Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1903unse_1

7IJ
2

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XV. — 1er MAI 1903.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUINZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1903

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

THE GETTY CENTER
LIBRARY

SADOWA

I

Le roi Guillaume et le roi Victor-Emmanuel se déclaraient généralissimes de leurs armées. Dès lors la désignation du chef d'état-major général devenait une affaire de majeure importance. Rien n'est plus indéterminé que la fonction de major général. Avec un souverain tel que Frédéric ou Napoléon Ier, ou avec un véritable homme de guerre, les qualités du chef d'état-major sont l'assiduité, la ponctualité, la soumission, l'habitude de rédiger rapidement des ordres clairs et brefs. L'initiative et l'autorité sont les dons du chef d'état-major d'un souverain insuffisamment expérimenté : son impulsion se fait sentir partout et ne s'affiche nulle part ; en conduisant, il affecte d'être conduit et se présente comme le simple exécuteur des résolutions qu'il a prises, d'autant plus maître qu'il s'efforce de le paraître moins, et qu'il attribue à son souverain la gloire et le profit des combinaisons dont il est l'auteur ; il laisse à l'indiscrète histoire le soin de le tirer de son obscurité volontaire et de lui faire sa part.

Le chef d'état-major du roi Guillaume fut Moltke. Agé de soixante-six ans, en France il eût été placé dans le cadre de réserve. Il possédait toutes les qualités requises. L'occasion ne lui avait pas encore été donnée de prouver qu'il savait prendre les subites initiatives, mais, dans la direction de l'état-major, il avait fait montre d'une sorte d'autorité et en même temps d'une connaissance parfaite de toutes les parties du commandement. Son humeur froide et taciturne, son éducation de discipline, étaient un sûr garant qu'il n'effaroucherait par aucune intempérance

d'actes ou de paroles les susceptibilités de son roi. Ajoutons qu'avec ce roi, l'office du chef d'état-major était facile : il connaissait la science militaire, il était au courant du mécanisme de l'armée jusque dans ses moindres détails; il était très appliqué, n'avait aucune fanfaronnade, et ne craignait de se diminuer ni en suivant les conseils de ses serviteurs, ni en s'en montrant reconnaissant.

Victor-Emmanuel n'était pas aussi commode. Il croyait que toute la science militaire consistait dans la bravoure, et nul n'en avait plus que lui; il ignorait à peu près tout le reste. Habituellement vantard et peu disposé à faire la part de ses ministres dans l'œuvre commune, il s'expliquait cavalièrement sur leur compte : « Je veille jour et nuit, disait-il, pour mieux conduire mes affaires; si je n'avais pas eu les yeux grandement ouverts, mes ministres ne m'auraient fait faire que des sottises. » Et même Cavour et Rattazzi, auxquels il reconnaissait quelque sagacité, ne l'avaient eue que « parce qu'ils avaient été dirigés par lui (1). » Après s'être donné cette satisfaction de paroles, il leur laissait dans les affaires une entière latitude, ne croyant pas diminuer son autorité, persuadé même qu'il la consolidait en demeurant fidèle aux règles constitutionnelles. A l'armée, il se montrait, au contraire, très jaloux d'un commandement qu'il était peu apte à exercer; il se croyait un grand capitaine, n'admettait pas qu'on en doutât, et craignait qu'en cas de victoire, on attribuât à son chef d'état-major la gloire qu'il voulait pour lui tout seul. Le chef d'état-major de sa préférence eût été Della Rocca, qui l'avait été en 1859; mais les polémiques acerbes que ce général avait eu à soutenir, à propos des troubles de Turin, avec les hommes du parti au pouvoir ne permettaient pas de le proposer. Le Roi, alors, eût volontiers choisi le général Petitti, qui, à des qualités militaires remarquables, joignait l'attrait de manières charmantes; *alter ego* de La Marmora, il entretenait des relations cordiales avec Cialdini. Petitti se récusa; le choix se réduisit entre La Marmora et Cialdini. Victor-Emmanuel n'aimait ni l'un ni l'autre, pour une même raison : ni l'un ni l'autre ne faisaient cas de ses talens militaires et ne le laisseraient se mêler des opérations à tort et à travers; tous les deux

(1) Lettre du général Petitti à Chiala du 3 juin 1879, publiée par celui-ci dans l'appendice de son livre si intéressant, si plein de faits et de documens : *Ancora un po più di luce.*

étaient pleins de confiance en eux-mêmes, dominateurs, obstinés, le premier tranquillement, le second impétueusement; ils exigeraient d'exercer une action égale à leur responsabilité; ils n'auraient pas la souplesse de s'effacer devant lui jusqu'à l'anéantissement apparent, et encore moins de supporter sans mot dire ses escapades imméritées de reproches. « Avec La Marmora et Cialdini, il ne se passera pas deux jours, disait-il, que nous ne nous rompions la tête. » Il fallait cependant prendre l'un ou l'autre, et, Cialdini refusant, il dut subir La Marmora.

En Prusse deux princes se trouvaient à la tête de deux armées : le prince héritier et le prince Frédéric-Charles. Entre les deux existait une certaine rivalité par suite de la jalousie du prince Frédéric-Charles, qui s'estimait plus que celui au-dessous duquel sa naissance le plaçait. Ce prince était avant tout un soldat, ardent, instruit, toujours occupé des choses de la guerre, auquel suffisait un chef d'état-major dans les conditions ordinaires; le général Voigts-Rhetz les remplissait fort bien. Le prince héritier était avant tout un civil, faisant la guerre avec beaucoup de bravoure et de sang-froid, sans ferveur, aimant à dormir à son heure. Plus qu'auprès de son père, il fallait auprès de lui un chef d'état-major qui suppléât à son inexpérience. Cette tâche fut confiée à un des meilleurs généraux de l'armée, Blumenthal, homme de guerre consommé, prompt de résolution, ayant autant d'initiative que d'expérience.

II

François-Joseph renonçant à prendre le commandement, il fallut désigner deux généraux en chef. Les noms indiqués étaient ceux de l'archiduc Albert et du feld-maréchal Benedek.

L'archiduc avait reçu une éducation soignée de son père, l'archiduc Charles, bien servi en sous-ordre en Italie, mais il n'avait donné aucune preuve éclatante de ses talens militaires, et il était impopulaire à cause des sévérités de son gouvernement en Hongrie. Au contraire, la carrière de Benedek avait été brillante. Il était Hongrois, protestant, de famille bourgeoise; ses études terminées à l'Académie militaire de Wiener-Neustadt, il fut porte-enseigne (1822) dans le régiment de Chastelar. Colonel, il se distingua en 1843, dans la répression des troubles de Galicie, par la rapidité décisive de son action, qui lui valut le titre de

« Faucon de la Vistule, » et par sa modération dans la victoire, qui le fit aimer. Il rendit quelques services importans, en 1849, à l'armée du Danube, où il fut blessé deux fois. En 1859, à San-Martino, il battit les Italiens et les tint en respect jusqu'à ce que l'ordre général de retraite l'obligeât à leur laisser le champ libre. Il avait une belle figure, martiale et loyale, une voix forte de commandement; il était énergique, tenace, d'une vaillance exceptionnelle; ses officiers disaient que, sous la pluie des balles, son regard pénétrant devenait encore plus clair et qu'une flamme intérieure paraissait l'animer.

Il était connu comme amateur de théâtre. Cela donna l'idée à Victor-Emmanuel de lui envoyer en ambassadeur secret une belle actrice, Laura Bon, que le Roi avait beaucoup connue. Elle apportait la photographie de Sa Majesté, tous ses saluts, et se mit à réciter avec grâce le rôle nouveau qu'on lui avait appris : « Victor-Emmanuel était dégoûté de Napoléon et des Français; il n'avait pas la fantaisie d'occasionner des déplaisirs au Saint-Père, de heurter le monde catholique en marchant sur Rome; son vif désir serait de s'allier avec l'empereur d'Autriche pour obtenir pacifiquement la Vénétie par une large indemnité. Il demandait si Benedek serait disposé à rapporter à son maître ces propositions, et à assumer l'office de négociateur. » — Benedek fit à la belle des complimens sur ses talens diplomatiques, sur sa voix, sur ses dents, et lui dit simplement : « Si un général piémontais entrait sérieusement dans de pareils pourparlers, son roi et le monde entier s'écrieraient en chœur : Quel niais! ou, pour mieux mieux dire, quel âne! » Ils se mirent à rire ensemble de l'ambassade, et l'entretien se termina par une demande de recommandation auprès d'un directeur de théâtre de Vienne, faite par l'actrice (1).

Benedek, en sa qualité de Hongrois, de protestant, déplaisait fort aux archiducs et aux grands seigneurs qu'il eut sous ses ordres, et il paraît ne pas avoir épargné à certains les paroles dures et les sarcasmes. Sévère, mais bon, il était, au contraire, l'idole de ses officiers et de ses soldats. En Italie, sur un théâtre restreint, il avait très bien réussi. Sur une arène plus vaste et nouvelle, aux prises avec un adversaire formidable, aurait-il

(1) Cette anecdote est racontée très agréablement par Benedek lui-même dans une lettre à son ami le général Crenneville, donnée par l'historien Friedjung dans son intéressant ouvrage sur Benedek : *Benedeks Nachgelassene Papiere.*

l'intuition audacieuse qui met au niveau des grandes circonstances de la guerre? Personne n'en doutait dans l'armée, dans le public, dans l'Allemagne. Pfordten disait que sa seule présence à la tête de l'armée équivalait à un corps de troupes de 40 000 hommes. Lui seul ne partageait pas la confiance générale. Il refusa le commandement, demanda une audience à l'Empereur, et lui exposa ses motifs. En sortant, il alla chez Mensdorff; des larmes mouillaient ses yeux : « J'ai fait ce que j'ai pu, dit-il; j'ai supplié l'Empereur de me décharger de ce fardeau; je le sens, il est au-dessus de mes forces; c'est un cas de conscience; avec une division, je ferais tout ce qu'il est humainement possible de faire; mais, pour manœuvrer 200 000 hommes dans ce pays que je connais peu, je n'ai pas ce qu'il faut. Je l'ai dit à Sa Majesté, rien n'a pu l'ébranler; mais ce qui me désespère, c'est sa dernière phrase : « Vous êtes le seul, m'a-t-il dit, je n'en ai pas d'autre ! » Ah ! malheureux pays! si, dans toute cette belle armée, nous n'avons pas un meilleur général que moi! J'obéirai, c'est mon devoir; mais, je vous en prie, mon cher comte, faites encore un effort auprès de Sa Majesté. »

L'Empereur persista et chargea le général Crenneville, de dire à Benedek « qu'en cas de défaite, sous une autre direction que la sienne et surtout sous celle d'un membre de la famille impériale, il serait obligé de descendre de son trône. » Benedek n'insista plus et il se sacrifia à son Empereur. Il prit le commandement de l'armée d'Allemagne; l'archiduc Albert conserva celui de l'armée d'Italie (12 mai) : exactement le contraire de ce qu'il eût fallu faire.

III

Le généralissime désigné, on mobilise et on concentre. Dès la mobilisation terminée, l'armée prussienne fut divisée en trois : l'armée de l'Elbe, commandée par Herwarth de Bittenfeld; l'armée de Frédéric-Charles (la 1re); l'armée du Prince royal (la 2e).

Ces forces furent d'abord déployées sur un espace immense de 450 kilomètres. Position d'attente devant un ennemi lointain, nullement aventureuse, car en peu de temps ces corps pouvaient se concentrer. Comment ferait-on cesser cette position d'attente? Quelle ligne d'opérations choisirait-on?

Moltke ne préparait pas ses plans mystérieusement, comme

on l'a tant dit. Il ne se passait pas de jour qu'il n'écrivît un mémoire dans lequel il examinait toutes les opérations possibles du côté de l'ennemi et la meilleure manière d'y parer. Il le communiquait à ses officiers en leur demandant leur opinion et discutait avec eux. Quand il parla, vers la fin de mai, de séparer l'armée en deux masses, placées l'une dans la Haute-Silésie (2e armée), l'autre le long de la frontière saxonne et au nord de la Bohême (1re armée de l'Elbe), séparées l'une de l'autre par la Saxe, par l'Elbe, par de nombreux affluens de l'Oder, et plusieurs jours de distance, il rencontra une très vive opposition. On lui représenta qu'il n'était pas sage, en se divisant, de s'exposer à être le plus faible partout; qu'il fallait entrer en Bohême, compacts, en lignes de masses, coude à coude. On avait le choix entre deux routes : celles de Silésie et la Neisse, et celle par la Lusace et Gœrlitz. La première était la plus courte : elle avait l'inconvénient de compromettre les communications avec Berlin, d'offrir des difficultés à cause des défilés à traverser et de l'importance de la place d'Olmütz à laquelle elle aboutissait. La seconde paraissait donc préférable : elle était plus longue, mais plus sûre, et protégeait Berlin.

L'opinion d'un grand nombre d'officiers, notamment du général Alvensleben, aide de camp de confiance du roi, était que le mieux serait de se concentrer de manière à descendre, dès les hostilités ouvertes, en Bohême par Gœrlitz et de continuer ensuite sur Vienne. Moltke s'obstina. Il excipait de la difficulté de nourrir longtemps une aussi grosse armée autour de Gœrlitz. Raison insuffisante, car il n'était pas impossible de l'espacer jusqu'à l'ouverture des hostilités, de façon à la réunir très vite dès qu'elles commenceraient. Il soutenait aussi que, par là, les routes étant moins nombreuses, on arriverait beaucoup plus tard. Pas assez tard certainement pour ne pas atteindre l'Iser avant Benedek. Il est évident qu'à ce premier essai de ses forces, Moltke n'était pas alors en possession de la netteté résolue d'esprit qu'il va bientôt acquérir. En se tenant ainsi un pied en avant de Breslau, l'autre en avant de Berlin, il sacrifiait à cette routine d'occuper un pays pour le défendre, tandis que la véritable manière de le couvrir est d'aller à l'armée ennemie, où qu'elle soit, et de la battre. Enfin, Moltke mêlait à ses qualités supérieures une confiance présomptueuse contre laquelle il s'est trouvé heureux maintes fois d'être mis en garde par Bismarck, qui, aussi

confiant, était moins présomptueux. L'expérience et la réflexion ont ramené Moltke à reconnaître qu'en cette occasion il avait été plus chanceux que sage; il n'a plaidé que les circonstances atténuantes et, en 1870, ne s'imitant pas lui-même et nous laissant le soin de l'imiter, il a fait contre nous le contraire de ce qu'il avait pratiqué en 1866.

Les défectuosités de ce plan se firent aussitôt sentir. Le Prince royal, jeté en Silésie, apprend que Benedek se concentre autour d'Olmütz; il en conclut qu'il va avoir sur les bras toutes les forces autrichiennes; il s'inquiète et demande qu'on le renforce. La seule manière de ne pas satisfaire à une exigence aussi justifiée était de corriger le plan initial, dont le vice devenait palpable : on l'aggrave; on ne rapproche pas l'armée qu'on avait eu le tort d'éloigner, on l'éloigne encore un peu plus; on l'autorise à s'établir sur la Neisse et on lui envoie un nouveau corps et la Garde; la distance entre les deux armées, déjà trop grande, est accrue de cinq à six journées. Jusque-là, l'erreur stratégique commise était grave; « elle devient colossale, telle que la ruine de la Prusse devait en être la conséquence en présence d'un ennemi nourri de l'esprit napoléonien, actif et manœuvrier (1). »

Benedek pouvait tirer parti de la séparation des deux masses prussiennes, en allant excentriquement contre le Prince royal par Olmütz et la Neisse. L'état-major autrichien avait fait tous les préparatifs en vue d'une action sur Olmütz, et Benedek était certain d'atteindre le Prince royal sur la Neisse quatre ou cinq jours avant qu'il fût secouru par les deux autres armées. Il préféra s'avancer sur le Haut-Elbe, sur l'armée principale prussienne, celle de Frédéric-Charles, afin de s'établir dans une excellente position entre Josefstadt et Königinhof. Une fois là, il offrirait la bataille si les circonstances le permettaient. Le 9 juin, il avait resserré différens corps sur Olmütz; le 17, il ordonne le départ; le 18, le VIe corps et la 1re division de cavalerie de réserve se mettent en route.

Sur le point de s'engager dans une campagne qui ferait de sa vieille renommée une gloire ou la détruirait irrévocablement, il écrivit à sa compagne dévouée : « Ma bien-aimée, ma bonne Julie, je te remercie de chacune des bonnes paroles que tu me dis, au moment où commence l'œuvre dont j'ai la res-

(1) Général Bonnal, *Sadowa*.

ponsabilité. En vérité, je n'ai pas souhaité cette tâche; je ne l'ai pas ambitionnée, mais je ferai, avec sang-froid, avec énergie et avec calme, tout ce qui dépendra de moi pour la bien remplir. On verra bien alors que je suis un modeste soldat. Si Dieu bénit l'Autriche et son armée, quel que soit le lieu où gise mon corps, ma vie sera payée un million de fois, et tu devras supporter cette épreuve avec religion et peut-être, aussi, avec un légitime orgueil. Mais, si je reviens vers toi comme un général battu, alors montre de la compassion et permets-moi de supporter mon malheur en silence comme il convient à un homme. Je vais, tranquille et résolu, au-devant de ma destinée; je consentirais volontiers à me sacrifier pour l'Empereur. Aujourd'hui est le dernier jour de mon séjour à Olmütz, et je veux, une dernière fois, te presser en pensée sur mon cœur, t'embrasser et te bénir. Je te remercie de toutes les attentions que tu as eues pour moi; de tous les témoignages d'amitié, d'amour et de bonté que tu m'as donnés depuis plus de vingt ans. Je suis plein d'espoir et de confiance en Dieu : ma vieille fortune militaire ne m'abandonnera pas. Pour le moment, je suis sain de corps et d'âme, plein de courage; je suis maître de mes nerfs, et j'ai pleine conscience de mon énergie et de ma volonté de fer, bien qu'au fond du cœur je sois modeste et résigné. Que Dieu te protège, ma bien-aimée, ma bonne Julie; qu'il protège l'Autriche et qu'il se montre bienveillant pour celui qui t'aime sincèrement (20 juin). »

IV

Le 18, après son entrée à Dresde abandonné par les Saxons, l'armée prussienne formait trois groupes : l'armée de l'Elbe, 70 000 hommes; 1re armée, 93 000; 2e 115 000; en tout 278 000. Ces trois groupes s'étendaient de Torgau et Gœrlitz à la Neisse, séparés par des distances de 150 à 179 kilomètres.

Cette dissémination ne pouvait être maintenue, si l'on voulait sortir d'une position dangereuse et obtenir des résultats considérables. Moltke, s'étant, par trahison, procuré l'ordre de bataille autrichien, et ayant acquis la certitude que Benedek se dirigeait sur le Haut-Elbe, calcula les distances, et crut que, quelle que fût sa diligence, Benedek ne pourrait être concentré sur l'Elbe et en état d'agir que du 28 au 30, et que lui-même,

dès le 26, le 27 au plus tard, pourrait avoir passé l'Iser et se trouver à Gitschin ou à proximité.

Ces calculs ne manquaient pas de probabilité : ils restaient néanmoins hypothétiques, susceptibles d'être dérangés par un des innombrables à-coups qui surgissent à la guerre. Une opération dont l'issue heureuse ou malheureuse dépend de quelques heures est fort risquée. Mais, dans ce cas, elle était nécessaire. Moltke était libre, à la fin de mai, de ne pas disposer son armée en deux masses séparées : cette division opérée et aggravée par la marche du Prince royal vers la Neisse, il était condamné à essayer de réparer son imprudence primitive par une nouvelle imprudence. Blâmât-on sa première résolution, on ne saurait qu'approuver la seconde, car ce n'est point par la timidité qu'on se tire d'un pas critique. « Le plus mauvais parti à la guerre est le plus pusillanime ou, si on veut, le plus prudent : la vraie sagesse pour un général est dans une détermination énergique (1). »

Le 22 juin, Moltke télégraphia au prince Frédéric-Charles, par ordre de S. M. le Roi : « Les deux armées entreront en Bohême et prendront leurs mesures pour se concentrer vers Gitschin. » Dans des instructions de détail, il dit : « La 2e armée est la plus faible, et c'est à elle qu'incombe la tâche la plus difficile, puisqu'elle doit déboucher des montagnes : donc, dès que la 1re armée aura effectué sa jonction avec le corps Herwarth, elle devra redoubler d'efforts pour hâter son mouvement en avant. » Il disait encore (et ici se révèle l'instinct supérieur de l'homme de guerre) : « L'essentiel, c'est la réunion des deux armées où les circonstances le permettront. J'ai indiqué Gitschin à cause des facilités que donnent les routes et les voies ferrées ; mais cela ne veut pas dire qu'il faille quand même y arriver. L'essentiel n'est pas qu'on se réunisse là, mais qu'on se réunisse quelque part. »

La double marche commandée par Moltke au prince Frédéric-Charles et au Prince royal s'exécuta avec précision. Le 23 juin, le prince Frédéric-Charles entre en Bohême en six colonnes et s'arrête à Reichenberg pour attendre l'armée de l'Elbe. Le 25, les deux armées prussiennes réunies occupent Turnau abandonné et s'avancent sur Podol.

(1) Napoléon Ier.

La prise de Podol et de Turnau rend les Prussiens maîtres de deux passages importans sur la coupure du fleuve.

Le Prince royal s'était, pendant ce temps, également avancé vers la frontière de Bohême. Ses troupes allégées ne traînaient avec elles que des chars à deux roues, pour les munitions du bataillon et les caisses d'ambulance; les soldats n'étaient pas même chargés de leurs havresacs; des voitures de réquisition les portaient sur les derrières. On ne rencontra devant soi aucun obstacle matériel, et on s'avança tranquillement et rapidement sans être inquiété, sur quatre colonnes ne pouvant se secourir latéralement et qui se réduisirent à trois à partir de Prausnitz. Le 26 au soir, elles sont en position de franchir le lendemain la montagne et de déboucher en Bohême par trois issues : Trautenau, Eipel et Nachod.

V

Napoléon reprochait aux Autrichiens de ne pas connaître le prix du temps. Benedek mérita une fois de plus ce reproche. Le mouvement hasardeux qu'il entreprenait demandait qu'on ne perdît pas une heure; il perd des jours. Son IIe corps était en avant, par conséquent plus près du but à atteindre; il ne le met pas en marche le premier, il l'immobilise sur les limites du comté de Glatz, ne met en mouvement les IIIe et Xe corps que le 20, « tâtonnemens, *mezzo termine*, qui perdent tout à la guerre (1). » Enfin il s'ébranle, mais péniblement : le temps est mauvais, les routes défoncées; l'intendance, prise au dépourvu par la résolution inopinée de porter l'armée en Bohême, avait cru qu'en donnant de l'argent aux soldats, ils se procureraient ce qu'elle n'avait pu leur fournir, et n'éprouveraient aucune privation, grâce à la richesse du pays. Ce système réussit assez bien aux têtes de colonne; les autres troupes « ne trouvèrent plus rien sur le pays épuisé, et subirent *quelques* privations, » dit l'état-major autrichien.

Benedek, pendant que son armée cheminait, reçut, le 20, un avertissement sérieux, confirmé le 25: des mouvemens opérés sur la Neisse par l'armée du Prince royal on devait conclure avec assurance que la plus grande partie, sinon la totalité de

(1) Napoléon.

l'armée de Silésie se dirigeait vers les défilés des montagnes de Bohême.

Un général doué de l'intuition militaire aurait alors vu clairement que le danger le plus proche viendrait de la 2e armée prussienne, et qu'à la distance où il se trouvait de Gitschin, il était plus menacé par le Prince royal que menaçant pour le prince Frédéric-Charles. Il aurait pris rapidement, il en avait le temps, les dispositions opportunes, poussé vers les frontières de la Bohême et de la Silésie, et non au delà de l'Elbe, ses corps les plus avancés, en les faisant précéder par quelques brigades expédiées en chemin de fer. Dès le 26, les défilés, étroitement resserrés entre des collines boisées à pentes raides et présentant à chaque coude de route l'aspect d'une forteresse naturelle, auraient pu être facilement rendus impraticables et couverts par une artillerie en position. Le 27, deux corps au moins seraient venus de bonne heure, sans marches précipitées, s'unir aux brigades d'avant-garde; les Prussiens, dans l'impossibilité de se déployer, auraient perdu le bénéfice de la supériorité de leur armement et de leur tactique, car c'est l'artillerie qui eût accueilli leurs têtes de colonnes au fur et à mesure qu'elles se seraient montrées. La 2e armée, rejetée dans les défilés, n'aurait pu se réunir à la 1re.

Benedek, aussi obtus et timide que brave et obstiné, ne se rend pas compte de la situation. Tout lui crie que c'est folie d'aller vers le prince Frédéric-Charles, qu'il ne le rejoindra pas à temps; que le Prince royal, s'il n'avise pas immédiatement, le prendra en flanc; qu'il sera bien favorisé s'il évite, par une retraite précipitée, d'être broyé entre les deux branches de la tenaille ouverte : il n'entend pas. Arrivé à Josefstadt le 26, à midi, il adopte définitivement le plan, resté jusque-là dans son esprit à l'état d'incubation vague, de marcher sur l'Iser en couvrant sa droite, du côté des défilés de Silésie, par deux corps, Gablentz (Xe) et Ramming (VIe).

Le 27 au matin, Frédéric-Charles ne remue pas. L'armée du Prince royal accomplit son étape décisive. Le corps de Bonin (1re) part de Liebau en deux colonnes qui se réuniront au défilé de Parschnitz et marcheront ensemble sur Trautenau. La Garde se dirige en deux colonnes de Braunau sur Eipel et Kosteletz. Le corps de Steinmetz (5e) va de Glatz vers Nachod, où son avant-garde est depuis le 26 au soir.

« Pendant cette marche, à tout moment pensait-on recevoir une volée d'obus et de mitraille, ou du moins trouver le chemin barré par des troncs d'arbres qu'il eût suffi de faire rouler du haut de la montagne jusqu'au fond du ravin. Tous les chefs avaient le regard soucieux, car leurs soldats, avec l'artillerie et les bagages, s'allongeaient sur une étendue de plusieurs lieues en une ligne interminable, et non seulement il fallait un temps très long pour rassembler et déployer un corps d'armée ou même une division sur un terrain si abrupt; mais la retraite par ces routes étroites et encombrées devenait presque impossible : elle s'y fût très promptement changée en déroute, en désastre. » Mais, ni à gauche, ni à droite, les corps prussiens ne rencontrent personne, et n'ont pas même à écarter un tronc d'arbre du pied de leurs soldats. Le 1er corps franchit le défilé à Parschnitz, réunit ses deux colonnes, et, en avant vers Trautenau, rencontre, à 8 heures du matin, une des brigades de Gablentz. Gablentz arrive au secours avec deux autres brigades, reste victorieux à Trautenau, et rejette Bonin en désordre dans les défilés, mais ses pertes sont doubles de celles des Prussiens. Le même jour, Ramming est battu à Nachod par Steinmetz.

Le lendemain, le victorieux de la veille, Gablentz, devient à son tour vaincu et à la défaite de Nachod s'en ajoute une nouvelle, celle de Skalitz En même temps le prince Frédéric-Charles passait l'Iser, battait Clam-Gallas et le prince de Saxe à Gitschin, tandis que le Prince royal s'avançait jusque sur l'Elbe et établissait son quartier général à Königinhof.

Le 29 au soir, le Prince royal sur l'Elbe et le prince Frédéric-Charles à Gitschin menacent de tous côtés l'armée autrichienne. Benedek avait pris le contre-pied de la stratégie de Bonaparte, qu'il s'était proposé d'imiter. Il s'était arrangé pour être le plus faible partout. D'une offensive chimérique, il se jeta dans une défensive effarée ; le 30, à 3 heures, il décampe de Dubnetz, forme cinq colonnes et les dirige sur Königgrätz où il arrive lui-même dans la nuit du 30 juin au 1er juillet. Plus de cinq corps d'armée avaient été engagés dans ces combats décousus. Leurs pertes étaient, dans des proportions énormes, supérieures à celles des Prussiens : 30000 hommes, sans compter les malades, les traînards, et les survivans découragés, terrifiés, sans confiance et sans forces. Le 30, la communication était rétablie entre

les deux armées prussiennes (1), aucun obstacle ne s'oppose plus à leur réunion.

La manœuvre stratégique de Moltke a réussi. Est-ce une raison de la vanter comme une conception à admirer? De bons juges l'ont pensé, et professé « que la marche en colonnes séparées concentriques a victorieusement subi l'épreuve de l'expérience (2). » Cette conclusion me paraît difficile à admettre en des termes aussi absolus. Que le prince royal de Saxe et Clam-Gallas ralentissent, ne serait-ce que de deux ou trois jours, l'approche de Frédéric-Charles, en se portant aux débouchés des monts de la Lusace; que Benedek, sans regarder à droite ni à gauche, aille résolument devant lui; qu'il ne perde pas un jour en mouvemens inutiles; que, le 16 au plus tard, il expédie quelques brigades aux défilés silésiens; qu'informé de la marche de l'armée prussienne sur la Bohême, il voie le péril où il est, c'est-à-dire du côté du Prince royal, si proche, et non du côté de Frédéric-Charles, beaucoup plus éloigné; qu'il détourne sa prévision de l'Iser et la reporte vers les Monts Géans (aucune de ces hypothèses n'est en dehors d'une réalité possible ou même probable), et la marche des colonnes concentriques aboutira à des revers, et ce qui n'a paru qu'audacieux eût été taxé, à juste titre, de téméraire.

Govone, plus tard, à Nikolsburg, « demanda au prince Frédéric-Charles si la jonction avec le Prince royal avait présenté beaucoup de difficultés et donné des inquiétudes. Le prince répondit : « Beaucoup de difficultés et d'inquiétudes. » Quelques jours après, Govone dit au Roi : « Votre Majesté n'a-t-elle pas été inquiète pour la jonction de ses deux armées? — Si Benedek et Clam (3) étaient arrivés seulement six heures plus tôt, mon fils était pris dans les défilés et n'aurait pu déboucher à aucun prix, et Bonin battait déjà en retraite. » — Govone revient souvent sur cette constatation : « Je parle de la jonction; tous me disent qu'ils ont eu des inquiétudes. »

Les Prussiens ont réussi, et leur plan, qui était défectueux, sera jugé splendide. Or, il y a deux espèces de plans de campagne : les bons et les mauvais; les bons échouent parfois par des circonstances fortuites, quelquefois les mauvais réussissent par un ca-

(1) Quarante kilomètres seulement séparent leurs ailes intérieures, et elles communiquent par les patrouilles de cavalerie.

(2) Général Bonnal, *Sadowa*.

(3) *Mémoires*, 3 août 1866.

price du hasard. Il ne serait pas juste de confondre ce qui a réussi parce que c'était bien, et ce qui a réussi quoique ce fût mal, et d'admirer à l'égal des plans de Napoléon, qui furent audacieux, mais méthodiques, un plan qui fut audacieux sans être méthodique. Quand Napoléon veut motiver son admiration pour la bataille de Leuthen, qui, selon lui, suffirait à immortaliser Frédéric, il dit :

« Toutes ses manœuvres sont conformes aux principes de la guerre. » Sans doute la valeur d'un plan ne dépend pas de règles précises, déterminées; « tout dépend du caractère que la nature a donné au général, de ses qualités, de ses défauts, de la nature des troupes, de la portée des armes, de la saison et de mille circonstances qui font que les choses ne se ressemblent jamais (1). » Mais il est des principes de raison que Napoléon appelle sacrés, dont la violation, même heureuse, n'est pas une preuve de génie. L'habitude de convertir en exemples à imiter les succès déraisonnables détruit l'art de la guerre et conduit à cette maxime sceptique de l'Allemand Goltz : « A la guerre, il n'y a pas de vérité hors de laquelle il n'y a pas de salut; tout est juste et tout est faux selon la circonstance (2). » Non, il est des conceptions qui restent fausses dans toutes les circonstances. Ce qu'on peut concéder, en ce cas et en d'autres, qui, hélas ! lui ressembleront, c'est que, contre certains adversaires, il n'y a pas de faute, car on peut impunément se les permettre toutes. Mais cela échappe au calcul, à la prévision, et n'attribue pas de mérite; on appelle cela la bonne fortune. En effet les Prussiens ont attribué leur victoire à la fortune autant qu'à la stratégie de Moltke. « Tous les officiers prussiens, raconte Govone, qui les entendait à Nikolsburg, s'entretiennent de l'énorme fortune qu'ils ont eue. Le Roi me parle de la Providence; il est stupéfait de ce qui est arrivé : Quelle fortune ! Nous avions bien calculé, mais c'est Dieu qui a été le grand stratège et nous a aidés cette fois. »

Cette fortune n'a pas épuisé ses faveurs.

VI

Les armées étant désormais réunies à Gitschin, le Roi, accompagné de Roon, de Moltke et de Bismarck, s'y rendit pour pré-

(1) Napoléon, *Notes sur l'art de la guerre.*
(2) *La Nation armée.*

sider, sinon pour diriger, la bataille décisive. Il prit le commandement le 2 juillet. « La chaleur était suffocante, les vivres arrivaient difficilement ; les troupes souffraient de faim et de fatigue (1). » On ignorait au quartier général ce qu'était devenu Benedek. La cavalerie, qui fut constamment insuffisante, avait perdu le contact. Cependant l'armée autrichienne était en face, à cinq ou six kilomètres. Sa retraite sur Königgrätz avait été lamentable ; les hommes accablés, démoralisés, se traînaient plus qu'ils ne marchaient, sous une pluie torrentielle, par des chemins affreux. Si les Prussiens fussent tombés alors sur ces malheureux, affamés, harassés, terrifiés, ils les auraient anéantis. Ce spectacle avait jeté le généralissime autrichien dans une sombre prostration. Malgré des paroles de confiance de l'Empereur, apportées par le colonel de Beck, son adjudant général envoyé pour se rendre compte, il télégraphiait, à 11 heures et demie, avec l'assentiment unanime de ses généraux (2) : « Je supplie instamment Votre Majesté de conclure la paix à tout prix ; une catastrophe de l'armée est imminente. » L'Empereur lui répond (2 h. 30) : « Conclure la paix est impossible. J'ordonne, si cela est praticable, d'exécuter la retraite avec ordre. Y a-t-il eu une bataille ? » Il y avait eu plus qu'une bataille : un effondrement moral sans bataille.

Sur le rapport de son adjudant, l'Empereur ordonne la révocation du chef d'état-major général Henikstein, de Clam-Gallas, de Crismanic, chef de la chancellerie, le véritable directeur stratégique de Benedek, et leur renvoi immédiat à Vienne. Il augmente la désorganisation, car il était impossible au nouveau chef d'état-major, Baumgarten, quoiqu'il fût présent à l'armée, de prendre en main ferme les rênes qu'on lui confiait dans une telle confusion.

Benedek était d'une indomptable vaillance morale. Dans la journée du 2 juillet, il reprit son sang-froid. En l'état de son armée, il n'avait à prendre qu'un parti désespéré, qui, seul, offrait quelque chance de réussite : se replier sur Vienne, s'unir aux forces retirées d'Italie, et tous ensemble contraindre les Prussiens affaiblis par les marches, les difficultés d'approvisionne-

(1) Bismarck à sa femme, 1er juillet.

(2) L'état-major autrichien soutient qu'il fit cette démarche sans consulter personne. Friedjung établit que tous les officiers généraux réunis furent d'avis que, sans perdre un instant, il fallait entamer des négociations avec la Prusse.

ment, peut-être la maladie, à affronter la rencontre décisive sur ces champs de bataille où Napoléon avait eu tant de peine à vaincre. Il préféra courir en Bohême les chances d'une bataille défensive.

Le terrain qu'il choisit s'étend entre l'Elbe et deux de ses affluens, la Bistritz et la Trautina. De l'une à l'autre, des hauteurs boisées sur leurs crêtes, couvertes de villages, descendant en pentes rapides vers l'ouest et vers le nord, et gagnant doucement l'Elbe au sud, de façon que, de ce côté, le pays est à peu près plat. Le point culminant, Chlum, la clé de la situation, commandait la grande route de Gitschin à Königgrätz. De toutes parts, cette position était admirablement disposée pour une défensive énergique : sur son front vers l'ouest, elle était couverte par la Bistritz grossie par de fortes pluies, entourée de bas-fonds marécageux, difficiles à franchir sans pont par l'artillerie ; son flanc gauche, au sud, était protégé par les collines de Hradek et de Problus. Son flanc droit au nord était le seul point vulnérable : il y avait bien une hauteur très forte, celle de Horenowes, gardée par les marécages de la Trautina ; mais, entre Benatek et Racitz, s'ouvrait un passage facile de cinq kilomètres. C'est par là que le Prince royal tenterait de tourner l'armée autrichienne et de la prendre à revers.

Benedek prit le parti fort intelligent, ayant constaté les effets foudroyans du fusil à aiguille, de les paralyser en préparant surtout une bataille d'artillerie ; il ne tiendrait point en réserve ses batteries divisionnaires et les masserait toutes, dès le début de l'action, surtout à Chlum et à Maslowed. Il fit opérer rapidement quelques travaux, creuser près de chaque batterie des trous-de-loup et des tranchées. Persistant dans son système de mutisme, ou peut-être parce qu'il voulait conserver sa liberté de décision entière jusqu'au dernier moment, il réunit à midi tous ses officiers (le 2 juillet) au quartier général, leur parla de la discipline, du service intérieur, de la nécessité de relever le moral des troupes, et ne leur souffla mot de ses intentions. Il ne les leur notifia que par un ordre général de 11 heures du soir. Ces ordres, dans la manière dont ils étaient formulés, présentaient un contraste frappant avec ceux de Moltke. Ceux de Moltke étaient ce qu'on appelle des *directives;* ils indiquaient brièvement le but à atteindre, laissant à l'initiative des chefs de corps le choix des moyens, de telle sorte que cette initiative était toujours en éveil,

et qu'ils pouvaient à bon escient parer à l'imprévu. Benedek, au contraire, entrait dans les détails minutieux, sans laisser entrevoir son but, de telle sorte que si l'événement ne permettait pas d'exécuter ponctuellement les directions données, les chefs de corps ne savaient plus quel parti prendre. Leur initiative ainsi paralysée, ils ne pouvaient susciter celle de leurs inférieurs. Le prince Frédéric-Charles donnait à ses officiers la raison de ses opérations; aucun chef autrichien n'eût été en état d'expliquer aux siens ce qu'il ignorait lui-même.

Au quartier général prussien, on continuait à ne pas savoir ce qu'était devenu Benedek; Moltke conjecturait qu'il s'était établi derrière l'Elbe, son front couvert par le fleuve, en appuyant ses ailes sur Josefstadt, Königgrätz, la Methuen et l'Aupa. Jugeant cette position très forte à cause de la largeur de l'Elbe impossible à franchir sous les batteries des hauteurs, trouvant aussi quelques difficultés à traverser l'Aupa et la Methuen, il proposait d'adopter le parti dangereux de gagner, par une marche de flanc, Pardubitz, et de couper par là les communications avec Vienne. Il ordonna donc une série de mouvemens dans ce sens à exécuter le lendemain, 3. Dans les instructions au prince Frédéric-Charles, il mit cette phrase : « Si l'on rencontre, en avant de cette ligne de l'Elbe (entre Königgrätz et Josefstadt), des forces ennemies et si elles ne sont pas trop considérables, on devra les *attaquer immédiatement*, en s'assurant autant que possible la supériorité sur elles. »

Le prince venait de recevoir cette instruction, lorsque, vers sept heures du soir, un courageux officier, Unger, revenu d'une exploration à travers les lignes autrichiennes, assura qu'entre la Bistritz et les hauteurs se trouvaient trois ou quatre corps autrichiens. Frédéric-Charles, usant de l'initiative que lui avaient réservée ses instructions, se résout *immédiatement* à les attaquer. A 9 heures, il expédie l'instruction générale à ses corps et divisions de se former en bataille le 3, au point du jour, sur la Bistritz et d'y arrêter l'ennemi, qu'il suppose prêt à prendre l'offensive. Il prescrit à l'armée de l'Elbe de se rapprocher de Nechanitz; il expédie un officier au Prince royal pour le prier de protéger son flanc gauche en lui envoyant la Garde; il mande ensuite Voigts-Rhetz, son chef d'état-major, au quartier général communiquer et expliquer ses dispositions. Voigts-Rhetz arrive à 11 heures, et est introduit auprès de Moltke, déjà au lit.

Il est impossible de tracer par avance le plan d'une campagne. Les prévisions ne sont sûres que jusqu'à la première rencontre. Il faut alors régler sa conduite d'après les circonstances, presque toujours inattendues, et ce ne sont pas les dispositions les mieux étudiées, mais les plus simples et les plus naturelles, qu'il y a lieu de prendre, en les poursuivant avec suite (1). Le grand homme de guerre est l'improvisateur des décisions audacieuses, qui, en quelques instans, sans s'arrêter aux *mais*, aux *si*, aux *car*, lance sans hésitation une armée vers son but par les moyens entrevus tout à coup. Jusque-là Moltke s'était montré un éducateur intelligent de l'état-major, un fécond dresseur de plans; il se révèle maintenant grand homme de guerre.

Les renseignemens de Voigts-Rhetz entendus, il se lève aussitôt et, étendant la main droite : « C'est là que nous les battrons. » Il se rend auprès du Roi avec le messager, Roon et Alvensleben. Sans hésitation, tout d'une voix, il est convenu que Frédéric-Charles exécutera le mouvement préparé, et qu'on appellera à lui, non seulement la Garde, mais l'armée entière du Prince royal, de telle façon que l'ennemi, abordé de front par Frédéric-Charles (1re), soit tourné à droite par le Prince royal (2e) et à gauche par Herwarth (armée de l'Elbe).

A minuit, les ordres sont expédiés partout. Le lieutenant-colonel de Finkenstein, à cheval, accompagné d'une seule ordonnance, sous un ciel à averses, avec une lanterne et une boussole, va vers Königinhof, à travers des routes qu'il ne connaît pas Un second officier est envoyé par un autre chemin. Blumenthal ne perd pas une minute. Ses ordres sont envoyés incontinent à tous les corps, à 5 heures du matin.

VII

Le vallon de la Bistritz et les collines environnantes sont enveloppés de brumes qu'une pluie intermittente maintient dans les bas-fonds; les rivières coulent à pleins bords; les routes sont des ornières. C'est sous un ciel lugubre, à la clarté d'un jour presque crépusculaire, que 250 000 Autrichiens, armés de 270 bouches à feu, et 221 000 Prussiens, armés de 292 pièces, vont se ruer les uns sur les autres et s'exterminer.

(1) Conversation de Moltke reproduite par Friedjung.

Elle commence de bonne heure pour tout le monde, cette journée qui pour tant d'êtres pleins de vie sera la dernière. Dès 2 ou 3 heures du matin, les troupes de Frédéric-Charles et d'Herwarth, encore engourdies de sommeil, sans prendre aucune nourriture, ayant quelques-unes à parcourir jusqu'à 21 kilomètres, se dirigeaient à travers les champs détrempés, sur la rive droite de la Bistritz. Le prince Frédéric-Charles les avait allégées en les débarrassant du casque et leur avait permis la casquette et le béret. Une seule division, celle de Fransecky, se trouvait établie au nord sur la rive gauche, à Cerekewitz. De 6 à 8 heures, tout le monde était en position, prenait un peu de café, et la canonnade commençait.

Le canon prussien réveilla les Autrichiens à 7 heures. L'ordre de Benedek qui déterminait les emplacemens à occuper arrivait à peine ou n'arriva pas du tout, de telle sorte que chaque chef s'arrangea à peu près à sa guise.

Au centre, derrière les batteries, l'archiduc Ernest (IIIe corps), à cheval sur la route de Königgrätz et les hauteurs de Lipa, et Gablentz (X^e corps), en arrière de la crête de Langenhof à Lipa. — A gauche, le prince de Saxe sur la hauteur, entre Problus et Nied-Prim. Le VIIIe corps, sur le plateau de Prim et de Problus, prêt à se porter, suivant les cas, à Popowitz ou à Hradek. — A droite, le IVe corps à Maslowed. Le IIe corps, à la droite du IVe, sur les hauteurs d'Horenowes, excellente position où, son infanterie bien abritée et son artillerie sur les crêtes, il dominait la route par laquelle arriverait le Prince royal. — Ce front formait une ligne demi-circulaire de 12 kilomètres. Toutes ces troupes avaient des détachemens en avant de leur front vers la Bistritz. Les VIe et Ier corps de la réserve, les divisions de cavalerie et la réserve générale d'artillerie s'établirent sur les derrières. — Ces dispositions rendaient le fond inabordable; les IVe et IIe corps fermaient l'ouverture entre Benatek et Racitz; les Saxons et le VIIIe corps dominaient le débouché de Nechanitz. Cependant, la position restait encore accessible par ces deux côtés, mais en renforçant opportunément les corps qui les défendaient par les fortes réserves dont il disposait, Benedek les eût rendus presqu aussi inexpugnables que le front.

Frédéric-Charles escarmouchait, et les Autrichiens passaient de l'emplacement de bivouac à l'emplacement de bataille, quand le Roi parut sur les hauteurs de Dub (8 heures). Malgré ses

soixante-dix ans et l'inclémence du temps, il était en calèche découverte.

A une heure du matin, le maréchal de la Cour était venu, une lanterne sourde à la main, annoncer à Keudell la bataille imminente. Keudell va frapper aussitôt à la porte de la chambre où dormait Bismarck. « Ah ! le voilà bien, maugrée celui-ci, le funeste excès de zèle de messieurs les généraux ! Ils veulent faire assister le Roi à un combat d'arrière-garde, et, pour cette raison, il faut que je sacrifie mon sommeil, dont j'ai si grand besoin. Mais à quoi bon gémir ? Si le Roi y va, il faut que j'en sois. Commandez les chevaux. » Et il partit en calèche rejoindre le Roi, Roon et Moltke.

A Dub, ils se mirent tous en selle. Bismarck s'approcha de Moltke et demanda : « Savez-vous quelle est la longueur de la serviette dont nous allons ici empoigner le bout? — Non, nous ne le savons pas au juste ; mais nous avons là au moins trois corps d'armée, peut-être toute l'armée autrichienne ! » La crainte du Roi et de Moltke était que ce ne fussent que trois corps couvrant la retraite du reste, et il n'était préoccupé que de ne pas les laisser échapper. Frédéric-Charles voulait attendre l'arrivée du Prince royal ; le Roi ordonna de passer immédiatement sur la rive gauche de la Bistritz, de refouler les Autrichiens, de les suivre et de les forcer au combat.

L'occupation de la rive gauche de la Bistritz, de Nechanitz à Benatek, n'offrit point de difficultés : les Autrichiens, sur l'ordre de Benedek, résistèrent peu et retirèrent leurs avant-lignes sur les hauteurs. Trois divisions de Frédéric-Charles restèrent maîtresses de la rive gauche, où celle de Fransecky était déjà établie. Les deux autres divisions, la cavalerie et l'artillerie furent laissées en réserve sur la rive droite. L'armée de l'Elbe s'empara de Nechanitz sans coup férir.

La situation devint moins facile au centre, quand les trois divisions passées sur la rive gauche de la Bistritz voulurent s'avancer vers Langenhof, et Fransecky s'emparer du bois de Swiep. Des hauteurs de Lipa, de Chlum et de Maslowed, une terrible artillerie les foudroya. Les trois divisions durent se mettre à l'abri derrière les bois et les maisons des villages. Chaque fois qu'elles essayaient d'en sortir, elles étaient écrasées et obligées de reculer précipitamment. Un moment, le Roi poussa son cheval vers quelques sections qui reculaient dans un

certain désordre avec des blessés : « Je ne suis pas habitué, leur dit-il, à voir mes bataillons revenir du feu en cet état d'affaissement. » Ils se reformèrent aussitôt, mais ne purent pas avancer.

Néanmoins, personne ne songea à la retraite : au contraire, Moltke se raffermit en appelant sur la rive gauche les deux divisions laissées en réserve sur la rive droite et fit mettre l'artillerie disponible en position sur le Rokos-Berg. Les nouveaux arrivés tentèrent de s'avancer au delà des abris. Ils n'y réussirent pas plus que leurs devanciers, et furent rejetés. Leur artillerie les secondait assez mal, se portant sans ordre sur les positions, s'y plaçant pêle-mêle, agissant sans entente, allant chercher au delà du pont ses caissons de réserve laissés en arrière (1).

La division Fransecky, maîtresse du bois de Swiep, n'eût pu en sortir, ni même s'y tenir, si Festetics s'était contenté de la couvrir du feu des batteries de Maslowed. Ne sachant guère pourquoi il était là plutôt qu'ailleurs, le commandant du IVe corps se laissa emporter à la tentation de chasser Fransecky de son bois afin de tourner par là le flanc droit de l'armée de Frédéric-Charles. Il quitta sa position face au nord, se tourna face à l'ouest, et assaillit le bois de Swiep. La résistance qu'il rencontra le surprit. Les Prussiens, abrités derière les arbres, par petits groupes de tirailleurs, décimaient à coup sûr ses troupes qui s'avançaient à découvert. Il s'acharna, et, successivement, mit en action toutes ses brigades. La jambe fracassée par un obus, il laissa la direction du combat à Molinari, qui le poursuivit avec une égale ardeur. Fransecky perdait du terrain ; ses rangs s'éclaircissaient : il ne se cramponnait plus qu'à un recoin appelé le Bastion. Pour en finir, coûte que coûte, Molinari appelle le IIe corps à la rescousse. Thun accourt, opérant une conversion sur sa gauche, et se mettant aussi face à l'ouest, de telle sorte que la position capitale de Horenowes ne se trouve plus à son centre, mais sur son flanc, et que la trouée entre Benatek et Racitz demeure grande ouverte, gardée seulement par neuf bataillons.

Sous cette avalanche, Fransecky fléchit. Il demande des renforts. Frédéric-Charles, auquel cet engagement avait paru prématuré, ne dégarnit pas son front et ne lui envoie que deux ba-

(1) Brugère. *L'Artillerie pendant la guerre de 1866.*

taillons de la division Horn. Avec ses quatorze bataillons et ses vingt-quatre pièces, Fransecky oppose à des forces sept à huit fois plus nombreuses une de ces résistances héroïques, dont il est peu d'exemples dans l'histoire des guerres. De taille haute, mince, d'une physionomie intelligente et distinguée, il reste impassible, debout, au milieu des cadavres amoncelés à ses pieds : le bois est traversé par des projectiles qui abattent branches et arbres sur les hommes toujours moins nombreux. « Enfans, crie-t-il, nous devons tenir ou mourir jusqu'à ce que le Prince royal arrive ! — Nous tiendrons ou nous mourrons, » répondent les soldats. Mais le fusil à aiguille est vaincu par le nombre, et le Prince royal n'est pas en vue. La victoire des Autrichiens n'est plus qu'une question de moment ; les derniers défenseurs du bois, s'ils ne s'enfuient pas, vont être écrasés.

A droite, vers Nechanitz, le combat prenait une tournure plus favorable aux Prussiens. Leurs pontonniers n'ayant pas établi de ponts de bateaux, les trois divisions de l'armée de l'Elbe ne pouvaient déboucher sur la rive gauche de la Bistritz. Herwarth fit réparer avec des poutres empruntées aux maisons des villages le pont détruit. Une portion des trois avant-gardes franchit à gué la rivière profonde d'un mètre et demi. Lubno et Hradek tombent entre leurs mains, et la division Caussein se déploie en arrière, sur la rive gauche ; mais les deux autres divisions n'avançaient guère, et ne se trouvaient pas en état encore d'agir efficacement contre l'aile gauche autrichienne (11 heures).

VIII

Sur les hauteurs de Dub, on ignorait ces progrès et l'on ne voyait que la situation désespérée de Fransecky, celle critique des cinq divisions canonnées le long de la Bistritz ou blotties derrière les arbres du bois de Sadowa. Toutefois, le Roi restait imperturbable d'aspect ; aucune préoccupation ne paraissait altérer le coupant visage de parque de Moltke ; Bismarck, enveloppé d'un manteau gris, le casque d'acier en tête, sur un alezan gigantesque, braquait ses yeux étincelans dans une lorgnette dirigée vers le point de l'horizon par où devait arriver le Prince royal. Autour d'eux, les mines s'allongeaient, anxieuses ; on échangeait à voix basse des appréhensions et l'on se demandait si l'armée qui apporterait la victoire arriverait enfin (midi). Mais Benedek

était là pour tirer d'embarras l'armée prussienne et, comme à Gitschin, il s'en acquitta de son mieux.

Il avait établi son état-major sur la hauteur de Lipa. Il sut, à neuf heures, que les IIe et IVe corps, sortant de leur attente défensive, face au nord, avaient été vers l'ouest engager une action offensive dans le bois de Swiep, et laissaient ouvert, par conséquent, le passage qu'ils devaient fermer et par lequel allait venir le Prince royal, dont on lui annonçait l'approche. Il éprouva, à la nouvelle de cette désobéissance, un vif et légitime mécontentement.

Il dépêche par un officier d'état-major l'ordre verbal de ramener immédiatement le IVe corps dans la position de Nedelist-Chlum. Molinari, engagé à fond et qui se croit au point de saisir la victoire, ne se retire pas de son combat. Benedek réitère son ordre; Molinari se rend auprès de lui et représente que ce mouvement ne pourra s'exécuter sans exposer à de grands désavantages et même à une défaite, car l'ennemi s'établira immédiatement sur les hauteurs à l'ouest de Maslowed, d'où l'on domine Nedelist et qui flanquent Lipa et Chlum. Le combat tournait à son avantage et sa conviction était que son mouvement offensif mené à bout aurait pour résultat de repousser l'aile gauche de l'ennemi et de le tourner. Benedek répondit que la manœuvre n'était pas exécutable, parce qu'une forte colonne prussienne descendait le long de l'Elbe et se dirigeait contre son flanc droit. — « Mais, avec une partie de vos deux corps de réserve et de vos trois divisions de cavalerie, observa Molinari, il serait facile d'arrêter cette colonne. » Benedek ne tint nul compte de l'intelligente objection et s'obstina. Il fallut obéir.

Ce refus était aussi déraisonnable que l'avait été la désobéissance des IVe et VIe corps. Festetics et Thun avaient eu grand tort d'abandonner les postes qui leur étaient assignés, et ils ne l'eussent sans doute pas osé, s'ils avaient été initiés au dessein du généralissime. Mais le fait était accompli. C'était un de ces cas dans lesquels le véritable homme de guerre, éclairé par une lueur subite, renonce à un plan médité et en improvise tout d'un coup un nouveau par lequel il maîtrisera les circonstances nouvelles. Benedek ne sait qu'arracher une victoire aux dents de ses soldats. Il semble ne pas comprendre, lui qui a cependant une longue expérience de la guerre, que ramener en arrière une troupe, au moment où elle va atteindre un but qui lui a coûté tant de sang,

c'est la démoraliser plus que si on la faisait battre. Nous avons déjà vu à Gitschin combien c'est une opération longue, difficile, ingrate et désorganisante. Frédéric-Charles n'avait pas ordonné à Fransecky de s'engager dans le bois de Swiep : il fut, à coup sûr, contrarié de cette initiative, qu'il ne pouvait soutenir ; néanmoins, il ne rappela pas la 7e division et la laissa poursuivre sa bataille. Benedek eût dû agir de même. D'ailleurs, la trouée laissée béante, et qu'il fallait à tout prix fermer, ne pouvait plus l'être efficacement par les deux corps engagés. Avant de se retrouver en position, ils devaient exécuter une marche de flanc, menacés tout le long d'une irruption de l'ennemi. Fussent-ils rentrés dans leurs emplacemens du matin, ils y seraient arrivés en un tel effarement qu'autant valait qu'ils n'y fussent pas, tant ils seraient peu en état de fournir une résistance sérieuse.

C'est par ses réserves, comme venait de le lui conseiller Molinari, que Benedek devait suppléer les deux corps laissés libres de poursuivre leur combat. L'heure d'engager les réserves, toujours si difficile à déterminer, sonnait à étourdir les oreilles : il fallait l'entendre. Les réserves ne sont pas seulement destinées à achever une bataille gagnée ou à couvrir une bataille perdue : elles servent à parer aux accidens de la bataille elle-même et à réparer les mauvaises dispositions prises. Un corps, celui de Gablentz (Xe), suffisait à défendre le front déjà couvert par les formidables batteries et par là inabordable. Il n'y avait donc qu'à pousser vers Horenowes, dès 10 heures du matin, le corps de l'archiduc Ernest (IIIe), le moins éprouvé et en même temps le plus rapproché ; le faire suivre par le corps de Ramming (VIe), tandis que la belle cavalerie qu'on avait sous la main battrait l'estrade en avant, afin de ralentir les progrès du Prince royal. Les deux corps auraient eu ainsi le temps d'atteindre Horenowes (1) ou les hauteurs de Maslowed ou de Nedelist, et le Prince royal eût trouvé à qui parler. Si du même coup Benedek eût rapproché des Saxons l'autre portion de sa réserve, le corps Gondrecourt (Ier), et son artillerie, en se barricadant sur sa gauche autant qu'il l'était déjà sur son front et allait l'être sur sa droite,

(1) État-major prussien : « Le Prince royal devait croire que l'ennemi avait placé les troupes chargées de couvrir son flanc en arrière de la hauteur ; s'il ne l'avait déjà fait, il avait encore le temps d'envoyer ses réserves de ce côté, pendant que les Prussiens traverseraient cet espace d'environ 4 kilomètres sur un terrain qui va en s'abaissant et où les bataillons ne pouvaient se dissimuler. »

il eût été impossible de le forcer. Je ne sais ce qui serait arrivé le lendemain, mais le 3 juillet n'eût pas été certainement une victoire prussienne.

Benedek eut un instant la vision de ce qu'exigeaient les circonstances. Sur les observations que lui fit dans ce sens son chef d'état-major, il l'autorisa à envoyer le corps de Ramming (VIe), aussitôt que possible, derrière la position de Chlum-Nedelist. Ramming mettait déjà ses troupes en mouvement, lorsque Benedek lui-même, à l'insu de son chef d'état-major, lui prescrivit de ne pas remuer. Il se contenta d'envoyer une division de cavalerie légère à Sendrasitz, qui couvrit la retraite des IVe et IIe corps. Il recommence tactiquement son erreur stratégique. Hypnotisé toujours par l'armée de Frédéric-Charles, il ne voit qu'elle, il ne se prémunit que contre elle, et il tient à peine compte du Prince royal. Cette avalanche qui va fondre sur lui et l'engloutir sur les collines de l'Elbe, comme elle l'avait fait aux défilés de Silésie, n'est à ses yeux qu'une colonne facile à tenir en respect.

Cette journée n'a pas été perdue parce que Festetics et Thun se sont laissé attirer dans le bois de Swiep : elle l'a été parce que, cette erreur commise, Benedek ne l'a ni réparée, ni tournée à son avantage par un emploi judicieux et rapide de ses réserves. Par là, il a rendu un double service aux Prussiens : il a sauvé ce qui restait de Fransecky et il a laissé grande ouverte la porte par laquelle le Prince royal va le prendre à revers.

Il ne s'en doute pas. Se croyant suffisamment en sûreté par le rappel de ses deux corps, il retourne à son observatoire de Lipa. Avait-il conservé ses réserves sous la main au lieu de les envoyer à ses ailes parce qu'il méditait de les lancer avant l'arrivée du Prince royal sur le front de Frédéric-Charles ébranlé par son artillerie ? On l'a dit. Moltke croit que, dans l'intérêt prussien, il est regrettable qu'il ne l'ait pas tenté. Si Benedek avait risqué une pareille attaque avec toutes ses forces, il aurait été reçu sur son front par l'armée du prince Frédéric-Charles, impatiente de sortir de l'état de crise où elle se trouvait. Plus les Autrichiens se seraient avancés au centre et plus efficace aurait été l'attaque du Prince royal sur leurs derrières, et, placés entre deux feux, ils eussent été anéantis dans la vallée.

IX

La marche de toutes les fractions de l'armée du Prince royal avait été fort rapide. Bonin venait le dernier. La Garde et le 6e corps (Mutius), chacun de leur côté, tiennent la tête. Les détestables routes ne les ralentissent pas; à mesure que le bruit du canon leur parvient, leur pas s'accélère. Le chef de l'artillerie de la Garde, le prince de Hohenlohe, ne se résigne pas à piétiner en queue, selon la règle du temps : inaugurant une disposition destinée à devenir la règle future, il s'avance à travers les champs et les blés très hauts, et vient se placer en tête de la colonne.

A 11 heures et quart, le Prince royal atteint la hauteur de Choteborek. Il ne dispose que de trois divisions, 1re de la Garde, 11e et 12e. Il ne distingue point, par ce jour sombre, le champ de bataille dans toute son étendue; il aperçoit seulement sur la hauteur de Horenowes une batterie et deux grands peupliers : c'est le but qu'il assigne à ses troupes. On se remet en marche avec plus d'ardeur. Les drapeaux sont déployés et les ministres de chaque religion portent leurs exhortations d'un bataillon à l'autre. Oh! les braves soldats! ils sentent qu'on les attend. Il faut qu'ils arrivent, ils arriveront.

Toutefois, mal liés, peu nombreux, essoufflés par un violent effort, qu'auraient-ils pu contre deux corps d'armée et trois cents bouches à feu? Mais ils ne trouvent personne devant eux. La batterie de Horenowes ne les gêne pas longtemps; dès que le village est pris, ne se sentant plus soutenue, elle disparaît et se retire par Maslowed sur les hauteurs de Nedelist. La Garde précipite son mouvement offensif, gravit le plateau, occupe le village de Maslowed; les divisions du 6e corps, enlèvent Racitz peu occupé, puis, après une faible résistance, le moulin et le village de Trautina, franchissent le ruisseau et se préparent à attaquer Lochenitz (2 heures).

Enhardi par le succès de ses premières audaces, le général Hiller, de la Garde, en tente une plus hasardeuse : il s'avance sur la clef de la position, Chlum. L'humidité de l'air, qui empêche la fumée de s'élever et en fait une sorte de brouillard, les accidens de terrain, le dérobent au regard des batteries échelonnées entre Chlum et Nedelist. A Chlum, il rencontre quelqu'un : mais qui? Les IVe et IIe corps, qui ont piteusement regagné

leurs positions, le IVe, en se portant directement sur Chlum, le IIe, en s'abritant sous la crête de Maslowed à Nedelist. Quoiqu'une brigade du IIIe corps, la brigade Appiano, les appuie, on peut dire que c'est encore personne. En effet, dès qu'ils voient les Prussiens surgir au milieu d'eux comme des diables sortis de terre, ils lâchent pied; Hiller prend ce qu'il veut, le village, la hauteur, 55 canons, et il poursuit jusqu'à Rosberitz. Les deux corps qui devaient lui barrer le chemin, canonnés, fusillés, s'évadent du champ de bataille; Nedelist et Lochenitz sont occupés, et la retraite sur Josefstadt est définitivement coupée (3 heures).

Benedek, toujours en arrêt devant le prince Frédéric-Charles, convaincu qu'il n'avait rien à redouter sur son flanc droit du Prince royal, dès que le IIe et le IVe corps auraient repris leurs postes, envoie un de ses officiers s'enquérir s'ils sont arrivés. L'officier s'en revient et lui dit que Chlum est au pouvoir des Prussiens: « Ne plaisantez donc pas si bêtement! » fait Benedek d'un ton sévère. Et il galope vers Chlum. Les balles qui abattent un de ses aides de camp à ses côtés et sifflent autour de sa tête lui prouvent que son officier n'a pas « plaisanté bêtement. »

Son aile gauche n'était pas en meilleure situation : elle aussi venait d'être tournée. L'armée de l'Elbe avait refoulé les Saxons et le VIIIe corps sur Problus et Ober-Prim, les en avait chassés et rejetés dans le Brizer-Wald. Peut-on douter que ce fût eux qui eussent été rejetés sur Nechanitz, si une forte artillerie, appuyée par les Ier et VIIIe corps, eût été placée à Hradek?

Le front, protégé par les batteries et les corps de Gablentz et de l'archiduc Ernest, demeurait seul intact. Il ne tarda pas à être entamé : l'intrépide Hiller, soutenu par les forces croissantes de la Garde, s'empara du bois de Lipa (3 heures et demie).

Benedek, aux abois à droite, à gauche, au centre, croit enfin venu le moment de mettre en jeu sa réserve. Il la lance à la fois sur Rosberitz et sur Chlum à droite, sur Problus à gauche; il tente de reprendre ce que, quelques heures avant, il eût pu ne pas perdre. Ramming réussit d'abord, réoccupe Rosberitz et la partie supérieure de Chlum; le général Hiller tombe frappé mortellement par un éclat d'obus. La brigade Piret, du Ier corps, rentre à Problus. Succès momentané. Jusqu'ici, Benedek n'a eu à lutter que contre Herwarth et le Prince royal. Voici le prince Frédéric-Charles qui entre en scène.

X

Bismarck, le premier, aperçut dans le lointain les lignes noires qui se dirigeaient sur Chlum; d'autres observèrent, du côté du bois de Swiep, un ralentissement dans les feux de l'artillerie ennemie et des mouvemens indiquant une retraite précipitée; d'autres encore remarquèrent que les éclairs des canons de Chlum brillaient maintenant dans la direction du nord, et non plus vers l'ouest : il n'y avait plus à en douter, le Prince royal approchait. Moltke, rassuré de ce côté, presse l'armée de l'Elbe, afin que les deux ailes de l'ennemi soient enveloppées à la fois. A 3 heures, un officier aperçut les masses appartenant à la 2e armée sur les hauteurs de Chlum et les derrières de l'armée autrichienne. « Un indicible soulagement fit tressaillir de bonheur tous ceux qui consultaient l'horizon avec anxiété. « Dieu soit loué! » dit plus d'un tout bas (1). »

Enfin voici venu le moment, si impatiemment attendu depuis le matin par l'armée de Frédéric-Charles, de sortir de sa défensive frémissante. Le Roi lui ordonne de s'ébranler tout entière. Lui-même, sur un magnifique cheval noir, se dirige vers Lipa, suivi de deux escadrons. Trois bataillons essaient de gravir les pentes de Lipa et Langenhof; les batteries qui, depuis tant d'heures, les foudroient redoublent le feu et rendent leur ascension très lente et très pénible, jusqu'au moment que l'infatigable Garde enlève Langenhof et force l'archiduc Ernest (IIIe corps) à disparaître aussi du champ de bataille. D'autre part, les fractions avancées de l'armée de l'Elbe mettent en fuite la brigade Piret, chassent du Brizer-Wald les Saxons, et les obligent à battre en retraite. Sur quoi Gablentz, ne se sentant plus flanqué d'aucun côté, se trouve trop en l'air et recule sur Rosnitz. Ces retraites presque simultanées sont à la fois cachées et facilitées par trois furieuses rencontres de cavalerie, dont deux favorables aux Autrichiens.

L'armée de Frédéric-Charles, en train d'escalader péniblement les pentes, s'aperçoit tout à coup de la disparition des deux corps autrichiens par le silence des batteries et la facilité qu'elle a de gravir. Parvenue sur la hauteur, elle ne perd pas de

(1) Keudell.

temps, va vers Chlum et Rosberitz, où elle entend le canon, et aide la Garde à les reprendre définitivement.

Benedek tente alors un effort suprême. Le général Gondrecourt déploie face au nord ses cinq brigades, 20 000 hommes à peu près, les jette sur les positions deux fois perdues. Ce bloc humain est criblé par les balles des tirailleurs embusqués, par les obus des batteries postées tout autour sur les éminences environnantes. En vingt minutes, une partie énorme de cet effectif gît à terre et le reste fuit éperdument. Ce fut l'épisode le plus sanglant de la journée. Envoyer au carnage des réserves, sans aucun espoir de succès, c'est de la cruauté, non de l'héroïsme. Ces holocaustes inutiles révoltent.

La bataille était irrévocablement perdue et les Prussiens l'avaient gagnée, malgré l'infériorité de leur nombre (1). Restait à savoir si ce serait une déroute ou une capitulation : l'armée tournée serait-elle entourée? La prendrait-on tout entière ou une portion échapperait-elle? Les débris infortunés de cette armée n'offraient plus aucune consistance. Ils se pressaient pêle-mêle, dans le plus navrant désarroi, sur le petit nombre de chaussées étroites qui permettaient de franchir l'inondation étendue autour de Königgrätz, dans le rayon d'une lieue; leur destruction paraissait imminente. L'artillerie se dévoua à leur salut : aussi sublime d'abnégation et d'héroïsme que Fransecky dans le bois de Swiep, elle s'établit au travers de la route de Königgrätz, entre Stœsser et Plotist; elle se laisse immoler sur ses pièces jusqu'à ce que le flot de la retraite soit écoulé, couronnant ainsi par un acte de vertu militaire la vaillance inébranlable, qu'elle avait montrée partout pendant toute la durée de l'action.

Le Roi, parvenu à Lipa, est surpris de ne pas tomber dans la mêlée. On eût dit l'armée ennemie évaporée; à peine quelques fractions isolées s'apercevaient au loin. Il ne rencontrait que ses propres troupes victorieuses, auxquelles il adressait un salut affectueux : « Bonsoir, grenadiers, » etc. Tout à coup, au milieu d'un champ de trèfle en fleurs, cinq obus tombent entre les chevaux de l'escorte et mettent par terre dix hommes couverts de sang. Bismarck prie Roon et Alvensleben de prévenir Sa Majesté de s'écarter. Ils s'y refusent : « Le Roi peut aller où bon lui semble, » disent-ils. Comme soldats, ils ne se croient pas le droit de parler

(1) Près de 10 000 Prussiens n'avaient pris aucune part à la bataille.

de danger à leur général. Bismarck galope vers Guillaume et lui dit : « Si Votre Majesté était frappée ici, toute la joie du triomphe serait perdue. Je vous prie instamment de sortir de ce champ. » Le Roi l'accueillit d'abord par des paroles aigres, mais il reconnut vite que son ministre avait raison et prit un chemin creux qui conduisait derrière une chaîne de collines. Non loin de là, il rencontra le Prince royal. Le père et le fils, rapprochant leurs chevaux, s'embrassèrent en pleurant : larmes de joie sur leur triomphe, non de commisération sur les malheureux, gisant à leurs pieds, qui venaient de le leur assurer.

Les deux armées d'ailes se rejoignirent comme leurs chefs sur le front de la première armée, dont le gros était arrivé aussi sur les hauteurs. L'épouvante poussait à pas précipités les Autrichiens vers Königgrätz, loin du champ de bataille perdu; l'exaltation fébrile d'un long effort gigantesque disloquait les Prussiens sur le champ de bataille conquis. Les compagnies, les régimens, les armées sont confondus hors de leurs cadres dans un complet désordre et, quoique d'une nature autre, la désorganisation n'était guère moindre parmi les victorieux que parmi les vaincus; les uns et les autres également à bout de souffle, las de tuer ou de se faire tuer. Force était de s'arrêter. A six heures et demie, Moltke lança l'ordre suivant : « Demain, repos pour tout le monde. Les troupes n'exécuteront que les mouvemens nécessaires pour s'établir plus commodément ou pour rejoindre les corps auxquels elles appartiennent. Les avant-postes seront fournis du côté de Josefstadt par la deuxième armée; du côté de Königgrätz par la première armée. Le général d'infanterie Herwarth fera poursuivre aussi loin que possible les forces ennemies qui battent en retraite du côté de Pardubitz. »

XI

L'aide de camp baron de Steincker dit à Bismarck : « Excellence, vous voilà passé grand homme! Si le Prince royal fût arrivé trop tard, vous étiez le plus grand des coquins. »

Lui, le cœur dilaté d'une de ces joies qu'on n'exprime pas, parce qu'elles sont au-dessus de toute parole, ne pouvait se rassasier de contempler sa victoire, de la savourer, de la mesurer, de la palper en quelque sorte. Si l'armée eût été défaite, il se serait joint à une charge de cavalerie et aurait cherché la mort;

victorieux, il s'unit aux escadrons qui pourchassent les vaincus. Le cri des mourans, le gémissement effroyable de désespérance qui plane le soir sur un champ de bataille, il ne les entend pas. Il n'est occupé qu'à regarder devant lui si ces hommes qui fuient là-bas, au loin, sont des Autrichiens, et, pour les rejoindre, il presse le galop de son cheval exténué qui depuis le matin n'a mangé que quelques feuilles d'arbre. Tout à coup, à l'aspect d'un beau jeune homme répandant son sang par une large blessure, il se trouble : « Quand je pense, se dit-il, qu'un jour mon Herbert pourrait se traîner par terre dans un pareil état ! » Émotion de fauve aussitôt dissipée. Et il recommence à galoper furieusement. Le petit résultat qu'obtient une cavalerie éparpillée le navre : « Ah ! s'écrie-t-il, si j'avais été à la tête d'une division, la poursuite aurait donné davantage ! »

Il rentre au quartier général de Horitz, la nuit très avancée ; les lumières sont éteintes, les portes closes ; il frappe et on ne lui ouvre pas, et l'homme qui va être exalté dans toutes les langues, enveloppé dans son manteau, la tête appuyée sur le coussin d'une voiture, s'endort, accablé de fatigue et d'émotions, du plus doux de ses sommeils, sur le pavé de la grande place.

Le lendemain, le roi Guillaume visita le champ de bataille et assista aux obsèques solennelles du général Hiller. Aux prières des funérailles, aux sons du fifre et du tambour, aux hurrahs frénétiques des soldats, se mêlent les acclamations joyeuses des corbeaux reconnaissans du riche festin qu'on leur a préparé. En effet, il y avait eu, du côté prussien, 9 153 hommes tués ou blessés, — et, chose digne de méditation, la défensive soutenue par la première armée lui avait coûté près de deux fois autant que l'offensive des armées d'ailes. — Les Autrichiens avaient perdu environ 43 000 hommes en tués, blessés ou prisonniers, 187 canons. Le Dieu des armées devait être satisfait.

XII

Les enseignemens qui résultent de cette campagne sont nombreux : je ne noterai que les plus essentiels.

Nulle part l'artillerie prussienne ne put tenir contre l'artillerie autrichienne. Celle de la première armée, dans la partie anxieuse de la bataille, avant l'arrivée du Prince royal, ne réussit même pas à se déployer ; celle de l'armée de l'Elbe se borna à

échanger des coups de canon à 3 500-4 000 mètres. Ni les réserves de corps d'armée, placées à la gauche dans l'ordre de marche, ni la réserve générale, reléguée à la queue de toutes les réserves, n'arrivèrent presque jamais à temps sur le champ de bataille.

Nonobstant cette supériorité de tactique, — car les pièces prussiennes étaient supérieures comme matériel à celles des Autrichiens, — l'artillerie autrichienne ne produisit pas les effets décisifs qu'on s'en était promis : elle ne fut efficace que contre la cavalerie ; après la défaite, elle sauva l'armée par sa ténacité héroïque ; elle ne put assurer la victoire. Son feu écrasant ne parvint pas à arrêter le fantassin prussien. Il subissait des pertes cruelles aux grandes distances ; mais il avançait toujours jusqu'à ce qu'il fût parvenu à bonne portée de tir. Là, il s'embusquait, se couvrant des moindres accidens de terrain, et de loin il abattait servans et attelages jusqu'à ce que les batteries autrichiennes, relativement peu appuyées à cause de leur nombre, fussent privées de leurs soutiens et de la plupart de leurs chevaux : alors il s'élançait et les enlevait. A Sadowa, il prit 108 canons. Dans ce temps-là, on considérait comme prouvé que, si une artillerie supérieure augmente toujours beaucoup la force de l'infanterie qu'elle soutient, sa puissance ne va pas jusqu'à prévaloir contre une infanterie supérieure par l'armement et mieux conduite : elle met un prix plus cher à la victoire, elle ne l'empêche pas. L'action de l'obus est très grande sur le moral ; ses blessures sont affreuses, et elles émeuvent profondément. L'action du fusil, étant moins apparente, ne démoralise pas autant ; mais, en réalité, son effet est infiniment plus meurtrier : sur neuf hommes tués, six sont frappés par la balle. L'infanterie décide donc toujours du sort des batailles. On peut dire comme l'ancien : *In pedite robur*, ou comme le moderne : *Le fanterie sono il nervo dell' esercito.* L'artilleur autrichien a été au-dessus de tout éloge ; mais c'est le fantassin prussien qui a gagné la journée.

Ce qui fut surtout mis en lumière, c'est la nature et les effets de l'ordre dispersé. Les Prussiens sont beaucoup plus appliqués que nous à cacher leurs faiblesses. Néanmoins quelques-uns ont parlé ; d'autres se sont trahis ; des témoins étrangers ont raconté ce qu'ils avaient vu ; l'on a su comment leur infanterie s'est conduite dans les combats. Quelques fractions isolées, dans des circonstances particulières, tels que le 47e régiment d'infanterie

s'avançant en ligne à Skalitz sous un feu terrible d'artillerie, ont montré une régularité tactique qu'on a d'autant plus soigneusement relevée dans les récits officieux ou officiels qu'elle était exceptionnelle. Le corps d'élite de la Garde, au lendemain de Trautenau et dans la journée de Sadowa, a fait des prodiges, prouvant de quel poids décisif un corps d'élite pèse dans une bataille. Partout l'infanterie a été admirable de valeur et d'initiative, mais elle ne s'est pas montrée autre dans ses mouvemens que les Français de la Révolution, de l'Empire et de l'armée d'Italie de 1859, tant critiqués par les pédans prussiens.

Les combinaisons symétriques, si belles sur le papier et sur les champs de manœuvres, relativement à l'emploi successif des tirailleurs, des soutiens, des réserves et au rôle méthodique de la première et de la seconde ligne, s'évanouirent aussi. Presque nulle part les formations enseignées dans les livres et établies sur le terrain à l'origine de l'action ne furent conservées. Au lieu d'un combat régulier, on assista à une mêlée confuse. L'arrangement pondéré des théoriciens se réduisait à n'être plus qu'une ligne longue, mince, irrégulière, sur une profondeur très faible, coupée de-ci et de-là par des groupes entassés, avançant ou reculant à distance, avant même de s'être heurtés à la ligne ennemie. Le long de cette ligne, une série de petits combats individuels, indépendans, à la façon des anciens. Plus de lien ni de subordination entre les troupes, pas même de colonnes de compagnie. Et, au dernier moment, la victoire emportée non par un assaut solennel et en masse, aux commandemens de : « Croisez la baïonnette ! marche ! marche ! » répondant à l'ancien : *Feri*, Frappe ! des Romains ; mais par une série d'assauts partiels, non coordonnés, livrés par des bandes plus ou moins renforcées de tirailleurs s'avançant de tous les côtés au pas gymnastique et poussant des hurrahs ! L'ennemi, selon la juste comparaison d'un écrivain allemand, n'était pas « détruit comme par la force meurtrière d'un boulet, mais comme par les milliers d'éclats qu'un obus jette de tous les côtés (1). »

A sa première épreuve, le combat dispersé se montra le combat désordonné. Il en sera toujours ainsi, quelles que soient la valeur, l'instruction, la discipline des troupes d'une armée ; qu'elle se compose d'hommes du Nord flegmatiques et pesans,

(1) *Essais sur la tactique*, par un officier prussien, traduit par Furcy-Reynaud.

ou de Gallo-Latins alertes. On le verra mieux encore lorsque des flots de réservistes viendront se noyer dans des essaims de jeunes soldats. Napoléon a dit : « L'ordre est la première règle de la guerre (1). » Désormais il faudra dire que c'est le désordre. L'éducation militaire consistera à s'avancer en désordre vers un but désigné, jusqu'à ce que surgisse un grand capitaine reconstituant des corps d'élite et une armée de métier, qui nous tire de la barbare erreur de la nation armée et en démontre la fragilité en infligeant une mémorable déroute à ces bandes à la Xerxès auxquelles vont, de plus en plus, se réduire les armées démocratiques.

XIII

Plus que toute autre chose éclata dans cette campagne l'incontestable supériorité de l'offensive tactique, dont Frédéric avait fait la règle supérieure de son armée. Les Autrichiens ne succombèrent pas pour avoir employé l'offensive, mais pour l'avoir employée avec une tactique de combat déplorable, qui rendit plus funeste encore l'infériorité de leur armement : l'attaque à la baïonnette, par le choc et non par le feu. Sans nul doute, il y a une grande efficacité dans l'attaque à la baïonnette. Sa force irrésistible consiste en ceci, que l'adversaire est bien obligé de croire qu'une troupe, assez énergique pour traverser une grêle meurtrière de projectiles, le sera assez encore pour l'aborder et l'exterminer à l'arme blanche, s'il attend sa venue. Toutefois, il faut que la grêle des projectiles ne soit pas telle qu'elle arrête l'assaillant à mi-route et le fauche au milieu de sa manœuvre.

Les Autrichiens ont durement payé l'oubli de cette vérité de sens commun. Après quelques coups de fusil échangés avec l'ennemi, la brigade s'élançait tout entière, à la baïonnette, avec une admirable, mais funeste bravoure. Les Prussiens, accroupis ou cachés derrière des obstacles naturels, les laissaient arriver jusqu'à bonne distance, les accueillaient d'abord par des feux de salve, puis par un feu rapide, tirant dans le tas, sûrs de ne jamais manquer, et les assaillans, accablés de projectiles, tourbillonnaient sur eux-mêmes et s'enfuyaient dans le plus grand

(1) *Notes sur l'histoire de la guerre*, 4e note.

désordre, laissant le sol jonché de leurs morts et de leurs blessés ; les Prussiens les poursuivaient alors, et la retraite devenait une déroute.

Les Prussiens ne l'emportèrent que parce qu'ils avaient mis au service de leur offensive tout ce qui peut l'élever au dernier degré de puissance : la supériorité du fusil, l'excellence de l'instruction technique, l'audace et la spontanéité des résolutions, la confiance que ressent le soldat infatigablement poussé en avant par des chefs en qui il a confiance. Dans la première partie de la bataille de Sadowa, au corps du prince Frédéric-Charles, et partout où les circonstances les mirent en nombre inférieur, ils restèrent parfois sur la défensive, mais cette défensive ne fut jamais passive, ce qui les eût à coup sûr conduits à leur perte ; active, elle conclut à l'offensive furieuse dès que les deux ailes furent entrées en action. C'est l'offensive tactique venant couronner une offensive stratégique qui a triomphé à Sadowa.

Les anciens montraient au-dessus des armées les divinités aux prises entre elles sur les nuées. Ce ne sont pas, en effet, des corps seuls qui, sur un champ de bataille, se cherchent, se mesurent, s'abordent et se culbutent : ce sont des intelligences et des volontés, ces puissances supérieures symbolisées chez les anciens par les Dieux. Aussi n'est-il pas un chef militaire qui n'ait reconnu dans la force morale la souveraine des combats. Le maréchal Bugeaud raconte qu'à Conflans, en 1815, étant colonel, avec une cinquantaine de soldats sans cartouches, il est assailli par deux ou trois cents tirailleurs ennemis. « Chargez-les, dit-il. — Mais nous n'avons pas de cartouches, répondent les soldats. — C'est égal, riposte-t-il, chargez toujours. » Ils se précipitent sur les tirailleurs et les dispersent. « O puissance morale ! s'écrie le maréchal comme conclusion de ce récit, tu es la reine des armées ! »

Napoléon estimait qu'à la guerre les trois quarts sont des affaires morales ; la balance des forces réelles n'est que pour un autre quart (1). La crainte d'être battu, c'est déjà la défaite. La victoire est donnée par le nombre des hommes qu'on effraie plus que par celui des hommes qu'on tue (2). « Qu'est-ce qui fait perdre une bataille ? Ce n'est pas la grandeur des pertes pen-

(1) *Observations sur les affaires d'Espagne*, 7e observation. — Voyez aussi Gouvion Saint-Cyr, *Campagne de Catalogne*, 1812. La Marmora, *Quattro discorsi* (1871).

(2) Marmont, *Institutions militaires*, 3e partie, chap. v ; 2e partie, chap. ii.

dant le combat; elles sont en général à peu près égales. Une bataille perdue n'est souvent qu'une bataille que l'on croit perdue, au lendemain de laquelle un général doué d'une plus grande force d'âme, au lieu de se retirer et de s'avouer vaincu, aurait tiré des salves de victoire et forcé l'histoire à le proclamer vainqueur (1). » Le vainqueur est celui qui, avant, ne doute pas qu'il le sera et, après, qu'il l'a été. C'est parce que l'offensive sous sa double forme est la plus saisissante manifestation de la volonté de vaincre et de la confiance qu'on vaincra, qu'elle donne l'ascendant moral et assure ces succès foudroyans qui, en un jour, décident de la destinée des empires et des nations. Or, l'impulsion intellectuelle et morale qui inspire la volonté et donne la confiance de vaincre était aussi énergique chez le peuple rude et libéral de Frédéric qu'elle était faible dans la nation molle et routinière de Marie-Thérèse.

Selon les Athéniens, mieux vaut une armée de cerfs conduite par un lion, qu'une armée de lions conduite par un cerf. Polybe a dit : « Ce n'est ni par la façon de s'armer ni par celle de se ranger qu'Annibal a vaincu : c'est par ses ruses et sa dextérité. Dès que les troupes romaines eurent à leur tête un général d'égale force, elles furent victorieuses. » Tant vaut le chef, tant vaut l'armée. Amassez les canons et les fusils; faites sur le papier les plus admirables plans de mobilisation; tout cela s'évanouira en fumée, si vos chefs sont insuffisans. La meilleure stratégie, la meilleure tactique, c'est le cerveau, lucide, ferme, résolu, bien équilibré, du général en chef. Croyez-vous que, si l'armée autrichienne eût été conduite par Moltke, la campagne de Bohême ne se fût pas déroulée autrement?

Donc, le dernier enseignement, le plus important, qui sort en lettres de feu de tous les incidens de cette mémorable journée, c'est la maxime de Napoléon : « A la guerre, les hommes ne sont rien; c'est un homme qui est tout. »

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Prince Frédéric-Charles, *Mémoire sur la manière de combattre les Français.*

ELIAS PORTOLU

TROISIEME PARTIE (1)

VI

L'automne venait, apportant à la *tanca* une douce mélancolie. Dans les jours brumeux, le paysage semblait plus vaste, avec de mystérieux prolongemens par delà les limites voilées de l'horizon; une solitude immense pesait sur les campagnes, et les arbres, les pierres, les buissons prenaient quelque chose de grave, comme s'ils eussent médité tristement. De grands corbeaux, lents et funèbres, sillonnaient le ciel pâle. L'herbe de l'arrière-saison renaissait sur les chaumes noircis par les pluies tombées en abondance.

Par un de ces jours voilés, encore tièdes, mais tristes, Elias se trouvait seul dans la cabane, assis sur le seuil de la porte. Il lisait, comme d'habitude, un de ses petits livres de piété. Le troupeau paissait au loin; deux ou trois agneaux d'automne, gracieux, blancs comme neige, bêlaient avec une lamentation de bébé malade. Elias lisait en attendant Zio Martinu, qu'il avait envoyé chercher pour lui demander un conseil.

« Cette fois, pensait-il, je veux suivre le conseil que le vieux me donnera. Il a l'expérience de la vie; et peut-être aurais-je mieux fait de l'écouter dès le commencement. » Il poussa un soupir; et puis, il ajouta : « Mais qu'importe? maintenant, tout est fini. »

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

La haute figure du vieillard apparut dans le fond embrumé de la sente. Il s'avançait, droit et raide, vers la cabane. Elias se leva d'un bond, replaça le livre et alla au-devant de Zio Martinu. Il savait bien que la *tanca* était déserte; mais il se rappelait toujours le proverbe sarde : « Chaque petit maquis peut cacher de petites oreilles, » et il voulait parler en sécurité. Aussi emmena-t-il le visiteur dans un lieu découvert où, sur un large espace, il n'y avait ni rochers ni buissons. Quelques pierres seulement gisaient çà et là parmi les chaumes, et deux de ces pierres servirent justement de sièges au jeune homme et au vieillard.

Ils commencèrent par s'entretenir de choses indifférentes : de ce que Zio Martinu avait fait depuis qu'on ne l'avait vu, des brebis, des agneaux, d'un taureau volé dans une *tanca* voisine. Mais, brusquement, le vieux regarda son interlocuteur au visage, changea d'accent et demanda :

— Pourquoi m'as-tu fait appeler, Elias? Qu'y a-t-il de nouveau?

Elias vibra de la tête aux pieds, rougit, promena autour de lui ses regards. Il ne vit personne; le bois, les rochers et les maquis se taisaient dans les lointains pâlis par la brume, sous la torpeur du ciel voilé.

— Je voudrais vous demander un conseil, Zio Martinu, commença Elias.

— Plus d'une fois, déjà, tu m'as demandé un conseil et tu ne l'as pas suivi.

— A présent, Zio Martinu, c'est autre chose. Et, d'ailleurs, j'aurais peut-être bien fait de vous écouter. Mais n'insistons pas : tout est fini, à cette heure... J'ai l'intention de me faire prêtre, Zio Martinu. Qu'est-ce que vous en dites?

Le vieux regarda au loin, pensif.

— Tu es encore amoureux?

— Plus que jamais! s'écria Elias.

Et ensuite, sa voix se fit peu à peu grêle, plaintive et comme trempée de larmes.

— Oui, par instans, il me semble que je deviens fou... Elle est si belle! Ah! vous ne sauriez croire combien elle est belle, maintenant! Je me propose toujours de ne pas retourner à la maison, de ne pas la voir, de ne pas la regarder; mais le démon me pousse, mon cher Zio Martinu... Et elle aussi, elle me re-

garde, et j'ai peur... Il faut trouver un remède; autrement, ce que vous avez prévu arrivera.

— Pourquoi ne te maries-tu point?

— Ah! ne me parlez pas de mariage! dit Elias, dont le visage prit une expression d'horreur. Je maltraiterais ma femme, cela est sûr; et le démon triompherait plus encore

— Ainsi, tu dis que Maria Maddalena te regarde?

— Oh! ne prononcez pas de noms, Zio Martinu!... Oui, elle me regarde.

— Mais ce n'est donc pas une femme honnête?

— Je la crois honnête; mais elle n'aime pas son mari, ne l'a jamais aimé; et, d'ailleurs, son mari ne la traite pas bien. Il s'est vite lassé d'elle; et puis, il s'enivre souvent, et alors il devient brutal. Ils ont des querelles fréquentes.

— Déjà?

— Eh! c'est une chose pour laquelle on commence vite. Je crains qu'il ne finisse par la battre. Il ne veut pas qu'elle sorte de la maison, qu'elle aille chez sa mère, qu'elle cause avec les voisines.

— Il est jaloux?

— Non, il n'est pas jaloux, ne l'a jamais été; mais il est colérique, il boit trop, il abuse de son aisance.

— Que t'avais-je dit, Elias? s'écria le vieillard. Ah! si tu avais suivi mon conseil!

Mais, aussitôt après, il hocha la tête et il ajouta :

— Du reste, qui sait? Peut-être qu'avec toi, c'eût encore été la même chose.

— Oh non! Que dites-vous? protesta chaleureusement Elias, tandis qu'un rêve douloureux lui resplendissait dans les prunelles. Moi, j'aurais adoré jusqu'à ses pensées!

— Tu oublies que le temps passe! On dit cela; mais un jour vient où l'on se fatigue de tout, et spécialement de la femme. Crois-tu, Elias Portolù, que ton caprice actuel dure lui-même bien longtemps? Une heure viendra où tu en riras. Elle aura des enfans, elle se fanera, elle ne te regardera plus, elle deviendra comme tant d'autres paysannes mères de famille : sordidement vêtue, vieille, mal fagotée, laide.

— Vous vous trompez, Zio Martinu. Et voilà justement le malheur : elle n'aura jamais d'enfans, se conservera longtemps belle et fraîche.

— Qu'en sais-tu, Elias?

— C'est ma mère qui l'a dit, et elle s'y entend. Je crois même que la mauvaise humeur de Pietro a surtout cela pour cause... Ah! Zio Martinu, ne me trahissez pas, si je vous confie tant de choses que je ne dirais pas même à mon confesseur.

— Si tu me crois capable de te trahir, il ne fallait pas m'appeler, repartit le vieillard avec calme. J'en ai entendu bien d'autres!... Du reste, peu importe qu'elle n'ait pas d'enfans; elle se fanera quand même.

— Ne le croyez pas, Zio Martinu! Son type est celui de ces femmes qui, avec le progrès des années, et alors même qu'elles ne sont pas heureuses, deviennent de plus en plus belles. Et puis, à la maison, il n'y a pas de travail; si son mari la maltraite, les autres, ma mère, surtout, l'adorent. Matériellement, elle se trouvera bien; et elle restera toujours belle.

— Mais elle vieillira.

— Oh! d'ici là, il y a du temps! Et que venez-vous de dire, vous qui êtes un grand sage? Vous ne connaissez donc pas la jeunesse? Nous finirons par tomber dans le péché mortel; et, par conséquent?...

— Mais tu crois donc, Elias Portolù, qu'en te faisant prêtre, tout sera terminé? L'homme, le jeune homme ne mourra pas en toi; tu pourras succomber malgré tout; et alors, ce ne sera plus un péché, ce sera un sacrilège.

— Non, non; ne dites pas cela! s'écria Elias avec horreur. Alors, ce sera très différent. Elle ne me regardera plus; et puis, je me ferai envoyer dans un village.

— Cela va bien, cela va bien, mon fils. Mais, tout le reste mis à part, dis-moi, tu n'es plus un écolier. Est-ce que l'on voudra de toi, au séminaire? En outre, il faut du temps pour se faire prêtre, il faut des études, il faut de l'argent. Qui sait si tu pourras surmonter toutes ces difficultés? Qui sait si, dans l'intervalle, tu resteras victorieux de la tentation?

— Une fois que j'aurai annoncé mon projet, je ne crains plus rien : elle cessera de me regarder, et je triompherai de moi-même... C'est vrai, je ne suis plus un écolier; mais je n'ai pas trente ans non plus, comme les avait ce pâtre qui a vendu son troupeau et qui s'est fait prêtre en moins de trois ans.

— Cela va bien. Et pourtant, je te dis encore une chose : les prêtres qui se font prêtres parce qu'ils ont eu des ennuis, et

surtout des ennuis amoureux, ne me plaisent pas du tout. Il faut s'y prendre quand on est jeune, il faut avoir la vocation.

— La vocation, je l'ai; je l'avais déjà auparavant. Elle m'est venue dès mon enfance; et puis, elle s'est réveillée tandis que j'étais *là-bas*. Et n'allez pas croire, Zio Martinu, que, si je me fais prêtre, c'est par poltronnerie ou pour gagner de l'argent ou pour bien vivre, comme tant d'autres. C'est parce que je crois en Dieu et que je veux vaincre les tentations du siècle.

— Cela ne suffit pas, Elias. L'homme qui se fait prêtre ne doit pas seulement repousser le mal, il doit aussi faire le bien. Il doit vivre entièrement pour les autres; en un mot, il doit se faire prêtre pour le prochain et non pour lui-même. Toi, au contraire, tu te fais prêtre pour toi seul, pour sauver ton âme et non celle des autres. Songes-y bien, Elias! Ai-je ou n'ai-je pas raison?

Elias devint pensif: il comprenait que le vieux sage avait raison; mais il ne voulait pas, ne pouvait pas s'avouer vaincu.

— En somme, poursuivit-il, est-ce que vous me déconseillez de prendre ce parti? Mais, à votre tour, demandez-vous si vous faites bien ou mal; interrogez votre conscience.

Zio Martinu, qui ne se déconcertait jamais, parut frappé par la dernière observation d'Elias. Ses yeux glauques regardèrent au loin, vers l'horizon embrumé; mais, pendant quelques minutes, ils ne virent rien: dans ce grand silence de désert voilé, sa rude âme en travail s'appliquait à écouter des voix mystérieuses qui vibraient autour de lui.

— Ma conscience me répondrait de me mettre en colère contre toi, Elias Portolù, reprit-il après un moment de silence. Comme le dit ton père, tu n'es pas un homme, tu es un fétu, un roseau qui plie au moindre souffle du vent. Parce que tu t'es amouraché d'une femme que tu ne peux pas posséder, que tu n'as pas voulu posséder, tu projettes maintenant de devenir un mauvais prêtre, alors que tu pourrais être un homme adonné au bien. Des aigles, voilà ce qu'il faut être, et non des grives, Elias. Ton père a raison.

Et, comme Elias restait accablé sous les dures observations du vieillard, celui-ci continua:

— Sais-tu ce que c'est que la douleur, Elias? Ah! tu crois avoir bu tout le fiel de la vie, parce que tu as été en prison et que tu t'es amouraché de ta belle-sœur? Mais qu'est-ce que cela? Ce n'est rien; et un homme doit cracher sur ces niaiseries. La

douleur, Elias, est bien autre chose, bien autre chose. As-tu jamais souffert l'angoisse de celui qui va commettre un crime? Et, après le crime, as-tu éprouvé le remords? Et la misère, sais-tu ce que c'est? Sais-tu ce que c'est, de voir ton ennemi, ton rival triompher, prendre possession de ton bien et te persécuter après? As-tu été trahi? trahi par ta femme, par ton ami, par ton parent? As-tu, durant des années et des années caressé un rêve, et ce rêve s'est-il dissipé devant toi, comme un brouillard au souffle de la bise? Connais-tu ce que c'est, de ne plus croire à rien, de ne plus espérer en rien, de voir autour de soi le monde vide? Et de ne plus croire à Dieu, ou de croire qu'il est injuste parce qu'il t'a ouvert toutes les voies et qu'ensuite il te les a refermées toutes l'une après l'autre, sais-tu ce que cela veut dire, Elias? Tout cela, le sais-tu?

— Vous m'épouvantez, Zio Martinu! murmura Elias.

— Vois quel homme tu es! Tu t'épouvantes, à concevoir seulement une pâle idée de la douleur humaine. Allons, du courage! Lève-toi et marche, Elias! Va, va! Tu es jeune, tu es bien portant. Va, et regarde la vie en face. Sois un aigle et non une grive. Du reste, le Seigneur est miséricordieux, et souvent il nous réserve des joies que nous ne saurions pas même imaginer. Jamais l'homme ne doit s'abandonner au désespoir. Qui sait si, dans un an, tu ne seras pas heureux et ne riras pas de ce qui s'est passé? Allons, du courage!

Comme suggestionné par ce discours, Elias se leva et fit un mouvement pour s'en aller. Mais le vieillard lui dit :

— Quoi donc? Tu me laisses seul? Tu ne m'emmènes pas à ta cabane? Tu ne m'offres pas du lait?

— Pardon, Zio Martinu. Venez. Je suis étourdi comme une brebis folle.

Ils s'acheminèrent en silence. Dans la cabane, Elias servit au vieillard du lait, du vin, du raisin et du pain; et ils causèrent encore de choses indifférentes. Avant de quitter le jeune homme, Zio Martinu revint à l'improviste sur la question.

— En somme, tu as toujours le temps. Lorsque tu connaîtras vraiment la vie, eh bien! alors, si tu veux te retirer du monde, tu en sortiras. Mais n'oublie pas ce que je t'ai dit : mieux vaut être un homme du siècle adonné au bien qu'un homme de Dieu enclin au mal. Prends-y garde. Au revoir.

Après cet entretien, Elias demeura triste, mais calme. Il lui

semblait même qu'il se sentait fort, et il avait honte de sa faiblesse passée. Il se disait : « Le vieux sanglier a raison. Il faut être des hommes ; il faut être des aigles et non des grives. Je veux être fort. Bon chrétien, oui, mais fort ! » Et, pendant plusieurs jours, il continua d'être sérieux, mais non désespéré, et il fit tout ce qu'il pouvait pour s'ôter de la tête ses idées mélancoliques.

L'automne était extraordinairement doux et agréable dans la *tanca*. Le ciel s'était rasséréné, avait pris cette inexprimable douceur tendre qu'a le ciel d'automne en Sardaigne. Dans les horizons lointains, dans les fonds presque laiteux, on se figurait apercevoir la mer ; certains soirs, l'horizon devenait tout rose, d'un rose perlé et nacré où de petits nuages d'un azur pâle naviguaient, pareils à des voiles. Sur la clarté du ciel, le bois prenait une teinte sombre et humide. Les feuilles ne tombaient encore que des buissons ; mais quelques chênes, épars dans l'immensité de la *tanca*, commençaient à se dorer. L'herbe fine et drue grandissait, recouvrant les chaumes bruns ; çà et là, surtout au bord de l'eau, des fleurs sauvages ouvraient leurs tristes pétales violets. Et le soleil répandait d'agréables tiédeurs dans tous les coins, sur les maquis, sur les murs d'enceinte, sur les rochers ; et, parmi cette douceur de soleil, sous ce ciel tendre, dans la fraîcheur de cette herbe courte et fine, la *tanca* paraissait encore plus vaste, plus démesurée, avec ses limites qui se perdaient sur le paisible rivage des mers fantastiques imaginées à l'horizon.

Dans la bergerie, la vie continuait tranquille et, en cette saison, peu fatigante. Zio Portolù s'absentait souvent ; Mattia menait une existence plutôt sauvage et taciturne. Ce garçon aimait beaucoup le troupeau, les chiens, le cheval ; le chat et le cabri, qui bientôt allait être un bouc, le suivaient toujours pas à pas, et il leur parlait comme à des amis. Depuis quelque temps, il était très occupé à fabriquer des ruches de liège ; car il voulait avoir un rucher au printemps prochain. Ses goûts étaient simples ; il n'avait aucun vice, mais il était superstitieux et un peu poltron. Il croyait aux revenans et aux âmes errantes ; et, durant les longues nuits passées à la *tanca*, derrière le troupeau, il avait plus d'une fois blêmi parce qu'il lui semblait voir des signes mystérieux dans l'air, des bêtes étranges

qui s'avançaient en courant sans faire aucun bruit; et, dans la voix lointaine du bois, dans cette solitude infinie de halliers et de rochers, maintes fois il avait ouï d'étranges lamentations, des soupirs et des chuchotemens venus d'un monde effroyable.

Elias enviait un peu le caractère et la simplicité de son frère. Il se disait : « Le voilà bien, lui ! Toujours calme comme un enfant de sept ans ! A quoi pense-t-il? Que désire-t-il? Jamais il n'a souffert, et peut-être ne souffrira-t-il jamais. Ce n'est pas un fort; mais pourtant il est plus fort que moi. »

D'ailleurs, au déclin de cet automne, après la conversation avec Zio Martinu, il lui sembla qu'il avait enfin acquis un peu d'énergie; au moins réussissait-il à se dominer et à prendre de bonnes résolutions pour l'avenir. Mais, un jour, comme il rentrait au pays, il trouva de l'orage entre Maddalena et Pietro. C'était l'époque où Pietro semait son froment; et la semence avait été conservée dans un vieux coffre en bois noir placé dans la chambre des époux. Or, Pietro s'imaginait qu'une certaine quantité de cette semence avait disparu, et c'était pour cela qu'il s'en était pris à sa femme.

— Qu'est-ce que tu veux que j'en aie fait? répondait Maddalena, très offensée. De la fouace ou des gâteaux? Tu sais bien que, dans ta maison, tout se passe au grand jour; et ta mère est là qui voit tous mes actes.

— Elle a raison, mon fils, confirmait Zia Annedda. Il est impossible que le froment ait diminué. Qu'est-ce que nous aurions pu en faire?

— Vous êtes les seules qui en sachiez quelque chose, femmes! Vous faites et défaites; vous avez des besoins secrets, des lubies; et vous recourez aux provisions, et vous dissipez votre propre bien, et vous trompez votre pauvre mari, qui travaille toute l'année pour satisfaire vos caprices!

Il parlait au pluriel; mais Maddalena comprenait fort bien que chacune de ces paroles s'adressait à elle-même.

— C'est à moi qu'il faut parler! lui dit-elle avec indignation. Ne cherche pas querelle à ta mère. Le froment était dans notre chambre.

— Et c'est de là qu'il a disparu.

— Tu veux dire que je suis la coupable?

— Oui! hurla Pietro.

— C'est ignoble!

— Qu'est-ce qui est ignoble? Moi? La voyez-vous, la fille d'Arrita Scada? Maudite soit l'heure où je t'ai épousée!

Ils échangèrent encore d'autres outrages. Ce fut sur ces entrefaites qu'Elias survint, et Zia Annedda sortit dans la cour pour l'aider à décharger le cheval. Le jeune homme entendit la dispute et sentit son cœur se serrer.

— Qu'est-ce qu'ils ont? demanda-t-il entre les dents. A propos de quoi se disputent-ils?

Sa mère lui dit quelques mots à voix basse; et il s'exclama tout haut :

— Mais c'est une infamie! Est-ce que Pietro devient fou? Notre maison sera bientôt la maison du scandale! Il est temps que cela finisse!

— Au contraire, cela ne fait que de commencer! déclara Pietro, qui s'était montré sur le seuil de la porte, avec des yeux scintillans de colère. Et, quant à toi, mêle-toi de ce qui te regarde, si tu ne veux pas que je te serve à ton tour!

— Malheureux! cria Elias. Fais attention à ce que tu dis!

— Fais attention toi-même! Je suis un homme, moi; mais toi, tu n'es qu'une corne! Et prends garde à ne pas te mêler de mes affaires.

— Finissez, finissez, mes enfans! gémit Zia Annedda, toute pâle. Qu'est-ce que cela signifie? Jamais pareille chose n'était arrivée chez nous!

— Je suis le maître, proclamait Pietro avec jactance; il faut que vous le compreniez. Oui, le maître, c'est moi; et, s'il y a des gens qui veulent commander ici, je suis prêt à les écraser comme des sauterelles!

Ils entrèrent à la cuisine; et la jeune femme, en voyant Elias, en entendant les paroles de Pietro et de Zia Annedda, se mit à pleurer. Cela finit d'irriter Elias contre Pietro et Pietro contre Maddalena.

— Oui, oui, de bonnes petites larmes, voilà qui me fait plaisir! Ce que je veux, c'est qu'on marche droit. Sinon, il y a quelqu'un qui ne tardera pas à faire connaissance avec le bâton!

— Essaie un peu, lâche! lui cria Maddalena outrée, en se redressant menaçante. Misérable, calomniateur, lâche!...

Pietro rougit de fureur et s'élança contre elle en criant :

— Répète-le donc, répète-le donc, si tu l'oses!

— Tu es ivre!...

— Finis, finis ! crièrent d'une seule voix Elias et Zia Annedda, qui s'interposèrent.

Cependant Maddalena sanglotait, et elle répétait, parmi ses sanglots :

— Calomniateur, lâche, lâche !...

— Je vous ferai bien voir si je suis ivre et si je suis lâche ! vociféra Pietro.

Et il se dégagea, se jeta sur elle et lui donna un soufflet. Elias devint livide, se mit à trembler, ne vit plus rien. Par bonheur, Zia Annedda parvint à le retenir ; et Pietro eut encore la prudence de s'en aller. Sans quoi, il se serait produit une catastrophe.

— Oui, ce n'est que le commencement ! redit Pietro, de la cour, avec une voix rageuse, mais ironique. C'est toi qui aurais dû l'épouser, mon cher frère, ce joyau-là ! Et maintenant, je m'en vais boire. Si, quand je reviendrai, il y a ici quelqu'un qui veuille encore lever le doigt, on verra qui est le lion et qui est le lézard.

Et il sortit. A peine le soufflet reçu, Maddalena avait cessé de pleurer : devenue blanche comme un cadavre, elle tremblait toute, de colère et de douleur ; mais elle avait compris instantanément que, si elle ne changeait pas de méthode, elle causerait de graves malheurs dans la famille ; et elle chercha tout de suite un remède.

— C'est ma faute, dit-elle d'une voix tremblante. Excusez-moi ; cela ne m'arrivera plus. Puisque j'ai pris ma croix, je saurai la porter. Pardonnez-moi, pardonnez le scandale, pardonnez les paroles que j'ai dites...

Elias, blême et muet, la dévorait des yeux.

— Ah ! lui dit-elle ensuite, tandis que Zia Annedda refermait la grande porte, fais que ma mère et mes frères n'en sachent rien. Il ne faut pas que la chose se répande...

« C'est une sainte ! pensait Elias. Ah ! non, cet homme ne la méritait pas ! Une bête féroce ! » Et la phrase de Pietro : « C'est toi qui aurais dû l'épouser ! » lui résonnait dans l'esprit, dans le cœur, dans les veines où frémissait son sang ému. « Qu'ai-je fait ? Qu'ai-je fait ? Ah ! quelle irréparable erreur ! Ils sont malheureux, à présent, car elle ne l'aime point ; et c'est cela qui l'irrite, lui ; et moi... Oh ! moi, je suis plus malheureux qu'eux, et je l'aime plus qu'auparavant, et je... » Il lui venait une envie folle de saisir Maddalena entre ses bras et de

l'emporter. « Il était temps encore, il était temps encore! Qui pouvait s'y opposer? Quel obstacle les empêchait de se rejoindre? » Mais Zia Annedda reparut, et il reprit le sentiment du réel.

Pendant la soirée, il eut plusieurs occasions de se trouver seul avec Maddalena. Elle travaillait en silence, assise près de la porte grande ouverte; par instans, de profonds soupirs montaient de sa poitrine, et elle avait les paupières violacées. Elias sortait, rentrait, ne se décidait pas à partir: une fascination irrésistible l'attirait près de cette porte ouverte, le contraignait à tourner autour de Maddalena comme le papillon autour de la flamme. Il croyait la jeune femme plus chagrinée peut-être qu'elle ne l'était en effet, et il se tourmentait de ce chagrin plus que du sien propre. De vains regrets, d'inutiles remords, de la colère contre Pietro, de fatals désirs le bouleversaient. A certains momens de passion, il aurait donné sa vie pour réconforter Maddalena; mais, en attendant, il ne réussissait pas à lui dire une parole, et il s'irritait secrètement contre sa propre insuffisance.

— Tu ne t'en vas donc pas? lui demandait Zia Annedda, suppliante. Va-t'en, mon enfant, il est l'heure. Va-t'en, les autres t'attendent. Pars!

— J'ai toujours le temps de partir! finit-il par répondre, agacé.

— Ah! mon enfant, tu veux faire un scandale! Va-t'en, va-t'en! Ton frère rentrera ivre, et vous ferez encore du scandale. Ah! mes enfans, vous n'avez pas la crainte de Dieu, et la tentation rôde autour de vous!

Maddalena poussa un soupir qui était presque un gémissement, et Elias fut frappé des paroles de sa mère. Oui, c'était vrai: le démon rôdait autour d'eux; et lui-même attendait avec un désir pervers le retour de son frère pour l'insulter, pour lui faire payer la douleur et l'humiliation de Maddalena. Et ce n'était pas tout encore: déjà il regardait Maddalena avec des yeux qui n'étaient plus ceux avec lesquels il l'avait regardée jusqu'alors. Il eut une claire intuition de tout cela, et il en ressentit un sursaut de terreur. « Je suis sur le point de me perdre, de me perdre! se dit-il. A quoi mon sacrifice a-t-il servi? J'ai cédé la jeune fille à mon frère pour ne pas le voir malheureux; et maintenant, c'est moi, moi-même, qui médite de faire son malheur!... Ah! qu'est-ce que je viens de penser? Et c'est moi qui suis capable d'une chose pareille? Moi? moi? » Il se demandait

cela avec étonnement. Il avait la sensation d'être un autre homme, et il en était confondu, il s'épouvantait de ce changement soudain.

« Il faut que je m'en aille, finit-il par se dire, et que je ne revienne plus. » Il se décida et partit, au grand soulagement de sa mère, qui attendait ce départ avec impatience. Maddalena ne bougea pas de sa place, ne releva pas même ses larges paupières violacées de madone douloureuse. Mais lui, au moment de passer le seuil, il l'enveloppa d'un regard navré, et il se mit en chemin la mort dans l'âme.

Depuis ce jour, il fut en proie à un chagrin profond et tragique ; il commença à désespérer de lui-même et de toutes choses, à prendre en haine ses semblables. Jusqu'alors, son désespoir et son besoin de solitude avaient eu je ne sais quoi d'indulgent et de bon ; mais, à présent qu'ils étaient mélangés à un désir instinctif de vengeance, ils prenaient quelque chose de méchant et d'acrimonieux. Elias Portolù sentait que le sort, ce sphinx malfaisant qui tourmente les hommes, avait été injuste pour lui. Le jeune homme n'avait-il pas cherché à faire le bien en se sacrifiant lui-même ? Et, au contraire, le bien s'était converti en mal. « Pourquoi ? Était-il raisonnable que la fatalité se jouât ainsi des humains ? » Dans l'immense solitude de la *tanca*, sous le ciel terne de l'automne, dans la mystérieuse tristesse de ce paysage désert, de ces horizons brumeux, l'esprit du paysan se posait les terribles problèmes que se posent les esprits raffinés, mais il ne réussissait pas à les résoudre. Il ne lui restait que la douleur ; et, dans cette douleur, non seulement sa foi se perdait, mais déjà commençait à s'agiter le monstre de la rébellion.

Plus d'une fois Elias, errant sur les limites de la *tanca*, avait aperçu Zio Martinu, le païen dont la rigide figure semblait être une émanation du puissant, triste et fatal paysage ; mais toujours le jeune homme se détournait de lui, le fuyait. « C'est une vieille bête, pensait-il. Qu'est-ce que la douleur ? Qu'est-ce que la douleur ? Il s'est moqué de moi, ce vieux au cœur de pierre. Mais, avec tous ses crimes et toutes ses infortunes et toute sa sagesse, il ne sait pas qu'en un seul jour je souffre plus que lui en toute sa vie. Qu'il ne s'avise pas de se présenter devant moi avec ses sermons : je le tuerais à coups de hache ! »

Et, malgré tout, il comprenait que le vieillard ne lui avait fait aucun mal. Ah ! si, au contraire, il avait suivi ses conseils !...

Mais il était irrité contre tout le monde, et surtout contre lui-même; et il éprouvait un cruel besoin de maltraiter quelqu'un, fût-ce un enfant, pour en savourer, non le plaisir, mais la douleur.

De fait, il y avait un enfant qui fréquentait la bergerie. C'était le fils d'un pâtre du voisinage, très pauvre. Ce gamin déguenillé, maigre, noir comme une statuette de bronze, était un peu simple, mais sans malice. Il venait presque tous les jours à la cabane des Portolù et s'amusait tranquillement avec le chat, les chiens, le petit cochon. Souvent Elias lui donnait du pain, des fruits, du lait et même du vin; et l'enfant s'était pris d'affection pour lui. Mais tout cela fut payé en une heure. Elias se trouvait seul dans la cabane, et il était d'une humeur terrible, parce que, le soir précédent, Mattia avait rapporté de vilaines nouvelles : Pietro s'enivrait chaque fois qu'il revenait de son travail, et alors il insultait et battait sa femme. Le gamin arriva les pieds nus, à petits pas silencieux, prit le chien entre ses bras, et entra dans la cabane.

— Qu'est-ce que tu veux? lui demanda rudement Elias.

— Donne-moi du lait.

— Nous n'en avons pas.

— Donne-moi du lait, donne-moi du lait, donne-moi du lait! se mit à répéter le gamin.

Et il n'en finissait plus. Elias éprouva une irritation physique invincible; il saisit le gamin par le bras et le poussa dehors avec brusquerie, en l'insultant comme un adulte et en lui enjoignant de ne plus revenir. L'autre s'en alla avec une sorte de dignité, sans dire une seule parole; mais, quelques instans plus tard, Elias l'entendit pleurer au loin; et c'étaient des pleurs désespérés, qui résonnaient tristement dans la solitude. Alors il éprouva une volupté à s'irriter contre lui-même, une envie violente de se mordre les poings jusqu'au sang. Ce fait, petit en soi, finit par le tourmenter comme une catastrophe. « Je suis une brute, pensait-il. Je suis perdu. Mais les autres sont-ils différens de moi? Nous sommes tous mauvais; la seule différence, c'est que les autres n'ont aucun scrupule et jouissent; mais moi, je souffre parce que j'ai été un sot, parce que j'ai fait du bien à qui ne le méritait pas. »

Sa mémoire lui représentait aussi d'obsédantes images de *là-bas;* et il lui semblait que la douleur soufferte pour la con-

damnation n'avait été rien en comparaison de la douleur qu'il éprouvait maintenant. Toutefois, le souvenir de cette douleur passée augmentait la douleur présente. Des particularités oubliées lui revenaient avec amertume; le souvenir des humiliations, les vexations, les persécutions des « argousins, » le faisaient rougir de colère. Ah! s'il en avait eu un sous la main, à la bergerie, dans ces momens-là! « Je le mettrais en pièces, pensait-il; et puis, je lécherais le sang sur la lame de mon couteau. » Et ses dents se découvraient, comme pour mordre.

Bref, il y avait une bête féroce déchaînée dans le cœur de ce jeune homme pâle, à l'apparence douce, que l'on voyait souvent assis au seuil de la cabane, les jambes ouvertes, les coudes sur les genoux, plongé dans la lecture de ses petits livres pieux.

Cependant la froidure venait et, avec elle, l'immense tristesse de l'hiver dans la solitude; et la constitution ébranlée d'Elias s'en ressentait profondément. Les longues journées de pluie, de neige, de fatigue, — car c'est en hiver que le berger sarde, qui vit alors sans abri, lui et son troupeau, travaille et souffre le plus, — l'incommodité de la cabane toujours pleine de fumée et de vent, finirent par épuiser ses forces physiques et morales.

A cette époque, durant certaines chutes de neige qui firent mourir de froid beaucoup de brebis, Elias eut de nouveau l'idée de se faire prêtre. Mais combien différente aujourd'hui de ce qu'elle était auparavant! Certaines fois, au milieu de cette âpre lutte contre les élémens et contre lui-même, il se désespérait plus que jamais, sentait un besoin révolté de vie commode, un besoin de trêve, et il ne voyait qu'une seule voie de salut, qui était de changer d'état.

Mais cela n'empêchait pas qu'une fascination maléfique l'attirât souvent au pays, vers la tiède maisonnette où Maddalena travaillait au coin du feu. Une paix relative régnait maintenant entre les époux; ou, du moins, Maddalena faisait la prudente, et si, de temps en temps, on entendait encore la voix avinée de Pietro, on n'entendait que la sienne. Mais, que Maddalena fût heureuse ou non, Elias n'était plus capable d'y prendre garde. La mauvaise semence avait germé; jour par jour, le vase s'était empli d'une goutte de plus, et il devait déborder d'une minute à l'autre. Le jeune homme s'abandonnait secrètement et entièrement à sa passion. Il se disait: « Jamais personne n'en saura rien, et, à elle surtout, je le cacherai avec un soin scru-

puleux. Mais la voir, la regarder, qui me l'interdit? Quel mal fais-je? C'est ma joie unique Et n'ai-je pas droit, moi aussi, à un peu de joie? »

Et il la voyait souvent, et il la regardait, et, sans en avoir conscience, il désirait qu'elle s'en aperçût. Et elle ne s'en aper cevait que trop; et, involontairement peut-être, elle répondait aux regards d'Elias. Et, quand leurs regards se rencontraient un frisson, un arrêt de la vie, un transport de triste plaisir tran sissait leurs âmes. Ils étaient tout près de se perdre; l'occasion seulement leur manquait.

Vers la fin de l'hiver, Elias fut pris d'un vrai délire amoureux; il ne raisonnait plus, et, parmi ses cruelles souffrances, il éprouvait une atroce félicité à voir que Maddalena le payait de retour. Tout ce qui d'abord lui avait semblé péché et douleur lui semblait maintenant un droit et une joie; tout ce qui d'abord avait excité sa répulsion l'attirait maintenant avec une force vertigineuse.

Le dernier jour de carnaval, Elias, Pietro, Maddalena et deux autres jeunes femmes se masquèrent. Les époux vivaient alors en bonne intelligence, et Pietro était même gai au delà de toute expression. Zia Annedda s'était opposée faiblement à ce projet de mascarade; mais ils ne l'avaient pas écoutée. Dans son simple bon sens, la petite vieille devinait l'immoralité de ces mascarades, de ces bals, de ces travestissemens carnavalesques, et elle se fit promettre par Maddalena, qui dansait assez bien, de ne pas danser, surtout avec des étrangers, les danses *bourgeoises*, c'est-à-dire les danses italiennes.

Maddalena et ses amies étaient déguisées en « chattes, » c'est-à-dire qu'elles avaient pour costume deux jupes de couleur sombre, l'une attachée à la ceinture et l'autre au cou, et qu'elles avaient la tête enveloppée dans des châles. Les hommes étaient déguisés en « turcs, » avec de larges cottes blanches serrées à la hauteur du genou et des corsages féminins de brocart aux vives couleurs, mis en sens contraire, c'est-à-dire lacés dans le dos, si bien que le derrière du vêtement se trouvait sur la poitrine.

Pour sortir, ils profitèrent d'un instant où la ruelle était déserte; et ils gagnèrent les rues du quartier bas, où Nuoro prend un aspect de petite ville. Les femmes allaient ensemble, un peu intimidées, s'efforçant de changer leur démarche, craignant d'être reconnues, étouffant sous le masque de cire les éclats

d'une joie enfantine. Et les hommes marchaient crânement en avant, comme pour ouvrir le chemin à leurs compagnes. De temps à autre, Pietro poussait un cri sauvage, guttural, en allongeant le cou comme un coq; et ce cri rappelait à Elias les hurlemens de joie que poussaient les cavaliers se rendant à Saint-François par une pure matinée de mai.

Comme Elias savait un peu danser les danses *bourgeoises*, pour les avoir apprises *là-bas*, il s'était dit à lui-même, dès la première minute : « Je danserai avec Maddalena. » Peu lui importait la défense faite par Zia Annedda, la promesse de Maddalena : il brûlait du désir de danser avec elle, et il aurait passé par-dessus tous les obstacles pour réussir dans son dessein. Une énergie sauvage et rebelle s'éveillait en lui. S'il avait eu autrefois la force de se dominer, de se contraindre à vouloir le bien d'autrui, maintenant il se sentait toute l'audace du mal pour satisfaire ses pires instincts. Il avait la sensation que son visage brûlait sous le masque, et son costume étroit et gênant échauffait tous ses membres. Au surplus, la journée était tiède, voilée; et, dans la douce immobilité de l'air, on sentait déjà l'approche du printemps.

Il y avait beaucoup de monde dans les rues. Des bandes de masques baroques et vulgaires allaient et venaient parmi une nuée bruyante de gamins sales, qui hurlaient des injures ou des paroles indécentes. D'autres masques, vêtus de couleurs vives, passaient, suivis par les regards scrutateurs et moqueurs des ouvriers et des messieurs. Des dames, des enfans, des servantes aux corsages pourpres, des jeunes filles et des fillettes en costume, des paysans ivres se bousculaient à certains endroits du Corso; et les notes mélancoliques d'une cornemuse montaient et vibraient dans cet air tiède et voilé, qui rendait les notes plus distinctes, comme dans un crépuscule d'automne.

Tout cela suffisait pour étourdir l'âme d'Elias, accoutumé aux grandes solitudes de la *tanca*. En vain croyait-il connaître le monde et être préparé à tous les événemens parce qu'il avait traversé la mer et vu la triste population de *là-bas*. Hélas! il suffisait maintenant de ce petit carnaval de Nuoro, de cette modeste foule bariolée, de ce quadrille mélancolique gémi par une cornemuse errante, pour que son âme s'affolât dans ce monde qui n'était pas le sien, et que les choses lui apparussent différentes de ce qu'elles lui avaient semblé auparavant, et

que la révolte achevât de fermenter dans son cœur. Il s'imaginait que tous ces gens qu'il voyait se promener, causer et rire étaient heureux, étaient enivrés de bonheur; et alors il s'abandonnait, lui aussi, sans scrupules à l'ivresse de ses propres désirs, à un irrésistible besoin de joie et de volupté.

A présent, Pietro et lui cheminaient avec leurs compagnes entre eux deux, pour les protéger contre les heurts des passans et contre les insolences des gamins. Maddalena occupait la place du milieu; mais sans cesse elle se penchait en avant et regardait tantôt son mari, tantôt Elias; et toujours Elias rencontrait sous le masque ces yeux obliques et ardens.

— Arrêtons-nous et faisons quelque chose, dit enfin Elias à sa compagne. Aller et venir ainsi perpétuellement, c'est idiot.

— Comme vous voudrez, répondit-elle.

Et elle rapporta à Maddalena le désir du jeune homme. Ils s'arrêtèrent tous.

— Que voudrais-tu faire? demanda Maddalena en se rapprochant de lui.

— Je voudrais danser. Tu vois qu'on danse là-bas, dit-il en lui offrant la main. Allons là-bas.

— Ton frère voudrait danser, dit Maddalena à Pietro.

— Non.

— Oui, oui! s'écrièrent toutes les femmes.

— Ma mère l'a défendu.

— Nous ne danserons que la danse sarde.

Et les trois « chattes » s'élancèrent toutes joyeuses, courant vers le point où l'on dansait aux sons de la cornemuse. Un cercle de gens, campagnards, gamins, ouvriers, presque tous avec des faces hâves et laides, curieuses, insolentes, entourait quelques couples de masques qui dansaient en se heurtant et en riant. Un homme au visage rouge, à la longue barbe, habillé en femme, avec le masque rejeté derrière la tête, jouait de la cornemuse en se donnant un air d'importance, les yeux baissés et fixés sur les touches de son instrument. Ce qu'il jouait avec assez de brio, c'était une polka, mais triste et mélancolique comme le sont tous les airs joués sur la cornemuse.

Les arrivans rompirent le cercle des spectateurs et pénétrèrent dans l'espace où l'on dansait, tandis que d'autres couples s'arrêtaient, las, à bout de souffle, et se rangeaient devant les spectateurs. Personne ne protesta contre les nouveaux venus; et

même un homme costumé en moine, avec le visage badigeonné de jaune, invita tout de suite à danser une des « chattes, » laquelle accepta sans façon. Elias se trouva ainsi à côté de Maddalena; il frémissait du désir de danser; mais, à présent que l'heure était venue, il n'osait plus, par crainte de son frère.

— Joue-nous la danse sarde! cria Pietro au musicien.

Le musicien releva les yeux, considéra un instant le masque turc, mais il ne s'interrompit point.

— Silence! crièrent plusieurs danseurs qui passaient devant Pietro.

— C'est bon, je me tais! murmura-t-il comme s'il se parlait à lui-même, tout mortifié.

— Mais dansez donc, aussi, vous autres! dit la « chatte » qui dansait avec le moine, en passant devant ses compagnes.

— Oui, oui, dansons! supplia d'une façon câline l'autre « chatte, » en s'adressant à Pietro. Qu'est-ce que nous faisons là?

Il la regarda effrontément dans les yeux, ouvrit les bras et dit :

— Eh bien, dansons, dansons! Autrement, tu en mourrais d'envie. Mais je t'avertis que je ne sais pas danser; et, si je te marche sur les pieds, ce sera tant pis pour toi.

Il la saisit entre ses bras et se mit à sauter et à tourner d'un air comique. Par bonheur pour elle, un grand masque, vêtu d'une longue capote de bure serrée aux flancs par une corde, vint délivrer la « chatte » en priant Pietro de la lui céder. Alors celui-ci se retira, s'arrêta dans le cercle des spectateurs et vit qu'Elias et Maddalena dansaient ensemble. « Eh, eh! ils savent danser, eux! se dit-il plaisamment à lui-même. Si Zia Annedda les voyait, je crois, par ma foi, qu'elle leur distribuerait une volée de coups de bâton. » Et il resta debout à les regarder, tandis qu'il pensa : « En voilà une qui s'entend à merveille avec le moine; et cette autre écervelée, m'est avis qu'elle est au mieux avec la grande capote. Ah! elles sont endiablées, les femmes! » Mais, au fond, il était content que les autres prissent du plaisir.

Elias et Maddalena dansaient passablement; mais ils ne faisaient guère attention à la danse. Aussitôt qu'ils s'étaient trouvés dans les bras l'un de l'autre presque sans s'apercevoir de ce qu'ils faisaient, le trouble d'une ivresse indicible s'était emparé d'eux. Elias sentait son cœur battre avec angoisse et

Maddalena voyait tourner vertigineusement autour d'elle ce cercle de visages pâles, laids et sarcastiques.

« Je voudrais lui parler, pensait-il. Que vais-je lui dire? » Et il serrait dans une étreinte affolée le buste de sa danseuse, sous la jupe sombre qui lui descendait du cou. Mais en vain cherchait-il avec angoisse une parole, une seule parole à lui dire; il ne pouvait ouvrir les lèvres. Tout à coup, il fut assailli par une envie furieuse de l'enlever entre ses bras, de rompre ce cercle de badauds imbéciles et de s'enfuir loin, très loin, au fond de la solitude, en hurlant dans un seul cri toute sa douleur et tout son amour.

Mais Pietro était là, debout, terrible comme un sphinx, sous son masque qui riait d'un rire grotesque; et, depuis quelque temps, Elias avait une peur étrange de son frère. Celui-ci savait-il? Pouvait-il être assez stupide pour ne pas lire dans les yeux de l'amoureux la cruelle passion qui le dévorait? « Eh! que m'importe? se disait Elias après s'être posé avec terreur les questions précédentes. Qu'il voie et qu'il me tue! Il me rendra service. » Il n'éprouvait nulle rancune contre Pietro; seulement, il avait peur de lui; et, parfois il sentait aussi pour lui une étrange et puérile compassion : « Pietro est plus malheureux que moi, se disait-il; car il aime sa femme, et elle ne l'aime point. Ah! mon frère, mon frère, quelle erreur nous avons commise! »

Tandis qu'il dansait, bouleversé par la violence de ses désirs fous, toutes ces pensées s'agitaient confusément dans son esprit; et il éprouvait en même temps de la passion, de la pitié, de la peur, du chagrin et du plaisir. La musique de la cornemuse, les bruits de la foule, cette fantasmagorie de visages et de couleurs, le mouvement, le masque, le contact de Maddalena, l'étourdissaient et lui embrasaient le sang. A un certain moment, il ne vit plus rien; il se pencha et, d'une voix haletante, il chuchota à Maddalena quelque chose qu'elle n'entendit pas bien, mais qui lui fit lever les yeux vers Elias. Il la regarda longuement, d'un regard éperdu; et, dès lors, il n'eut plus qu'une seule pensée, fixe, dévorante.

Le bal cessa, le cercle des curieux se dispersa, et les masques recommencèrent à errer dans les rues parmi la foule. Puis le soir vint, pâle et voilé. Et, finalement, Elias, qui suivait ses compagnons comme dans un rêve, se retrouva devant la maisonnette silencieuse, en face de la haie immobile dans le crépuscule

Zia Annedda attendait, assise dans la petite cour, les mains jointes sous son tablier; peut-être priait-elle pour conjurer la tentation qui pouvait entraîner ses enfans, — car, pour elle, le masque était un symbole du démon; — et, lorsque la compagnie franchit la porte, elle eut un léger sursaut. Peut-être un malin esprit intérieur lui murmurait-il que sa prière était vaine, que le démon triomphait, qu'avec la rentrée de ses enfans masqués, le péché mortel entrait aussi dans la maisonnette jusqu'alors si pure. On voyait le feu brûler dans l'âtre; et le chat, accroupi sur la petite fenêtre, les yeux perdus au loin, paraissait abîmé dans la solennelle vision de ce crépuscule voilé et de ces montagnes d'un gris bleu, muettes à l'horizon.

— Vous vous êtes bien amusés, à ce que je vois! Il était temps de revenir! dit Zia Annedda sur un ton plaintif.

— C'est vrai, nous sommes en retard, avoua Maddalena, sans protester. Venez, venez; moi, je meurs de chaud.

Et elle précéda ses compagnes sur l'escalier extérieur. Cependant, Elias enlevait son masque; et Pietro, qui avait déjà enlevé le sien, courait au broc, le soulevait et buvait avidement.

— Quelle soif tu as! dit Zia Annedda.

— Soif et faim, maman. Donnez-moi vite à manger; car je veux aller ensuite au *seranu* (1).

Et il se dirigea vers une planche fixée au mur, sur laquelle était la corbeille à pain avec des restes de viande. Ce jour-là, les Portolù avaient fait un déjeuner copieux : des fèves bouillies avec du lard et des *cattas*, espèces de beignets en pâte levée où il entre des œufs, du lait et de l'eau-de-vie, que les Nuorésiens mangent au carnaval.

— Tu es fou, repartit Zia Annedda. Que saint François te protège! A quoi songes-tu? Il faut que tu soupes avec nous, et ensuite tu iras te coucher. Il ne fait pas bon sortir, les nuits comme celle-ci. Allons, déshabille-toi!

— Allons donc, allons donc, maman! Le carnaval ne vient qu'une fois dans l'année! J'irai au bal, et mon frère Elias y viendra aussi. Eh, eh! l'an passé, nous n'étions pas ensemble!

Le visage d'Elias, qui se détachait rose et beau sur le costume féminin, s'obscurcit. Les paroles de son frère l'avaient-elles blessé? Ou bien avait-il honte du transport de joie qu'il venait

(1) Bal populaire.

d'éprouver à entendre Pietro dire qu'il passerait la nuit dehors?

— Tu te trompes si tu crois que j'irai au bal, répondit-il.

Puis, se faisant violence à lui-même, il ajouta :

— D'ailleurs, tu ferais mieux de ne pas y aller non plus.

— Tu l'entends, Pietro? reprit la mère.

— Moi, j'y vais, répliqua Pietro. Je soupe, et puis j'y vais. Et tu y viendras aussi, Elias. Tu verras comme nous nous amuserons! Soupe, et viens.

— Non, non. Je me déshabille.

— Donnez-moi du vin, ma petite maman. Ah! si vous saviez comme nous nous sommes divertis! Nous avons... non, nous n'avons pas dansé, quand même on vous dirait le contraire! s'écriait Pietro, en mangeant à grosses bouchées. Il faut bien que la jeunesse s'amuse. Et, en somme, quel mal y a-t-il? Quant à moi, je ne sais pas danser, mais je m'amuse tout de même. Et ces femmes, si vous voyiez comme elles s'amusent! Et ce moine! Et cette grande capote! Ah, ah, ah!

Et il riait comme pour lui-même.

— Mon Dieu! prends donc garde à ne pas tacher le costume, disait Zia Annedda. Que saint François te protège!... Veux-tu du fromage?... Ah! mes enfans, la tentation vous entraîne; mais le carême viendra bientôt. Irez-vous au moins vous confesser?

Elias tressaillit. Depuis quelques instans, il était debout sur le seuil de la porte, irrésolu, comme attentif à une voix lointaine. Cette voix lui disait : « Si tu soupais avec Pietro et si tu sortais ensuite avec lui? Entends-tu ta mère? Iras-tu te confesser? » Mais il lui fut impossible d'obéir à cette voix : hélas! la tentation le maîtrisait, l'étreignait, le broyait, était mille fois plus forte que lui. A quoi bon combattre? Elle avait déjà vaincu, et depuis longtemps.

Il alla se déshabiller; puis, il s'assit dans la cour, à l'endroit où sa mère était assise tout à l'heure; et il fut obsédé par un seul désir : — que Pietro s'en allât, — et par une seule crainte : — que Pietro restât à la maison.

Un peu après que les amies de Maddalena l'eurent quittée, Pietro vint dans la cour et dit à son frère :

— Alors, tu ne viens pas?

— Non.

— Tu es un sot. Moi, je vais m'amuser. A mon retour, tu m'ouvriras la grande porte?

Elias ne répondit pas; replié sur lui-même, les coudes sur les genoux et sa tête entre les mains, il frémissait intérieurement de douleur et de plaisir, et déjà il n'osait plus regarder son frère.

Pietro partit.

— Viens souper, lui dit à deux reprises Zia Annedda, en s'avançant sur la porte.

— Je n'ai pas faim, je suis indisposé, répondit Elias.

Et il resta une longue heure sans faire un mouvement, toujours dans la même attitude, replié sur lui-même et la tête entre les mains. Dans la maison, il entendait Maddalena bavarder gaiement, comme il ne l'avait jamais entendue, avec une voix changée, racontant à Zia Annedda toutes les particularités de la mascarade. Elle riait et devait avoir les yeux luisans, le visage allumé, l'âme enivrée. Puis les deux femmes se retirèrent, et tout fut silence autour d'Elias. Le feu brûlait toujours au fond de l'âtre; il y avait un calme effrayant dans l'air, dans la petite cour tranquille, dans la nuit voilée.

Elias releva la tête. Il avait l'échine rompue; son cœur palpitait; le sang lui passait par ondées dans le dos et dans la nuque, lui montait au front, lui enténébrait la pensée. Dans cet état qui le rendait pareil à une bête inconsciente, il gravit sans bruit l'escalier, frappa un petit coup à la porte de Maddalena. Sans doute elle veillait, car elle répondit aussitôt :

— Qui est là?

— Ouvre, murmura-t-il à voix basse. C'est moi. J'ai quelque chose à te dire.

— Attends, reprit-elle, sans inquiétude.

Et elle ouvrit une minute après. Elle lui demanda :

— Que veux-tu? Tu es malade? Qu'est-ce que tu as?

Tout en parlant ainsi, elle le regardait; et elle devint blanche. Elle avait ouvert innocemment; mais, à présent qu'elle le voyait avec ce visage blême et ces yeux de fou, elle comprenait enfin. Et elle perdit la tête.

Il entra, referma la porte. Et elle, qui aurait pu crier, qui aurait pu prendre la fuite, se tut, ne fit pas un mouvement.

VII

Pietro rentra vers les deux heures du matin, ivre à ne plus tenir sur ses jambes. Elias lui ouvrit le porche et alla se coucher;

mais, dès avant le jour, il était debout, et l'aube se montrait à peine lorsqu'il repartit pour la bergerie.

C'était une aube triste et cendrée, mais elle n'était pas froide. Le ciel s'était couvert d'un seul nuage, fuligineux, immobile, qui pesait comme une voûte de pierre grise sur la campagne morte. Elias chevauchait seul, perdu dans ce vaste silence funèbre. Pas une voix ne s'entendait, pas une feuille ne remuait, les ruisseaux eux-mêmes, au bord des sentiers, coulaient verdâtres, froids, silencieux. Il avait sur le visage la couleur de ce ciel livide, et ses yeux cernés étaient verdâtres, froids et tristes comme l'eau des ruisseaux.

Il lui semblait qu'il sortait d'un rêve divin et hideux tout à la fois; et un monstre de félicité et d'angoisse lui déchirait le cœur. Cette félicité, si l'on pouvait appeler cela de la félicité, n'allait jamais sans une inséparable sensation d'angoisse; et, dans les momens, — ces momens-là étaient les plus nombreux, — où la douleur du crime commis prévalait, l'angoisse devenait un martyre.

La partie bonne et croyante de son âme s'était réveillée tout d'un coup, dans cette mystérieuse et menaçante aube de carême, et elle reculait, et elle s'égarait, et elle s'épouvantait, devant l'horrible réalité du fait accompli. « Non, ce n'est pas possible! J'ai eu un cauchemar! pensait-il en contractant sur la bride ses doigts crispés de terreur. Oui, oui, un cauchemar! N'ai-je pas eu cent fois des cauchemars pareils, sur le bord de l'Isalle et dans la *tanca?*... Mais non, non, non! Que te dis-tu à toi-même, Elias? Tu es un misérable, un fou; tu es le plus vil, le plus abject des hommes! »

Et, tandis qu'il s'adressait à lui-même ces reproches, il retombait insensiblement dans le souvenir, et tous ses membres tressaillaient de volupté, et son visage s'éclairait. Mais bientôt son visage redevenait plus ténébreux qu'auparavant; un flot de honte et de remords inondait toutes ses veines; et de nouveau la terreur, jointe à une envie folle de se frapper, de se souffleter, de se mordre les poings, l'assaillait, tel un chien enragé. Et alors les injures recommençaient: « Tu es un lâche, un misérable, un fou! Ah! Elias, rebut du bagne, est-ce que ta mère, ton père, tes frères pouvaient attendre de toi autre chose? Tu as souillé ta propre maison, tu as trahi ton frère, ta mère, toi-même! Caïn! Judas! Lâche! Misérable! Ordure! Que vas-tu faire, maintenant? Te reste-t-il autre chose à faire que de te

donner un coup de couteau dans le cœur ? » Et puis, il retombait encore une fois dans le souvenir; et il sentait que, dorénavant, il aimait Maddalena jusqu'à la furie, et qu'à la première occasion, il faillirait de nouveau. Et, à cette pensée, ses cheveux se dressaient d'horreur. Ce fut ainsi qu'il fit le voyage. Lorsqu'il franchit le seuil de la *tanca*, il releva lentement les yeux et regarda d'un air étonné le paysage qui s'étendait devant lui, morne, vert d'un triste vert de février, les roches, la ligne du bois, grave et immobile sur le ciel de cendre; et ce paysage lui parut tout changé, avec je ne sais quoi d'hostile contre lui-même. « Ah ! qu'ai-je fait ? s'écria-t-il intérieurement. Qu'ai-je fait ? Comment supporterai-je le regard de mon père ? »

Il n'eut pas à supporter seulement ce regard, mais il dut entendre aussi les discours de Zio Portolù, qui le blessaient d'une façon cruelle.

— Tu t'es diverti, mon agneau ? Eh ! cela se voit sur ton visage, qui a la couleur du levain. Pour sûr, tu t'es masqué, tu as dansé, tu as veillé, tu t'es amusé : je lis cela dans tes yeux, mon fils. Et ton père était ici à travailler, à tendre l'oreille contre les malfaiteurs, pendant que tu te divertissais. Mais, ne t'imagine pas que je sois jaloux. Tu es jeune, et mon temps, à moi, est passé. Et puis, nous sommes maintenant en carême.

Il y eut une courte pause, après laquelle Zio Portolù demanda encore :

— Et Zia Annedda, que fait-elle ?... Ah ! elle m'a envoyé de la fouace et des beignets ? Ce n'est pas elle qui oublierait son vieux pâtre !... Et ma chère Maddalena, que fait-elle ? Est-ce qu'elle s'amuse ? Oui, permettons-lui de s'amuser, à la petite tourterelle ; c'est une sainte, comme Zia Annedda. Eh, eh ! elle lui ressemble plus que ses propres enfans !

« Ah ! s'il savait ! » se disait Elias en frissonnant; et chaque parole de son père le frappait au cœur. Et, comme il lui semblait impossible de s'abandonner à ses pensées en présence de Zio Portolù, il alla, sitôt qu'il le put, chercher la solitude. D'ailleurs, sans se l'avouer à lui-même, il désirait rencontrer Zio Martinu. Mais le vieux n'était pas là. En traversant la prairie, Elias ne rencontra que son frère Mattia, qui, tranquille et taciturne, errait, armé d'une longue perche. Sous ce grand ciel mort, dans l'immobilité de toutes choses, les *tancas* semblaient encore plus désertes et plus illimitées.

Elias pensait à la mascarade, au tapage et au bariolage de la foule, à la danse avec Maddalena; et les moindres souvenirs lui donnaient un frisson. Ah! tous les gens qu'il avait vus là étaient heureux! Lui seul était condamné à vagabonder dans la solitude, pour lui seul le bonheur se changeait en tourment!

Il recommença de se révolter; et ensuite, puisque le premier pas était fait, puisque son âme était irrémédiablement perdue, il se demanda pourquoi il ne continuerait pas à jouir de son funeste bonheur. « Je suis un fou, pensait-il, Maddalena ne peut plus vivre sans moi, elle me l'a dit; et moi, je lui ai juré que je lui appartiendrais toujours. Pourquoi devrais-je la rendre malheureuse? Nous ne ferons aucun autre mal sur la terre; nous vivrons toujours comme mari et femme; et jamais Pietro n'aura rien à souffrir par notre faute. » Et son visage s'éclairait, au rêve d'une telle félicité; mais, brusquement, à l'improviste, il comprenait toute l'horreur de ce rêve, et il en était épouvanté, et il aurait voulu se rouler par terre, renverser les rochers, hurler son péché vers le ciel, heurter sa tête contre les pierres, afin d'oublier, afin d'arracher de son âme les souvenirs et les concupiscences.

A la tombée du soir, il fut accablé d'une tristesse et d'une langueur invincibles. Il se mit à regarder l'horizon vers Nuoro, avec le désir de retourner là-bas, de voir Maddalena, de la voir au moins de loin, ou au moins de lui serrer la main, ou au moins d'incliner sa tête sur les genoux de l'aimée et de pleurer comme un enfant. « J'y vais, j'y vais! murmurait-il, comme dans la nuit où la fièvre l'avait abattu sous un arbre. Oui, j'y vais, j'y vais! » Et il y eut un moment où il se mit en marche; mais, à peine eut-il fait les premiers pas, il s'aperçut que ce qui le poussait vers Nuoro, ce n'était pas seulement le désir de voir Maddalena de loin; c'était aussi le péché mortel, le démon, l'attrait monstrueux de la rechute; et il en éprouva encore une fois de l'horreur. « Où vas-tu, Elias? se demanda-t-il. Tu n'es donc pas un homme? »

Il n'y alla pas; mais il eut peur de lui-même et de sa faiblesse, et la pensée lui vint de se jeter aux pieds de son père, de lui confesser tout, de lui dire en pleurant: « Attachez-moi, mon père! Enfermez-moi entre deux rochers! Ne me laissez pas partir! Ne me laissez pas seul! Aidez-moi contre le démon! » Mais, ensuite, il réfléchit: « Hélas! si je lui dis cela, il me tuera. Et

il aurait bien raison de m'écraser comme une grenouille! »

Tels furent ses combats durant quelques jours. Comme il s'était vaincu le premier soir, il eut à lutter moins rudement pour se vaincre encore les jours qui suivirent; et il ne retourna pas à Nuoro. Mais les forces l'abandonnaient; une tristesse mortelle ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit; et il sentait que, s'il était forcé de revenir au pays et de revoir Maddalena, il ne résisterait plus à la tentation. Alors, il se mit de nouveau en quête de Zio Martinu; il traversa la *tanca*, franchit le mur et s'enfonça dans le bois.

C'était une nuit de pleine lune; le vent courait sur la cime des arbres avec un frémissement sonore et continu; mais, à l'intérieur du bois, sous les chênes, pas une feuille ne bougeait. La clarté de la lune passait entre les rameaux, limpide, tranquille, souvent traversée par une branche mince qui se dessinait en noir sur la ronde transparence de l'air. Cela ressemblait à quelque merveilleux tableau des contes de fées, à un bois enchanté sous la lune. Des fonds d'argent s'étendaient dans le lointain; et, sur ces fonds, d'autres lignes de bois se profilaient comme des montagnes noires.

Elias cheminait. Ses yeux perçans distinguaient les éboulis du terrain, les troncs dressés dans l'ombre et jusqu'aux moindres broussailles. Il reconnut de loin que la cabane de Zio Martinu était éclairée; et aussitôt, dans le chagrin qui le tourmentait, il éprouva un soulagement. « Ah! il pourrait donc enfin confier à quelqu'un l'horrible secret qui lui oppressait le cœur! Il pourrait donc demander aide et conseil! » Mais, lorsqu'il fut arrivé à la cabane et qu'il eut salué Zio Martinu, il retomba dans le désespoir. « Que pouvait-il attendre de cet homme? Que pouvait-il lui dire? Que pouvait-il lui demander? Ce qui était fait était fait, et, dût le monde s'écrouler, il n'y avait pas de remède. Quels que fussent les conseils du vieillard, ce qui devait arriver arriverait quand même. » Il se rappela toutes les fois que Zio Martinu lui avait donné des conseils; toujours ces conseils l'avaient soulagé, mais il n'avait jamais pu les suivre. Tout en se disant ces choses-là, il se laissa choir sur un siège, près du feu, avec une douleur si visiblement imprimée sur le visage qu'à l'instant même Zio Martinu devina tout.

— Où étiez-vous? lui demanda Elias. Je vous ai cherché plusieurs fois.

— Pourquoi me cherchais-tu?

— Il y avait si longtemps que je ne vous avais rencontré!

— Et maintenant, où vas-tu comme cela, dans la nuit?

— Je viens vous voir, Zio Martinu.

— Tu as été à la ville?

— Non, je n'y ai pas été depuis le dernier jour du carnaval.

— Et c'est ensuite que tu m'as cherché?

— Oui.

Elias sentit que le regard du vieux était fixé sur son propre visage, il comprit que Zio Martinu devinait tout, et il rougit.

— Tu es défait, reprit Zio Martinu, les yeux toujours fixés sur Elias; tu portes sur ta face le péché mortel. Pourquoi viens-tu me chercher, si tu n'as plus besoin de mes conseils?

Elias leva ses yeux grands ouverts, apeurés et égarés comme ceux d'un enfant, vers les yeux du vieillard : des yeux de sanglier, sauvages et doux en même temps. Alors, Zio Martinu sentit s'émouvoir son cœur de pierre. Il lui sembla qu'Elias, ce garçon beau et faible comme une femme, se réfugiait près de lui à l'heure de la tempête comme un agneau se réfugie sous un chêne. « Pourquoi lui adresserais-je des reproches? pensa-t-il. Le malheureux souffre, cela se voit; il devient rouge. Frapper sur lui, ce serait brandir une hache contre un roseau. » Néanmoins, il lui demanda d'une voix rude :

— Pourquoi viens-tu aujourd'hui, Elias? Que veux-tu que je te dise? Ah! si tu avais suivi mes premiers conseils!

— Des mots, des mots! éclata Elias, avec un véritable désespoir. Est-ce que nous savons si, au cas où j'aurais suivi vos premiers conseils, mon frère ne m'aurait pas assommé? Cependant, je ne l'aurais pas offensé comme je l'ai offensé à cette heure; et, à cette heure, il ne m'arrachera pas un cheveu. Ainsi va le monde, Zio Martinu; et c'est le sort, c'est le démon qui nous persécute.

— Mais enfin, pourquoi viens-tu?

— Eh bien, oui! poursuivit Elias de plus en plus désespéré et irrité, oui, je viens vous demander encore un conseil, et je suis certain que votre conseil sera bon. Et je viens aussi vous demander votre aide; et je suis certain que, pour m'empêcher de retourner à Nuoro jusqu'au moment où la tentation aura cessé de me tourmenter, vous seriez capable de m'attacher, de me faire disparaître. Mais le sais-je, moi, si je pourrai suivre votre

conseil et si, pendant que vous m'attacherez, je ne chercherai pas à vous mordre les mains et à m'échapper, et à m'en aller faire ce que veut le démon?

— Le démon! le démon! dit le vieillard en haussant les épaules avec mépris. C'est toujours au démon que tu t'en prends! Je suis las de t'entendre parler ainsi. Qu'est-ce que le démon? Le démon, c'est nous-mêmes.

— Vous ne croyez pas au démon? Et à Dieu?

— Je ne crois à rien, Elias. Mais, quand il m'est arrivé de demander un conseil, je l'ai suivi; et, quand il m'est arrivé de solliciter l'aide d'un autre, j'ai baisé la main qui m'aidait, je ne l'ai pas mordue, comme je souhaite que te morde la vipère, Elias!

Le jeune homme sourit tristement.

— C'était une façon de parler, Zio Martinu.

— Bon. Alors, par façon de parler, je te dis ceci, moi. Puisque tu viens me demander des conseils pour ne pas les suivre, me demander de t'attacher pour me mordre ensuite la main, tu n'avais pas besoin de te déranger. Tu crois au démon : eh bien! empoigne-le par les cornes et attache-le, toi; mais prends garde qu'il ne te morde.

Le vieillard était gouailleur, et son accent, plus encore que ses paroles, exprimait cet âpre sarcasme que les Nuorésiens seuls savent parfois donner à leurs discours. Une angoisse enfantine se répandit sur le visage d'Elias.

— Zio Martinu, dit-il sur un ton suppliant, voilà donc toute votre sagesse? Achever un désespéré!

— Ah! Elias, non; je ne suis pas un sage; mais je sais que chacun doit se chausser à son pied. Toi, qui crois à Dieu et au démon, tu es venu me demander conseil, à moi qui crois seulement à l'énergie de l'homme. Tu t'es trompé, et, moi aussi, je me suis trompé, en te donnant des conseils qui n'étaient pas conformes à ta nature. Voilà jusqu'où va ma sagesse, Elias! Ah! un âne est plus sage que moi! Qui sait, te dirai-je à mon tour, si, au lieu de te rendre service, je ne t'ai pas été nuisible? C'était un homme de Dieu que tu devais aller trouver, pour lui demander conseil. Mais il est temps encore. Voilà ce que je dis.

Elias comprit que le vieillard avait raison, et il se rappela aussitôt l'abbé Porcheddu et l'entretien qu'ils avaient eu ensemble par une nuit comme celle-ci, sur les hauteurs de Saint-François.

— Par le fait, dit-il, je connais un homme de Dieu qui, une fois déjà, m'a donné de bons conseils et qui m'a fortifié contre la tentation. C'est un homme jovial et qui ne craint pas de s'amuser; mais, au fond, c'est un homme de conscience. Et malin! Lui aussi, comme vous, Zio Martinu, il a eu tôt fait de deviner mon secret, alors qu'aucun de ceux avec lesquels je vis journellement ne l'avait deviné. J'irai chez l'abbé Porcheddu.

— Il est de Nuoro?

— Non, mais il habite Nuoro.

— Vas-y donc, vas-y tout de suite.

— J'ai peur, Zio Martinu.

— De quoi as-tu peur, petit lièvre? s'écria le vieillard.

— J'ai peur de me trouver seul avec Maddalena, répondit Elias, les yeux égarés.

— Ah! vraiment, tu me mets en colère! Quel animal es-tu donc? Un lapereau? un chat? une poule? un lézard?

— Je suis un homme mortel.

— Eh bien, déclara Zio Martinu, je ne te laisserai pas seul, j'irai avec toi. Désormais, tu m'es devenu insupportable; et, pourvu que je ne te voie plus ici, je te conduirai en enfer, si tu veux.

Cette aimable promesse fit sourire Elias et le calma; il voyait poindre enfin devant lui une lueur d'espérance. « Oui, se dit-il, je me confesserai, je communierai, je sauverai mon âme. » La douleur et la passion ne lui laissaient pas un instant de trêve, et, quand il pensait qu'il devrait renoncer pour toujours à Maddalena, maintenant qu'elle lui appartenait tout entière, c'était pour lui un crève-cœur inexprimable; mais le premier pas hors de la voie du mal était fait maintenant, et les autres lui semblaient moins difficiles.

Le lendemain matin, Zio Martinu vint le prendre; et ils partirent tous les deux à pied pour Nuoro. Durant le voyage, ils n'échangèrent pas vingt paroles. Elias avait fait pendant la nuit son examen de conscience, et, le long de la route, il se répétait à lui-même ses péchés et ses bons propos. Mais, à mesure qu'ils approchaient du pays, il se sentait oppressé par une angoisse grandissante.

— Écoutez, Zio Martinu, dit-il brusquement. Si vous voulez bien m'en croire, nous n'irons pas à la maison.

— En voilà un homme! répondit le vieillard comme s'il

se parlait à lui-même. Il va se confesser par peur de sa propre nature et non par crainte de Dieu ; jamais il ne saura se vaincre.

— Eh bien, allons à la maison ! s'écria Elias avec une sorte de dépit.

Par bonheur, Maddalena était sortie ; mais Elias comprit à quel point il était faible, car il s'attrista de ne pas la voir et n'osa pas demander où elle était. Lorsqu'ils se furent un peu reposés, le vieillard et le jeune homme se rendirent chez l'abbé Porcheddu. Là, ils durent attendre que celui-ci revînt du chœur. L'abbé avait un bénéfice de chantre, et il n'espérait certes pas devenir chanoine ; mais pourtant il vivait à son aise, dans une maisonnette dont l'ameublement lui rappelait les usages et coutumes du village natal, avec ses lits de bois à baldaquin, ses coffres de bois noir et ses divans à fond de paille ; et il était servi avec amour par sa vieille sœur Anna. De son village, on lui envoyait de grosses provisions de vin, de noix, d'oignons, de haricots et de fruits secs ; et la vieille Anna savait préparer toutes sortes de conserves, confectionner des gâteaux au miel et au raisiné, faire le café le plus exquis de Nuoro.

Quand elle apprit que ce jeune homme au regard inquiet, qui désirait voir l'abbé Porcheddu, était le fils de Zia Annedda Portolù, elle lui fit le plus aimable accueil. Ah ! elle la connaissait bien, cette bonne femme un peu chétive, qui était une vraie sainte : car, une fois, celle-ci lui avait soigné une main malade et elle n'avait pas voulu de récompense. « Pour les âmes du purgatoire ! Pour les pauvres petites âmes du purgatoire ! » disait Zia Annedda à ses malades.

Enfin l'abbé Porcheddu rentra. Il était toujours le même, rubicond et jovial ; et il salua Elias par des exclamations d'allégresse, mais en le regardant avec des yeux perçans et pleins de malice. Le jeune homme pensa : « Il devine, lui aussi ! » Et il eut la sensation qu'un froid lui passait sur le visage ; car il pâlissait de honte et d'angoisse.

— J'ai à vous parler, murmura-t-il.

— Et ce vieux chêne ?... demanda l'abbé en indiquant Zio Martinu. Montons, montons là-haut. Annesa, tu nous apporteras le café, et quelque chose avec, si tu en as.

— Quant à moi, dit Zio Martinu, je m'en vais tout de suite. Je t'attendrai chez tes parens, Elias. Adieu, monsieur l'abbé. Je vous recommande ce jeune homme.

Mais l'abbé Porcheddu ne le laissa point s'en aller avant que Zia Annesa lui eût versé un petit verre d'eau-de-vie. Enfin le vieillard put se retirer. Lorsqu'il fut dehors, il s'arrêta au coin de la rue et resta là un bon moment à regarder la petite porte par où il venait de sortir. Un quart d'heure se passa sans qu'Elias reparût. Alors le vieillard retourna chez les Portolù, et il attendit près du feu.

Quand Elias revint, Maddalena était encore absente; et il en fut contrarié encore, mais non plus comme une heure auparavant. S'il souhaitait maintenant de la revoir, c'était parce qu'il aurait voulu se démontrer à lui-même, et un peu aussi à Zio Martinu, combien il était fort désormais; car il la regarderait sans passion et sans désir, avec des yeux chastes et repentans. Et le fait est qu'un je ne sais quoi de nouveau, une flamme pure et hardie brillait maintenant dans son regard; mais son visage était d'une pâleur mortelle et ses mains tremblaient. Zio Martinu l'observa longuement, en silence; puis, il lui demanda s'ils repartiraient tout de suite. Elias vainquit son désir de faire l'expérience de sa force en revoyant Maddalena; et ils se mirent en chemin. Dès qu'ils furent seuls :

— Je me suis confessé, dit-il au vieillard. Dans quinze jours, je reviendrai pour communier; et alors l'abbé Porcheddu me donnera une réponse.

— Quelle réponse?

— J'ai résolu de me faire prêtre, déclara Elias en baissant la voix. Ah! il en est temps! J'ai trouvé ma voie!

Le vieillard ne répondit rien; de nouveau son âme semblait éloignée de l'âme d'Elias, et il avait l'air de ne plus porter aucun intérêt aux affaires de celui-ci. Toutefois, le jeune homme ne s'en choqua point; car son âme, à lui aussi, était maintenant si loin de l'âme du vieillard, si loin du passé! Une pure ivresse l'enveloppait; toutes les angoisses, toutes les inquiétudes, toutes les hontes, toutes les irrésolutions avaient pris fin. Il voyait devant lui une voie blanche et plane comme la grande route qu'ils parcouraient, un fond clair et serein comme l'horizon bleu de cette matinée limpide

— L'abbé Porcheddu prendra des informations, fera toutes les démarches; et, d'ici à deux ou trois semaines, il me rendra réponse, expliqua-t-il d'une voix émue, en parlant pour lui-même plutôt que pour Zio Martinu. Et vous verrez que tout ira bien.

Cela coûtera bon ; mais mon père a de l'argent ; et il sera heureux à ne pas y croire, quand il saura ce que je veux faire.

— Cela va bien, cela va bien, répondit Zio Martinu. Si tu as trouvé ta voie, prends-la et persistes-y.

Parvenus à la bergerie, ils se séparèrent ; et le jeune homme ne pensa pas même à remercier ce vieillard qui l'avait conduit au salut. Il se contenta de lui dire :

— J'espère que nous nous reverrons, Zio Martinu.

Le vieillard ne promit rien, et il ne se fit plus voir. Or, un mois après, Elias l'aperçut de loin, mais l'évita. « Oh ! oh ! pensa Zio Martinu, avec un sourire étrange dans ses petits yeux de sanglier. S'il est vraiment sur le point de se faire homme de Dieu, par ma foi, il commence mal ! »

Qu'advenait-il à Elias ? Le carême finissait, et l'abbé Porcheddu l'attendait encore vainement. Dans les premiers jours qui avaient suivi la confession, le jeune homme avait vécu entre ciel et terre : tout le passé était relégué dans l'oubli, tout l'avenir s'offrait plein de charme. Il se sentait renaître avec la même pureté et la même douceur qu'avait autour de lui la renaissance de la nature, en ce temps de renouveau ; il priait sans cesse, et il attendait avec une anxiété suave que les deux semaines fussent passées. Son visage s'était éclairci ; ses yeux avaient pris une expression et une transparence enfantines.

Mais quinze jours d'attente, c'était trop. Ah ! l'abbé Porcheddu ne devait pas connaître le cœur humain aussi bien qu'il s'en vantait, s'il pouvait croire que la joie de la confession durerait deux semaines dans un cœur bouleversé par la concupiscence. Le temps s'écoulait, jetant un voile sur la joie d'Elias. La seconde semaine, il s'aperçut, un certain jour, qu'il retombait dans la tristesse : c'était comme si la main d'un monstre invisible l'eût empoigné par la nuque et poussé vers un abîme inconnu.

Le jour suivant, il eut peur, et l'idée lui vint de retourner au pays et de se jeter aux pieds de l'abbé Porcheddu. « Mais s'il revoyait Maddalena auparavant ? » Un frisson lui courut par tout le corps, à cette idée. Hélas ! tout serait inutile ! Elias aimait toujours Maddalena et ne pouvait l'effacer de sa mémoire. Au moment où il croyait avoir vaincu, avoir enseveli son cœur, fait taire ses sens, aboli le passé, soudain la passion le ressaisissait, plus tenace, et l'emportait comme une feuille dans un tour-

billon. C'était la main de ce monstre invisible qui s'appesantissait sur sa nuque et qui le poussait vers le crime! Son visage redevint livide, ses yeux s'obscurcirent.

Le troisième jour, il se trouvait par hasard à l'entrée de la *tanca*, pensif et morose, lorsqu'un événement extraordinaire le glaça d'épouvante. Ce matin-là, comme d'habitude, Mattia était allé à Nuoro, et il devait rentrer vers midi. Or, en ce moment-là, le tiède midi de mars régnait sur les pâturages. A cette douce heure de soleil et de rêves, on ne voyait personne dans l'immensité du plateau; une brise agréable passait en courbant l'herbe que le soleil avait chauffée. Et voilà que tout à coup, au lieu de Mattia, Elias vit arriver Maddalena sur la jument balzane suivie encore de son poulain. Était-ce une hallucination, un rêve de son esprit malade? Jamais Maddalena n'était venue seule à la bergerie. Il regarda de nouveau, pâle, bouleversé. Oui, c'était bien elle, c'étaient ses grands yeux ardens, fixés de loin sur ceux du jeune homme avec une puissance magnétique.

Pas une seconde, Elias n'eut ni le désir ni la force de s'en aller; seulement, il se laissa choir et s'assit sur le petit mur.

Elle arriva, sans se hâter; mais, sitôt la porte franchie, elle sauta lestement à bas de son cheval et s'approcha du jeune homme. Elle tremblait toute, et elle le regardait avec une passion folle. Ah! quelle expression avaient ces yeux sombres, ardens, mi-clos, vus d'en bas comme les voyait Elias! Jamais il ne l'oublia; et il eut alors la sensation claire que ce regard lui donnait une joie dont une seule minute valait toute une éternité de la joie qu'il avait éprouvée la semaine précédente.

— Et Mattia? demanda-t-il.

— Mattia est resté au pays. Je l'ai persuadé de me laisser venir à sa place. Pietro est absent; ta mère est descendue à l'enclos pour cueillir des olives, et elle ne rentrera que ce soir.

— Ah! Maddalena, tu nous perds! Pourquoi es-tu venue?

Elle se pencha sur lui, délirante.

— Et toi, pourquoi ne te voit-on plus au pays? Dis, dis, Elias: pourquoi ne te voit-on plus?

Et, avec un délire croissant, elle se mit à lui prendre la tête dans ses mains et à lui gémir sur le visage:

— Elias! Elias! Elias! Ne vois-tu pas que je me meurs?... Puisque tu ne venais pas, toi, alors c'est moi qui suis venue!

Et elle lui couvrit la bouche de baisers. Il ne vit plus rien,

délira du même délire qu'elle. Et encore une fois ils s'abîmèrent dans la perdition.

Tout le carême se passa, et l'abbé Porcheddu n'avait pas encore vu Elias. Enfin il demanda des nouvelles du jeune homme, apprit que celui-ci revenait souvent au pays; et alors il conçut un soupçon. « Sûrement il est retombé! pensa-t-il. Et moi, je vais faire une belle figure auprès de Monseigneur, maintenant que mes démarches pour qu'on admette ce jeune homme au séminaire ont réussi! Prêtre, prêtre, ah bien, oui! Ce qu'il veut, c'est autre chose que la prêtrise! Et pourtant, il faut aviser; car, si l'on n'avise pas, une tragédie pourrait se produire dans cette maison, sans parler du reste. »

Et alors, il alla lui-même à la recherche du jeune homme et finit par le rencontrer.

— Je t'ai attendu, lui dit-il, en le regardant droit dans les yeux.

Mais les yeux d'Elias, froids, mauvais, se dérobèrent au regard de l'homme de Dieu; son visage était défait, brûlé par la passion et par le péché.

— Il m'a été impossible de venir, répondit-il.

— Et pourquoi impossible?

— J'ai réfléchi; je suis indigne de communier; et, quant au reste, ma décision n'est pas arrêtée encore. D'ailleurs, rien ne presse, abbé Porcheddu!

— Rien ne presse? Que dis-tu, Elias? Malheur à celui qui attend le lendemain! Tu es retombé dans le péché; le démon t'entraîne.

— Mais non, je ne suis pas retombé dans le péché! Que venez-vous me conter là? repartit Elias avec une parfaite indifférence.

L'abbé Porcheddu en fut effrayé; il aurait mieux aimé qu'Elias avouât sa faute, fût-ce en se révoltant, fût-ce en blasphémant; mais cette froideur, cette hypocrisie, étaient le comble de la perversité.

— Elias, Elias! lui dit-il d'une voix émue. Regarde bien où tu vas; rentre en toi-même... Malheur à celui qui sème dans la chair, car il moissonnera de la corruption; et heureux celui qui sème dans l'esprit, car il moissonnera la vie éternelle...

Elias hocha plusieurs fois la tête, et répliqua:

— Je ne comprends pas ces choses: il n'y a que les prêtres qui

les comprennent. D'ailleurs, je ne suis pas dans le péché ; je ne fais de mal à personne. Otez-vous cela de la tête, abbé Porcheddu !

— Tu ne comprends pas ces choses, Elias ; mais tu peux comprendre les conséquences humaines de ta conduite... Réfléchis, réfléchis. Si, un jour, on vient à savoir ce qui se passe, quelle horrible tragédie ! Songe à ta mère, à ton père ! Songe que le péché ne saurait demeurer longtemps secret ; car, là où il y a du feu, il y a de la fumée.

— Je ne suis pas dans le péché, vous dis-je, répétait l'autre avec une obstination froide. Il ne peut rien arriver, quand il n'y a rien.

Il ne sortait pas de cette affirmation. L'abbé Porcheddu le quitta, désespérant de le sauver.

Toutefois, Elias avait été profondément frappé de cet entretien. Son bonheur était si affreux, rendu si amer par le remords, par la peur, par l'horreur du péché ! Tout ce que l'abbé Porcheddu lui avait dit, il le pensait et se le répétait continuellement ; mais il ne parvenait pas à se vaincre et ne l'essayait même plus. Après la volupté, il éprouvait tout le déchirement de l'angoisse, du remords, du dégoût ; mais, ensuite, il revenait chercher sa coupable ivresse pour se soustraire à l'angoisse qui précédait et qui suivait la volupté. En outre, aux momens les plus sombres de sa désespérance, il commençait à ressentir de l'aversion et du mépris pour Maddalena. « Elle est la tentation, se disait-il à lui-même. C'est elle qui a causé ma perte. Pourquoi est-elle venue ? Pourquoi m'a-t-elle tenté ? Elle ne pense donc ni à Dieu ni à la vie éternelle, cette femme ? » Et puis, il se reprochait ce mépris, se rappelait combien Maddalena l'aimait, se sentait attiré vers elle par une tendresse encore plus profonde, par un amour encore plus ardent. Toutefois, la parole de l'abbé Porcheddu avait jeté dans l'âme d'Elias une bonne semence ; le remords et la douleur grandirent au fond de son cœur, et il se remit à penser qu'il devait chercher la paix ailleurs qu'auprès de Maddalena.

— Le temps viendra où nous serons vieux, lui dit-il un jour, et alors, que ferons-nous ? Dieu nous pardonnera-t-il ?

— Ne parlons point de ces choses ! répliqua-t-elle, dépitée. A moins que tu ne veuilles te faire prêtre, comme tu le disais à la fête de Saint-François ?

Et elle se mit à rire. Il tressaillit et ne fit aucune réponse ;

mais son irritation et sa haine contre Maddalena s'accrurent. Si elle lui avait répondu dans le ton, si elle lui avait montré qu'elle espérait en la miséricorde du Seigneur, il se serait ému et l'aurait sans doute aimée davantage; mais les railleries et le dépit de cette femme la lui rendirent pour un moment odieuse. A partir de cette soirée-là, ils commencèrent à avoir de petites querelles, tantôt pour une chose, tantôt pour une autre. Quand ils s'étaient quittés, Elias regrettait ce qu'il lui avait dit; mais, dès qu'il la revoyait, il ne pouvait s'empêcher de recommencer.

— Écoute, Elias, lui dit-elle à la fin. Tu es irrité, tu me maltraites injustement; et, à moi aussi, sous la brûlure de tes paroles, il m'arrive souvent de ne savoir plus ce que je dis. Nous en venons à ne plus nous comprendre, quoiqu'il nous soit impossible de vivre l'un sans l'autre. Il est préférable que, pendant quelque temps, nous cessions de nous voir. N'est-ce pas aussi ton avis? D'ailleurs, nous allons être obligés d'interrompre un peu nos relations...

— Ce qui vaudrait mieux, au contraire, ce serait que nous nous voyions très souvent, et que nous nous disputions, et que nous finissions par nous haïr et nous séparer pour toujours.

— Elias! dit-elle en pâlissant. Pourquoi parles-tu ainsi? Pourquoi faut-il que nous nous haïssions et que nous nous séparions pour toujours?

— Parce que nous sommes en état de péché mortel.

Cette réponse la rendit affreusement triste.

— Est-ce que tu ne le savais pas auparavant? Il est trop tard, aujourd'hui.

— Pourquoi est-il trop tard?

— Parce que je suis mère d'un enfant qui est tien...

A son tour, il changea de couleur, et une bourrasque d'émotions diverses l'investit. Il couvrit Maddalena de baisers, de folles paroles; il lui demanda pardon, il lui promit tout ce qu'elle voulut.

Ils se séparèrent, décidés à ne plus se revoir en tête-à-tête jusqu'à la naissance de l'enfant. Elias, éperdu d'amour, était enfin heureux comme il ne l'avait pas été depuis longtemps.

GRAZIA DELEDDA.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UNE PAGE

DE

L'HISTOIRE DE L'ANGLICANISME

AU XIXE SIÈCLE

LES DÉBUTS DU « BROAD CHURCH » (1845-1865)

I

L'idée maîtresse de Newman, lors du Mouvement d'Oxford, avait été de combattre ce qu'il appelait, d'un mot plus ou moins bien choisi, le « libéralisme » en religion, autrement dit le latitudinarisme anti-dogmatique. Tout ce que le tractarianisme gagnait dans l'Université était perdu pour le « libéralisme; » le « libéralisme » profitait de tout ce qui affaiblissait le tractarianisme. Ainsi, à la fin de 1841, le premier échec fait à l'influence de Newman, par la condamnation du *Tract* 90, avait-il eu, pour immédiate contre-partie, l'éclatant succès avec lequel l'un des représentans de l'école libérale, Arnold, avait inauguré son enseignement comme *regius professor* de l'Université. Et plus tard, quand le chef du Mouvement se sentit obligé de se soumettre à Rome, l'un de ses principaux sujets d'angoisse fut, comme il l'a raconté lui-même, « le pressentiment » très net que sa sécession amènerait la prépondérance du « « libéralisme (1). » Ce

(1) Newman, en effet, a écrit dans l'*Apologia*, 4e Partie : « La pensée qui m'accabla le plus dans tout le cours de mon changement d'opinions, ce fut un pressentiment clair, vérifié par l'événement, que tout cela aboutirait au triomphe du *libéralisme*. J'avais employé toutes mes facultés à lutter contre le principe

pressentiment se vérifia. Après la conversion de Newman, le tractarianisme, naguère si vivant à Oxford, y parut mort : les témoignages contemporains en font foi (1). Ce qui, grâce à Pusey, en survivait, se déplaça ; il n'eut plus son centre d'action dans l'Université, et il émigra dans les presbytères de villes ou de comtés, où il devait subir peu à peu une transformation, devenir moins purement doctrinal, plus pratique, et aboutir au ritualisme. L'école libérale jugea le moment favorable pour s'emparer, à Oxford, de l'influence perdue par les tractariens. Aussi bien, personnifiée alors par les disciples d'Arnold, se présentait-elle avec une physionomie rajeunie qui tranchait sur le vieux libéralisme : elle avait je ne sais quoi de plus sympathique, de plus généreux, de plus enthousiaste, de plus sérieusement pieux et religieux, malgré le vague des croyances; rien de commun avec l'indifférence nonchalante et quelque peu sceptique, avec la correction tout extérieure et superficielle, avec le prosaïsme sèchement formaliste, avec l'anémie spirituelle des latitudinaires du XVIIIe siècle.

C'est pour cette école nouvelle qu'on imagina le vocable nouveau de *Broad church* (Église large), par opposition à *High church* et à *Low church* (Église haute et Église basse). Où ce vocable est-il né? Est-ce, à Oxford, dans une conversation de *common room* (2)? Est-ce dans un article de Stanley, publié

anti-dogmatique...; j'étais de ceux qui l'avaient, pendant tant d'années, tenu aux abois dans Oxford; ma retraite était donc son triomphe... Ce n'était pas tout. Ainsi que je l'ai dit déjà, il n'y a que deux alternatives : le chemin de Rome, ou le chemin de l'athéisme. L'anglicanisme est l'étape à moitié chemin d'un côté, et le libéralisme de l'autre. Combien de gens, je ne le savais que trop, cesseraient de me suivre, maintenant que j'allais marcher de l'anglicanisme vers Rome, et quitteraient aussitôt l'anglicanisme et moi pour le camp des libéraux !... La foi dogmatique ne serait-elle pas anéantie, dans les esprits d'un grand nombre, par la destruction de la *Via media?* Oh! combien ceci me rendit malheureux !... »

(1) « En ce moment, le Puseyisme paraît mort, » écrit d'Oxford, en 1849, un correspondant *High church* de sir Roundell Palmer. (*Memorials, family and personal,* par le comte de Selborne, vol. II, p. 64.) Mark Pattison, ancien newmanite, rejeté dans l'incrédulité par la conversion de son maître, constatait le même changement, en s'en félicitant : au lieu du « vieil Oxford tory, débattant furieusement son éternelle question de l'Église, » il découvrait, en 1850, comme par l'effet « d'un coup de baguette magique, » un nouvel Oxford où « la théologie était totalement bannie des *common rooms* et même des conversations privées, » et où « régnaient les opinions les plus libres sur tous sujets. » (*Memoirs* de Mark Pattison, p. 244.) Plus tard, en 1858, J. B. Mozley écrivait : « Tout est très calme. Il est curieux combien la controverse dans le sens tractarien a quitté Oxford. Aucune allusion n'y est faite, même la plus éloignée. » (*Letters of J. B. Mozley,* p. 240.)

(2) *Memorials of Dean Lake,* p. 35.

par la *Revue d'Édimbourg*, en juillet 1850? Toujours est-il qu'en 1853, dans cette même revue, M. Conybeare s'en servait comme d'une expression passée dans l'usage. Elle désignait moins un parti délimité, organisé, ayant son *Credo* nettement formulé, qu'un état d'esprit, une tendance. Le *broad churchman* se méfie de toute institution autoritaire, de toute doctrine trop positive. Sa façon de se mettre à l'aise avec les objections de la science ou de la raison modernes est de considérer les questions dogmatiques comme autant de questions ouvertes sur lesquelles la critique a loisir de s'exercer. Il prévient les désaccords en supprimant les résistances. Il veut une Église à ce point « compréhensive, » que des hommes, différant sur les points les plus graves de la théologie, puissent s'y trouver réunis (1). C'est, à ses yeux, une façon étroite de concevoir cette Église que de lui supposer une doctrine définie, essentielle, hors de laquelle commence l'hérésie. Loin de lui répugner, l'hérésie a pour lui une sorte d'attrait. Autant il supporte impatiemment toute affirmation dogmatique, autant il est indulgent à toutes les négations ou au moins à tous les doutes de la critique.

A ce moment même, l'une des manifestations de cette critique, — non la moindre par son objet et ses conséquences, — la critique biblique, commençait à pénétrer d'Allemagne en Angleterre (2). Science redoutable qui prétendait écarter les nuages mystérieux dont la Bible, comme autrefois le Sinaï, avait été jusqu'alors enveloppée. Ainsi qu'il arrive souvent dans les entreprises de l'esprit humain, cette science se présentait tout d'abord avec un mélange assez troublant de progrès qui obligeaient l'apologétique à modifier bien des positions acquises et de témérités qui ébranlaient les fondemens de la révélation chrétienne; elle était à la fois inquiétante pour les hommes de foi, déconcertante pour les hommes de routine, et, au premier abord, les défenseurs de la tradition étaient portés à en repousser tous les résultats, aussi bien ceux qui étaient à bon droit suspects que ceux qui devaient être bientôt acceptés par tous

(1) Le Dean Merivale, ami du Dean Lake, lui disait un jour, avec une pointe d'*humour* : « L'Église d'Angleterre est une merveilleuse institution : elle peut contenir deux hommes qui, comme vous et moi, diffèrent sur tous les points de la théologie. » (*Memorials of Dean Lake*, p. 4.)

(2) Notons qu'en France également, la *Revue germanique*, destinée à vulgariser les résultats de la critique allemande, commençait sa publication en 1858, et que, quelques années après, en 1863, paraissait la *Vie de Jésus* par M. Renan.

D'ailleurs, même aujourd'hui, quoique les novateurs aient été forcés de reculer sur plusieurs points et que les conservateurs aient dû abandonner plus d'une position reconnue intenable, le départ des erreurs et des vérités mises en circulation par cette science nouvelle est loin d'être complètement fait. Le problème demeure posé devant les apologistes chrétiens, sans qu'on puisse dire encore quand ils s'accorderont sur une solution définitive.

Ces problèmes étaient plus particulièrement graves pour le protestantisme anglais, qui avait gardé, de ses origines puritaines, non seulement le culte, mais la superstition de la Bible, qui était habitué à chercher et à trouver, dans la lettre des Saintes Écritures, une sorte d'oracle divin, apportant réponse à toutes les questions de l'esprit humain. Il différait, à ce point de vue, du catholicisme, qui reconnaît, à côté de la Bible, une Église infaillible pour l'interpréter, une tradition vivante pour la compléter. Pusey s'en rendait compte, quand il écrivait, quelques années plus tard, à un évêque anglican : « C'est la Bible, plus que l'Église, qui tient attachée au christianisme la masse des Anglais; leur source de foi est, je crois, la Bible; si leur confiance dans la Bible est ébranlée, leur christianisme le sera aussi (1). » Est-ce pour cette raison, par intuition plus ou moins consciente du péril, que l'Angleterre fut si lente à s'ouvrir aux travaux de l'exégèse allemande? Dans la première moitié du XIXe siècle, les théologiens anglicans, même les libéraux, s'étaient tenus systématiquement à l'écart de ces problèmes, comme s'ils en ignoraient ou en redoutaient la gravité. Il n'en était pas question dans les controverses religieuses d'Oxford (2). Ce fut seulement après la sécession de Newman, à la faveur de la réaction « libérale » qui se manifesta alors dans l'Université, que la critique biblique fit enfin irruption dans la vieille théologie anglicane. Les anciens ne cachèrent pas leur scandale et leur effroi. Un recteur de *Lincoln College*, prêchant devant l'Université, y exprimait le vœu que « la théologie germanique et la littérature germanique fussent au fond de l'Océan germanique (3). » Les tenans du *Broad church* se firent les propagateurs de cette critique. Poussés par le souffle régnant et par la tendance naturelle

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 230.

(2) Pusey, cependant, mis en éveil par un séjour à Göttingen en 1825, avait entrevu la gravité de ces questions.

(3) *Benjamin Jowett* par L. Tollemache, p. 68.

de leur école, ils s'approprièrent ses conclusions les plus aventureuses et, loin de ménager les opinions traditionnelles, ils semblèrent prendre plaisir à les effaroucher.

Avec leur goût de la critique, avec leur méfiance de tout gouvernement spirituel, avec leur répugnance pour toute autorité dogmatique, les *broad churchmen* étaient disposés à voir, dans le christianisme, moins une institution visible et d'origine divine, qu'un sentiment personnel par lequel chacun réglait, à son gré, ses rapports avec Dieu, concevait, à sa façon, le caractère et le rôle du Christ ; leur religion était essentiellement individualiste. Et cependant, par une conclusion au moins inattendue, ces mêmes hommes se déclaraient partisans de la religion d'État, de l'Établissement anglican, de la suprématie absolue de la Couronne pour laquelle ils revendiquaient le droit de décider en dernier ressort des questions de doctrine religieuse et de gouvernement spirituel. Comment expliquer ce qui semble, de la part de ces « libéraux, » une contradiction et une inconséquence ? C'est qu'il leur paraissait qu'une telle Église, mieux que toute autre, les garantirait contre leurs deux bêtes noires, le sacerdotalisme et le dogmatisme. Ils savaient que l'État, jaloux par nature de toute autorité qui ne vient pas de lui, ne tolérerait pas volontiers, à côté de lui, l'indépendance ecclésiastique. De plus, assurés de ne jamais revoir des princes théologiens, à la façon des Césars byzantins, ou de Henri VIII et de Jacques II, ils comptaient que l'État moderne, soucieux avant tout de la paix des esprits et de la tranquillité extérieure, se méfiant pour cette raison des controverses dogmatiques et de l'*odium theologicum* qu'elles suscitent, serait disposé à réduire au *minimum* les exigences doctrinales, et apporterait, dans le jugement des questions d'orthodoxie, une impartialité mélangée d'insouciance et de dédain, ce que sir M. E. Grant Duff a qualifié quelque part de *slightly cynical impartiality* (1).

(1) Fait digne de remarque, en Angleterre, des penseurs, étrangers au fond à toute croyance religieuse, sont, pour des raisons analogues à celles des anglicans du *Broad church*, partisans décidés de l'Église d'État. M. Lecky, par exemple, voit, dans cette organisation composite et compréhensive de l'Église établie d'Angleterre, une facilité pour une plus grande latitude d'opinion, un affaiblissement de la foi dans la certitude et dans la nécessité du dogme, une garantie contre la tyrannie sacerdotale et la démagogie cléricale. Loin donc d'aspirer, comme les libéraux du continent, à la séparation de l'Église et de l'État, il prétend conserver ce qu'il appelle une machine aussi bienfaisante. (*Democracy and Liberty*, t. Ier, p. 432 et sq., t. II, p. 14.)

II

A ces débuts du *Broad church*, deux hommes, entre plusieurs, le personnifiaient à Oxford ; par leur valeur, par leur physionomie, par la place qu'ils occuperont dans l'histoire religieuse de leur temps, ils méritent qu'on s'arrête un instant à les considérer : c'étaient Stanley et Jowett.

Stanley était arrivé à *Balliol College*, au sortir de Rugby, encore tout plein de sa dévotion envers son maître Arnold, un peu dérouté au milieu des Newmanites, parmi lesquels cependant il nouait quelques-unes de ses meilleures amitiés. Un moment sur le point de subir, lui aussi, la séduction du grand tractarien, il s'était repris aussitôt et s'était confirmé dans ses idées naturelles, qui étaient celles d'un latitudinarisme curieux et tolérant (1). Ce latitudinarisme, alors mal vu à Oxford, l'avait empêché d'obtenir un *fellowship* à Balliol et l'avait contraint à se rabattre sur un collège beaucoup moins important, *University College*. Nommé bientôt *tutor*, il avait vite gagné la sympathie des jeunes gens placés sous sa direction. Sa réputation commençait même à s'étendre au dehors, grâce surtout à l'éclatant succès de sa *Vie d'Arnold*, publiée en 1844. C'était d'ailleurs le moment où les événemens qui affaiblissaient le tractarianisme semblaient ouvrir le champ aux influences libérales. Ainsi, à la fin de 1845, à l'heure même de la grande sécession, Stanley était choisi comme *select preacher* de l'Université. On le vit, en 1846 et en 1847, monter dans cette chaire de Sainte-Marie, naguère occupée par Newman, et y prononcer, sur « l'Age apostolique, » des sermons qui furent le premier manifeste du *Broad church*, à Oxford : il s'y appliquait à introduire, dans l'étude de l'Écriture sainte et de l'histoire religieuse, la méthode et les résultats de la critique allemande. Il poursuivit cette œuvre dans les années qui suivirent, d'abord par un *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul aux Corinthiens* (1855) et un travail de restitution géographique intitulé, *Sinaï et Palestine* (1856), ensuite par ses cours, quand lord Palmerston le fit nommer, à la fin de 1856, *regius professor* d'histoire ecclésiastique à l'Université d'Oxford.

(1) Voir ce que j'en ai dit dans la *Première partie* de la *Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*, p. 161 à 165. — Pour la suite de la carrière de Stanley, voir surtout *Life of Dean Stanley*, par Rowland E. Prothero, 2 vol.

Son dessein avoué était de montrer, dans la Bible et les Évangiles, non, comme on l'avait fait jusqu'alors, un recueil de vérités abstraites et d'enseignemens dogmatiques, mais un document historique semblable aux autres, qu'il convenait de rétablir dans le cadre de l'époque. Ajoutons que, quelques années auparavant, les polémiques soulevées par l'affaire Gorham (1) lui avaient fourni l'occasion de mettre en lumière une autre face des opinions *Broad church ;* loin d'être choqué ou embarrassé de la suprématie de la Couronne, il la saluait, avec son maître Arnold, comme une « rare bénédiction de Dieu; » la juridiction spirituelle des cours laïques lui paraissait une précieuse et nécessaire garantie contre l'intolérance cléricale et le fanatisme théologique.

Au service des idées qu'il voulait propager, Stanley déployait des qualités d'écrivain et d'orateur qui, pour n'être pas comparables à celles de Newman, ne manquaient ni de distinction ni de charme. A défaut d'une érudition personnelle très profonde et très originale, il avait un esprit ouvert et curieux, une rare faculté d'assimilation, un art de vulgarisation ingénieuse, animée, brillante, une aptitude à évoquer le passé avec sa couleur et sa physionomie propres, ce que Disraëli appela un jour son don de « sensibilité pittoresque. » Notez en outre l'agrément exceptionnel de son commerce et de sa conversation ; ceux qui l'ont alors approché ont gardé un souvenir ineffaçable de ses réceptions du dimanche soir, des déjeuners auxquels il conviait ses élèves, des longues promenades pendant lesquelles il les entretenait avec tant d'abandon et de bonne grâce. Aux conseils, il ajoutait, quand il était besoin, les libéralités. La distinction de sa personne, sa naissance, sa fortune, ne nuisaient pas à son prestige.

Si le renom de Stanley grandissait à Oxford et au dehors, ce n'était pas sans éveiller, chez les défenseurs des idées traditionnelles, bien des inquiétudes et des suspicions. Longtemps ces suspicions avaient empêché le gouvernement de lui donner une chaire universitaire. Stanley s'en rendait compte et parlait plai-

(1) Le rév. Gorham s'était vu refuser l'institution par son évêque, parce qu'il avait soutenu des doctrines jugées hétérodoxes sur le baptême. Le Conseil privé de la Reine, juge en appel, avait donné raison à Gorham contre son évêque. L'émotion avait été grande dans le monde religieux, et c'est à la suite de cet incident que Manning s'était converti au catholicisme.

samment de « l'odeur de son hétérodoxie, qui avait pénétré, non seulement dans le conseil des chefs de collèges, mais jusque dans le cabinet des ministres whigs. » *Evangelicals* et *high churchmen*, pour cette fois d'accord, étaient également effarouchés. Sans doute, dans les inquiétudes des hommes de tradition, il en était qui venaient de préoccupations un peu routinières. Si cette introduction de la critique historique dans l'étude des Écritures dérangeait les positions prises, elle n'en était pas moins un fait nécessaire et légitime dont la science chrétienne devait prendre son parti et s'arranger pour tirer profit. Mais où les inquiétudes devenaient plus justifiées, c'est quand Church se demandait si, à force de vouloir mettre en lumière la vérité humaine et purement historique des faits religieux, Stanley n'en perdait pas de vue le côté divin et la portée théologique (1); c'est quand Keble et Pusey notaient, dans ses écrits, une sorte de parti pris de ne pas affirmer la divinité personnelle du Christ, ou d'éviter toute mention des miracles. N'était-on pas alors porté à conclure que sa foi chrétienne était incomplète, ou tout au moins incertaine?

Ceux qui doutaient de l'orthodoxie de Stanley ne se trompaient pas. Non qu'il soit aisé de préciser quelles étaient ses croyances. Lui-même n'avait ni le goût ni le besoin de s'en rendre un compte exact. Il ne cachait pas son aversion pour toute assertion dogmatique ou métaphysique, n'y voyant que matière à disputes verbales. A ses yeux, le dogme n'était, dans la religion, qu'une chose secondaire dont, pour sa part, il se désintéressait à peu près complètement. L'important était la morale, sur laquelle il n'estimait pas que les croyances dogmatiques pussent avoir effet. Il proclamait que le salut d'un homme ne devait pas dépendre de ce qu'il croyait ceci ou cela. L'histoire d'ailleurs, à laquelle il était disposé à tout ramener, lui semblait prouver, en ces matières doctrinales, non seulement la faillibilité de l'Église, mais ses variations et ses contradictions. En ce qui le concernait, il réduisait son symbole à un *minimum* singulièrement restreint. Il croyait à un Dieu Père, vers lequel s'élevait sa prière. Il admettait les sanctions de la vie

(1) *Occasional papers* de Dean Church, t. Ier, p. 66 et suiv. — Le biographe de Stanley le loue d'avoir travaillé à « séculariser, humaniser, moraliser la théologie chrétienne, à la faire descendre du ciel sur la terre » (*Life of Stanley*, t. II, p. 177.)

future, mais sans enfer. Jésus-Christ tenait une grande place dans sa pensée, dans sa conduite : il l'aimait, l'admirait. Pour être étranger à cette vie spirituelle, mystique, qui tenait tant de place, non seulement chez un Newman, mais chez un Keble ou un Pusey, il n'en avait pas moins une sorte de piété soucieuse de réaliser, en lui et chez les autres, les vertus naturelles dont le Christ lui semblait apporter le modèle. Seulement, dans quelle mesure admettait-il l'Incarnation, le Verbe fait chair, le Christ non seulement Fils de Dieu, mais Dieu lui-même, on ne le voit pas nettement. Il évitait les déclarations formelles. A l'entendre, le Christ nous avait proposé un idéal de vie morale : il ne nous avait pas apporté un enseignement dogmatique. Dans l'Évangile, dont il aimait à se nourrir, il trouvait la personne vivante du Christ, non le code d'un système religieux. Quant à l'institution divine de l'Église, de sa hiérarchie, de ses pouvoirs surnaturels, de ses sacremens, cela n'existait pas pour lui. L'ordination d'un prêtre ne lui semblait guère être rien de plus que l'appointement d'un officier public (1).

Sa propre indifférence, jointe à la tournure aimable et bienveillante de son esprit, lui inspirait d'ordinaire une large tolérance, une curiosité impartiale pour toutes les doctrines, même pour celles auxquelles il était le plus étranger. Loin de partager les préventions protestantes contre le papisme et les papistes, il gardait des relations amicales avec plus d'un converti ; quand sa propre sœur se fit catholique, il lui resta tendrement attaché, et il fit poser, après sa mort, une plaque commémorative dans une chapelle où elle avait l'habitude d'aller prier. Ses voyages le conduisaient-ils à Rome, il s'y montrait sensible à la grandeur et aux espérances du catholicisme. Il est vrai que, peu après, il n'était pas moins ému des cérémonies du Kremlin ou du mont Athos. Mais ceux à qui allaient ses plus particulières complaisances étaient les esprits qui s'écartaient le plus des dogmes traditionnels ; il avait le goût de l'hérésie et des hérétiques, ne ressentant d'irritation que contre ceux qui prétendaient les condamner.

La tolérance de Stanley pour les hérésies d'autrui se doublait d'une entière tranquillité en ce qui concernait ses propres doutes. Rien, chez lui, des angoisses tragiques par lesquelles tant d'âmes

(1) Lettre de 1852, *Life of Stanley*, t. II, p. 437.

ont passé de notre temps. Quelque brèche que la critique lui parût faire dans les vieilles croyances, il n'en était pas troublé. Que lui importait, puisque les questions de doctrine ne tenaient pas à l'essence du christianisme! Vainement ne se sentait-il plus de conviction ferme sur tel ou tel dogme, il n'avait pas un moment l'idée qu'il cessât pour cela d'appartenir à l'Église d'Angleterre et qu'il dût renoncer à être l'un des dignitaires de son clergé. Jeune encore, lors de son ordination, il avait eu scrupule de souscrire les XXXIX Articles, surtout celui qui impliquait adhésion au symbole de saint Athanase, et il avait cru devoir annoncer à l'archidiacre qu'il n'acceptait pas toutes les clauses de ce symbole. L'archidiacre lui avait fait comprendre, non sans quelque impatience, qu'il n'était pas besoin de pousser les choses si à fond et de les prendre tant au sérieux. Stanley en était sorti convaincu que, de l'aveu même de ses supérieurs, il n'y avait là que des formalités verbales dont la conscience ne devait pas s'inquiéter (1). Rassuré pour son compte, il s'appliqua, toute sa vie, à rassurer ceux des *clergymen* qui voyaient s'écrouler telle ou telle partie de leur foi dogmatique. Il leur rappelait que ceux qui, en pareil cas, avaient cru devoir résigner leurs fonctions ecclésiastiques s'en étaient repentis, tandis que ceux qui s'étaient laissé persuader par lui de les garder s'en étaient bien trouvés. « Moi-même, ajoutait-il, bien qu'au jugement de beaucoup d'excellentes gens et peut-être de la majorité de ceux de ma profession, je me sois grandement écarté des idées courantes sur la théologie et sur la religion, je n'ai trouvé aucune difficulté pratique à maintenir ce qui, dans mon humble opinion, est une position à la fois honorable et tenable (2). »

Stanley ne se bornait pas à propager dans Oxford des doctrines nouvelles; en même temps, il travaillait à en modifier gravement les institutions. Depuis plusieurs années déjà, une agitation était dirigée contre l'organisation aristocratique et cléricale de l'Université. On regrettait que la prédominance de la vie collégiale eût annulé l'Université elle-même, et qu'il en fût résulté d'abord l'exclusion des jeunes gens de fortune modeste, ensuite un abaissement du niveau des cours. On reprochait à l'enseignement d'être trop uniquement classique et théologique, et de ne pas faire une part suffisante aux sciences modernes. On se plai-

(1) *Life of Stanley*, t. I, p. 225 et suivantes.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 479.

gnait enfin qu'il fallût souscrire des tests religieux pour être admis dans un collège et recevoir des grades, qu'on ne pût obtenir certains *fellowships* ou *scholarships* qu'en entrant dans le clergé. Tout cela, disait-on, était un reste de moyen âge, incompatible avec les conditions de la société moderne. Ces critiques avaient d'autant plus de prise sur l'opinion que, dans les crises du tractarianisme, tous les partis, à tour de rôle, avaient eu à se plaindre des autorités universitaires. Il fallait bien reconnaître d'ailleurs que, sur plus d'un point, des réformes étaient nécessaires. Toutefois, à Oxford, la résistance était forte et avait longtemps tenu les novateurs en échec. Le vieil esprit conservateur s'indignait et s'effrayait de voir toucher à des institutions aussi vénérables. Pusey et ses amis étaient parmi les plus ardens champions de cette résistance.

Les choses en étaient là quand, en 1850, à la suite d'incidens parlementaires, lord John Russell, alors premier ministre, et qui en voulait à l'Université d'Oxford d'avoir donné naissance au tractarianisme, institua une commission d'enquête chargé d'étudier les réformes à faire. Les commissaires étaient en général hostiles au *High church :* l'un d'eux était Tait, alors doyen de Carlisle, futur évêque de Londres et archevêque de Cantorbéry ; le secrétaire était Stanley. Tous deux eurent une part prépondérante dans la rédaction du rapport qui résuma les travaux de la commission et conclut à d'importantes réformes. Ce rapport souleva une véritable tempête à Oxford. Il eut pour suite, en 1854, un bill qui modifia, sur plusieurs points, l'organisation universitaire, diminua les privilèges des collèges, développa le professorat, et surtout fit une première brèche dans le régime des tests religieux et des exigences cléricales. C'était la fin d'un passé, le point de départ d'une évolution qui devait continuer et aboutir à une sécularisation complète. Stanley triompha, tandis que Pusey et ses amis se lamentaient de voir déchristianiser leur vieille Université. On ne peut dire cependant que l'avenir ait justifié les alarmes des conservateurs. Après diverses vicissitudes, un état religieux a fini par s'établir à Oxford, dont les croyans déclarent aujourd'hui n'avoir pas à se plaindre : ils reconnaissent que la foi y a gagné en sérieux, en sincérité, plus que ne lui a fait perdre la suppression des privilèges officiels et des exclusions réglementaires.

III

Le second personnage représentatif du *Broad church*, dans Oxford, à cette époque, était Jowett (1). Né en 1817, de deux ans plus jeune que Stanley, il n'avait pas la grâce aristocratique de ce dernier, sa brillante souplesse, son imagination pittoresque; mais, pour avoir moins que lui la faveur du public mondain, il avait peut-être une action plus profonde sur la jeunesse universitaire: non qu'il fût un grand *scholar*, un penseur puissant; mais il était un lettré distingué, un critique aiguisé, et surtout un éducateur habile et influent. Stanley, avec lequel il entretenait d'étroites relations, se plaisait à reconnaître qu'il avait beaucoup appris de lui.

Arrivé à Balliol en 1836, de famille et de fortune très modestes, Jowett y avait eu des succès; il se montrait alors assez réservé, un peu timide, bien que déjà d'idées fort indépendantes. En dépit d'une courte et légère velleité newmanite (2), sa tendance était ouvertement latitudinaire. Devenu *tutor* en 1842, il trouva, dans ces fonctions, occasion de manifester et de développer ses dons d'éducateur. Son action sur ses pupilles tenait non seulement à ses qualités intellectuelles, mais à l'intérêt qu'il leur témoignait, à son souci de tirer de chacun d'eux tout ce qu'il pouvait donner, et aussi à une sorte de candeur, d'ingénuité, qui se mêlait à son scepticisme.

Avant même d'avoir encore rien publié, Jowett était déjà suspect; il s'en aperçut quand, en 1854, ayant brigué la place de « maître » de Balliol, il se vit préférer un candidat plus orthodoxe. Il en garda du dépit. L'année suivante, en même temps que Stanley publiait son Commentaire sur les Épîtres de saint Paul aux Corinthiens, il en fit paraître un sur les Épîtres aux Thessaloniciens, aux Galates et aux Romains. Comme son ami, il était l'écho de la critique allemande, sans faire plus que lui preuve d'une érudition originale. Seulement sa forme était plus sèche, plus didactique, plus doctrinaire, et elle parut plus offensante aux traditionnels. Il avait, en outre, inséré dans ce livre un essai sur l'*Atonement* qui contredisait les idées courantes de

(1) Voir *Life and letters of Benjamin Jowett*, par Abbott et Campbell, 2 vol., et *Benjamin Jowett, Master of Balliol*, par Tollemache, 1 vol. Voir aussi, dans le *Contemporary* de juin 1897, un article du docteur Fairbairn.

(2) *Renaissance catholique en Angleterre*, 1re partie, p. 161.

la théologie anglicane. Pusey, appelé alors à prêcher une série de sermons devant l'Université, se donna pour tâche de réfuter les doctrines de cet essai.

A cette même époque, lord Palmerston, à qui il ne déplaisait pas d'effaroucher le monde clérical, nomma Jowett *regius professor* de grec à Oxford. L'émotion fut vive dans l'Université, aussi bien chez les *evangelicals* que chez les Puseyites, d'autant que le professeur de grec, appelé à surveiller l'étude du texte des livres saints, était à ce titre membre du comité théologique Un *evangelical* très remuant, qui avait été le meneur de la campagne contre le *tract* 90, mais qui n'abhorrait pas moins le germanisme que le newmanisme, Golightly, se concerta avec quelques amis pour dénoncer Jowett au vice-chancelier de l'Université, comme ayant dénié la foi catholique. Le vice-chancelier cita devant lui Jowett et le mit tout d'abord en demeure de souscrire à nouveau les XXXIX Articles. Les accusateurs pensaient ainsi l'embarrasser, ces Articles contenant des propositions que le nouveau professeur passait, non sans raison, pour ne pas admettre. Jowett fut fort irrité du procédé, mais il était décidé à ne pas prendre au sérieux ces souscriptions. Comme le vice-chancelier commençait par lui adresser une sorte de sermon, il l'interrompit, lui déclarant qu'il était venu pour signer, et aussitôt il signa. « Il m'a semblé, écrivait-il à Stanley, que je ne pouvais faire autrement, sans abandonner ma position de *clergyman*. » Il devait persister jusqu'à la fin dans cette façon de voir, sans jamais paraître en éprouver la moindre gêne. Il conseillait à ses disciples d'éviter tout éclat qui pût les amener à sortir de l'Église ; il leur recommandait la prudence et même au besoin un peu de dissimulation. Il n'aimait pas d'ailleurs qu'on rompît ouvertement avec la religion, estimant qu'on pouvait rendre celle-ci suffisamment large pour y donner place à tous les doutes et même à toutes les négations.

Quel était au juste l'état des croyances de Jowett à cette époque? Rien n'était plus inconsistant, plus mobile. « Son esprit, a écrit un de ses disciples, semblait souvent être dans un état de flux. Quelques-unes de ses opinions variaient non seulement de décade en décade ou d'année en année, mais d'une conversation à l'autre (1). » Il se disait chrétien et membre de l'Église d'An-

(1) *B. Jowett*, par Tollemache, p. 79.

gleterre, et, en réalité, il ne manquait pas d'un certain sentiment religieux, bien qu'il parût toujours embarrassé de lui trouver une expression. Seulement, sur quelles croyances cette religion s'appuyait-elle? Jowett n'était peut-être pas arrivé alors au scepticisme absolu de la fin de sa vie, où il paraîtra douter de la résurrection, de la vie future, de la personnalité de Dieu, de la liberté morale; mais déjà les vérités principales du christianisme étaient comme déracinées dans son esprit. Pas une qu'il ne fût préparé à lâcher sans résistance, devant une attaque de la critique. Il était *a priori* disposé à donner tort à la théologie. Le clergé lui inspirait méfiance et antipathie. « Je crois réellement, écrivait-il dès 1846 à Stanley, que trahison envers le clergé est loyauté envers l'Église et que, si la religion peut être sauvée, c'est par les hommes d'État, non par le clergé. » Son influence sur la jeunesse était destructive de toute croyance dogmatique. Huxley, qui était lui-même un complet incroyant, disait de Jowett, en estimant lui faire un compliment : « Je l'appelle un *desintegrator* (1). »

Sera-t-on surpris dès lors que les hommes de tradition le vissent de mauvais œil? Toutefois la forme que revêtait leur opposition n'était pas toujours heureuse. La chaire de grec à laquelle avait été nommé Jowett n'avait officiellement qu'un traitement dérisoire de quarante livres; l'usage était que l'Université le complétât par une allocation. Quand la question de cette allocation fut posée devant la « Convocation » des gradés d'Oxford, la majorité la repoussa, afin de marquer la défiance que lui inspirait l'enseignement du professeur. Cette résistance un peu mesquine se prolongea pendant plusieurs années, jusqu'à ce que le chapitre de Christ Church eût trouvé le moyen de se charger de la dépense. Jowett fut très mortifié de cette opposition et en voulut beaucoup à Pusey, qui y avait été mêlé. Ayant peu le goût de la polémique, il ne répondait pas aux attaques et se renfermait dans un silence qui n'était pas sans amertume. Il se consolait d'ailleurs de ces hostilités par les sympathies de plus en plus nombreuses qu'il rencontrait dans la jeunesse.

Est-ce à dire qu'à considérer dans leur ensemble les générations nouvelles d'Oxford, Jowett et son ami Stanley n'eussent que

(1) Lecture de Llewelin Davies au Congrès de Nottingham, en octobre 1897.

des sujets de satisfaction? Sans doute, ils n'y trouvaient presque plus trace de cette passion théologique, de cette vie spirituelle si intense, si enthousiaste qu'y avait allumées la parole de Newman, et qui, selon eux, avaient fait tort à la science séculière. Du ciel où cette jeunesse leur paraissait s'être un peu égarée, ils avaient contribué à la ramener sur la terre. La voyaient-ils donc obéir maintenant à d'autres mobiles plus pratiques, mais aussi nobles que ceux auxquels ils l'avaient soustraite? Avaient-ils réussi à éveiller chez elle le culte viril et ardent de la vérité scientifique, le souci d'une moralité qui, pour être plus humaine, ne devait pas, dans leur idée, être moins efficace? A recueillir leurs aveux, on peut en douter. Jowett confesse qu'après l'arrêt de l'impulsion tractarienne, « si quelques-uns s'étaient tournés vers la philosophie allemande, d'autres avaient préféré les soupers au homard et au champagne (1). » En 1858, Stanley, rentrant à Oxford, après quelques années d'éloignement, écrivait : « L'aspect poussiéreux, mondain, desséché de ce lieu est très déplaisant. La torpeur des étudians dans les relations sociales est seulement surpassée par leur merveilleuse indifférence pour tout ce qui ressemble à une étude théologique... De la jeunesse de Balliol, je sais peu de chose. Aucun d'eux ne vient à mes cours. Ce qui, je le présume, tient à ce qu'aucun d'eux ne se dirige vers les ordres, symptôme bien autrement inquiétant pour l'avenir de l'Église d'Angleterre qu'aucun de ceux dont nos agitateurs et nos alarmistes font si grand tapage (2). » Déjà, plusieurs années auparavant, un homme qui, par certains côtés, se rattachait au *Broad church*, Maurice, constatait, après avoir séjourné quelque temps à Oxford, chez Stanley, que, « dans la jeunesse universitaire, tout était stagnant et mort. » Et, comme on lui disait qu'il y avait peut-être quelque mouvement dans le sens de l'infidélité, il répondait qu'il ne le pensait pas et que, « s'il y avait abondance d'infidélité, c'était une infidélité passive, stagnante (3). » D'autres croyaient davantage à ce danger de l'infidélité. Tel un ami de Maurice, Hort, qui, après avoir constaté, lui aussi, cette « stagnation » des esprits, ajoutait : « Quelle sera la fin de tout cela? C'est difficile à dire. Vous pensez que ce sera une révulsion violente dans la direction de Strauss, Emerson et Francis

(1) *Life and Letters of B. Jowett*, par Abbott, t. I, p. 74.
(2) *Life of Stanley*, t. II, p. 2, 3.
(3) *Life and Letters of Hort*, par A. F. Hort, t. I, p. 159.

Newman (1). C'est possible (2). » Mêmes constatation et inquiétude chez un correspondant *High church* de sir Roundell Palmer (3).

Les exemples ne manquaient pas, d'ailleurs, qui pouvaient pousser à l'incroyance. A côté des hommes qui, comme Stanley ou Jowett, s'arrêtaient à mi-chemin, dans la région vague du *Broad church*, d'autres allaient jusqu'au bout de la négation religieuse : les uns, désabusés du *Newmanism*, comme Pattison et comme J. A. Froude, le frère d'Hurrell, qui publiait, en 1849, *The Nemesis of Faith*, récit douloureux de la faillite d'une croyance; les autres, venus de l'*Arnoldism*, comme l'un des fils d'Arnold, Matthew Arnold, et comme Clough, tous deux poètes, le premier, en outre, penseur éminent. Faut-il ajouter qu'à cette même époque d'autres influences, également hostiles à la foi chrétienne, pénétraient à Oxford : celle du positivisme, avec R. Congreve et Frédéric Harrisson, et celle du darwinisme commenté par Huxley dans le sens matérialiste?

IV

Si, à Oxford, Stanley et Jowett étaient les principaux représentans du *Broad church*, il y avait, hors de cette Université, d'autres personnages, de types variés, qu'on rattachait d'ordinaire à cette école. L'un des plus en vue était un *clergyman* dont ses amis ne parlaient alors que comme d'un saint et d'une sorte de prophète, Frederick Denison Maurice (4). Homme de prière, d'abnégation, d'humilité, il avait, sans qualités extraordinaires d'écrivain ou d'orateur, ce don d'apôtre qui élève les âmes vers Dieu et éveille en elles l'amour de la vertu et les généreux enthousiasmes. Né en 1805, unitarien de naissance, il ne s'était converti à l'anglicanisme qu'à l'âge de vingt-six ans, avait alors reçu les ordres, et avait exercé son ministère, en province d'abord, puis à Londres. Des disciples et admirateurs fervens se groupaient autour de lui. Nombreux furent les enfans qui, nés à Londres, vers le milieu du siècle, reçurent en son honneur, au baptême, le nom de Maurice. La question religieuse ne l'absorbait pas exclusivement : très en sollicitude pour

(1) C'était un frère de Newman, d'opinions fort irréligieuses.
(2) *Life and Letters of Hort*, p. 187.
(3) *Memorials of earl of Selborne, Family and personal*, t. II, p. 64.
(4) Cf. *Life of F. D. Maurice*, par F. Maurice, 2 vol.

le peuple, estimant que le clergé ne remplissait pas tout son devoir envers lui, il devint, sous l'empire des événemens de 1848, une sorte de socialiste chrétien; il était suivi et même dépassé, dans cette voie, par un de ses amis et disciples, ce Kingsley qui devait, plusieurs années après, provoquer, par ses attaques, Newman à écrire l'*Apologia*.

Maurice était très opposé au *High church*, aux tractariens, aux anglo-catholiques. Il déclarait vouloir « combattre contre Pusey le combat protestant. » *Catholic church*, soit, il l'admettait, mais il repoussait le *Catholic system*. La tendance des Puseyites et de tous les prétendus orthodoxes lui paraissait être de « substituer le dogme à Dieu, » si bien que cette orthodoxie aboutissait, selon lui, à « un véritable athéisme pratique (1). » Il avait moins de goût encore pour les *evangelicals* du *Low church*, pour leur théologie étroite et leur passion sectaire. On était ainsi conduit à le rapprocher des *broad churchmen*. Ne le voyait-on pas faire souvent campagne avec eux, surtout quand il s'agissait de défendre ceux qui étaient persécutés par les orthodoxes pour cause de doctrine? Un incident parut même le classer définitivement dans ce parti, en faisant de lui l'un de ces persécutés. Professeur de théologie au *King's college* de Londres, depuis 1846, il publia, en 1853, un livre où il contestait la doctrine du Jugement dernier et de l'éternité des peines; le conseil du collège s'en émut et le destitua. La vénération dont il était entouré accrut le retentissement de cette mesure contre laquelle s'élevèrent tous les tenans du *Broad church*.

Et cependant, même après cette disgrâce, quand Maurice s'entendait ranger dans le *Broad church*, il réclamait : « *Broad church*, s'écriait-il avec quelque impatience, je ne sais ce que vous entendez par là. Si vous parlez des théologiens libéraux, ils me semblent extrêmement étroits. » Il disait souvent : « Je n'ai jamais eu et n'aurai jamais rien de commun avec cela (2). » Sur plusieurs points, notamment sur la critique biblique et sur la suprématie de l'État dans les choses religieuses, il n'admettait pas les idées régnantes chez les *broad churchmen*. Il trouvait ceux-ci trop indifférens aux doctrines théologiques, ou, comme il disait, trop *emphatically antitheological*. Quelle que fût sa sympathie pour Stanley, il se plaignait qu'il fût trop historien,

(1) *Passim* dans *Life of Maurice*, notamment t. I, p. 187, 321, t. II, p. 553, 572.
(2) Article de H. R. Haweis sur Maurice, *Contemporary* de juin 1894.

pas assez théologien; il blâmait son érastianisme et lui reprochait d'être *a bigot for toleration* (1). C'est qu'au fond il était, non seulement plus religieux, plus pieux, mais aussi plus croyant, plus dogmatique que ne l'étaient d'ordinaire les hommes du *Broad church*. Seulement, dans sa crainte de diminuer la compréhensivité de son Église, de tomber dans le sectarianisme qu'il abhorrait, il évitait les formules précises et ne laissait, à ceux qui le lisaient et cherchaient sa pensée, qu'une impression incertaine et nuageuse. Sa préoccupation constante était de ne juger et de n'excommunier personne, disposé à voir, dans tout homme qui obéissait à la voix de sa conscience, la présence et le gouvernement personnel du Christ. L'idée ne lui venait pas que ce qu'il croyait lui-même être la vérité dût être suivi et accepté par tous : c'était à chacun de chercher cette vérité par sa propre lumière (2).

Maurice eut plusieurs disciples, qui, du reste, suivant le principe de l'école, pensaient chacun à sa façon et souvent différemment du maître. L'un des plus considérés fut Anthony Hort (3). Né en 1828, d'une famille *evangelical*, il était devenu arnoldien à Rugby et avait eu des succès universitaires à Cambridge. Entré dans les ordres, il réussit peu dans le ministère paroissial; bien que consciencieux et dévoué, il s'y sentait timide, gêné, sans grande action. Sa nature sensitive, réservée, était impropre aux besognes extérieures. Il se trouvera mieux à sa place quand, vers la fin de sa vie, il occupera diverses chaires importantes à l'Université de Cambridge. Filialement attaché à Maurice, dont la vertu l'avait conquis et dont il recueillait pieusement tous les enseignemens, il marquait cependant lui-même qu'il n'admettait pas plusieurs de ses idées. Ses études portaient principalement sur l'exégèse, à laquelle Maurice était étranger. En d'autres points, il était moins avancé que son maître. Il refusa souvent de s'associer aux campagnes du *Broad church*, par exemple pour la sécularisation des Universités. Malgré sa vive affection pour Stanley, il désapprouvait ce qu'il appelait « sa politique d'Église » (*Church policy*). Quant à Jowett, il reconnaissait ses qualités ; « mais, hélas! ajoutait-il, ses conclusions théologiques me semblent pur athéisme, quoique lui-

(1) *Life of Maurice*, t. II, p. 601.
(2) Cf. *passim*, *Life of Maurice*, notamment t. II, p. 608.
(3) Cf. *Life and Letters of F. J. Anthony Hort*, par son fils, A. F. Hort, 2 vol.

même ne soit rien moins qu'athée (1). » Opposé aux idées *High church*, qu'il trouvait « antilibérales, » il ne manquait pas cependant une occasion d'exprimer sa profonde admiration pour Newman (2). En somme, plus encore que Maurice, il répugnait à se laisser classer dans aucun parti; il aimait à dire qu'il cherchait la vérité dans les écoles les plus diverses, prenant le bien partout où il le trouvait. « Cependant, ajoutait-il, ce que je suis principalement est, sans aucun doute, ce que m'ont fait Rugby et Arnold. En d'autres termes, j'ai peut-être plus de points communs avec le parti libéral qu'avec les autres (3). »

Plus tard, quand l'évêque d'Ély lui demandera d'être son *examining chaplain*, il se dérobera, par scrupule de n'être pas, sur tous les points, en harmonie avec les idées régnantes dans l'Église. Parlant, à cette occasion, de l'influence exercée sur lui par les livres de Maurice : « Je leur dois par-dessus tout, écrivait-il, d'être fermement et pleinement attaché à la foi chrétienne; mais ils m'ont amené à douter que cette foi fût exactement et purement représentée par les doctrines acceptées d'aucune école vivante. » Comme Maurice, il était surtout préoccupé d'élargir suffisamment le *Credo* de l'Église pour pouvoir y conserver les hommes dont il constatait les opinions contraires. Consulté par une dame que les divergences de doctrine admises par l'Église d'Angleterre portaient à se faire catholique, Hort ne niait pas ces divergences; mais il n'estimait pas qu'on dût en être troublé. « L'existence de ces divergences peut être ou non un mal, disait-il; mais ce n'est pas la question : du moment qu'elles existent, l'unité ne pourrait être obtenue que par l'exclusion de ceux qui ne professeraient pas un certain *Credo*. Il faudrait de bien sérieuses preuves de la nécessité divine de cette exclusion, pour passer par-dessus le mal qui en résulterait. »

On peut encore distinguer, parmi les *broad churchmen* du temps, Frederick William Robertson, dont la prédication chaude, enthousiaste, pathétique, parfois éloquente, faisait contraste avec le ton habituel de la chaire anglicane (4). Ses amis le comparaient à Newman : c'était lui faire grand honneur; il était loin d'avoir sa maîtrise littéraire. Né en 1816, il se montra d'abord un

(1) *Life and letters of Hort*, t. I, p. 315.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 229, 231, 277, t. II, p. 423, p. 460 et suivantes.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 63, p. 155.
(4) Cf. *Life and Letters of Fr. W. Robertson*, par Stopford A. Brooke, 2 vol.

evangelical zélé, passionné, et se donna pour mission de combattre le *High churchism* qu'il déclarait « haïr. » En 1846, par l'effet d'une crise intérieure qui le laissa un moment tout abattu, son *evangelicalism* s'écroula, et il se trouva un homme nouveau, façon de *broad churchman*, toujours aussi combatif, seulement dirigeant ses coups contre les *evangelicals*. Devenu, à cette époque, titulaire de la cure de *Trinity chapel* à Brighton, il y remua beaucoup les âmes par son ardente prédication, d'autant qu'aux questions théologiques il mêla bientôt les questions politiques et sociales. Au bruit des secousses de 1848, il crut entendre « les roues du chariot du Fils de l'homme qui s'approchait de plus en plus pour revendiquer le droit des pauvres. » Il se donna, avec sa chaleur habituelle, à la cause des ouvriers et travailla à résoudre les problèmes qui les intéressaient. Est-ce pour cela qu'on le considéra alors comme un disciple de Maurice? Il s'en défendait. « Je sympathise profondément avec M. Maurice, écrivait-il; mais je ne m'accorde pas entièrement avec lui, soit théologiquement, soit économiquement. »

Ses idées religieuses, qu'il développait du reste avec plus d'entraînement oratoire que de précision doctrinale, tenaient, par plus d'un côté, du *Broad church*. Il avait mordu à la critique allemande et contestait les idées reçues sur l'inspiration des Livres saints. Il s'élevait volontiers contre l'infaillibilité de la Bible, contre les prétentions sacerdotales, contre le droit que s'attribuaient les orthodoxes de déclarer fausse telle doctrine et de réprimer les erreurs religieuses. Toute formule dogmatique le mettait en méfiance, comme rétrécissant et faussant la vérité vivante qu'elle prétendait exprimer. Cette vérité lui paraissait avoir besoin moins d'être définie et prouvée que d'être sentie; elle trouvait son fondement non dans l'autorité de la Bible ou de l'Église, mais dans le témoignage de l'esprit de Dieu au cœur de chaque homme. Le christianisme n'était pas un système; c'était une vie, la vie du Christ; le système pouvait changer suivant les temps et les pays.

Cet apostolat, mené avec une ardeur passionnée, valut à Robertson, avec de chauds partisans, beaucoup d'adversaires. Les *evangelicals* surtout détestaient en lui un transfuge. Les *high churchmen* avaient beau jeu à montrer l'imprécision de sa théologie. Les libéraux avancés eux-mêmes lui reprochaient d'être, sur plus d'un point, un peu arriéré et de donner trop au senti-

ment. Dans les polémiques de presse, on ne se gênait pas pour le traiter de *theologian socialist* ou *sceptic*. Nature sensitive, nerveuse, irritable, il souffrait de ces attaques, mais n'en continuait pas moins la lutte. Son inspiration était droite et généreuse. Il mourut en pleine bataille, en 1853; il n'avait que trente-sept ans.

Nous pourrions prolonger cette galerie des *broad churchmen*. Cela ne nous apprendrait rien de plus. Chez tous, nous constaterions la même absence d'un corps de doctrine, nettement précisé et accepté par l'école entière; chez tous, le même sans-gêne dédaigneux à l'égard des symboles de leur Église. Pas un qui ne se fasse son *Credo* à soi, et qui, sur quelques points capitaux, ne soit en désaccord avec les autres; pas un même qui soit en mesure de fixer rigoureusement sa croyance personnelle; mais tous jugeant cette discordance légitime et cette fixité superflue; nul surtout ne s'étonnant qu'une Église puisse renfermer des hommes ainsi en désaccord sur les vérités primordiales du christianisme.

V

Jusqu'alors, les défenseurs des idées traditionnelles, *High church* ou *Low church*, bien que déjà en éveil sur le danger du *Broad church*, n'avaient eu avec ses représentans que des escarmouches passagères et limitées. Cette tranquillité relative ne devait pas durer; un incident allait provoquer une grande bataille entre conservateurs et novateurs et troubler profondément tout le monde religieux.

En février 1860, paraissait, sans bruit, sous ce titre peu significatif : *Essays and Reviews*, un volume contenant sept études d'auteurs différens presque tous *clergymen*, qui déclaraient avoir travaillé sans concert et décliner toute responsabilité solidaire. Le promoteur de la publication était le révérend Wilson, ancien fellow d'Oxford, actuellement *vicar* d'une paroisse. A lui s'étaient joints Temple, *head master* de l'école de Rugby et chapelain de la Reine; Rowland Williams, vice-principal d'un collège ecclésiastique; Goodwin, savant naturaliste de Cambridge, le seul laïque du groupe; enfin trois dignitaires d'Oxford, Jowett, Baden-Powell et Pattison, le premier *professor regius* de grec, le second professeur de géométrie, le troisième recteur de *Lincoln College*.

Stanley avait refusé sa collaboration. Sauf le lien assez lâche de communes tendances *Broad church*, ces personnages étaient de physionomies et de vues assez diverses : l'un d'eux, Temple, mort récemment primat de Canterbury, s'est montré un évêque capable, correct, et a mérité les éloges reconnaissans des *high churchmen;* un autre, Pattison, était déjà sur la voie qui devait le conduire à un absolu scepticisme religieux.

Le premier Essai, par Temple, le moins offensif de tous, traitait de l'*Éducation de l'Humanité*. Pattison, dans un exposé de la théologie anglicane au XVIIIe siècle, insistait sur la faiblesse de son apologétique, et avait l'air de douter qu'on pût en imaginer une autre plus solide. Baden-Powell, à propos des *Preuves du Christianisme*, niait la réalité, la possibilité et la force probante des miracles. Rowland Williams, analysant les *Recherches bibliques de Bunsen*, en prenait occasion pour exposer les découvertes de la critique allemande. Jowett traitait un sujet analogue, dans une étude sur l'*Interprétation de l'Écriture*, où il mettait en lumière les contresens de l'exégèse traditionnelle et contestait les idées courantes sur l'inspiration. Goodwin opposait les découvertes de la science à ce qu'il disait être la cosmogonie de la Bible. Enfin, Wilson esquissait un idéal d'Église nationale, sans *Credo*, sans dogme, à peu près sans sacerdoce, où les opinions les plus libres et les plus discordantes se trouveraient à l'aise. Ces divers *Essays* étaient de valeur très inégale. On ne peut nier, sans doute, qu'ils ne continssent quelques idées justes, qu'ils n'eussent raison, par exemple, de presser la vieille apologétique de se transformer et de s'élargir, que certaines des découvertes, alors si effarouchantes, de la critique biblique ne dussent, au bout de quelque temps, s'imposer à tous; mais, à ces fragmens de vérité, étaient mêlées beaucoup de témérités justement suspectes, de négations incompatibles avec toute religion surnaturelle et révélée. Et surtout le ton dominant du livre était âpre, agressif, dédaigneux, irritant, et trahissait comme une volonté de ruiner tous les fondemens théologiques ou scripturaires du christianisme.

Pendant sept à huit mois, les *Essays and Reviews* passèrent à peu près inaperçus (1). Ce fut la *Revue de Westminster*, radi-

(1) Sur les événemens qui vont suivre, cf. *Life of Tait*, t. I, ch. XII; *Life of Wilberforce*, t. III, ch. I; *Life of Stanley*, t. II, ch. XVI; *Life of Pusey*, t. IV, ch. II et III.

cale et libre-penseuse, qui, en octobre 1860, éveilla l'attention du public, en faisant de ce livre un compte rendu élogieux, et en se félicitant que des *clergymen* importans en fussent venus à partager ses propres vues. Ainsi averti, le monde ecclésiastique s'émut. Wilberforce, évêque d'Oxford, prit la tête du mouvement, dénonça ce livre dans son mandement d'automne, et publia peu après, dans le *Quarterly*, un article plus véhément encore, où il concluait que les auteurs des *Essays* « ne pouvaient, avec honnêteté morale, conserver leur position de *clergymen* de l'Église établie. » Dès lors, l'agitation grandit rapidement dans les Universités et dans les presbytères. L'ignorance où l'on était resté jusqu'alors des questions de critique, l'idée que, dans l'anglicanisme, on était habitué à se faire de la Bible, rendaient les hommes religieux plus sensibles encore à des attaques qui paraissaient tenir du sacrilège, et qui, venant de dignitaires de l'Église, avaient une couleur de trahison. Ce fut partout une explosion de colère et d'effroi, pareille à celle qu'avait soulevée, dix ans auparavant, le rétablissement de la hiérarchie romaine en Angleterre.

Les anciens tractariens étaient parmi les plus émus. Pusey croyait son Église en face d'un immense péril, par la défection de ceux-là même qui eussent dû la servir et la défendre. Comme il l'écrivait alors, il lui semblait que « les moutons étaient en risque d'être détruits par les bergers. » Et il ajoutait, dans une lettre à Keble : « Je ne me suis jamais senti aussi abattu que maintenant. » Son activité, néanmoins, était extrême ; il multipliait les démarches, écrivait aux uns et aux autres, soutenait des polémiques dans les journaux, enfin abordait, comme professeur, dans sa chaire d'hébreu, comme prédicateur, devant l'Université, les questions de doctrine ou d'exégèse sur lesquelles il lui paraissait nécessaire de réfuter les *Essays and Reviews*. A la différence de ce qui s'était passé en d'autres crises, le *Low church* et le *High church* étaient cette fois d'accord et faisaient émulation d'ardeur passionnée. Lord Shaftesbury n'était pas moins animé que Pusey. Le *Record*, organe des *evangelicals*, l'emportait en véhémence sur le *Guardian*, organe des tractariens. Des adresses, signées de milliers de *clergymen*, mettaient en demeure les évêques de faire acte d'autorité et de frapper les fameux « Sept, » ceux qu'on appelait *Septem contra Christum*. Rares étaient ceux qui gardaient leur sang-froid. De ce petit nombre,

était un ancien newmanite, Church, qui observait les événemens du fond de son presbytère de campagne : tout en blâmant les *Essays*, il se rendait compte que cette introduction de la critique historique dans les questions bibliques était un fait inéluctable, dont on n'aurait pas raison par des condamnations précipitées et sommaires ; le plus important à ses yeux eût été d'aborder, avec sérieux et calme, cette science nouvelle et de ne plus la laisser exclusivement aux mains des esprits téméraires qui s'en étaient emparés (1).

Grâce aux attaques dont ils étaient l'objet, les *Essays and Reviews* trouvaient maintenant en foule les lecteurs qui leur avaient manqué au début. Leurs défenseurs étaient nombreux dans la presse. Stanley n'avait pas goûté ce livre et en avait même trouvé quelques parties tout à fait blâmables ; mais il ne put voir ses auteurs aux prises avec une orthodoxie qu'il estimait étroite et intolérante, sans se porter à leur secours. Il se jeta donc dans la mêlée et publia, en avril 1861, dans la *Revue d'Édimbourg*, un article fort vif de ton, où il cherchait moins encore à justifier les écrivains attaqués qu'à prendre à partie ceux qui prétendaient s'instituer leurs juges. Les *Essayists* trouvaient des sympathies jusque dans la Cour. L'une des filles de la Reine, la princesse royale de Prusse, future impératrice d'Allemagne, venait incognito rendre visite à Jowett, qui se déclarait charmé d'elle et de ses doctrines (2). Le prince Albert, en relation avec Bunsen, était favorable à la critique allemande et exprimait, peu avant sa mort, le vœu que le prince de Galles fût placé sous l'influence de Stanley. Ce dernier, en effet, fut choisi, en 1862, pour accompagner le jeune prince en Terre Sainte.

En présence de cette excitation de l'opinion et de l'appel que leur adressaient les adversaires des *Essays*, les évêques étaient fort embarrassés. Ils avaient moins conscience de leur autorité que de leur faiblesse et de leurs divisions. Toutefois, telle était la pression de leur clergé, qu'en février 1861, après une délibération assez confuse, ils se crurent obligés de faire aux adresses une réponse collective, rédigée par Wilberforce. Sans nommer le livre, ils exprimaient « leur peine que des *clergymen* de leur Église eussent soutenu les opinions qui leur étaient dénoncées, »

(1) *Life and Letters of Dean Church*, p. 155 à 158. *Letters of J.-B. Mozley*, p. 248.
(2) *Life and Letters of Jowett*, t. I, p. 342.

et ils déclaraient ne pas comprendre comment de telles opinions « pouvaient se concilier avec la souscription loyale des formulaires de l'Église; » ils ajoutaient que la question de savoir si la publication du livre devait être déférée aux cours ecclésiastiques ou justifiait une condamnation synodale, était l'objet de leur plus sérieuse considération. Cette lettre fut signée par vingt-quatre prélats, dont l'évêque de Londres, Tait, ce qui lui valut les vifs reproches de son ami Stanley et de Temple. Aussi quand, peu après, en mars et en juin, les évêques, stimulés par d'autres pétitions, se réunirent de nouveau pour examiner s'il convenait d'agir, Tait se prononça ouvertement pour la négative. Malgré cette opposition, Wilberforce, soutenu par les démonstrations de la Chambre basse de la Convocation, fit décider, par la Chambre haute, qu'il y avait lieu à action synodale.

Pour le moment, toutefois, cette décision n'eut pas de suite. Les évêques en suspendirent l'exécution, par ce motif que des poursuites judiciaires venaient d'être engagées contre deux des *Essayists*, Williams et Wilson, contre le premier sur la plainte de son diocésain, l'évêque de Salisbury, contre le second à la requête d'un simple *clergyman*. Pusey prit ces poursuites fort à cœur. Le résultat de l'affaire Gorham n'avait pas suffi à l'éclairer sur ce que les défenseurs de l'orthodoxie gagnaient à déférer le jugement des causes religieuses aux cours de justice. La Cour des Arches, saisie en première instance, rendit sa décision en décembre 1862. Réduisant les griefs allégués aux points suivans : négation de l'inspiration des saintes Écritures et négation de l'éternité des peines, elle les reconnut fondés, et condamna Williams et Wilson à une année de suspension. Ceux-ci, comme il fallait s'y attendre, firent aussitôt appel au Comité judiciaire du Conseil privé. Là devait se livrer la bataille décisive.

On eût désiré atteindre aussi les autres *Essayists*. Mais l'un d'eux, Baden-Powell, venait de mourir. M. Goodwin s'était mis hors de portée, en résignant son *fellowship;* Temple et Pattison, par leurs situations, ne fournissaient pas prise à une poursuite. Restait Jowett; Pusey s'entendit avec son ancien adversaire Golightly, pour accuser Jowett, devant le vice-chancelier de l'Université, d'avoir soutenu des doctrines contraires aux enseignemens de l'Église; le vice-chancelier jugea sa compétence trop douteuse pour admettre la dénonciation.

VI

Au moment où l'agitation soulevée par les *Essays* était à son comble, une autre publication du même esprit vint encore l'aggraver. Cette fois, le scandale fut d'autant plus grand que l'auteur, Colenso, était un évêque, évêque missionnaire, il est vrai, nommé en 1853 à l'évêché du Natal, dans le Sud de l'Afrique. Après avoir évangélisé avec zèle, pendant quelques années, les Zoulous, il avait voulu traduire la Bible à leur intention. Ce lui fut une occasion d'y découvrir les difficultés soulevées par la critique allemande. Mal préparé à y faire face, il en fut troublé et ne sut pas opérer le départ de ce qu'il y avait de fondé ou de faux dans les assertions de cette critique. Sous cette impression, il se mit à composer là-bas, au milieu de ses nègres, loin de tout secours et de toute direction scientifiques, un traité mal digéré sur le Pentateuque, où, non content de redresser certaines idées très contestables de l'école traditionnelle, il en venait à méconnaître complètement l'autorité et l'inspiration de ce livre. C'est ce traité qu'il apporta à Londres et y publia, en deux volumes, le premier à la fin de 1862, le second au commencement de 1863. Il y déclarait, dans sa Préface, ne pouvoir plus user du service liturgique de l'Ordination, parce que la vérité de la Bible y était affirmée, ni du service du Baptême, parce qu'il y était fait allusion au Déluge.

Tombant au milieu d'esprits déjà fort échauffés, ce livre y causa un trouble extrême (1). Des presbytères d'où l'on avait déjà dénoncé les *Essays*, un nouveau cri s'éleva, adjurant plus vivement encore les évêques de sévir. L'archevêque du Cap, Gray, métropolitain de Colenso, accourut à Londres, pour réclamer la condamnation de son suffragant. Pusey, plus alarmé que jamais, tâchait d'émouvoir Tait, en lui montrant tous ceux que de pareils scandales poussaient vers Rome. Wilberforce, qui faisait de plus en plus figure de *leader* à la tête de ce qu'on eût pu appeler la droite du Banc épiscopal, pressa ses collègues de donner satisfaction à ces plaintes, en interdisant tout au moins à Colenso d'officier en Angleterre. Mais ce n'était pas chose aisée

(1) Sur les évenemens qui vont suivre, cf. *Life of Tait*, t. I, ch. XIII et XIV; *Life of Wilberforce*, t. III, ch. IV; *Life of Pusey*, t. IV, ch. II et III; *Life of Stanley*, t. II, ch. XXI.

de mettre les évêques en mouvement et d'obtenir d'eux un accord sur une démarche quelconque. Tait, tout en avouant le déplaisir que lui avaient causé « les téméraires et arrogantes spéculations de l'évêque du Natal, » se mit en travers pour retarder ou au moins atténuer les décisions proposées; il y gagna de rentrer en grâce auprès de Stanley, qui lui signifia son pardon, mais il fut jugé sévèrement d'autre part. Les prélats, ainsi tiraillés entre deux influences opposées, se bornèrent, en février 1863, à adresser à Colenso une lettre collective, signée par quarante et un d'entre eux, dans laquelle ils lui donnaient à entendre que ses opinions n'étaient plus conciliables avec les devoirs de son office, et l'invitaient plus ou moins explicitement à se démettre. Colenso répondit aussitôt qu'il n'était nullement disposé à écouter cette suggestion. Quelques mois plus tard, quand se réunit la Convocation, et que des mesures de répression furent de nouveau réclamées, la même lutte se reproduisit entre Wilberforce, qui demandait une action synodale, et Tait, qui s'y opposait. Cette fois encore, on aboutit à un moyen terme. La Chambre haute de la Convocation, tout en déclarant que « le livre contenait des erreurs du plus grave et du plus dangereux caractère, » sursit à prendre aucune mesure, sous prétexte que ce livre « devait être bientôt soumis au jugement d'une cour ecclésiastique. »

En effet, l'archevêque du Cap, Gray, impatient des divisions et des indécisions de ses collègues anglais, était retourné en Afrique et avait cité devant lui son suffragant Colenso. Possédait-il réellement la juridiction qu'il s'attribuait? La question était douteuse; rien n'était moins défini que l'organisation des évêchés coloniaux, et il n'était guère à prévoir que le gouvernement admît facilement, même en Afrique, une sorte d'autonomie ecclésiastique peu en harmonie avec le régime général de l'anglicanisme. Mais Gray ne s'arrêtait pas à ces difficultés. Zélé, courageux, ardent, même un peu emporté et impérieux, il se faisait, de son caractère épiscopal et de son autorité hiérarchique, une idée qui eût été mieux à sa place dans l'Église romaine que dans celle d'Angleterre. Il avait d'ailleurs le sentiment très vif du mal auquel son Église devait parer, sous peine de s'avouer infidèle à sa mission; il déclarait « que, si l'évêque du Natal était toléré, l'Église n'avait plus de foi et ne rendait plus un témoignage vrai à son Seigneur. » Colenso refusa de reconnaître la juridiction de son métropolitain et demeura en Angleterre.

L'archevêque du Cap n'en procéda pas moins au jugement, en grande solennité, assisté de deux de ses suffragans, et, en décembre 1863, il prononça la déposition de l'évêque du Natal ; quatre mois étaient donnés à ce dernier pour se rétracter. L'archevêque ajoutait, peu après, avec une juste méfiance des cours de justice, qu'il n'admettait contre sa sentence aucun autre appel qu'à l'archevêque de Canterbury. « Si les cours civiles interviennent, écrivait-il à un ami, et nous renvoient Colenso, je prononcerai l'excommunication, et, si mes frères veulent se joindre à moi, je consacrerai un évêque orthodoxe. Je sais que cela provoquera la vengeance du pouvoir civil, mais je suis préparé à tout braver. » Quelques mois plus tard, Colenso ne s'étant pas rétracté, l'archevêque se rendit au Natal, y publia un mandement des plus énergiques et prit en main le gouvernement du diocèse qu'il considérait comme vacant. Colenso, qui était toujours en Angleterre, répondit par une longue brochure et en appela à la Reine en son Conseil, provoquant ainsi cette intervention des cours civiles que redoutait Gray et contre laquelle il avait protesté par avance. Cette affaire aboutissait donc au Conseil privé, comme celle des *Essays and Reviews*, marquant une fois de plus cette subordination de l'Église à l'État qui était la tare ineffaçable de l'anglicanisme.

VII

Le Conseil privé ne s'était pas pressé de statuer sur l'appel de Williams et de Wilson, les deux *Essayists* condamnés par la Cour des Arches. Aux quatre juges laïques, on avait, pour cette affaire, adjoint comme assesseurs l'archevêque de Canterbury, celui d'York, et Tait, l'évêque de Londres. L'affaire fut plaidée en juin 1863, mais huit mois s'écoulèrent sans que le jugement fût rendu. L'angoisse de cette attente pesait sur le monde religieux. Les bruits qui circulaient faisaient prévoir une décision favorable aux condamnés. Pusey, fort troublé, échangeait ses inquiétudes avec Keble, et essayait encore d'agir sur Tait; il lui adressait lettres sur lettres, plus instantes les unes que les autres. « J'ai peur des légistes, lui écrivait-il ;... c'est la plus grande crise qu'ait jamais traversée l'Église d'Angleterre (1). »

(1) *Life of Tait*, t. I, p. 314 ; *Life of Pusey*, t. IV, p. 46.

Enfin, le 8 février 1864, devant un public qui ne cachait pas son anxiété, la Cour, par l'organe du lord chancelier, prononça son jugement; elle déclarait que les formulaires et les Articles de l'Église n'empêchaient ni de soutenir que certaines parties de la Bible n'avaient pas été écrites sous l'inspiration de l'Esprit saint, ni d'espérer que le châtiment des méchans ne serait pas éternel. Par ces raisons, elle acquittait les deux accusés et condamnait leurs dénonciateurs aux dépens. Le chancelier fit connaître que, sur la question de l'inspiration, les deux archevêques avaient été en désaccord avec la majorité; Tait, au contraire, avait voté, sur tous les points, avec les quatre légistes.

Du camp *Broad church*, s'éleva un cri de triomphe. Il semblait que ce fût une libération de l'esprit religieux, jusqu'alors enchaîné. Toutes les hardiesses, toutes les témérités se sentaient désormais tolérées, encouragées. Stanley, qui venait, par la faveur de la Reine, d'être nommé doyen de Westminster, poste considérable, lucratif et exempt de la juridiction épiscopale, ne put contenir sa joie. « Désormais, écrivait-il, il est fixé pour toujours que l'Église d'Angleterre n'admet ni l'inspiration verbale de l'Écriture, ni l'imputation des mérites, ni l'éternité des peines. J'espère que tout ira maintenant facilement et qu'on pourra lire réellement la Bible sans ces épouvantables cauchemars. Dieu en soit remercié! (1) » Et cette libération, Stanley la devait à la suprématie de l'État: n'était-ce pas la justification d'une de ses plus chères idées?

En revanche, dans le camp opposé, qui renfermait la masse du clergé, c'était la désolation, la colère, l'effroi. Pusey qualifiait le jugement de « *miserable, soul-destroying judgment.* » A entendre les journaux religieux, « jamais l'Église n'avait couru un aussi grand danger. » Le *Guardian* disait : « Il n'y a pas longtemps, un des nôtres, en nous quittant pour chercher, prétendait-il, une foi plus pure et une discipline plus exacte, nous jeta à la face les noms de *maison de confusion* et de *cité de destruction.* Ces noms nous conviendront désormais, si notre silence peut passer pour l'acceptation d'un intolérable jugement. » *High church* et *Low church* continuaient à marcher pleinement d'accord. Pusey proclamait cette union, échangeait des lettres d'entente cordiale avec lord Shaftesbury, et c'était au *Record*, organe de l'*Evange-*

(1) *Life of Stanley*, t. II, p. 44.

licalism, qu'il adressait ses lettres d'appel au clergé, lettres que ce journal s'empressait d'insérer en les proclamant « admirables (1). » C'était aussi de concert avec des *low-churchmen* que Pusey rédigeait une déclaration que le clergé était invité à signer en masse; cette déclaration affirmait la foi de l'Église dans l'inspiration de la Bible et dans l'éternité des peines. Pendant qu'on recueillait les signatures, la polémique se poursuivait de plus en plus passionnée. Les orthodoxes s'en prenaient surtout à Tait, qu'ils accusaient d'avoir trahi l'Église, en votant, dans le tribunal, avec les légistes contre les archevêques. De leur côté, les libéraux reprochaient aux promoteurs de la déclaration d'exercer une pression sur le clergé inférieur pour le contraindre à la signer. Pusey, bien que malade, publiait une brochure véhémente où il proclamait « l'Église en danger » et Keble s'associait publiquement à ce cri d'alarme. Ce même Pusey engageait, avec Maurice, dans le *Times*, une controverse, assez âpre de ton. « Nous adorons des dieux différens, » écrivait-il, et Maurice acquiesçait (2). Ce dernier n'avait approuvé ni le fond ni la forme des *Essays;* il avait même publié, avec ses amis, des *tracts* qui tendaient à les contredire. Mais il approuvait moins encore l'acharnement des orthodoxes à sévir contre les *Essayists*, et il lui paraissait que le plus important était de faire échec à l'intolérance de ce qu'il appelait une « fausse orthodoxie. » Lui, qui se piquait d'être opposé à l'érastianisme, en venait à voir, dans la juridiction religieuse des cours civiles, une protection contre la tyrannie théologique.

Cependant, la déclaration préparée par Pusey faisait son chemin dans les presbytères, et, au bout de quelque temps, elle avait réuni onze mille signatures. C'était environ la moitié des *clergymen* du royaume. Il est vrai que ces signatures venaient surtout des rangs inférieurs du clergé; ceux qui étaient arrivés, — *deans*, professeurs d'Université, *head masters* de grandes écoles, — avaient moins donné. Quoi qu'il en fût, ce chiffre n'en était pas moins un avertissement pour les évêques, d'autant qu'en même temps une adresse de laïques réunissait 137 000 adhérens. Wilberforce se sentit donc encouragé, lors de la réunion de la Convocation, en avril 1864, à reprendre la proposition d'action synodale, admise en principe trois ans auparavant et ajournée à cause

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 49 à 52.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 57 à 62.

des poursuites judiciaires. Tait, à la Chambre haute de la Convocation, Stanley, à la Chambre basse, combattirent énergiquement cette proposition. Mais les évêques, malgré leur habituelle difficulté à aboutir, n'osèrent résister à la poussée de l'opinion cléricale, et, en juin 1864, par 8 voix contre 2, dans la Chambre haute, et par 39 contre 19, dans la Chambre basse, la Convocation prononça une condamnation synodale contre le livre qu'elle déclarait « contenir un enseignement contraire à la doctrine reçue par l'Église d'Angleterre en commun avec l'Église catholique tout entière. »

Bien que sans efficacité pratique, cette décision n'en marquait pas moins le terrain conquis par la Convocation, depuis que, douze ans auparavant, Wilberforce avait entrepris de la faire revivre. Aussi en fut-on effarouché dans le monde politique. A la Chambre des lords, lord Houghton demanda au lord chancelier si la Convocation n'avait pas excédé ses pouvoirs, et il prit même le soin d'indiquer que les évêques avaient ainsi encouru les pénalités du *Præmunire*, ce qui impliquait, par exemple, pour le primat, le paiement d'une somme de trente mille livres. Le chancelier répondit, sur un ton fort dédaigneux pour les évêques, que la condamnation synodale était en effet illégale, mais sans importance ; il en comparait le texte à une anguille qui glisse dans les doigts et que l'on ne peut saisir. « A vrai dire, concluait-il, ce n'est rien. » Impertinence que releva avec force Wilberforce, appuyé par l'archevêque de Canterbury et même par Tait.

Après avoir donné raison aux auteurs des *Essays* contre leurs censeurs ecclésiastiques, il ne restait plus au Conseil privé qu'à donner raison à Colenso contre son métropolitain. Une décision du 20 mars 1865 annula, pour excès de pouvoir, la déposition prononcée contre l'évêque du Natal. Colenso, triomphant, rentra aussitôt dans son diocèse. Mais l'archevêque Gray, toujours indomptable, refusa de reconnaître le jugement du Conseil privé, prononça l'excommunication majeure contre son suffragant révolté et adjura les évêques d'Angleterre de le soutenir. Ceux-ci étaient plus embarrassés que jamais. Wilberforce lui-même trouvait que Gray devenait compromettant. Les débats engagés à ce sujet, dans la Convocation, furent sans résultat : les évêques donnèrent à leur collègue du Cap des témoignages de sympathie platonique, sans prendre aucune des mesures effectives qu'il réclamait. Cette crise devait se prolonger pendant plusieurs

années et faire, à diverses reprises, le sujet des délibérations de l'épiscopat ou même du parlement, sans aboutir à rien de plus décisif. L'Église anglicane s'avouait impuissante à faire sa police et à régler ses conflits intérieurs. Gray, n'ayant pu obtenir qu'on consacrât en Angleterre l'évêque qu'il voulait substituer à celui qu'il avait déposé, finit par le consacrer lui-même en Afrique. Mais Colenso ne céda pas, et il en résulta, au Natal, un état d'anarchie et de schisme qui durait encore dans ces dernières années.

Quoi que l'on pensât des *Essays* et du livre de Colenso, il était un mal que les dernières décisions du Conseil privé mettaient bien en lumière, c'était celui d'une organisation qui, dans des conflits de ce genre, livrait à des tribunaux politiques le pouvoir de décider du dogme et de la discipline de l'Église. L'archevêque du Cap, avec sa véhémence accoutumée, résumait la situation en disant : « Ou le Conseil privé détruira l'Église, ou l'Église doit détruire le Conseil privé (1). » Dans l'autre camp, à la vérité, on était d'autant plus attaché à la juridiction des cours civiles, qu'on leur savait davantage gré du coup porté par elles à l'orthodoxie dogmatique. Stanley ne tarissait pas sur ce sujet, et d'importans *clergymen* publiaient en volume, avec une préface de Tait, la collection des jugemens du Conseil privé en matière ecclésiastique, comme s'il s'agissait d'un complément des *Credo* et des canons de l'Église. Ajoutons que le gouvernement ne se montrait nullement disposé à laisser diminuer sa suprématie. Tout annonçait donc que les tentatives de réforme se heurteraient à une puissante résistance. Mais là n'était pas le seul, ni peut-être le principal obstacle. Il était chez ceux mêmes qui eussent voulu poursuivre cette réforme. Vainement Wilberforce, Pusey, Keble échangeaient-ils, sur ce sujet, lettres sur lettres, consultaient-ils des politiques comme Gladstone, des légistes comme Coleridge, mettaient-ils la question à l'ordre du jour des *Church congress* ou de la Convocation, ils ne parvenaient pas à s'entendre ou même à fixer leurs idées personnelles (2). Dans des articles publiés sur cette question, en 1864 et 1865, Church reconnaissait combien étaient fondés les griefs des *churchmen* contre la juridiction spirituelle des cours civiles, mais il montrait le défaut et l'impossibilité de chacun des systèmes proposés,

(1) *Life of Bishop Gray*, t. II, p. 164.

(2) *Life of Pusey*, t. IV, p. 49, 83 à 94; *Life of Wilberforce*, t. III, p. 102 à 112; *John Keble*, par Lock, p. 179, 180.

et il ne voyait d'autre solution que de renoncer à tout procès théologique, à tout jugement en matière religieuse (1) : singulière conclusion de la part d'un homme qui tenait au *High church* et non au *Broad church;* aveu significatif qu'il ne pouvait y avoir d'autorité doctrinale dans son Église. Depuis, les années ont passé, sans avancer la solution du problème, et l'on en est encore aujourd'hui à chercher une organisation satisfaisante du tribunal d'appel en matière religieuse (2).

Telle qu'elle venait de se manifester dans cette crise, l'Église anglicane faisait la partie belle aux catholiques. Les faiblesses dont elle avait fait preuve étaient précisément celles auxquelles l'Église de Rome était le mieux en mesure d'apporter un remède efficace. Plus d'un *churchman* en avait conscience et s'en inquiétait. Wilberforce montrait « les plus fidèles membres de l'Église ayant reçu un coup qui pouvait en pousser un grand nombre sur le chemin de Rome (3). » Pusey, dans ses lettres privées comme dans ses écrits publics, se disait toujours préoccupé des âmes qui, sous l'impression des derniers événemens, étaient tentées de « chercher un refuge dans l'Église romaine, » et il signalait à Tait que « le docteur Manning se servait avec succès » de ces événemens, pour les attirer (4).

Manning, en effet, était trop avisé pour ne pas comprendre quel avantage donnait à sa cause tout ce qui venait de se passer. En 1864, il publia, à quelques mois de distance, deux « lettres à un ami (5) » où, prenant acte des récens jugemens du Conseil privé, il insistait avec force sur la situation intenable de l'anglicanisme, sur son impuissance à se dégager de l'hérésie et sur sa subordination à l'État. C'était d'une main ferme et implacable qu'il mettait la plaie à nu :

Nous sommes arrivés à un moment, disait-il, où nous pouvons reconnaître et passer en revue les années qui se sont écoulées depuis que nous avons quitté l'Église d'Angleterre. Dans ces treize années, une foule d'événe-

(1) *Dean Church's Occasional papers*, t. II, p. 21 et 32.

(2) Au mois de février dernier, lord Hugh Cecil présentait, sur ce sujet, à la Chambre basse de la Convocation de la province de Canterbury, un projet de réforme qui rencontrait du reste plus de critiques que d'adhésions.

(3) *Life of Wilberforce*, t. III, p. 110.

(4) *Life of Tait*, t. II, p. 337, 338.

(5) La première de ces lettres était intitulée : *The Crown in Council and the Essays and Reviews*, la seconde : *The Convocation and the Crown in Council.* Toutes deux sont reproduites dans le volume que Manning a publié, en 1867, sous ce titre : *England and Christendom.*

mens se sont produits. Et sûrement pas un n'autorise à croire que cette Église veut ou peut se délivrer du réseau d'hérésies dans lequel elle est enveloppée. Quelques-uns l'ont comparé à la robe de Nessus. Je ne ferai pas ainsi; car ma conviction est qu'au jour où l'Église d'Angleterre a perdu son adhérence à l'Église universelle, le principe de toute maladie spirituelle et intellectuelle s'est développé dans son sang et a rongé ses os. Je ne crois pas que ce soit un vêtement empoisonné, mis sur elle du dehors, mais un mal morbide et à formes variées qui se reproduit toujours au dedans d'elle. Et certainement les treize dernières années ont multiplié les points malades et ont montré qu'il n'y avait pas de réaction chez les patiens, qu'il n'y avait « en Gilead, ni baume, ni médecin. » C'est un triste spectacle et fait pour rendre les gens sages, de voir l'Église d'Angleterre, qui s'était dressée comme la réformatrice de l'Église de Dieu, confondue dans l'ouvrage de ses propres mains... Elle a condamné le purgatoire comme « une fable blasphématoire, » et son propre clergé dénie le châtiment éternel des méchans. Elle s'est révoltée contre l'Église vivante, interprète de la Sainte Écriture, et ses propres enfans dénient l'inspiration des Livres saints.

Plus loin, Manning ajoute, à propos du jugement du Conseil privé dans l'affaire des *Essays :*

Nous pouvons en inférer que l'Église anglicane a deux classes de doctrines : celles qui sont vraies et celles qui, bien que fausses, sont légales : toutes les deux cependant admissibles, toutes deux également enseignées à ceux pour qui le Christ est mort, aux simples, aux pauvres, aux petits enfans tout frais de leur baptême. Est-il possible que quiconque connaît et aime la vérité comme elle est dans Jésus, que quiconque a quelque fidélité à sa personne, est jaloux de son honneur, ou aime les âmes pour lesquelles Il a donné son précieux sang, puisse acquiescer, même par le silence ou par une communion passive, à un système qui le déshonore ainsi et détruit son troupeau? Mais, en vérité, ce ne sont pas les tribunaux, c'est l'Église d'Angleterre qui est la source de tous ces maux. Si l'Église d'Angleterre était l'Église de Dieu, les tribunaux ne pourraient lui faire aucun tort. C'est l'anglicanisme qui *engendre* les erreurs. Les tribunaux ne font que les *légaliser*. Le système anglican est la source de toutes les confusions que la loi ne fait que tolérer dédaigneusement.

Et enfin, après avoir montré les vains efforts de la Convocation :

Tout cela a révélé de plus en plus l'absence de tout discernement, de toute certitude, de toute autorité, dans l'Église d'Angleterre, soit dans son épiscopat, soit dans ses Convocations. Personne ne cherche plus en eux un juge dernier et suprême, investi d'un office surnaturel, ou l'organe d'une divine certitude en matière de doctrine ou de foi... L'alternative, devant la génération présente, n'est plus entre l'anglo-catholicisme ou le catholicisme romain ; elle est entre le rationalisme ou le christianisme, c'est-à-dire entre le rationalisme ou Rome.

Le coup portait, et répondre eût été malaisé. Pusey se borna à se plaindre que « certains catholiques romains, au lieu de s'attrister de ce qui affaiblissait l'Église d'Angleterre, le grand boulevard du christianisme contre l'infidélité dans cette contrée, parussent se réjouir et triompher de cette victoire de Satan. »

Les expressions mêmes dont se servait Pusey prouvent qu'il gardait toujours aussi vif le sentiment du mal fait à son Église par les incidens de cette crise. C'est ce sentiment qui l'avait fait se jeter avec tant d'ardeur dans la bataille. A ne voir que la situation du moment, il y avait gagné de mettre fin aux suspicions dont, depuis les conversions de Newman et de Manning, il était l'objet de la part de beaucoup de ses coreligionnaires; désormais, il était accepté par tous, même par ses anciens ennemis les *evangelicals*, comme l'un des champions les plus autorisés de la foi anglicane. Mais, si l'on veut apprécier sa conduite autrement que par l'effet immédiat, si l'on prétend considérer les choses d'un peu plus loin, comme peut le faire l'historien, n'y aura-t-il pas quelques réserves à faire? On ne s'étonne pas, sans doute, que Pusey ait vu, dans les publications des *Essayists* et de Colenso, une atteinte grave aux vérités chrétiennes, et l'on comprend son émotion. Toutefois, force est de reconnaître que, sous le coup de cette émotion, il a paru combattre et repousser non seulement les témérités de ces écrivains, mais la critique biblique tout entière, même dans ses découvertes aujourd'hui reconnues incontestables. Il eût été évidemment plus sage, plus prévoyant, en même temps que l'on réprouvait les erreurs, d'indiquer qu'on ne refusait pas de faire à cette science nouvelle sa part légitime. Mais ce sont des distinctions que les conservateurs religieux font rarement en pareil cas. Ils n'y arrivent d'ordinaire que plus tard, après avoir reçu des événemens quelques leçons parfois mortifiantes. Au premier moment, placés en face de nouveautés qui les inquiètent et les irritent, ils sont surtout frappés du mal qu'elles peuvent contenir ; cela suffit à leur rendre l'ensemble suspect, et ils repoussent tout, pêle-mêle, un peu à l'aveugle. Ce n'est pas seulement dans l'anglicanisme que les choses se passent ainsi, et, à nous regarder nous-mêmes, nous n'avons pas le droit d'être bien sévères envers Pusey et ses amis.

PAUL THUREAU-DANGIN.

LES GALIONS DE VIGO

1702

Parmi les amiraux qui, au cours du grand règne, se distinguèrent à la tête de nos escadres, le maréchal de Château-Renault apparaît, après Du Quesne et Tourville, comme l'un des premiers. Il fut, dit Saint-Simon, « un très grand et heureux homme de mer, où il avait eu de belles actions que le malheur même de Vigo ne put ternir. »

En étudiant, pour conter la vie de cet illustre marin, sa campagne dans la mer des Antilles, j'ai été amené à rechercher quelles causes le déterminèrent à convoyer de la Vera-Cruz en Europe les galions, lamentablement célèbres, de 1702; à constater quelles difficultés le contraignirent à les conduire dans un port où ils n'étaient pas attendus; enfin, à pouvoir établir que la responsabilité du désastre de Vigo, dont le souvenir demeure injustement rivé à sa mémoire, ne doit pas être imputée au maréchal de Château-Renault.

C'est le récit de sa navigation, fort habilement menée et pourtant marquée d'une fin si tragique, que j'apporte aux lecteurs de la *Revue*.

I

Le 1er novembre 1700, Charles II d'Espagne mourait, âgé seulement de trente-neuf ans, laissant sa couronne à Philippe de

France, duc d'Anjou, second fils du Dauphin et petit-fils de Louis XIV. Ce prince fut proclamé roi à Madrid le 24 novembre suivant.

En présence de l'attitude hostile prise aussitôt par l'Empereur, auquel il paraissait certain que l'Angleterre et la Hollande prêteraient leur concours, la France et l'Espagne conclurent avec le Portugal une alliance qui avait pour effet de priver les flottes ennemies de tout port de ravitaillement ou de refuge sur la longue étendue de côtes comprise entre les Pays-Bas et l'Italie.

Il fallait aussi pourvoir à la sûreté des colonies espagnoles du Nouveau-Monde, grandement négligées par l'Espagne, et, dès le mois d'avril 1701, le marquis de Coëtlogon, lieutenant général des armées navales, était chargé d'escorter un convoi d'armes et de munitions envoyé par la France en Amérique. Coëtlogon embarquait en même temps sur son escadre des ingénieurs et des officiers d'infanterie destinés à concourir à la défense des ports de Carthagène, Porto-Bello, la Vera-Cruz et la Havane. Ses instructions lui prescrivaient également de mettre à l'abri de tout coup de main les établissemens français de Saint-Domingue, préservés d'ailleurs dans une certaine mesure par le seul fait de leur moindre importance.

L'état déplorable où se trouvaient alors les flottes du Portugal et de l'Espagne les rendait incapables de protéger la péninsule ibérique, et moins encore les places maritimes que le Roi Catholique possédait en Italie, si la France ne leur adjoignait une puissante armée navale.

Tandis que le comte d'Estrées, fils du maréchal, quittait Toulon avec une forte escadre pour gagner Cadix, où le rejoignaient les galères du bailli de Noailles, le comte de Château-Renault rassemblait à Brest une autre flotte, dont la destination demeurait incertaine et restait subordonnée à la connaissance qu'on pourrait avoir des projets de l'Angleterre. On savait seulement alors que cette puissance, sans nous avoir déclaré la guerre, armait cependant de son côté.

Récemment pourvu de la charge de vice-amiral, rendue vacante par la mort de Tourville, Château-Renault, qui venait de dépasser la soixantaine, se trouvait tout désigné pour un haut commandement, tant par l'ancienneté de ses services que par leur éclat. Il avait porté fort heureusement secours à l'Irlande, lors des tentatives faites par Jacques II pour reconquérir son trône,

et, plus tard, conduisait victorieusement une division de l'armée de Tourville à la bataille de Bévéziers. Pendant quarante-trois années de navigation presque ininterrompue, Château-Renault n'avait pas subi un échec.

Bientôt on apprit qu'une flotte de soixante-quatre vaisseaux se réunissait à l'île de Wight, sous les ordres de l'amiral anglais Rooke. La résolution prise par les Anglo-Hollandais de faire ainsi sortir leurs vaisseaux dans une saison relativement avancée, et l'ordre donné à l'amiral de n'ouvrir ses instructions qu'à une certaine hauteur en mer, ne laissaient aucun doute sur l'importance de leurs desseins. Mais quel pouvait en être l'objet?

La sécurité de la péninsule ibérique étant garantie par d'Estrées, que Château-Renault pouvait facilement rejoindre, il ne semblait rester à Rooke que trois objectifs possibles : les côtes d'Italie, les Indes occidentales, et la flotte du Mexique, chargée des richesses que l'Espagne recevait périodiquement du Nouveau-Monde, et dont le retour était prochainement attendu.

La promptitude avec laquelle l'Autriche venait de porter la guerre en Italie donnait particulièrement lieu de penser que l'armée anglo-hollandaise se disposait à soutenir avec toutes ses forces les prétentions de l'Empereur sur le royaume de Naples, où sa présence encouragerait les partisans de ce prince à se déclarer. En envoyant immédiatement Château-Renault rejoindre d'Estrées à Cadix, et en leur faisant à tous deux reprendre la mer, aussitôt cette jonction opérée, pour suivre pas à pas les Anglo-Hollandais dans la Méditerranée, il était possible, même sans ouvrir les hostilités, d'entraver l'exécution de leurs projets.

Mais il fallait tenir compte de certains avis secrets d'après lesquels, une fois dans l'Ocean, Rooke, détachant son lieutenant Bembow vers l'Amérique, ne pénétrerait lui-même dans la Méditerranée qu'à la tête de forces sensiblement réduites. La jonction de Château-Renault à d'Estrées devenait, en ce cas, inutile. D'Estrées, pouvant par ses seuls moyens s'opposer aux entreprises de Rooke, Château-Renault devait dès lors agir indépendamment et, lancé à la poursuite de Bembow, mettre ce dernier dans l'impossibilité de rien tenter contre les colonies espagnoles.

Aux premiers jours de septembre, Château-Renault reçut donc l'ordre d'appareiller et de conduire son escadre dans la rivière de Lisbonne où, plus aisément qu'à Brest, il se trouverait

en mesure de faire promptement face à chacune de ces éventualités. Coupant droit au cap Saint-Vincent et raccourcissant de plus de trente lieues la route que tenaient alors les grosses escadres, il mouillait le 22 septembre à l'embouchure du Tage.

La présence de nos bâtimens, depuis longtemps attendue à Lisbonne, allait en même temps maintenir le roi de Portugal dans une alliance dont l'Angleterre cherchait à le détacher par tous les moyens et notamment en suscitant, jusque dans son entourage, des doutes sur l'efficacité de notre concours.

Cependant, au bout de quelques semaines, il fut enjoint à Château-Renault d'aller sans délai rallier à Cadix l'escadre de d'Estrées. Le brusque départ de l'amiral était motivé par les renseignemens recueillis sur les mouvemens de la flotte anglaise. Les nouvelles reçues à Versailles faisaient en effet connaître que le Portugal n'avait rien à redouter et que seules les colonies espagnoles se trouvaient menacées; car, après s'être avancé jusqu'à hauteur d'Ouessant, d'où il avait détaché vers la Jamaïque son lieutenant Bembow avec trente-six vaisseaux, Rooke venait de se retirer dans la Manche pour y désarmer. Ces dispositions ne laissaient aucun doute sur les intentions du roi Guillaume et, par suite, Château-Renault devait se rendre en toute diligence à Cadix afin d'y conférer avec d'Estrées avant de se lancer à la poursuite de Bembow.

Le temps pressait. L'amiral anglais, parti d'Ouessant le 15 septembre, disposait déjà d'une avance d'environ trois semaines, dont il était à craindre qu'il ne profitât pour attendre, soit sur les Açores, soit entre ces îles et le Grand-Banc, la flotte du Mexique. Les instructions envoyées à d'Estrées, alors que l'incertitude planait encore sur les desseins de l'Angleterre, lui exposaient avec précision, ainsi que nous l'avons vu, les entreprises susceptibles d'être tentées par la flotte anglo-hollandaise, et lui indiquaient les mesures à prendre pour s'y opposer. Mais une seule éventualité n'avait pas été prévue, celle qui précisément venait de se produire : Rooke désarmant, qu'aurait à faire d'Estrées, dont la présence à Cadix devenait présentement inutile?

De nouveaux ordres lui prescrivirent alors de détacher à l'escadre de Château-Renault quatorze de ses vaisseaux et de rentrer à Toulon tout en exécutant, chemin faisant, une démonstration sur les côtes du royaume de Naples.

Château-Renault se trouvait, dès lors, à la tête d'une armée de trente vaisseaux, cinq brûlots et deux flûtes, portant ensemble 12500 hommes d'équipage et 1800 canons; un lieutenant général, le marquis de Nesmond, deux chefs d'escadre, Rosmadec et La Harteloire, conduisaient respectivement les trois divisions dont elle était composée. Les soins à donner aux bâtimens, ainsi que l'embarquement des vivres nécessaires à une longue navigation, retinrent quelque temps cette flotte à Cadix. Enfin, aux derniers jours de novembre 1701, muni d'une commission de capitaine général que Philippe V lui avait antérieurement accordée pour commander les forces espagnoles dans les mers d'Amérique, Château-Renault, arborant le pavillon d'Espagne, put donner aux capitaines de ses vaisseaux le signal de partance.

II

Lorsque Château-Renault quitta Cadix, l'alliance récemment conclue entre l'Empereur, le roi Guillaume et les États généraux rendait imminente la reprise sur mer des hostilités. On n'était donc pas sans inquiétude relativement à la flotte du Mexique, que l'on présumait être partie de la Havane sous l'escorte de Coëtlogon au commencement de novembre, et qui risquait ainsi de rencontrer l'escadre de Bembow.

En vue de mettre fin à une incertitude pénible, Pontchartrain avait envoyé la frégate l'*Entreprenante* rechercher jusqu'aux Açores les traces de l'amiral anglais. Cette frégate, après avoir contourné lesdites îles, devait aller attendre à Madère le passage de Château-Renault et lui rendre compte de ses investigations. S'il en résultait que Bembow, établi en croisière dans ces parages, y guettait le retour de la flotte espagnole, Château-Renault se porterait en avant de l'escadre anglaise sur la route des galions pour les couvrir et pour transmettre en même temps à Coëtlogon l'ordre de les conduire cette année-là au port de Passages, dans le golfe de Gascogne.

Mais si, au contraire, l'amiral ne trouvait à Madère aucun renseignement de nature à l'assurer de la présence des Anglo-Hollandais dans ces mers, il avait alors à faire voile directement vers la Martinique d'où, le cas échéant, il serait en mesure de

se porter promptement au secours des colonies espagnoles (1).

En touchant le 3 décembre à Madère, Château-Renault ne fut nullement surpris de ne rien y apprendre concernant la navigation de la flotte ennemie. Par une exacte compréhension de la situation de son adversaire, il s'était en effet rendu compte que Bembow, parfaitement au courant, lors de sa sortie de la Manche, du récent départ d'une escadre française, mais ignorant vraisemblablement le long séjour de cette escadre à Lisbonne, puis à Cadix, loin de s'arrêter sur une croisière où son eau et ses vivres se fussent épuisés, aurait plutôt cherché à regagner une partie de son imaginaire retard. De l'interversion même des rôles en la réalité, ressortait pour Château-Renault l'obligation de modeler sa conduite sur celle de l'ennemi et, sans s'attarder à Madère, de continuer sa route vers la Martinique.

Il y arriva le 2 janvier 1702, très éprouvé par une traversée pénible, et sut seulement alors que Bembow l'avait effectivement devancé. L'Anglais, après un court séjour à la Barbade, puis à la Dominique, avait conduit à la Jamaïque les neuf bâtimens dont se composait son escadre.

Assuré qu'avec des forces aussi réduites, cet adversaire n'oserait rien entreprendre contre les possessions espagnoles, Château-Renault crut pouvoir donner à ses équipages quelques semaines d'un repos également nécessaire à la réparation de ses vaisseaux. Toutefois, à raison de l'impossibilité pour l'administration locale de réunir sur ce point tous les « rafraîchissemens » indispensables aux nombreux malades, il dut détacher Nesmond avec une partie de l'escadre au mouillage de Fort-Saint-Pierre (2).

Grâce au zèle des autorités et au dévouement des colons, la flotte fut bientôt en état de reprendre la mer. En vue d'exercer sur Bembow une surveillance plus efficace, l'amiral songeait déjà à s'avancer vers l'ouest jusqu'à Léogane, dans l'île de Saint-Domingue, lorsque, le 25 janvier, des instructions nouvelles lui arrivèrent de France (3).

Il ne s'agissait plus dès lors d'une simple surveillance sur la flotte ennemie, mais bien d'une attaque contre les îles anglaises, car Pontchartrain lui prescrivait de s'emparer de la Barbade et d'y saisir ensuite au passage un convoi récemment

(1) Le Roi à Château-Renault, 2 octobre 1701. — *Archives de la Marine.*
(2) Château-Renault à Pontchartrain, 17 février 1702. — *Archives de la Marine.*
(3) *Ibid.*

parti d'Angleterre sous l'escorte du contre-amiral Whetstone.

Outre que la durée du temps employé à la transmission de ces ordres rendait impossible la capture de Whetstone, dont la présence dans la mer des Antilles venait d'être signalée, l'entreprise contre la Barbade paraissait inexécutable. Défendue sous le vent par de solides retranchemens et inaccessible à tout débarquement du côté du vent, cette île recrutait parmi ses habitans une petite armée de cinq ou six mille blancs et d'un nombre à peu près égal de nègres, auxquels allaient s'ajouter les troupes que Whetstone y avait vraisemblablement déposées. Sur ses vaisseaux, Château-Renault ne disposait, pour une descente, que de deux mille soldats et de deux cents gardes de la marine. Il pouvait à la rigueur porter à trois mille le chiffre de ces combattans par la levée des milices de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Grenade, ainsi que par des prélèvemens sur la garnison de ces îles; mais était-il permis de perdre les trois semaines exigées pour le rassemblement d'un si faible renfort, alors que chaque bâtiment ne possédait plus que pour quatre-vingt-trois journées de vivres? En escomptant même un succès improbable, trouverait-on à la Barbade, après le pillage et l'incendie, de quoi assurer la subsistance des équipages jusqu'à leur retour en France? Et, d'ailleurs, comment procéder à un débarquement avec une escadre qui manquait des chaloupes voulues pour porter les troupes à terre, et à laquelle le matériel de siège faisait également défaut? Enfin, ne risquait-on pas de voir Bembow sortir de la Jamaïque accompagné de Whetstone, et venir prendre à revers les assaillans?

Ainsi placé dans l'alternative ou de marcher à un échec ou de contrevenir à un ordre précis, Château-Renault connut alors ces cruelles angoisses trop souvent imposées au commandement par la volonté toute-puissante d'un ministre qui, ignorant des lieux comme des circonstances où se déroulent les événemens, se croit, du fond de son cabinet paisible, capable de les conduire.

Sentant sa responsabilité s'accroître en raison inverse de l'initiative qui lui était enlevée, l'amiral eut alors recours au moyen dont, en pareil cas, un chef sera toujours tenté de se servir. Il réunit un conseil, et, comme la plupart des officiers appelés à y siéger ne connaissaient point la Barbade, il jugea utile de leur adjoindre quelques personnes notables parmi les

habitans de la Martinique, dont l'exacte notion du pays rendait l'avis prépondérant.

A l'unanimité, le conseil se prononça contre l'entreprise. « ... Il est évident, lisons-nous dans le procès-verbal de la séance, que, si l'on tentait d'aller à la Barbade et d'entreprendre la descente pour s'en rendre maître, ce dont le succès est incertain, tous les vaisseaux de l'escadre se trouveraient absolument manquer de vivres et n'en auraient point pour leur retour en France, soit que l'affaire réussisse, soit qu'elle ne réussisse pas. Il est constant aussi que ni Bembow ni Whetstone ne sont point à la Barbade et qu'ils ont passé sous le vent. Ainsi l'attention doit être toujours à savoir et à examiner ce qui se passe sous le vent, où ils sont, de quoi il n'y a point encore de nouvelles.

« Par ces raisons il a été délibéré, arrêté et convenu unanimement, qu'il n'est pas praticable de tenter l'entreprise de la Barbade et qu'il ne faut point y songer présentement, les vaisseaux de l'escadre étant très bien disposés pour les combats de mer, mais n'étant ni préparés, ni pourvus pour des entreprises de terre. »

Les mêmes raisons qui justifiaient l'abandon du projet sur la Barbade s'opposaient à toute tentative contre la Jamaïque. Restait la possibilité d'une action dirigée contre les petites îles du Vent, anglaises, action infiniment plus aisée et à laquelle Château-Renault méditait d'employer son escadre, quand, à sa grande surprise, il apprit que la flotte des galions se trouvait encore à la Vera-Cruz et que Coëtlogon, ayant épuisé ses vivres à l'attendre, s'était vu forcé de repartir sans elle pour l'Europe.

III

En effet, maintenu dans l'inaction par la contradiction des ordres que tour à tour lui adressaient le vice-roi du Mexique et Coëtlogon, celui-ci lui prescrivant de venir le joindre à la Havane, celui-là de ne point quitter la Vera-Cruz sans une escorte de bâtimens français, don Manuel de Velasco, général de la flotte de Neuve-Espagne, avait remis son départ de lune en lune, jusqu'au jour où, la saison devenant trop avancée, il dut prendre le parti d'hiverner.

Lorsque Coëtlogon fut informé de cette décision, le mauvais temps lui interdisait de s'aventurer dans le golfe du Mexique pour aller chercher les galions à la Vera-Cruz, où il n'eût pu se procurer d'ailleurs ni la quantité de vivres nécessaires à assurer jusqu'au printemps la nourriture de ses équipages, ni les bois indispensables à l'entretien de ses vaisseaux. Les mêmes motifs lui défendant de demeurer plus longtemps à la Havane, il avait repris le chemin de la France.

Ce départ laissait la flotte espagnole exposée aux insultes de Bembow, dont l'escadre fortifiée par sa jonction avec celle de Whetstone était en mesure de bombarder la Vera-Cruz avant même que sa sortie de la Jamaïque ne fût connue au Fort-Royal.

Et pourtant, rien ne tient plus à cœur au Roi que la sauvegarde de ces galions. Une partie de leur chargement doit appartenir à des Français. Château-Renault le sait, et ce précepte : « qu'il est plus utile à un prince de voir entrer cent millions dans son royaume que d'en tirer deux cent mille de ses peuples (1), » ce précepte, tombé jadis en sa présence des lèvres de Colbert, lui revient à la pensée. Désormais le devoir n'est plus douteux : il se substituera à Coëtlogon et ramènera en Europe la flotte de Neuve-Espagne.

Cette résolution une fois prise, l'exécution s'en dessine non moins clairement dans son esprit : pendant qu'un bâtiment léger ira droit au Mexique informer le général de la flotte ainsi que le vice-roi de l'approche du secours attendu, il s'avancera lui-même avec son escadre jusqu'à la Havane, prêt à se porter ensuite avec trois ou quatre vaisseaux jusqu'à la Vera-Cruz, dont le port, déjà encombré de bâtimens, ne pourrait en recevoir davantage.

Mais, pour s'aventurer dans la golfe du Mexique, pour mener à bonne fin cette entreprise, où parfois il devra se comporter « en simple capitaine, » une flotte aussi nombreuse que celle dont il dispose ne lui est pas nécessaire. Douze vaisseaux, choisis parmi les plus impropres à naviguer dans ces mers, seront renvoyés en France, et de cette mesure résultera la possibilité d'augmenter la durée des vivres par un prélèvement sur les subsistances des équipages rapatriés.

L'amiral abandonnera le *Merveilleux* pour arborer son pa-

(1) Château-Renault à Pontchartrain, 17 février 1702. — *Archives de la Marine.*

villon sur le *Fort*, bâtiment de moindre tonnage, et remaniera les états-majors, de façon à conserver avec soi les officiers dont le mérite lui est plus particulièrement connu.

Pour le suivre, il désigne d'abord Nesmond, compagnon des jeunes années, témoin des plus lointains souvenirs, et avec lui Rosmadec, Château-Morand, Venize, que tous quatre la fièvre à son tour aura bientôt marqués pour la mort. C'est ensuite Beaujeu, puis d'Aligre, puis d'Hautefort, puis bien d'autres, prêts à toutes les audaces comme à tous les sacrifices, et, parmi eux, le plus aimé, Dreux de Rousselet, marquis de Château-Renault, chez qui s'allie à ce particulier dévouement du subordonné fidèle la constante affection du neveu.

Nul d'ailleurs, hormis ceux que la maladie a déjà terrassés, ne souhaite faire partie de la division de retour. Elle est confiée à La Harteloire, le plus jeune des officiers généraux, qui doit à sa récente ancienneté de grade, plus encore qu'à ses réelles qualités militaires, un commandement peu envié.

Toutes choses étant ainsi réglées, Château-Renault ne songe plus qu'à se mettre en route. Mais pour secouer la torpeur des Espagnols; pour ne pas être, comme Coëtlogon, victime de leurs lenteurs, ce n'est pas en simple auxiliaire, mais bien en supérieur qu'il se présentera au général de la flotte du Mexique.

« Je crois, écrit-il à don Manuel de Velasco, que Votre Excellence aura appris que je suis en ces mers il y a près de deux mois, avec trente vaisseaux de ligne du Roi Très Chrétien, mon maître; que j'ai l'honneur d'être capitaine général de Sa Majesté Catholique, et que je porte le pavillon d'Espagne. » Puis, comme en un blâme, il poursuit : « J'apprends avec une extrême surprise, Monsieur, que la flotte du Mexique est encore à la Vera-Cruz... C'est un contre-temps très fâcheux pour l'Espagne dans la situation où sont les affaires de l'Europe... et comme je crois que rien n'est plus important que de conduire cette flotte en Espagne, je vais employer tout ce qui dépend de moi pour y satisfaire... » Il fixe même la date approximative du départ : « Ainsi, Monsieur, il me paraît qu'il est d'une grande conséquence que la flotte se prépare à mettre à la voile dans la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril, qui sont les temps les plus propres à sortir de ce lieu, selon qu'on m'a dit. » Et, pour bien indiquer qu'il entend faire porter à don Manuel la responsabilité de tout nouveau retard : « Je dois vous dire, à

cette occasion, ajoute-t-il, que tous nos vaisseaux n'ont de vivres que ce qui convient à la plus grande diligence que vous puissiez faire. Ainsi, je me repose sur les soins de Votre Excellence, et les ordres qu'il vous plaira de donner pour qu'il n'y ait point de temps perdu (1)... »

Tandis qu'un jeune officier de marine, La Ralde, porte à la Vera-Cruz la dépêche dont sont extraits ces divers passages, les deux escadres, celle de Château-Renault et celle de La Harteloire, se disposent à quitter ensemble la Martinique. En effet, pour se rendre à la Havane, l'amiral n'en suivra point au nord-ouest, par le travers de la Jamaïque, la route directe. Afin d'éviter Bembow, il remontera d'abord vers le nord en longeant à l'ouest avec toutes ses forces les côtes des Petites Antilles; puis il ira débouquer par la passe de Mona et aura ainsi accompagné, jusque dans l'Océan, la division de France.

Le 22 février la flotte lève l'ancre. Bientôt elle passe en vue de la Guadeloupe et de Saint-Christophe, dont une tempête l'empêche d'approcher. Elle gagne ensuite Porto-Rico, où une anordie la retient pendant quelques jours. Le 1er mars, elle se trouve au débouquement entre cette île et celle de Mona. Là, Château-Renault fait aux vaisseaux de La Harteloire le signal de séparation (2); puis, continuant sa route vers Saint-Domingue, mouille, le 2 au soir, devant Léogane.

Les renseignemens qu'il y recueille, ceux que lui procure, quelques jours plus tard, la capture d'un brigantin anglais opérée par Rochambeau sont bien de nature à fortifier l'amiral dans sa résolution. Les vaisseaux de Bembow ont grandement souffert de cette campagne et la mortalité a considérablement réduit leurs équipages. Les hommes demeurés valides sont pour la plupart employés à terre, soit à des travaux de fortification, soit à la construction d'établissemens pour les malades. Si, par suite, l'amiral anglais ne peut présentement rien entreprendre, il ne peut non plus projeter une attaque contre les colonies françaises ou espagnoles, car, les soldats amenés d'Angleterre ayant été dispersés dans les îles du Vent, il ne dispose plus des troupes nécessaires à un débarquement. Bembow ne songe évidemment qu'à barrer ultérieurement le passage à la flotte du Mexique.

(1) 21 février 1702. — *Archives de la Marine.*

(2) Château-Renault à Pontchartrain, 1er mars 1702. — *Archives de la Marine.*

Mais, paraît-il, l'Anglais n'ignore pas la marche de l'escadre française, dont le séjour à Porto-Rico lui a été récemment signalé. N'ayant plus à dissimuler sa présence, Château-Renault ne doit-il pas profiter de la mauvaise situation où se trouve son adversaire pour aller l'attaquer au Port-Royal?

Quelque tentant que leur paraisse un tel projet, la plupart des capitaines le lui déconseillent néanmoins. En effet, les vaisseaux anglais étant certainement, au dire des pilotes, mouillés à faible distance des batteries extérieures, le vent, à l'aide duquel il serait possible de s'avancer vers eux, leur permettrait de regagner le port avant même qu'on eût pu les approcher. Ainsi, en cas d'un insuccès probable, on aurait, à ce changement de route, perdu un temps précieux et donné à Bembow une connaissance exacte de nos forces, dont il importait de lui cacher la récente diminution (1).

Assuré dès lors qu'aucun ennemi n'entravera sa navigation jusqu'à la Vera-Cruz, l'amiral crut le moment venu de confirmer son arrivée prochaine au général de la flotte espagnole : « Je pars en même temps que le vaisseau que je vous envoie, mande-t-il à don Manuel de Velasco, pour m'en aller à la Havane, où j'espère être informé particulièrement de votre flotte. Je compte n'y rester que très peu de temps et m'en aller moi-même la chercher à la Vera-Cruz, pour satisfaire aux ordres que vous avez du roi d'Espagne, de n'en partir que sous l'escorte de M. de Coëtlogon ou de moi; » puis, pour marquer encore à don Manuel qu'il n'est point disposé à l'attendre indéfiniment, il ajoute : « Je dois dire à Votre Excellence que le peu de vivres que j'ai dans mes vaisseaux m'oblige à vous demander prompte diligence, parce que je ne suis pas en état par là d'attendre longtemps. Ce serait une chose bien fâcheuse d'avoir manqué l'escorte de M. le marquis de Coëtlogon et ensuite la mienne (2). »

Lannion, capitaine du *Volontaire*, à qui cette dépêche est confiée, emporte à son bord le commissaire général de Gastines. Tous deux auront pour devoir de rassembler des subsistances, de presser le chargement des galions et de traiter, s'il est nécessaire, avec une certaine énergie les autorités de la Vera-Cruz.

(1) Château-Renault à Pontchartrain, 24 avril 1702. — *Archives de la Marine.*
(2) 26 mars 1702. — *Archives de la Marine.*

IV

Enfin, le 9 avril, l'escadre entrait dans le port de la Havane dont Château-Renault, quoique portant pavillon amiral d'Espagne, salua le premier la forteresse, pour se conformer aux usages de cette puissance. Le gouverneur vint aussitôt le visiter et fit de son mieux pour procurer aux équipages les secours que le nombre croissant des malades rendait de plus en plus nécessaires. Par ses soins, cinq onces de pain avec deux onces de cassave ou de maïs, de la viande fraîche, du vin ou de l'eau-de-vie, au moins à un repas, furent attribués à chaque homme. Pour ces marins, depuis si longtemps privés de toute saine nourriture et strictement rationnés, c'était presque l'abondance, mais une abondance que sans tarder devaient suivre les plus dures privations (1).

Bientôt arrivait également à la Havane l'officier auquel l'amiral, avant même de quitter la Martinique, avait confié ses premières dépêches pour le Mexique. La Ralde en rapportait des renseignemens précis sur l'état des esprits à la Vera-Cruz, sur la situation des galions et sur les forces espagnoles. Au dire de cet officier, sa venue avait causé parmi les habitans une joie d'autant plus vive que, depuis le départ de Coëtlogon, on y considérait la flotte de Neuve-Espagne comme abandonnée par la France. Cette flotte comprenait deux vaisseaux de guerre, pourvus seulement de 44 canons, et d'une douzaine de navires assez gros, aussi fort mal armés. Leur chargement se composait principalement d'argent; mais il était fort difficile de supputer la valeur du métal renfermé, soit en lingots, soit en espèces dans des caissons, car le nombre de ces caissons était seul enregistré, afin de laisser aux marchands, suivant la volonté du roi d'Espagne, toute liberté dans leurs déclarations. Il devait y avoir en outre quantité de cochenille, puis de l'indigo, des cuirs, du cacao, du bois de campêche, du brésillet, de la vanille, beaucoup de drogues et quelques soieries de la Chine.

Cette flotte se fût trouvée encore plus riche, si, lors de son arrivée à la Vera-Cruz, elle n'y eût rencontré la flotte précédente

(1) Château-Renault à Pontchartrain, 24 avril 1702. — *Archives de la Marine.*

complétant sa propre cargaison d'effets destinés à la flotte de 1702 et si, obligée ensuite de demeurer dans ce port pendant trois hivers et d'y caréner plusieurs fois, elle n'eût eu à supporter les charges considérables de ce séjour prolongé (1). Elle n'avait pour toute protection que le secours momentané de six mauvais vaisseaux, qui devaient la suivre jusqu'à la Havane, pour aller de là répartir entre les Antilles espagnoles les subsides fournis par le Mexique à ces colonies.

Une lettre de l'archevêque de Mexico, dont La Ralde revenait porteur, contenait en même temps les assurances non équivoques du bon vouloir dont se prétendait animé ce prélat, vice-roi de la Nouvelle-Espagne : « Votre Excellence, écrit-il, peut être sûre qu'en tout ce qui a été et est de mon devoir, je n'ai manqué à rien de ce qui pouvait contribuer à mettre la flotte en état de faire voile au premier ordre de Votre Excellence et, dans cette vue, je me suis appliqué à n'oublier rien de ce qui la regarde. Je continuerai dans les choses qui sont de mon ministère à agir si vivement, qu'il ne puisse y avoir de retardement dans l'exécution du départ, sitôt que Votre Excellence l'aura fixé et résolu... » Puis, pour se mettre personnellement à l'abri de tout reproche, l'archevêque a soin de rappeler qu'il est chargé depuis fort peu de temps du gouvernement de la colonie et, se disant tout aux ordres de Château-Renault, il termine ainsi fort humblement : « Il me reste, Seigneur Excellentissime, à prier Votre Excellence de vouloir bien m'avertir, avant qu'elle n'arrive, de tout ce que Votre Excellence souhaitera trouver ici pour Elle en particulier, et pour ce dont ses vaisseaux pourraient avoir besoin. Sur ce, je prie Votre Excellence de me favoriser de ses commandemens (2). »

En une réponse non moins déférente à la lettre que Château-Renault lui avait envoyée par La Ralde, le général de la flotte protestait également de son zèle, assurant aussi n'être aucunement responsable des retards apportés au départ des galions. Il s'étendait ensuite sur le mauvais état de ses navires, depuis trop de temps exposés, soit aux ardeurs d'un soleil brûlant, soit à des pluies abondantes, pour pouvoir courir impunément, en hiver, les hasards d'une longue navigation. « Cette raison plus que toute autre, disait don Manuel, jointe à l'ordre de Votre

(1) Rapport de la Ralde. — *Archives de la Marine.*
(2) 22 mars 1702. — *Archives de la Marine.*

Excellence, a augmenté mes soins pour faire caréner les vaisseaux et commencer à les faire charger, afin qu'il n'y ait aucun retardement quand Votre Excellence arrivera dans ce port. C'est la chose du monde que je désire le plus, tant pour hâter mon retour que pour jouir du bonheur de faire la guerre d'un aussi grand soldat. J'espère que Votre Excellence voudra bien me recevoir au nombre des siens et me fournira les occasions de le persuader de l'envie que j'en ai et me donnera, pour son service, des ordres où je pourrai lui prouver mon aveugle obéissance (1). »

Plus affirmatif encore et renchérissant sur les autres en affectation de dévouement comme en obséquiosité, le gouverneur de la Vera-Cruz, don Francisco Mansso de Zuniga, allait jusqu'à faire espérer que la flotte serait prête quand l'amiral arriverait dans ce port. « Votre Excellence verra, poursuivait-il, que, les fruits et l'argent étant presque tous en cette ville, on peut croire que la flotte sera bientôt chargée, et Elle peut être assurée que, par l'extrême attention que j'ai à lui rendre service, je contribuerai autant qu'il me sera possible au plus sûr et plus prompt accomplissement des ordres de Votre Excellence, à laquelle je prie Dieu, d'accorder un heureux voyage et de l'amener en cette ville en parfaite santé, afin que j'aie l'honneur de me mettre à son obéissance et la fortune de me mettre personnellement à son service (2). »

Château-Renault, assurément, ne fut pas dupe de ces belles promesses. Il savait par La Ralde que, quand cet officier avait quitté la Vera-Cruz, le chargement des galions était à peine commencé; mais, pensant en imposer par sa présence et éviter ainsi toute cause nouvelle de retard, il résolut de se rendre aussitôt au Mexique.

Depuis longtemps décidé, par suite de l'encombrement du port de la Vera-Cruz, à ne prendre avec soi que quelques bâtimens légers pour ramener les galions à la Havane, Château-Renault confia à Nesmond le commandement de l'escadre, lui laissant sur « ce qui paraissait le plus utile au bien du service » des instructions merveilleuses de précision comme de clarté.

L'amiral, sentant qu'avec aussi peu de forces, il lui serait difficile de surveiller ses derrières, soupçonnant en même temps les Anglais de vouloir l'attendre au retour sur le mouillage de Tor-

(1) 27 mars 1702. — *Archives de la Marine.*
(2) 26 mars 1702. — *Archives de la Marine.*

tugas, prescrivit de faire constamment visiter ces parages et de rechercher tous les points où l'on y pouvait mouiller.

Par surcroît de précaution, comme il était à croire qu'en se portant de la Jamaïque sur l'île de Tortugas, Bembow reconnaîtrait le cap Corrientes et le cap Saint-Antoine, des hommes rompus au métier devaient y être établis en permanence pour interroger la mer et dénombrer, le cas échéant, la flotte ennemie.

Au cas où la présence d'une armée navale anglaise serait signalée à Nesmond, avant qu'il ne jugeât son chef déjà parti du Mexique pour revenir à la Havane, il avait à l'en informer aussitôt et à lui faire connaître, avec la composition de cette armée, le jour de son arrivée sur Tortugas. Château-Renault pourrait ainsi en déduire, par la supputation des subsistances de l'adversaire, le temps probable qu'il y demeurerait et ajourner d'autant sa sortie de la Vera-Cruz.

Mais si pareil événement ne se produisait qu'à une date assez éloignée pour permettre de supposer l'amiral déjà sur le chemin du retour, Nesmond, tout en l'avisant, appareillerait lui-même sur l'heure et irait observer l'ennemi, tant que ce dernier ne débouquerait pas hors du golfe du Mexique par le canal de Bahama.

Si cependant l'escadre de Bembow se trouvait tellement supérieure aux forces dont disposait Nesmond, que cet officier général ne pût agir de la sorte sans courir à une perte certaine, il demeurait alors maître de rester à la Havane et libre d'apprécier s'il était permis de tenter autre chose pour le salut des galions (1).

Ainsi Château-Renault n'hésitait pas à se sacrifier avec la flotte du Mexique à la conservation des vaisseaux du roi.

Après avoir arboré son pavillon sur le *Bourbon*, bâtiment plus léger encore que le *Fort* et ne tirant que 18 pieds d'eau, il mit à la voile le 25 avril. Son escadrille se composait seulement de cinq vaisseaux de guerre, d'une frégate et d'un brûlot. Redevenu ainsi simple capitaine, comme il se plaisait à le dire, l'amiral partait pleinement rassuré à la pensée de se sentir remplacé par un marin tel que Nesmond. Château-Renault ne devait pas trouver au retour ce fidèle ami.

(1) Instruction pour Nesmond, 24 avril 1702. — *Archives de la Marine.*

V

Quand la petite escadre entra le 5 mai à la Vera-Cruz, la presque totalité « des effets (1), » appartenant à des particuliers, se trouvait déjà rendue dans ce port; mais il manquait ceux du roi d'Espagne, dont le rassemblement s'opérait à Mexico, où ils n'étaient pas alors tous arrivés.

Le transport de ces effets, généralement en provenance des parties les plus reculées du royaume, s'effectuait à l'aide de mules jusqu'à la capitale. Là, toutes ces richesses étaient comptées et pesées, puis enfermées dans des caissons, que des voitures conduisaient ensuite à la Vera-Cruz.

On ne pouvait songer à mettre à la voile sans emporter le trésor royal et Château-Renault se vit forcé de consentir à un nouvel ajournement. Il fixa dès lors au 20 mai la date du départ.

Mais ce délai est encore insuffisant aux Espagnols. Le vice-roi s'en excuse, quoiqu'il ait bien pris, assure-t-il, les mesures nécessaires à garantir la prompte exécution de ses ordres. « Comme l'argent du roi, mon maître, observe-t-il, vient de lieux d'un difficile abord et extrêmement éloignés les uns des autres, on n'a pu le remettre en cette ville dans le temps qu'on m'avait promis. La faute d'eau et de pâturages a été la principale cause de ce retardement; » et sur ce point, mettant à jour l'incurie de l'administration qu'il dirige, il expose que les mules employées à ces transports, « ne peuvent se nourrir que des seuls pâturages que produisent les champs et que, l'aridité ordinaire de la saison ayant brûlé les herbes et tari entièrement les eaux, il n'est pas humainement possible qu'elles fassent de plus grandes journées. »

Puis les officiers royaux, chargés de délivrer l'argent, objectent que l'usage est de le peser et de le compter. Pour se conformer strictement à cet usage, ils exigent cinq jours; mais l'idée de se hâter ne leur vient vraisemblablement point à l'esprit. Partout se laissent ainsi soupçonner cette insouciance, cette indiscipline, ce manque de direction dont les colonies espagnoles eurent tant à souffrir et qui contribuèrent grandement dans la suite à les séparer une à une de la mère patrie.

(1) Sous cette désignation se trouvaient compris tous les objets composant le chargement des galions.

« Dieu sait, écrit le pauvre archevêque, les fatigues que je me suis données et le chagrin que j'ai de voir que mes soins ne peuvent avoir leur effet, puisque les choses n'avancent pas à proportion de mes peines et de mes souhaits. » Et pourtant il songe à envoyer en Espagne un aviso pour y annoncer le prochain départ de la flotte, à laquelle ce zèle malencontreux risquait de devenir fatal, si ce frêle bâtiment tombait aux mains des Anglais avant que les galions n'eussent gagné sûrement la Havane. Château-Renault s'oppose à la mise en route de cet aviso et en informe le vice-roi, qui ne fait aucune difficulté à reconnaître son imprudence. Ce prélat se montre d'ailleurs plein d'égards pour l'amiral français et le comble de menus cadeaux. Il lui envoie du chocolat, dont la fabrication était alors d'invention récente. « Je devrai à Votre Excellence la prolongation de mes jours par le nouvel usage du chocolat que je vais faire, répond le marin à cette gracieuseté; on dit que c'est ce qui convient le mieux à des gens comme moi, qui ne sont plus jeunes. »

Toutefois, à s'éterniser ainsi, la situation menaçait de devenir inquiétante, car, avec le mois de mai, cesseraient les vents du nord, qui rendent si dangereux le golfe du Mexique. Or, tant que ces vents régneraient, il était probable que les Anglais n'exposeraient pas leur flotte aux risques d'une navigation périlleuse; mais il était à redouter qu'ils ne profitassent de la brise plus douce, qui allait suivre, pour venir bloquer et bombarder les galions. De plus les fièvres commençaient à éprouver les équipages, et Château-Renault en avait violemment subi les atteintes.

A ces préoccupations s'ajoutait le souci d'avoir entrepris sans ordres l'expédition de la Vera-Cruz, et la crainte de se voir, au cas d'un échec, désavoué à la cour. En ces heures tellement obscures que déjà le devoir pouvait lui sembler se voiler d'incertitude, Château-Renault dut sentir bien des fois son courage prêt à s'égarer.

Une lettre de Versailles vint fort à propos le tirer de cette perplexité douloureuse : « J'ai, lui mande le roi, votre lettre du 17 février dernier, par laquelle vous m'informez du parti que vous avez pris d'aller chercher la flotte du Mexique pour l'amener sous votre escorte en Europe, et des mesures que vous vous proposez de prendre pour le faire avec succès. On ne peut être plus satisfait que je ne l'ai été de cette résolution, et je vous aurais donné l'ordre de faire ce que vous avez pris sur vous, si

vous aviez été à portée de le recevoir assez à temps. Je ne prévois pas que vous ayez trouvé des obstacles, qui ayent pu vous arrêter d'exécuter ce dessein. En tout cas, j'espère que le même zèle, qui vous y a déterminé, vous aura fourni les moyens de les surmonter (1). »

Assuré désormais de l'approbation de son maître, Château-Renault redoubla d'ardeur et pressa plus vigoureusement encore le chargement des navires. Le 10 juin, il peut enfin sortir de la Vera-Cruz et le lendemain la flotte appareille, tandis que devant l'image miraculeuse de Notre-Dame-des-Remèdes, solennellement apportée en son église cathédrale, l'archevêque de Mexico implore pour les galions, par l'intermédiaire de la Vierge sainte, le secours du Tout-Puissant.

Aucun ennemi ne vint d'ailleurs troubler leur route à travers le golfe du Mexique. Bembow était hors d'état de quitter le Port-Royal, où ses équipages anémiés fondaient dans de telles proportions que, pour les maintenir à une composition normale, il en était réduit à dégarnir de matelots les navires anglais de passage à la Jamaïque.

VI

Malheureusement, la division restée à la Havane sous les ordres de Nesmond avait, elle aussi, grandement souffert, car les autorités locales s'étaient bientôt déclarées incapables de lui procurer les secours, tout d'abord promis en abondance.

En effet, malgré les splendeurs de sa capitale, Cuba, comme tant d'autres colonies espagnoles, ne se trouvait pas dans une situation prospère.

« La ville de la Havane, écrivait alors un des officiers de l'escadre française, est bien bâtie pour un pays aussi éloigné. Les rues y sont fort belles, larges et longues. Il y a quantité de belles églises, d'assez beau monde. Surtout les femmes y sont fort bien faites, et ont le teint aussi beau qu'en aucun autre endroit.

« Le port en est fort grand. L'entrée en est soutenue par deux très beaux forts, surtout celui que l'on nomme *Le More*. C'est un des plus beaux ouvrages que l'on puisse voir, tant par

(1) 5 avril 1702. — *Archives de la Marine.*

le travail que par sa situation. On dit que, quand il fût bâti, le roi d'Espagne défunt demanda s'il était de diamans, par les sommes immenses qu'il avait coûtées. »

Mais la nonchalance des colons laisse en partie inculte le sol fécond de l'île. « On prétend, observe le même narrateur, que le blé y viendrait comme à la Vera-Cruz; mais ces gens-là sont si paresseux qu'ils passent la plupart du temps à jouer de la harpe ou de la guitare, dont tout le monde joue dans ce pays, le noble comme le roturier. On dirait qu'ils ont été élevés dans cet exercice. »

Le moindre travail répugne à ces hidalgos au point « qu'il ne leur en faut pas parler. Ils aiment mieux dormir et se croient si grands seigneurs, qu'ils ont même de la peine à mettre les mains à l'œuvre pour leur nourriture, qui cependant est fort succincte. »

De son côté, le gouvernement espagnol n'encourage en rien le développement du trafic entre cette colonie et la métropole. « Ce trafic n'est grand, lisons-nous dans cette relation, que quand les flottes viennent à la Havane; car, lorsqu'elles sont longtemps sans y aller, les marchandises, qui consistent en tabacs, sucres et cuirs, ne trouvant point de cours, leurs possesseurs sont souvent sans argent et obligés de donner leurs effets à ceux qui en ont, et cela à beaucoup meilleur marché qu'ils ne les donnent aux flottes. »

Et comme conclusion, l'officier ajoute : « Pour un pays aussi renommé, il ne s'y trouve pas beaucoup de gens riches : le tout par leur paresse et leur mauvais ménage, donnant tout aux femmes d'autrui, laissant les leurs et leurs enfans mourir de faim (1). »

Si les marins français ne moururent point de faim, ils eurent pourtant à supporter des privations excessives. Bientôt les rations de pain durent être réduites et remplacées par des distributions de maïs. L'eau-de-vie qui, à défaut de vin « facilitait la digestion d'une nourriture grossière, » fut ensuite supprimée. Et précisément, en ce printemps de 1702, la fièvre jaune fit son apparition à Cuba, plus violente que de coutume, n'épargnant point les habitans de l'île, habituellement indemnes de ses atteintes. Les Européens, à plus forte raison, ne pouvaient y

(1) *Mercure de France*, novembre 1702.

échapper. La contagion se répandit aussitôt chez les équipages, exerçant rapidement ses funestes ravages et emportant dans l'espace de quelques semaines près de 1500 hommes. Bien des officiers succombèrent et, parmi eux, Nesmond.

Issu d'une illustre famille de robe, le marquis de Nesmond passait alors à juste titre pour l'un des officiers généraux les plus distingués de la marine. Après avoir pris part dans sa jeunesse aux expéditions de Tripoli et de Candie, il avait longtemps guerroyé contre Ruyter, sous les ordres du maréchal d'Estrées. Chef d'escadre, il s'était distingué à Bévéziers et plus tard à la Hougue, où, commandant une division d'avant-garde, il contint les Hollandais par la puissance de son feu. Lieutenant général depuis plusieurs années, Nesmond pouvait entrevoir les plus hautes dignités couronnant un jour sa carrière. Mais voici qu'en ses immuables desseins la Providence permet à la mort de le frapper plein d'ardeur et plein d'espérances, sans même lui accorder la fin du soldat.

Rosmadec, chef d'escadre, qui déployait également toutes les qualités d'un officier général, fut, lui aussi, enlevé quelques jours avant Nesmond, au moment où il venait d'être nommé gouverneur des îles.

Le commandement revenait donc de droit à Beaujeu. Il arbora aussitôt le pavillon de contre-amiral tandis que, conformément aux ordonnances de la marine, d'Aligre prenait la cornette de chef d'escadre.

Immobilisé depuis plus de trente ans dans le grade de capitaine de vaisseau par des légèretés de jeunesse, Beaujeu, demeuré quand même fort vaillant marin, ne se montra pas inférieur à la tâche qui lui incombait. Il s'appliqua à remonter le moral des équipages profondément atteint par la persistance du mal et par la terrifiante soudaineté de ses effets. Il eut en même temps à sévir contre la désertion croissante des matelots, dont bon nombre, attirés par les offres séduisantes des colons, s'étaient enfuis à l'intérieur de l'île.

En retrouvant, dans ce lamentable état, la flotte qu'il avait, trois mois auparavant, laissée si brillante, Château-Renault fut saisi d'une douleur profonde, rendue plus amère encore par la disparition de tant d'officiers auxquels l'unissait la plus ancienne confraternité d'armes.

L'amiral comprit la nécessité de fuir au plus vite ce climat

meurtrier ; mais, forcé de compléter à la Havane la cargaison des navires avec les marchandises locales, il dut y stationner jusqu'au 23 juillet avant de pouvoir reprendre la mer pour ramener en Europe les cinquante-sept voiles réunies sous ses ordres (1).

VII

Le chargement des galions était évalué à près de 50 millions d'écus, dont un tiers devait revenir à des marchands anglais ou hollandais. Aussi, en prévision d'une guerre probable avec la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, Louis XIV ainsi que son petit-fils projetaient-ils depuis longtemps de confisquer, au profit du trésor espagnol, les effets appartenant aux sujets de ces deux puissances. Les deux souverains méditaient également de saisir momentanément et moyennant un intérêt de 6 pour 100, toutes les autres marchandises, dont la restitution eût été faite à leurs propriétaires, la paix une fois conclue. Pour mener à bien une opération aussi délicate, il était nécessaire, après avoir évité en mer à la flotte du Mexique toute fâcheuse rencontre, de cacher son arrivée aux négocians espagnols le plus longtemps possible et, pour ce double motif, de ne point la conduire à Cadix, lieu habituel de son déchargement.

D'un commun accord, les cours de Versailles et de Madrid avaient choisi, à l'extrémité opposée de la péninsule ibérique, c'est-à-dire au fond du golfe de Gascogne, le petit port de Passages, comme remplissant les conditions les plus favorables à l'accomplissement secret de leurs desseins. Les marchandises, une fois débarquées des navires, devaient y trouver à proximité, dans la forteresse de Fontarabie, un abri d'autant plus inviolable que la garnison de cette place, précisément située sur la frontière, pouvait être aisément renforcée par un détachement de troupes françaises stationnées à Bayonne. Nous verrons bientôt que la désignation de ce port fut faite sans que deux points des plus essentiels eussent été mis en ligne de compte : l'extrême difficulté de son accès et l'insuffisance de son développement.

(1) Lorsque Château-Renault quitta la Havane, son escadre se composait de 18 vaisseaux, 6 frégates, 2 avisos et 1 flûte, escortant 27 navires dont plusieurs, bien que ne faisant pas partie de la flotte de Neuve-Espagne, s'étaient joints à ce convoi. — *Archives de la Marine*, — *Mercure de France*, novembre 1702.

Par suite, les instructions envoyées à Château-Renault lui faisaient connaître qu'une flotte anglaise menacerait prochainement Cadix et que cette flotte détacherait sans doute plusieurs vaisseaux en croisière sur la route ordinaire des galions. Pour les éviter, il lui était prescrit, une fois dans l'Atlantique, de s'élever au nord jusqu'au 45e degré de latitude et de s'y maintenir comme s'il eût cherché l'embouchure de la Gironde; puis sans reconnaître le cap Finisterre, d'entrer dans le golfe de Gascogne pour venir aborder à Passages. Au cas où les vents lui interdiraient l'entrée de ce port, au cas également où il se saurait suivi par une escadre ennemie, l'amiral, sans s'obstiner à y pénétrer, devait aussitôt se porter sur La Rochelle. Il ne lui était ainsi permis d'aller à Cadix, que s'il s'y voyait absolument contraint par des événemens imprévus, et n'était autorisé à le faire qu'en rangeant auparavant la côte de Barbarie.

Quoique avisé, même avant son départ pour l'Amérique, de la destination donnée aux galions, Château-Renault, afin de n'en rien laisser percer, n'avait osé mettre à profit son séjour à la Vera-Cruz et à la Havane pour se renseigner exactement sur le port de Passages. Il savait, en effet, que la plupart des commerçans n'embarqueraient point leurs marchandises sur la flotte, s'ils eussent soupçonné qu'elle ne dût pas rentrer à Cadix.

Pour se procurer ces renseignemens indispensables, il attendit donc d'être en pleine mer et se fit alors donner des mémoires détaillés, non seulement sur Passages, mais également sur tous les ports espagnols de l'Atlantique, où il pourrait, en cas de besoin, trouver un abri.

Des indications fournies par ces mémoires ressortaient particulièrement la difficulté de faire entrer un gros corps de vaisseaux dans le petit port de Passages et les inconvéniens de laisser au dehors, dans une saison relativement avancée, des bâtimens exposés à la violence du vent.

En outre, la défense faite à l'amiral de reconnaître le cap Finisterre augmentait pour lui les dangers de la navigation. Dans l'impossibilité où il se trouvait ainsi de juger exactement sa route, il risquait, en s'enfonçant outre mesure dans le golfe de Gascogne, d'être entraîné par les courans d'aval et d'aller perdre sa flotte sur la côte d'Arcachon ou, en n'y entrant pas assez avant, de donner précisément sur le cap, dont l'approche lui était interdite.

En présence de ces éventualités, l'amiral considérait comme le meilleur parti à prendre d'aller tout d'abord chercher les sondes d'Ouessant et de Belle-Ile, parages où aucun ennemi ne l'attendrait. Il lui serait ensuite aisé, s'il y trouvait bon vent, de gagner rapidement la côte de Biscaye. Dans le cas contraire, il profiterait de la permission, qu'il en avait reçue, de s'arrêter à La Rochelle, soit pour y débarquer, soit seulement pour y stationner momentanément.

Château-Renault sentait bien quelle serait pour lui la difficulté de rallier à son projet les Espagnols qui, ayant leurs ordres de route et de rendez-vous cachetés, semblaient déjà fort inquiets de se voir conduits plus au nord que de coutume. Ces marchands, pour la plupart ignorans du métier et absolument à la merci des pilotes, paraissaient uniquement occupés de leurs intérêts privés et peu disposés à les subordonner à d'autres intérêts d'un ordre plus élevé.

Don Manuel de Velasco lui-même ne se montrait pas animé d'un meilleur esprit, et, comme la cour de Madrid, en l'avisant confidentiellement de la marche assignée à la flotte, avait omis, par une inconcevable négligence, de lui faire connaître les diverses modifications susceptibles d'y être apportées, ce général déclarait hautement qu'il se laisserait mettre en pièces avant de rien changer à l'exécution de ses ordres.

Aussi Château-Renault hésitait encore à dévoiler son plan aux Espagnols quand la rencontre d'un bateau marchand, récemment sorti de La Rochelle, vint lui procurer une occasion des plus favorables pour tenter de les rallier à son sentiment. Le commandant de ce navire annonçait que la France se trouvait depuis peu en état de guerre avec l'Angleterre (1) et qu'une vingtaine de vaisseaux, appartenant à cette dernière puissance, croisaient à l'ouest du cap Finisterre.

La présence des ennemis, ainsi constatée sur le chemin même de Passages, permettait de supposer que la désignation de ce port, comme point de débarquement des galions, n'était plus un secret pour eux. Il devenait dès lors également dangereux et de pénétrer directement dans le golfe de Gascogne et de chercher à gagner l'Andalousie; car la Grande-Bretagne disposait de forces

(1) Le roi Guillaume était mort le 19 mars 1702. Sa belle-sœur la reine Anne, lui ayant succédé sur le trône d'Angleterre, venait de déclarer la guerre à la France de concert avec l'Empereur et la Hollande.

navales assez nombreuses pour garder à la fois, avec le cap Finisterre sur la route directe de Passages, les Açores et les abords du détroit sur la route de Cadix.

Et, malheureusement, il n'était pas douteux qu'au cas d'une rencontre avec un ennemi supérieur, les galions ne fussent tous pris. Leur état de vétusté les rendait impropres à la prompte exécution d'une manœuvre, et leur pesanteur inhabiles à échapper par la fuite. Le vaisseau même de don Manuel, en faisant seulement les signaux de virer, s'était ouvert dans le flanc une large voie d'eau, occasionnée par l'ébranlement résultant, pour sa coque, du tir de quelques coups de canon.

Pourtant, ce fut sur le mauvais état de ces navires, affaiblis, disaient-ils, par une campagne de trois années et incapables d'en supporter la prolongation, que les Espagnols fondèrent particulièrement leur refus de se rallier au projet de l'amiral. Rappelant que plusieurs bâtimens s'étaient déjà égarés dans les brumes sans avoir pu rejoindre le gros du convoi, ils insistèrent sur le danger, en s'aventurant à de si hautes latitudes, d'y tomber dans des brouillards plus intenses et plus fréquens encore à l'approche de la mauvaise saison.

Interprète de la commune pensée de ses compatriotes et découvrant ainsi par quels intérêts mesquins ils se laissaient dominer, don Manuel de Velasco en arriva à conclure que le meilleur parti à prendre était de gagner quand même directement Cadix (1).

Il est permis de se demander si Château-Renault ne commit point une faute en consultant les marchands espagnols, ses subordonnés, et si, en ne passant point outre à son projet sans tenir compte de leurs objections, il ne fut pas plus coupable encore.

Tel n'est cependant pas notre avis. Les raisons que donne l'amiral pour expliquer sa conduite la justifient pleinement à nos yeux. « Je n'ai pas cru devoir user de mon pouvoir, dit-il, et les contraindre d'aller à La Rochelle. J'ai considéré qu'il était important de n'en point venir à ces extrémités et qu'il ne parût dans le public que le divorce s'était mis parmi les deux nations, la première fois qu'elles sont jointes ensemble (2). » En outre, comme la plupart de ces commerçans s'étaient persuadé que,

(1) 6 septembre 1702. — *Archives de la Marine.*
(2) 27 septembre 1702. — *Archives de la Marine.*

même avant de quitter la Vera-Cruz, Château-Renault nourrissait le secret dessein de conduire les galions en France, il craignait, en les y emmenant contre l'avis de Velasco, de donner à cette injuste supposition une apparence de réalité.

Et d'ailleurs, il se trouvait bien à tous égards en parfaite conformité de sentiment avec la cour de Versailles. Les lignes suivantes, que lui adressait le roi, le démontrent pleinement : « Je vous ai écrit, que mon intention et celle du roi d'Espagne, mon petit-fils, étaient que vous abordassiez au port de Passages ; mais, comme ce port n'est point défendu et que la flotte de Neuve-Espagne et mes vaisseaux pourraient y être insultés, je vous fais cette lettre pour vous dire que nous désirons que vous ameniez la flotte dans un port de France, si vous le pouvez faire sans vous commettre avec ceux qui commandent les vaisseaux de la flotte (1). » Mais en même temps il reste attendu à Passages et tout s'y prépare avec ardeur pour le recevoir.

Comme la prochaine arrivée des galions avait été annoncée d'abord par le *Nieuport*, venu en droiture de la Havane à Brest, puis confirmée par l'*Eole*, vaisseau de l'escadre séparé du convoi pendant la traversée, plusieurs frégates d'avis furent successivement envoyées au devant de l'amiral pour lui porter ces instructions nouvelles et le renseigner d'une façon précise sur l'état des choses en Europe. Ces frégates, malheureusement, ne le rencontrèrent pas.

Château-Renault ne put donc savoir ni que La Harteloire était à Lisbonne avec huit vaisseaux de guerre prêt à l'appuyer, ni qu'une flotte anglo-hollandaise menaçait alors l'Andalousie, ni surtout apprendre en temps utile que l'ennemi, dont la présence à hauteur du cap Finisterre lui avait été récemment signalée, venait d'abandonner cette croisière. Une telle nouvelle lui eût permis aisément de sortir de la situation perplexe où le mettait l'opposition obstinée des Espagnols. En effet, bien décidé à ne pas leur céder jusqu'à s'aventurer dans la direction de Cadix et non moins résolu à ne pas aborder à Passages, puisqu'il devait renoncer à suivre pour s'y rendre la seule route absolument sûre, il lui devenait loisible, dès lors, de gagner sans encombre soit la Corogne, soit le Ferrol, ports qui, sur cette côte, offraient avec un accès facile un abri assez vaste pour con-

(1) 16 septembre 1702. — *Archives de la Marine.*

tenir à la fois tous les vaisseaux français et tous les galions. Mais demeurant persuadé que l'ennemi, croisant encore à l'entrée du golfe de Gascogne, lui en interdirait les approches, l'amiral crut devoir chercher, sur le littoral de l'Océan, le point où il irait prendre terre.

A une faible distance au sud du cap Finisterre, et par suite relativement proche encore de Passages, la baie de Vigo semblait se présenter à la fois comme un lieu de débarquement facile et comme un bon refuge momentané. Les galions du Brésil y abordaient quelquefois. L'armée navale espagnole s'y était retirée l'année même où Château-Renault l'avait vainement cherchée sur les Açores et les batteries construites à cette époque devaient, prétendait-on, subsister suffisantes pour en assurer la défense. Enfin la ville de Vigo, située dans un pays fertile, offrait, disait-on encore à l'amiral, toutes les commodités voulues pour le ravitaillement. Telles furent les raisons qui le déterminèrent à y conduire la flotte de Neuve-Espagne. Le 22 septembre, elle mouillait sur cette rade, où elle allait bientôt s'engloutir.

VIII

Préservée des violences de l'Océan par les îles Bayona, qui en protègent l'entrée, abritée des vents par les montagnes qui l'entourent, la baie de Vigo, présentant au sud-ouest une large ouverture, s'enfonce directement dans les terres sur une longueur d'environ quarante kilomètres. Alors et pendant un instant ses deux rives se rapprochent, pour ne laisser entre elles qu'un étroit passage; puis, s'élargissant comme en un nouveau bassin, cette baie se redresse tout d'un coup vers le nord. Sur le rivage méridional de la première des deux rades, la place de Vigo s'élève en amphithéâtre au flanc d'une colline, tandis que plus loin, par delà le défilé, sur le même bord de la seconde, la ville de Redondela se cache dans un profond recoin. C'est devant Redondela que Château-Renault mouilla la flotte: les galions tout près de terre, couverts par les vaisseaux du Roi (1).

Bientôt arrivèrent sur les lieux le prince de Barbançon, capitaine général du royaume de Galice, et l'ingénieur français

(1) Château-Renault à Pontchartrain, 27 septembre 1702. — *Archives de la Marine.*

Renau, alors détaché au service d'Espagne. Tous deux venaient conférer avec l'amiral sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité des galions fort compromise dans la rivière de Vigo, où les assertions, malheureusement inexactes, des marins espagnols l'avaient fait conduire. Si les ouvrages de défense restaient debout, leur état de délabrement en rendait impraticable le prompt relèvement et, vu l'impossibilité de s'y fortifier sérieusement, Renau conseillait de quitter immédiatement cet insuffisant refuge (1). Mais où pouvait-on donc aller? Dans tous les ports d'Espagne, sauf à Cadix dont les Anglais interceptaient l'accès, la flotte se fût trouvée pareillement à la merci de l'ennemi (2).

Château-Renault préféra donc rester à ce mouillage, non toutefois sans se mettre en mesure de résister à une attaque. Tandis que Renau procédait à la restauration sommaire des anciens ouvrages, l'amiral faisait barrer au moyen d'une estacade l'entrée de l'étroit passage, qui sépare la baie en deux rades successives. Les extrémités de cette estacade venaient s'appuyer à chaque rive, où des batteries, de leurs feux croisés, en protégeaient les abords.

Pendant que s'exécutaient ces travaux, le prince de Barbançon s'efforçait de rassembler les milices du voisinage, seul secours sur lequel on dût compter, car les régimens de l'armée régulière, qui n'avaient pas suivi le roi d'Espagne en Italie, étaient alors employés pour la plupart à la protection de Cadix. Il devint fort difficile d'entretenir à la fois tout ce monde. Milices et équipages se virent promptement réduits à vivre au jour la journée. Pour leur procurer des subsistances, il fallut envoyer plusieurs vaisseaux en chercher à la Corogne et même à Lisbonne.

Cependant, de Madrid arrivait l'ordre de procéder au déchargement des galions et, pour mettre leur cargaison en lieu sûr, de la transporter toute entière à Lugo, petite ville du royaume de Galice située à une quinzaine de lieues dans les terres. Cette opération commença par le débarquement de l'or et de l'argent que, en moins d'une semaine, cinq cents chariots conduisirent à destination. Mais le transport des marchandises ne put s'effectuer avec la même facilité. Les pluies d'automne, détrempant les chemins, ralentirent bientôt les charrois; puis les marchands se refusèrent à laisser véhiculer leur cochenille, sujette à être

(1) Renau à Blécourt, 3 novembre 1702. — *Archives des Affaires Étrangères.*
(2) Orry à Torcy, 18 septembre 1702. — *Archives des Affaires Étrangères.*

détériorée par l'humidité et, comme les fonds destinés au payement des voituriers furent vite épuisés, le travail dut être suspendu.

IX

Pendant ce temps, la flotte anglo-hollandaise de Rooke, qui s'était présentée devant Cadix avec l'espoir d'y fomenter aisément une rébellion contre le gouvernement de Philippe V, y avait trouvé un accueil bien différent de celui auquel elle s'attendait. Les troupes descendues à terre essuyèrent une perte si considérable qu'elles furent obligées de se rembarquer. Ayant ainsi échoué dans son entreprise, l'armée navale ennemie avait levé l'ancre vers le milieu de septembre et retournait en Angleterre quand son chef apprit, d'une façon presque fortuite, l'arrivée des galions.

En passant à hauteur de Lagos, Rooke eut l'idée d'y détacher l'un de ses vaisseaux pour prendre langue. Le capitaine de ce bâtiment connut ainsi la présence de Château-Renault dans la rivière de Vigo et rejoignit en toute hâte l'amiral anglais, impatient de lui annoncer cette importante nouvelle (1). L'attaque des galions parut à Rooke une entreprise dont le succès compenserait largement son échec devant Cadix et, quoiqu'il eût déjà dépassé le cap Saint-Vincent, il n'hésita pas à rebrousser chemin pour la tenter.

La flotte ennemie entra dans la baie le 22 octobre au matin, « par un temps si obscur (2) » qu'elle fut prise tout d'abord pour « le convoi de vivres attendu de la Corogne (3). » Elle put ainsi s'avancer jusqu'à dépasser le travers de Vigo malgré le canon de cette place et vint « mouiller du côté nord à une lieue de nos batteries (4), » s'étendant ainsi depuis la pointe de Thys jusqu'à Cangas. Rooke employa la plus grande partie de cette journée à ranger les quatre-vingts vaisseaux composant son armée, se bornant à faire reconnaître l'estacade par une frégate qui dut aussitôt se replier sous le feu des ouvrages établis au

(1) *Gazette d'Amsterdam*, 20 novembre 1702.
(2) *Mémoires de Lamberty*, t. II, p. 250.
(3) Château-Renault à Blécourt, 28 octobre 1702. — *Archives des Affaires Étrangères.*
(4) *Ibid.*

nord et au sud de cette chaîne, l'un à Corbero, l'autre à Rande.

Pour soutenir ces batteries, Château-Renault posta tout contre le *Bourbon* et l'*Espérance* commandés par deux officiers énergiques, La Galissonnière et Montbault, tandis que, plus en arrière, l'escadre se formait en bataille, couvrant toujours de sa gauche les galions et la ville de Redondela. En même temps, comme la côte méridionale paraissait suffisamment gardée par le prince de Barbançon, qui s'avançait dans la direction de Vigo avec trois mille hommes de milice, quatre cents chevaux et une centaine de gentilshommes, l'amiral fit passer sur le rivage nord, sous la conduite de Sorel, inspecteur des troupes de la marine, cinq cents soldats dont il disposait.

Cependant Rooke s'était rendu compte que sa flotte entière ne pouvait, sans beaucoup de risques, aller attaquer l'escadre française dans la partie reculée de la baie où elle s'abritait. Il lui paraissait plus prudent de confier cette attaque à un simple détachement, formé d'une vingtaine de vaisseaux; mais il sentait que, n'ayant plus guère sur les nôtres la supériorité du nombre, ce détachement devait échouer dans son entreprise si une diversion, opérée sur terre, ne paralysait notre résistance du côté de la mer.

X

Aussi le lendemain, à la pointe du jour, vit-on l'armée ennemie s'approcher et s'étendre vers la rive du sud et y débarquer deux mille fantassins à une demi-lieue de nos batteries. Le duc d'Ormond, qui les commande, les forme en deux colonnes, dont l'une gagne la montagne, droit devant elle, tandis que l'autre se coule le long de la mer, par le chemin qui mène de Vigo à Redondela. A leur vue les milices espagnoles lâchent pied et « s'enfuient comme des brebis égarées (1). » Désormais l'ennemi peut poursuivre sa marche sans trouver aucun obstacle jusqu'à la batterie de Rande, dont du Plessis-Liancourt dirige la défense; mais là, il sera autrement reçu.

En effet, voyant que son adversaire projetait de contourner la montagne pour prendre nos ouvrages à revers par le sud, Château-Renault avait rappelé de bonne heure les troupes éche-

(1) Albert de Caso à Blécourt, 28 octobre 1702. — *Archives des Affaires étrangères.*

lonnées au Nord de la baie et il avait établi Sorel, avec celles de la marine et quelques Espagnols, en avant de la batterie de Rande. Malgré leur infériorité numérique, ces troupes opposent au duc d'Ormond une vigoureuse résistance. Trois fois refoulées, trois fois elles regagnent le terrain perdu, jusqu'à ce que, épuisées par un tel effort, elles doivent se replier à l'intérieur de la redoute. Là Sorel reforme encore les siens et, l'épée à la main, se précipite à leur tête hors des retranchemens, cherchant, mais en vain, à se frayer un passage. Il est fait prisonnier et du Plessis-Liancourt est tué dans la batterie où le duc d'Ormond plante son drapeau.

Immobilisée jusque-là par un calme plat, la flotte ennemie, soudain favorisée par le vent, entre alors en action. Précédée de ses chaloupes et de ses brigantins, elle se dirige vers la partie de l'estacade que la batterie de Rande ne peut plus défendre. Ni le feu de nos pièces établies à l'autre extrémité de ce barrage, ni le canon de l'*Espérance* et du *Bourbon*, postés immédiatement en arrière, ne sont capables de l'arrêter et, sous sa formidable pesée, la chaîne se rompt successivement en plusieurs endroits.

Le vice-amiral anglais Hopson la franchit le premier. Aussitôt L'Escalette pousse son brûlot le *Favori* vers l'amiral rouge d'Angleterre; mais il est blessé de trois coups de feu, et c'est son second, un simple garde de la marine nommé La Pomarde, qui, s'accrochant au vaisseau d'Hopson, le brûle en partie.

Tandis que l'avant-garde des Anglo-Hollandais s'avance, suivie de proche en proche par les autres vaisseaux de leur flotte, le duc d'Ormond se porte avec ses grenadiers dans la direction de Redondela, que la fuite des milices a laissée sans défense. Ainsi par un mouvement identique à celui qui vient de le rendre maître des ouvrages de Rande, il prend maintenant à revers l'escadre française et les galions.

Sauver la flotte ne semble plus désormais possible. Ce n'est qu'en sacrifiant bien des existences que Château-Renault peut retarder de quelques instans l'heure fatale où elle tombera aux mains de l'ennemi. L'abandonner au contraire, c'est assurer le salut des équipages; la brûler, c'est priver Rooke de l'objet de ses convoitises et atténuer son succès. Et pourtant ne risque-t-il pas, en agissant ainsi, de voir avec les débris de ses vaisseaux s'effondrer à jamais toute sa gloire passée, de voir aussi s'envoler

dans la fumée de ce vaste incendie toutes les espérances de l'avenir? Château-Renault cependant n'hésite pas. Renonçant aux avantages qui sans doute résulteraient pour lui d'une défense acharnée mais inutilement héroïque, il donne l'ordre d'embraser les bâtimens de son escadre ainsi que les galions espagnols.

Les capitaines, rassemblés pour la plupart autour de lui, partagent ce sentiment et chacun d'eux rejoint aussitôt son bord pour le faire évacuer. Malheureusement l'absence momentanée de bien des chaloupes, détachées au soutien de l'estacade, rend difficile et quelquefois tardif l'abandon des vaisseaux, dont un certain nombre ne put être brûlé. D'Aligre, resté lui cinquième sur l'*Assuré*, dont il a fait sauver l'équipage, mais où personne n'est revenu le chercher, est fait prisonnier. Beaucoup se noyèrent, parmi lesquels Fricambault qui, avant de quitter l'*Oriflamme*, voulut y mettre lui-même le feu. « L'effet en fut si prompt que le canot où il s'était embarqué en fut accablé et périt (1). »

Cependant Château-Renault opérait sa retraite dans la direction de Pontevedra, petit port du royaume de Galice situé au Nord de la baie de Vigo, dont il n'est séparé que par une étroite bande de terre. Dès le lendemain du combat, l'amiral y ralliait la majeure partie de ses équipages et se portait à l'intérieur du pays, jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle. A la tête de ce régiment improvisé, il se mettait en mesure de protéger le sanctuaire vénéré de Saint-Jacques, dont les immenses richesses pouvaient exciter la convoitise du duc d'Ormond, et de lui barrer en même temps la route de Lugo, s'il se lançait à la poursuite des trésors débarqués des galions.

Mais les ennemis, contenus par Renau et trois cents cavaliers espagnols, ne s'avancèrent pas au delà de Redondela, où d'ailleurs ils trouvèrent quantité de marchandises, avec quelque peu d'or et d'argent enfoui dans les ballots. Le 27 octobre, ils bombardèrent Vigo, dont, grâce aux savantes dispositions prises par Renau, ils ne parvinrent point à s'emparer.

Enfin, le 30 du même mois, Rooke levait l'ancre, laissant dans la baie, pour quelques jours encore, une simple escadre destinée à garder ses prises : 6 vaisseaux de guerre armés de 360 canons, et 11 navires de charge.

(1) Château-Renault à Blécourt, 28 octobre 1702. — *Archives des Affaires Étrangères.*

XI

En effet, parmi les 15 vaisseaux français qui, sans compter les bâtimens de moindre importance, se trouvaient dans la rivière de Vigo le jour du combat, neuf seulement, portant ensemble 540 bouches à feu, purent être brûlés (1) ou coulèrent et, sur les dix-sept galions, dont se composait la flotte du Mexique, il n'y en eut que six anéantis par l'incendie (2).

Toutefois les Anglo-Hollandais ne recueillirent, en matériel naval, qu'un faible profit de ces prises. Ils durent abandonner plusieurs des galions jugés hors d'état de reprendre la mer, et le nombre de 3 vaisseaux capturés par eux restait inférieur à celui des 7 bâtimens de guerre qu'ils perdirent durant l'action (3).

Quant à la valeur exacte des objets de commerce tombés en leurs mains, aucun document précis ne nous permet de la fixer. Mais si l'on observe que, à l'exception de l'or et de l'argent contenus dans des caisses spéciales portées à Lugo dès les premiers jours, la plupart des autres effets, renfermant souvent en fraude des espèces métalliques, étaient encore sur les galions ou dans les entrepôts de Redondela ; si l'on tient compte ensuite de la presque nullité des effets destructifs de l'incendie sur ces navires et des facilités que présentait le pillage de cette ville, il est aisé d'en déduire que la valeur de tous ces objets atteignait un chiffre considérable.

Une lettre de Renau justifie cette appréciation. « Il est bien à craindre, écrit-il à Pontchartrain presque au lendemain du désastre, que ces gens-là n'aient fait un grand butin dans les navires de la flotte, malgré tout ce que j'ai pu dire, pour les obliger à débarquer toute la cochenille et toutes les marchandises précieuses (4). » Château-Renault semble partager cette opinion quand, six semaines plus tard, il écrit au même ministre : « Il est malaisé de savoir combien il y avait dans les vaisseaux, d'argent qui n'était pas enregistré. On a fait assuré-

(1) Il n'y en eut que cinq absolument brûlés.

(2) Sur les onze galions tombés aux mains de l'ennemi, neuf étaient restés à flot et deux échoués sur le sable. — *Mémoires de Lamberty*, t. II, p. 252.

(3) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. II, p. 399.

(4) Renau à Pontchartrain, 31 octobre 1702. — *Archives de a Marine.*

ment tout ce qu'on a pu pour obliger (les marchands) de le mettre à terre. Je les ai menacés moi-même à leurs bords de faire enlever et confisquer tout ce qui s'y trouverait. Je crois que c'est la moindre perte qu'on ait faite; mais la cochenille et les autres fruits sont considérables (1). »

Quoi qu'il en soit, il paraît désormais établi que tout ce qui ne fut point dirigé à temps vers l'intérieur devint la proie de l'ennemi. Ainsi doit s'évanouir définitivement la légende suivant laquelle d'immenses trésors demeureraient engloutis dans les profondeurs de la baie. Ainsi s'explique l'insuccès des diverses entreprises successivement organisées pour les y rechercher. Jamais les plongeurs n'en ont ramené guère autre chose que des canons et des ancres.

XI

Château-Renault allait-il avoir à supporter la responsabilité d'un tel désastre? Un instant, il eut à le craindre et, pour lui, venait ainsi s'ajouter à la douleur d'avoir dû anéantir son escadre celle d'avoir à faire justice des plus odieuses calomnies et des plus perfides insinuations. « On voudrait ici donner le tort à M. de Château-Renault du malheur arrivé à Vigo, écrit de Madrid la princesse des Ursins, le marquis de Villafranca l'en a accusé plusieurs fois à la junte (2). » Et sur quoi Villafranca fondait-il son accusation? Sur un manifeste tendant à disculper le prince de Barbançon, manifeste paru sous le nom de ce dernier qui le désavoua plus tard. En vue de déshonorer l'amiral, d'autres allaient jusqu'à dire que, à la suite d'une entente avec les agens commerciaux de Séville, il empêcha le débarquement des effets perdus, alors qu'il s'évertua sans cesse à exciter les marchands au déchargement de ces effets (3). Enfin Renau, dont les avis n'avaient point été suivis, lorsque, sans pouvoir offrir à la flotte un autre mouillage plus sûr, il conseillait de l'emmener hors de la baie, n'hésite pas, pour vanter sa propre perspicacité, à se mêler aux détracteurs de son chef: « Plus je songe à notre

(1) Château-Renault à Pontchartrain, 17 décembre 1702. — *Archives de la Marine.*

(2) 11 novembre 1702. — *Archives des Affaires Étrangères.*

(3) *Ibid.*

aventure, mande-t-il à Blécourt non sans une certaine outrecuidance, moins je m'y accoutume, et je suis tout aussi affligé que si c'était par ma faute que ce malheur fût arrivé. Il m'a été impossible de persuader de sortir. On a cru se mettre hors d'insulte par le moyen d'une estacade qui n'était qu'une vision et des batteries qui n'étaient point fortifiées et qui ne pouvaient pas l'être en peu de temps, comme il aurait été nécessaire. Vous savez, Monsieur, de quelle manière j'ai toujours parlé des estacades (1). »

Quelle que pût être l'opinion personnelle de Renau sur l'efficacité défensive des estacades, il n'en reste pas moins certain que le barrage établi par Château-Renault à l'entrée du bassin de Redondela fut considéré par Rooke comme un sérieux obstacle. En effet, l'amiral anglais n'osa point tenter de le forcer sans faire préalablement occuper par son infanterie l'une des deux batteries qui le commandaient. Si donc les milices eussent accompli leur devoir en résistant, comme le permettait leur supériorité numérique, aux grenadiers du duc d'Ormond, la batterie de Rande ne serait pas tombée aux mains de l'ennemi, dont la flotte n'aurait pu dès lors s'avancer jusqu'à l'estacade.

Renau se montrait mieux inspiré quand il jugeait en ces termes sévères les miliciens espagnols : « Nous avons vu faire une descente, à laquelle on aurait pu s'opposer, sans avoir la consolation d'y apporter aucun obstacle par la misère de ces milices (2). » Château-Renault était donc bien en droit de dire à Pontchartrain dans un rapport détaillé sur cette cruelle aventure : « Elle était inévitable avec les gens auxquels nous avons eu à faire en ce pays. Vous connaîtrez encore plus aisément combien il leur était aisé de nous la faire éviter avec les moyens les plus simples et les plus naturels à des gens qui portent une épée à leur côté. Je suis toujours dans un étonnement nouveau, qui m'empêche de juger bien sûrement des principes de cet abandon dans une occasion où il me semble qu'il n'y avait qu'à paraître devant les ennemis et qu'on était si aisément à portée de le faire avec trois fois plus de troupes qu'il n'en fallait pour nous garantir (3). »

(1) Renau à Blécourt, 3 novembre 1702. — *Archives des Affaires Étrangères.*
(2) Renau à Pontchartrain, 26 octobre 1702. — *Archives des Affaires Étrangères.*
(3) Château-Renault à Pontchartrain, 17 décembre 1702. — *Archives de la Marine.*

XIII

Ainsi toute la responsabilité du désastre de Vigo doit incomber devant l'histoire à la seule lâcheté des milices commandées par le prince de Barbançon. Château-Renault ne commit aucune faute, et la reine d'Espagne le reconnaît elle-même quand elle lui fait écrire : « Je me suis sentie très touchée de ce que l'on doit à votre bonne conduite sur l'heureuse arrivée de la flotte de la Nouvelle-Espagne, comme des sages précautions que vous aviez prises pour éviter le malheureux succès en ce port. Ne doutant pas le Roi, mon seigneur, également porté à vous favoriser en tout ce que votre zèle vous a fait faire, vous pouvez être assuré que vous trouverez toujours le Roi également porté à vous favoriser en tout ce qui sera de votre convenance et que j'y contribuerai comme j'espère, de manière à vous en faire voir les effets. » La reine le reconnaît plus encore en ajoutant de sa main : « Je suis bien aise de vous assurer moi-même du désir que j'ai de vous témoigner, dans toutes les occasions qui s'en présenteront, la considération et l'estime que j'ai pour vous (1). »

Les mêmes sentimens se retrouvent exprimés dans une lettre adressée par cette souveraine à Louis XIV :... « Je ne puis me consoler de la perte que vous avez faite de tous les vaisseaux qui étaient à Vigo pour le service de l'Espagne. Les Espagnols doivent être bien reconnaissans de toutes les choses que vous voulez bien faire pour eux ; mais ce que je peux bien vous assurer, c'est que personne ne le peut être autant que moi... Je plains la destinée du pauvre comte de Château-Renault de se voir dans un pareil malheur sans qu'il y ait de sa faute. Il n'y a rien qu'il n'imagine pour me rendre service, rassemblant des troupes pour défendre les passages et faisant d'ailleurs tout ce qu'un bon et zélé sujet de Votre Majesté peut faire pour le service du roi, votre petit-fils. Je voudrais que les Espagnols en eussent autant de reconnaissance que j'en ai (2). »

Cette reconnaissance se traduisit aussitôt par un présent de 12 000 écus, que la reine d'Espagne envoya à l'amiral pour son

(1) La reine d'Espagne à Château-Renault, 15 novembre 1702. — *Archives de la Marine.*

(2) La reine d'Espagne au roi de France, 6 novembre 1702. — *Archives des Affaires Etrangères.*

retour en France, et par celui de 20 000 piastres, qui lui furent offertes par le secrétaire du Conseil des Indes. Château-Renault n'accepta ni l'un ni l'autre de ces dons. Les 12 000 écus furent versés dans la caisse du commissaire de Gastines; les 20 000 piastres renvoyées à l'administrateur des rentes de Galice. « Je vous avoue, Monseigneur, rapporte l'amiral à Pontchartrain, que ce présent d'argent m'a surpris, m'étant expliqué plusieurs fois que je n'en pouvais recevoir que de Sa Majesté; » et, confiant au ministre quel eût été son secret désir, il poursuit: « Si l'on m'avait fait l'honneur de m'offrir la même grâce qu'on a faite à M. le comte d'Estrées en le faisant grand d'Espagne, j'aurais espéré que Sa Majesté, l'ayant agréée pour lui, m'aurait fait la grâce de la permettre pour moi et j'aurais espéré qu'étant un avantage très considérable pour ma famille, vous auriez eu la bonté de m'y protéger auprès de Sa Majesté (1). »

Château-Renault n'obtint point cette grandesse si désirée, mais bientôt il allait recevoir de son Roi un plus éclatant témoignage de satisfaction.

Louis XIV était pleinement fixé sur les véritables causes du désastre de Vigo et le laissait bien percer en écrivant à son petit-fils : « Je ne vous répéterai point ce que vous savez apparemment du malheur arrivé à Vigo. Je m'assure que vous en aurez reçu la nouvelle avec la soumission que nous devons avoir aux volontés de Dieu. Il est maître des événemens : c'est à nous d'adorer ses jugemens; mais nous devons en même temps à nos peuples nos soins à prévenir les maux dont ils sont menacés. Je ne doute pas que vous ne voyiez ceux que l'Espagne peut craindre des entreprises des ennemis. Il faut y apporter un prompt remède (2). »

Quelle grandeur souveraine dans cette absence de tout reproche, quelle humilité chrétienne dans cette résignation !

Ainsi, il ne pouvait entrer dans la pensée du Roi de faire peser la responsabilité de ce désastre sur le vieux serviteur dont la calme résolution en avait si habilement limité l'étendue. Pouvait-il d'ailleurs oublier qu'à la nouvelle de l'arrivée des galions, il écrivait de sa main royale au vaillant marin : « Le service que

(1) Château-Renault à Pontchartrain 31 décembre 1702. — *Archives de la Marine.*

(2) Le roi de France au roi d'Espagne, 10 novembre 1702. — *Archives des Affaires Étrangères.*

vous venez de me rendre est si considérable que je suis bien aise de vous en témoigner ma satisfaction. Je vous en donnerai des marques qui vous feront connaître et au public à quel point je suis content de vous et de la manière dont vous me servez. Reposez-vous sur moi en cette occasion et soyez assuré de l'estime que j'ai pour vous (1). » Pontchartrain se montre donc bien l'exact interprète des sentimens du maître quand il rassure l'amiral par ces mots : « Sa Majesté est bien persuadée qu'il n'y a nullement de votre faute dans le malheur qui vous est arrivé, et Elle ne vous en impute rien. » Ami fidèle, il ajoute : « Je puis vous assurer en mon particulier que vous êtes pour beaucoup dans l'affliction que cette malheureuse affaire m'a causée, et que j'ai vu avec une véritable douleur tant de grandes choses, si heureusement exécutées par votre fermeté et votre bonne conduite, avoir une fin si funeste (2). »

Tant de grandes choses ne devaient pas demeurer longtemps sans récompense. Le 14 janvier 1703, Château-Renault était promu à la dignité de maréchal de France.

« La promotion de ce vice-amiral, note Saint-Simon, fut fort applaudie ; il y avait longtemps qu'il avait mérité le bâton. »

Château-Renault, qui était encore en Espagne, où le retenait le rapatriement de ses équipages, arriva à Versailles le 6 février. Rien, dans l'accueil qui lui fut fait, ne lui rappela sa défaite ; car nul n'ignorait que, durant cette longue campagne, il avait surmonté « avec une fermeté et une prudence que l'on ne saurait trop louer les obstacles qui paraissaient le plus invincibles. » Ainsi, « le malheur de Vigo, loin de rien diminuer à sa gloire, avait fait voir qu'il savait conserver la même présence d'esprit et la même intrépidité en toutes sortes d'événemens (3). »

CALMON-MAISON.

(1) Corbinelli : *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, t. II.

(2) Pontchartrain à Château-Renault, 26 novembre 1702. — *Archives de la Marine.*

(3) Provisions de maréchal de France pour le comte de Château-Renault.

LE
RÉGIME DE L'ALGÉRIE
AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE

III[1]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE, LA COLONISATION, L'EXPANSION FRANÇAISE DANS LE NORD DE L'AFRIQUE

VI

Si séduisante que soit la tâche, le dessein que nous avons d'embrasser dans un coup d'œil d'ensemble les choses d'Algérie, ne nous permet pas d'étudier dans ses détails la situation agricole, commerciale et économique de ce pays; mais il est indispensable, en s'arrêtant sur quelques points importans, d'examiner le rôle de l'administration dans les questions qui intéressent le développement matériel du pays.

C'est l'agriculture qui forme la principale richesse du nord de l'Afrique, et à chaque contrée correspond un mode d'exploitation spécial. Dans le Tell, la quantité annuelle de pluie est sensiblement la même que dans le midi de la France; toutes les mêmes cultures peuvent donc y prospérer, mais la douceur du climat et l'extrême dénudation du sol amènent une évaporation plus rapide, et une grande partie des eaux de pluie se trouve

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

ainsi perdue pour l'agriculture. Les indigènes, qui cultivent surtout les céréales, ont un outillage des plus primitifs ; ils ne s'inquiètent ni des engrais, dont ils ignorent l'usage, sauf dans les montagnes de la Kabylie, ni de l'assolement, la quantité de terre dont ils disposent étant bien supérieure à leurs besoins. Cependant, le voisinage des cultures européennes amène insensiblement de réels progrès; quelques indigènes aisés achètent de meilleurs instrumens et perfectionnent leur exploitation ; ils soignent mieux le bétail et en tirent un plus grand bénéfice (1). Les colons exploitent leurs terres d'une manière plus lucrative, grâce aux amendemens qu'ils emploient et à de meilleures méthodes culturales. Malheureusement, presque tout le monde en Algérie vise trop à se procurer des revenus immédiats et néglige les œuvres de longue haleine : c'est ainsi qu'on ne voit que rarement le colon consacrer à la plantation une parcelle de sa propriété.

Ce serait cependant une œuvre à la fois utile et lucrative; le caroubier, l'amandier, bien appropriés au climat, donnent un revenu susceptible de doubler au bout d'une quinzaine d'années; le tremble et le peuplier, dont le rapport est moindre, ont l'avantage de conserver et de revivifier les sources, considération capitale dans une contrée aussi desséchée. Le maréchal Bugeaud, qui s'intéressait avec tant de compétence et de passion aux questions agricoles, faisait remarquer que rien n'attache plus le propriétaire au sol que la plantation, et particulièrement celle des arbres fruitiers; il y a là une observation très exacte, dont on aurait pu tirer parti depuis longtemps, en encourageant par des subventions, des primes ou des exemptions temporaires d'impôts toute personne qui planterait une certaine superficie; ce serait une réminiscence des mesures édictées autrefois par le conseil de Castille pour reboiser les arides plateaux du centre de l'Espagne, mais bientôt tombées en désuétude (2). On ne saurait trop attirer sur ce point la sollicitude du gouvernement général, qui semble depuis quelques années prendre un réel

(1) Une récente statistique indique que l'augmentation de valeur des instrumens agricoles appartenant aux indigènes atteint presque un million en dix ans.

(2) De 1837 à 1881, le génie militaire a planté aux environs d'Alger 115 000 pieds d'arbres, savoir : arbres européens : 47 429 pieds; algériens : 2 636 pieds; australiens : 65 087 pieds, moyennant une dépense de 103 000 francs. Le reboisement en pins du Mansourah, opéré à Constantine par l'administration des Forêts, a coûté quatre ou cinq fois plus.

souci des questions agricoles. Celle du reboisement est trop intimement liée au régime des eaux, dont dépend toute l'économie agricole de l'Algérie, pour que les pouvoirs publics ne s'en préoccupent pas; on a déjà trop attendu pour le faire.

L'administration s'est plus intéressée dans ces derniers temps à la question des hauts plateaux qu'à celle du Tell. Elle a publié des monographies sur l'élevage du bétail, et, malgré le luxe exagéré de ces publications, il y a là une louable expérience, qui devrait être poursuivie en matière géologique, minéralogique, forestière et viticole. Ce ne sont pas les élémens qui font défaut, toutes ces questions ont déjà été abordées par des spécialistes souvent très distingués; il faudrait coordonner tous ces travaux, les dépouiller des formes techniques parfois rebutantes, et en encourager la diffusion, ce qu'on ne peut obtenir qu'en sacrifiant le luxe à l'utilité pratique. Pour en revenir aux hauts plateaux, ils peuvent être dans l'avenir la source d'une richesse considérable pour le pays. On estime à environ 11 millions de têtes le nombre des moutons qui y pâturent, et ce chiffre serait facilement doublé si des Européens voulaient faire les dépenses nécessaires, ou si les indigènes le pouvaient. C'est là une excellente spéculation, qui, bien conduite, peut rapporter 20 à 30 pour 100 du capital. Si l'espèce ovine, en même temps qu'elle s'améliorerait par de bons croisemens, arrivait à compter un nombre de têtes double de celui qui existe actuellement, l'Algérie se trouverait en mesure de suffire à la consommation de la France et même d'exporter à l'étranger.

En même temps qu'on peut chercher à améliorer le bétail par de judicieux croisemens, il serait urgent de veiller à la conservation des sources indispensables à l'élevage. Les points d'eau sont rares sur les hauts plateaux et les sources mal utilisées; quelquefois même, elles diminuent ou disparaissent. Le premier souci de l'administration devrait être de faire planter autour de chacune d'elles un bouquet d'arbres pour l'abriter contre les rayons solaires, de l'entourer de solides barrières afin d'en interdire l'accès aux animaux et d'empêcher les eaux de se perdre dans la boue ou de se corrompre; recueillies ensuite dans des bassins, elles serviraient à l'alimentation des hommes ou des animaux. Des travaux de ce genre, faits très simplement et avec les matériaux du pays, seraient peu coûteux; ils pourraient être imposés aux communes mixtes, qui toutes ont des ressources largement suf-

fisantes. Les communes devraient aussi, le cas échéant, faire garder les sources à peu de frais par une famille indigène installée à proximité. Le gouvernement général a entrepris sur les hauts plateaux des forages analogues à ceux qui ont si bien réussi dans le Sahara. C'est là une excellente initiative, et elle serait encore meilleure si elle était étendue à tout le Tell, et combinée avec quelques plantations.

Cette question des sources, bien que très complexe, n'est nullement insoluble; une loi de 1851 déclare que les eaux, sous quelque forme qu'on les rencontre, appartiennent au domaine public, sauf les droits antérieurement acquis. Quels sont ces droits, quelle est leur origine ou leur étendue? Il est assez difficile de le déterminer, au milieu des incertitudes et des variations de la jurisprudence; mais ce qui est évident, c'est que le gouvernement avait un devoir étroit, dans un pays où l'eau est d'une telle importance; il fallait ne rendre aux usagers la jouissance des sources qu'après en avoir assuré la conservation; en se désintéressant de la question, il a, sur certains points, amené la disparition des eaux. A quoi bon, dès lors, avoir posé le principe si sage de la loi de 1851?

Avec l'élevage, la récolte de l'alfa constitue le grand revenu des hauts plateaux à Constantine et surtout à Oran. L'arrachage de cette plante si utile exige certaines précautions trop souvent négligées par les ouvriers; au lieu de se borner à couper le nécessaire, ils enlèvent souvent touffes et racines; il s'ensuit que le repeuplement est entravé et que les récoltes suivantes sont compromises. Une surveillance est donc indispensable, car de mauvais procédés d'exploitation amèneraient la diminution d'un commerce aujourd'hui très prospère, et la ruine de la couche si mince de terre végétale conservée par l'alfa. Cette surveillance revient à l'administration forestière.

Nous touchons ici à l'une des plus graves questions qui se posent en Algérie, celle du régime forestier; elle a fait couler des flots d'encre, et s'est par cela même considérablement obscurcie; tantôt on a dressé de violens réquisitoires contre les fonctionnaires des Eaux et Forêts; tantôt on les a couverts d'éloges immérités, alors qu'on réservait toutes les sévérités pour la législation qu'ils étaient chargés d'appliquer. Ces deux points de vue sont également inexacts.

Peu d'œuvres, il faut le reconnaître, prêtent plus à la critique

que le Code forestier calqué en 1827 sur des ordonnances du XVIIe siècle. Sans parler des délits absolument bizarres qu'il a créés, il établit une série de présomptions légales draconiennes, et en opposition avec les principes fondamentaux de notre législation civile ou pénale. L'inconvénient serait relativement minime si la pénalité n'était exorbitante; mais que penser d'amendes que l'on réduit normalement au dixième, et, en Algérie, parfois au centième pour les rendre supportables? C'est là le triomphe de l'arbitraire, et si le droit pour le juge ou l'administrateur de modérer la peine suivant les circonstances est la condition d'une répression équitable, peut-on admettre sans injustice une aussi grande latitude? Voilà la part de critique qui concerne la législation. Combien est plus lourde celle qui incombe au gouvernement et à l'administration des Forêts! Personne aujourd'hui ne connaît exactement la superficie des forêts d'Algérie, et il existe de telles contradictions entre les divers chiffres officiels émanant soit de l'administration des Forêts elle-même, soit de celle des domaines, qu'il serait présomptueux à un profane de se hasarder dans ce maquis de la statistique. Ce qu'on peut affirmer sans crainte, c'est qu'un sixième environ des forêts domaniales n'est pas encore délimité et que, sur bon nombre de points, les superficies forestières sont en complet désaccord avec les chiffres des superficies fournis par les délimitations entreprises en vertu du sénatus-consulte de 1863 ou de la loi de 1873 sur la propriété individuelle.

Parmi les forêts domaniales, quelle est l'étendue réelle des forêts proprement dites? Ici surgit une nouvelle difficulté; on comprend, en effet, sous ce nom certains terrains domaniaux plantés d'alfa, ou même simplement des broussailles, de telle sorte qu'à la lecture des documens administratifs, l'Algérie, déjà peu propice, au temps de Salluste, à l'arboriculture, pourrait être considérée comme une immense forêt. Cette constatation permet d'entrevoir la source d'où découlent bien des abus. Quand le garde forestier arrête un délinquant, est-il dans une véritable forêt ou seulement dans un terrain soumis au régime forestier? Peut-il affirmer que le délit est réellement commis sur un terrain domanial? Quelle est dès lors la gravité intrinsèque de la contravention et la mesure dans laquelle il y a lieu d'appliquer équitablement les pénalités du Code forestier? Si l'on remarque que le délinquant est presque toujours un indigène inca-

pable de comprendre les termes du procès-verbal, que le garde verbalise loin de ses chefs et peut relater sans grande précision les circonstances du délit, il est facile de reconnaître que, là encore, il y a place pour un arbitraire absolu. Que dire d'ailleurs du garde indigène dont la mentalité est si différente de la nôtre? Dans ce pays où toute autorité suppose un privilège, il trouve tout naturel de commettre à son profit tous les délits qu'il réprime chez autrui; il coupe le bois qui lui est nécessaire, fait paître ses troupeaux, grossis par la confiscation sommaire des animaux qu'il rencontre, sans que l'administration se doute ou se soucie d'entraver ses abus. Quelles que soient la valeur personnelle et l'énergie des fonctionnaires de l'administration forestière, il leur est bien difficile de détruire des traditions anciennes qui s'étalent parfois au grand jour avec une incroyable ingénuité. Tout moyen est bon pour exploiter l'indigène, et les bois sont parfois, en Algérie, un placement très lucratif. N'a-t-on pas vu, il y a quelques années, afficher sur les murs de plusieurs localités la mise en vente d'une propriété boisée dont on détaillait les revenus, parmi lesquels un des principaux était le produit des amendes infligées aux indigènes? L'administration pourrait-elle affirmer que, malgré toute sa vigilance, ses agens subalternes ne succombent pas parfois aux mêmes tentations que ceux des particuliers?

Parmi les moyens souvent préconisés pour remédier à une aussi fâcheuse situation, le plus efficace serait d'user des dispositions du Code forestier qui autorisent la transformation des amendes en prestations forestières, mais encore faudrait-il rendre cette transformation obligatoire et non facultative pour le délinquant; de cette manière, on éviterait certaines catégories de malversations, on se procurerait une main-d'œuvre très utile à l'amélioration des forêts domaniales, et la répression deviendrait beaucoup plus efficace à l'égard de l'indigène, qui ne craint rien tant que le travail. La bonne gestion des forêts gagnerait aussi certainement si l'on autorisait, avec prudence et discernement, le pâturage dans certaines forêts ou portions de forêts composées d'essences auxquelles cette mesure serait peu préjudiciable. On a souvent remarqué que de semblables tolérances préservaient les bois de l'incendie allumé par d'ignorans malfaiteurs, qui s'imaginent étendre leurs zones de pâturage en supprimant brutalement l'obstacle.

La découverte d'immenses gisemens de phosphates qui, de Gafsa, au sud de la Tunisie jusqu'à la province d'Alger, s'étendent sur une longueur de plus de 400 kilomètres, peut être le point de départ de progrès considérables pour l'agriculture algérienne, et elle a déjà donné naissance à un trafic intérieur et extérieur très important. On ne saurait trop se féliciter de cette merveilleuse trouvaille ; déjà on commence à oublier les abus qui ont marqué les commencemens de l'exploitation et à voir paraître des capitaux français qui peuvent recevoir une rémunération convenable en Algérie, au lieu d'aller s'égarer en Chine, dans l'Amérique du Sud ou dans certaines entreprises, si aléatoires, du Transvaal ou d'Australie. Il appartiendrait au gouvernement général de faire connaître ces richesses trop ignorées en France, par une publicité large et non point limitée à peu près exclusivement à la capitale. L'Algérie a déjà donné un bénéfice très appréciable aux capitaux engagés dans certaines exploitations minières et il semble que l'on peut espérer encore de fructueuses entreprises. Des gisemens d'antimoine, sur le chemin de fer des Ouled Rhamoun à Aïn-Beida, sont depuis longtemps signalés; l'existence de la houille a été constatée à Bou-Saada et vers Igli, et, paraît-il, celle de sources d'huiles minérales dans le Dahra. Se trouvera-t-il quelqu'un pour apprécier et faire connaître la valeur de ces minéraux et des capitalistes français pour en tenter l'exploitation ?

Parmi les autres richesses naturelles, il faut citer le sel, si abondant sur les hauts plateaux et dans le Sud, qu'on s'inquiète à peine de son exploitation. L'emploi de cette substance est cependant tout indiqué dans les usines de salaisons et les pêcheries qu'on trouve sur la côte, particulièrement poissonneuse. Celles qui existent sont presque toutes, comme la pêche elle-même, entre les mains d'Italiens ; c'est là sans doute la raison pour laquelle les ateliers de salaisons d'Oran, — le fait est constaté dans un document officiel, — n'employaient, en 1891, que de l'huile provenant de Bari, alors que la Kabylie et les environs de Tlemcen en produisent abondamment. Ici l'autorité algérienne a des moyens d'action dont elle est tenue d'user : la surveillance de la pêche est le premier de ces moyens, et elle se pratique d'une manière très insuffisante. Lorsqu'en 1888, la pêche côtière a été réservée aux nationaux, beaucoup d'Italiens se sont fait naturaliser, mais un grand nombre d'entre eux ont préféré conserver

leur nationalité et se sont fixés de l'autre côté de la frontière tunisienne, vers Tabarka. Ce point est devenu un centre de pêche et surtout de fraude, car les pêcheurs tabarkins ne se font pas faute de venir dans les eaux algériennes au grand détriment des pêcheurs restés Français. Ces faits sont connus, ils ont été imprimés dans des publications officielles, et pourtant la situation n'est guère améliorée. On pourrait cependant, à la faveur du monopole de la pêche du corail sur les côtes de Tunisie, monopole qui appartient à la France, exercer la police de la pêche dans les eaux tunisiennes, — le droit nous en est réservé, — tandis que des bateaux gardes-côtes feraient respecter notre frontière. Mais, pour l'Algérie, la Tunisie est l'étranger, et des mesures aussi simples nécessiteraient de longs pourparlers.

Jusqu'ici, l'industrie proprement dite a été assez restreinte en Algérie : elle se borne à des manufactures de tabacs, à des minoteries et à des distilleries. Le grand obstacle qui s'opposait à l'établissement d'usines importantes était la difficulté de se procurer du combustible et la rareté des forces motrices d'une certaine puissance. Le développement considérable pris depuis quelques années par l'usage des moteurs électriques permet de prévoir le moment où l'activité industrielle pénétrera en Algérie. Le bas prix de la main-d'œuvre pourrait y attirer des capitaux, et la construction de barrages, judicieusement disposés le long des principales rivières, faciliterait singulièrement l'établissement de grandes usines. La laine que donne le pays en abondance, la soie et le coton dont la production est facile sous ce climat, alimenteraient sans peine des filatures, où un certain nombre d'indigènes pourraient trouver place, s'ils recevaient des notions professionnelles élémentaires.

Si, de l'agriculture et de l'industrie, nous passons au commerce, il y a bien des singularités qui nous frappent, dans le régime de la colonie. Au point de vue douanier, la France la considère tantôt comme un pays étranger, tantôt comme une terre française. Tout cela est quelque peu contradictoire, mais il ne faut pas trop insister sur la logique absolue, et d'ailleurs la discussion du régime douanier de l'Algérie serait celle de notre régime lui-même. Ce qui est bien spécial à la colonie, ce sont ses relations avec ses deux voisines de l'Est et de l'Ouest et avec ce Sud mystérieux où les uns voient la richesse et l'avenir, les autres l'aridité et le néant.

Avec le Maroc, les rapports sont assez restreints ; l'Algérie n'importe rien en ce pays, dont le commerce avec la France n'a atteint, en 1894, que 14 millions de francs environ ; cela s'explique assez naturellement ; l'Algérie n'exporte que des produits agricoles, dont le Maroc n'a que faire ; quant aux marchandises françaises, elles sont expédiées en grande partie directement sur Tanger, et n'empruntent presque jamais le territoire algérien. Il est bien évident que l'intérêt du Marocain est de s'approvisionner à Melilla, à Tetuan et autres centres de contrebande, et non pas en Algérie, où les denrées coloniales, notamment, supportent des droits élevés. En revanche, les produits marocains pénètrent dans la colonie en franchise et on estime leur valeur à une dizaine de millions par an ; ils consistent principalement en bétail, cuirs, laines et tissus de fabrication marocaine. Cette opération est très normale ; les Marocains, peu en sécurité chez eux, importent chez nous le plus possible ; c'est autant de sauvé des razzias. Une bonne politique nous conseille donc de laisser l'entrée libre aux produits marocains, sur le territoire de notre colonie, sans que cependant nous puissions nous faire de grandes illusions sur les avantages que notre commerce d'exportation peut espérer dans le Moghreb, au départ de l'Algérie.

Du côté de la Tunisie, la situation est juridiquement la même ; les produits tunisiens sont exempts de droits à leur entrée en Algérie. Mais les voies de communication qui existent sur cette frontière, et la sécurité qui y règne, peuvent faire de la Tunisie un lieu de transit pour les marchandises étrangères. L'Algérie se garde donc contre la Tunisie comme contre un pays étranger, et, de son côté, la Tunisie a des postes de douane en face des nôtres. La dénonciation récente des traités italo et anglo-tunisien a sans doute singulièrement amélioré la situation ; mais, tant que l'Angleterre jouira d'un traitement de faveur, c'est-à-dire pendant encore une dizaine d'années, il ne sera pas possible de soumettre la Tunisie au régime de notre tarif général, ce qui doit être l'objectif du gouvernement de l'Algérie, car la disparition des barrières artificielles existant entre elle et la Tunisie constituerait un acte politique de la plus haute importance en affirmant de la manière la plus nette notre prise de possession définitive de ce pays. On ne saurait rien voir de plus humiliant pour nous, au regard de l'étranger, que cette visite de douane pratiquée par des douaniers tunisiens sur les voyageurs qui sortent

d'Algérie pour entrer dans un pays soumis à notre protectorat, et il faut souhaiter sans toutefois trop se leurrer d'espérance, que la diplomatie arrivera le plus tôt possible à nous en débarrasser.

Si l'on jette maintenant un regard vers le Sud, la question change d'aspect. Et d'abord, qu'est-ce que le Sud au delà des limites de notre domination? Une mer de pierres et de sable, que parcourent trente ou quarante mille pillards touaregs. Au milieu de ce désert, un groupe d'oasis abondamment pourvues d'eau et contenant une population qu'on évalue à 300 000 habitans : c'est le Touat, le Gourara et le Tidikelt; au delà, plus rien jusqu'au Niger. Que peut être le commerce dans cette région et quel intérêt peut-il nous offrir? Telle est la question à laquelle les officiers qui commandaient autrefois dans le Sud n'ont jamais hésité à répondre par la négative. Est-ce 3 à 400 000 indigènes de plus qui augmenteront de beaucoup les débouchés de notre commerce en Afrique? N'est-il pas évident, au contraire, que ces indigènes fuiront obstinément nos marchés, tant qu'ils pourront s'approvisionner chez leurs coreligionnaires du Sud tunisien, de la Tripolitaine et du Maroc? Ignore-t-on que le principal commerce du Soudan avec les oasis du Touat est celui des esclaves et que ce commerce ne peut se faire avec l'Algérie? Les habitans du désert, par leurs mœurs et leur religion, se trouvent donc incités à commercer avec le Maroc et la Tripolitaine, et écartés des marchés algériens.

L'extension de la France au Soudan semble avoir démontré l'exactitude des prévisions de nos anciens commandans militaires dans le Sud. Tombouctou, la grande cité du Niger, à laquelle les voyageurs d'il y a un demi-siècle attribuaient au moins 100 000 habitans, n'est qu'une ville assez misérable de 4 à 5 000 âmes. Les rives du Niger, le Mossi, le pays d'Haoussa ne sont, au dire des explorateurs, que d'une richesse très relative; quant au Bornou lui-même, dont la prospérité paraît beaucoup plus grande, ses débouchés naturels sont les vallées du Niger et de la Bénoué, dont l'Angleterre tient entre ses mains l'embouchure. Il n'a, au Nord, que des rapports insignifians avec la Tripolitaine. Le commerce du Sud n'est donc et ne sera pendant de longues années encore que très réduit; c'est ce que le gouvernement de l'Algérie, séduit par certaines utopies, semble avoir perdu de vue, lorsqu'il a annoncé de merveilleux projets commerciaux

dans la direction du Sud; et c'est ce que le Parlement, peu au courant de bien des questions coloniales, a sanctionné sans hésitation. Pour favoriser le commerce, on n'a rien trouvé de mieux que de l'entourer de formalités administratives; cela seul aurait suffi pour l'étouffer, s'il existait; mais qu'on se rassure : il n'existe pas, et nous n'avons que quelques fonctionnaires de plus.

Ce tableau sommaire de l'état agricole, industriel et commercial du pays serait incomplet, si l'on ne s'arrêtait un instant aux deux grands élémens de mise en œuvre des ressources locales : les voies de communication et le crédit.

Lors de la conquête, Alger seul possédait un port étroit et incommode qui abritait la flotte des corsaires du dey; partout ailleurs, il n'existait que des abris naturels. La création des ports a suivi les progrès de notre domination ; aujourd'hui, Bône, Philippeville et Oran sont bien dotés à ce point de vue. On n'en saurait dire autant d'Alger, où le mouvement de la navigation devient de plus en plus actif, mais dont le port est exposé à un violent ressac. A côté de ces quatre points importans, il faut citer les excellens mouillages naturels de Mers-el-Kébir, Arzew et Bougie, trop négligés jusqu'ici. Ce dernier particulièrement, avec quelques travaux destinés à préserver le port de l'ensablement par les apports de l'oued Sahel et une appropriation de la grande rade, deviendrait le meilleur refuge de la côte algérienne. A Rachgoun, où l'on trouve déjà un bon mouillage, les navires qui viennent charger le minerai ne sont pas suffisamment en sûreté.

On n'a malheureusement pas toujours assez proportionné la dépense certaine à l'utilité présumée, dans l'exécution des travaux à la mer en Algérie, et longue est la liste des erreurs commises aux frais des contribuables. C'est ainsi qu'à peine transformé à grands frais et médiocrement amélioré, le port de La Calle, qui n'avait pas d'importance, a été à peu près déserté par la population de pêcheurs. A quelques kilomètres de là, le port de Bouliff, entrepris il y a une trentaine d'années, a été abandonné, et l'on ne découvre plus aujourd'hui, au milieu des hautes herbes, que des ruines de bâtimens et des tronçons des voies ferrées. A Tenès, le port de refuge, commencé il y a quarante ans, et dans lequel plus de six à sept millions ont été engloutis, reste inachevé et peu entretenu. Pourquoi, d'ailleurs, de si coûteuses entreprises sur des points où il n'existe pas de voies de pénétration vers l'intérieur du pays? Faute de chemins de fer ou même de

routes, les ports les mieux aménagés sont condamnés à la ruine. La colonie sera-t-elle toujours condamnée au système qui remet l'exécution des travaux publics à un corps qui, malgré ses connaissances techniques et le mérite individuel de la plupart de ses membres, applique trop souvent des formules uniformes aux pays les plus divers? Dès qu'ils recouvrent leur indépendance et ne sont plus enserrés dans les méthodes métropolitaines, si malheureusement introduites en Algérie, nos ingénieurs retrouvent leurs moyens et se montrent dignes d'eux-mêmes. Ce n'est donc point à eux qu'il faut s'en prendre de la situation des travaux en Algérie, mais au gouvernement général et au Parlement qui ont eu la charge de proposer et d'approuver un plan rationnel et un ordre d'exécution logique de l'ensemble des travaux.

Dans son rapport sur la situation de l'Algérie en 1893, M. Burdeau constatait qu'en onze ans, de 1880 à 1891, il n'avait été construit en ce pays que 369 kilomètres de routes, soit un peu moins de 34 kilomètres par an. En regard de ce chiffre vraiment dérisoire, il convient de mettre les travaux effectués en Tunisie au moyen des prestations ; pendant la seule année 1895, 250 kilomètres de routes nationales ont été ouverts (1). Ce sont cependant, en Tunisie et en Algérie, les mêmes ingénieurs qui construisent les routes, mais les moyens dont ils disposent sont bien différens : car il résulte des chiffres précédens que l'application du système tunisien en Algérie, sur un territoire trois fois plus étendu, aurait permis de construire en un an 750 kilomètres au lieu de 34, soit environ 22 fois plus. On voit l'erreur profonde qui consiste à avoir remis aux communes algériennes, avant l'achèvement du réseau des routes, la libre disposition des prestations qu'elles gaspillent trop souvent. Rien ne s'opposerait à ce que, dans les communes mixtes, comprenant la plus grande partie du territoire, le gouvernement général dessaisît les administrateurs du droit d'employer les prestations à leur guise, et à ce qu'il leur imposât un plan combiné de travaux publics. Quant aux communes de plein exercice, le gouvernement dispose des secours, des subventions et de mille autres moyens qui les mettent à la merci, s'il juge nécessaire de les contraindre.

Il ne faut pas se dissimuler les difficultés particulières que

(1) Rapport du Résident général au Président de la République.

rencontre la construction des routes en Algérie : défaut de stabilité du sol, qualité inférieure des matériaux, longues périodes de sécheresse dégradant les chaussées tout autant que les pluies torrentielles qui tombent à certains momens de l'année; mais ces circonstances ne sauraient arrêter le développement des voies de communication. Sauf autour des villes, dans certaines parties de la province d'Alger et surtout dans celle de Constantine, la viabilité est mauvaise; une grande portion des deux Kabylie n'est desservie que par des chemins muletiers. Ainsi, faute de crédits suffisans, l'État ne construit pas de routes pendant que les départemens et communes qui disposent de budgets bien pourvus, n'en ouvrent qu'une quantité insignifiante. Le système est donc mauvais dans son ensemble; si on entre dans le détail, on le trouve encore pire. S'agit-il de construire? On fixe en effet souvent une largeur exagérée comparativement à la circulation. Quant au tracé, il est parfois déplorable, car on a dû, pour l'établir, tenir compte de raisons qui n'ont rien de technique.

Si l'on se reporte à toutes les études commencées et aux brochures publiées dans ces dernières années, peu de questions ont été autant agitées que celle des voies ferrées, et cependant rien ou presque rien n'a été fait dans cet ordre d'idées. On peut diviser les chemins de fer algériens en trois catégories : le grand réseau et les lignes stratégiques, les chemins de fer agricoles, et les voies de pénétration dans le Sud.

Le grand réseau est aujourd'hui à peu près terminé; mais, au point de vue stratégique, il reste encore à entreprendre quelques travaux qui seront indiqués plus loin.

Les chemins de fer agricoles, ou d'intérêt local, n'existent pour ainsi dire pas; cependant ils seraient indispensables pour la mise en valeur des hauts plateaux, de la Kabylie et des contrées vinicoles de la région d'Oran. Ce qui a surtout retardé l'exécution de ces voies ferrées, ce sont à la fois les rivalités locales dont on n'a pas su triompher, et le souvenir des sommes exorbitantes absorbées par la construction des premiers chemins de fer (1).

(1) En montagne, le kilomètre de voie large a atteint les prix de 344 000 francs entre Ménerville et Tizi-Ouzou, et de 439 000 francs entre Duvivier et Ghardimaou. De Sétif à Ménerville, dans une région beaucoup moins difficile, où la voie traverse des terrains plats sur les deux tiers environ de sa longueur, le kilomètre n'a pas coûté moins de 298 000 francs.

Aucune ligne du réseau secondaire ne nécessite une voie large; avec un écartement de un mètre, on réduirait sensiblement la dépense (1). La largeur de la voie pourrait même être abaissée à $0^m,75$ pour les lignes exclusivement agricoles dont l'infrastructure et la superstructure seraient réduites au minimum. Il ne s'agit en effet, dans ce cas, de rechercher ni la vitesse, ni le confortable, et le peu de longueur de chaque tronçon permettrait de se contenter, pour le transport des voyageurs, de voitures d'un modèle des plus simples.

Indépendamment de l'avantage considérable que procurerait à l'agriculture et à la colonisation l'ouverture de nouveaux débouchés, la sécurité deviendrait de plus en plus grande. Comment ne pas remarquer aussi que l'afflux vers le réseau principal de nouveaux produits du sol viendrait atténuer les déficits actuels d'exploitation et diminuer le montant de la garantie d'intérêt qui pèse si lourdement aujourd'hui sur le budget?

La question des voies de pénétration vers le Sud est beaucoup plus complexe. Tout d'abord, on se trouve en présence des rivalités locales; chaque département, — et ce n'est pas là un des moindres argumens contre la division administrative actuelle, — tient à avoir sa ligne de pénétration. Alger, comme capitale de la colonie, veut absorber le futur transsaharien; Constantine et Oran font valoir la plus grande longueur de leurs lignes de pénétration existantes. Ainsi résumée, la question se précise et la faiblesse des argumens d'Alger apparaît de la manière la plus évidente. Le sud de cette province n'est ni plus riche ni plus peuplé que celui des deux autres, et il n'est menacé d'aucun côté par les populations voisines. Il contient, il est vrai, le pays du M'zab, dont la population industrieuse essaime dans toute l'Algérie, et cette peuplade, rompue au commerce et aux finesses de la diplomatie orientale, exerce, dit-on, une influence occulte considérable à Alger. Mais ce n'est pas pour satisfaire les intérêts d'un groupe de 40000 indigènes que l'on peut entreprendre la construction d'une voie ferrée de plus de 400 kilomètres de longueur; que la ligne actuelle soit prolongée jusqu'à Boghari, porte du désert, c'est tout ce qu'on peut raisonnablement souhaiter.

Tout autre est la situation dans les deux départemens de l'Est et de l'Ouest. On l'avait si bien compris, il y a déjà une

(1) La moyenne du prix de revient du kilomètre de voie d'un mètre est d'environ 110000 francs en Algérie.

douzaine d'années, que des crédits avaient été votés pour l'exécution rapide d'un tronçon de voie ferrée au sud de la province d'Oran, en vue de rapprocher de Figuig le point terminus de nos voies ferrées; on voulait ainsi garantir la sécurité du Sud algérien en permettant de jeter facilement des troupes sur cette oasis, qui est un repaire de brigands et un refuge assuré pour tous les insurgés ou les adversaires de notre domination. Avec quelle lenteur et dans quelles conditions défectueuses l'œuvre a été poursuivie, tous ceux qu'intéressent les choses d'Algérie le savent, mais, quoi qu'on puisse penser de ce passé regrettable, il n'est plus permis, depuis que nous occupons Igli, de reculer et il faut se résigner à construire sans retard les 300 kilomètres de voie ferrée qui séparent cette oasis du point terminus actuel. De cette mesure dépend notre domination dans le Touat, le Tidikelt et le Gourara, car la construction de la voie ferrée et l'occupation solide d'Igli sépareront complètement ces régions du Maroc, et y établiront d'une manière définitive notre suprématie jusqu'ici trop peu respectée. En quelques années, les frais de construction seront grandement atténués par la diminution des dépenses considérables qu'entraînerait le ravitaillement des postes du Sud, et, d'ailleurs, une politique habile, en détournant sur Igli les caravanes qui viennent actuellement à Géryville, donnerait à la voie ferrée un élément de trafic d'une certaine importance.

Dans la province de Constantine, des considérations analogues plaident en faveur de la construction d'une ligne à voie étroite entre Biskra et Ouargla, amorce du transsaharien. C'est en effet, si cette ligne doit être construite, sur le Tchad et non sur Tombouctou qu'il faut la diriger, car, poussée vers cette ville, elle serait sans utilité pour notre colonie du Soudan, qui, dans quelques années, communiquera facilement avec le Sénégal par une ligne non interrompue, tantôt ferrée, tantôt fluviale. L'objectif capital de notre action dans ces régions doit être de neutraliser le plus possible l'importance de la Tripolitaine, et on ne saurait y songer si l'on ne tient à sa discrétion Ghadamès et Ghat; or, ces places seraient toutes deux à une assez faible distance du transsaharien, parti du Sud de la province de Constantine. Il est donc pour nous d'une importance primordiale de faire passer notre voie de pénétration à proximité de ces points stratégiques et d'atteindre le Tchad par l'Aïr, seul groupe d'oasis

qu'on rencontre entre le Sud algérien et le grand lac intérieur, où les accords internationaux nous assurent des droits indiscutables.

Non moins que l'ouverture de voies de communication de toute nature, les questions de crédit doivent, surtout dans un pays neuf, solliciter l'attention du gouvernement. Mais, tandis qu'en matière de travaux publics, il a l'initiative et l'exécution, quand il s'agit de crédit, son action est bien plus restreinte; il peut poser les bases de certaines institutions, mais, cela fait, à moins de prétendre jouer le rôle d' « État-Providence, » il doit laisser aux particuliers le soin de développer et de faire fructifier la semence qu'il a jetée. La question du crédit se rattache étroitement au mode de constitution de la propriété, car, au début d'un établissement, le prêteur, peu renseigné sur la solvabilité personnelle de l'emprunteur, tient à s'assurer, avant tout, des garanties immobilières, et, d'autre part, pour l'emprunteur, la possibilité de fournir des garanties de cet ordre améliore singulièrement les conditions du prêt. Nous laissons ici de côté le crédit commercial, la Banque d'Algérie et quelques établissemens privés, l'assurant dans des conditions qui se rapprochent plus ou moins de celles de la Banque de France; sans doute, on a cité fréquemment des abus dans le trafic de certaines signatures: ce sont là des inconvéniens qui résultent non d'un vice des institutions, mais des mœurs locales.

Dans un pays de culture, ce qui prime tout, c'est l'organisation du crédit agricole, question complexe par excellence, puisque, dans la métropole même, on n'est pas encore arrivé à la résoudre complètement. Pour les personnes européennes ou indigènes, qui détiennent le sol à titre de propriété individuelle, il est possible en théorie d'emprunter dans les mêmes formes qu'en France; il existe en effet un Crédit foncier algérien, et cet établissement, qui, pendant longtemps, a opéré surtout dans la métropole, commence à effectuer des prêts dans la colonie. Les Chambres, lors d'un précédent renouvellement du privilège de la Banque d'Algérie, avaient émis le vœu, sans toutefois l'inscrire dans le texte de la loi, de voir cet établissement consentir des prêts à l'agriculture. On était alors dans la période où la culture de la vigne donnait de beaux résultats et des espérances plus belles encore; les colons se présentèrent en foule aux guichets de la Banque, qui, soit qu'elle partageât elle-même la confiance

générale, soit qu'elle cédât à d'autres considérations moins plausibles, ne sut pas se défendre avec assez d'énergie. Une crise était inévitable. Les emprunteurs, à mesure qu'elle approchait, montraient un appétit toujours croissant, et, en continuant à leur prêter, la Banque, qui croyait éviter la dépréciation des immeubles, aggravait chaque jour sa situation. L'issue était fatale; à défaut de paiement, la Banque dut exproprier, et, peu à peu, elle se vit à la tête d'un domaine important qui immobilisait une partie de ses ressources, danger plus particulièrement redoutable pour une banque d'émission. Heureusement, on prit des mesures énergiques quand il en était temps encore; le domaine fut liquidé, quelques années de récoltes abondantes survinrent et, grâce à une direction plus prudente, la situation s'améliora. Il n'en est pas moins vrai que, si la Banque se trouve hors de danger, le crédit agricole est encore peu développé, et que les colons sont trop souvent réduits à tomber sous les griffes de l'usurier, dont la rapacité proverbiale n'est pas une des moindres causes de la vivacité du mouvement antisémitique dans la colonie.

Si telle est la situation des propriétaires nantis de titres réguliers de propriété individuelle (et nous ne comprenons pas parmi eux les indigènes porteurs de titres résultant de l'application de la loi de 1873), combien pire doit être celle de détenteurs de propriétés collectives! N'ayant aucun crédit personnel, ils ne parviennent à emprunter que sous des formes soigneusement préparées par leurs prêteurs pour pouvoir arriver à bref délai à l'expropriation.

La difficulté, bien que sérieuse, n'est pourtant point insoluble, et, puisque la propriété est collective, pourquoi le crédit n'affecterait-il pas la même forme? Il y a quelques années, à la suite de mauvaises récoltes, l'un des trois départemens, pour venir en aide aux colons européens, a contracté à la Banque d'Algérie un emprunt de plusieurs millions, qui ont été ensuite répartis par l'intermédiaire des communes responsables entre les intéressés, et recouvrés sur eux par fractions annuelles, dans la forme adoptée pour la perception de l'impôt direct; à l'expiration de la période fixée par la Banque pour l'amortissement de l'emprunt, le département n'a eu à faire qu'une avance d'une centaine de mille francs, dont la presque-totalité est rentrée depuis dans sa caisse. Cette opération n'a coûté qu'une somme minime au département, et,

en empêchant la ruine de bon nombre de colons, elle lui a rendu largement, sous une autre forme, un équivalent du sacrifice consenti. Il y a là, en matière de prêts à accorder aux indigènes, un enseignement qui ne doit pas être perdu; responsable envers la commune ou le département, le douar ou la tribu peuvent bénéficier des avantages du crédit, sans les payer à un taux exorbitant, ni faire courir de risques graves à ceux qui se portent caution pour eux. On ne semble pas avoir jusqu'ici songé à tirer parti, sous ce rapport, de la forme de la propriété indigène, et cependant l'heureuse initiative d'un des trois conseils généraux mérite d'être méditée.

VII

Le voyageur qui, après avoir débarqué à Alger, parcourt les environs de cette ville et la plaine de la Mitidja ne peut retenir son admiration en présence du magnifique spectacle qui se déroule devant ses yeux. De tous côtés s'élèvent des villas, de coquets villages, de grandes fermes situées au milieu de champs cultivés, de plantations de vignes, d'orangers ou de citronniers. Tout y respire à la fois l'activité, le travail et l'aisance. Si l'on pénètre plus avant dans le pays, aux riches propriétés de la banlieue de Blidah succèdent les beaux vignobles de Miliana et de Médéa, les grandes exploitations de Marengo, et, du côté de la Kabylie, les vallées fertiles et peuplées de l'Isser et du Sebaou. Autour d'Oran, dés qu'on a passé la région assez aride qui entoure immédiatement la ville, il en est de même, sauf que la physionomie du pays est plus rude et moins riante. Tout autre est l'aspect de la province de Constantine, où la colonisation n'atteint qu'un développement beaucoup moindre, sauf autour de Bône, Philippeville, Guelma et aux environs de Constantine même. Les groupes de colons y sont rares et peu importans ; et cependant, tout semblait devoir attirer plus particulièrement vers cette région. Le sol, généralement plus fertile, la plus grande abondance des eaux pluviales, l'étendue des forêts, l'esprit moins remuant des indigènes, la superficie beaucoup plus considérable du Tell et des hauts plateaux, semblaient désigner cette province à l'effort de la colonisation.

Nous ne saurions ici retracer les phases de l'histoire de la colonisation en Algérie, les hésitations, les contradictions, les

difficultés de toutes sortes au milieu desquelles l'administration s'est débattue pendant de longues années, pour arriver à un résultat qui, dans l'ensemble, fait le plus grand honneur au pays. Ce que nous voudrions indiquer sommairement, c'est la tâche encore énorme qui reste à accomplir pour la colonisation libre et la colonisation officielle.

Les terrains domaniaux, qui ont été pendant longtemps la grande ressource du gouvernement général, sont aujourd'hui très réduits. Ce qui en subsiste peut assez rarement occuper une étendue suffisante pour qu'on puisse y créer des centres nouveaux; en revanche, l'administration conserve une multitude de parcelles inutilisables et disséminées dans toute la colonie. Le moment serait venu de procéder à une sorte de liquidation de tout cet actif immobilier, plus considérable en apparence qu'en réalité. Soit par des ventes, soit par des échanges, on pourrait en tirer quelque parti, surtout si le produit des mesures prises était spécialement affecté à une *Caisse de la colonisation*. Ce serait là une institution excellente et destinée à suppléer dans une certaine mesure à l'insuffisance des crédits budgétaires, qui dépassent à peine deux millions par an. Malheureusement, tout se paie en ce monde, et surtout une mauvaise administration. Lorsqu'il y a quelques années, un gouverneur général, convaincu des avantages évidens d'une telle caisse, en proposa la création, ses projets furent rejetés dédaigneusement par le gouvernement métropolitain, qui connaît de longue date les abus auxquels ont donné lieu les caisses spéciales en Algérie. On peut dire que, dans cette question, les deux parties avaient à la fois tort et raison. L'une voyait le but à atteindre, l'autre discernait le gaspillage certain : elles ne se sont pas préoccupées de rechercher de concert les moyens pratiques de réprimer les abus. De là l'avortement d'un projet intéressant à tant d'égards.

La colonisation officielle est donc aujourd'hui sur le point de manquer de terrain. Doit-elle pour cela disparaître? Nous ne le pensons pas. L'intérêt de notre domination en Algérie exige que nous constituions des centres sur certains points stratégiques ainsi que le long des principales voies ferrées, et l'augmentation toujours croissante de la population indigène nous impose le devoir de chercher par tous les moyens à attirer des colons européens dans la colonie. Il faut donc arriver, puisque nous n'avons pas su restreindre les indigènes dans de justes

limites, à les exproprier à prix d'argent d'une portion de leurs terres. C'est là une opération assez coûteuse et fort délicate, à cause du choix des terrains et de la fixation de l'emplacement des centres. Trop souvent, au lieu d'imiter les Arabes, qui s'établissent généralement sur les hauteurs où les sources sont pures et la situation saine, nous avons placé nos villages au fond des vallées, où l'eau est boueuse et le sol fiévreux (1). C'est ainsi que parfois le voyageur rencontre les ruines d'un village entier, abandonné par ses habitans; presque toujours ce sont celles d'un village de colonisation officielle. On comprend dès lors les craintes qu'a éprouvées la métropole à confier la gestion de crédits importans à des services qui en ont fait un pareil emploi. D'ailleurs, en cette matière comme en beaucoup d'autres, la colonie se désintéressait trop souvent de tout, et laissait au budget général le soin de prévoir tous les moyens financiers; tandis que les édifices publics étaient construits et tous les travaux de défrichement et d'assainissement effectués par le budget de la colonisation, les budgets des départemens et des communes qui, en définitive, devaient profiter de ces créations n'y contribuaient que rarement. Seul, il y a un certain nombre d'années, le Conseil général d'Oran avait voté l'établissement, sur tous les points où l'on créait des centres, de petites maisons d'habitation, aussi simples que possible, destinées à abriter à leur arrivée les familles de colons venant du dehors. Leur prix de revient très peu élevé était ensuite remboursé graduellement par les colons. Cette initiative excellente ne s'est point généralisée, et cependant on attirait ainsi le colon par la perspective de ne pas coucher à la belle étoile, lorsqu'il vient prendre possession de son lot de terre. En groupant mieux tous les efforts, la colonisation officielle, qui ne s'adresse qu'aux petits capitalistes disposant de quelques milliers de francs, peut encore, malgré la modicité de ses ressources, obtenir des résultats intéressans.

La colonisation libre, qui procurerait de très gros bénéfices aux capitalistes disposant de sommes importantes, ne peut guère aujourd'hui s'établir que sur les territoires où n'existe pas la

(1) Les emplacemens de centres ont été déterminés parfois par des considérations dans lesquelles l'intérêt de la colonisation n'avait rien à voir. Le fait ne se serait pas produit, s'il eût existé un programme régulier de colonisation; dans la pratique, on n'a jamais payé les indigènes expropriés de leurs terres que très tardivement: le principe de la « juste et préalable indemnité » est trop oublié en Algérie.

propriété collective, et dans ces conditions, elle ne présente qu'un intérêt secondaire. Il faut donc que le gouvernement général se préoccupe de faciliter la création de grandes propriétés dans les régions qui, sous l'empire de la législation actuelle, leur sont à peu près fermées (1). Ici son rôle serait tout différent de ce qu'il est en matière de colonisation officielle. Il devrait d'abord faire reconnaître le territoire où la colonisation libre serait autorisée; il ne faut pas en effet que celle-ci arrive à déposséder une fraction de douar ou un douar entier, séduit par l'appât de l'or, de telle sorte que les indigènes soient, à bref délai, menacés de tomber dans la misère, la mendicité ou le brigandage.

Déterminer les territoires susceptibles de colonisation libre dans toute l'étendue de la colonie; faire connaître, par une publicité large et bien entendue, ces parties colonisables et le mode de colonisation dont elles sont susceptibles: telle devrait être la première tâche de l'administration. Parallèlement à cette étude d'assez longue haleine, elle organiserait le mode d'acquisition des propriétés destinées à la colonisation libre. Il ne semble pas possible, en effet, de laisser des transactions de cette importance s'opérer entre Européens et indigènes par voie d'un simple acte notarié, qui ne garantit ni l'une ni l'autre des parties. Après s'être assuré sérieusement que le futur colon dispose d'un capital suffisant pour acquérir la terre, l'administration exproprierait par une procédure sommaire analogue à celle de l'expropriation pour cause d'utilité publique et présiderait à la distribution du prix aux ayans droit; car il ne faut pas perdre de vue que, dans l'intérêt même des indigènes et dans celui de la colonie en général, on doit considérer l'Arabe comme un mineur et s'assurer qu'en aucun cas il n'est spolié. A la prise de possession, l'État, moyennant un droit à établir, remettrait au nouveau propriétaire un titre immatriculé sur les registres de la conservation de la propriété. Il pourrait d'ailleurs imposer telles conditions qu'il jugerait nécessaires pour s'assurer que ce mode d'acquisition de la propriété ne sert pas à couvrir des spéculations sur les terres appartenant aux indigènes.

L'histoire de la colonisation algérienne nous montre que, soit par un dessein prémédité, soit par la force des choses, certaines

(1) On ne peut considérer comme sérieuse la propriété individuelle telle qu'elle a été constituée par la loi de 1873, le parti le plus équitable à prendre vis-à-vis des indigènes serait de la considérer comme inexistante.

vastes entreprises de colonisation n'ont donné que des résultats insignifians : auprès de Sétif, l'Empire avait concédé à une compagnie genevoise une assez vaste étendue de terres, à la condition d'y constituer des villages et d'y amener des colons. Les villages ont bien été construits et peuplés, mais peu à peu leur population diminue et leur aspect devient misérable ; pour tirer parti de ses terres et donner un dividende à ses actionnaires, la Compagnie se borne à louer son domaine aux indigènes. La Compagnie algérienne n'a guère fait autre chose, entre Constantine et Guelma. Voilà deux exemples destinés à faire réfléchir sur les concessions à accorder à de grandes compagnies.

L'utilité capitale du système qui vient d'être rapidement exposé pour la constitution de la colonisation libre consiste dans la purge, opérée par l'expropriation pour cause d'utilité publique, de tous les droits réels existant au profit de tiers quelconques sur les terrains vendus. Rien n'est en effet plus confus que la situation de la propriété foncière en Algérie, et, comme toujours en ce pays, si la question a été agitée nombre de fois, elle en est encore, quant à l'application, au même point qu'en 1830. Une commission nommée en 1842 par le maréchal Bugeaud pour organiser la propriété avait déclaré qu'il y avait lieu, avant toute autre mesure, de « dresser le livre général de la propriété algérienne. » Ses travaux, intéressans à plus d'un titre, contiennent nombre d'idées justes et très remarquables, si l'on se reporte au temps où elles ont été émises ; ils ont abouti à la rédaction de l'ordonnance du 1er octobre 1844. Depuis lors, la Belgique, l'Allemagne, la Roumanie, la Hollande et l'Italie ont réformé leur législation sur la propriété immobilière ; l'acte Torrens a été rendu en Australie, et ses principes ont été appliqués avec des modifications plus ou moins variées en Tunisie et jusqu'au Congo ; et cependant, l'Algérie, comme la France, du reste, s'entête dans un système condamné par tous, et dont la conservation nous place au dernier rang parmi les peuples civilisés. A tous les inconvéniens, depuis longtemps constatés, de notre système de constatation de la propriété immobilière, s'en ajoutent d'autres en Algérie, qui résultent de l'origine même de toutes les propriétés musulmanes, des droits d'usage et des servitudes dont elles peuvent être grevées, ainsi que des revendications que peuvent faire naître les successions indigènes. Jamais on n'a tenté, même pour les lots de villages ou les lots de fermes, d'assurer la con-

servation de cette délimitation, et même parfois on a négligé de s'assurer que les concessionnaires occupaient réellement les lots qui leur avaient été concédés, de telle sorte qu'on a vu, dans certains centres, occuper par des particuliers des lots réservés aux colons, attribuer plusieurs fois les mêmes lots à différentes personnes, etc. Tous ces inconvéniens sont grandement aggravés par l'impossibilité où l'on se trouve, la plupart du temps, faute de cadastre, de mentionner dans les actes de transmission entre vifs les numéros du plan cadastral qui, à défaut d'autres indications, constituent un premier élément de recherche.

Ce n'est pas seulement la sécurité juridique qui importe à la colonisation; c'est surtout la sécurité matérielle, et, à ce point de vue, il reste beaucoup à faire. L'effectif de la gendarmerie est très au-dessous des besoins réels; tandis qu'en France, on compte en moyenne une brigade par 5 000 habitans, en Algérie, la proportion est trois fois plus faible, et, si l'on songe que la population y est beaucoup plus clairsemée, il est facile de juger de l'insuffisance de la surveillance (1). En outre, la gendarmerie ne peut guère, en Algérie, compter sur la police, qui n'existe pour ainsi dire pas. Dans les villes, elle est insuffisante, et, dans la main de certains maires, elle néglige parfois sa véritable mission pour s'occuper d'intérêts privés peu respectables. Dans les petites communes, elles se réduit au garde champêtre; enfin, dans les douars et tribus, elle est nulle. Un des derniers gouverneurs généraux avait pensé qu'en renforcant la police en territoire indigène, on assurerait la sécurité; c'était bien peu connaître le pays; en effet, si la police était faite en ces territoires par des Européens, la défiance de la population devait les tenir à l'écart et les empêcher de pénétrer ses sentimens; si elle était abandonnée à des Arabes ou Kabyles, leurs habitudes proverbiales de mensonge à l'égard des Européens devait rendre leur collaboration très suspecte. Une seule personne, en territoire indigène, peut exercer une surveillance efficace, c'est le chef, et encore à la condition qu'il ait un commandement assez étendu pour posséder une réelle autorité; or, notre politique en Algérie a consisté à restreindre sans cesse les pouvoirs des chefs indigènes, par crainte des grands commandemens dont les inconvéniens étaient apparus après les événemens de 1871, à morceler le pou-

(1) La seule brigade de Teniet el Haad exerce sa surveillance sur une superficie de 290 000 hectares.

voir à outrance, et on est arrivé à l'énerver dans tous les cas, parfois même à l'annihiler complètement. Dans les communes mixtes, le sectionnement a réduit le traitement de certains caïds à 3 et 400 francs à peine; ils n'ont plus ni le goût ni les moyens de surveiller ce qui se passe sur leur territoire, et cependant ce sont là les vrais auxiliaires, les vrais agens d'information de nos fonctionnaires administratifs ou judiciaires (1).

Il y a quelques années, le comice agricole de Guelma a publié une petite brochure du plus haut intérêt (2), contenant la statistique des vols commis dans cette région : elle est navrante, surtout en ce qu'elle révèle l'impuissance de l'autorité française. Après son travail du jour, le colon doit passer une partie de ses nuits à veiller pour la garde de son troupeau ou de ses récoltes; s'il ne le fait pas, les déprédations sont incessantes. Le vol du bétail donne d'ailleurs naissance à une sorte d'industrie que nous n'avons pas su réprimer et que la Cour d'Alger a en quelque sorte reconnue. Lorsqu'un vol a été commis, au bout de quelques jours, se présente un indigène qui offre au volé, moyennant une commission, de lui faire rendre son bétail; dégagée de toutes ses modalités secondaires, telle est la *becharra*, qui est devenue une véritable institution, et impose au colon, obligé parfois de racheter deux ou trois fois de suite son troupeau, la plus lourde et la plus désagréable de toutes les contributions.

Cette situation met bien en évidence l'insuffisance de nos moyens de répression à l'égard des indigènes et la nécessité de modifier nos institutions pénales. Deux procédures extraordinaires ont été employées contre eux dans des circonstances graves; nous voulons parler du séquestre et de la responsabilité collective. Le premier, appliqué après l'insurrection de 1871 et dans divers cas particuliers, a eu pour effet de faire payer aux indigènes une somme de près de 40 millions; mais, comme bien des choses en Algérie, cette opération a été déplorablement con-

(1) « Le caïd, ainsi que l'écrit un ancien interprète indigène, n'a qu'à faire appel à ses propres serviteurs, à ses amis, et il obtient par son ascendant ce qu'il ne trouverait pas avec de l'argent. Il n'est pas jusqu'aux vieilles femmes et jusqu'aux bergers auxquels il ne sache, sans en avoir l'air, et comme l'on dit vulgairement, tirer les vers du nez. Un mouchoir de 50 centimes sera la récompense du naïf conteur, espion malgré lui; mais, si l'administrateur montre un douro pour être servi de même, il ne saura rien, on se méfiera de lui, parce que c'est un Européen. »

(2) *La Sécurité en Algérie*, Guelma, 1890.

duite; au lieu de déterminer promptement les tribus et les individus qui devaient être frappés, l'administration algérienne poursuivait encore l'application du séquestre de 1871 plus de vingt ans après l'insurrection, ce qui, aux yeux des indigènes, apparaissait comme une criante injustice. Quand, en un moment critique, on croit devoir recourir à un moyen aussi exceptionnel, il faut frapper un grand coup, aussitôt après la faute, mais ne pas éterniser la répression, car elle devient alors une source de ressentiment, un prétexte de vengeance (1).

Dans des circonstances où l'application du séquestre serait exagérée, l'administration algérienne a souvent eu recours à la responsabilité collective, et ce procédé sommaire paraît encore le seul capable de remédier aux déprédations des indigènes, lorsqu'elles prennent un caractère de gravité et de persistance. Si anormal qu'il paraisse, nous le trouvons cependant inscrit dans la législation métropolitaine (2). En Algérie, la responsabilité collective, qui s'appliquait couramment autrefois, subsiste encore en matière d'incendie de forêts, mais elle est tombée en désuétude pour d'autres délits. Sans la rétablir d'une manière obligatoire et permanente, et, sauf la faculté pour les indigènes de s'en exempter individuellement en prouvant qu'ils n'ont pu participer aux faits délictueux, il y aurait lieu de la réglementer et de décider qu'elle peut être rétablie par arrrêté du gouverneur général et appliquée temporairement dans telle partie du territoire où les circonstances l'exigeraient. Mais il serait indispensable de définir avec soin la procédure, pour laisser le moins possible de place à l'arbitraire, car, en ces matières, la jurisprudence du Conseil de gouvernement a souvent varié (3).

(1) Il ne paraît pas inutile de rappeler que le séquestre, la confiscation et la responsabilité collective se retrouvent sous d'autres formes dans les coutumes indigènes de la Kabylie.

(2) Loi du 10 vendémiaire an IV. Responsabilité des communes en cas de troubles.

(3) A côté du besoin de sécurité, la colonisation doit être assurée de rencontrer les moyens de pourvoir à certaines nécessités physiques et morales. Sous ce rapport, il reste encore beaucoup à faire; l'assistance publique et le service des médecins de colonisation sont très insuffisamment dotés; les secours médicaux sont souvent nuls ou hors de portée. L'attention des pouvoirs publics a été appelée sans succès à diverses reprises par des pétitions des colons sur l'insuffisance du nombre des prêtres desservans. (*Pétition des habitans de Charrière, Franchetti*, etc., 1892.) La constitution de centres de colonisation suppose en principe que tout sera fait pour y attirer des immigrans ; or, bon nombre d'Espagnols et d'habitans du Sud de la France aiment mieux émigrer dans l'Amérique du Sud que de venir en Algérie, où ils ne rencontrent aucun ministre de leur culte. C'est là une des consé-

On a cherché à créer sur la côte des villages de pêcheurs français, pour combattre l'influence des Napolitains qui y sont installés. L'expérience faite en 1892 a donné des résultats déplorables. Ils étaient cependant assez faciles à prévoir, car, dès 1848, des pêcheurs bretons avaient été déjà appelés en Algérie; et l'insuccès avait été le même; la Méditerranée, avec sa lame courte, son excessive variabilité, ses brusques sautes de vent, désoriente le Breton ou le Basque habitués à l'Océan. Si une colonisation de pêcheurs doit réussir en Algérie, elle ne devra être recrutée que parmi les Corses, les Languedociens ou les Provençaux.

A côté des difficultés que rencontre la colonisation, il faut placer celles qu'elle se crée elle-même. Le colon se considère trop souvent comme un être privilégié, pour qui la colonie doit faire tous les sacrifices; très entiché de sa liberté et de ses droits, il entend parfois exercer sur les indigènes de son voisinage une sorte d'autorité qu'il croit tenir de sa qualité d'Européen; c'est là une dangereuse disposition d'esprit; pour peu qu'il manque de ménagemens avec ses nouveaux voisins, il risque de s'en faire promptement des ennemis, et, dès lors, il ne manquera pas de saisir l'autorité administrative de chaque incident survenu entre les indigènes et lui, et de la rendre responsable de tous leurs méfaits. L'administrateur, dont ces plaintes réitérées troublent la quiétude, finit par s'en lasser, considère le colon comme un fâcheux et ne s'occupe plus de ses réclamations; la presse est alors saisie des faits, les agrémente d'injures contre les personnes; l'affaire s'aggrave et finit par amener le déplacement de quelques fonctionnaires. Il est bien certain qu'en pareil cas, tout le monde a tort : le colon qui joue au pacha, l'indigène qui le vole et lui rendra la vie intenable, et l'administrateur qui se montre indifférent d'abord, parfois hostile ensuite; mais personne ne veut se l'avouer et là est le mal. Quels que soient l'infériorité morale des indigènes et leur goût naturel pour les déprédations, bien des propriétaires ou colons qui les traitent équitablement reconnaissent qu'ils n'ont point trop à souffrir de leur voisinage; ils ne deviennent dangereux que quand l'Européen s'est installé sur une terre dont ils ont été nouvellement dépossédés ou lorsqu'ils sont excités par quelques fana-

quences de la résolution prise par le Parlement de refuser toute création de postes de desservant, alors que, chaque année, la population chrétienne augmente et qu'il se crée de nouveaux centres ruraux.

tiques. Le colon prudent a des chances d'arriver à vivre en assez bonne intelligence avec l'indigène; mais les personnes qui vont coloniser manquent souvent de prudence, et là est le malheur, car elles contribuent ainsi sans s'en douter à élargir le fossé qui sépare les deux races. Il n'est donc point absolument paradoxal, comme on pourrait le croire, de dire que l'ennemi de la colonisation est parfois le colon. L'administrateur, de son côté, n'apparaît que comme un ami des plus tièdes, car l'Européen est presque toujours pour lui une gêne et une cause de soucis. Cet état mental est bien caractérisé par la réponse que faisait un jour un de ces fonctionnaires auquel on adressait un compliment sur sa résidence : « Peu importe la résidence, disait-il, pourvu qu'il n'y ait pas de colons dans la commune. » C'est à peu près ce que pensaient les bureaux arabes, mais on conviendra que ce ne sont pas là des conditions très favorables au développement de la colonisation.

Enfin, une des causes qui, plus que toute autre, tendent à déconsidérer notre grande colonie d'une manière imméritée, c'est l'abus de la politique; et cependant, en aucun pays, il ne s'explique moins, car l'Algérie ne possède pas, à proprement parler, de partis, il n'y existe que des rivalités de personnes. Pour ceux qui sont au pouvoir, tout se résume en cet axiome brutal :

... Nul n'aura *de pouvoir*
Hors nous et nos amis...

Pour les autres, tout consiste à déloger les adversaires de leurs positions le plus tôt possible et à se substituer à tous les avantages dont ils jouissent. Il en est ainsi à tous les degrés, depuis les élections législatives jusqu'aux plus modestes luttes municipales. Ce régime électoral n'aurait peut-être pas grand inconvénient dans un pays d'esprit plus rassis et de sens plus calme; mais, ici, le soleil enflamme tout, hommes et choses, et il est bien difficile de conserver quelque modération.

Ces ardentes convoitises donnent naissance à une nuée de feuilles, aussi dépourvues, pour la plupart, d'intérêt que remplies d'injures. La presse algérienne connaît peu les choses étrangères à l'Algérie, elle les comprend à sa manière et commet fréquemment des erreurs qui font la joie des lecteurs européens. Quant aux questions locales, elles sont trop souvent traitées avec un parti pris ou une violence qui ôte toute valeur aux articles les

plus intéressans. Il ne reste donc plus que les polémiques banales, et elles s'élèvent à un diapason si élevé que le lecteur non prévenu serait volontiers tenté de prendre la colonie entière pour un véritable bagne. Si, dans quelques siècles, un disciple de Taine, entreprenant une histoire de l'Algérie, vient à dépouiller les journaux de notre temps, il sera stupéfait du nombre de hauts fonctionnaires qui sont des assassins, des brigands, des concussionnaires, des faussaires ou des voleurs. L'usage d'épithètes aussi imagées est trop généralement répandu pour que le public algérien y attache de l'importance, et elles perdent toute valeur, lorsque, de temps en temps, on les applique à juste titre. Ce n'est pas l'un des moindres inconvéniens de ces violences que de décourager les gens honnêtes, ennemis des polémiques, tandis qu'elles frappent les misérables sans les atteindre ni les arrêter. Au lieu de contribuer à signaler les abus, si nombreux encore, hélas! dans la colonie, la presse, par son exagération et son manque de discernement, n'arrive parfois qu'à élever un piédestal à ceux qui montrent le plus de cynisme. Cette influence est déplorable dans les centres de colonisation; jetés en pâture à des colons parfois peu instruits, mais dont le rude labeur déploie sans cesse les ressorts de l'énergie, les journaux locaux les conduisent à dépenser leurs qualités naturelles en récriminations acerbes ou peu fondées; ils les exaltent dans un pays où le soleil et le climat surexcitent déjà trop les esprits, et, l'absinthe aidant, les retiennent plus que de raison autour des tables de café. Vivant dans cette atmosphère surchauffée,

L'Afrique au sol d'airain qu'un ciel brûlant calcine,

le colon lui aussi, tout comme l'Arabe son ennemi, finit par prendre le goût des discours, des hyperboles et des théories creuses dont il n'aperçoit pas toujours les conséquences.

Le plus grand service que pourrait rendre la presse algérienne au pays serait de revenir à la modération. Qu'elle cesse de se laisser emporter par une verve intempestive; qu'elle laboure consciencieusement son champ, comme ces vigoureux pionniers de la civilisation qui peuplent la colonie; qu'elle signale impitoyablement les abus réels et non les crimes imaginaires; qu'elle s'instruise avant de prétendre instruire les autres; et sa tâche, pour être moins bruyante, n'en sera que plus grande et plus féconde.

VIII

Le retard apporté à toute modification rationnelle des institutions algériennes ne se constate nulle part mieux que dans les questions militaires. Soit que l'administration de la Guerre ne se résigne que très péniblement aux réformes, soit qu'elle ait été mise dans l'impossibilité de les réaliser, notre état militaire dans le Nord de l'Afrique est des plus défectueux. Tous les généraux qui ont commandé en Algérie y réclament un minimum de 70 000 hommes en temps de guerre, et notre extension en Tunisie ne peut qu'augmenter encore ce chiffre; cependant l'effectif des troupes du temps de paix dans nos deux colonies n'atteint pas 60 000 hommes, et celui des réserves mobilisables ne comblerait pas la différence, tant en raison des non-valeurs qui se révéleraient dès le début des opérations que de la nécessité où l'on se trouverait, en cas d'attaque par une puissance européenne, de prendre ses sûretés contre une insurrection des populations indigènes.

Si l'on veut être prêt à une résistance sérieuse en Algérie, il faut que, dès le temps de paix, tout soit organisé de telle façon que la colonie se suffise à elle-même, sans compter sur une aide quelconque de la métropole, dont les forces maritimes et militaires peuvent être momentanément paralysées. On y a bien créé notre système de réserve et d'armée territoriale, mais il ne s'étend pas aux indigènes, qui cependant pourraient fournir un sérieux appoint : chaque année, en effet, un millier environ de tirailleurs est libéré du service et rentre dans ses foyers ; il y a là le noyau d'une réserve qui pourrait atteindre une vingtaine de mille hommes, car la sobriété, la force de résistance et l'esprit guerrier des indigènes de nos régimens de tirailleurs permettent de les rappeler sous les drapeaux jusqu'à un âge avancé. Il suffirait de réserver aux hommes libérés après une certaine durée de service quelques emplois subalternes dans l'administration, ou de leur accorder de légères immunités, mesures dont l'effet moral serait très sensible, pour doubler l'effectif de cette admirable troupe que constituent les tirailleurs, dont l'élan est irrésistible et ne doit être utilisé que quand il s'agit de donner à fond et en masse.

Non moins capitale est la nécessité d'organiser dès le temps de paix sous un commandement européen des escadrons de ca-

valerie auxiliaire, destinés à voler par essaims autour des colonnes d'envahissement comme les redoutables cavaliers de Massinissa, à harceler les convois ennemis, à couper les communications, à couvrir et à éclairer nos troupes. Enfin, l'effectif de nos batteries d'artillerie pourrait être renforcé, et par conséquent leur nombre augmenté, en admettant comme servans des Arabes, au moins dans les batteries de position. Ce système, longtemps écarté d'une manière absolue par nos officiers, qui craignaient de voir les indigènes se familiariser avec le mécanisme des bouches à feu, a reçu pendant ces dernières années une application fréquente dans nos expéditions coloniales, où il a rendu les meilleurs services; pourquoi ne pas l'étendre avec prudence et discernement en Algérie?

Il est une question très délicate et sur laquelle les opinions sont très partagées, c'est celle de la protection des colons contre les indigènes, sur tous les points que les troupes régulières devront abandonner pour se concentrer. Peut-on mobiliser réservistes et territoriaux, leur faire abandonner leurs villages, en laissant à la merci des Arabes, dont les sentimens sont connus, les femmes et les enfans? Ne faut-il pas prévoir, dans chaque centre, l'organisation d'un réduit pour la population non combattante, armer tous les hommes valides au-dessous de vingt et au-dessus de quarante-cinq ans (1)?

En même temps que l'augmentation des effectifs, il est indispensable de poursuivre l'organisation de certains centres de résistance et la reconstitution de certains établissemens militaires qui ont existé autrefois et, par une incroyable aberration, ont été abandonnés (2). Il faut enfin créer certaines voies de communication destinées à faciliter le transport accéléré des troupes de défense. Un rapide coup d'œil jeté sur nos deux colonies du Nord de l'Afrique nous permettra d'en reconnaître les points faibles.

Depuis la frontière du pachalik de Tripoli, tout le littoral tunisien, malgré les difficultés d'accès sur nombre de points, peut être menacé d'un débarquement; mais cette opération ne paraît pas devoir être tentée en grandes masses, car, pour péné-

(1) Il n'est ici question que de la protection des centres, car il est peu probable qu'on puisse défendre efficacement les fermes isolées.

(2) L'État a abandonné il y a une dizaine d'années les bâtimens d'une vaste poudrerie à Constantine; il est décidé maintenant qu'on va remettre en activité cet établissement.

trer dans l'Algérie, qui forme le cœur de notre puissance, il faudrait traverser, par une marche de 2 à 300 kilomètres, de vastes plaines offrant peu de ressources, avant d'arriver jusqu'à Tébessa, dont la possession permet de manœuvrer à volonté au nord ou au sud des montagnes de l'Aurès. Cependant, si invraisemblable que soit une pareille entreprise, la construction récente de la ligne de Sfax aux carrières de phosphates des environs de Gafsa rend possible la marche d'un corps d'invasion dans cette direction. Il devient donc nécessaire que Tébessa, dont l'importance est capitale, soit relié avec le reste de l'Algérie, non plus par une seule voie ferrée d'un profil accidenté et d'une exploitation difficile, mais par une voie se dirigeant directement sur Constantine; cette nouvelle ligne existe déjà jusqu'à Aïn-Beïda; il suffit de la prolonger de 80 kilomètres environ pour atteindre le but.

Au nord de la Tunisie, la ville de Tunis et l'établissement militaire de Bizerte peuvent être l'objectif d'une autre tentative de débarquement; le sort de ces deux points dépend uniquement de la rapidité des moyens de transport et de la solidité des défenses qui protégeront notre futur arsenal maritime.

Dans la province de Constantine, deux grands cours d'eau aboutissant près de bons ports, tracent des routes naturelles à l'invasion. Ce sont la Seybouse et l'Oued-Sahel. La première de ces deux rivières, qui vient se jeter dans la mer sous les murs de Bône, coule dans une vallée large, fertile et assez salubre; une marche de 60 kilomètres dans cette vallée conduirait l'envahisseur à l'important nœud de chemins de fer de Duvivier. A l'autre extrémité de la province de Constantine, vers l'Ouest, la situation présente une analogie frappante : l'Oued-Sahel, sorti des contreforts du Djurjura, descend, à travers le territoire des Béni-Mansour, au fond d'une riche vallée de plus en plus large jusqu'à la mer, dans laquelle il vient se perdre au pied des hautes murailles et des rochers escarpés de Bougie. Nulle route d'invasion mieux tracée pour conduire d'une rade admirable et sûre à un autre nœud des chemins de fer (1). Si, en occupant Duvivier, l'ennemi sépare la Tunisie de l'Algérie, en s'établissant à Béni-Mansour, il coupe en deux nos possessions, laissant à sa droite les provinces d'Alger et d'Oran, à sa gauche la Tunisie et la pro-

(1) 84 kilomètres de Bougie à Beni-Mansour.

vince de Constantine. Rien n'a été fait pour parer à ces éventualités, et il pourra être trop tard d'y penser au commencement d'une guerre. La nature tourmentée du pays et la proximité d'Alger et d'Oran où devront forcément se trouver concentrés des effectifs importans, rend invraisemblable toute tentative sérieuse d'invasion entre Bougie et la frontière marocaine. Dans cette portion de la colonie, il suffit de se borner à assurer le bon fonctionnement des voies ferrées et la protection des points importans du littoral tels que Sidi-Ferruch, Arzew, Oran, Mers-el-Kébir et Rachgoun. Il est peu probable, en raison de l'état à peu près continuel de troubles dans lequel se trouve le Maroc, et de l'absence de toutes voies de communication, qu'un ennemi européen tente d'y débarquer dans le voisinage de notre frontière pour tourner nos défenses du littoral et pénétrer dans l'intérieur de la colonie. Mais, dans cette hypothèse, nous pourrions renforcer notre position défensive par l'achèvement entre Aïn-Temouchent et Tlemcen de la voie ferrée qui doit réunir cette dernière place à Oran.

Indépendamment de l'organisation des réserves, les mesures à prendre pour mettre l'Algérie en état de résister à l'invasion par une puissance européenne peuvent, après achèvement des travaux en cours d'exécution, se résumer de la manière suivante : constitution de places de manœuvre en vue de la défensive à Béni-Mansour, Constantine (1) et Duvivier, amélioration des défenses de la côte et du réseau sémaphorique, construction et amélioration de certaines voies ferrées (2), constitution d'un matériel de transport et de traction suffisant sur les chemins de fer, pour qu'on ne soit pas exposé en cas de guerre à se trouver à court, ainsi qu'on l'a été parfois en pleine paix, lorsque se produisaient des événemens fortuits, tels que d'abondantes récoltes de céréales.

(1) Constantine située à plus de 20 lieues de la mer, dans une position naturellement très forte et destinée à devenir à la fois le grand arsenal et la grande place de manœuvre de l'Est. Actuellement, elle n'est pas en état de résister à un coup de main tenté par des troupes européennes ; il serait indispensable d'y pourvoir. Il en est un peu de même de certains points de l'enceinte d'Oran.

(2) En examinant une carte de l'Algérie, on remarque que sur une distance de plus de 800 kilomètres, la ligne ferrée d'Oran à Tunis n'est exposée qu'en un seul endroit à un coup de main venant de la mer. Le point dangereux est entre Ménerville et Alger. Une ligne ferrée est projetée de Bouira à Berrouaghia, il suffirait de la continuer de Berrouaghia sur Affreville pour assurer d'une manière complète et sûre les communications de l'est à l'ouest.

A côté de cette organisation si imparfaite, il est une réforme beaucoup plus modeste que rend nécessaire l'administration journalière de nos provinces du Sud, et dont les quelques chefs militaires qui ont laissé un nom dans l'histoire algérienne ont reconnu l'utilité, bien que la plupart d'entre eux n'en aient jamais parlé qu'à voix basse; c'est la réorganisation des territoires soumis à l'administration militaire. Aujourd'hui, à chaque département civil correspond un territoire militaire placé sous les ordres du général commandant la division qui est responsable de son administration vis-à-vis du gouverneur, tandis qu'au point de vue militaire, il dépend du commandant du 19e corps d'armée. Cette organisation surannée n'a plus de raison d'être depuis la création de voies de communications rapides, et elle présente de graves inconvéniens. Il existe en effet dans l'administration des trois territoires militaires, de nombreuses divergences; jusqu'en ces derniers temps, chaque division a suivi sa politique séparée, différente parfois de celle de la division voisine. Si ce défaut d'unité ne se manifestait que légèrement entre les instructions émanées d'officiers généraux dont les vues étaient sensiblement analogues, il apparaissait de plus en plus grand à mesure qu'on descendait les degrés de la hiérarchie, jusqu'à révéler dans certains cas un véritable antagonisme, suivant le tempérament, la tournure d'esprit ou le caractère des subalternes chargés de les interpréter et d'en poursuivre l'exécution. Sans insister sur certains incidens non moins fâcheux que peu connus en France, il faut en venir à la conclusion qu'imposent d'ailleurs les récens événemens survenus au Touat et à Igli.

Afin d'éviter ces fluctuations, pourquoi ne pas concentrer entre les mains d'un général de division résidant à Alger, toute l'administration des territoires de commandement et la politique à suivre dans le Sud à l'égard des tribus qui avoisinent cette sorte de marche militaire ? Sous ses ordres directs seraient placés des généraux de brigade dans le Sud de chaque province et les troupes stationnées dans l'étendue de son commandement. Les trois divisionnaires d'Alger, de Constantine et d'Oran n'auraient plus d'autres attributions que leurs collègues de France, et le gouverneur général pourrait ainsi imprimer une impulsion vigoureuse et uniforme aux affaires administratives, politiques et militaires du Sud : car il faut bien reconnaître que, si plusieurs des titulaires de la plus haute situation de la colonie ont

pu croire qu'ils dirigeaient la politique sur les confins du désert, c'était là une pure illusion qui n'échappait point à ceux qui connaissaient les choses de la colonie (1).

IX

Le régime qui vient de disparaître en Algérie, et qui ne laissera que le souvenir de son impuissance administrative, fait place à une organisation théoriquement plus rationnelle dont voici les principaux traits : la colonie est dotée de la personnalité civile, elle peut posséder des biens et emprunter; son budget, au lieu d'être présenté à des assemblées locales qui n'avaient guère que le pouvoir d'émettre des vœux soumis ensuite à la sanction définitive du Parlement, sera discuté et voté par l'assemblée plénière des délégations, de telle façon que tous les intérêts locaux soient représentés et, après cette première étape, transmis au conseil supérieur de gouvernement, qui l'arrêtera définitivement. Toutes les recettes faites en Algérie pour le compte de l'État, sauf une ou deux exceptions sans importance, sont inscrites au nouveau budget autonome, ainsi que toutes les dépenses civiles et de gendarmerie, à l'exception des garanties d'intérêts allouées aux chemins de fer actuellement existans. Toutes les dépenses militaires restent à la charge de la métropole.

La colonie peut modifier, créer ou supprimer tous les impôts, à l'exception des droits de douanes sur lesquels la France conserve la haute main; mais la perception de tous droits ou impôts doit être annuellement autorisée par une loi. Elle possède un égal pouvoir sur tous les chapitres de dépenses qui ne contiennent que des dépenses facultatives (ils constituent environ un tiers du nombre total des chapitres du budget de 1901). Une des plus intéressantes innovations de la législation nouvelle consiste dans une disposition qui refuse absolument aux assemblées locales, — délégations et conseil supérieur, — l'initiative des propositions de dépenses de personnel et de toute mesure tendant à des augmentations de traitemens, de pensions, indemnités, à des créations de services et d'emplois non prévus par les lois en vigueur. Cette sage précaution ne peut qu'être approuvée, et en la

(1) Une mesure toute récente vient de détacher du budget général de l'Algérie celui des territoires du Sud; il faut espérer que cet essai timide sera un premier pas dans la voie que nous indiquons.

votant, le Parlement français eût été bien inspiré si, faisant un sérieux examen de conscience, il se fût astreint à une discipline analogue. Une autre disposition, non moins curieuse, limite les pouvoirs financiers du conseil supérieur; il peut adopter ou rejeter les décisions prises par les délégations, mais n'est pas compétent pour les modifier. Est-ce là une réminiscence du rôle dévolu sous le premier Empire au Corps législatif? A-t-on espéré faire du conseil supérieur une assemblée de muets, ce qui serait d'une impossibilité radicale sous une telle latitude?

Après ces sages prescriptions, les auteurs de la loi nouvelle ont prévu le cas où les budgets présenteraient des excédens de recettes, et ils ont décidé que ces excédens seraient versés dans une caisse de réserve dont le montant sera partagé avec l'État lorsque son actif aura atteint la somme de 5 millions. Pour qui connaît la situation actuelle de l'Algérie, ces dispositions ne sont évidemment qu'un trait de haute ironie, qui avait sa place toute marquée dans les bons conseils donnés par des maîtres aussi experts en matière d'ordre financier que les membres de notre Parlement.

Enfin, un dernier article de la loi stipule qu'à partir du 1er janvier 1926, toutes les avances aux compagnies de chemins de fer, au titre de la garantie d'intérêts, demeureront à la charge de la colonie. C'est là, croyons-nous, l'une des plus médiocres dispositions de la loi nouvelle; sans doute, on peut espérer que le développement continu de la colonie aura considérablement diminué dans 23 ans le poids de la garantie d'intérêts. Mais fût-elle réduite vers cette époque à 3 ou 4 millions, ce n'en sera pas moins une lourde charge imposée brusquement à la colonie, et il faudra que, dans cet intervalle, l'éducation des assemblées locales ait été portée à un haut degré de perfection pour les amener à prévoir de longue main les ressources destinées à faire face à cette dépense, car la prévoyance n'est généralement pas l'apanage des heureux peuples qui vivent exempts de soucis sous un ciel toujours radieux.

Peut-être pourrait-on signaler aussi quelque imprudence dans l'inscription pour mémoire au budget de 1901 du crédit destiné à la constitution du fonds des retraites destiné à fournir les moyens de pourvoir ultérieurement aux pensions à accorder aux fonctionnaires de la colonie. Mais la loi du 19 décembre 1900 est l'œuvre d'optimistes, et nous ne voudrions par paraître jouer

de parti pris le rôle de Cassandre ; heureux si l'avenir nous donne un démenti. L'avenir ! Qui oserait, dans l'état d'inquiétude générale où s'agite le monde, se risquer à le pronostiquer ? Qui oserait dire si les âpres convoitises des nations civilisées, la décadence de leurs qualités morales, et les progrès du scepticisme qui les envahit toutes, ne préparent pas une formidable explosion de la barbarie, et un terrible retour offensif de l'Islam, dont les progrès ininterrompus s'étendent jusqu'à l'Extrême-Orient ? Nous préférons laisser à de plus perspicaces le soin de pénétrer les ténèbres qui enveloppent ces questions et nous borner à esquisser à grands traits les avantages administratifs et financiers qui peuvent résulter pour l'Algérie de son nouveau régime, indiquer les limites nécessaires au développement de notre grande colonie et celles qu'elle ne semble pas pouvoir franchir sans danger.

L'objectif principal de l'Algérie, en réclamant depuis de longues années un budget autonome, est bien connu ; elle veut emprunter. Mais, avant d'y réussir, il faut trouver les ressources nécessaires pour gager le service des intérêts et de l'amortissement de ses emprunts. A ce point de vue, nulle expérience ne peut être plus utile au développement dans l'esprit des Algériens des principes de sage administration que celle qui consiste à les faire participer directement à la gestion de leurs finances. Sans aucun doute, les recettes coloniales sont susceptibles de sérieuse augmentation ; mais il peut être dangereux d'augmenter les impôts dans une large mesure, au moment d'une modification aussi profonde du régime administratif de l'Algérie. On en vient donc tout d'abord à rechercher si, dans les 54 millions de dépenses inscrites au budget de 1901, il n'existe pas des réductions, ou même des suppressions susceptibles de procurer des disponibilités de quelque importance. Le fait n'est pas douteux, et les pages qui précèdent peuvent, à cet égard, fournir quelques indications. Si faibles que soient d'ailleurs les réductions réalisables dans le personnel, elles auront l'avantage de faire comprendre que le temps des créations continuelles d'emplois est passé, et que l'on n'entend plus rémunérer des services imaginaires. Mais cette recherche des économies, si utile et si fructueuse qu'elle soit, ne permettrait pas à elle seule de réaliser les espérances légitimes des Algériens. Peu importerait en effet d'avoir mis un terme aux prodigalités des services généraux, si les départemens et les com-

munes continuaient à dépenser leurs ressources, sans mesure et sans contrôle.

La logique impose au gouvernement général une vaste enquête, s'étendant à toutes les unités administratives du pays, enquête dont les termes peuvent être ainsi posés : Quelles sont les recettes dont doivent profiter les communes et les dépenses qui doivent leur incomber? Convient-il que la colonie s'approprie certaines de ses recettes, ou, au contraire, qu'elle impose, avec ou sans compensations, aux départemens et aux communes des dépenses figurant aujourd'hui à son propre budget? C'est là une œuvre complexe et délicate, qui forme la base essentielle de toute réforme; si on la négligeait, une réorganisation nouvelle viendrait simplement s'ajouter à toutes les précédentes, et n'aurait guère plus d'efficacité. Nous sommes convaincu, pour notre part, qu'une semblable entreprise menée avec vigueur et promptitude, procurerait, sans charges nouvelles pour les contribuables, des ressources précieuses à la continuation et à l'achèvement des voies de communication si insuffisantes encore dans la colonie, et à son développement général. Si le gouvernement nouveau, comme ceux qui l'ont précédé, se contentait des apparences de réformes qui satisfont à peu de frais les administrations, nous nous permettrions de lui indiquer une matière où, sans la moindre difficulté, il pourra se tailler aux yeux du public de vains et faciles succès : nous voulons parler de la politique indigène dans le Sud et des rapports avec les pays voisins; bien que fréquemment exploitée, cette mine contient encore de nombreux filons susceptibles de fournir d'agréable copie à la presse.

Le traité du 18 mars 1845 n'a fixé que d'une manière très incomplète notre frontière du côté du Maroc. Depuis les environs de l'embouchure dans la Méditerranée de l'oued Molouya jusqu'à l'oasis de Figuig, l'instrument diplomatique se contente d'énumérer les tribus françaises et les tribus marocaines, les ksours marocains et les ksours français, ce qui, à raison des déplacemens fréquens de ces tribus et de l'incertitude qui régnait sur l'étendue de leurs territoires, pouvait donner lieu à des interprétations contradictoires. A partir de Figuig dans la direction du Sud, la frontière n'est plus indiquée, car le pays n'ayant point d'eau « la délimitation en serait superflue. »

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, toutes les fois qu'une certaine agitation s'est produite dans le Sud oranais, elle a pris

naissance au Maroc, et à maintes reprises nos colonnes ont dû traverser la frontière si peu nette des deux États pour aller châtier des tribus qui étaient venues opérer des incursions ou des razzias sur notre territoire. Les ksours de l'oasis de Figuig sont devenus le refuge de tous les mécontens, de tous les ennemis de la France, et l'autorité marocaine y est elle-même souvent méconnue par le ramas de population qui s'y est fixé.

Pour les indigènes, l'importance de cette position est considérable, car c'est par elle qu'ils communiquent avec les membres de la grande tribu des Ouled Sidi Cheick dont le prestige religieux est si grand dans tout le Sud algérien. Les Ouled Sidi Cheick Gherabas, Marocains d'après le traité de 1845 (1), représentant environ le tiers de l'ensemble de la tribu, les Cheragas déclarés Français et comprenant les deux autres tiers ont une grande influence morale et envoient leurs serviteurs religieux jusque dans le Tell, dans le Gourara et au Touat; mais ce sont des sujets dangereux, d'une fidélité douteuse, et qu'il est essentiel de surveiller très attentivement. Déjà, depuis de longues années, notre politique a eu pour objet de créer sur les territoires des Ouled Sidi Cheick des points d'appui permettant de les tenir en bride : Géryville, Brézina, El Abiod ont été successivement occupés, et la possession de Figuig ne nous est pas nécessaire tant que les autres puissances européennes respecteront la domination du sultan de Fez ou qu'elles ne l'exciteront pas contre nous par leurs intrigues. Cette oasis est en fait presque indépendante, mais, en plaçant à proximité, et sur la ligne ferrée, un solide poste fortifié, on peut annuler en grande partie sa valeur sans toucher au traité de 1845, dont la violation pourrait servir de prétexte à de sérieuses complications. Toute notre action de ce côté doit se porter sur Igli et le Zegdou, dont l'importance est capitale, si nous voulons nous établir en toute sécurité au Touat, au Gourara et au Tidikelt.

Dès 1864, le voyageur allemand G. Rholfs, après avoir exploré ces contrées, estimait que la France devait reporter sa frontière jusque sur le territoire des Doui-Menias, d'où nous viennent une grande partie des désordres et des difficultés habituelles sur cette frontière. Il a fallu attendre jusqu'en 1900 pour que le gou-

(1) Bou-Amama, notre ancien ennemi dans le Sud, appartient aux Ouled Sidi Cheick Gherabas. Cette tribu est en majeure partie affiliée à la secte des Djilalis qui nous est peu favorable.

vernement français se décidât à prendre possession du Touat et du Gourara et à lancer des colonnes sur Igli. Au commencement de 1901, une exploration armée devait être poussée sur le territoire des pillards Doui-Menias, lorsqu'elle fut brusquement disloquée. A quand donc se trouve remise la consolidation de notre puissance dans le Sud? Avons-nous besoin d'obtenir quelque assentiment tacite pour occuper un pays sur lequel le sultan de Fez exerce plutôt des prétentions qu'il ne possède des droits?

On ne saurait trop le répéter, ce qui caractérise notre action dans le Sud, c'est, avec une regrettable absence de politique suivie, un singulier mélange d'audace et de timidité qui n'en impose pas à des populations fanatiques et guerrières. Si, comme l'a dit un grand politique, « on ne va jamais plus loin que lorsqu'on ne sait pas où on va, » il semble qu'en ce moment nous allons très loin. A-t-on fixé les points dont l'occupation est indispensable à notre expansion coloniale, et, s'il en est ainsi, pourquoi ne les a-t-on pas franchement occupés? A-t-on surtout donné aux indigènes une idée suffisante de notre force et de notre justice?

Pour le moment toute notre action militaire du côté du Maroc doit se borner à occuper d'une manière solide et définitive Igli et le pays des Doui-Menias, qui sont la clef du Touat, et à annihiler l'importance stratégique de Figuig. Cet objectif est parfaitement suffisant tant qu'aucune puissance européenne n'aura pris pied dans le Moghreb. Quant à notre diplomatie, sa tâche est beaucoup plus délicate, en présence des convoitises que provoque l'état de décomposition du pays chez certains gouvernemens européens. Si nous ne voulons pas démembrer le Maroc, au moins devons-nous être prêts à empêcher qu'il ne le soit par d'autres et contre notre légitime influence. Il ne faut pas en effet oublier que ce pays exerce encore sur les indigènes de nos possessions algériennes une mystérieuse influence : c'est de l'Ouest, au dire des prophéties arabes répandues dans notre colonie, que doit venir le sauveur, et c'est de ce côté que se tournent sans cesse les yeux de nos sujets musulmans. Si la situation n'a rien d'inquiétant tant que le Maroc restera plongé dans l'état anarchique où il se débat actuellement, tout autre serait-elle le jour où un pouvoir fort, d'origine nationale ou étrangère, viendrait à s'y constituer. C'est là le danger que nous

devons craindre, et il est indispensable que nous ayons dès maintenant pris nos mesures pour assurer d'une manière irrévocable notre domination dans les oasis du Sud.

A l'est de l'Algérie, la Tunisie nous sépare depuis vingt ans des possessions turques; bien que soumise à un régime différent, elle complète admirablement notre domaine africain en lui donnant une excellente frontière du côté de la Tripolitaine. On sait quels flots d'encre a fait couler la question de savoir à qui devait appartenir cette province, qui n'est liée à la Turquie, ni par la configuration géographique, ni par les mœurs, ni par les sympathies de la population, mais seulement par la présence d'un important corps d'armée. L'autorité du Padischah n'est guère complète que dans les oasis qui avoisinent Tripoli, où habite une population naturellement douce; partout ailleurs, les vrais maîtres du pays sont les Senoussis, les nomades et les Touaregs, que notre prise de possession du Touat aura vraisemblablement pour effet de rejeter de plus en plus vers l'intérieur de la Tripolitaine. Ils sont tout-puissans à Ghat et à Ghadamès, malgré la présence dans ces deux villes de faibles garnisons turques, et en ferment les portes à telles personnes qu'il leur convient; ainsi, malgré le voisinage de nos possessions et les relations qui devraient en résulter, nous ne pouvons songer à pénétrer dans ces deux bourgades perdues au milieu des sables, tandis que l'Angleterre, qui n'y possède aucun intérêt commercial, y a entretenu et y entretient peut-être encore des agens plus ou moins officiels.

Dans l'état actuel, notre influence en Tripolitaine est à peu près nulle en dehors de la capitale, mais il ne faut pas s'exagérer l'importance de Tripoli. Sans doute, c'est le seul port de la province et tout le commerce du Sud y aboutit, parce que c'est le point où la Méditerranée se rapproche le plus du Tchad et du Soudan, mais surtout parce que le pays est soumis à une puissance musulmane et que l'esclavage peut encore y donner lieu à un commerce assez lucratif. Notre pénétration vers le Tchad et la réunion du Baghirmi, du Kanem et du Damergou à nos possessions du Niger auront vraisemblablement pour effet de dériver une partie de ce faible courant commercial, et il serait encore réduit si l'on construisait le transsaharien. L'importance de la Tripolitaine est donc plutôt stationnaire, depuis que son hinterland n'est plus illimité.

En réalité, cette contrée n'est guère désirable pour une nation européenne. Elle se compose en effet de deux parties bien distinctes : la Cyrénaïque et la province de Tripoli, séparées l'une de l'autre par la vaste contrée à peu près déserte qui borde le golfe de la grande Syrte. Malgré sa fertilité si célèbre dans l'antiquité, la Cyrénaïque, qui ne se rattache étroitement ni à l'Égypte, ni à la Tripolitaine, n'a pour ainsi dire pas de commerce. Quant à la Tripolitaine proprement dite, le seul point important du littoral est Tripoli, et on vient de voir quelle est sa valeur réelle. En l'occupant, la France perdrait une bonne frontière pour se créer des difficultés très sérieuses.

En résumé, la France, pour assurer d'une manière définitive la sécurité de son empire africain, doit pousser le plus rapidement possible sa prise de possession du Touat, l'occupation du Zegdou et des abords du Tafilet à l'Ouest, en même temps qu'elle entreprendra vigoureusement à l'Est une voie ferrée de pénétration et la création de postes permanens en face de Ghat et de Ghadamès, pour protéger cette partie de notre frontière. Ainsi établie, elle pourra attendre sans crainte les événemens qui semblent se préparer dans les États encore indépendans du Nord de l'Afrique. Est-ce trop présumer de nous que de croire à la possibilité d'une entente entre les différens ministres que ces questions touchent directement? Pouvons-nous, d'autre part, espérer que l'on épargnera à des contrées récemment occupées notre formalisme et nos traditions administratives, pour n'exiger des populations que deux choses, l'impôt et la sécurité, mais les exiger fermement? L'avenir de notre colonisation et la liaison de nos possessions du Nord, du Centre et de l'Ouest africain sont à ce prix.

***

LA
JEUNESSE DE DEUX IDÉALISTES

SIGISMOND KRASINSKI ET HENRY REEVE[1]

J'ai eu plus d'une fois l'occasion de déplorer l'oubli dans lequel on laissait la littérature polonaise. Le bruit qui s'est fait autour de *Quo vadis?* contribuera-t-il à rappeler l'attention sur elle? Je ne sais. Si l'on se décidait sérieusement chez nous à étudier cette littérature trop négligée, on constaterait que Krasinski y tient une des premières places. Quelque grand qu'ait été son talent, il ne lui a point assuré chez nous le rang qu'il mériterait d'occuper parmi les maîtres de la poésie européenne. On sait vaguement son nom : on ne lit guère ses œuvres. Quelques délicats ont recherché la traduction de ses poèmes (2) et l'étude que M. Klaczko lui a consacrée autrefois dans la *Revue des Deux Mondes* (3). Les hommes de ma génération se rappellent les pages ardentes que Laurent Pichat écrivit dans les *Poètes de combat* (4). Les œuvres complètes du poète ont pourtant été publiées en français. Mais, durant bien des années, la littérature polonaise n'a guère eu la faveur du public.

Elle la mériterait pourtant en dépit de si nombreux ouvrages consacrés à des questions historiques, politiques, ethnographiques que le public français, même au temps de ses plus ardentes

(1) *Correspondance de Sigismond Krasinski et de Henry Reeve*, publiée par M. Kallenbach, 2 vol., gr. in-8; Ch. Delagrave.

(2) Voyez la *Revue* des 1er août et 1er octobre 1846 et du 1er novembre 1861.

(3) 1er Janvier 1862.

(4) *Les Poètes de combat*, 1 vol. in-8; Hetzel, 1862.

sympathies, n'a jamais suffisamment comprises. Le moment serait peut-être venu d'intéresser notre curiosité à l'œuvre des Skarga, des Pasek ou des Kochanowski. C'est mal connaître un peuple et une littérature que de l'étudier uniquement dans l'œuvre de quelque romancier. Un lecteur qui ne connaîtrait que Dickens, Walter Scott et Thackeray n'aurait que de bien vagues idées sur l'Angleterre.

I

Rappelons brièvement la carrière de Sigismond Krasinski et celle de son correspondant Henry Reeve. Krasinski, né en 1812, était le fils d'un général polonais, qui se distingua au service de sa patrie et de la France, et qui, après les traités de 1815, se rattacha loyalement au régime russe, représenté par un souverain humain et éclairé, Alexandre Ier. Même après la mort de ce prince, le général Krasinski estima qu'une révolution était impossible; que son pays n'avait rien à y gagner. Pour mettre son fils à l'abri de la contagion de l'effervescence patriotique qui devait aboutir à la révolution néfaste du 29 novembre 1830, il l'envoya à Genève. Le jeune Krasinski souffrit cruellement de cet ostracisme. Il ne souffrira pas moins plus tard de l'échec de cette révolution qui lui a donné tant d'espérances et de l'asservissement de sa patrie. Rappelé en 1832 par son père, il résida à Varsovie, à Pétersbourg même, où l'empereur Nicolas lui offrit d' « entrer au service. » Il ne put s'y résoudre, il repartit pour l'étranger. Il exhala les angoisses de son âme dans une série de poèmes douloureux et mystiques : la *Comédie non divine*, *Irydion*, l'*Aube*, les *Psaumes de l'Avenir*, le *Dernier*, *Resurrecturis*.

Exilé volontaire, point émigré, il erra sans cesse à travers l'Europe et mourut jeune encore, à l'âge de 47 ans. C'est un poète chrétien comme Mickiewicz; comme lui, c'est un mystique; mais, plus docile que lui aux enseignemens de l'Église, il ne s'aventure point comme lui à verser dans l'hérésie (1); il est à bien des égards un précurseur de nos symbolistes modernes et sa pensée, comme la leur, est parfois bien difficile à entendre. Son style a des envolées superbes : nul peut-être parmi ses compatriotes n'a plus de grandeur et de majesté; mais il est difficile

(1) Voir mon étude sur Mickiewicz, *Russes et Slaves*, t. II, et le *Monde Slave*, 2e série. Paris, Hachette.

à suivre dans son essor; il trouvera dans l'élite des lecteurs des admirateurs passionnés, enthousiastes: il ne sera jamais populaire.

Bien différente fut la destinée d'Henry Reeve (1). Il était né en Angleterre en 1813; il était de quelques mois à peine le cadet de Krasinski. Il devait lui survivre de longues années. Il mourut à quatre-vingt-trois ans, le 21 octobre 1896. Vers l'âge de quinze ou seize ans, sa mère le conduisit à Genève pour consolider sa santé délicate, et pour le perfectionner dans l'étude du français. C'est là qu'il rencontra Krasinski; les deux jeunes gens se lièrent d'une amitié intime et fraternelle. Tous les cœurs généreux battaient alors pour la cause de la Pologne; en dehors de Krasinski, Reeve rencontra tour à tour Adam Mickiewicz, dont il mit en vers anglais le poème *Faris*, puis, plus tard, soit à Genève, soit en Angleterre, Adam Czartoryski, Walewski, le futur ministre de Napoléon III, le poète Niemcewicz, etc. Sa mère le destinait d'abord à la médecine, mais il s'en dégoûta vite et se tourna du côté des sciences sociales et politiques.

Il suivit à Genève les cours de Rossi, retourna en Angleterre, voyagea en France, en Italie, en Autriche, en Allemagne, en Pologne, fut l'un des fondateurs de la *British and Foreign Review*, et, vers 1840, fut nommé, grâce à l'amitié de lord Lansdowne, *Clerk of appeals to the privy Council*, plus tard, en 1852, *Registrar* (directeur du service d'enregistrement) du Conseil privé; vers 1840 également, il était entré à la rédaction du *Times* et fut un des plus vaillans collaborateurs du célèbre journal. Il y resta jusqu'en 1855, époque à laquelle il prit la direction de la *Revue d'Édimbourg*.

Il fut en relations avec tous les hommes distingués de l'Angleterre et de la France, avec Guizot, Thiers, Barthélemy Saint-Hilaire, Jules Simon, Victor Duruy, le Duc d'Aumale, qui fut un de ses patrons à l'Académie des sciences morales, dont il devint membre associé en 1889. Le Duc d'Aumale l'honorait d'une amitié particulière et le reçut souvent à Chantilly. Après la mort de Reeve ce fut lui qui prononça son éloge devant l'Académie des sciences morales (séance du 16 novembre 1895).

(1) L'ouvrage capital sur Reeve est celui de J. K. Laughton, *Memoirs of the life and Correspondence of Henry Reeve*, 2 vol., Longman, Green and Cº. London, 1898. Voyez sur cet ouvrage, dans *le Correspondant* du 25 octobre 1898, un article de M. Dronsart et dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1898 une étude de G. Valbert : *Un Anglais qui aimait la France.*

La figure de M. Reeve, disait l'illustre académicien, était essentiellement originale, et il devait ce caractère non seulement à la nature de son esprit, mais à l'éducation qu'il avait reçue. Sur la base anglaise de la forte instruction classique, son père voulut ajouter le couronnnement des hautes études continentales. Peu de personnes, de nos jours, ont aussi bien connu que lui cette charmante et originale société de Genève qui semblait dater du XVIIIe siècle et qui en a si souvent conservé les traditions. C'est là qu'il acquit la connaissance approfondie de notre langue. Il en avait saisi les nuances délicates; il connaissait toute notre littérature. Je ne connais guère d'étrangers qui puissent parler, comprendre et écrire le français mieux que lui.

Les deux jeunes gens étaient nés dans des circonstances et des milieux bien différens : l'un, fils d'une nation puissante, riche et glorieuse, n'avait pour ainsi dire qu'à se laisser vivre en s'abandonnant à l'essor naturel de son activité; l'autre, fils d'une nation vaincue, était enchaîné dès le berceau, comme disait son compatriote Mickiewicz (1). Déchiré par une lutte douloureuse entre les rêveries du patriote, les devoirs d'un fils soumis, et les réalités impérieuses de la vie, Krasinski devait traîner après lui pendant toute sa carrière une incurable mélancolie. Les circonstances qui avaient amené à Genève les deux amis étaient tout aussi différentes que l'étaient leurs origines et que devaient l'être leurs destinées.

Henry Reeve était venu volontairement à Genève pour y compléter son éducation, comme tant de ses compatriotes. Sigismond Krasinski, lui, était exilé sur les bords du Léman. Tout jeune encore, — il n'avait que dix-sept ans, — il était déjà victime des épreuves qui avaient accablé son pays. Son père avait accepté sans arrière-pensée la situation que les circonstances avaient faite à la Pologne. Il estimait que les révolutions n'aboutiraient qu'à des catastrophes : il avait, hélas! cruellement raison. Il servait loyalement le régime russe, sachant qu'aucun autre ne pouvait le remplacer. En 1827, dans un procès politique intenté à des Polonais accusés de menées révolutionnaires, il avait franchement voté leur culpabilité. Un peu plus tard, en 1829, le jour d'un enterrement qui devait donner lieu à une manifestation patriotique, il avait prescrit à son fils de se rendre au cours de droit comme d'habitude. Le jeune homme avait obéi, la mort dans l'âme, et s'était trouvé seul en tête à tête avec le professeur; le

(1) Mickiewicz, *Messire Thadée*, chant XI.

lendemain, il avait été en butte aux outrages et aux brutalités de ses camarades. Pour mettre fin à cette situation douloureuse, le père se résolut à envoyer son fils à l'étranger, non pas en France, où il pourrait avoir à craindre encore la contagion révolutionnaire; mais, dans cette sage ville de Genève, où la splendeur de la nature et le ciel bleu du Léman ne pouvaient qu'exercer une action sédative sur les nerfs et l'imagination du sensible adolescent.

Sigismond Krasinski arriva dans cette ville en 1829. Il avait une grande fortune et ne sentait pas le besoin de conquérir des diplômes. Il ne s'inscrivit pas sur le « Livre du recteur » où figurent les noms de Henry Reeve et d'Auguste Zamoyski.

A peine arrivé, il rencontra Reeve et se lia avec lui d'une tendre et confiante amitié. Il fut admis dans la colonie anglaise, dont il savait admirablement la langue, et, avec une précocité qui n'est pas trop faite pour surprendre chez un poète, il s'éprit d'un amour passionné pour une jeune Anglaise en villégiature à Genève, miss Henriette. Il fut payé de retour; des boucles de cheveux, des bagues, des sermens, furent échangés. Krasinski, catholique fervent, savait bien que son père ne lui permettrait jamais d'épouser une hérétique. Mais, en attendant, suivant le mot de saint Augustin, il « aimait à aimer. »

Reeve, de son côté, filait le parfait amour avec une jeune Genevoise, qui devait être aussi étrangère au reste de sa vie que miss Henriette Willan l'a été plus tard à celle de Krasinski. En ce qui les concernait personnellement, tous deux croyaient à l'éternité de leur amour et de leur amitié. On ne doute de rien à vingt ans. La vie devait donner quelques démentis à ces illusions. Nous verrons, dans cette correspondance même, Krasinski trahir l'adoration qu'il a vouée à Henriette Willan pour des amours beaucoup moins idéales, et Reeve oublier bien vite son caprice de Genève.

A cette aube de leur vie intellectuelle, tous deux se croient poètes. Sigismond l'est à coup sûr; mais Reeve, qui lui envoie tant de rimes et qui recueille de son ami tant de sages conseils et de témoignages d'admiration, passera sa vie en pleine prose. Ce n'est pas en vers blancs ni en strophes spencériennes qu'il écrira les *leading articles* du *Times* ou les massifs *essays* de la *Revue d'Édimbourg*.

Et cette amitié si ingénue, si ardente, si tendre, si passionnée,

comme elle sera bientôt refroidie par les événemens, le temps et la distance ! Les *Memoirs of the life of Henry Reeve* sont accompagnés d'un index alphabétique : le nom de Krasinski y revient cinq ou six fois dans les vingt-cinq premières pages du premier volume, puis il disparaît tout à fait. Il ne reparaîtra que près de trente ans plus tard, en 1859, au moment de la mort de Krasinski. Reeve en avait été informé, et il avait écrit à Ladislas Zamoyski une lettre où il lui parlait des regrets que la perte de son ancien ami lui faisait éprouver.

La comtesse Krasinska, à laquelle ces condoléances avaient été transmises, crut devoir lui en témoigner ses remerciemens : « Mon mari, lui écrivait-elle, n'a cessé de vous porter un sentiment inaltérable et sincère. Bien souvent, en me parlant des jours de sa jeunesse, il me parlait de cette amitié qui vous unissait. Il m'avait aussi parlé des manuscrits que vous auriez, et je vous avoue que vous allez au-devant de mes désirs et de ma prière en voulant bien me les communiquer. »

Cette lettre est datée du 29 mars 1859. Reeve ne se rendit pas alors au vœu qu'elle exprimait. En 1892 seulement, peu de temps avant sa mort, il reçut dans sa villa de l'île de Wight la visite d'un jeune homme qui n'était autre que le petit-fils de Sigismond Krasinski. Il lui remit toutes les lettres du poète polonais, un certain nombre de manuscrits que cet ami de sa jeunesse lui avait confiés, et sa propre correspondance, que Krasinski lui avait rendue sur sa demande lors de leur première séparation. Ce sont ces précieux documens que M. Kallenbach a réunis dans les deux volumes qu'il vient de publier avec une véritable piété. Ils constituent tout ensemble un chapitre de la vie du poète, un fragment de l'histoire de la société genevoise, et un document psychologique de premier ordre.

II

Le premier volume renferme cent cinq lettres échangées entre Reeve et Krasinski pendant les années 1830-1832. Ces lettres sont en général fort longues. Les deux correspondans sont jeunes ; ils ont du loisir, ils sont encore dans la lune de miel de l'amitié. Puis surviennent les épreuves de la vie : Krasinski a manqué de perdre la vue et il est obligé de se ménager; souvent, il réside en Pologne ou à Pétersbourg, et la peur du cabinet

noir l'oblige à beaucoup de prudence et de laconisme. Il ne garde plus les lettres de Reeve ; il les détruit. D'autre part, il a commencé à publier : il a fait paraître *la Comédie non divine* et *Irydion*. Les lettres se font de plus en plus rares ; Reeve est absorbé par son labeur de fonctionnaire et de publiciste : les deux amis, entrés dans la vie réelle, ne peuvent pas vivre éternellement sur les souvenirs de leur adolescence à Genève. La correspondance languit. Elle s'arrête définitivement sur une lettre de Krasinski, datée de Vienne le 12 avril 1838.

Le *Council office* renferme-t-il, lui, la source du Léthé, que vous semblez m'avoir oublié complètement ?

demande le poète, et il termine tristement :

Prospérez ! Soyez plus heureux que le soussigné. Je vous ai toujours prédit que vous parviendriez plus haut que moi. Rappelez-vous toujours que vous eûtes et que vous ne cesserez jamais d'avoir un ami dans l'obscur propriétaire de campagne qui apparemment ne vous reverra que quand il sera tellement rouillé qu'il ne sera plus bon à rien. Quand vous lirez cette lettre, je sais que vous sentirez quelque chose au fond de votre âme.

La correspondance des deux amis est en français. Elle fait honneur à l'éducation qu'ils avaient reçue et que Genève avait encore perfectionnée. Tous deux, l'Anglais et le Polonais, manient notre langue comme leur langue maternelle. Ils ne se risquent point cependant à écrire des vers en français. Car tous deux sont poètes ou croient l'être. Reeve nous entretient à tout moment de ses poésies anglaises, dont il cite des fragmens nombreux, que Krasinski admire ingénument. Krasinski est naturellement obligé de traduire en français ses essais polonais. Reeve est, — comme l'étaient alors tous les jeunes gens, — un ami fanatique de la Pologne ; mais son enthousiasme s'arrête devant la grammaire et le dictionnaire. C'est là un obstacle que les plus passionnés amis de ce peuple malheureux n'ont jamais osé franchir. Dans ma jeunesse, on me racontait que M. de Montalembert avait appris le polonais et traduit *le Livre des Pèlerins* de Mickiewicz ; j'ai cru à cette légende : vérification faite, il semble que l'illustre écrivain catholique se soit contenté de raccommoder le français douteux d'un traducteur polonais, feu Jasinski

La correspondance s'ouvre par une lettre de Krasinski, datée de Genève, 26 juin 1830. C'est déjà la profession de foi d'un

poète navré, pessimiste. Il nous entretient de ses mélancolies, de ses idées de suicide, d'un article sur les Légions polonaises, qui a paru en effet dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, en juillet 1830, d'un projet de roman dont le début rappelle quelque peu *le Lac* de Lamartine :

Te rappelles-tu encore cette soirée où, sur les bords du Léman qui venait mourir au pied des jardins, loin de ma patrie, tu me demandas, en prévoyant que nous serions séparés sur cette terre, si nous nous reverrions dans ces régions semées d'étoiles brillantes au-dessus de nos têtes?

Krasinski se rencontre ailleurs avec Musset :

Je donnerais tout pour que l'amour soit ma vie. Mon cher, ne croyez pas que je sois si mal dans mes affaires. Elle m'aime toujours, et puis, si même ce n'était pas, elle m'a aimé. C'est assez.

C'est le cri de Musset :

Je me dis seulement : A cette heure, en ce lieu,
Un jour je fus aimé, j'aimais, elle était belle.
J'enfouis ce trésor dans mon âme immortelle
Et je l'emporte à Dieu (1) !

A cet amour juvénile se mêlent de graves préoccupations. Krasinski est catholique. Celle qu'il aime est hérétique. Il vient de lire l'*Essai sur l'indifférence* de Lamennais. Il s'est heurté brusquement à ce dogme terrible de l'Église catholique : Hors de moi, point de salut. Il ne peut s'y plier. Il ne voit autour de lui que du sang et des ruines. Il est vrai qu'il écrit de Rome et qu'il a tout le loisir de raisonner sur la théologie ; ses lettres ont parfois jusqu'à dix pages. Je sais beaucoup de jeunes gens de valeur, peut-être même de génie, qui n'ont jamais eu le loisir d'écrire de si longues épîtres. Les deux camarades, Krasinski surtout, se complaisent évidemment dans leur correspondance. Comme on l'a dit spirituellement : ils s'écrivent parfois « devant une glace. »

Ils sont jeunes, et les impressions les plus diverses se confondent sous leur plume. Krasinski entend passer des soldats sur la place du Molard à Genève (4 avril 1831) et ses yeux « se mouillent de larmes de rage » à l'idée de l'inaction que lui im-

(1) Dernière stance de la pièce intitulée : *Souvenir.*

posent les circonstances, au moment même où ses compatriotes meurent sur les champs de bataille.

Et puis, brusquement, il revient à Henriette, la jeune fille sémillante et légère qui a ensorcelé moins son cœur que son imagination. Le patriote et l'amoureux se livrent dans l'âme de Krasinski de terribles combats. Tous deux se font de singulières illusions.

Mon père a fait une faute grave, terrible ; ce n'est point à moi à lui en demander compte : la Pologne va être libre et grande; moi, je vais être misérable et méprisé... Le sacrifice est grand ! il ne retentira pas sur la terre, mais il retentira dans les cieux aux pieds du trône du Fils de l'homme.

Et un peu plus loin :

Elle renaîtra, cette belle Pologne, et tous ses enfans se réjouiront dans les rayons de sa splendeur, hors un seul. (Lettre du 12 juin 1831.)

Il ne peut se décider à croire que son père ne se décidera pas à entrer dans la lutte et à lui permettre de combattre à ses côtés (12 juillet 1831). Il a parfois de prodigieuses trouvailles de style. Celle-ci, par exemple, dans une lettre, peu intéressante d'ailleurs, datée du 27 juillet : « Mon orgueil est un pavillon déchiré qui bat au bout d'une vergue. » Et plus loin :

Il faut se faire un monde à soi en soi, il faut se mesurer avec le destin, entrer en champ clos avec lui, le suivre pas à pas dans son vol pesant et oppressif, lui opposer partout un courage d'athlète. (Lettre du 12 septembre.)

L'occasion semblait venir de se mesurer avec le destin, — non pas, il est vrai, sur les champs de bataille. Le choléra s'avançait en Europe. Krasinski rêvait d'une mort prochaine, mais il n'était point destiné à succomber au fléau. Dans la *Bibliothèque universelle* de novembre 1831, il avait publié sous ce titre : *Une étoile*, une sorte de poème en prose, où il racontait, sous une forme allégorique, les destinées de sa patrie et prédisait sa résurrection.

... C'était une jeune comète, échevelée, flamboyante, indomptable, effrénée; elle s'élança d'un bout du ciel à l'autre, sans compter ses années de marche, sans compter les myriades d'obstacles, ne voyant, n'adorant que son but et poursuivant ses fins.

Quoique belle et fraîche, elle ne rallia personne à sa cause; pas une de

ses compagnes ne la précédait dans sa course, pas une seule ne marchait a sa suite. Les unes, en silence, bordaient sa route, disparaissaient sous les gerbes d'étincelles qu'elle jetait en passant ; les autres, plus éloignées, gravitaient dans leur indifférence, de peur de rompre l'équilibre d'un monde si vieux. Mais il y en eut qui coururent à sa rencontre pour la heurter de leurs masses. Elle ne s'arrêta point pour cela, mais, poussant en avant, elle passa par-dessus et les envoya tourner plus bas.

Elle volait, elle volait toujours, ayant confiance en son ange gardien, en son Dieu, qui l'avait créée, invoquant parfois de ses rayons d'or le reste des cieux; mais le reste des cieux, immobile, oubliait ses célestes destinées.

Alors elle s'arrêta comme pour prendre haleine; et c'était pour mourir. Se balançant dans le plus pur de l'espace, elle attendit l'avalanche des sombres étoiles qui se détachaient de toute part pour se précipiter sur elle. Ses derniers rayons étaient pâles et sanglans, mais pourtant, quelquefois encore, se ranimaient de clartés qui éblouissaient nos yeux et faisaient frémir nos âmes. Puis nous entendîmes le choc immense et nous vîmes comme une image de sang et de feu qui s'étendit sur l'horizon, et, quand il se fut dissipé, en vain nous cherchâmes à découvrir la jeune martyre dans les cieux. Où est-elle maintenant, l'Etoile de notre amour, l'Etoile de notre délire? N'avons-nous fait que rêver sa lumière, ou bien sa lumière a-t-elle vraiment brillé sur nous? Qui dira la route qu'elle a suivie dans sa détresse après que ses rayons eurent pâli? Masse déserte, sans vie, sans chaleur, sans rayons, a-t-elle été s'abattre pour toujours vers des plages lointaines, ou bien ses débris se sont-ils éparpillés comme des grains de sable qui ne se réuniront jamais?

Non, au Dieu vengeur et juste ne faisons point d'injure. Si, du haut de son trône, il a permis une éclipse, il ne permettra point un anéantissement, et, un jour, sur l'horizon, nous verrons de nouveau poindre le monde perdu...

Une lettre datée de Genève, 21 septembre 1831, est tout entière consacrée à pleurer sur la ruine des espérances que le jeune enthousiaste avait si tendrement caressées. Cette fois son rêve était bien fini. Cependant il ne voulait point douter de Dieu. Il se consolait en transcrivant un généreux article de Lamennais dans l'*Avenir;* il gémissait éloquemment sur la fin de ses illusions, il sanglotait à la pensée que « ses forces n'étaient point de niveau avec sa destinée. » Puis, dans une lettre ultérieure, il revenait sur ses juvéniles amours : la famille, la patrie, la femme, avaient également trompé ses espérances, et il n'avait pas encore dix-neuf ans ! Son imagination s'exalte, il se voit de retour en Pologne, déporté en Sibérie, et il se plaît à établir de poignans contrastes entre la majesté sereine des Alpes et du Léman et les mornes solitudes du Septentrion. (Lettre du 31 décembre 1831.) L'avenir ne devait pas être aussi tragique qu'il

l'imaginait pour lui et aussi pour son ami. Reeve, nous l'avons déjà dit, se croyait poète, et Krasinski partageait ses illusions :

Avant que votre heure sonne, il faudra, lui disait-il (lettre du 10 novembre 1831), que vous ayez agi sur le monde, arraché des cris d'admiration et de louange, d'horreur et de tendresse, d'après le ton dans lequel vibreront vos accords.

Le grave publiciste du *Times* et de la *Revue d'Édimbourg* dut sourire étrangement, s'il lui arriva vers la cinquantaine de relire cette correspondance :

Oh! mes lettres d'amour, de vertu, de jeunesse (1)!

Au milieu de ces généreuses rêveries, un cri d'ironie éclate parfois brusquement, perce la nue comme une flèche acérée et sifflante. Au début de leur insurrection, les Polonais avaient envoyé en Angleterre un des leurs, un fils naturel de Napoléon, le jeune Walewski, qui devint plus tard ministre de Napoléon III. Walewski n'avait point réussi dans sa mission et s'était consolé en épousant une jeune Anglaise.

Par la mort de Dieu! s'écriait Krasinski, cet homme a choisi un beau moment pour se marier! Voilà ce que c'est d'avoir vécu dans les salons et d'avoir été diplomate. Ses négociations auprès du cabinet de Saint-James ont abouti à une jeune héritière, et c'est le seul secours que l'Angleterre a accordé à la Pologne représentée par l'aimable M. Walewski. Misérable, il aurait dû jouer de la baïonnette; mais il a eu de l'esprit, du tact, des convenances et, homme comme il faut, il a fait la cour. Il se marie aujourd'hui, il sera riche, il fera des paris de courses de chevaux, pendant qu'en Sibérie, courbés dans les mines, pourriront ses frères et ses parens.

Krasinski est un patriote polonais, mais un patriote de caste, un gentilhomme imbu jusqu'aux moelles des préjugés de sa naissance. Il n'est pas moins dur pour Lelewell que pour Walewski. Lelewell, le profond érudit, le sévère historien, est un démocrate qui s'efforce de faire pénétrer ses doctrines parmi les émigrés. Pour Krasinski, « Lelewell est un coquin; il a voulu introduire les vices et le délire de l'Occident au sein de la pureté. » De temps en temps revient sous la plume du poète, comme un *leitmotiv amoroso*, le souvenir d'Henriette Willan. Reeve essaye de faire entrevoir à son ami la possibilité d'un ma-

(1) Victor Hugo.

riage, mais Krasinski se dérobe. Il ressemble à ce personnage de comédie qui faisait la cour à une belle veuve et à qui on proposait de l'épouser : « Mais, répondait-il, je ne saurais plus où aller passer mes soirées. » Pour parler en style plus poétique, on pourrait le comparer à Pétrarque, qui pourtant sut fort bien se consoler ailleurs des rigueurs qui inspiraient ses sonnets et ses *canzoni*. Krasinski se refuse aux sollicitations de son ami avec une plaisante ingénuité :

J'ai été un homme à périr pour elle, à faire le sacrifice d'une carrière, d'une fortune pour elle, mais non pas à aller demander sa main, à changer mes illusions en une pesante réalité. D'elle, je n'ai désiré que son cœur, et toujours sa main est venue se mettre entre moi et son cœur. Henriette, pour moi, n'a jamais dû être une épouse, mais elle a été le point de départ poétique de toute ma vie.

Suivent deux pages de subtilités que je laisse au lecteur le soin de savourer (lettre du 6 décembre 1831) et que je recommande particulièrement aux psychologues. Il me semble qu'un fin analyste comme M. Paul Bourget y trouverait quelque plaisir.

Hélas ! des hauteurs vaporeuses de cet amour platonique, le poète devait bientôt descendre à des réalités beaucoup plus misérables !

III

Le second volume de la correspondance de Sigismond Krasinski et de Henry Reeve n'est pas entièrement rempli par la correspondance des deux amis : elle devient de plus en plus languissante, de plus en plus terne et s'interrompt définitivement en 1838. Les lettres n'y tiennent guère que cent trente pages. Tout le reste est occupé par des œuvres de jeunesse du poète polonais, œuvres écrites primitivement en français et qui parurent pour la plupart dans la *Bibliothèque universelle* de Genève. Nous n'avons, pour cette seconde partie, que les lettres de Krasinski à Henry Reeve. Elles sont datées des endroits les plus différens, de Vienne, de Varsovie, de Pétersbourg, de Rome.

Celles qui viennent de Pologne ou de Russie sont les plus ternes. La crainte du cabinet noir retient la plume du poète et l'empêche de se livrer à ses épanchemens patriotiques. Les tempéramens des deux jeunes gens sont fort différens. Reeve entre

dans la vie pratique, dans la carrière administrative et dans la presse; Krasinski reste « un jeune homme qui ne fait rien » pour toutes sortes de raisons. D'une part, il ne veut pas servir un régime qui lui est odieux : d'autre part, il est possesseur d'une fortune considérable qui lui permet d'attendre l'inspiration et de promener sa fantaisie inquiète à travers tous les pays de l'Europe.

Krasinski souffre profondément des misères de sa patrie; il souffre aussi du mal du siècle.

Qui peut prévoir où il vivra, où il mourra? Je voudrais bien revoir Henriette en même temps que vous, puis finir cette vie si mauvaise. Je ne sais quel amour du néant s'empare peu à peu de moi. Le repos commence à me sourire, à moi qui n'ai rien fait.

Ces lignes attristées sont datées de Vienne, 21 juillet 1832. Quelques jours après, le poète assistait dans cette ville à l'enterrement du Roi de Rome.

Je voudrais pouvoir citer en entier la lettre mélancolique où il raconte les impressions que lui a laissées la funèbre cérémonie. C'est à lui-même évidemment qu'il songe en rapportant les dernières paroles, — vraies ou imaginaires, je ne sais, — du fils de Napoléon. « Entre mon berceau et ma tombe, il n'y a rien. » Il devine fort bien l'abîme qui va se creuser de plus en plus entre lui et son ami :

Vous devenez le bon sens personnifié. Je sens qu'il en sera de même avec moi : il faudra dire adieu à tout. Damnation ! Mais, tous deux, nous avons rêvé, et nous nous sommes aimés. Éveillés, aimons-nous tout de même. La poésie pourtant nous reviendra un jour, vous verrez.

Du mois d'avril 1832 au mois d'avril 1833, la correspondance de Krasinski est datée de Varsovie et de Pétersbourg. Il faudrait être bien habile pour savoir y lire quelque chose, même entre les lignes. Le spleen ronge le poète au milieu du luxe qui l'entoure et dont il étale complaisamment les splendeurs. Il constate lui-même combien ses lettres deviennent vides et insignifiantes. Nous savons pourquoi. Ne pouvant se risquer sur le terrain politique, Krasinski se rejette sur la philosophie, et il aboutit à un scepticisme désespérant :

C'est une étrange existence que la nôtre. Nous avons des preuves pour le matérialisme, pour l'idéalisme, pour le mysticisme, et nous n'avons de certitude en rien : la foi comme le doute nous vient par momens, sans que

nous puissions découvrir pourquoi nous croyons aujourd'hui, ou pourquoi nous avons douté hier.

Il a perdu la foi chrétienne, il a perdu aussi la foi en l'avenir de son pays; lui qui naguère s'exaltait à l'idée de sa résurrection glorieuse, il en est réduit à reconnaître que la vieille Pologne est bien finie. « Le nom peut rester et s'appliquer à mille modifications, mais la chose n'est plus et ne reviendra plus. » La lettre où il fait ce triste aveu est datée non pas de Varsovie ou de Pétersbourg, mais de Cracovie, où le poète est allé saluer les tombes des héros nationaux.

Nous le retrouvons à Rome en décembre 1833. Il vient d'écrire son drame *la Non divine comédie*. Il essaye de l'expliquer à son ami. Je n'ai pas l'intention d'analyser ici l'œuvre littéraire de Krasinski, et je n'insiste pas.

Ce qui nous intéresse dans cette étude, c'est la personne et non l'œuvre du poète : une lettre sans date, mais écrite à Rome vers 1833, nous révèle les impressions que lui a fait éprouver le mariage d'Henriette Willan :

Amen! Quand j'eus appris le mariage d'H..., je sentis un frisson dans ma poitrine, puis je tombai dans un sommeil fiévreux qui dura une demi-heure, et, quand j'en sortis, j'étais très nerveux et mes pensées s'égaraient. Cette disposition a continué jusqu'à aujourd'hui et je ne peux comprendre que H... soit mariée quoique, d'autre part, j'en rende grâces à Dieu et je le prie de la bénir dans sa nouvelle position. C'est étrange, ces vieilles amours qui dorment dans votre sein, puis tout à coup se réveillent, sans énergie, sans frénésie, mais pleines de langueur et d'amertume. Voilà au moins un drame dénoué, fini, accompli! *Amen!*

Au fond, Krasinski aurait été cruellement gêné, si Henriette Willan était restée vieille fille et était venue lui rappeler, dans quelque étape de sa vie errante, les engagemens échangés naguère sur les bords du Léman. Le poète ne tarda pas à chercher et à trouver ailleurs de moins nobles consolations. Il s'en explique avec son ami, dans une lettre assez amphigourique, datée de Wiesbaden, 25 août 1834.

Étendu sur mon sofa, à Rome, je me morfondais en tristes pensées et je sentais tous les jours la vie me manquer de plus en plus, je ne pouvais plus écrire. Vers le printemps, il y eut un désir extrême de vie et d'action qui s'éveilla en moi. Pourtant il arriva que je rencontrai ce que je pressentais, dix jours avant mon départ de Rome. Alors, l'étincelle une fois jetée, la vue

une fois émue et ébranlée, je rejetai toute considération loin de moi, comme on jette le fourreau de son épée dans une question de vie ou de mort.

Et cela en était bien une pour moi ; car, sans cette subite transition de l'assoupissement au réveil, de l'apathie à la passion, de l'inertie à l'action, vous couriez grand danger de ne plus trouver en moi qu'un idiot. Donc, depuis ce moment, — et si je ne me trompe, c'était le jour de Pâques, tout de suite après la bénédiction du Pape, — j'ai mené une vie pleine de réalités et de songes, une vie corps et esprit, une vie humaine enfin, environnée de dangers graves et de petitesses ridicules, embellie par une poésie de saccades, attristée par des positions fâcheuses, tour à tour s'élevant au tragique, puis tombant dans le bouffon ; une vie parsemée d'admiration et de moquerie, de faiblesses et d'exaltations, de niaiseries, telles que la mode, un ruban, un commérage, et de choses graves, solennelles, telles que la séduction, l'enivrement d'amour, le remords d'une femme vertueuse après s'être sacrifiée, la haine pour celui qui est son mari, les mille craintes de surprise et de vengeance, les mille attentes de bonheur, trompées cent fois et accomplies une fois ; enfin le désespoir, fin habituelle d'un drame semblable, « où, comme dit Balzac, deux belles âmes sont séparées par tout ce qu'il y a de lois, et réunies par tout ce qu'il y a de séductions dans la nature. » Et ces scènes se passèrent à Florence, à Venise, par des journées de printemps, par des soirées délicieuses où tout criait volupté, amour ; — puis parfois, en passant sous le Pont des Soupirs, j'entendais une voix qui me disait : *punition et crime*. Mais cette voix, c'était une niaiserie pour la passion qui me dévorait. Souvent je souffrais comme un damné ; mes yeux étaient presque détruits, et néanmoins, au milieu du jour, aux reflets éblouissans du soleil d'Italie, je la menais sur ma chaloupe au Lido, à Malamocco, à Chiosa...

Ne traduisons pas ceci en vile prose. M. Kallenbach, dans une note d'une précision cruelle, nous explique l'aventure du poète et nous donne le nom de son amie. C'était une femme mariée, une compatriote. Krasinski, dans la lettre où il raconte longuement son erreur, n'a pas un mot de remords. Il se sait cependant coupable : « Depuis cinq mois, je n'ai pas dit une seule prière, et pourtant je ne sens pas de remords, tellement forte était en moi cette nécessité d'action qui m'a poussé à vivre de toutes mes facultés, à chercher un salut là-bas où les autres trouvent la mort. »

Krasinski était catholique : mais il avait vraiment une singulière façon d'aller en pèlerinage à Rome. Nous n'avons malheureusement pas les réponses de Reeve. J'aurais été curieux de savoir quels conseils le jeune Anglican donnait à son ami dans la crise morale qu'il venait de traverser. Peut-être le rappelait-il au sentiment du devoir, et peut-être Krasinski a-t-il détruit cette correspondance parce qu'il lui eût été trop pénible de la relire. Nous

n'en savons rien. Quoi qu'il en soit, Krasinski nous avoue qu'il en est réduit, « seul dans une misérable chambre de la misérable auberge *Goldener Hirsch* de la misérable ville de Munich, à suicider son âme à force de tourmens et de souvenirs. »

Ainsi, cette déchéance entraîne avec elle son châtiment. Krasinski est bien obligé de le reconnaître.

Je suis maintenant plongé dans la plus profonde apathie, dégoûté de tout, haïssant jusqu'au nuage qui passe au-dessus de ma tête et demandant à Dieu, à la nature, à la société humaine, à l'univers, quelque chose qui puisse remplir mon cœur, combler le vide de mon âme. Creuse et vide est mon âme. Je ne suis qu'un sépulcre blanchi. Mes idées ne valent pas la pourriture des os des morts. Tous les jours, je deviens plus seul, plus isolé dans le monde ; à chaque moment, j'ai moins de choses en commun avec les hommes. Tout ce qui leur arrive en outre ne m'arrive à moi qu'en partie. Leurs plus simples jouissances renferment de gigantesques obstacles pour moi et, d'un autre côté, mes désirs, mes passions sont incompréhensibles pour eux. Ils ne savent pas comment m'appeler; un jour, ils disent : « c'est un fou, » puis : « c'est un enfant, » puis : « c'est un démon. » Et qu'en savent-ils, et qu'en sais-je moi-même? Je ne sais que le poids qui m'accable, que l'ennui qui me dévore, que les désirs effrénés qui m'agitent. Je voudrais me dissoudre dans quelque chose que j'aimerais comme une sainte aime Jésus-Christ. Je voudrais qu'il m'arrivât ce qui advint à Sémelé quand Jupiter dans sa gloire descendit au chevet de son lit. Elle devint cendre à force d'avoir été flamme; à force d'avoir éprouvé et senti, elle devint néant. Et moi, je suis quelquefois si proche du néant que j'ambitionnerais, pour me remettre, pour me relever, les sensations d'un demi-Dieu.

... Il y a des sentimens infernaux qui se glissent parfois dans le cœur de l'homme. La douleur physique vous fait revenir à Dieu et lever vers lui les yeux pour qu'il ait pitié de vous. Mais la douleur morale vous repousse, vous éloigne du ciel. Dans une âme qui se dévore, qui se retourne sur elle-même et n'avance pas, il y a des œuvres sataniques, des appétits d'orgueil sans bornes, des hallucinations de vengeance contre ce qu'il y a de plus puissant dans l'univers. Vous serez étonné d'entendre parler ainsi l'homme qui croyait et espérait réellement en Dieu; mais j'ai marché vite sur une route fatale. Je suis devenu la proie de mes désirs et de mes passions; rien n'a pu me contenter. J'ai tué ma vie aussi bien sur le chemin du mal que sur celui du bien...

J'ai vu aujourd'hui un paysan polonais, sale et décrépit, qui, le bourdon à la main et deux coquilles de pèlerin sur le dos, était venu à pied de Varsovie jusqu'à Rome pour aller s'agenouiller au tombeau de Saint-Pierre. Quand je le vis, je lui enviai son voyage et l'idée qui l'avait si puissamment poussé. Donnez-moi une idée pareille, et je ferai encore un monde.

L'amour adultère a fait du poète un simple détraqué. Chez ce détraqué, la perversion morale confine avec un mysticisme

de nature malsaine. En 1835, il est à Naples. La femme qu'il aime d'un amour coupable est malade. Il veut savoir si elle guérira et il va demander la bonne aventure à des religieuses renommées, des *sepolte vive*.

L'une d'entre elles, la signora Agata, prédit l'avenir. J'y fus. Je prononçai un nom de baptême aux grilles de la clôture. J'étais séparé par une cloison de la religieuse, à qui il n'est pas permis de voir le visage d'un humain ; à l'instant, la voix change de son, s'altère, elle s'écrie qu'elle se sent défaillir, que son cœur est oppressé, mais qu'elle invoquera Dieu pour elle. Après neuf jours, je reviens. Alors la religieuse m'annonce qu'Elle mourra de cette maladie ; et, depuis ce jour, j'y suis revenu dix fois, et toujours la lugubre prophétie a été réitérée. Puis, sur moi, sur mon père, elle m'a dit d'étranges choses, prouvant une inspiration mystique.

La personne dont la voyante de Naples prédisait la mort prochaine devait vivre encore plus d'un demi-siècle. Elle mourut à quatre-vingt-deux ans.

Ce n'est pas dans cet épisode que la figure de Krasinski nous apparaît sous le jour le plus favorable. J'aime mieux, dans la Correspondance, les digressions littéraires, malheureusement beaucoup trop rares. Il y fait preuve de plus de bon sens et d'un plus solide jugement. Ainsi il s'enthousiasme pour l'*Histoire de France* de Michelet.

C'est un ouvrage remarquable, le premier en français qui soit vraiment et hautement philosophique. Auprès de lui, Lerminier est un sot et un fat, un élégant en fait de philosophie.

Dans ses réponses qui ne nous sont pas parvenues, Reeve se plaisait probablement à réveiller les souvenirs du passé vécu sur les bords du Léman ; ces souvenirs vibraient encore dans l'âme de Krasinski. La pure figure d'Henriette Willan se représentait parfois à son imagination et chassait de moins nobles souvenirs.

Vous avez réveillé je ne sais quoi d'inexprimable en me parlant d'Henriette. Il m'a semblé entendre une cloche des morts dans mon propre cœur. Aucune des femmes que j'ai aimées dans ce monde n'a été heureuse, car je n'ai aimé aucune d'elles dans les voies du monde, selon les ordonnances et cérémonies instituées par la société. Et, maintenant que vous avez fait pousser à cette corde assoupie en mon cœur un long gémissement, toute ma première jeunesse revient à moi ; je revis les mêmes paysages, les mêmes traits, je sens le parfum des mêmes fleurs et le vague des mêmes songes ; cet étroit

jardin où, agenouillé après son départ, j'ai tant prié pour elle, m'enlace de ses arbres, de ses étoiles; et les vagues du lac semblent se plaindre, et, aux rayons de la lune, j'aperçois ma barquette sur les eaux (1).

Je citais tout à l'heure le jugement de Krasinski sur Michelet. Celui qu'il porte sur Tocqueville n'est pas moins juste. Reeve était très lié avec le célèbre auteur de *la Démocratie en Amérique* et avait traduit cet ouvrage en anglais; peut-être avait-il appelé sur lui l'attention de son ami.

J'ai commencé, ces derniers jours, à lire Tocqueville, et, depuis, je l'ai dévoré. Depuis Tacite, pareil style, depuis Montesquieu, pareil cercle d'idées ne sortit de la plume de personne. Il y a je ne sais quoi de sublimement austère dans l'esprit de cet homme : une odeur de vertu antique perce partout. Où a-t-il retrempé son âme, cet avocat du XIXe siècle? Qui lui a enseigné le secret des siècles passés et peut-être celui de ceux qui sont à venir? J'ai un profond respect pour cet homme.

Il n'a pas moins d'enthousiasme pour les *Lettres d'un Voyageur*, que George Sand venait de publier :

C'est lord Byron idéalisé par le système nerveux d'une femme; je ne sache rien de plus beau dans la littérature française. Le désespoir s'y fait sentir à chaque page, et pourtant vous diriez le parfum des roses. C'est l'œuvre la plus artistiquement composée de nos jours, quoiqu'elle ne soit pas un drame. Toutes les fois qu'elle vous dépeint son cœur solitaire et dévasté, son cœur si ferme, et pourtant si endolori, souffrant, déchiré, il vous est impossible de ne pas l'accepter telle qu'elle est, et de ne pas bénir ses erreurs, puisqu'elles ont fait naître de si sublimes regrets.

La lettre à laquelle j'emprunte ces jugemens est datée de Vienne, 25 septembre 1837. Reeve est à ce moment en Suisse; Krasinski a gardé la nostalgie de cette terre bénie :

Dites au lac que je me recommande à son souvenir, au Mont-Blanc que je suis de ses amis; dites au Rhône que, si jamais je me noie, je veux me noyer dans ses ondes si bleues qu'Henriette Willan s'étonnait qu'elles pussent perdre leur azur dans une bouteille.

Le 16 novembre 1837, Reeve a été nommé *Clerk of appeals to the Council office;* la place est lucrative et entourée de considération; il s'absorbe tout entier dans ses fonctions nouvelles; il cesse d'écrire à Krasinski.

(1) Lettre datée de 1837.

Le poète essaye en vain d'éveiller une amitié qui se dérobe. Il ne peut se faire à l'oubli. Il prévient son ami qu'il va lutter en Pologne. Il lui donne des conseils de prudence et de discrétion pour les lettres qu'il attend de lui dans son pays. La vie de voyages et d'aventures est finie. Il va falloir maintenant se prendre corps à corps avec la réalité.

Je ne sais ce que je vais faire. Probablement, la réalité de cette vie m'apparaîtra sous la forme de bœufs, charrues, choux, blés, pommes de terre, machines à faire de l'eau-de-vie, et autres formes tout aussi gracieuses et tout aussi sympathiques avec mon intelligence.

J'ai déjà cité plus haut la conclusion mélancolique de cette lettre, qui devait être la dernière de la correspondance.

Telle qu'elle est, cette correspondance est particulièrement précieuse pour la psychologie de Krasinski. Suivant la remarque célèbre de Sainte-Beuve, il y a chez beaucoup d'entre nous « un poète mort jeune en qui l'âme survit. » Ce fut le cas de Henry Reeve. C'est pourquoi je n'ai guère insisté sur ses accès poétiques, sur ses juvéniles illusions. Chez Krasinski, au contraire, le poète est resté fidèle à lui-même jusqu'à la fin d'une vie malheureusement trop courte pour l'honneur des lettres polonaises.

IV

Nous remercions M. Kallenbach de nous avoir donné cette correspondance. Nous ne lui sommes pas moins obligés d'y avoir joint, dans la dernière partie du second volume, toute une série de morceaux écrits par le poète, de 1830 à 1832, et dont il avait remis les autographes à son ami Reeve. A côté de ces morceaux l'éditeur a réimprimé quelques études publiées dans la *Bibliothèque universelle*, au cours de l'année 1830, et qu'il est intéressant de remettre en lumière. Parmi les étrangers qui ont collaboré à cette revue, il en est peu d'aussi illustres que Krasinski.

Le premier article paru dans la *Bibliothèque* est une lettre, adressée de Paris à M. Bonstetten. La *Bibliothèque universelle* venait de publier un article de Mlle de Klustine, l'amie de Mickiewicz, sur la littérature russe. Krasinski lui donnait comme pendant une lettre sur l'état actuel de la littérature polonaise (livraison de février 1830, p. 135-158). Il avouait lui-même « son

incapacité et le manque de livres nécessaires. » Néanmoins le morceau est intéressant. C'est un hymne enthousiaste en l'honneur de l'ancienne Pologne, idéalisée par un patriotisme exalté. Ce patriotisme emporte un peu loin le jeune poète. Ainsi il affirme, de bonne foi évidemment, que la Pologne n'eut point de guerres de religion, et il oublie que ce fut précisément le défaut de tolérance de ses ancêtres catholiques, leurs efforts pour dominer ou assimiler les orthodoxes, qui amenèrent de terribles réactions et provoquèrent en partie la catastrophe finale. Il caractérise de façon fort agréable les principaux littérateurs du XVIIIe et du XIXe siècle; il rend un légitime hommage à Mickiewicz :

Plein de verve et de cet enthousiasme propre au printemps de la vie, il prend souvent un essor sublime, et, planant au-dessus de la terre, il force l'admiration et excite l'étonnement par son audace. C'est Icare volant près du soleil, mais ses ailes ne se fondront point; au contraire, elles se déploieront d'autant plus qu'il s'élève. Nourri de Shakspeare et de Byron, il est loin de les imiter servilement. Il a su tracer une route où personne n'avait porté ses pas jusqu'à lui et il maintient dignement l'honneur d'avoir été le premier...

En écrivant ces lignes, Krasinski ne se doutait guère que Mickiewicz aurait un jour l'occasion d'invoquer son témoignage, alors que, candidat à la chaire de Lausanne, il devrait justifier de son talent et de sa notoriété. Il revenait encore sur Mickiewicz, dans la *Bibliothèque* d'octobre 1836, à propos d'une traduction de *Konrad Wallenrod* et des *Sonnets de Crimée* publiée récemment à Paris.

Dans une nouvelle inachevée, intitulée *Adam le fou*, qui fut écrite en polonais, mais dont il ne nous est resté que des fragmens traduits en français à l'intention de Reeve, le poète s'est mis encore lui-même en scène sous un pseudonyme transparent.

C'est donc mon destin, que je ne peux mourir pour ma patrie. Ils m'ont entouré comme une bête sauvage et partout, à ma sortie, je rencontre des filets tendus qui tremblent d'impatience pour me prendre... Vains regrets! ils combattent; moi, je ne fais qu'écouter le cliquetis de leurs armes. Ils tombent; et je ne saurai pas même où on a élevé les tombeaux à mes frères.

O mes ancêtres qui voyez votre fils de la gloire du Seigneur, élevez vers Dieu vos mains durcies sur les casques des païens et des infidèles pour

qu'il prenne pitié de lui! Dans ma jeunesse, je m'agenouillais devant vos portraits comme devant ceux des saints. Maintenant, je me mets en prière dsvant vous. Ainsi cette vie ne me convient plus, puisque je m'y trouve si mal. Ne serait-ce pas mieux de couper tout de suite le nœud qui tous les jours se détache lentement?... Non! quand nous n'avons pu périr pour la liberté de nos frères, ce serait une bassesse que de mourir pour notre propre paix. Prions plutôt le Seigneur, pour qu'il accepte nos peines en sacrifice pour le bonheur de notre patrie...

D'autres morceaux sont de véritables petits poèmes en prose. On les goûterait peu aujourd'hui; ils étaient les bienvenus à l'époque de la ferveur romantique et provoquaient sans doute chez les sensibles lectrices quelques larmes fugitives. Le romantisme, la Pologne, comme tout cela est loin de nous aujourd'hui!

Je me ferais scrupule d'épuiser par une sèche analyse toute la substance de ce second volume. Il faut laisser au lecteur le plaisir de quelques trouvailles. La belle publication de M. Kallenbach vient à point, à un moment où l'attention paraît se reporter un peu sur cette littérature polonaise qui, — malgré les variations de la politique européenne, — n'a jamais cessé de mériter la sympathie et l'intérêt des esprits éclairés.

LOUIS LEGER.

LE CIMETIÈRE CATHOLIQUE

DE PÉKIN

Les coutumes judiciaires des Chinois, déterminées, comme leurs mœurs et leurs pratiques administratives, par l'adoration des ancêtres, comportent des pénalités contre les morts. Certains criminels sont ainsi frappés d'un châtiment ajouté à la peine capitale par la suppression de tout honneur et de tout culte pour leurs ascendans décédés, dont les cendres sont même, parfois, exhumées et dispersées. Et cette pénalité est la plus lourde et la plus redoutée de toutes, car elle jette au néant les familles et réduit à l'état d'épaves sociales ceux qui les continueront, puisque aucun protecteur ne veillera désormais sur eux et ne leur conciliera les faveurs des génies bienfaisans de la Terre et des Eaux.

La secte de furieux, savamment entraînés à la frénésie par des pratiques épileptiformes et que les Anglais ont baptisés « les Boxeurs, » n'a eu garde d'oublier que les blancs croient, eux aussi, à l'intercession de leurs morts auprès de la Divinité. Après avoir exercé sa rage contre les rails, le ballast, les locomotives et les wagons des chemins de fer, les briques des oratoires, des chapelles, des mille hôpitaux et dispensaires, où tant d'indigènes avaient pu bénir l'ingénieuse charité des Missionnaires, la secte pensa porter aux « Diables de la mer » le coup suprême, leur enlever leur plus grande force en dispersant les cendres de ceux d'entre eux qui dormaient leur dernier sommeil à l'ombre de la croix. Et les « Boxeurs » ont impartialement profané tous les cimetières, chrétiens orthodoxes, protestans ou catholiques.

Le plus important de ces champs de repos était le cimetière catholique de Cha-la-eurl, situé en dehors de Ping-tze-men, une des portes

occidentales de la Cité Tartare de Pékin. Il occupait la partie ouest d'un ensemble comprenant : une chapelle et une résidence de Lazaristes ; un hôpital, pourvu d'un dispensaire ; une résidence de Frères Maristes et une école annexée. La plupart des Pères Jésuites, des évêques de Pékin et des Européens établis dans cette ville avaient été, depuis 1610, enterrés dans cet enclos ; qui était, par conséquent, un monument historique du plus haut intérêt.

Or, le 7 juin 1900, dix jours avant que les amiraux des escadres alliées eussent sommé de se rendre les forts de Takou, trois jours avant la nomination du prince Touan à la Présidence du Tsong-li-Yamen, les sœurs de l'hôpital, les Pères Lazaristes et Maristes, vinrent demander asile au grand établissement catholique du Pétang, centre de la Mission Lazariste, siège du Vicariat Apostolique et résidence de l'évêque de Pékin. Ils annonçaient que tous les bâtimens de Cha-la-eurl avaient été renversés, leurs ruines réduites en miettes, la nécropole historique bouleversée de fond en comble, toutes les tombes profanées et vidées.

La Mission était déjà virtuellement bloquée par les suppôts de Tong-Fou-Hsiang. Elle ne fut délivrée par le général Frey que le 16 août, juste au moment où la famine allait la faire tomber, après une héroïque défense de soixante-cinq jours, aux mains de ces bandits. Ils eurent tout le temps de parachever à loisir leur œuvre, et s'acquittèrent de ce soin de façon à prouver que, quand les Chinois travaillent mal ou mollement, il ne faut en accuser que leur mauvaise volonté.

Ma visite à ce dépôt de tant de souvenirs fut retardée jusqu'au 18 octobre. Elle faillit même subir un nouveau délai. La veille, en effet, une corvée de coolies au service de la France, escortée par un peloton d'artilleurs annamites commandés par un sous-officier européen à cheval, avait surpris, tout près de la maison du gardien de Cha-la-eurl, une bande de « Boxeurs » en train de « rendre la justice » à des Chinois aux gages de notre armée. Ils les tailladaient à coups de sabre. Habilement tournés par le cavalier, chassés et rejetés sur les Annamites, quatre de ces malandrins avaient été capturés, ficelés et déposés en mains et lieu sûrs. Notons que le théâtre de ce petit drame est à un kilomètre à vol d'oiseau du mur ouest de la Cité Tartare, et de la porte Ping-tze, à quelques pas des dernières maisons d'un assez gros faubourg qui la précède.

Le bruit avait couru qu'un exemple serait fait, et les Boxeurs fusillés le lendemain au lieu même où ils avaient été pris. L'occasion était excellente de faire d'une pierre deux coups. Mais, quand j'allai

aux informations, le colonel Conte, du 17e d'infanterie coloniale, démentit l'exécution et me déconseilla la visite que je lui annonçais au cimetière de Cha-la-eurl. Il insista amicalement pour me donner une escorte empruntée au poste de Ping-tze-men. Pour reconnaître sa sollicitude, j'acceptai le papier qu'il voulut bien libeller à cet effet. Puis, je le déposai précieusement dans la pochette de mon carnet, et, sans déranger personne, bouclai mon revolver par-dessus ma veste, bien visible, et m'acheminai vers le cimetière profané.

Une petite pluie tombait, fine et froide, qui délayait en boue collante la poussière du chemin et n'égayait pas la campagne maussade et insipidement plate, quand elle n'a pas pour fond la falaise bleue du grand plateau de Mongolie. Des bouquets de saules, des groupes de maisons rapetissés et presque fondus dans le vague rideau fluide qui s'abaissait sur eux, émergeaient, pareils à des touffes de grandes graminées bordant des taupinières, d'une mer de légumes. Des replis invisibles la creusaient probablement en plus d'un endroit, car, dès mon entrée dans les ruines, j'entendis se répondre les bizarres cris d'appel que les Chinois poussent si volontiers pour s'encourager réciproquement. Pourtant, je n'aperçus pas la natte d'un seul de ces hurleurs.

Tout autour de moi, quelle désolation ! Sauf les solides murs de pierres maçonnées du cimetière historique, où l'on avait seulement ouvert une demi-douzaine de larges brèches, toute la propriété de Cha-la-eurl n'était qu'un champ de décombres, fragmentés menu comme par des coups de mélinite. Les lignes mêmes des fondations n'apparaissaient plus dans ce terrain qui semblait un grand chantier de casseurs de pierres. Çà et là, des trous à demi comblés rappelaient une tombe ; quelques fragmens d'os dispersés parmi les morceaux de briques témoignaient, que le cercueil avait été vidé et ses planches volées. Le bois de charpente ou de menuiserie coûte cher, à Pékin, et dans tout le Tché-li, et les Chinois emploient volontiers ce procédé économique pour s'en procurer, même quand il leur faut violer des sépultures indigènes. Le culte des Mânes est circonscrit à la famille de chacun et n'englobe pas celle du voisin.

Quant au grand cimetière historique, la dévastation en était diabolique et grandiose à force d'horreur

Les Pères l'avaient tracé en yamen de mandarin. Deux épaisses et larges tables de fin schiste vert, profondément incisées d'idéogrammes et surmontées d'un tympan monolithe de même matière, figuraient un portique d'entrée fictif, dans le mur sud, dressé sur le grand che-

min, dans la direction du *vent du bonheur* (*feng shoui*), adoptée pour orienter les portes de tous les édifices impériaux.

Venait ensuite une sorte de vaste cour, dont la bande médiane formait une avenue dallée, bordée de lions accroupis, de tortues à dos chargé d'épaisses stèles, de grands vases décoratifs, le tout en marbre.

Portique, animaux, vases, gisaient dans l'herbe, cassés, quand ils avaient pu l'être.

Au fond de cette cour d'honneur, un portique de marbre, accolé de deux grandes rondes-bosses, scellées dans un épais mur transversal, donnait accès au terrain des sépultures. Les efforts des Vandales n'avaient pu ni les renverser ni les arracher de leurs scellemens. Ils avaient été plus heureux contre deux tables solides de marbre noir, posées sur la face opposée du mur, juste derrière les deux rondes-bosses.

L'une de ces tables, brisée en tombant, cachait son inscription dans l'herbe. L'autre, qui avait résisté à la chute, tournait vers le ciel cette dédicace :

« *Anno Domini MLCCXXXIX ab erectâ Jesũ Societate bi-sæculari sancto fundatori et parenti suo Ignatio minimi utriusque filii hunc lapidem in titulum erexere.* »

De là, une avenue dallée, large de trois mètres, jalonnée de lions et de tortues portant des stèles, mène à un tertre, qui dresse, le long du mur terminal du cimetière, une couronne de vases et d'animaux ornementaux, surmontée d'un grand autel. Tout est de marbre blanc. Mais il faudrait employer le mode passé, car lions, stèles, tortues, vases, étaient culbutés et brisés.

Une des tortues, au pied de l'autel, avait été décapitée tout net comme par un obus.

A droite et à gauche de l'allée centrale, une forêt de stèles hautes et épaisses s'élevait autrefois au-dessus des tombes des Pères Jésuites. Devant moi, pas une n'était debout. Tantôt à plat, tantôt en porte-à-faux, tantôt au quart dressées sur l'angle d'une voisine, parfois brisées, malgré leur épaisseur et leur dureté, toutes gisaient sur la terre de l'exhumation ou dans l'herbe. Et, près d'elles, toutes les sépultures étaient béantes et vides.

Chacune formait un carré long, mesurant trois mètres sur deux, et deux mètres cinquante de profondeur, entièrement revêtu de briques. Aux deux tiers de la fosse, trois dalles de schiste vert ménageaient une chambre funéraire pour le cercueil et la séparaient de la couche de terre rabattue. Elles avaient été découvertes, levées, mises sens

dessus dessous, au prix d'un travail surprenant de la part de gens peu habitués à se fatiguer gratuitement.

Au pied Est du tertre et de l'autel à ciel ouvert qu'il supporte, une épaisse table de marbre noir, étendue sur le déblai d'une fosse vide, était entaillée d'une inscription double, latine à gauche, chinoise à droite. La voici :

« *D. O. M.-P. Matthœus Ricci, Italus, Maceratensis. Soc. Jesu profess., in quâ vixit annos LII, expensis XXVIII in sacrâ apud Sinas expeditione, ubi prim. cum Chrî fides tertio jam invcheretur. Sociorum domicilia erexit, tandem doctrinâ et virtutis famâ celeber, obiit Pekini A. C. MLCX, Die XI Maii, ætatis suæ LIV.* »

Matteo Ricci ! Grand nom qui résume toute une période de l'histoire des missions catholiques dans l'Empire du Milieu ! Il y débarqua en 1599, quarante-sept ans après que saint François-Xavier fut mort dans l'île de San-tchouen, devant la colonie portugaise de Macao, en bénissant de loin cette « Terre Promise, » où il ne devait jamais pénétrer. Ricci avait pour compagnon Ruggiero Paccio et Diego Pantoja. Sous sa direction habile et ferme, ces pionniers promenèrent, pendant des années, leur apostolat errant à travers les provinces centrales de l'Empire et du Kouang Si à Pékin, réveillèrent les souvenirs endormis depuis Jean de Monte Corvino (1282-1326).

Parfaitement accueilli dans la capitale par l'Empereur, qui lui accorda une pension sur son trésor, Ricci mit le sceau de la politique à son œuvre religieuse en résolvant par une transaction le problème devant lequel les chrétiens, sujets romains, des premiers siècles de notre ère, avaient fait le choix qui a rempli le martyrologe. Ricci admit que le culte de Confucius et le culte des Ancêtres étaient des cérémonies de la vie civile chinoise, uniquement, et les déclara compatibles avec les croyances et les pratiques orthodoxes.

Les élèves qu'il laissa dépositaires de sa pensée, le grand mandarin Paul Siu et sa fille Candide, convertis et baptisés par lui ; le Père Shaal, qui devint le favori du premier empereur mandchou Chouen-Tche ; le Père Verbiest, à son tour le favori du grand Kang Hi (1660-1725), continuèrent si habilement l'œuvre commencée, qu'ils furent bien près de réussir à assurer la conversion de la Chine au catholicisme. Ce ne furent ni les intrigues des mandarins, ni l'indifférence religieuse des Chinois, ni les persécutions, ni les exils, qui firent échouer les Jésuites, mais l'intransigeance des Dominicains.

Dès 1641, un moine espagnol de cet ordre, Morales, missionnaire au Fokien, avait très violemment attaqué et stigmatisé d'idolâtrie la

tolérance de Ricci et des Jésuites pour les usages qui sont le fondement de toute la vie civile et politique de Chine. Et, une première fois, la Papauté, par la bouche d'Innocent X, avait donné raison aux enfans de Saint-Dominique et interdit aux chrétiens chinois les cultes de Confucius et des Ancêtres.

Mais, en 1656, un autre pape, Alexandre VII, mieux informé, avait prononcé que, dans certains cas, ces usages ne sont que des actes de la vie civile, conformément à la doctrine de Ricci.

Malheureusement, au lieu de concilier par un compromis ces deux décisions en apparence contradictoires, les ordres rivaux se brouillèrent définitivement, et cela au moment même où l'habileté du P. Verbiest venait d'obtenir du ministre des Rites un édit de tolérance, où il était expressément déclaré :

« On permet à tout le monde d'aller dans les temples des Lamas, de Boudha et de Fô, et l'on défend d'aller dans les églises des Européens, qui ne font rien de contraire aux lois. Cela ne paraît pas raisonnable.

« On n'a jamais accusé les Européens qui sont dans les provinces (les missionnaires) d'avoir fait aucun mal ni d'avoir commis aucun désordre. La doctrine qu'ils enseignent n'est pas mauvaise, ni capable de séduire le peuple et de causer des troubles.

« Il faut donc laisser toutes les églises de l'empire dans l'état où elles étaient auparavant et permettre à tout le monde d'aller adorer Dieu, sans inquiéter dorénavant personne. »

Autre malheureuse coïncidence. Le *Chou-King*, un des livres canoniques chinois, vieux déjà de trois mille ans à cette date, prescrit de consulter *Tien* et *Chang-Ti* sur la valeur morale d'un acte avant de l'accomplir. Les Chinois, qui manquent totalement de l'esprit géométrique auquel nous devons notre besoin de précision dans les idées et dans leur expression par le langage, n'avaient pu jusqu'alors tomber d'accord sur le sens de ces deux termes. Les catholiques s'étaient mêlés aux débats et n'avaient pas contribué à éclaircir si *Tien* signifie « le Ciel, astronomique ou religieux, » ou « l'Être suprême et immatériel qui régit le monde, » et si, par suite, il était bien certain que *Chang-Ti* désigne « le Seigneur, tête de toute la hiérarchie terrestre et divine. »

Pour terminer toute dispute théologique, Kang-Hi avait prononcé souverainement que *Tien* signifie le vrai Dieu, celui des chrétiens, et que les cultes de Confucius et des Ancêtres sont, avant tout, des actes politiques. Mais le Saint-Siège venait de créer les vicariats apostoliques pour les *partes infidelium*. Conformément à l'avis de Mgr Maigrot,

chargé d'exercer en Chine ces délicates fonctions, il condamna de nouveau les pratiques que l'empereur avait séparées du domaine religieux, et envoya en Chine, pour signifier cette sentence, un légat, le cardinal Tournon.

Celui-ci, à son tour, condamna les pratiques idolâtriques tolérées par les Jésuites. Kang Hi, offensé, refusa de lui donner audience, protesta contre l'empiétement commis sur son autorité impériale, et exila tous les missionnaires qui déclaraient s'associer à la sentence du légat.

Puis, désespérant peut-être du succès de l'entreprise qu'il avait favorisée, il rappela à Pékin les Jésuites qu'il avait chargés de dresser une carte générale de l'Empire, sous la direction des R. P. Régis, Bouvet et Gertoux. A ce moment, dans les seules provinces du Kouang-Si et du Kouang-Tong, on comptait plus de cent églises et de cent mille convertis !

La persécution commença aussitôt contre les prédicateurs d'une doctrine qui semait la désunion et les troubles, même parmi ceux qui l'enseignaient, et n'a cessé qu'en 1823, sous le règne de Tao-Kouang!

Devant le grand tertre, et à quelques pas de la tombe de Matteo Ricci, s'ouvrait la sépulture, également violée, des victimes des massacres de 1860 et de l'expédition glorieuse de Cousin-Montauban. Elle évoquait un autre chapitre, l'épopée des missions catholiques en Chine depuis quatre-vingts ans, avec ses alternatives de massacres, d'interventions européennes et de traités réitérés, aboutissant à la crise dernière, qui sera peut-être le point de départ d'un cycle nouveau de l'histoire du monde.

Et, au-dessus de tous ces marbres renversés ou brisés, l'imagination plaçait la pierre fameuse de Si-ngan-fou, preuve de la première prédication chrétienne faite en Chine, à partir du VIe siècle, par des missionnaires de la confession de Nestorius, qui y vinrent enseigner l'union hypostatique, en Jésus-Christ, de deux personnes et de deux natures, soutenue par le patriarche de Théodose II (428 après J.-C.).

L'inscription de cette table célèbre, œuvre du prêtre King-Sing, est datée de 781 de notre ère. Elle définit l'essence de la divinité, l'excellence de l'homme primitif, les ruses de Satan, sa chute et l'idolâtrie. Elle expose la nécessité de la Rédemption et la naissance du Christ dans le sein d'une vierge, l'adoration des mages, la mort vaincue, le monde sauvé, la civilisation régénérée par la miséricorde, l'égalité des hommes, la protection du faible et du pauvre, le repos du septième jour, l'utilité de l'enseignement religieux et de la mission du prêtre, la

célèbre entreprise du pontife Olopoun, venu de Judée (Ta-Tsin) pour apporter la vraie religion aux Chinois; les faveurs que lui accorda l'empereur Tsaï-Tsong (de la dynastie des Tang), après avoir examiné sa doctrine et l'avoir sanctionnée par un édit; la protection des successeurs de Tsaï-Tsong et la réputation du Nestorianisme en Judée, les persécutions du VIIe siècle (sous l'empereur Vou-Tsoung, 845), les bienfaits des empereurs Hiouen-Tsoung, Tien-Pao, Sou-Tsoung, Taï-Tsoung et Kien-Tchoung; les travaux, la science et les succès du pontife Isaac; les services rendus à la religion nestorienne par le grand mandarin Kouo-Tze, et la résolution de perpétuer ces souvenirs par une stèle mémoriale.

Gengis-Khan et ses successeurs persécutèrent les Nestoriens; la dynastie des Youen les protégea. Mais les lettrés, les mandarins et les collaborateurs et successeurs de Jean de Monte Corvino (1282) la discréditèrent dans l'esprit des Ming, en alléguant que cette croyance s'était adultérée de superstitions chinoises.

Et cette forme du christianisme disparut de la Chine au XVe siècle, après s'y être développée pendant huit cents ans.

Et, par une singulière ironie du sort, l'Empereur, l'Impératrice douairière, le prince Touan et toute la cour, chassés de Pékin par les peuples de la Croix qu'ils n'ont pu renverser, sont allés chercher un asile justement auprès du plus ancien témoin qu'on ait trouvé de sa plantation en Chine !

Les Nestoriens avaient, eux aussi, profondément entamé la « Fleur du Milieu. » Ils ont passé. A leur tour, toutes les ombres qui voltigeaient autour de moi, dans la pluie fine, au-dessus de l'herbe mouillée, ont passé, après avoir un moment pu croire qu'elles touchaient au triomphe.

De leurs œuvres, restent des murs émiettés, des stèles funéraires brisées, des tombes vidées et des fragmens d'os dispersés dans les ronces...

Une fois encore le champ qu'ils avaient cultivé vient d'être brûlé par le tonnerre avant que la moisson fût mûre, et l'Église devra recommencer à promener patiemment, sur l'empire du Fils du Ciel, le geste auguste du semeur.

VILLETARD DE LAGUÉRIE.

REVUE MUSICALE

MUSIQUE HÉROÏQUE

La Vie du héros, poème symphonique de M. Richard Strauss. — Beethoven et son cinquième concerto pour piano. — M. Édouard Risler.

Nos deux théâtres de musique, en ces derniers mois, nous ont donné peu de chose. Ce ne fut presque rien que *Muguette*, à l'Opéra-Comique. L'Opéra s'est contenté de reprendre *la Statue*. Il s'agissait d'honorer le doyen de nos maîtres et pour la gloire de M. Reyer on assure que cette reprise ne fut pas perdue. La direction de l'Académie de musique a fait comme ces rois du désert dont parle Chateaubriand, qui, lorsqu'ils rencontraient un vieux palmier, s'arrêtaient pour y suspendre un collier d'or. *La Statue, Sigurd, Salammbô :* le collier a trois rangs désormais.

Le hasard des concerts vient de rapprocher deux œuvres assurément fort inégales, mais que le même esprit, sinon le même génie, inspira. L'une est un poème symphonique de M. Richard Strauss, exécuté sous sa direction par l'orchestre de M. Chevillard. L'autre est le cinquième concerto pour piano de Beethoven, joué — nous dirons comment tout à l'heure — par M. Édouard Risler au Conservatoire, le vendredi-saint. Ces deux ouvrages (et l'intérêt de leur rencontre est là) manifestent, chacun à sa manière et dans sa mesure, un des états ou des mouvemens de l'âme que la musique fut toujours le plus apte à traduire : l'héroïsme. Il semble que M. Strauss en ait fait

l'idéal de son art, et l'œuvre entier de Beethoven en apparaît de plus en plus, à mesure qu'on l'étudie davantage, comme la sublime et presque constante expression.

L'héroïsme fut déjà le sujet et, pour ainsi dire, la matière morale des deux plus considérables parmi les poèmes symphoniques antérieurs de M. Strauss: *Tod und Verklärung* (*Mort et Transfiguration;* 1889) et *Ainsi parla Zarathustra* (1895). Il n'y a pas jusqu'à *Till Eulenspiegel* (1894) et à *Don Quichotte* (1897) où la musique n'ait figuré des personnages d'un ordre différent, et comiques par endroits, mais encore et toujours des héros. *Heldenleben* vient couronner la série, sinon la clore, et témoigner, peut-être avec plus de hauteur, de la pensée maîtresse du grand artiste allemand.

Son œuvre se partage, sans s'interrompre, en six paragraphes, ou plutôt, car ils sont fort développés, en six véritables chapitres : « Le héros. — Les antagonistes du héros. — La compagne du héros. — Le héros sur le champ de bataille. — Les œuvres pacifiques du héros. — La retraite du héros désenchanté dans la solitude. » Ce long programme a le double défaut d'abord d'être trop long (l'exécution de l'œuvre ne dure pas moins de trois quarts d'heure), et puis d'être trop un programme, de l'être avec trop de précision.

Le poème symphonique est un genre difficile et discutable, à cause des périls que présente d'abord l'introduction dans la musique pure d'un élément extra-musical, et puis, et surtout la détermination de cet élément. Les ennemis de la musique à programme la condamnent par principe, la tenant pour une déviation, voire une dégradation de l'art, pour un attentat commis par la musique elle-même sur sa nature propre et sa spécifique beauté. « Ces scrupules font voir trop de délicatesse » et sans doute il est permis de suspecter la légitimité d'un principe auquel, depuis Berlioz et Liszt jusqu'à MM. Saint-Saëns et Richard Strauss, l'histoire musicale a prodigué les démentis éclatans. Il y a plus encore, et les défenseurs de la musique à programme peuvent invoquer une autorité qu'on ne récuse pas. Beethoven, à la condition expresse de ne pas trop étendre ou forcer son témoignage, Beethoven lui-même est avec eux. Un remarquable historien anglais de la sonate de piano, M. Shedlock, a démontré naguère que « l'idée poétique » se rencontre à la base de nombreuses compositions du maître. On ne peut douter que pour le plus grand peut-être des musiciens purs, la musique, et sa musique en particulier, ait existé non seulement en soi et par soi, mais comme expression et signe. Elle avait en quelque sorte charge d'âme, et le plus souvent, Beetho-

ven étant avant tout un lyrique, c'est de l'âme de Beethoven qu'elle était chargée. Nous possédons à cet égard des renseignemens précieux. On sait que Beethoven, en 1816, eut quelque velléité de publier une édition de ses œuvres avec une table non pas thématique, mais poétique des sujets traités. « *Die poetische Idee;* » l'expression était familière au maître. Et cette idée, partout présente, mais quelquefois cachée, Beethoven aimait à la dégager, à la développer devant ses élèves ou ses amis. Schindler apprit ainsi de lui que deux principes se partagent la sonate *pathétique* et qu'on peut faire de la poésie (*etwas poetisiren*) à propos du trio en *si bémol*. Un jour que Schindler encore cherchait le sens ou le secret de la sonate en *ré* mineur et de l'*Appassionata :* « Lisez, lui fut-il répondu, la *Tempête* de Shakspeare. » Enfin, interrogé sur le *largo* de la sonate en *ré* (op. 10, n° 3), Beethoven affirmait que chacun y devait trouver « l'état d'une âme en proie à la mélancolie, avec diverses nuances de lumière et d'ombre. »

Ainsi Beethoven a proclamé le principe, essentiel en effet à la musique, de la représentation morale, et le germe de la musique à programme est contenu là. Mais hâtons-nous d'ajouter que ce principe à peine admis, Beethoven le limite aussitôt. « S'il faut des explications, dit-il, qu'elles se réduisent à la caractéristique générale des compositions. » Il intitule une sonate *appassionata* ou *pathétique ;* une autre, de noms déjà plus concrets, et plus extérieurs aussi : *les Adieux, l'Absence, le Retour*. Il qualifie d'*héroïque* et de *pastorale* deux de ses symphonies. Mais il n'en dit pas davantage et, sans aller jusqu'au programme, il se contente d'un mot.

Rien ne manque plus que cette concision à l'auteur de *Zarathustra* et de la *Vie du Héros;* rien, sinon cette simplicité. Trop est trop. A force de vouloir expliquer les choses, le musicien les embrouille, et croyant nous diriger, il nous contraint, à moins qu'il ne nous égare. Ce que nous perdons en liberté, nous ne le regagnons point en certitude. Des indications plus détaillées ne font que nous induire en de plus faciles méprises, ou tout prévenus que nous sommes, ou plutôt parce que nous sommes trop prévenus, il nous arrive de prendre le Pirée pour un homme et de confondre les antagonistes avec la compagne du héros. On s'est demandé ce que venait faire et ce que voulait dire, au milieu du poème symphonique de M. Strauss, une sorte de concerto de violon, et s'il figurait les ennemis ou l'épouse. Ni l'une, a répondu le musicien, ni les autres, mais une maîtresse ; à coup sûr la plus aigre, la plus incommode, la plus querel-

leuse qui soit, et le compositeur ici n'eut que l'intention, morale mais obscure, d'exprimer, en l'égalant peut-être, la fatigue ou l'ennui qui résulte parfois des irrégulières amours.

La musique de M. Strauss, en elle-même, en tous ses élémens, pèche souvent par la profusion des détails, et tantôt par la surcharge, tantôt par l'éparpillement. Le défaut de ces longues symphonies, — et que leur longueur même accuse davantage, — c'est l'absence de l'unité souveraine, des vastes généralisations et des grands partis pris. Terriblement complexe, ingénieuse et fouillée à l'excès, témoignant d'une maîtrise, d'une virtuosité d'orchestration qui jamais ne fut dépassée, cette musique produit d'innombrables effets plutôt qu'un effet unique; elle se divise, elle s'émiette sans cesse, et trop rarement elle se rassemble. Un héros et ses ennemis, ses œuvres guerrières et pacifiques, ses combats au dehors comme au dedans de lui-même, sa mort enfin et son apothéose, une autre symphonie, que vous savez, a jadis résumé cette âme et ce destin en traits plus larges, plus libres et plus puissans. Rappelez-vous seulement la première phrase de l'*Héroïque*, les trois simples notes — celles de l'accord parfait — dont elle est formée, et tout ce qu'elles contiennent et promettent à la fois de volonté, d'énergie et d'audace. Il faut reconnaître néanmoins qu'en dépit de quelque boursouflure, la mélodie fondamentale (*Urmelodie*) du héros de M. Strauss a de la noblesse et de la fierté. Les antagonistes du héros m'ont paru le combattre moins par la violence et la fureur que par la malice et l'ironie. Dans une ancienne étude sur M. Richard Strauss, notre confrère M. Romain Rolland avait très justement signalé chez le musicien d'Allemagne le don de la joie et du rire : de la joie innocente, mais aussi de la joie mauvaise, du rire sain et généreux, mais plus souvent encore du rire méchant. C'est ici le rire amer, insolent, qui fait grimacer et pour ainsi dire se tordre, en petits traits à la Berlioz, les flûtes et les hautbois.

Quant à la « compagne, » une fois reconnue, elle ne saurait plus s'oublier, tant il y a de grâce chantante et noblement passionnée dans le pur *adagio* qui la représente. J'admire moins le champ de bataille. L'art ou le génie de l'instrumentation y est sans doute poussé jusqu'aux dernières limites, à celles dont il paraît incroyable aujourd'hui que demain elles puissent reculer encore. On s'étonne, et je veux bien qu'on s'émerveille ici de tout ce dont s'enrichit constamment le matériel ou la matière de la musique. On peut craindre seulement que cette matière ne convoite, que peut-être elle n'attente contre l'esprit

et que tout s'accroissant autour de la pensée, la pensée elle-même diminue. C'est une prodigieuse polyphonie, mais tout extérieure et descriptive, que cette mêlée instrumentale; je la donnerais pour un mouvement, un seul, de la symphonie *Héroïque :* pour certaine gamme soudainement élancée et pour le thème sublime qui jaillit d'elle, où semble battre en un instant l'aile de toutes les victoires et le cœur de tous les héros.

Mais il y a dans l'œuvre de M. Richard Strauss une chose que je ne donnerais pas volontiers et qui m'a paru digne des plus belles : c'est la fin. « Le coucher de soleil, disait Shakspeare, ou le finale d'une mélodie, — l'arrière-goût des douceurs en est toujours le plus doux, — restent gravés dans la mémoire. » C'est plus que la douceur, c'est la paix, une paix auguste et surhumaine, dont cette conclusion laisse le souvenir, Elle n'a rien d'une apothéose : elle peint une retraite attristée et sans gloire, mais sans amertume ni colère, un adieu superbe de grandeur, de mélancolie et de sérénité. Ces pages provoquent des comparaisons redoutables et peuvent les soutenir. Aussi las que le Faust de Berlioz, plus désabusé que celui de Schumann, le héros se réfugie dans la solitude et les voix de la nature y chantent pour le consoler. Mais surtout il s'enfonce en lui-même et là, pour lui rendre témoignage, d'autres voix s'élèvent et chantent aussi. Le finale est fait de leurs magnifiques et calmes concerts. Ici tout un ordre de sentimens supérieurs est traduit par un art qui les égale. Ce n'est plus l'orchestration qui nous intéresse ou nous étonne, c'est la pensée musicale qui nous émeut et nous attendrit parce qu'elle exprime et sert la pensée pure, la plus sereine et vraiment la plus héroïque pensée.

Une telle fin nous conduit, nous élève naturellement à ce cinquième et dernier concerto de Beethoven, supérieur à tous les autres, égal aux symphonies, et qu'on a si bien appelé « l'Empereur. » Il connut à son avènement des fortunes diverses. Écrit en 1809, dédié, comme tant d'autres merveilles, à l'archiduc Rodolphe, destinataire glorieux entre tous les amis du maître, le concerto en *mi bémol* fut joué pour la première fois à Leipzig, en décembre 1811, avec un succès extraordinaire. Vienne, peu de temps après, lui fit un non moins étonnant accueil. Théodore Körner écrivait, le 15 février 1812 : « Nous avons eu mercredi dernier, au profit de la Société de bienfaisance des dames nobles, un concert et des tableaux vivans, ceux-ci d'après les originaux de Raphaël, Poussin et Troyer que Gœthe décrit dans les

Affinités électives. Les tableaux ont eu beaucoup de succès. Un nouveau concerto pour piano de Beethoven est tombé. »

Il s'est relevé depuis, et si haut, que, dans l'œuvre du maître, il occupe une des cimes. Il est une des pensées, un des mouvemens les plus héroïques de l'homme que Carlyle, en son livre fameux, aurait dû nommer le Héros musicien.

Quel héros fut Beethoven, le confrère que nous citions tout à l'heure vient de le rappeler en quelques pages excellentes, qui sont comme un raccourci de l'âme du maître et de son destin, de toute sa misère et de toute sa vertu (1). D'un bout à l'autre de sa vie, dans son cœur et dans sa chair, Beethoven fut vraiment l'homme de douleur. Enfant malheureux et non sublime, Dieu lui donna le génie d'une main rude et déjà lourde de colère. « Il fallut user de violence pour que Beethoven apprît la musique (2). » A dix-sept ans, la mort de sa mère le jeta dans le désespoir. Son père, ivrogne et brutal, ne lui resta que pour son malheur et presque pour sa honte. Quand il eut vingt-cinq ans, son ouïe, « la plus noble partie de moi-même, » disait-il, commença de s'affaiblir. Le mal s'aggrava de plus en plus, et Beethoven cessa peu à peu d'entendre Beethoven. Pour comble d'horreur, sa surdité n'avait pas fait en lui le silence. « Mes oreilles, écrivait-il, bruissent et mugissent nuit et jour. » Et c'est contre ce fracas, contre ces voix obstinées et maudites, qu'il dut élever en lui sans cesse une voix toujours victorieuse, mais toujours contredite et combattue.

L'amour, loin de flatter sa peine, en accrut l'amertume. De toutes celles qu'aima son grand cœur pur, les unes le méconnurent et les autres le trahirent. La plus digne de lui n'osa pas vouloir jusqu'au bout être à lui et « l'immortelle bien-aimée » elle-même fut à jamais pour Beethoven « la bien-aimée absente. »

Un neveu qu'il chérissait comme un fils et que jusqu'à la fin il ne cessa d'appeler et de rappeler fut jusqu'à la fin un fils ingrat et rebelle. Ses amis (il en eut d'admirables) se dispersèrent ou disparurent avant lui, sans avoir assuré son sort. Il resta seul et farouche, pauvre, malade et taciturne, et quand il mourut, pendant un orage qui ressemblait à sa vie, et comme si, pour l'abattre, il avait fallu la foudre, « une main étrangère lui ferma les yeux (3). »

(1) *Vie des Hommes illustres. — Beethoven*, par M. Romain Rolland. (*Cahiers de la Quinzaine*, 8, rue de la Sorbonne.)

(2) M. Romain Rolland.

(3) *Id.*

De tous les maux conjurés contre son âme, aucun ne put la briser ou seulement la fléchir. Le plus grand des héros qu'il avait chantés le trahit, et, sur la symphonie inspirée par le Premier Consul, on sait qu'il effaça le nom de l'Empereur. Mais le héros qu'il était lui-même, celui-là du moins lui demeura fidèle. Dans ses discours, dans ses lettres, et dans sa musique surtout, retentit le continuel écho de ses combats et de ses victoires. On ne cite guère de Beethoven que des mots sublimes, et qui le sont tantôt de résignation, tantôt de résistance et de révolte. « Soumission, soumission profonde à ton destin. Tu ne peux plus exister pour toi, mais seulement pour les autres ; pour toi, il n'y a plus de bonheur que dans ton art. O Dieu, donne-moi la force de me vaincre ! » Ailleurs, dans une sorte de transport sauvage, il s'écrie : « Je veux saisir le destin à la gueule. Il ne réussira pas à me courber tout à fait. Oh ! cela est si beau de vivre la vie mille fois ! » Plus calme, il écrivait encore à Thérèse de Brunswick : « Je suis heureux toutes les fois que je surmonte quelque chose, » et voilà peut-être la vraie définition de son âme et de son génie.

Pour le concerto en *mi bémol*, on ne trouverait pas non plus de meilleure épigraphe. Mais, tandis que d'autres chefs-d'œuvre nous font assister d'abord à la lutte, nous ne sommes témoins en celui-ci que du triomphe. D'un bout à l'autre du poème grandiose, Beethoven est victorieux ; il a tout surmonté, pour jamais.

L'*adagio*, l'un des plus augustes qu'il ait écrits, cet *adagio* surtout ignore le trouble et l'effort. Le thème est sublime de calme, d'un calme héroïque d'abord, que les batteries hautes du piano, frémissant autour de lui comme des ailes, font ensuite angélique et même divin. A peine si, derrière les dégradations chromatiques et lentes de la fin, on devine un regard de mélancolie et « les doux yeux du maître avec leur douleur poignante (1). » C'est une impression fugitive. La sublime méditation possède et verse en nous la paix. Elle est une des merveilles du sentiment ou de l'*éthos* apollinien.

En puissance dans ce morceau, l'héroïsme est en acte dans les deux autres. La symphonie *héroïque* elle-même, qui commence avec autant de fermeté que le premier *allegro*, n'éclate pas avec autant de fougue, de fantaisie et de splendeur. Le thème, ici, l'emporte peut-être encore en énergie ; le triolet qui le fouette lui donne plus d'élan, et la mesure à quatre temps plus de largeur.

Héroïque est le développement de l'idée non moins que l'idée elle-

(1) Le mot est de Rellstab, après avoir vu Beethoven en 1825.

même. Sa carrière ou son destin répond à sa naissance. Un triolet! Quelle vertu le génie donne-t-il donc à si peu de matière, que trois pauvres notes engendrent ainsi tout un ordre idéal, qu'elles puissent non seulement créer en nous la vie morale, mais l'étendre et l'élever à l'infini? Dans ce premier morceau, tout monte incessamment, tout s'élance. Il n'y a pas un épisode, pas une péripétie, pas un détail, qui ne concoure à l'exaltation du sentiment et n'y ajoute. Parfois, c'est moins qu'un triolet, c'est un accent, un seul, qui provoque les plus héroïques éclats et, par exemple, au milieu du *working-out*, cette poussée ou cette charge de formidables octaves que rien ne faisait prévoir et que rien ne peut contenir.

Beethoven, pourtant, comme l'orateur auquel il ressemble et qui se connaissait lui aussi en héroïsme, Beethoven aurait pu s'écrier : « Loin de nous les héros sans humanité ! » Le sien, dans ses plus ardentes ivresses, a des reprises ou plutôt des relâches et des abandons attendris. A côté des parties abruptes, et qui fièrement se dressent, il y en a de planes en cette musique, et qui s'étendent longuement.

Mais ces haltes délicieuses sont rares. Héroïque autant que le premier *allegro*, le dernier l'est avec plus d'emportement et presque de folie. « Le jour sort de la nuit comme d'une victoire. » C'est ainsi que de l'*adagio* sort le *finale*, dès le début et jusqu'à la fin triomphant. La brusquerie et la violence de l'attaque, la fureur et la rage de l'étreinte en témoignent, c'est bien « à la gueule » que Beethoven, ici, a saisi le destin. Et, dans son âme au moins, sinon dans sa vie, il en est demeuré vainqueur. La mort même n'a pas prévalu contre sa victoire. La dernière page de ce *finale* est d'une magnificence funèbre. Tandis que le piano laisse descendre et s'éteindre de suprêmes accords, les timbales, avec une éloquence inconnue avant Beethoven, semblent sonner longuement la mort du héros. Mais une gamme fulgurante sillonne soudain l'orchestre, le ranime et le rassemble. Il bondit, il triomphe de joie tout entier, et l'œuvre s'achève en apothéose, dans l'allégresse de la vie reconquise et possédée à jamais.

Beethoven a de nouveau trouvé dans M. Édouard Risler un incomparable interprète. Le vendredi-saint, l'exécution du cinquième concerto fut admirable; celle des quatre dernières sonates, dimanche, au Nouveau-Théâtre, a été quelque chose de prodigieux. Entendre M. Risler est l'une des plus grandes joies musicales qu'on puisse éprouver aujourd'hui. Vous rappelez-vous comment un personnage de Grillparzer, « le musicien pauvre, » parle des artistes de son temps?

« Ils jouent Wolfgang-Amédée Mozart; ils jouent Sébastien Bach. Mais le bon Dieu, lui, personne ne le joue. » Et ce qu'il appelait le bon Dieu, ce qu'il leur reprochait à tous de ne pas comprendre et de ne point exprimer, c'était la musique en soi, la musique même. M. Risler est à l'abri du reproche. Quelque musicien qu'il joue, que ce soit Mozart, Beethoven ou tout autre, celui-là « joue le bon Dieu. » J'entends que, par ses mains, il semble que toute musique et toute la musique nous soit donnée.

Mais c'est Beethoven surtout que le grand artiste saisit et nous livre tout entier. Il le fait éclater aux esprits comme aux âmes, et jamais, entre l'interprétation intellectuelle et l'interprétation pour ainsi dire morale du génie beethovénien, on ne vit plus merveilleuse parité.

Que parlons-nous même d'interprète? M. Risler l'est à peine; il ne l'est pas. Loin de s'imposer jamais, toujours il s'efface, il se soumet, il s'oublie. Ce n'est plus lui qui vit, c'est Beethoven qui vit en lui et dont la vie passe directement en nous. Dans les plus grandes choses comme dans les moindres, il lui demeure fidèle, et la plénitude de l'intelligence et celle de l'amour deviennent le prix, inestimable, de sa fidélité. Quand on entend M. Risler jouer Beethoven, on se souvient de la belle parole de David : « *Vir obediens loquetur victorias.* » C'est en obéissant qu'un tel serviteur chante les victoires d'un tel maître et qu'il est lui-même victorieux.

CAMILLE BELLAIGUE

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

20 avril.

Le voyage de M. le Président de la République en Algérie a donné lieu à des manifestations et à des incidens qui se rattachent à notre politique générale, soit au dedans, soit au dehors. Nous n'insisterons pas sur les cris nombreux de : Vive Revoil ! avec lesquels il a été reçu sur la terre africaine, et qui l'y ont accompagné presque partout. Les causes de la démission de M. Revoil sont encore mal connues ; mais que le gouvernement ait commis une faute grave en la rendant inévitable, tout le monde en a été d'avis : on avait rarement vu une pareille unanimité d'opinion dans la presse. L'absence du gouverneur général a mis comme une ombre à côté de M. le Président de la République, et en Algérie les ombres sont particulièrement dures.

L'accueil fait à M. Loubet n'en a pas moins été très sympathique. L'Algérie était heureuse et fière de voir sur son territoire le premier magistrat de la République. Dans ce pays du soleil, tout prend un éclat et un relief singuliers : le cadre des fêtes était magnifique, la foule bruyante et animée, la couleur locale vive et chatoyante. Au milieu de tout cela, M. Loubet tenait des propos admirables : la sagesse coulait de ses lèvres. Il parlait comme Mentor aurait pu le faire à un Télémaque qui d'ailleurs n'était pas là et ne l'écoutait pas. Évidemment, bien des choses seraient changées si sa politique était celle de son gouvernement ; mais il n'en est rien ; et, pendant que M. Loubet parlait dans un sens, M. Combes agissait dans un autre. Ce contraste donne l'impression qu'il y a quelque chose de déséquilibré dans la République. On ne nous ôtera pas de l'esprit que,

même avec la constitution actuelle, le Président pourrait faire davantage, s'il le voulait fortement. Vous verrez qu'un jour on la revisera comme insuffisante, sans l'avoir intégralement appliquée et sans avoir usé de toutes ses ressources.. Il est vrai que M. Loubet, protestant contre l'« inépuisable bonté » qu'un orateur lui a prêtée, a déclaré qu'elle avait des bornes et a qualifié d' « esprits chagrins » ceux qui se le représentent comme un homme prêt à tout faire et à tout signer. « Je ne fais pas tout et je ne signe pas tout, » a-t-il dit. Sans doute; mais il signe bien des choses! On lui saurait plus de gré de ce qu'il ne signe pas, si on le savait; sa mauvaise chance veut qu'on ne sache que ce qu'il signe. Il a raison de taire les dissentimens qu'il peut avoir avec ses ministres, lorsque ceux-ci finissent par lui céder; pourquoi faut-il que nous ne connaissions trop souvent les actes auxquels il participe par sa signature que lorsque c'est lui qui a cédé à ses ministres? Cela le met dans une situation fausse, dont on ne s'aperçoit jamais si bien que lorsqu'il parle en pleine liberté. Il l'a fait une première fois lorsqu'il est parti pour la Russie, et surtout lorsqu'il en est revenu. Le succès de son voyage l'inclinait à des pensées généreuses et l'encourageait à les exprimer. Il a parlé alors d'apaisement et de concorde : son ministère a répondu par une politique de persécution et de division. Aujourd'hui, de même. Jamais M. Loubet n'avait été mieux inspiré que dans son discours d'Oran. On venait de lui présenter des colons, fils de proscrits de l'Empire. « C'est une bonne graine que la graine des proscrits, s'est-il écrié : elle prospère toujours tôt ou tard. C'est la condamnation des proscripteurs. Ne proscrivons jamais personne; ne soyons pas des proscripteurs. Les frères ne doivent jamais proscrire leurs frères, même si des divergences existent entre eux. Nous pouvons tous nous tromper et on ne fera jamais un appel à l'union sans qu'il soit entendu : sinon, nous ne serions pas digne du beau nom de Français. » Ne croirait-on pas lire quelque page d'un nouvel Évangile? Que la France serait différente de ce qu'elle est, si la politique de son gouvernement était d'accord avec les intentions de M. Loubet!

Naturellement, la presse modérée s'est emparée de ce langage, et naturellement aussi la presse radicale et socialiste en a ressenti d'abord quelque embarras. Elle a exprimé le regret que l'orateur d'Oran eût prêté à une équivoque par des discours un peu inconsidérés; mais elle n'a pas tardé à reprendre son assurance et son aplomb habituels, et à donner des harangues présidentielles un commentaire qui en enlevait tout le venin. A l'entendre, M. Loubet avait condamné

la proscription seulement dans le passé, point du tout dans le présent. La graine des proscrits ne prospère que lorsqu'elle date du Deux-Décembre; c'était, paraît-il, la bonne année; depuis, il n'en est plus de même, et aujourd'hui, en particulier, il en est tout autrement. La pensée de M. Loubet doit donc être rétablie de la manière suivante : — La proscription est condamnable de la part de l'Empire, mais non pas de la nôtre, car, si les résultats sont d'ailleurs les mêmes, nous avons du moins la supériorité de procéder légalement. — On assure que M. Loubet n'a pas désavoué cette interprétation de sa pensée, et qu'il l'a même adoptée dans un discours ultérieur. Que l'on procède toujours légalement aujourd'hui, les tribunaux auront à apprécier; nous avons, à cet égard, des doutes sérieux; mais, pour ce qui est des proscrits eux-mêmes, la question de savoir comment ils le sont devenus n'a qu'un intérêt très secondaire. Il y a des choses que la forme qu'on y met ne justifie pas. On a fait des lois pour rejeter certaines catégories de Français en dehors du droit commun. Ce sont des lois, nous le voulons bien, mais les Français qu'elles frappent n'en sont pas moins traités comme des parias. Aussi cherchons-nous en vain, au point de vue des conséquences, quelle différence il y a entre l'Empire et la République actuelle. Encore l'Empire était-il à ses débuts, ou même à l'état de préparation, lorsqu'ont été commis les actes violens qui continuent de peser sur sa mémoire, et il est allé de plus en plus en s'humanisant, tandis que la République a aujourd'hui trente ans et plus d'existence : c'est en pleine maturité et en pleine victoire qu'elle devient persécutrice. Nous ne faisons ici aucune allusion à M. Loubet, Dieu nous en garde! mais il y a des gens qui ont tout l'air de ne pas s'en apercevoir. Parce que la République est le gouvernement légal du pays, ils jugent que tout lui est permis, et que ce qui était un crime de la part des autres n'est pas même de la sienne un péché véniel. Ils continuent de parler par habitude et machinalement comme ils le faisaient jadis, dénonçant les infamies des régimes déchus, leurs dilapidations, leurs proscriptions, sans se douter que ces paroles sévères s'appliquent merveilleusement à tout ce qu'ils font eux-mêmes aujourd'hui. Quand on le leur fait remarquer, ils s'écrient tout étonnés : « Ah! nous, c'est autre chose! » mais ils négligent d'expliquer pourquoi, et leurs victimes ne parviennent pas à le comprendre.

Nous regrettons de laisser M. le Président de la République en Algérie, où il s'exprime si bien, obligés que nous sommes de revenir en France. Là, M. Combes exécute les lois dans toute leur rigueur.

On voit partout gendarmes et commissaires de police se mettre en mouvement pour apporter des sommations à des gens qui ne sont pas de leur clientèle ordinaire, car ce sont les plus honnêtes gens de France. Nous ne parlons pas seulement des congréganistes, mais des propriétaires qui leur ont donné l'hospitalité. L'arbitraire administratif ne peut plus trancher toutes ces questions depuis la loi du 4 décembre dernier. Que de procès en perspective! En attendant, des scènes de violence se produisent. Les populations prennent fait et cause pour les congrégations qu'on dissout. Le désordre est partout. Et nous ne sommes qu'au commencement!

Néanmoins M. Combes a jugé qu'en tout cela il n'y avait pas encore assez de causes de conflits et de divisions : aussi a-t-il adressé, de sa plume la plus impérieuse, deux circulaires aux évêques pour leur enjoindre : 1° de procéder à la fermeture immédiate de toutes les églises ou chapelles qui n'ont pas été formellement autorisées ; 2° d'interdire aux anciens congréganistes de prêcher dans les cathédrales ou les églises paroissiales. Ces deux circulaires ont provoqué, de la part des évêques, des protestations à peu près unanimes, pour le double motif que leur rôle est d'ouvrir les chapelles et non pas de les fermer, et qu'ils sont les seuls juges, dans l'administration du culte, de savoir à qui ils doivent confier le soin de la prédication. Qu'il y ait beaucoup de chapelles, et qu'on puisse en fermer quelques-unes sans grand inconvénient, soit; une entente aurait pu avoir lieu à ce sujet entre les autorités ecclésiastiques et le gouvernement, si celui-ci avait été animé d'intentions moins agressives; mais l'injonction immédiate et brutale de M. Combes, s'appliquant sans exception à toutes les églises et chapelles non autorisées, est inadmissible. Plusieurs de ces chapelles sont indispensables à l'exercice du culte dans des endroits où l'accroissement de la population a rendu les églises paroissiales insuffisantes. On a, de plus, fait remarquer à M. Combes la partialité à rebours avec laquelle il avait condamné tous les établissemens catholiques, sans appliquer la même règle aux établissemens israélites ou protestans. Pourquoi ne s'occuper que des premiers et oublier les seconds? Ce n'est pas que nous demandions qu'on traite ceux-ci comme ceux-là; nous voudrions, au contraire, qu'on traitât ceux-là comme ceux-ci. M. Combes ne se refuse pas, du moins en principe, à examiner s'il conviendra de laisser rouvrir ultérieurement quelques-unes des chapelles qui auront été fermées : ne serait-il pas plus sage de procéder inversement et de fermer seulement celles qui, d'accord avec l'autorité ecclésiastique, n'auraient pas été jugées né-

cessaires? M. Combes commence par tout exterminer; c'est sa manière. Peut-être est-il incapable d'en appliquer une autre. Peut-être estime-t-il, avec Machiavel, qu'il faut faire d'un seul coup tout le mal qu'on se propose de faire, et même un peu plus, afin de pouvoir ensuite se montrer clément. Mais qui ne se défierait de la clémence de M. Combes? Et est-il bien permis de citer ici Machiavel?

Quant à la défense adressée aux évêques d'autoriser un ancien congréganiste à prêcher, elle est certainement excessive. Si les sermons prononcés dans une église sont violens ou injurieux, en un mot s'ils contiennent un délit, il y a des lois qui permettent d'en poursuivre les auteurs; mais de quel droit interdire d'avance à un prêtre de prêcher, si son évêque le lui permet? Nous disons un prêtre, puisqu'il n'y a plus de congréganistes. A l'exception de quatre, toutes les congrégations d'hommes ont été dispersées. Qu'a-t-on exigé de leurs anciens membres? Qu'ils se missent sous la juridiction de leur évêque. Eh bien! ils l'ont fait. Ils se sont pliés à toutes les prescriptions, non seulement de la loi, mais des décrets, des arrêtés, des circulaires : que leur demande-t-on de plus? Ils sont sécularisés : que leur veut-on encore? Bientôt, sans doute, M. Combes leur interdira de dire la messe, et peut-être faut-il lui savoir gré que, du moins jusqu'ici, il se borne à leur interdire la prédication; mais nous serions bien aise de savoir en vertu de quel droit il substitue, sur ce point particulier, sa propre juridiction à celle des évêques. Un homme qui a été congréganiste, mais qui ne l'est plus, se retrouve placé dans le droit commun : en vertu de quelle autorité M. Combes l'en fait-il sortir? Personne ne l'aurait deviné, s'il ne l'avait pas dit. Lorsqu'une congrégation qui a été dissoute en France continue d'exister à l'étranger, il estime que, bon gré mal gré, tout homme qui en a fait partie continue de lui appartenir. C'est en vain qu'il aura été relevé de ses vœux spéciaux; en vain qu'il aura été sécularisé conformément à toutes les règles; en vain qu'il aura été replacé sous la juridiction de l'ordinaire : il suffira que son ancienne congrégation existe en dehors de nos frontières pour qu'il y reste affilié, ou qu'il en soit légitimement suspect. Sans doute il est regrettable que M. Combes ne gouverne pas le reste du monde comme la France, et qu'il n'ait pas le moyen de supprimer les congrégations ailleurs comme chez nous; mais qu'y faire? Les choses sont ainsi; personne n'y peut rien. M. Combes se venge du moins de son impuissance au dehors en exerçant au dedans des représailles sur les membres sécularisés des congrégations qui ont l'audace de subsister à Rome, alors qu'il les a condamnées et exécutées ici. Tant que

cette situation se prolongera, il y aura en France des congréganistes malgré eux, que rien ne lavera de la tache originelle, auxquels aucune main ne pourra arracher la tunique de Nessus. On verra cela dans un pays qui ne reconnaît aucun vœu perpétuel et se dit orgueilleusement le pays de liberté par excellence. Il faut pourtant, comme l'a écrit à M. Combes Mgr Turinaz, évêque de Nancy, que les anciens congréganistes vivent; mais peut-être M. Combes répondra-t-il, à la manière d'un ministre de l'ancien régime, qu'il n'en voit pas la nécessité. Au fait, il a répondu à Mgr Turinaz, et celui-ci n'a pas manqué de lui répliquer. On a vu, au grand étonnement du public, une polémique extrêmement vive s'élever entre un ministre et un évêque qui semblaient s'excommunier réciproquement. — Rougissez, monsieur l'évêque, de ce que vous faites! écrivait le ministre. — Rougissez vous-même, monsieur le ministre! répondait le prélat. — Mais il faut avouer que, dans cette lutte épistolaire, peut-être sans précédens, l'avantage de la logique n'a pas été du côté de M. le président du Conseil. Il s'en consolera sans doute en employant d'autres argumens. Déjà il a supprimé le traitement de Mgr Turinaz; s'en tiendra-t-il là?

On le ferait exprès, qu'on ne trouverait pas de meilleurs ni de plus sûrs moyens d'aggraver et d'aigrir les divisions du pays. M. le Président de la République parle d'apaisement, on lui répond par des actes de guerre civile. « Les frères, dit-il, ne doivent jamais maudire leurs frères... On ne fera jamais un appel à l'union sans qu'il soit entendu, etc., etc. » L'Algérie est-elle donc si loin de la France, et y a-t-il si longtemps que M. Loubet a quitté cette dernière, qu'il ne sache plus ce qu'on y fait? On le lui a rappelé sans doute, puisque, reprenant à Constantine le thème qu'il avait développé à Oran, il en a quelque peu modifié les termes et le sens : il n'en reste pas moins un désaccord et comme une désharmonie sensibles entre ses propos algériens et l'œuvre de persécution qui se poursuit autour de nous. S'il a tout oublié, il sera bien étonné à son retour.

Mieux vaut jeter les yeux sur un autre côté de notre situation. Le voyage de M. Loubet à Alger a été l'objet de manifestations internationales dont nous devons être profondément satisfaits et reconnaissans. La Russie, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, ont envoyé dans les eaux d'Alger des détachemens de leurs escadres pour saluer M. le Président de la République. La première, que des liens plus intimes rattachent à nous, y a même envoyé une division navale tout entière. Enfin, les États-Unis, qui ont une escadre dans la Médi-

terranée, ont décidé qu'elle se rendrait à Marseille au moment où le Président y reviendrait. Les marques de sympathie qui nous sont données prouvent que notre attitude générale au dehors est appréciée comme elle mérite de l'être. Le caractère absolument spontané de ces démonstrations leur donne à nos yeux un prix nouveau. Nous n'avons invité personne à venir à Alger ou à Marseille : ce sont les puissances amies qui ont pris elles-mêmes l'initiative d'y venir. Comment n'en serions-nous pas touchés?

L'envoi par le gouvernement des États-Unis de son escadre à Marseille a provoqué, bien à tort, en Allemagne quelques susceptibilités assez vite dissipées, mais qui, au premier moment, ont été aigres. Ce n'est pas, bien entendu, que l'Allemagne ait trouvé mauvaise en soi la manifestation des États-Unis ; elle n'a eu aucune pensée de ce genre ; mais un souvenir la gênait, et ce souvenir est tout récent. Il y a quelques semaines à peine, l'empereur Guillaume, apprenant qu'une escadre américaine se rendait aux Açores, a exprimé le désir qu'elle poussât vers le Nord jusqu'à Kiel, et vînt assister à une fête navale qui doit y avoir lieu prochainement. Le désir de l'Empereur a été porté, nous ne savons sous quelle forme, à la connaissance du gouvernement de Washington, qui n'a pas cru pouvoir y accéder. Il n'y a eu rien de politique dans cette décision ; à coup sûr, le gouvernement des États-Unis aurait été heureux d'être agréable à l'Empereur allemand, s'il l'avait pu ; mais il aurait fallu pour cela donner un autre caractère aux exercices que l'escadre était appelée à faire, et qui, dans le plan qui en avait été tracé, ne devaient pas la conduire aussi haut ni aussi loin vers le Nord. C'était là une raison très sérieuse et non pas un prétexte. Le gouvernement de Berlin n'a pas manqué de s'en rendre compte, mais l'opinion est restée émue, sans doute parce qu'elle est aujourd'hui particulièrement sensible à tout ce qui vient d'Amérique. Quelques journaux ont écrit des articles très vifs, et cette vivacité est devenue chez eux de la violence, lorsqu'ils ont appris que l'escadre américaine de la Méditerranée devait se rendre à Marseille. La comparaison entre ce que les États-Unis faisaient pour la France et ce qu'ils avaient refusé de faire pour l'Allemagne semblait, en effet, s'imposer, si on jugeait les choses d'après les premières apparences. Les journaux allemands ont énuméré avec amertume les avances que l'Empereur a faites depuis quelque temps aux États-Unis, qu'il a multipliées, qu'il a même prodiguées, et cela en pure perte : les États-Unis sont restés sur une réserve où l'on sentait de la froideur et même un peu de défiance. — En voilà assez, ont dit ces journaux ;

il faut traiter les gens comme ils nous traitent eux-mêmes! — Nous ne rechercherons pas dans quelle mesure les États-Unis ont été sensibles aux politesses de l'empereur Guillaume : mais ils l'ont été aussi, en sens inverse, à ce que sa politique a eu parfois de moins obligeant à leur égard. La manière dont l'escadre allemande a opéré, il y a quelques mois, sur les côtes du Venezuela pèse encore sur le cœur des Américains; ils ne l'oublieront pas de sitôt. Ils l'ont jugée exempte de ménagemens pour quelques-unes de leurs prétentions les plus chères, et de tout cela il y a encore trace dans les esprits. C'est ce qui a quelque peu envenimé une affaire qui n'avait en elle-même rien que de très simple. On assure que les États-Unis, dont les intentions ont été méconnues, sont tout disposés à effacer des préventions injustifiées, et qu'ils enverront aux fêtes de Kiel la même escadre qui se rend aujourd'hui à Marseille au-devant de M. Loubet. Ainsi tout sera réparé et l'incident sera clos. Mais il est un indice curieux de ce que sont aujourd'hui les relations des États-Unis et de l'Allemagne: le moindre feu y fait beaucoup de fumée.

Nous n'avons heureusement rien de pareil à craindre dans nos rapports avec une puissance quelconque. Les préventions qui ont existé autrefois contre nous de la part de quelques-unes d'entre elles, de l'Italie, par exemple, sont complètement dissipées; elles ont fait place à des sentimens bien différens. Quoique l'Italie fasse partie de la Triple-Alliance, et que nous ayons contracté une contre-alliance avec la Russie, nos rapports avec elle sont redevenus aussi bons qu'ils l'aient jamais été. Si nous en faisons la remarque une fois de plus, c'est que les démonstrations navales qui viennent d'avoir lieu dans la Méditerranée sont elles-mêmes une preuve nouvelle de ce que ces grandes alliances européennes ont acquis de souplesse sans rien perdre de leur force. Le temps est passé, si même il a jamais existé, où elles cantonnaient en quelque sorte dans des cadres fermés les puissances qui les avaient conclues. Aujourd'hui, au contraire, ces cadres se sont ouverts; le fait d'être entré dans un système d'alliance n'empêche aucune puissance de voisiner avec celles qui sont entrées dans un autre et il semble que rien ne soit plus conforme au but pacifique de toutes ces combinaisons.

L'Allemagne en jugerait-elle différemment? On pourrait quelquefois le croire, en lisant ses journaux. Ce n'est pas à l'Italie qu'ils s'adressent, mais à nous, et ils y apportent une préoccupation de nos intérêts dont nous finirons peut-être par nous voir obligés de les remercier. Ils tremblent toujours qu'une démarche inconsidérée de

notre part ne refroidisse nos rapports avec la Russie, et ils nous donnent à ce sujet des avertissemens variés. Hier encore, à l'occasion du Livre Jaune de M. Delcassé sur les affaires de Macédoine et de la politique, pourtant bien platonique, que nous suivons dans les Balkans, ils se sont emparés d'un article du *Novoié Vremia* qui exprimait effectivement quelque mauvaise humeur à notre égard, pour mettre en cause l'alliance franco-russe et en constater le déclin. Le *Novoié Vremia* s'est empressé de protester contre une conclusion pareille : son article n'avait pas tant de portée. Il n'est pas croyable que la France et la Russie se brouillent au sujet des Balkans ; ce serait pousser trop loin la maladresse. Alors la presse allemande a bien voulu nous dire que nos coquetteries avec Rome pourraient finalement déplaire à Saint-Pétersbourg. On se rappelle la comparaison de M. de Bulow sur le tour de valse très innocent que l'Italie a fait avec nous; l'Allemagne, elle, ne s'en émeut nullement : mais la Russie? Et voilà que, pour mettre le comble à notre imprudence, nous nous apprêtons à recevoir le roi Édouard VII à Paris! L'Allemagne, cette fois, ne saurait que s'en réjouir, car elle aime l'Angleterre et en est aimée, comme tout le monde le sait : mais la Russie? Eh bien! nous sommes convaincu, et la lecture de ses journaux nous a confirmé dans cette pensée, que la Russie voit sans la moindre inquiétude l'amélioration constante de nos rapports avec l'Italie et avec l'Angleterre. Assurément, elle n'a rien à en redouter. Notre alliance avec elle repose sur des bases solides, dont l'entretien est la principale préoccupation de notre diplomatie. Dès lors, pourquoi prendrait-elle ombrage de nos rapports avec l'Italie et avec l'Angleterre? N'avons-nous pas trouvé naturels et légitimes ceux qu'elle n'a pas cessé d'entretenir avec l'Allemagne? Et, nous-mêmes, nous ne demandons qu'à avoir de bons rapports avec Berlin. Les alliances européennes, reposant sur des intérêts permanens, participent à leur caractère : l'objet en reste fixe, et chacune des puissances contractantes sait ce que, dans un cas donné, elle peut attendre de l'autre ou des autres. Mais, ces alliances ayant pour but commun le maintien de la paix, tout ce qui peut y contribuer par d'autres moyens encore est le bienvenu, et nul ne contestera que la courtoisie et la cordialité des rapports qui s'établissent ou se resserrent entre les puissances y contribuent de la manière la plus efficace.

Aussi serons-nous heureux de recevoir le roi Édouard VII à Paris, non seulement à cause des souvenirs qu'y a laissés autrefois le prince de Galles, mais parce qu'il est le souverain d'un pays qui a rendu

d'immenses services à la civilisation universelle, et avec lequel, si nous avons parfois des intérêts divergens, nous avons un bien plus grand nombre d'intérêts communs. Sans oublier le prince aimable que Paris a connu, c'est le roi d'Angleterre qu'il fêtera au nom de la France dans quelques jours, ou plutôt dans quelques heures. L'accueil que nous lui ferons sera une marque de sympathie pour nos voisins. Nous avons eu des dissentimens avec eux et nous en aurons vraisemblablement encore; cela ne nous empêche pas de leur rendre justice comme ils nous rendent justice eux-mêmes, quand nous sommes de sang-froid les uns et les autres et qu'aucun nuage n'obscurcit notre jugement. Au surplus, depuis qu'il est monté sur le trône, le roi Édouard VII n'a laissé aucun de ces nuages se former entre nous. Une maladie grave, qui a mis un moment ses jours en péril, a montré la sympathie dont il était entouré en Angleterre et ailleurs : cette sympathie a été très sincère en France, où elle va se manifester de nouveau sous une autre forme. Le roi vient à nous sans être accompagné d'aucun de ses ministres, comme pour marquer ce qu'il y a de tout personnel dans la visite qu'il nous fait, et c'est bien ainsi que nous le comprenons. Évidemment, il ne sera pas reçu à Paris comme l'a été l'empereur Nicolas; ces choses-là ne se voient qu'une fois; mais il le sera comme doit l'être le souverain d'un pays ami. C'est à peine si quelques voix ont fait entendre à ce sujet une note discordante; elles ont été aussitôt étouffées sous celle de M. Paul Déroulède, qui a fait acte de bon sens et de patriotisme éclairé en désavouant d'anciens amis qu'il ne voulait pas suivre dans la voie où ils s'engageaient. Il n'y a aujourd'hui qu'un sentiment à Paris et en France. Le roi Édouard est notre hôte : il trouvera à Paris un accueil digne de la grande nation qu'il représente et de celle qui le reçoit.

Que dire des affaires d'Orient? Rien de nouveau. La situation est stationnaire dans les Balkans; elle y est d'ailleurs très mauvaise. Nous voudrions avoir à y constater depuis quinze jours, ou même depuis un mois, la plus légère amélioration; il serait difficile d'en découvrir la moindre trace. Ne parlons pas pour le moment des réformes; elles seront faites sans doute, avec le temps, et nous souhaitons qu'elles soient alors jugées suffisantes. Mais, en attendant, un double danger se manifeste, celui de la révolte albanaise, et celui des bandes bulgaro-macédoniennes. Il serait difficile de dire lequel des deux est actuellement le plus pressant.

Si le Sultan a cru venir à bout de la révolte albanaise par la simple persuasion, il s'est trompé. La persuasion a peu de prises sur ces âmes rudes et violentes ; il faut d'autres argumens pour les convaincre. On pouvait, du moins, espérer que la mission envoyée par Abdul-Hamid serait reçue et renvoyée avec des honneurs qui ne tirent pas à conséquence, mais qui donnent à croire qu'à défaut d'obéissance, les sujets de Sa Hautesse ne lui marchandent pas le respect. Il n'en a rien été. La mission est actuellement prisonnière à Ipek, et les personnages qui en font partie, dont quelques-uns sont considérables, ont tout l'air d'être gardés en otages. La situation est donc très claire : les Albanais ne se soumettront qu'à la force. Le Sultan semble commencer à s'en rendre compte ; il a envoyé dans la Vieille Serbie des troupes déjà nombreuses et dont le chiffre s'accroît tous les jours. On parle de 35 000 hommes environ. Le plus sûr est d'accumuler contre les Albanais des forces qui découragent leur résistance et ne leur laissent aucun doute sur la résolution où l'on est à Constantinople de la vaincre coûte que coûte. Le Sultan aura quelque mérite, s'il prend ce parti. Il a toujours ménagé les Albanais, et leur a confié la garde de sa personne à Yildiz Kiosk ; il doit lui en coûter de manquer à ce qui a été jusqu'ici un des principes de sa politique. Mais il peut voir où cette politique l'a conduit : il n'est plus le maître de faire des réformes dans son empire, même des réformes à l'eau de rose. C'est un état de choses qui ne peut pas se prolonger. Heureusement, tout le monde le reconnaît, et l'union des puissances paraît être complète à cet égard. On a considéré que, les deux plus intéressées à la paix dans les Balkans étant la Russie et l'Autriche, il convenait de leur laisser l'initiative des mesures à prendre et des démonstrations à faire. Elles viennent de témoigner une fois de plus de leur parfaite intelligence par la démarche commune que leurs deux ambassadeurs ont faite ensemble auprès d'Abdul-Hamid. Les ambassadeurs des autres puissances ont agi ensuite individuellement, et tous dans le même sens. Jamais il n'a été plus nécessaire au Sultan de faire preuve d'énergie ; mais il faut dire aussi que, dans une situation à coup sûr difficile, jamais son action ne lui a été plus facilitée par la sincérité de la diplomatie européenne. Il peut faire beaucoup pour imposer l'apaisement, sans rencontrer la mauvaise volonté d'aucune puissance. La Russie, qui a été dans d'autres circonstances l'élément révolutionnaire des Balkans, y est aujourd'hui l'élément conservateur. Elle ne veut pas d'affaires ; elle n'en veut à aucun prix : l'Autriche n'en veut pas davantage, et c'est la meilleure garantie pour le Sultan, s'il fait preuve de quelque

habileté et de quelque décision, que les choses ne tourneront pas pour lui comme elles l'ont fait autrefois.

Mais qu'attend-il ? Il y a pour lui une grande imprudence dans ces délais où l'on peut voir de l'hésitation. Le jour où il aura supprimé l'insurrection albanaise, les trois quarts de la besogne seront faits, d'autant plus qu'il pourra se servir de ses forces pour un nouvel objet. Nous parlons de celui qui résulte des bandes macédoniennes, et encore bien plus bulgares que macédoniennes, dont nous avons déjà indiqué la manière de procéder. Elle sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus audacieuses. Toutefois, le soulèvement général qu'on avait annoncé pour les fêtes de Pâques n'a pas eu lieu, sans que nous soyons à même de dire si l'on n'a pas réussi à le provoquer, ou si l'on y a renoncé. Sur un autre point, il est assez malaisé de comprendre que le prince Ferdinand de Bulgarie ait justement choisi le moment actuel pour quitter Sofia et se rendre en France, à Menton. Un prince aussi politique ne fait rien sans motif, et, comme on ne saurait croire qu'il ait jugé la situation assez calme, tranquille et assurée pour lui permettre de se donner des vacances agréables, il faut bien admettre l'hypothèse contraire, à savoir qu'il a voulu prendre le minimum de responsabilité dans les événemens qu'il prévoit. Et cela n'est pas rassurant. L'insurrection en Albanie, la révolution en Macédoine, un roi mobile en Serbie, un prince absent en Bulgarie, tels sont les traits principaux de la situation présente. Tout cela changerait vite, si le Sultan frappait un coup décisif en Albanie, et s'il se montrait prêt à employer ensuite ses forces au maintien ou au rétablissement de l'ordre en Macédoine. Mais il se décide bien lentement à accomplir la première partie de sa tâche, et ces retards n'en rendront pas la seconde plus facile.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE

LETTRES AU DUC D'AUMALE

I

1837-1841

« Toutes ses lettres sont là, — disait M. le Duc d'Aumale en parlant de M. Cuvillier-Fleury (1), — depuis celles qu'il écrivait à l'enfant en vacances, ensuite au soldat en campagne, jusqu'aux longues épîtres qui venaient chercher le proscrit sur la terre d'exil... » Un certain nombre de ces lettres avaient été copiées chez M. Cuvillier-Fleury ; c'est parmi ces copies que la piété filiale nous a permis de faire un choix ; celles que nous publions honorent autant le maître qui les écrivait que le prince auquel elles étaient adressées.

Beauregard, ce dimanche 27 août 1837.

Mon bien cher Prince,

J'ai reçu hier votre lettre du 25 et je vous en remercie. Elle était aimable et affectueuse et pleine de détails qui m'ont vivement intéressé. Je suis bien heureux d'apprendre que vous vous amusez : vous l'avez bien gagné (2), et je désire que M. de Latour

(1) Notice sur M. Cuvillier-Fleury, *Journal des Débats*, 20 décembre 1888.

(2) M. le Duc d'Aumale était alors dans sa quinzième année. Élève du Collège Henri IV, il venait de remporter le premier prix d'histoire au Concours général.

Ce prix est rappelé dans une lettre qu'en 1855 M. Duruy écrivait à M. Cuvillier-Fleury en lui envoyant son *Histoire des Grecs :*

3 décembre 1855.

Monsieur,

Voici un ouvrage qui n'est guère dans le goût du jour, grâce au discrédit dans lequel sont tombés ces pauvres Grecs qu'autrefois nous aimions tant. Mais mon métier, qui me fait vivre dans le passé, m'empêche d'aimer beaucoup les choses nouvelles. Permettez-moi de vous l'offrir, comme un souvenir du temps où j'eus l'honneur de vous connaître et où j'enseignais ces choses à des élèves qui me sont restés bien chers.

En relisant les épreuves du règne de Philippe de Macédoine, je me suis sou-

vous procure, pendant les vacances, tous les plaisirs qui pourront vous être agréables; j'aurais aimé à y présider, comme les années précédentes; mais, du moins, suis-je bien tranquille sur l'excellente direction qui leur sera donnée et sur le profit que vous retirerez pour votre chère santé, et même pour votre instruction, des petites expéditions projetées. J'espère que les camarades recevront de vous de bons exemples. Vous êtes leur chef, mon cher Prince, par vos études et vos succès, plus encore que par votre taille et la vigueur de votre poing. N'oubliez jamais que vous leur devez, comme vous le devrez un jour à toute la société, de les précéder franchement et résolument dans la bonne route.

Continuez, je vous en prie, à me tenir au courant de vos travaux et de vos plaisirs, soit par vous, soit par vos amis. Je vous répète qu'au milieu des distractions que ma santé m'a fait une loi d'aller chercher au loin, la plus réelle pour moi, et la plus douce, ce sera de recevoir de vos nouvelles, et surtout, d'apprendre que vous vous conduisez bien. Je puis encore recevoir de vos lettres ici jusqu'à mercredi, car j'y reste deux jours de plus que je ne l'avais résolu. Une course que j'ai faite à Chambord, et une autre que je dois faire demain à Valençay, chez le prince de Talleyrand, ont rendu nécessaire cette prolongation de mon séjour dans le Blaisois. Je suis pourtant bien impatient de gagner les Pyrénées, où ma sœur m'attend. Mais puis-je donc voyager comme un portemanteau et quitter ce beau pays avant d'avoir interrogé quelques-uns des souvenirs qu'il renferme? Chambord est magnifique! C'est incomparablement la plus belle ruine de la Renaissance qui existe sur le sol français, si j'en crois les récits des voyageurs. Mais, en même temps, c'est d'une tristesse à sécher l'âme. Tous les habitans ont la fièvre; la forêt est monotone; les chemins sont dévastés; il y a des pommes de terre dans les fossés, des nids d'oiseaux dans la chapelle et dans les galeries du château. Barbier (1) a pris quel-

venu que Mgr le Duc d'Aumale avait eu, sur cette question, un succès au Concours général, où certaines parties de sa composition avaient été fort remarquées. Son Altesse Royale me permettra-t-elle de lui offrir ce livre, qui lui rappellera sa première victoire de collège?

Veuillez, Monsieur, à l'occasion, transmettre au Prince l'expression de mon respectueux attachement, et agréer pour vous-même l'assurance de mes sentimens de haute considération.

V. Duruy.

(1) M. Barbier, le père de Jules Barbier et l'auteur dramatique, l'un des condisciples du Prince.

ques croquis, et moi, des notes qui me serviront à envoyer quelques lignes au *Journal des Débats* (1). Je vous renvoie à mon récit, et je vous épargne, jusque-là toute description. J'espère visiter Amboise, mercredi prochain; je vais aujourd'hui voir au château de Blois la place où le duc de Guise fut assassiné. Demain, je pars à huit heures pour le château du prince de Talleyrand. Je vous écrirai d'ici avant mon départ pour la Touraine et après avoir reçu vos nouvelles mardi prochain.

Veuillez dire mille choses de ma part à mon collègue M. de Latour, et remercier M. Trognon et le Duc de Montpensier de leur aimable souvenir.

De mon côté, je suis chargé de vous adresser des remerciemens pour le souvenir que vous avez accordé à la châtelaine de Beauregard (2) et à ses filles. Barbier est aussi bien reconnaissant de votre obligeance pour lui. Nous passons ensemble de délicieuses journées; il ne me manque, mon cher Prince, que d'être auprès de vous, et de vous prouver, de plus près que je ne le puis ici, mon invariable attachement.

C. F.

J'espère n'avoir aucun besoin de mes pistolets; c'est un oubli de Salmon, entre mille autres, mais j'aime mieux qu'il ne soit pas réparé.

Beauregard, 30 août 1837.

Mon cher Prince,

Je vous remercie de tout mon cœur de votre lettre de samedi dernier. Elle m'a fait un plaisir d'autant plus vif que, depuis deux jours, je n'avais pas de vos nouvelles. Mais c'est bien ma faute: je ne me suis décidé qu'au dernier moment à rester ici deux jours de plus et je n'ai pas eu le temps de vous en prévenir, en sorte que vos chères lettres m'attendent à Bordeaux, où je vais d'autant plus me dépêcher d'arriver. Je pars dans une heure pour la Touraine; Barbier m'accompagne. Nous allons visiter Amboise, Chenonceaux, Tours et Poitiers ensemble. Ce pays est tout peuplé de châteaux et de souvenirs, et ce qui en reste est admirable. J'ai vu Valençay: c'est un séjour tout à fait royal et M. le prince de Talleyrand m'y a fait un accueil très

(1) Les lettres ainsi envoyées au *Journal des Débats*, et publiées par lui en 1837, ont été recueillies dans le volume *Voyages et Voyageurs*. Paris, 1856, Michel Lévy.

(2) Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.

distingué, en considération de vous ; vos succès ont retenti sous les voûtes du vieux château féodal, tout comme dans la salle de la Sorbonne, et tout le monde m'en a parlé. Je vous renvoie bien justement les félicitations que j'ai reçues. Nous ne sommes restés qu'une journée à Valençay : partis le matin, nous nous sommes remis en route le soir bien imprudemment : il faisait un temps affreux, et nous avions à faire douze lieues de poste ; heureusement nous sommes arrivés sans encombre. Je savais que vous aviez projeté pour ce jour-là même une expédition géologique, mais combien j'ai craint que vous ne fussiez condamné à rester à Saint-Cloud, et à faire de la géologie dans vos livres ! Ce n'est pas absolument la même chose pour des écoliers en vacances, et surtout pour un étourdi comme Saint-Jean.

Je vous écrirai de Tours où je coucherai, et de Bordeaux où je resterai deux jours. J'espère que je ne recevrai de vous que de bonnes nouvelles. Tout ce que vous me dites de la bonne conduite des camarades me charme au dernier point ; je suis sûr que vous leur donnez l'exemple ; vos lettres ont un air de franchise, d'honnêteté et de bonne conscience, qui ne trompe pas. Adieu donc, mon bien cher Prince ; tout le monde ici vous aime et se joint à moi pour vous souhaiter tout ce que vous pouvez désirer d'agréable pendant les vacances. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Poitiers, vendredi 1er septembre 1837.

Mon cher Prince,

Je suis depuis hier soir dans cette capitale du Poitou. C'est une bien vieille ville qui fait effort pour redevenir jeune, mais y parviendra-t-elle ? Imaginez qu'on n'a pas encore inventé ici l'éclairage des rues et que nous avons failli nous perdre vingt fois, Barbier et moi, pendant une promenade que nous avons hasardée après notre souper. Barbier, pourtant, avait habité Poitiers plus de trois ans à l'époque où il était encore *brigand de la Loire ;* mais il n'en était pas plus savant, et il a appelé cette promenade une de ses mystifications. Du reste, Poitiers aurait mérité d'être vue à fond ; je n'ai fait qu'y passer, il m'en restera le souvenir d'une des plus anciennes et des plus laides villes de France, mais, en même temps, de celles qui méritent le plus d'être étudiées.

Avant d'arriver ici, j'ai parcouru la Touraine ; j'ai été visiter

le château d'Amboise; c'est une admirable situation et une des plus magnifiques vues du pays, ou, pour mieux dire, c'est la vue de toute la Touraine avec ses coteaux boisés, ses châteaux pittoresques et son grand fleuve à sec. Le château est placé à une élévation de plus de cent vingt pieds et domine toute la contrée. Vous savez son histoire : Charles VII l'usurpa sur les ducs d'Anjou; Charles VIII y naquit et y mourut; la conjuration de La Renaudie y fut découverte, vaincue et punie, mais punie bien cruellement! les têtes des suppliciés furent attachées aux grilles et aux balustrades de fer du château. Depuis François II, Amboise ne fut plus habité par nos rois. Louis XV l'érigea en duché-pairie au profit du duc de Choiseul, possesseur de Chanteloup, qu'on voit du haut des remparts d'Amboise. Les deux tours sont admirables; on vous a parlé de la fameuse rampe qui permet de monter en voiture jusqu'à la plate-forme : rien n'est plus vrai. Mais ces rampes sont d'un merveilleux travail et mériteraient d'être conservées. Or, c'est précisément une des parties du château d'Amboise que le domaine privé ne paraît pas se soucier de restaurer. Quand le Roi les aura vues, il en décidera tout autrement que ses architectes (1). En revanche, la restauration de la chapelle va grand train, et rien n'est plus beau. Cette chapelle est dédiée à saint Hubert. Une frise d'un travail exquis représente la conversion de ce grand chasseur, et des bois de cerf sculptés sont multipliés à l'infini dans l'ornement intérieur; il faudrait venir à Amboise, rien que pour voir ce chef-d'œuvre; je n'ai, quant à moi, rien vu de plus gracieux, de plus fin, de plus remarquablement beau dans toute la Touraine; il n'y a, au surplus, qu'à venir : tout est prêt, les appartemens sont secs, et en parfait état; ce n'est pas grand, mais tout est prévu pour que ce soit commode. Votre logement est très curieux par les sculptures qu'il renferme; il y faudrait un ameublement. Le parc est peu étendu, mais soigné, et l'admirable vue dont on y jouit tient lieu du reste. Les journaux ont annoncé un voyage du Roi, je ne sais sur quel fondement; je le souhaite, pour le Roi et pour vous; le Roi se plaira beaucoup à Amboise : il trouvera à y exercer noblement son merveilleux

(1) La restauration du château d'Amboise a été terminée par M. le Comte de Paris et ensuite par M. le Duc d'Aumale; dans le château est un hospice que desservent les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et qui a été inauguré en 1902 sous le nom d'Hospice d'Enghien et d'Orléans.

génie de restauration, et quant à vous, mon bien cher Prince, vous y respirerez un bon air, et vous y apprendrez quelque chose.

Je pars demain pour Bordeaux; je prends la route de Niort et de Saintes, voulant m'arrêter à Mirambeau chez la comtesse Duchâtel. Je serai à Bordeaux dimanche et lundi, et quel plaisir de lire vos lettres! J'en suis bien privé depuis quatre jours; c'est une privation à laquelle je ne m'accoutume pas, non plus qu'à celle de vous voir, et les distractions du voyage n'y font rien. De plus, nous avons ici un temps affreux. Barbier quitte Poitiers demain matin, et retourne à Beauregard. Nous nous sommes arrêtés ensemble à Tours, à l'hôtel du Faisan; Tours a un beau port, une belle cathédrale, une belle rue, et c'est tout. Poitiers a une physionomie tout à elle, une population vive, ardente, pleine d'originalité. Tours est une plus belle ville; mais j'aime mieux Poitiers. Vous aurez reçu un couteau, de Blois, que j'ai oublié de vous annoncer; je répare cet oubli, c'est un hommage que je vous adresse, et une preuve de l'excellence de cette industrie dans le Blaisois. Dans Châtellerault, ils nous ont assassinés à coups de couteaux, Barbier et moi; aussi n'avons-nous rien acheté.

Adieu, mon cher Prince; je vous écrirai de Bordeaux; j'espère que vous vous portez bien, et combien je le souhaite! J'espère aussi que vous vous amusez et que vous travaillez un peu. Mille choses à MM. de Latour et Trognon; mes hommages au Duc de Montpensier, si, par hasard il ne voulait pas de mes amitiés. Mes respects à Sa Majesté la Reine; et à vous, mon cher Prince, pas encore mes respects, mais tout mon dévouement, toute mon amitié, toute mon âme.

Bordeaux, mercredi 6 septembre 1837.

Vous pensez bien, mon cher Prince, que mon premier soin, en arrivant, a été d'envoyer chercher mes lettres à la poste. On m'en a rapporté un paquet fort respectable, parmi lequel vos lettres tenaient la meilleure place, et je vous en remercie. Votre exactitude à cet égard est la meilleure preuve d'affection que vous puissiez me donner. J'étais à table et j'ai tout lu séance tenante, les lettres des camarades, les vôtres, celles de mon cher collègue, et une infinité d'autres qui sont venues me relancer dans la Gironde, en sorte que mes voisins de la table d'hôte ont pu me prendre pour un ministre en congé, ou, tout au moins pour quelque personnage à *grandes relations*, et vous voyez qu'ils ne

se trompaient point. Les nouvelles que vous me donnez de vos plaisirs, de vos études et de votre santé (dont vous ne me parlez pas, mais j'en juge par conjecture), m'ont été infiniment agréables. Je vous félicite d'obtenir de si beaux succès dans la charade; c'est pourtant un plaisir auquel il ne faudrait pas trop s'abandonner : l'habitude de se déguiser, de se farder, de jouer des rôles, quelque innocente qu'elle soit à votre âge, en soi n'est pas bonne. Je suis donc bien sûr que M. de Latour et la Reine auront, à cet égard, calmé et contenu l'entraînement des camarades et le vôtre. Il y a des plaisirs dont la continuité vaut mieux que celui-là, mais vous remarquerez que c'est la continuité seule que je blâmerais.

Au surplus, si vous avez le temps dont nous jouissons sur les bords de la Garonne, je vous plains, et je vous trouve très excusable de chercher des distractions dans la comédie désordonnée qu'on appelle charade. Mais c'est donc un très grand bonheur pour vous d'être resté à Saint-Cloud? Imaginez-vous quelle prison c'eût été pour la colonie que le château d'Eu, avec ces pluies incessantes! Au moins, à Saint-Cloud, vous avez des spectateurs et du plus haut bord. Au château d'Eu, il vous aurait fallu jouer devant M. le maire, M. l'adjoint, et tous les pères conscrits de l'endroit : cela n'aurait pas été supportable.

Peut-être prenez-vous le mauvais temps en patience sur les bords de la Seine : dans la Gironde, le mauvais temps, la veille de la vendange, est une calamité publique. Encore huit jours de pluie, et c'est, pour ce département-ci, une différence de 40 à 50 millions en moins. Aussi l'anxiété est-elle générale : le commerce des vins est à peu près, aujourd'hui, la seule richesse de ce pays, auquel Marseille a enlevé la commission du Midi, et Le Havre toutes les relations coloniales. Mais cette ressource est encore immense, à condition que le Ciel ne mettra pas trop d'eau dans leur vin.

Quoi qu'il en soit du temps, mon cher Prince, je suis ici depuis lundi à quatre heures et j'y reste jusqu'à demain jeudi à cinq heures du matin. J'ai voulu voir en détail cette belle cité et je ne me lasse pas de l'admirer. Les quais ont une lieue de long et forment une admirable courbe sur la Garonne, qu'ils embrassent dans une immense ceinture de bâtimens magnifiques. Imaginez-vous que vous n'avez rien vu de pareil, ni à Rouen, ni au Havre, ni à Paris, ni à Cherbourg; cette position d'une ville

de commerce est unique dans son genre. La Garonne a plus d'un quart de lieue de large dans toute cette étendue et elle est couverte de bâtimens à remplir deux ou trois bassins du Havre. Je me suis demandé, en voyant cette affluence, de quoi donc se plaint le commerce de Bordeaux. Mais il paraît que le mouvement du port n'est pas en proportion de la beauté de son aspect. Beaucoup de ces navires restent stationnaires et, de fait, depuis trois jours que je suis ici, je les retrouve tous à la même place. On dirait une décoration à poste fixe. Mais, pour un amateur de pittoresque, cette décoration est belle à voir; sur une des rives, la ville; sur l'autre, la campagne à perte de vue, en sorte qu'on découvre la verdure à travers les mâts des vaisseaux et que le fond de ce grand tableau, dont le port est le premier plan, ce sont des arbres, des bosquets, des maisons de plaisance, des vignobles sur les coteaux, un horizon enchanteur sur plus de six lieues d'étendue. Que serait-ce si le soleil m'eût envoyé seulement un rayon!

Ma dernière lettre était datée de Poitiers; je suis parti de là pour aller à Mirambeau chez M. Duchâtel, en passant par la route de Niort et de Saintes. Je suis resté à Mirambeau samedi et dimanche. Duchâtel, le ministre, n'y était pas : il se marie dans quelques jours à Paris; je n'ai trouvé que son frère et sa sœur, mais je n'en ai pas moins goûté deux jours d'une villégiature charmante dans cette résidence. Le château est situé sur une hauteur d'où l'on aperçoit, à deux lieues de là, la Gironde, qui elle-même a deux lieues de large; de l'autre côté du fleuve, on voit les célèbres vignobles du Médoc. En venant à Bordeaux, je me suis arrêté à Blaye, dont j'ai visité la citadelle; on a, du haut de ses remparts, une vue admirable; mais il n'y a là d'intéressant que le souvenir de la Duchesse de Berry dont on m'a montré les fenêtres, ainsi que la promenade qu'elle affectionnait, et dans laquelle le général Bugeaud ne la quittait pas d'une seconde. Je ne sais d'ailleurs par où la Duchesse se serait sauvée : c'est inabordable.

Remerciez bien Saint-Jean et de Calonne pour les lettres qu'ils m'ont adressées : je me trouve ainsi jour par jour au courant de vos études et de vos plaisirs, et c'est pour moi une satisfaction bien vive, je vous assure. J'ai lu vos vers hier, et j'en ai trouvé trois ou quatre assez remarquablement frappés : c'est beaucoup; j'espère bien que vous vous préparez aussi, par de bonnes lec-

tures, au cours d'histoire moderne : vous avez maintenant un nom à défendre; il ne s'agit plus de conquérir, mais de conserver : c'est plus difficile.

Adieu, mon bien cher Prince; j'écris à M. de Latour, je ne vous charge donc de rien pour lui, mais je vous recommande de lui montrer toujours les bonnes dispositions dont il se loue si fort dans sa lettre du 27; je vous en saurai gré comme d'une preuve de votre affection pour moi. Car M. de Latour me représente auprès de vous, et il me semble que je ressentirais bien vivement tous les griefs auxquels vous pourriez donner lieu en mon absence. Vous ne pouvez être répréhensible sans que je le devienne aussi; j'ai fait une escapade sur la foi de votre honnêteté, de votre raison, et de vos bons sentimens; c'est vous dire que je suis fort tranquille.

Ne m'oubliez pas auprès de M. Trognon; faites en sorte que mes respects arrivent jusqu'à la Reine, et croyez, mon cher Prince, que je n'aime personne au monde plus que vous.

Pau, 14 septembre 1837.

Mon cher Prince,

Vous m'aviez promis une de vos dernières pièces de vers; je ne l'ai pas reçue. Ce n'est sans doute pas votre faute, mais je n'en suis pas moins triste de ce désappointement. Vous me parlez de vos plaisirs auxquels je prends, je vous l'assure, un vif intérêt, car vous méritiez bien de vous amuser, après avoir si glorieusement fini votre année; mais j'aimerais quelques mots sur vos études, si courtes soient-elles. J'aimerais à savoir, surtout, si vous faites quelques bonnes lectures : les vacances sont, naturellement, l'époque des lectures profitables. On peut, en six semaines, en n'y donnant que deux heures par jour, faire lecture de deux ou trois bons ouvrages; et c'est un admirable test pour les études de l'année suivante : ne l'oubliez pas. Attachez-vous surtout à lire de suite, et avec une attention sérieuse, et non pas en tenant votre livre au bout de vos yeux et de votre esprit; je crains que vous n'apportiez à cet exercice un peu de mollesse, et je serais fâché que vous eussiez perdu une si bonne occasion de réformer, à cet égard, quelques habitudes défectueuses.

Remerciez Saint-Jean et de Calonne pour leurs aimables lettres. Vous recevrez par ce courrier un paquet dans lequel sont renfermés deux bérets du pays; j'ai pensé qu'ils pourraient vous

être commodes, au Duc de Montpensier et à vous, pour jouer des charades; j'ai joint à cet envoi celui de deux ceintures, telles que les portent les montagnards basques. Le costume complet est celui-ci : béret rouge, blanc ou brun; veste rouge, gilet blanc, culotte brune, bas bruns, le tout d'un effet très pittoresque; rien n'est plus élégant et plus riche de couleur; je vous aurais envoyé le costume complet, si j'avais eu votre mesure; si vous le voulez, il est encore temps, je ne partirai d'ici que le 22...

Pau, 20 septembre 1837.

Mon cher Prince,

J'arrive de mon voyage dans les Pyrénées où je suis resté cinq jours sans me reposer un instant, ayant fait plus de cent lieues en poste et près de quarante à cheval... A chaque détour de la montagne, le paysage change : il en est de toutes les couleurs et de tous les aspects. Une gorge des Pyrénées, entre Saint-Sauveur et Gavarnie, s'appelle le Chaos, et rien n'y ressemble plus. Imaginez d'énormes rochers, sur une étendue de plus d'une lieue, entassés les uns sur les autres, dans une hauteur considérable, dans un désordre affreux, et comme si la main de Dieu eût secoué le sol sur lequel ils reposent dans une confusion immémoriale; rien n'est plus imposant, plus austère, plus terrible. Le chemin, au milieu de ces colosses de granit, est des plus rudes, mais on est bien payé de sa peine.

Gavarnie n'est pas un cirque romain, comme vous pourriez le croire, mais une sorte d'amphithéâtre naturel d'une hauteur gigantesque. Les Romains eux-mêmes n'ont jamais rien fait ni conçu de pareil. La température y est si froide pendant la nuit, qu'on y trouve des masses de neige éternelle, et cette neige est si dure, que le magnifique soleil qui éclairait cette grande scène, quand j'y arrivai avec Liadières, sa femme, le général Auvray et mon beau-frère, n'avait pu entamer même sa surface. Un effet qui tient du prodige, quand on approche du cirque de Gavarnie, est celui-ci : au moment où le cirque se découvre aux yeux dans toute son étendue, on croit n'en être plus distant que d'un quart d'heure ; il n'y a pas de raisonnement qui puisse modifier, à cet égard, l'impression qu'on éprouve; eh bien! il faut deux grandes heures, à cheval, pour arriver dans l'enceinte. C'est le sort des choses vraiment grandes de rester incomprises. La véritable grandeur (comme celle de Saint-Pierre de Rome, par exemple,

mais sur une moindre échelle) a besoin d'être analysée, étudiée, mesurée. Il y faut le temps et la réflexion, et bien souvent la raison humaine reste impuissante, après bien des efforts, pour expliquer les merveilles de la nature. Je suis resté deux jours à Bagnères, un jour à Saint-Sauveur et à Gavarnie ; le lendemain, c'est-à-dire mardi, j'ai visité M. Thiers à Cauterets. Nous y avons fait de la politique. La politique est cependant bien mesquine en présence de tant de grandeur. M. Thiers, il est vrai, ne trouve pas les Pyrénées assez grandes, et il n'est sorte de quolibets dont ces admirables montagnes ne soient l'objet dans sa bouche. Mme Thiers a désiré rester à Cauterets, parce qu'elle a ressenti quelque bien de son assiduité à prendre les eaux, et qu'elle paraît redouter le voyage à Paris ; puisse-t-elle y rapporter la santé...

Dites au Duc de Montpensier que je lui enverrai demain une boîte de chocolat de Lourdes, lequel est très célèbre, et très bon, ce qui vaut encore mieux (il y en aura une pour vous aussi)... Vos vers du 14 sont remarquables et bien supérieurs aux précédens : jugez du plaisir que j'ai ressenti de cet envoi et combien votre bonne conduite et votre travail ajoutent de sécurité au loisir de mon voyage.

Pardonnez-moi de si mal écrire ; si j'étais votre élève, je mériterais bien d'être grondé...

Pompadour, ce lundi 2 octobre 1837.

Mon bien cher Prince,

Vous serez peut-être bien étonné de ne recevoir qu'une lettre de moi, quand c'est ma personne même que vous attendiez, et que je sois encore à Pompadour, quand vous m'y croyiez établi depuis une semaine ; un seul mot fera cesser votre surprise ; je suis à Pompadour depuis hier soir seulement.

Vous dire comment j'ai mis tant de temps à y venir, ce serait prendre l'engagement d'un long récit, et j'aime mieux ajourner ce compte rendu à l'époque de mon retour à Paris ; sachez seulement, mon cher Prince, que rien n'est moins sûr que les calculs d'un voyageur égaré dans les montagnes, et qui est obligé d'attendre quelquefois deux ou trois jours un rayon de soleil indispensable à l'exécution des projets qu'il a formés. Cette mésaventure m'est particulièrement arrivée à Bayonne. J'y étais venu pour voir l'Espagne, et il m'a fallu attendre quarante-huit heures que l'Espagne fût visible. La pluie tombant par torrens m'arrê-

tait sur la frontière. C'est bien assez d'avoir à redouter les coups de fusil carlistes, sans s'exposer encore à être noyé. Enfin j'ai vu l'Espagne; j'ai touché du pied cette terre héroïque et désolée. J'ai visité Irun et Fontarabie, n'osant, ou plutôt ne pouvant aller plus loin, car les cantonnemens carlistes sont à quelques portées de fusil des bivouacs christinos. Mais ce regard jeté sur les plaies de notre malheureuse alliée m'a suffi pour en sonder la profondeur. Rien ne peut donner une idée de la dévastation que la guerre civile a laissée après elle. Les maisons sont détruites, les populations affamées. Près de mille soldats forment la garnison d'Irun, ville forte, car elle a pour défense un fortin de boue, et quels soldats! Imaginez, mon cher Prince, des malheureux couverts de haillons bleus, jaunes, rouges, sans souliers, sans chemises, la tête nue, pâles, défaits, amaigris par la souffrance et l'humiliation, portant sur l'épaule des fusils rouillés dont le poids les épuise. Telle est la garnison d'Irun, point important, puisqu'il touche à notre frontière et assure les communications avec la France, ville sans cesse prise et reprise par les deux armées depuis le commencement de la guerre. Quels doivent donc être, de leur côté, les carlistes, qui abandonnent cette forteresse aux mains de pareils ennemis? Par malheur je n'en ai point vu, et ne puis vous en rien dire; mais on assure qu'aussi misérables que leurs adversaires, ils ont, de plus qu'eux, l'enthousiasme de leur cause. C'est pour cela qu'ils sont vainqueurs. Les christinos ont tout l'extérieur de gens découragés. Rien n'est affreux comme le spectacle de cette misère et de ce découragement. Des gens qui sont obligés de se battre, de braver la mort, de s'exposer à tous les périls d'une guerre atroce, et qui manquent de tout, même de courage; c'est ce que j'ai vu de plus triste. Partout ailleurs le dénuement et la souffrance n'ont pas cette allure-là. J'aurais mieux aimé voir des pestiférés ou des cholériques au lit de mort que ces déplorables défenseurs d'une cause qui, après tout, est la nôtre.

A Fontarabie, qui est une ville tout à fait espagnole, et dans laquelle j'ai trouvé une rue admirable de couleur et d'originalité, avec ses toits à grandes saillies, à sculptures élégantes, ses balcons aux croisées et ses grilles aux balcons; à Fontarabie, j'ai vu le *Pastor*, général christino, aujourd'hui disgracié et qui passe sa vie à chasser tranquillement, entre la potence qui l'attend du côté des carlistes, et les vengeances presque aussi redoutables

de son parti. C'est un homme de moyenne taille, qui paraît très décidé, d'une figure commune, parlant peu. Il nous a très gracieusement reçus.

Je reprendrai plus tard, mon cher Prince, cette causerie que j'ébauche aujourd'hui de toute la vitesse de ma plume, car je suis très pressé. Je veux, avant de quitter Pompadour, visiter l'établissement, qui est immense. Je vais monter sur de magnifiques étalons qu'on engraisse ici à grands frais, et qui sont les plus doux animaux du monde, malgré les soins, les caresses, les flatteries dont ils sont l'objet. Ma monture se nomme l'Asiatique; c'est un cheval de huit ans, robe grise, d'une beauté admirable : un enfant le conduirait.

J'écrirai sur Pompadour (car vous savez que j'écris un peu sur tout) et vous verrez ce que c'est qu'un haras royal; mais j'ajourne tout détail sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres.

Dites à M. de Latour que je n'ai pu lui écrire aujourd'hui, mais que je le remercie bien cordialement de ses deux lettres, l'une du 19, l'autre du 26. J'ai reçu toutes vos lettres adressées ici, 18, 19, 21, 24, 27 septembre, et je vous en remercie de tout mon cœur. Votre exactitude m'a touché; votre excellente conduite est aussi une preuve de l'excellence de vos sentimens pour moi. Je suis heureux qu'elle ait mérité les éloges du Roi; je ne sais rien de plus flatteur pour vous et pour tout le monde. Ne m'écrivez plus, c'est à moi maintenant à aller chercher de vos nouvelles; j'arriverai plus tôt qu'une lettre que je vous écrirais demain; aussi est-ce la dernière que je vous adresse. Dites à M. de Latour qu'une page d'écriture serait bien froide pour le remercier de tous les services qu'il m'a rendus depuis un mois; mais cette page même, le temps me manque pour l'écrire. Adieu, croyez à mon sincère et inaltérable attachement.

Tuileries, mercredi 19 septembre 1838.

Mon cher Prince,

Je vous envoie votre journal; je voudrais pouvoir vous envoyer aussi facilement les quatre volumes de *Mémoires* que vous avez oubliés ici : c'est la première chose qui a frappé ma vue quand je suis rentré dans votre salle d'études, où votre souvenir n'avait pas besoin d'être ainsi rappelé (1)...

(1) Pendant les vacances de 1838, M. le Duc d'Aumale était au château de Randan chez sa tante, Mme la princesse Adélaïde d'Orléans. La réponse du jeune prince au

Adieu, car depuis si peu de temps que vous m'avez quitté, je n'ai réellement rien à vous dire; je vous recommande seulement de ne pas vous considérer à Randan comme un écolier échappé, plutôt que comme un prince obligé à faire quelques frais. Vous verrez beaucoup de monde, et force gens qui vous jugeront sur un mot, sur un geste. Vous êtes un des adjudans de Madame la Princesse Adélaïde, aux heures de représentation; ne l'oubliez pas. Et après cela, amusez-vous bien, car c'est encore un des privilèges de votre âge, si ce n'est guère celui de votre rang.

Tout à vous de cœur.

26 septembre 1838.

Je vous remercie de votre souvenir, mon cher Prince, je ne sais que par vous, et surtout par M. de Latour, ce qui vous arrive, car je vais très peu au salon et je dîne en ville tous les jours. La Reine me croit sans doute bien informé, et de fait, mon cher collègue m'a donné tous les détails désirables sur votre séjour là-bas. Je vous sais un gré infini de tout le bien qu'il m'a écrit de vous, et de tout le succès que vous avez en Auvergne. N'oubliez pas que vous êtes condamné, par l'élévation même où la Révolution de Juillet vous a placé, à avoir toujours du succès. Il ne faut pas qu'un Prince manque son *entrée* dans le monde; vous jouez un rôle, mais le plus noble et le plus grand de tous...

Je n'ai pas bougé d'ici... J'ai intérêt à y rester pour surveiller les mouvemens du collège : nous avons été menacés d'avoir un intrus sans nom et sans valeur...

Alger, 24 avril 1840.

Mon bien cher Prince,

Je vous envoie vos lettres de France: vos journaux suivront, et vous ne les aurez probablement que demain, car ils n'auraient pu être transportés par l'estafette du maréchal. Je ne vous adresse que les *Débats;* le Prince, votre frère, vous prêtera les autres, si le cœur vous en dit, et je pense que vous me pardonnerez d'avoir retenu ici, pour charmer ma solitude, *le Courrier* et *la Presse*, qui vous appartiennent.

Vous avez dû recevoir directement, par Rumigny, la longue-vue que vous m'aviez fait demander; je désire qu'elle vous serve

reproche de son précepteur a été publiée au tome II du *Journal* de Cuvillier-Fleury, p. 238. Elle y est inexactement datée du 21 *mars* : c'est *septembre* qu'il faut lire.

souvent, et que vous ne puissiez voir les Arabes que de loin. Je sais que ce vœu n'est pas conforme à votre jeune et généreux courage, mais, passez-le-moi! je n'en fais pas d'autres à votre intention. Si vous ne pouvez aborder les Bédouins corps à corps, on saura bien que ce n'a pas été votre faute. Adieu, je remercie bien sincèrement M. Jamin de me donner chaque jour de vos nouvelles : j'en ai besoin. Si sévère qu'ait été un pédagogue, quand il a du cœur, mon cher Prince, ces séparations sont cruelles. Vous êtes, vous, tout à la joie d'une première campagne (1), et je n'en

(1) A l'occasion de cette première campagne, les états de service de M. le Duc d'Aumale portent la mention suivante : « Campagnes : 1840, à l'armée d'Afrique. Expédition de Médéah. — Cité à l'ordre de l'armée : 1° Pour sa conduite au combat de l'Affroun (27 avril) ; 2° Pour sa conduite à la prise du col de Mouzaïa (12 mai), où il donna son cheval au colonel Gueswiller et marcha à pied avec les grenadiers du 23e. »

Voici comment ce dernier fait est raconté dans le rapport officiel du colonel Gueswiller au général comte d'Houdetot, commandant la brigade à laquelle appartenait le 23e de ligne :

Col de Teniah, 13 mai 1840.

En terminant ce rapport, je ne puis passer sous silence, mon général, une circonstance qui m'est personnelle et dont je conserverai un éternel souvenir. Arrivé au pied du col, excédé de fatigue et hors d'haleine par une course rapide à travers des chemins rocailleux et à pic où j'avais dû suivre souvent mes tirailleurs, j'étais sur le point de renoncer à l'honneur d'arriver à la tête de mon régiment sur les retranchemens ennemis, lorsque Mgr le Duc d'Aumale, en avant de mes grenadiers et aux côtés de S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, m'aperçut dans cet état d'anxiété, descendit de cheval, et me força de monter à sa place : « J'ai de bonnes « jambes, colonel, me dit-il, et je ne perdrai pas un pouce de terrain. » Le jeune prince tint parole, et arriva un des premiers sur la position but de nos efforts.

Le colonel du 23e de ligne,
GUESWILLER.

Quant au premier fait d'armes, celui de l'Affroun, il a été rappelé dans la *Correspondance* de M. le Duc d'Aumale et de M. Cuvillier-Fleury, en 1860, à la suite d'un article de M. le vicomte de Noé publié par la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1860.

Cuvillier-Fleury au Prince, 21 mars 1860.

Avez-vous lu l'article du vicomte de Noé sur la cavalerie légère? il est plein de bienveillance et d'inexactitudes. N'est-il pas vrai que le *Pékin* qui a chargé avec vous à l'Affroun était Plichon, et non un notaire quelconque d'Alger? N'est-il pas vrai aussi que le Duc d'Orléans n'était pas avec vous dans cette charge, et, qu'au contraire, il vous a grondé de l'entraînement auquel vous vous étiez livré, sans pourtant vous faire passer par les armes, comme autrefois le dictateur Manlius? — Ainsi, pour des faits dont celui qui les raconte a été témoin, où il a été acteur, voilà la vérité que comporte l'histoire, après vingt ans !

Réponse du 22 mars.

C'est bien Plichon qui a manqué avoir la tête coupée en 1840 : sa selle avait tourné, et, avec un bras de moins, il ne lui était pas facile de la remettre; je ne sais comment les chasseurs ont pu le dégager. J'ai chargé avec la cavalerie à l'Affroun, en portant un ordre de mon frère; il m'a grondé d'abord; mais j'étais dans mon droit. Il m'avait cru tué parce qu'il avait vu revenir un cheval, sans ca-

ai, moi, que l'amertume. Songez à cela, et n'oubliez pas trop celui que vous appellerez toujours, je l'espère, votre ami,

Aux Tuileries, 4 juillet 1840.

Je viens de recevoir votre lettre, mon cher Prince; je m'empresse d'y répondre. Je n'ai aucune objection à faire à votre plan de travail, et j'en ai déjà commencé l'exécution autant qu'il a été en moi. M. Rossi accepte avec empressement la mission que le Roi lui permet d'accomplir auprès de vous. Il sera prêt aussitôt que vous le voudrez. L'espoir de compter la Princesse Clémentine au nombre de ses auditeurs paraît le flatter infiniment, mais j'en suis, moi, beaucoup moins satisfait que lui, car je crains d'être exclu. Nous en causerons. Je tiendrais excessivement à suivre le cours avec vous. M. Rossi, sur ma demande, vous fera un cours de droit politique avec une introduction qui comprendra l'étude de toute la législation politique de l'Europe. Votre science historique vous sera d'une éminente utilité pour suivre avec fruit ces conférences, et je n'ai pas caché à M. Rossi que vous apporteriez à cet enseignement une préparation excellente. Thierry accepte avec plaisir les heures que vous lui proposez; je vais voir Guérard et M. Morin, et je préviendrai les professeurs de langues. Quant à M. Michelet, n'est-ce pas la prin-

valier, qui était du même poil que le mien, et garni de même; ce cheval était celui de Ménardeau, que Noé nomme, et que j'avais vu tuer à quelques pas de moi, d'un coup de pistolet; du reste, l'article est bien.

C'est à la suite de cette expédition de 1840 que M. le Duc d'Aumale fut nommé chevalier de la Légion d'honneur; voici la lettre par laquelle le maréchal Valée, gouverneur général de l'Algérie, demandait pour le Prince cette distinction.

Sire,

Je prie Votre Majesté de me permettre de lui faire connaître la belle conduite de Mgr le Duc d'Aumale pendant la longue expédition à laquelle il vient de prendre part. Ce jeune prince, qui paraissait à l'armée pour la première fois, s'est constamment fait remarquer par son ardeur et son courage. Il a couru, dans plusieurs occasions, les plus grands périls en marchant aux premiers rangs de nos soldats, et sa bienveillance pour tous lui a concilié l'affection et le dévouement des troupes. L'armée serait heureuse de lui voir obtenir la décoration de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il a méritée par ses services personnels. Cette faveur, Sire, lui ferait prendre rang à côté de ses frères d'armes dans l'ordre dont sa naissance l'appelle à porter le Grand cordon, mais dont Votre Majesté a voulu que les Princes ses fils méritassent le premier grade en servant dans les rangs de ses armées.

J'ose espérer, Sire, que Votre Majesté daignera accueillir avec bienveillance la demande que je lui adresse, et qu'Elle me pardonnera de n'avoir pas suivi les formes ordinaires dans cette circonstance tout exceptionnelle.

Je suis, avec respect, etc.

Maréchal VALÉE.

cesse Clémentine qui se charge de vous mettre en rapport avec lui? Vous me direz cela à votre retour.

Je ne puis vous répéter assez le contentement que j'éprouve de vous voir rentré dans une si bonne voie (1) ; vous étiez sorti de celle que vous montrait, comme la seule à suivre, votre excellente nature. J'ajoute que votre bonne renommée ne vous en permet pas une autre : vous avez pris un engagement avec l'opinion publique ; elle vous est très favorable. Vos succès universitaires et l'éclat de votre début, au milieu des rangs de nos soldats, vous imposent de grands devoirs. Il est facile de s'oublier quand on n'est rien; mais, une fois que les yeux de la foule sont fixés sur nous, il faut savoir jouer son rôle avec honneur. Je vous rends la justice de dire que vous êtes de mon avis quant aux principes : vous ne bronchez que dans l'application ; mais votre extrême jeunesse vous excuse, et il était, d'ailleurs, naturel que les préoccupations de votre début militaire eussent la plus grande part de vos pensées. Aujourd'hui, la guerre vous a fait homme, les épreuves d'une campagne vous ont grandi. Vous n'avez pas besoin de vous guinder pour rester à la hauteur où vous vouliez être, vous l'avez tout naturellement atteinte. Vous avez commandé, encore presque enfant, à des hommes; vous avez supporté avec une énergie précoce leurs fatigues et leurs dangers; vous méritez d'avoir votre rang au milieu d'eux ; vous n'avez plus d'effort à faire pour le garder; mais, l'ayant obtenu dans la vie militaire, il vous reste à le conquérir dans la vie civile. Vous êtes dans la voie qui conduit, même les princes, à la considération, car ils en ont besoin, comme les plus humbles. On leur accorde les honneurs politiques dès leur naissance, mais l'estime publique est plus faite pour les flatter : elle ne leur est pas due, s'ils ne l'ont pas méritée. Vous savez cela aussi bien que moi. Pardonnez-moi de vous le répéter ; ce ne sont pas des conseils que je vous adresse : c'est la paraphrase de votre lettre que je vous envoie.

Nancy, dimanche 23 août 1840.

Je vous remercie, mon cher Prince, de l'avis que vous me

(1) M. le Duc d'Aumale avait quitté le collège Henri IV au mois d'août 1839, sa rhétorique terminée; il avait été incorporé aussitôt au 4e régiment d'infanterie légère; c'est cette entrée immédiate dans la vie militaire active, et l'interruption des études qui en était la conséquence, que regrettait M. Cuvillier-Fleury; se remettre au travail après la première campagne d'Afrique, c'est ce qu'il appelait « rentrer dans la bonne voie. »

donnez de votre prochain retour à Saint-Cloud... Je compte rester ici quelques jours encore, si vous le trouvez bon : j'ai, en effet, formé le projet d'aller passer une huitaine à Bade..., mais tout est subordonné à vos convenances; vous me connaissez assez pour savoir que j'accourrais sans regret et sans retard si vous aviez besoin de moi, et j'ai la confiance que vous me l'écririez franchement. Je ne vois guère que le cours de M. Rossi qui me rappelle rigoureusement à Paris cette semaine ; mais j'écris à M. de Latour, afin que, s'il vous plaît de reprendre ce cours samedi prochain, il ait la complaisance d'y assister pour prendre des notes et que le cours de mes rédactions ne soit pas interrompu. Si vous remettez M. Rossi à la semaine suivante, j'arriverai à temps pour faire mon office. J'ai écrit à Barbier pour l'informer de mon projet, et, si vous aviez quelques avis à me donner, il sait, à un jour près, où il faut m'envoyer mes lettres ; il vous suffirait donc de les faire remettre à votre secrétariat.

M. Cousin a eu raison de vous dire que le souvenir de vos succès universitaires avait été bien accueilli au concours, mais il aurait dû vous dire que votre présence y eût fait grand bien. Non que je vous reproche d'y avoir manqué ; je crois même qu'un sentiment de modestie très louable imposait cette réserve au jeune combattant de Teniah. Toutefois il importe que ni les établissemens d'instruction publique, ni les corps savans, ni les académies, ne soient en dehors de votre action. L'intelligence est libre, en France ; mais elle doit être réglée, disciplinée ; l'action des lois n'y suffit pas, il y faut la vôtre. Montrez de la sympathie aux gens d'esprit, ils vous aimeront, et vous avez besoin de leur dévouement, non pas pour vous, mais au profit des intérêts qui reposent sur vous.

Adieu, mon cher Prince, je vous félicite des bonnes dispositions que vous continuez à montrer pour la reprise de vos études. Selon toute apparence, vous pourrez en suivre le cours sans interruption, jusqu'au printemps prochain. Il n'est pas probable que vous soyez envoyé en Afrique, exposé à être bloqué dans quelque port de la Régence, lorsque à chaque instant la défense du territoire ou le soin de quelque vengeance légitime peut vous appeler sur la frontière. Vous resterez donc à Paris, et, si préoccupé que vous puissiez être par les événemens du dehors, vous mettrez à profit ce temps précieux. Vous avez une grande facilité d'esprit ; six mois vaudront, pour vous, comme

une année, cette année décisive qui devait, dans la prévision de ma vieille sollicitude pour vous, compléter vos études, et « commencer » celles qui vous feront un homme supérieur, car, au bout d'un an, elles ne seront encore que commencées; mais, si elles le sont bien, vous pourrez toujours, et à chaque intervalle de loisir que les événemens vous laisseront, y rattacher les efforts et les travaux que vous continuerez plus tard. Je ne crois pas à la guerre immédiate; vous aurez donc un moment de répit. Profitez-en, car « l'avenir est gros d'orage. » Cette phrase, empruntée à la polémique des épiciers, est, aujourd'hui, digne d'entrer dans le langage des esprits sérieux. Jamais la partie ne m'a paru plus engagée entre les gouvernemens de droit divin et les trônes constitutionnels. L'Angleterre se tourne contre nous, parce qu'elle s'avise que la liberté nous rapporte plus de prospérité qu'elle n'en attendait pour nous d'une révolution populaire. Le temps des alliances de principe est passé avec elle : son intérêt l'emporte : quand elle a écouté d'autres inspirations, c'est qu'elle a eu peur. Rassurée aujourd'hui sur la puissance du parti radical, qui s'est montré, chez elle comme chez nous, violent sans énergie et déclamateur sans principes, elle ne craint plus d'engager avec nous une querelle où elle espère avoir raison de la vitalité nationale qui s'est réveillée en France. Il faut donc se tenir sur ses gardes, rester à Paris, s'y préparer le corps et l'âme à des épreuves sérieuses, y fortifier son esprit, car c'est la seule puissance qui vous fasse, aujourd'hui, supérieur; mais, quand on la reconnaît en vous, cette puissance, votre haute position en double l'effet, le prestige et l'éclat. Vous n'êtes donc pas si mal partagé, puisque le pays, en vous donnant tous les moyens d'être supérieur, est toujours disposé à subir cette supériorité, du jour où elle existe réellement.

Adieu, demain je pars pour Bade...

Marseille, 19 mars 1841 (1).

Je vais quitter Marseille, mon bien cher Prince, et mettre

(1) M. le Duc d'Aumale avait passé la fin de l'année 1840 à Vincennes, « détaché au commandement de l'école spéciale de tir pour l'instruction des chasseurs à pied. » Promu, en février 1841, lieutenant-colonel au 24e de ligne, il partait, au mois de mars, pour faire sa deuxième campagne d'Afrique sous les ordres du général Bugeaud, auquel il écrivait, le 25 février 1841 :

« Mon Général,

« Le Roi m'ayant désigné pour remplir un emploi de mon grade vacant au 24e ré-

bientôt quelques centaines de lieues, et plus, entre vous et moi... Ceci n'est qu'un souvenir que je vous adresse du rivage; je n'ai rien d'intéressant à vous apprendre, et vous recevrez, en même temps que ce billet, vos lettres de Paris. Recevez donc de nouveau mes adieux. Cette fois-ci, je suis plus calme, mais non moins triste. Cette première séparation est bien sérieuse; elle sera bien longue; je la remplirai par le souvenir de ces années, bien longues aussi, que j'ai passées avec vous et que votre excellente nature m'a rendues si agréables et si douces.

Paris, vendredi 26 mars 1841.

Je viens de recevoir votre toute bonne et bien affectueuse lettre, mon bien cher Prince, au moment où je me disposais, de mon côté, à vous écrire, comme je le ferai tous les vendredis, jour de départ du courrier d'Afrique. J'ai donc à vous remercier de votre souvenir, qui m'a touché, car c'est à votre bon cœur que je le dois. Vous ne semez pas en terre ingrate : ma reconnaissance vous rend au centuple les sentimens affectueux que vous me témoignez, et dont je me reconnais digne par ma tendresse inaltérable pour votre personne. A tous les titres que vous avez à l'estime et à l'affection de ceux qui vous approchent, vous savez que nos longues relations en ajoutent de particuliers pour moi. En vous élevant, j'ai dû vous bien connaître; je vous aime donc, parce que je vous connais. Beaucoup affecteront de vous aimer pour être connus de vous; ne vous défiez de l'amitié de personne; le dévouement est chose si sainte que son affectation même est, à quelques égards, respectable; mais ne croyez qu'au dévouement éprouvé. J'ai eu le bonheur de passer auprès de vous la plus belle époque de ma vie; je vous consacre aussi

giment de ligne, je vais me rendre en Afrique pour rejoindre mon corps, et j'y resterai longtemps, je l'espère.

« J'ai tenu à vous dire moi-même, et le plus tôt possible, combien j'étais heureux et fier de servir sous les ordres d'un chef aussi distingué que vous, et que je ferai de mon mieux pour mériter votre estime, pour justifier l'honneur qui m'est fait.

« Je vous prierai, mon Général, de ne m'épargner ni fatigues, ni quoi que ce soit; je suis jeune et robuste, et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons; je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du Duc d'Aumale quand il y aura des coups à recevoir et à donner.

« Agréez, mon Général, l'assurance de mon respect,

HENRI D'ORLÉANS.

« Vous ne voulez pas être ménagé, mon Prince, — répondait le Général. — Je n'en eus jamais la pensée; je vous ferai votre juste part de fatigues et de danger: vous saurez vous-même vous faire votre part de gloire. »

le reste; le témoignage que vous me donnez de votre amitié me soutient, dans cette première et triste épreuve d'une absence que tous mes vœux chercheraient à abréger, si je ne craignais trop qu'ils fussent en contradiction avec les espérances légitimes et naturelles de votre jeunesse et de votre courage.

Jamin m'écrit que ces espérances sont à la veille de se réaliser, et, probablement que, le jour où vous recevrez cette lettre, vous serez de retour de l'expédition projetée sur Milianah. Ce ne sera là que le prélude de votre campagne d'été, et j'espère que les Arabes vous laisseront un peu tranquille pendant cette promenade militaire et qu'ils se réserveront pour résister à des attaques plus sérieuses. Nos débats parlementaires sont bien près de finir, et tous les yeux se porteront sur l'Afrique et sur vous, mon cher Prince, car ce pays-ci n'est pas encore si mauvais qu'il le paraît. Il vous aime; au besoin, il vous le témoigne; sa sollicitude vous suit là-bas, et le Roi, qui vous y envoie, qui vous y sacrifie noblement aux intérêts de la politique nationale, le Roi sait bien que vous êtes appelé à y jouer un rôle, et que ce ne sont pas de simples officiers qu'il charge de cette mission de représenter, sur le seul théâtre où il y ait à agir aujourd'hui, la dynastie populaire dont il est le glorieux chef. Ayez donc cette pensée toujours présente à l'esprit, que la France n'est indifférente à rien de tout ce qui vous touche, car tous vos intérêts sont les siens. Je sais que votre loyauté toute seule vous conseillera ce qu'il faut faire : prenez aussi conseil des hommes de dévouement et d'expérience qui vous approcheront, car vous êtes trop jeune pour tout savoir, trop ardent pour n'avoir pas besoin d'être quelquefois retenu. La jeunesse et l'ardeur, ce sont là deux beaux défauts, mon cher Prince; gardez-les longtemps, mais ne vous y fiez pas toujours.

Vous avez eu une belle entrée et une audience magnifique. *Vous avez été content de vous*, m'écrit Jamin, et il ajoute que c'est bon signe, car vous êtes habituellement modeste. Mais sachez vous rendre justice. Nous ne devons accepter des autres que les éloges que nous nous adressons secrètement à nous-mêmes. Je ne suis pas étonné que vous ayez réussi à bien parler; vous l'aviez appris, presque sans vous en apercevoir, en récitant, toutes les semaines, vos rédactions historiques avec un aplomb qui me charmait. J'ai toujours pensé que ces épreuves vous serviraient un jour en vous rendant la parole facile, et en don-

nant à votre langage un peu de cette précision qui appartient à l'histoire. J'insiste sur cela, parce que, étant encore en âge d'apprendre, le succès de vos études précédentes vous encourage à en faire de nouvelles. Il sera noble et beau de lire un bon livre entre deux campagnes, et d'avoir, au milieu des camps, la réputation d'un esprit distingué. Il vous suffit de ne pas mettre sous le boisseau toutes les lumières, naturelles et acquises, dont votre intelligence est douée. Vous êtes bien sûr de ne passer jamais pour pédant. Vous êtes trop visiblement marqué du sceau qui est le signe manifeste des races militaires. Vous êtes soldat par goût, par vocation : osez vous montrer ce que vous êtes quand vous le voulez, un esprit fin, délicat, parleur, élégant, capable de généraliser et de préciser les faits dont les militaires se préoccupent trop exclusivement au point de vue matériel. En un mot, soyez au camp le représentant de l'esprit français, comme à Paris vous pourrez l'être, un jour, de ce brillant courage et de cette héroïque ardeur qui vous ont conduit si jeune en Afrique.

Pardon, mon cher Prince, si je viens mêler des conseils à cette vie toute d'ardeur où vous êtes jeté. *C'est plus fort que moi*, un reste d'anciennes habitudes. Vous excuserez la longueur du sermon, en songeant que, par ce temps de carême, c'est probablement le seul que vous entendrez. Je n'y reviendrai plus, du moins aujourd'hui. Je ne suis pas depuis assez longtemps à Paris pour vous mettre au courant de la chronique politique... Adieu, que Dieu vous garde et vous protège comme vous le méritez.

Paris, vendredi 7 avril 1841.

Mon bien cher Prince,

Nous avons reçu bien tard cette fois le courrier d'Afrique... J'attendais avec bien de l'impatience; j'ai lu avec un plaisir non moins vif, les deux lettres de Jamin, celle du 22 et celle du 26 mars; je le remercie bien, surtout, de m'avoir envoyé le toast que vous avez porté au 24e (1). J'en suis très content comme style; c'est, vous le savez, mon point de vue habituel. J'y attache une très grande importance; je trouve que les Princes ne doivent pas plus dire des choses vulgaires que porter des

(1) Toast du Duc d'Aumale au 24e de ligne, à Alger : « Au brave colonel Gentil! Au coq blessé du 24e! Puisse-t-il recevoir encore d'autres blessures! Il trouvera assez de bras forts pour le soutenir, assez de cœurs généreux pour le défendre! »

habits râpés, à moins qu'ils n'aient été usés à la bataille. Quant au langage, même sous le feu, il doit être poli et distingué. J'aime excessivement votre *coq blessé*, c'est ingénieux et noble; si c'est de votre invention, comme je n'en doute pas, je vous en fais mon compliment, et vous savez si, de ma part, un compliment est sincère. Mais, je vous en prie, veuillez être persuadé qu'un prince qui n'aurait pas fait, en rhétorique, d'aussi bons discours, et si longtemps, n'aurait pas fait au camp une si belle phrase. Les mots sublimes partent du cœur; le vôtre vous en inspirera peut-être, pendant le cours de votre carrière militaire ou politique, que vous ne devrez qu'à vous (1), mais un discours entier, un beau rapport, un ordre du jour, pour frapper cela au bon coin, il faut toutes les études que vous avez faites, et les bonnes habitudes de style que vous avez prises.

Je m'arrête, car je suis décidé à ne pas dogmatiser aujourd'hui et j'arrive aux faits. Les journaux vous apporteront le détail de la discussion relative aux fortifications de Paris, dans la Chambre des Pairs. Quant au résultat, il est magnifique : 66 voix de majorité en faveur de la loi. C'est superbe! Les calculs les plus favorables ne portaient pas cette majorité à plus de 30 voix. Il a fallu que le débat ait converti bien du monde...

Votre frère Montpensier ira prendre les eaux des Pyrénées au mois de juin. Il y trouvera Heymès, que sa santé y conduira, et sans doute Rumigny, qui va guérir à Barèges sa blessure de l'Atlas. Quant à moi, je reste ici, si je ne vais vous rejoindre là-bas. Mais, où vous trouver? Voici les grands événemens qui vont commencer en Afrique. Dieu veuille que vous y ayez, mon cher Prince, la part de gloire qui vous y appartient, sans mélange d'amertume ni de mécompte. Je passe ma vie à formuler des vœux pour vous. Je n'oublie pas qu'il vous faut des épreuves sérieuses et je les demande pour vous. Seulement j'ajoute mes réserves, dont Dieu tiendra compte, je l'espère, car elles partent d'une affection sincère et tendre pour votre personne, et d'un profond dévouement à la cause de mon pays, qui est la vôtre.

On parle d'un voyage du Roi à Amboise, peut-être même à Randan; en attendant, et pendant que vous allez vous battre, on prépare des fêtes pour le baptême du Comte de Paris; je ne vous

(1) M. Cuvillier-Fleury a pu se rappeler cela quand il entendit, à Trianon, le Président du Conseil de guerre dire au maréchal Bazaine : « Il restait la France! »

dis là rien que vous ne sachiez; néanmoins je continuerai à vous tenir au courant de tout, au risque de faire double emploi. Vous me lirez toujours, j'en ai la confiance, dussiez-vous avoir à lire la même chose deux fois.

Adieu, mon bien cher Prince; voici une bien longue lettre, pour une vie si occupée et si active que la vôtre; j'espère qu'elle vous trouvera de loisir, après la campagne de Milianah, que je voudrais bien savoir finie. Mais, après celle-là, une autre! il faut se résigner à vivre d'inquiétudes et d'alarmes pendant quelque temps; mais que ce sera un beau jour, celui où vous débarquerez avec votre régiment sur notre rivage de France! Adieu!

Paris, vendredi 9 avril 1841.

Nous vivons fort paisiblement ici; la politique fait son carême... Nous sommes en train de nous réconcilier avec les cinq puissances; la paix est partout; le pays est tranquille; il n'y a donc plus que l'Afrique qui nous occupe : tâchez que cela dure le moins possible, si vous y pouvez quelque chose. J'attends avec bien de l'impatience des nouvelles de votre campagne. Adieu! Conservez votre santé, votre vigueur, votre gaîté. C'est mon vœu le plus cher. Après cela, pensez un peu aux absens qui vous aiment : je suis bien sûr, alors, d'avoir un souvenir de vous...

Paris, 30 avril 1841.

J'ai reçu, mon cher Prince, par le dernier courrier, votre lettre du 18 avril et je vous en remercie pour le bonheur qu'elle m'a procuré. A vous parler franchement, j'étais sans nouvelles de vous. Jamin a été admirable de complaisance et d'exactitude à mon égard; mais la nécessité où il s'est trouvé d'écrire une longue lettre à Sa Majesté sur votre expédition de Médéah, ne lui a pas permis de m'envoyer les mêmes détails, en sorte que je n'ai rien su de vous, des chances que vous avez pu courir, des faits d'armes auxquels vous avez pu prendre part, que par le *Moniteur* d'Alger et le rapport du Gouverneur, lesquels ne disaient presque rien. J'en ai conçu quelque chagrin. Être seul à ignorer ce qui vous touchait personnellement, dans une affaire glorieuse d'ailleurs pour tout le monde, me semblait un lot quelque peu triste, et je l'ai dit à Jamin. Peut-être en avez-vous su quelque chose. Mais ne prenez pas cela pour de l'exigence : je n'en aurai jamais de ce genre. Je sais la peine qu'on a souvent

à écrire, même quand, à distance, on paraît jouir de la plus grande liberté. Ce que je vous demande, c'est de me donner signe de vie en deux lignes, quand vous venez d'échapper à un danger sérieux. Il me faut cela, en quelque sorte, pour être rassuré et consolé.

Votre lettre a précédé de bien peu votre départ pour Milianah; mais, quand vous recevrez la mienne, vous en serez très probablement revenu. Vous m'annoncez d'ailleurs que vous serez rentré dans vos cantonnemens avant le 15 mai. Voici donc mon esprit qui va hâter à grand renfort de souhaits et d'espérances l'arrivée de cet heureux jour. Pour vous, le bon temps, c'est quand vous courez la campagne, mais, pour nous, c'est quand vous êtes à l'abri : vous aimez à vous battre, et nous aimons à vous savoir en repos. Néanmoins, ce goût de votre repos ne va pas, chez moi, jusqu'à méconnaître les exigences de votre situation, de votre jeunesse et de votre rang; c'est donc avec regret que je vous verrais condamné à la garde d'un camp dans la province d'Alger, pendant que le Prince votre frère tenterait les hasards de la guerre sérieuse qui va se faire dans l'Ouest. Je ne comprendrais même pas qu'on vous séparât l'un de l'autre : éloignés de votre famille, c'est bien le moins qu'on vous rapproche par la communauté des fatigues et des dangers, d'autant plus qu'il y en a partout à essuyer et à courir. La campagne d'Oran, si elle n'est très significative, vous laissera dans une situation pire que celle où vous êtes et que je trouve très mauvaise. Je vous remercie de ce que vous me dites de mon premier travail sur l'ouvrage du général Létang. Il est vrai que je n'ai guère traité la question, et je me suis laissé aller au plaisir de faire du pittoresque, mais, du moins, je n'ai pas eu d'autre prétention. Dans un autre article, je suis allé plus loin; je le soumets à votre expérience, que je crois suffisante à me juger, car vous voyez bien. Les journaux annoncent que MM. de Tocqueville, de Beaumont et de Corcelles sont en ce moment en Afrique; ils vont étudier la question sur le terrain. Si vous les voyez, je n'ai pas besoin de vous recommander, mon cher Prince, de leur faire bon accueil : vous connaissez Tocqueville, c'est un grand esprit et un caractère difficile et ombrageux; de Beaumont est un puritain spirituel et honnête; Corcelles a des lumières dans l'esprit et dans le cœur. Ils sont députés tous les trois, et méritent que votre intelligence communique franchement avec la leur. N'ou-

bliez pas, en causant avec eux, que le succès de votre esprit et de votre caractère profitera à votre famille ; vous êtes tous solidaires les uns des autres ; c'est ce qui ne permet à aucun de vous une indépendance absolue. Votre jeune frère, le Duc de Montpensier, comprendra cela plus tard, et je crois que votre exemple, en cela, le servira comme en toute chose.

Tout ce qui nous arrive d'Afrique sur votre compte témoigne de la bonne position que vous y avez prise ; votre conduite a touché la Reine jusqu'au fond du cœur ; et quant à moi, mon cher Prince, j'y vois la réalisation de ce que j'ai toujours attendu et *promis* de vous, quand j'ai été consulté sur vos tendances et votre avenir. Je suis assez heureux pour ne pas craindre jamais d'avoir été mauvais prophète...

Je vais adresser à vos anciens camarades une invitation à venir voir le feu d'artifice dans votre appartement des Tuileries ; le Duc de Montpensier dispose de votre chambre et de votre salon jaune ; nous aurons le reste. Notre souvenir fêtera votre absence, et vous serez le héros et l'amphitryon véritable de cette réunion... Portez-vous bien, et pensez à moi, quand les Arabes vous le permettront.

Vendredi 7 mai 1841.

Nous avons eu, mon cher Prince, bien des événemens ici depuis ma dernière lettre du 30 ; par bonheur, ils ont été du genre le plus pacifique ; nous avons eu la fête du Roi, le baptême du Comte de Paris, la revue des tirailleurs et enfin le concert monstre. Tout s'est fort bien passé, et la Reine vous enverra probablement, sur chaque chose, de fort longs détails, dont je vous épargne la redite.

Le concert a été, en dépit des pronostics contraires, une fort belle solennité, plus artistique que musicale, mais c'est ce qu'il fallait. La revue des tirailleurs a eu, aussi, beaucoup d'effet ; tout l'honneur en revient à votre arme de prédilection, à l'infanterie, qui a mis là une partie de son élite ; mais Mgr le Duc d'Orléans en a tiré un grand parti ; aussi montre-t-il à cette troupe une affection presque paternelle. Il a un esprit trop éclairé pour permettre qu'elle devienne exclusive. J'ai fait à vos anciens professeurs et à vos camarades les honneurs de votre appartement, le 2 mai, pendant le feu d'artifice. Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Prince, que votre souvenir et votre nom

étaient dans toutes les bouches; on était chez vous, on n'avait pas grand mérite à penser à vous; mais, hors de chez vous, on y pense aussi; vous avez laissé un renom excellent, et ce qui transpire jusqu'ici de votre belle conduite en Afrique ne fait qu'y ajouter. Mais on vous aime aussi, ce qui, pour les princes, est plus difficile encore que d'être estimé. Le souvenir qu'on vous garde est, je le vois bien, tout empreint d'affection et, en vous le disant, ce n'est pas une flatterie que je vous adresse: elle serait bien gauche sous ma plume; c'est un légitime plaisir que je veux vous faire, sûr que cette certitude d'être aimé se mêlera agréablement pour vous aux rigueurs et aux dangers de votre existence africaine. Je suis d'ailleurs positivement chargé par tous ceux que j'ai réunis chez vous de vous transmettre leurs vœux, et l'expression de leur ancien dévouement; c'est une mission à laquelle je n'ai pas voulu manquer.

Vendredi 21 mai.

J'ignore tout à fait, mon cher Prince, où cette lettre vous trouvera... La princesse Clémentine a bien voulu me communiquer, il y a trois jours, une copie qu'elle a fait faire de votre journal pendant la première campagne sur Médéah; mais cette lecture, qui a pour moi un vif intérêt par l'affection que je vous porte, et par le mérite d'un style à la fois naïf et ferme, cette lecture ne m'a rien appris du présent ni de l'avenir. Si vous voulez, des fêtes de Chantilly, un récit que j'ai essayé de rendre exact, lisez le *Journal des Débats* du mercredi 19 mai; je ne pourrais vous en dire davantage. J'ai voulu répondre à l'aimable bienveillance du Prince royal, qui, évidemment, m'avait invité à votre intention, et j'y suis allé les deux derniers jours. Le Prince y avait déployé une magnificence toute royale. L'affluence était grande. Le temps a été superbe. Il est impossible d'avoir plus de bonheur. Cela me rappelait qu'un an auparavant, et dans une circonstance bien autrement grave, votre aîné avait encore retrouvé sa bonne étoile au passage du col; c'était, je crois, jour pour jour. Ce rapprochement entre des fêtes si brillantes et une expédition si périlleuse était dans l'esprit de tout le monde. Mais un autre contraste diminuait la joie de celui-là: c'était de vous savoir exposé à tous les dangers, couchant sur la dure, et souvent privé de tout, comme le témoigne votre journal, pendant qu'on faisait ripaille chez vous et qu'on tirait des fusées

en l'honneur des quadrupèdes. Cette pensée était celle de votre excellent frère; je l'ai surprise plus d'une fois sur son visage; mais le vin était tiré, comme on dit, il fallait le boire. Du reste, votre domaine a été dignement fêté. Rien n'a manqué à l'éclat de cette réunion *fashionable* et populaire. Voilà Paris qui sait le chemin de Chantilly. Si vous voulez vous en faire une retraite, il est temps de couper court aux habitudes que Paris va prendre. Quant à moi, je ne sais rien de plus royal et de plus politique, par le temps qui court, que de faire participer la société et la foule aux jouissances qu'il est permis de se procurer avec de l'argent, quand on est prince. Aux particuliers seuls, la réclusion est permise, et elle ne les honore pas toujours, car ce qu'il y a de plus difficile à gouverner au monde, c'est la solitude. Je crois que, dans la vie des princes, il y a temps pour tout, et que c'est ce mélange de la vie publique et de la vie privée qui les fait heureux et grands, l'un et l'autre...

Paris, 18 juin 1841.

J'ai à régler avec vous, mon cher Prince, un assez long arriéré. Quand vous êtes revenu de votre campagne sur Boghar et Thaza, vous avez dû trouver trois lettres de moi qui vous attendaient à Alger. Si je ne vous ai pas écrit les vendredis suivans, c'est par suite d'une discrétion qui a peut-être mal calculé, mais qui était, à coup sûr, irréprochable. J'ai craint que tant de lettres à lire le jour même où vous reviendriez de l'expédition ne fussent pour vous une véritable fatigue, au moment où vous auriez tant besoin de repos, et j'ai mieux aimé laissé passer quelques courriers sans vous occuper de moi, me privant ainsi volontairement du plus grand plaisir que je puisse avoir depuis votre départ, celui de vous écrire. Mais, aujourd'hui, je reprends mon droit, d'autant que je me suis tout à fait trompé dans mon calcul. Je pensais que vous ne reviendriez à Alger que du 15 au 20 juin, et vous y étiez de retour le 2. Je me reprocherais d'autant plus cette interruption de ma correspondance, si elle n'avait eu lieu à bonne intention, que j'avais à vous féliciter du nouveau grade que vous avez obtenu (1). Les félicitations ne vous auront pas

(1) Le 26 mai 1841, le Prince était nommé colonel au 17e léger. Ses états de services portent : « 1841, à l'armée d'Afrique. Ravitaillemens de Médéah et de Milianah. Expéditions de Boghar et Thaza. Cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite aux combats des 3 et 4 avril, 2, 3 et 5 mai. »

fait faute ; mais, si je vous connais bien, les miennes vous auront manqué. Recevez-les donc, d'autant plus vives qu'elles ont plus attendu pour vous parvenir. Vous savez mon opinion sur l'inconvénient d'une initiation trop précoce aux devoirs et aux émotions de la vie militaire. Mais je dois vous avouer que, si quelque chose au monde pouvait diminuer, en moi, le regret d'avoir vu interrompre la belle et éclatante carrière de développement intellectuel que votre première éducation vous avait ouverte, c'est la manière dont vous avez abordé celle où vous avez été lancé à l'aventure. Vous y êtes entré en homme plus qu'en enfant. Toutes vos lettres et vos journaux surtout témoignent des dispositions sérieuses que vous y avez apportées. Je vous remercie d'avoir voulu qu'ils me fussent communiqués. J'y ai vu que vous étiez resté humain en présence de ces scènes d'inévitable et abominable destruction, sérieux, malgré l'entraînement et l'émotion un peu superficielle de la vie militante, fils et frère excellent, et j'ai vu aussi, à votre style, si négligé qu'il soit bien souvent, que vous aviez, du moins, conservé les bonnes traditions du Collège et que vous n'aviez pas, comme tant d'autres, laissé votre esprit dans les bagages de l'arrière-garde. Je vous en félicite. Votre nouveau grade vous impose une responsabilité plus grande et vous met désormais sur le premier plan. Vous allez être en spectacle à tous, et partout. Vous êtes chef de corps. Bientôt vous n'aurez plus, hiérarchiquement, de compte à rendre qu'au ministre. Mais, moralement, vous êtes comptable envers l'opinion, qui vous voit arriver sans défiance, mais non sans quelque émotion secrète, à un commandement si important. Je ne parle pas des ennemis politiques de votre famille, qui accuseront votre jeunesse : vous avez le droit de ne tenir aucun compte de leurs attaques. Mais vos meilleurs amis seront les premiers à vous recommander la circonspection, la prudence, l'emploi mesuré et bienveillant de l'autorité qui vous est confiée. J'ajouterai, moi, que, comme colonel, vous ne devez que justice et surveillance exacte, intelligente et sévère à vos subordonnés ; comme prince, comme fils d'un roi que les inimitiés politiques s'efforcent incessamment de déprécier et d'affaiblir, vous leur devez expansion, générosité, protection active, secourable, souvent magnifique, car vous n'êtes pas un colonel ordinaire. Vous devez faire aimer et considérer en vous la royauté, qui, seule, a eu la puissance d'élever votre jeunesse et votre inexpérience à

l'honneur qui vous est accordé de commander à des hommes, à l'âge où tout le monde obéit. Si on n'aperçoit pas en vous quelque trace de cette investiture, si on ne voit pas briller autour de votre tête quelques-uns des rayons de la royauté, tout votre mérite ne vous tiendra pas lieu de ce qui vous manque et de ce que rien ne remplace, la maturité!

Soyez donc prince, mon cher colonel, prince par le cœur, prince par la bienfaisance, prince par une représentation sagement conçue et toujours noble; rappelez-vous les *Soirées de Vincennes;* enchérissez, s'il est possible, sur la *distinction* qui donnait alors tant de prix à votre hospitalité militaire. Ne soyez familier qu'avec les faibles et les malheureux, de cette familiarité que le cœur inspire et que l'esprit tempère. Mais tenez à distance respectueuse tous ceux que le grade rapproche de vous, tous ceux, surtout, qui n'auraient d'autre titre à franchir cette distance que la légèreté, l'inconséquence ou la servilité. J'abuse peut-être un peu, à mon tour, mon cher Prince, de la *distance physique* qui nous sépare en ce moment. Aussi, j'abrège pour que vous acheviez de me lire. Mes conseils ressemblent à un radotage, car je vous les ai donnés déjà sous toutes les formes; mais ils emprunteront quelque valeur de la circonstance et du lieu où vous les lirez; c'est ce qui m'a encouragé à vous en adresser cette nouvelle édition...

Vous lirez dans les journaux le discours prononcé par Victor Hugo pour sa réception à l'Académie, et la réponse de M. de Salvandy. Vous m'en direz votre avis, si vous avez le temps. Peut-être préjugez-vous facilement le mien. Aussi, pour ne pas déflorer vos impressions, je vous l'épargne. La présence du Prince royal et des princesses à cette solennité a été d'un effet excellent. C'est un précédent que vous n'oublierez pas, j'en suis bien sûr. Nous sommes une nation militaire et nous aimons à voir des princes mêlés, sur le champ de bataille, à nos soldats; mais nous sommes aussi une nation littéraire, et il nous plaît de voir que les chefs du pays s'intéressent aux travaux et aux succès de nos gens de lettres. Nos armes ne sont pas une puissance plus redoutable et plus étendue que notre esprit. Cette double force est inséparable. Pourquoi donner tout à l'une et rien à l'autre? Pourquoi laisser en dehors de son action et de son influence la portion la plus active et la plus influente de notre généreuse population? Telles sont les questions que je me fais

depuis longtemps. N'allez pas, mon cher Prince, les trouver indiscrètes. Victor Hugo veut être pair de France, c'était une transition pour vous parler de lui; je l'ai oubliée; mais le fait vaut la peine d'être raconté. Non que je blâme Victor Hugo de cette prétention, mais c'est trop tôt.

Merci, grand merci de votre lettre du 6 juin. Vos félicitations me sont allées au cœur; je les ai lues à ma femme, qui en a été touchée et qui vous remercie non moins vivement par mon organe. De Calonne (Ernest) a fait, au Bois de Boulogne, une si effroyable chute de cheval, que l'animal en est mort et que le cavalier est, pour quelque temps, perclus de tous ses membres.

Adieu, mon cher Prince, j'ai fait des vœux bien sincères pour la réussite de *votre convoi :* j'en fais de non moins vifs pour votre retour en France; je comprends cependant les motifs qui vous retiendront quelque temps en Afrique; je n'ai pas une affection assez aveugle pour y sacrifier votre intérêt. Votre intérêt est que le régiment vous ait vu à l'œuvre, ait confiance en vous, et vous aime. Quelques mois de plus en Afrique pour arriver à ces résultats, ce n'est pas trop. Puisse seulement l'épreuve ne pas être trop longue!

Paris, vendredi 25 juin 1841.

Nous en sommes, mon cher Prince, à vos lettres datées du plateau des Réguliers, et qui nous ont causé un vif plaisir. La Reine a bien voulu me communiquer celle que vous lui avez écrite, et je suis donc parfaitement au courant de tout ce qui vous concerne jusqu'à cette époque. Jamin m'a également donné des détails très intéressans sur votre courte expédition, et je n'en ai pas seul profité. Le Roi, la Reine, les ont lus avec empressement et bonheur. Ce qui ne doit pas empêcher votre fidèle Achate de continuer à m'écrire au courant de sa plume, aussi aimable que facile; mais, ce qui doit, au contraire, l'encourager dans la complaisance qu'il me montre et dont je lui sais si bon gré. Toutes nos pensées sont tournées de votre côté, et il nous tarde bien que vous leur donniez moins de chemin à faire et moins de soucis à entretenir. Si j'en crois ce que j'entends à Neuilly, votre retour en France ne serait plus très éloigné. On pense qu'après avoir guerroyé un grand mois avec un régiment aussi éprouvé que le vôtre, éprouvé vous-même comme vous l'êtes, vous n'aurez rien de mieux à faire que revenir à Paris; et c'est bien mon avis.

toute impatience à part. Quand on se bat, je trouve que votre place est sur le champ de bataille; mais, quand on se repose, votre place est partout. C'est à vous de choisir et de consulter ce qui convient le mieux aux hommes que vous commandez. Consultez (moralement) le régiment qui vous est confié, et demandez-vous s'ils n'ont pas gagné de rentrer en France à leur tour, et si, vous-même, vous n'y avez pas quelques droits, après six mois d'une vie si dure et si périlleuse? Je sais d'ailleurs que vous vous soumettez aux décisions d'en haut, et je vois, je ne vous le cache pas, une disposition très prononcée de rappeler en France le 17e léger. Vous aurez encore une belle mission à remplir: le gouvernement d'un régiment, tout entier réuni dans la même garnison, est l'occupation d'un homme fait. Il y a énormément de bien à accomplir; vous le savez mieux que moi; revenez-nous donc; vous serez précédé ici par une très bonne renommée, et vous y aurez une excellente position, qui est votre ouvrage...

Vendredi 9 juillet.

Mes pressentimens ne m'avaient pas trompé; vous avez été malade, et bien malade; les dernières nouvelles, tout en nous rassurant sur les suites de la sérieuse atteinte dont vous avez souffert, nous ont appris tout ce que le passé a eu de grave et d'inquiétant. J'ai tout lu avec une émotion que vous vous figurez sans peine, et vous croirez aussi que j'ai éprouvé un bien amer regret, à la pensée que j'étais si loin de vous quand ma présence aurait pu vous être utile et mes soins vous soulager. Je sais par quelle admirable sollicitude mon dévouement était remplacé. Mais il y a une affection que rien ne remplace, c'est celle qui dure depuis quatorze ans, et qui ne vous avait pas quitté depuis votre enfance jusqu'à cette triste épreuve par laquelle vous venez de passer, et dont j'aurais aimé à diminuer la violence au prix de ma santé et même de ma vie. J'ai demandé à vous aller rejoindre, je le demande encore; la Reine m'a objecté d'abord l'inconvénient de donner à croire que vous étiez très malade; aujourd'hui, c'est votre retour probable et prochain qu'on m'oppose... Tantôt c'est votre régiment qui doit revenir; tantôt c'est vous qui devez précéder en France votre régiment. Mardi, Mgr le Duc d'Orléans, qui ne laisse pas passer une soirée sans m'entretenir de vous avec une chaleur d'amitié et de souvenir vraiment touchante; mardi, Son Altesse Royale me dit que

votre régiment reviendrait à la fin d'août et que cela reportait votre retour à Paris à la fin d'octobre. Le lendemain, la Reine voulut bien me dire que le rappel du régiment serait plus rapproché...

Paris, 16 juillet 1841.

Votre lettre du 5 juillet m'a fait un double plaisir, mon cher Prince, car j'y ai vu une preuve de votre rétablissement complet, et un nouveau témoignage de votre amitié pour moi. Je vous en remercie de tout mon cœur; mais ce plaisir n'a pas été pour moi seul : la Reine est si avide de nouvelles en tout ce qui vous touche, que j'ai l'habitude, depuis votre maladie, de lui communiquer tout ce qui m'arrive. A plus forte raison lui devais-je cette communication à propos d'une lettre de vous, si bien écrite, si pleine de sens, et qui annonçait un si parfait équilibre de l'âme et du corps, c'est-à-dire la santé. Elle a lu au Roi la partie de cette lettre où vous m'entretenez de *vos lectures*, et Sa Majesté en a été ravie, mais pas plus que moi, j'ai le droit de le dire. Savoir que vous cultivez cette belle et noble intelligence qui est votre lot, et qui sera, un jour, votre force, est pour moi un grand bonheur. J'aime surtout à vous voir mêler ces sérieuses et profitables études aux travaux et aux distractions de votre état, car cela prouve que vous exercez un véritable empire sur vous-même. Je sais bien que Molière, Chateaubriand, Lamartine, Augustin Thierry, n'ont été introduits près de vous que pour charmer les ennuis d'une convalescence; mais qu'importe à quel titre ils sont entrés? Vous les avez appelés, cela seul vous honore. Vous pouviez lire de mauvais romans, vous avez préféré de bons livres, et puis vous leur saurez gré du soulagement qu'ils auront apporté à votre ennui, et vous y reviendrez.

J'accepte comme un engagement que vous avez pris avec vous-même ce que vous m'écrivez du retour de votre esprit aux idées et aux études sérieuses, et j'y crois d'autant plus que toute votre correspondance (lettres ou journal) porte l'empreinte de ces dispositions. Vous avez fait, d'ailleurs, ne vous y trompez pas, un métier sérieux. Ces quatre mois vaudront pour vous plus d'une année. Si cette expérience a augmenté votre estime pour notre armée et votre dévouement au bien-être de nos soldats, elle aura servi aussi à vous faire voir la guerre par un côté qui diminuera, je l'espère, l'enthousiasme juvénile et un peu phy

sique que vous aviez pour tout ce qui se rattache à cette cruelle nécessité. Vous n'en serez ni moins brave, ni moins dévoué, ni moins habile; mais vous comprendrez mieux ce qu'il y a de grave dans un pareil jeu. Pour nos anciennes races chevaleresques, dont vous avez tout l'élan et toute l'audace, la guerre était un tournoi perpétuel, et l'important était d'y figurer avec grâce. Aujourd'hui que tout le monde fait la guerre et y commande, nobles et vilains, quand il faut faire la guerre, c'est devenu une besogne sérieuse, l'accomplissement d'un devoir rigoureux et difficile, une carrière où la raison a plus de part que l'enjouement, une rude école, où les lumières ne sont pas moins nécessaires à l'esprit que le courage au cœur. Vous comprenez tout cela, mon bien cher Prince, si j'en crois la lettre que vous m'avez écrite, et j'y crois, car votre plume ne trompe pas. Aussi, j'abrège : il ne faut pas que je prenne la place de tous ces bons livres auxquels vous avez donné droit d'asile à votre chevet... Vous savez que la dépêche annonçant votre rétablissement définitif est arrivée le 10 juillet à Neuilly, à dîner, au moment où toute l'assistance était levée pour boire à la santé de la Reine. On a doublé le toast à votre intention. Le Roi et la Reine m'ont fait l'honneur de se tourner vers moi, pour me féliciter. La dépêche disait que vous partiez pour Douera : cela seul mêlait quelques nuages à l'allégresse générale; mais les lettres arrivées mercredi ont rectifié cette nouvelle. Il est bien évident aujourd'hui que vous restez à Alger et que vous n'en sortirez que pour monter sur le *steam-boat* qui vous ramènera en France avec votre cher 17e, comme vous l'appelez, et comme nous l'appelons tous. A ce propos, Mgr le Duc d'Orléans a dû vous faire savoir qu'il désirait qu'un beau retour fût préparé au régiment pendant son voyage sur Paris. Il a bien voulu m'entretenir plusieurs fois de ses intentions à ce sujet. Son Altesse Royale désire que, dans toutes les villes où vous vous arrêterez, vous traitiez les corps d'officiers qui, vraisemblablement, iront au-devant de vous. Il n'y a pas une autre manière de recevoir le 17e, que d'envoyer partout la garnison des villes au-devant de lui. Il a trop bien servi la cause de la France en Algérie pour qu'on ne trouve pas naturel l'empressement dont son retour sera l'objet. Il faut honorer l'armée d'Afrique tout entière, *dans sa personne*. Vous serez compris dans la reconnaissance publique; vous y avez droit, non pas au même degré que le 17e, mais pour

une part honorable, à cause du dévouement calme, patient, intelligent et courageux que vous avez montré depuis quatre mois, et auquel tout le monde rend justice.

J'espère donc que vous serez à Toulon ou à Marseille dans la première quinzaine d'août; j'y arriverai quelques jours avant vous, et j'y ferai vos logemens, j'y recevrai vos instructions, et ensuite je vous précéderai partout sur la route, pour faire exécuter vos ordres, préparer les repas de corps, en un mot, vous rendre les services civils qui sont de ma compétence. J'attendrai, du reste, pour me mettre en mouvement, que vous me le fassiez dire; le Prince royal m'en exprimait le désir avant-hier; néanmoins, j'attendrai.

Quant à l'offre toute gracieuse que vous me faites, je ne désire rien; mais tout souvenir de vous me sera cher. Réservez seulement, pour ceux qui vous aiment moins que moi, les cadeaux dispendieux et les souvenirs magnifiques...

Paris, vendredi 23 juillet 1841.

C'est tout à fait au hasard que je vous écris, mon cher Prince, car je ne sais en vérité où vous trouvera cette lettre; mais j'espère que ce ne sera pas en Afrique. Hier, le Roi a annoncé au salon que l'ordre de rappel de votre régiment était parti le 17 de ce mois. Je m'attends donc, chaque jour, à être délicieusement réveillé par la nouvelle de votre retour. Les navires qui vont vous chercher, en les supposant mauvais marcheurs, seront pourtant facilement rendus à Alger avant le 25. Il se passera deux ou trois jours avant votre embarquement complet, une huitaine avant votre arrivée à Toulon; tout cela nous conduit aux premiers jours d'août. J'ai donc raison d'espérer que vous ne recevrez pas cette lettre à Alger; mais alors, quand elle vous parviendra, tous ces calculs de notre impatience vous paraîtront bien fastidieux et je les abrège, si toutefois vous ne les trouvez pas déjà horriblement longs.

Adieu, mon cher Prince, où que vous soyez, recevez mes félicitations.

Appelez-moi à vous, et j'accours au premier mot. Je vous remercie bien sincèrement de votre dernière lettre; ces témoignages de votre amitié me touchent jusqu'au fond du cœur, et je vous sais un gré infini de les avoir ainsi multipliés, car j'en suis avide. Adieu. Les camarades et professeurs vous remercient

de votre souvenir. Vous savez que Gachon a débuté dans la critique par un article dans la *Revue de Paris*. C'est spirituel et sensé.

Le général Bedeau a dîné hier aux Tuileries; il ne tarit pas sur votre compte. Aussi a-t-on grand plaisir à l'écouter.

Marseille, dimanche 8 août 1841.

Bonjour, mon cher Prince; j'espère que vous vous portez bien, que vous avez un bon gîte, que vous n'avez pas trop souffert de la chaleur, et que vous avez trouvé partout un écho des applaudissemens de Marseille (1). J'ai vu hier Méry, qui n'en revient pas que vous lui ayez si nettement parlé de Montluc et du Connétable; vous avez eu auprès de lui un succès d'esprit; rappelez-vous que, lorsqu'on montre son esprit aux gens de lettres, c'est comme si on confessait le leur, et ils vous en savent un gré infini. J'ai visité hier la Bibliothèque, qui est fort belle, et le Musée, qui est pauvre. J'ai dîné avec Saint-Jean à l'hôtel, et je suis allé voir ensuite un mélodrame qui a grand succès à Paris, et qui est très bien joué ici : *la Grâce de Dieu*. Cela m'a fort ennuyé. Cependant les femmes, et surtout celles qui sont sensibles par état, pleuraient à chaudes larmes. Demain je pars pour Avignon; j'imagine que c'est là que le Duc de Montpensier vous aura rejoint, s'il doit vous rejoindre, comme la Reine vous l'a sans doute écrit.

Paris, dimanche 5 septembre 1841.

Mon cher Prince,

M. le Duc d'Orléans m'a chargé de vous envoyer le programme de votre entrée dans Paris; en voici les principales dispositions : à Port-à-l'Anglais, à une petite demi-lieue de Paris, vous passez le pont de la Seine, et ensuite celui de la Marne, à Charenton; vous descendez le faubourg Saint-Antoine, vous suivez toute la ligne des boulevards et vous arrivez par la rue de la Paix et la rue de Rivoli dans la cour des Tuileries, où Sa Majesté vous passe en revue. Ensuite, vous vous dirigez sur Courbevoie; mais, à la hauteur de Neuilly, votre régiment est invité à se rafraîchir, et vous entrez dans le grand parc où un banquet de quatre mille couverts vous attend. Le Roi, la Reine, et la famille royale

(1) M. le Duc d'Aumale, rentre en France, ramenait à Paris le 17e régiment d'infanterie légère.

tout entière en feront les honneurs. Deux toasts seront portés : par le maréchal Soult au Roi ; par le Roi à l'armée d'Afrique.

Tel est le prospectus dont je suis chargé de vous donner communication. On a, suivant moi, très judicieusement choisi le lundi pour votre arrivée à Paris ; le dimanche, les boutiques ne sont pas ouvertes ; Paris a un air de solitude et d'abandon ; on court aux champs et à la barrière ; la ville n'a pas cette physionomie animée et occupée qui assaisonne si bien une démonstration populaire. Du reste, l'autorité ne paraîtra pas (1) ; on aban-

(1) Elle parut si peu que, rue du Faubourg-Saint-Antoine, un homme put s'approcher du régiment et tirer un coup de pistolet sur le Duc d'Aumale. La balle frappa au cou le cheval du lieutenant-colonel. La condamnation à mort prononcée par la Cour des Pairs contre l'auteur de cet attentat, Quénisset, fut commuée par la clémence royale.

Une lettre adressée en 1841 par le Duc d'Aumale à un de ses amis de collège, et qui nous est communiquée, donne, sur cette campagne de 1841 et sur le retour du 17e léger, des détails qu'on ne lira pas sans intérêt :

Courbevoie, 18 septembre 1841.

Voici la troisième lettre à toi adressée que je commence, mon cher ami ; espérons que je pourrai la mener à fin. Tu dois me trouver bien inexact et bien négligent ; pourtant, je te proteste que je suis innocent ; j'ai reçu ta première lettre à Auxerre ; la seconde à Montereau ; il m'était impossible de répondre en route et, depuis mon arrivée, j'ai été exclusivement occupé de pourvoir aux premiers besoins de mon régiment, encore sous le coup de sa misère africaine, ou de voir un peu ma famille. Enfin, maintenant, mes hommes sont tous bien couchés, bien nourris, passablement vêtus ; j'ai causé avec tous les miens, et je trouve un moment pour m'entretenir un peu avec mon bon, mon cher ami, qu'il me tarde tant de revoir.

Je t'ai quitté, si je ne me trompe, au mois de janvier ; depuis lors, je t'ai écrit trois fois au Havre sans recevoir de réponse, une fois aux colonies, avant de quitter la France, et trois fois d'Afrique, ce qui n'était pas peu méritoire, avec le genre de vie que je menais. De toutes ces lettres, il paraît que tu n'en as reçu qu'une ; mais du moins, mon amitié et mon zèle sont à l'abri du soupçon. Maintenant, je vais te raconter sommairement ma vie pendant cette longue séparation.

Passé avec mon grade au 24e de ligne, j'étais le 15 mars à Alger ; quatre ou cinq jours après, nous étions en expédition. Nous n'avons pas eu de très grandes affaires ; mais j'ai beaucoup acquis militairement. Sans parler des soins que j'ai donnés constamment aux braves gens que je commandais, des précautions à prendre pour les gardes, pour les bivouacs, pour les marches, j'ai souvent été chargé, avec une poignée d'hommes, de soutenir l'arrière-garde dans de mauvais passages, serré de près par les Kbaïles, sans transport pour mes blessés ; c'étaient des positions où l'on grandit à ses propres yeux, quoiqu'on en parle peu dans les rapports, les états-majors n'y paraissant pas. J'ai eu aussi des missions plus brillantes : au combat du 3 mai, l'absence d'un officier supérieur en grade me donna le commandement de quatre bataillons et d'une position qui était la clé de la journée ; depuis, je fus chargé de ravitailler une place bloquée, et je ne m'en acquittai pas trop mal, à ce qu'on assure. La vie que je menais était très dure : le général Bugeaud avait défendu les tentes, et, quoique presque tout le monde eût éludé l'ordre, je m'y étais toujours patiemment soumis ; pendant quatre mois, je n'ai eu d'autre toit que le ciel, d'autre lit que la terre, quelquefois forcé de faire

donnera le peuple à ses bons instincts; j'ai insisté fortement là-dessus, voyant que cela avait réussi partout.

Je viens de recevoir la lettre de Jamin, datée d'Auxerre; je vais la communiquer à la Reine; veuillez l'en remercier pour moi; le temps me manque pour lui répondre, parce que je veux assister à la revue du 2e léger, et voir, par mes yeux, si le régiment est aussi bien *ficelé* que le vôtre. Je vous félicite de la continuation de vos succès. Mme de B... a dû être très flattée que vous ayez fait exception pour elle à la règle que vous vous étiez imposée très prudemment de ne pas danser pendant le cours de votre voyage. Mais les frais magnifiques que la Préfecture a faits pour vous recevoir, et dont j'ai vu un assez beau commencement à mon passage, valaient bien cette exception. C... m'avait aussi prévenu du désir qu'il avait de vous recevoir, et j'étais bien sûr que vous seriez content de lui. Adieu.

ordinaire avec mes soldats, ou de marcher à pied pendant quatorze heures consécutives dans d'effroyables défilés.

Cependant ma santé resta longtemps parfaite; mais, à la fin de juin, ayant été forcé de boire pendant quatre jours de l'eau qui renfermait de l'arséniure de cuivre, je fus saisi d'une fièvre dysentérique qui ne dura pas plus de quinze jours et qui n'a laissé aucune trace sur ma constitution, mais qui m'a fait endurer des souffrances que je n'aurais pas cru supporter. Au milieu de toutes ces courses, j'ai été nommé colonel du 17e léger, le plus ancien, le plus solide, le plus glorieux régiment de l'armée d'Afrique. Le moment de son retour en France étant arrivé, j'ai débarqué avec lui à Marseille, le 29 juillet. Je t'épargne le récit de mon voyage à travers la France; depuis trois heures du matin jusqu'à midi, je faisais mon étape, et je réglais les affaires de mon régiment; puis, nouveau maître Jacques, je prenais mon rôle de prince, je subissais les réceptions, les banquets, les bals, je répondais aux discours, je portais des toasts; on n'imagine rien de plus fatigant. Tu sais d'ailleurs quel goût j'ai pour la représentation; cependant j'ai constamment fait mon métier de prince et de colonel avec cette conscience que j'ai toujours apportée à l'accomplissement de mes devoirs. En récompense, on m'a salué d'un coup de pistolet pour mon arrivée à Paris. Je ne m'en plains pas; mon orgueil en a même été plus flatté que de toutes les ovations qu'on m'a faites; on ne cherche à tuer que ceux qui en valent la peine; je te renvoie aux journaux pour les détails.

Maintenant, me voici installé à Courbevoie avec mon brave régiment, que je réorganise, que je soigne comme la prunelle de mes yeux: je leur dois bien quelque attention, à ces braves gens, si modestes, si dévoués. Quand j'étais malade, ils m'ont soigné comme une mère soigne son enfant: sur toute la route, en France, ils n'ont cessé de dire du bien de moi; enfin, quand ils ont entendu tirer sur leur colonel, les seize cents baïonnettes qui me suivaient se sont dressées à la fois, et Dieu sait ce qui serait arrivé, si je ne m'étais empressé de les maintenir à leur rang. Je suis fort occupé ici, pas assez, pourtant, pour ne pas reprendre ma vie d'études, à laquelle je tiens beaucoup... Je vois avec plaisir que ta tête est un peu meilleure et tes dispositions plus laborieuses; Robin a donné à Montpensier les détails les plus satisfaisans sur ta santé; es-tu grandi?...

ELIAS PORTOLÙ

DERNIÈRE PARTIE (1)

VIII

On se trouvait alors en automne; le ciel était devenu frais et profond, l'air transparent; de grandes pluies avaient rendu la terre et l'atmosphère très pures. Elias, lui aussi, parut s'être plongé dans un bain lustral; il redevint très pur, lui aussi; ses pensées se dégagèrent de leurs brumes, et, pendant quelque temps, il vécut heureux.

Tant que dura cette période sereine, il restait des heures et des heures couché tout de son long sous un arbre, regardant l'azur du ciel à travers les branches, écoutant la voix lointaine du bois, les eaux roulantes du torrent, les appels des oiseaux. Et toujours il pensait à Maddalena, mais non plus de la même façon qu'auparavant. Il l'aimait avec chasteté, comme les premiers jours qu'il l'avait vue; ou, pour mieux dire, il l'aimait comme un époux qui, dans l'épouse, voit la mère de son enfant.

Et il pensait encore à cet enfant. « Ce sera un garçon, se disait-il à lui-même. Dès qu'il sera grandelet, il viendra ici avec nous, avec moi. Je l'aurai toujours près de moi; je me ferai aimer de lui beaucoup, beaucoup. » Et il se sentait tout heureux. Mais souvent aussi une ombre venait le troubler. « Mais si Pietro veut le garder avec lui? Il croira que c'est son fils; il le prendra,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 1er mai.

fera de lui un laboureur; il sera aimé comme un père. » Et puis, il recommençait à penser : « Non, non! Je dirai à Pietro : — Laisse-moi le petit; je ne me marierai pas et je lui léguerai tout mon avoir; je lui ferai faire ses études, je le traiterai comme s'il était mon enfant. — Et Pietro cédera, et le petit m'aimera. » Peu à peu, l'idée de cet enfant lui occupa tout l'esprit; déjà il formait des projets insensés, et bientôt il y pensa plus qu'à Maddalena.

Un jour, Mattia vint à bride abattue, apportant à la bergerie l'heureuse nouvelle.

— Mon père, mon frère, Maddalena aura un enfant! Ma mère a dit la prière à sainte Anne, et l'enfant sera un garçon!

Et il souriait, tout heureux, comme si c'était lui le père. Et peu s'en fallut que Zio Portolù pleurât de joie, et il se mit à louer saint François, Notre-Dame de Valverde, Notre-Dame du Remède et je ne sais combien d'autres saints.

— Ah! la tourterelle! Je le disais bien, moi, qu'elle ne pouvait pas nous faire le tort de demeurer stérile. Ah! quand donc le verrons-nous, le petit Portolù, le nouveau tourtereau? répétait-il à chaque instant.

— Eh! eh! dit Mattia en riant. Vous voudriez qu'il naquît tout de suite et qu'il fût déjà ici à garder les brebis!

Elias sentait son cœur battre fort; et il pensait, non sans chagrin : « S'ils savaient la vérité! » Mais, dans le fond, il était réjoui et, chose étrange, presque content d'avoir donné aux siens ce bonheur. Et, tout comme son père, il ne se tenait pas d'impatience que l'enfant fût né.

Cependant les jours passèrent, et le froid revint avec le brouillard et la neige. L'hiver fut très rude, et de nouveau Elias, qui était frileux, commença de se sentir mal à l'aise dans la bergerie. Comme l'année précédente, il aspirait à la douceur du foyer, d'une vie close et commode. « Ah! pensait-il, comme ce serait doux, de passer les longues soirées au coin du feu, près de Maddalena! » Mais, maintenant, il ne songeait plus à elle, comme l'année dernière, avec une passion frémissante. Non; dans sa vision tranquille, il l'imaginait à côté d'un berceau et il entendait une mélancolique chanson de nourrice qui lui rappelait les mélodies de son enfance. Ainsi, sans qu'il sût lui-même s'expliquer pourquoi, le rythme de son cœur se ralentissait de jour en jour; quelque chose de mystérieux, qui n'était plus

ni du remords, ni du dégoût, ni de la peur, opérait lentement au dedans de son être. Loin d'elle, pendant les froides journées de la bergerie, il désirait encore la présence de Maddalena; mais, quand il la revoyait et qu'il était à ses côtés, il ne ressentait plus la terrible félicité de l'année précédente. Et il se disait : « Si je l'aime moins, c'est peut-être à cause de son état; mais, après la naissance du petit, je recommencerai à l'aimer comme auparavant. »

Un jour, Zia Annedda dit à Arrita Scada, en présence du jeune homme :

— Elias ne veut pas se marier; Mattia ne trouvera personne, parce qu'il est trop simple. Il faut donc que Maddalena nous donne beaucoup d'enfans. Autrement, qui peuplerait le foyer, quand nous serons morts?

Et le jeune homme éprouva un violent dégoût, une blessure au cœur, à penser que ces enfans pourraient être de lui. Oh! non, un seul suffisait! « Jamais! jamais! » s'écria-t-il intérieurement.

Dans les premiers jours du carême, il alla chez l'abbé Porcheddu et se confessa. Il ne montrait plus le repentir, la douleur, la ferveur de l'année précédente; mais il se disait fermement décidé à ne plus retomber dans le péché mortel. Il paraissait un autre homme. On voyait bien que l'incendie de la passion était éteint en lui. Toutefois, l'abbé Porcheddu le regarda longuement, d'un air songeur, et il secoua la tête à plusieurs reprises.

— Cela te paraît ainsi maintenant, lui dit le prêtre; mais tu verras! Si tu ne pourvois pas sur l'heure à ton salut, tu te perdras de nouveau. Mets à profit ce moment de grâce.

— Que voulez-vous dire, abbé Porcheddu?

— Ne te rappelles-tu pas ton projet de l'an passé? Moi, j'ai fait les démarches nécessaires, et tout était sur le point de réussir...

— Ah! oui, je sais, murmura Elias en baissant les yeux comme un enfant. Mais aujourd'hui!...

— Quoi donc, aujourd'hui? Que signifie cet « aujourd'hui? » Tu n'y as plus pensé?

— Oh! j'y ai pensé très souvent; mais, aujourd'hui, je crois qu'il est trop tard et que je ne suis plus digne...

— Il n'est jamais trop tard pour la miséricorde de Dieu. Réfléchis bien à cela, Elias, si tu veux te sauver.

Elias méditait, la tête basse, et il fut frappé par un souvenir. Il se revit lui-même dans la *tanca*, par une soirée grise et silencieuse; et il revit aussi l'austère figure de Zio Martinu, réentendit les paroles du vieillard.

— Mais, abbé Porcheddu, reprit-il, si ensuite, lorsque je serai prêtre, la tentation continue à me harceler? Cela ne sera-t-il pas encore pis?

— Non, Elias. A présent, je te connais. Tu vaincras la tentation, ou plutôt la tentation cessera de te harceler. Car, pour toi, la tentation est cette femme; et, quand elle te verra prêtre, elle ne fera plus rien pour t'induire au mal.

— Qui sait? dit Elias avec tristesse.

— D'ailleurs, on pourra t'envoyer dans un village lointain et, si tu veux, tu ne la reverras jamais plus.

— Oui, après. Mais en attendant!

— En attendant? Ne crains rien; tu iras au séminaire, et je me charge de diriger tes études. Tu ne pourras aller chez toi qu'à certaines heures, pendant la journée; et, si tu veux, tu ne succomberas jamais plus à la tentation. Décide-toi, Elias; ne perds pas de temps; songe que notre vie est brève, que nous devons mourir, que nous n'avons qu'une seule âme et qu'il nous faut la sauver.

En parlant ainsi, l'abbé Porcheddu fixait les yeux sur Elias comme s'il voulait agir sur lui par suggestion; et, de fait, à un certain moment, il le vit pâlir et presque défaillir. Mais bientôt Elias releva le visage, et ses yeux s'allumèrent.

— Eh bien! dit-il, très ému, faites ce que vous croyez bon, abbé Porcheddu. Je me remets entre vos mains avec confiance. Je ne dirai rien à la maison jusqu'à ce que tout soit arrangé.

— Bon; je te promets que, d'ici à huit jours, j'aurai arrangé tout. Jusque-là, je te conseille de fréquenter souvent l'église. Va, mon enfant; aie le cœur gai. Tu verras : il te semblera que tu renais à une autre vie.

Elias s'en alla, mais ne put avoir le cœur gai. Oh! non. Il vivait comme dans un cauchemar; il n'éprouvait plus la joie enfantine et sans cause qu'il avait éprouvée l'année précédente, après la confession; tout au contraire, il se sentait attristé, et des larmes amères lui obscurcissaient la vue. Malgré tout, sa résolution était ferme; mais sa tristesse venait justement de la fermeté de sa résolution. Ce n'était plus le rêve, à cette heure; c'était la réalité qui se dressait devant lui; et, dans le premier

moment de sa résolution, il ne parvenait pas à se détacher du passé sans que son cœur saignât. Il lui fallait dire adieu à toutes les choses qui constituaient sa vie; c'était donc un lambeau de sa vie même qui s'en allait, avec ses habitudes, ses joies, ses souffrances, ses passions, ses erreurs, ses plaisirs. Durant plusieurs jours, il vécut dans l'amertume de cet adieu.

A la *tanca* surtout, la tristesse l'accablait au point de le rendre froid et insensible pour tout ce qui n'était pas son adieu aux lieux et aux choses parmi lesquels il avait tant aimé et tant souffert. « Je ne verrai plus ceci, je ne ferai plus cela, » se disait-il; et un nœud lui serrait la gorge. Mais sa résolution demeurait inébranlable; et, plus les jours passaient, plus il s'habituait à l'idée d'abandonner tout et de commencer une vie nouvelle. Peu à peu, lorsqu'il eut secrètement dit adieu aux moindres choses, à chaque arbre, à chaque pierre, aux bêtes et aux hommes, ses idées devinrent plus nettes et il se mit à regarder vers l'avenir.

Quand il retournait au pays, il s'en allait à l'église et il y restait de longues heures, considérant avec une attention profonde les offices religieux. Le son de l'orgue, la solennelle lamentation des chants liturgiques, les costumes des prêtres, tout le charmait; et, en pensant qu'un jour il chanterait, lui aussi, ces prières qui lui faisaient fondre l'âme de douceur, qu'il endosserait, lui aussi, ces costumes splendides et sacrés, il oubliait tout le passé et il se sentait heureux. Mais, quand il rentrait à la maison, il se troublait encore, surtout en présence de la jeune femme. « Que va-t-elle dire quand elle saura? » se demandait-il sans cesse. Il lui semblait qu'il avait cessé de l'aimer, d'autant qu'elle était devenue presque difforme, avec une face jaune et bouffie; mais il continuait de se sentir lié à elle par un nœud indissoluble, et il avait peur de le rompre. « Que pensera-t-elle? Que dira-t-elle? Se désespérera-t-elle? Ah! cela lui fera peut-être du mal; peut-être vaudrait-il mieux attendre. » Et de nouveau il songeait, toujours avec tendresse, au petit enfant qui devait naître; mais, de ce côté-là, il était satisfait de sa résolution : son futur état ne l'empêcherait pas d'aimer cet enfant et lui rendrait même plus facile de le prendre avec lui, de l'élever, d'en faire un honnête homme et de pourvoir à l'avenir du petit.

Un jour, il parla de ce projet à l'abbé Porcheddu. Celui-ci hocha la tête.

— Renonce à ce projet, lui dit l'abbé; car tu fais mal en y pensant. Tout d'abord, l'enfant est encore dans l'Esprit du Seigneur; mais, alors même qu'il naîtrait et deviendrait grand, ton devoir est de le tenir éloigné, parce qu'il serait toujours un lien périlleux entre *elle* et toi. Un prêtre ne doit avoir ni enfans, ni femme, ni famille; il ne doit penser ni aux richesses, ni aux choses de la terre; il est l'époux de l'Église, et ses enfans sont la pauvreté, le devoir, les bonnes œuvres. Songes-y bien, Elias; et, si tu te sens attaché encore aux choses du siècle, garde-toi de faire le pas que tu vas faire. Il faut que tu songes seulement à sauver ton âme, et non à autre chose.

— Vous voulez faire de moi un saint! dit Elias en souriant.

Mais, au fond, le jeune homme se rendait bien compte que l'abbé Porcheddu avait raison, et il s'attristait d'être obligé de renoncer à son beau rêve paternel. D'ailleurs, la nécessité même de ce renoncement était impuissante désormais à ébranler la résolution qu'il avait prise.

Les huit jours passèrent. Les démarches de l'abbé Porcheddu avaient réussi à souhait. Monseigneur l'évêque s'était beaucoup intéressé à ce jeune pâtre qui voulait se consacrer à Dieu par vocation, et il consentait à l'admettre immédiatement au séminaire avec une demi-bourse. Sur le conseil de l'abbé Porcheddu, Elias écrivit à l'évêque une jolie lettre de remerciement; et cela finit d'enthousiasmer Monseigneur

— Monseigneur veut te connaître, Elias. Il ne te reste plus maintenant qu'à faire part aux tiens de la nouvelle.

— Ah! répondit Elias en soupirant. J'ai une peur...

— Laquelle?

— Je redoute que la chose ne fasse du mal à cette femme. Si l'on pouvait attendre...

L'abbé Porcheddu secoua la tête.

— Tu veux attendre? Tu es donc attaché encore aux choses du siècle? Oh! cela me déplaît fort.

— Eh bien! reprit Elias avec force, je veux vous montrer que je ne suis plus attaché à rien. Aujourd'hui même, j'annoncerai aux miens la nouvelle.

— Ton père est au pays?

— Oui.

— Et ton frère Pietro?

— Il y est aussi.

— Parfaitement. Après le dîner, tu les prieras de ne pas sortir. Je viendrai chez toi, et nous causerons tous ensemble.

— Je ne sais comment vous remercier! s'écria Elias avec effusion. Mais Dieu vous récompensera.

— Bon, bon. Nous parlerons de cela un autre jour. Et maintenant, va avec Dieu!

Elias s'en alla ; mais il ne put rentrer chez lui jusqu'à l'heure du dîner : il se sentait le cœur gros, la gorge sèche. Ah ! la réalisation de son rêve était si prochaine! Elle l'enveloppait déjà, le pressait, le détachait violemment du monde, de la jeunesse, du plaisir, de la famille, de la vie vécue jusqu'alors. Et il en ressentait un immense chagrin; mais pas une seconde l'idée de reculer ne lui vint à l'esprit.

Il rentra, mangea distraitement, les yeux sans cesse tournés vers la porte; et, de temps à autre, lorsqu'il entendait un bruit de pas dans la ruelle, il tressaillait. Maddalena l'observait; et, à un certain moment, elle ne put se tenir de lui demander ce qu'il avait, ce qu'il attendait.

— J'attends quelqu'un, déclara-t-il. Au surplus, je vous prie tous de vouloir bien attendre cette personne avec moi; car elle doit vous parler.

— A moi aussi? demanda Maddalena. Qui est-ce? Qui est-ce?

— Elle doit parler à toute la famille. Vous verrez qui c'est.

On le pressa de questions; mais il ne répondit pas et sortit dans la cour.

Maddalena fut saisie d'une inquiétude qu'elle ne chercha pas à dissimuler, même devant Pietro; et elle se mit, aussi elle, à regarder vers la porte, à écouter si quelqu'un venait par la ruelle. « Qui peut bien être cette personne? » se disait-elle à elle-même. Depuis un certain temps, elle s'était aperçue d'un changement chez Elias; et la crainte qu'il ne fût amoureux d'une autre femme et qu'il ne pensât au mariage la rendait jalouse et souffrante. « Il veut se marier, se disait-elle ce jour-là; et la personne qu'il attend, c'est sans doute l'intermédiaire qui vient chercher l'autorisation des parens pour demander la main de la jeune fille. Ah! ce jour-là devait arriver! Mais si vite! Elias n'attend pas même la naissance de sa créature. Mon Dieu, mon Dieu, aidez-moi, donnez-moi la force, vous qui êtes plein de miséricorde! Ne me faites pas mourir! Ne me châtiez pas avant l'heure! »

Une souffrance grave se peignit sur son visage pâle; et ses paupières, les larges paupières qu'elle baissait avec une douleur résignée, se firent violettes.

Lorsque Elias revint avec l'abbé Porcheddu, il la regarda et il eut peur; à son tour, il pâlit, et un froid de mort lui glaça le sang.

L'abbé Porcheddu entra en fredonnant une chansonnette, parcourut des yeux la famille assemblée, salua avec des facéties et des révérences comiques; et il voulut rester à la cuisine, en dépit de Zia Annedda, qui, tout empressée, insistait pour que l'on montât en haut, dans la chambre de Maddalena.

— Eh bien! comment cela va-t-il, Zio Portolù?

— Ça va sur deux jambes, comme les poules, abbé Porcheddu de mon cœur.

— Et vos fils, vos fils, toujours aussi braves, toujours des tourtereaux?

— Ah, oui! s'écria Zio Portolù, en ouvrant tout grands ses petits yeux rouges. Des hommes comme mes fils, il n'y en a guère, grâce à saint François!

Elias s'efforçait de sourire; mais l'abbé Porcheddu remarquait sur le visage du jeune homme un égarement anxieux, et il voulut hâter les choses. Après quelques minutes de bavardage, il regarda Maddalena, ferma un œil, interrogea d'un air malin :

— Et, d'ici peu, n'est-ce pas, nous aurons encore un autre tourtereau? Eh, eh! saint François vous veut du bien, Zio Portolù! Toutes les grâces du bon Dieu pleuvent sur votre maison. Mais à présent, écoutez-moi. Qu'est-ce que vous diriez, si votre fils Elias se faisait prêtre?

Les assistans demeurèrent stupéfaits; car ils avaient compris que, si l'abbé Porcheddu parlait de cette façon, la chose était déjà décidée. Qui aurait pu s'attendre à cela? Maddalena releva les yeux, et une rougeur fugitive éclaira son visage : après tout ce qu'elle avait redouté, le projet annoncé par l'abbé Porcheddu lui semblait une heureuse nouvelle. Sans doute Elias serait perdu pour elle; mais elle pouvait se résigner à le perdre, puisque aucune autre femme ne l'aurait.

Le jeune homme s'aperçut de la joie qu'elle éprouvait; et cette joie le rendit plus calme, et il se mit à observer mieux l'impression que les paroles du prêtre faisaient sur les autres membres de la famille. On aurait cru qu'il s'agissait de quelque plai-

sant badinage : Pietro souriait; Zia Annedda, assise près de l'abbé, le visage attentif et les oreilles tendues, souriait ; la sauvage figure de Zio Portolù souriait. Elias eut l'intuition que la chose dite par le prêtre éveillait chez tous les siens une joie telle que cela leur paraissait un rêve; et, tout à coup, il éprouva, lui aussi, un tel transport de joie qu'il se mit à rire comme un enfant.

IX

Deux ans s'étaient écoulés. Les gens avaient cessé de murmurer, de rire, de s'étonner, quand ils voyaient l'ancien pâtre Elias, vêtu en séminariste. D'ailleurs, il n'avait pas du tout l'air d'un jeune homme de vingt-cinq ans, et moins encore d'un ancien pâtre. La claustration lui avait refait blanches les mains et la face; et, à en juger par son visage imberbe, d'une pâleur de perle, on aurait pu le prendre pour un adolescent.

Dans les grandes cérémonies religieuses, lorsqu'il endossait l'aube de dentelle nouée par un large ruban bleu, il ressemblait à un ange mélancolique, avec ce pli de profonde, mais douce rêverie sur sa bouche d'un rose pâle. Beaucoup de jeunes paysannes et même quelques demoiselles le regardaient un peu trop longuement, s'intéressaient un peu trop à lui; mais il ne s'en apercevait pas : ses yeux verdâtres étaient perdus en des visions lointaines. Que voyait-il, tandis que l'orgue exhalait ses gémissemens sonores et que les chants liturgiques envoyaient vers le ciel une inconsolable lamentation de biens perdus et une plaintive invocation de biens ignorés? Voyait-il le passé, la *tanca*, la solitude, l'amour? Oui, Elias voyait tout cela; et il se désolait de ne pouvoir se détacher de tout cela, comme il avait cru et espéré qu'il en serait capable; et ce qui l'attachait encore à la douleur et à la joie des passions humaines, c'était la continuelle hantise de cette jeune femme agenouillée au fond de l'église, parmi le flot rouge de la foule paysanne. Cette femme, c'était Maddalena, belle et resplendissante dans son costume d'épouse; et elle tenait sur ses bras le bébé couvert de la *mantiglia* d'écarlate bordée de soie bleue; et le bébé, quand la mère faisait danser devant son petit visage les amulettes d'argent et de corail suspendues à son petit cou, levait ses menottes roses et souriait en ouvrant sa bouche mignonne et en fermant à demi ses yeux verdâtres qui brillaient. C'était un tableau enchanteur. Elias

voyait sans cesse devant lui son bébé souriant, et il l'aimait avec une tendresse navrée; et son amour pour l'enfant lui faisait aimer la mère; et souvent il souffrait d'une atroce façon, dans cette lutte vaine contre les deux amours terrestres qu'il ne pouvait arracher de son cœur.

Cependant, son intelligence naturelle s'éveillait de jour en jour. Deux années de travail infatigable, de lectures continuelles et de bonne volonté l'avaient mis au niveau des clercs qui étudiaient bien avant lui. Peu à peu, il s'était habitué à la vie close, à l'obéissance aveugle, à la discipline, qui d'abord l'avaient presque suffoqué. Maintenant, le passé lui semblait un rêve, mais un rêve auquel il demeurait attaché par un lien tenace. Il se sentait triste, surtout quand il revenait à la maison où Zia Annedda l'accueillait avec une tendresse un peu gênée. Il évitait avec soin les yeux de Maddalena, et il avait peur de toucher l'enfant; ou, si on le forçait à lui faire des caresses, il le caressait d'un air timide; mais il tressaillait dès qu'il le voyait, et il mourait d'envie de le prendre dans ses bras, de l'embrasser, de le faire sourire, de regarder les premières petites dents, de serrer dans une seule de ses mains les deux petites mains, les deux petits pieds. Et alors il se répétait intérieurement : « Non, non, non! Il faut que je me vainque! »

D'autre part, la vue de Maddalena, qui ne lui avait jamais adressé un reproche, mais qui ne cesssait de l'observer avec une tendresse douloureuse, lui faisait bouillir le sang. Elle était plus charmante que jamais, tout occupée de son bébé, paraissant vivre de cette seule vie; et Elias ne pouvait séparer de la figure de l'enfant celle de sa mère. Il sentait que, s'il fût resté libre, — car il se considérait déjà comme voué à Dieu, quoiqu'il n'eût pas reçu encore les premiers ordres, — il serait retombé fatalement. Grâce à son nouvel état, il venait à bout de vaincre jusqu'à sa pensée; mais cette lutte le déchirait et le laissait à moitié mort d'angoisse. Aussi, ces jours-là, était-il profondément triste, et désespérait-il de la vie et de lui-même; mais il n'avait jamais une heure de révolte ou de regret pour la résolution prise.

Quelquefois pourtant les forces lui manquaient; soit dans son sommeil, soit en pleine veille, il était assailli par des rêves exténuans, pires que toutes les tentations. Presque chaque nuit, il voyait en songe le passé, la montagne, le pâturage, la cabane, Maddalena, et souvent aussi le bébé; et toujours il lui semblait

qu'il était encore pâtre et libre; mais une oppression morne et un souvenir qu'il ne parvenait pas à fixer, très douloureux néanmoins, faisaient que ces songes ressemblaient à des cauchemars. Toutefois, ce n'étaient pas les songes nocturnes qui lui donnaient le plus de tourment; c'étaient ceux qu'il avait les yeux ouverts, c'étaient les visions douces et funestes qui l'enveloppaient dans leurs cercles insidieux. « Non, non, non! » se répétait-il toujours. Et il chassait les vains désirs, les images obsédantes; et il se mettait à prier et à étudier. Mais presque toujours, quand il avait chassé vingt fois les mauvais rêves, ceux-ci revenaient vingt fois.

Une nuit, il étudiait l'*Épître* de saint Paul aux Romains. C'était une limpide nuit d'avril, avec un beau clair de lune. Par la fenêtre ouverte entrait la brise imprégnée d'une douceur ineffable; et on voyait une étoile radieuse palpiter dans le ciel cristallin. Elias se sentait plus triste que d'habitude; la vie le tentait et lui parlait, et l'assaillait par le souffle pur de cette nuit d'avril; des souvenirs indicibles se représentaient à son esprit; et, avec la renaissance du printemps, il semblait que quelque chose de nouveau et d'inquiet germât dans son cœur.

« Non, non, non! se répéta-t-il à lui-même en secouant la tête comme pour chasser les pensées importunes. Il faut oublier tout; il faut étudier, faire des progrès! » Et il se prit la tête entre les mains, et il se plongea dans la lecture. Autour de lui régnait un silence profond; et l'on entendait seulement onduler très loin, très loin, une mélancolique chanson de Nuoro qui semblait venir des extrêmes limites de la campagne. Elias lisait, relisait, méditait, se récitait par cœur chaque verset :

Que la charité soit sincère; ayez le mal en horreur, et attachez-vous fortement au bien...

Ne soyez pas nonchalans à l'action; soyez fervens d'esprit, soumis au Seigneur,

Joyeux par l'espérance, patiens dans l'affliction, persévérans à la prière...

Bénissez ceux qui vous persécutent; bénissez, et gardez-vous de maudire...

Ne rendez à personne le mal pour le mal; attachez-vous aux choses honnêtes, en présence de tous les hommes...

A moi la vengeance; c'est moi qui rétribuerai, dit le Seigneur.

Ne te laisse pas vaincre par le mal; mais triomphe du mal par le bien (1).

Comme elle était fière et douce, la voix de l'Apôtre! C'était comme un grondement de tonnerre, et c'était aussi comme une pure voix de fontaine murmurant dans la paix nocturne. Mais, comme un grondement de tonnerre, comme une voix de fontaine entendus en rêve, elle venait de trop loin, de trop haut. Elias l'entendait, l'écoutait; et il se sentait tout enveloppé et rafraîchi par elle comme par un suaire embaumé; mais ce suaire, hélas! était léger comme une vapeur, et le souffle de cette tiède nuit d'avril pouvait le mettre en lambeaux.

Et voilà que la lointaine chanson de Nuoro se fit un peu moins lointaine. Au milieu du chœur mélancolique, une voix harmonieuse de ténor s'élevait, et toute la volupté, toute la suavité de cette nuit lunaire tremblait dans cette voix. Le jeune homme redressa la tête, surpris par un enchantement inattendu. « Où donc avait-il déjà entendu cette voix? » Une réminiscence presque physique le fit tressaillir : il se rappela vaguement qu'il avait vécu une autre nuit comme cette nuit-là, qu'il avait entendu ce même chant, qu'il avait été triste comme il l'était à cette heure. « Où? Quand? Comment? » Il se mit debout, alla s'accouder à la fenêtre, sous le rayonnement pur de la lune au zénith. La brise lui enveloppa la tête et le cou, chargée de senteurs lointaines et confuses. Il eut un frisson, et il se souvint de la nuit où il avait pleuré de détresse aux pieds de saint François. La voix de l'Apôtre ne parlait plus, le suaire était déchiré. Qu'importaient l'éternité, la mort, le néant de toutes les passions humaines, le bien, le mal, la perfection, la vie future, comparés à l'instant fugitif de cette nuit d'avril, de ce souffle de brise, de ce chant d'amour? Et Elias fut vaincu : la vie le reprit tout entier, avec ses souvenirs, avec la douleur, la concupiscence, la désespérance; et il se laissa choir à genoux devant la fenêtre, sous la lune; et il pleura comme un enfant, abattu par une suprême crise de désespoir.

Une prière folle montait à ses lèvres, parmi les sanglots. « Tu vois, Seigneur : je suis faible et lâche! Aie pitié de moi, mon Dieu! Pardonne-moi, accorde-moi le repos, arrache mon cœur de ma poitrine! Je ne suis qu'un homme, et je n'ai pas la

(1) *Épître aux Romains*, ch. XII.

force de me vaincre. Pourquoi m'as-tu fait si faible, Seigneur? J'ai toujours souffert, toute ma vie; et, chaque fois que, succombant à la faiblesse de ma nature, j'ai voulu chercher le bonheur, alors j'ai péché, j'ai foulé aux pieds tes préceptes, j'ai été plus païen et plus mauvais que les Gentils. Mais j'ai tellement souffert, ô mon Dieu, et je souffre encore tellement, que la mesure est comble! » Et il sanglotait, et son visage bouleversé ruisselait de larmes amères, et il recommençait à implorer : « O mon Dieu, mon Dieu, mon Dieu! Aie pitié de moi, pardonne-moi, viens à mon aide, accorde-moi la paix de l'âme... Et accorde-moi aussi un peu de bonheur... un peu de douceur. N'y ai-je pas droit, ô mon Dieu! Ne suis-je pas une créature humaine? Si j'ai péché, pardonne-moi, ô toi qui es miséricordieux! O toi qui es tout-puissant, pardonne-moi, accorde-moi un peu de joie, un peu de félicité!... »

Insensiblement les larmes tarirent dans ses yeux; et cette crise le soulagea, le calma. Il s'en aperçut lui-même; car, lorsque l'excès de son désespoir eut pris fin, il ressentit quelque honte des pleurs qu'il venait de répandre. Mais il pensa : « Mon père dit que ce sont les lâches qui pleurent, et qu'un Sarde, un Nuorésien, ne doit pas pleurer. Cependant, les pleurs font tant de bien! Sans les pleurs, il y a des momens où l'âme éclaterait. »

Et il eut honte aussi de sa prière, qui était presque un défi à Dieu; et il en eut peur. et il demanda pardon, et il se résigna. Mais, le lendemain matin, il éprouva un extraordinaire saisissement d'épouvante, de surprise, de chagrin et de joie tout ensemble, — jamais il n'oublia cette seconde! — lorsqu'on vint lui dire que Pietro était revenu des champs avec une forte inflammation aux reins et que son état paraissait assez grave.

— Il va mourir, pensa-t-il soudain, et j'épouserai Maddalena!

Dieu avait donc exaucé la prière? Oh! non. Effrayé de sa pensée blasphématoire, il recula devant l'image du Dieu monstrueux créé en ce moment par son imagination. Non, non, cela n'était pas possible!

Il courut tout de suite à la maison; et, en chemin, il se disait : « Comme je suis lâche! Non, jamais plus je ne me sauverai : c'est ma nature même qui est mauvaise. » Et il se tourmentait plus pour ses mauvaises pensées que pour la maladie de Pietro; et il se repentait, s'insultait. Et, malgré tout, quand

il fut arrivé à la maison et quand il apprit que son frère était malade depuis la veille, il éprouva une espèce de déception, — tant il était flatté, dans le tréfonds de son âme, par l'idée étrange que Dieu avait écouté son horrible prière!

En effet, l'état de Pietro était grave. Le malade avait la face livide, les traits décomposés par une cruelle souffrance; et il gémissait continuellement. Trois jours auparavant, il était parti à la recherche d'un bœuf qui lui manquait; il avait parcouru à pied de grandes distances, et il avait fini par retrouver la bête au fond d'une vallée sauvage; mais l'inquiétude, la fatigue, l'échauffement et une prédisposition à la maladie l'avaient terrassé. Il avait les pieds gonflés et sanglans, les mains égratignées par les ronces et par les pierres. La consternation régnait donc chez les Portolù. Zia Annedda avait allumé deux lampes et prononcé les « paroles vertes; » et les « paroles vertes » avaient répondu que Pietro devait mourir.

Les jours suivans furent affreux pour Elias. Il venait chez son frère, le regardait, se promenait de long en large dans la chambre, se tordait silencieusement les mains, navré de son impuissance à écarter de Pietro le péril. Jamais il ne tournait les regards ni vers Maddalena ni vers l'enfant; et il s'en allait désespéré, et il se jetait à genoux, et il priait des heures et des heures avec une piété fervente pour que Pietro guérît. Mais souvent, au beau milieu de ses prières, il sursautait et un froid mortel lui arrêtait le sang dans les veines. Ah! quel était ce monstre odieux dont il avait à subir l'assaut? Pourquoi, dès qu'il s'oubliait un instant, ce monstre lui chuchotait-il des paroles d'allégresse, lui inspirait-il d'incompréhensibles désirs, lui montrait-il obstinément l'image de son frère mort, enseveli? « C'est le démon, se dit-il un soir. Mais il ne me vaincra pas; non, jamais plus il ne me vaincra! Que Pietro meure, s'il doit mourir. Oui, Satan! quelque horrible que cela puisse être, je désire à présent la mort de mon frère pour te démontrer que tu ne remporteras pas la victoire. Jamais, jamais plus tu ne me vaincras! Je suis plus fort que toi, Satan! Mon corps est faible, et tu pourras le briser; mais mon âme, non, jamais, jamais plus tu ne triompheras d'elle! » Et il se remit debout, tranquillisé par ce terrible réconfort.

La même nuit, Pietro mourut. Elias lui ferma les yeux, fit sur lui le signe de la croix, aida Zia Annedda à laver et à vêtir

le cadavre. Et puis, il veilla son frère mort. A chaque instant il se levait, se penchait sur le visage du défunt et le regardait longuement, avec la folle espérance que Pietro n'était pas mort et que, d'une minute à l'autre, il allait remuer, se dresser sur son lit. Mais le visage barbu, livide, immobile, les paupières baissées, demeurait inerte comme un effrayant masque de bronze. Pour la première fois peut-être dans sa vie, — car Elias n'avait jamais vu d'aussi près ni regardé si longuement un cadavre, — il sentait toute l'inexorable grandeur de la mort. Il se rappelait Pietro vivant, riant, parlant. Et un souffle avait suffi pour le jeter là, immobile, muet pour toujours! Ah! pour toujours!

Il pensait : « Demain, à pareille heure, cette dépouille même aura disparu du monde. » Et il ne pouvait se résigner à croire que tout finît de cette façon, que lui-même, et ses parens, et Mattia, et Maddalena, et le bébé, dussent à leur tour disparaître; et ces pensées lui donnaient une angoisse inexprimable. Et puis, il retombait à genoux près du lit mortuaire, et sa douleur se changeait en consolation. « Oui, tout finit, se disait-il. Et nous cesserons de souffrir. Pourquoi s'agiter vainement? Tout finit; l'âme seule reste. Sauvons notre âme! » Et il se sentait plus fort que jamais contre la tentation et le mal. Et puis, il recommençait à se rappeler son frère vivant, à se rappeler leur enfance, leur adolescence, à se rappeler la mortelle injure qu'il lui avait faite; et il se désolait encore, et les sanglots lui étranglaient la gorge. « Maintenant qu'il est mort, se demandait-il, est-ce qu'il connaît l'injure que je lui ai faite? Est-ce qu'il me pardonnera? » Et ces questions le ramenaient à d'autres souvenirs; et il revoyait Maddalena dans cette même chambre où maintenant reposait le mort; et une douceur inattendue s'emparait insidieusement de lui, à la pensée que désormais il pourrait l'aimer sans crime. Mais aussitôt il chassait loin de lui cette tentation, s'épouvantait, s'irritait, se redressait d'un bond; et, se penchant de nouveau sur le visage du cadavre, il recommençait à se plonger dans la contemplation de la mort.

Ainsi passa la nuit. A l'aube, il dormit un peu; et il eut un rêve où, comme toujours, il lui sembla qu'il était encore pâtre; et, dans ce rêve, il vit son frère vivant, qui arrivait à la *tanca*. Pietro arrivait à cheval, le visage livide et les yeux clos, comme le cadavre. « Qu'est-ce que tu as? » lui demandait Elias, frappé de terreur à cette vue. « L'enfant est mort, et je viens te l'an-

noncer, répondait Pietro. Retourne au pays; car c'est toi qui dois l'ensevelir. » Elias fut pris d'un tel effroi et d'une telle angoisse qu'il fit un effort pour se réveiller

Mais, après son réveil, il continua de sentir la même angoisse que dans son rêve. Le jour naissait. Il entendit pleurer l'enfant, et tout de suite il pensa avec amertume : « Doit-il donc mourir, lui aussi? Ce rêve est-il un avertissement? Les malheurs ne vont jamais seuls, et je crois aux rêves. » Il lui semblait que dorénavant toutes sortes d'infortunes étaient possibles, prochaines, inévitables; et, en proie à une affliction folle, il alla voir l'enfant, qui pleurait toujours. Maddalena, déjà vêtue de deuil, — et, avec sa jeunesse et sa fraîcheur, elle était toute gracieuse dans sa robe noire, — tâchait d'apaiser le petit en lui parlant à voix basse. Nombre de parens étaient déjà venus; la maison était sans lumière. Elias s'avança silencieusement dans la demi-obscurité de la chambre et s'arrêta devant Maddalena.

— Qu'est-ce que tu as? demanda-t-il au bébé, en se courbant un peu.

Puis, il dit à Maddalena :

— Pourquoi pleure-t-il?

Le bébé le regarda de ses grands yeux noyés de larmes, et il se tut quelques instans, avec sa petite bouche ouverte qui tremblait; et puis, il se remit à pleurer. Maddalena leva les yeux vers les yeux d'Elias, et sa bouche aussi trembla.

— Tais-toi, tais-toi, mon bellot, dit-elle d'une voix altérée, en berçant l'enfant dans ses bras. Sois sage. Ton oncle Elias ne veut pas que tu pleures...

Mais, tout à coup, elle pencha son visage sur les épaules du petit, et elle se mit aussi à pleurer inconsolablement.

— Eh bien! Maddalena, qu'est-ce que cela veut dire? murmura Elias, éperdu.

Et il s'éloigna, comme poussé par une main invisible. Cette scène le bouleversait jusqu'au fond de son être; car il comprenait bien que Maddalena ne pleurait pas seulement pour la mort de son mari; et les regards de cette femme, toujours tendres et ardens, lui perçaient le cœur.

« Ah! pensait-il, assis dans un coin sombre, parmi le groupe des parens; l'abbé Porcheddu a raison : cet enfant nous liera toujours, toujours. Il faut que je ne le voie plus, que je ne l'approche plus; autrement, je me perdrai encore, et aujourd'hui

plus que jamais. » Et il se sentait obsédé par tous ces gens qui entraient et sortaient en prononçant des paroles banales; et il désirait avec ardeur que tout fût terminé, que les obsèques fussent achevées, que les trois jours des condoléances fussent écoulés, pour être seul avec sa peine et avec ses tentations.

« Hélas! pensait-il, si la tentation est déjà forte à ce point lorsque le cadavre de mon frère est encore là presque chaud, que sera-ce plus tard?» Mais, ensuite, il se répétait avec une sorte de rage : « Non, non, non! Je serai vainqueur! Il faut que je sois vainqueur, et je vaincrai! »

Déjà la lutte était commencée, une lutte terrible. Le premier, le second, le troisième jour, tout occupés par les funérailles, par les condoléances, par les cérémonies barbares du deuil sarde, passèrent comme un vilain rêve. Et finalement Elias se retrouva dans sa cellule, dans son petit lit, harassé, prostré, seul. Il gardait toujours présente dans la mémoire cette nuit où il avait lu l'Épître de saint Paul; et le souvenir de sa prière désespérée lui revenait avec la persistance d'un remords. « Ma punition a été dure, pensait-il. Et cependant, qui connaît les voies du Seigneur? Qui sait si le Seigneur n'a pas voulu m'exaucer? Pourquoi serait-il impossible que cette voie fût la mienne? Pourquoi me serait-il interdit de prétendre à la félicité terrestre? Ne suis-je pas un homme comme les autres? » Et le rêve insidieux s'emparait de lui.

L'air du printemps, pur et embaumé, entrait dans sa cellule; et, par la fenêtre, on apercevait un carré de ciel si profond, si bleu! N'était-il pas un homme comme les autres? Ah! oui, sans doute, il avait péché! Mais quel était l'homme qui ne péchait pas? Et les pécheurs devaient-ils être condamnés à un châtiment éternel?

« Oui, oui, c'est cela! Je vais sortir du séminaire. Je donnerai pour excuse la mort de Pietro, le besoin que l'on a de moi chez nous. Les gens bavarderont un peu; mais de quoi ne bavardent-ils pas? Dans un an, personne ne dira plus rien; et alors... Oh! quelle joie, quelle joie! Une joie pareille est-elle possible? Mais oui, elle est enfin possible! » Et il s'étonnait de lui-même, des vains scrupules qui le torturaient. « Comment suis-je assez stupide pour hésiter une seconde? » se demandait-il. Et il sentait la joie remplir son cœur; mais tout d'un coup son cœur se vidait, et il retombait dans le désespoir. « Non, non,

non ! Qu'ai-je dit? A quoi ai-je pensé? Est-ce de cette manière que l'on vient à bout de la tentation? Est-ce là ton vœu, Elias? Non, non, non ! Je vaincrai ! Arrière, Satan ! Je vaincrai ! Tu es déjà vaincu ! » Et il serrait les poings comme pour une lutte réelle ; et les heures, les jours, les mois s'écoulaient dans ce perpétuel conflit.

Un jour, on lui annonça que bientôt les premiers ordres lui seraient conférés. Il ne s'en réjouit ni ne s'en attrista. Désormais, il lui semblait qu'il avait acquis de l'expérience et qu'il ne devait plus se faire d'illusions. Il se rappelait les premiers temps de son amour, à l'époque où il avait l'espérance illusoire que le mariage de Pietro avec Maddalena suffirait pour le guérir de sa folie. Et, au contraire !... « Non, non, pensait-il, je ne veux plus m'abuser. Je resterai homme, et par conséquent sujet aux passions. Le salut n'est pas dans les obstacles placés entre nous et le péché ; il est dans notre volonté et dans notre force propre. »

Il vint chez ses parens pour y apporter la nouvelle ; et il eut la chance de trouver la famille réunie au grand complet. Mattia lui-même était là, — car les Portolù avaient un domestique, maintenant que Zio Berte et son fils ne pouvaient plus faire à eux seuls tous les travaux de la bergerie et de la culture ; — et il y avait aussi le cousin Jacu Farre, qui, depuis la mort de Pietro, fréquentait beaucoup la maison

Jacu Farre était propriétaire ; il possédait du bétail, des champs, des chevaux, des ruches ; et il était demeuré garçon. Or, il s'était pris d'une grande amitié pour l'orphelin de Pietro, et les Portolù le cajolaient, dans l'espoir qu'il laisserait sa fortune au petit.

Elias trouva donc au milieu des siens Jacu Farre, qui tenait le petit sur son genou et qui l'amusait en lui disant :

— Au trot ! au trot ! Nous allons à la fête, n'est-ce pas, Berteddu?

Et le petit riait. Elias en fut contrarié ; il regarda Farre, qui, nonobstant son embonpoint, était un bel homme ; il regarda le bébé ; il regarda Maddalena ; et il eut un accès de jalousie. Mais il se domina vite et fit part de la nouvelle à sa famille. Pour les Portolù, et spécialement pour Zia Annedda, que le chagrin de la mort de Pietro avait vieillie de dix ans et rendue sourde tout à fait, cette bonne nouvelle fut comme un rayon de soleil.

— Saint François soit loué ! dit Zio Portolù. C'est un jour que j'attendais. Si je n'avais pas eu cette espérance, je me

serais tué. Ah! vous souriez! Tu souris, Jacu Farre! C'est parce que tu ne sais pas comment est fait le cœur de Zio Portolù!

Et il poussa plusieurs soupirs. Elias devint sombre et se dit : « Mon père parle sérieusement. Si je renonçais à me faire prêtre, il ne survivrait pas à son chagrin. »

Maddalena fut la seule que cette nouvelle ne parut pas réjouir. Elle avait abaissé ses larges paupières; elle avait pris une touchante expression de douleur résignée. Pas une fois elle ne regarda Elias ; mais celui-ci ne se fit aucune illusion sur les sentimens de la veuve. Tandis qu'il s'en retournait : « Elle m'aime toujours, se disait-il. Jacu Farre aura beau la courtiser; elle est à moi, toute à moi. Elle voudra me voir, fera l'impossible pour me détourner de mon projet; j'en suis sûr. Et moi, que ferai-je? » Ce qu'il ferait, il ne savait pas; et, d'ailleurs, il ne savait pas davantage quand et comment Maddalena trouverait le moyen de l'entretenir; mais il attendait une explication avec elle, et cette attente le préparait à la lutte ou du moins le prémunissait contre la faiblesse de la surprise. Quand on venait lui dire que quelqu'un le demandait, il sentait son cœur battre et il disait : « C'est elle! » et puis, quand il voyait que ce n'était pas elle, il respirait, et en même temps il s'attristait. Quand il allait à la maison, il avait peur de se trouver en tête à tête avec Maddalena, et il entrait avec une timidité circonspecte; et puis, quand il voyait que Maddalena n'était pas seule, il devenait de mauvaise humeur.

« Il faut en finir! se répétait-il à lui-même, par manière d'excuse. Il faut en finir une bonne fois! Il faut s'expliquer ! » Mais plusieurs jours se passèrent, et Maddalena le laissa bien tranquille.

« Elle s'est résignée? Tant mieux! Après tout, je me suis trompé peut-être ; peut-être pense-t-elle à Jacu Farre plus qu'à moi! » Et il lui semblait qu'il en était content ; mais, dans le fond, il souffrait d'un chagrin étrange et sans motif précis.

Enfin, une après-midi d'octobre, deux ou trois jours avant la date fixée pour l'ordination, tandis qu'il était à étudier dans sa cellule, on l'avertit que quelqu'un venait le chercher. « C'est elle! » pensa-t-il encore une fois, tout ému. Ce n'était pas elle ; mais c'était un gamin du voisinage envoyé par elle. Le gamin dit que l'abbé Elias (déjà on lui donnait ce nom) se rendît à la maison tout de suite, tout de suite, parce qu'on avait besoin de lui.

— Qui a besoin de moi ? Ma mère ? demanda Elias.

— Je ne sais pas.

— Est-ce que le bébé est malade ?

— Je ne sais pas.

— Eh bien ! j'y vais tout de suite.

Et il partit, le cœur alarmé par un pressentiment.

Maddalena était seule à la maison ; Zia Annedda était à la campagne et le petit dormait. La ruelle était déserte, et autour du modeste logis régnait la douceur et la paix infinie d'une journée d'automne, voilée, tiède et silencieuse.

Dès que Maddalena aperçut Elias, elle se troubla visiblement. Elle avait préparé un long discours, plein d'une logique persuasive ; mais c'est autre chose de penser les argumens que l'on a l'intention de dire à une personne absente, et autre chose de dire en effet à cette personne, quand on se trouve face à face avec elle, les argumens que l'on a pensés. D'ailleurs, le temps où Maddalena était venue à la *tanca* et où elle avait séduit Elias par un baiser était loin maintenant ; aujourd'hui, elle était intimidée et peut-être même effrayée par l'habit de son amant d'autrefois ; et peut-être aussi que chez elle, à cette heure, le calcul parlait plus haut que la passion. Quoi qu'il en soit, elle se troubla, se confondit.

Lorsqu'elle eut fait asseoir Elias et qu'elle lui eut versé, comme d'habitude, le café préparé à son intention, elle lui demanda, sans le regarder :

— C'est donc dimanche la cérémonie ?

— Tu ne le savais pas ?

Un silence.

— Pourquoi m'as-tu fait venir ? reprit-il au bout de quelques instans.

— Pourquoi ? murmura-t-elle, comme si elle se posait la question à elle-même... Ah ! le petit s'éveille. Attends un peu.

Elle se leva et passa dans la chambre voisine.

— Sois sage, mon Berteddu, sois sage. Me voici, me voici. Ton oncle Elias est là.

Et elle prit le bébé, l'apporta près d'eux. Elias eut peur.

— Elias, dit-elle, tu devines sans doute pourquoi j'ai voulu que nous causions.

Il secoua la tête.

— Est-ce qu'elle ne te dit rien, cette créature innocente ? Et

ta conscience, est-ce qu'elle ne te dit rien? Interroge-la: il en est temps encore... Dieu, qui voit tout, ne sera-t-il pas plus satisfait, si, au lieu de faire ce que tu es sur le point de faire, tu rends un père à ce pauvre innocent?

Et elle se tut, les yeux fixés sur lui, attendant la réponse. Elias posa sur la tête du bébé une main qui tremblait un peu, le caressa machinalement et murmura:

— Que veux-tu que je te dise? Désormais, il est trop tard.

— Non, non, il n'est pas trop tard!

— Il est trop tard, te dis-je. Le scandale serait énorme; on me croirait fou.

— Ah! dit-elle avec amertume, c'est par crainte des mauvaises langues que tu n'obéis pas à ta conscience?

— Mais ma conscience me dit de suivre la voie où je vais entrer, Maddalena! déclara-t-il gravement, sans relever les yeux une seule fois, et en caressant toujours le petit Berte. D'ailleurs, à supposer que je quitte cet habit et que je t'épouse, dis-moi, pourrions-nous jamais avouer que cet enfant est mon fils?

— Devant le monde, non Devant le monde, il ne pourra jamais être ton fils. Mais cela t'empêchera-t-il d'agir envers lui comme envers ton fils?

— Lorsque je serai prêtre, je l'aimerai tout autant, je prendrai soin de lui tout autant. Mon nouvel état ne s'opposera pas à ce que je remplisse vis-à-vis de lui mon devoir

— Oh! non, non! dit-elle, commençant à se désespérer, courbant et hochant la tête. Non, non, ce ne sera pas la même chose, ce ne sera pas la même chose!

— Ce sera la même chose, je te l'affirme, Maddalena.

— Tu le dis, mais pourtant ce ne sera pas la même chose... Et moi! s'écria-t-elle en redressant la tête avec fierté, moi, je ne suis donc rien? Tu ne penses donc pas à moi, Elias?

— C'est une chose impossible, dit-il à voix basse.

— Impossible? Et pourquoi impossible? Non, il est temps encore!... Ah! est-ce que tu ne te rappelles rien?

— Je ne dois pas me rappeler. Et, d'ailleurs, je te répète qu'il est trop tard.

— Non, non, il n'est pas trop tard! gémissait-elle en se tordant les mains, désespérée de ne savoir pas dire les paroles qu'elle avait préparées d'avance.

Et elle était assez clairvoyante pour s'apercevoir qu'Elias était

ému, qu'il avait changé de couleur, que sa main tremblait sur la tête de l'enfant, qu'un peu d'audace aurait suffi pour le vaincre; et elle éprouvait un désir sincère de se lever, de lui jeter les bras autour du cou et de lui parler comme elle lui avait parlé dans la *tanca;* mais une force supérieure la tenait immobile et lui permettait à peine de le regarder. Elle se sentait timide et embarrassée comme une fillette au premier entretien d'amour. Et leur conversation se poursuivit misérablement, se termina misérablement. Elle répéta de cent façons ce qu'elle avait déjà dit; elle lui remémora le passe, lui déclara qu'elle l'aimait toujours, qu'elle vivrait et mourrait en pensant à lui; mais, à cette heure, elle n'avait plus l'accent touchant de la passion; et tous ses discours et tous ses argumens ne valaient pas le regard par lequel elle avait triomphé d'Elias dans la *tanca.*

Il eut le sentiment de tout cela, et il put vaincre sans difficulté. Il répéta, lui aussi, de cent façons les choses qu'il avait dites dès le début; il promit de s'occuper toujours de l'enfant, sut garder des apparences de courtoisie et de froideur. Et ils se séparèrent sans s'être même effleuré la main.

Ensuite, lorsque Elias fut seul, il comprit que sa victoire avait été trop facile et trop misérable. « Si elle m'avait tenté, s'avoua-t-il, peut-être aurais-je succombé. Ah! si je suis resté froid, c'est parce qu'elle-même est restée froide. Mais, maintenant qu'elle a commencé, peut-être reviendra-t-elle plus d'une fois à l'assaut; car elle m'aime. Et, si elle me tente, ce n'est pas seulement parce qu'elle veut donner un père à l'enfant, c'est aussi parce qu'elle veut ravoir mon amour. »

Et il se sentait triste, faible, bouleversé; mais, malgré tout, il ne désespérait pas de la grâce de Dieu; et, avec cette amère volupté que goûtent certains ascètes à se meurtrir le corps, il désirait que Maddalena le poursuivît et le tentât de nouveau, le tentât fortement, afin de souffrir la torture de la tentation et d'expérimenter sa force de résistance.

X

Mais elle ne fit plus d'autres tentatives. Il reçut les ordres mineurs, continua d'étudier, fut bientôt consacré prêtre et put dire sa première messe. A cette occasion, la maison fut en fête comme pour un mariage; parens et amis offrirent des cadeaux

à Elias comme à un nouvel époux; on égorgea des agneaux et des brebis, on fit un banquet, on chanta des vers improvisés en l'honneur du jeune abbé. Zio Portolù était habillé de neuf, avait les cheveux graissés, les tresses refaites; il tenait entre ses genoux le petit Berte, qui, la tête mélancoliquement inclinée sur la poitrine de son grand-père, écoutait avec une vive attention les poètes improvisateurs

— Qu'est-ce que tu as, mon agnelet ? lui demanda Zia Annedda, en se penchant vers le petit. Tu as sommeil?

Berteddu hocha la tête; ses grands yeux glauques étaient tristes. Zia Annedda s'éloigna, puis revint avec un gâteau de pâte et de miel en forme d'oiseau, qu'elle tenait du bout des doigts ; et de nouveau elle se pencha pour l'offrir à l'enfant.

— Vois-tu ce petit oiseau? Il est pour toi. Mais, tu sais, il ne faut pas t'endormir.

Le bébé prit la friandise nonchalamment, sans relever la tête de dessus la poitrine de son grand-père; et il approcha ses lèvres du bec de l'oiseau, mais il ne le mangea pas

— Tu as sommeil? demanda Zio Portolù, en le regardant. C'est parce que tu n'as pas assez dormi cette nuit, mon oiselet? Allons, allons, réveille-toi ! Écoute ces belles chansons ! Quand tu seras grand, tu chanteras aussi. Je te mènerai à cheval dans la *tanca*, et nous chanterons ensemble.

Mais le petit, qui s'enthousiasmait toujours à l'idée d'aller dans la *tanca*, ne se ranima point. Au déjeuner, il ne voulut prendre aucune nourriture et ne quitta pas son grand-père, sur la poitrine duquel il tenait toujours sa petite tête appuyée.

— Je crois que ton fils est malade! cria Farre à Maddalena.

L'abbé Elias eut un sursaut, considéra l'enfant; et, tout à coup, il se souvint du rêve qu'il avait eu, la nuit où il veillait le cadavre de Pietro.

Maddalena vint près du bébé, le caressa, l'interrogea, le prit dans ses bras et le porta sur le petit lit où Elias couchait jadis.

— Il avait sommeil, dit-elle en rentrant; et maintenant il dort.

Elias resta inquiet. Il aurait voulu se lever, aller au chevet du petit, l'examiner avec soin ; mais il ne put quitter sa place, et il dut cacher son inquiétude. Il n'était ni triste ni gai ; la cérémonie du matin l'avait beaucoup ému ; mais, à présent, il était retombé dans une espèce d'atonie voisine de l'indifférence. Il

écoutait les chanteurs, souriait légèrement à certains vers heureux; mais il ne parlait pas, ne riait pas. Il voyait Farre, ce cousin gros et riche, à la parole haletante, qui allait et venait dans la maison, qui donnait des ordres, qui se mêlait de tout comme un maître, qui parlait souvent à Maddalena; et cela le rendait jaloux; et, quand il s'apercevait de cette jalousie, il s'irritait contre lui-même; mais il se taisait.

Après le déjeuner, il entra presque furtivement dans la chambre où était Berteddu, se courba sur lui, le regarda longuement; et, en le voyant dormir d'un paisible sommeil, avec sa petite bouche entr'ouverte, avec l'oiseau de pâte miellée dans ses petites mains, il eut un transport de tendresse, et il lui donna un baiser religieux. Lorsqu'il releva la tête, il se rappela le soir des noces de Maddalena, et sa propre maladie, et la douleur qu'il avait soufferte sur ce petit lit. « Comme va le monde! pensa-t-il. Qui aurait jamais cru que ces choses-là pouvaient arriver? »

Revenu dans la cuisine, il entendit Farre qui causait de l'enfant avec Maddalena occupée à faire du café

— Tu ne t'inquiètes pas du petit, lui disait-il; tu ne remarques pas qu'il se porte mal. Mais ce visage-là est-il celui d'un enfant en bonne santé? Non, certes. Je ferai venir le docteur, et tu verras que j'ai raison.

« Est-ce que cela le regarde? se dit Elias à lui-même, non sans amertume et sans jalousie. C'est à moi d'en prendre soin, et non pas à cet homme. »

Il sortit dans la cour, où l'on recommençait à chanter, s'assit près de son père et fit semblant d'écouter les improvisateurs qui rivalisaient de verve; mais il pensait toujours à Farre, à Maddalena, au petit, et il s'attristait, s'irritait. Ah! il aurait voulu que Maddalena restât veuve; jamais il n'avait songé que, si elle se remariait, il n'aurait plus aucune autorité sur l'enfant. « Elle épousera Farre, se disait-il; et moi, je ne pourrai plus aimer mon fils; on me comptera les baisers, les caresses que je pourrai lui faire. » Et son esprit se portait vers l'avenir, s'égarait parmi des choses entièrement étrangères au sacerdoce où il était entré ce matin même.

Quand la fête fut finie, quand il eut regagné le séminaire où il devait séjourner quelque temps encore, il fit réflexion sur toutes les pensées vaines, sur les jalousies, sur les tristesses

qu'il avait éprouvées ce jour-là ; et un sombre mécontentement de lui-même s'empara de son âme. Il se disait, en se tournant et se retournant dans son lit : « C'est inutile, c'est inutile ! La chair tient à l'os, et jamais je ne me détacherai des choses du siècle. Je serai mauvais dans la vie religieuse comme j'ai été mauvais dans la vie séculière, parce que je ne puis pas être un bon chrétien. Voilà tout. »

Cependant, la chose qu'Elias avait prévue se réalisa. Farre demanda la main de Maddalena ; et tout de suite il se mit à s'occuper de l'enfant comme si cet enfant lui appartenait. Il fit venir le médecin ; et, quand le médecin eut déclaré que le bébé était anémique, le gros homme acheta les médicamens et eut soin de les faire prendre chaque jour à Berteddu. L'abbé Elias voyait tout cela, et il continuait à se taire ; mais, au dedans de lui-même, il était rongé par la jalousie. Souvent, lorsqu'il était seul, et même à l'église, il se surprenait à penser d'une façon haineuse à cette grosse face d'homme sain et rouge qui articulait avec lenteur, qui avait la parole haletante ; et il souffrait cruellement.

Un jour, Farre invita Elias à venir dans sa bergerie.

— Zio Portolù y viendra aussi, dit-il. Nous emmènerons le bébé, à qui cette promenade fera du bien ; et nous passerons une joyeuse après-midi.

Elias fut sur le point de refuser brusquement ; mais il se domina et il accepta.

Cette excursion fut pour lui un supplice. Farre portait le petit sur le devant de la selle ; et le petit lui appuyait sur la poitrine sa tête mignonne et lui adressait quantité de questions, dès qu'il voyait un corbeau voler en croassant, un oiseau se lever d'un maquis, un buisson chargé de baies rouges, un chêne tout vert de glands. Farre lui expliquait chaque objet avec une grande patience et, de temps à autre, il lui donnait un baiser.

— Tu vois ! cet arbre-là ? c'est un poirier sauvage. Regarde, regarde : il y a plus de fruits que de feuilles ! Tu les aimes, n'est-ce pas, les poires sauvages, eh ! petit coquin ? Et ces longues choses grises qui ressemblent à des candélabres ? Et ces autres choses, ici, sais-tu ce que c'est ? Ce sont des tiges de *canna gurpina* (1), qui servent à faire des tuyaux de pipe. Les pâtres font leurs pipes de cette façon. Tu sais, les pâtres ne sont pas

(1) Pour « *canna volpina* », sorte de roseau.

comme les seigneurs, qui vont chez le marchand et qui lui achètent les choses toutes faites ; les pâtres s'arrangent. Et toi, est-ce que tu as envie d'être pâtre?

— Oui, je veux être pâtre, dit l'enfant avec indolence; et je me ferai des pipes avec les roseaux.

— Ah! non. Ah! non. L'avez-vous entendu, papa Portolù? Le petit veut se faire pâtre! N'est-ce pas qu'au contraire nous en ferons un docteur?

Ce n'étaient que de vains bavardages; et pourtant Elias, qui chevauchait tout à côté de Farre, en souffrait puérilement. « Qu'est-ce qu'il avait à voir, dans l'avenir de son fils, à lui, cet étranger? Non, non, jamais Elias ne permettrait à cet homme d'intervenir dans l'éducation et l'avenir de son enfant. »

Mais cela, ce n'était qu'un rêve lointain; et la réalité prochaine tourmentait bien davantage Elias, mise en évidence par ces paroles que Zio Portolù adressait à l'enfant.

— Ah! tu veux te faire pâtre, mon petit tourtereau? Et pourquoi veux-tu te faire pâtre? Ne sais-tu pas que les pâtres dorment souvent à la belle étoile et ont à endurer la froidure? Vois ton oncle Elias : il s'est fait prêtre, lui; car, s'il était demeuré pâtre, il serait mort de froid. Nous ferons de toi un docteur, et non un pâtre. Eh! eh! ce n'est pas toi qui seras le maître! Il y a Zio Farre, qui te fera marcher droit. Il ne plaisantera pas, Zio Farre, quand tu seras méchant!

— Et qu'est-ce que c'est, cela? demanda le petit en montrant du doigt un arbre, sans faire attention aux paroles de son grand-père.

Mais Elias y avait fait attention, à ces paroles énergiques; et il s'était senti frappé au cœur. Depuis ce jour, sa jalousie s'accrut démesurément. En vain cherchait-il à se dominer; en vain se disait-il : « Farre aura des enfans, et il oubliera, et il cessera peut-être d'aimer le mien. Alors Berteddu m'appartiendra tout entier; je le prendrai avec moi, je lui ferai suivre la bonne route, je le rendrai heureux. » Mais non, mais non; tout cela, ce n'étaient que des rêveries. Le présent s'imposait. La réalité était dure. Elias souffrait horriblement; et sa douleur ne ressemblait à aucune de celles qu'il avait éprouvées jusqu'à ce jour, mais elle n'en était pas moins profonde; et le jeune prêtre recommençait à se désespérer, à se répéter sa lamentation coutumière : « Jamais je ne trouverai la paix; je suis un réprouvé. Quoi que

ce soit que je fasse, je commets toujours une erreur. Peut-être fut-ce encore une erreur de ne pas écouter Maddalena; peut-être Dieu voulait-il que je réparasse mon péché, au lieu de me consacrer à lui sans en être digne. Ah! l'abbé Porcheddu avait bien raison : le péché est une pierre dont nous n'arrivons jamais à débarrasser nos épaules. Et je suis condamné à l'éternel fardeau de la douleur, parce que j'ai péché mortellement. »

Ainsi, les jours d'Elias continuaient à s'écouler mélancoliques et douloureux. Ah! non, telle n'était pas la vie paisible et sainte qu'il avait espérée! Cependant, on attendait d'une semaine à l'autre la vacance de quelque paroisse pour l'envoyer dans un village lointain; et il le savait; et déjà la pensée de l'éloignement était pour lui une souffrance. Quand il serait éloigné, Farre épouserait Maddalena et prendrait complète possession de l'enfant. « Ah! c'était fini! Tout etait fini!... »

Mais non, tout n'était pas fini. Non; car il pressentait que, de loin comme de près, il penserait continuellement à son fils, qu'il se rongerait le cœur de tendresse, de désir, de jalousie, et que peut-être allait commencer pour lui une vie de passion et d'angoisse bien différente de celle que son devoir lui imposait.

Chaque jour, il venait à la maison; et, chose qu'il ne faisait pas autrefois, il cherchait à s'attirer l'amitié du petit en lui apportant des bonbons, en le faisant jouer, en le gâtant. Il s'apercevait bien que cela était une faiblesse et même une petitesse; car, s'il agissait ainsi, c'était moins par affection que pour empêcher Berteddu de s'attacher à Farre; mais il ne pouvait agir autrement. Et il avait le chagrin de voir que Berteddu restait presque toujours indifférent, indolent, taciturne : le petit presque jamais ne mangeait les bonbons, se fatiguait vite des jeux et des amusemens, se fâchait pour la moindre chose. D'ailleurs, Berteddu était le même avec tout le monde; et Elias se rendait bien compte que cet enfant devait être malade, qu'il dépérissait; et il se désolait de le voir ainsi et de ne pouvoir rien pour sa guérison.

Il fit venir à son tour un médecin, mais non celui qui avait été consulté par Farre; et il éprouva une satisfaction enfantine, un peu méchante aussi, quand le nouveau médecin déclara l'enfant atteint d'un mal qui n'était pas l'anémie et ordonna un traitement nouveau.

— Tu vois? dit-il à Maddalena, avec je ne sais quoi de triomphant et de haineux dans le regard.

— Oui, je vois! répondit-elle avec tristesse, préoccupée seulement de l'état du petit.

D'ailleurs, le nouveau médecin et le nouveau traitement n'empêchèrent pas l'inflammation latente de devenir bientôt manifeste dans ce frêle organisme. Un jour, l'abbé Elias trouva Berteddu couché sur le petit lit, dans la chambre du rez-de-chaussée : le bébé avait une fièvre très forte et il délirait, les grands yeux pleins d'égarement et le visage en feu. Maddalena le veillait, consternée. Quant à Zia Annedda, elle avait déjà eu recours à ses remèdes spéciaux, saints tant que l'on voudra, mais parfaitement inutiles. Elle possédait une relique spéciale pour guérir la fièvre. Elle la passa sur le corps brûlant du petit et récita avec ferveur diverses invocations à Dieu, au Saint-Esprit, à Notre-Dame de la Miséricorde, à Notre-Dame du Remède, à sainte Marie de Valverde, à sainte Marie du Mont, à sainte Marie du Miracle, aux Ames des Bienheureux, à saint Basile, à sainte Lucie, au saint Sang, aux saints Innocens. Mais la fièvre ne fit qu'augmenter.

Alors, on rappela le second médecin. Celui-ci déclara que l'état de l'enfant était grave, mais non désespéré, si d'ailleurs la fièvre typhoïde ne se déclarait pas. Elias écoutait, pâle, debout près de la petite fenêtre. Sur ces entrefaites, il vit Farre qui montait la ruelle pour venir à la maison; et, instinctivement, il serra les poings. « Le voilà qui vient! se dit-il. Le voilà qui vient pour accroître ma douleur! L'enfant doit peut-être mourir; et moi, je ne peux m'approcher de son petit lit, je ne peux lui faire les dernières caresses, lui donner les soins suprêmes, tandis que tout cela sera permis à cet étranger! Il vient, il vient, le voici! Ah! il faut que je m'en aille; autrement, si cet homme entre et s'approche de mon fils, de mon fils qui se meurt, je ne réponds plus de mes actes! » Et, de fait, il sortit avec le médecin.

Dans la cour, il rencontrèrent Farre, qui leur demanda des nouvelles et qui se montra très affligé.

— Il va mal, lui dit Elias rudement. Laisse-le en paix avec sa mère.

Farre regarda le jeune homme avec surprise, mais il ne répondit rien.

Le médecin invita Elias à faire un tour de promenade sur la grande route; et le jeune homme l'y accompagna volontiers. Mais, tandis que l'autre parlait, il tenait fixés au loin, vers le

fond de la vallée, ses yeux perdus dans un rêve douloureux. Il voyait Farre assis près de la couche; il voyait Maddalena, triste et pâle, penchée sur le petit malade pour épier les progrès de la souffrance. Et le gros fiancé encourageait la pauvre femme, allongeait la main pour caresser le petit malade, lui parlait, le choyait avec amour. Pendant ce temps-là, le médecin parlait à Elias d'une fille rose et potelée qu'ils avaient rencontrée à la fontaine.

— On dit que cette fille est la maîtresse de X... Quels flancs! Néanmoins, on ne peut dire qu'elle soit précisément bien faite. Mais est-il vrai qu'elle est la maîtresse de X...? L'avez-vous entendu dire, abbé Elias?

Elias jeta un regard furieux à son compagnon. Comment ce médecin pouvait-il lui poser une semblable demande, alors que son enfant mourait et que Farre usurpait auprès du mourant la place du père?

— Qu'est-ce que vous me racontez là? s'écria-t-il. Pourquoi m'adressez-vous une demande pareille?

— Mais ce sont des demandes que l'on s'adresse entre hommes, dans ce monde? N'êtes-vous donc pas un homme de ce monde, vous aussi?

Ah! oui, il était un homme de ce monde, lui aussi! Il ne l'était que trop, hélas! et c'était pour cela que le chagrin, le dépit et la jalousie le torturaient.

Dans la soirée, il revint chez Maddalena, et il la trouva au désespoir parce que l'état de l'enfant avait encore empiré. Elle était à la cuisine et préparait quelque chose près de l'âtre.

— Est-ce que ma mère est là? demanda Elias en indiquant la chambre du petit malade.

— Oui.

Il aurait voulu savoir si Farre y était aussi; mais il ne put articuler cette question. Elias sentait qu'*il* était là, assis près du petit lit; il voyait distinctement cette grosse personne, il entendait cette respiration haletante; et il en éprouvait une angoisse presque maladive. Et pourtant, lorsqu'il ouvrit la porte et aperçut Farre assis près du petit lit, avec sa grosse personne un peu pliée en avant, haletant, silencieux, il eut un sursaut intérieur, comme s'il était épouvanté par une apparition imprévue. « L'enfant est moribond, pensa-t-il avec amertume; et cet homme est là, qui ne me laisse pas approcher, qui ne me laisse ni voir

ni caresser mon enfant! » Le fait est qu'il s'avança à peine jus qu'au pied du lit et qu'il regarda le petit malade avec une sorte de timidité.

— Il n'est pas bien, non, il n'est pas bien! dit Farre avec affliction, comme en se parlant à lui-même.

Elias ne resta là qu'une minute, et il repartit sans avoir prononcé une parole. Il passa une nuit terrible, et, le lendemain, de très bonne heure, il revint encore à la maison. Tout en montant la ruelle, il se disait qu'il allait trouver l'enfant dans un meilleur état et son visage s'éclairait d'espérance. Il franchit le porche, traversa d'un pas rapide la cour, la cuisine, poussa la porte de la chambre basse. Et, subitement, son visage devint blême : Farre était là, toujours assis près du petit lit, avec sa grosse personne pliée en avant, haletant, silencieux.

Maddalena pleurait. A peine eut-elle aperçu Elias, elle vint à lui, en essuyant ses larmes avec son tablier; et, au milieu de ses sanglots, elle lui dit que le petit se mourait. Elias la regarda des pieds à la tête, livide, morne; il n'avança plus d'un seul pas, ne dit rien, sortit quelques instans après. Zia Annedda le suivit dans la cuisine, dans la cour; et elle lui demanda avec un peu d'hésitation :

— Elias, mon enfant, qu'est-ce que tu as, toi aussi? Tu es malade?

Il s'arrêta près du porche, se retourna. Des paroles amères contre Farre, contre Maddalena qui permettait à Farre de se tenir constamment près du bébe, lui montèrent aux lèvres: mais il vit le pauvre petit visage de sa mère si pâle, si douloureux, qu'il murmura seulement :

— Non, je ne suis pas malade.

Et il s'en alla. Zia Annedda n'avait pu saisir ce qu'il lui avait dit. « Qu'est-ce qu'il m'a répondu? se demanda-t-elle. Sûrement il doit être malade. Que peut-il avoir? Ah! protégez-nous, saint François de Paule! »

Depuis ce jour, commença pour Elias une espèce d'obsession. Dès qu'il se trouvait libre, il se rendait à la maison, invariablement, presque sans se rendre compte de ce qu'il faisait. Avant même d'arriver à la ruelle, il avait la sensation que Farre était toujours à son poste près du lit; et néanmoins il s'obstinait à espérer le contraire; et il entrait; et l'odieuse figure était là, toujours là.

Peu à peu, il fut gagné par une sorte de délire. Il arrivait avec l'envie de se pencher sur l'enfant, de l'embrasser, de le soigner avec ses propres mains, de lui dire des paroles de tendresse; il lui semblait que la force de son amour suffirait pour le guérir. Et, au contraire, dès qu'il entrait et voyait Farre, il se sentait paralysé et n'osait plus seulement poser sa main sur le front du petit moribond, tandis qu'au dedans de lui-même, il poussait des cris de douleur et de rage.

Le soir du quatrième jour après que la maladie se fut déclarée, Zia Annedda vint à sa rencontre, les larmes aux yeux, et elle lui dit :

— Il ne passera pas la nuit!

— Farre est encore là, mère?

— Non.

Il s'élança dans la chambrette, écarta Maddalena qui pleurait silencieusement près du lit, se pencha, plein d'angoisse, vers le bébé. Le bébé s'éteignait; son petit visage, naguère si gracieux et joufflu, était décoloré, décharné, empreint d'une souffrance déchirante. Il ressemblait au visage d'un petit vieillard agonisant. Elias n'osa ni toucher ni embrasser l'enfant; et une brusque stupeur le saisit. Comme devant le cadavre de son frère Pietro, il eut la vision, la perception distincte de la mort présente; et il se rendit compte que, jusqu'à cette minute, il lui avait semblé impossible que le malade mourût. Et voilà qu'au contraire il mourait. Pourquoi mourait-il? Comment mourait-il? Qu'était-ce que la mort? Était-ce la fin de tout l'être, de tout le sentiment? Mais alors, pourquoi éprouvait-il cette haine contre Farre? Pourquoi souffrait-il? « Mon fils, mon enfant chéri! gémit-il en lui-même. Tu meurs; et moi, je ne t'ai pas aimé; et, au lieu de t'aimer, de te soigner, de t'arracher à la mort, je me suis fourvoyé dans une vaine rancune, dans une vaine jalousie! Et maintenant c'est la fin; et il n'est plus temps, il n'est plus temps de rien faire!... »

Il eut une violente envie de prendre le petit entre ses bras et de l'emporter, de le sauver. De le sauver? Comment le sauver? Il ne savait pas comment; mais il lui semblait qu'il aurait suffi d'étendre les bras et de se pencher sur ce petit corps pour tenir la mort éloignée. En ce moment, Farre entra et s'approcha lentement du lit. Elias reconnut le pas lourd, le souffle haletant de ce gros corps; et il s'éloigna instinctivement. Farre

reprit sa place; et encore une fois Elias sentit qu'entre la petite âme de l'enfant et lui-même s'interposait un obstacle insurmontable. Il s'en alla au fond de la chambre, près de la fenêtre, et ses yeux flamboyèrent d'une sombre lueur verte. Il se disait dans son délire : « Pourquoi cet homme est-il là? Pourquoi m'a-t-il fait partir de là? Il m'a repoussé, il m'a chassé. De quel droit? Cet enfant est-il sien ou mien? Il est à moi, à moi; il n'est pas à lui! Eh bien! je m'avancerai, je le souffletterai, ce gros sac à vin, je le chasserai de cette place; car c'est moi, et non lui, qui dois être là. Oui, j'y vais, j'y vais; je le soufflette, je le tue! Ah! j'ai soif de son sang, parce que je le hais, parce qu'il m'a tout pris, tout, tout! parce que, quand il est là, j'en viens à désirer la mort de mon enfant!... » Mais plusieurs minutes s'écoulèrent sans qu'il bougeât; et, finalement, il sortit, dit à sa mère qu'il reviendrait un peu plus tard, et s'éloigna d'un pas rapide.

Lorsqu'il rentra dans sa cellule, il lui sembla qu'il s'éveillait d'un rêve; et la réalité de sa vie, de sa situation et de son devoir se représenta clairement à son esprit. Il s'agenouilla, se mit à prier, demanda pardon à Dieu de son délire. « Pardonnez-moi, Seigneur, pardonnez-moi, du moins pour la vie éternelle; car, en cette vie, je ne suis pas digne de pardon. Jamais plus je n'aurai de repos; je suis condamné à souffrir; mais tout châtiment est faible pour la faute que j'ai commise. Oui, oui, faites-moi souffrir comme je le mérite; mais accordez-moi la force d'accomplir mes devoirs, ôtez de mon cœur toute passion vaine. De mon côté, je vous promets que je ferai tout pour me vaincre; et, soit que le petit vive, soit qu'il meure, j'irai le voir aussi peu que possible. Est-il vraiment à moi? Non! Je ne dois rien posséder sur cette terre, ni enfans, ni parens, ni richesses, ni passions. Je dois être seul, seul devant vous, ô mon-Dieu, mon Dieu!... »

Mais, une heure après, on vint de la maison pour l'appeler; et il partit en courant, pâle, avec des palpitations au cœur. Déjà la nuit tombait : une nuit d'automne, voilée, muette; la lune voguait lentement au milieu de vapeurs légères, entourée d'une immense auréole d'or bleuâtre. Un silence profond, une paix solennelle et triste, un je ne sais quoi de mystérieux était dans l'air.

Elias avait deviné que l'enfant était mort. Et, en effet, lorsqu'il fut entré à la cuisine, il vit Maddalena assise près du foyer,

tout en pleurs et se serrant de temps à autre la tête entre les mains, d'une manière tragique. Elle ressemblait à une esclave à qui l'on aurait tout pris, liberté, patrie, idoles, famille. Elias comprit immédiatement l'immense douleur de cette femme, et il pensa : « En ce moment, elle croit peut-être que la perte de son enfant est le châtiment de sa faute, et elle ne sent pas qu'au contraire elle sortira purifiée de cette affliction et retrouvera le chemin du bien. Les voies du Seigneur sont grandes, sont infinies ! » Mais, tout en faisant ces réflexions, il regardait autour de lui, dans la cuisine à demi noyée d'ombre. Et lorsque, parmi les quelques personnes réunies là, il n'aperçut point Farre, il se dit avec douleur que cet homme devait être encore dans la chambre voisine, à côté de l'enfant mort.

Il entra dans la chambre. Farre n'y était point. Il n'y avait là que Zia Annedda, très pâle, mais calme, qui, sans pleurer, sans faire aucun bruit, lavait et habillait le frêle cadavre. Elias l'aida un peu : il prit dans le coffre les petits bas et les petits souliers, aida la grand'mère à chausser le bébé; et les petits pieds exsangues, amincis par la maladie, étaient encore flexibles et tièdes.

Tant que le petit mort ne fut pas habillé et arrangé sur les oreillers, tant que Zia Annedda demeura dans la chambre, Elias n'éprouva rien. Mais, aussitôt qu'il fut seul, il sentit un frisson courir par toute sa personne, il sentit son visage et ses mains se glacer; et il s'agenouilla, se cacha la face dans les couvertures du petit lit.

Enfin il était seul avec son enfant. Personne ne pouvait plus le lui prendre, personne ne pouvait plus s'interposer entre eux! Et, sur sa désolation infinie, il sentait s'étendre un léger voile de paix et presque de joie, — pareil à la brume de cette mystérieuse nuit d'automne, — parce qu'enfin son âme se trouvait seule, seule et purifiée par la douleur, seule et libre de toute passion humaine, devant le Seigneur grand et miséricordieux.

GRAZIA DELEDDA.

LA POLITIQUE FRANÇAISE

APRÈS

SADOWA

I

A mesure que l'événement de 1866 se déroulait et que l'accroissement de la Prusse en sortait plus apparent, une vive émotion se produisit en France dans la partie de la nation qui s'occupait assidûment de la chose publique, aussi bien parmi les amis et les conseillers de l'Empire que parmi ses ennemis.

Lamartine, très souffrant et comme engourdi par l'âge, se tenait encore tous les soirs dans son salon de la rue de la Ville-l'Évêque; mais il ne l'animait plus de sa noble et éloquente parole; il serrait la main à ses visiteurs et assistait, silencieux et comme absent, à la conversation qu'ils échangeaient devant lui. Un soir que j'étais là, on s'entretenait tristement des ambitions heureuses de la Prusse et l'on répétait, comme l'avait écrit le poète, que « l'unité de l'Allemagne serait la mort de la France, la perspective la plus anti-française qu'ait pu offrir à nos ennemis le génie de l'absurde (1). » Tout à coup, Lamartine se lève, debout, comme un spectre, et, de sa forte voix d'autrefois, s'écrie : « Non ! non ! la France ne permettra pas cela; » et, brisé par l'effort, il s'affaisse au milieu de notre émotion.

« Ce qui est arrivé, disait tout haut Thiers, est pour la France un malheur tel qu'elle n'en a pas éprouvé de plus grand en quatre

(1) *Entretiens littéraires.*

cents ans. » — « Avez-vous vu, écrivait Doudan, comme toute la terre de France s'est mise à trembler de tous ses membres? Il y a bien de quoi, et visiblement les esprits qui sont au centre de la terre sont informés de ce qui se passe à la surface. On a probablement entendu dans ces régions une chanson comme celle de l'Apocalypse : « Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone! » Voilà, en effet, la pauvre Babylone au second rang des nations, jusqu'à nouvel ordre au moins (1). » Les émigrés républicains faisaient rage. Quinet écrivait : « L'unité germanique est en formation depuis trente-cinq ans. Le danger pour nous était signalé et connu; il est impardonnable à un gouvernement français, qui se dit français, d'avoir prêté la main à cette œuvre par-dessus tout anti-française. Non, jamais, depuis trois siècles, pareille monstruosité ne s'est vue. Il n'y a rien qui en approche dans les plus abominables actes de Louis XV et de la Pompadour. Sous Louis-Philippe, cela se fût appelé crime d'État. On a déchaîné l'Allemagne, et l'Allemagne, je la connais, ne s'arrêtera pas; elle grandira, elle sentira ses forces, elle nous les fera sentir; elle aspirera à nous remplacer, à nous déprimer, à nous effacer, à nous avilir, et tout cela aura été l'œuvre anti-française, anti-nationale, je pourrais dire anti-napoléonienne, des gens que vous savez (2). » Les révolutionnaires du dedans faisaient écho et vociféraient : « Après le Mexique, Sadowa; il n'y a qu'à renverser au plus tôt un souverain capable d'une telle éclipse de prévoyance patriotique. »

Les amis de l'Empire, presque tous conservateurs imbus des anciennes maximes, n'étaient pas moins mécontens. Les plus prudens et les plus dévoués levaient les bras et les yeux au ciel avec un gémissement. D'autres s'exprimaient véhémentement. Avant Prévost-Paradol, le maréchal Randon avait dit : « C'est la France qui a été vaincue à Sadowa. » Il n'était même pas rare d'entendre des propos tels que ceux-ci : « Les traités de 1815 offraient, au moins, cet avantage pour nous de constituer sur nos frontières une mosaïque de petits États qui non seulement ne pouvaient nous porter aucun ombrage, mais formaient, par leur morcellement et leur diversité, une ceinture de protection. L'Empire, de ses propres mains, a créé une puissance militaire de premier ordre, rivale déjà de la France, et bientôt son ennemie

(1) *Correspondance.*
(2) Lettre du 21 juillet 1866.

la plus acharnée. Quelque indulgent que l'on soit aux erreurs humaines, à celles-là surtout qui procèdent de bonnes intentions, il est difficile de cacher sa stupeur et de retenir sa colère devant un pareil phénomène d'aberration (1). »

Cette émotion violente resta néanmoins d'abord limitée dans certaines sphères; elle ne diminua pas la confiance du peuple dans l'Empereur, ni sa sécurité. Cependant, même dans les couches profondes, se produisit un ébranlement inquiet à la suite d'une note du *Journal officiel* annonçant « qu'en présence des événemens qui venaient de s'accomplir, il était indispensable que la France remaniât son organisation militaire, et que cette grave tâche venait d'être confiée aux personnages les plus illustres dans les armes. » — Tout le monde va servir maintenant, dit-on dans les campagnes. Qu'a donc fait notre Empereur? Nous sommes donc menacés d'une invasion?

II

L'agitation des esprits n'était pas moindre en Europe. Quand une tempête vient de tomber, les vagues restent encore quelque temps tumultueuses. Les États du Sud frémissaient de leur défaite : on tirait des coups de fusil sur les wagons qui transportaient des soldats prussiens. Et, une fois de plus, un appel fut fait à l'intervention de l'Empereur. « La France, disait Dalwigk à Lefebvre de Béhaine, devrait entrer sans délai dans le Palatinat et dans la Hesse; elle n'y rencontrerait ni haines ni préjugés nationaux. Une démonstration hardie de la France produirait sur ces populations du Midi, qui ne sont encore qu'étourdies par les victoires de la Prusse, un immense effet. — Mais vous exprimez une opinion purement personnelle, interrompit Béhaine; M. de Pfordten ne m'a pas autorisé à supposer qu'il la partageât. » Dalwigk affirma que son collègue de Bavière la partageait entièrement, mais que, réduits au silence, ils ne pouvaient ouvertement nous appeler. « Ils seraient, ajoutait Lefebvre de Béhaine, heureux de nous voir venir tout de suite; l'entrée immédiate des troupes françaises dans le Palatinat rendrait aussitôt au Midi de l'Allemagne le courage de résister aux

(1) Ce sont les paroles de M. Jules Delafosse dans son éloquente étude sur Napoléon III. Leur date est récente, mais elles reflètent avec véracité l'opinion d'une partie du monde bonapartiste en 1866.

envahissemens de la Prusse. La France fournirait aux États du Sud le moyen de s'assurer une existence sérieuse et indépendante. Peut-être même réussirions-nous à atténuer le danger que la Confédération du Nord peut créer pour le repos de l'Europe et la sécurité de la France (1). »

Les Russes préféraient la grandeur de la Prusse à celle de l'Autriche. La grande-duchesse Marie, en envoyant à Talleyrand la réponse du Tsar à une lettre de l'Empereur, lui écrivait : « Il serait fort à désirer que l'empereur Napoléon écrivît directement à l'empereur Alexandre, qui a le sincère désir d'aller d'accord avec lui et veut connaître les idées de l'Empereur des Français sur la reconstitution de l'Allemagne. On trouve naturel que la Prusse victorieuse soit avantagée, et dans tous les cas on préfère une Prusse puissante à une Autriche puissante (13 juillet). » Néanmoins les Russes ne se résignaient pas à regarder les bras croisés le remaniement de cette Allemagne dont ils avaient été si longtemps les régenteurs. Impatienté de ne recevoir aucune communication de Paris, Gortchakof prit l'initiative, et il eut la naïveté de revenir sur son projet de congrès en sollicitant le concours de la France et de l'Angleterre. A défaut de congrès, il leur proposait de déclarer que, « comme signataires des transactions qui ont organisé l'Allemagne, elles se réservaient en principe de participer aux changemens qui s'accomplissaient. »

En Prusse, on était attentif et non sans inquiétude. L'armée, depuis les plus illustres généraux jusqu'aux sous-lieutenans, s'exprimait sur la France avec sympathie et reconnaissance. Un régiment de uhlans défilait un jour devant le prince Frédéric-Charles qui causait avec Lefebvre de Béhaine : « Voilà, dit le prince, un bon régiment, que Napoléon Ier estimait. Il a fait en 1812 la campagne de Russie, il était de la Grande Armée, est entré à Moscou, où l'Empereur a proclamé ses hauts faits. » En toute occasion, c'étaient des propos, des allusions de cette nature, tendant à être aimables, que troublait à peine la crainte de nos demandes de compensation, dont on commençait à s'entretenir. Govone causait à Nikolsburg, avec un officier du corps de Steinmetz : « En général, disait celui-ci, nous désirons la paix, mais elle ne sera pas longue. — Et pourquoi ? — Parce qu'on dit que les Français veulent prendre les provinces du Rhin,

(1) Lefebvre de Béhaine à Drouyn de Lhuys, 11 août 1866.

et toute l'Allemagne y sera. » Et, comme Govone faisait de la tête un signe de dénégation : « Je suis bien heureux, reprit l'officier, d'apprendre de vous que nous n'aurons pas la guerre avec la France; l'armée ne la désire pas, et le Roi non plus. »

III

De la conduite que suivrait l'Empereur dans cette crise de l'esprit national et de l'esprit européen, dépendaient les destinées de l'Europe, de la France et de l'Empire.

Ses conseillers lui persuadèrent qu'à l'intérieur il n'y avait qu'à serrer les freins et à arrêter les tentatives d'émancipation que l'amendement des 44 avait révélées. Un sénatus-consulte du 18 juillet 1866 édicta « que la Constitution ne pouvait être discutée par aucun pouvoir public autre que le Sénat dans les formes qu'elle détermine. » La polémique des journaux fut surveillée de près, et un décret de suspension fut rendu contre l'un des plus agressifs, l'organe de prédilection des vieux partis : *le Courrier du dimanche* (2 août 1866). Les termes du rapport de La Valette à l'Empereur étaient des plus emportés : « La critique sévère, injuste même, des actes du gouvernement n'est que l'exercice légitime d'un droit nécessaire dans un pays libre, et ce droit est pleinement exercé par la presse en France; mais le tableau détestable de la France humiliée, impuissante, abaissée, dégradée, est à la fois un audacieux mensonge à la vérité, une injure calomnieuse envers le pays, une attaque à l'honneur de la nation, une excitation éhontée à la révolte, au renversement des institutions et du gouvernement. » A l'appui de ces sévérités, le rapport citait : « La France est une dame de la cour très belle, aimée par les plus galans hommes, qui s'enfuit pour aller vivre avec un palefrenier. Elle est dépouillée, battue, abêtie un peu plus tous les jours, mais c'en est fait; elle y a pris goût et ne peut plus être arrachée à cet indigne amant. »

Paradol se plaignit de l'inexactitude de la citation : on en avait supprimé le début. « Dans un des voyages de Gulliver, à l'île de Laputa, on raconte l'histoire d'une dame, etc. » et la fin : « Cette histoire me revient à l'esprit quand je vois la France attentive à la voix du *Constitutionnel* et cherchant à lire sa destinée dans un tel oracle. » Il se plaignit qu'on eût tourné une épigramme contre un journal en un outrage contre le chef de

l'État, dont il n'avait pas eu l'intention. L'excuse ne parut qu'ingénieuse, car l'image injurieuse était bien grosse pour une si petite chose que *le Constitutionnel*. Le public l'avait appliquée tout d'une voix à l'Empereur, et je me rappelle encore l'applaudissement avec lequel on la répétait ainsi comprise dans les milieux anti-dynastiques. Du reste, aucun journal ne voulut reproduire l'explication de Paradol.

Cependant les ministres se rendaient compte que les interdictions sénatoriales, de même que les avertissemens et suspensions de journaux, ne suffiraient pas à rendre à l'Empire le prestige que, de leur propre aveu, il venait de perdre. Un acte éclatant, qui frappât l'imagination des peuples, leur parut nécessaire. Ils reprirent alors cette thèse des compensations, jusque-là discrètement entremêlée aux encouragemens donnés à la Prusse. Que dirait l'opposition si on pouvait lui répondre comme après la guerre d'Italie : « Sans doute il y a une Prusse plus puissante, mais aussi il y aura une France plus étendue, et l'équilibre des forces sera ainsi maintenu? » La cession et la transmission de la Vénétie avaient déjà eu un air de grandeur et de pleine puissance; une extension sérieuse de notre frontière du Rhin aurait quelque chose de triomphal.

L'unanimité se fit dans le monde officiel sur cette donnée. La Valette, Rouher et leur parti ne pensèrent pas autrement que Drouyn de Lhuys; l'Impératrice parlait comme eux; Magne, le prudent Magne lui-même, qui n'avait rien d'un foudre de guerre, avait embouché la trompette des compensations : il lui en fallait; sinon, il se sentirait humilié! « Le sentiment national serait profondément blessé, si, en fin de compte, la France n'avait obtenu de son intervention que d'avoir attaché à ses flancs deux voisins dangereux par leur puissance démesurément accrue (1). » Le prince Napoléon, qui expliquait fort bien à l'Empereur que toute intervention serait une violation du principe des nationalités, n'en concluait pas moins à la nécessité d'une compensation : il se contentait d'une très petite, mais il en voulait une (7 à 800 000 âmes environ) (2).

Tous étaient d'accord pour ne pas avoir recours à une guerre. Seuls, Drouyn de Lhuys et Randon pensaient que nos revendications n'auraient aucune chance d'être accueillies, si elles

(1) Magne à l'Empereur, 20 juillet 1866.
(2) Prince Napoléon à l'Empereur, 14 juillet 1866.

n'étaient pas appuyées par une démonstration militaire. « Je puis, disait Randon, acheminer immédiatement à la frontière 80000 hommes empruntés à la Garde, aux troupes réunies en divisions actives, à Paris, à Lyon, au camp de Châlons, organisées et pourvues du nécessaire, soutenues par huit mille chevaux et cent pièces de canons attelées. Je vous promets en vingt jours la mise sur pied de 250000 hommes répartis en deux armées, une de 140000 hommes sur le Rhin, l'autre de 110000 environ à Lyon. » Le décret de mobilisation était préparé: il n'y avait qu'à le signer. Enfin, l'appel total des réserves eût élevé nos forces disponibles à 450000 hommes (1).

« — 80000 hommes immédiatement disponibles, c'est trop, dit Drouyn de Lhuys; 40000 hommes suffisent. Des gardes champêtres suffiraient. » — Afin que son affirmation ne parût pas une jactance ridicule, il expliqua que la Prusse était victorieuse, mais hors d'état de tenter un effort quelconque en dehors de la Bohême, très éloignée de sa base d'opérations, et dans une situation qui, au moindre accident, deviendrait critique. Dans les provinces rhénanes, il n'y avait que deux régimens, qu'on faisait voyager incessamment par chemin de fer en changeant leur numéro, afin d'en multiplier le nombre à nos yeux. Le roi Guillaume ne pouvait s'exposer à être seul, en présence de la France, de l'Autriche ayant encore des forces considérables, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Hesse, des duchés de Bade et de Nassau dont les armées étaient intactes. Placé entre la crainte de tout perdre et la nécessité de nous satisfaire, entre une catastrophe et une concession, il opterait sans aucun doute pour la concession, et, en s'arrondissant, nous accorderait de larges compensations sur nos frontières. Ainsi, il n'y avait pas à redouter qu'une guerre sortît d'une démonstration militaire, et d'autre part, si nous ne nous y décidions pas, nous allions laisser échapper une occasion unique de réparer sans coup férir nos brèches de 1815. Le Roi, Bismarck et tous les Allemands avaient

(1) Ces affirmations de Randon, fondées sur des documens officiels incontestables, ont été confirmées par Trochu, qui n'est pas suspect de partialité à l'égard de l'Empire (Déposition dans l'enquête sur le 4 septembre) : « Si la Prusse avait eu sur ses derrières un corps de 80, de 70, de 60000 hommes, si vous voulez, car ce chiffre n'a ici qu'une importance relative, entre Strasbourg et Metz, et *les élémens de ce corps étaient sous la main en grosses masses à Lyon et à Paris, en petites masses à Metz, Strasbourg et Nancy*, la Prusse ne pouvait pas entraîner toutes ses forces vers le Sud-Est, ayant sur sa frontière même cette grosse menace politique et militaire. »

trop bruyamment affirmé qu'ils ne nous céderaient pas un seul pouce de terre allemande pour qu'il fût raisonnable d'en espérer une concession quelconque, si, aux yeux de leurs peuples et devant leur propre conscience, ils n'étaient placés, par une menace visible, sous le coup d'une invincible nécessité. — Bismarck, en effet, a confessé plus tard à l'un de nos plus renommés ambassadeurs, le baron de Courcel, que 15000 hommes eussent suffi à l'arrêter (1).

L'Empereur se rangea un instant à l'avis de Drouyn de Lhuys, mais il l'abandonna aussitôt dans la crainte que, malgré tout, la démonstration militaire n'aboutît à une guerre dont il ne voulait à aucun prix. Il fut entendu qu'on attendrait *de la gratitude de la Prusse* la satisfaction qu'on jugeait indispensable à la sécurité de l'Empire.

IV

La conduite ainsi adoptée à l'intérieur et à l'extérieur était exactement le contraire de celle qu'une intelligente prévision conseillait. Rendre le pouvoir personnel intangible au moment où il venait de se mettre si gravement en faute était au-dessus des forces d'un sénatus-consulte. Les pressentimens qui avaient converti Morny à la transformation libérale de l'Empire, c'est-à-dire l'inquiétude d'une politique extérieure sans contrôle, n'étaient que trop justifiés; la nécessité était impérieuse de leur donner satisfaction et de rassurer sur l'avenir, en accroissant les pouvoirs d'examen et même de direction des Chambres.

Vis-à-vis de l'Allemagne, il fallait réduire à ses justes proportions le fait accompli et l'accepter. Il eût été puéril de nier que le nouvel arrangement constituât un accroissement notable de la puissance prussienne, mais il était excessif d'y pronostiquer le suicide de la France. Une France compacte, unie devant l'étranger, ne visant plus à une domination à la Louis XIV et à

(1) Le baron de Courcel à Émile Ollivier, 29 juillet 1902 : « Drouyn de Lhuys, au 3 juillet 1866, ne croyait pas encore la partie irrémédiablement perdue pour la France, si elle se décidait à agir vite et avec toute l'énergie nécessaire. Vingt ans après, Bismarck m'a confirmé la justesse de cette vue, lorsqu'il me disait qu'il aurait suffi de jeter 15000 soldats français sur la rive droite du Rhin pour rallier les troupes des princes allemands opposés à la Prusse et couper de sa base l'armée prussienne engagée au fond de la Bohême, en donnant à l'armée victorieuse de l'archiduc Albert le temps d'arriver à la rescousse. »

la Napoléon, n'ayant d'autre ambition que de porter aux peuples la liberté et la civilisation, de briser des chaînes et non d'en imposer, n'avait rien à redouter pour son prestige et pour sa sécurité de l'accroissement d'un voisin. Cette Prusse, dont on l'épouvantait démesurément, n'était plus, comme au temps de Frédéric, une nation barbare, prête, sur un signe de son maître, à déborder hors de son territoire. Elle était devenue une nation intellectuelle, progressive, où le souverain n'avait pu que difficilement, dans un cas exceptionnel, faire prévaloir sa volonté sur celle de son parlement. Elle était plus forte qu'auparavant en Allemagne, elle n'y était pas encore la maîtresse absolue et elle y trouverait longtemps de sérieuses résistances, si nous ne lui rendions pas le service de resserrer l'union par nos interventions intempestives. La nouvelle constitution de l'Allemagne ne deviendrait menaçante que si nous nous mêlions de la régenter, de la contrôler, de la gêner. Il y avait d'ailleurs dans le monde d'autres puissances avec lesquelles nous pouvions nouer des alliances compensatoires: la Russie, qui dans tous les temps n'avait demandé qu'à s'entendre avec nous; l'Autriche, dont les intérêts n'étaient plus distincts des nôtres; l'Italie, qui, malgré des querelles de ménage, restait encore notre amie et n'oubliait pas ce qu'elle devait aux Napoléon.

Certainement il avait été d'une politique funeste de ne pas s'être opposé à cette guerre, de l'avoir non seulement permise, mais désirée, favorisée, sans que la France y eût d'autre intérêt que l'acquisition de la Vénétie par l'Italie, ce qui n'était pas un intérêt français. Il n'avait pas été correct d'abriter, sous le nom trompeur de neutralité, une partialité soit envers l'Autriche, soit envers la Prusse, suivant que c'était le ministre ou son souverain qui agissait. Il avait été maladroit de prononcer des discours à double entente, vagues, contradictoires, qui, voulant rassurer, créaient ou accroissaient l'inquiétude. Il avait été imprudent de faciliter l'agrandissement territorial de la Prusse et l'établissement d'une confédération moins étendue que l'ancienne et, pourtant, plus redoutable parce qu'elle était plus concentrée. La concentration de l'Allemagne sous un gouvernement fort était, depuis 1848, la passion populaire allemande, et ce mouvement venait de trouver à la fois son roi, son diplomate, son organisateur militaire, son stratège. Aurait-on pu l'arrêter longtemps? Dans tous les cas, ce n'était pas au gouvernement français de

hâter le moment où nous aurions à le subir. Certainement, toute cette politique avait été mal informée et mal réfléchie, prompte aux illusions, aux précipitations, aux inconséquences. Mais ce qui était accompli n'était pas réparable. A moins de détruire par le canon ce que le canon avait édifié, il n'y avait qu'a en prendre son parti et, afin que cette résignation devînt profitable, ne pas la rendre grincheuse, ne pas l'accompagner de réticences équivoques.

« L'unité de l'Allemagne, avait écrit un des plus libres et des plus perspicaces écrivains du *Journal des Débats*, Saint-Marc Girardin, serait un grand coup porté aux traités de 1815, et à ce titre comme à tant d'autres, cette Unité, quelle qu'en soit la forme, pourvu qu'elle soit libérale et parlementaire, nous plairait (1). » — « Il manque quelque chose à la Prusse, avait dit aussi Forcade, le remarquable chroniqueur de la *Revue des Deux Mondes* (2), au point de vue de la configuration territoriale et des ressources qui font ce qu'on est convenu d'appeler une grande puissance, et il manque quelque chose à l'Allemagne au point de vue de la représentation politique extérieure de son génie, de sa force et de sa grandeur. Nous ne nous reconnaissons pas le droit de contester la fin où tendent la Prusse et l'Allemagne. » Le Prince de Joinville, oubliant ses douleurs d'exilé pour n'écouter que la voix perspicace du patriotisme, écrivait, dans une belle étude sur Sadowa, qu'aujourd'hui encore il y a profit à relire : « Avec un peu plus de sang-froid, nous aurions reconnu que, malgré tous les accroissemens, la Prusse était loin du chiffre de notre population, qu'elle était loin de posséder toutes nos ressources militaires. Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il y a eu chez nous, peuple et gouvernement, un effet d'imagination regrettable. »

L'Empereur, du haut de son trône, aurait dû dire : « La transformation de l'Allemagne relève de l'ordre intérieur dont nous n'avons pas à nous mêler Notre mission est de détruire les derniers vestiges de la Sainte-Alliance, non de la recommencer. Si l'organisation de l'Allemagne était affaire internationale, nous serions obligés de nous élever contre l'annexion du Hanovre, de la Hesse, etc., opérée sans le consentement des populations, contrairement au principe de notre règne, celui des nationalités.

(1) *Journal des Débats*, 24 juin 1866.
(2) *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1866.

L'affaire, étant du domaine intérieur de l'Allemagne, échappe à notre contrôle; nous pouvons éprouver des regrets, nous n'avons pas le droit d'adresser des conseils, encore moins des remontrances. Nous acceptons donc sincèrement, sans réclamer de compensations petites ou grandes, sans machiner de détruire ce que nous avons laissé faire, nous acceptons la nouvelle constitution de l'Allemagne. Nous avons jusqu'ici été favorables à la Prusse en voie de s'agrandir, nous l'avons aidée, nous n'avons plus qu'à vivre en paix avec la Prusse agrandie et devenue la directrice de l'Allemagne. »

Aucun moment n'eût été plus propice pour effacer les préjugés et les rancunes qui nous séparaient de l'Allemagne et pour établir entre le pays de Frédéric et celui de Napoléon une entente féconde, une amitié durable, qui eussent assuré au monde un centre de gravité inébranlable. L'opposition eût crié; contre quoi ne criait-elle pas? Mais bientôt une telle plénitude de satisfaction, de sécurité, de progrès, de bien-être, se fût répandue chez nous et en Europe, que ces déclamations n'eussent nui qu'aux déclamateurs.

Qu'attendre, au contraire, de la politique des compensations? Il n'est pas de cause plus certaine de ruine que de s'engager les yeux fermés, en se persuadant que la route sera tout unie, dans une direction au bout de laquelle il y a un trou. C'était une étrange illusion de s'imaginer que, par la douceur, le raisonnement, la négociation, on obtiendrait des Prussiens gonflés par la victoire ce qu'ils nous auraient refusé durant les angoisses de la veillée d'armes. Et il ne nous eût servi de rien de modérer nos exigences : il n'était pas plus facile d'obtenir un village que toute la rive gauche du Rhin. Une démonstration militaire n'eût pas été plus efficace que la négociation amiable; il eût fallu en venir à l'intervention guerrière et passer le Rhin. A ce moment, comme l'a dit Bismarck, les Prussiens eussent été obligés de couvrir Berlin et de nous laisser le champ libre, et, comme nous l'ont affirmé Dalwigk et Pfordten, les populations du Sud eussent accueilli les pantalons rouges avec transport, à une condition toutefois, c'est qu'ils arriveraient en *libérateurs* et non en *conquérans*, pour *empêcher de prendre*, non pour *prendre*. En Dalwigk et Pfordten, les rancunes des ministres du Sud n'avaient pas étouffé le patriotisme allemand. Dès que nous eussions découvert nos desseins annexionnistes, ils nous auraient

faussé compagnie et se seraient retournés contre nous. Et alors nous eussions eu à opter entre une reculade dans l'humiliation ou une guerre terrible et chanceuse contre l'Allemagne entière. Donc, avant de s'engager par la moindre démarche, il fallait être résolu à employer le seul argument qui empêcherait la politique des compensations d'être ridicule ou funeste : la guerre. Il fallait la présenter par un ultimatum et l'épée à la main. Et pas un seul de ceux qui l'arboraient n'osait seulement envisager cette redoutable éventualité.

Cette politique ne pouvait pas avoir plus de succès au dedans. On espérait, par elle, fermer la bouche aux récriminations. Or, les ennemis de l'Empire s'étaient mis d'avance sur leurs gardes. Thiers avait dit, dans son discours du 3 mai : « Même si l'on obtenait un accroissement de territoire quelconque, cette politique n'en deviendrait que plus honteuse, car elle aurait consenti à recevoir un salaire pour la grandeur de la France indignement compromise dans un avenir prochain. » (*Bravos et applaudissemens sur un grand nombre de bancs.*) — « On nous parle de compensations à l'Unité allemande, s'écriait Prévost-Paradol, j'en connais une, mais une seule, qui soit digne d'un chef du gouvernement de la France, quels que soient son nom, son origine, son titre : Roi, Président de la République, Empereur : c'est de périr les armes à la main en combattant pour l'empêcher. » — Du reste, on était averti par le précédent italien. L'acquisition de Nice et de la Savoie avait-elle désarmé les ennemis de l'Unité italienne ?

Considérée en elle-même, cette politique constituait le désaveu le plus formel du système par lequel l'Empereur avait justifié ses entreprises et même ses erreurs. Elle était un blasphème contre le principe des nationalités. Le principe des nationalités ne sait pas ce que c'est que l'équilibre factice des Choiseul et des Talleyrand et ne considère le droit de l'Europe que comme une usurpation tant que les peuples ne l'ont pas établi. Elle ne sait qu'une chose, c'est que chaque peuple est maître de s'arranger chez lui comme il l'entend. « Chacun chez soi, chacun son droit, » comme disait Dupin (1). La politique des nationalités répudie la conquête encore plus que l'équilibre. Or, la demande d'une com-

(1) Il n'a jamais dit : « Chacun chez soi, chacun pour soi ! »

pensation impliquait le quitus approbatif donné à la Prusse pour ce qu'elle avait appréhendé contre la volonté des populations; elle nous rendait complices de la restauration du droit de conquête. Tout nous déconseillait cette politique du pourboire, du grignotement, de la note d'aubergiste. Ce fut cependant celle que nos hommes d'État adoptèrent. Ils se lancèrent sans audace dans une diplomatie audacieuse, et sans volonté de guerre dans une diplomatie de guerre. Cela fut la plus funeste erreur de la conduite internationale de l'Empire.

V

L'Empereur, très malade, s'était rendu à Vichy. C'est là qu'il fut mis en demeure de se prononcer. Sa promesse de ne pas s'opposer à l'annexion de 4 millions d'âmes avait été verbale. Avant de proposer les lois de l'annexion, Bismarck désirait en obtenir la confirmation officielle. L'ambassadeur de Prusse, se défiant de Drouyn de Lhuys et ne pouvant aborder l'Empereur, pria Rouher de l'appuyer. Rouher se prêta à son désir. Toutefois il fit observer à Goltz que cette question lui semblait solidaire de celle de la rectification de nos frontières et que probablement on lui manifesterait l'intention de les traiter simultanément. — Quant à lui, il communiquait son opinion à l'Empereur par une lettre à Conti, chef du secrétariat impérial: « 1° Le sentiment public se prononce de plus en plus dans le sens d'un agrandissement à notre profit; il est chaque jour dirigé, entraîné, égaré par les habiletés des hommes de parti. La presse favorable au gouvernement ne peut pas modérer ce sentiment, parce qu'elle n'ose ne pas le partager dans une mesure quelconque; or, c'est là une mauvaise position qu'il faut faire cesser le plus vite possible. Si demain nous pouvions dire officiellement : La Prusse consent à ce que nous reprenions les frontières de 1814 et à effacer ainsi les conséquences de Waterloo, l'opinion publique aurait un aliment et une direction; on ne se débattrait plus que sur une question de quotité à laquelle les masses resteraient indifférentes. 2e Je ne crois pas que *cette rectification obtenue vaille quittance pour l'avenir*. Sans doute, il faudra que de nouveaux faits se produisent pour que de nouvelles prétentions s'élèvent; mais ces faits se produiront certainement. L'Allemagne n'en est qu'à la première des oscillations nombreuses qu'elle subira avant de

trouver sa nouvelle assiette. *Tenons-nous plus prêts, à l'avenir, à profiter mieux des événemens ; les occasions ne nous manqueront pas.* Les États du sud du Mein, notamment, seront d'ici à peu d'années une pomme de discorde ou une matière à transaction. M. de Goltz ne dissimule pas, dès à présent, des convoitises vis-à-vis de ce groupe de confédérés. Aussi je tiens qu'à l'avenir nous pourrions stipuler pour notre alliance le prix que nous jugerons convenable (1). »

Drouyn de Lhuys s'en vint rejoindre l'Empereur à Vichy. Le malheureux souverain était alors dans une crise effroyable de sa maladie, qui annihilait sa volonté et obscurcissait son intelligence, de telle sorte que le ministre venait dicter des résolutions plutôt que recevoir des instructions. La première qu'il fit prendre fut d'écarter l'intervention de Gortchakof : méditant pour notre compte des annexions, il ne se souciait pas d'autoriser l'Europe à examiner de près celles de la Prusse. Il ne redoutait pas que l'Angleterre facilitât la réunion d'un congrès, il appréhendait davantage qu'elle prêtât l'oreille au projet de déclaration : il l'en détourna.

Bismarck, qui eût été embarrassé et probablement obligé de capituler devant une sommation concertée des trois grandes puissances neutres, n'ayant plus affaire qu'à la Russie, dont il ne redoutait aucune insistance comminatoire, répondit par une fin de non recevoir. Il avait accepté le congrès, avant la guerre, espérant ainsi l'éviter; maintenant, cet engagement avait perdu toute sa valeur, et il n'admettrait personne à lui contester le prix de sa victoire. Cependant, par déférence envers le Tsar, il chargea le général Manteuffel d'aller à Pétersbourg expliquer les projets et les intentions de la Prusse.

L'Europe congédiée ou indifférente, Drouyn de Lhuys crut pouvoir entrer en conversation avec Bismarck. Il proposa à l'Empereur de réclamer, à titre de compensation, Mayence et la rive gauche du Rhin. Puisque, au lieu d'empêcher les Prussiens et de leur disputer leurs conquêtes, comme on l'aurait pu si aisément, on les avait approuvées, on se croyait le droit de réclamer part au butin. L'Empereur s'enquit d'abord de ce qu'en pensait Benedetti. Drouyn de Lhuys exhiba le résumé suivant des dépêches de notre ambassadeur : « En présence des

(1) A M. Conti, 6 août 1866.

importantes acquisitions que la paix assure au gouvernement prussien, un remaniement territorial paraît désormais nécessaire à notre sécurité; nos demandes sont modérées et j'en espère le succès, *pourvu que notre langage soit ferme et notre attitude résolue.* »

On devait attendre des renseignemens plus explicites de la part d'un ambassadeur auquel le Roi avait maintes fois manifesté sa résolution de ne pas céder un pouce de territoire, qui avait vu l'indignation de Bismarck à l'idée d'abandonner Mayence, et entendu les colères passionnées de l'opinion à tout soupçon de connivence avec nos convoitises. Que n'a-t-il dit, franchement, à pleine bouche : « Sire, si vous n'êtes pas décidé à riposter à un refus certain par l'envoi d'une armée dans les provinces réclamées, ne perdez pas le bénéfice de votre neutralité bienveillante; ne demandez rien, parce que, quelle que soit la fermeté de votre langage et la résolution de votre attitude, vous n'obtiendrez rien, si ce n'est par les armes. » Cet avertissement eût rendu l'Empereur à lui-même et lui aurait donné la force d'être de son avis.

L'Empereur, en effet, était le seul dans son gouvernement qui pensât sainement. Il ne voulait aucune espèce de compensation ; ses déclarations à Goltz exprimaient le fond de son âme : il ne songeait pas, dût-il y réussir, à se créer, dans les provinces rhénanes, une Vénétie allemande; il ne souhaitait que vivre en bonne intelligence avec l'Allemagne. Et, maintenant que l'Italie était constituée et l'Autriche dépouillée de sa prépondérance, il souhaitait plus que jamais assurer à son pays et à l'Europe les bienfaits d'une longue paix. Mais dans la crise physique qui paralysait sa force de volonté et sa lucidité ordinaire d'intelligence, ne trouvant personne autour de lui qui le soutînt, il capitula. « Puisque, se dit-il, mes ambassadeurs et mes ministres, qui, tous, me déclarent ne pas vouloir de guerre, croient que, par un langage résolu et une attitude ferme, on obtiendrait un avantage territorial dont l'opinion pourra être satisfaite et qui facilitera leur tâche, je ne puis leur refuser cette démarche. » Et il s'y décida d'autant plus qu'il comptait ne pas la pousser à bout et s'arrêter au premier refus. C'est le sophisme habituel par lequel les hommes faibles se justifient de leurs défaillances. Le procédé devenait de plus en plus familier à l'Empereur depuis qu'il s'affaiblissait. Il ne se rendait pas assez compte qu'une

fausse démarche est dangereuse même quand on n'y persiste pas. S'arrêter ne fait pas oublier que l'on s'est avancé et qu'on pourrait s'avancer encore, et il est des effets irrévocablement produits qu'on ne réussit pas à reprendre.

VI

Benedetti, cependant (peut-être pour dire ce qu'il n'avait pas osé écrire), aurait désiré venir à Paris s'entretenir avec Drouyn de Lhuys sur les divers incidens auxquels notre ouverture pouvait donner lieu. On lui enjoignit de communiquer tout d'abord nos demandes; il viendrait ensuite rendre compte. Il avait si peu d'espérance dans le succès de sa tentative que, craignant une première explosion de colère, il s'était fait précéder auprès de Bismarck par une lettre : « Mon cher président, en réponse aux communications que j'ai transmises de Nikolsburg à Paris, à la suite de notre entretien du 26 du mois dernier, je reçois de Vichy le projet de convention secrète que vous trouverez ci-joint en copie. Je m'empresse de vous en donner connaissance afin que vous puissiez l'examiner à votre loisir. Je suis du reste à votre disposition pour en conférer avec vous quand vous en jugerez le moment venu (5 août). » A cette lettre était joint le projet suivant, écrit également de l'écriture de Benedetti :

« Article premier. — L'Empire français rentre en possession des portions de territoire qui, appartenant aujourd'hui à la Prusse, avaient été comprises dans la délimitation de la France en 1815.

Art. 2. — La Prusse s'engage à obtenir du Roi de Bavière et du Grand-Duc de Hesse, sauf à fournir à ces princes des dédommagemens, la cession des portions de territoire qu'ils possèdent sur la rive gauche du Rhin et à en transférer la possession à la France.

Art. 3. — Sont annulées toutes les dispositions rattachant à la Confédération germanique les territoires placés sous la souveraineté du Roi des Pays-Bas, ainsi que celles relatives au droit de garnison dans la forteresse de Luxembourg. »

Quoiqu'il ait lui-même divulgué, après 1870, cette lettre de Benedetti, Bismarck, donnant une preuve de plus de la suspicion en laquelle il convient de tenir un grand nombre de ses récits, a dit dans un discours : « Après le 6 août 1866, je vis

entrer l'ambassadeur de France dans mon cabinet, tenant un ultimatum à la main, nous sommant ou de céder Mayence ou de nous attendre à une déclaration de guerre immédiate. Je n'hésitai pas à répondre : Bien ! alors nous aurons la guerre. Cela fut télégraphié à Paris. Là on raisonna, et l'on prétendit que les instructions reçues par l'ambassadeur de France avaient été arrachées à l'empereur Napoléon pendant une maladie (1). » Cette version inexacte est cependant intéressante : elle montre comment le Prussien se serait conduit en pareille occurrence et quelle était la seule manière sérieuse de présenter une demande de cette nature.

En réalité, Bismarck ne se fâcha pas. Il laissa Benedetti tenir son *langage net* et prendre son *attitude ferme*, et il lui développa sans emportement les motifs de son refus : « Toute cette affaire, dit-il, nous désoriente relativement aux vues de Napoléon. » Et il ajouta : « Je vais vous donner une preuve de mes intentions conciliantes : je ne parlerai pas de cette note au Roi ; elle restera comme non avenue. — Du tout, je tiens à ce qu'elle lui soit communiquée, car je la trouve juste et ne puis conseiller à mon gouvernement de l'abandonner. »

Le surlendemain (7 août) à dix heures du soir, Bismarck notifia à Benedetti le refus du Roi, et une discussion s'engagea, qui dura plusieurs heures. « Pourquoi, dit Bismarck, nous faites-vous de telles surprises ? Vous devez bien savoir que la cession d'une terre allemande est une impossibilité. Si nous y consentions, nous aurions, en dépit de notre triomphe, fait banqueroute. Peut-être pourrait-on trouver d'autres manières de vous satisfaire ? Mais, si vous persistiez dans vos prétentions, nous emploierions tous les moyens contre vous, ne vous faites à cet égard aucune illusion. Non seulement nous ferions appel à la nation allemande entière, mais nous conclurions immédiatement la paix avec l'Autriche à tout prix : nous lui laisserions tout le Sud, nous accepterions même la Diète, et alors nous marcherions avec 800 000 hommes sur le Rhin, et nous vous prendrions l'Alsace. Nos deux armées sont mobilisées, la vôtre ne l'est pas. — Comment ! s'écria Benedetti, vous pensez que l'Autriche conclurait la paix avec vous ? — Je n'en doute pas. Avant la guerre, nous avions déjà négocié cela. Ainsi, si vous

(1) Discours du 2 mai 1871.

allez à Paris, prévenez-les qu'ils affrontent une guerre qui pourrait devenir très redoutable. — Je le ferai, mais ma conscience m'obligera à conseiller à l'Empereur le maintien de sa demande et à lui déclarer que, s'il n'obtient pas une cession de territoire, sa dynastie est exposée au danger d'une révolution. — Eh bien! dans ce cas, faites observer à l'Empereur que précisément une guerre engagée ainsi pourrait bien être menée à coups de révolutions, et que les dynasties allemandes, en ce cas, feraient preuve de plus de solidité que celle de l'empereur Napoléon. » — Tout cela très calme; et, finissant même sur un ton amical, il annonça que, le lendemain, M. de Loë partirait avec des instructions longuement développées à Goltz, qui le mettraient à même d'exposer à l'Empereur les considérations pour lesquelles la Prusse ne pouvait adhérer au projet de convention. Subsidiairement, il serait autorisé à chercher avec Drouyn de Lhuys d'autres combinaisons propres à nous satisfaire.

VII

Lorsque, à dix heures du soir, Benedetti était entré dans le cabinet de Bismarck, il y avait trouvé un correspondant du *Siècle*, Vilbort, qui, après avoir suivi la campagne, venait prendre congé du ministre et le remercier des gracieusetés de son accueil et des facilités qu'on lui avait procurées partout. « Allez prendre une tasse de thé au salon, lui dit Bismarck, je suis à vous tout à l'heure. » L'entretien avec Benedetti dura jusqu'à une heure du matin. Une vingtaine de personnes, la famille et les intimes attendaient au salon le maître de la maison. Il parut enfin, le front serein et le sourire aux lèvres. On prit le thé, on but de la bière. Comme des bruits vagues de difficultés avec la France circulaient déjà à Berlin, au moment de partir, Vilbort dit : « Monsieur le ministre, voulez-vous me permettre de vous poser une question singulièrement indiscrète : Est-ce la paix ou la guerre que j'emporte à Paris? » — Bismarck répondit vivement : « L'amitié, l'amitié durable avec la France! J'ai le ferme espoir que la France et la Prusse formeront désormais le dualisme de l'intelligence et du progrès. » Un sourire étrange courut sur les lèvres du conseiller privé Keudell. Le lendemain, Vilbort alla chez ce personnage et lui dit combien son sourire mystérieux l'avait intrigué. — « Vous partez pour la France ce soir, lui avait

répondu Keudell, eh bien! vous engagez-vous sur l'honneur à garder jusqu'à Paris le secret de ce que je vais vous apprendre? Avant quinze jours, nous aurons la guerre sur le Rhin, si la France persiste dans ses revendications territoriales. Elle nous demande ce que nous ne voulons ni ne pouvons lui donner. La Prusse ne cédera pas un pouce du sol germanique; nous ne le pourrions pas sans soulever contre nous l'Allemagne entière, et, s'il le faut, nous la soulèverons contre la France plutôt que contre nous. »

Bismarck ne garda pas avec Govone la même réserve tranquille qu'avec Benedetti : « L'Empereur, lui dit-il, a envoyé enfin sa note d'aubergiste. Quel compte! Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour lui plaire; nous nous sommes arrêtés aux portes de Vienne comme des imbéciles. Nous prend-il maintenant pour des lâches ou pour des enfans? Les demandes qu'il nous adresse, impossibles à satisfaire, feraient croire qu'il veut nous chercher une querelle et qu'il est d'accord avec l'Autriche pour cela. L'Italie, que ferait-elle, si la France nous attaque? — Je ne puis vous répondre officiellement, mais mon opinion, et Votre Excellence peut la prendre pour l'échantillon de celle du grand parti italien, est que l'Italie ne peut pas faire la guerre à la France, à laquelle elle doit les premiers pas de sa grandeur actuelle, si la France elle-même ne nous y contraint pas. — Je comprends, répondit Bismarck. Dans ce cas, nous ne demanderions à l'Italie qu'une neutralité bienveillante et une attitude qui inquiétât un peu l'Autriche (1). »

Le roi Guillaume était froissé, inquiet, résolu. « L'Empereur, dit-il aussi à Govone, nous a adressé des demandes inacceptables. Ce serait un grand sacrifice de sang, si nous sommes obligés de diviser nos forces entre la France et l'Autriche. Mon armée se battra bien; elle est aguerrie par une campagne qui lui a donné confiance en elle-même. J'aurai toute l'Allemagne avec moi. Je ne dis pas que ce soient de bonnes troupes que celles que nous avons battues dans le centre de l'Allemagne, et se mesurer avec

(1) Govone à Visconti-Venosta, 12 août 1866. Bismarck, dans ses Mémoires, place cette conversation au printemps de 1866. Il y a là une transposition évidente de dates. Les rapports de Govone de cette époque, si consciencieux et si exacts, ne font nullement mention de cet incident et ils ne le placent qu'en août 1866. Les circonstances démontrent qu'il n'a pu se passer qu'à ce moment, car, dans les négociations qui précédèrent la guerre, Bismarck ne cessait de dire qu'il fallait avant tout marcher d'accord avec la France.

l'armée française est une chose sérieuse, surtout si nous avons aussi l'Autriche contre nous. Je suis inquiet. » Il manda Moltke et lui dit : « Nous venons de battre l'Autriche, il faut nous préparer maintenant à la guerre contre la France. Elle va nous attaquer. » Et Moltke aussitôt prépara un plan défensif.

Le Prince royal, qui depuis Nikolsburg était complètement réconcilié avec Bismarck, lui écrivait : « Vous m'avez fait parvenir de remarquables informations au sujet de la faim napoléonienne. Le mieux que l'on en puisse penser est, je l'avoue, que, dans les circonstances actuelles, je n'aurais pas considéré comme possibles des prétentions aussi inouïes. Ou bien Napoléon ne pense pas sérieusement à la réalisation de ses désirs, ou bien il n'a pas dit, en son temps, à Goltz, ce qu'il voulait réellement faire ou éviter. Si Napoléon persistait dans son désir d'obtenir la rive gauche du Rhin, nous aurions tout lieu de lui être reconnaissans de ce qu'il nous a si promptement aidés à réaliser l'union de l'Allemagne. »

Une ordonnance royale (8 août) enjoignit à la commission du recrutement des dépôts de reprendre immédiatement ses travaux; des régimens furent envoyés en toute hâte vers le Rhin; la légion hongroise de Klapka fut augmentée; Bismarck enjoignit à ses plénipotentiaires de Prague de hâter la paix avec l'Autriche, afin de s'assurer si elle était d'accord avec la France et, si elle ne l'était pas, d'avoir les mains libres vers le Rhin.

L'Italie avait ralenti les négociations de la paix en prétendant que le traité avec elle fût négocié en même temps que celui avec la Prusse. — « Pas du tout, pas du tout, lui répondit Bismarck, cela me ferait perdre du temps, et je suis pressé. » — Govone lui rappelait qu'avant la guerre on s'était engagé à ce qu'aucune des deux parties ne contracterait une paix séparée. « Pas du tout, dit Bismarck; le traité ne dit rien de pareil : vous avez déclaré la guerre isolément, vous avez négocié un armistice isolément, traitez de même; je ne puis pas perdre quinze jours, menacé comme je le suis par la France, à faire admettre vos plénipotentiaires à Prague. Ma seule obligation est de faire insérer dans mon traité que la Vénétie vous sera acquise sans conditions onéreuses; je n'y manquerai pas. Moyennant quoi, je suis quitte envers vous. »

VIII

Benedetti ne transmit pas la conversation de Bismarck par le télégraphe à Paris; il courut lui-même instruire Drouyn de Lhuys des menaces de cet entretien. En arrivant (10 août), il entendit, répandue dans le public, la nouvelle de ses demandes, qu'il supposait ignorées. Vilbort, tant qu'il était resté en Prusse, avait gardé le secret promis à Keudell, mais, aussitôt à Paris, il l'avait étalé tout au long dans *le Siècle*, sous forme de télégramme, puis de correspondance. De là, cela sauta dans les journaux allemands. A l'apaisement des derniers temps succéda une clameur furieuse. Plutôt la guerre! s'écria-t-on de toutes parts, et la lie de haine, un instant déposée au fond des cœurs, remonta à la surface.

Ce vacarme réveilla en sursaut l'Empereur de sa léthargie de malade; il vit l'abîme où on le précipitait; il se retrouva, coupa court au pitoyable incident par une lettre au ministre de l'Intérieur : « J'appelle votre attention sur les faits suivans. A la suite d'une conversation entre M. Benedetti et M. de Bismarck, M. Drouyn de Lhuys a eu l'idée d'envoyer à Berlin un projet de convention au sujet des compensations auxquelles nous pouvons avoir droit. Cette convention, dans mon opinion, aurait dû rester secrète, mais on en a fait du bruit à l'extérieur, et les journaux vont même jusqu'à dire que les provinces du Rhin nous ont été refusées. Il résulte de ma conversation avec Benedetti que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice (que ne l'avait-il compris avant!). Il est important de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer sur ce point. Faites contredire énergiquement ces rumeurs dans les journaux. J'écris dans ce sens à M. Drouyn de Lhuys. Le véritable intérêt de la France n'est pas d'obtenir un agrandissement de territoire insignifiant, mais d'aider l'Allemagne à se constituer de la manière la plus favorable à nos intérêts et à ceux de l'Europe (12 août). » Et Benedetti fut chargé de déclarer à Bismarck que notre projet de revendication devait être considéré comme n'ayant pas été présenté.

Cette lettre de l'Empereur ayant été publiée plus tard à Londres par *le Globe*, Drouyn de Lhuys en releva les défaillances de mémoire et réclama auprès de l'Empereur lui-même. « Je

ne veux pas, écrivit-il, chercher l'origine de cette singulière confidence, faite à une feuille étrangère, d'une lettre intime de l'Empereur à son ministre de l'Intérieur. Je ne ferai à ce sujet qu'une simple observation : cette lettre pourrait prêter à deux inductions mal fondées. Elle semble donner à entendre : 1° que les communications que je fis à Berlin en août 1866 auraient eu lieu sans la participation et presque à l'insu de Votre Majesté ; 2° que M. Benedetti aurait combattu la pensée de demander à la Prusse des compensations ou des garanties pour la France. Or, il résulte de ma correspondance avec Votre Majesté et des lettres de M. Benedetti que je relisais encore ce matin, la preuve manifeste : 1° que les instructions envoyées alors à Berlin ont été lues, corrigées et agréées par Votre Majesté ; 2° que M. Benedetti, dans quatre lettres écrites à cette époque, *non seulement approuvait, mais provoquait en termes pressans* une demande de compensations, à laquelle, disait-il, on s'attendait à Berlin et dont il garantissait le succès, pourvu que notre langage fût net et notre attitude résolue. Il n'a pas tenu à moi que cette condition fût remplie. Telle est, Sire, la vérité. Je regretterais qu'elle fût altérée par des commentaires attribuant à Votre Majesté, ainsi qu'à moi, un rôle peu digne de l'un et de l'autre (1). »

« Considérez notre projet comme non avenu, » dit Benedetti à Bismarck. Mais ni l'Allemagne ni le ministre n'oublièrent qu'il avait été présenté et ils restèrent convaincus qu'il le serait de nouveau à la prochaine occasion favorable. Les premières protestations de bon vouloir et de désintéressement de l'Empereur avaient été jadis accueillies avec une incrédulité presque générale ; ses assurances à Baden, devant tous les princes allemands, de n'avoir aucune pensée d'annexion, commencèrent à calmer les soupçons ; son abstention dans la querelle des Duchés, ses refus de s'associer aux manifestations de l'Angleterre, sa neutralité, ses assurances, avant et après la guerre, de n'aspirer à aucun profit personnel, n'avaient pas dissipé encore tous les ombrages, à cause des *mais* et des *si* de Drouyn de Lhuys, mais les avaient atténués au point qu'ils allaient définitivement disparaître. En un moment, ce travail de tant d'années est détruit ; la confiance s'évanouit ; les déclarations rassurantes ne sont plus considérées que comme des hypocrisies, préludes de trahisons ; la neutralité

(1) De cette lettre, Benedetti n'a conteste qu'un mot : il n'avait pas donné la *certitude*, mais seulement l'*espérance* du succès.

n'avait été qu'un moyen d'amener une guerre par laquelle la France se grossirait des dépouilles de la Prusse défaite. En 1870, le roi Guillaume disait à son chef de cabinet Wilmowski : « Je serais porté à témoigner quelque générosité à Napoléon III en souvenir du service qu'il m'a rendu en me laissant faire la guerre de 1866. — Que Votre Majesté m'excuse, répondit le conseiller intime, je ne puis considérer cela comme un service. Napoléon était sûr de notre défaite et il l'aurait certainement exploitée à fond à son profit,... lorsque, contre toute attente, ce fut le contraire qui arriva : il n'était pas prêt. » Il n'est pas un Allemand qui n'eût répondu comme Wilmowski, et qui, aujourd'hui encore, ne parle de même. Et ce souverain loyal, véritablement désintéressé et ami de l'Allemagne, dont le seul tort avait été sa condescendance passagère de malade à de mauvais conseils, est redevenu et est resté, depuis la démarche de Benedetti, le voisin suspect, perfide, aux paroles et aux sentimens duquel on ne peut se fier et qui, après Sadowa, s'est abstenu par impossibilité de prendre, non par bon vouloir. Même en dehors de l'Allemagne, sa politique, qui avait été jusque-là taxée de générosité imprudente, ne parut plus qu'une convoitise déjouée. Tel fut le premier résultat de la politique des compensations.

IX

Elle eut un second effet, bien plus redoutable pour nous. Bismarck a souvent dit et répété dans ses *Mémoires* qu'il avait toujours considéré une guerre avec la France comme une condition indispensable du développement national de l'Allemagne tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur (1). Il a antidaté ce sentiment comme tant d'autres. Avant 1866, Bismarck n'a pas pensé un instant à la guerre avec la France. Le premier jour où cette idée naquit dans son esprit fut celui de la médiation. Il la considéra comme une trahison au profit de l'Autriche et il s'écria : « Louis me le paiera ! » En réalité, cette médiation n'avait pas été défavorable à la Prusse : elle ne l'arrêtait que sur les points où cela lui était avantageux; elle ne lui avait contesté aucun des fruits substantiels de sa victoire, ni l'annexion des Duchés, du Hanovre, de la Hesse, ni l'exclusion de

(1) T. II, p. 61.

l'Autriche, ni la confédération du Nord. Aussi le violent mécontentement de la première heure s'était-il apaisé, et, sans l'exprimer ouvertement, il le laissait comprendre. Il ne demandait qu'à jouir des avantages obtenus sans courir de nouveaux risques (1). Il faisait écrire dans l'organe officiel du ministère, la *Correspondance provinciale :* « La France, par ses bons offices, a joué un rôle méritoire dans l'œuvre de la paix. L'empereur Napoléon a accepté la mission que lui décernait l'appel de l'Autriche avec générosité et désintéressement, animé d'un esprit vraiment impartial et digne d'un pacificateur équitable, dans le rôle important qu'il lui a été accordé de jouer pendant les négociations; l'Empereur n'a rien ambitionné, rien demandé, ni pour la France ni pour lui-même, si ce n'est la gloire et l'honneur de faire valoir son influence auprès des princes au profit d'une paix juste. Il a eu la bonne fortune de concourir à l'achèvement de la grande œuvre qu'il avait entreprise avec vigueur, il y a quelques années, c'est-à-dire à la création d'une Italie une et libre. Animé des mêmes sentimens, il a tendu la main à la Prusse pour jeter les bases solides de l'unité allemande. »

La demande de compensations ramena Bismarck, et cette fois pour toujours, aux sentimens du jour de la médiation. La conviction entra définitivement dans son esprit que la France n'accepterait jamais sans arrière-pensée la transformation et la grandeur de la Prusse, et qu'une guerre avec elle était une inévitable nécessité du développement national allemand. De même que, depuis 1852, sa seule pensée avait été de préparer, d'amener une guerre avec l'Autriche, son unique préoccupation, à partir du 6 août 1866, fut de préparer, par ses alliances et ses arrangemens militaires, la guerre contre la France irrévocablement décidée dans son esprit

La politique des compensations produisait un effet non moins sérieux en Russie. Le Tsar restait mécontent des conditions de Nikolsburg, malgré les explications que Manteuffel était venu lui apporter (9 août). Il se réjouissait des succès de la Prusse, il était sensible aux égards qu'en sa considération on voulait témoigner à la Hesse et au Wurtemberg, mais le sacrifice du Hanovre et d'autres princes allemands le remplissait d'effroi : on ouvrait ainsi la porte aux révolutions; on affaiblissait le prin-

(1) Govone à Visconti-Venosta.

cipe monarchique, car ces dynasties reposaient sur le même droit divin que la maison royale prussienne. L'institution d'un parlement allemand lui déplaisait aussi, et il se préoccupait des menaces d'absorption des États du Sud.

Le récit que fit Manteuffel de la négociation Benedetti produisit un revirement soudain dans l'esprit du Tsar et de Gortchacof. Ils s'expliquèrent alors pourquoi la France n'avait pas voulu d'un congrès; leurs défiances se tournèrent contre elle. L'énergie avec laquelle Bismarck avait repoussé les propositions de Drouyn de Lhuys leur fit attacher plus de prix à l'amitié prussienne. Les remontrances cessèrent; Gortchakof redevint empressé, et le Tsar écrivit au Roi que, même si ses paroles n'étaient pas écoutées, la Russie ne s'allierait jamais aux adversaires de la Prusse. En retour, il ne demandait que la promesse d'une aide dans l'avenir, quand il y aurait lieu de penser à la revision du traité de Paris. Ainsi le resserrement de l'alliance prusso-russe à notre détriment fut un autre effet de la politique des compensations.

Toutefois, *il peggio non è ancor morto,* comme disent les Italiens. Il y aura pis.

X

La situation de Drouyn de Lhuys avait été fort difficile pendant toute la durée de son ministère, à cause de l'opposition fondamentale de sa politique personnelle avec celle de son maître. L'Empereur l'avait conservé auprès de lui néanmoins, par l'effet d'une ancienne affection doublée d'une entière confiance en sa capacité professionnelle. Le dualisme, que des actes et des paroles contradictoires manifestaient en toute occasion, jetait notre diplomatie dans un véritable désarroi. Les ambassadeurs les plus fins, les plus aux aguets, les mieux informés, ne savaient comment manœuvrer entre ces courans et ces contre-courans. Ils n'avaient pas le loisir d'accomplir simplement un devoir tout tracé, leur intelligence était surtout tournée à deviner laquelle de ces deux politiques parallèles l'emporterait. Cette dualité ne diminuait pas le chef moins que ses agens, car il était obligé de faire officiellement la courbette à la politique à laquelle il préparait des contre-mines, de ne pas y opposer ouvertement la sienne, de l'y glisser par des circonlocutions adroites ou des inci-

dentes captieuses. Ceux qui ne doutaient pas de sa loyauté le suspectaient de légèreté, quoiqu'il fût très sérieux. Gramont s'en plaignait à son collègue Benedetti : « On parle tant à Paris! on touche tant de choses à la fois! on manipule tant d'idées, et tout cela si légèrement, que je ne m'étonne pas que la confusion se fasse dans les esprits. Plus j'observe mon pays, mon gouvernement, mon ministère, plus je trouve qu'on se laisse envahir par les faits, sans assez faire la part de la réflexion. Il faudrait enfermer chaque matin le ministre pendant deux heures dans une chambre, sans livre, sans papiers, tout au plus avec un cigare, pour le forcer à réfléchir (1). »

Les échecs successifs de la politique des compensations ne permettant plus ni à l'Empereur, ni au ministre, de continuer leur collaboration, Drouyn de Lhuys donna sa démission, tout en restant chargé des affaires jusqu'au choix de son successeur. Quand Drouyn de Lhuys avait succédé à Thouvenel, on avait cru à un changement de politique extérieure. Cependant, avec quelques variantes momentanées, la politique du nouveau ministre, même sur le point qui avait amené la crise, la question romaine, était demeurée identique, et la convention du 15 septembre, conclue par Drouyn de Lhuys, ne différait pas du projet qui avait entraîné la chute de Thouvenel. De même le départ de Drouyn de Lhuys, en 1866, ne fut qu'une victoire personnelle de La Valette et de Rouher contre un rival, depuis longtemps battu en brèche. Sous leur administration intérimaire aussi bien que sous celle du ministre définitif, de Moustier, la ligne de conduite à l'égard de la Prusse resta celle de la recherche des compensations. La seule différence fut qu'elle changea d'objet. Elle porta sur la Belgique et non sur les provinces rhénanes; par là, elle s'aggrava : visant le Rhin, elle avait été téméraire; reportée sur la Belgique, elle devint vilaine.

Parmi les anciens hommes d'État français, avaient régné deux opinions sur la Belgique. Richelieu voulait la former en une république catholique indépendante, *barre* établie entre les Hollandais et nous, qui, « formant un corps ne dépendant que de soi-même, nous ménagerait d'autant plus que nous les aiderions à conserver leur liberté acquise par notre moyen. » — Mazarin, au contraire, pensa qu'il fallait la conquérir, l'annexer et « former

(1) Lettre particulière du 16 mai 1866.

ainsi à la ville de Paris un boulevard inexpugnable qui en ferait véritablement le cœur de la France. » — Dumouriez proposa à la Révolution le plan de Mazarin et le réalisa. Louis-Philippe en revint à celui de Richelieu. Rouher fit reprendre par l'Empereur l'idée de Mazarin et de Dumouriez, mais dans des temps et des conditions où ils ne l'auraient probablement conçue ni l'un ni l'autre.

Goltz l'y encourageait fort, car il estimait qu'en dehors de l'Allemagne, nous avions droit à une compensation. Le 16 août, Rouher envoya à Benedetti, par un messager spécial, l'instruction confidentielle de négocier un traité secret et un traité ostensible. Le traité ostensible nous eût concédé Landau, Sarrelouis, Sarrebrück, et, si l'abandon de ces villes offrait des difficultés insurmontables, le Luxembourg. Le traité secret eût établi, entre la France et la Prusse, une alliance défensive et offensive, stipulant la faculté de mettre la main sur la Belgique avec le concours armé de la Prusse, si les résistances de l'Angleterre n'étaient pas apaisées par la constitution d'Anvers à l'état de port libre. L'opportunité de cette mainmise eût été laissée à notre appréciation : c'eût été certainement au moment où la Prusse tenterait d'étendre sa suprématie au delà du Mein. M. de Bismarck demanderait-il quel avantage lui offrait un pareil traité, la réponse serait : « Il vous assure une alliance puissante; il consacre toutes vos acquisitions d'hier et, en échange, il ne consent à laisser prendre que ce qui ne vous appartient pas, il ne vous impose aucun sacrifice sérieux en retour des avantages qu'il obtient. »

XI

Metternich avait dit : « L'existence du royaume belge est le produit de circonstances fortuites, non celui de conditions naturelles, soit géographiques, soit historiques, conditions sur lesquelles repose la force véritable des États (1). » — Les Belges ne s'étaient pas contentés de répondre historiquement que, depuis les ducs de Bourgogne, la nationalité belge n'avait pas cessé de subsister, tantôt opprimée, tantôt triomphante, toujours vivace. Ils avaient prouvé leur vitalité et leur droit à l'existence

(1) *Mémoires*, tome V, page 624.

d'une manière pratique, en établissant un beau gouvernement qui a donné, autant que la nation anglaise, dans l'ordre civil et dans l'ordre politique, des exemples de sagesse et d'initiative pondérée, a enseigné comment on peut être progressif en restant sensé, libéral sans devenir révolutionnaire, appliqué au soulagement du peuple tout en ne s'asservissant pas à ses sottises et en réprimant au besoin ses violences (1).

Et c'est sur ce peuple heureux, attaché à son indépendance, contre lequel nous n'avions aucun grief, que nous fondrions comme des oiseaux de proie, parce que la Prusse avait opéré des annexions dont il n'avait pas profité et auxquelles il n'avait pas contribué ! Croire qu'il nous serait permis de consommer cet acte de brigandage dénotait une méconnaissance affligeante des dispositions de l'Europe. Les sentimens de l'Angleterre vis-à-vis de la Belgique étaient très anciens et ne pouvaient être ignorés. Quand Henri IV parla à Élisabeth d'alliance, elle répondit : « Tant que vous voudrez, mais ne touchez pas aux Pays-Bas. » — Stanley, au moment de sa prise de possession du ministère, avait dit à notre ambassadeur : « Aussi longtemps que l'Égypte, Constantinople ou la Belgique ne seront pas mis en cause, nous nous abstiendrons d'intervenir dans les affaires du continent; mais, si vous attachez du prix au maintien de la paix, évitez ces trois questions. » — Derby, le président du Conseil, ayant, après Sadowa rencontré au cercle notre chargé d'affaires, Baude, lui dit : « Je puis vous dire ici ce que je ne dirais pas au Foreign-Office : je comprends que vous ne puissiez pas tolérer ce qui se passe, et que vous cherchiez des compensations du côté de l'Allemagne; faites ce que vous voudrez, mais ne touchez pas à la Belgique ! » Les relations les plus intimes unissaient les familles royales de Prusse, d'Angleterre et de Belgique et une correspondance régulière s'échangeait entre elles. Qui donc renseignait nos ministres pour qu'ils aient cru une minute que le roi Guillaume briserait ses liens affectueux, romprait brusquement avec la belle-mère de son fils, s'exposerait à une guerre avec une nation qui se réjouissait de sa grandeur récente et en souhaitait l'accroissement, et cela en vue de complaire à un Empereur dont il se défiait ou pour s'acquitter d'une dette de reconnaissance à laquelle il ne se croyait pas tenu ?

(1) Juste, *Congrès national en Belgique*, t. I, p. 30.

Benedetti effaça lui-même du projet de traité Landau et Sarrebruck, ne voulant pas se créer de difficultés insurmontables. Il transcrivit ce projet sur le papier de l'ambassade, et ne se crut pas obligé de préparer l'entrevue par une lettre. Cette fois, pas de propos pénible, pas de sinistres prédictions, pas de grondemens sourds d'une colère contenue, un accueil souriant, une satisfaction entière : « Certainement, dans ces conditions, on peut se mettre d'accord. Que n'avez-vous toujours parlé de la sorte? Votre projet est bon; il faut le rendre excellent. Ainsi vous dites, à la fin de l'article premier, que l'Empereur reconnaîtra les arrangemens pris ou à prendre pour l'établissement d'une confédération dans l'Allemagne du Nord, l'engageant à prêter son appui à la conservation de cette œuvre. L'intention est très amicale et j'y suis très sensible; cependant, remarquez que votre protection constituerait une immixtion de la France dans les affaires intérieures de l'Allemagne. — C'est juste, répond Benedetti, supprimons la clause. » Chaque article fut ainsi examiné; la rédaction de la fin du second article fut même spontanément améliorée par notre ambassadeur. — « A la bonne heure, cela va bien maintenant, dit Bismarck; pour que nous puissions mieux juger de l'ensemble, relisez le tout. » Et Benedetti lit :

« Article 1er. — Sa Majesté l'Empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre.

Art. 2. — Sa Majesté le Roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg

Art. 3. — Sa Majesté l'Empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les États du Midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union serait basée sur un Parlement commun, tout en respectant dans une juste mesure la souveraineté desdits États.

Art. 4. — De son côté, le Roi de Prusse, au cas où Sa Majesté l'Empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique, ou à la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France.

Art. 5. — Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, Sa Majesté le Roi de Prusse et Sa Majesté l'Empereur des Français contractent par le présent traité une alliance offensive et défensive. »

Et Benedetti lit. Il n'aperçoit pas l'éclat sardonique de triomphe de ce regard dur mesurant ce qui peut entrer de crédulité dans le cerveau d'un diplomate réputé fin; il ne sent pas l'épanouissement infernal de l'homme de fer, quand tombe à ses pieds notre trésor d'honneur, de probité, de délicatesse; il n'entend pas la traduction que l'astucieux se donne à lui-même de ce beau projet : « Ah ! les nationalités, le droit nouveau, l'indépendance des peuples, l'humanité, la civilisation, le progrès, pour eux, c'est crocheter les serrures d'autrui ; enfin, les voilà dignes de moi ! » Et Benedetti lit. La lecture terminée, souriant et satisfait, il laisse le manuscrit écrit de sa main à ce cher ami, à ce cher président, afin qu'il obtienne au plus tôt l'approbation de son Roi (20 août).

Ils se sont excusés en disant : « Cette conception était toute prussienne. Bismarck nous l'avait soufflée à Nikolsburg et à Berlin. » — Précisément parce que c'était une proposition prussienne, vous ne deviez pas en faire un projet français. Bismarck était dans son rôle en vous conseillant de vous déshonorer : pourquoi l'avez-vous écouté? Que ne peut-on jeter sur certains faits historiques un voile noir pareil à celui que les Vénitiens étendaient sur l'effigie de leurs doges coupables!

XII

La proposition sur la Belgique trouvait Bismarck occupé à fixer la rançon des États du Sud, dont les ministres étaient arrivés en supplians à Berlin.

Certains États étaient protégés par leur parenté avec la cour de Prusse ou de Russie : les arrangemens avec eux furent prompts et clémens. Le Wurtemberg fut exceptionnellement bien traité, à la considération de la reine, sœur du Tsar : pas de cession de territoire, indemnité de guerre de 17 millions; reconnaissance des préliminaires de Nikolsburg, garantie réciproque de la possession territoriale des deux États, traité secret d'alliance offensive et défensive, en vertu duquel, en cas de guerre, les troupes wurtembergeoises seraient placées sous les ordres du roi de Prusse. Le grand-duc de Bade, gendre du roi Guillaume, en fut quitte pour une amende de 12 millions. Dans la Hesse, on fit une cote mal taillée : la partie située au nord du Mein ne fut pas annexée, quoique Bismarck l'eût bien désiré ; elle

entra dans la Confédération du Nord. Le territoire situé au sud du Mein demeura indépendant.

La Bavière était l'État non protégé et même abandonné par tout le monde; Bismarck ne pardonnait pas à Pfordten d'avoir déçu l'espérance que, jusqu'au dernier moment, il avait mise en son concours. Il le raillait, le tournait et le retournait sur le gril. « Personne ne s'intéressant à votre sort, lui disait-il, il est équitable que vous payiez pour tous. » Et il lui demandait 75 millions de francs et le cinquième de son territoire. Pfordten, désespéré, trouvant la situation intenable, se recommanda à l'Empereur sans trop d'espoir, lorsque le salut lui arriva de ce côté, mais d'une manière à laquelle il ne s'attendait pas.

Le projet de traité belge amena ce coup de théâtre. Bismarck, soudain retourné, se rendit chez Pfordten, muni du petit papier de Benedetti. « Vous comptez, lui dit-il, sur l'appui de la France? Lisez. » Pfordten lut et resta stupéfait. « Vous voyez, dit Bismarck, qu'on vous livre à nous; voilà comment on vous soutient. » Puis, d'ironique devenant amical : « L'ambition française veut absolument s'assouvir; ils ont retiré une première demande de cession de la rive gauche du Rhin, mais c'est parce qu'ils n'étaient pas suffisamment prêts; leur renonciation n'est qu'une feinte; dès qu'ils seront en force, ils recommenceront; de la Belgique, ils se porteraient sur le Rhin. Nous sommes tous les deux Allemands; oublions ce qui nous a divisés, embrassons-nous; je renonce à toutes mes revendications; je ne vous demande que l'engagement de m'assister contre l'ennemi de la patrie commune. » Ils s'embrassèrent (1), et, sans débrider, ils conclurent le traité suivant :

« I. Entre Sa Majesté le Roi de Prusse et Sa Majesté le Roi de Bavière est conclue une alliance offensive et défensive. Ils s'assurent mutuellement l'inviolabilité du territoire de leurs pays, et s'engagent, *en cas de guerre*, à mettre à cet effet toutes leurs forces militaires à la disposition l'un de l'autre.

II. Le Roi de Bavière remet pour ce cas au Roi de Prusse le commandement supérieur de ses troupes. En cas de guerre, sans restriction ni spécification : que la guerre soit offensive ou défensive, en Allemagne ou ailleurs, sans qu'il y ait lieu par conséquent, dans aucune hypothèse, à discuter le *casus fœderis*. »

(1) Bismarck. Discours du 26 octobre 1867.

En retour, la Bavière n'eut à payer que 64 millions, et elle ne perdit que les districts de Gersfeld et d'Orb et l'enclave de Caulsdorf (22 août). Bismarck raconta à Benedetti que l'intervention du gouvernement de l'Empereur n'avait pas été étrangère au succès de la mission de Pfordten, et le ministre bavarois témoigna également sa gratitude à notre ambassadeur. L'ironie était vraiment féroce. Le roi Louis écrivit au roi de Prusse : « Après que la paix a été conclue entre nous et qu'une amitié ferme et durable est fondée entre nos États, j'éprouve le vif désir de donner à cette amitié une expression symbolique extérieure : j'offre pour cela à Votre Majesté royale de posséder en commun avec moi le glorieux burg de ses aïeux à Nuremberg; si les bannières unies de Hohenzollern et de Wittelsbach flottent aux créneaux de ce burg, on devra voir là un symbole que la Prusse et la Bavière veillent de conserve aux destinées de l'Allemagne, que, par l'intermédiaire de Votre Majesté, la Providence conduit dans des voies nouvelles (30 août). » La réconciliation était complète, sinon entre les peuples, du moins entre les souverains : « Il y a toujours quelque chose de dangereux en politique à se faire payer, » a dit Bismarck (1).

Les préliminaires de Nikolsburg n'avaient pas constitué l'unité allemande, et il était vrai de dire qu'ils avaient coupé l'Allemagne en trois tronçons. Après les traités militaires, cela cessa d'être vrai; même alors, cependant, il n'exista pas une unité à la latine, telle que Victor-Emmanuel la faisait en Italie. On n'intronisa pas un seul prince régnant souverainement sur toute la contrée, jouissant d'un droit de gouvernement intérieur. Mais l'unité militaire, la seule qui nous menaçât, était accomplie : militairement, il n'y avait plus de Mein, et cette prépotence prussienne sur les choses de la guerre, qu'on eût mis des années à obtenir, fut, grâce à nous, consommée en quelques heures. Ce fut encore un effet de la politique des compensations.

XIII

La conclusion du traité de Prague fut rapide. Quoique l'Empereur n'y fût point partie, il intervint dans la négociation et obtint quelques modifications et additions sans importance réelle.

(1) Discours du 5 décembre 1876.

Il avait proposé qu'on déclarât les États du Sud libres de former entre eux « une union allemande qui jouira d'une existence nationale indépendante. » Ces mots n'avaient pas été reproduits dans les préliminaires de Nikolsburg, et l'Autriche n'avait élevé aucune objection contre cette suppression. L'Empereur demanda leur rétablissement. L'article consacrant la rétrocession par l'Autriche à la Prusse de tous ses droits sur le Sleswig-Holstein ne mentionnait aucune réserve en faveur des Danois du Sleswig. Bismarck ne soupçonnait pas que l'Empereur, qui n'avait pas exigé le vote des populations avant d'approuver l'annexion de Hanovre, de la Hesse, de Francfort, de Holstein, du Sleswig méridional, et qui avait, dans le projet de traité belge, stipulé à son profit le droit de conquête, attacherait encore la moindre importance à la consultation des Danois du Sleswig. Quand il connut le rétablissement des mots omis, sachant que Bade et le Wurtemberg étaient résolus à ne point entrer dans la Confédération du Sud, il consentit à cette fantaisie platonique. Les difficultés et les longueurs vinrent des clauses relatives à l'Italie. Bismarck eût voulu que, d'une manière quelconque, par exemple en faisant intervenir le vœu des populations, l'Autriche parut faire directement la transmission de Venise à l'Italie. L'Empereur ne demandait pas mieux, mais François-Joseph fut inflexible : il ne voulait céder Venise qu'à Napoléon III, et les Italiens eurent beau redire qu'ils préféraient prendre Vérone d'assaut que de la recevoir de la main d'un commissaire français, il fallut bien qu'ils en passassent par là. Ils eurent même, ce qui leur parut le suprême désagrément, l'ennui de voir l'Empereur mentionné comme l'auteur de la cession qui allait constituer leur titre.

Le traité fut signé à Prague le 23 août 1866. Il était, à peu de chose près, la reproduction des préliminaires de Nikolsburg. L'Autriche reconnaissait la dissolution de la Confédération germanique et donnait son assentiment à une organisation nouvelle de l'Allemagne à laquelle elle ne participerait plus. Son empereur promettait de reconnaître l'Union fédérale étroite « qui sera fondée par Sa Majesté le roi de Prusse au nord de la ligne du Mein, » et déclarait consentir à ce que « les États allemands, situés au sud de cette ligne, contractent une union dont les liens nationaux feront l'objet d'une entente ultérieure entre les deux parties, et qui aura une existence internationale indépendante

(art. 4). » L'indemnité de guerre, fixée à 150 millions, était diminuée par des imputations considérables. Le traité constatait (art. 12) que, dès le 29 juillet, l'empereur des Français avait fait déclarer officiellement « qu'en ce qui concerne le gouvernement de l'Empereur, la Vénétie est acquise à l'Italie pour lui être remise à la paix; » que l'empereur d'Autriche accédait également, pour sa part, à cette déclaration et donnait son consentement à la réunion du royaume lombardo-vénitien au royaume d'Italie, sans autre condition onéreuse que la liquidation des dettes afférentes aux territoires cédés conformément au précédent du traité de Zurich. Sa Majesté l'empereur d'Autriche transférait à Sa Majesté le roi de Prusse tous les droits que la paix de Vienne du 30 octobre 1864 lui avait reconnus sur le Sleswig-Holstein, « avec cette réserve que les populations des districts du nord du Sleswig seront de nouveau réunies au Danemark, si elles en expriment le désir par un vote librement émis. »

L'Autriche ne subissait aucune diminution de son territoire allemand. Le respect de cette intégrité avait été la condition absolue de la médiation de Napoléon III. « Il eût bien mieux fait, disait Bismarck, dans l'intérêt de son pays et en vue des éventualités de l'avenir, au lieu de sauvegarder la puissance vaincue, de créer entre elle et son vainqueur une haine inextinguible. »

Aussi longtemps qu'il espéra quelque compensation en Allemagne, l'Empereur différa de s'expliquer en France. La négociation belge ayant été renvoyée à une époque indéterminée, il tenta d'arrêter le courant de critique auquel s'abandonnait de plus en plus l'opinion française. — Le marquis de Moustier, ambassadeur à Constantinople, avait été nommé à la place de Drouyn de Lhuys, et, en attendant son arrivée, l'intérim avait été confié à La Valette. L'Empereur écrivit une circulaire que le ministre signa comme intérimaire aux Affaires étrangères (le 16 septembre 1866).

Cette circulaire contient des parties excellentes. Le tableau de l'effacement où nous avaient réduits les arrangemens de 1815 est un beau morceau historique de toute vérité. Les garanties que nous laissait la nouvelle organisation de l'Europe ne sont pas moins bien exposées : l'alliance possible de l'Autriche, jusque-là fatalement ennemie ; celle de l'Italie qui ne nous eût jamais fait défaut tant qu'un Napoléon eût régné en France ;

l'amitié de l'Angleterre, sincère malgré ses ombrages, et, si cette amitié nous manquait, un rapprochement étroit avec la Russie, dont l'espérance nous était toujours ouverte, contre-balançaient largement l'accroissement de la Prusse, qui, d'ailleurs, pouvait aboutir à une alliance, non à une hostilité. La dernière garantie énumérée dans la circulaire, la division en trois tronçons de l'ancienne Confédération, n'existait déjà plus, du moins militairement; on ne mentait cependant pas en insistant sur son importance, car on ignorait encore à Paris les traités d'alliance militaire. Il était courageux de répudier la politique démodée, aussi contraire à la noblesse des sentimens qu'à la possibilité des faits, qui subordonne la grandeur d'un peuple à la petitesse des autres Il était clairvoyant de s'être bien rendu compte que les plus ardens ennemis de la France, toujours prêts à exciter les passions contre elle, étaient les États du Sud, de la sauvegarde desquels on aurait voulu faire notre intérêt principal.

La circulaire ne reste pas jusqu'au bout dans cette correction élevée et loyale. La politique des compensations la fait dévier et y montre son vilain visage. Le gouvernement impérial *comprend*, y est-il dit, *les annexions commandées par une nécessité absolue*. Cette justification des conquêtes prussiennes était glissée comme exposé des motifs anticipé de la conquête que nous projetions en Belgique. Le public non initié à ces négociations secrètes ne comprit pas, mais il fut vivement ému de l'annonce que le perfectionnement de notre organisation militaire devenait une nécessité pour la défense de notre territoire. — Que signifie, dit-on alors, l'assurance qu'une Europe, plus fortement constituée, rendue homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie de la paix du monde? Quelle raison, s'il en est ainsi, de nous armer jusqu'aux dents? Il est donc vrai que nous avons été vaincus à Sadowa?

Indépendamment de tout péril imminent, il était naturel qu'au lendemain d'une expérience militaire aussi instructive, on perfectionnât notre organisation militaire; mais ce n'était pas dans une circulaire de paix qu'il était opportun de le proclamer, d'autant plus que les réformes les plus urgentes : la fabrication des chassepots, un meilleur système de mobilisation, de nouveaux règlemens tactiques de l'artillerie et de la cavalerie, se seraient beaucoup mieux réalisées sans que le public y fût initié.

Bien que cette circulaire ne lui eût pas été communiquée,

le roi de Prusse en exprima officiellement sa satisfaction. Il y retrouvait « cette sagesse et ces sentimens bienveillans pour la Prusse qu'il avait appris de longue date à apprécier chez l'Empereur, et qui lui permettaient de constater que le nouvel ordre de choses établi au centre de l'Europe n'était ni un péril ni un dommage pour la France. » Ces paroles confiantes n'étaient qu'un compliment. Le Roi et Bismarck n'oubliaient ni la demande de Mayence, ni la négociation belge toujours pendante : la circulaire leur parut une duplicité de plus. L'équivoque créée par une politique de demi-moyens, de convoitises transies, qui n'avait su être ni conquérante ni désintéressée, ne fut dissipée ni en France ni en Europe.

XIV

La révolution européenne de 1866 est maintenant terminée; elle va produire insensiblement ses conséquences. M'arrêterai-je à rechercher, comme on dit, les responsabilités? Je n'ai aucun goût pour ce genre de dissertation. J'ai exposé les faits aussi clairement et aussi impartialement que je l'ai pu. Au lecteur d'apprécier et de prononcer sur chacun. Une seule constatation me paraît indispensable à dégager : c'est qu'il n'y a aucun rapport fatal de dépendance entre la révolution opérée en Italie en 1859 et celle qui vient de se terminer en Allemagne. Pour l'Italie, asservie à des princes étrangers, la guerre avait fait passer un peuple du non-être à l'être, et l'Unité avait été le moyen et la garantie de l'indépendance. En Allemagne, la guerre n'avait pas créé une Unité déjà existante sous forme fédérative, elle avait seulement coupé une des deux têtes de cette Confédération. Elle n'avait pas non plus dégagé une indépendance déjà établie : elle en avait détruit plusieurs. Il y a entre les principes engagés en Allemagne et en Italie les rapports des contraires aux contraires et non ceux d'une similitude. 1866 n'a point été l'œuvre et la consécration du principe des nationalités : sauf en Vénétie, c'en a été la défaite. Si les peuples du Hanovre, de Hesse, de Nassau, de Sleswig-Holstein, de Francfort eussent été consultés, ils auraient maintenu leur autonomie. C'est *conquête* et non *nationalités* qu'il faut inscrire au frontispice de l'œuvre prussienne.

La liberté n'est pas non plus responsable de l'événement. Il

a été préparé, prémédité, conduit par des souverains investis d'un pouvoir personnel omnipotent et par des ministres irresponsables. Ni le Parlement français, ni le Parlement prussien ne l'eussent toléré. Notre Corps législatif, s'il avait eu devant lui des ministres responsables, les aurait obligés à s'opposer à une action commune de la Prusse et de l'Italie, ou les aurait renversés sur l'heure par une écrasante majorité. De même, en Prusse, les représentans du peuple, s'ils en avaient eu le pouvoir, eussent non moins énergiquement empêché la guerre contre l'Autriche, et Bismarck eût été remplacé par un pacifique.

Il ne serait pas vrai davantage de considérer les agrandissemens de la Prusse comme la conséquence inévitable de l'abandon du Danemark. De ce que l'on avait permis à la Prusse d'arracher des Allemands à l'oppression danoise, il n'en résultait pas qu'inévitablement la Prusse dût soumettre à la sienne d'autres Allemands ayant la volonté de rester indépendans. L'expédition contre le Danemark n'était pas l'absolution anticipée de celle contre Francfort, le Hanovre et la Hesse : elle en était la condamnation.

Les heures cruelles approchent; nous allons entrer dans la voie douloureuse. A la pensée des amertumes qui nous y attendent, mon courage défaudrait, si je n'étais soutenu par la ferme conviction qu'aucune des idées généreuses dont la France a été le symbole et l'apôtre ne deviendra, pas plus qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, la cause des malheurs qui vont s'amonceler sur sa tête.

ÉMILE OLLIVIER.

LE PROCÈS DE SORCELLERIE

DU

MARÉCHAL DE LUXEMBOURG[1]

(1680)

I

L'ARRESTATION

Dans la soirée du mercredi 24 janvier 1680, une nouvelle extraordinaire éclatait brusquement à Paris et à Saint-Germain, plongeant dans la stupeur bourgeois et gens de Cour. Le maréchal de Luxembourg, le vainqueur de Woerden, de Valenciennes, de Saint-Denis, l'une des gloires de la France, le premier de ses capitaines depuis la mort de Turenne et la retraite du grand Condé, venait d'entrer à la Bastille, inculpé d'actes infamans, menacé, disait-on, de la peine capitale. Rien ne préparait les esprits à cette chute foudroyante. La veille encore, le maréchal, capitaine des gardes du corps, exerçait tranquillement sa charge auprès du Roi, qui lui faisait « bonne mine, » ainsi qu'à l'ordinaire. Un échange de cadeaux avait même, ce jour-là, attesté leur parfait accord : le duc ayant cédé à Louis XIV un magnifique cheval de guerre, le souverain avait riposté par le don

(1) Sources principales : Archives du Château de Chantilly. — Archives du Ministère de la Guerre. — Archives de la Préfecture de Police. — Manuscrits de la Bibliothèque nationale, F. Clérambault : n° 1192. — *Archives de la Bastille*, publiées par M. Ravaisson. — *Lettre secrète de M. de Luxembourg sur son emprisonnement à la Bastille.* — *Lettres des Feuquières.* — *Lettres* de Sévigné, de Bussy-Rabutin, etc.

d'une épée de prix. A cette heure-là pourtant, l'ordre d'arrestation avait déjà reçu la signature royale. Luxembourg, disons-le, n'était pas seul en cause; d'autres, — d'un rang égal, bien que de moindre illustration, — étaient impliqués dans l'affaire, et leurs noms, le lendemain, couraient de bouche en bouche. Sur ces derniers toutefois ne se referma pas la porte redoutable de la vieille forteresse : les uns, comme on verra, se mirent à l'abri par la fuite; les autres, plus nombreux, furent soumis à une simple enquête que ne suivit aucun effet. Seul, en toute cette classe d'accusés, le procès fait à Luxembourg eut un cours régulier, fut instruit dans les formes et poussé jusqu'au terme; plus que tout autre donc, il peut donner matière à une étude approfondie. Peut-être une telle recherche ne paraîtra-t-elle pas superflue. Cette affaire, en effet, aussi étrange que mal connue, n'offre pas seulement l'intérêt d'une cause célèbre à évoquer et d'une énigme à éclaircir; mais, surgie brusquement au point culminant du grand règne, au début de la paix glorieuse obtenue par tant de victoires, elle jette sur cette splendeur un sinistre reflet, illumine d'un jour singulier certains dessous d'un monde qui fixe les regards de l'Europe éblouie, comme si, par une crevasse subitement entr'ouverte, apparaissaient les assises vermoulues du vaste et somptueux édifice.

Ce n'est, sans doute, qu'une rapide échappée. Le rideau, un moment soulevé, retombe vite sur la scène, et le silence se fait. Louis XIV a compris le danger de trop de lumière, et sa main vigoureuse a tôt fait de couvrir d'un voile impénétrable la plaie révélée par mégarde. D'ailleurs, ses conseillers, — notre récit en fournira la preuve — dans leur désir de frapper fort, n'avaient point, cette fois, frappé juste. La haine de quelques-uns, l'excès de zèle des autres, en dirigeant à faux l'action de la justice, ne pouvaient aboutir qu'à un avortement; et cet échec retentissant allait décourager le Roi d'entamer de nouvelles et plus justes poursuites. Malgré tout, l'aventure du duc de Luxembourg, dans ses péripéties diverses, reste assez instructive pour que je me tienne excusé d'y solliciter un moment l'attention du lecteur, dussé-je parfois, pour débrouiller les fils compliqués de l'intrigue, entrer dans le détail de certains faits intimes qui relèvent de la vie privée plutôt que du domaine habituel de l'histoire.

I

Ce que fut « l'affaire des Poisons, » le succès d'un livre récent (1) me dispense d'en reprendre ici l'exposé général. Au lendemain de l'exécution de la marquise de Brinvilliers, la recherche qu'on fit de ses complices, de ses émules, de ses imitateurs, avait répandu dans Paris un effroi indicible. « Chacun, dit un témoin du temps (2), a l'œil sur son voisin, et les gens d'une même famille se défient les uns des autres. Le père soupçonne le fils et observe exactement tous ses mouvemens, et la mère se méfie de la fille qui faisait sa joie; les enfans prennent des précautions contre leurs parens; le frère ou la sœur n'osent manger ou boire ce qui a été apprêté par un autre frère ou une autre sœur. » Dans les sphères plus élevées, l'inquiétude n'est guère moindre : « On ne parle que de gens pris pour poison, écrit à Bussy-Rabutin Mme de Scudéry (3); cela fait peur à tout le monde... Grâce à Dieu, ajoute-t-elle, je n'ai jamais acheté de fards, ni fait dire ma bonne aventure! » C'est qu'en effet, dans cette nouvelle série de crimes, l'empoisonnement se compliquait de sorcellerie, de pratiques ténébreuses et de rites démoniaques, sur l'efficacité desquels nul n'eût osé émettre un doute. Une tourbe obscure de devins et de charlatans s'était multipliée depuis quelques années dans les bas-fonds de la capitale, attirant dans leurs bouges une nombreuse et parfois une brillante clientèle. « Les alchimistes, observe un étranger de passage à Paris (4), sont ici en aussi grand nombre que les cuisiniers... On en compte cinq à six mille ! »

Les devineresses surtout faisaient promptement fortune. Logées, pour la plupart, en de lointains faubourgs ou dans des masures isolées, à l'abri des indiscrétions dangereuses du voisinage, elles exerçaient des industries variées. « Si l'on punit tous ceux qui ont été aux devineresses, écrit Bourdelot à Condé (5), tous les valets et servantes de Paris sont bien en risque. Ils vont toujours trouver ces espèces-là, pour découvrir des nippes qu'on

(1) *Le Drame des Poisons*, par M. Frantz Funck-Brentano.
(2) *L'Espion dans les cours des Princes chrétiens.*
(3) Lettre du 28 avril 1679. *Correspondance de Bussy-Rabutin.*
(4) *Critique agréable de Paris par un Sicilien. Archives curieuses de l'Histoire de France*, publiées par Cimber et Danjou.
(5) Lettre du 25 janvier 1680. Archives de Chantilly.

leur a prises. » Peu à peu ces diseuses de bonne aventure avaient étendu leur commerce; leur public s'était augmenté dans la même proportion. Le matin, avant l'aube, ou le soir, à la nuit tombante, un carrosse ou une « chaise » s'arrêtait à quelque distance du logis de la magicienne; un homme ou une femme en sortait, le visage quelquefois masqué, faisait à pied le reste du chemin; et la porte s'ouvrait sur un signal convenu (1). Ce qui se perpétrait dans ces conciliabules dépendait du client et des motifs de sa visite. Prédictions d'avenir aux curieux, secrets de beauté pour les femmes, philtres d'amour pour les deux sexes, talismans pour gagner au jeu ou devenir invulnérable, moyens discrets de se venger ou de se défaire d'un rival, aide opportune aux héritiers lassés d'attendre l'héritage, la sorcière tenait tout, parait à tous les accidens, pourvoyait à tous les besoins. Elle exigeait, en certains cas, qu'on précisât ses désirs par écrit, avec promesse de renvoyer plus tard la demande avec la réponse. Si la requête était compromettante, au prix fixé s'ajoutait par surcroît le fructueux profit du chantage.

Tel était l'excellent métier que vint entraver un beau jour l'intervention des « gens du Roi. » Le mal, dès les premières enquêtes, apparut si profond, si effrayant, si général, qu'on crut devoir créer une procédure et une juridiction spéciales. Ce fut cette fameuse *Chambre ardente* (2) que nous verrons prochainement en besogne. Elle comprenait quatorze membres, — huit conseillers d'État et six maîtres des requêtes, — presque tous réputés pour leur savoir, leur expérience et leur intégrité. Le président en était Louis Boucherat (3), qu'on vit chancelier de France en l'an 1685. MM. de Bezons et de La Reynie furent les commissaires-rapporteurs; j'aurai l'occasion de parler de ces deux derniers personnages. La Chambre se réunissait dans une des salles de l'Arsenal, non loin de la Bastille. Elle commença de fonctionner le 10 avril 1679. Le mystère dont elle s'entoura, le silence gardé strictement sur les informations et interrogatoires, ne pouvaient manquer d'aviver l'émotion populaire. Dès lors, on pensa voir partout des magiciens, des suppôts de Satan

(1) *Archives de la Bastille*, publiées par M. Ravaisson. *Avertissement* du tome IV.

(2) On la nommait ainsi, à cause de son analogie avec les commissions spéciales instituées anciennement pour juger les criminels d'État. Elles siégeaient dans une chambre tendue de noir, qu'éclairait seule la lueur des flambeaux et des torches.

(3) Né en 1616, mort en 1699.

et des empoisonneurs. Une pluie pressée de délations s'abattit journellement sur la table des magistrats, qui commencèrent à s'affoler parmi ces pistes innombrables. Bien que, les premiers mois, l'on n'eût guère mis la main que sur de vulgaires criminels, aventuriers sans feu ni lieu, gibier de bagne et de potence, les soupçons atteignaient les plus hauts personnages, sans toutefois qu'aucun fait précis eût jusqu'à présent donné corps aux rumeurs vagues et incertaines, aux hasardeuses suppositions que l'on murmurait à voix basse.

Luxembourg eut le triste honneur d'être l'un des premiers à susciter les méfiances du public. Il semble trop certain que, dès le début des poursuites, on ait, un peu partout, mêlé son nom glorieux à cette sinistre affaire. « L'on m'a dit, — écrit, en mai 1679, Caillet de Chanlot à Condé (1), — que M. Boucherat, qui est le président de la Chambre royale, n'avait interrogé pas un des criminels qui ont été exécutés, qu'il ne leur eût demandé s'ils n'avaient point eu de commerce avec M. de Luxembourg. » — « La voix du peuple, — constate l'un des correspondans de Bussy-Rabutin (2), — avait accusé M. de Luxembourg il y a plus de huit mois ; et vous savez bien que, dans ce pays-ci (la Bourgogne), il en a couru de fort vilains bruits. » De cette méfiance et de ces bruits, il n'est pas malaisé de discerner les causes. Sa célébrité d'homme de guerre et le génie qu'on lui reconnaissait n'avaient pu lui valoir ni l'estime ni la sympathie de ses contemporains. A la Cour, on le redoutait pour son esprit railleur, dédaigneux, dénigrant, pour cette ambition sans scrupule qui marchait vers le but en renversant tout sur sa route. Le bourgeois s'offusquait du cynisme de ses propos, de l'audacieuse liberté de langage qui ne respectait rien et n'épargnait personne. Les cruautés naguère exercées en Hollande et la malédiction des peuples ravagés attachaient, même en France, une sanglante légende à son nom. Ses mœurs, il faut l'avouer, n'étaient guère celles que l'on eût pu attendre de son âge, de ses cheveux gris. On en parlait avec scandale, dans un temps et dans un milieu dont la vertu farouche n'était point le trait dominant. Le maréchal, à cette époque, avait depuis deux ans passé la cinquantaine ; son physique n'était pas pour racheter le tort des années. Avec sa bosse proéminente, son corps si contrefait que, disait Mme de

(1) 19 mai 1679. Archives de Chantilly

(2) Lettre de La Rivière, du 9 février 1680. *Correspondance de Bussy-Rabutin.*

Grignan, « s'il perdait un bras ou une jambe à la guerre, on ne s'en apercevrait même pas, » avec son visage sarcastique, ses sourcils broussailleux, parmi lesquels luisait la braise de ses yeux étincelans, sa bouche caustique aux lèvres minces, sa voix mordante qui semblait aiguiser les flèches de sa perpétuelle ironie, il lui fallait, malgré la splendeur de son rang, payer cher les bonnes grâces de celles qu'il n'eût pas autrement conquises ; et ces amours vénales l'engageaient trop souvent en des démarches et des sociétés suspectes. Une petite troupe de familiers et de compagnons de plaisir, complaisans de ses galanteries, composaient sa cour habituelle; le juste discrédit qui pesait sur certains d'entre eux rejaillissait sur lui et achevait de ternir l'éclat de sa réputation.

Outre ces raisons générales, des circonstances particulières désignaient Luxembourg à la suspicion populaire. Il n'est pas douteux, en effet, que son imagination hardie, sa soif ardente de tout connaître, son esprit d'aventures, ne l'entraînassent vers les sciences défendues dont se repaissait avidement la curiosité de son siècle. Tout jeune, avec Chavagnac et d'Harcourt, il s'était adonné à des recherches d'alchimie, avait entrepris le *Grand œuvre*, sans autre résultat que d'y laisser une part de sa fortune (1). Ce premier insuccès n'avait pu le décourager. Il continua plus tard, dans les loisirs de ses campagnes, à fréquenter en de certains milieux, dont les habitués se livraient à de peu catholiques besognes. Même un jour, — au rapport de Mme Desnoyers, — chez une pythonisse en renom qui s'était engagée à « lui faire voir le Diable, » il traita si rudement Satan, apparu soudain à ses yeux, que le prince des Enfers, à la surprise extrême de l'assemblée, tomba à ses genoux en implorant humblement sa merci (2).

Il y a mieux. Luxembourg, de longue date, entretenait à ses frais et menait partout avec soi un étrange compagnon, moitié bouffon, moitié savant, astrologue à ses heures et diseur de bonne aventure, dont, au cours du procès, le rôle inexpliqué sera l'un des griefs invoqués par l'accusation. Le nom de cet aventurier se retrouve à chaque page dans les cahiers de l'instruction. Il se disait « gentilhomme franc-comtois » et se faisait appeler le vicomte de Montemayor (3) ; dans la réalité, il était

(1) Voir *la Jeunesse du maréchal de Luxembourg*, p. 432.
(2) *Lettres de Mme Desnoyers*, t. III.
(3) *Interrogatoire de Montemayor*, 13 mars 1680. *Archives de la Bastille.*

fils d'un simple apothicaire de Lyon, et se nommait François Bouchard. Le prétendu vicomte avait, dans sa jeunesse, exercé ses talens en plusieurs métiers successifs, dont l'un au moins lui attira quelques désagrémens : en l'an 1660, un arrêt de la Cour des Aides le condamnait au bannissement à vie pour crime de fausse monnaie. Il revint cependant en France, on ne sait trop comment, fut repris par la suite et mis à la Bastille, où il passa huit mois; un peu plus tard encore, on le retrouve, par ordre de justice, relégué en Basse-Normandie. C'est au cours de cette existence agitée et nomade, qu'un soir, dans un souper chez le comte de Gramont, — qui l'avait fait venir pour « dresser des figures, » c'est-à-dire tirer l'horoscope des membres de la société, — il rencontra le duc de Luxembourg (1). Il amusa par sa faconde la fantaisie du grand seigneur et l'éblouit par sa science supposée. Si bien que, peu après, par l'intermédiaire de Louvois, Luxembourg obtenait la grâce entière du personnage, et l'attachait à sa maison, où il le conserva douze ans, sans titre et sans emploi bien nettement définis.

A vrai dire, les fonctions essentielles du vicomte étaient de celles dont on ne se vante pas. Elles consistaient surtout à écouter aux portes dans les salons et dans les ministères, à rapporter au maréchal les propos qu'il avait surpris, et à servir sous main les desseins de son maître en mille intrigues galantes, mondaines ou politiques. On trouva parmi ses papiers un chiffre dont il se servait pour correspondre avec le duc; ce n'était, assure ce dernier, que pour pouvoir narrer plus librement la menue chronique de la Cour; mais certaines bribes de phrases que l'on parvint à déchiffrer donnèrent à supposer que ces rapports confidentiels avaient une portée plus sérieuse. A ce métier

(1) *Lettre du duc de Luxembourg sur son emprisonnement à la Bastille.* Cette lettre se trouve imprimée à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire du maréchal de Luxembourg*, ouvrage publié en 1758, par ordre des descendans de Luxembourg et sur les manuscrits qui étaient en leur possession. Bien qu'elle ne porte pas de date, il est certain, d'après quelques passages, qu'elle fut écrite pendant l'année d'exil qui suivit l'acquittement du maréchal. Son authenticité ne paraît pas contestable. J'ajoute qu'on doit, dans une large mesure, la regarder comme véridique. Il est bien sûr que son auteur, comme il est naturel, présente les faits sous le jour le plus favorable; mais, sur tous les points, et ils sont nombreux, où l'on peut contrôler le récit au moyen des pièces officielles tirées des Archives de la Bastille, la narration de Luxembourg est reconnue exacte, dans le fond comme dans les détails. Cette lettre constitue donc un document de premier ordre, auquel j'ai fait déjà quelques emprunts, et dont je ferai encore plus d'usage dans la suite de cette étude

d'espion privé et d'agent clandestin, Montemayor, comme on a vu, joignait l'art de prédire l'avenir et la pratique des sciences occultes. Il se piquait, ainsi qu'il dit lui-même, de « deviner par les nombres, » et de « travailler les métaux, » c'est-à-dire de chercher la pierre philosophale. Il avait retrouvé, de plus, le « secret du baume merveilleux (1). » Enfin il observait les astres, et tirait de leurs conjonctions des pronostics qu'il disait infaillibles. Tant de qualités réunies en faisaient pour le maréchal un précieux auxiliaire.

Disons pourtant que Luxembourg, sans nier son long commerce avec Montemayor, se défend avec énergie d'avoir ajouté foi à ses talens de prophétie, et proteste ne « l'avoir fait travailler que par plaisanterie. » Mais, comme on sait d'ailleurs qu'il s'enfermait parfois « des journées entières » avec lui, qu'il soumettait à ses « calculs » les plus importantes entreprises, il est permis de supposer qu'il était plus croyant à toute cette diablerie qu'il ne prétendit par la suite. Et qu'on ne s'étonne point de cette crédulité chez un sceptique invétéré, un notoire « libertin, » pour me servir de l'expression du temps. Le « libertinage » au grand siècle, — est-on sûr qu'il en soit autrement de nos jours ? — faisait fort bon ménage, fût-ce chez les gens les plus instruits, de l'esprit le plus éclairé, avec la plus grossière et la plus basse superstition. « Ces messieurs et ces dames, disait à ce propos le maréchal de Villeroy, ils croient au diable, et ne croient pas en Dieu ! » Libertins ou dévots, personne au reste, à cette époque, ne doutait de l'astrologie, encore si répandue et si fort en honneur qu'à la naissance de l'héritier du trône, Anne d'Autriche avait fait tirer son horoscope. Et l'on ne voit pas sans surprise, dans la correspondance secrète que certains de nos diplomates entretenaient avec Louis XIV, de quelles fables extraordinaires, de quelles enfantines balivernes, ils régalaient pieusement les oreilles du Roi Très Chrétien.

Ce n'était pas assez du vicomte de Montemayor. Un autre intime du maréchal, d'un rang beaucoup plus relevé, le poussait également dans une voie périlleuse.

J'ai mentionné, au cours d'une précédente étude, l'étroite liaison de Luxembourg avec son jeune parent, Antoine de Pas,

(1) Interrogatoire de Montemayor, *Archives de la Bastille.*

marquis de Feuquières (1), dont il avait protégé les débuts dans la carrière des armes : « Il est mon cousin issu de germain, mandait-il à Louvois (2), fils d'une mère avec qui j'ai vécu toute ma vie comme si elle avait été ma sœur. Dès qu'il fut entré dans le monde, il ne m'a presque point quitté, soit en paix ou en guerre... Il s'est toujours extrêmement distingué. » Sans contredire à ce dernier éloge, Saint-Simon trace du personnage un portrait fort poussé au noir : « C'était, dit-il (3), un homme de qualité, d'infiniment d'esprit et fort orné, d'une grande valeur, et à qui personne ne disputait les plus grands talens pour la guerre (4), mais le plus méchant homme qui fût sous le Ciel, et à perdre d'honneur qui il pouvait, même sans aucun profit. » En d'autres passages des *Mémoires*, Saint-Simon parle encore de « son cœur corrompu, » de « sa perversité » et de « sa méchante âme. » Le tableau est chargé; malgré des défauts trop certains, le relâchement de ses principes et le désordre de sa vie, Feuquières n'était pas incapable de générosité, d'amitié vraie et de reconnaissance; et il le prouva notamment lors du procès de Luxembourg, en épousant avec ardeur et courage la cause de son parent et de son protecteur. Mais il est vrai que, sans intention, il avait contribué gravement à le jeter dans le guêpier dont il voulut le tirer par la suite : nul en effet, plus que Feuquières, ne donnait dans le merveilleux, ne s'enfonçait avec plus de passion dans les arcanes de l'occultisme, admirable sujet pour les devins, les charlatans, tous les exploiteurs patentés de la crédulité humaine, et si vraiment incorrigible que, malgré la sévère leçon de l'année 1680, on le retrouve, vingt ans plus tard, dans une autre affaire analogue (5), toujours dupe et toujours confiant.

Les premiers rapports du marquis avec cette triste engeance s'étaient établis fortuitement, par une voie assez basse. Il avait reçu un matin, dans son hôtel de la rue du Petit-Reposoir (6), la visite d'une femme inconnue, tenant un enfant par la main.

(1) Voyez *le marechal de Luxembourg et le prince d'Orange*, p. 28.

(2) Lettre du 30 août 1678, Archives de la Guerre, t. 592.

(3) *Mémoires*, édition Chéruel, t. III.

(4) Feuquières est l'auteur de mémoires militaires qui comptent parmi les meilleurs ouvrages de ce genre en son siècle.

(5) Voyez *Une sorcière au XVIIIe siècle*, par M. Ch. de Coynart; Hachette, 1902.

(6) Auprès de l'église Saint-Eustache. Cette visite eut lieu en 1674. (Interrogatoire de Feuquières du 20 février 1679. *Archives de la Bastille.*)

Elle avait été jadis, lui dit-elle, « au service de Madame sa mère, » que son mari, « tailleur pour femmes, » avait, de plus, eu l'honneur d'habiller. Le jeune garçon qu'elle menait avec elle était filleul de la défunte marquise ; elle suppliait que, « par grande charité, » Feuquières le prît dans sa maison pour en faire « un petit laquais. » — « Heureusement pour moi, assure-t-il, je le trouvai trop petit, et n'en voulus point (1). » Que ne rompit-il du même coup toutes relations avec la visiteuse ! Mais, malgré ses dénégations, il est bien démontré qu'il n'en resta pas là. L'ancienne soubrette de Mme de Feuquières n'était autre, en effet, que la femme Vigoureux (2), amie intime de la Voisin et chiromancienne en renom, hardie empoisonneuse, et l'une des grandes criminelles de son temps. Feuquières, hâtons-nous de le dire, ne la connaissait pas sous ce dernier aspect ; il n'eut affaire qu'à la sorcière ; mais il devint bientôt l'un des habitués du logis. C'est là qu'il connut également une autre fameuse héroïne du procès des poisons, Marie Bosse, la tireuse de cartes (3), grosse femme réjouie, haute en couleur, qui, dans son bouge de la rue Saint-Huleu, exerçait, en famille, l'état, comme elle disait, de « donneuse de consolations. » Elle sortait depuis peu des prisons du Châtelet, où elle avait fait un séjour comme complice de faux monnayeurs. Les deux commères reconnurent en Feuquières une proie aisée à prendre et bonne à exploiter : elles s'associèrent pour en tirer profit. Lorsque, plus tard, elles furent sous les verrous, elles s'égayaient encore, au cours des interrogatoires, à se rappeler tous les bons tours dont elles avaient berné Feuquières (4). Tantôt c'est quelque « talisman » qu'elles lui vendent à haut prix, pour le préserver à jamais d'être « blessé par les armes ; » tantôt il s'agit d'assurer la réussite d'un riche mariage, qui rétablira sa fortune. Une autre fois, elles lui promettent, moyennant « une grosse récompense, » de le faire aller au Sabbat ; toute une longue négociation s'engage à ce sujet

(1) Interrogatoire de Feuquières du 1er février 1680, *Archives de la Bastille.* — Lettre du même à son père, du 16 mars 1680. *Lettres des Feuquières.*

(2) Marie Randon, femme de Mathurin Vigoureux, morte pendant la question, à l'âge de quarante ans, le 9 mai 1679. Elle avait été également autrefois au service de la marquise de Sourdis.

(3) Marie Marette, veuve de François Bosse, marchand de chevaux, arrêtée le 4 janvier 1679 avec sa fille et ses deux fils, exécutée le 10 mai 1679.

(4) Voyez notamment les interrogatoires de la Vigoureux du 4 janvier 1679, de Belamour, fils de la Bosse, du 20 février 1679, de la Chéron, leur complice, du 23 février, etc., etc. *Archives de la Bastille.*

avec Belzébuth en personne. La Vigoureux tenait la plume dans cette étrange correspondance et, au dire d'un témoin, « se pâmait de rire en écrivant. »

Il n'est guère douteux que Feuquières ne mît son ami Luxembourg au courant de ces maléfices et qu'il ne l'attirât vers ces curiosités malsaines. Peut-être même, par aventure, le maréchal, une fois ou deux, assista-t-il à des évocations, à des conjurations magiques. La femme Bosse déclare, en effet, dans les tortures de la question, que « MM. de Luxembourg et de Feuquières eurent envie de parler au Diable, » et qu'une femme Poulain fut chargée de satisfaire cette fantaisie (1). Dans tous les cas, le fait certain est que les deux amis prirent une part égale à la scène qui se passa chez Mme du Fontet, scène qui, grossie, dénaturée, dans un dessein facile à comprendre, fut le plus grave des chefs d'accusation dressés contre le maréchal, le plus perfidement exploité, le plus difficile à détruire. Il est indispensable à l'intelligence du récit d'en reconstituer les détails dans leur puérilité navrante, non tels qu'ils furent produits plus tard devant les commissaires du Roi, mais tels que nous les représentent les témoignages les plus sérieux et les plus concordans.

II

Parmi les lieux de réunion où fréquentaient Luxembourg et Feuquières, était l'hôtel de Mme du Fontet, « rue Montmartre, en face Saint-Joseph, » où s'assemblait régulièrement une nombreuse compagnie. C'était, autant qu'il y paraît, l'un de ces salons mélangés comme il en existe en tous temps, un salon d'un accès facile, situé sur la frontière qui sépare le vrai monde de la société plus douteuse. Les femmes y étaient assez rares; les hommes, au contraire, affluaient. On y voyait nombre de gens titrés, quelques grands seigneurs authentiques, et beaucoup plus d'aventuriers. Luxembourg, pour sa part, s'y divertissait fort; il y était si assidu, que fréquemment, assure Bourdelot à Condé (2), c'était dans cette maison qu'il recevait et écrivait ses lettres. La maîtresse du logis, née Marie de la Mark et veuve en premières noces d'un sieur de Gayonnet, avait pris pour second époux le

(1) Procès-verbal de question du 9 mai 1679. *Archives de la Bastille.*
(2) Lettre du 29 janvier 1680. Archives de Chantilly.

marquis du Fontet, mestre de camp de cavalerie (1). Elle avait été dans son temps « fort à la mode pour sa beauté; » c'était maintenant une femme de quarante et quelques années, gardant quelque fraîcheur et plus encore de coquetterie, assez légère, un peu extravagante, bonne créature au fond et parfaitement inoffensive. Extrêmement « curieuse de toutes choses, » comme écrit Ricous à Condé (2), elle était fort éprise « des choses surnaturelles. » Une femme à son service, qui connaissait la Vigoureux, l'avait mise en rapport avec cette devineresse; et la Vigoureux, à son tour, lui avait proposé de lui amener un homme qu'elle disait « bien plus savant qu'elle, » et qui l'initierait aux secrets les plus surprenans. Alléchée comme on pense, la marquise accepta, vit le magicien en question, et fut émerveillée des tours qu'il lui fit voir. Cet homme était le célèbre Lesage, l'âme du procès de Luxembourg, premier protagoniste et grand metteur en scène du drame qui va se dérouler, et personnage trop important pour que je puisse me dispenser de le présenter dans les formes.

Adam Cœuret, — c'était son véritable nom, — était originaire du village de Venoix, près Caen. Il avait près de quarante ans, quand, au début de l'année 1667, il vint s'établir à Paris, pour y créer, dit-il, « une manufacture de poils, » c'est-à-dire une fabrique de laine (3). Il prit alors le nom de Dubuisson, qu'il quitta peu après pour celui de Lesage. C'est sous ce dernier nom qu'il se rendit fameux; c'est celui que nous lui donnerons dans tout le cours de cette histoire. Il entra presque immédiatement en commerce avec la Voisin, habita sous son toit, et fut quelque temps son amant. La chronique dit qu'il la battait, sans que ce tort nuisît à leur parfaite entente. Ils étaient au surplus bien faits pour se comprendre, et s'assistaient réciproquement par un touchant échange de services et de complaisances. Lesage possédait pour sa part des « connaissances astronomiques, » ayant reçu, dit-il, les principes de cette science d'un certain curé de Mirecourt (4). Il en communiqua quelque chose à son associée,

(1) Devenue veuve une deuxième fois, Mme du Fontet épousa, âgée de plus de quatre-vingts ans, un jeune homme de trente ans, nommé Hion d'Hérouval, auquel elle assura par contrat tout son bien.

(2) Lettre du 29 janvier 1680. Archives de Chantilly.

(3) Interrogatoire de Lesage, à la Tournelle, le 26 septembre 1668, *Archives de la Bastille.*

(4) *Ibidem*

qui, en retour, lui montra des secrets d'une utilité plus directe. Leurs affaires prospéraient, quand la Fortune jalouse faillit briser en son essor une carrière si bien commencée. En août 1668, dix-huit mois après sa venue à Paris, Lesage fut arrêté pour crime « de sorcellerie et de pratiques dangereuses (1); » après une courte enquête, il fut condamné aux galères, où il passa quelques années. Il ramait sur les côtes de Gênes lorsqu'un ordre du Roi, daté du siège de Maëstricht (2), lui apporta sa grâce et lui donna licence de regagner la capitale. Qui lui rendit ce bon office? Lesage prétend ne l'avoir jamais su; mais il est fort à présumer que le crédit de la Voisin, ses relations dans le beau monde, ne furent pas étrangers à cette clémence inattendue. De retour à Paris, il s'établit rue Montorgueil, chez un nommé Landart, « maître verrier-faïencier, » et reprit de plus belle sa profession de magicien, où il acquit promptement un renom extraordinaire.

Ce grand succès ne devait rien aux séductions de son physique. Il avait près de cinquante ans, et paraissait bien davantage. « Mal bâti, » le visage sournois, le chef couvert d'une grosse « perruque roussâtre, » ordinairement vêtu de gris, « avec un manteau de bourracan, » Lesage ne payait guère de mine. Mais c'était un coquin rusé, hardi, fertile en inventions, doué d'une faconde de charlatan, d'une ingéniosité subtile, d'un aplomb effronté que rien ne démontait. Il y faut joindre un « art d'escamoteur » assez rare de son temps, une preste légèreté de doigts, une habileté dans « les tours de souplesse, » qui stupéfiaient ses dupes et en imposaient même à quelques-uns de ses confrères. La Voisin, comme on pense, faisait souvent appel à de si précieuses facultés. Elle employait aussi Lesage dans les parodies sacrilèges auxquelles se complaisait la magie du XVIIe siècle. Pour ces cérémonies, il avait un costume spécial, une « longue jupe noire, » recouverte d'une chemise blanche; puis il se ceignait d'une ceinture « de la même manière que font les prêtres. » Accoutré de la sorte, il récitait les formules de la messe; une table lui servait d'autel, un gobelet à boire de calice. Les fidèles de ce culte, à la fois grotesque et impie, recevaient dévotement le pain consacré par ses mains, et buvaient l'eau bénite par lui

(1) Ordre du Roi à M. de Bézemaux du 16 août 1668, pour « faire conduire Dubuisson (Lesage) au Châtelet, afin d'y instruire son procès. »

(2) 3 juin 1673.

et transformée en liqueur, » à laquelle ils trouvaient « un goût extrêmement agréable (1). »

Il va sans dire que les seuls initiés étaient admis à ces mystères. Pour le vulgaire public, Lesage se contentait de « lever des trésors, » et de prédire les événemens futurs par « l'étude de la main et de la physionomie. » Ce fut par ce dernier talent qu'il charma Mme du Fontet; c'est comme chiromancien qu'elle le prôna auprès de Luxembourg. La rencontre fatale eut lieu le 31 janvier 1676. Le matin de ce jour, le maréchal eut un billet de l'un de ses meilleurs amis, le marquis de La Vallière (2), où ce dernier lui demandait « s'ils ne feraient rien ensemble dans l'après-dînée. » Luxembourg proposa que le marquis vînt le quérir chez Mme du Fontet, où il devait se rendre avec Feuquières. La Vallière, à l'heure dite, s'en fut au lieu du rendez-vous, vit le carrosse du maréchal dans la cour de l'hôtel, et s'y installa pour l'attendre jusqu'à l'issue de sa visite. Celle-ci pourtant se prolongeait. En effet, Luxembourg, en arrivant chez Mme du Fontet, avait trouvé la dame tout émue et tout excitée, avec un visage de mystère. Lesage, lui confia-t-elle, à cette heure même, se trouvait sous son toit, occupé à lire dans la main d'une demoiselle de ses amies (3). Curieux de voir un personnage dont on disait « tant de merveilles, » le maréchal voulut en juger par ses yeux. Laissant donc Mme du Fontet dans les « appartemens d'en bas, » où elle jouait avec quelques dames, il monta, ainsi que Feuquières, dans une espèce de cabinet, où se tenait Lesage. La Vallière, qu'on alla chercher, les rejoignit presque aussitôt, et fut présent à ce qui suit.

Le duc, à peine entré, interpella Lesage, lui demanda, de son ton ironique, « si c'était lui qui prétendait dire aux gens la bonne aventure; » à quoi le magicien repartit avec suffisance qu'il savait faire des choses plus difficiles et que, pour peu qu'on l'en priât, il en fournirait sur-le-champ des preuves indubitables. L'offre fut acceptée; sur de courtes explications, il fut convenu que Luxembourg consignerait sur une feuille de papier, sans que Lesage en eût pris connaissance, toutes demandes ou questions

(1) Ainsi s'explique l'erreur de Voltaire faisant de Lesage un prêtre véritable, erreur répétée après lui par nombre d'historiens.

(2) Frère de la favorite, né en 1642, mort en 1676.

(3) Il avait été amené par la Vigoureux, qui demeura dans l'hôtel tout le temps de la visite.

qu'il lui plairait de soumettre à *l'Esprit;* après quoi, le billet, par lui dûment cacheté, brûlé ensuite en sa présence, devrait deux jours plus tard, se retrouver dans sa cassette, avec les réponses de *l'Esprit*. Les choses ainsi réglées, on procéda sur l'heure à la cérémonie. Un laquais apporta du papier et une écritoire, du soufre et un réchaud. Luxembourg, Feuquières, La Vallière, « se tirèrent un peu à l'écart, » hors de la vue du magicien; et La Vallière, sous la dictée des autres écrivit, « d'une main contrefaite, » ce que leur suggéra leur imagination.

Sur la teneur de cet écrit, nous verrons quelles furent, par la suite, les allégations de Lesage; ce sera le nœud du procès. Quant à Luxembourg et Feuquières, ils ne se contredirent ni ne varièrent jamais. Le maréchal, dans son récit comme dans ses interrogatoires, affirma constamment n'avoir dicté à La Vallière que « des questions badines » sur des sujets galans. Feuquières, de son côté, dans une lettre confidentielle adressée à son père : « La Vallière, écrit-il, emplit une grande feuille de *sottises*. » Mêmes assurances, lorsqu'il dépose devant les commissaires : d'un bout à l'autre, leur dit-il, le billet n'avait trait qu'à des affaires de femmes; il entre même à ce sujet en des détails trop crus pour que je puisse les reproduire. Un témoignage plus désintéressé vient confirmer ces assertions : l'amie, la complice de Lesage, celle-là même qui l'introduisit chez Mme du Fontet et qui était dans la maison pendant la scène qu'on vient de lire, la Vigoureux enfin, dans les souffrances de la question et peu d'instans avant sa mort, déclarera sous serment que Luxembourg s'était adressé à Lesage « pour ce qui regardait l'amour, » et ne fera nulle allusion à des demandes d'un autre genre (1). Quant au dernier des assistans, le marquis de La Vallière, nous n'avons pas son témoignage, car il mourut six mois après l'histoire, sans en avoir pu soupçonner les suites extraordinaires. Sa présence en cette occasion n'en est pas moins, comme on verra, la démonstration évidente de la perfidie de Lesage.

Quoi qu'il en soit, le billet écrit et cacheté fut déposé aux mains du magicien, qui l'enveloppa dans une « boule de cire jaune; » mais il eut soin, d'après son propre aveu, de substituer à ladite boule une autre, de même apparence, « où il avait mis

(1) Mme de Ville-Evrard rapporte également que le billet ne renfermait que des « questions frivoles » et « des folies sur plusieurs dames de leur connaissance. » *Loc. cit.*

auparavant un papier de la même forme, avec une composition de salpêtre qu'il sait faire. » Puis, ayant adroitement escamoté la cire où se trouvait l'écrit, il alluma le soufre du réchaud, y jeta la boulette de sa composition, tandis que les trois assistans récitaient près de lui les paroles qu'il leur indiquait, paroles tirées d'un vieil *Enchiridion* (1). Au cours de cette incantation, le salpêtre fit son effet; une explosion se produisit, qui surprit fort la compagnie. L'émotion dissipée, on s'assura que tout était consumé et détruit, qu'il ne restait nul fragment du billet; et Lesage annonça que, dans deux jours au plus, le maréchal trouverait dans sa cassette le papier brûlé sous ses yeux, et les réponses à ses questions. Une heure, ou peu s'en faut, s'était écoulée de la sorte : chacun se retira, Luxembourg et Feuquières riant sous cape de ces simagrées, Lesage emportant dans sa poche l'écrit escamoté, et pestant à part soi contre la lésinerie du duc de Luxembourg, qui, pour prix de sa peine, ne lui avait remis que « deux pistoles d'Espagne, » en l'invitant « à boire à sa santé. »

Quarante-huit heures après, le délai expiré, le maréchal, par acquit de conscience, vérifia sa cassette. Est-il besoin de dire qu'il n'y trouva point le papier? En revanche, le lendemain, « qui était le jour de la Chandeleur (2), » un sieur Daverdy, avocat, envoyé par Lesage, vint lui rapporter le billet sous une enveloppe cachetée. Le commissionnaire du sorcier, en s'acquittant de son mandat, réclama un salaire, qu'on lui refusa net, la condition essentielle du marché n'étant pas accomplie. Il s'en alla fort mécontent. Feuquières, de son côté, reçut à quelques jours de là la visite de Lesage. Le marquis était dans son lit, fort souffrant de la goutte : « Eh bien! lui demanda-t-il, m'apportes-tu de bonnes nouvelles? — Oui, Monsieur, répondit Lesage, et je puis vous assurer que M. de Luxembourg sera heureux dans toutes ses entreprises, qu'il sera aimé des dames, qu'il aura des succès à la guerre, qu'il sera invulnérable... » Bref, cent extravagances qui n'étaient point dans le billet. — Tu es bien impudent, cria violemment Feuquières, et bien heureux que je ne te fasse pas jeter par la fenêtre! » Tels furent, si l'on en croit Mme de Ville-Évrard (3), les propres termes de cet entretien; Feu-

(1) Livre de formules magiques. Ces paroles étaient les suivantes : *otos-anostra-baï-agios-agia-ischiros* (Interrogatoire de Lesage du 6 mars 1680).

(2) 2 février.

(3) Note manuscrite, *loc. cit.*

quières, dans sa déposition, le résume plus laconiquement : « Lesage, lit-on dans le proces-verbal, étant venu lui dire que leurs desseins réussiraient, et voyant que c'étaient de grosses menteries qu'il lui disait, il le chassa de sa chambre à cause de cela. »

La marquise du Fontet, ultérieurement interrogée (1), rapporte ainsi qu'il suit l'épilogue de l'histoire. « Au bout de sept à huit jours, Dubuisson (Lesage) vint la voir, et lui demanda si elle n'avait point vu ces messieurs ; à quoi elle lui dit que non, ce dont il parut étonné. Et, lui ayant demandé ce qu'ils avaient fait chez elle, Dubuisson lui dit que les femmes avaient la langue trop longue, et parut mécontent de ce que M. de Luxembourg ne lui avait donné que deux pistoles... Et depuis M. de Luxembourg étant venu chez elle, et étant tombé à parler de Dubuisson, il lui dit que c'était un fripon qui ne savait rien. » Luxembourg, en effet, atteste formellement qu'à la suite de cette expérience Feuquières et lui furent édifiés sur « l'habileté du personnage, » et détrompèrent nombre de gens sur le magicien à la mode, notamment le duc de Vendôme, auquel Lesage, « par ses tours de souplesse, » avait récemment « escroqué plus de soixante pistoles. »

III

Cinq ans avaient coulé depuis cette équipée. Le maréchal, pressé de soins plus importans, ne songeait guère à cette histoire ni à son grotesque héros, quand des circonstances singulières vinrent tout à coup lui remettre en mémoire et Lesage et ses diableries (2). Pour suivre l'enchaînement des faits, il nous faut faire ici un bref retour vers le passé et nous transporter un moment au pays de Lorraine, à Ligny-en-Barrois, domaine immense et magnifique qui constituait le plus riche apanage de la duchesse de Luxembourg. Il s'y trouvait une forêt d'une vaste étendue, indivise entre la duchesse et sa sœur utérine, la princesse de Tingry. En 1665, on en fit une coupe générale, qui fut achetée d'avance, au prix de 400 000 livres,

(1) Interrogatoire du 6 mars 1680. *Archives de la Bastille.*

(2) Documens consultés pour les faits qui vont suivre : *Lettre de Luxembourg sur son emprisonnement, passim ;* Note de Mme de Ville-Evrard, *loc. cit. ;* Interrogatoires de Lesage, de Landart, etc., *Archives de la Bastille;* Lettres de Louvois Archives de la Guerre, etc.

par une « société de marchands de bois. » Un sieur du Pin, « maître de la chambre des deniers (1), » servit d'intermédiaire et signa le marché au nom des acquéreurs. Mais, lorsqu'il s'agit de régler, une vive contestation s'éleva. Les associés se crurent lésés par la fraude de du Pin, gagné, prétendirent-ils, par un certain Moreau (2), intendant des biens de Luxembourg. Un procès s'engagea, obscur, enchevêtré, dont je me garderai de narrer les péripéties. Huit ans passèrent de la sorte, huit ans de procédures et de menues chicanes, sans qu'avançât d'un pas la solution de ce litige. En 1673, Luxembourg, — qui, depuis deux ans, guerroyait en Hollande, — excédé de ces lenteurs et suspectant son intendant de faire mieux ses propres affaires qu'il ne gérait celles de son maître, se plaignit de Moreau dans une lettre intime à Louvois. Le ministre, à son ordinaire, prit des moyens expéditifs: Moreau fut arrêté, jeté à la Bastille, enfermé « trente-six heures sans boire et sans manger, dans un cul de basse-fosse, » ce qui lui fit avouer des malversations de toute sorte. Il demeura dans son cachot plus de quatre ans et demi, gardé étroitement au secret, et ne fut relâché qu'en mai 1678 (3). Luxembourg remplaça Moreau, pour la gestion de sa fortune, par le nommé Prieur, « procureur à Paris; » et Prieur, à son tour, prit comme adjoint, pour l'aider dans sa tâche, un de ses clercs, qui depuis quatorze ans était à son service. Cet homme, qui s'appelait Pierre Bonnard et que le maréchal, bien qu'il payât ses gages, ne connut que longtemps après, fut la cause principale des maux qui s'abattirent sur la tête de son maître.

Pierre Bonnard, cependant, dans le défilé de gredins que je dois faire passer sous les yeux du lecteur, n'apparaît ni comme un fripon ni comme un méchant homme, mais bien plutôt comme un naïf, simple d'esprit, présomptueux et confiant, animé d'un zèle excessif, dont il donna bientôt des preuves. A peine

(1) Ledit du Pin était un faiseur d'affaires, peu scrupuleux et peu adroit. Il perdit dans des spéculations toute sa fortune, qui était considérable, et mourut à l'hôpital.

(2) Antoine Moreau, « ci-devant conseiller et secrétaire du Roi, » entré au service de Luxembourg lors du mariage de ce dernier, en 1661, comme intendant général de ses biens.

(3) Factum de Moreau, *Recueil Thoisy*, vol. 166, fol. 298. — On assure que Moreau, à peine sorti de la Bastille, eut avec Louvois des entretiens secrets et devint, par ses délations, l'un des principaux artisans du procès de Luxembourg. Il est certain que le début des recherches contre le duc coïncide exactement avec la libération de Moreau.

au courant du procès qui traînait depuis tant d'années, il se mit dans la tête de le terminer à lui seul, espérant, par ce coup d'éclat, servir tout à la fois les intérêts du duc et sa propre fortune. Le difficile, pour en arriver à ses fins, était de recouvrer le texte du traité élaboré lors de la vente des bois, d'où découlaient les droits respectifs des parties. Du Pin, qui l'avait rédigé et signé, en était resté détenteur et se refusait à le rendre, prétendant l'avoir égaré Bonnard voulut en avoir le cœur net; il fut, un beau matin, au logis de ce personnage, pour s'expliquer sur ce point avec lui. Il ne l'y trouva pas, mais il rencontra sa maîtresse, une fille fort jeune et d'aspect misérable. Il tenta de la faire jaser, et n'y eut point de peine. Elle abonda en doléances sur son malheureux sort, semblant « fort mécontente du peu de soin que du Pin avait d'elle, et fort disposée à profiter de la première occasion qui se présenterait de se tirer de la misère. » Aussi fut-ce sans hésitation qu'elle promit à Bonnard de lui faire retrouver le précieux document, pour la somme de huit cents écus, payables après livraison. Le marché fut conclu, mais point exécuté : j'entends par là qu'après quelques vaines tentatives, cette fille dit à Bonnard qu'elle ne pouvait, elle seule, réussir dans cette entreprise, mais qu'elle savait quelqu'un dont l'adresse en viendrait très aisément à bout. Ce dieu sauveur était notre ancienne connaissance, le magicien Lesage (1), dont le nom, pour la deuxième fois, allait être mêlé avec celui de Luxembourg.

L'année 1678, où nous a conduits ce récit, ne fut pour le crédule et malheureux Bonnard qu'une longue suite de tribulations. Lesage, au premier entretien, s'était vanté, auprès de l'intendant du « commerce ancien, » disait-il, qu'il avait avec Luxembourg, des services importans qu'il lui avait rendus (2). Ses hâbleries et ses escamotages achevèrent de persuader cette dupe aisée à éblouir, et de le livrer sans défense aux mains du dangereux charlatan. « Bonnard, dit Luxembourg, donna en vrai sot dans toutes les impostures et observa toutes les profanations, déguisées en exercices de piété, que ce scélérat lui fit faire pour retrouver les papiers. » Les interrogatoires confirment ce dire

(1) On s'étonnera moins de cette coïncidence, lorsqu'on saura que la maîtresse de du Pin était la fille de cette femme Bosse, que nous avons déjà vue exploiter la crédulité de Feuquières de concert avec Lesage et Vigoureux.

(2) Interrogatoire de Landart du 28 janvier 1680. *Archives de la Bastille.*

mot pour mot. Ils nous représentent l'intendant accumulant les jeûnes, les privations et les austérités, restant des nuits entières « le visage contre terre, » à réciter de burlesques patenôtres sous la dictée de son bourreau, pleurant parfois de lassitude, et ne demandant jamais grâce. Les commères de Lesage, les deux femmes Bosse et Vigoureux, se mettent aussi de la partie, multiplient les rites démoniaques, le tout, ainsi qu'on pense, à beaux deniers comptans. Enfin un prêtre véritable, Gilles Davot (1), chapelain de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et « confesseur du mari de la Voisin, » s'associe à l'exploitation. C'est Davot qui dit les messes noires; c'est lui qui « met sous le calice » les billets où Bonnard inscrit ses desiderata : la reprise des papiers, obtenue, s'il le faut, par la mort de du Pin (2). Le plus grave est que ces billets, d'après le conseil de Lesage, portaient « les noms du duc de Luxembourg, de sa femme et de sa belle-sœur, » la princesse de Tingry, et qu'il semblait ainsi que l'on fît par leur ordre exprès conjurations et sacrilèges.

Pendant ce beau manège, Luxembourg était aux armées, « plus occupé, comme il le dit, des services que je tâchais de rendre que de mes affaires domestiques. » La paix conclue et signée à Nimègue, il revint à Paris, où son premier soin fut celui de terminer à tout prix son procès. « A mon retour, écrit-il, je trouvai l'affaire en état d'être jugée, et Prieur (3) dans l'espérance de recouvrer les papiers nécessaires, par le moyen de Bonnard, qui les lui promettait tous les jours. » Mais, à mesure que le temps s'écoulait, croissaient les exigences des exploiteurs de l'intendant, lequel augmentait ses demandes dans la même proportion. C'étaient maintenant « deux mille écus » qu'il fallait, à l'entendre, pour mener à bonne fin la négociation. Luxembourg, de guerre lasse, consentit à donner la somme, sous condition que, le soir même, il recevrait les documens. La soirée, la nuit, se passèrent, sans qu'il vît paraître Bonnard; mais, le lendemain matin, 10 mars 1679 (4), comme il était encore au lit,

(1) Gilles Davot, né à Argentan, en Normandie, l'an 1639, brûlé en place de Grève le 9 juillet 1681. Il avait été le confesseur du bourreau, lequel, par reconnaissance, refusa de l'exécuter, et passa la main à ses aides.

(2) Interrogatoire de Landart du 28 janvier 1680, de Lesage du 9 mars 1680, etc. *Archives de la Bastille.*

(3) Son procureur.

(4) Requête du duc de Luxembourg à Nosseigneurs de la Chambre royale. Mss Bibl. nationale, Fonds Clérambault, 1192.

on lui annonça l'intendant. Ce dernier entra dans la chambre, un papier à la main. Ce n'était pas, hélas! la pièce tant désirée, mais seulement un « pouvoir » tout préparé et dressé à l'avance, qui lui était, dit-il, indispensable « pour retirer l'écrit » des mains de ceux qui le détenaient, en leur versant « cinq cents pistoles (1). » Luxembourg, sans défiance, prit le pouvoir et le signa; toutefois, et par pure précaution, comme « le procureur fiscal de Ligny » se trouvait dans la chambre, il le pria d'y jeter un coup d'œil. Le procureur alla vers la fenêtre, — car le jour se levait à peine, — prit le papier, le lut, « n'y trouva rien à dire, » ainsi qu'il l'affirma par la suite à l'enquête, le rendit à Bonnard, qui le mit en poche et sortit. On fut trois jours entiers sans en avoir aucune nouvelle.

Ce que le duc n'apprit que bien longtemps après, c'est que Bonnard, après avoir quitté son maître, était allé droit chez Lesage pour lui remettre le papier. Le magicien l'examina, le tourna en tout sens; puis, le montrant à l'intendant, il lui fit observer « qu'il y manquait quelque chose d'essentiel, » une chose, insista-t-il, qu'il fallait ajouter de toute nécessité, pour être certains du succès. Cette addition n'était rien moins qu'un pacte avec *l'Esprit*, une « donation, » comme on disait alors, dont la clause capitale serait la reprise des papiers et le gain du procès. Bonnard, — suivant l'expression d'un témoin, — « en avait jusqu'alors trop fait pour reculer. » Rempli de foi d'ailleurs en la toute-puissance de Lesage, il inscrivit lui-même, dans l'espace resté libre au-dessus de la signature, les quelques mots qu'on lui dicta. Il ne put pourtant si bien faire que « l'écriture n'entrât un peu dans le signe (2) de M. de Luxembourg. »

Cette scène eut pour témoin un troisième personnage, dont le rôle dans l'affaire est louche et mystérieux. Il avait nom Botot (3), sans profession bien définie, moitié agent d'affaires et moitié policier, fripon complet dans les deux cas. Présenté par Lesage, il s'était attiré la confiance de Bonnard, qu'il accablait de ses protestations, et près duquel il exaltait sans cesse la science du magicien. Il fut découvert par la suite que Botot était

(1) Note de Mme de Ville-Évrard, qui affirme avoir eu le *pouvoir* entre les mains. *Loc. cit.*

(2) La signature.

(3) « François Botot, élève du sieur Bonnard (*sic*), écroué à Vincennes le 23 mars 1679, » ainsi s'exprime une note tirée des *Archives de la Bastille* (Mss. de l'Arsenal, 10364).

en même temps en rapports assidus avec un certain La Gardette, lequel était, dans le procès, le procureur des adversaires de Luxembourg. Il est également avéré que, le jour même où Lesage eut en mains le pouvoir signé par le duc, La Gardette en fut informé par les soins de Botot et prit copie du document dans l'intérêt de « ses parties. » Cela fit croire que La Gardette, en praticien retors, avait bien pu machiner cette intrigue, pour servir ses cliens et mettre dans leur jeu ce singulier atout. Mais, quand plus tard eurent lieu toutes ces révélations, et malgré les instances réitérées de Luxembourg, La Gardette, à aucun moment, ne fut l'objet d'un interrogatoire; tous les efforts du maréchal échouèrent devant l'obstination des juges (1). Ce point, — du reste secondaire, — demeure donc enveloppé d'une ombre impénétrable.

Un fait non moins certain et pareillement suspect est que Lesage, presque au lendemain du jour où lui fut remis le *pouvoir*, fut arrêté par les recors en compagnie dudit Botot, dans les habits duquel on trouva cette pièce importante. Tous deux passaient près du Petit-Châtelet, allant, prétendirent-ils, « au collège de Clermont pour savoir de quelque casuiste s'il n'y avait point de mal à ce que l'on voulait d'eux pour le service de M. de Luxembourg, » quand la police fondit sur eux et les poussa l'un et l'autre en prison (2). Interrogé huit jours après sur le papier « signé du nom de Montmorency-Luxembourg » et revêtu d'un cachet à ses armes, Lesage, dans ce premier moment, assura qu'il ne s'agissait que de « questions d'astrologie, » et qu'il comptait par ce moyen « tirer du duc bonne récompense. » On n'en demanda pas plus long. Le *pouvoir* fut enfoui dans les profondeurs du dossier, sans que personne alors prévît quelles en seraient les conséquences.

Le maréchal, pendant ce temps, s'étonnait fort du silence de Bonnard. Deux jours durant, il le fit rechercher; l'intendant restait introuvable. Une visite qu'il reçut contribua, sur ces en-

(1) La Gardette, quand Luxembourg fut traduit devant la Chambre ardente, s'attendait si bien à être mis sur la sellette, qu'il en tomba « malade de peur. » On assure d'ailleurs que Botot, tandis qu'on le conduisait aux galères, conta à ceux qui l'escortaient que « tout ce qui avait été fait par Lesage l'avait été par ordre de La Gardette. »

(2) Interrogatoires de Lesage, du 22 mars 1679 et du 9 février 1680. *Archives de la Bastille.*

trefaites, à lui ouvrir les yeux. Un homme d'affaires, nommé du Parc, lui vint offrir au nom des défendeurs une transaction dans le procès : cette procédure, expliqua-t-il, aurait pour avantage d'empêcher la divulgation des étranges et fâcheux moyens employés par Bonnard pour la réussite de l'affaire ; et, devant la surprise que témoignait son interlocuteur, il lui parla des « pactes avec le Diable » que l'intendant concluait en son nom.

« Cette révélation surprenante et la disparition inexplicable de Bonnard me firent faire quelques réflexions, » écrit le maréchal. Il jugea nécessaire d'en informer Louvois. En dépit du refroidissement dont j'aurai l'occasion de parler tout à l'heure, leurs relations restaient suivies ; le ministre, en toute occasion, protestait de son amitié. Luxembourg fut donc le trouver, lui raconta l'histoire, le pria de faire sur-le-champ chercher et arrêter Bonnard. Mais Louvois fut pris de scrupules, fort inhabituels de sa part ; il refusa nettement d'intervenir en cette affaire, alléguant pour motif « qu'il ne faisait arrêter les gens que pour le poison, » et conseillant à Luxembourg, « si Bonnard lui avait fait quelque sottise, » de se borner tout simplement à le mettre à la porte. Voyant qu'il ne devait compter que sur soi-même, le maréchal envoya ses gens en campagne. Dès le lendemain, Bonnard fut retrouvé, conduit au logis de son maître, sous la promesse formelle « qu'il ne lui serait fait aucun mal. » Là, mis au pied du mur, en la présence de Luxembourg et de la princesse de Tingry, en la présence aussi du procureur Prieur et d'un commissaire de police requis à cet effet, Bonnard confessa tout, ses négociations avec la maîtresse de du Pin, les promesses de Lesage, toutes les conjurations et tous les maléfices, toute sa lamentable odyssée. Il n'omit qu'un seul point, — le plus grave, à vrai dire, — le faux commis par lui sur le *pouvoir* signé de Luxembourg. La peur retint sans doute ce dernier aveu sur ses lèvres. La confession finie et dûment enregistrée, on le laissa aller. A quelques jours de là, le maréchal, — sur l'avis de ses conseils et pour éviter tout scandale, — s'accommoda de gré à gré avec les acquéreurs de bois et, cela fait, comme il le dit lui-même, se sentit « l'esprit en repos » sur une affaire qu'il croyait enfin « consommée ; » — courte illusion, suivie d'un douloureux réveil !

IV

L'arrestation presque simultanée de Lesage et de la Voisin avait eu pour effet de stimuler vivement l'activité de la justice. Chaque jour, dans les premières semaines, est signalé par une nouvelle capture. Quinze jours plus tard, le 10 avril 1679, la Chambre ardente inaugure ses fonctions; les interrogatoires et les perquisitions se succèdent sans relâche, amenant d'effrayantes découvertes, allongeant au delà de toutes les prévisions la liste des empoisonnemens, des forfaits de tout genre. La répression va du même train; la corde et le bûcher entrent vite en besogne. Les comparses, les subalternes, sont, suivant la coutume, expédiés les premiers. Dès le 9 mai, la Vigoureux, grande criminelle assurément, mais simple élève de la Voisin, — doublure modeste dans le drame où celle-ci joue le premier rôle, — est mise à la question, et meurt au milieu des souffrances, « d'un abcès dans la tête, » dit naïvement le procès-verbal (1). Le lendemain, la femme Bosse, sa compagne et son acolyte, est brûlée vive en place de Grève. Ni dans leurs interrogatoires, ni dans les aveux arrachés par la torture de l'eau, des coins ou des brodequins, l'une ni l'autre de ces sorcières, — constatons le fait en passant, — n'a chargé Luxembourg de quelque accusation sérieuse; ce qui sera plus tard articulé sur ce sujet ne viendra que du seul Lesage et ne sera soutenu par aucun autre témoignage. D'autres empoisonneuses, complices des deux premières et plus obscures encore, expient de même leurs crimes sur l'échafaud. D'un bout à l'autre du printemps, le bourreau de Paris n'a guère le loisir de chômer.

Le premier résultat de ces exécutions fut d'inspirer de sérieuses réflexions aux accusés qu'on tenait en réserve. C'est à partir de ce moment que la Voisin change brusquement de ton et de méthode, se lance à corps perdu dans la voie des aveux, dénonce à tort et à travers tous les gens qui l'ont visitée, les innocens comme les coupables, les plus humbles et les plus grands, ces derniers cependant de préférence aux autres, car, en rusée coquine, elle devine bien que c'est le sûr moyen de retarder l'action de la justice et, ne pouvant sauver sa tête, elle cherche à la garder le plus longtemps possible. « Quelques empoison-

(1) *Archives de la Bastille.*

neurs et empoisonneuses de profession, écrit judicieusement Feuquières (1), ont trouvé le moyen d'allonger leur vie en dénonçant nombre de gens considérables, qu'il faut arrêter et dont il faut instruire le procès, ce qui leur donne du temps. » Lesage, presque aussi menacé que son ancienne amie, ne tarde guère à suivre son exemple, et c'est principalement le duc de Luxembourg qu'il choisit pour objet de ses délations acharnées, en quoi, il faut le reconnaître, il fait preuve d'à-propos et de sagacité.

Le drôle s'était, dans le début, montré fort réservé sur le sujet du maréchal; ses premières dépositions n'avaient révélé autre chose que des curiosités vaines et des pratiques inoffensives. Par exemple, il raconte que Luxembourg lui a fait demander un recueil de magie, fameux à cette époque, l'*Enchiridion Leonis papæ*, crime à la vérité peu grave, en le supposant démontré (2). Un autre jour, questionné sur une lettre trouvée chez la femme Vigoureux, une lettre sans adresse et datée du 28 avril 1677, elle devait être, affirme-t-il, remise au maréchal, qui désirait avoir « certaine figure d'astrologie; » ce talisman, se hâte-t-il d'ajouter, avait seulement pour but de lui assurer la victoire, et « le tout était fait à très bonne intention (3). » Bref, jusqu'alors, tout se réduit à d'insignifiantes peccadilles. Un beau matin, changement à vue : le ton frise l'insolence, les propos sont gros de menaces; Lesage laisse entendre clairement que tout ce qu'il a dit n'est rien à côté de ce qu'il va dire. Quelle est la date précise de cette évolution? Une lacune qui se trouve ici dans les papiers de la Bastille ne permet pas de le déterminer. Il résulte pourtant d'une lettre de Louvois que ce fut vraisemblablement la deuxième quinzaine de septembre : « J'ai cru, rapporte-t-il au Roi (4), qu'il ne pouvait qu'être à propos de mander à M. de La Reynie qu'il pouvait faire expliquer Lesage, et mettre dans un mémoire à part ce qu'il dirait sur ce sujet. » Il semble, au reste, que Louvois n'ait d'abord attaché qu'une médiocre valeur à ces révélations promises : « Ce ne peuvent être, dit-il avec dédain, que des choses d'aucune conséquence. » L'heure était proche où il allait singulièrement changer de ton et de langage!

(1) Lettre du 29 janvier 1680, *Lettres des Feuquières*.

(2) Luxembourg, dans sa relation comme dans ses interrogatoires, a toujours affirmé que Lesage lui avait fait proposer ce livre et qu'il l'avait refusé.

(3) Interrogatoire des 22 et 27 mars 1679. — Luxembourg ne reconnut jamais que cette lettre lui fût destinée.

(4) Louvois au Roi, 24 septembre 1679. Archives de la Guerre, t. 624.

Le 6 octobre 1679, M. de La Reynie, commissaire-rapporteur de la Chambre de l'Arsenal, recevait de Lesage le « mémoire » annoncé, mémoire qui sera le fondement et la pièce capitale de toute l'accusation. C'est un morceau long et diffus, obscur parfois, mais habile et perfide. L'histoire et le roman y sont mêlés dans une proportion si savante, le vrai est travesti avec un art si venimeux, le faux est appuyé de détails si précis, que l'on conçoit la profonde impression que ce document dut produire, dans le premier moment, sur la conscience des magistrats. La plus grande partie du mémoire a trait à l'entrevue de Lesage et de Luxembourg dans la maison de Mme du Fontet. Lesage décrit d'abord, en l'arrangeant à sa façon, l'expérience de magie dont j'ai donné ci-dessus le récit ; puis il vient au moment où, retourné dans son logis avec l'écrit du maréchal (1) en poche, il décachette le pli, et prend connaissance des demandes proposées, dit-il, à *l'Esprit*. Il faut citer ici le texte de la délation : « Se souvient bien qu'entre autres choses, M. de Luxembourg demandait par cet écrit la mort de sa femme, le mariage de son fils avec Mlle de Louvois, quelque chose contre le maréchal de Créqui dont il ne se souvient pas bien, non plus que de ce qu'il demandait à l'égard de l'amitié de Mme de Tingry, et d'avoir un caractère (talisman) pour remporter assez de victoires pour effacer ce qu'on avait dit de lui au sujet de Philisbourg, et que le Roi fût entièrement dissuadé de la faute qu'il croyait qu'il avait faite à cette époque... M. de Luxembourg demandait aussi la mort d'un gouverneur de place ou de quelque province vers la Lorraine, pour avoir le gouvernement; il demandait encore vengeance contre Moreau, son intendant, et qu'il pût être pendu... » Le même billet, si l'on en croit Lesage, renfermait pareillement des vœux criminels de Feuquières, tels que « la mort du parent d'une veuve fort riche qu'il voulait épouser. » Le magicien conclut en indiquant, à l'appui de ses délations, quelques témoins que l'on pourrait, dit-il, utilement consulter : l'avocat Daverdy, qui rapporta l'écrit au maréchal et qui, avant de le remettre, n'a pas manqué d'y jeter un coup d'œil; et le prêtre Davot, qui vit souvent à ce propos le duc de Luxembourg et reçut de lui confidence d'une partie des vœux formulés. Enfin le dénonciateur, dans la dernière page du mémoire, évoque l'affaire

(1) En réalité, nous le savons, le billet était de l'écriture de La Vallière, que Lesage croyait être celle du maréchal.

Bonnard, affirme que le maréchal était d'accord avec son intendant, et cherchait même « un homme pour faire périr du Pin » et lui reprendre les papiers. Tel est le document qui, lu d'abord par La Reynie, puis expédié par lui sur l'heure même à Louvois, rencontra chez tous deux une créance immédiate.

Le ministre surtout se jette, tête baissée, sur cette proie avec une étrange violence. Les lecteurs d'une récente étude (1) se souviendront peut-être de la brouille survenue, après dix ans d'une étroite amitié, entre Luxembourg et Louvois, brouille d'ailleurs discrète et voilée, ou plutôt animosité sourdement, lentement amassée, sans querelle, sans éclat, masquée sous la grâce des sourires, la courtoisie des complimens, l'échange fréquent des politesses, mais d'autant plus profonde, plus dangereuse et plus implacable. La rancune personnelle se doublait depuis peu de dissentimens politiques, et la haine de Louvois contre l'ami, « l'associé » d'autrefois, s'avivait de la jalousie qu'il éprouvait contre Colbert. Luxembourg, en effet, était passé avec armes et bagages au camp de ce rival, auquel il apportait l'appui de son grand nom, de sa glorieuse épée. Cette défection s'était produite à l'heure où la lutte, longtemps silencieuse, des deux ministres du grand Roi — à la suite d'incidens dont ce n'est pas le lieu d'entreprendre l'histoire (2), — prenait soudain un caractère d'acharnement aigu, à l'heure où, joué dans ses secrets desseins et déçu dans ses ambitions, Louvois cherchait à tout prix une revanche. On juge donc de la joie qui gonfle son âme rancunière, quand il voit surgir tout à coup une pareille occasion, sinon de perdre à jamais Luxembourg, du moins de l'affaiblir, de le discréditer, tout en atteignant du même coup le prestige du parti Colbert. Aussi ne perd-il point de temps à profiter de ce coup de fortune; toute sa conduite, en ces premiers instans, témoigne de sa hâte fiévreuse et de son ardente allégresse.

A peine a-t-il reçu le surprenant « mémoire, » que, le lendemain matin, de sa personne, il se rend à Vincennes ; il va chercher Lesage au fond de sa prison; il l'excite à parler, à compléter ses dénonciations, laisse briller à ses yeux, « s'il se

(1) *Le maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange*, p. 461-62.

(2) Il s'agit ici de la disgrâce de Pomponne, provoquée par Louvois, dans l'espoir de mettre une de ses créatures au ministère des Affaires étrangères, et tournant, contre toute attente, au profit de Colbert, qui fit nommer son frère à ce poste considérable.

détermine à tout dire, » l'espoir de la clémence royale. Écoutons sur ce point le témoignage même de Louvois : « Je lui ai parlé (1) au sens que M. de La Reynie a désiré, lui faisant espérer que Sa Majesté lui ferait grâce, pourvu qu'il fît les déclarations nécessaires pour donner connaissance à la justice de tout ce qui s'est fait... Il me promit de le faire, et me dit qu'il était bien surpris que je l'excitasse à dire tout ce qu'il savait, puisqu'il avait été persuadé jusqu'à présent, par les discours de M. de Luxembourg et de M. de Feuquières, que j'étais si fort de leurs amis, que je serais un de ceux qui le persécuteraient davantage, s'il disait rien contre eux. » Au retour de Vincennes, Louvois écrit à Louis XIV pour le mettre au courant de ces événemens imprévus, et, dans cette lettre où il résume, — en les aggravant quelque peu, — les accusations de Lesage, éclate, à son insu, un accent de triomphe et de satisfaction intimes : « Tout ce que Votre Majesté a su contre M. de Luxembourg et M. de Feuquières n'est rien auprès de la déclaration que contient cet interrogatoire, dans lequel M. de Luxembourg est accusé d'avoir demandé la mort de sa femme, celle de M. le maréchal de Créqui (2), le mariage de ma fille avec son fils, de rentrer dans le duché de Montmorency, et de faire d'assez belles choses à la guerre, pour faire oublier à Sa Majesté la faute qu'il a faite à Philisbourg. » Feuquières, en qualité d'intime ami de Luxembourg, n'est pas traité avec plus d'indulgence : « M. de Feuquières, écrit Louvois, y est dépeint (3) comme le plus méchant homme du monde, qui a cherché les occasions de se donner au diable pour faire fortune, et demandé des poisons (4) pour empoisonner l'oncle ou le tuteur d'une fille qu'il voulait épouser. » Aucun soupçon n'est exprimé sur la véracité du dénonciateur, sur la foi que mérite un scélérat notoire, un empoisonneur patenté, le digne ami de la Voisin, le menteur obstiné que, trois années plus tard, le même Louvois jugera dans les termes suivans : « Je vous remercie (5) de l'avis que vous m'avez donné de ce que vous a dit Lesage, qui depuis longtemps fait le métier

(1) Lettre du 8 octobre 1679. *Archives de la Bastille.*

(2) Ceci est inexact, comme on peut le voir en se reportant au texte de la déclaration de Lesage.

(3) Dans le mémoire de Lesage.

(4) Encore inexact, ou du moins grossi.

(5) Lettre du 6 août 1683 à M. de Moncault, gouverneur de la citadelle de Besançon. *Archives de la Bastille.*

d'un fripon... Il est bien à propos que vous lui ordonniez de vous expliquer ce qu'il a voulu dire et que, s'il voulait en faire difficulté, vous l'y obligiez en le mettant au pain et à l'eau et en le faisant bien étriller matin et soir. Vous ne sauriez agir trop durement envers ce fripon-là, qui, pendant tout le temps qu'il a été à Vincennes, n'a jamais pu dire un mot de vérité. »

Pour le présent, c'est bien une autre gamme. La parole de Lesage est une autorité devant laquelle s'inclinent tous les représentans de la justice du Roi. La seule crainte qu'on éprouve est qu'il ne veuille se montrer trop discret. On le cajole chaque fois qu'il parle; on le menace dès qu'il se tait. La visite étrange de Louvois n'ayant pas produit sur-le-champ tout l'effet attendu, le ministre en témoigne un vif mécontentement : « Je vois avec surprise, mande-t-il à La Reynie (1), par les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire depuis mon départ de Paris, qu'au lieu que le voyage que j'ai fait à Vincennes ait servi à quelque chose, il semble que l'espérance que j'ai donnée au nommé Lesage de sa grâce n'ait servi qu'à le faire demeurer dans son opiniâtreté à ne rien dire de tout ce qu'il sait. Sur quoi, j'ai cru vous devoir dire que, comme je ne lui ai fait espérer la grâce du Roi qu'au cas qu'il la méritât par sa sincérité sur tout ce qu'il a fait et ce qu'il peut savoir des autres, vous pouvez tenir pour nul tout ce que je lui ai dit, et recommencer son procès, lorsque vous le jugerez à propos, s'il ne change pas de conduite. » A ce billet comminatoire est jointe une note de la main de Louvois, portant que La Reynie « fera lire cette lettre à Lesage, » et la brûlera sitôt après.

Encouragé, poussé l'épée aux reins, on devine que le magicien ne se fait pas longtemps prier pour répondre aux vœux du ministre. Il redouble de précision, accumule les détails, aggrave ses articulations. Il se rappelle maintenant ce que demandait Luxembourg au sujet de Créqui : c'était, ni plus ni moins, la mort de son rival. Pour ravoir les fameux papiers, ce n'était pas seulement du Pin que le duc voulait faire périr, mais encore son ami Lhuillier, et « deux bouteilles de vin empoisonné » avaient été préparées par son ordre pour obtenir ce double résultat. Ainsi chaque interrogatoire voit éclore un forfait nouveau. Un hasard malheureux voulut que, sur ces entrefaites, un

(1) Lettre du 11 octobre 1679. Archives de la Guerre, t. 625.

fait se produisît qui venait indirectement à l'appui des dires de Lesage. Les commissaires, en fouillant les dossiers, mirent tout à coup la main sur le « pouvoir, » signé du nom du maréchal et portant, comme on sait, sa « donation au diable. » Cette pièce, si suspecte fût-elle, détermina la conviction de Bezons et de La Reynie. Maintenant l'accusation prend corps et s'échafaude dans leur esprit. Sans doute, hormis Lesage, il n'existe pas de témoins; des deux qu'il avait désignés, l'un, le sieur Daverdy (1), n'a pas pu être retrouvé; l'autre, Davot, est arrêté, mais il n'a rien dit, et pour cause, — on verra par la suite le résultat de sa confrontation. — Enfin, chose singulière, on n'a ni poursuivi ni même interrogé Bonnard; on s'occupera de l'intendant deux mois seulement après l'incarcération de son maître (2). Mais peu importe aux magistrats qu'on n'ait encore que des indices. Le plus pressé, pour le moment, est d'embastiller Luxembourg. Dès qu'il sera sous les verrous, les langues se délieront d'elles-mêmes; à défaut de preuves matérielles, on obtiendra des témoignages. Tel fut bien, semble-t-il, le raisonnement des commissaires du Roi, justifiant ainsi le reproche, que leur adressera Luxembourg, de passion et de parti pris. « Ce soupçon, ajoute-t-il, ne semblera pas pris trop légèrement, à qui considérera combien c'était une chose extraordinaire de décréter contre un homme tel que moi, dans l'espérance qu'on trouverait dans la suite des gens qui parleraient contre lui, après qu'il aurait été arrêté! »

On s'étonnerait assurément que des magistrats éclairés, expérimentés, consciencieux, aient pu se laisser dominer par cette prévention évidente, si l'on ne tenait compte de la faiblesse humaine, de la déformation produite sur les âmes les plus droites par la pression secrète et forte du pouvoir, par la crainte instinctive de déplaire en haut lieu. Nicolas de la Reynie (3), lieu-

(1) On arrêta bien un individu de ce nom, mais ce n'était pas l'ami de Lesage, comme il résulte d'une lettre de M. de Bezons à Louvois : « Ils sont trois frères, l'un avocat, âgé de vingt-sept à vingt-huit ans, de médiocre stature, l'autre médecin, et le troisième étudiant en droit. C'est ce dernier que nous avons, et qui ne nous est d'aucune utilité. Nous avons besoin de l'avocat, qui est l'aîné des trois; c'est lui qui a rapporté à M. de Luxembourg son billet et qui a été envoyé par Lesage en plusieurs endroits. » (Lettre du 1er février 1680. Archives de la Guerre, t. 672.)

(2) Le décret de prise de corps contre Bonnard est du 23 mars 1680. Archives de la Préfecture de police.

(3) Gabriel-Nicolas de la Reynie, né à Limoges le 25 mai 1625, d'abord avocat à Bordeaux, puis intendant du duc d'Épernon, maître des requêtes, enfin lieute-

tenant général de police, fut sans contredit l'un des hommes les plus probes, les plus estimables de son temps; mais, fonctionnaire autant que magistrat, il était à la fois juge intègre et bon politique. Arrivé jadis aux honneurs par la protection de Colbert, il s'était rangé peu après dans le camp de Louvois, qui paraissait plus sûr; depuis ce temps, il demeura toujours l'ami, le familier de l'impérieux ministre. Ajoutons qu'il était un peu timoré de nature, par conséquent influençable. J'en trouve une preuve dans son attitude hésitante, le jour où il se voit brusquement en présence de la terrible accusation contre Mme de Montespan. Il tâtonne, flaire le vent, et ne sait que résoudre : « Je reconnais, — écrit-il à Louvois, grand défenseur de la marquise, — que je ne puis percer l'épaisseur des ténèbres dont je suis environné. Je demande du temps pour y penser davantage, et peut-être arrivera-t-il qu'après y avoir bien pensé, je verrai moins que je ne vois à cette heure. Tout bien considéré, je n'ai trouvé d'autre parti à proposer que de chercher encore de plus grands éclaircissemens et d'attendre du secours de la Providence (1). » Ce langage est celui d'un homme à l'âme indécise et timide, plutôt que de l'homme résolu, au caractère de fer, à la volonté inflexible, tel qu'on se représente volontiers La Reynie. On ne peut, en tout cas, s'empêcher d'observer que La Reynie montra moins de trouble et moins de scrupule le jour où il s'agit, au lieu de l'altière favorite, d'un accusé que le Roi n'aimait guère et que haïssait son ministre.

Quant au second rapporteur de la Chambre, Claude-Louis Bazin, seigneur de Bezons (2), c'était un esprit distingué, un membre de l'Académie française, un homme du monde aimable et de bonne compagnie, mais ambitieux et souple, toujours en quête d'honneurs, d'emplois et de profits, pour soi même ou pour ses enfans (3). Bien qu'il se soit tenu volontairement au

nant-général de police le 15 mars 1667. Il vendit sa charge à d'Argenson, en janvier 1697, après trente ans d'exercice, et mourut à Paris, le 14 juin 1709, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

(1) Lettre du 11 octobre 1680. *La Chambre de l'Arsenal*, par P. Clément. *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1864.

(2) Né en 1617, d'abord intendant du Languedoc, puis conseiller d'État, élu à l'Académie française, en remplacement de Seguier, en 1643, mort le 20 mars 1684. De ses quatre fils, le second servit plus tard dans l'armée sous les ordres de Luxembourg et fut fait maréchal de France en 1709.

(3) Voyez la lettre de M. de Mondion à Condé du 7 avril 1680. Archives de Chantilly.

second plan, en s'effaçant avec prudence derrière son collègue La Reynie, il se montra dans toute l'affaire le plus partial et le plus acharné contre le maréchal.

Cependant les douze autres membres de la Chambre de l'Arsenal témoignaient moins d'entrain que les deux commissaires à s'engager dans des poursuites dont l'issue leur semblait douteuse. Beaucoup d'entre eux avaient des inquiétudes sur la solidité du terrain juridique où l'on prétendait les pousser. C'est que, depuis quelques semaines, la mission qui leur incombait avait singulièrement changé d'importance et de gravité. La Voisin, en effet, et son compère Lesage, voyant leur procès suspendu par suite de leurs premiers récits, avaient senti croître leur zèle pour la morale publique et le bien de l'État. Le magicien surtout, avec un aplomb magnifique, stimule maintenant l'ardeur des magistrats, gourmande vertueusement leur mollesse, raille leur timidité, leur prodigue de haut ses conseils et ses encouragemens : « Il ne faut rien du tout épargner sur le fait des poisons, » leur dit il d'un ton dogmatique. « Tout cela, Messieurs, est sans doute dangereux à éplucher, » mais, « si vous aimez votre Roi, » vous ne reculerez pas devant les « gens de qualité » qui fréquentent chez les devineresses. « J'ai déjà dit, — ajoute-t-il sévèrement, — pour le soutien de l'État et pour la véritable assurance du public, de ne jamais plus permettre ces sortes de commerces et d'assemblées... Servez-vous de la politique de ce rusé de Cromwell, qui ne voulait pas que l'on fût assemblé en Angleterre plus de trois ou quatre personnes ensemble. » Nul ne s'avise de rabrouer le drôle quand il pérore avec cette impudence, et les délations s'accumulent, tantôt fondées, tantôt et plus souvent inventées de toutes pièces, contre les plus illustres dames, les seigneurs les plus qualifiés.

Ces dénonciations, — en dépit du secret expressément prescrit, — commençaient à s'ébruiter à la Cour et dans le public. Malgré l'absence d'informations précises, les gens de haute volée, selon l'état de leur conscience, s'inquiétaient pour leur propre compte ou s'indignaient pour leurs amis. Le peuple, d'autre part, s'étonnait des atermoiemens de la mystérieuse procédure et réclamait qu'on fît promptement justice des empoisonneurs avérés. Ainsi l'opinion se soulevait peu à peu de tous côtés contre la Chambre ardente. Mme Cornuel disait hautement que

le mieux serait « de brûler les sorciers, les témoins et les juges. » Bezons et La Reynie n'osaient plus se risquer de Paris à Vincennes « sans une escorte des gardes du Roi. » L'excitation en vint à un tel point, que Louvois et le Roi crurent nécessaire, pour réagir contre le sentiment public, d'encourager les magistrats par une démonstration solennelle. Louis XIV, le 27 décembre, mandait à Saint-Germain, « à l'issue de son dîner, » le président, les rapporteurs et le procureur général, leur parlait lui-même avec force : « Sa Majesté, lit-on dans une des notes de La Reynie (1), nous a recommandé que nous pénétrassions le plus avant possible dans le malheureux commerce des poisons, afin d'en couper la racine. Elle nous a commandé de faire une justice exacte, sans aucune distinction de personne, de condition et de sexe... » A quelques jours de là, renchérissant sur ce langage, Louvois, écrivant à Robert, procureur général, l'incitait vivement à agir, « sur toutes les dénonciations faites par les prisonniers de Vincennes, contre qui que ce fût, et sans aucun égard du sexe ou de la qualité de ceux qui se trouveront accusés, » sans s'arrêter à « l'inconvénient de décrier des personnages considérables. »

Rassurés de la sorte, certains d'être soutenus par le maître suprême, les magistrats s'attelaient de meilleur cœur à la besogne et préparaient enfin, dans le plus absolu mystère, la fournée d'accusés, dont le nombre et l'éclat allaient dépasser toute attente.

V

Dans les premiers jours de janvier, un billet de Louvois, apporté par exprès, engageait Luxembourg à venir le trouver sur l'heure. Le maréchal s'y rendit aussitôt. Le ministre, sans préambule et s'exprimant d'un ton confidentiel, le mit brièvement au courant des propos de Lesage et des accusations qui pesaient sur sa tête. « J'appris de lui que l'on parlait de moi à la Chambre de l'Arsenal, établie contre les empoisonnemens. Cela me surprit sans m'alarmer. » A cette information Louvois ajoutait le conseil « de prendre garde » aux suites possibles de l'affaire (2), insinuait tout doucement que le plus sûr parti serait de passer la frontière et d'attendre hors de France que l'orage se

(1) *Archives de la Bastille.*
(2) L'abbé de la Victoire à Condé, 24 janvier 1680. Archives de Chantilly.

soit dissipé : « Il me proposa de m'absenter, si j'avais fait quelque chose qui pût me faire de la peine, » écrit le maréchal. Dans un factum (1) qu'il adressa plus tard à la Chambre de l'Arsenal, Luxembourg, revenant sur cette proposition, accuse Louvois, sans le nommer, d'arrière-pensée machiavélique : « On lui (2) a suscité de fausses accusations, fondées sur des pièces fausses et fabriquées par des gens infâmes, chargés de crimes, actuellement dans les fers, et subornés contre lui, dans la pensée qu'il sortirait plutôt du royaume que de souffrir l'instruction fâcheuse d'une procédure extraordinaire, et que l'on trouverait dans la contumace un moyen assuré de le perdre. » Quoi qu'il en soit des intentions, le conseil de Louvois fut accueilli par un refus hautain : « Je lui dis que, bien loin de m'éloigner, si j'étais accusé, je me croirais obligé de revenir du bout du monde pour me justifier. » Louvois, embarrassé, se retranchait alors derrière l'autorité du Roi, qui l'avait chargé, disait-il, de tenir ce langage; et Luxembourg se décidait à s'expliquer lui-même directement avec le maître.

La Cour était à Saint-Germain; le maréchal la rejoignit dans la journée suivante. L'audience qu'il demanda fut sur l'heure accordée. Il semble que le Roi, dans cette émouvante entrevue, ait montré plus de bienveillance et plus de franchise que Louvois. Sans réticence et sans ambages, il fit connaître à Luxembourg les charges les plus graves du dossier formé contre lui. « Sa Majesté me fit l'honneur de me dire que Lesage disait que je me voulais servir de son art pour faire mourir ma femme, du Pin, et le maréchal de Créqui. » Le Roi énuméra encore quelques autres faits monstrueux qu'on allait soumettre à l'enquête, comme d'avoir donné l'ordre à Bonnard et Botot de faire périr la maîtresse de du Pin, de couper le corps en quartiers et de jeter ces débris à la Seine. « Des choses aussi extraordinaires, écrit le maréchal en son style énergique, à force d'être terribles, ne me le parurent point ! » Il se contenta donc de répliquer froidement que rien n'était fondé dans ces accusations affreuses, et qu'il était victime d'absurdes calomnies. Sur quoi, le Roi disant qu'il avait vu « des preuves écrites de son commerce avec les sorciers, » — par allusion voilée au « pacte avec le Diable » fabriqué par Bon-

(1) « A Nosseigneurs de la Chambre royale séante à l'Arsenal », avril 1680. Bibliothèque nationale, Fonds Clérambault, 1192.

(2) Luxembourg, dans cette pièce, parle de soi à la troisième personne.

nard, — Luxembourg crut comprendre qu'il s'agissait de la visite chez Mme du Fontet, et fit un récit détaillé de « l'unique occasion où il eût rencontré Lesage. » Louis XIV parut se rendre à ces explications : « Il me fit l'honneur de me dire que, si je n'avais rien signé de mal, je n'avais pas sujet de me mettre en peine. » Quand le maréchal prit congé, il se sentait, selon son témoignage, sinon entièrement satisfait, du moins très rassuré par les paroles royales.

La procédure, pendant ce temps, suivait régulièrement son cours. L'affaire de la Voisin se trouvait enfin « en état, » et la Chambre était sur le point de rendre son arrêt contre l'empoisonneuse, quand, le lundi 22 janvier, à l'audience du matin, le président Boucherat reçut un message de Louvois, qui l'invitait à différer encore : « Sa Majesté (1) m'a commandé de vous faire savoir qu'elle jugeait à propos que vous conduisiez les choses de manière qu'elle (la Voisin) ne soit jugée que samedi, et que le jugement soit tenu secret jusqu'au lundi matin... Ainsi vous trouverez tout le temps nécessaire pour faire les confrontations de la Voisin avec ceux contre lesquels la Chambre pourra décréter demain. Que si néanmoins ce temps ne suffisait pas, Sa Majesté trouve bon que la Chambre diffère le jugement de la Voisin autant que le bien de la justice le lui fera juger à propos. » Rien n'était plus aisé que lire entre les lignes la pensée secrète de Louvois. Le ministre entendait que l'on décrétât tout d'abord contre les « gens de qualité, » sur lesquels il pesait des charges suffisantes, et qu'on réservât la Voisin pour témoigner dans leurs procès. C'est bien ce que comprirent les juges de l'Arsenal. Séance tenante, et sans désemparer, ils statuèrent sur le cas des « vingt-sept personnes de la Cour » dénoncées, dans ces derniers mois, par la Voisin et par Lesage. Quatre décrets « de prise de corps » furent lancés contre Luxembourg, contre la comtesse de Soissons, son amie la marquise d'Alluye, et la marquise de Polignac, qui parurent les plus compromis. Des « ajournemens personnels (2) » furent en outre ordonnés contre le marquis de Feuquières, la princesse de Tingry, la duchesse de Bouillon, la maréchale de La Ferté, le duc de Vendôme, et d'autres de moindre renom. Il fut convenu toutefois que l'on attendrait,

(1) Lettre du 22 janvier 1680. Archives de la Guerre, t. 637.

(2) Simple avertissement de comparaître et de répondre devant les commissaires enquêteurs.

pour agir, la volonté suprême du Roi, et qu'on garderait jusque-là un inviolable secret.

Louvois seul fut mis au courant par un message du président Boucherat. Il y répondit le soir même : « Le Roi, lui disait-il, a été informé par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire cette après-dînée de ce qui s'est passé à la Chambre ce matin. Sa Majesté donnera dans la journée de demain les ordres nécessaires pour faire arrêter les personnes de considération contre lesquelles il a été décrété... » Le ministre ajoutait cette recommandation, dont le but véritable apparaîtra bientôt : « A l'égard des ajournemens qui sont donnés par la Chambre, ils doivent être signifiés par les soins et à la diligence de M. le procureur général; et, afin que ces ajournemens personnels ne puissent pas servir d'avertissement aux personnes contre lesquelles il y a décret de prise de corps, Sa Majesté aura bien agréable que l'on ne fasse signifier lesdits ajournemens que jeudi matin. »

Le jour suivant, mardi 23, la délibération de la Chambre de l'Arsenal, avec les pièces principales du dossier, fut mise aux mains du Roi, qui passa « deux grandes heures » à lire et étudier l'affaire. Cet examen le convainquit; il donna son assentiment. Un scrupule pourtant l'arrêta, quand il en vint au nom de Mme de Soissons; des souvenirs de jeunesse assaillirent sa mémoire, jetèrent le trouble dans son âme. C'était cette Olympe Mancini (1), l'une des premières femmes, assure-t-on, qui eût trouvé le chemin de son cœur, sœur, en tout cas, de celle qu'il avait si follement aimée. Il ne put soutenir la pensée de la voir traîner en prison, confondue dans la tourbe infâme des sorcières

(1) Olympe Mancini, nièce de Mazarin, née en 1633, mariée en 1657 au prince Eugène de Carignan, de la maison de Savoie, pour lequel le Roi releva le titre de comte de Soissons et dont elle eut huit enfans. Le comte de Soissons succomba le 7 juin 1673, dans des conditions qui donnèrent à soupçonner qu'il avait été empoisonné par sa femme, avec l'assistance de la Voisin. Il est certain que la comtesse était une des habituées du logis de la fameuse devineresse; notons pourtant que la propre mère du comte de Soissons, la princesse de Carignan, protesta contre toute idée de poison : « Mme de Carignan, mande Ricous à Condé, est fort affligée. Elle dit que c'est une bagatelle d'il y a vingt-deux ans, qu'elle s'en était même plainte à feu M. le cardinal, qui lui dit : « Madame, laissez-la faire. Il vaut mieux qu'elle fasse cela que si elle faisait quelque autre chose. Avec le temps, elle verra que ces sales femmes ne savaient rien; elle en sera pour son argent, et cela la corrigera de ces curiosités. »(Lettre du 30 janvier 1680. Archives de Chantilly.) — Choisy assure dans ses *Mémoires* que toute cette affaire avait été suscitée par Louvois, mécontent de ce que la comtesse eût refusé d'avoir son fils pour gendre.

et des empoisonneuses. Et c'est alors qu'éclata la sagesse de la précaution de Louvois, lorsqu'il différait de deux jours la signification des décrets de la Chambre, donnant de la sorte à son maître le loisir d'agir en secret, d'amortir la rigueur du coup. Le soir même, sur l'ordre du Roi, le duc de Bouillon, beau-frère de Mme de Soissons, entrait chez la comtesse. Il la trouva qui jouait à la bassette, en nombreuse compagnie. « Il la pria de passer dans son cabinet; il lui dit qu'il fallait sortir de France ou aller à la Bastille; elle ne balança point (1). » Elle courut promptement à sa chambre, entassa fiévreusement en deux ou trois cassettes ses pierreries magnifiques, « six cent mille francs d'argent comptant, » fit prévenir la marquise d'Alluye (2), sa présumée complice et son inséparable amie; puis toutes les deux, eurant, prirent place dans un carrosse, et s'enfuirent de Paris par la route de Bruxelles. A trois heures du matin, l'exode était chose accomplie; et le Roi, s'adressant à la princesse de Carignan, belle-mère de Mme de Soissons : « Madame, lui disait-il, j'ai bien voulu que Mme la Comtesse se soit sauvée; peut-être en rendrai-je un jour compte à Dieu et à mes peuples (3). »

Des quatre « personnes de la Cour » dont la Chambre de l'Arsenal avait requis l'arrestation, la seule sans doute qui fût vraiment coupable, en tous cas la plus compromise, était ainsi soustraite aux griffes de la justice. Y pouvait-on laisser, sans lui offrir une chance pareille, le plus glorieux soldat de France, le vainqueur de Guillaume d'Orange? Louis XIV ne le crut pas. Le lendemain (4), à l'aube du matin, le maréchal de Luxembourg,

(1) Lettre de Mme de Sévigné du 26 janvier 1680; édition Monmerqué. — Nouvelles de Paris envoyées à Condé le 26 janvier 1680. Archives de Chantilly.

(2) Bénigne de Meaux du Fouilloux, mariée en 1667 au marquis d'Alluye. Elle avait accompagné la comtesse de Soissons dans ses visites chez la Voisin. Elle revint à Paris une dizaine d'années plus tard, y reprit sa place et son rang dans le monde, et mourut en 1720, à plus de quatre-vingts ans.

(3) La quatrième des personnes décrétées d'arrestation, Jacqueline du Roure, marquise de Polignac, était en Auvergne au moment du décret. Elle fut avertie à temps et s'enfuit hors de France, mollement recherchée par la police. On omit de la juger par contumace, et elle revint plus tard en France, sans être inquiétée. Le Roi, tout en favorisant la fuite des accusées, tenait à conserver vis-à-vis de la Chambre l'apparence de l'impartialité. Louvois écrivait le lendemain à Boucherat : « Le Roi a fait partir deux officiers de ses gardes pour aller arrêter Mme la Comtesse et Mme d'Alluye. Ils ont ordre de vous rendre compte de ce qu'ils auront fait; et M. le chancelier a désiré qu'en cas qu'ils ne trouvassent point ces deux dames, ils vous en informassent et retournassent faire un procès-verbal en forme de la perquisition. » Archives de la Guerre, t. 637.

(4) Le mercredi 24 janvier.

alors à Saint-Germain en même temps que la Cour, vit entrer dans sa chambre son ami le duc de Noailles (1), capitaine des gardes du corps : « Il me dit que l'on avait décrété contre moi, et que Sa Majesté l'avait chargé de me le dire. Il me conseilla en même temps de me sauver; mais, comme je ne me sentais pas plus coupable que lorsque M. de Louvois me l'avait proposé, je lui fis la même réponse. »

Trois fois dans cette même matinée, Noailles vint en ambassadeur trouver le maréchal, le pressant de gagner pays et, comme écrit Mme de Sévigné, de mettre, en attendant fortune, « son innocence au grand air. » Il se heurta chaque fois contre un refus formel, une volonté inébranlable. Enfin le Roi, lassé, fit dire à Luxembourg qu'il n'était plus d'issue que d'aller en prison. « J'en acceptai le parti, » écrit le maréchal. Il ne demanda pour faveur que de s'y rendre seul « et sans être conduit. » Noailles, une dernière fois, retourna au château prendre l'ordre du maître, qui consentit à l'arrangement. Il fut réglé que, le soir même, le duc, de son propre mouvement, irait coucher à la Bastille.

Ses préparatifs furent vite faits. Il n'avertit personne, pas même sa femme, sa sœur, ses parens les plus proches. A quelques hardes en paquet se réduisit tout son bagage. « Je laissai en mon logis, écrit-il, tout l'argent que j'avais sur moi, pour ne donner aucun lieu de croire, si l'on me fouillait, que j'eusse dessein de tenter la fidélité de mes gardes ni de gagner personne. » Puis il monta dans son carrosse, accompagné d'un seul valet, et prit le chemin de Paris. Aucune escorte autour de lui, nul déploiement de forces policières; quelques gardes du Roi seulement suivaient « de fort loin, » hors de vue (2). Aux abords de la capitale, on croisa une voiture se dirigeant vers Saint-Germain : c'était Mme de Montespan qui allait rejoindre la Cour. Tous deux se reconnurent; ils donnèrent l'ordre d'arrêter, descendirent sur la route et se mirent à l'écart pour causer librement, dramatique entretien de deux êtres, hier encore enviés et puissans entre tous, dont l'un tombait, à cette heure même, au rang des malfaiteurs traqués par la justice, et dont l'autre savait suspendue sur sa tête la menace d'une accusation plus effroyable encore.

(1) Anne-Jules, duc de Noailles, né en 1650, maréchal de France en 1693, mort en 1708.

(2) Bourdelot à Condé. Archives de Chantilly.

Des mots rapides qu'ils échangèrent, rien, par malheur, n'est venu jusqu'à nous. Le maréchal reprit son douloureux voyage.

Il atteignit bientôt la porte de Paris et prit la rue Saint-Honoré, où il fut encore aperçu par deux dames de sa connaissance, Mmes de Mouci et de Lavardin. Il les salua sans leur parler. Ignorantes de la catastrophe, elles furent surprises de sa pâleur, de la tristesse de son visage. Filant toujours vers la Bastille, le carrosse s'engageait maintenant dans la rue Saint-Antoine. Là se trouvait la maison professe des Jésuites ; comme on allait la dépasser, Luxembourg fit signe à ses gens ; la voiture s'arrêta; il descendit, entra dans la maison. On dit qu'il demanda d'abord le Père La Chaise, le confesseur du Roi, personnage influent; mais, ne le trouvant point, il s'entretint avec le Père Maimbourg (1) : « J'ai abandonné Dieu, lui dit-il, et Dieu m'a abandonné aux hommes (2). » Ils furent ensemble près d'une heure. Avant de repartir, le maréchal voulut aller dans la chapelle (3); il se mit à genoux, pria, versa des larmes. « Il paraissait un peu qu'il ne savait à quel saint se vouer, » dit méchamment Mme de Sévigné. Sur le seuil du sanctuaire, il rencontra Mme de Vauvineux; il l'aborda, lui dit son infortune et le séjour qui l'attendait. Il ajouta « qu'il en sortirait innocent, mais qu'après un tel malheur, il ne reverrait jamais le monde (4). » Le reste du trajet se fit sans incidens. Cinq heures du soir sonnaient quand son carrosse le déposa devant l'entrée de la Bastille.

Le gouverneur de l'antique forteresse était alors M. de Bézemaux, vieux gentilhomme gascon, autrefois capitaine des gardes de Mazarin et nommé par le cardinal à ce poste de confiance. C'était un fonctionnaire rigide et consciencieux, strict sur la discipline, au reste « humain, doux, civil et honnête, » courtois avec les prisonniers, et leur rendant de bons offices « quand il les croyait innocens (5). » Bézemaux n'avait eu nul avis des évé-

(1) Louis Maimbourg (1620-1686). Il fut l'un des plus féconds historiens du XVIIe siècle. Un peu avant sa mort, il publia un traité de théologie gallicane à la suite duquel il dut quitter l'ordre des Jésuites.

(2) M. Brayer à M. de Mazauges, 2 février 1680. *Archives de la Bastille.*

(3) Aujourd'hui l'église Saint-Paul-Saint-Louis.

(4) Mme de Sévigné, lettres des 24 et 29 janvier 1680 ; édition Monmerqué, — *Oraison funèbre du maréchal de Luxembourg*, par le P. La Rüe; — Rapports adressés à Condé. Archives de Chantilly.

(5) *Mémoires* de Jean Rou, lequel fit en 1675 un séjour à la Bastille.

nemens de la journée et fut tout effaré lorsque, averti qu'on le demandait au guichet, il reconnut dans le visiteur annoncé le maréchal de Luxembourg. Sa surprise redoubla quand le duc l'informa qu'il se remettait sous sa garde et réclama pour le soir même « une chambre et un souper. » Sur la réponse du gouverneur qu'il ne recevait point de prisonnier sans ordre, Luxembourg tira de sa poche la lettre de cachet, qu'il apportait lui-même. Il fallut s'incliner. Bézemaux, ce premier jour, donna sa propre chambre, belle, aérée, assez spacieuse pour qu'on pût « s'y promener à l'aise. » Mais, le lendemain matin, un exempt des gardes du corps remit un ordre de Louvois, « pour resserrer étroitement » Luxembourg et agir en tout avec lui comme on faisait avec « les criminels. » Il fut donc transféré dans « l'une des horribles chambres grillées » qui se trouvaient au haut des tours. Défense expresse fut faite de le laisser communiquer avec aucun être vivant, à l'exception du gouverneur et des commissaires de la Chambre (1).

« Le désagrément d'être mis en prison est si considérable, que cela m'empêche de compter pour quelque chose ce que j'y ai enduré, » écrira Luxembourg, peu après sa libération. Les détails venus jusqu'à nous sur le traitement auquel, pendant quatre grands mois, il fut assujetti laissent deviner toutefois ce que furent ses souffrances. La pièce qu'il habitait avait « six pas et demi de long, » située presque au-dessous des toits, juste assez haute pour que sa tête ne se heurtât pas au plafond. Le jour n'y pénétrait que par une seule fenêtre, percée dans l'épaisseur du mur, étroite et enfoncée, protégée par une double grille. Le voisinage « d'un fort vilain endroit » apportait nuit et jour une odeur suffocante; l'on ne pouvait guère remédier à cet empoisonnement en ouvrant la fenêtre, celle-ci « donnant sur le fossé où l'on jetait toutes les ordures, » et « d'où sortait une exhalaison que M. de Bézemaux avouait être fort puante. » Ne pouvant faire un pas, rapidement las de se tenir debout, le maréchal passait toutes ses journées assis, à lire sous la fenêtre, pour profiter de la faible lumière que laissait filtrer le grillage. A ce régime, il contracta de violentes douleurs, qu'il conserva jusqu'au dernier jour de sa vie.

Le mobilier de cette cellule était, au début, fort sommaire :

(1) Note de Mme de Ville-Évrard, *loc. cit.* — Rapports adressés à Condé. Archives de Chantilly. — *Lettres de Sévigné, de Bussy-Rabutin*, etc.

un méchant lit, une chaise de paille. Car, — comme le dit Jean Rou, qui fit un séjour au même lieu, — le Roi, lorsqu'il traitait des hôtes en son château de la Bastille, « leur faisait bien la grâce de les loger et de les nourrir, mais il fallait qu'ils se meublassent. » Par la suite, Luxembourg obtint, comme il était d'usage, licence de se procurer à ses frais une table avec quelque vaisselle. Il osa réclamer encore, pour compléter ce luxe, une écritoire et du papier, et M. de Bézemaux transmit la supplique à Louvois; mais celui-ci refusa net. Le maréchal se vit contraint, pour composer un mémoire à ses juges, d'écrire « sur de vieilles lettres » qu'il avait gardées dans sa poche, avec une sorte d'encre qu'il fabriqua lui-même de suie délayée dans du vin.

Son service était fait par le valet qu'il avait mené avec soi. Il advint, par malechance, que cet homme s'étant fait saigner le matin même de l'incarcération et le bandage s'étant défait, le maréchal, les premières nuits, dut faire son lit lui-même et « raccommoder » par surcroît le malheureux laquais. Pour achever le tableau, ajoutons-y ce trait, qu'ayant écarté par hasard une tenture qui pendait aux murailles de la chambre, le prisonnier vit inscrits sur la pierre les noms d'une foule de malfaiteurs, qui n'étaient sortis de ce lieu que pour marcher à l'échafaud, au gibet, à la roue. « Parmi ces noms rendus infâmes par de grands crimes, je ne pus voir sans douleur, écrit-il, celui du pauvre chevalier de Rohan, » décapité quelques années plus tôt pour trahison envers l'État (1). On imagine ce que cette vue lui suggéra de pensées douces et de réflexions consolantes !

PIERRE DE SÉGUR.

(1) Louis, prince de Rohan, connu sous le nom de chevalier de Rohan, né en 1635, condamné à mort et exécuté le 27 novembre 1674, pour avoir formé un complot avec son ami de Latréaumont, en vue de livrer la Normandie à la flotte hollandaise.

L'IRLANDE

ET

L'IMPÉRIALISME BRITANNIQUE

L'Irlande, politiquement, s'est réveillée. Au centre de cet empire britannique dont la guerre et la conquête viennent de resserrer, de fortifier l'unité, l'Irlande indomptée se reprenait naguère à défier l'Angleterre. Il y a peu de mois, à la Chambre des communes, par les mains de quelques-uns de ses représentans, elle applaudissait au désastre du général Methuen; à Galway, ayant à élire un député, elle choisissait l'homme qui rentrait, disait-il, de combattre dans les rangs des Boers; en août dernier, elle refusait, en la personne de ses élus, d'assister au couronnement du roi Édouard. L'Impérialisme, — avec cette terrible et poignante « illustration » qu'il s'est donnée lui-même dans la guerre sud-africaine, après qu'il eut par un travail de longues années pris possession de l'âme de la démocratie anglaise, — l'Impérialisme a réveillé le sphinx irlandais. Il est intervenu, comme un facteur nouveau, dans cette éternelle question d'Irlande, toujours pareille et toujours nouvelle, il est venu par une réaction fatale exciter les passions et précipiter les événemens, à peu près comme avait fait, il y a un peu plus de trois siècles et demi, l'introduction de la Réforme par l'Angleterre protestante dans l'Irlande catholique. S'il n'est pas la cause unique, ni peut-être même la cause essentielle de la crise qui depuis trois ans s'est déroulée en Irlande et dont on voudrait exposer

ici les grands traits, il en a du moins déterminé l'explosion, il a déchaîné l'agitation, provoqué la répression, mis « le feu aux poudres » en exaspérant d'une part l'hostilité irlandaise contre l'Angleterre, et de l'autre l'hostilité anglaise contre l'Irlande. Ne sortira-t-il pas maintenant de l'excès du mal quelque bien inattendu, dans le calme renaissant, c'est ce que nous aurons à examiner.

I

Nous avons dit, ici même (1), ce que l'Irlande a fait de ces années de calme, de « recueillement, » qui suivirent la mort de Parnell et la fin de cette longue crise du *home rule* qui influa si fort sur les progrès de l'esprit « impérial » en Angleterre et dont l'échec fut en somme la première victoire de l'Impérialisme britannique. Nous avons essayé de montrer comment l'Irlande vaincue, repliée sur elle-même, se met alors à travailler à la restauration de sa nationalité en se rattachant aux traditions et au langage d'autrefois, en s'affranchissant du joug intellectuel et social de l'Angleterre. Épuisée par les luttes passées, elle a besoin de reprendre des forces avant de nouveaux combats. Elle se désintéresse alors de la politique, lasse pour un temps de l'agitation, du parlementarisme, peu édifiée d'ailleurs par le spectacle que donnent à Westminster ses députés, qui, Parnell disparu, passent leur temps à s'entre-quereller, les « anti-parnellistes, » sous M. John Dillon, excommuniant M. John Redmond et les « parnellistes » restés fidèles à la mémoire du chef, et les indépendans groupés autour de M. Healy : dissensions sans intérêt pour l'étranger, sans gloire pour l'Irlande, et auxquelles un jour elle dut mettre fin en refusant son obole au « fonds parlementaire. » Cependant l'opinion, désemparée, s'épuise en questions de personnes ; le clergé se tient à l'écart, tandis que, parmi les jeunes gens, beaucoup se reprennent à l'idéal séparatiste et républicain ; la masse enfin reste défiante, découragée. L'Irlande, divisée contre elle-même, est pour un temps frappée d'impuissance politique.

C'était là, si l'on en avait su profiter, une belle occasion pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1902 : *le Recueillement de l'Irlande.*

l'Angleterre, pour le gouvernement conservateur et unioniste qui depuis plus de seize ans, sauf le court intervalle de 1892 à 1895, régit le Royaume Désuni de Grande-Bretagne et d'Irlande : c'était le moment, ou jamais, de tenter de concilier l'inconciliable Erin par une politique généreuse et vraiment réparatrice qui, de l'Ile Rebelle, eût fait à jamais l'Ile-Sœur. De fait, une politique de réformes et de concessions fut inaugurée il y a une douzaine d'années, — oh ! bien timidement et avec quelle réserve ! — par le premier ministre d'aujourd'hui, M. Arthur Balfour, alors secrétaire en chef pour l'Irlande, et continuée depuis lors par son frère, M. Gerald Balfour. Le « Balfourianisme, » comme on l'appela, eut cet objet avoué, tout en développant les ressources matérielles de l'Irlande, de « tuer le *home rule* par la douceur, » de faire oublier aux Irlandais leur sentiment national, sentiment factice et suranné, disait-on, que flattent par calcul les politiciens et les agitateurs, mais qui ne répond plus à rien de réel et qui devra faire place un jour au sens vrai de l'Empire dans l'âme de l'Irlande. L'Irlande accepta les concessions, si modiques fussent-elles, elle les accepta non sans défiance, — *Timeo Danaos et dona ferentes;* — mais, quant à se faire impérialiste et à renoncer à ses droits nationaux, elle en était si loin, que, lorsque éclata en 1899 la guerre sud-africaine, on vit l'opinion populaire se monter et s'enflammer soudain, comme si elle n'avait attendu qu'une occasion pour sortir de son inertie, s'enthousiasmer pour la cause anti-anglaise et donner cours à la recrudescence de son hostilité contre l'Angleterre et l'Empire : c'est alors qu'on put voir quels fruits avait portés l'Impérialisme dans l'île d'Erin.

Pendant les trois années que dure la guerre, on dirait que toute la politique de l'Irlande se réduit à crier : Hourrah pour les Boers ! A peine réunis, les nouveaux conseils de district et de comté, créés en 1898, s'affirment à la vie en votant des adresses de félicitation au président Krüger et des ordres du jour de flétrissure pour l' « Empire-pirate du monde. » La presse et les politiciens rivalisent dans leurs démonstrations de sympathie pour les deux républiques : l'Angleterre, — patience ou impuissance ? — laisse faire et laisse dire. On acclame chacune des défaites anglaises, sans cacher qu'on est assez fier au fond de l'héroïsme des *Inniskillings* à Pieters, des *Dublin Fusiliers* à Talana Hill et des *Connaught rangers* à Colenso, de tous ces beaux

régimens irlandais qui, sous la Croix du Sud, sauvent l'honneur des armes britanniques. A Queenstown, dans les premiers mois de la guerre, on voit de ces soldats irlandais s'embarquer pour le Cap sur les transports anglais en criant : Vive Krüger! Une campagne, d'ailleurs, s'organise pour arrêter les enrôlemens en Irlande. Un dernier fait enfin, et le plus grave : une « brigade irlandaise, » spécialement levée à cet effet dans les élémens extrêmes de la population, va se mettre dans l'Afrique du Sud au service des Boers.

Il ne faudrait pas croire qu'il n'y ait eu dans toutes ces manifestations anti-anglaises que le vain plaisir d'agacer, d'irriter l'ennemi héréditaire et la joie de le voir déchu dans son prestige : C'eût été trop risquer que de froisser pour un caprice la susceptibilité britannique. Il y avait d'abord de l'admiration pour le petit peuple qui luttait, comme lutte l'Irlande, pour sa nationalité. Il y avait cette sympathie que la sentimentale Erin donne naturellement aux faibles, aux vaincus, qu'elle a donnée naguère à l'Espagne, lors de la guerre hispano-américaine, malgré tant de liens qui l'attachent à cette *greater Ireland*, l'Amérique. Il y avait surtout l'horreur pour la conquête et ses excès, pour l'Impérialisme qui avait tout provoqué, pour l'Angleterre et l'Empire qui avaient tout accepté. Qu'est-ce que l'Impérialisme, aux yeux de l'Irlande? Une doctrine de réaction, un Évangile de la force, au nom duquel on resserre ses liens de captivité. Que lui importe cet Empire britannique, c'est-à-dire étranger, dont elle n'est pas maîtresse, mais sujette, qui ne lui est pas une gloire, bien que ses fils aient donné, pour le fonder, plus que leur part d'efforts et d'intelligence, qui ne lui est même pas un profit, puisqu'elle n'a ni industrie ni commerce, et dont cependant elle paie en sa misère toutes les charges et plus que sa part de charges? *Invita pars Imperii*, l'Irlande ne demande qu'à vivre, et non à conquérir ni à s'enrichir. L'Empire est pour nous *a curse*, une malédiction, disait naguère en pleine Chambre des communes l'éloquent et passionné tribun irlandais, M. John Dillon ; il ne nous a jamais valu que souffrances, misères et ruines!...

L'Irlande ne demande qu'à vivre : encore veut-elle vivre libre, et tous ses griefs séculaires contre la domination anglaise lui remontent naturellement au cœur et s'exaspèrent sous l'influence de la guerre et de l'Impérialisme. On nous reproche, disent les

Irlandais, cette hostilité, cette *disloyalty* croissante : mais à qui et à quoi serions-nous « loyaux (1)? » A un gouvernement qui, fondé tout entier sur le *Divide ut imperes*, n'a cessé de dégrader et de démoraliser le peuple conquis? A une constitution qui depuis cent ans nous prive de nos droits autonomes? A l'Angleterre qui depuis sept siècles nous opprime et nous exploite, qui à présent encore dépeuple et anglicise le pays, détruit la race, n'ayant pour but que de faire de l'Irlande un *ranch* à bestiaux et un garde-manger pour John Bull; à cette Angleterre qui se dresse de toute sa hauteur devant notre soleil, comme un mur de prison, qui dénature l'histoire pour répandre par le monde sur nous-mêmes et notre patrie sa thèse calomnieuse, et qui croit avoir enfin racheté le passé par une série de demi-mesures ou de réformes mal appropriées à nos besoins, toujours venues trop tard et qui ne lui ont été arrachées que sous la menace de la violence ou du fenianisme! L'Angleterre a tout fait pour nous faire rebelles. Du « loyalisme » de notre part ne serait que de l'hypocrisie : loyauté sans liberté, a dit Grattan, c'est corruption!

Notez à quel moment éclate cette recrudescence d'anti-britannisme : au moment où l'Irlande, après avoir accueilli sans enthousiasme, mais sans arrière-pensée, les concessions dont le gouvernement conservateur avait fait depuis quelque temps son programme, constate en fait la radicale insuffisance de ces timides essais de réparation. La première de toutes les questions dont l'ensemble constitue « la question d'Irlande, » c'est la question agraire : or, elle reste ouverte, plus complexe et plus urgente que jamais, — nous le verrons plus loin, — après les deux lois nouvelles de 1891 et 1896. On s'est attaqué, il est vrai, pour la première fois au problème de l'Ouest irlandais, — problème social, — mais sans confier au *Congested Districts Board* nouvellement créé les fonds ni les pouvoirs qui lui seraient nécessaires. On a enfin donné aux Irlandais un *local government* représentatif, c'est-à-dire des assemblées électives chargées de l'administra-

(1) Le roi, personnellement, n'est pas impopulaire en Irlande, comme l'était la reine Victoria, laquelle n'avait jamais caché ses sentimens anti-irlandais. On le croit, sans grande raison d'ailleurs, favorable au *home rule*. Lors de sa maladie en juin 1902, le sentiment populaire irlandais fut vivement et sincèrement affecté, la sympathie se montra sans réserve, et le jour où la triste nouvelle parvint à Dublin, le grand journal nationaliste, le *Freeman's Journal*, termina son article de tête par ces mots : *God save the King!*

tion locale : ici, au contraire, le résultat est si satisfaisant qu'ils en tirent un argument de plus pour réclamer, avec l'autonomie locale, l'autonomie politique. — Qu'a-t-on fait, d'ailleurs, depuis dix ans dans l'ordre administratif ou judiciaire pour donner satisfaction à l'Irlande? Rien. Le triage des jurys, le *jury packing*, se pratique au grand jour. Le « Château » de Dublin, siège et symbole du gouvernement, est plus anti-national que jamais. La police, — 12000 hommes armés de rifles, — occupe toujours le pays en pays conquis, et, pour soigner leur avancement, les agens provocateurs continuent de faire condamner des innocens pour des crimes et délits imaginaires ou qu'ils ont eux-mêmes « manufacturés » à cet effet.

Financièrement, l'Irlande, déjà surimposée en 1893-1894 d'une somme annuelle de deux millions et demi de livres sterling, comme l'a montré le rapport de la Commission dite « des relations financières, » a vu depuis lors ses impôts s'accroître d'une nouvelle somme de deux millions et demi. La conséquence, c'est que le fléau de l'émigration enlève encore au pays chaque année de quarante à cinquante mille de ses enfans; ceux qui restent n'en sont pas plus riches, la misère générale ne fait qu'augmenter, et, comme ce sont surtout les jeunes qui s'en vont, la natalité baisse, l'aliénation mentale progresse dangereusement, la race s'affaiblit et s'épuise (1)...

L'Irlande, en voyant cette ruine, se prend alors d'impatience et se révolte. Son cas est un cas suprême, un *crying case!* L'héroïque défense du petit peuple boer développe les espérances : on se dit que les Boers travaillent pour l'Irlande, qu'ils apprennent aux Anglo-Saxons de quoi est capable une nationalité forte, si petite soit-elle; on se prend à rêver de la décadence prochaine de l'Angleterre; on se persuade que l'Impérialisme provoquera partout des complications et que les difficultés de l'Angleterre feront le succès de l'Irlande : *England's difficulty, Ireland's opportunity!* Les esprits se montent, et les têtes s'échauffent; l'agitation va reprendre, au moins dans la fraction la plus excitable de la population, qui ne voit de salut que dans la lutte politique : elle reprend en effet au cours de l'année 1900, sous l'égide de la

(1) Pendant le règne de la reine Victoria, la population de l'Irlande a diminué de moitié et la taxation par tête d'habitant a doublé, tandis qu'en Angleterre la population doublait et la taxation par tête d'habitant n'augmentait que d'un cinquième ou d'un sixième.

nouvelle ligue fondée par M. William O'Brien, la Ligue irlandaise unie, l'*United Irish League*.

II

L'Irlande a toujours eu, depuis un siècle, de ces grandes ligues d'agitation populaire dont il semble que ce soit elle qui ait donné l'exemple, la formule, à l'Angleterre moderne : après l' « Association catholique » et la *Repeal Association* de Daniel O'Connell, elle eut l'*Irish Tenant League*, de triste mémoire; elle eut plus tard, avec Parnell, la Ligue agraire et la Ligue nationale, comme elle a aujourd'hui la Ligue irlandaise unie, fille de celles-là. Il y a pour elle une nécessité de fait, — c'est du moins sa conviction, — à maintenir sur son sol une certaine forme d'organisation politique et une certaine forme d'agitation politique : l'une, pour assurer l'union des nationalistes irlandais et maintenir au-dessus des partis le drapeau des revendications nationales; l'autre, pour contraindre l'Angleterre aux mesures de réparation qu'elle ne consent jamais de son plein gré. « De l'agitation, de l'agitation ! » disait, il y a quinze ans, aux Unionistes de l'Ulster un homme qui pourtant n'avait rien d'un agitateur de profession, — ce n'était autre que lord Salisbury, — « on n'obtient rien aujourd'hui que par l'agitation ! »

L'*United Irish League*, l'*U. I. L.*, comme on l'appelle, naquit en 1898 à Westport, dans le comté de Mayo; elle grandit assez vite pour que, dès l'année 1900, elle fût devenue politiquement une puissance prépondérante, l'organe quasi officiel du nationalisme irlandais. Elle est aujourd'hui maîtresse presque souveraine dans l'Ouest de l'Irlande, dans le Connaught, elle a une situation assez forte dans le Sud et dans l'Est, et quant au Nord, à l'Ulster protestant et unioniste, il est à peine besoin de dire que son existence n'y est que nominale. Elle a en Irlande, dit-on, plus de douze cents *branches* ou comités locaux, centres plus ou moins actifs d'action et d'agitation qui récoltent des fonds et obéissent, — plus ou moins, — au *Directory* central de Dublin; elle a une ligue-sœur aux États-Unis, une autre en Australie, une autre, assez puissante, en Angleterre. Comme personnel, elle a englobé de gré ou de force, à une exception près, celle de M. Healy, la plupart des hommes politiques en renom de l'Ir-

lande, depuis M. John Redmond et les plus modérés des nationalistes jusqu'à d'anciens fenians et au « père de la Ligue agraire, » M. Michaël Davitt. Est-ce à dire qu'elle représente le nationalisme « intégral » et qu'en dehors d'elle il n'y ait plus rien que des unionistes, disons des Anglais? Ce serait sa prétention, mais, si l'on passe en revue les forces actives de la politique nationaliste en Irlande, on trouve, lui faisant opposition, à sa droite, l'essaim clairsemé des « opportunistes, » qui, sur la lisière du nationalisme, coquettent avec le gouvernement, et, à sa gauche, le petit noyau serré, intransigeant, des « séparatistes, » qui rêvent, avec Wolfe Tone et Mitchell, d'une Irlande indépendante et républicaine, et qui surtout méprisent l'action constitutionnelle, parlementaire, jeu inutile et dégradant, à leur sens, école d'esclavage et d'anglicisation.

Ce qui fit la force de la Ligue, c'est que du premier coup, aux élections générales de 1900, elle réussit à rétablir l'unité, en s'imposant à tout le monde, au sein de la députation nationaliste à Westminster, — à l'exclusion, il est vrai, du spirituel et caustique député de Louth, M. Healy, autour duquel s'est reconstitué récemment un petit groupe d'indépendans, adversaires de la Ligue, avec une étiquette cléricale. — C'était, dans l'ensemble, un résultat fort important, et dont l'Irlande sut gré à M. William O'Brien et à la Ligue. Au lieu des anciens partis usés et émiettés, il y a aujourd'hui à la Chambre des communes une phalange unie d'environ quatre-vingts députés irlandais nationalistes, libres de toute alliance avec les partis anglais, toujours sur la brèche et qui, notamment au cours de la guerre sud-africaine, ont constitué vraiment la seule opposition sérieuse et suivie à la majorité impérialiste. Il y a là des hommes d'un talent hors ligne et d'un haut caractère, comme M. John Dillon, comme M. John Redmond, le chef du parti, des hommes à qui l'Angleterre ne sait ou ne veut rendre justice; il y a aussi bon nombre d'enfans terribles et d'enfans perdus qui n'aiment qu'à faire du tapage ou du scandale (1), et ce ne sont pas les occasions qui manquent, car, sitôt l'union faite dans le parti, on orga-

(1) Obligée de payer dans beaucoup de cas une sorte d'indemnité à ses représentans, dont le mandat est gratuit, par voie de cotisations au « fonds parlementaire, » l'Irlande n'est pas assez riche pour se permettre de ne confier sa cause qu'à des hommes d'expérience et d'instruction : c'est là un des argumens les plus forts pour le rétablissement d'une législature irlandaise à Dublin.

nise la lutte à outrance contre le gouvernement. On fourbit à neuf l'arme rouillée de Biggar et de Parnell, l'obstruction; on entasse questions et interpellations; on provoque scènes sur scènes, surtout quand les chefs ne sont pas là pour tenir leur monde; on se fait expulser individuellement ou en masse et *manu militari*. Ajoutons qu'on expose avec une éloquence inépuisable la longue série des griefs de l'Irlande, en des réquisitoires dont les Anglais ont pour principe de ne pas croire le premier mot, quand ils les écoutent, et auxquels le plus souvent personne ne se donne la peine de répondre. Pendant trois ans le parti nationaliste uni a ainsi livré bataille à Westminster, exaspérant à plaisir l'opinion britannique, dégradant à dessein le Parlement et entravant son fonctionnement : le résultat pratique, il faut le reconnaître, est mince pour l'Irlande, qui semble condamnée à rester impuissante à Westminster tant que subsistera l'énorme majorité conservatrice d'aujourd'hui. C'est ce qui fait dire à bien des gens que mieux vaudrait se dispenser d'entretenir à grands frais « en terre ennemie » une « brigade » dont les violences ne font pas toujours le plus grand honneur au pays, et dont l'éloquence même ne fait guère effet sur l'Angleterre; à quoi d'autres répondent que, tant qu'elle sera privée de sa liberté, l'Irlande aura le devoir de faire entendre sa voix au Parlement d'Angleterre et, par là, au monde entier qui la juge (1).

Tandis qu'à la Chambre des communes, la petite armée irlandaise s'efforçait ainsi d'arrêter la vie parlementaire, la Ligue, en Irlande, ne visait à rien de moins qu'à rendre le présent gouvernement « impossible et dangereux, » cela par l'arme de l'agitation politique. Elle entame à cet effet, dès 1900, par tout le pays et tout le long de l'année, une campagne de *meetings* populaires où l'on dénonce la tyrannie britannique, où l'on expose dans une série d'ordres du jour flamboyans les revendications traditionnelles d'Erin, où orateurs et spectateurs se grisent de phraséologie, de *raimeis*, et d'illusions : ah! si l'Irlande pouvait être sauvée par l'éloquence des mots!... — Rendre impossible le gouvernement anglais en Irlande, ce n'est pas chose facile si

(1) Depuis les premiers mois de 1903, une singulière détente s'est produite dans les rapports entre les nationalistes irlandais et le gouvernement : c'est une trêve tacite, tant au Parlement qu'en Irlande, où l'agitation de la Ligue s'est aussi momentanément calmée, en raison des espoirs développés par l'annonce d'une solution de la question agraire.

l'on s'en tient à l'agitation légale. Mais il faut dire que l'Angleterre a mis en 1899 aux mains des Irlandais une arme qu'ils se sont empressés de retourner contre elle, et qui, toute pacifique qu'elle soit, pourrait bien en fin de compte se montrer assez dangereuse : c'est le nouveau *local government*, ce sont les conseils élus qui dans chaque district ou comté ont remplacé ces anciens comités de landlords qu'on appelait les « grands jurys, » et qui, par le fait de l'élection populaire, sont tombés d'emblée entre les mains des nationalistes, et souvent des membres de la Ligue. Non seulement les « loyalistes » sont ainsi exclus de la vie publique locale, mais les nationalistes, et souvent les créatures de la Ligue, ont mis la main sur les places et les fonctions, — elles sont légion, — à la disposition des conseils locaux, places de médecins, d'avoués, de *clerks*, d'agens de toute espèce. En s'appuyant sur les corps élus, par un procédé fort connu de la politique américaine, la Ligue a d'abord doublé sa force d'action : que demain le gouvernement la supprime par mesure de police, après-demain elle se retrouvera intacte dans les assemblées locales. De plus, et tout de suite, la guerre s'est ouverte entre les assemblées locales et le pouvoir central, et il est clair que cette guerre ne finira que par la reddition ou la suppression de l'une des deux parties en présence : c'est-à-dire que l'Angleterre devra en arriver, — de deux choses l'une, — à retirer aux Irlandais ce qu'elle vient de leur donner, une part dans l'administration de leurs affaires locales, ou à leur donner ce qu'elle leur refuse depuis un siècle, une part dans l'administration de leurs affaires nationales. Le dilemme sera au moins gênant pour le gouvernement. Il y avait d'ailleurs dès l'origine quelque chose qui le préoccupait davantage : c'est le mouvement « agraire » dirigé par la Ligue parallèlement au mouvement politique, la question de la terre a, en effet, une telle prééminence dans ce peuple de paysans qu'est encore pour une grande part l'Irlande nationaliste, et Parnell lui-même l'a si bien su lier à la question de l'autonomie politique, qu'il était inévitable que l'agitation nouvelle en Irlande prît tout de suite et par-dessus tout la forme d'une guerre agraire.

III

La guerre aux landlords, ou, pour mieux dire, au « landlordisme, » pas plus que la guerre au gouvernement, n'est, hélas! chose nouvelle en Irlande. Elle n'a rien d'une agitation communiste, non plus que celle-là d'une agitation anarchique. Elle est le produit fatal d'un régime agraire imposé par la force britannique plus encore que par la loi britannique, qui a indéfiniment retardé en Irlande l'évolution naturelle de la propriété collective en propriété individuelle, et qui de tout temps a mis le très grand nombre de petits paysans ou *tenants*, celtes et catholiques, à la merci d'un tout petit nombre de grands propriétaires ou landlords, pour la plupart Anglais et protestans, maîtres de les évincer à volonté et de fixer les fermages arbitrairement. On sait comment M. Gladstone tenta, pour la première fois, par deux lois célèbres de 1870 et 1881, de mettre un frein à cette monstrueuse exploitation légale de tout un peuple de paysans par ceux que la confiscation avait faits les maîtres du sol, en faisant d'abord reconnaître au *tenant* un droit de co-propriété sur la terre, puis en faisant fixer périodiquement son fermage, ou, pour prendre le mot consacré, sa « rente, » par un tribunal spécial, la « Commission agraire. » La réforme très radicale de M. Gladstone fut très discutée, elle l'est encore ; elle a certainement fait en son temps du bien, mais tout le monde est aujourd'hui d'accord sur un point, et le gouvernement, chose étrange, est ici d'accord avec tout le monde : c'est que le régime où l'on a abouti, — cette dualité de propriété, — n'est actuellement plus tenable pour personne.

Et pourquoi? Parce qu'il n'est qu'un compromis, non pas une solution. Économiquement, il paralyse l'industrie agricole en ôtant au landlord comme au *tenant* tout intérêt à la bonne culture. Pratiquement, il suscite entre eux tout un monde de procès qui ne finiront jamais : depuis vingt ans, l'Irlande vit chez l'avoué, et le nombre des *solicitors* a augmenté de trente pour cent! Enfin l'on serait peut-être tenté de croire que la Commission agraire a fait bonne justice en réduisant les vieilles « rentes » de 42 pour cent en moyenne, car, en le faisant, elle a également mécontenté tous les intéressés, dont les uns disent qu'elle les vole et les autres qu'ils sont volés par elle : or, on croit pouvoir affirmer ici

que, malgré les lois, ou, si l'on veut, en vertu des lois telles que les interprète la Commission agraire, la moyenne des « rentes » actuellement perçues en Irlande est encore excessive, et qu'il y a encore en Irlande un grand nombre, sinon une majorité, de « rentes » injustes ou, comme on dit là-bas, de *rackrents* (1).

La solution? Il y a plus de vingt ans que les fondateurs de la *Land League* l'ont formulée : il faut rendre le paysan propriétaire de la terre qu'il cultive, en rachetant cette terre au landlord. C'est la solution simple, définitive, et c'est si bien la solution conservatrice de la question agraire que le gouvernement conservateur anglais a de lui-même commencé à l'appliquer, après expérience et sur petite échelle, en vertu d'une loi de 1891. Un landlord consent-il à vendre? Le Trésor avance au *tenant* le prix d'achat, sous certaines garanties, puis se fait rembourser par lui au moyen d'annuités à longue durée dont l'intérêt et l'amortissement sont comptés à un taux assez bas, grâce au crédit britannique, pour que non seulement la charge annuelle de l'intéressé ne soit pas augmentée, mais qu'en fait elle se trouve réduite, si le prix d'achat n'est pas trop élevé, d'un quart ou d'un cinquième environ. Cela est parfait. Dès à présent, il y a en Irlande quatre-vingt mille paysans propriétaires, qui tous s'acquittent de leur dette envers le Trésor avec une régularité exemplaire. Pour eux, plus de landlord, plus de « rente, » plus d'affaires avec tous ces petits tyrans locaux qui s'appellent agens, receveurs, huissiers ; ils sont rois en leur domaine et heureux comme des rois : « Nous sommes comme un chœur d'anges, » disait l'un d'eux, ex-*tenant* de lord Dillon, en son langage imagé. — Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'au train dont vont les choses, il faudrait près d'un siècle pour que tous les paysans irlandais fussent admis dans ce paradis ; en attendant, il leur faudrait continuer de payer des « rentes » normalement supérieures aux annuités payées par leurs voisins, les paysans propriétaires, et cependant l'agriculture continuerait de décliner, les *rackrents* de

(1) En voici deux raisons. Nombre de *tenants* sont d'abord exclus pratiquement de tout recours devant la Commission agraire. Puis nombre de « rentes » sont haussées par la Commission agraire à proportion des améliorations et mises de fonds faites par le *tenant* seul : en fait, plus il améliore le fonds, plus la « rente » à payer monte. Il est à noter qu'en règle générale le landlord irlandais n'a jamais fait d'avance au sol, et que d'ailleurs la moyenne des réductions opérées par la Commission agraire est inférieure à la moyenne des réductions survenues dans les fermages en Angleterre depuis vingt ans.

se percevoir et les gens de loi de s'engraisser aux dépens de la communauté! Non, cela ne se peut, dit le paysan d'Irlande, et la Ligue qui le soutient. Une fois les concessions commencées, le remède trouvé, il faut aller jusqu'au bout; la vente à l'amiable ne suffit plus : ce que nous voulons, c'est la vente forcée, par mesure d'ensemble, des terres que nous cultivons, c'est la fin du régime de la dualité de propriété, l'abolition du landlordisme (1).

On veut autre chose encore : une large et intelligente mesure de « remembrement » agraire dans l'Ouest irlandais, dans le Connaught. *Latifundia perdidere Hiberniam!* Autrefois surpeuplé, le Connaught n'est guère plus aujourd'hui qu'une immense *prairie* déserte et nue comme celle du Montana ou de l'Idaho; les paysans, expulsés en masse lors de la grande famine, y ont fait place aux brebis du Roscommon et aux jolies petites vaches noires du Kerry; ceux qui restent sont parqués sur des pierriers ou dans des tourbières où ils meurent de faim, faute de terre à cultiver, tandis que sous les yeux s'étalent à perte de vue les vastes terres d'élevage, les riches *grazings*. Rendre des terres à la culture, c'est la vraie solution du problème de l'Ouest; elle est officiellement acceptée, il faut seulement avoir le courage de l'appliquer, non pas par places, mais largement, en expropriant partie de ces *latifundia* et en les morcelant, pour qu'ils fassent vivre non plus des bœufs et des moutons, mais des hommes, des femmes et des enfans...

Un exemple pour éclaircir les choses. Lord de Freyne, landlord catholique et descendant d'une vieille famille établie en Irlande au temps de Henri VII, possède dans le comté de Roscommon en Connaught environ dix mille hectares de terres, y compris son manoir de Frenchpark et de vastes terres d'élevage. Il a là quelque chose comme deux mille *tenants*, sur des terres

(1) C'est l'expropriation pour cause d'utilité publique des landlords en tant que nus propriétaires des terres occupées et cultivées par les *tenants:* il ne s'agit nullement, bien entendu, des terres ou *demesnes* exploitées directement par les landlords, non plus que des terres d'élevage ou *grazings* soumis à un régime spécial. — On calcule que l'ensemble de l'opération représenterait un capital de deux milliards et demi de francs, à avancer par le Trésor au moyen de sortes de lettres de gage (*land stock*), et à amortir dans une période variant de 49 à 75 ans sur les annuités payées par les paysans acquéreurs. — On s'étonnera peut-être de ce que l'annuité du paysan acquéreur puisse être inférieure à la « rente » elle-même : il faut se rappeler d'abord que la « rente » est généralement excessive, eu égard aux circonstances, et puis qu'en Irlande, toutes les améliorations et avances au sol étant faites par le *tenant* seul, en règle générale, le sol n'a pour le landlord qu'une valeur de capitalisation très réduite.

qui ne sont guère que landes et tourbières, mal défrichées et plus mal drainées, gonflées par l'eau qui sourd de toutes parts; tout ce qui est terre arable a été gagné sur le *bog* à force de bras. Quelques-uns de ces paysans exploitent dix hectares ou davantage ; le grand nombre n'a que deux ou trois hectares en moyenne, et il est clair que ceux-là, eussent-ils la libre jouissance du sol, n'en tireraient qu'à grand'peine leur propre subsistance. Or, tout ce monde paie tant bien que mal des « rentes » d'environ cinquante francs par hectare, parfois de soixante francs, et les paie non sur le revenu de la terre, à vrai dire, mais sur l'argent envoyé d'Amérique par les enfans émigrés, filles et fils, ou sur celui que gagnent des hommes, qui, chaque été, vont travailler en Angleterre pour le temps des moissons. — « Rentes » trop hautes, tenures trop petites, on touche ici du doigt les deux plaies vives du régime agraire irlandais. Ce qui complique d'ailleurs les choses, c'est que, depuis quelques mois, ces paysans ont vu leurs voisins à droite et à gauche sortir de misère comme par enchantement ; leurs landlords les ont faits propriétaires, et, en ce cas, leurs annuités sont inférieures aux « rentes » antérieures; mieux encore, l'État, je veux dire le *Congested Districts Board*, a acquis la propriété de lord Dillon, trente mille hectares de terres sur la lisière de lord de Freyne, et là il a rebâti les chaumières, dépecé le surplus des terres d'élevage, arrondi les lots de chacun, et réduit d'un tiers les « rentes » en attendant la vente finale du sol au cultivateur : c'est, jusqu'à présent, la seule grande opération faite en ce genre, avec celle de l'île de Clare, et il faut avouer qu'elle a parfaitement réussi. Seulement on devine l'effet produit sur les *tenants* de lord de Freyne, le fatal, — et après tout assez légitime, — « pourquoi eux et pas nous? » qui s'élève comme un murmure grandissant jusqu'au jour où, l'occasion se présentant, en octobre 1901, ils réclament d'un seul cri la diminution d'un tiers dans les « rentes, » comme chez lord Dillon, pour attendre la solution définitive. Refus de lord de Freyne, que soutient le syndicat des landlords, comme la Ligue soutient les paysans. La guerre est déclarée ; les paysans refusent la « rente ; » le district est occupé par la police, au point que même un étranger ne peut faire vingt pas sans avoir des agens à ses trousses; on jette en prison les chefs de la résistance, et, en manière d'exemple, trente familles sont évincées de chez elles. Voilà où l'on en est, et Dieu sait comment cela finira...

Vente de la terre au paysan, arrondissement des tenures dans l'Ouest par division des *latifundia*, voilà ce que réclame l'Irlande et ce que la Ligue a voulu obtenir par une agitation populaire, par un régime de pression pacifique qui incite le landlord à la conciliation, au besoin par un système d'intimidation qui l'effraie, sans retomber dans ce qui fut la faute de la Ligue nationale, sans décréter la grève obligatoire contre la « rente : » on sait trop ce que cette erreur a entraîné de misère et de désastres pour le paysan. Le landlord, il est vrai, ne se laisse pas aisément atteindre ni intimider; la loi est pour lui; il vit d'ordinaire au loin, et on ne connaît que son agent. Cependant, il y a moyen de le toucher indirectement, par ricochet, dans la personne de deux classes d'individus qui sont ses « cliens » et les soutiens indispensables du landlordisme en Irlande : le *grazier* d'abord, le marchand de bétail qui chaque année lui loue les terres d'élevage pour y mettre ses bêtes pendant la saison ; puis le *grabber* ou voleur de terre, le tiers larron qu'il installe sur les fermes d'où il a « injustement » évincé le tenant légitime (injustement signifiant ici, dans le langage du paysan irlandais : pour non-paiement d'une rente excessive et injuste). Aux uns et aux autres on fait donc la guerre. On les invite à vider la place, sauf compensation s'il y a lieu ; on les fait comparaître au besoin devant le comité local de la Ligue. Refusent-ils de céder? On les boycotte. Sans doute ils ne font rien que de légal, mais ils sont par définition les ennemis du peuple : sans eux, le landlord convertirait en terres à culture ses pâturages inutiles, il ne ferait plus d'évictions injustes, sachant qu'il n'aurait personne à mettre à la place de l'évincé. Supprimez *grabbers* et *graziers*, c'en est fait du landlordisme! Ajoutons qu'en fait, ces personnages sont peu intéressans d'ordinaire : usuriers ruraux, marchands à crédit, — « cormorans avides, » disait déjà d'eux en son temps sir Thomas More.

Sortons ici de nos idées françaises, faites au Code civil et à l'uniforme simplicité de notre régime de petite propriété terrienne, pour entrer un moment dans celles du paysan d'Irlande. Plus que tout autre il aime la terre, sa terre, pour elle-même d'abord, et puis parce qu'en l'absence d'industrie, elle est pour lui le seul moyen de vivre, ou de ne pas mourir de faim. Le landlord, à ses yeux, est toujours le conquérant, tout au moins l'étranger, — nu-propriétaire légal qui, notons-le, n'a jamais

avancé à la terre un centime de capital, et draine constamment le revenu de l'Irlande hors d'Irlande ; — jamais il n'a accepté le régime agraire composé par ce conquérant, la loi de cet étranger : la loi anglaise n'est pour lui qu'une loi de fait, qui s'est superposée à la vieille coutume irlandaise sans la remplacer ni la détruire. De par cette coutume, le *tenant* s'est toujours considéré, — et bien avant même les lois Gladstone, — comme copropriétaire du sol. L'expulser injustement, c'est-à-dire pour non-paiement d'une rente excessive, c'est donc un acte criminel, c'est un vol, dont se rend complice, comme un receleur de biens volés, l'intrus qui, sans droit, dans une idée de lucre, et sans être lui-même un paysan, vient lui prendre sa place et lui arracher son bien. De par cette même coutume, le paysan injustement évincé garde virtuellement ses droits ; s'il peut reprendre possession par force, qu'il le fasse, — il le fait souvent ; — ceux qui ne le peuvent attendent, et souvent, après dix ans, vingt ans, ils arrivent à leurs fins. Telle ferme dont le possesseur a été injustement évincé, il y a vingt-cinq ans, est restée depuis lors en friche, et l'est aujourd'hui encore, parce que personne n'ose la prendre en violation de la coutume : c'est le cas de la *black farm* près de Maryborough.

Contre le « voleur de terre » et son compère le *grazier*, l'arme de défense naturelle et populaire, le boycottage, est ainsi légitimée par les mœurs : et à qui la faute, si ce n'est à un régime agraire artificiel, ne répondant ni aux conditions de la vie ni au caractère du peuple, qui n'est comparable à rien et n'a son pareil nulle part, car nulle part on n'a vu de lois permettant d'évincer 50 000 familles en une année, comme en Irlande, au temps de la famine, ou 17 000 paysans en quelques mois, comme en 1881-1882 ! Plus ou moins rigoureux, le boycottage est ici à l'état endémique. Naturellement, la Ligue l'a développé en développant l'agitation, mais il est resté pacifique, nul crime ne l'accompagne, c'est la grande différence avec les temps passés : on a fini par reconnaître que les attentats d'autrefois ne servaient qu'à provoquer la répression et à légitimer la coercition. La Ligue elle-même s'assimile aux *Trade unions* anglaises ; elle entend exercer, vis-à-vis des landlords et au nom du prolétariat agraire, la même action que celles-ci vis-à-vis des patrons et au nom des ouvriers des villes ; elle se flatte enfin d'avoir fait du boycottage en Irlande une arme aussi légale que la « mise à l'index » ou l'*exclusive*

dealing à Glasgow ou à Birmingham, et d'avoir substitué dans la guerre agraire, comme disait naguère M. William O'Brien, « les gros mots aux balles de fusil, » — les coups de langue aux coups de feu.

Ne croyons pas cependant que ce boycottage ne soit jamais qu'un « ostracisme moral, » et qu'on s'abstienne toujours de toute pression illégitime. Tantôt, par un accord spontané, tout le monde dans la région cesse ses relations avec le coupable, à qui l'on ne parle plus que pour le saluer, quand on le rencontre, d'un « au diable le *grabber!* » Tantôt, ce qui est moins innocent, on organise des *meetings* de dénonciation à proximité de chez lui, ou bien on va en bande, avec fifres et tambours, parader devant sa maison en le conspuant. Un *grazier* boycotté ne trouve plus à vendre son bétail. On a vu un maître d'école « voleur de terres » quitté du jour au lendemain par ses élèves, sur l'ordre de leurs parens. Le boycotté tient-il boutique? Sa clientèle l'abandonne, et, en quelques semaines, son chiffre d'affaires peut tomber de moitié. Le cas extrême est celui où l'interdit frappe non seulement le principal intéressé, mais, avec lui, tout ouvrier qui travaillerait pour lui, tout commerçant qui le servirait, toute personne qui ferait affaire avec lui ou même tout individu qui lui parlerait : celui qui en est l'objet, landlord ou autre, vit au pays comme un paria.

Qu'une telle arme engendre des abus, cela est fatal, surtout lorsqu'elle est mise aux mains d'une Ligue politique : elle en provoque bien d'autres dans les *Trade unions* anglaises, où il est vrai qu'ils passent plus inaperçus, tant l'opinion y est accoutumée. De fait, on a vu un comité local de la Ligue imposer d'office telle mesure de boycottage, dans un intérêt qui n'était pas toujours l'intérêt général, ou forcer les récalcitrans à s'enrôler dans la Ligue en menaçant de mettre à l'index toute personne qui n'aurait pas souscrit son nom dans les quinze jours : bon nombre de « loyalistes » et de protestans auraient, paraît-il, cédé à cette sorte d'intimidation. On a vu, dans la retentissante affaire de Tallow, un commerçant, accusé sans raison de *grabbing*, ruiné sous ce prétexte par ses rivaux dans la localité. Et, pour passer du sérieux au risible, on raconte qu'à Sligo une vieille femme a été boycottée pour avoir été vue causant avec un agent de police, et un commerçant de Castlebar pour avoir mis en montre une gravure représentant le siège de Ladysmith!

Il y a ainsi, dans l'Ouest de l'Irlande, quelques localités où, avec l'aide de la presse, les *branches* de l'*U. I. L.* ont prétendu exercer, sous prétexte d'agitation agraire, une vraie petite tyrannie sociale et politique. Au temps de la *National League* ou de la *Land League*, quand il se produisait dans une localité quelque abus, il suffisait que le curé ou quelque notable de l'endroit écrivît au secrétaire de la Ligue à Dublin, à M. Harrington, ou à M. Davitt, pour qu'après enquête ou sur simple ordre télégraphique, on fît rentrer toutes choses dans l'ordre. Aujourd'hui, le contrôle des chefs ne se fait pas autant sentir, extérieurement du moins; le clergé ne surveille plus comme autrefois ce qui se passe dans les *branches*, son influence modératrice manque souvent; et puis l'on vous dira en Irlande que le personnel local de la Ligue ne vaut souvent pas grand'chose, — agitateurs de profession, cabaretiers, parfois simples *ruffians*, — et même qu'il arrive que parmi les chefs des comités locaux se trouve justement le principal *grabber* ou *grazier* de l'endroit, lequel se met ainsi à couvert, et poursuit tranquillement, fructueusement, ses opérations.

Je sais bien qu'on ne fait pas de l'agitation, et surtout de l'agitation agraire, avec un personnel de braves bourgeois paisibles, ni avec la seule arme de la persuasion morale, et qu'après tout, s'il y a des abus, ce sont ceux des comités locaux plus que de la Ligue elle-même. Mais cela n'empêche qu'en Irlande même la Ligue se voit souvent et vivement prise à partie par les esprits indépendans. On lui en veut de ce qu'elle a d'étroit dans ses conceptions, de répréhensible dans quelques-unes de ses méthodes; on lui en veut de ce qu'elle s'en prend aux petites gens, au lieu d'agir directement sur les grands de ce monde, les landlords. Les grands *leaders* d'autrefois ne sont plus, ou n'ont plus leur influence passée : ils portent le faix de l'échec de ce mouvement du *home rule* qui fut la grande pensée de leur temps. La Ligue n'a pas non plus, tant s'en faut, la souveraineté incontestée de la *Land League* ou de la *National League*, elle ne concentre pas en elle, comme faisaient celles-là, toutes les aspirations de la nation irlandaise. Les temps ont changé, les idées ont marché depuis quinze ans. L'Irlande a compris que la politique n'était pas tout; il s'est élevé en elle d'autres désirs, d'autres aspirations, qui ne lui font certes pas oublier la cause des paysans, ni celle de l'autonomie nationale, mais qui font que la partie la plus laborieuse

et la plus éclairée de la nation ne tient pas à se laisser absorber par une agitation purement agraire ou politique. De cet état de choses nouveau, les chefs de la Ligue, comme ceux de la Députation irlandaise au Parlement, ne semblent pas toujours pleinement consciens; autoritaires et exclusifs, ils réprouvent toute critique, ils jalousent toute indépendance. Cela est d'autant plus regrettable qu'à peu d'exceptions près (notons celle des Séparatistes partisans de la « force physique »), les Irlandais vraiment patriotes sont au fond du cœur, sinon toujours pour la Ligue, du moins contre les ennemis de la Ligue, pour l'idée qu'elle représente et la cause dont elle porte le drapeau; ils ne regardent que le drapeau sans s'inquiéter du reste. Voilà ce que n'a pas compris l'Angleterre, qui n'a vu dans la Ligue qu'une *maffia* ou une *camorra* irlandaise, et qui, croyant qu'il suffisait de la supprimer pour supprimer l'agitation, prit un jour prétexte des excès de quelques comités locaux pour appliquer à l'Irlande, une fois de plus, le vieux remède brutal, celui qui ne guérit pas : la « coercition. »

IV

Bien des choses, — et au premier rang l'Impérialisme britannique, avec son corollaire, l'Anti-impérialisme irlandais, — portaient, depuis quelque temps déjà, l'Angleterre à une politique de répression, de coercition envers l'Ile-Sœur. Si l'Impérialisme, à le prendre psychologiquement, ou le « jingoïsme, » suivant la définition qu'en a donnée M. John Morley, est en un sens l'état d'esprit engendré par cette conviction qu'il n'y a pas de difficulté politique qui ne se résolve au mieux par la force, c'est à la force qu'il devait naturellement demander la solution de la question d'Irlande, avec d'autant moins de scrupule qu'on sait combien les longues guerres et les conquêtes coûteuses peuvent endurcir le cœur d'un peuple et émousser sa sensibilité.

Il faut dire que, depuis dix ans, absorbé par d'autres soins, des intérêts plus vastes, le peuple britannique n'avait guère songé à l'Irlande. L'Anglais, même libéral, n'a guère de sympathie pour ce parent pauvre, dont la misère, la paresse et les clameurs, si fort qu'il les méprise, froissent toujours un peu sa dignité; habitué à ses plaintes, il ne les entend plus; la ques-

tion d'Irlande est de celles dont il n'aime pas la pensée, elle l'importune ou l'humilie : et puis, qu'est-ce après tout, dans un Empire de 200 millions d'âmes, que la bouderie ou les criailleries d'une poignée de 3 millions et quart de soi-disant « rebelles, » enfans gâtés, toujours mécontens de tout, indisciplinés et indisciplinables? « Les Irlandais ne cherchent qu'à nous *embêter*, » disait naguère celui des députés libéraux anglais qui connaît le mieux la France, « comme les Polonais à *embêter* les Allemands. » — Le conservateur moyen, le lecteur du *Times*, si l'on veut, met dans son anticeltisme plus que du mépris ou de l'indifférence, et le raisonne davantage. Si l'Angleterre, dans un lointain passé dont il ne vaut rien de rappeler sans cesse le souvenir, a pu faire tort à l'Irlande, il y a longtemps que ce tort a été réparé par la justice et la générosité britanniques; le malheur d'Erin n'est dû qu'à ses fautes, à son infériorité de race et de religion, aux vices originels d'un caractère fait d'inertie et d'hystérie : *the Irish made themselves*, selon l'heureuse formule du feu duc d'Argyll, les Irlandais se sont faits eux-mêmes ce qu'ils sont, ils n'ont que ce qu'ils méritent! L'Irlande jouit d'ailleurs aujourd'hui de la liberté la plus complète (nulle autre puissance n'aurait osé lui en donner tant, mais l'Angleterre est si forte!...); elle est même prospère, — les dépôts dans les banques et les caisses d'épargne s'accumulent à n'en savoir que faire, — et, pour être tout à fait heureuse, elle n'a besoin que de calme, d'ordre et de tranquillité. Ceux qui font tout le mal à l'heure qu'il est, ce sont les politiciens et les agitateurs, dont le seul objet est d'entretenir les griefs de l'Irlande et qui se sont faits, avec le clergé catholique, les maîtres, les exploiteurs de toute cette masse ignorante et excitable. Ce qu'il faut à l'Irlande, c'est, comme l'a dit un jour lord Salisbury, « vingt ans d'un gouvernement résolu. » — Tout celà ne se résumerait-il pas assez exactement dans ces deux mots qu'à la Chambre des communes le *Speaker* adresse d'un ton sévère aux interrupteurs malencontreux *Order, order?*

On devine quel *tolle* d'indignation, quelle poussée de « celtophobie » devaient provoquer, dans cette opinion conservatrice anglaise, — l'opinion de la majorité, — les démonstrations antibritanniques de l'Irlande lors de la guerre sud-africaine, suivies de la reprise de l'agitation avec l'*United Irish League*. Pour le coup, c'en est trop! pense-t-on. *Quos ego!...* Comment! On

disait qu'il n'y a plus de question d'Irlande, que le *home rule* est mort, « mort comme la reine Anne, » et voilà que les Irlandais profitent de la guerre pour jouer les traîtres de théâtre et applaudir devant le monde entier aux défaites britanniques! On s'applique à les concilier en douceur, et ils répondent aux avances de l'Angleterre par la révolte agraire et la sédition politique! — Dès lors, dans cette majorité conservatrice qui a vu sans enthousiasme et sans illusions le gouvernement de lord Salisbury faire l'essai d'une politique de conciliation vis-à-vis de l'Irlande, ce n'est qu'un cri de protestation pour réclamer de ce même gouvernement des mesures de rigueur. On réclame, sinon la suppression, du moins la réduction de la représentation irlandaise à Westminster, comme conséquence de la baisse de la population en Irlande, et comme punition de l' « insolence » nationaliste au Parlement : la menace de proscription est officiellement lancée par M. Chamberlain à Blenheim, en août 1901. Symptôme grave, la cause du *home rule* est reniée par une importante fraction de l'ancien parti libéral, par les « libéraux-impérialistes, » à la suite de lord Rosebery, de sir E. Grey, de sir H. Fowler. Les journaux conservateurs font une vive campagne contre les « agitateurs » irlandais, dénoncent le règne de l'anarchie, l'imminence d'une explosion d'attentats en Irlande. Ne pouvant imputer à l'Irlande ses crimes, on lui fait grief de sa non-criminalité, preuve, dit-on, de la toute-puissance de la Ligue, dont la tyrannie ne rencontre plus d'obstacle. On montre la Ligue mettant à néant les lois : le terrorisme et la révolte partout; les nationalistes eux-mêmes pliant sous le faix et implorant d'être protégés contre les tyrans populaires; et tout le mal provenant de la faiblesse du gouvernement, qui manque à son premier devoir, au devoir d'assurer l'ordre et la souveraineté de la loi. Le gouvernement résista quelque temps, puis céda : après dix ans de suspension, il remit en vigueur, dans la moitié de l'Irlande, Dublin compris, par deux « proclamations » en date des 16 avril et 2 septembre 1902, le régime d'exception datant de la loi Balfour de 1887, la loi de coercition.

Deux mots pour expliquer ce terme de coercition, qui ne dit rien de net à nos esprits français. Du jour où le Lord Lieutenant a signé en conseil privé et fait publier dans la *Gazette de Dublin* une « proclamation » officielle, de ce jour-là, dans les comtés, villes ou circonscriptions spécifiées, le jury criminel est remplacé

pour le jugement des crimes par un jury spécial et restreint; il est aboli purement et simplement pour tous les faits qualifiés d'intimidation (pression ou violence morale), d'entente criminelle (*conspiracy*) et d'incitation à boycottage, lesquels sont jugés « sommairement » dans chaque district par deux *magistrates* spéciaux, désignés par le Lord Lieutenant, et qui, en fait, sont des fonctionnaires, révocables à volonté, d'ordre demi-policier et demi-judiciaire (1). En vertu de ces dispositions, il a été prononcé, sans jury, jusqu'au 31 décembre 1902, pour discours publics ou articles de presse, plus de cent condamnations, avec peines variant de quelques jours à six mois de prison; dix membres du Parlement ont été ainsi condamnés, et plusieurs l'ont été plusieurs fois.

Je ne voudrais pas parler ici trop sévèrement de ce régime de coercition, — nous n'avons plus en France, hélas ! le droit de critiquer trop haut les lois d'exception. — Il a eu cet effet de pacifier dans une certaine mesure les régions où quelque désordre était né de causes d'ailleurs plus économiques que politiques. Il a eu aussi cet effet, auquel on pouvait s'attendre, de donner un nouvel essor à l'agitation qu'il avait pour but de réduire, en exaspérant le sentiment national, en rejetant les modérés du côté des violens, en développant l'influence de la Ligue. « M. George Wyndham, Secrétaire en chef pour l'Irlande, est le meilleur promoteur que la Ligue ait jamais eu ! » déclarait récemment M. John Redmond. Et, de fait, deux mois après la « proclamation » de Dublin, laquelle n'eut pour objet que de faire condamner sans jury le journal officiel de la Ligue, l'*Irish People*, — un journal qui, dit-on, n'avait pas de lecteurs, ou si

(1) La loi de coercition de 1887 contient un assez grand nombre d'autres dispositions, d'importance moindre, comme le *change of venue* (ou droit de transfert des procès criminels d'une cour à une autre), ou qui n'ont pas été remises en vigueur par les « proclamations » de 1902, comme celle qui vise la suppression de la Ligue (tout membre de la Ligue devenant alors du jour au lendemain passible de prison). — Il est à noter que, sans attendre les « proclamations, » à partir du mois de décembre 1901, nombre d'orateurs aux *meetings* populaires avaient déjà été poursuivis devant les *magistrates* et condamnés en vertu d'une disposition, permanente celle-là, de la loi de coercition, pour *unlawful assembly* (réunion illicite), en réalité pour intimidation ou incitation à boycottage : c'était la coercition avant la lettre. — Il faut signaler enfin que l'application de la coercition semble avoir été suspendue depuis le commencement de l'année 1903; une « proclamation » du 3 février a même aboli la « juridiction sommaire » des *magistrates* dans une partie des régions qu'on y avait soumises l'an dernier. C'est l'effet de la trêve intervenue entre les Irlandais et le gouvernement dans l'attente du *land bill*.

peu !... — le nombre des adhérens de la Ligue à Dublin avait doublé. Mais, dans l'ensemble, l'application de la coercition était-elle justifiée, rendue nécessaire par la gravité de la situation? Voilà ce qu'à la Chambre des communes ont refusé d'admettre les porte-parole du libéralisme anglais, et notamment M. John Morley.

C'est toujours chose grave que d'enlever à un peuple les garanties du jugement par le jury. Si M. Balfour l'a fait en Irlande, il y a quinze ans, c'est que la criminalité y était alors fort inquiétante; aujourd'hui, au contraire, selon M. Wyndham lui-même, pas de crimes, pas même de crimes agraires, à part quelques lettres de menace qualifiées crimes et poursuivies comme telles en vertu du *whiteboys act* de 1775! La plupart des juges d'assises constatent, chaque trimestre, cette situation qui serait exceptionnelle partout ailleurs qu'en Irlande, et reçoivent des mains du haut shériff la traditionnelle paire de gants blancs qui témoigne qu'ils n'ont personne à condamner de leurs blanches mains. Faute de prisonniers, les prisons se ferment; on en a désaffecté cinq dans la seule année 1901. Quant au boycottage, puisque c'est là contre que le gouvernement a voulu s'armer, qu'en disaient l'an dernier les statistiques officielles (1)? Cinq ou six cas de boycottage absolu, plus une cinquantaine de cas de boycottage partiel, intéressant ensemble trois cents individus, contre trois mille en 1887! Si l'on prend tous les cas légers, infimes, que négligent les statistiques et dont le gouvernement ne tire qu'un argument subsidiaire, on arrive à un total général de 318 cas, englobant 1 500 ou 1 900 personnes, ce qui, sur une population de 4 millions et demi, n'est pas encore, on l'avouera, bien terrible. Encore ces cas de boycottage résultent-ils le plus souvent du simple *consensus* de la communauté, sans recours aux seuls faits punissables par la loi, menace, violence ou intimidation. La loi même reste d'ailleurs quasi impuissante contre une pratique qui est, sous des formes subtiles et variées, de tous les pays, de tous les mondes et de tous les temps : « la coercition, disait lord Salisbury en 1889, n'a que peu d'effet sur le boycottage; il grandit malgré elle... ; au fond, il dépend de l'humeur changeante de la population. » Enfin ne sait-on pas que la cause du mal est dans la situation agraire, et dira-t-on que c'est justice

(1) Avril 1902.

d'édicter un régime de rigueur sans appliquer au mal de remède définitif, en se contentant, selon le mot de lord Cowper, « de faire rentrer le mécontentement sous terre, » au risque de provoquer une levée de sociétés secrètes et une recrudescence d'attentats violens en Irlande? Ce sont des mesures de réparation qu'il faut, non de coercition : la coercition ne guérit rien, car la force, selon le mot fameux, n'est pas un remède.

Si la force devait guérir l'Irlande, ce serait fait depuis longtemps, car les Irlandais ont compté que c'est la quatre-vingt-septième fois depuis l'an 1800 qu'on les a soumis à un régime spécial de coercition. C'est dire qu'ils sont quelque peu blasés sur les lois d'exception et qu'ils en eussent subi sans doute assez philosophiquement l'application, si cette application, confiée à un ministère public indépendant, à des juges impartiaux, s'était faite avec équité et sans excessive sévérité : ce n'est malheureusement pas le cas, disent-ils.

Les poursuites, d'abord, sont le plus souvent de caractère politique. Point de règle suivie, point de commune mesure; le « Château » choisit ses victimes, il ménage les grands chefs de la Ligue, qui pourtant ne le ménagent ni ne se ménagent, mais frappe les hommes de moindre notoriété et d'influence plus locale; il poursuit John Fitzgibbon, l'ami des *tenants* de lord de Freyne, pour un embarras de voiture sur la grand'route, avec l'espoir de mettre ce gêneur à l'ombre pour quelque temps, il s'attaque aux membres des assemblées locales, il s'acharne, on ne sait pourquoi, sur certains malheureux comme ce député John O'Donnell qui ne peut ouvrir la bouche à une réunion publique sans être appréhendé au corps et conduit devant les *magistrates*, tandis qu'on laisse tranquillement parler ses voisins de plate-forme, et qui, voulant naguère protester au Parlement contre cette persécution, se fit expulser de la Chambre avec fracas. On entasse les frais de justice et les dépens, pour frapper la Ligue à la bourse, à quoi la Ligue répond en formant par souscription publique un « fonds de défense » que l'Amérique, regagnée à la cause du nationalisme constitutionnel par l'effet de la coercition, s'empresse de doter de larges contributions. On poursuit et fait condamner des comités de la Ligue pour tentative d'intimidation sans résultat; des journaux pour articles violens sans doute, mais d'objet général et ne visant personne nominativement; de simples paysans qui, de leur propre mou-

vement, sans violence, boycottent un *grazier* au marché ou qui, passant devant chez un *grabber*, lui envoient une salve de cris et de sifflets. Deux députés, MM. Roche et Duffy, sont poursuivis et condamnés sur le chef d'avoir, « lors d'un meeting à Caltra, comté de Galway, le 17 août 1902, par entente avec diverses personnes non dénommées, illégalement tenté de contraindre diverses personnes non dénommées à restituer certaines terres non dénommées, et incité diverses autres personnes non dénommées » à en faire autant : quel discours prononcé en Irlande et touchant à la question agraire échapperait à une accusation aussi vague ? La rigueur de la loi est multipliée par la rigueur de l'interprétation ; tout orateur populaire, tout assistant à un *meeting* public est suspect, toute propagande politique est punissable : l'insécurité est partout.

Second point : les condamnations prononcées sont d'une sévérité calculée qui en fait des exemples plus que des peines. Trois mois, six mois de prison pour un discours en faveur du rachat des terres, c'est une peine qui peut compter. Or, le plus souvent, un premier supplément s'y ajoute sous la forme vulgairement dénommée *bail or jail*, « caution ou prison. » Il y a dans la « loi commune » britannique une vieille coutume réglementée par certain *act* d'Édouard III (1361), tombée en désuétude en Angleterre, mais non en Irlande, en vertu de laquelle un *magistrate* peut exiger caution de tout individu « susceptible de troubler la paix publique, » et à défaut l'envoyer préventivement en prison pour le temps qui lui plaît ; une fois sur deux, cela s'ajoute à la condamnation passée en vertu de la loi de coercition, et le condamné qui refuse par principe de donner caution voit ainsi doubler la durée de sa peine. Autre supplément gracieux dont on surcharge fort souvent la peine ordinaire : le *hard labour* ou travail forcé, qui implique trois jours par mois au pain sec et à l'eau et quinze nuits au *plank bed* (nous dirions salle de police). Ainsi, ce n'est même plus le régime des condamnés de droit commun (1) qu'on inflige à ces condamnés politiques, mais le régime

(1) Ce qu'est le régime du condamné de droit commun dans les prisons irlandaises, on le verra par les extraits suivans d'une lettre adressée au *Daily News* par une victime de la coercition, M. Haviland-Burke. « Le prisonnier est « exercé » au dehors (marche en file indienne de tous les prisonniers autour de la cour) deux heures par jour... Enfermé le reste du temps dans sa cellule, il lit la Bible ou l'unique volume que lui prête hebdomadairement la bibliothèque de la prison... Il ne peut recevoir de visite que de *magistrates*. Il ne peut avoir ni journaux, ni

des grands criminels ; à ce régime, l'un d'eux, M. Flanagan, est devenu fou, dans la prison de Limerick. La raison, si on veut la savoir, c'est que le *hard labour* a pour conséquence de disqualifier le condamné en le rendant inéligible pendant cinq ans aux assemblées locales. Il est vrai que cela ne l'empêche pas, s'il est *M. P.*, de revenir prendre séance à la Chambre des communes, sa peine finie, d'y interpeller le gouvernement et d'y dîner sur la terrasse côte à côte avec ses collègues du Parlement : on voit bien que ce ne sont pas des condamnés de droit commun!

Tout cela a exaspéré, on le conçoit, les plus modérés même des Irlandais. Du haut en bas de l'échelle, prêtres ou paysans, bourgeois ou *gentlemen*, adversaires ou amis de la Ligue, tous les nationalistes, — et bon nombre d'unionistes avec eux, — se sont mis d'accord pour flétrir les abus de la coercition. La coercition, pour eux, est une provocation. On veut leur arracher des mains la seule arme qui leur reste, l'arme de l'agitation légale : leur antibritannisme en est doublé. — Sont-ce des juges à leurs yeux que les *magistrates*, les *removables*, comme on les appelle, les révocables? Non pas, ce sont des agens, des préposés du pouvoir exécutif. Leur justice n'est pas une justice, mais une farce judiciaire. Nul n'a de confiance en eux, de respect pour eux; nombre de leurs justiciables refusent de se défendre, et se contentent, à leur barre, de dire leur fait à ces créatures du « Château. » — Et le « Château » lui-même? Il est aux mains des landlords. Tout dans l'État est disposé en vue de ce but unique, maintenir les landlords et le landlordisme, par conséquent faire rentrer les « rentes, » coûte que coûte et quelles qu'elles soient. On n'assiste *graziers* et *grabbers* que parce qu'eux-mêmes ils assistent les landlords. Le paiement plein des « rentes » est pour l'autorité le critérium unique de la prospérité du pays. District par district on eût pu, dit-on, désigner les noms des landlords en difficulté avec leurs *tenants* et au soutien de qui les « proclamations » ont été rendues. La coercition elle-même n'a ainsi été, aux yeux des Irlandais, qu'une démonstration en faveur des landlords et une mesure d'intimidation à l'encontre des paysans : strictement elle a été, pour eux, l'œuvre des landlords, ceux-ci étant, au vrai, les maîtres du gouvernement.

livres personnels, ni papier ni crayon. Il ne peut écrire ou recevoir une lettre qu'avec l'autorisation spéciale du gouverneur et pour affaires privées... Il est enterré vif. »

V

Le gouvernement en Irlande, ce serait donc le landlordisme organisé, personnifié : il y a du vrai dans ce point de vue, et il s'explique historiquement. Qui sont, en effet, les landlords actuels ? Les descendans des conquérans anglais, propriétaires et colons « plantés » par l'Angleterre comme sa « garnison » pour occuper le pays, après les confiscations en masse d'Élisabeth, de Cromwell, de Guillaume III. Avec leurs « cliens » ruraux, — tout ce monde d'agens et d'intermédiaires qui vivent à leurs dépens, — avec une partie de la bourgeoisie des villes, importée par l'Angleterre ou ralliée à elle, — fonctionnaires, gens de loi, professeurs, commerçans et industriels, — ils composent ce qui reste de la caste naguère souveraine, de l'*Ascendancy*, n'ayant les uns et les autres d'irlandais que le nom, *Uitlanders* de l'Irlande dont Froude a écrit l'histoire sous ce titre : *The English in Ireland*. On sait qu'en ajoutant à cette *Ascendancy* anglicane la population presbytérienne de l'Ulster, les descendans des colons écossais établis par Jacques Ier, on a finalement le total des forces de la minorité unioniste, ou comme on dit, « loyaliste, » en Irlande : un million et quart d'habitans sur 4 millions et demi, soit un peu plus du quart.

Pendant tout le XVIIIe siècle et une partie du XIXe, la « garnison » ou « colonie » anglo-saxonne et protestante est restée maîtresse de l'Irlande celte et catholique. Gouvernement, fonctions, richesses, elle a tout à elle ; son Église est l'Église d'État, riche des dépouilles de l'Église de Rome ; les « lois pénales » font des papistes des *outlaws*. L'Angleterre lui ayant livré, pour prix de son asservissement législatif et commercial, les Irlandais à exploiter, elle exploite sans frein cette nation d'ilotes qu'il n'y a pour elle ni intérêt à protéger ni péril à opprimer. — Il est vrai qu'à ce régime elle devait elle-même se dégrader, se démoraliser singulièrement. Les temps, d'ailleurs, changeaient. Elle vivait de l'oppression des catholiques et des paysans d'Irlande. Or, les catholiques, déclarés électeurs dès 1793, étaient, en 1829, légalement émancipés ; en 1869, ils obtenaient le « désétablissement » de l'Église épiscopale ; en 1870 et 1881, une législation agraire à demi révolutionnaire affranchissait les paysans, rognait les

droits et surtout les « rentes » des landlords ; en 1898, enfin, le peuple reprenait l'administration des affaires locales. Peu à peu la caste souveraine vit ainsi ses privilèges tomber par morceaux, et se relever en face d'elle son esclave d'autrefois, l'Irlande nationale. Aujourd'hui, elle tient encore les neuf dixièmes de la propriété foncière en Irlande, elle reste dominante dans le monde des affaires et les professions libérales, elle reste la classe riche, bien que cette richesse soit fort obérée par les folies du passé. Son influence parlementaire est restreinte, puisqu'elle ne dispose plus que d'une vingtaine de sièges à la Chambre des communes, mais elle a pour elle toute la représentation irlandaise à la Chambre des pairs ; elle détient presque toutes les fonctions publiques d'État, fait l'entourage exclusif du Lord Lieutenant et garde une influence prépondérante sur le gouvernement, dans ce « Château » qui reste aujourd'hui encore tout pénétré de l'esprit et des préjugés de l'*Ascendancy*.

Elle n'a donc pas tout perdu, mais elle a beaucoup perdu, et elle ne s'en console pas. Naguère encore souveraine, elle ne prend pas son parti de ne plus l'être. Depuis plus de vingt ans elle passe son temps à se plaindre, et, en ces dernières années, la poussée de l'Impérialisme, contemporaine des timides expériences du « Balfourianisme » en Irlande, est venue raviver ses griefs et ranimer l'agitation dans le camp unioniste comme elle l'avait fait inversement dans le camp nationaliste. Un souffle de réaction a passé sur les unionistes irlandais, semant la discorde et la haine. De là, d'abord, au point de vue religieux, ce réveil d'anti-catholicisme, qui se traduit, dans l'Ulster presbytérien, par une recrudescence d'outrages et de provocations contre les « Papistes, » avec coups de poings et coups de pierres aux ouvriers catholiques passant isolément par les rues de Belfast, et, dans le reste du pays, par un renouveau du prosélytisme protestant, voire par des dénonciations publiques émanant d'évêques anglicans, comme à Limerick et à Coleraine. De là aussi, au point de vue politique, une vigoureuse campagne de protestations et de réclamations à l'adresse du gouvernement :

« Nous sommes ici par la volonté de l'Angleterre et pour son service. Nous sommes la chair de sa chair et les os de ses os ; c'est sa Bible que nous lisons, ce sont ses psaumes que nous chantons, c'est son sang qui coule dans nos veines. Depuis des siècles, nous avons été ses champions en Irlande ; aujourd'hui,

nous sommes encore ici l'élément de progrès, de culture, nous représentons le drapeau et l'Empire, nous incarnons le loyalisme au cœur de l'Ile Rebelle. C'est nous qui avons vaincu le *home rule*, c'est de nous que dépend l'avenir de l'Union : comme les loyalistes de l'Afrique du Sud, nous avons droit à la reconnaissance et à l'appui de l'Angleterre. — Or, l'Angleterre nous a dépouillés de nos droits; elle nous fait expier les crimes des *fenians*, et, en voulant tuer le nationalisme en douceur, c'est l'unionisme qu'elle frappe à mort. Est-ce notre faute si nous sommes une minorité, une minorité loyale, et est-ce une raison pour nous sacrifier à la majorité déloyale? Concessions et conciliation, c'est trahison et lâcheté. Si la persécution dure, la « garnison, » — nous sommes fiers encore de ce nom, — n'a plus qu'à lâcher pied ou à passer à l'ennemi. Prenez garde, un jour viendra où l'Angleterre aura besoin de nous pour une nouvelle bataille à livrer contre les rebelles : Dieu veuille qu'elle nous trouve encore là, ni trop découragés, ni trop affaiblis pour défendre une fois de plus la cause de l'Union et de l'Empire! »

Ainsi protestent, par plaintes et menaces, ceux qui se nomment les loyalistes, et notamment une petite coterie de *tories* réactionnaires, ultra-anglicans et anti-irlandais : grands et riches landlords, tout-puissans au club de *Kildare street* à Dublin comme à la maison voisine, à ce comité des propriétaires fonciers qui a nom *Landowners Convention;* bourgeois aisés, industriels anoblis, professeurs de *Trinity College*, qui dirigent l'*Irish Unionist Alliance*. Depuis trois ou quatre ans, ils appellent la « garnison » aux armes, ils font la guerre au gouvernement qu'ils sont censés soutenir, à sa politique de réforme et de réparation envers l'Irlande, tout en réclamant sans cesse des compensations pour leurs privilèges perdus. Aux élections générales de 1900, ils font échouer à Dublin l'un des hommes qui dans le parti unioniste ont le plus fait pour le bien de l'Irlande, M. Horace Plunkett, qu'ils accusent de complaisance envers le nationalisme. Après les élections, ils forcent lord Salisbury à rappeler de Dublin M. Gerald Balfour, alors secrétaire en chef, et, des la nomination de son successeur, M. George Wyndham, ils se mettent en mesure de prendre barre sur lui, bataillent un an pour obtenir l'application du souverain remède, la coercition; après quoi, ils réclament la dissolution de la Ligue et la poursuite de ses chefs en justice. En attendant, sous prétexte de ré-

pondre au boycottage et aux attaques des nationalistes, ils reforment, comme au temps des grandes luttes passées, sous le nom de *Land Trust*, un syndicat de défense au capital de cent mille livres sterling, pour la guerre aux paysans et à la Ligue.

Ce mouvement de réaction politique et religieuse au sein de l'Unionisme irlandais ne pouvait plaire à tout le monde, j'entends à tout le monde unioniste; il ne pouvait manquer de provoquer des divisions, ou mieux encore, une véritable crise, au sein d'un parti aussi peu homogène, composé d'élémens aussi divers, landlords et paysans, anglicans et presbytériens, conservateurs et libéraux-unionistes. Longtemps la lutte contre le *home rule* avait maintenu une apparence d'unité dans le « bloc, » mais, une fois le danger disparu, le « bloc » devait tendre à se rompre, et c'est vraiment un signe des temps de voir qu'en Irlande, sous la pression de l'Impérialisme, tandis que les forces nationalistes se ralliaient et s'unissaient, les forces unionistes, au contraire, se sont désunies et rompues. Voici tantôt huit ans que le parti unioniste détient sans interruption le pouvoir dans l'Empire, avec une énorme majorité au Parlement; or, loin de gagner du terrain en Irlande, il n'a même pas su y conserver ses positions. Le gouvernement unioniste n'a réussi ni à rallier les rebelles ni à garder ses fidèles en Irlande; les loyalistes entrent en révolte ouverte contre lui ou ne le soutiennent plus qu'à condition : l'avenir est noir pour l'unionisme irlandais!

Première cassure dans le « bloc : » les paysans presbytériens de l'Ulster sont aujourd'hui en rébellion contre le landlordisme, par suite aussi contre le gouvernement. Écossais d'origine, établis depuis trois siècles dans les comtés du Nord-Est de l'Irlande, longtemps maltraités et persécutés par la « garnison » anglicane, ils se sont définitivement ralliés à l'unionisme, il y a cent ans, après cette courte période de rapprochement avec l'Irlande catholique qui fut le temps des « Irlandais-Unis, » ce qui n'empêche qu'aujourd'hui encore la démocratie de l'Ulster soit tenue à l'écart et comme en disgrâce par le pouvoir conservateur. Simples *tenants*, comme leurs frères du Sud, ils n'ont d'autre privilège que d'avoir su faire respecter au cours des temps leur *tenant right*, le droit de copropriété terrienne que leur avait reconnu Jacques Ier dans leur charte d'établissement. Comme leurs frères du Sud et pour des motifs pareils, ils réclament, eux aussi, le rachat général des terres, et leur cause, long-

temps négligée, a été récemment enfin prise en main par un homme d'une rare énergie, le député libéral-unioniste de South Tyrone, M. T. W. Russell. Vers la fin de l'année 1900, M. Russell, alors membre du ministère Salisbury, ouvrait dans l'Ulster, par protestation contre les tendances réactionnaires de l'unionisme régnant, une active campagne en faveur de l'abolition du landlordisme, campagne où lord Salisbury se déclara, « dans les circonstances présentes, » incapable de le suivre. Cette campagne, M. Russell la continue depuis lors à titre privé, dans le pays et dans la presse, au Parlement où il gagne à ses idées une grosse fraction du parti libéral. L'*Ascendancy*, d'ailleurs, l'outrage, ses anciens amis le traitent de nationaliste déguisé, — lui qui, lors de la crise du *home rule*, lutta avec plus d'ardeur et de succès que personne pour la cause de l'Union; — récemment, à Dromore, il est blessé à coups de pierres par un parti « d'orangistes » ameutés : rien ne l'arrête, et son succès enflamme le pays.

Notez que ce n'est pas à l'Acte d'union qu'en veut, comme le Munster ou le Connaught, cet Ulster maintenant soulevé d'un bout à l'autre contre le régime agraire. C'est un esprit démocratique qui l'anime, et non pas l'esprit national. Protestant, loyaliste, il ne pactise pas avec l'Irlande nationaliste et catholique. Il est las du joug du landlordisme, il veut être maître du sol, et pour le moment il ne regarde pas au delà. Verrons-nous plus loin, quant à nous? Se pourrait-il qu'un jour il s'unît plus étroitement et sans arrière-pensée avec l'Irlande nationale, et que l'on vît alors renaître le temps des Irlandais-Unis? C'est la crainte des unionistes et l'espoir des nationalistes : il ne faudrait qu'une chose pour cela, il faudrait que la communauté de luttes et d'intérêts apprît aux protestans et aux catholiques à se respecter mutuellement, et éteignît l'ardeur des passions « anti-papistes » dans l'âme indépendante et farouche des puritains du Nord (1). Mais ce qui ne fait pas de doute, c'est que, dès à présent, du Nord au Sud de l'Ile d'Erin, le landlordisme a contre lui l'ensemble de la population agraire, protestans et catholiques, loya

(1) Dans le Sud catholique, il n'y a guère d'anti-protestantisme; on a bien moins d'hostilité contre les protestans que contre les unionistes et les « orangistes : » une preuve de cette tolérance est qu'il y a un certain nombre de protestans parmi les députés nationalistes irlandais. Dans l'Ulster, au contraire, les passions religieuses sont plus violentes que les passions politiques, et on est bien plus « anti-papiste » qu'on n'est anti-nationaliste.

listes et nationalistes, qui tous réclament d'une voix son abolition ; le temps est passé, pour le « Château, » des promesses et des atermoiemens ; si les Celtes du Midi ont la tête chaude, les *Scots* de l'Ulster ont la tête dure, et la révolte de l'Irlande entière contre les maîtres de la terre n'aura de fin que quand le dernier landlord aura affranchi le dernier paysan, j'allais dire le dernier serf, sur le sol irlandais.

Aussi bien est-ce là ce que comprend actuellement un grand nombre, et un nombre sans cesse croissant, de landlords, clairvoyans et modérés, que ne satisfont pas les dispositions réactionnaires et guerrières des grands maîtres de leur ordre, des régens de la *Landowners Convention*, et qui refusent de se laisser mener par eux à la ruine : d'où un second schisme, non moins grave que le premier, dans le parti unioniste irlandais (1). Ils comprennent enfin qu'ils ont mieux à faire qu'à se laisser sacrifier aux ambitions politiques de ces hauts personnages ayant richesse, situation, puissance, qui se servent d'eux sans les servir, tout comme font les chefs de l'Orangisme officiel vis-à-vis du prolétariat de Belfast, ou les landlords ulstériens vis-à-vis de leurs paysans presbytériens. Que gagneraient-ils, pour leur part, à reprendre une fois de plus la lutte avec les paysans, à supposer que leurs moyens le leur permettent? Ne seraient-ils pas à présent en meilleure situation, pécuniairement même, s'ils avaient accepté les offres de rachat que leur avaient faites Parnell en 1881 ou Gladstone en 1885? Ils comprennent enfin que le rôle de la « garnison » est fini, que ce qui leur reste d'influence ou de privilèges sera emporté à la marée prochaine, que l'heure héroïque, l'heure de la lutte et de la gloire a passé : celle de l'échéance sonne, le landlordisme a vécu. Ne vaut-il pas mieux prendre les devans, s'entendre d'homme à homme avec les paysans d'Irlande

(1) Il y en a un troisième, qui s'est produit récemment dans la capitale de l'Ulster, cette citadelle de l'unionisme, à Belfast. Ayant à élire un député, la démocratie « orangiste » de Belfast, cette démagogie bruyante et violente qui aime tant à crier par les rues : « A bas le pape ! » et jette des cailloux avec un égal plaisir sur les catholiques et sur la police, s'est révoltée contre les chefs de de l'Orangisme officiel, contre l'oligarchie réactionnaire qui régit les « loges » orangistes. En face du luxueux et respectable *Orange Hall*, s'est élevé le parti de la *Custom House*, celui qui, faute d'une salle de réunion, tient ses meetings en plein air, le dimanche, sur les marches du bâtiment de la Douane, de la *Custom House*, et finalement l'on a élu un représentant, qui, farouche unioniste et protestant acharné, a saisi, au Parlement, la première occasion venue pour voter contre le gouvernement. Ce qui vient de se passer à Belfast pourra bien se reproduire à Derry et dans les autres villes de l'Ulster.

pour mettre fin à la guerre agraire et à ce régime désastreux de la dualité de propriété, en renonçant spontanément à jouer les seigneurs féodaux pour demeurer dans leurs manoirs, sur leurs domaines gérés directement, simples citoyens et propriétaires exploitans?

Pour la première fois dans l'histoire d'Irlande, on voit ainsi aujourd'hui les landlords, du moins une majorité d'entre eux, se montrer favorables à la conciliation. Depuis quelques mois notamment, l'idée s'était fait jour d'un rapprochement, d'une entente entre landlords et paysans en vue d'une solution pratique de la question de la terre. Le gouvernement n'y était pas défavorable, si l'on en juge par cette déclaration officielle, — curieux aveu d'impuissance tombé des lèvres d'un *Chief Secretary*, — que fit M. Wyndham en septembre dernier : « Nul gouvernement ne peut résoudre la question foncière. Il faut que les parties en cause la résolvent elles-mêmes; le rôle utile du gouvernement n'est que de procurer les moyens, dans la mesure possible, de donner effet à l'arrangement intervenu. » On savait déjà que M. Wyndham devait déposer, en 1903, à la Chambre des communes un *bill* agraire : quel avantage si d'ici là landlords et paysans pouvaient se mettre d'accord par l'entremise de leurs délégués, et formuler, avec l'autorité de leur commune sanction, un avant-projet de solution du grand problème irlandais!

Mais on comptait sans la *Landowners Convention*, sans les grands personnages du parti, voués à la lutte à outrance : à une forte majorité, ils repoussent la proposition, qui leur est soumise par lord Mayo, M. Talbot-Crosbie et le capitaine Shawe-Taylor, d'une « conférence » à tenir entre les représentans des *tenants* et ceux des landlords. Ce fut le signal de la scission : tout de suite la grande majorité des landlords rompt avec ses représentans officiels. On insiste pour la réunion de la Conférence amiable, laquelle a lieu en effet, en décembre, sous la présidence de lord Dunraven; les paysans y sont représentés notamment par MM. T. W. Russell, John Redmond et William O'Brien, à l'extrême modération desquels on ne peut que rendre justice. Elle aboutit à une sorte de « déclaration » où sont posées d'un commun accord les bases, les conditions d'un plan acceptable de rachat général des terres, avec avantages réciproques à faire aux deux parties, et large subvention à fournir par l'Échiquier, le Trésor impérial.

La parole était maintenant au gouvernement, qui n'ignorait pas qu'à trahir les espoirs développés en Irlande par ce qu'on a appelé le « Traité Dunraven, » il verrait l'agitation, un moment suspendue, reprendre plus vive que jamais. Le 25 mars dernier, M. Wyndham a donc exposé son nouveau *bill* agraire à la Chambre des communes. Ce *bill* (1), il faut l'avouer, ne suit que de loin les indications de la Conférence de décembre. Si favorable qu'il soit aux landlords, il ne les satisfera qu'à moitié. Il reste, d'autre part, bien loin des *desiderata* des paysans irlandais, il n'est guère généreux pour les *tenants*, non plus que pour l'Irlande en général, et ne sera probablement acceptable au parti nationaliste que s'il est notablement amendé en cours de discussion. Somme toute, il ne sera sans doute encore qu'une demi-solution. La solution définitive viendra cependant, après quelque nouvel effort : il faudra bien que l'Angleterre finisse par céder devant cette mise en demeure de l'Irlande entière et unie, par comprendre que son intérêt même lui commande d'acheter, à quelque prix que ce soit, la paix en Irlande, et qu'elle se doit à elle-même de faire un sacrifice pour sauver, sinon le landlordisme, qui n'a que trop duré, du moins les landlords, qui ont fait si longtemps son service et tenu pour elle « garnison » sur la terre d'Erin.

(1) C'est tout un nouveau système de rachat, en vertu duquel on verrait, à en croire le ministre, le transfert général des terres s'opérer en Irlande en quinze ans. Point d'obligation de vente, même indirecte, comme en avait prévu la Conférence. Les parties conviendront librement du prix, mais ce prix devra être compris entre 22 et 28 fois la « rente » (soit 19 et 25, s'il s'agit d'une « rente » non encore fixée pour la seconde fois par la Commission agraire) : l'annuité à payer sera ainsi inférieure à la « rente » de 10 à 30 p. 100 (soit 20 à 40 p. 100). Le Trésor avancera au landlord le prix de vente, lequel lui sera remboursé par le tenant en 68 ans, au moyen d'une annuité de 3 1/4 p. 100 ; un huitième de cette annuité restera toutefois dû à perpétuité, comme sauvegarde légale pour la protection du *homestead*. En outre, le Trésor versera à chaque landlord vendeur une prime de 5 à 15 p. 100 en sus du prix de vente : il sera ouvert à cet effet un crédit de 12 millions de livres sterling, à employer en 15 ans, et dont la charge sera d'ailleurs compensée par les économies à faire sur le budget irlandais, de sorte que le cadeau apparent fait à l'Irlande ne coûtera rien à l'Angleterre.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des critiques faites au *bill* par les Irlandais, et dont plusieurs sont fort graves. Disons seulement que, le 16 avril, une « Convention nationale irlandaise, » réunie à Dublin, a adopté le principe du *bill* sous réserve d'amendemens à obtenir en cours de discussion.

Ajoutons que le *bill* contient quelques dispositions, très insuffisantes d'ailleurs, pour le développement des opérations du « remembrement » agraire dans l'Ouest, et pour la réintégration des *tenants* évincés au cours des guerres agraires.

VI

Ce qui est certain, c'est que, d'une façon ou de l'autre, l'Irlande se trouve enfin en vue d'une solution de la question agraire. L'Impérialisme britannique aura eu en Irlande ce contre-coup, en excitant les esprits et en provoquant l'agitation, de précipiter les événemens, de donner essor à des mouvemens qui se préparaient de longue date et qui se résoudront pacifiquement et peu à peu en une grande révolution sociale dont on devine déjà les caractéristiques essentielles, la création de la petite propriété paysanne, la rupture des forces de l'unionisme irlandais, la déchéance de l'*Ascendancy*, de la caste anglaise autrefois souveraine.

L'Irlande espère donc enfin guérir de ce cancer intérieur qui depuis des siècles la ronge et tarit en elle les sources de la vie nationale : le landlordisme. Ce mal séculaire détruit, la terre aux mains de celui qui la cultive, ce serait la voie ouverte à toutes les réformes ultérieures dont dépend l'avenir du pays ; ce serait non seulement l'agriculture mise à même de se développer et de s'outiller à la moderne, comme s'efforcent de l'y aider M. Horace Plunkett et ses collaborateurs, mais, dans toutes les branches de l'activité économique, le progrès enfin rendu possible ; ce serait le paysan devenant « conservateur » en même temps qu'il devient propriétaire, comme il le serait depuis longtemps déjà, tant il est dans son tempérament de l'être, si seulement il avait eu quelque chose à « conserver ; » ce serait enfin la paix et le calme rendus au pays, la fin des luttes agraires et des excès de l'agitation qui l'épuisent, une vie nouvelle qui s'ouvrirait pour l'Irlande. Verra-t-on d'ailleurs, avec le landlordisme, disparaître les landlords ? On verrait sans regret, je pense, disparaître ceux que rien n'attache au pays, les « absentéistes, » parasites de la terre irlandaise, qui, dans le passé, par leur égoïsme, leur tyrannie, leur oubli de toute fonction civilisatrice, ont déshonoré le régime anglais en Irlande ; qui, dans le présent, n'ont d'autre conception politique que le *spoils system*, la politique des dépouilles publiques, ne savent que se plaindre que leur loyalisme ne leur rapporte plus, — *loyalty does not pay;* — et qui, s'ils sont « loyaux, » le sont à leurs intérêts et à leurs situations bien plus

qu'à l'honneur britannique. Mais beaucoup resteront, — et l'Irlande y compte bien, — sur leurs domaines propres, pour qui la vieille Erin représente autre chose qu'une terre à vendre et le patriotisme autre chose qu'une « rente » à toucher : ils sauront s'adapter à leur situation nouvelle, et ce n'est pas, croyons-nous, une utopie de penser que, vivant enfin de la vie irlandaise, ils deviendront eux-mêmes Irlandais de cœur et d'âme, qu'ils reprendront alors leur place légitime dans une population dont les sépare à présent une barrière infranchissable, et que, prenant à cœur les intérêts matériels et moraux du pays, ils se mettront à travailler, à l'exemple des Horace Plunkett, des Monteagle, à l'avenir et à la prospérité de l'Irlande.

Des horizons nouveaux s'ouvrent ainsi aux yeux des fils d'Erin, par des contre-coups lointains de l'Impérialisme. Leur fait-il entrevoir aussi la réalisation de cet idéal national qui reste malgré tout leur plus cher espoir : l'autonomie irlandaise? Jamais, à en croire les hommes politiques ou les journaux nationalistes, l'Irlande n'aurait été plus près du *home rule*. L'Angleterre, dit-on, saura bien comprendre qu'il est de son propre intérêt de satisfaire les Irlandais, ne fût-ce que pour se débarrasser d'eux, et elle les satisfera, l'occasion venue, par la main des conservateurs ou des libéraux, trop heureux les uns ou les autres d'acheter à ce prix l'appoint des voix nationalistes à la Chambre des communes : — pure question de circonstance ou d'opportunité. — L'Impérialisme lui-même, ajoute-t-on, au fur et à mesure que l'Empire se développe, fait éclater à tous les yeux l'impossibilité où est le Parlement britannique d'administrer à lui seul l'ensemble des affaires impériales, et la nécessité de le décharger en octroyant une certaine forme d'autonomie aux divers élémens du Royaume-Uni, — c'est le principe du *home rule all around*. — Voyez, dit-on enfin, les dangers et les complications qui partout menacent l'Empire et qui se chargeront de faire l'Angleterre conciliante : voyez cette seconde Irlande qui se crée dans l'Afrique du Sud, les colonies toutes favorables à la cause irlandaise, et, dans toutes les possessions britanniques, partout où se parle la langue anglo-saxonne, ces milliers d'Irlandais, émigrés et hostiles, que l'Angleterre rencontre à chaque pas face à face, le drapeau vert levé en face de l'*Union Jack*, l'Impérialisme d'Erin devant celui d'Albion !

On n'ose ici partager ces espoirs. Toutes les raisons d'espérer

que l'Irlande politique se donne à elle-même se retrouveront un jour sans doute, et peut-être bientôt, quand aura passé cette fièvre d'impérialisme qui les rend sans force aujourd'hui. Il est vrai que la crise unioniste menace de faire perdre à l'Angleterre son point d'appui moral en Irlande, comme la destruction du landlordisme, au « Château » de Dublin son meilleur soutien; il est vrai encore que le parti conservateur anglais pourrait bien voir aux élections prochaines sa majorité assez réduite pour que le parti nationaliste se retrouvât, comme cela s'est vu déjà, l'arbitre de la situation à Westminster. Mais tout n'est pas là (1). Rien, croyons-nous, ne saurait prévaloir quant à présent dans l'âme anglaise contre la toute-puissance de l'idée impériale, je veux dire l'idée de l'unité, de l'intégrité, de la sécurité de l'Empire, et la crainte (bien vaine ou au moins bien exagérée) d'y voir porter atteinte par la concession de la moindre franchise politique à l'Irlande. L'Irlande, dont c'est le malheur d'être trop près de l'Angleterre, apparaît aux yeux de beaucoup d'Anglais, notamment depuis la guerre du Transvaal, comme un « Transvaal virtuel, » qu'il est plus que jamais nécessaire, pour se garantir des dangers qu'il leur créerait en cas d'une guerre européenne, de maintenir à toute force sous le joug de l'Union, fût-ce par la coercition, fût-ce même, si la « sédition » l'exige, par une application du régime arbitraire et despotique des colonies de la Couronne, des *Crown colonies*.

Il semble donc que ce soit la conséquence de l'Impérialisme britannique d'éloigner, par la fatalité des choses, le jour de l'émancipation politique de l'Irlande. C'est ce qui explique qu'il y ait aujourd'hui, parmi les Irlandais les plus patriotes, bien des désespérés, dont le suprême espoir eût été de vivre un jour pour voir leur patrie libre, et qui comprennent qu'ils devront mourir, — qui meurent, hélas! — loin de la terre promise. Est-ce à dire qu'il n'y ait de salut pour l'Irlande que dans la décadence de l'Angleterre, et que l'étoile d'Erin ne doive en effet briller que

(1) Je sais bien que, depuis quelques mois, l'hostilité anglaise contre l'Irlande semble s'être un peu atténuée, et que le gouvernement unioniste fait montre de meilleures dispositions à l'égard des Irlandais, dont il paraît rechercher l'appui, ou du moins la neutralité, au Parlement; on annonce même qu'il donnerait prochainement à l'Irlande une Université catholique, une extension du *local government*, des faveurs économiques. Malgré tout, il n'est guère vraisemblable de voir de sitôt le parti conservateur assez infidèle à ses principes, ou le parti libéral redevenu assez puissant, pour imposer à l'opinion anglaise le *home rule* irlandais.

du jour où pâlirait l'astre d'Albion ? Ce n'est pas, croyons-nous de la pure politique que l'Irlande doit attendre et attend en effet son salut. On sait que depuis dix ou quinze ans d'autres espérances, d'autres ambitions sont nées en elle, et qu'elle s'est adonnée à une tâche intérieure dont l'agitation reprise en ces années passées n'a d'ailleurs pu la détourner : il s'agit de reconstruire l'Erin nationale et traditionnelle ; de lui refaire une vie propre au point de vue mental, moral et social ; de reconstituer ses forces économiques par la coopération et l'instruction technique ; de restaurer enfin à tous les degrés un enseignement général qui forme les caractères tout autant que les intelligences. C'est une œuvre nécessaire et une grande œuvre qui s'accomplit, une œuvre d'éducation, qui seule peut rendre à l'individu ces fortes qualités humaines qui font les peuples prospères, et qui mettra l'Irlande à même de reprendre un jour sa place parmi les nations. C'est de cette œuvre de régénération sociale que doit sortir et que sortira la liberté irlandaise : le jour où elle sera assez avancée, alors enfin l'Irlande aura ce qui lui a toujours manqué, une *opportunity*, une occasion de faire voir et valoir ce qui est en elle, alors elle obtiendra tout naturellement son autonomie politique, sous quelque forme que ce soit, sous quelque nom que ce soit, de l'Angleterre enfin rassurée sur ce qu'elle appelle aujourd'hui « l'anarchie irlandaise » et d'ailleurs incapable de régir une société trop compliquée et trop différente d'elle-même. Unie et forte, l'Irlande gagnera ainsi, comme un couronnement de ses efforts présens, la liberté à laquelle elle a droit et sans laquelle elle ne peut d'ailleurs pleinement se développer : voilà l'espoir et la foi des plus clairvoyans de ses fils.

L. Paul-Dubois.

SHAKSPEARE ET LA MUSIQUE

Shakspeare in music, by Louis C. Elson; London, 1901, David Nutt.

Suivons le même ordre que pour Dante : commençons par étudier Shakspeare dans la musique, et puis nous rechercherons ce qu'il y a de musique en lui.

I

Shakspeare a peut-être plus souvent que Dante inspiré la musique. Il n'y a pas de grand poète pour lequel, — et contre lequel aussi, — elle ait fait davantage. La musique, plusieurs du moins l'ont ainsi définie, est l'art du sentiment. Et le sentiment, encore plus que l'idée, forme le royaume de Shakspeare, son royaume immense en étendue comme en profondeur. On assure également que la musique a pour mission d'exprimer le côté dynamique et non statique des passions, ou, si vous préférez un langage moins barbare, leur force, leurs degrés et leurs mouvemens plutôt que leurs qualités et leur nature. Or, il n'est pas douteux que, dans cet ordre de l'action ou de l'activité de l'âme, de ses crises et de ses transports, Shakspeare encore n'offre au génie même de la musique une matière qu'il n'épuisera pas. Si enfin, comme Wagner a cru le découvrir et n'a fait en réalité que le rappeler, la musique a pour objet « le purement humain, » c'est-à-dire le sentiment en soi, dégagé de toute particularité et de toute contingence, elle trouvera dans Shakspeare le fond ou l'essence de la pure humanité. Ainsi la poésie de Shakspeare peut servir le drame lyrique moderne, qui se

flatte, on le sait, d'être tout intérieur et prendrait volontiers pour devise la parole du moraliste : « Tôt ou tard on ne jouit que des âmes. »

Mais Shakspeare ne représente pas les âmes isolées et abstraites. Il les fait vivre au sein et comme dans l'atmosphère de l'universelle vie. Une part est donnée en son œuvre aux accessoires et aux alentours : aux choses, à la nature, à la couleur historique ou locale, au spectacle enfin, que le théâtre de son temps était incapable de fournir aux yeux, mais que chacune de ses pièces, et parfois un seul de ses mots, suggère à l'imagination. Par là, par l'abondance des élémens ou des détails extérieurs, par le décor, par l'appareil ou l'attirail scénique, le génie shakspearien s'est adapté sans peine au genre musical qui précéda le drame lyrique, et c'est de ce point de vue que l'un des innombrables commentateurs du poète a pu regarder son œuvre comme une station sur la route de l'opéra (1).

De cette œuvre immense une partie seulement, — une parcelle même, au regard de l'ensemble, — a passé jusqu'ici dans la musique ou du moins s'y est conservée. Le catalogue dressé dans le volume qui fait le sujet, ou l'occasion, de ces pages est riche de noms inconnus. Au premier rang des autres, des plus glorieux, on lit celui de *Coriolan*. *Coriolan*, dans l'histoire de la musique, ne désigne qu'une ouverture, mais elle est de Beethoven, et si le drame pour lequel elle fut composée n'est pas celui de Shakspeare, on peut au moins reconnaître dans l'âpre et brève symphonie, dans le conflit de sentimens qu'elle représente, une ébauche et comme un raccourci de l'âme du héros shakspearien.

A peu d'années de distance, mais à l'autre pôle de l'art, l'*Otello* de Rossini paraît aujourd'hui, — sauf deux pages au dernier acte, — une caricature du véritable *Othello*. De ces deux pages, l'une a pour texte une terzine de Dante et nous l'avons récemment rappelée; la seconde n'est pas de Shakspeare, il s'en faut, pour les paroles, — mais, par le sentiment, elle est digne de lui. Belle, trop belle peut-être d'ordonnance et d'eurythmie, la romance du *Saule* est un air d'opéra, presque de concert. Elle se divise en trois couplets. Une harpe, touchée par la jeune fille, l'annonce longuement et jusqu'à la fin l'accompagne. On peut critiquer la régularité du partage et la durée de la ritour-

(1) Barret Wendell (cité par M. Elson).

nelle; s'étonner aussi de voir et d'entendre, — si longtemps, en un pareil moment, — une harpe aux mains de Desdemona. La vérité dramatique en souffre quelque offense, que rachète heureusement la beauté de la musique, la tristesse, la noblesse et la pureté de la mélodie. Celle-ci revient trois fois, je le sais. Mais il dépend de l'interprète qu'elle ne revienne pas la même. Et d'ailleurs elle ne l'est pas; ou plutôt, identique au fond et par les notes essentielles, elle se transforme, grâce aux notes de passage ou d'ornement, aux traits, aux vocalises qui la parent et la fleurissent, de fleurs qu'il est aisé de rendre sombres et presque funéraires. La Malibran et sa sœur Mme Viardot ne firent-elles pas ainsi? Un grand poète en a porté témoignage. Dans un article de ses *Mélanges* sur les débuts de Pauline Garcia, Musset a célébré les deux illustres et fraternelles cantatrices. Ailleurs, en quelques vers du *Saule*, il avait déjà donné de la fameuse romance la plus juste et la plus éloquente analyse :

La terreur brise, étend, précipite les sons.

. . . . . .

Mais quand, au dernier chant, la redoutable flamme
Pour la troisième fois vient repasser sur l'âme
Déjà prête à se fondre, et que dans sa frayeur
L'enfant presse en criant sa harpe sur son cœur...

La pensée, ou plutôt la passion, la suite et le progrès de la tragique élégie, tout est compris et décrit en ces vers. Il n'est pas jusqu'à la harpe que ne nous fasse accepter, admirer même, la vision de ce geste et de cette poignante étreinte. Dans la poésie comme dans la musique, Shakspeare est présent ici. La musique, on le sait, a ses airs de bravoure; elle en a d'épouvante aussi, et celui-là compte parmi les plus beaux.

Si la romance du *Saule* passe à juste titre pour un reste ou pour une relique (j'aimerais mieux « relique ») du vieil opéra italien, l'*Hamlet* d'Ambroise Thomas porte en maint endroit le caractère ou la marque du grand opéra français. « Il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel, Horatio, qu'il n'en est rêvé dans votre philosophie. » De même, dans la philosophie et dans les rêves du prince de Danemark, il y a plus de choses, ou du moins il y a des choses que la musique n'a peut-être ni la mission ni la faculté de rendre. Mais cela n'empêche pas que l'œuvre d'Ambroise Thomas ne renferme quelques passages vraiment

shakspeariens. La scène de l'esplanade est du nombre, avec la sombre introduction qui la prépare, avec ses récitatifs d'un style si grave, avec l'adjuration d'Hamlet, filialement douloureuse et tendre, avec la mélopée du spectre, traînante comme le brouillard, froide comme la mort et la nuit; enfin, avec ces fanfares de trompettes, de « trompettes hideuses, » qui sonnent au loin dans le palais illuminé. Le roi meurtrier « passe la nuit à boire au milieu de l'orgie, et la timbale et la trompette proclament ses toasts triomphans. »

Les divers effets de cette belle scène, imités fidèlement de la poésie shakspearienne, sont permis et même réglés par elle. Dans un autre épisode, le plus fameux peut-être de l'opéra, l'esthétique du genre commandait quelques libertés; elles ont été heureusement prises, et la beauté de l'original, par exception, n'en a pas souffert. Malgré le ballet déplacé mais obligatoire; malgré l'étalage de virtuosité que la tradition impose à toute représentation vocale de la démence féminine (voir *Lucia*, le *Pardon de Ploërmel* et l'*Étoile du Nord*), la scène de l'égarement et de la mort d'Ophélie, sans traduire tout Shakspeare, ne le trahit pas non plus. Les librettistes, que volontiers j'appellerais ici poètes, nous montrent à l'Opéra ce qu'ailleurs la reine Gertrude ne fait que décrire, et deux vers d'Horace peuvent les justifier :

Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta.. .

On voit à l'Opéra « les trophées champêtres » de la *fair Ophelia* « tomber avec elle dans le ruisseau en pleurs. » On la voit, on l'entend elle-même, « soutenue un moment, nouvelle sirène, chanter des bribes de vieilles chansons, comme insensible à sa propre détresse, ou comme une créature formée pour cet élément. »

Il est dommage qu'elle chante autre chose : une valse, et des roulades plus fâcheuses encore, avec notes piquées et fioritures. D'un style moins pur que les vocalises du *Saule*, celles-ci ne sont pas des fleurs et n'ont rien de commun avec le : « *sweets on the sweet* » de la reine, honorant la douce morte. Mais l'entrée d'Ophélie et ses récitatifs, étonnés, interdits; la phrase : *Hamlet est mon époux*, avec sa « chute mourante, » aurait dit le duc Orsino, du *Soir des Rois;* enfin et surtout la ballade, chanson

du Nord froide et pâle comme l'onde, tout cela vraiment est délicieux. J'aime, derrière la scène restée vide, le murmure attirant de l'invisible chœur, les derniers soupirs d'Ophélie, et jusqu'au thème d'amour qui revient et qui passe avec la forme blanche vaguement entrevue et mélodieuse encore.

La poétique de l'opéra transpose ici le sujet ou l'idéal, mais elle ne le dégrade ni ne le dénature. C'est bien l'esprit de Shakspeare qui flotte sur ces eaux. Les meilleurs juges, qui dans un pareil cas ne sont peut-être pas les musiciens, mais les écrivains purs, gardiens aisément jaloux du génie littéraire, ne s'y sont pas trompés. Voici comment l'un d'eux, et non des moindres, a parlé de cette scène : « Il y a dans le quatrième acte d'*Hamlet* une romance divine, dont le compositeur français a, dit-on, emprunté le thème à un chant populaire du Nord. Ces quelques mesures d'une mélancolie nostalgique et désespérée passent et repassent sans cesse dans la plainte d'Ophélie, tandis qu'autour d'elle ses compagnes vont et viennent, dansant et chantant elles aussi, et c'est le contraste, toujours poignant pour le cœur, de la vie qui s'égaie, qui se déploie, insoucieuse, autour de l'âme en proie à la passion solitaire, au douloureux martyre de sa plaie intime... « Ah ! soupire-t-elle, heureuse l'épouse au bras de l'époux ! » Et sa raison s'en va dans ce soupir... Et elle marche vers le fleuve qui coule, qui coule, promettant la couche où toute souffrance s'oublie... Non, laissez-la, vous toutes à qui elle a distribué les fleurs de son bouquet avec sa grâce blessée, laissez-la s'en aller vers cette eau, — moins trompeuse que le cœur de l'homme, moins mouvante que l'espérance, moins rapide dans sa course que la fuite de l'heure douce, — et y noyer, avec le souvenir de la joie perdue, son inguérissable amour. « Adieu, soupire-t-elle encore, adieu mon doux ami. » La vie peut continuer de rire et de tournoyer, le printemps de prodiguer la lumière et les parfums, l'âme malade est affranchie pour jamais (1). »

On a rarement donné de la mort d'Ophélie un plus fidèle et plus touchant commentaire. Et, puisqu'il nous revient à propos de la musique et pour ainsi dire à travers elle, c'est donc que la musique ici, loin d'offusquer ou d'altérer la beauté de Shakspeare, a su la faire mieux comprendre et plus tendrement aimer.

(1) M. Paul Bourget, *Un cœur de femme.*

Deux grands maîtres, — Français encore, — se sont en quelque manière partagé *Roméo et Juliette*. L'*Hamlet* musical, — je parle de celui qui serait un chef-d'œuvre, — reste à faire, ou du moins, si peut-être il est impossible, à tenter; mais il semble bien que Berlioz et Gounod aient comme exprimé de *Roméo* toute la musique dont le drame était capable.

Le *Roméo* de Shakspeare, qui n'est pas seulement amour, est d'abord et surtout cela. Et c'est cela (Berlioz ayant pris le reste) que le génie de Gounod mieux que nul autre a su rendre; c'est en cela que le musicien a quelquefois égalé le poète.

Il ne faut pourtant pas oublier que le *Roméo* de Berlioz contient une scène d'amour admirable. Beaucoup d'artistes la tiennent pour le chef-d'œuvre du maître, et Berlioz fut le premier à penser ainsi. Le thème principal de cet *adagio* symphonique est d'une qualité supérieure : sa noblesse, sa grandeur, sa passion n'ont d'égale que sa pureté. Le timbre des violoncelles ajoute à sa courbe sonore, qui se ferme et se noue, l'ardeur et le frémissement d'une étreinte. Pourtant, si beau que soit l'épisode, il semble, étant unique, inégal à tant d'amour. Encore, si tout le sentiment, toute la tendresse du couple immortel s'y était condensée! Mais il faut avouer que plutôt elle s'y délaie. Ici, comme souvent, le génie, qu'on est convenu d'appeler symphonique, de Berlioz, ne l'est qu'à moitié, consistant beaucoup plus dans l'invention et le groupement (d'ailleurs merveilleux) des sonorités que dans le développement d'abord, puis dans la reprise d'une idée maîtresse. Pour admirable que soit le thème qui nous occupe, il se répète, au lieu de s'étendre et de se ramasser tour à tour. Il manque, en ce demi-chef-d'œuvre, avec l'évolution et le progrès, le raccourci qui concentre dans le prélude d'un *Tristan*, par exemple, l'essence ou l'âme d'une double et sublime destinée d'amour.

D'un bout à l'autre de l'opéra de Gounod, on entend cette âme chanter. Elle anime les trois pages maîtresses de l'ouvrage, qui sont trois duos : l'un de fiançailles, l'autre d'hymen, et le dernier de mort; duos d'amour tous les trois, mais non du même amour. *Modo cantat amor esuriens, modo fruens amor.* Gounod, qui citait volontiers saint Augustin, a connu cette distinction, et l'a respectée.

En sa musique toujours tendre, le désir, la joie et la souffrance d'amour n'ont pas des accens pareils. Plus encore peut-être que

le charme et les grâces coutumières, plus que la grandeur tragique et vraiment sublime (voir la scène des Tombeaux et maint éclat du duo de l'Alouette), il faut admirer dans *Roméo* l'abondance et la variété. C'est un chef-d'œuvre à cet égard que l'acte du balcon tout entier. Chef-d'œuvre par la diversité des formes et par leur souplesse, il l'est aussi par le naturel et la liberté du dialogue; il l'est enfin par la vérité des moindres détails, par la juste et fine expression des nuances les plus délicates. La musique est ici non moins que la parole une merveilleuse ouvrière d'analyse et de psychologie. Le cœur de Juliette, ce cœur exquis et parfait, complexe aussi (du moins en cette scène) entre tous les cœurs de femme, ce cœur où toutes « les passions de l'amour » se mêlent comme en un jeu délicieux et changeant, a trouvé dans la musique de Gounod un miroir aussi fidèle que la poésie de Shakspeare, et peut-être encore plus profond.

Si maintenant on cherchait quel élément de la musique pure donne à *Roméo* comme à *Faust* la tendresse qui fait le caractère sentimental ou l'*éthos* de l'art de Gounod, on trouverait peut-être que c'est la mélodie, et dans la mélodie la cadence. On rapporte que, de toutes les notes d'un chant, les dernières touchaient le plus Shakspeare; il leur trouvait la même beauté qu'aux paroles des mourans. « Le coucher du soleil, a-t-il dit, le finale d'une mélodie, — l'arrière-goût des douceurs en est toujours le plus doux, — restent gravés dans la mémoire (1). » S'il avait connu certaines mélodies que son *Roméo* devait inspirer un jour, il les aurait aimées pour le charme de leur désinence et pour leur arrière-goût de douceur.

Entre Shakspeare et la musique, la plus récente rencontre n'a pas été la moins heureuse. Pour que leur union, trop souvent inégale, fût digne de l'un et de l'autre, on sait quel musicien-poète s'est entremis. Il a fait davantage : il s'est oublié. Avec tout son talent et tout son cœur, M. Boito a voulu n'être que l'artisan, — quand il en pouvait être l'élu, — de ces noces mystérieuses *Otello*, *Falstaff*, deux chefs-d'œuvre de la « musique shakspearienne, » en ont été les fruits. C'est au contact du génie de Shakspeare que le génie de Verdi a jeté ses derniers feux, peut-être les plus éclatans. Dans le vieil et grand musicien d'Italie, un connaisseur, un créateur d'âmes s'est révélé, qu'on ne soupçon-

(1) *Richard II.*

nait guère. Otello et Desdemona, Falstaff et les joyeuses commères, existaient déjà par les mots ; désormais ils vivent aussi par les sons. Shakspeare leur avait donné la plénitude de l'être ; ils en devront à Verdi la surabondance.

Cette nouvelle vie a tout accru de l'ancienne, sans en rien altérer. Par des exemples et des comparaisons, il serait aisé de l'établir : la vérité, la vérité morale, ou passionnelle, ou pathétique ; la vérité dans la joie et dans la souffrance ; ici la vérité criante, comme on dit, et là riante, comme on serait tenté de dire, voilà le signe glorieux, — et nouveau, — des deux opéras shakspeariens de Verdi. Situations, caractères, la musique d'*Otello* et de *Falstaff*, loin de rien fausser, a renforcé tout. Elle a rempli son office, étrange et supérieur, de musique. Elle a fait sensible au cœur la vérité, que le langage humain, pour admirable qu'il soit, manifeste surtout à l'intelligence. Elle a, comme toujours, — et peut-être comme jamais depuis qu'elle se mesure avec la poésie de Shakspeare, — élevé la beauté de l'ordre de l'esprit à l'ordre de l'âme. Et qu'une telle fortune soit échue à la musique italienne, il n'y a là qu'un juste retour. On sait par quelles attaches ou par quelles racines le drame et la comédie de Shakspeare tiennent aux vieux récits italiens. Les deux Italies que Montégut distinguait volontiers, l'Italie tragique et la rieuse Italie, avaient contribué jadis à former le génie du poète anglo-saxon. Par *Otello* et par *Falstaff*, par tout ce que la musique a mêlé ou rendu de beauté latine à l'œuvre de douleur et à l'œuvre de joie, elles n'ont fait l'une et l'autre que rentrer en quelque sorte dans leurs apports glorieux.

Aussi bien que les personnages de Shakspeare, la musique a su parfois évoquer leur « milieu, » comme on dit, ou, — comme on devrait dire, — leur entourage. Le premier acte de l'*Otello* de Verdi se passe dans un paysage sonore et changeant, qui va, par une dégradation exquise, de la plus furieuse tempête au lever de l'étoile d'amour dans le ciel redevenu serein. Les trois premiers actes de *Falstaff* ne sont que de comédie ; mais le quatrième, dès le début et presque en entier, appartient à la nature. Le rideau se lève sur une clairière du parc de Windsor et le fameux chêne de Herne. Les trompes des gardes-chasse se répondent ; la lune resplendit. Une voix alors se fait entendre, une jeune, une amoureuse voix. Elle chante un sonnet délicieux, dont les paroles ont la grâce un peu maniérée de certains sonnets de

Shakspeare, et dont la mélodie, non moins exquise et subtile, filtre au travers du feuillage et vient mourir sur le gazon. Pour l'équilibre de l'œuvre, un contraste, une compensation était ici nécessaire. Après tant d'action et de mouvement, il fallait ce repos; après l'agitation et les intrigues des hommes, la paix et la simplicité des choses sereines, le mystère, presque le silence et les doux bienfaits de la nuit.

La musique shakspearienne compte encore d'autres nocturnes. Au second acte du *Roméo* de Gounod, sans parler du prélude et de l'épilogue instrumental, telle phrase de l'amant ou de l'amante, et par exemple celle-ci, de Roméo : *O nuit ! sous tes ailes obscures abrite-moi !* enveloppe le balcon de Juliette de parfums et d'ombre étoilée. Qui ne connaît et n'admire le principal épisode, pittoresque et presque imitatif autant que passionné, du duo nuptial : celui « de l'Alouette » ? Shakspeare paraît avoir été sensible au chant des oiseaux, ou seulement à leur présence. Rappelez-vous la remarque, tragique par sa grâce même, de Duncan et de Banquo arrivant au château de Macbeth, qui va leur être fatal :

Duncan. — La situation de ce château est charmante ; l'air se recommande légèrement et doucement à nos sens délicats.

Banquo. — Cet hôte de l'été, le martinet familier des temples, prouve, par sa chère résidence, que l'haleine du ciel a ici des caresses embaumées... J'ai observé qu'où cet oiseau habite et se multiplie, l'air est très pur.

Shakspeare, qui regardait l'hirondelle, ne l'a pas, comme Dante, écoutée. Et la musique d'après Shakspeare n'a pas imité son chant ou son cri. Mais, dans l'opéra de Gounod, elle a noté celui de l'alouette ; avec cinq ou six notes cristallines, elle a su, mieux encore que la poésie, évoquer un paysage d'aurore et faire entrer dans la chambre nuptiale toute la fraîcheur et toute la lumière du matin.

Grand paysagiste et grand décorateur, voilà ce que, dans son *Roméo*, Berlioz est peut-être le plus. Le prologue, dont Gounod se souvint en écrivant le sien, est admirable de vie et de vérité pittoresque. La « Fête chez Capulet » égale en coloris les somptueuses compositions de l'école vénitienne, et je doute si, par le mouvement et la fougue, elle ne les surpasse point. Mais le chef-d'œuvre de la partition et l'un des chefs-d'œuvre de Berlioz, c'est la rêverie de Roméo dans le jardin solitaire et silencieux. Sur le

fond, obscur à dessein, de l'orchestre, le frisson attarde d'un tambour de basque, un souvenir du bal, un couplet que s'en vont chantant là-bas de jeunes compagnons, jettent tour à tour de pâles et furtives lueurs. La musique ici ne décrit pas : avec une puissance qui tient à sa brièveté même, elle indique, elle suggère seulement. Elle réalise en quelques traits la beauté du lieu et celle de l'heure. Si vaste que soit le champ ouvert par la poésie à notre imagination, la musique le remplit tout entier. Elle fait passer dans l'ordre sonore la vision shakspearienne de la nature, comme ailleurs elle y introduit l'idéal shakspearien de l'humanité.

Elle évoque même parfois le décor de la féerie et du rêve, et nous ne saurions clore la liste des musiciens qu'inspira le poète, sans en rappeler un qu'on affecte d'oublier aujourd'hui : le Mendelssohn du *Songe d'une nuit d'été*. On ne cite plus guère, — avec ironie, — que la marche, nuptiale entre toutes : celle dont quelqu'un a dit plaisamment qu'elle est, avec *la Marseillaise*, le morceau qui a conduit le plus de gens à la bataille. Mais le sens ou la valeur shakspearienne de la musique de Mendelssohn n'est pas là : elle est dans l'expression d'une vie légère et subtile animant les esprits de l'air ; que dis-je, elle est, plus profondément encore, dans la représentation par les sons de l'air lui-même, de tout un ordre de phénomènes et de beautés, d'un élément enfin de la nature, dont la comédie de Shakspeare est le poème et la partition de Mendelssohn la symphonie.

Ainsi, dans une certaine mesure, la musique a fait siens les deux mondes : celui de la nature et celui de l'âme, qu'un Shakspeare avait créés. Oui, vraiment, elle les a faits siens; elle a pris quelque chose à Shakspeare, pour le lui rendre au centuple; non pour dépouiller le poète, mais pour l'enrichir, pour l'embellir encore et mettre le comble à sa gloire ainsi qu'à notre joie. La musique d'ailleurs, — j'entends la vraie, la grande, — n'agit pas autrement en ses rencontres avec la poésie. Elle n'est pas le miroir passif et seulement fidèle; elle est le foyer de cristal qui rassemble en faisceau les rayons de la vérité et de la vie.

II

Voilà Shakspeare musical, j'allais écrire « musicable. » Et voici maintenant Shakspeare musicien. Il l'a été doublement.

J'entends d'abord qu'il a beaucoup parlé de la musique et je veux dire aussi que souvent c'est par la musique même qu'il a parlé.

Il a parlé de toute la musique et comme s'il n'avait rien ignoré, surtout rien dédaigné d'elle : aucun de ses élémens, aucune de ses formes ni de ses beautés. Il eut le goût du chant, et le goût le plus pur. Dans une scène du *Roi Lear*, telle suite de quatre notes dont la succession était alors interdite est citée comme un signe de désordres et un présage de malheurs. Le dialogue suivant, des *Deux Gentilshommes de Vérone*, trahit un sentiment raffiné des exigences et même des convenances de la voix. La scène se passe entre Lucette et Julia.

Lucette se baisse et ramasse un papier.

JULIA. — Quelque amoureux à vous, qui vous aura écrit en bouts-rimés.

LUCETTE. — Pour que je puisse les chanter, madame, donnez-moi un air. Votre Grâce sait mettre les choses en musique.

JULIA. — Aussi mal que possible de pareilles sornettes. Chantez-les sur l'air de *Léger amour* (1).

LUCETTE. — Ces vers sont trop graves pour un air si léger.

JULIA. — Trop graves! La note doit être en bourdon.

LUCETTE. — Elle doit être la mélodie même, si c'est vous qui la chantez.

JULIA. — Et pourquoi pas vous?

LUCETTE. — Je ne puis atteindre cette note-là.

JULIA. — Voyons votre chanson. (*Elle prend le papier et fredonne.*)

LUCETTE. — Continuez sur ce ton jusqu'à la fin. Et pourtant, à vrai dire, votre ton ne me plaît guère.

JULIA. — Il ne vous plaît guère?

LUCETTE. — Non, madame, il est trop haut.

JULIA. — Et vous, mignonne, vous êtes trop impertinente.

LUCETTE. — Maintenant, il est trop bas (2).

Ce petit débat musical atteste une délicatesse de l'oreille et de l'esprit assez rare, que peut seule satisfaire l'observance des moindres rapports, la parfaite corrélation des paroles non seulement avec le caractère, mais avec la tonalité même et la hauteur de la mélodie.

Shakspeare aimait aussi la danse, et particulièrement la danse chantée, fort en usage alors. En plus d'une de ses pièces,

(1) Le chant : *Léger amour* semble avoir été l'une des ballades favorites de Shakspeare. Il est également cité dans *Beaucoup de bruit pour rien*.

(2) Cette citation est empruntée, comme toutes les autres, à la traduction de F. V. Hugo.

(*le Soir des Rois*, *Beaucoup de bruit pour rien*), il est question, parfois avec détail, de diverses sortes de danse. L'une des plus souvent citées est la morisque. Originaire d'Espagne, elle se mêla très vite en Angleterre à certaine pantomime qui figurait les faits et gestes de Robin Hood. Un célèbre danseur du temps y excellait : Kemp, qui fut l'ami de Shakspeare et créa même en ses ouvrages de petits rôles, comme celui de Pierre dans *Roméo*.

Le poète n'était pas moins sensible au son des instrumens qu'à celui de la voix. Nous disons : des instrumens, et non de l'orchestre, qui ne faisait guère que de naître. Moins avancée que l'Italie, l'Angleterre pourtant connaissait et pratiquait déjà certaines combinaisons instrumentales : le *consort whole*, formé par des instrumens de même famille et, dans le cas contraire, le *broken consort*. Un des instrumens les plus en vogue au temps d'Élisabeth s'appelait le *virginal*, espèce de clavecin primitif, dont les cordes étaient touchées par des becs de plume. Bien que sa royale protectrice en jouât elle-même, Shakspeare n'y a fait qu'une seule allusion, mais dans un sonnet délicieux :

Que de fois, ô ma vivante musique, quand tu joues de la musique sur ce bois bienheureux dont la vibration résonne sous tes doigts harmonieux, quand tu règles si doucement l'accord métallique qui ravit mon oreille,

J'envie les touches qui, dans leurs bonds agiles, baisent le tendre creux de ta main, tandis que mes pauvres lèvres, qui devraient recueillir cette récolte, restent près de toi, toutes rouges de la hardiesse du bois!

Pour être ainsi caressées, elles changeraient bien d'état et de place avec les touches dansantes sur lesquelles tes doigts se promènent d'une si douce allure, rendant le bois mort plus heureux que des lèvres vivantes.

Puisque ces petites effrontées en sont si joyeuses, donne-leur tes doigts à baiser, mais donne-moi tes lèvres.

A travers le théâtre de Shakspeare, on entend résonner en quelque sorte tous les instrumens de son temps. Inégaux en dignité, la viole et le luth étaient parmi les plus usités. Si nous en croyons Shylock, on faisait peu de cas du fifre. « Eh quoi! s'écrie le juif, il y aura des masques? Écoutez-moi, Jessica : fermez bien mes portes, et quand vous entendrez le tambour et l'ignoble fausset du fifre, n'allez pas grimper aux croisées, ni allonger votre tête sur la voie publique pour contempler ces fous de chrétiens aux visages vernis. » Dans *Coriolan*, il suffit de quelques noms d'instrumens et d'une image éclatante pour donner l'impression d'une symphonie triomphale : « Écoutez!

les trompettes, les saquebuttes, les psaltérions, les fifres, les tambours, les cymbales et les acclamations des Romains font danser le soleil. »

Parmi les plus belles comparaisons de Shakspeare, il en est d'empruntées aux instrumens : « *You are a fair viol,* » dit Périclès à la fille d'Antiochus. Dans *le Roi Henry IV* (1re partie), un mot du prince Henry : « J'ai touché la corde la plus basse de l'humilité, » rappelle un peu la définition que Chopin donnait de lui-même : « Je suis comme le *mi* d'un violon sur une contrebasse. » Ailleurs, c'est Norfolk banni qui se plaint en ces termes :

Sentence rigoureuse, mon souverain Seigneur !... L'idiome que j'ai appris depuis quarante années, mon anglais natal, je dois désormais l'oublier. Et désormais ma langue me sera aussi inutile qu'une viole ou une harpe sans cordes, qu'un bon instrument enfermé dans son étui ou mis entre des mains qui ne savent pas le toucher.

Faut-il rappeler enfin le fameux dialogue d'Hamlet et de Guildenstern :

HAMLET. — Voulez-vous jouer de cette flûte?

GUILDENSTERN. — Monseigneur, je ne sais pas.

HAMLET. — C'est aussi facile que de mentir. Promenez les doigts et le pouce sur ces soupapes; soufflez ici avec la bouche et cela proférera la plus parfaite musique. Voyez, voici les trous.

GUILDENSTERN. — Mais je ne puis forcer ces trous à exprimer aucune harmonie. Je n'ai pas ce talent.

HAMLET. — Eh bien! voyez maintenant quel peu de cas vous faites de moi. Vous voulez vous jouer de moi, vous voulez avoir l'air de connaître mes trous, vous voulez arracher l'âme de mon secret, vous voulez me faire résonner tout entier, depuis la note la plus basse jusqu'au sommet de la gamme. Et pourtant, ce petit instrument qui est plein de musique, qui a une voix admirable, vous ne pouvez arriver à le faire parler. Sang dieu! Croyez-vous qu'il soit plus aisé de jouer de moi que d'une flûte? Prenez-moi pour l'instrument que vous voudrez, vous pourrez bien me froisser, mais vous ne saurez jamais jouer de moi.

Cela ne rappelle-t-il pas le roseau pensant de Pascal et jamais l'imagination d'un poète a-t-elle mêlé ainsi l'âme d'un instrument à l'âme de l'humanité?

Joueurs de flûté, de luth ou de viole, chanteurs et trouvères errans, le moyen âge anglais avait traité les musiciens en général, — au moins les exécutans et les professionnels, — avec

un mépris dont l'œuvre de Shakspeare a gardé les traces. Mercutio s'indigne quelque part qu'on le qualifie de ménestrel. Leur culture d'esprit correspondait souvent à leur condition. On assure qu'il n'était pas impossible, — il y a trois siècles, — de rencontrer « des personnes douées par la nature d'une belle voix, et dont l'éducation n'avait pas été poussée plus haut que leur gosier (1). » D'aucuns vont même jusqu'à prétendre que les chanteurs — alors — ne comptaient pas toujours parmi les artistes les plus intelligens. Ils étaient déjà de ceux qui se font le plus longtemps prier, et dans ses comédies Shakspeare s'est moqué maintes fois de leurs façons et de leurs cérémonies.

Il a médit souvent des musiciens, mais jamais de la musique elle-même. Il aurait pu se vanter, avant notre Beaumarchais, de l'avoir aimée « sans inconstance et même sans infidélité, » mais d'un amour autrement passionné, sérieux et pur. Il l'aimait pour toutes ses grâces et pour toutes ses puissances, pour toutes ses beautés et tous ses dons ; pour sa joie, et peut-être encore davantage pour sa tristesse. Plus d'un personnage de Shakspeare cherche et trouve dans la mélodie « jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur mélancolique. » — « Je ne suis jamais gaie, murmure Nérissa pensive, lorsque j'entends une musique douce. » Jacques, dans *le Soir des Rois*, s'écrie : « Encore, je t'en prie, encore ! Je puis sucer la mélancolie d'une chanson comme une belette suce un œuf. » Feste, le bouffon du *Soir des Rois*, a des chansons tristes à mourir, et quand le duc lui jette sa bourse et ce remerciement : « Voilà pour ta peine ! » le clown lui répond avec un sourire étrange : « Aucune peine, monsieur, je chante pour mon plaisir. » Enfin, quel *dilettante*, et quel *dilettante* amoureux, a jamais senti plus délicatement que le duc Orsino, la douceur furtive des sons qui naît d'un souffle et qu'un souffle, hélas ! peut faire évanouir ? « Si la musique est l'aliment de l'amour, jouez toujours, donnez-m'en à l'excès, que ma passion saturée en soit malade et expire ! Cette mesure encore une fois ! Elle avait une cadence mourante. Oh ! elle a effleuré mon oreille comme le suave zéphyr qui souffle sur un banc de violettes, dérobant et emportant un parfum... Assez, pas davantage ! Ce n'est plus aussi suave qu'auparavant (2). »

Un connaisseur tel que ce prince, et tel que Shakspeare lui-

(1) M. Elson.
(2) *Le Soir des Rois.*

même, demande à la musique non seulement la beauté, mais la convenance ; ou plutôt la convenance est pour lui la suprême beauté. Il sait tout ce qu'ajoute au pouvoir des sons le prestige des lieux ou de l'heure.

« Une musique ! Écoute, Nérissa, » dit la Portia du *Marchand de Venise :*

NERISSA. — C'est la vôtre, madame, celle de la maison.

PORTIA. — Rien n'est parfait, je le vois, qu'à sa place. Il me semble qu'elle est bien plus harmonieuse que le jour.

NÉRISSA. — C'est le silence qui lui donne ce charme, madame.

PORTIA. — Le corbeau chante aussi bien que l'alouette pour qui n'y fait pas attention, et je crois que, si le rossignol chantait le jour quand les oies croassent, il ne passerait pas pour meilleur musicien que le roitelet. Que de choses n'obtiennent ainsi qu'à leur saison leur juste assaisonnement de louanges et de perfection (1) !

Sur la vertu morale de la musique, il semble que Shakspeare hésite, ou plutôt qu'il varie. Ses personnages tiennent à ce sujet des propos divers. « Il est bon, dit l'un d'eux (le duc, dans *Mesure pour mesure*), il est bon d'aimer la musique, quoiqu'elle ait souvent le don magique de changer le mal en bien et de provoquer le bien au mal. » Pour l'honneur de la musique, on peut regretter sans doute que Iago, « un scélérat, » l'ait aimée, ou que du moins, sans l'aimer peut-être, il l'ait fait servir à ses mauvais desseins et à la perte de Cassio (2). Aussi bien, dans l'œuvre entière de Shakspeare abondent les témoignages contraires, qui relèvent notre art et le glorifient. On trouve dans *Shylock* un des plus célèbres et des plus éclatans : « L'homme qui n'a pas de musique en lui et qui n'est pas ému par le concert des sons harmonieux est propre aux trahisons, aux stratagèmes et aux rapines. Les mouvemens de son âme sont mornes comme la nuit et ses affections noires comme l'Érèbe. Défiez-vous d'un tel homme. »

De même que Dante n'avait pas mis de musicien dans l'enfer, Shakspeare n'a pas mis d'enfer dans l'âme des musiciens. Il a senti que la musique est amour. L'un des premiers, et peut-être le seul de son temps, il a compris le sens et même le devoir

(1) On peut lire sur le même sujet, dans les *Études et Portraits* de M. Paul Bourget, des pages intitulées : *Paradoxe sur la musique*, et qui ne sont que l'analyse ingénieuse d'une profonde vérité.

(2) Voyez la scène de l'ivresse au premier acte d'*Othello*.

social, — ou, plus simplement, et comme on disait autrefois, — charitable, de la musique, lorsqu'il a tiré de l'harmonie cette profonde et magnifique leçon :

Toi dont la voix est une musique, pourquoi écoutes-tu si mélancoliquement la musique? Ce qui est doux ne heurte pas ce qui est doux; la joie se plaît à la joie. Pourquoi aimes-tu ce que tu goûtes ainsi sans gaîté, ou du moins goûtes-tu avec plaisir ce qui t'attriste?

Si le juste accord des notes assorties, mariées par la mesure, blesse ton oreille, ce n'est que parce qu'elles te grondent de perdre dans un solo la partie que tu dois au concert.

Remarque comme les cordes, ces suaves épousées, vibrent l'une contre l'autre par une mutuelle harmonie : on dirait le père et l'enfant et la mère heureuse, qui tous, ne faisant qu'un, chantent une même note charmante!

Voix sans paroles, dont le chant multiple, quoique semblant unique, te murmure ceci : « Solitaire, tu t'anéantis! »

Mais ce que Shakspeare a dit de la musique est peu de chose auprès de ce qu'il l'a chargée elle-même d'exprimer. A chaque instant, il l'a prise pour auxiliaire, pour collaboratrice, et ce recours direct est parmi les plus précieux hommages qu'elle ait jamais reçus. Shakspeare est, depuis les Grecs, le premier grand poète de théâtre qui ait fait dans son œuvre une place à la musique. Il est même en réalité le seul. Tandis que les chœurs d'*Esther* ou d'*Athalie*, voire l'ouverture et les « mélodrames » d'*Egmont*, ne constituent que l'accessoire, ou la parure, des deux tragédies de Racine et de la pièce de Gœthe, la musique entre comme un élément nécessaire, essentiel, dans la comédie et dans le drame shakspearien. De cette multitude de faits et de sentimens qu'est le théâtre de Shakspeare, la musique est le témoin et l'interprète, à côté, presque à l'égal de la poésie. Musique de joie et musique de deuil, marches triomphales, ou funèbres; musique de fête, de danse, de banquet et quelquefois d'orgie; musique d'amour, fraîches aubades et sérénades mélancoliques; musique de chasse et de guerre, fanfares de trompettes mêlées à la décharge des mousquets et sonneries de cor au fond des bois; spirituels couplets de clowns ou de bouffons, grossiers refrains de corps de garde ou de taverne; vieilles et simples ballades, que les fileuses travaillant au soleil, les « libres filles qui tissent avec la navette, » ont coutume de chanter; naïves et tristes complaintes qui passent comme des ombres sur l'âme égarée d'Ophélie ou sur l'âme inquiète de Desdemona: on trouve

dans Shakspeare non seulement toutes les paroles, mais toute la musique de la vie et toute celle aussi de la mort.

Elle existe réellement, cette musique; elle est notée, et l'ouvrage qui nous a fourni l'idée de la présente étude en contient de nombreux et authentiques fragmens. Il ne serait pas sans intérêt de comparer la musique originale des pièces de Shakspeare, — musique populaire le plus souvent, — avec la musique inspirée par les mêmes sujets ou les mêmes personnages, aux maîtres de l'opéra que nous avons appelé shakspearien. On verrait alors à l'œuvre le génie qui transforme et transfigure, à moins que, par une rencontre fortuite, et de lui-même ignorée, il ne fasse qu'imiter ou reproduire. Ce dernier cas fut une fois celui de Verdi, et le *scherzetto* fameux de Falstaff : « *Quando erò paggio del duca di Norfolk,* » rappelle de très près non seulement par les paroles, mais par le mouvement, par le rythme et les valeurs musicales, certain rondeau : « *When that I was a little tiny boy,* » que chante Feste, le clown, à la fin du *Soir des Rois.*

Aussi bien la question, ou plutôt la conclusion n'est pas là. Qu'importe, malgré l'intérêt que nous y avons pu prendre, la musique dans Shakspeare, d'après ou selon lui? Voici quelque chose de plus précieux, de plus digne, au moment de finir, d'être signalé et retenu. C'est dans l'admirable scène du *Roi Lear*, au dernier acte :

« Entrent Cordelia et Kent. Au fond du théâtre, Lear est sur un lit, endormi. Un médecin, un gentilhomme et des serviteurs sont auprès de lui. MUSIQUE.

CORDELIA, *au médecin.* — Comment va le roi?

LE MÉDECIN. — Madame, il dort toujours.

CORDELIA. — O dieux propices, réparez la vaste brèche faite à sa nature accablée! Oh! remettez en ordre les idées faussées et discordantes de ce père redevenu enfant!

LE MÉDECIN, *à Cordelia.* — Je vous en prie, approchez. Plus haut, la musique!

CORDELIA, *penchée sur son père.* — O mon pere chéri! Puisse la guérison suspendre son baume à tes lèvres, et ce baiser réparer les lésions violentes que mes deux sœurs ont faites à ta majesté!... Quand tu n'aurais pas été leur père, ces boucles blanches auraient dû provoquer leur pitié. Cette tête était-elle faite pour être exposée aux vents ameutés, pour lutter contre le tonnerre redoutable et profond, contre le terrible fer croisé des rapides eclairs, pour veiller, pauvre sentinelle perdue, sous ce mince cimier!... Le chien de mon ennemie, quand il m'aurait mordue, serait resté cette nuit-là

au coin de mon feu. Et tu as été forcé, pauvre père, de te loger avec les pourceaux et les misérables sans asile sur un fumier infect! Hélas! hélas! c'est merveille que la vie et la raison ne t'aient pas été enlevées du même coup.

« Musique. » — Parmi les indications matérielles d'une telle scène, pourquoi celle-ci, la dernière pourtant, domine-t-elle toutes les autres? Pourquoi ce mot écrit en haut de cette page? Pourquoi faut-il que la musique accompagne, même au risque de les couvrir, d'aussi magnifiques paroles? C'est premièrement parce qu'elle eut toujours le divin pouvoir d'apaiser, de consoler et de guérir. Mais c'est encore, et la raison est plus profonde, parce qu'un Shakspeare même, comme un Dante, a quelquefois douté, peut-être désespéré de la poésie ; parce qu'à certains momens, il a touché pour ainsi dire les limites du verbe, et senti que la musique seule était capable de les franchir.

Ce n'est pas tout, et, parmi tant de paroles sur la musique, celle-ci, qui sera la dernière, nous paraît la plus haute :

Vois, — dit à Jessica Lorenzo, lui montrant la nuit étoilée, — vois comme le parquet du ciel est partout incrusté de disques d'or lumineux. De tous ces globules que tu contemples, il n'est pas jusqu'au plus petit qui, dans son mouvement, ne chante comme un ange, en perpétuel accord avec les chérubins aux jeunes yeux. Une harmonie pareille existe dans les âmes immortelles; mais, tant que cette argile périssable les couvre de son vêtement grossier, nous ne pouvons l'entendre.

Pour le coup, Shakspeare ici rejoint Dante. Ces concerts célestes, le plus grand des poètes mystiques les avait entendus; ils sont demeurés inouïs au plus grand des poètes humains. Mais celui-ci du moins en eut l'intuition, le désir et l'espérance; et, si Shakspeare a fait de la musique la compagne surtout de notre vie mortelle, il a cru, ne fût-ce qu'un moment, à son immortalité.

Camille Bellaigue.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Les affaires sont les affaires*, comédie en trois actes, par M. Octave Mirbeau. — Renaissance : *Crainquebille*, pièce en trois tableaux, par M. Anatole France. — Odéon : *la Rabouilleuse*, comédie en quatre actes, par M. Émile Fabre.

Après Balzac et après plusieurs autres, l'étude de l'homme d'affaires et du manieur d'argent est à recommencer sur nouveaux frais. Cela, pour une raison toute simple. C'est que dans notre société moderne beaucoup de choses ont en peu de temps changé complètement. L'importance, déjà énorme et démesurée, de la question d'argent, s'y est accrue en ces dernières années avec une vitesse et dans des proportions effrayantes. Ce qu'on appelle le monde moderne est le monde où l'on fait des affaires ; cela crève les yeux, et ceux mêmes qui sont le moins mêlés à la vie réelle sont bien obligés de s'en apercevoir. De soudaines transformations économiques ont tout bouleversé : la société, les mœurs et jusqu'aux âmes même. Un immense désir de bien-être et de jouissances matérielles a envahi toutes les classes et refoulé les autres sentimens. D'ailleurs, les anciennes barrières sont tombées ; il n'y a plus de castes fermées et c'est à peine s'il reste des corps constitués ; les façons traditionnelles de penser et de sentir disparaissent. Nous habitons une société instable, mouvante, née d'hier et vivant au jour le jour. L'homme qui a le génie des affaires est donc tout désigné pour devenir le maître de cette société : il y tiendra la place que tenait jadis l'homme d'État, manieur d'hommes, ou le grand seigneur, représentant d'une aristocratie héréditaire dans une société organisée en vue de la durée. Il y disposera de la force qui dispose de toutes les autres. Qu'est-ce donc que représente dans ce monde nouveau la passion des affaires ? Dans quelle mesure peut-on

dire qu'elle est la forme que prendront désormais l'ambition, le désir des grandeurs, l'amour de la gloire? Quel état d'esprit développe-t-elle chez l'homme dont elle s'est emparée? Ce conquérant à la manière du xxe siècle est-il, comme l'autre, capable de crimes que la grandeur du but à atteindre justifie à ses yeux et impose à l'admiration du monde? L'intensité de la vie qu'il mène lui apporte-t-elle plus de jouissances ou plus de tourmens? Ce maniaque est-il davantage un monstre ou une victime? Est-il capable encore de sentimens désintéressés, de bonté, de tendresse, et, pour parler l'ancien style, de noblesse d'âme? Comment se comporte-t-il dans la vie publique? Comment dans son intérieur? Ce portrait du financier de grande envergure n'a encore été mis ni à la scène ni même dans le roman. Il devrait, pour avoir toute sa valeur, être traité avec autant de sobriété que de vigueur. Ce serait un sujet neuf et pour lequel on aurait à se mettre en quête de moyens d'expression. Il y faudrait un écrivain observateur, travaillant directement sur la réalité, qui eût une forme à lui et qui ne craindrait pas de déconcerter le public...

Cette étude n'est pas celle que M. Mirbeau s'est proposé d'écrire : il est important d'en faire la remarque afin de ne pas dérouter le spectateur et de rendre pleine justice au dramaturge, car on doit, avant tout, tenir compte des intentions d'un auteur et lui demander seulement de réaliser son objet. Si le portrait du grand financier moderne n'est pas dans la pièce de M. Mirbeau, nous devons croire que M. Mirbeau n'a pas voulu l'y mettre, et nous n'avons pas à l'y chercher. Songeant surtout aux nécessités de la scène, il a choisi un type qui a déjà fait ses preuves au théâtre : c'est le faiseur, l'agioteur, le brasseur d'affaires. Balzac, lui premier, nous l'a présenté dans son *Mercadet*, mélange de bonhomie et de rouerie, d'ingénuité et de coquinerie, et il l'a rendu presque intéressant dans sa défense désespérée de bête aux abois. Dumas l'a appelé Jean Giraud et a surtout insisté sur la vulgarité du personnage, dans sa *Question d'argent*, pièce médiocre, mais dont il est resté une définition : « Les affaires, c'est l'argent des autres. » Augier a mis à la disposition de son Vernouillet l'instrument tout-puissant de la presse, et fait d'une espèce d'escroc l'un des directeurs de la conscience publique. Le type est ainsi arrêté et constitué littérairement. Nous sommes tout prêts à le reconnaître chaque fois qu'on le remettra à la scène. Nous savons l'allure, le geste, le son de voix qui lui conviennent. C'est le boursier, le tripoteur, l'homme à expédiens, toujours au lendemain d'une culbute, ne tombant que pour mieux rebondir, méprisable et méprisé, honni, taré,

brûlé : tête de Turc sur laquelle on peut frapper à bras raccourcis et à cœur joie. Tel est le type que M. Mirbeau nous présente à son tour dans la personne de M. Lechat, persuadé que la vertu dramatique n'en est pas encore épuisée, et qu'il a toujours sa place dans une action tour à tour plaisante ou émouvante.

A vrai dire, M. Mirbeau a été uniquement soucieux de faire venir au premier plan son héros : il s'est efforcé de lui ménager des scènes où il pût s'expliquer à loisir et nous révéler son caractère, beaucoup plus qu'il n'a essayé, à proprement parler, de bâtir une pièce. Dans *Les affaires sont les affaires*, il n'y a pas de pièce : j'entends par là non pas une intrigue suivant la formule de Scribe, mais une action qui progresse, un tout fait de parties qui s'enchaînent, se lient, s'amènent et s'engendrent l'une l'autre. Nous voyons d'abord Lechat bâcler sous nos yeux une affaire; rien ne saurait être mieux en situation : c'est l'essence même du sujet. Il roule très convenablement ses partenaires; cela est exécuté avec décision et sûreté, mais d'ailleurs ne mène à rien en dehors de l'opération elle-même et ne modifie pas la situation respective des personnages. Cette affaire une fois réglée, M. Lechat en commence une autre qui ne tient à la précédente que par le lien le plus frêle; ou plutôt il suit sa destinée, qui est de passer sans transition d'une affaire à l'autre. Cette seconde affaire, au contraire de la première, entraîne une conséquence capitale : la fille de M. Lechat refuse de figurer comme appoint dans un marché et de se prêter aux combinaisons paternelles; elle quitte la maison en faisant claquer les portes. Le rideau pourrait baisser sur ce dénouement très suffisamment saisissant. Mais M. Mirbeau imagine de faire intervenir une circonstance tout à fait fortuite : un accident d'automobile où périt M. Lechat fils. Cela prolonge la pièce d'une scène, qui par elle-même peut sembler inutile, mais dont M. Mirbeau a tout particulièrement escompté l'effet pour nous révéler dans ses plus intimes profondeurs et pour mettre à nu l'âme de son personnage. On le voit : il serait injuste de dire que la pièce soit mal faite; elle n'est pas faite, parce que M. Mirbeau n'a pas même cherché à la faire : chacun des actes que nous allons voir se succéder tendra beaucoup moins à nous présenter un des momens d'une action qu'à nous faire apercevoir M. Lechat sous chacun des aspects de son intéressante personnalité.

Au premier acte, voici M. Lechat dans son intérieur. On nous montre l'homme, avant l'homme d'affaires. C'est un très vilain homme. Ses manières sont déplorables. Il est dépourvu de toute distinction et

même de toute espèce d'usage du monde. C'est le parfait goujat. Possesseur d'un domaine royal, d'un château bâti pour Louis XIV, et d'un parc dessiné par Le Nôtre, il s'y promène avec des allures de coulissier en goguette. Il racole les gens au hasard et ramène chaque soir par ribambelles ces invités d'occasion. Il ignore jusqu'à leur nom et il les tutoie. Il les éblouit de son luxe de parvenu. Il étale sa vanité. Il parle avec ostentation de ses terres, de ses fermes, de son étang, de ses chasses. Ce n'est pas le ton de la bonne compagnie. On lui pardonnerait encore d'être si mal élevé, puisque au surplus il n'a reçu aucune éducation ; mais il a mauvais cœur. Il humilie son intendant, un gentilhomme tombé dans le malheur; il chasse son jardinier, sous prétexte que la jardinière est enceinte, et qu'il n'y a rien de gênant dans une propriété comme les enfans, qui détériorent les plates-bandes et font peur aux chevaux; il fait dresser procès-verbal aux ramasseuses de bois mort; enfin il mène une guerre acharnée contre les oiseaux. Cela est à la lettre : il fait des carnages de tous les oiseaux qui s'aventurent sur ses domaines inhospitaliers. Il est sans pitié pour ces petites bêtes inoffensives et gracieuses, chères aux femmes et aux poètes. La dureté est d'ailleurs mauvaise conseillère et cet ennemi de la gent ailée sera puni par où il a péché. Car il s'imagine à tort que les oiseaux sont les ennemis de l'agriculture ; les bonnes gens de la campagne lui apprendraient à respecter ces utiles auxiliaires qui débarrassent leurs champs de milliers d'insectes pernicieux. Mais M. Lechat ne prend conseil de personne. Il a cette infatuation naïve des spécialistes qui, parce qu'ils réussissent dans leur spécialité, se croient universels et infaillibles. En dehors des affaires, il est d'une sottise d'autant plus choquante qu'elle s'agrémente de prétentions scientifiques. C'est un homme de progrès, à la manière de M. Homais. Il a un laboratoire de chimie, et rêve d'engrais mirifiques, comme faisaient Bouvard et Pécuchet. Il est idiot. M. Mirbeau a voulu nous montrer qu'un homme, supérieur dans sa partie et redoutable sur son terrain, peut être par ailleurs le dernier des imbéciles. Donc il a fait de son Lechat une espèce de fou, un fantoche, un ridicule de vaudeville. Il y a très bien réussi.

Au contraire, le second acte est celui de la gloire de Lechat. On va nous montrer ici l'homme d'affaires en train de travailler de son état. Il s'agit de nous donner l'impression qu'il est très fort, et que c'est le diable en personne. Donc deux escogriffes, à la mine patibulaire, à l'allure de pleutres, au verbe hésitant, et pourvus de noms à coucher à la porte, sont venus lui proposer une affaire. Apparemment, si on leur

a donné cet air piteux, c'est pour faire mieux ressortir par le contraste la supériorité de Lechat. Il nous semble bien que cette supériorité eût été plus éclatante si Lechat avait eu à lutter contre plus forte partie. Mais M. Mirbeau se méfie de l'optique de la scène qui a de terribles exigences. Avant d'engager la conversation, Lechat fait apporter des cigares et une bouteille de porto. Le porto, « le porto des affaires, » joue un rôle essentiel dans les négociations de Lechat. Nous savions déjà qu'entre gens du peuple les marchés ont coutume de se traiter au café : M. Mirbeau nous apprend que de même les grandes affaires, celles où il retourne de plusieurs millions, se négocient autour d'une bonne bouteille : il n'y a que la qualité de la « consommation » qui change. Nous en éprouvons quelque surprise; mais nous croyons sur parole. Ce qui rend très difficile l'exposé d'une affaire financière à la scène, c'est qu'il faut en faire comprendre d'emblée la nature, la portée et le mécanisme au public, et que le public est, dans son ensemble, peu au courant de ces sortes de questions. M. Mirbeau a prévu la difficulté et il en a très habilement triomphé. L'affaire que Phinck et Gruggh apportent à Lechat nous paraît d'une simplicité enfantine. Ils se disent propriétaires d'une chute d'eau qu'on utilisera pour une grande industrie : Lechat est sollicité de fournir les capitaux nécessaires à l'installation et à l'exploitation. Seulement... la chute d'eau ne leur appartient pas et, en outre, elle est placée dans la zone militaire, ce qui peut être un vice rédhibitoire. Telle est la supercherie : Lechat la déjoue en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Le malheur est que nous-mêmes, qui ne sommes pas de grands financiers, nous avons tout de suite aperçu cette grosse malice. Nous ne réfléchissons pas que tout cela est schématique, qu'il fallait nous faire comprendre, par un moyen de théâtre, en raccourci et en relief, la clairvoyance et l'impérieuse promptitude de Lechat en affaires, et nous nous laissons aller à regretter que l'auteur n'ait tout de même pas réussi à nous faire concevoir pour le savoir-faire de son héros toute l'admiration qu'il faudrait.

Le dernier acte est le moins bien venu. Il est, dans toute sa première partie, farci de dissertations sociales. Lechat reçoit la visite du marquis de Porcellet, gentilhomme décavé, venu pour contracter un emprunt. C'est au tour de Lechat de proposer une affaire à son interlocuteur. Il le tient à sa merci : il est son créancier pour des sommes importantes dont les intérêts n'ont jamais été payés; il n'a qu'un mot à dire pour faire vendre la terre de Porcellet, et agrandir d'autant son propre domaine, où elle est enclavée. Tout peut s'arranger. Lechat

est prêt à donner quittance au marquis, à condition que celui-ci demande pour son fils la main de Mlle Germaine Lechat. Voilà donc à quoi aboutit tout l'effort de ce grand brasseur d'affaires : à convoiter pour sa fille un titre de noblesse, à ambitionner l'honneur de redorer un blason, à choisir pour gendre un jeune propre à rien! Sacs et parchemins, roture et gentilhommerie; c'est l'intrigue qui a servi à des centaines de romans et de pièces de théâtre depuis Jules Sandeau jusqu'à M. Ohnet! Il est inévitable, en pareil cas, que le débat « s'élève » et qu'oubliant leurs affaires personnelles pour se donner le luxe d'aborder les questions générales, le roturier opulent et le gentilhomme pauvre traitent du rôle antithétique de l'honneur et de l'argent dans la société. Respectueux des exemples de Ponsard et d'Augier, M. Mirbeau n'a pas cru pouvoir manquer à la tradition. Ces développemens font longueur. Lechat y joint l'exposé de ses idées sur la politique de l'Église. Outre qu'on ne voit pas bien ce que l'Église vient faire en ces histoires malpropres, il est trop évident que les idées de Lechat sur la politique de l'Église sont négligeables.

Brusquement, d'ailleurs, tout l'échafaudage des ambitions de Lechat va s'écrouler. Germaine refuse d'épouser le jeune Porcellet. Elle n'est pas libre; elle a un amant. Nous le savions. Dès la fin du premier acte, on nous a mis au courant de cette intrigue domestique. Germaine méprise, déteste, hait son père. Elle s'est donnée au jeune chimiste, Lucien, installé au château pour aider Lechat dans ses travaux de biologie végétale. Elle a tout préparé pour quitter, en compagnie de cet irrésistible chimiste, la maison qui lui est odieuse. C'est le scandale. C'est l'effondrement.

Maintenant la mère et la fille sont aux bras l'une de l'autre. Elles s'attendrissent. Ces deux victimes de la tyrannie du boursier récapitulent leurs longues souffrances. Nous sommes en plein drame larmoyant.

Lechat n'est pas au bout de ses peines. Cet homme dur aux pauvres gens, mauvais mari et qui n'a pas su se faire aimer de sa fille, a pourtant un cœur. Il aime d'une tendresse passionnée et absurde son mauvais sujet de fils. Or, on vient lui annoncer que ce fils est mort dans un accident d'automobile. Sa douleur est atroce. Il étouffe. Il éclate en sanglots, en larmes, en gémissemens. On rapporte le cadavre. Voilà le mélodrame. C'est le moment que les deux escogriffes, Phinck et Gruggh, choisissent pour apporter au malheureux père l'acte de société qu'ils ont eu soin de rédiger à leur avantage. Ils essaient de profiter de l'égarement où l'a plongé la douleur

pour lui extorquer sa signature. Mais lui, retrouvant aussitôt toute sa lucidité d'esprit, découvre la trahison, déchire l'acte frauduleux, dicte ses conditions aux deux fourbes terrorisés par cette extraordinaire possession de soi-même. Il est clair que ce dernier épisode paraît à M. Mirbeau vraiment atroce, et qu'il en est lui-même épouvanté : s'il l'a retracé d'une main toute tremblante, c'est qu'à ce coup il lui semble bien impossible que Lechat ne soit pas désormais aux yeux de tous « le diable en personne. »

Je laisse de côté ce que la scène, à la façon dont elle nous est présentée, a d'invraisemblable. Rien ne nous faisait supposer que ce fameux acte de société dût être signé sur l'heure. Mais admettons que cette nécessité s'imposât : on voit très bien en quoi elle est douloureuse, on ne voit nullement qu'elle ait un caractère révoltant. Il est fréquent que nous soyons obligés d'imposer silence à notre cœur, pour satisfaire aux exigences de notre position. L'acteur comique, torturé d'inquiétudes pour un être qui lui est cher, entre en scène, joue son rôle et fait rire les gens. M. Mirbeau, qui jadis invoquait cet argument pour reprocher aux comédiens l'indignité de leur condition, en a reconnu l'inanité, maintenant qu'il a fait à la corporation tout entière une réparation solennelle. Théophile Gautier écrit dans une de ses lettres : « J'ai fait un feuilleton pour payer l'enterrement de notre mère : il était très bien. » Il y a une activité professionnelle qui se continue au milieu des pires épreuves. Nous tous, il nous est arrivé d'accomplir, l'âme déchirée, les devoirs de notre tâche. C'est la vie.

Quelle est maintenant l'impression dernière que nous laisse le personnage de M. Mirbeau? Chose curieuse! Elle est beaucoup moins forte que nous ne l'aurions cru. Certes nous n'éprouvons pour lui aucune espèce de sympathie, ni une ombre d'estime. C'est un forban; voilà qui est entendu. Mais il nous est pourtant impossible de le séparer du milieu dans lequel l'a placé l'auteur. Nous sommes bien forcés, après avoir porté sur lui un jugement absolu, de le juger par rapport aux gens qui l'entourent; et il se trouve que ceux-ci, la plupart du temps, sont pour le moins aussi odieux que lui. Il bénéficie du mépris que nous inspirent ses victimes. Dans plus d'une occasion, l'auteur nous force à l'excuser, à le plaindre, à prendre parti pour lui. On nous dit, par exemple, qu'il a fait un nombre considérable de dupes, ruiné des familles par centaines, acculé au suicide des dépositaires trop confians. Nous sommes très disposés à le croire. Mais, au théâtre, ce qu'on nous dit au sujet des personnages a beaucoup moins d'importance que ce qu'on nous en montre. Rien ne compte, sauf ce

qui se passe sous nos yeux et qui est en action. Or, Lechat se trouve mêlé à deux affaires. La première lui est apportée par des filous authentiques : nous savons qu'ils ont commencé par étrangler un gogo et que toutes leurs manœuvres ne tendent qu'à dissimuler au financier qui fera les fonds les conditions réelles du marché. Nous les entendons se concerter pour altérer les faits, dissimuler les uns, atténuer les autres, biaiser, truquer, tromper. C'est un piège qu'ils tendent à Lechat. Nous serions désolés qu'il s'y laissât prendre. Nous faisons toute sorte de vœux pour qu'il évente la ruse. Au besoin nous l'avertirions, comme font dans certains théâtres les spectateurs convaincus. Nous sommes enchantés qu'il déjoue si prestement le complot de ces aigrefins. Nous lui savons infiniment de gré de les avoir roulés comme ils le méritaient. Il n'y a pas à dire ; pendant toute la durée d'un acte nous sommes pour lui : la canaillerie de ses adversaires lui refait une vertu : et, puisque aussi bien il apporte l'argent, les influences, l'intelligence, il nous semble tout simple qu'il ait la plus large part dans les bénéfices de l'entreprise. La seconde fois, Lechat est aux prises avec le marquis de Porcellet. Ce marquis a un grand nom, et jette dans le débat de grands mots, qui nous font impression quand ils traduisent réellement des principes, mais non pas quand ils ne sont là que pour la façade. Nous voyons très bien quel est le but de la visite du marquis ; il est venu pour exécuter, lui aussi, une opération financière : celle qui consiste à emprunter pour ne pas rendre. De la part de Lechat, s'acheter avec ses millions un gendre titré, c'est une sottise, et il est bien probable que sa vanité va l'entraîner à conclure un marché de dupe. Mais, de la part de Porcellet, faire entrer dans sa noble lignée la fille d'un homme taré, restaurer le château de ses pères avec un argent d'une provenance honteuse, c'est une infamie Entre le financier vaniteux et le gentilhomme ravalé, nous demandons instamment à ne choisir ni l'un ni l'autre ; c'est tout de même le financier qui nous paraît être dans la moins ignoble posture.

Lechat est sans entrailles pour les jardiniers chargés de famille et pour les ramasseuses de bois mort. Nous l'en blâmons. Mais d'ailleurs quel fâcheux entourage est le sien et que de torts n'ont pas envers lui les êtres qui, à des degrés divers, profitent de son luxe ! Mme Lechat, par ses jérémiades, ne nous touche guère ; car elle juge assez bien son mari : elle le déclare grossier, brutal, esbrouffeur et menteur ; mais elle ne trouve à redire à toutes ces belles qualités que pour autant qu'elle a elle-même à en souffrir. Lechat a un fils, et les vices de ce jeune fêtard sont en grande partie le résultat de la déplorable

éducation qu'il a reçue de son père; malgré tout, un grand garçon est responsable de ses actes; en dépensant un argent qu'il sait mal acquis, il devient le complice des escroqueries paternelles : c'est un joli fléau pour une famille. Lechat héberge chez lui un jeune chimiste qu'il traite avec confiance et bonté; en entrant chez Lechat Lucien était parfaitement renseigné et il n'a pas un instant pu croire qu'il entrât dans la maison de l'homme intègre : en acceptant les bienfaits de Lechat, il savait très bien de qui ils lui venaient: au surplus il connaît la vie et n'affecte aucune espèce d'intransigeance. En guise de remerciement, il séduit la fille de celui qui l'a accueilli! Enfin Lechat a une fille, Germaine. Comment ne pas plaindre le père de Germaine? Pour caractériser la conduite, l'attitude, le langage de cette jeune fille, il n'y a qu'un mot qui serve : elle est odieuse.Elle hait son père : quel que soit le père, la haine chez les enfans reste quand même un sentiment contre nature. Ne pouvoir estimer son père, c'est sans doute une atroce souffrance. Que Germaine souffre donc dans son cœur et nous nous associerons pleinement à sa douleur. Mais qu'elle n'ouvre la bouche, comme elle le fait, que pour injurier tous les siens, voilà ce qui est intolérable. Encore, pour s'ériger en interprète de la morale et champion de la vertu, faut-il soi-même être sans tache. Germaine a une tache. Elle a pris un amant. Or, l'honnêteté consiste pour les financiers à ne pas voler leurs actionnaires ; mais pour les jeunes filles elle consiste à ne pas avoir d'amant. Cela enlève beaucoup de leur prix aux révoltes et explosions indignées de Germaine. Elle manque d'autorité. « Tu es un voleur! » crie-t-elle à son père; ce qui n'est pas l'exclamation d'une fille respectueuse.« Tu es une fille perdue ! » lui réplique Lechat. Et il ne dit que la vérité. Si ce coquin pouvait nous inspirer quelque pitié, il le devrait à l'atrocité de sa fille.

Au fond, et en dépit de certains éclats de voix, il y a beaucoup de bonhomie dans la manière de M. Octave Mirbeau. Sa conception du théâtre est celle des dramaturges qui ne chargent de tant de crimes la conscience du traître qu'afin d'accumuler sur sa tête la vengeance divine. Un satiriste plus âpre n'eût pas manqué de nous montrer un Lechat triomphant jusqu'au bout et sur toute la ligne : il lui eût fait recueillir dans l'estime du monde et l'affection des siens la récompense de ses infamies. Une société où tout serait disposé en vue de l'apothéose des Lechat serait à coup sûr une société mal faite et où l'on aurait honte de vivre. Mais Lechat a contre lui l'opinion, la famille, et la Providence elle-même, qui, à la fin de la pièce, se manifeste expressément pour le châtier. Il a beau avoir entassé les mil-

lions, et ajouté les hectares de bois aux hectares de pâturages, il reste pourtant une petite chose que toute son opulence n'a pu lui gagner : c'est l'estime. Tant qu'il ne suffira pas d'être riche pour être estimé, on pourra se dire que rien n'est perdu et qu'il y a encore de beaux jours pour les honnêtes gens. Avouez, d'autre part, que la fille d'un Lechat avait toutes les chances pour devenir une petite péronnelle, aussi vaniteuse que son père, et beaucoup plus disposée à profiter des millions de ce brave homme qu'à se priver de toutes les satisfactions qu'elle peut en attendre. C'est M. Mirbeau qui intervient contre toute vraisemblance pour souffler à Germaine une âme farouche. C'est lui encore qui, de façon tout arbitraire, complique d'un fait divers son dénouement. Car la mort de Xavier n'a rien qui fût dans la logique des choses. Parmi les nombreuses victimes que fait l'automobilisme, il en est beaucoup dont les pères étaient de fort honnêtes gens. Entre les manœuvres frauduleuses des pères et les accidens d'automobile des fils, il n'y a aucun lien nécessaire. Comme Thésée avait imploré de Neptune l'envoi d'un monstre vengeur, de même l'auteur de *Les affaires sont les affaires* fait appel à ce hasard qui est toujours à la disposition des dramaturges en peine de dénouement. Cet automobile a quelque chose de providentiel. M. Mirbeau a voulu que Lechat fût puni, vaincu, accablé. A la prochaine et inévitable culbute, il sera complètement dénué : ni millions, ni amis, ni enfans. Cela est consolant pour nous autres et nous donne du goût à l'existence.

En somme, la pièce de M. Mirbeau témoigne d'un effort consciencieux et d'intentions louables; on y voudrait seulement une forme moins conventionnelle, quelque souci de la réalité, surtout un peu plus de nouveauté et de hardiesse.

M. de Féraudy porte avec une admirable vaillance le poids du rôle écrasant de Lechat. Il y est tour à tour amusant et émouvant. Il y fait une prodigieuse dépense d'énergie, de verve, de mouvement. Le défaut est que son effort est trop visible, qu'il se démène trop, et que la fatigue n'est pas pour lui seul. Mme Pierson est excellente dans le rôle de Mme Lechat, la bourgeoise mesquine qui n'a pas pu s'habituer aux grandeurs de son existence, et figure comme une étrangère au milieu de tout ce faste. Mlle Lara avait à interpréter le rôle pénible de Germaine. Elle en a encore accentué la sécheresse; mais il faut lui tenir compte de la vigueur qu'elle a montrée dans quelques passages. M. Berr a dessiné avec beaucoup de justesse la silhouette du jeune fêtard. M. Duflos (Lucien), MM. Laugier et Garry

(Phinck et Gruggh), ont tiré tout le parti possible de rôles assez ternes.

La pièce de M. Anatole France que représente la Renaissance se compose de trois actes, très courts, très légers, d'une fantaisie tout à fait divertissante. C'est un spectacle frêle et ingénieux dont on regrette seulement qu'il soit comme écrasé par le cadre d'un grand théâtre. A notre avis, cette petite pièce, pour conserver toute sa grâce, devrait être jouée sur une scène minuscule par des acteurs en bois. *Crainquebille* est une pièce pour marionnettes.

Le père Crainquebille est un vieil homme de marchand ambulant. Depuis une quarantaine d'années, il pousse sa voiture dans les rues de Paris et vend aux ménagères du quartier des Halles ses choux et ses carottes. Un jour, pris dans un encombrement de voitures, il se trouve dans l'impossibilité de circuler, quoiqu'un agent lui en ait intimé l'ordre. L'agent verbalise. Crainquebille comparaît en police correctionnelle; impressionné par l'appareil de notre justice, gêné par la politesse des juges qui n'emploient que des termes choisis, il ne trouve rien à dire pour sa défense, et se laisse condamner à quinze jours de prison pour injures aux agens. Au sortir de prison, le vieil homme devient un objet de mépris pour le quartier des Halles; ses anciennes clientes se détournent avec horreur de ce réprouvé : par une déchéance rapide Crainquebille tombe dans l'ivrognerie et la fainéantise et roule dans un abîme de misère et de vice.

S'il n'y avait pas de « sergots » pour dresser des contraventions, les marchands ambulans ne seraient jamais en contravention. S'il n'y avait pas de juges pour réprimer les délits de la voie publique, les pauvres gens n'iraient pas en prison, et ne courraient pas le risque de s'y démoraliser. Car les vieux habitués des rues de Paris ont ceci d'admirable qu'ils conservent après quarante ans de pavé une adorable ingénuité et une âme d'enfant. Et ce peuple de Paris, à qui on ne rend pas assez justice, a des scrupules qui lui font le plus grand honneur. Intraitable sur la question de moralité, il n'achèterait pas une botte de radis à un maraîcher dont le casier judiciaire ne serait pas entièrement vierge... Tels sont les jeux faciles où s'amuse un esprit depuis longtemps passé maître dans l'ironie.

M. Guitry a été merveilleux de malice et de bonhomie dans le rôle de Crainquebille. C'est la perfection. Une forte part lui revient dans le succès de la pièce. Jamais encore il ne nous avait aussi complètement satisfait.

M. Émile Fabre est un écrivain de théâtre fort bien doué. Il nous avait donné jadis dans *la Vie publique* une pièce qui fut justement remarquée, comme une espèce de tour de force dramatique. Cette fois, il a tiré de *la Rabouilleuse* un drame assez habilement charpenté et qui a réussi. On s'est intéressé à la peinture de cet intérieur de vieux garçon où règne en despote une servante maîtresse. On a goûté le pittoresque de l'évocation des mœurs des demi-solde. On a ri. On a pleuré. Au surplus, M. Fabre nous donnera des œuvres plus dignes de son talent : ce n'est ici qu'une pierre d'attente. Nous ne nous occupons de cette transposition du roman de Balzac que parce que nous y avons noté quelques traits qui montrent bien la différence de l'esthétique du roman et de celle du drame.

Comme on sait, Flore Brazier gruge le vieux célibataire Rouget, en compagnie de Maxence Gilet, qui est son amant. Lorsque, dans le roman, Philippe Bridau arrive à Issoudun, pour se mêler des affaires de son oncle, c'est un chenapan attiré par la perspective d'un bon coup à faire, et nous ne prenons à son intervention pas plus d'intérêt qu'à celle d'une bête de proie venue pour donner son coup de dent. Mais, au théâtre, il n'en va pas de même. Un neveu qui apparaît dans la maison de son oncle abandonnée au pillage, il faut, de toute nécessité que ce soit le vengeur, l'instrument de la justice, celui qui va remettre les choses dans l'ordre. On l'acclame. C'est le bon Dieu!

Donc, dans la première partie de la pièce, nous faisons des vœux pour Bridau contre Gilet. Mais bientôt tout change. La Rabouilleuse est en scène, tandis que Bridau se bat contre Gilet. Ce dernier ne nous était encore apparu que comme un triste sire faisant un métier assez analogue à celui des chevaliers des boulevards extérieurs. Mais, au théâtre, nous ne pouvons nous empêcher de partager les angoisses d'une femme qui tremble pour les jours de son amant. La Rabouilleuse et Max Gilet deviennent aussitôt le couple sympathique. Nous en voulons à Bridau non pas d'être un coquin, mais d'avoir tué son amant à la pauvre Rabouilleuse. — Aussi bien c'est la preuve qu'on ne peut transporter un roman au théâtre qu'en le dénaturant. Et il y a toujours quelque chose d'affligeant pour les lettrés à voir découper pour la scène des œuvres consacrées, et dont les types nous sont aussi familiers que ceux de Flore Brazier, de Max Gilet et de Philippe Bridau.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

GLADSTONE ET DISRAËLI

D'APRÈS UN TÉMOIN DE LEUR VIE

Studies in contemporary biography, par James Bryce, 1 vol. in-8°; Londres, Macmillan, 1903

Député de l'Écosse à la Chambre des Communes et l'un des chefs du parti libéral, ancien professeur de l'université d'Oxford, ancien sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, auteur d'un *Saint Empire romain* et d'une *République américaine* qui ont été traduits en plusieurs langues, M. James Bryce est un personnage si considérable qu'un nouveau livre signé de son nom ne saurait manquer de produire aussitôt un vif mouvement de curiosité. Mais le livre nouveau qu'il vient de publier, *Études de biographie contemporaine*, offre encore ce supplément d'intérêt qu'il est consacré tout entier à la biographie d'hommes que M. Bryce a connus, dont il a été l'ami, le collaborateur, ou l'adversaire politique, et dont personne ne pouvait parler avec plus de compétence que lui, ni plus d'autorité. Les vingt « études » qui forment son volume sont d'ailleurs plutôt des portraits que de véritables biographies. « Mon objet, nous dit-il, a été surtout d'analyser le caractère et le talent de chacune des personnes décrites, et, autant que possible, de traduire l'impression que produisait chacune d'elles dans le commerce journalier de la vie. » Ainsi son livre apparaît en quelque sorte comme une série de souvenirs intimes, toute remplie d'anecdotes, de citations inédites, de menus traits caractéristiques.

Sur les théologiens Stanley et Robertson Smith, notamment, sur les historiens Freeman et Green, sur le romancier Trollope et le philosophe Sidgwick, on trouvera dans le recueil de M. Bryce une foule de renseignemens des plus précieux ; on en trouvera aussi sur le cardinal Manning et le célèbre chef irlandais Parnell, bien que les jugemens que porte sur eux M. Bryce ne laissent pas de faire voir un certain parti pris ; et, dominant le reste du volume à la fois par leur importance propre et par celle de leurs sujets, deux grandes études sur *Disraëli* et sur *Gladstone* suffiraient, à elles seules, pour recommander à notre attention l'œuvre de l'éminent écrivain anglais. C'est elles que je vais essayer de résumer aujourd'hui, sauf à tirer parti, une autre fois, de quelques-uns des autres chapitres du recueil.

Une étonnante carrière, en vérité, celle de lord Beaconsfield, et qui a de quoi surprendre tout autant ceux qui vivent au milieu de la politique et de la société anglaises que les étrangers qui nous jugent du dehors. Un homme ne possédant que fort peu d'avantages extérieurs, ne possédant pas même celui d'une éducation universitaire et des amitiés qui en sont la conséquence habituelle, un homme qui a en outre le très grave désavantage positif d'être Juif d'origine, et d'avoir assez fâcheusement débuté dans la vie publique, un tel homme se fraie un chemin, pas à pas, à travers des échecs et des déboires qui le retardent sans jamais le décourager ; il prend, comme de droit, la direction de tout un grand parti, et du parti aristocratique, d'un parti soupçonneux entre tous à l'égard d'hommes nouveaux et d'hommes sans fortune ; il s'acquiert une réputation de sagesse qui fait oublier ses anciennes erreurs ; et il finit par devenir le favori d'une cour, le maître d'un royaume, l'un des trois ou quatre arbitres des destinées de l'Europe. Il y a là plus d'un problème à résoudre, ou du moins un problème qui mérite d'être étudié sous plus d'un aspect. Quel était le véritable caractère de l'homme qui a joué un tel rôle ? A-t-il conformé sa vie à des principes qu'il avait dans le cœur, ou bien ne s'est-il servi des principes que pour en jouer comme de jetons ? Par quels talens ou par quels artifices a-t-il obtenu l'invraisemblable succès qu'il a obtenu ? Cachait-il réellement un mystère sous le manteau de sorcier dont il aimait à s'affubler ? Et comment, différant autant qu'il différait des Anglais parmi lesquels il avait à vivre, est-il parvenu à les fasciner et à les dominer autant qu'il l'a fait ?

C'est en ces termes que M. Bryce, au début de son étude, pose ce qu'il appelle très justement le « problème » ou encore l' « énigme » de Disraëli ; et il ajoute que, aujourd'hui comme il y a trente ans, le problème attend encore une solution. Aujourd'hui comme il y a trente ans, des Anglais se trouvent « pour révérer en Disraëli un profond penseur et un noble caractère, animé du plus pur patriotisme, »

tandis que d'autres continuent à le tenir « pour un cynique charlatan, n'ayant jamais eu de pensée au monde que pour son propre succès, n'ayant jamais permis au sentiment du devoir public, ni, presque jamais, à la compassion humaine, de l'embarrasser sur la route d'une ambition insatiable. » Et c'est ce problème que M. Bryce s'est efforcé de résoudre, dans la longue étude qu'il a consacrée à la personne et à l'œuvre du célèbre fondateur de l'impérialisme anglais. Mais je dois ajouter tout de suite qu'il ne me paraît pas, lui non plus, y avoir réussi, et que la lecture de sa très intéressante étude n'a fait que me rendre plus étonnante encore, sinon plus obscure, l' « énigme » de la fortune politique de lord Beaconsfield.

Peut-être, après cela, l'insuccès de la tentative d'explication de M. Bryce tient-il surtout aux conditions spéciales où elle a été entreprise. Car on sent trop, d'abord, que M. Bryce a toujours été d'un parti opposé à celui de Disraëli, et que, aujourd'hui encore, il ne peut s'empêcher de voir en celui-ci un adversaire, le représentant d'une politique qu'il désapprouve, l'estimant dangereuse pour la prospérité de son pays. Il a beau s'appliquer à être impartial : on sent qu'il n'y parvient pas, que l'éloge lui coûte plus à écrire que le blâme, et que, dans l'éloge même, il ne peut s'empêcher de glisser des réserves qui en atténuent ou parfois en détruisent tout à fait la portée. Et je croirais volontiers aussi que l'insuccès de la tentative de M. Bryce est dû à une autre cause, d'ordre plus purement littéraire : au dédain de l'auteur pour les règles logiques de la composition, telles du moins que les requièrent nos esprits latins. Le fait est que M. Bryce, avec les plus remarquables qualités d'intelligence et de jugement personnel, a de quoi nous apparaître un représentant bien caractéristique de l'un des défauts les plus communs de l'esprit anglais : de ce manque de suite dans l'expression d'une idée, de cette impuissance à ordonner un discours, qui font que, avec son apparence d'être la plus claire de toutes les littératures de l'Europe, la littérature anglaise en est peut-être la plus confuse, du moins lorsqu'il s'agit d'autre chose que d'énoncer un à un des faits particuliers.

Ayant, par exemple, posé avec la netteté qu'on vient de voir le « problème » de la carrière de lord Beaconsfield, M. Bryce se met en devoir, pour le résoudre, d'étudier tour à tour les origines du personnage, sa race, son éducation, ses débuts politiques, les circonstances au milieu desquelles il a joué son rôle, et les qualités propres qu'il y a employées. A la considérer du dehors, son explication semble la mieux ordonnée du monde, la mieux faite pour résoudre le pro-

blème qu'elle veut résoudre. Mais on s'aperçoit bientôt que, étudiant tour à tour les divers sujets que j'ai dits, l'auteur néglige de les étudier « en vue » de ce problème : il traite chacun d'eux comme un sujet distinct, ne s'inquiétant que d'y mettre le plus de vérité et d'exactitude possible, si bien que, de proche en proche, sous l'accumulation de petits détails biographiques isolés et dont nous avons peine à voir le lien, nous en arrivons à nous sentir encore plus étonnés de l'extraordinaire fortune d'un homme aussi singulier, offrant un mélange aussi complexe de menues qualités et de menus défauts. A force de vouloir nous dire tout ce qu'il sait de Disraëli, et tout ce qu'il en pense, et tout ce qu'en ont pensé ceux qui l'ont approché, M. Bryce évoque devant nous vingt images différentes, dont nous avons peine à composer une même figure. Et ce n'est qu'en dégageant çà et là, de son étude, des traits qui auraient demandé à être mis en lumière, c'est en y introduisant après coup l'ordre et la suite qu'il a négligé d'y introduire lui-même, que l'on pourrait, je crois, parvenir à se rendre compte de ce qui a fait au juste l'originalité et le succès de lord Beaconsfield.

Voici cependant quelques considérations générales qu'il importe de relever. En premier lieu, M. Bryce estime que le succès de lord Beaconsfield est dû, pour une bonne part, à ce qu'on pourrait simplement appeler la chance, c'est-à-dire à un concours exceptionnel « de causes secondaires qui lui ont permis de surmonter les obstacles qui encombraient son chemin. » Une de ces « causes secondaires » a été, d'après M. Bryce, la faiblesse, en talent et en hommes, du parti conservateur anglais, au moment où le jeune Disraëli s'y est insinué. « Dans ce parti, un homme doué de qualités brillantes n'avait guère à craindre de compétiteurs ; en effet, M. Disraëli s'y est tout de suite élevé au premier rang. Étant, à la Chambre, seul de son parti à posséder les dons d'un tacticien et d'un orateur, il devint aussitôt indispensable et ne tarda pas à s'acquérir une suprématie que, en d'autres temps, des années de patient travail n'auraient point suffi à lui procurer. » Sans compter que le parti où il entrait, étant celui des gros propriétaires, et se trouvant ainsi lié par une communauté d'intérêts matériels, « possédait une cohésion, une loyauté à ses chefs, un tenace esprit de corps, bien différens de ce que Disraëli aurait trouvé dans le parti opposé. » Du jour où il avait su se gagner la confiance de ce parti, il était assuré de la garder jusqu'au bout, à la condition seulement de servir ses intérêts et de paraître partager ses idées. Et ce n'est pas tout. Disraëli a eu encore la grande chance de vivre longtemps, et de pouvoir durer. « Si sa carrière s'était close en 1854,

il ne nous aurait guère laissé que le souvenir d'un gladiateur parlementaire ayant produit quelques discours incisifs, un budget indigeste, et quelques brillantes esquisses sociales et politiques. » Il n'y a pas, en vérité, jusqu'à l'origine étrangère du député juif qui n'ait fini par tourner à son avantage. « Inconsciemment, son parti en était venu à le juger suivant d'autres mesures que celles qu'il appliquait à l'ordinaire des Anglais, de telle sorte qu'on ne songeait presque plus à regretter chez lui un manque de véracité qui aurait gravement scandalisé de la part d'un autre homme. Disraëli avait donné l'impression qu'il n'était pas comme les autres hommes, que ses paroles ne devaient pas être prises au sens naturel, qu'on ne devait le considérer que comme l'habile joueur d'un grand jeu, l'incomparable acteur d'un grand rôle. »

Mais on entend bien que ces causes « secondaires » ne suffisent pas à expliquer l'étonnante aventure de Disraëli. La plupart d'entre elles auraient même risqué plutôt de nuire à un homme que sa chance n'aurait pas armé, par ailleurs, de dons exceptionnels. La question reste donc toujours de savoir quels pouvaient être ces dons qui ont permis à un étranger de s'imposer au parti conservateur anglais, de le dominer pendant un quart de siècle, et de devenir sans cesse plus fort, au lieu de s'user. Écoutons encore, là-dessus, l'auteur des *Études de biographie contemporaine* : « Pour s'élever au premier rang, nous dit-il, quatre qualités différentes sont nécessaires à un homme politique anglais. Il doit être un orateur ; il doit être un tacticien parlementaire ; il doit comprendre son pays ; et il doit comprendre l'Europe. Cette dernière qualité, à dire vrai, n'est pas toujours indispensable : il y a des momens où l'Angleterre peut se désintéresser du reste de l'Europe pour ne s'occuper que de ses propres affaires ; mais, lorsque l'orage menace, sur l'Europe, l'homme d'État anglais est tenu de sortir de l'ignorance où il affecte parfois de se complaire. » Voilà de nouveau une distinction d'une netteté parfaite ; et si nous découvrons que Disraëli a possédé ces quatre qualités, « nécessaires à un homme d'État anglais pour s'élever au premier rang, » le problème de sa fortune politique se trouvera pour nous résolu. Mais le malheur est que, après avoir établi cette distinction, M. Bryce oublie qu'il s'est engagé à résoudre un « problème » : si bien que, ne se souciant que de l'exactitude des nuances et de la stricte justice historique, peu s'en faut qu'il n'en vienne à nous affirmer que Disraëli n'a possédé aucune des quatre qualités qu'il a spécifiées.

Il se refuse à admettre, d'abord, que Disraëli ait jamais été un bon

orateur. « Il n'y avait chez lui aucune trace du talent de Pitt à exposer clairement des faits compliqués, ni à serrer une argumentation. La déclamation soutenue et enflammée de Fox était également au-dessus de ses moyens. Et moins encore il avait ce signe suprême de la véritable éloquence, le don d'émouvoir. Il ne savait pas faire pleurer ses auditeurs. Quand il cherchait à être profond ou solennel, il n'arrivait qu'à être lourd et affecté. Pour la richesse de la pensée ou l'éclat du langage, ses discours sont très au-dessous non seulement de ceux de Burke (qu'il a parfois essayé d'imiter), mais de ceux de deux ou trois orateurs de son temps et de son parti... Et, de même qu'il n'avait pas le tempérament de l'orateur il n'avait pas non plus les avantages extérieurs qui souvent en imposent à un auditoire nombreux. Sa voix était médiocre, ses manières raides, son visage manquait d'expression. » Tout au plus M. Bryce reconnaît-il que, n'ayant point le secret de faire pleurer ses auditeurs, il avait celui de les faire rire, qu'il avait aussi un grand sens de l'à-propos, et un don sans pareil de repartie sarcastique.

Pour ce qui est de l'art du « tacticien parlementaire, » M. Bryce consent que Disraëli y ait excellé ; mais il affirme, en revanche, que cet adroit stratégiste de la Chambre des communes « n'a jamais eu qu'une compréhension très imparfaite de l'Angleterre et du peuple anglais. » Étranger, n'ayant jamais vécu parmi ce peuple, il était avec cela trop constamment préoccupé de ses « petites combinaisons » pour avoir le loisir d'observer et de chercher à comprendre la vie nationale. « Dès sa jeunesse, il s'était formé des théories sur les relations réciproques des différentes classes de la société anglaise. Ces théories, dès ce moment, étaient loin d'être tout à fait conformes à la réalité ; et Disraëli a continué toute sa vie à y adhérer, tandis que mille changemens, survenus au cours d'un demi-siècle, avaient achevé de leur ôter ce qu'elles avaient pu d'abord contenir de vrai. » Enfin, au dire de M. Bryce, il n'a jamais connu ni compris l'Europe. « Il était à l'aise vis-à-vis des individus, anglais ou étrangers, et par là s'explique le succès obtenu par lui dans les débats d'un congrès. Mais, dans l'Europe d'aujourd'hui, les peuples comptent plus que les volontés individuelles : et Disraëli ne s'inquiétait point de deviner les passions n les sympathies des peuples, pas plus qu'il n'était homme à se rendre compte du rôle et de l'influence des forces morales. »

Comment donc un tel personnage a-t-il pu « s'élever au premier rang » et « devenir l'un des trois ou quatre arbitres des destinées de l'Europe ? » M. Bryce, comme je l'ai dit, échoue à nous l'expliquer. Nous

avons l'impression que lui-même, avec son invincible antipathie pour l'homme dont il nous parle, n'a pas encore cessé de s'étonner du paradoxe historique qu'a été son succès. Au fond de son cœur, il continue à tenir lord Beaconsfield pour « un cynique charlatan, n'ayant jamais pensé qu'à sa propre fortune, et qui jamais n'a permis au sentiment du devoir public de l'arrêter dans le chemin de son ambition personnelle. » Et comme il a, d'autre part, un désir scrupuleux d'impartialité, nous le voyons s'ingénier à représenter sous des couleurs aussi réservées, ou même aussi favorables, que possible cette image qu'il se fait du vrai Disraëli. Après nous avoir dit, par exemple, que « le cynisme de celui-ci venait d'un cœur froid, » il ajoute que Disraëli, « s'il avait le cœur froid, n'était cependant pas sans cœur. » Il avait simplement « une de ces natures fortes qui ne souffrent point que des personnes ni des principes leur barrent la voie. » Mais, au demeurant, il était loin d'être méchant. Il savait « s'attacher les hommes, aussi bien par des services que par de bonnes paroles. » Et M. Bryce nous cite un mot de Gladstone affirmant « qu'il y avait deux choses qu'il avait toujours admirées chez lord Beaconsfield : sa parfaite fidélité à l'égard de sa femme et sa parfaite fidélité à l'égard de sa race. » Toute l'étude est faite ainsi de touchans efforts pour tempérer des jugemens dont la sévérité foncière n'en ressort, peut-être, qu'avec plus de force.

Voici d'ailleurs un passage où M. Bryce résume, en quelques lignes, son opinion personnelle sur les causes de la fortune politique de Disraëli (1) :

Dans plusieurs de ses romans, et surtout dans le premier d'entre eux, *Vivian Grey*, M. Disraëli a esquissé un caractère et décrit d'avance une carrière qui ne sont point sans analogie avec le caractère et la carrière que nous venons de rappeler. Je ne me permettrai pas, cependant, de considérer comme une autobiographie le portrait de Vivian Grey, bien que maints critiques aient cru pouvoir le faire. Mais ce livre singulier nous prouve du moins certainement que, à un âge où les Anglais de son temps ne s'occupaient que de jouer à la balle ou de composer des vers latins, Disraëli avait déjà profondément réfléchi aux conditions et aux méthodes du succès dans le monde, qu'il avait déjà repoussé les séductions du plaisir, les attraits de la littérature, l'idéal d'une vie toute consacrée à la philosophie, et que déjà il s'était formé l'image d'une âme solitaire, ambitieuse, concentrée, résolue, libre de tout scrupule, contraignant le reste des hommes à servir ses fins, flattant leurs faibles, usant de leurs défauts, exploitant leur égoïsme au profit du sien.

(1) Sur les romans de Disraëli voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1901, l'article du vicomte Eugène-Melchior de Vogüé.

Ce rêve de sa jeunesse, Disraëli l'a réalisé plus tard dans sa carrière politique; il est devenu lui-même le héros de roman qu'il avait conçu. Ou encore, en d'autres termes, il a toujours envisagé la politique comme une aventure, et où le seul objet à poursuivre pour lui était sa réussite personnelle. « Ne partageant aucun de nos préjugés communs, il calculait les différentes forces en jeu comme un ingénieur calcule la solidité et la résistance de ses matériaux. Et le résultat qu'il avait à obtenir n'était point le succès d'une cause, succès qui pouvait dépendre de mille élémens hors de sa portée, mais bien son propre succès : ce qui lui rendait la tâche infiniment plus simple. » Par là s'explique que, aidé d'un concours exceptionnel de « causes secondaires, » il ait pu s'élever ainsi qu'il l'a fait. Dans cette hypothèse seulement nous comprenons qu'il n'ait pas eu besoin d'autres dons naturels que ceux que lui reconnaît M. Bryce: un détachement complet de tout principe supérieur, une aptitude extraordinaire à s'absorber dans une même poursuite, un désir passionné de réussir à tout prix. Il avait en outre, au service de son ambition, une remarquable connaissance des faiblesses humaines, comme aussi une verve d'ironie et de sarcasme qui, habilement entremêlée de flatterie, a dû être un des principaux facteurs de sa fortune. Ce qui reste de lui, désormais, se réduit surtout à une série de « mots; » mais quelques-uns sont vraiment délicieux. Un jour que, en sa présence, le fameux doyen de Westminster, Stanley (1), se plaignait de l'importance excessive attribuée au dogme dans l'Église d'Angleterre : « Permettez-moi cependant de vous rappeler une chose, monsieur le Doyen, lui dit aimablement lord Beaconsfield : c'est que, sans dogme, pas de doyen ! » Spirituel et cynique, ambitieux et libre de scrupules, passionnément dévoué à la satisfaction de son égoïsme : tel aurait été Disraëli, d'après son nouveau biographe. Mais, en admettant même que cette hypothèse suffît à expliquer la brillante carrière du personnage, toute une partie du « problème » reste encore à résoudre, sur laquelle M. Bryce ne nous apprend rien : et nous continuons toujours à nous demander comment, si Disraëli n'a été rien de plus que l'aventurier politique qu'il nous montre, des Anglais peuvent se trouver, aujourd'hui comme il y a trente ans, « pour révérer en lui un profond penseur et un noble caractère, animé du plus pur patriotisme. »

La glorieuse fortune du rival de Disraëli, Gladstone, n'est pas, elle

(1) Sur le doyen Stanley, voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1903, l'article de M. Thureau-Dangin, *Une page de l'histoire de l'anglicanisme.*

non plus, sans soulever un « problème » historique ; et M. Bryce nous l'avoue, et il nous expose ce second problème non moins nettement qu'il a fait pour le premier. « Tous ceux qui ont suivi la carrière politique de Gladstone, nous dit-il, ont été frappés de la divergence radicale des opinions de ses compatriotes sur lui. Personne, en vérité, n'a mis en doute l'énergie sans limite de Gladstone, ni son éloquence. Mais l'accord s'arrêtait là. Et une section du peuple anglais admirait en outre, chez Gladstone, une droiture, une conscience, un enthousiasme moral, que jamais, depuis des siècles, un chef politique n'avait possédés à un tel degré. Une autre section, au contraire, l'accusait d'être un sophiste, un homme inintelligent, un mauvais patriote, un ambitieux vulgaire. Lorsque nous aurons brièvement examiné les qualités de son esprit et les aptitudes politiques dont il a fait preuve, nous ne manquerons pas de revenir sur cette divergence des vues du public à son sujet, pour essayer de découvrir laquelle des deux vues renferme la plus grande part de vérité. » Et le fait est que, tout le long de son étude sur Gladstone, M. Bryce nous laisse bien voir quelle est celle de ces deux « vues divergentes » qui lui semble « renfermer le plus de vérité » : mais n'aurait-il pas dû prendre encore la peine de nous expliquer expressément ce qui a pu donner lieu à la « vue » opposée, et la maintenir en faveur, durant un demi-siècle, auprès d'une bonne moitié du public anglais ?

Du moins il a si bien connu Gladstone, il l'a tant aimé, il en a conservé un souvenir à la fois si fort et si tendre, que le portrait qu'il nous offre de lui se dresse devant nous infiniment plus vivant que celui qu'il vient de nous offrir de Disraëli. Et nous sentons que le Gladstone qu'il nous montre est le vrai, un peu embelli seulement, çà et là, par la fidèle piété de son biographe. Figure à peine moins singulière que l'autre, d'ailleurs, et assez « excentrique, » avec le mélange de qualités opposées qui la constitue, pour expliquer la diversité des jugemens qu'on a portés sur elle.

L'individualité de Gladstone était si vigoureuse que tout ce qu'il disait ou faisait en portait l'empreinte. Et cependant c'était une individualité si complexe qu'elle produisait parfois l'effet d'un paquet de contrastes, capricieusement réunis dans une même personne. On pouvait, avec une égale justesse, l'appeler un conservateur et un révolutionnaire. Avec une nature impulsive dont il a eu souvent à souffrir, il n'était pas seulement prudent et réfléchi, mais si astucieux qu'on a pu l'accuser de dissimulation. Il était si respectueux de la tradition que, sur l'origine des poèmes homériques et sur la date des livres de l'Ancien Testament, il s'en tenait obstinément à des opinions désormais délaissées de tous les spécialistes ; et telle était sa hardiesse

en matière pratique qu'il a introduit des changemens décisifs dans la constitution anglaise, modifié le courant de la politique anglaise en Orient, renversé une Église Établie dans une des parties du royaume (en Irlande), et collaboré au renversement de deux autres (en Écosse et dans le pays de Galles). Ses opinions religieuses étaient toutes proches de celles d'un catholique romain; et il fut avec cela, durant les vingt dernières années de sa vie, le chef accrédité des non-conformistes anglais et des presbytériens écossais. Scrupuleusement sérieux et sincère comme il l'était, il donnait de son caractère une opinion si fausse que les quatre cinquièmes des hautes classes anglaises en étaient venues à le considérer comme un rêveur égoïste, capable de sacrifier son pays à son ambition. Sans compter que, aux différentes époques de sa longue vie, il a employé les mêmes méthodes et les mêmes argumens, tantôt à défendre, tantôt à attaquer les mêmes institutions. Certes, si quelqu'un, au début de sa carrière, avait pu discerner en lui le mélange de tant de diversités et de contradictions, il n'aurait pas manqué de lui prédire un échec fatal ; et, en vérité, ce mélange aurait sûrement fini par perdre un homme d'une volonté moins ferme et d'une trempe d'âme moins vigoureuse.

Cette réunion de contrastes s'explique surtout, chez Gladstone, d'après M. Bryce, par la présence en lui de deux tempéramens opposés. « Il était formé de deux hommes différens : joignant à la sensibilité la plus passionnée et la plus impulsive une intelligence éminemment prudente et conservatrice. » De là vient que, sans cesse porté par sa sensibilité à former de nouveaux projets, sa prudence intellectuelle l'empêchait longtemps de communiquer à personne ces projets nouveaux qu'il élaborait. Toujours prêt à reviser ses opinions, il s'enfermait dans un silence absolu jusqu'à ce que son travail de revision eût été achevé. Et cela seul suffirait, peut-être, pour faire comprendre le reproche qu'il a encouru de manquer de suite dans ses opinions, et d'être, pour ses compagnons mêmes, un guide peu sûr. « On ne comprenait point qu'il pût tarder durant des années à révéler au public ce qui se passait en lui; et sa réticence était volontiers prise pour de la déloyauté. » C'est ainsi qu'il avait mis quatorze ans à évoluer, dans le secret de son cœur, avant de passer du camp tory au camp libéral, et que, pendant cinq années de réflexions et de luttes intérieures, il s'était posé le problème de l'autonomie de l'Irlande, avant d'apporter à la Chambre son fameux projet de *home rule*. Extrêmement lent à mûrir ses opinions, « il oubliait que l'esprit de ceux qui le suivaient avait pu se modifier autrement que le sien, de telle sorte que parfois ses décisions ne surprenaient pas moins son parti que la nation tout entière. » Mais sa conduite, là comme en toute chose, tenait à l'extrême droiture de ses intentions, à son amour exalté du Bien,

à l'élan du sentiment religieux qui l'a inspiré toute sa vie. Entre tous les reproches qu'on lui a adressés, aucun n'est plus injuste que celui d'avoir cherché à flatter ou à suivre la foule.

L'intensité du sentiment religieux est peut-être, d'ailleurs, le trait le plus curieux et le plus frappant de la physionomie morale du « Grand Vieillard, » telle que nous la décrit M. James Bryce. « La religion a toujours eu bien plus de prise encore que les lettres ou la politique sur ses pensées et ses émotions... Tous ses actes politiques portaient le reflet de ses opinions religieuses. » Ce sont celles-ci qui ont fait de lui, sa vie durant, l'adversaire du divorce : ce sont elles qui l'ont souvent rendu injuste à l'égard de l'Allemagne, en qui il ne pouvait se défendre de voir la patrie du rationalisme et de l'esprit « anticatholique. » Il serait entré dans les ordres, au sortir d'Oxford, sans la défense formelle de ses parens : et, toute sa vie, il avait gardé la fervente et active piété d'un dévot. « Cette piété, jointe à un système de solides croyances dogmatiques, était la loi constante de ses actes, sa lumière dans le doute, sa force devant les obstacles, sa consolation dans la tristesse, son espoir au delà des échecs et des déceptions du monde présent. Et, bien qu'il évitât de parler de ses sentimens intimes sur ce point, tous ceux qui l'ont bien connu savent qu'il a toujours appliqué, surtout, un critère religieux aussi bien au jugement des questions courantes qu'à la direction de sa propre conduite. »

Je ne serais pas éloigné de penser que c'est par là, par cette conception « religieuse » de la vie, que Gladstone a le plus différé de son fameux rival. Car lui aussi, comme Disraëli, il a aimé le pouvoir; il a, lui aussi, excellé dans les menues combinaisons de la tactique parlementaire; et M. Bryce reconnaît que, par le tour subtil et fuyant de son argumentation, il a quelque peu mérité le reproche d'être un « sophiste, » ou tout au moins un « rhéteur. » Mais il était convaincu que l'univers ne se bornait pas tout entier à sa propre personne. Au lieu de se rendre compte qu'il ne travaillait que pour lui seul, il avait sincèrement l'illusion de collaborer à une œuvre plus haute, plus durable, plus belle. Et de là vient sans doute que, jugeant les deux hommes à distance, un penchant invincible nous fait préférer ce vaincu, l'initiateur du *home rule*, l'avocat infatigable des chrétiens d'Orient, au triomphant créateur de l'Empire anglais.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Nous étions bien sûr d'être dans le vrai en disant, il y a quinze jours, que le roi Édouard VII serait reçu à Paris de la manière la plus courtoise, et qu'il y retrouverait les souvenirs de sympathie que le prince de Galles y avait laissés. Paris aurait manqué à toutes ses traditions s'il ne lui avait pas fait un accueil empressé. Mais ce n'est pas à l'homme seulement que cet accueil s'adressait; c'est aussi et surtout au roi. Édouard VII, par la démarche qu'il a faite, a manifesté le désir de vivre avec nous en termes amicaux, et nous désirons de notre côté vivre en termes amicaux avec l'Angleterre. Voilà pourquoi Paris s'est mis en fête pour recevoir son hôte auguste. Il ne faut pas exagérer, mais il ne faut pas non plus diminuer l'importance de ces manifestations. Sans doute le fond des choses n'en est pas changé; mais, aux difficultés qui sont inhérentes aux choses, d'autres ne viendront pas s'ajouter : nous parlons de celles qui, parfois inconsciemment, proviennent des mauvaises dispositions des personnes. La bonne grâce du Roi, et aussi, qu'on nous permette de le dire, celle de M. le Président de la République, auront rendu les solutions amiables plus faciles. Les deux nations se sont publiquement associées aux sentimens de leurs représentans; leurs cœurs, pendant trois jours, ont battu à l'unisson. Ce n'est pas là un fait indifférent.

Il ne faut d'ailleurs chercher rien de plus dans le voyage du roi Édouard. Ceux qui s'imaginent qu'il a servi d'occasion ou de prétexte à des échanges de vues sur des sujets quelconques, et peut-être à des engagemens pour l'avenir, se trompent sûrement. Le roi d'Angleterre est un souverain constitutionnel. Il a sans doute une influence person-

nelle dans son gouvernement, mais il n'a pas de pouvoirs propres qu'il exerce directement. Or, il n'était accompagné d'aucun de ses ministres; lord Lansdowne était resté à Londres. Le Roi, en somme, faisait après son couronnement des visites de courtoisie aux diverses puissances, et il ne les a pas encore terminées : nous avons été de la première série. En arrivant à Paris, il venait de Rome; il ira bientôt dans d'autres capitales. L'Angleterre, quoique sa dignité ne lui ait pas permis d'en convenir, a souffert dans ces derniers temps de l'isolement moral où elle s'est sentie. Elle sait gré à son roi de renouer pour elle de bonnes relations avec le continent. Le Roi rompt la glace qui s'était formée. Il tend à tout le monde une main cordiale qui est acceptée cordialement. Partout où il passe, l'horizon politique s'éclaircit. Ces voyages ne sont pas inutiles, puisqu'ils servent à liquider ce qu'il a pu y avoir de pénible dans le passé et à préparer ce qu'il peut y avoir de favorable dans l'avenir.

Au reste, on a fait beaucoup de voyages depuis quelques semaines. Nous avons déjà rendu compte de celui de M. le Président de la République en Algérie et en Tunisie. M. Chaumié, notre ministre de l'Instruction publique, en a fait un autre à Rome, à Athènes, et même à Constantinople : il a pu voir partout des établissemens français florissans. On l'a particulièrement bien reçu à Rome. Il y a eu, en vérité, de la part du gouvernement italien, du Roi, de la Reine, des ministres, un empressement qui indiquait à notre égard les intentions les plus affectueuses. M. Chaumié a éprouvé une impression très vive de tout ce qu'il voyait et entendait, et, comme il a la parole éloquente et facile, il a prononcé des discours où la joie débordait. Il a été, en cela, l'interprète des sentimens de la France, toujours heureuse de retrouver des amis dans ses voisins, qu'il s'agisse des Anglais ou des Italiens. Ces derniers pratiquent avec raison le même éclectisme : pendant quelques jours, ils ont vécu dans un enthousiasme ininterrompu qui s'est porté, tantôt sur le roi Édouard VII, tantôt sur Guillaume II, et qui n'a pas négligé M. Chaumié. Tout s'est passé admirablement à Rome, pour tout le monde. Néanmoins, de tous ces voyages, le plus intéressant est celui de l'empereur Guillaume II. L'Empereur a reçu un accueil éclatant. Les Romains sont volontiers démonstratifs : ils l'ont été dans cette circonstance comme s'ils étaient poussés par un élan irrésistible. Guillaume a dû être satisfait des sentimens qui faisaient explosion autour de lui : la vérité oblige à dire que, lorsqu'il a été parti, il n'a peut-être pas laissé les Italiens aussi contens de lui qu'il l'avait été d'eux. Est-ce bien le roi Victor

Emmanuel qu'il est venu voir à Rome? Ne serait-ce pas plutôt le pape Léon XIII? On a pu s'y tromper. Fait sans précédent, qui a laissé la ville italienne dans une sorte de stupeur et la ville papale dans une sorte d'enchantement, l'Empereur s'est rendu au Vatican entouré d'escadrons de cuirassiers allemands qui soulevaient tant de poussière qu'on ne savait vraiment plus à qui appartenait la souveraineté du pays. Plusieurs journaux italiens s'en sont plaints, et nous le comprenons sans peine. En revanche, ce dédain des formes auxquelles on est habitué à Rome, et auxquelles on tient au Quirinal, a beaucoup plu au Vatican. C'est sans doute ce que voulait Guillaume, et il se souciait peu du reste; mais nous nous demandons ce que diraient les Romains, si un autre que lui se permettait de pareilles libertés? Il n'y a d'ailleurs pas de danger que cela puisse arriver à un chef d'État catholique, puisque le Pape refuse de les recevoir lorsqu'ils viennent à Rome pour un roi qu'il considère comme un usurpateur. Bien en prend à Guillaume d'être un souverain protestant. L'empereur François-Joseph, souverain catholique, n'a jamais pu rendre au roi d'Italie la visite qu'il a reçue de lui à Vienne, il y a aujourd'hui près de vingt-deux ans. L'Empereur allemand a la double bonne fortune d'être hérétique à l'égard du Pape, et d'être pour le Roi un si bon ami qu'il n'a pas à se gêner avec lui. Alors tout s'arrange pour le mieux.

Si on demande quel intérêt a Guillaume II à rechercher ainsi les bonnes grâces du Saint-Père, la réponse est facile. D'abord, beaucoup de ses sujets sont catholiques, et ils représentent un contingent politique avec lequel il faut compter. Mais l'esprit de l'Empereur ne s'applique pas seulement à la politique intérieure; il s'applique aussi à la politique extérieure, et tous ceux qui en suivent les manifestations depuis quelques années savent qu'une de ses préoccupations constantes est d'enlever à la France le protectorat qu'elle exerce sur les catholiques d'Orient et d'Extrême-Orient. Ce protectorat, que nos radicaux dédaignent dans leur ignorance ou dans leur sottise, d'autres le convoitent et cherchent à nous l'arracher par lambeaux. L'occasion leur paraît bonne pour faire un pas décisif vers l'accomplissement de leurs desseins, et en effet la politique de M. Combes leur fournit des argumens, leur apporte une aide, leur ouvre des voies inespérées. L'esprit de parti peut apprécier comme il lui plaît cette politique au dedans; au dehors, l'esprit politique, ou, pour mieux dire, le patriotisme ne peut avoir qu'un jugement : elle aboutit pour nous à un désastre. En empêchant les missions de se recruter, nous tarissons

comme à plaisir une des principales sources de notre influence. C'est un démembrement moral de la France qui s'opère par les mains de sectaires français. Quoi d'étonnant que Guillaume ait cru l'heure propice pour accourir à Rome et y voir le Pape? Nous ne savons pas ce qui s'est dit dans leur entretien; rien n'en a transpiré dans le public; mais il suffit de connaître l'Empereur pour être sûr qu'il n'a pas causé avec Léon XIII sans toucher à ce grave sujet. Il a dû lui dire, avec des preuves abondantes à l'appui, que la France avait cessé de tenir à son protectorat catholique et que, en tout cas, elle se mettait de plus en plus dans l'incapacité de l'exercer. Heureusement il était là, lui, Guillaume, hérétique sans doute, mais sans préjugés, respectueux du sentiment religieux sous toutes ses formes, tolérant, bienveillant même pour les nombreux catholiques de son empire, prêt enfin à recueillir la succession que nous laissions échapper. Espérons qu'il n'a pas convaincu son interlocuteur. L'Église, qui se dit éternelle, sait mieux que personne qu'il ne faut pas sacrifier des intérêts séculaires à la vive, mais fugitive impression d'un moment. Mais il est douloureux pour nous de mettre notre seule espérance dans le bon esprit du Saint-Père, et de penser que notre gouvernement, en pleine paix, sans guerre, sans défaite, s'expose à rendre la France moins grande et moins forte qu'il ne l'a reçue.

M. Chaumié est allé à Constantinople; tant mieux: c'est là surtout qu'il aura pu s'instruire, s'il a regardé, s'il a vu, s'il a compris ce qui se passait autour de lui. Quelques jours, quelques heures même passées à notre ambassade lui ont montré la place considérable qu'y occupe l'exercice de notre protectorat catholique. A Rome et à Athènes, il n'a rencontré que des visages sourians; et sans doute il en a rencontré également à Constantinople; mais, à côté, le conflit des intérêts, qui apparaît là si complexe et si ardent, lui a donné un autre spectacle. Pour peu qu'il ait l'oreille fine, il a dû entendre le sourd craquement du vieil édifice d'influence et de puissance que la politique de nos pères nous avait légué. Et c'est encore le plus utile enseignement de son voyage.

L'état actuel de l'Empire ottoman est bien fait, lui aussi, pour intéresser un observateur intelligent. Des choses qu'on ne tolérerait pas ailleurs, et qui y seraient les symptômes d'une crise violente, mais courte, durent là indéfiniment, sans qu'on paraisse même s'en inquiéter beaucoup. On attend toujours, avec une patience merveilleuse, que la Porte fasse les réformes qu'elle a promises en Macédoine, ou

encore qu'elle prenne des mesures énergiques pour réprimer l'insurrection albanaise : elle ne fait d'ailleurs ni l'un ni l'autre, et la situation se prolonge telle quelle. Tout récemment, les ambassadeurs de Russie et d'Autriche ont déclaré collectivement à la Porte que ces lenteurs étaient inadmissibles; mais la Porte sait ce que valent les démarches de ce genre, et, aussi longtemps qu'elle n'aperçoit pas derrière les ambassadeurs une force prête à appuyer leur langage, elle oppose à la vaine pression qu'on exerce sur elle une capacité d'inertie absolument inépuisable. Elle est toujours prête à faire les réformes, à condition de ne les faire jamais. Quant aux Albanais, elle négocie, elle parlemente avec eux; elle en arrête même quelques-uns qu'elle assure être les chefs les plus redoutables de l'insurrection, ce qui n'empêche pas celle-ci de durer comme devant sans qu'on y aperçoive aucune décroissance. On n'y aperçoit pas non plus, à la vérité, d'aggravation : les choses restent en l'état. Il serait pourtant facile à la Porte, avec les troupes aujourd'hui considérables qu'elle a accumulées dans la Vieille-Serbie, de frapper un coup décisif; mais elle n'a garde de le faire, pour les motifs que nous avons déjà indiqués, à savoir que le Sultan croit devoir ménager les Albanais parce qu'il en a peur. En attendant, la mission qu'il leur a envoyée pour leur donner de bons conseils et essayer ce que peut sur eux la persuasion, reste prisonnière entre leurs mains. De part et d'autre, on se refuse à en venir aux dernières extrémités; on prend des gages et on attend. En Orient, le temps ne compte pas. En résumé, il faudrait faire des réformes pour contenter l'Europe, et on ne les fait pas pour ne pas mécontenter les Albanais : c'est un cercle vicieux dans lequel on peut tourner pendant des mois, et même des années, sans y trouver d'issue.

De tout cela, il devait presque inévitablement résulter une recrudescence redoutable de la révolution macédonienne, ou du moins de ce qu'on appelle ainsi. Y a-t-il vraiment une révolution macédonienne? C'est douteux; mais il y a en Macédoine des révolutionnaires venus du dehors, de Serbie et encore plus de Bulgarie, qui ont pris la tête du mouvement et en déterminent le caractère. Les dépêches d'Orient ne parlent presque jamais des Macédoniens proprement dits : ce sont toujours les Bulgares qui sont en cause, qui font tout, qui mènent tout. Ce sont eux, en particulier, qui ont commis, le 29 avril dernier, l'attentat de Salonique, dont le retentissement a été si grand dans le monde civilisé, et qui n'a certainement pas servi la cause au profit de laquelle il a été perpétré. Les révolutionnaires ont une vieille

habitude de commettre des actes de violence, et même des crimes, pour attirer l'attention sur eux et pour obliger l'Europe à s'interposer. Cela se fait du petit au grand. Mme Carlier, dans les intéressans récits que nous avons publiés, raconte qu'un Arménien tirait sur le consulat français par une lucarne de la maison d'en face, dans l'espoir que, s'il était assez heureux pour tuer quelqu'un, surtout le consul, on en accuserait les musulmans et que la France se croirait obligée d'intervenir. On se rappelle qu'au plus fort des massacres, des Arméniens ont tenté un coup de main sur la Banque impériale ottomane à Constantinople : quoi d'étonnant si les Bulgares s'en sont pris, à Salonique, à une succursale de ce même établissement? Dans toutes ces circonstances, le même sentiment, aveugle, violent, meurtrier, met des armes entre les mains de malheureux, qui, quelquefois, il faut bien le reconnaître, sont poussés à bout à force de misère et de vexations, mais, quelquefois aussi, sont de simples conspirateurs professionnels et n'ont aucune excuse dans leur égarement. A quelle catégorie appartiennent les auteurs de l'attentat de Salonique? Nous n'en savons rien : aux deux, peut-être. On en a arrêté un certain nombre et leur procès s'ouvre en ce moment même ; il jettera sans doute quelque lumière sur des faits restés jusqu'ici assez obscurs.

L'attentat de Salonique n'a cependant pas été tout à fait imprévu. Depuis quelque temps déjà, la direction de la Banque impériale était avertie du danger, et des précautions avaient été prises pour le conjurer ; mais on ne songe pas à tout, et le danger prend les formes les plus diverses. La succursale de la Banque avait été minée. Des Bulgares qui avaient loué, plusieurs mois auparavant, une boutique de l'autre côté de la rue avaient creusé un souterrain sous celle-ci et l'avaient rempli de dynamite. Le jour fixé, à la nuit tombée, ils ont fait sauter les conduites de gaz de la ville. L'obscurité a été complète. C'était le signal : au même moment, les bombes ont commencé à pleuvoir sur la ville et la succursale de la Banque a sauté. En quelques minutes, elle n'a été qu'un monceau de ruines ; mais la caisse, qui était dans les caves, a été sauvée. Le nombre des victimes est considérable, tout porte à le croire, bien qu'il n'ait pas été établi ou du moins publié officiellement. L'attentat de Salonique a concordé, comme on devait s'y attendre, avec un redoublement d'activité des révolutionnaires dans toute la Macédoine. Bandes bulgares d'une part, troupes impériales de l'autre, se rencontrent en ce moment même et se battent un peu partout ; tantôt ce sont celles-ci qui l'emportent et tantôt ce sont celles-là ; le désordre est général.

Le dernier incident grave s'est produit à Monastir; on n'en connaît pas encore très bien les détails. Le sang a coulé. Les Turcs disent que ce sont les Bulgares qui ont commencé; les Bulgares prétendent que ce sont les Turcs : ils en sont également capables les uns et les autres. Les troupes ottomanes ne sont pas patientes, surtout lorsqu'elles ne sont pas payées, ce qui est un cas très habituel. Précisément à Monastir, elles se plaignaient de ne pas l'être et menaçaient de déposer les armes : le vali s'est vu obligé d'emprunter cent cinquante livres pour les distribuer aux plus mécontens. A Uskub et dans tout le vilayet, les combats entre révolutionnaires et soldats impériaux sont continuels. Les insurgés sont armés de fusils Gras, et, dit-on, de balles explosibles. Des officiers bulgares sont mêlés à eux; sur les prisonniers et sur les morts, on a trouvé des livrets militaires de l'armée régulière bulgare. Tous ces faits sont graves à coup sûr. Ce qui l'est encore davantage et permet de tout craindre pour l'avenir, c'est qu'on découvre chaque jour de grandes quantités de dynamite et d'autres matières explosives entre les mains des insurgés. Les dépôts sont le plus souvent chez les instituteurs et chez les prêtres bulgares. On affirme qu'Hilmi-Pacha est en possession d'un petit livre trouvé sur un insurgé, qui a été imprimé à Leipzig en 1902 en langue bulgare, et qui porte le titre de *Manuel pour la destruction des édifices publics, ponts, chemins de fer, etc., et instruction pour la confection des bombes et autres explosifs.* » Nous ne disons rien de Constantinople : la police y est sur les dents! On y parle continuellement de découvertes terrifiantes, surtout de mines souterraines; mais il faut tenir compte de l'état de surexcitation des esprits, et faire à l'imagination la grande part qui lui revient dans tous ces bruits.

Si on recherche, en tout cela, les responsabilités, la principale revient à coup sûr à la Porte, dont le détestable gouvernement a fourni aux révolutionnaires des prétextes très plausibles, et en même temps des complices dans une population réduite au désespoir. La Porte aurait pu réparer dans une certaine mesure le mal qu'elle a fait, ou qu'elle a laissé faire, en exécutant les réformes qu'elle a promises. Peut-être en serait-il résulté une détente en Macédoine : en tout cas, il y aurait eu là, de sa part, une preuve de bonne volonté dont l'Europe aurait tenu compte. Quelque insuffisantes que soient ces réformes, on aurait pu les regarder comme un commencement, les prendre comme une espérance et en remettre la suite à un temps ultérieur. Mais rien n'a été fait. De là l'exaspération des Macédoniens venant en aide à la rage des révolutionnaires. Quant à la seconde responsabi-

lité, elle incombe au gouvernement bulgare. Le prince Ferdinand n'aurait sans doute pas mieux demandé que de se mettre à la tête du mouvement macédonien, et il l'aurait fait très probablement s'il avait trouvé le moindre encouragement à l'étranger. Mais il s'est tourné en vain du côté de toutes les puissances : il a reçu partout les mêmes conseils de prudence et d'abstention. Le prince est un homme politique ; il a fort bien compris qu'il n'y avait rien à faire, du moins pour le moment ; alors il a donné à l'Europe et à la Porte des gages de ses bonnes dispositions en arrêtant quelques-uns des principaux révolutionnaires et en dissolvant leurs clubs. Mais il a senti aussitôt, ce que d'ailleurs il avait certainement prévu, que, pour satisfaire l'Europe, il mécontentait ses sujets, ce qui est une fâcheuse alternative pour un prince.

Une crise ministérielle provoquée par la démission du ministre de la Guerre est venue lui montrer le danger de sa situation. Il y a aujourd'hui deux tendances contraires en Bulgarie : l'une qui pousse la principauté vers la Russie, l'autre qui tend à l'en rendre indépendante. Le prince Ferdinand a été, au début, un produit de la seconde, puisqu'il a été appelé à Sofia par Stamboulof ; mais il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il ne pouvait durer qu'en s'engageant dans la première, et il s'est peu à peu rapproché de Saint-Pétersbourg au point de s'attirer les bonnes grâces et de mériter la confiance du Tsar. Par malheur pour lui, la politique de la Russie est actuellement engagée tout entière dans les affaires d'Extrême-Orient : la Russie ne veut pas entendre parler des Balkans, elle ne veut pas qu'il y ait de troubles, elle ne veut pas qu'il y ait de révolutions. Mais les révolutionnaires sont impatiens, exigeans, imprudens : ils ont pour eux l'opinion du pays, et surtout, cela est du moins à craindre, celle d'une partie de l'armée. L'incident provoqué par la démission du général Paprikof en a apporté au prince une preuve convaincante. Que faire, entre la Russie qui conseille, recommande, impose l'abstention, et l'opinion publique qui pousse à l'action ? Le prince ne pouvait pas renier du jour au lendemain la politique qu'il a suivie depuis quelques années. Il pouvait encore moins recommencer la faute qui a si mal réussi à son devancier. Alexandre de Battenberg s'était fait l'instrument du parti révolutionnaire ; la Bulgarie en a profité puisque la Roumélie orientale, lui est restée acquise ; mais le prince, qui avait agi sans l'adhésion de la Russie, ou plutôt contre sa volonté, a éprouvé bientôt comme une impossibilité de vivre. Enlevé au delà de la frontière par un complot militaire, puis rendu à la liberté et à la principauté, il a fini par don-

ner sa démission et n'a pas tardé à mourir. Un pareil exemple est de nature à faire réfléchir le prince Ferdinand. Il ne veut pas rompre avec Saint-Pétersbourg ; il se sent impuissant à contenir chez lui l'élément révolutionnaire. Quel parti a-t-il pris ? Le plus extraordinaire de tous : il est parti. On a rappelé qu'il avait déjà eu recours à cet expédient ; mais jamais encore il n'en avait usé dans des circonstances aussi graves. Ce n'est pas au fort de l'orage qu'il est permis d'abandonner le gouvernail. Les sujets du prince Ferdinand ont été surpris et émus de son départ pour Menton en un pareil moment : un journal bulgare a même écrit rudement que, s'il leur donnait l'habitude de se passer de lui dans les circonstances difficiles, ils pourraient bien la garder dans les autres. En Europe, on a cru naturellement que le prince ne voulait pas prendre de responsabilité dans les événemens qu'il jugeait inévitables et imminens. La presse allemande, qui ne lui veut pas beaucoup de bien, a trouvé un mot d'esprit et le répète volontiers, à savoir que, sentant qu'on allait commettre des crimes, ou du moins des sottises, il a voulu se créer un alibi. Il est donc venu à Menton où il a passé huit jours : on assure qu'il était réellement malade. Au bout de ce temps, sa santé lui a permis de rejoindre sa principauté, mais à petites journées. Il s'est d'abord arrêté à Paris, où il a vu M. le Président de la République et M. Delcassé ; il est parti de là pour Vienne, où il verra le comte Goluchowski.

Sans doute sa situation est embarrassante et délicate. Elle est même peu enviable aujourd'hui : cependant tout porte à croire qu'il y tient. Que doit-il donc faire ? L'histoire d'Alexandre de Battenberg, que nous avons rappelée, montre clairement qu'un prince de Bulgarie doit prendre son orientation politique au nord : et, si cela est vrai en tout temps, combien plus cela l'est-il à l'heure où nous sommes, puisqu'un accord parfait règne entre Saint-Pétersbourg et Vienne ? Si cet accord n'existait pas et si, comme il est arrivé souvent dans leur histoire commune, l'Autriche et la Russie soutenaient aujourd'hui des politiques différentes ou contraires dans les Balkans, à défaut d'un appui qui lui manquerait ici, le prince Ferdinand pourrait en trouver un là. Mais la similitude des vues est complète entre les deux puissances : elles s'entendent même pour en donner la preuve publique en faisant faire par leurs deux ambassadeurs des démarches collectives à Constantinople. Le prince Ferdinand entendra donc de la bouche du comte Goluchowski à Vienne le même langage que lui tiendrait le comte Lamsdorff à Saint-Pétersbourg. Dès lors, il ne peut pas avoir d'hésitation sur la conduite à tenir. Nous n'entendons pas

dire, en parlant ainsi, que la Bulgarie n'ait pas le droit d'avoir une politique propre et indépendante. Nous la regardons, au contraire, comme un pays très sérieux, ayant une armée petite, mais solide, et destiné vraisemblablement à jouer un rôle considérable dans les Balkans : seulement, pour cela, il faut attendre l'occasion. La Bulgarie aurait grand tort de laisser croire à l'Europe qu'il existe une solidarité étroite, intime, durable, entre elle et les révolutionnaires qui emploient en Macédoine les procédés qu'on a vus plus haut. Elle se nuirait beaucoup en permettant qu'une pareille confusion se perpétuât à son désavantage. Elle a tout intérêt, au contraire, à reprendre le plus tôt possible une attitude sage et correcte, et c'est à quoi le prince Ferdinand pourra l'aider dès son retour à Sofia. Pendant son absence, la Porte a remis au gouvernement bulgare une note que celui-ci n'a pas voulu accepter, mais à laquelle il ne peut pas non plus se soustraire absolument, note qui le rend responsable de tout ce qui se passe. Les apparences permettent, en effet, à la Porte d'adopter cette attitude comminatoire à l'égard de la Bulgarie, et c'est ce qui prouve que celle-ci a commis des fautes. La voilà obligée de donner des explications et de se défendre : sa situation serait bien meilleure, si, n'ayant pas trempé dans les menées révolutionnaires, elle pouvait prendre en main la cause des réformes, presser l'Europe d'en exiger l'exécution et en appeler à l'humanité tout entière des atrocités qui se commettent en Macédoine. Par malheur, c'est la Porte aujourd'hui qui l'accuse, non sans vraisemblance, d'être l'instigatrice de quelques-unes des atrocités commises. Elle se tourne ensuite vers l'Europe en lui disant : Voilà pourtant ce que font vos protégés !

Pour en finir avec les affaires d'Orient, nous devons dire un mot de l'envoi de navires européens à Salonique, ou à proximité de Salonique. Peut-être cet envoi n'était-il pas nécessaire. L'ordre, sinon la sécurité, est rétabli dans la ville, et le gouvernement ottoman fait, pour l'y maintenir, des efforts qui semblent devoir être efficaces. Néanmoins tout peut arriver; on comprend que les puissances prennent des mesures pour garantir les intérêts de leurs nationaux, et aussi leurs personnes; mais il est regrettable qu'elles ne se soient pas entendues d'avance et n'aient pas adopté une attitude commune. L'Autriche et l'Italie ont jugé à propos d'envoyer des navires à Salonique même : ce sont les deux puissances géographiquement le plus rapprochées, et qui par conséquent auraient pu le mieux s'en dispenser. La Russie et la France se sont contentées d'en envoyer à proximité; les nôtres sont à Milo. L'inconvénient de cette situation n'est

sans doute pas bien grave. Cependant il aurait mieux valu que l'Autriche et l'Italie ne marquassent pas qu'elles avaient des intérêts spéciaux, ou peut-être des vues particulières de ce côté des Balkans. Si tout le monde était allé à Salonique, on n'aurait pas été tenté de se demander pourquoi les uns l'avaient fait et non pas les autres. Tout ce qui donne à croire que les diverses puissances n'ont pas le même but et ne le poursuivent pas de concert laisse apercevoir un défaut dans la cuirasse. On a dit souvent que l'Autriche avait des projets sur Salonique, et l'Italie sur l'Albanie. Si cela est vrai, nous n'avons aucun motif d'en prendre ombrage; mais le moment serait mal choisi pour le manifester. A moins pourtant qu'il n'y ait là pour la Porte un avertissement et une leçon.

On a beaucoup parlé dans les journaux des élections qui viennent d'avoir lieu en Espagne, et on y a attaché une importance que nous croyons très exagérée, parce que quelques républicains ont été nommés dans trois ou quatre grandes villes, et notamment dans la capitale. A Madrid, en effet, la proportion des républicains élus a été considérable : elle a été de six sur huit députés. Le fait est intéressant, mais il reste exceptionnel, et, quand même il y aurait à la Chambre une trentaine de républicains, la monarchie ne serait pas en danger pour cela. Dans l'ensemble du pays, les élections ont été ce qu'on avait prévu; elles ont donné au ministère conservateur la majorité qu'il attendait, et cette majorité, bien qu'elle soit diminuée d'une dizaine de voix républicaines, reste assez considérable pour que l'existence du gouvernement soit largement assurée. Le contraire aurait d'ailleurs surpris, étant données les mœurs électorales de nos voisins. En Espagne, le parti qui est au pouvoir a la majorité qu'il veut. Il n'a même pas besoin pour cela d'exercer une forte pression électorale : les choses sont ainsi naturellement. En fait de pression, le ministère actuel en a peut-être exercé moins qu'aucun autre avant lui. On reproche beaucoup le résultat des élections au ministre de l'Intérieur, M. Maura. M. Maura est un orateur habile, et même redoutable : s'il est attaqué, comme cela est à croire, il se défendra. Il a laissé aux électeurs une liberté complète. Son seul tort a été peut-être de n'avoir pas suffisamment surveillé le côté matériel de l'opération, et de n'avoir même pas vérifié l'exactitude des listes électorales qui avaient été dressées par le ministère libéral antérieur. Il paraît que les noms d'un très grand nombre de conservateurs en avaient été systématiquement rayés : il y a même eu des ministres qui se sont

trouvés très étonnés de ne pas pouvoir voter. C'est ce qui explique, au moins en partie, le succès des républicains à Madrid, à Barcelone, à Valence, etc. Mais cela ne veut pas dire que l'Espagne soit républicaine, ni qu'elle soit près de le devenir.

Pour tous les partis, la grosse difficulté est aujourd'hui dans leur extrême division. C'est le mal dont ils souffrent tous, et il date déjà d'assez longtemps. M. Canovas lui-même n'avait pas pu empêcher l'éparpillement du parti conservateur de commencer avec lui. Quant au parti libéral, il n'a pas encore de chef désigné ; il en cherche un depuis la disparition de M. Sagasta. Il est d'ailleurs encore plus vrai de dire de M. Sagasta que de M. Canovas qu'il a assisté, avant de mourir, à la débandade de ses troupes. Une des forces du parti républicain, force relative, bien entendu, est qu'après la mort de tous les chefs qui s'en disputaient la direction, il ne reste plus aujourd'hui que M. Salmeron : c'est là ce qui a refait ce que les journaux appellent son unité. Elle durera sans doute autant que M. Salmeron lui-même, mais sans doute aussi ne lui survivra pas. Les libéraux et les conservateurs, au contraire, cherchent encore leur chef définitif, non pas qu'ils manquent d'hommes très distingués, mais parce qu'ils en ont trop et qu'aucun n'a pu acquérir encore le prestige et l'autorité que la durée, aussi bien que la valeur de leurs services, avaient donnés à MM. Sagasta et Canovas. Aujourd'hui, M. Silvela tient le drapeau conservateur : il ne lui manque peut-être que d'avoir plus confiance en lui-même. Il a fait un ministère de très large concentration conservatrice, où il s'est appliqué à faire entrer tous les élémens du parti. Ce ministère a dans les Cortès une majorité suffisante. Les élections du Sénat, qui viennent d'avoir lieu, ont corrigé ce que celles de la Chambre avaient pu avoir d'équivoque dans quelques grandes villes. Au total, la situation du gouvernement est aussi solide qu'elle pouvait l'être, et si l'on aperçoit des difficultés dans la situation de l'Espagne, il n'y a sûrement aucun péril.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE MAITRE DE LA MER

PREMIÈRE PARTIE

« La mer le transforme en quelque chose de riche et d'étrange.. »
(SHAKSPEARE, *la Tempête*, A. I, Sc. 2.)

I. — LE BUREAU DE LA RUE SCRIBE

— Vous avez commandé l'automobile, Joë? Le ministre m'attend à neuf heures.

— Oui, monsieur.

— J'ai encore une demi-heure, Joë. Qu'y a-t-il d'urgent au courrier, ce matin?

— Voici les câblogrammes de New-York.

Et le jeune secrétaire déposa sur le bureau une liasse de dépêches.

— Rien de particulier dans les transmissions de cette nuit, monsieur.

— Alors, passons aux affaires dont j'ai ordonné la centralisation à Paris, durant mon séjour dans cette ville. — Angleterre? Rien encore de Newcastle?

— Si, monsieur. Un télégramme du directeur de la *Baltic Line*. Le Conseil de la Compagnie accepte en principe la fusion avec l'*Universal Sea Trust*, mais il demande une majoration de la garantie du dividende.

— Bien. Nous paierons ce qu'il faudra. Télégraphiez : « Affaire conclue. » — Allemagne?

— Une lettre du grand-maître de la Cour. L'Empereur vous recevra le 25 à Potsdam et vous retiendra à dîner.

— Le 25?... C'est très gênant. Je dois être le 25 à Londres pour l'assemblée de l'U. S. T. Mon yacht m'attendra le soir dans la Tamise : je pourrai aller dîner à Potsdam le 26, je pense.

— Le grand-maître écrit que Sa Majesté compte repartir le 26 pour ses chasses...

— On peut remettre une chasse; plus facilement qu'une assemblée où les gens viennent de New-York et de Hambourg. Téléphonez à l'ambassade d'Allemagne, annoncez ma visite. Je passerai chez l'ambassadeur dans la soirée. Il m'arrangera cela. — Russie? Se décident-ils à répondre, ces lambins?

— Notre intermédiaire écrit que l'affaire de Corée est en bonne voie. On appuiera votre instance à Séoul pour la prise à bail du port de Chemulpo. On favorisera la création d'escales pour nos bâtimens dans le golfe du Tchili. Mais l'intermédiaire réclame encore des avances de fonds.

— Toujours! Soit. Faites expédier une traite, même montant que la précédente. Mais spécifiez dans votre réponse : ce sera la dernière, si le projet de bail n'est pas signé à Séoul avant le 1er janvier. — Avez-vous un câblogramme de notre agent à Tokio? Les Japonais marchent toujours avec nous dans cette affaire, je pense?

— Pas de nouvelles aujourd'hui, monsieur; mais la dernière communication de l'agent était très affirmative.

— C'est vrai; rien à craindre, là-bas. Il y a un Parlement. Notre agent a vu les députés qui mènent les autres, il a fait le nécessaire pour les persuader. — Portugal?

— Une longue lettre de Lisbonne, relative à la concession des quais de Macao.

— Croient-ils que j'aie le temps de lire leurs longues lettres? Ah çà! ils ne savent donc pas que le télégraphe est inventé! Que dit-elle en résumé, cette lettre?

— Ils paraissent décidés à céder le terrain pour les quais, et même très désireux d'aboutir. Ils chipotent encore sur l'estimation de quelques parcelles.

— Finissons-en. Nous paierons ce qu'il faudra. Télégraphiez à Lisbonne que j'attends leur envoyé, avec le contrat définitif, avant la fin de la semaine. Vous appointerez mes deux ingénieurs samedi matin. Qu'ils se préparent à prendre le paquebo

de Chine lundi. Câblez à Macao : que tout soit prêt à leur arrivée pour l'ouverture des chantiers. — Australie ?

— Le Parlement de Sydney doit discuter cette semaine vos propositions pour la création de la ligne Sydney-Panama. Les journaux reçus par le courrier d'hier font espérer un vote favorable.

— Quels journaux ? Ceux que je paie ?

— Les autres aussi.

— Bien. — De Kovéit et du golfe Persique, nous ne pouvons rien avoir encore, n'est-ce pas?... Ni non plus des deux reconnaissances que je fais faire sur les côtes d'Afrique, entre Mozambique et le Zambèse, entre Mossamedès et le Congo. — Les affaires de l'Amazone, de la Plata?... Ah ! j'oubliais qu'elles se traitent directement à New-York. — Pas d'autres informations, Joë ?

— Pardon, monsieur; une nouvelle désagréable. Le *Bureau Veritas* confirme la perte dans un cyclone, corps et biens, du steamer *Mindanao*, de la nouvelle ligne San-Francisco-Philippines.

— Oh ! deux millions de dollars ! Corps et biens, dites-vous ?

— Il est trop probable que tout l'équipage a péri

— Oh ! les pauvres garçons ! C'est fâcheux. — Câblez à San-Francisco : le *Luçon* doit prendre immédiatement la mer. Il ne faut pas que ce service neuf souffre d'irrégularités.

Coupé par les sonneries du téléphone, par les entrées de l'huissier qui apportait les télégrammes et les cartes des visiteurs, ces propos s'échangeaient en anglais entre M. William Archibald Robinson, président-fondateur de l'*Universal Sea Trust*, et son secrétaire Joë Buttler. Les deux hommes travaillaient dans un cabinet d'assez banale apparence, étroit, bas de plafond, à l'entresol d'une maison de la rue Scribe. Trois fauteuils garnis de reps vert et quelques chaises composaient, avec une table-bureau et un cartonnier, tout l'ameublement de cette pièce. Le cartonnier, en vieux chêne, large et saillant comme un corps de bibliothèque, occupait un des côtés longs du rectangle. Deux panneaux de bois plein fermaient d'habitude le meuble : ouverts en ce moment, ils laissaient apercevoir de nombreux casiers, étagés sur cinq colonnes verticales que séparaient des baguettes. Au sommet de ces colonnes, des indications

étaient gravées en noir sur des plaques de cuivre, dans l'ordre suivant : *Amérique*, *Europe*, *Asie*, *Afrique*, *Océanie*. Commandés par ces rubriques générales, les cartons portaient des étiquettes blanches qui spécifiaient l'objet de chaque dossier : on y pouvait lire les noms des grandes Compagnies de navigation, d'un certain nombre de ports de mer dans les deux hémisphères, de quelques usines et chantiers maritimes, acquis ou nouvellement créés sur divers points de la planète. D'autres fiches se référaient aux affaires dont les deux interlocuteurs venaient de s'entretenir, à des entreprises similaires en exécution ou en projet sur les vieux continens. Références si diverses et si nombreuses qu'il semblait que ce meuble vorace fût un antre où s'engouffraient toutes les terres, tous les océans.

La tablette qui couronnait le cartonnier, à hauteur d'homme, supportait un globe terrestre d'énormes dimensions. De loin et au premier regard, on aurait pu croire qu'une araignée avait tissé sa toile sur ce globe ; il était emprisonné dans un réseau de fils ténus. Ces fils de diverses couleurs suivaient les parcours des grands services maritimes, les lignes immergées des câbles sous-marins ; ils étaient fixés par des épingles, piquées sur les ports d'attache ou de relâche des grandes Compagnies ; chaque épingle servait de hampe à un petit drapeau. La plupart figuraient le pavillon des États-Unis, modifié par un canton où brillaient les trois lettres d'or : U. S. T. D'autres reproduisaient les pavillons commerciaux des différentes nations. Ces drapeaux épinglés rappelaient ceux dont on fait usage pour suivre les opérations des armées, sur une carte du théâtre de la guerre, lorsqu'un grand conflit met aux prises les puissances. Ici, le globe entier était le champ de la vaste bataille où épingles et fils jalonnaient les péripéties changeantes de l'action. Trouée à certains endroits comme une écumoire, la sphère décelait le travail d'une main assidue, qui déplaçait fréquemment à sa surface les jalons indicateurs.

Chaque appartement renferme un objet principal auquel tous les autres se subordonnent, vers lequel gravite toute cette vie silencieuse dont on sent la vague palpitation dans les pièces habitées. C'est une œuvre d'art chez l'artiste, un coffre-fort chez le banquier, un trophée d'armes chez le militaire, un miroir ou la chaise longue favorite dans le boudoir d'une jolie femme. Dans le cabinet de la rue Scribe, ce pôle d'attraction était l'énorme

globe terrestre. Il y prenait la signification et la majesté du globe carlovingien, sommé de la croix, qu'on porte devant les chefs d'empire aux cérémonies de leur sacre.

Nul autre ornement, nul bibelot dans la pièce, sauf trois héliogravures encadrées, sur la boiserie du panneau d'en face : les portraits du général Gordon, de Livingstone, de Cecil Rhodes. La table-bureau, très simple, disparaissait presque en entier sous des monceaux de télégrammes, chiffonnés, tassés à droite sous une machine à écrire, à gauche sous un gros livre : volume ancien, comme en témoignaient les tranches jaspées de rouge, la reliure usée de veau fauve. Le titre se détachait sur le dos en lettres dorées : *Holy Bible* — Sainte Bible. Un autre livre s'accotait au vénérable volume; c'était l'ouvrage fameux du capitaine américain Mahan, l'évangile des gens de mer dans tous les pays de langue anglaise : *Sea Power*, — *le Pouvoir sur mer*.

L'homme assis à cette table avait passé la quarantaine. Le type anglo-saxon s'accusait en force sur son visage strictement rasé. Les cheveux d'un blond très pâle, rejetés en arrière, laissaient saillir tous les contours d'une face carrée, volontaire, dont les traits nettement découpés semblaient frappés sans une retouche par le balancier du médailleur. Rien n'aurait marqué l'âge sur une chair rose où la vie jaillissait de sources saines et profondes, si le travail même de cette vie n'eût apparu dans le modelé définitif des lignes. Il n'y restait plus rien de ce *devenir* des jeunes visages, si attirant pour l'intelligence de l'homme, pour l'amour de la femme, parce qu'il donne la tentation de repétrir une cire malléable, docile encore aux expressions nouvelles qu'on y mettra. Le sceau de la maturité se fait reconnaître à l'on ne sait quoi d'achevé : ce n'est pas encore l'usure, c'est l'immobilisation d'un caractère à jamais fixé. L'Américain en était visiblement à cet apogée de la période vitale. Sa physionomie respirait l'assurance tranquille de ceux qui ont l'habitude d'être obéis : non point l'autorité du pouvoir absolu, ignorant de toute contradiction, avec la dureté hautaine qu'elle grave sur le front de certains princes, de certains vieux généraux; ni l'autorité ostentatoire, empruntée, du fonctionnaire ou du parvenu qui la tiennent d'un accident, d'une délégation révocable; mais la force calme et confiante de l'homme qui la sent en soi-même, qui l'a éprouvée maintes fois dans les luttes d'où il est sorti victorieux. Un léger pli de fatigue aux commissures des

lèvres trahissait seul le souvenir de ces luttes. Il n'y avait aucune fatigue dans les yeux, d'un hardi bleu de mer. Les cils rares et pâles n'en tempéraient pas l'éclat. Profondément retraités sous l'ossature proéminente des arcades sourcilières, ces yeux faisaient songer à deux oiseaux de proie aux aguets dans des trous de rocher. Du fond de ces cavités, leur regard pénétrant projetait comme un faisceau de volonté enveloppante sur les objets qu'il considérait, sur ce globe terrestre où il semblait qu'un aimant le ramenât. Lorsqu'il s'y posait, les prunelles s'éclairaient d'étranges lumières; elles s'assombrissaient par instans, emplies du trouble extatique qu'une vision de foi ou d'amour met dans les yeux du prêtre, de l'amant. Les mains de cet homme étaient remarquables : les longs doigts osseux, préhensiles, plongés dans les papiers qu'ils trituraient, se rapprochaient fréquemment avec des contractions de toutes les phalanges, comme s'ils eussent extrait de ces papiers quelque lourde et solide réalité.

M. Robinson continuait d'interroger son collaborateur.

— Affaires françaises... A-t-on rédigé la note sur cette baie de l'Aber Vrach, dans le Finistère?

— Pas complètement. L'ingénieur qui poursuit les études télégraphie : « Retenu à Plouguerneau, ne pourrai revenir que demain. »

— Cette affaire traîne. Je voulais l'aborder aujourd'hui avec le ministre. — Vous avez le rapport de Pellerin sur les sondages de l'étang de Berre?

— Oui, monsieur; et aussi la cote des terrains sur le tracé du canal à la mer.

— Vous mettrez le tout dans la serviette que je dois prendre avant d'aller au conseil de ces gens-là, à trois heures. Vous y joindrez les propositions de Carrington pour le doublement du capital des chantiers de l'Estaque et l'achat ferme des nouvelles obligations. Maintenant, rendez-moi le dossier lac Tchad, Joë.

— Voici la partie qui m'est restée. J'ai remis les autres pièces à Moucheron, pour qu'il les communique à cet officier

— L'officier viendra-t-il aujourd'hui?

— Je crois que Moucheron doit l'amener ici dans la matinée.

— Très bien.

Une nuance d'attention plus marquée se peignit sur la physionomie de M. Robinson, tandis qu'il s'absorbait dans la lecture

des derniers papiers que lui avait remis le secrétaire. Il parut s'en détacher à regret quand l'huissier entra, annonça :

— L'automobile de monsieur est à la porte.

L'Américain regarda sa montre, un lourd chronomètre au boîtier d'or guilloché. Il se leva d'un mouvement prompt et mesuré, où tout révélait la parfaite obéissance d'un organisme physique gouverné par un esprit de décision, servi par des muscles aussi exacts, aussi précis dans leur jeu que les ressorts de cette montre. Comme il s'apprêtait à sortir, son secrétaire le retint :

— Vous n'avez pas donné vos ordres, monsieur, pour la réponse que je dois faire aux assureurs de New York. Votre police d'assurance sur la vie expire à la fin du mois. Les Compagnies syndiquées demandent d'urgence s'il faut la renouveler aux conditions de l'an passé

— Ah! oui. Vingt millions de dollars, n'est-ce pas? Nous avions pris pour base de calcul l'assurance de la reine Victoria, deux millions, et nous l'avions décuplée. Mandez-leur qu'ils peuvent élever le chiffre à vingt-cinq millions de dollars. Je vaux plus cette année : que vous en semble, Joë?

Une lueur d'orgueil éclaira le visage flegmatique du jeune secrétaire :

— Je pense, en effet, que vous valez maintenant plus de dix *souverains*.

Et Joë sourit, satisfait du calembour qu'il venait de perpétrer sur la monnaie britannique. Puis, il tendit au financier un paquet de cartes de visite :

— Que faut-il dire à ces personnes qui attendent dans l'antichambre?

— Voyons, fit M. Robinson; et il jeta un coup d'œil rapide sur les cartes. — Des solliciteurs,... des faiseurs,... des placiers d'affaires véreuses, ou mort-nées... Inutile. Je n'ai pas le temps. L'administrateur-délégué de la Marseille-Carthage... Grands noms, petits bateaux, petite Compagnie; concurrence insignifiante; confirmez-lui mon refus de traiter. — L'inspecteur en chef du port de Salonique .. Priez-le de revenir demain matin, je veux le voir. — Ah! le représentant de la corporation des *Dockers* de Londres! Déjà ici! Faites-lui toutes mes excuses, Joë : demandez-lui à quelle heure je pourrai le voir dans la soirée. — Qui encore? Des députés... Mes excuses, mes excuses; qu'ils repassent un autre jour.

— Monsieur, il y a parmi eux le rapporteur de la commission des services maritimes, vous l'aviez déjà appointé deux fois. Il n'a de libre, m'a-t-il dit, que cette matinée; il sera retenu tous les autres jours de la semaine à son ministère...

— C'est donc qu'il a l'habitude de faire antichambre; un peu plus, un peu moins... Il reviendra, Joë. Il attend à son ministère, où on ne lui donne que des paroles; il peut bien attendre ici, où on lui donnera des réalités. Congédiez tout le monde. Neuf heures : je devrais être chez le ministre; ils ont conseil à dix heures et je veux le voir auparavant. Qu'est-ce que ce chiffon de papier?

— C'est ce pauvre jeune homme, ce chimiste, qui a écrit son nom. Il n'a sans doute pas de cartes...

— Ah! l'inventeur du nouveau procédé pour dénaturer l'alcool! Faites-le entrer un instant, Joë : celui-là, son temps est précieux; il a dû manquer, pour venir ici, une des répétitions qu'il donne à cette heure, manquer peut-être le morceau de pain de son déjeuner... Le ministre patientera cinq minutes de plus. Je me souviens, Joë : j'ai été aussi un pauvre jeune homme, attendant, pour manger à ma faim, qu'un de ceux de la Cinquième Avenue me reçût et comprît mes idées.

Le secrétaire introduisit un grand garçon imberbe, dégingandé, d'une maigreur paradoxale sous la redingote élimée qu'il boutonnait jusqu'au col pour masquer un linge douteux. Il avait dans la démarche la timidité des chiens battus; il en avait les beaux yeux humides, intelligens, pleins de supplication tremblante. M. Robinson le fit asseoir et le questionna sur un ton amical.

— Où en êtes-vous de vos recherches, mon cher monsieur? Avez-vous réfléchi aux corrections que je vous proposais?

Assis au bord de la chaise, les mains crispées sur son chapeau de feutre déteint, le chimiste commença d'une voix mal assurée l'explication de son procédé. A mesure qu'il parlait, sa gêne diminuait; échauffé par son idée, il se déraidissait, les maigres épaules allaient rejoindre le dossier de la chaise et s'y redressaient : il répondait avec feu aux objections de M. Robinson. Visiblement, la douceur de dire tout haut son rêve le transportait, plus encore que le désir de convaincre son puissant interlocuteur. Il s'étendit sur les détails techniques, prolixe. L'Américain consulta deux fois sa montre : mais il laissait parler le

jeune homme. L'écoutait-il attentivement? Son regard, un instant distrait, s'attachait à ces yeux candides, illuminés par une passion intellectuelle; il y cherchait comme en un miroir sa propre image, l'image ancienne du garçon méconnu qui offrait ses chères idées aux capitalistes de New-York. Il se leva enfin, posa familièrement une main sur l'épaule du chimiste, l'entraîna vers la porte.

— Joë, je pense que vous devriez remettre ce dossier dans le casier *Afrique*.

Profitant du moment où le secrétaire se détournait, M. Robinson tira de sa poche un carnet de chèques, déchira une feuille, la glissa dans la main du jeune homme et dit à mi-voix :

— Il faut absolument remédier à cette perte dans la combustion... Mais j'y songe : ces expériences de laboratoire sont coûteuses; il est juste que j'avance ma part des frais dans notre future association. Veuillez employer cette petite somme au mieux, dans l'intérêt de *nos* recherches.

Le chimiste prit machinalement le papier, s'éloigna d'un pas hésitant. Il redescendait du ciel de ses idées; ce brusque rappel aux réalités pratiques lui rendait sa gaucherie coutumière, son effarement de malheureux. Dans l'embrasure de la porte, il se retourna, revint d'un mouvement timide vers le financier : les bons yeux de chien se dilatèrent, éclairés par la montée soudaine d'une fusée d'âme, de l'âme jeune et comprimée qui se donne toute en un instant.

— Monsieur Robinson, voulez-vous me permettre de vous serrer la main?

Les doigts fluets du jeune homme étreignirent fiévreusement la longue main osseuse, comme s'ils eussent été affamés de caresses inconnues, heureux de se prendre enfin à un morceau de chair humaine et d'y décharger les effluves d'un cœur solitaire. Il disparut sans ajouter un mot.

L'Américain revint au bureau en se murmurant à lui-même :

— Un pauvre garçon! Il a une idée, il ne saura pas en tirer parti. Rien à faire de sa mécanique... Ils sont tous comme cela, ici : des spéculatifs, des intelligences; tous des idées, mais rien de pratique.

— Joë, je rentrerai vers onze heures. Quand Moucheron viendra, dites-lui de m'attendre.

M. Robinson prit son chapeau, traversa rapidement l'antichambre. Une demi-douzaine de personnes attendaient encore sur les chaises de canne. Toutes les figures avaient cette expression concentrée, résignée dans l'impatience, qu'elles prennent comme une livrée dans l'antichambre d'un pouvoir. Chacun se surveillait, jouant vis-à-vis des voisins l'indifférence convenable du duelliste qui regarde le paysage et attend que ses témoins lui fassent signe de s'aligner. Les traits tirés dissimulaient mal la préoccupation de l'homme qui se ramasse pour une lutte hasardeuse. Deux des visiteurs avaient déplié négligemment des journaux : ils n'y pouvaient lire que le discours intérieur dont ils rassemblaient les argumens. Au moindre bruit, tous les regards se tendaient vers cette porte close derrière laquelle il y avait pour chacun une angoisse, un espoir, l'inconnu de la victoire ou de la défaite dans un débat d'intérêts majeurs.

A l'apparition du financier, les solliciteurs se levèrent : chacun fit un mouvement, aussitôt réprimé, pour s'avancer à l'appel attendu de son nom. M. Robinson passa sans regarder, jeta quelques mots d'excuses à la ronde.

— Pardonnez-moi, messieurs; obligé de sortir à l'instant... très pressé... Mon secrétaire vous expliquera...

Seul, un homme se détacha du groupe, suivit l'Américain hors de la pièce, l'arrêta résolument sur le palier : un gros homme roux, aux traits énergiques et vulgaires, l'air d'un contremaître arrivé patron.

— Un mot seulement, monsieur Robinson. Je suis Charançon, le propriétaire de l'usine des câbles sous-marins. Me donnez-vous votre commande, oui ou non?

— Oui, aux dernières conditions que j'ai fixées.

— Quatre mille cinq cents francs le kilomètre! Mais je vous ai soumis mes calculs; informez-vous près de qui vous voudrez : au-dessous de six mille francs, je travaille à perte!

— Je regrette. Je ne puis donner plus de quatre mille cinq cents.

— Réfléchissez encore, monsieur Robinson. Vous ne voudriez pas me ruiner. J'ai refusé toutes les autres commandes pour mettre en train la vôtre. J'ai acheté à crédit les matières premières. Si vous m'abandonnez, c'est une lourde dette sur mon usine qui débute : ce sont des mois de chômage pour mes quarante ouvriers, des pères de famille, la plupart...

— J'en suis fâché. Ma propre usine fabrique à quatre mille cinq cents francs le kilomètre, en Amérique. Vous ne supposez pas que je m'amuserai à faire hausser les prix.

Et M. Robinson descendit l'escalier. Cet homme qui venait de secourir généreusement un malheureux duquel il n'attendait rien, — il tenait l'invention du jeune chimiste pour inutilisable, — ce même homme ruinait un industriel qui travaillait pour lui, il condamnait à la misère d'humbles ouvriers. C'est qu'il se heurtait à ceux-ci dans le champ de la concurrence, dans ce champ clos où il ne voyait plus que des adversaires à exterminer. C'était la loi de la guerre, et il se fût méprisé de l'enfreindre par une faute de tactique. Tel le soldat qui fusille froidement l'inconnu posté en face de lui, de l'autre côté de la route : cet inconnu avec lequel il eût partagé fraternellement son pain, s'il l'avait rencontré la veille, avant la bataille, tristement assis au bord de cette même route.

II. — L'ENNEMI DE JOE

Peu après le départ de M. Robinson et des solliciteurs qu'il avait congédiés, on frappa vivement à la porte du cabinet où Joë achevait de reclasser les papiers. Le visiteur n'attendit pas la réponse pour ouvrir et pénétrer dans la pièce; il se laissa tomber sur un fauteuil avec le sans-gêne d'un familier de la maison.

C'était un grand gaillard, jeune encore, autant qu'on en pouvait juger sous le masque d'usure professionnelle qui plombe de bonne heure certaines figures « très parisiennes. » Comme les corsaires de haute mer, les écumeurs du boulevard ont leur hâle signalétique; mais ce n'est pas le hâle coloré qu'apportent les brises marines et les embruns. Il semble que l'asphalte longtemps foulé ait déteint sur ces faces terreuses, tannées par le noctambulisme et les perpétuels excès de dépense nerveuse, recuites aux flammes tardives du gaz dans les cafés, les théâtres, les salles de rédaction. Elles acquièrent ainsi cette patine précoce qui les vieillit d'abord, les conserve ensuite, les maintient à peu près invariables entre trente-cinq et soixante-cinq ans. Sur ce visage où l'estampille parisienne recouvrait un type méridional très marqué, tous les traits se prononçaient en saillie, et comme en quête du vent; le front bombé, le nez pointu, flaireur, les lèvres charnues, les dents supérieures un peu déchaussées et proémi-

nentes, le menton affilé en éperon de croiseur; jusqu'aux yeux vairons, légèrement saillans hors des orbites, toujours en mouvement, empressés à happer tout ce qui passait dans le champ de leur vision. Visage plutôt agréable, en somme, grâce à son extrême mobilité, à l'animation que lui communiquait une intelligence à fleur d'épiderme. Il était encadré d'une barbe noire en pointe, frisottante, de cheveux noirs coupés ras sur l'occiput, déjà clairsemés sur les tempes. Le chef apparut dégarni, quand le visiteur déposa le chapeau à haute forme qu'il avait gardé sans façon : un de ces chapeaux à bords minces et plats qu'on doit croire propices au travail cérébral, car ils restent obstinément vissés sur les crânes qu'ils coiffent de préférence, et qui sont des crânes de peintres, de pianistes, de journalistes, d'auteurs dramatiques. Une élégance un peu débraillée s'accusait dans l'ensemble de la mise, dans le complet matinal en lainage d'un gris trop clair, dans l'écharpe trop rouge de la cravate, dans le cuir trop jaune des brodequins.

— Bonjour, Joë. Parti, le patron? Reviendra-t-il bientôt?

— Bonjour, monsieur Moucheron. M. Archibald Robinson vient de sortir. Je pense qu'il rentrera à onze heures.

Le ton cérémonieux de cette réponse, faite avec l'accent sévère d'un garde-chasse qui défend la garenne du châtelain contre un braconnier, témoignait d'un goût très modéré pour l'envahisseur du bureau. Joë Buttler, jeune commis sérieux et laborieux, de bonne souche irlandaise, ne se fût pas permis de discuter l'une quelconque des préférences du maître génial qu'il révérait à l'égal d'un dieu. Il acceptait comme un mystère, sans se l'expliquer, la faveur dont M. Robinson honorait ce Français tumultueux, familier : un très proche parent, sinon même un sosie de Méphistophélès, dans l'opinion de l'honnête Joë. Vis-à-vis de ce compagnon énigmatique et gouailleur, le secrétaire se retranchait dans une dignité défensive, il exagérait sa gravité naturelle, son mutisme de jeune serviteur initié aux secrets d'une grande puissance.

Énigmatique, Émile Moucheron! Il fallait toute la candeur d'un étranger fraîchement débarqué pour qualifier ainsi ce personnage représentatif. Fils d'un petit drapier de Villeneuve-sur-Lot, Émile avait d'abord enorgueilli son père par ses succès au lycée d'Agen. Le drapier s'était saigné pour compléter à Paris l'éducation du garçon; un si brillant sujet ne pouvait devenir

qu'un fonctionnaire distingué. Les succès scolaires n'avaient pas continué au lycée Louis-le-Grand. Après un échec piteux aux examens de l'École normale, le fils Moucheron s'était lancé dans le journalisme, du mouvement naturel d'un jeune canard qui se jette dans l'étang. Son esprit souple et vif y avait réussi; il brassait avec la même facilité le reportage, le théâtre, la politique; mais une humeur inconstante le promenait de feuille en feuille, il ne sut s'enraciner nulle part. De temps à autre, il quittait le métier, « pour faire des extras en ville, » comme il disait : gérant du *Cercle progressiste de l'Ouest*, secrétaire d'un député, d'un préfet, attaché au cabinet d'un ministre qui dura six semaines, il revenait toujours à ces salles de rédaction où il nageait dans son élément. Il avait connu des annees de famine et des mois d'opulence relative, quand une collaboration à quelque pièce de théâtre bien partie le remettait à flot; deux ou trois fois près de couler dans les bas-fonds de la misère parisienne, toujours repêché par les camarades, car il était bon diable, facile à vivre, adroit à toutes les besognes, industrieux et actif sous l'éperon du besoin.

Cet éperon se faisait souvent sentir, d'autant plus qu'Émile avait, disait-il, « de lourds devoirs dans la banlieue. » Il était, en effet, homme de devoir à sa manière. Ses intimes lui connaissaient, là-bas, très loin, derrière l'Observatoire, une femme et une petite fille qui grandissait dans ses bas percés; « une réparation irréparable, » soupirait-il en parlant du légitime mariage généreusement contracté avec cette ancienne, quand il y faisait allusion dans l'oreille de la jeune figurante des Bouffes qui l'en consolait. Quelques louis tombaient-ils d'une caisse de journal ou de théâtre, Émile en portait la dîme à l'Observatoire Mme Irma Moucheron recevait la manne en grognant, réclamait le reste, vidait les poches de l'époux, et le gratifiait ensuite d'une atroce scène de jalousie. Émile décampait, s'évaporait pendant des mois, reparaissait quand une lettre de la petite Célestine venait attendrir ce père intermittent à son bureau de rédaction

Il semblait que la fortune voulût enfin lui sourire sous les traits de M. Archibald Robinson. Rapproché de l'Américain par un heureux hasard, Moucheron avait dextrement amarré sa barque à cet énorme galion. Officiellement, il était le correspondant parisien du journal que le financier éditait à New-York. Convenablement rétribué de ce chef, il avait en outre conquis

ses entrées dans le cabinet de M. Robinson, durant les courts séjours que le « patron » faisait à Paris. Ce grand travailleur l'y tolérait comme un fox-terrier dont les gambades le divertissaient à ses minutes de relâche ; il s'amusait au bagout d'un être d'espèce si différente. Cet homme d'action et de spéculation, qui avait horreur des inutiles, disait parfois à son protégé : « Moucheron, vous êtes ma seule inutilité. » — Il ne le pensait qu'à demi. Copain de tout ce qu'il y a de journalistes dans Paris, habitué à frapper sur tous les ventres du Palais-Bourbon, frotté de longue date à tous les remueurs d'affaires du Parlement, des ministères, de la moyenne finance, Émile était un excellent rabatteur d'hommes, un intermédiaire sans conséquence, les meilleurs pour nouer une négociation ou faciliter un rapprochement.

— Je croyais, monsieur Moucheron, que vous amèneriez l'officier attendu par M. Robinson.

— Non, Joë. Ce militaire a pour l'instant d'autres devoirs. Vous le contemplerez avant midi, s'il me tient parole. Patientez, tandis que votre patron gagne quelques millions. Car il aura gagné quelques millions de plus dans sa matinée. Il est chez le ministre des Finances, n'est-ce pas? Ah! il ne lui faudra pas longtemps pour rouler ce butor de Paphetin! Un comptable qui ne peut même pas aligner les chiffres de son budget sans se tromper d'une centaine de millions! Non, je me figure le Paphetin, le petit usurier de province, se débattant entre les griffes du Maître de la Mer! Doit-il être chétif, assis en face de l'homme fabuleux, du premier des fils d'Adam qui aura possédé cette fortune absurde, un milliard de dollars! Avouez la vérité, Joë : c'est bien vrai que M. Robinson possède cinq milliards de francs?

Le secrétaire, toujours occupé à ses rangemens, ne répondit que par un petit haussement d'épaules, de l'air ennuyé d'un homme qui subit les sottes questions d'un enfant mal élevé.

— Cinq milliards! Et, à vingt ans, il logeait à l'enseigne de la lune! Il se demandait comme moi, comme vous, peut-être, sauf votre respect, où il mangerait le soir! Penser qu'il a commencé avec rien...

— Vous faites erreur. M. Archibald Robinson a commencé avec sa volonté.

— Oh! oh! de la philosophie! Allez donc voir à la Banque de France combien elle vous avancera sur ce capital, votre

volonté! — Dites-moi, mon bon Joë, si vous étiez à la tête de cinq milliards, qu'est-ce que vous en feriez, vous? Moi, je sais bien. D'abord, je me souviendrais que je suis père : j'élèverais et je doterais Célestine de façon qu'elle épouse un prince médiatisé... ou même régnant. Puis, je prélèverais cent millions, s'il les fallait, pour casser les reins à cet animal de Mirevault, le ministre qui a rayé mon nom sur la liste des croix du 14 juillet. Avec cent millions bien employés, on doit porter bas un ministre, que diable! Oh! la vengeance, la savoureuse vengeance!... Je serais très charitable : je fonderais un hospice pour tous les scrofuleux de Lot-et-Garonne, avec mon buste dans la cour d'honneur. Et puis... Bah! je me ferais nommer Président de la République. Pourquoi pas? Qu'est-ce que je ferais bien encore?...

— Vous ne pouvez pas le savoir, monsieur Moucheron. Si vous aviez le tour d'esprit qui permet d'acquérir une grande fortune, toutes vos opinions sur la façon de l'employer en seraient changées.

— Joë, vous rendriez des points à l'Ecclésiaste. Vous avez peut-être raison, mon ami. Mais je parie que vous me jugez sans équité. Vous croyez que je suis comme les autres, que je m'attache à votre patron parce qu'il dégoutte de l'or dans son sillage? Dame, ça ne refroidit pas mon zèle, j'en conviens. Mais M. Robinson n'aurait plus un sou que vous me verriez quand même ici. Il me plaît, cet homme : je l'aime, je le révère, entendez-vous? Ah! s'il travaillait comme ses pareils dans les matières prosaïques et fétides, dans les pétroles, les guanos ou le porc de Chicago, je crois bien que je n'eusse jamais pensé à le fréquenter. Le Maître de la Mer a conquis l'artiste, le poète que je me flatte d'être. — Oui, quand la vie ne m'accable pas, je suis poète avant tout, Joë. Lorsque vous serez mieux familiarisé avec notre prosodie nationale, je vous ferai hommage du volume de vers que mes aveugles contemporains laissent moisir chez Lemerre : *La Silve Vierge*. C'est un titre, ça? Et que dites-vous des quatre sous-titres? *Les Essences*, *les Fleurs*, *les Serpens*, *Lucus in luce*... Qui sait? Vous me comprendrez peut-être mieux que nos stupides Parisiens, vous, candide arrière-neveu de Chactas. Et vous comprendrez que j'aie été séduit par ce pêcheur miraculeux, jetant son filet d'or sur l'infini des mers... Tiens, un alexandrin! Et pas mauvais. Je le noterai. C'est curieux, ils viennent d'eux-mêmes quand on parle de cet

homme épique. Oui, épique! Il a réhabilité les milliards, Joë. Avec lui, le vil capitaliste rentre dans la grande lignée poétique : il est homérique, il est eschylien, vous dis-je. De ce Maître de la Mer, les anciens eussent fait un mythe, un demi-dieu. Je ne puis plus le voir que je ne songe à tous les héros du cycle neptunien, aux grands dompteurs d'océans magnifiés par la Légende et l'Histoire : Jason, les Argonautes, Xerxès faisant fouetter la mer qui lui résistait; Salomon équipant les flottes qui rapportaient l'or et les aromates des rivages d'Ophir et d'Asiongaber; les Vikings, ses véritables ancêtres, poussant leurs barques à la conquête du monde; Charles-Quint et son empire où le soleil ne se couchait jamais; Philippe II courbant les vagues sous l'invincible Armada... Mais que pèsent-ils tous ensemble en regard d'Archibald Robinson? Des canotiers! Un canotier, aussi, cet autre qui vint de chez vous nous ébaubir un moment, à la fin du dernier siècle. A-t-on fait assez d'histoires avec son trust de l'Océan! Un joujou d'enfant en comparaison de l'U. S. T., de l'*Universal Sea Trust*. Un pauvre petit milliard, travaillant sur un pauvre petit océan; une rafle vulgaire de passagers et de marchandises sur la flaque d'eau atlantique. Et l'on s'extasiait! On admirait cet humble précurseur, ce Pichegru, ce Moreau, et Napoléon allait paraître! Il veut, lui, il prend tous les océans, l'Atlantique et le Pacifique, le Boréal et l'Austral; toutes les mers, la noire, la rouge, la jaune; toutes les baies, toutes les syrtes, tous les havres, tous les bateaux. Qui donc a dit que Dieu pense par planètes? Eh bien! sa plus énorme créature, Archibald Robinson, pense par continens. Il est celui dont parlait Job, l'Esprit qui va susciter Léviathan; c'est dans ses yeux, dans ses larges yeux qu'on aura vraiment vu :

Toute une mer immense où fuyaient des galères.

Joë recevait cette douche lyrique avec l'habituelle perplexité d'âme où le jetaient les discours de Moucheron. Il va sans dire qu'une bonne moitié des mots était pour lui de l'hébreu; l'autre moitié, celle qu'il entendait, lui plaisait par l'évidente sincérité de l'enthousiasme. L'hommage rendu à son idole amenait sur sa face ronde un bon sourire approbatif; et pourtant, jusque dans cet enthousiasme, il soupçonnait une ironie cachée qui réveillait ses défiances. Comme à la plupart des étrangers, ce lui était une gêne insupportable de ne savoir jamais si le Parisien

parlait sérieusement, alors même qu'il disait des choses justes et senties. — Mais le savait-il lui-même, l'impulsif toujours emporté par son imagination, toujours pressé d'en sourire au moment qu'il y cédait? Savait-il où finissait l'emballement, où commençait la blague; à quel instant il crevait d'un geste gamin les beaux cerfs-volans qu'il lançait?

— Le Robinson a aussi mon estime, reprit-il, parce qu'il conduit ses dollars et ne se laisse pas conduire par eux. Ce sont des soldats. Un milliard de soldats qu'il mène à la conquête du globe. Il les fait manœuvrer glorieusement, comme Alexandre sa phalange, César ses légions, Bonaparte ses demi-brigades. Il est l'*imperator* moderne; il est un soufflet vivant, si j'ose dire, un magnifique soufflet appliqué sur les museaux de tous les imbéciles qui veulent voir une démocratie dans votre État féodal. Il nous donne gratis, — c'est d'ailleurs la seule chose qu'il donne gratis! — le spectacle de la vie inimitable : hier au fond du Far West, en train de monter quelque affaire gigantesque; ce soir à l'Opéra de Paris, entouré d'une cour aussi huppée, aussi servile que celle de Louis XIV; demain sous quelque tropique impossible, dessinant le port qu'il va creuser chez les sauvages. Il fait tout, il voit tout, il sait tout : même les secrets de notre damnée langue française, que les Français ne savent plus. Tenez, à cette heure, il discute avec Paphetin : je jurerais que c'est Paphetin qui écorche la syntaxe.

— N'est-ce pas, — interrompit Joë, décidément apprivoisé, — n'est-ce pas qu'il la parle bien, votre langue difficile? Quand M. Robinson débuta dans les affaires, tout jeune, la maison de New-York où il travaillait l'envoya dans son comptoir de Québec. Il a passé six années au Canada français; il y a gagné l'aisance de son parler. — Et ce fut là qu'il me prit, quinze ans plus tard. J'occupais à mon tour la place modeste où il avait servi. Un jour qu'il passait à Québec, M. Robinson me convoqua sans me connaître et me garda à déjeuner. Le lendemain, il m'offrait auprès de lui la situation inespérée où vous me voyez. Depuis, je me suis enhardi une fois à lui demander pourquoi il m'avait honoré de sa confiance. Il m'a répondu : « Je me décide vite, Joë; dès la côtelette, j'avais résolu de vous engager. » — Mais je pense que j'ai dû ma chance à un retour qu'il faisait sur lui-même.

— Je le reconnais bien là, continua Moucheron. Hélas!

que n'ai-je mangé cette côtelette avec lui! — Oui, il sait tout; et il devine le reste. Il vous vide un homme d'un coup d'œil. A peine s'il vient de loin en loin camper quelques semaines dans ce bureau, comme un général en tournée d'inspection, et la forêt parisienne n'a pas de mystères pour lui. Il y connaît le poids et le prix de chacun de nos pantins, les ficelles par où on les tire. Il lit au fond des consciences, quand par hasard il en rencontre dans ce pays-ci, aventure assez rare. Et si simple pour lui-même, lorsqu'il ne juge pas utile d'éblouir les badauds par son faste! Prodigue de sa peine, dur à la fatigue, sobre comme un chameau. Je sais des zingueurs, à Charonne, qui ne se contenteraient pas de son ordinaire. — Pourtant, il possède un estomac bon à recevoir les grosses bouchées de la Fortune, comme disait de son *Homme de Cour* Baltazar Gracian, un excellent auteur, Joë. — Et si délicieusement loufoque par certains côtés! On le croit occupé à machiner le bilan de quelque opération monstrueuse : on le surprend plongé dans la lecture de ce bouquin...

D'un mouvement rapide que Joë ne sut pas devancer, l'indiscret Moucheron attira le gros volume posé sur la table. Le livre s'ouvrit sous sa main, à la page marquée par une fiche de papier : ce papier était un talon de chèque, arraché d'un vieux carnet et reconnaissable au filigrane d'une des grandes banques de New-York. Le crayon du lecteur y avait jeté, d'une écriture ferme et fine, cette citation relevée sur le texte anglais de la page en regard :

Le nombre des enfans d'Israël sera un jour comme celui du sable de la mer, qu'on ne peut ni mesurer ni compter. Et, dans le même lieu où on leur avait dit : Vous n'êtes point mon peuple, — on leur dira : Vous êtes les enfans du Dieu vivant. Après cela, les enfans de Juda et les enfans d'Israël se réuniront ensemble : ils s'établiront un même chef, et ils s'élèveront de la terre, parce que le jour de Jezraël sera grand. — *Osée*, I, 10-11.

— Admirable! s'écria Moucheron. Un verset du prophète Osée sur un talon de chèque! C'est tout l'homme!

Joë s'empara vivement du volume et le serra dans une armoire. — Laissez le livre. M. Robinson y tient beaucoup et ne veut pas qu'on y touche. Cette Bible fut apportée d'Angleterre en Amérique par un des émigrans du *Mayflower*. La date et le nom inscrits à la première page en font foi. M. Robinson dési-

rait fort un exemplaire de cette provenance; il l'a longtemps cherché; il a payé celui-ci très cher.

— Phénoménal! continua le journaliste, comme se parlant à lui-même. — Pourtant, le Robinson n'a rien de juif, pas une goutte du sang d'Abraham. — Au fait, puisque les propriétaires naturels de ce livre y ont appris pendant tant de siècles l'art de drainer tout l'or disponible, pourquoi d'autres n'y chercheraient-ils pas aujourd'hui ce précieux secret? Joë, nous ne lisons pas assez la Bible, mon ami. C'est peut-être pour cela que nous sommes pauvres. Elle doit enseigner le moyen d'acquérir les richesses. — Allons, ne vous fâchez pas, ne prenez pas votre air scandalisé. Que diable! on ne peut jamais plaisanter avec vous... A propos, est-il vrai que M. Robinson ait acquis pour trois millions la galerie de tableaux du comte Léon Abrabanel, le grand spéculateur qui a raté son coup sur les métaux? Ne faites pas le mystérieux. Inutile. Votre patron ne peut plus éternuer que tout Paris ne le sache. Les journaux guettent ses moindres faits et gestes. Un renseignement exact sur la maison où il a dîné, cela se paie plus cher qu'un tuyau sur les projets du ministère, ou sur la pièce nouvelle que va jouer Rose Esther. Comment en serait-il autrement? Depuis le trottin jusqu'aux empereurs, tous les lecteurs du journal n'ont qu'un désir, voir le Maître de la Mer, lui être présentés s'ils sont de taille, obtenir un mot du dictateur des imaginations. Louis XIV, vous dis-je; donc l'état d'âme des sujets de Louis XIV. Voyage-t-il, les souverains lui font : psitt, psitt... Les plus gros l'accueillent comme un égal, les moindres comme un maître; car ce particulier peut faire pour beaucoup d'entre eux plus qu'ils ne peuvent faire pour lui. Et les belles dames! Doit-il en venir ici, des grandes, des petites... hein, Joë? — C'est bon. On ne vous questionne pas. Ne rougissez pas, pudique Huron, rentrez votre méchante grimace. On sait bien que M. Robinson est au-dessus des faiblesses humaines, comme il est au-dessus de tous ces faibles mots que balbutie notre admiration. Tenez, devant le Maître de la Mer, il n'y a qu'un mot qui vaille, et c'est un grand Français qui l'a dit : Que d'eau! Que d'eau!

Si courte que fût son érudition en matière de mots historiques, Joë comprit, à l'intonation, que son persécuteur se moquait de lui. Il s'assit devant la machine à écrire, y adapta une feuille de papier.

— Je vous demande pardon. Je dois expédier un travail urgent.

Moucheron fit encore quelques tentatives pour renouer la conversation : le secrétaire ne l'écoutait plus, il martelait le clavier de la machine. De guerre lasse, Émile s'enfonça dans le fauteuil, étendit ses longues jambes, tira de la poche de son veston une liasse de journaux. Sa pensée, un moment envolée sur les océans pour y suivre celle de M. Robinson, se rabattait de toute la force de l'habitude sur les événemens parisiens. A la lecture des filets qui racontaient le début de Mlle X... au Vaudeville, l'algarade de M. Y... à la Chambre, le scandale du procès Z... au Palais, une expression d'intérêt concentré se peignait sur cette physionomie mobile; la même expression qui transfigurait le maître de ce logis quand son regard embrassait le globe terrestre. Du contenu de ces papiers, de l'odeur fraîche d'imprimerie qui s'en dégageait, une légère griserie montait au cerveau du boulevardier. Ce Chinois de Paris avait retrouvé sa pipe d'opium. Dans ses yeux passaient les béatitudes d'un fumeur invétéré qui renifle l'arome du stupéfiant quotidien.

III. — L'ENVERS D'UNE GLOIRE

Tandis que Moucheron célébrait « le Maître de la Mer, » celui qu'il appelait ainsi roulait dans son automobile vers le ministère des Finances Au moment où la machine rangeait le trottoir, à la hauteur des guichets du Louvre, elle faillit tamponner un passant qui débouchait de la voûte du pavillon de Rohan et s'engageait d'un pas rapide dans la rue de Rivoli. Visiblement absorbé par de graves préoccupations, et peu familiarisé, semblait-il, avec le mouvement des carrefours parisiens, l'homme ne fut préservé d'un choc dangereux que par un virage savant du chauffeur. La mise et l'allure du piéton décelaient un officier en civil.

Ce petit incident de rue intéressa un jeune garçon pâtissier, de ceux qui se font une éducation encyclopédique devant les images étalées sur les éventaires des kiosques. Le mitron reconnut la tête de l'officier pour l'avoir longuement contemplée, la veille, sur la couverture des journaux illustrés; et un coup d'œil le renseigna sur la nationalité très apparente de l'étranger qui filait dans l'automobile. Les sentimens du gavroche se manifestèrent dans l'appel qu'il lança d'une voix de fausset :

— Ohé ! l'English, écrase un peu voir le capitaine Tournoël ! Ta peau ne vaudra pas cher !

Le passant traversa la chaussée, inattentif à cette caresse de la popularité comme il l'avait été au ronflement de l'automobile.

Populaire, il l'était depuis peu, pour quelques jours, pour l'instant où Paris paie d'un engouement fugitif les héros qu'il découvre par hasard. La ville-femme réserve ses longues faveurs aux talens dont elle est juge, à ceux qui amusent ses loisirs ou flattent ses passions sans s'éloigner d'elle. Aux mérites lointains et d'un ordre qui lui échappe, elle accorde la brusque projection du rayon électrique, le bref applaudissement qu'elle donnerait au meilleur ténor, s'il chantait sa romance dans un idiome inintelligible.

Or, les vrais titres de gloire du jeune officier n'étaient pas facilement vérifiables pour tous. Lieutenant de chasseurs à pied détaché près d'un gouverneur du Soudan, il avait sollicité et obtenu la mission d'explorer les seules régions encore inconnues de l'Afrique, le Kanem et le Ouadaï. Deux années durant, il avait disparu dans ces sourdes ténèbres. La conduite de sa mission et le livre où il en résumait les travaux le plaçaient très haut dans l'estime des spécialistes. Nul de nos Africains ne s'était signalé par des qualités plus solides et plus brillantes : tous les dons du grand explorateur semblaient départis à Louis de Tournoël. De bons juges égalaient ses découvertes et le récit qu'il en avait fait aux mémorables voyages de Nachtigal, le seul Européen qui l'eût précédé dans le Ouadaï, trente ans plus tôt. Féconde en résultats scientifiques, la mission Tournoël ne l'était pas moins en promesses d'ordre pratique : elle avait reconnu des territoires fertiles et peuplés sur de vastes espaces que l'on croyait désertiques ; des indices irrécusables y révélaient des filons d'or, de cuivre, d'anthracite ; et d'habiles traités, passés avec les principaux chefs, assuraient à la France les droits du premier occupant sur ces immenses domaines encore vacans.

Déjà notoire dans le monde savant, dans les cercles coloniaux et militaires, le nom de Tournoël restait ignoré de la foule : la popularité lui vint, soudaine et retentissante, d'un accident heureux qui eut des suites malheureuses. A peine rentré de son premier voyage, le jeune lieutenant, promu capitaine, avait reformé au Sénégal une petite colonne pour achever la conquête ébauchée. Reparti du Haut-Niger, il venait de Zinder et allait

atteindre la rive septentrionale du lac Tchad, quand la route lui fut barrée par le sultan du Bornou. L'ancien esclave, devenu le maître d'un de ces empires éphémères qui naissent et passent comme des tornades sur le Soudan, était alors au faîte de sa puissance; gêné au midi par les postes allemands et français établis dans le sud du Tchad, il s'était brusquement rejeté vers le nord. Tournoël, menacé à l'improviste par le reflux de ces hordes, paya d'audace et leur fit tête · il lança sur le camp du sultan sa poignée de Sénégalais. Surprise par la vigueur de l'attaque, l'armée du Bornou se débanda : le capitaine poussa vivement son redoutable adversaire jusque dans Kouka, s'empara de sa personne et de sa capitale.

Ce beau fait d'armes, bientôt connu en France, y avait réjoui un peuple qui rêve toujours aux succès militaires dont il est déshabitué. Mais le Bornou, comme on sait, est rangé par les traités de dévolution dans la sphère d'influence anglaise : influence purement nominale, les Anglais n'ayant pas encore pénétré dans la région qu'ils se sont fait attribuer. Un cas de force majeure y avait entraîné la petite troupe française; contrainte par les stipulations internationales, elle avait dû abandonner à d'autres tous les fruits de sa victoire et se retirer hors de l'empire conquis en quelques jours. Elle s'était tristement repliée. A la suite de cette aventure imprévue, la mission désorganisée n'avait pu remplir son objet à l'orient du lac Tchad, dans le Kanem et le Ouadaï; son chef avait reçu l'ordre de la disloquer et de rentrer en France.

Rentrée triomphale pour l'officier qu'elle désolait. On l'admirait et on le plaignait. La France n'ouvre tout son cœur de mère qu'à ses héros malheureux, meurtris par leur succès même; elle garde ses plus chaudes tendresses et ses plus belles légendes pour un Roland, pour une Jeanne d'Arc. Tournoël bénéficiait d'une inclination sentimentale aussi ancienne que notre histoire. Les coloniaux, navrés de cette déconvenue, banquetaient en l'honneur du capitaine; ils le produisaient dans les sociétés de géographie, devant un public qui s'étouffait pour l'acclamer. Les feuilles d'opposition adoptaient bruyamment le héros sacrifié : la plupart ne savaient pas bien où était Kouka, mais elles savaient de science certaine que le gouvernement avait trahi. La galerie s'amusait au spectacle dont les répétitions fréquentes la mettent toujours en joie : d'une part, ce gouvernement inquiété par l'ombre d'une renommée militaire, taureau qui s'effare au

moindre claquement d'un drapeau, croit apercevoir sous ses plis l'épée levée pour le juguler, fonce maladroitement sur l'épouvantail ; d'autre part, une opposition qui le harcèle avec le nom de l'officier populaire et pique sans relâche cette banderille dans les flancs du ruminant affolé. Propagé par ce jeu de presse, le nom de Tournoël était sur toutes les lèvres ; on l'invitait dans les salons à la mode ; et les gens qui attendent un sauveur dans les cafés s'interrogeaient gravement : Serait-ce enfin *Lui?*

Novice aux intrigues politiques, le favori du moment s'était mépris tout d'abord sur le sens des acclamations que son nom soulevait. Comme tous ses pareils, l'explorateur était possédé par la passion de sa découverte. Il n'y avait pour lui dans le vaste monde qu'un seul objet digne de l'effort commun, un seul intérêt urgent, un seul empire désirable : ce futur empire du Kanem et du Ouadaï qu'il voulait faire nôtre, et dont la conquête devait occuper la France, toute autre affaire cessante. Il était revenu à Paris avec l'espoir de gagner tous les cœurs à la foi qui brûlait le sien : sa propagande allait convaincre les incrédules, l'accueil enthousiaste du public lui en était garant. Lorsqu'il courait de la gare de Lyon au ministère des Colonies, — encore tout ému de la réception triomphale, de la griserie des vivats, de la chaude étreinte des mains inconnues, — il eût parié volontiers que chaque passant coudoyé dans la rue pensait comme lui à la grande, à l'unique affaire de France, la pénétration du Ouadaï. Une seule crainte le tourmentait : certes, on se rendrait à l'évidence de ses argumens ; mais peut-être ne ferait-on pas assez vite, assez grand. Renseigné par l'expérience sur les convoitises rivales, sur la rapidité d'action de nos compétiteurs, il redoutait le retard ou le faux mouvement qui laisserait échapper cette magnifique aubaine ; il ne fallait pas perdre une année, un mois, un jour.

Ses premières visites aux ministères avaient été autant de douches glaciales. En haut, chez les détenteurs du pouvoir, en bas, dans les bureaux où le pouvoir se monnaye, il n'avait rencontré qu'objections, difficultés, promesses dilatoires. Aux démonstrations qu'il jugeait irréfutables, à ses adjurations pressantes, on ne répondait que par des hochemens de tête, par des échappatoires décourageantes : prudence nécessaire, circonstances défavorables, insuffisance de crédits, obligation d'en finir au préalable avec d'autres entreprises. Les plus francs lui lais-

saient entendre qu'il arrivait comme un fâcheux, avec sa petite marotte, au travers des combinaisons de la politique générale, intérieure et extérieure. Les exigences de cette politique ne permettaient pas de donner suite aux projets caressés en d'autres temps; son épopée intempestive au Bornou avait réveillé les pires animosités, créé les plus grands embarras; il ne devait s'en prendre qu'à son héroïsme maladroit, si toute action en Afrique devenait plus malaisée à la suite de cet éclat.

Quinze jours après son arrivée à Paris, cet homme acclamé par la foule, jalousé par les camarades qui enviaient sa chance folle, ce glorieux vainqueur marchait tristement dans les ruines de ses espérances. Heureux encore quand il pouvait accuser l'incompréhension de ses chefs ou leur mauvaise volonté; les plus pénibles quarts d'heure étaient ceux où sa raison le forçait à reconnaître la justesse de certaines objections, la subordination fatale de ses projets aux intérêts complexes dont les directeurs de notre politique avaient le légitime souci. Il voyait surgir de grosses questions, d'immenses terres, autour et au-dessus de cette terre africaine qui lui avait masqué pendant des années le reste du monde; elle se rapetissait en proportion, décroissait déjà dans le lointain, redevenait une tache blanche sur la carte : ce blanc vide qu'elle était avant qu'il ne l'eût rempli de ses découvertes, qu'elle continuait d'être pour tous ceux qui n'avaient cure de son exploration. Terre promise du rêve, où le dormeur réveillé ne rentrerait jamais: monde entrevu, dont il avait seul la clef, et qui allait redisparaître dans les ténèbres, puisqu'on lui retirait cette clef.

Autant que son empire idéal et dans la même mesure, ce roi détrôné sentait décroître sa propre personnalité. Là-bas, en Afrique, avec sa petite colonne, il était souverain absolu des vastes espaces, seul maître de ses volontés et de son action; les sultans s'inclinaient devant le grand chef blanc, les peuplades soumises lui obéissaient; il abordait d'un cœur confiant les plus grosses difficultés, conscient d'avoir en soi tout pouvoir et toute force pour les vaincre. A Paris, il n'était plus qu'un pauvre capitaine, rappelé vingt fois par jour à la modestie de son rang. Nulle autre force que ses faibles moyens de persuasion, déjà paralysés par son découragement. Tous ceux qu'il sollicitait avaient le droit de lui commander; ses heures se consumaient dans l'attente des audiences, tandis que passaient devant lui les

officiers supérieurs, les chefs de bureau, importans, les mains pleines de paperasses qui accaparaient l'attention du ministre et ne valaient pas, à l'estime de Tournoël, un hectare de sable du Ouadaï. Qu'il se voyait petit, perdu, dans cette brousse des bureaux, plus redoutable cent fois que la brousse africaine !

En dehors même du service et de la hiérarchie militaire, tout lui était amoindrissement et gêne dans les habitudes qu'il fallait reprendre : l'obéissance de chaque minute aux consignes de la discipline sociale, la nécessité de compter avec ses modiques ressources pour vivre chichement. Certes, il avait subi en Afrique de dures privations, de cruelles misères physiques ; mais avec quel entrain, quel mépris de ces misères dans l'allègre emportement de l'action ! Ici, il retrouvait un confort relatif, mais à quel prix ! Ces plaisirs mêmes de Paris dont l'exilé avait rêvé souvent, aux soirs de fatigue et de nostalgie, lui apparaissaient maintenant fades, vulgaires, impuissans à le réjouir. Les vraies joies étaient restées là-bas, avec les enivrantes sensations de puissance, de liberté, avec les grands risques et les triomphes où le cœur exulte d'une aise indicible. Les vraies nostalgies, il les éprouvait sur le sol natal, quand il songeait au sol conquis : et il y songeait toujours. Par momens, il étouffait dans cette petite potinière parisienne, toute repliée sur ses petits intérêts. Tout lui pesait : la vie sédentaire, après les longues orgies de grand air et de mouvement qui fouettent le sang ; les écritures inutiles, commandées par des supérieurs qui peut-être ne les liront pas, au lieu des ordres substantiels, dictés à ses sous-officiers, exécutés sur-le-champ comme les décrets d'une déité terrible ; tout, et plus que tout le gaspillage de ses facultés d'attention, paresseusement égrenées sur les nouvelles des journaux, sur les petits secrets colportés dans les couloirs de son ministère, sur mille affaires qui n'étaient pas *siennes*, où il ne pouvait rien : emploi misérable d'une intelligence si vigoureusement ramassée, la veille encore, sur des entreprises dont il était le seul conducteur et le souverain arbitre.

Que lui importaient les ovations des auditoires, dans les amphithéâtres où on le faisait parader ? L'amertume de ses déceptions le rendait injuste : dans cet élan spontané de la foule, il ne voulait plus voir qu'une curiosité badaude, un tribut payé au goût de l'aventure par des gens incapables de comprendre ses idées, ses projets, la grandeur tragique d'une partie où se jouait

l'avenir de notre empire africain. Ses avocats attitrés ne lui inspiraient guère plus de confiance ; leur manège était trop visible : ils se servaient de son nom comme d'une arme de combat, ils complotaient d'arracher le fier soldat à sa haute mission patriotique pour faire de lui un de ces politiciens qu'il méprisait.

A la suite de quelques manifestations bruyantes organisées en son honneur, Tournoël avait cru remarquer de singuliers changemens dans l'accueil qu'on lui faisait aux divers étages des ministères. Le personnel subalterne des bureaux, indifférent jusqu'alors et rétif aux moindres demandes du jeune capitaine, lui marquait maintenant une déférence attentive. Parlait-il à un de ces fonctionnaires, son auditeur l'écoutait avec un vif intérêt; mais ce n'était point l'explication technique qu'on écoutait, c'était la voix de l'homme qu'il faudrait peut-être ménager demain : deux yeux inquiets le dévisageaient, — tels naguère les yeux de ses noirs, — comme pour percer son secret et discerner sur son front le signe du maître attendu. L'accueil devenait au contraire plus glacial dans le cabinet des dirigeans ; l'officier n'y avait rencontré d'abord qu'une hésitation explicable par l'audace des plans qu'il proposait ; il la sentait se changer en hostilité contre sa personne. Et la même défiance ombrageuse rembrunissait les physionomies dans les cercles politiques, dans les comités parlementaires qu'il essayait d'intéresser à ses vues sur le Soudan.

Le matin du jour où commence ce récit, Tournoël était allé tenter un suprême effort au pavillon de Flore. Il avait rédigé un nouveau programme d'expédition, il y avait réduit au minimum ses demandes d'hommes, d'argent, de liberté d'action. Une fois de plus on l'avait éconduit, et cette fois les déclarations étaient catégoriques : les ressources budgétaires et la politique générale ne permettaient jusqu'à nouvel ordre aucun mouvement dans le Soudan. On lui avait d'ailleurs montré une sollicitude touchante pour sa santé : elle devait être délabrée, quoiqu'il n'en voulût pas convenir; il ferait sagement de prendre un long congé et de l'employer à se rétablir dans quelque station thermale. Comme il sortait du cabinet ministériel, un camarade de promotion l'avait entraîné d'un geste amical dans l'embrasure d'une fenêtre : le bon apôtre lui avait tenu un petit discours, évidemment soufflé à cet intermédiaire officieux. « Dans l'intérêt même de ses chères idées, le capitaine devait s'effacer momen-

tanément. Cette brillante et gênante affaire du Bornou l'avait brûlé ; elle avait fait de son nom une provocation aux puissances rivales, aux parlementaires prévenus contre l'expansion coloniale. On ne renonçait pas à poursuivre son œuvre au Ouadaï : mais il fallait escamoter la chose à petit bruit, sous main, en la confiant à quelque officier plus obscur, moins guetté par nos compétiteurs en Afrique et par les censeurs du Palais-Bourbon. Plus tard, quand les circonstances le permettraient, on ferait certainement appel à l'initiateur de l'entreprise pour achever ce qu'il avait si bien commencé. En attendant, il ne pouvait mieux la servir que par un sacrifice méritoire... »

Ainsi, un autre allait moissonner le grain qu'il avait semé, gâcher peut-être l'œuvre esquissée à si grand'peine ; en cas de réussite, un autre recueillerait la gloire qui lui était due ! Colomb devait céder à un Améric Vespuce le monde qu'il avait découvert ! C'était le coup de grâce.

Et c'était pourquoi Louis de Tournoël, au sortir du pavillon de Flore, traversait le Carrousel comme un somnambule, l'esprit si accablé qu'il ne prenait plus garde aux choses extérieures ; pourquoi il avait failli se jeter sous l'automobile de M. Robinson.

Il reprit conscience de lui-même à la porte de son gîte, un modeste hôtel de la rue de Richelieu. Un souvenir lui revint : Moucheron l'attendait au rendez-vous fixé la veille. Les deux hommes avaient lié connaissance le jour même où le capitaine rentrait à Paris. Délégué par un journal pour confesser le héros africain, Émile s'était fait bien voir : Tournoël lui avait su gré de l'article intelligent et discret où ses idées étaient exactement rendues. Le subtil Moucheron avait cultivé cette relation flatteuse, il s'était institué l'un des cornacs du guerrier populaire. La veille au soir, l'officier avait vu arriver le journaliste avec un rouleau de papiers.

— Bonne nouvelle, mon capitaine ! Une société sérieuse est en voie de formation pour exploiter votre Eldorado : des commerçans, des financiers, emballés par votre livre et vos conférences.

Le premier geste de Tournoël fut un haussement d'épaules, accompagné d'un sourire significatif. Il en avait déjà vu rôder autour de lui, de ces faiseurs qui l'interrogeaient à tout hasard sur le Ouadaï, pour préparer de longue main le lancement de quelque affaire hypothétique.

Émile continua :

— Un attrape-gogos, pensez-vous ? Je vais vous rassurer d'un mot : le Maître de la Mer, l'archi-milliardaire Robinson, se dit prêt à souscrire quelques parts. Celui-là ne s'avance pas à la légère. Il a fait rédiger, d'après vos exposés, ces notes sommaires sur les entreprises qui auraient chance de prospérer au Ouadaï. Il m'a même chargé de vous les soumettre, il serait enchanté d'en causer avec vous. Si vous voulez bien lui donner un instant, je serai très honoré de vous conduire chez lui demain matin.

A ce nom de Robinson, jeté avec assurance par Moucheron, un vif étonnement se peignit sur le visage de Tournoël. Si le journaliste disait vrai, que venait faire là ce colossal remueur de millions très réels ? Avec lui, il ne pouvait être question d'une filouterie vulgaire. L'explorateur, renseigné par goût et par état sur tous les grands mouvemens d'expansion, connaissait bien la puissance et le rôle mondial de M. Archibald Robinson. Mais quel intérêt pouvait-il prendre aux plateaux de l'Afrique centrale, ce spéculateur qui s'était donné pour objectif l'accaparement de toutes les routes maritimes ?

Le démon de l'amour-propre ne perd jamais ses droits : Tournoël se dit que sa parole ardente avait su communiquer au plus réaliste des hommes d'affaires la foi qu'il avait lui-même dans l'avenir économique du Soudan central. Aiguillonné par cette pensée flatteuse, il se mit aussitôt à parcourir les notes. Il les lut avec une surprise et une satisfaction croissantes. Ouverture de marchés sur les points qu'il avait désignés, exploitations agricoles et minières, établissemens industriels à créer sur la vaste concession sollicitée par la compagnie à charte du Ouadaï, tout dans ce projet reflétait ses plus intimes pensées. Sur certaines questions que l'officier n'avait pas traitées publiquement, le rédacteur des notes devinait et devançait les solutions où Tournoël inclinait dans son for intérieur. Sous le coup de cette vive impression, il promit à Moucheron de l'accompagner le lendemain chez M. Robinson. L'impression eût été plus forte encore, si l'officier n'en avait pas été distrait, ce soir-là, par le souci de la partie décisive qu'il devait engager le lendemain au ministère des colonies.

Cette partie, il venait de la jouer et de la perdre, irrévocablement. Quand ses regards rencontrèrent sur sa table les

notes parcourues la veille, un sentiment amer gronda au fond de son âme. Eh quoi ! ses chefs, ses confidens et ses protecteurs naturels, ceux qui savaient tout, qui avaient charge des intérêts de la France, ceux-là le repoussaient ; nul d'entre eux n'avait su voir ce que l'appât du lucre faisait deviner à un étranger ! Un seul homme l'avait compris et comprenait du même coup l'avenir : cet étranger, ce brasseur d'affaires, un boursier que rien ne préparait à l'étude des problèmes africains !

Tournoël allait ressortir pour gagner la rue Scribe : l'enchaînement même de ses pensées le fit hésiter. — Un brasseur d'affaires, s'était-il dit : et c'était là qu'il courait pour demander audience, à cette heure de détresse morale ! — L'humiliation des rebuts qu'il venait d'essuyer dans les ministères, les mille petites déchéances dont il souffrait, depuis qu'il avait troqué sa vie de grand roi du désert contre la mesquine condition d'un capitaine écrasé par la hiérarchie, contre la médiocrité d'un passant perdu dans la cohue égalitaire, — tout exaspérait depuis quelques jours sa susceptibilité chatouilleuse. Elle se rebiffa soudain, à l'idée qu'il allait faire les premiers pas vers ce barnum américain. Soldat et rien que soldat, issu d'une lignée de gentilshommes pauvres et fiers, Louis de Tournoël avait le mépris instinctif de l'argent, l'aversion irraisonnée du noble rural à l'endroit des hommes d'argent. Les affaires, pour lui, c'étaient des tripotages. Endolori dans toutes ses fibres comme il l'était à cette heure, il s'étonna d'avoir accepté une invitation aussi cavalière. Qui trouverait-il chez le spéculateur ? Vraisemblablement ces politiciens tarés, entremetteurs de combinaisons louches, qu'il toisait de haut quand il les rencontrait dans les couloirs du pavillon de Flore. Et comment ces aigrefins interpréteraient-ils sa présence dans l'antichambre de Robinson ? Non, le vainqueur du sultan de Kouka ne s'abaisserait pas à cette démarche équivoque chez un agioteur... Il appela son ordonnance, griffonna quelques mots sur une carte, expédia le soldat rue Scribe. Il se disait empêché de rejoindre Moucheron, il priait le journaliste de venir déjeuner avec lui dans une taverne de la rue Royale.

IV. — CONVERSATION SOUS LE GLOBE

Émile prenait connaissance de ce message quand M. Robinson revint au bureau. De l'air penaud d'un piqueur qui annonce

au maître d'équipage que la bête de chasse a donné le change, il excusa le manque de parole du capitaine. M. Robinson ne prit pas la peine de déguiser la contrariété qu'il en ressentait.

— Vous ne lui avez donc pas dit, mon cher Moucheron, que je serai probablement obligé de partir demain? Il faut absolument que je voie cet officier.

— Je le lui dirai. Je vais de ce pas le rejoindre. Nous déjeunons ensemble au restaurant.

— Vous allez rejoindre le capitaine de Tournoël? Eh bien! puisqu'il se fait prier pour venir, c'est moi qui irai m'inviter à votre table. Il n'y faut pas tant de façons pour que deux hommes capables de se comprendre fusionnent sans perdre de temps.

Louis de Tournoël attendait Moucheron à la taverne. De la place qu'il occupait, dans l'angle de la salle, son regard distrait errait sur ses voisins, sur les allées et venues bruyantes des garçons, sur les passans affairés qui longeaient le trottoir de la rue Royale, projetaient un instant leurs silhouettes dans le large carré de la baie vitrée. Tout meurtri de sa matinée, le jeune homme était dans la disposition d'âme où le mouvement et le bruit d'un lieu public réagissent en tristesse sur les natures concentrées. Cette portion d'humanité qui s'agitait autour de lui, il la voyait étrangère, opprimante : vagues de foule ou vagues de mer, le nageur s'y égaie lorsqu'il les fend d'un beau geste de force, il s'effraie d'en être enveloppé à la minute où il se sent faiblir dans sa lutte contre un courant. L'Africain, mal réadapté aux conditions de notre vie, traversait une de ces crises où tout lui était hostile, l'étroitesse dans les choses, la solitude morale dans Paris, le ravalement dans son coin médiocre. Habitué si longtemps à être le centre du petit monde qui se déplacait avec lui dans l'espace, il se réalisait mal au milieu de ces inconnus, tous préoccupés de quelque affaire qu'il ignorait et où il était ignoré. Impression particulièrement pénible, lorsqu'elle attriste l'acte qui a l'ancien et mystérieux pouvoir de rapprocher les hommes, le repas pris en commun.

Le malaise de l'officier s'augmentait du sentiment que fait naître chez les timides, — et ce brave était un timide, — le premier viol de leur personne par la curiosité publique. Rien de plus gênant qu'une auréole, pour qui n'est pas accoutumé à ce brillant accessoire : importune lorsqu'on la remarque et décevante lorsqu'on ne la remarque pas. Reconnaissaient-ils la figure

entrevue sur les estrades, vulgarisée par la presse illustrée, tous ces yeux dont Tournoël se croyait le point de mire? Il s'en voulait de leur prêter une intention qu'ils n'avaient peut-être pas; il s'en voulait de subir avec tant de gêne l'inquisition de ce maître, le public. Les regards qui montaient vers lui d'une troupe sous son commandement, naguère, étaient si faciles à soutenir! Ils n'apportaient pas ce trouble irritant, fait d'un secret plaisir et d'une confusion désagréable : émoi tout pareil à celui de la jolie femme, dévisagée par les yeux hardis d'un passant, à la fois flattée et blessée dans ses pudeurs intimes. La popularité, alors même qu'elle s'appelle la gloire, n'est-ce pas la prostitution de l'homme? Le plus modeste y prend goût pourtant : quelque chose manquait à Tournoël, ce matin-là, car nul ne s'était aperçu de sa présence dans la salle du restaurant. Sa pensée en tirait argument pour se tourmenter davantage : il s'était fait illusion sur son prestige, il sombrait dans l'indifférence générale, fini, abandonné de tous; et le Ouadaï ne serait jamais conquis!

L'entrée de Moucheron l'arracha à cette méditation maussade. Mais qui donc accompagnait le journaliste? L'officier se souvenait d'avoir vu quelque part ce visage d'un relief si ferme, il avait rencontré le regard de ces prunelles claires, attentives sous la voûte où elles s'abritaient : en quel lieu, en quel temps, il n'eût pu le dire. Émile s'apprêtait à faire des présentations en forme : M. Robinson le prévint, salua le premier.

— M. Moucheron m'a dit que vous l'attendiez à déjeuner, capitaine; puisque vous avez été empêché de nous joindre ce matin, permettez-moi de m'asseoir un instant à votre table; vous savez par notre ami que la lecture de votre livre m'a donné le plus vif désir de faire votre connaissance.

Ceci fut dit très simplement, avec l'assurance d'un homme qui sait la valeur et le poids de ses paroles. Tournoël esquissa un geste d'acquiescement un peu contraint. Il avait compté sur ce bon diable d'Émile pour se distraire de ses humeurs noires : la poursuite obstinée de cet étranger lui déplaisait, — peut-être parce qu'il était fâché de s'avouer qu'elle le flattait; fâché aussi du sot embarras qui le fit hésiter un moment : convenait-il d'inviter l'Américain? Et quels mets fallait-il commander? Les plus recherchés, sans doute, telle devait être l'habitude du fastueux milliardaire... M. Robinson prit négligemment

la carte des mains du garçon, demanda pour son compte les deux premiers plats que cet homme lui nommait, avec la hâte visible et courtoise d'entamer sans retard une conversation intéressante.

— Ainsi, capitaine, vous estimez que la plus courte voie d'accès au Ouadaï pourrait s'ouvrir à l'est, et qu'il ne serait pas très difficile d'y arriver du Nil par le Darfour?

Les questions se succédèrent, nettes et serrées, épuisant tout l'essentiel des notions que l'explorateur avait pu recueillir. La rigueur de cet examen le reportait aux années de l'École préparatoire, il croyait se retrouver sous la coupe du plus exigeant des *colleurs*. Mais c'était maintenant un plaisir de répondre avec abondance sur un sujet qu'il avait la fierté d'être le seul à posséder. Pas une parole complimenteuse, alors même que l'entretien amenait des allusions aux mauvais pas d'où le jeune officier s'était tiré à force d'adresse et d'énergie : le plus délicat des complimens était sous-entendu dans la connaissance que M. Robinson montrait de ces difficultés, dans l'exacte appréciation qu'il en faisait. Tournoël trouvait chez son interlocuteur ce qu'il n'avait rencontré que rarement dans les bureaux, jamais dans les milieux mondains où l'on recherchait le héros à la mode : un intérêt réfléchi pour l'objet de ses travaux, indépendamment de sa personne. Dans le monde, la plupart des questions qu'on lui adressait sur le Soudan étaient de pure condescendance : ce qu'il y avait fait d'utile et ce qu'on y pouvait faire après lui, nul ne s'en souciait; la curiosité parisienne allait à son personnage seul, à l'homme en vedette. D'autres l'avaient comblé d'attentions et d'éloges : pour la première fois, il tombait sur un auditeur qui partageait sincèrement sa passion. — Pas de doute : ce connaisseur émérite était le rédacteur des notes documentées, substantielles, qui avaient émerveillé le capitaine. Mais, aujourd'hui, rien dans ses interrogations ne décelait une arrière-pensée d'homme d'affaires : un vif désir de s'instruire, un goût décidé pour les problèmes géographiques, pour les grandes questions économiques, sa conversation ne trahissait pas autre chose.

Rassuré par le tour qu'elle avait pris, tout vibrant du plaisir de se communiquer à qui le comprenait si bien, Tournoël se livrait avec un abandon croissant; il laissait transparaître ses projets, ses espérances, et même, par échappées, l'amertume de ses déceptions. Une pensée lui revenait parfois, obsédante comme

tous les efforts de mémoire pour triompher d'une défaillance momentanée :

— Mais où diable ai-je donc vu cette tête-là?

Il ne trouvait pas, il renonçait à sa recherche et cédait au magnétisme de la vigoureuse intelligence logée dans « cette tête. » Peu à peu, sous la double influence de la gymnastique cérébrale et du bien-être que le repas restaure dans un organisme jeune, son esprit s'allégeait du poids de tristesse qui l'avait accablé tout le matin. Il se prit à rire de bon cœur aux statistiques saugrenues de Moucheron, lequel se faisait fort de prouver que la colonisation n'avait encore développé qu'une seule branche d'industrie, celle des déjeuners parisiens. Quand les trois hommes se levèrent, Tournoël dit à ses convives combien il était satisfait de cette heureuse rencontre : et l'on sentait qu'il disait vrai.

Sur le seuil de la taverne, M. Robinson ralluma un cigare, consulta sa montre :

— Oh! j'ai encore le temps de flâner un peu. Je vous reconduis par le boulevard, capitaine; et je ne vous lâche pas avant que vous ayez fixé mes idées sur ce problème si discuté, la navigabilité du lac Tchad...

Puis, se tournant vers Émile :

— Voudriez-vous me rendre un petit service, mon cher Moucheron? J'ai reçu un télégramme de New-York : l'éditeur de l'*Oceanic* demande qu'on lui câble un compte rendu de la pièce jouée hier soir par Rose Esther au Théâtre-Français, le nouveau drame de votre célèbre M. Heilbronn. Joë décline les responsabilités littéraires, vous le savez, et ceci est de votre domaine. Faites-moi l'amitié d'expédier au prochain bureau de télégraphe ce qu'on demande pour le journal, une centaine de mots.

Émile avait compris : le « patron » lui signifiait poliment son congé. Il s'éloigna en lissant sa barbe, avec la grimace désappointée d'un chat qu'on écarte d'une jatte de crème.

M. Robinson remonta le boulevard en compagnie de Tournoël. A la hauteur de la rue Scribe, il interrompit les explications de l'officier, il lui opposa quelques objections à propos d'un itinéraire :

— Je suis votre raisonnement, mais il dérange l'idée que je m'étais formée sur vos cartes. Je monte chez moi, je vais revoir votre livre. Au fait, si vous aviez cinq minutes à me donner,

vous me feriez certainement comprendre sur la carte ce que je ne saisis pas bien : venez donc lever mes doutes en achevant nos cigares.

— Avec plaisir, — répondit Tournoël, tout entier au désir de convaincre son contradicteur. Et il suivit M. Robinson.

Le point en discussion fut vite élucidé sur la carte. Comme l'officier relevait les yeux, il aperçut le globe terrestre encerclé de fils, hérissé de drapeaux. Cet objet, représentatif des vastes desseins et du grand pouvoir de son hôte, retint un moment son attention.

— Vous regardez mon métier à tisser, fit M. Robinson d'un ton enjoué. — J'ai dû inventer ces systèmes pour me reconnaître sur ma petite machine. J'y ai des affaires dans tous les coins; et aussi des concurrens qu'il faut gagner de vitesse. On s'embrouillerait à moins. Mais c'est notre principe en matière d'affaires : miser partout, risquer partout. Une bonne affaire qui réussit paie pour vingt mauvaises. Et l'on n'a que l'embarras du choix entre les bonnes. Depuis quelques années, — depuis que je travaille sur *mon* globe, — on dirait vraiment qu'il passe par une fièvre de croissance : une fièvre éruptive, avec des bourgeonnemens sur toute sa face. Il suc par tous les pores ses richesses cachées. Pour quelques vieux membres qui dépérissent, partout un afflux de sang dans les jeunes, des transports de vie d'un lieu à l'autre, la fécondation rapide des solitudes vierges. Votre Afrique, par exemple... J'y crois, moi; et j'y crois plus encore depuis que j'ai eu le plaisir de vous entendre. Aussi n'ai-je pas hésité à m'engager, quand des financiers de chez vous ont demandé mon aide pour constituer la Société du Ouadaï. — Achevez vite votre œuvre, capitaine : nous l'exploiterons au plus grand profit du monde civilisé.

A ces mots où le spéculateur réapparaissait, l'officier se remit instinctivement en garde. Simple habitude de prudence : ses préventions de la première heure s'étaient fondues, au contact de l'homme dont il subissait la séduction.

— J'en accepte l'augure, dit-il avec bonne humeur. Mais je ne vois pas de sitôt le palais de la Banque du Ouadaï alignant ses pignons sur le boulevard de la République, dans Abecher ou dans Massénia. Vous êtes trop pressé.

— A notre époque et sur le champ de courses africain, qui

n'est pas trop pressé est déjà dépassé. Vous le savez mieux que personne, capitaine.

Le silence de l'officier témoigna de son adhésion à cette vérité d'expérience.

— On m'accorde un certain flair, reprit M. Robinson. Eh bien ! je réponds hardiment pour mes associés : si, comme on le dit, vous devez repartir sous peu, avec de grands moyens et votre liberté de mouvemens, nous vous suivrons. Tel que vous vous êtes fait connaître, avant deux ans vous aurez soumis, pacifié, organisé tout le Soudan à l'est du lac Tchad. Le jour où vous nous direz : Marchez ! — vous trouverez derrière vos soldats nos agens, outillés pour tracer les routes, creuser les premières galeries de mine, installer des plantations et des comptoirs, équiper des bateaux sur le Tchad : c'est Archibald Robinson qui en prend l'engagement.

— Tous n'ont pas sa décision rapide. Et je ne suis pas encore parti.

— Eh quoi ! ne disiez-vous pas tout à l'heure qu'il faudrait profiter de la saison sèche, dans trois mois ?

— L'explorateur propose et les bureaux disposent, — murmura Tournoël, avec une expression de découragement qu'il ne sut pas déguiser.

L'Américain s'en aperçut, jugea le moment venu de brusquer l'attaque. Il se pencha de tout son corps sur la table, pour se rapprocher de l'officier assis en face ; ses coudes écartèrent vivement les liasses de télégrammes, la Bible du *Mayflower*, il les planta au milieu du bureau, appuya le menton sur ses larges mains ouvertes : ses yeux immobiles, rivés sur ceux du jeune homme, dardèrent leur volonté fascinatrice.

— Écoutez-moi, capitaine ; et permettez-moi de dire franchement mes pensées, selon le rude usage de mon pays. — Nous autres gens d'affaires, nous ne pouvons voir sans révolte une richesse qui se perd, homme ou chose : un lingot d'or inemployé, cela nous fait l'effet d'un désordre inique, stupide. Le trésor du paresseux appartient au travailleur actif, capable de l'exploiter : c'est le droit qui régit notre monde. — Non, vous ne repartirez pas, je le sais. Ne me demandez pas comment je le sais. Il n'y a guère de secrets chez vous pour qui touche aux grosses affaires de finance, d'où toutes les autres dépendent. Il ne m'appartient pas de juger ceux qui vous gouvernent ; mais vous ne me

contredirez que des lèvres, si je dis que vos plans audacieux les effraient. Le Créateur n'a pas mis assez de fer dans leur sang pour qu'ils frappent ces grands coups. Vous croyez en votre œuvre, et vous avez raison d'y croire : il faut donc leur forcer la main; il faut trouver le moyen de... comment dites-vous?... de bousculer ces bureaux inertes.

— Ce n'est pas mon affaire de le chercher. Je suis soldat. J'obéis.

— Et, pendant ce temps, votre œuvre périclite. Ne parliez-vous pas tantôt d'un port à créer sur la rive orientale du Tchad? Selon vous, et j'estime que vous voyez juste, là se concentrerait tout le commerce du Soudan. De là, vous pourriez le diriger à votre gré sur les possessions françaises du Sud, par la voie fluviale du Chari, ou le faire remonter vers la Tunisie par la route des caravanes méditerranéennes. Si vous ne vous hâtez pas, ce port sera ouvert par vos rivaux sur la rive occidentale du lac, dont ils sont maîtres; ils dériveront les courans commerciaux sur le golfe de Guinée, par la Bénoué et le Bas-Niger. L'orientation future des richesses africaines va se décider entre les deux riverains du Tchad : ce sera le plus diligent qui la déterminera. Une heure de retard, et tout ce qui fait le prix de votre conquête vous sera enlevé avant même qu'elle devienne effective. Pensez-vous que cette heure soit décisive?

Tournoël restait muet. Qu'aurait-il répondu? Ces paroles étaient l'écho de ses propres prévisions. Ces craintes le torturaient chaque jour, il les avait exprimées cent fois à ceux qu'il voulait convaincre.

— Vous ne m'avez pas contredit, reprit M. Robinson. Assisterez-vous impassible à la ruine de vos espérances?

— Que faire? Attendre, obéir. Je sers.

— Vous servez mal, souffrez que je le dise, si vous vous laissez ravir l'empire que votre main a tiré du néant.

— Mais qu'y puis-je? Que me proposez-vous?

— Ceci. L'État ne fera rien pour vous, ou il fera peu, mal, trop tard : vous êtes fixé, n'est-ce pas? Ce que l'État ne peut ou ne veut pas faire, notre société est prête à l'entreprendre. Elle met à vos ordres des moyens considérables, égaux à ceux dont disposait Stanley, supérieurs, si vous le jugez nécessaire. Vos demandes en capitaux, en hommes, en armes sont agréées d'avance. Vous engagerez le personnel militaire de votre expé-

dition, blancs et noirs, où bon vous semblera. Vous aurez pleins pouvoirs sur le personnel technique, celui qui poursuivra d'après vos indications la prompte mise en valeur des contrées soumises. Dites un mot, et demain le Ouadaï sera votre chose; et avant peu d'années, votre génie y aura fait surgir un empire pareil à la Rhodesia.

Tournoël haussa les épaules. — Vous savez bien que cela n'est pas faisable, avec nos mœurs administratives et nos règlemens militaires. C'est du roman. L'État ne prête pas ses officiers à des trafiquans. Au premier poste français, un camarade me demanderait ma lettre de service, il me barrerait la route. Soldat discipliné, je le saluerais et je tournerais les talons.

— Pourquoi? Vous n'avez pas laissé de postes militaires au Ouadaï, pays neuf et à prendre. Des routes y conduisent qui n'appartiennent à personne et sont franches de tout obstacle, sauf les pillards Touareg : votre puissante colonne les dispersera aisément. En somme, nous ne vous proposons que de reprendre la tentative du malheureux Morès, avec des forces qui en garantiront le succès. Les siennes étaient insuffisantes, il allait de toute évidence à un échec tragique; mais, autant que je sache, vos autorités militaires ne lui interdirent pas formellement l'aventure qu'elles déconseillaient. D'ailleurs, on se chargera de conjurer les oppositions politiques, s'il en surgit : soyez en repos de ce côté.

— Morès était libre, et je sers. Faut-il donc vous le répéter, ce mot qui dit tout? — Et, s'animant par degrés, l'officier se rapprocha de son interlocuteur. — En admettant même qu'un désaveu catégorique ne m'arrêtât point aux premiers pas, savez-vous bien ce que vous me proposez? De passer du service militaire au service commercial. Vous me demandez de briser ma carrière, de quitter cet uniforme auquel j'ai tout sacrifié, qui fut le rêve de mon enfance, de ma jeunesse, qui est mon seul bien, ma seule fierté, le gage de tous mes espoirs. Pour devenir votre employé, — car c'est cela que je serais, en réalité, — je devrais dépouiller avec cet habit l'ambition secrète, l'espoir invincible qui nous soutient tous : commander un jour aux armées de la réparation, relever à leur tête la fortune de mon pays!

— Ainsi, répliqua froidement M. Robinson, vous préférez un habit à une idée, à votre grande idée. Vous pouvez la réaliser par le moyen que je vous offre. A qui veut la fin, tous les moyens sont bons, hormis les malhonnêtes.

— S'il n'est pas malhonnête, le vôtre est dégradant pour moi. Déchoir de mon grade d'officier pour me jeter dans la grande flibuste, n'est-ce pas une dégradation ? Et que me donneriez-vous en échange de mon épée? De l'argent, sans doute, beaucoup d'argent?

— Nous ne vous le donnerions pas. Vous créeriez vous-même votre richesse dans le libre emploi de votre activité. Une richesse prompte, certaine : telle qu'il la faut pour faire un homme maître de soi-même et des autres. Je désirais ne pas toucher à cette question, sachant qu'elle vous laisserait indifférent. Vous me la jetez à la tête comme un défi : soit, allons au fond des choses. Vous voulez commander des armées? Ne refusez donc pas celles qui viennent à vous ; conduisez à la victoire ces armées modernes, les banknotes. Elles subjuguent les nations. Les autres, les vieilles armées de baïonnettes, ne sont plus que leurs humbles auxiliaires, immobilisées ou mises en branle par le bon plaisir de nos banknotes. Toute l'histoire des dernières guerres en fait foi. Regardez qui les déchaîne et au profit de qui elles se terminent. — Vous aimez votre épée? Sa lame ne sera plus qu'un jouet de parade, si vous ne l'assurez pas dans cette lourde garde d'argent qui la fera redoutable.

— Pure et pauvre, mon épée me suffit.

— Illusion! Vous me rappelez ces chevaliers que l'invention de la poudre à canon consternait. Au lieu de maudire la force transformée qui se substituait à la leur, ils eussent été sages d'en faire bonne provision, pour continuer leurs exploits avec l'arme des temps nouveaux. Puis-je vous demander, capitaine, combien vous rapporte une année de travaux et de combats au Soudan?

— L'honneur.

— C'est entendu. J'insiste. En espèces?

— La solde coloniale de mon grade : 5436 francs. Ce chiffre vous fait pitié, cher monsieur, je le devine à votre étonnement. Qu'un être raisonnable donne pour cette somme modique toutes ses facultés, ses peines, sa vie, et cela sur une terre où il pourrait ramasser de l'or à poignées, vous n'en revenez pas. Avant de le plaindre, observez ce qu'il gagne par surcroît : la nuance délicieuse du coup de chapeau que lui tirent tous ses concitoyens, le paysan et l'ouvrier comme le grand seigneur. Cette nuance d'affectueux respect signifie : Celui-là est le premier d'entre nous,

parce qu'il dédaigne ce que nous recherchons tous, parce qu'il peine et meurt sans récompense matérielle, pour que nous soyons tous plus forts, plus grands. — Ce paiement magnifique, vos milliards ne me le rendraient pas.

— En jouirez-vous longtemps encore, au train dont vont les choses? Peut-être pas jusqu'à vos premiers cheveux blancs. Les hommes s'éclairent vite à la lumière des faits. Très vite.

— Vous voulez dire que quelques-uns désapprennent les vérités hors desquelles un peuple meurt? Très peu, parmi nos hommes de France.

— Tant pis pour eux, s'ils ferment les yeux aux vérités d'évidence. — L'Américain laissa retomber ses mains sur la table dans un geste de lassitude. — Comment! vous, avec votre intelligence, vous ne voyez pas l'évolution qui nous emporte tous? Vous n'apercevez pas l'usure de toutes ces façades vermoulues qui s'écroulent? Grades, uniformes, hiérarchies officielles, tout cela ne compte plus en face des puissances réelles. Pour découvrir le commandement effectif, le pouvoir souverain, ne regardez pas aux vaines apparences; posez-vous l'éternelle question : Où est la force? — Qui est le maître d'une terre? Le hobereau ruiné qui en prend le titre? Non, mais le capitaliste qui peut l'acheter et l'exploiter. — Le maître d'un royaume? Aujourd'hui comme en tout temps, celui qui perçoit l'impôt. Et nous savons déjà plus d'un petit royaume, en attendant les gros, où le porte-couronne n'est plus que l'agent garrotté des véritables collecteurs de l'impôt — Le maître d'un peuple? Celui de qui la plupart des hommes attendent la satisfaction de leurs intérêts. Ils vont le chercher souvent au fond d'un bureau, derrière le trône qu'il soutient ou démolit. — Soyez demain le maître réel du Ouadaï, sous un veston de toile aux poches pleines : la force des choses fera que vous commanderez aux pauvres diables échoués dans leurs fortins, sur votre frontière, eussent-ils des galons sur toutes les coutures. et des plumets tout autour du chapeau. Vos sultans nègres en ont aussi, des plumets et des fantômes d'armées! Vous les réduisez à merci avec dix hommes, parce que vous possédez une poudre qui anéantit tous ces fantômes. Cette poudre, nous vous l'offrons.

— *Nous?* interrompit Tournoël. Puisque nous parlons à cœur ouvert, monsieur Robinson, souffrez que je vous demande qui est ce *nous*. Qui sont-ils, les membres de cette Société du Ouadaï dont je devrais me faire l'homme lige?

— Je ne suis pas encore autorisé à citer des noms, des apports. La constitution d'une société, vous le savez, fait toujours l'objet de négociations délicates. Tout dépend de votre acceptation ; donnez-la, nous déclarerons aussitôt notre existence.

— Eh bien! je vais vous le dire, moi, ce qu'il y a sous votre société. Oh! vous réunirez certainement une demi-douzaine de pelés et de tondus, quelques-uns de ces maigres financiers coloniaux qui rôdent autour de mon auberge, comme naguère les chacals autour de ma tente. Ce sera la figuration. A eux tous, ils ne me fourniraient pas l'équipement d'une escouade. La Société du Ouadaï, c'est vous, monsieur Robinson, vous seul!

— Vous vous trompez, répliqua vivement l'Américain. Mais quand cela serait? N'ai-je pas les reins assez solides pour vous inspirer confiance? Si mon influence doit être prépondérante dans le conseil, félicitez-vous-en. Nous avons, vous et moi, les mêmes vues sur l'œuvre à accomplir; et tous ceux qui ont travaillé avec Archibald Robinson vous diront qu'une parole de lui vaut signature.

— Je n'en doute pas. Mais, avec votre permission, je continue à être indiscret. Vous ne vous étonnerez point si je me demande quel est votre but.

— Faire de beaux bénéfices, parbleu!

— Étrange! On disait le Maître de la Mer uniquement adonné aux entreprises maritimes, et je le trouve au cœur de l'Afrique!

— Le Tchad n'est-il pas une mer intérieure, la Caspienne africaine? Contre l'opinion de vos devanciers, vous la déclarez navigable, vous croyez possible l'aménagement d'un port sur cette mer : et nous avons l'un et l'autre la conviction que ce port deviendra le grand emporium du Soudan. Affaire d'un avenir colossal. Chercher partout les bonnes affaires, c'est mon goût et mon métier, je vous le disais tout à l'heure.

— Pardon. Vous êtes chez nous un étranger. Quel pavillon arborerez-vous sur ces bâtimens, sur ce port?

— En vérité, je n'y avais pas songé, répondit l'Américain. Et montrant du geste les petits drapeaux sur son globe : — Que diriez-vous du pavillon de l'U. S. T.?

— Ce que j'en dirais?... Que toute ma force d'action descend en moi des plis de mon drapeau... Et que, si votre enseigne devait jamais remplacer ce drapeau sur la terre où je l'ai planté, j'irais aussitôt, fussé-je seul, arracher de ma main l'usurpatrice!

— Là, tout doux, ne vous effarouchez pas, fit M. Robinson d'un air bonhomme. — Il en sera ce que vous voudrez, je plaisantais. Comme les galons et les plumets, ces chiffons-là n'ont pour moi aucun sens. — Vous ne nous soupçonnerez pas, nous autres Américains, d'apporter en Afrique cette rage de compétitions territoriales qui paralyse sur le continent noir l'œuvre de la civilisation. Peu nous importe la nationalité du suzerain nominal, et la couleur de sa bannière, pourvu qu'il nous laisse travailler librement. Encore une fois, je recherche mon intérêt d'homme d'affaires, c'est bien simple. Mais ce n'est peut-être pas si bas que vous le pensez. De nos jours, le spéculateur, le grand capitaine d'industrie, est l'ouvrier actif du progrès. Autant que le soldat, ne vous en déplaise: comme le soldat, il fait reculer la barbarie, il relève la condition humaine chez des milliers d'êtres dégradés. — Vous ne changerez pas de mission en épousant mes intérêts, qui seront vôtres; vous travaillerez avec moi pour la civilisation, pour l'humanité.

— Voilà des personnes dont je me moque pas mal! ricana Tournoël. — Je ne connais que la France.

— Préférez-la donc à vos préjugés. Ne la privez pas de l'empire qu'elle attend de vous. Ont-ils subordonné leurs conquêtes au bon plaisir des bureaux, tous ces grands créateurs d'empires, un Colomb, un Pizarre, un Cortez, votre Champlain, votre Dupleix?

— C'était le temps des libres aventures. Aujourd'hui, nous sommes encadrés,

— Ce temps dure encore pour les hommes de ma race. Gordon, Jameson, Cecil Rhodes et tant d'autres, s'ils avaient attendu les sanctions ministérielles, l'Angleterre ne serait pas aujourd'hui maîtresse d'un tiers de l'Afrique. Et nous, où en serions-nous, si nos *settlers* du Far-West et de la Californie, — ces héros dont on a pu dire qu'ils accomplissaient un record d'aventures plus épiques, plus dangereuses que celles des Vikings, — avaient usé leurs énergies dans l'antichambre d'un secrétaire d'État?

— Vous avez vos mœurs, nous avons les nôtres.

— Francis Garnier n'est-il pas d'hier, et de chez vous? Il n'a pas pris les ordres officiels pour doter votre pays de sa plus belle colonie.

— Chacun juge de son devoir selon sa conscience.

— Les peuples jugent d'après les grandes audaces et les grands succès. Francis Garnier a sa statue sur le Fleuve-Rouge. Allez marquer l'emplacement de la vôtre sur les bords du Tchad.

L'officier réfléchit un instant :

— Vous souvient-il, monsieur, du passage de mon livre où je raconte la mort du seul blanc que j'aie perdu, un sergent? Je l'avais laissé derrière moi quand je me lançai à la poursuite du sultan de Kouka. Il gardait mon convoi, il avait ordre de tenir à tout prix dans le poste que je lui confiais. Enveloppé par un fort parti de Bornouans, il s'est fait massacrer avec ses tirailleurs sénégalais. L'événement a prouvé que je m'étais grossièrement trompé dans le choix du poste où je garais mes approvisionnemens. Le sergent les eût sauvés en se portant sur un autre point, protégé par une boucle de rivière. Il le savait, une reconnaissance lui avait permis de découvrir et de bien juger ce point, sa dernière lettre en témoigne. Il a obéi, il s'est fait tuer là où mon faux calcul lui commandait de mourir. Cet homme n'aura jamais de statue. Pour moi, pour quiconque porte mon uniforme, son image s'élève dans notre respect bien au-dessus des marbres qui se dressent sur nos places.

— Je l'honore, accorda M. Robinson. — Mais, avec une interprétation plus intelligente de sa consigne, il eût sauvé vos approvisionnemens, et une vie précieuse.

— Il eût compromis un principe mille fois plus précieux, la discipline. Toute notre force réside dans la discipline, dans l'abdication de la volonté propre.

— Non, repartit l'Américain. — Toute force humaine sort d'une libre initiative, d'un effort volontaire de l'individu.

— N'exigez-vous pas l'obéissance de vos subordonnés? objecta l'officier. — Et avec quelle sévérité, me suis-je laissé dire !

— Oui; mais, s'ils trouvent mieux ailleurs, ils me quittent, et font bien. La libre et perpétuelle recherche du mieux, c'est la loi de notre peuple, le principe même de notre vie. Vous êtes un Celte, vous ne tenez pas compte des faits. Toute mon éducation m'a appris à tenir compte du fait, à en tirer le meilleur parti pour me faire une vie plus large.

— Toute la mienne m'a instruit à mépriser le fait qui opprime l'idée, à mourir plutôt que de forfaire. — Nous ne nous comprendrons pas, monsieur Robinson !

Non, ces deux hommes ne pouvaient pas se comprendre

Sous la sphère symbolique, objet de leurs ambitions et lieu de leurs conflits, ils personnifiaient le duel tragique de deux races, de deux mentalités. Tous deux brûlaient de conquérir ce globe, par des voies et pour des fins différentes : l'un par son or, pour en amasser davantage ; l'autre par son épée, pour y planter un drapeau et s'exalter aux anciens rêves de grandeur que lui rappelait cet emblème. Le premier voyait dans son globe une riche proie, il y cherchait l'emploi pratique de sa jeune exubérance, l'assouvissement de ses robustes appétits. Le second y continuait les chevaleresques folies de ses pères, la Croisade et la Révolution : libérateurs du Saint-Tombeau ou libérateurs du genre humain, propagateurs de l'Évangile ou des Droits de l'homme, tous ceux de sa race avaient débordé sur le monde pour y recueillir de la gloire en y semant des idées, pour façonner ce monde à l'image de leurs belles chimères. Le Missionnaire poursuivait sa mission, — provisoirement sans objet, — comme les grandes ailes du moulin continuent de tourner sur les hauts lieux à tous les souffles du vent, alors même qu'il n'y a plus de grain à broyer sous la meule. Son patriotisme ombrageux prétendait ignorer l'humanité, la civilisation, et cet idéaliste prodigue ne travaillait à son insu que pour elles. Le fils des Vikings n'était pas moins sincère, pas moins fidèle au dur prosélytisme appris dans sa vieille Bible, lorsqu'il couvrait de ces grands mots son besoin d'aventures fructueuses ; et il disait vrai : comme le désintéressement de l'autre, son industrieuse rapacité collaborait au perfectionnement de ce globe, à la mystérieuse éclosion du futur où tous deux consumaient leurs énergies contraires.

L'officier s'était levé. M. Robinson lui tendit la main.

— Vous ne m'en voulez pas ? Je cherchais votre intérêt avec le mien. Quoi que vous en disiez, nous finirons par nous comprendre, vous verrez.

— Ce sera difficile, répliqua Tournoël. — Gagné par la cordialité du geste, il ajouta : — Vous êtes un homme d'une autre trempe ; un rude homme, tout de même ; et je les aime.

Plusieurs fois, durant cet entretien qui agitait son âme, il en avait été distrait par l'obsédante recherche que sa mémoire poursuivait à part elle.

— Où diable ai-je donc vu cette tête-là ?

Subitement, comme il serrait la main de l'Américain, la lumière se fit en lui. Cette tête, il l'avait entrevue le matin

même, dans le rêve douloureux où flottait alors sa pensée. Ces yeux clairs l'avaient toisé avec une indifférence hautaine, tout proches durant quelques secondes. Son hôte était le Monsieur de l'automobile qui l'avait dangereusement frôlé, devant le guichet du Louvre.

La découverte amena sur ses traits un sourire, puis une songerie vague, indice de l'idée superstitieuse qui traversait son esprit.

— Vous souriez? fit avec étonnement M. Robinson.

— Oui, d'une drôle de coïncidence. Savez-vous bien, cher monsieur, que vous avez failli écraser ce matin l'homme sur qui vous comptiez pour réaliser vos grands projets? Rappelez-vous... rue de Rivoli... Si je croyais aux présages, cet avertissement me serait une raison de plus pour ne pas vous écouter.

— Vraiment? C'était vous, ce passant? Voilà un malheur dont je ne me serais pas consolé. Mais vous interprétez mal les présages: mon intelligente machine vous appelait, pour vous emmener sur des routes nouvelles, rapides, vers les hautes fortunes qui vous y attendent...

— Hors de la droite voie, — murmura Tournoël en hochant la tête.

Il sortit. Le long des rues qu'il suivait, chacune des paroles du financier lui revenait: il les retournait dans son esprit, tenté de leur donner raison, maintenant. Il ne pouvait s'empêcher d'y voir des vérités de sens commun, d'étroites affinités avec ses propres jugemens sur l'histoire et sur la vie, à certains jours. Deux conseillères luttaient en lui: l'expérience du jeune homme moderne qu'il était devenu en courant le monde, en y observant les forces nouvelles qui le transforment; la conscience des aïeux, régulatrice sévère de ses sentimens innés. Il enviait la liberté d'âme de l'Américain, il admirait sincèrement cet allègre et puissant ouvrier, qui allait reforgeant le globe à grands coups de son marteau d'or. Il eût voulu l'imiter; mais ses mouvemens intimes n'étaient pas libres. Une armure de vieux fer les comprimait, elle était rivée sur tout son être moral par les mains invisibles des morts. La briser? Un instinct secret lui disait qu'il ne pouvait être fort que dans cette armure, qu'il ne se reconnaîtrait plus s'il la dépouillait: il se sentirait faible, honteux, objet offensant pour lui-même et pour les autres, comme s'il eût marché tout nu sur les trottoirs de ces rues.

V. — ÉVÉNEMENS A L'OPÉRA

Le soir de ce même jour, il y avait foule à l'Opéra. On était en juin, à la veille du Grand-Prix : époque où le troupeau parisien se congrège avec d'autant plus de plaisir qu'il est menacé d'une dispersion prochaine. Le rideau se levait sur le second acte de *la Walkyrie*. Au fond des loges qui se garnissaient lentement, les manteaux glissaient des épaules; les jeunes femmes rassemblaient leurs grâces, elles avançaient dans la zone de lumière comme les vieux soldats avancent dans la zone de feu : même désinvolture un peu surveillée des mouvemens; même défi tranquille dans l'offrande des poitrines aux jumelles braquées sur la nouvelle arrivée, telles des carabines sur le peloton qui entre en ligne. La guirlande de bustes et de parures achevait de se nouer sur tout le pourtour des premières loges; un bourdonnement de papotages s'en échappait, demandes ou réponses distraites de personnes dont l'attention est ailleurs, dans toutes les parties de la salle qu'elles examinent et d'où elles se savent examinées. Très peu de regards se dirigeaient vers la scène. D'un premier coup d'œil circulaire, chaque abonnée se renseignait sur la composition du vaste amphithéâtre où elle venait livrer sa bataille hebdomadaire : bataille qui met aux prises dans cette arène toutes les vanités des gladiateurs mondains, toutes leurs rivalités de rang social, de richesse, de beauté, de galanterie, de toilettes. Quelques-uns prenaient un air capable, se donnaient la gloire d'écouter l'argumentation de Fricka et de Wotan, qui philosophaient sur l'inceste dans les rochers. Il semblait que toute la vie réelle se fût réfugiée dans ce lointain de la scène, entre les deux personnages sérieux, appliqués à ce qu'ils faisaient, naturels dans leurs cris de passion; et que la feinte théâtrale commençât de l'autre côté de la rampe, avec la vie conventionnelle de la plupart des spectateurs : figurans qui jouaient un rôle, composaient leurs visages et leurs discours, cachaient sous le sourire d'uniforme les préoccupations apportées du logis, les soucis d'affaires, de carrière, de famille, les affres d'une gêne pécuniaire ou d'un drame intime.

Ce soir-là plus que jamais, le spectacle était dans la salle. Trois événemens y retenaient les regards des habitués et défrayaient leurs commentaires. Le premier était considérable.

Rose Esther (1), la grande tragédienne des Français, prenait officiellement possession de la loge des premières qu'elle avait enfin conquise par des prodiges de stratégie. Gain d'une partie difficile, sur laquelle des paris étaient engagés depuis longtemps. Jusqu'à ce jour, les personnes de sa condition s'étaient contentées des baignoires : le protocole mystérieux qui règle les bienséances à l'Académie nationale de musique ne leur permettait pas d'aspirer à un abonnement dans les premières loges. Lorsque le krach des métaux eut obligé le comte Abrabanel à résigner la sienne, Rose Esther se mit en tête de lui succéder. Cette femme de génie comprenait l'importance d'un triomphe social qui la classerait définitivement, qui affermirait sur sa bonne ville de Paris le pouvoir intellectuel et politique dont elle étendait chaque jour les prises. La tragédienne mobilisa un ministre, deux anciens directeurs des Beaux-Arts, une douzaine de députés, le ban et l'arrière-ban des auteurs dramatiques. On jeta les hauts cris rue de Valois : on n'y eût pas fait plus belle résistance pour une refonte du décret de Messidor. La lutte fut rude et se termina par une transaction : l'abonnement était consenti au nom de Napoléon Bayonne, le riche directeur de la banque Nathan et Salcedo, l'oncle paternel de Rose Esther : en fait, celle-ci restait la véritable titulaire du fief envié qu'elle inaugurait ce jour-là.

On ne parlait pas d'autre chose à l'orchestre et dans les loges. Les vieux abonnés levaient les bras au ciel, se récriaient contre le scandale, déclaraient que c'était la fin de tout. Comme le faisait observer avec raison un académicien des Sciences morales, l'histoire des mœurs n'avait pas enregistré depuis trente ans un symptôme plus significatif. Des douairières indignées menaçaient de résilier leur abonnement. Les jeunes gens applaudissaient à ce coup d'audace avec la complaisance habituelle qu'ils ont pour toutes les démolitions du passé. Les sceptiques concluaient :

— C'était fatal! Les *rastas* ont remplacé dans une bonne moitié des loges la société française, qui n'a plus le sou. Nos grandes artistes vont disputer les autres aux *rastas*. Avant dix ans, nous y verrons des demoiselles de café-concert; et la machine ronde n'en continuera pas moins de tourner.

Indifférente en apparence à l'émoi que sa présence soulevait,

(1) Voyez *les Morts qui parlent* dans la *Revue* du 1er mars 1899.

Rose Esther avait soigné la mise en scène de son triomphe avec l'art consommé qui faisait de chacune de ses actions un petit chef-d'œuvre. Elle portait une robe d'une élégance sobre, décolletée sans pruderie, sans générosité excessive. Elle avait judicieusement choisi l'invitée assise à ses côtés : personne mûre, agréable encore, d'une réputation intacte; honorablement connue dans le monde des arts par son talent de musicienne et bien accueillie dans les meilleures sociétés. Derrière ces dames, des figures officielles se profilaient dans la pénombre : l'oncle Napoléon Bayonne, le sympathique banquier; Aristide Asserme, l'ancien sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts; son collègue Pélussin, qui avait rempli la même charge aux Colonies. Le vicomte de Félines, député de la droite ralliée, relevait d'une note mondaine ce qu'il y aurait eu d'inélégant dans la composition de la loge, si la couleur politique y eût été trop prononcée.

Il était écrit que tout réussirait à l'heureuse sociétaire. Vers la fin du premier entr'acte, la loge s'enrichit d'un joyau de prix : Pélussin y introduisit une nouvelle recrue, qui n'était rien de moins que le héros africain, le capitaine de Tournoël. L'apparition dans la salle du glorieux officier, précisément à la place d'où les regards ne pouvaient se détacher, fut le second événement de cette soirée mémorable.

Pélussin était un de ces coloniaux qui couvraient Tournoël d'une protection bruyante et inefficace. Comme il est de règle, l'ex-sous-secrétaire d'État aux Colonies ne trouvait pas de termes assez sévères pour qualifier la pusillanimité de ses successeurs. Il avait lui-même dirigé ce département avec une mollesse proverbiale. Maintenant, si on l'eût écouté, on n'aurait fait qu'une bouchée de l'Afrique; et nul ne se montrait plus indigné des avanies qu'*ils* infligeaient à l'héroïque disgracié. — Pélussin venait de dîner avec Tournoël sur le boulevard; il lui avait proposé de le conduire à l'Opéra, il l'avait mené tout droit dans la loge de Rose Esther. Le politicien madré comptait bien que l'actrice lui saurait gré de cette prévenance.

Elle adressa quelques paroles gracieuses à l'officier, de l'air du monde le plus naturel. Surveillée par des centaines d'yeux, la tragédienne n'oubliait point qu'elle était en scène; or, il convenait d'affecter une indifférence élégante pour le grand honneur qu'elle recevait d'une visite si flatteuse; il fallait jouer négligemment avec l'aigrette de diamant qu'elle venait d'épin-

gler, faire accroire à toute la salle que le visiteur de hasard était une conquête assurée, tout au moins un de ces intimes pour qui on ne se met plus en frais.

Cette tactique savante faillit passer inaperçue. Un nouvel objet sollicitait les curiosités; les lorgnettes se détournaient de leur point de mire pour fouiller une des grandes loges entre colonnes, restée vide jusqu'à cet instant. M. Archibald Robinson y entrait au bras de sa compatriote, la duchesse de Jossé-Lauvreins. Troisième événement. Ce n'est point parmi les habitués de l'Opéra qu'il faut chercher le mépris des biens terrestres. L'entrée d'un grand souverain eût produit sur eux moins d'impression. La personne de l'archi-milliardaire Robinson agit comme une pierre d'aimant sur tous les regards qu'elle attira.

— Oh! oh! fit Olivier de Félines, voici Sa Majesté le Maître de la Mer, avec notre bonne duchesse Peg. Elle ne lâche plus sa gloire nationale : pour un peu, elle l'installerait sur la colonne Vendôme. Qui donc lui a-t-elle servi, ce soir?

Avec une complaisance où il affichait sa supériorité sur Asserme et Pélussin, moins bien instruits à reconnaître les personnalités mondaines, Félines énuméra celles qui prenaient place dans la loge entre colonnes :

— Louise de Banneleuse, naturellement : c'est ça qui donnera à cet Américain une fière idée de la femme française! — La vieille Pierresainte, avec sa grande fille; s'imagine-t-elle que le milliardaire va épouser son échalas? — Les hommes... Lauvreins, Banneleuse, l'amiral, quelques *gigolos*... Mais qui est donc la femme en toilette sombre assise dans le coin, à gauche? Ah! parbleu, Mme Fianona,. . la perle qu'il a pêchée dans une de ses mers... Peg devait bien cela à son invité. Regardez donc, chère amie, comme elle est insignifiante! Quand on pense que ce gaillard pourrait s'offrir toutes les odalisques du Grand Turc! Il se contente de peu.

— Ne croyez donc pas toutes ces histoires! Des potins de paquebot, et pas autre chose! interrompit Napoléon Bayonne.

Le banquier revenait d'un voyage aux États-Unis, où il était allé négocier une grosse affaire. Il poursuivit, avec l'insistance qui rendait toujours ses digressions un peu lourdes :

— Je me suis documenté là-bas sur le Robinson. Je n'y ai pas eu de peine : ils ne parlent que du *megatherium* de la spéculation, comme ils l'appellent dans leur baragouin yankee.

(Bayonne, calculateur de premier ordre, était un médiocre humaniste, il aventurait des assertions affligeantes.) C'est un personnage assez déconcertant pour nos idées. Nul ne sait le fin mot des énormes affaires qu'il brasse, nul ne pourrait dire le chiffre approximatif d'une fortune qu'il ne connaît pas lui-même. L'imagination populaire lui fait cadeau d'un milliard de dollars, elle se complaît dans ce chiffre fantastique. C'est comme si l'on disait du Président de sa république qu'il possède quatre-vingt millions de sujets, parce qu'un mot du premier magistrat peut mettre en mouvement ce grand nombre de citoyens fédérés. La vérité vraie est assez coquette : grâce à l'ascendant qu'il a su prendre sur tous ses associés, Robinson dirige en autocrate des groupemens de capitaux qui eussent paru fabuleux il y a quelques années; et rien n'empêche d'évaluer théoriquement à cinq milliards de francs, somme pratiquement irréalisable, le crédit pour ainsi dire illimité que ce souverain industriel trouverait dans les diverses banques des deux mondes. On n'aperçoit pas toujours clairement le dessein qui le guide dans ses entreprises : certaines seraient inexplicables, s'il ne se proposait que de gagner plus d'argent. Quel est alors son but? Mystère. Un médecin de Boston me disait qu'il y a de la monomanie dans le cas de cet homme.

— Voilà bien nos médecins! s'écria Félines. Pour eux, Napoléon aussi était un monomane. Monomanes, tous les grands joueurs : et vous des premiers, Bayonne, quand vous vous excitez sur votre poker!

— S'il y a des dessous obscurs dans les affaires d'Archibald Robinson, continua le banquier, il n'y en a pas dans sa vie privée : elle est au grand jour, connue de tout New-York. Il avait épousé de bonne heure une femme de condition et de goûts modestes, qui l'a tenu longtemps dans une étroite sujétion. Cette puritaine appartenait à l'une des sectes les plus rigoristes des États. Mistress Robinson gouvernait son intérieur comme Archibald ses usines, despotiquement. En pénitence, le richard écrasé de travail, s'il arrivait au premier déjeuner avec un quart d'heure de retard, après la prière dite à haute voix : on ne lui rapportait pas de *muffins*, il devait avaler son thé froid. Voulait-il boire un verre de bordeaux avec un ami, on le priait d'aller au bar : il n'eût pas osé enfreindre dans sa maison les prohibitions de la Société de tempérance. Archibald lui-

même passe pour piétiste ; il est un des piliers de son Église...

— Le pilier d'argent ! interrompit Félines.

— Oui ; et il subventionne libéralement les sociétés de culture morale. Mistress Robinson mourut il y a quelques années : ce fut pour lui un coup terrible. A ce moment, sa fièvre de spéculations redoubla, on eût dit qu'il voulait étourdir son chagrin en accumulant les opérations gigantesques. Cependant, à la fin de son deuil, il commença de rechercher les sociétés mondaines. Est-ce besoin de détente, chez ce bourreau de travail, après les journées de tension forcenée ? Fringale de raffinemens et de luxe qui aurait mordu sur le tard ce rude enfant du peuple ? Toujours est-il qu'on le vit prendre ses habitudes dans les salons élégans de New-York et de Newport, assidu de préférence chez les beautés professionnelles, comme ils disent. Robinson se montre à leurs fêtes, il les emmène volontiers en croisière sur son yacht ; dans cette galante compagnie, il se dérobe durant quelques jours aux dures servitudes de son empire industriel. Snobisme ? Aspirations esthétiques ? Goût naturel d'un conquérant parvenu pour les cours brillantes où il est adulé ? En tout cas, il paraît certain qu'Archibald ne cherche dans ces réunions d'autre plaisir que celui du riche amateur, qui se promène dans un parterre de fleurs et respire les roses sans les cueillir. Il est dans le monde tel que vous le voyez ce soir sur l'accoudoir de cette loge, se divertissant à un spectacle aimable qui n'a rien de commun avec sa vie réelle, goûtant des jouissances superficielles qui n'entament pas sa puissante concentration de pensée. Vous supposez bien que plus d'une a essayé de le troubler ; de belles *bluffeuses* se sont vantées d'y avoir réussi : mais, au témoignage unanime de ceux qui connaissent le mieux Robinson, il n'y a rien, rien : le diable a toujours perdu ses peines avec lui...

— Ta, ta, ta ! ricana Félines, nous sommes informés, nous aussi. Un de mes amis, secrétaire de notre légation au Brésil, revenait sur le paquebot allemand où s'est faite la conjonction du Robinson et de Mme Fianona. Leur roman a marché vite : en arrivant à Cherbourg, nul ne doutait qu'il n'eût eu sa conclusion naturelle.

Rose Esther menaça le député du bout de son éventail :

— De grâce, mon cher Félines, laissez-nous écouter Mlle Bréval : vous médirez — ou vous calomnierez après.

Tournoël avait recueilli les paroles du banquier avec un

intérêt où entrait un peu d'agacement. Eh quoi! il n'échapperait nulle part à l'obsession de l'encombrant personnage qui le poursuivait, qui l'enveloppait depuis le matin? Après les agitations de cette journée, il éprouvait le besoin de se retrouver seul pour débrouiller les idées qui s'entre-choquaient dans son cerveau. Il se sentait d'ailleurs un peu gêné dans cette loge où l'avait fourré Pélussin, un paroissien qui ne lui inspirait qu'une confiance limitée. Trop novice aux choses parisiennes pour deviner qu'on lui faisait tenir un emploi dans une pièce de la comédie sociale, son instinct lui conseillait pourtant de s'évader d'une souricière où mieux eût valu qu'il ne fût pas. Au baisser du rideau, il se leva, gagna la porte. Rose Esther le rappela :

— Vos admirateurs m'en voudraient de vous accaparer, dit-elle gentiment. Allez recevoir leurs ovations au foyer ; mais vous n'oublierez pas que vous êtes mon prisonnier, vous nous reviendrez pour le dernier acte, n'est-ce pas ?

Il balbutia quelques mots d'excuses, sortit de la loge avec l'intention de quitter aussitôt le théâtre. A peine avait-il fait six pas dans le couloir qu'une main s'abattit sur son épaule.

— Enfin! Ce n'est pas malheureux! Depuis le temps que je te cherche!

L'homme qui l'abordait ainsi était un de ses anciens de Saint-Cyr, le duc de Jossé-Lauvreins. Lieutenant de dragons, le duc avait démissionné après son mariage avec Peg Gillespie. Le laurier héraldique des Lauvreins perdait ses dernières feuilles faute d'arrosage, quand la riche et jolie fille du Michigan était venue le faire reverdir sous une rosée opportune.

— Mes complimens, héros. Tu as ramené des chevaux de ton Soudan, j'espère? Tu me les montreras. Grands? Petits? Arabes pur sang ou race croisée?

Christian de Lauvreins ne s'intéressait aux pays et à leurs civilisations qu'en raison de leur production chevaline. Le cheval était pour lui ce que fut pour les artistes grecs la personne humaine, le canon auquel se doivent ramener toutes les œuvres de la nature et de l'homme. Arbitre des questions hippiques, longtemps paisible et glorieux dans sa royauté sur les écuries, Lauvreins voyait venir une révolution inquiétante. L'engouement de ses contemporains pour l'automobilisme menaçait les situations acquises dans le monde du sport. Fallait-il donc changer de carrière, apprendre la science nouvelle, refaire laborieusement

sa vie? Quand le jeune duc pensait, il pensait à ce problème redoutable; et, les choses ayant pour unique mesure l'importance que nous leur donnons, on peut croire que les perplexités de Christian égalaient celles de Napoléon au camp de Boulogne, lorsque l'Empereur se demandait s'il devait licencier sa flotte et porter son armée sur le Danube.

— Mais d'abord, il faut que je te conduise chez ma femme. Ordre formel de ne reparaître devant elle qu'avec toi. Nous te présenterons à une bête curieuse, le milliardaire américain.

— C'est déjà fait. J'ai passé la matinée avec lui, répondit Tournoël d'un air pensif.

Il essaya de s'excuser, de se dérober. Lauvreins le prit d'autorité sous le bras; sans laisser à son camarade le temps de se reconnaître, il le poussa dans la grande loge, l'y présenta aux personnes qu'il lui nommait rapidement.

Elles entouraient M. Robinson, assis au centre. Moucheron exagérait à peine, le matin, lorsqu'il disait du « patron » que ce roi moderne faisait à l'Opéra figure d'un Louis XIV au milieu de sa cour. La duchesse affichait son compatriote « sensationnel » avec une satisfaction bien excusable. La vieille Pierresainte mettait en valeur sa maigre fille, elle priait cette jeune musicienne d'expliquer les intentions cachées de Wagner. Les hommes montraient à l'Américain, dans les loges et à l'orchestre, les figures parisiennes qui méritaient l'honneur de lui être désignées. L'amiral, tête majestueuse dans le cadre de ses grands favoris blancs, perché sur ses longues jambes comme un héron des grèves, affectait une rondeur familière de vieux marin :

— Laissez donc! M. Robinson ne nous écoute pas : il médite quelque opération qui étonnera le monde!

— Il y en aurait une très fructueuse à faire ici, répondit simplement le financier : acheter tous ces gens ce qu'ils valent et les revendre ce qu'ils s'estiment.

Il refaisait sans le savoir un mot de Gavarni. La petite Louise de Banneleuse, qui poursuivait le nabab de ses agaceries, applaudit bruyamment.

« La mignonne Mme de Banneleuse... » Elle avait conquis, elle gardait cet enviable cliché dans les comptes rendus des journaux mondains, depuis vingt-cinq ans bientôt qu'elle tenait — les méchans disaient : qu'elle battait — le haut du pavé parisien.

Très fripée, mais affriolante encore, avec son minois provocant sous l'ébouriffement de sa tignasse acajou, hardie ou décente suivant les exigences de la manœuvre, gaie, spirituelle, d'un esprit qui était dans chaque occasion celui qu'il y fallait, cette demi-jeune femme remplissait une haute fonction sociale. « Notre chère Louison » était une des trois ou quatre personnes, obligatoires comme les grandes marques de vin de Champagne, auxquelles pensaient tout d'abord les maîtresses de maison qui avaient l'honneur de composer un couvert ou une loge pour une auguste intimité. C'était la tradition de l'engager quand on voulait récréer les regards et les oreilles d'un souverain de passage, d'un grand-duc, d'un étranger illustre ou richissime. On savait que ces grands personnages, respectueux par état de toutes les traditions, demanderaient en se mettant à table : « Ne verrons-nous pas ce soir la mignonne Mme de Banneleuse? » Et il faut toujours répondre d'avance aux questions toujours prévues des grands personnages. On connaissait au couple Banneleuse un bien patrimonial de huit mille livres de rente. Les toilettes et le train de Louise représentaient un revenu décuple. Son mari, bel homme grave et méditatif qui ressemblait aux bustes de Marc-Aurèle, passait pour habile en affaires. Ses intimes n'en convenaient pas. Les gens qui avaient bonne opinion de lui disaient : Cette petite femme est bien heureuse d'avoir un mari aussi apprécié dans la haute finance! — Les intimes retournaient cet éloge à la petite femme de celui qu'ils appelaient un grand nigaud. Le monde s'épargnait la peine d'approfondir un mystère lié sans doute à l'ordre éternel des choses, puisque les quinquagénaires avaient toujours vu cette aimable créature luxueusement gênée, exacte quand même à son premier devoir, qui était de briller dans l'orbite des grands astres et de concourir à leurs plus nécessaires plaisirs.

M. Robinson se débarrassa d'elle pour aller au-devant de Tournoël, avec une intention marquée de déférence et de cordialité. Les deux hommes échangèrent quelques paroles. Le rideau se relevait pour le troisième acte. L'officier voulut prendre congé. Sur un signe impérieux de la duchesse, Lauvreins fit rasseoir son camarade et lui signifia qu'il le retenait de force, du droit d'un « ancien » sur son « melon. »

Dans la loge de Rose Esther, on suivait avec curiosité ces manèges. Félines dit à l'actrice :

— Nous pouvons faire notre deuil du sublime Africain. Voyez ces intrigantes! Elles nous ont ravi notre gloire.

Rose le voyait assez. Sa jumelle ne quittait pas le point où toutes les autres, désintéressées maintenant de la loge scandaleuse, cherchaient les deux grands hommes du moment. Il eût fallu plaindre la duchesse, si les petits tubes de nacre maniés par la tragédienne avaient pu lancer du vitriol. Les lèvres minces se desserrèrent à peine pour laisser siffler ces mots :

— Naturellement. Mme de Lauvreins l'attacherait à son fauteuil plutôt que de renoncer à cette double exhibition. Songez, deux phénomènes à produire ensemble! Elle n'est pas pour rien de son pays. Tous, ils ou elles ont dans les veines quelques gouttes du sang de Barnum!

Ayant dit, elle continua d'observer des choses qui semblaient l'intéresser vivement.

Le siège que Lauvreins venait d'avancer à son ami se trouvait à côté, un peu en arrière de celui qu'occupait dans le coin Mme Fianona. Cette dame ne s'était pas mêlée à la conversation pendant l'entr'acte : elle feuilletait le livret qui donne la traduction du poème. Tournoël pria le duc de le nommer à la seule personne qu'il n'eût pas encore saluée. Elle se retourna à demi, sourit, dit au jeune homme :

— Mais je vous connais, monsieur. Vous ne vous rappelez pas? A Sospel, il y a sept ans. La voyageuse à qui vous apportiez à boire...

Interloqué d'abord, il laissa paraître un étonnement assez gauche, regarda plus attentivement sa voisine. Sospel?... Sept ans?... La mémoire lui revint. Oui, son bataillon de chasseurs était alors en garnison à Villefranche-sur-Mer. Le sous-lieutenant dirigeait dans la montagne une reconnaissance de frontière. Des voitures de Nice amenèrent une société de touristes près du campement. Une toute jeune femme en descendit, lui adressa la parole avec un accent étranger : — Monsieur, j'ai bien soif, voudriez-vous me dire s'il y a une source près d'ici? — Il envoya un de ses hommes chercher de l'eau fraîche à la Bevera, offrit galamment le bidon du soldat en s'excusant de ne pas avoir mieux. L'étrangère porta la tasse de fer à ses lèvres, fit le geste de prendre sa bourse pour rémunérer l'homme de corvée, se ravisa, détacha de son corsage une touffe de roses des Alpes, la déposa dans le bidon où elle avait bu : — C'est avec cette monnaie,

n'est-ce pas, qu'une femme paie un service à un soldat français? — Elle sourit à l'officier, salua, repartit. — Il avait gardé jusqu'au lendemain le bouquet, et aussi le souvenir de la fugitive apparition, de la voix musicale; il avait essayé vainement de se remémorer le regard insaisissable, un regard singulier qui semblait passer au-dessus de lui tout en l'interrogeant, comme pour chercher plus loin la chose souhaitée. Puis, l'impression d'un instant s'était envolée, avec les pâles corolles que le vent des Alpes arrachait des sombres tiges.

— Quelle surprenante fidélité de la mémoire chez cette femme! pensa Tournoël; et il l'examinait à la dérobée. — « Insignifiante, » avait dit Félines; peut-être, de loin, et pour un œil distrait; mais c'était bien le dernier mot dont se fût avisé un peintre attentif à déchiffrer l'énigme des visages. Celui de Mme Fianona rappelait, comme une sœur rappelle son jeune frère, le saint Sébastien de Giovanni Bellini, dans le tableau du maître vénitien qu'on voit au Louvre : *la Vierge entre saint Pierre et saint Sébastien*. A quoi rêve-t-il auprès de la Madone, cet éphèbe? Où est sa pensée? Très repliée au dedans de lui, ou très loin dans l'espace? L'un et l'autre, semble-t-il à qui la cherche dans les yeux, d'une nuance indéfinissable. Gouttes d'or liquide, irradiées d'une lumière intérieure, ces prunelles disent les ravissemens et les incertitudes d'un enfant qui écoute le murmure de l'infini. Elles contemplent la Vierge, vont au delà, et l'on sent que ni la Vierge ni personne ne maîtrisera cette âme songeuse. La bouche entr'ouverte achève la signification de l'inoubliable regard; l'arc des lèvres relevées est tendu comme pour lancer les flèches de la parole : l'étonnement les retient, ou peut-être le doute. Sur cette bouche et dans ces yeux, tout exprime la défense de la vie intime contre les prestiges de la vie ambiante, un conflit candide entre la foi amoureuse et la défiance du miracle, trop beau pour être vrai, trop lointain pour n'être pas inaccessible.

De cette figure, où le vieil artiste a mis tout ce que nous savons de sa nature enthousiaste et contemplative, Mme Fianona avait l'ovale un peu lourd sous les boucles des cheveux châtains, le nez effilé, aux ailes mobiles comme celles d'un oiseau apeuré, le retroussis délicat des lèvres arquées, faites pour les sourires douloureux. Elle en avait la chaude carnation ambrée, qui se continuait sur les épaules, sur la gorge où des perles réchauffaient leur pâle orient à la tiédeur des chairs dorées. Elle

en avait surtout l'expression, à cette minute, tandis qu'elle écoutait le prélude des violons avec la même bouche entr'ouverte, le même mirage lumineux dans ses yeux où passait tout l'ineffable de la musique.

Ces traits modelés sur le type que les Bellini léguèrent au Giorgione, elle les tenait de sa mère, une Vénitienne. Elle devait à son père, un Anglais, l'accent de spiritualité qui en corrigeait la langueur, l'ombre de mélancolie où s'épurait la flamme ardente du sang italien. Élevée à Venise, — l'Anglais s'y était fixé pour complaire à une femme épousée par amour, — la jeune Milicent avait perdu de bonne heure ses parens. Orpheline et pauvre, elle avait accepté la main d'un homme d'âge, cousin éloigné de sa mère, le commandeur Fianona. Ce diplomate la conduisit d'abord à Nice, où il dirigeait le consulat général d'Italie, et en dernier lieu à la légation de Buenos-Ayres. Mis prématurément à la retraite, Fianona s'était établi dans l'Argentine, il avait acquis une propriété où il espérait refaire une fortune très compromise. Il était mort sans y avoir réussi. Éprouvée par un séjour de plusieurs années dans les pampas, et désireuse de revoir en Angleterre un oncle paternel de qui elle attendait quelque appui, la jeune veuve revenait passer une saison en Europe. M. Robinson se trouvait à bord du paquebot qui la ramena. Il avait parlé d'elle à Mme de Lauvreins en termes élogieux et amicaux : la duchesse s'était empressée d'adopter l'aimable étrangère. Elle l'initiait aux plaisirs de Paris; elle comblait ce soir un vif désir de Mme Fianona, bonne musicienne, en lui donnant l'occasion d'entendre pour la première fois le drame lyrique de Wagner.

Dans cette salle qui contenait tant de spectateurs de leur prochain et si peu d'auditeurs de la musique, une personne au moins s'isolait dans la jouissance passionnée de l'œuvre d'art. Indifférente à tout ce qui l'entourait, penchée sur le rebord de la loge, elle jouait d'une main distraite avec les perles soulevées sur son sein par le rythme pressé de sa respiration. Il y a dans l'attention une force contagieuse : elle se communiquait peu à peu aux autres occupans de la loge; le murmure des conversations cessait, dominé par les stridens *Hoïotoho*.

Bientôt, du haut en bas de ce théâtre, un silence général se fit, silence des âmes qui rentrent en elles-mêmes à l'appel impérieux d'un dieu. Wotan proférait sa condamnation sur la Wal-

kyrie. Le sublime chant de colère et de pitié commençait dans un rugissement pour s'achever dans un sanglot. Il disait l'affreux chaos des sentimens confondus dans la sauvagerie divine : fureur du Créateur contre sa créature qui le trompe, amour de père où gronde un amour d'amant, déchirement de l'éternelle séparation, jalousie exaspérée dans la prévision du bonheur qu'un autre dérobera sur ces yeux endormis. — C'était l'instant où s'accomplit le miracle sans égal au monde ; l'instant où l'émotion d'un poète ressuscite en des milliers de cœurs. Du temps qu'il était sur terre, ce pauvre homme avait eu comme les autres, dans sa médiocre vie semblable aux autres, des minutes de passion, de douleur et de joie ; il en avait transcrit le retentissement intérieur en quelques mots, quelques vers, quelques notes de musique. Il est mort, tout ce qui fut de lui est aboli, un peu de poussière reprise par la terre : son émotion survit. Le son de la cloche brisée demeure, grandit, emplit tout le ciel ; la vibration de ce qui n'est plus se propage au lointain des jours, elle rapporte en d'innombrables âmes l'enchantement ou le désespoir de cet atome anéanti. Un mot d'ordre sort de sa tombe, qui commande à tous les hommes de repleurer ses pleurs, de ressentir ce qu'il avait senti, de rallumer en eux son inextinguible amour. La passagère souffrance qu'il avait maudite devient à tout jamais un pouvoir bienfaisant.

Pouvoir universel et sans limites, quand le cri de passion nous fut légué dans un chef-d'œuvre musical. Sous cette forme, ce cri se métamorphose au gré de tous ceux qui l'entendent, le thème originel se prête à toutes les variations des sentimens divers qu'il suggestionne. Comme la mer aux mille chemins, où les mêmes flots portent chaque navire à sa destination particulière, la musique, cet autre océan conseiller des longues fuites, porte chacun de ses auditeurs au pays où l'appelle un rêve individuel. Il en allait ainsi, ce soir-là, pour la foule assemblée dans le théâtre, tandis que la vague d'harmonie montait, soulevait les âmes d'abord rebelles. Chacune d'elles cédait à la vague berceuse, se laissait dériver aux caprices de sa chimère accoutumée, sentiment, action, regret du passé, promesse de l'avenir. Il en allait ainsi pour le petit groupe de personnes réunies chez Mme de Lauvreins. A quoi songeait M. Robinson? A son globe étoilé de drapeaux, sans doute, aux flottes que son imagination lançait sur les océans, qu'elle devançait dans tous les ports de

l'univers. A quoi songeait Mme Fianona? A ses lagunes natales? Aux intérêts qu'elle avait laissés dans un autre monde? Ou peut-être... Mais était-il possible qu'une de ses pensées s'attardât à ce petit rien de son passé, la tasse d'eau fraîche bue dans la montagne? Cette question, Tournoël se l'était posée, avant de s'abandonner lui-même au remous des images intérieures. Ces images se succédèrent, rapides et changeantes, avec les dispositions diverses que suggéraient les imprécations et les plaintes du dieu Wotan.

> Sur les champs de bataille où plane la victoire,
> Tu n'iras plus marquer de ton doigt triomphal
> Les héros...

L'officier revoyait le mirage de ses conquêtes africaines, la place où il avait connu l'enivrement de la victoire dans les plaines du Bornou, l'empire souhaité qu'on lui ravissait, tous ses rêves de gloire lamentablement évanouis. Sous l'influence de la musique, complice de nos souffrances qu'elle traduit, il revivait les tourmens, les déceptions des derniers jours. Et soudain, par la sollicitation secrète de ces deux mots qui l'avaient ramené dans le passé : — A Sospel... il y a sept ans... — il revint en arrière, aux années heureuses où l'avenir lui apparaissait tout rose d'espérances vagues. Il rattachait maintenant ces espérances à la gracieuse rencontre d'un instant : l'impression fugitive qu'elle lui avait laissée, il se la figurait ce soir plus profonde et plus durable, il la grossissait par une illusion d'après coup. Cette illusion, les paroles qui arrivaient de la scène contribuaient à la créer :

> Elle était mon désir sous sa forme visible,
> L'aspect que revêtait mon vouloir créateur...

Était-ce donc vrai que le désir, quel qu'il soit et de quelque promesse qu'il nous leurre, alors même qu'il se croit comblé par les joies de l'action, cherche toujours sa fin dernière dans un autre objet? La parole de Wotan révélait au jeune homme ce qu'il avait souvent pressenti : le « vouloir créateur » ne prend corps, il ne trouve son prolongement véritable que dans la créatrice des jours futurs, dans la femme, inspiratrice et raison ultime des grandes actions; gloire et succès ne seraient rien, s'ils n'étaient des moyens de se faire aimer d'elle. — La femme avait tenu peu de place dans la vie de Tournoël. Quelques aventures

de garnison, quelques expériences exotiques aux colonies, c'était tout ce qu'il avait accordé à ses sens. Depuis plusieurs années, une fièvre d'action et d'ambition lui dévorait le cœur. A cette heure, quand tout s'écroulait au dedans de lui, ce cœur désarmait; il était prêt à son insu pour implorer le tendre secours auquel aspirent les plus forts dans leurs crises de faiblesse. Paris l'avait amusé d'un applaudissement flatteur. Mais la rumeur publique, est-ce une amie? Isolé dans ce Paris, il s'y défiait également des ennemis, des rivaux, des amis trop récens et trop bruyans, exploiteurs intéressés de sa disgrâce. Sa main cherchait d'instinct l'étreinte d'une main sûre et douce, d'une main consolatrice. Son regard se posa sur Mme Fianona, s'arrêta complaisamment sur ce visage transfiguré par l'émotion intime.

Elle était mon désir sous sa forme visible...

Pourquoi lui entrait-elle dans le cœur à cet instant, la parole si pénétrante, si chargée de sens? A qui l'appliquerait-il? A cette inconnue reconnue, à cette femme au parfum de fruit mûr? Amie ancienne, puisque d'un seul mot elle s'était blottie tout au fond des plus radieuses années dont il eût souvenance; amie toute proche d'âme, puisqu'elle communiait avec lui dans l'extase des harmonies qu'ils entendaient ensemble pour la première fois. Il la devinait, il *voulait* la deviner sa pareille, grave et timide, aumônière des consolations dont il avait soif. Le jeune homme ne se disait pas ces choses, il eût été surpris et effrayé si quelqu'un les lui eût dites; mais, dans les profondeurs de son être alangui par la musique, un travail rapide se faisait qui rendait ces choses possibles : plus possibles et plus tentantes, à mesure que la plainte du dieu malheureux devenait plus poignante, plus évocatrice de mélancolie pour chacun :

Nous n'irons plus tous deux, chevauchant côte à côte,
Par les plaines d'azur du ciel...

C'était le rappel à la réalité. Non, le pauvre vaincu ne monterait pas vers les hauts bonheurs partagés : n'allait-il pas déchoir de la gloire par quoi on se fait chérir? Tout lui manquerait à la fois : qui voudrait de lui dans sa peine humiliée? Ni celle-ci, ni personne... Et il sombrait de nouveau dans l'abîme du découragement, quand éclata le cri d'infinie détresse :

Ces yeux se rouvriront sous les baisers d'un autre...

Il regardait à ce moment dans la direction de la loge qu'il avait quittée tout à l'heure. Il y aperçut Olivier de Félines. Il se rappela subitement, avec une sensation de froid au cœur, la voix méchante, l'insinuation brutale qu'elle avait lancée contre Mme Fianona. La gêne qu'il éprouvait à s'en souvenir, Tournoël la mit sur le compte d'un dégoût bien naturel pour l'impudence de ce fat; et la figure vulgaire de Bayonne, de l'homme qui avait démenti l'accusation, lui parut par contraste toute sympathique, digne de confiance. Mais le serrement de cœur persistait. Involontairement, ses yeux cherchèrent M. Robinson, allèrent à plusieurs reprises de l'Américain à la jeune femme. Il réagit avec humeur contre une impression pénible, autrement pénible que ses amertumes des minutes précédentes.

Les derniers accords de l'orchestre expiraient dans le sifflement des flammes allumées par Lôgue. Le rideau retomba. Brusquement, et comme réveillée d'un rêve, Mme Fianona se rejeta en arrière : toute sa personne frissonna sous les étoffes, du frisson d'un cygne qui bat des ailes en sortant d'une eau profonde. L'éventail oublié sur ses genoux glissa sur le tapis. M Robinson le vit, se baissa pour le ramasser : Tournoël devança l'Américain d'un mouvement si hâtif et si avide qu'il en eut honte à la réflexion. Son geste n'eût pas été plus impétueux, s'il avait disputé à cet homme le titre de propriété qui l'aurait constitué maître souverain du Ouadaï.

On se levait dans toutes les loges. Rose Esther, debout sur le devant de la sienne, abaissa la petite lorgnette qu'elle venait de braquer une dernière fois.

— Ça y est ! dit-elle sèchement.

— Quoi donc ? demandèrent les hommes qui l'entouraient.

— Bouclé, le Cid vainqueur des Maures ! Et, de sa voix de théâtre, la tragédienne déclama :

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle...

— Mais que voulez-vous dire ? répétèrent ses invités.

— C'est vrai : vous, les hommes, vous ne voyez rien ! Et, quand vous voyez, vous ne comprenez pas. Nous autres femmes, la façon dont on ramasse un éventail suffit à nous renseigner. M. de Tournoël a reçu le coup de foudre : un coup de foudre américain !

Elle battit en retraite, dépitée comme un chasseur qui rentre bredouille à la maison.

M. Robinson quittait la grande loge au bras de la duchesse, Lauvreins prenait celui de la petite Banneleuse. Tournoël offrit le sien à sa voisine. Ils sortirent les derniers, descendirent lentement le grand escalier. L'officier cherchait une phrase banale pour rompre le silence, elle ne venait pas : trois ou quatre se présentèrent à son esprit, toutes plus bêtes les unes que les autres, pensa-t-il. Il finit par dire :

— Ne trouvez-vous pas, madame, que cette musique emmène très loin ?

— Oui, répondit-elle : chez les dieux... là où vont les morts.

— Elle y emmène aussi les vivans, reprit-il en souriant.

— Oh ! fit-elle, il y a parfois si peu de différence entre les vivans et les morts !

Que signifiaient ces paroles ambiguës ? Soumis et craintifs, les yeux du jeune homme interrogèrent ces yeux solitaires, qui le regardaient sans le voir. Ils célaient le secret d'un entretien intérieur.

Au bas des degrés, dans la rotonde où le reste de la société les attendait, Tournoël rencontra un autre regard : celui de M. Robinson, fixement posé sur le couple retardataire. Dans ce regard chargé de volonté, comme aux heures de la matinée où il fouillait l'âme de l'officier, celui-ci crut surprendre une lueur de satisfaction ironique. — Plus que jamais, ces guetteurs clairs et durs, retraités dans les profondes orbites, faisaient songer à deux éperviers dans les cavités d'un roc : ils cernaient d'avance leur proie sur le point de l'horizon où son vol allait faiblir, où elle s'abattrait enfin, sans défense contre la prise de leurs serres.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LETTRES AU DUC D'AUMALE

II[1]

1842-1846 — 1854-1855

Chantilly, 10 septembre 1842.

Merci de votre lettre, mon cher Prince; recevez aussi mes complimens de votre promotion (2). Vous allez faire un beau voyage et aborder enfin le côté un peu élevé de votre carrière; tout cela doit être selon votre cœur et conforme à vos goûts. Il est impossible que l'horizon de votre esprit ne s'étende pas avec

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

(2) Promu maréchal de camp, le Duc d'Aumale était appelé au commandement de la subdivision de Médéah. Il quittait avec regret le 17e léger. Une note consignée par le maréchal de Castellane dans son *Journal* (t. III, p. 269) montre comment *le jeune colonel du vieux régiment* (Autran) faisait son service :

« 8 mars 1842. — Ce soir, chez le Roi, j'ai causé assez longuement avec le Duc d'Aumale. « Je ne découche jamais de Courbevoie, m'a-t-il dit. Je m'occupe constamment de mon régiment; les officiers du 17e léger se plaisent à dire que, s'ils ont mieux valu que d'autres en Afrique, ils le doivent à l'instruction et aux habitudes militaires que vous leur avez données; je travaille à mettre le 17e léger sur un pied de guerre qui puisse contenter même le général de Castellane. »

On retrouve la preuve de cette régularité que s'imposait le jeune colonel, dans une lettre qu'il écrivait à un de ses plus anciens camarades de collège :

Courbevoie, octobre 1841.

« ...Tu vas donc enfin travailler et prendre la vie au sérieux : c'est bien heureux; pour moi, je suis toujours dans les mêmes dispositions laborieuses; le régiment et l'étude, mais l'étude sérieuse, occupent mes journées; ma famille, les réunions d'officiers, rarement le spectacle, me font agréablement passer les soirées; mais jamais minuit et demi ne me trouve hors de Courbevoie : un chef de corps doit donner l'exemple d'une vie régulière et de la soumission au règlement. Pour toi, persévère dans tes bonnes dispositions... »

celui de vos fonctions, et que la solitude où vous allez être bien souvent, utilement employée, n'ajoute pas à votre valeur personnelle. Pour moi, vous savez les motifs qui me faisaient désirer pour vous un séjour de quelques mois à Paris; le Roi en a décidé autrement, et je m'incline, sans effort, devant sa sagesse.

Paris, 2 décembre 1842.

Mon cher Prince, j'approuve tout à fait ce que vous me dites de vos projets de représentation au quartier général de votre commandement. Vous sentez la nécessité d'agir sur les Arabes et vous voulez qu'ils voient en vous non seulement le général, mais aussi le fils du Roi (1); c'est très sagement pensé. Mais soyez sûr que nous sommes tous un peu Arabes en ce point. Nous aimons que ceux qui nous commandent nous apparaissent dans un certain éclat, qui est le signe sensible de leur supériorité, et qui n'exclut aucune des qualités qui peuvent rendre, aujourd'hui, la grandeur et la puissance populaires. La position d'un jeune prince, investi d'un commandement sérieux, est, sous ce rapport, très délicate: d'une part, il lui faut gagner les cœurs à force de bonté, de bienfaisance, d'affabilité et d'expansion; de l'autre, il est obligé de garder son rang sous peine de compromettre son pouvoir auprès de ses subordonnés, car c'est au prince que l'obéissance est due dans les pays de droit monarchique: le général ne vient qu'après. Confondre le prince dans le général serait donc, comme vous l'observez judicieusement à propos des Arabes, le plus faux des calculs, la plus mauvaise et la plus inconstitutionnelle des politiques.

(1) En arrivant à Alger le 20 novembre 1842, le Duc d'Aumale avait écrit à M. Cuvillier-Fleury :

« J'ai trouvé ici une bonne et longue lettre de vous, mon cher ami, et bien qu'il soit plus d'une heure du matin et que je sois exténué, je ne veux pas me coucher sans vous écrire un petit mot de réponse. Nous partons demain pour une course lointaine et pénible. En revenant, je m'installerai à Médéah; si je m'en tire, c'est une belle position : j'aurai non seulement à commander à des soldats, mais à administrer une province; c'est la seule où il n'y ait pas de khalife, c'est-à-dire où l'autorité française soit en rapport direct avec les chefs; ils savent ma venue, ils en sont frappés; il me faudra une certaine représentation, de la prudence, de la fermeté et de l'adresse; je ferai de mon mieux; mais, quelque petite qu'elle soit à votre point de vue de France, je vous assure que c'est une lourde tâche pour des épaules de vingt et un ans. Je coûterai peut-être un peu cher, mais il faut que les Arabes voient en moi non seulement le général, mais aussi le fils du Sultan. Adieu, je vais dormir un peu car j'en ai bien besoin. »

H. Q.

Sur ce sujet, nous finirons par nous entendre. L'expérience des hommes, l'habitude des grandes affaires, le poids d'une responsabilité sérieuse, tout contribuera à modifier chez vous cette croyance, honorable dans son principe, que vous êtes le fils de vos œuvres; et, quand vous serez bien convaincu que vous devez immensément à la société, vous lui rendrez davantage, — je ne dis pas en services utiles et périlleux, je serais trop injuste pour vous, — mais en représentation et en dignité extérieure, car la dignité est une partie de votre force. Tout le monde ne peut pas approcher d'un prince et juger son mérite réel; mais sa vie extérieure appartient au public; c'est par elle qu'il se communique et c'est par elle qu'il est jugé, jusqu'au moment où son mérite éclate et où la grandeur et l'importance de ses services ne peuvent plus être contestées. C'est le moment que les Frédéric et les Napoléon choisissent pour n'être plus fort scrupuleux en fait de costume, et, alors, personne ne s'en plaint.

Pardon, mon cher Prince, de cette longue tirade qui n'est que le développement de vos propres idées sur les Arabes; j'éprouve cependant quelques remords à vous faire ainsi de la morale quand j'ignore encore où vous êtes, comment vous avez supporté cette première campagne, quel en a été le succès et la conduite. J'espère bien que les premières nouvelles d'Afrique nous édifieront complètement sur tous ces points. Déjà nous savons que vous êtes parti par le beau temps; mais, hélas! qu'y a-t-il de plus perfide que le soleil de novembre et de plus fugitif que l'été de la Saint-Martin? Et si ce beau soleil n'avait servi, comme c'est son droit en cette saison, qu'à amasser des nuages et à déchaîner des orages! *Omnia tuta timens.* Je me défie de cette belle perspective qui vous a souri au début de votre expédition, et je n'ose croire à sa durée; j'aime mieux penser que vous avez noblement supporté des fatigues et des intempéries inévitables à cette époque de l'année et que votre santé n'en a pas trop souffert...

Paris, 26 décembre 1842.

Mon cher Prince, les journaux nous annoncent votre retour à Alger pour les premiers jours de janvier, et, comme je charge ma lettre de vous porter mes vœux de nouvel an, je désire qu'elle vous parvienne en temps opportun et qu'elle s'acquitte convenablement de cette mission. Quant à la nature des vœux

que je forme pour vous, vous savez qu'ils ont tous pour but votre bonheur complet, c'est-à-dire une suffisante conciliation entre le bien-être matériel, les joies du cœur, les plaisirs de l'esprit et les satisfactions morales. Le bonheur est à ce prix, et, si je savais, sur terre, un meilleur moyen de le réaliser, je le souhaiterais pour vous. Mais, quels que soient mes souhaits, ils partent d'un cœur sincère et qui vous est tout dévoué; c'est à ce titre que vous les accueillerez avec quelque distinction, je le crois, dans un moment où vous êtes exposé à recevoir tant d'autres hommages plus intéressés. Nous verrons si l'interminable promenade que vous venez de faire a profité à quelque chose et à quelqu'un; je souhaite que vous ayez eu occasion de vous y distinguer, sachant que vous l'aurez saisie avec cet empressement du jeune âge, mais aussi avec cette prudence du commandement, qui calcule ce que l'éclat d'un beau fait d'armes peut coûter de larmes et de sang inutilement répandu. J'ai reçu du bivouac de Souk-el-Kami une bonne lettre du commandant Jamin qui me racontait au milieu de quelle quiétude vous aviez marché depuis Milianah, et, si je m'en suis réjoui de tout mon cœur pour le bien que je vous souhaite, je l'ai regretté pour la gloire de vos débuts; mais votre jeunesse peut attendre. L'Afrique française est vaste, et je n'ai qu'une médiocre confiance à l'universelle adhésion que vous y rencontrez...

Paris, 16 janvier 1843.

Mon cher Prince,

Vous avez aujourd'hui vingt et un ans accomplis. L'âge de votre *raison légale* vient vous atteindre dans une des circonstances les plus sérieuses de votre vie, et c'est au milieu du plus beau commandement et de la plus grave responsabilité qui puisse peser sur une jeune tête que la loi vous fait homme. Elle prononce que vous êtes capable, en face même des difficultés qui vont vous éprouver. Elle vous donne votre liberté complète, au moment où l'usage que vous allez en faire doit avoir le plus de conséquences pour vous-même et pour les autres; vous ne regretterez donc pas que cette heure sérieuse de la vie d'un homme ait sonné pour vous en Afrique; et, si nous le regrettons, nous, mon cher Prince, c'est que vous manquez à la joie qu'éprouvent ici vos amis à fêter votre vingt-et-unième anniversaire... Je viens de lire votre journal; il m'a vivement

intéressé et amusé; votre style a de la fermeté et une clarté des plus rares. Conservez ces deux qualités si essentielles; ajoutez-y le coloris, non celui qu'on cherche péniblement, mais celui qui déborde, passez-moi le mot, dans un jeune cœur, et contre lequel je crains que vous ne soyez un peu en défense. Au surplus, j'ai peut-être tort de vous adresser ces observations; vous écrivez au courant de la plume, sans prétention que celle d'être clair et vrai, et ces deux grands mérites éclatent chez vous, mon cher Prince, à un degré qui augmente chaque jour l'estime que m'ont inspirée pour vous nos longues et sérieuses relations. .

Paris, 26 janvier 1843.

Je veux, mon cher Prince, répondre à votre longue et intéressante lettre, ou plutôt, vous donner la réplique, dans cette causerie à distance que vous avez si bien commencée. J'ignore jusqu'à quel point vos opinions sur la situation de nos affaires en Afrique sont fondées; mais elles sont exprimées avec une si parfaite netteté qu'il est impossible qu'elles ne répondent pas à quelque chose de très positif et de très réel. Qui sera le Messie de cette colonisation africaine? J'entends dire quelquefois que ce sera vous, et je vous connais trop pour croire à l'accomplissement prochain de cette prédiction. L'avenir peut vous réserver, en Afrique et ailleurs, une grande destinée; mais le présent vous impose la modération; et la modestie, qui est une des qualités distinctives de votre nature, est aussi une des conditions de votre haute fortune. Vous vous élèverez encore, mais avec la gradation qui est commandée à votre inexpérience, et, une fois sur le terrain des grandes choses, vous verrez avec quelle lenteur, quelle patience et quelle réflexion, votre esprit, d'ailleurs si facile, sera condamné à procéder. Vous le sentez déjà. Votre lettre est surtout remarquable par le sentiment des difficultés qui entourent le gouvernement d'Afrique, et vous n'avez aucune des illusions qu'on entretient ici et qu'on paie quelquefois si cher. Vous comprenez que le rôle de colonisateur de l'Afrique française sera un des plus sérieux qui puissent échoir à un homme de guerre; je ne veux pas insister davantage sur ce sujet; je ne ferais que répéter ce qne vous me disiez avec tant de justesse quelques jours avant votre départ pour l'Afrique. Ces paroles m'ont frappé. Je vous en renvoie l'écho, non pour vous les rappeler, mais parce qu'elles s'accordent mer-

veilleusement, au contraire, avec ce que vous m'écrivez des embarras sans cesse croissans de la question africaine envisagée de haut et aussi loin qu'une vue exercée peut porter. La nécessité de fondre ensemble et de faire marcher d'accord tous les systèmes qui se partagent aujourd'hui les esprits préoccupés de la colonisation africaine, cette nécessité que vous démontrez si bien, vous voyez bien aussi à quels efforts surhumains, à quelle responsabilité incommensurable, elle condamne celui qui sera chargé d'opérer cette fusion et de présider à ce concert. Coloniser à la romaine, c'est tout simplement demander au Parlement français, à cette mobile représentation des passions inconstantes et des intérêts changeans de notre pays, la fermeté persévérante et obstinée qui inspirait la politique du sénat romain; c'est demander à notre égoïsme à courte vue les sacrifices que la prévoyance patricienne savait s'imposer; c'est, en un mot, transporter dans une démocratie bourgeoise, inquiète, envieuse, tracassière, vivant au jour le jour, l'esprit de suite et la patriotique ambition d'une aristocratie constituée.

Je ne demande pas mieux; mais essayez! Vous savez que je ne suis pas un partisan du passé; j'aime le pays où je suis né, et je m'accommode au temps et aux choses du présent. Je crois que nous avons fondé un gouvernement très viable, que l'avenir lui appartient, et que le plus sage est de l'aimer et de le défendre contre les malveillances de toute espèce dont il est l'objet chez les grands et chez les petits. Mais je doute que ce gouvernement ait jamais la force d'accomplir, pour un intérêt si éloigné, avec des chances de succès si contestables, l'œuvre de colonisation civilisatrice dont vous m'avez donné l'ébauche. Honneur à ceux qui la tenteront sérieusement! Gloire à celui qui l'achèvera! Mais, indulgence, en attendant, à ceux qui, contrariés par le mauvais vouloir de la métropole et les obstacles de toute nature que notre forme de gouvernement leur oppose, ne marchent que d'un pas incertain et mal assuré, dans cette voie difficile!...

Mais en voilà bien long sur l'Afrique, et je comprends que ma mission est plus particulièrement de vous parler de la France. Je termine donc cette causerie rétrospective provoquée par votre lettre, et je vais vous dire un mot de nos affaires, de notre politique et de nos plaisirs; et que ce mot n'effarouche pas votre puritanisme, qu'il ne blesse pas vos douloureux souvenirs. Vous savez bien qu'aujourd'hui, en France, nos plaisirs sont

presque aussi sérieux que nos affaires, et, quant à moi, je ne vois pas la différence qu'il y a entre une soirée du grand monde et une séance du Parlement, si ce n'est, peut-être, que le Parlement est moins ennuyeux que le monde.

La chronique de la ville n'a pas encore grand'chose à enregistrer. Le bal de Mme M... a été brillant et froid; il y avait deux camps en présence, et des gens qui se haïssent et se feraient volontiers pendre dansaient dos à dos... Dans ce mélange très peu naturel, on s'amusait médiocrement. J'ai trouvé plus de plaisir, le lendemain, à la seconde représentation de *Phèdre*. Mlle Rachel montre un grand talent, quoi qu'en dise Jules Janin. Faible, incomplète et insuffisante, dans la scène de la déclaration, qui était le triomphe de Mlle Duchesnois, elle a été excellente dans tout le reste. Sa voix manque d'ampleur, elle y suppléé par l'expression. Sa nature est un peu grêle et chétive, elle la complète par la puissance de l'art dans lequel elle paraît consommée, sans l'avoir appris. C'est une femme qui a tout deviné; elle a deviné Phèdre, comme Hermione et Marie Stuart. La Phèdre mythologique vit dans son geste, dans son maintien dans ses draperies admirablement disposées. Elle a même, dans la voix, un peu de ce lyrisme qui se mêle aux tragédies de l'ancien répertoire classique, et qui en rend la déclamation si difficile. Elle a récité la scène des remords : « Minos juge aux enfers tous les pâles humains, » avec une intelligence prodigieuse des beautés pindariques de ce morceau, sans emphase, mais sans vulgarité, comme l'expression juste d'une terreur religieuse. En un mot, son succès a été complet et W... aurait pu se dispenser d'envoyer à son aide un bataillon de claqueurs qui était plutôt fait pour glacer l'enthousiasme des honnêtes auditeurs tels que moi...

Paris, 16 février 1843.

Je viens de recevoir votre excellente lettre du 4 février, mon cher Prince, et mon premier soin est de vous en remercier. Je savais, par la communication qui m'avait été fort obligeamment faite de votre récit, l'heureuse issue de l'expédition que vous avez dirigée ; *le Moniteur d'Alger* nous en avait déjà fait pressentir le succès; nous n'avons qu'à nous féliciter du bonheur que vous avez eu et auquel vous avez ajouté par votre habileté, votre

présence d'esprit, votre humanité (1) et votre courage; ce sont les éloges qui sont dans toutes les bouches à propos de vous, et moi, qui ne vous flatte pas, j'ai pourtant bien le droit de vous raconter ce que j'entends sur votre compte. Vous allez, sans doute, vous reposer quelque temps; voici la saison des pluies, et je souhaite que vous la passiez sans expédition et sans encombre. Il me semble que vous avez bien peu de monde avec vous; Abd-el-Kader rôde autour de vous : méfiez-vous de lui! Votre présence l'attirera partout où vous serez, surtout s'il vous sait imprudent et dégarni. Je ne partage pas les alarmes que sa réapparition a causée à Paris, où les affaires d'Afrique se voient généralement en noir; mais l'extrême sécurité, qui est le défaut de votre âge, aurait aussi de graves inconvéniens. A la distance où je suis de vous, mon cher Prince, pardonnez-moi de n'avoir à vous servir, en fait de conseils, que ces inutiles banalités.

2 mars 1843.

... Vos débuts dans le commandement, mon cher Prince, ont eu un plein succès: on vous sait gré, en France, du dévouement que vous montrez, à l'âge du plaisir, et dans une aussi haute fortune. Votre rapport a plu par sa modestie, sa simplicité et sa netteté parfaite. Votre petite campagne a paru bien conduite; soyez sûr que l'opinion vous tient compte, et très généreusement, de ce que vous faites. Les alarmes excitées par la pointe d'Abd-el-Kader, entre Milianah et Cherchell, sont tout à fait calmées; une lettre de Bugeaud adressée au *Journal des Débats* sous forme anonyme, et que vous lirez dans le numero du 28 février, a contribué à ce résultat. S'il n'arrive pas quelque nouvelle aventure avant la discussion des affaires d'Alger devant la Chambre, tout se passera bien. Les partisans de l'occupation restreinte ont perdu beaucoup de terrain; et ils n'en avaient

(1) Entre autres épisodes, le *récit* dont parle cette lettre faisait connaître celui-ci : « J'ai eu occasion de donner une leçon aux tribus qui se soumettent à nos ennemis; pendant notre grande halte, j'envoyai cerner par les spahis un douar des Sioufs qui avait assisté Ben Allal dans ses dernières opérations. L'ennemi eut trois hommes tués; sept ou huit furent pris ainsi que leurs familles et leurs troupeaux. Ce coup de main a été baptisé par les soldats *ghazzia du déjeuner*. Mais les femmes et les enfans, marchant nu-pieds sur les cailloux, au train d'une colonne, me faisaient trop de peine; je les ai fait relâcher et n'ai gardé que les hommes. Un spahi vint, en pleurant, me réclamer sa sœur, qui était parmi les prisonnières; j'étais fort attendri, lorsque je découvris qu'il avait choisi pour sœur la plus jolie des femmes, et que la prétendue fraternité du gaillard n'était rien moins que cela. »

guère à perdre. Vous en gagnez, vous, en réalité, et aussi dans l'opinion; continuez donc; j'espère que la Chambre aussi, vous dira : Continuez!...

Paris, 12 mars 1843.

Mon cher Prince, au moment où cette lettre vous parviendra à Médéah, vous serez à peine de retour, si même vous l'êtes, de l'expédition que vous aviez à faire dans le cours de ce mois, et vous tronverez chez vous un chaos de lettres, de journaux, de nouvelles, auxquelles je me reprocherais d'ajouter, en vous écrivant longuement aujourd'hui. Je ne puis vous dire, d'ailleurs, à quel point le sentiment de votre absence et des dangers que vous pouvez courir glace mon zèle épistolaire et paralyse les mouvemens de ma plume. Quand je vous sais là, dans un bon gîte, bien entouré, bien défendu, livré à des travaux d'administration réguliers, et pouvant, les pieds sur les chenets, recevoir et rendre la réplique à ma correspondance, j'ai un grand goût à converser avec vous, mon esprit est calme, mon cœur se possède, et nulle pensée sinistre ne vient à la traverse de mes idées pour les rembrunir et les glacer. Quand, au contraire, je vous sens courant les champs, même en si bonne compagnie, je ne sais plus que vous dire, car, si je vous disais tout ce que je pense, je remplirais dix pages de mes alarmes. A cette distance, les dangers nous paraissent, sans doute, plus gros qu'ils ne sont en réalité; mais il me semble que, plus votre présence à la tête de nos troupes et au milieu de nos alliés est favorable et utile, plus elle déconcerte les projets d'Abd-el-Kader, et plus, aussi, elle doit attirer sur vous des pensées d'hostilité et de vengeance. Il ne vous est donc pas permis d'être imprudent; mais vous êtes jeune, et, à votre âge, il n'y a guère loin du courage à la témérité. Tout cela fait que, jusqu'au jour où vous êtes rentré dans votre place forte, je n'ai pas le cœur à écrire; ne craignez rien, cependant, je ne faillirai pas à la mission que vous m'avez donnée, je vous tiendrai au courant de tout ce qui pourra mériter votre intérêt: quelquefois, seulement, comme aujourd'hui, j'abrégerai, au lieu de m'étendre...

Dimanche, 26 mars 1843.

Je viens de recevoir, mon cher Prince, votre lettre datée du

pied du Jurjura (1), c'est donc sous l'impression d'une joie bien vive que je vous écris. J'ai hâte de vous féliciter, d'abord, d'avoir échappé au double danger que vous avez couru, celui de la saison et celui de la guerre; ensuite, mes félicitations s'adressent à la manière dont vous avez conduit toutes choses pendant cette terrible épreuve, qui est pour vous, si je ne me trompe, la première d'un commandement sérieux, avec responsabilité, sous la pluie, devant l'ennemi. Jusqu'à présent, quand vous aviez l'ennemi en face, vous aviez du moins un beau ciel au-dessus de la tête; ou bien, quand le temps était mauvais, l'ennemi était loin; cette fois, vous avez eu toutes les chances contre vous. Une lettre du commandant et une autre, de Marengo, m'apprennent comment vous vous êtes tiré de ce mauvais pas, et je vous en fais mon compliment, parce que vous avez eu besoin, dans cette épreuve, de quelque chose de plus que le courage et l'élan d'un jeune homme, c'est-à-dire de la prévoyance, du sang-froid et de la constance de l'homme fait. Votre petite lettre ne m'en dit pas tant, mais votre éloge est ailleurs. Marengo m'écrit d'Alger que le gouverneur est enchanté de vous, et ce que me mande votre fidèle Achate confirme, pour moi, ce rapport que j'aurais pu attribuer à l'enthousiasme du vieux colonel. Je suis donc, de toute manière, ravi des nouvelles de ce matin; je viens d'envoyer toute ma provision de lettres à la Reine, pour ajouter aux renseignemens que Sa Majesté a pu obtenir de vous ou par toute autre voie. J'éprouve le besoin, quand je suis heureux, de faire partager mon bonheur, et je n'en ai pas de plus grand au monde que de vous savoir la vie et l'honneur saufs. Il est vrai que, pour votre honneur, je suis bien tranquille. Mais vous pouvez être malheureux, et, au début d'une carrière, un prince a besoin que la fortune soit toujours du parti de son courage. Vous laissera-t-on, maintenant, quelque repos?...

(1) Bivouac de l'Oued Khekam
au pied du Jurjura, 15 mars 1843.

« Un mot seulement, mon cher ami, pour vous montrer que je ne vous oublie pas. Malgré le temps abominable que nous avons constamment depuis quinze jours, je me porte à merveille et j'ai poursuivi, contre vent et marée, les opérations dont j'étais chargé pour assurer l'autorité de Mahi-ed-Din, notre khalife pour la province de Sebaoun. J'ai pacifié, sans coup férir, l'aghalik des Beni Djaad, et j'ai eu un assez joli combat avec les Nezlioua (Kbaïles du Jurjura) et les réguliers de Ben Salem. Je compte être rentré à Médéah dans une dizaine de jours. Je n'ai pas le temps de vous donner d'autres détails. Adieu.

Tout à vous, H. O. »

Paris, 12 mai 1843.

J'ai reçu ce matin, mon cher Prince, votre petite lettre de Médéah; je vous remercie du souvenir et de l'intention. Celle de M. Jamin m'a donné beaucoup de détails sur votre prochain départ et sur l'expédition que vous allez diriger en personne (1); je vous félicite de cette occasion qui vous est à la fois donnée de vous montrer sur un plus grand théâtre et d'y jouer un plus grand rôle. Je suis sûr de vous; je voudrais l'être autant de la fortune. Tous mes vœux vous accompagnent, et, comme j'ai la conviction que vous avez gardé le cœur très joyeux, je ne veux mêler aux souhaits que je vous adresse, et qui seront d'ailleurs accomplis, je l'espère bien, quand vous lirez ma lettre, que la dose amère d'anxiété qui est inséparable de la joie et de l'orgueil de ceux qui vous aiment et qui vous attendent...

Paris, du 26 mai au 2 juin 1843.

Le plaisir que j'ai ordinairement à vous écrire s'augmente aujourd'hui, mon cher Prince, de tout le bonheur que j'éprouve à vous féliciter de votre belle conduite et de votre brillant succès. Vous avez été brave; cela ne m'a guère surpris, comme vous le pensez bien; mais l'élan de votre bravoure vous a servi à faire une chose très difficile à la guerre, à ce qu'il paraît, à vous décider dans une situation très douteuse et très perplexe, en sorte que vous n'avez pas été audacieux seulement comme un jeune homme qui voit un bon coup de sabre à donner, mais comme un général qui a une troupe à sauver et à illustrer: car, du même coup, vous avez fait les deux choses. C'est avoir la main heureuse. Je vous félicite donc, et cela sans phrases, et du fond de mon cœur. S'il y a quelqu'un au monde, après vos augustes parens, qui ne soit pas suspect d'indifférence quand un commencement de gloire vient ainsi rayonner sur votre jeune front, c'est bien moi. Aussi n'est-ce pas de ce sentiment, Dieu merci, que j'ai à me défendre, mais du sentiment contraire. La première nouvelle de votre victoire m'a d'abord causé un enthousiasme que j'ai ensuite fait descendre à un diapason plus digne de votre modestie, qui a été, dans cette affaire, un de vos mérites les plus

(1) Rentré pour quelques jours à Médéah, le Duc d'Aumale préparait une expédition dans le Sud, celle qui devait amener la prise de la smaïah d'Abd-el-Kader.

appréciés du public, et à laquelle je ne veux rien ôter par l'exagération, même sincère, de mes éloges. Vous avez noblement fait votre devoir comme soldat; vous vous êtes montré digne du commandement; vous avez su électriser par votre exemple une poignée d'hommes exténués et dans la position la plus périlleuse qui se pût offrir; vous avez été prince comme il faut l'être, car, s'il est permis de se vanter d'appartenir à une race de braves, c'est en face de l'ennemi et au moment où l'on donne tête baissée dans le danger; enfin, vous avez été humain, et c'est, à mon avis, votre plus grande gloire, car c'est la plus rare en Afrique : « Vous n'avez tué que des combattans! » Ailleurs, on égorge, sous prétexte de nécessité, des femmes et des enfans. Vous avez donc encore donné là un noble exemple. Vous vous êtes ressouvenu que les plus grands hommes de guerre ont été aussi les plus clémens, parce que c'est le cœur qui fait les grands capitaines comme les grands orateurs, *pectus est quod facit*. L'élan admirable qui vous a envoyé à la tête de vos braves contre la smalah d'Abd-el-Kader, vous avez su l'arrêter à temps pour épargner des vaincus; c'est là ce qui est beau et grand, mon cher Prince : garder la mesure dans la victoire, comme dans la puissance, c'est ce qui est difficile sur cette terre. Recevez donc mes félicitations. Recevez aussi mes remerciemens, car, si l'honneur de votre belle conduite appartient sans partage à votre royale famille, il me semble qu'il en rejaillit aussi, et de bien loin, quelque rayon sur mon obscurité. Ce n'est pas moi qui vous ai appris les belles choses que vous faites là-bas, mais j'en profite aux yeux du monde, pour la part qu'on suppose que j'ai eue à votre première éducation, et l'éclat de votre premier triomphe éclaire doucement mon humilité et ma retraite, car vous savez bien que la place que j'occupe en ce moment auprès de vous n'est pas autre chose. La première nouvelle qui vint à Paris de votre beau fait d'armes, ce fut par une dépêche télégraphique qui arriva le vendredi 26 mai. Le Roi la reçut au salon. La dépêche parlait de la prise de la Smalah, et personne, le Roi lui-même, ne savait ce que ce mot voulait dire. Sa Majesté s'en allait, demandant à chacun, avec une bonne humeur charmante : « Savez-vous ce que c'est que la Smalah? » Il me fit, à moi-même, la même question, et, le mot n'étant pas dans mon vocabulaire habituel, je ne sus que répondre. Enfin vint le général Galbois; le Roi courut à lui : « La Smalah, dit le général, c'est la maison militaire

d'Abd-el-Kader, son escorte ordinaire, ses fidèles. » « La camarilla, » dit le Roi en riant. La dépêche se terminait par ces mots : « La mère et la femme d'Abd-el-Kader... » interrompue par la nuit. En sorte que l'opinion générale était que vous aviez pris les deux « princesses, » pour parler comme *le Siècle*, qui, dans son numéro du lendemain, vous félicitait gracieusement.

Mais, le lendemain, la dépêche fut achevée dans un sens tout contraire, puisqu'elle nous apprit que ces deux grandes dames du désert s'étaient enfuies à toutes jambes. On en resta là jusqu'au mardi 30, jour de l'arrivée de vos dépêches datées de Chabouniah le 20, et d'Alger le 23. L'effet qu'elles produisirent à Neuilly, vous le savez par vos lettres de famille, et je n'y insisterai pas, dans la crainte d'être trop au-dessous de la vérité et de ce qu'on vous aura écrit. Le Roi convoqua immédiatement son conseil aux Tuileries et on y donna lecture de votre rapport et d'une lettre de Jamin, qui était pleine de cœur, et disait ce que votre modestie avait omis. La Reine vint à Paris; elle me fit demander; j'ignorais tout; du moins, je ne savais que par la dépêche du 26 et par quelques lignes aimables de Jamin le grand succès obtenu, et j'avais soif de détails; la Reine me les donna de vive voix, dans un entretien d'une demi-heure. Elle était émue jusqu'aux larmes, et de ces douces larmes qui ont dû calmer, au fond de son cœur, de bien anciennes et bien inconsolables douleurs. La lettre de Jamin était entre les mains de Camille Fain, qui en faisait un extrait pour *le Messager;* je ne pus la lire que le soir, à Neuilly, où le Roi ne reçut personne, car la nouvelle qui avait apporté la joie dans la famille coïncidait avec un anniversaire qui la désolait : le 30 mai était la fête du Prince royal; le 30 mai 1837, il s'était marié, et la Duchesse était allée à Dreux solenniser tristement ce souvenir. Le soir, les dépêches furent publiées *in extenso* dans *le Messager;* et, le lendemain 31, tous les journaux du matin les donnèrent, à l'exception des journaux légitimistes pur-sang, du *National*, et de *la Législature*, qui se contentèrent de les résumer froidement. *Le National* poussait même l'injustice jusqu'à vous reprocher « l'emphase » dans la manière dont vous parliez de la marche des troupes jusqu'à Taguin. Quant aux autres, le 31, *le Courrier*, *le Siècle* et *le Globe* étaient excellens pour vous; *le Constitutionnel* ne disait rien; le lendemain, 1er juin, *la Presse* avait un second article très bienveillant, et *la Pairie*, journal de l'opposi-

tion constitutionnelle, que je vous envoie, parlait de vous dans les meilleurs termes. Il n'y a pas jusqu'au *Charivari* qui n'ait trouvé moyen, dans une parade d'ailleurs très ridicule, de faire votre éloge (31 mai). Enfin, *le National* de ce matin 2 juin répond à *la Patrie* d'hier et le fait comme il le pouvait faire, injustement et brutalement. Je ne vous parle pas du *Journal des Débats* : il a eu le bon goût d'être mesuré. Le parallèle entre le grand Condé et vous a été envoyé par Dumas; j'ai été autorisé à refroidir un peu sa première rédaction; je trouve que le rapprochement était bien assez fort par lui-même. Il est sans doute très curieux, mais votre modestie s'en effarouchera, j'en suis sûr, quelque bienveillant qu'il soit, quelque enclin que vous soyez à le justifier. Au surplus, il y a un autre rapprochement que j'ai fait, moi, sans le communiquer à personne, mais que je ne crois pas moins fondé : quand le Duc d'Enghien fut au moment de livrer la bataille de Rocroi, vous savez que le maréchal de Gassion s'efforça de l'en dissuader : « Que ferez-vous si vous êtes vaincu? » « Je serai mort avant d'être témoin de la défaite, » répondit Condé. Et je crois bien que c'est une pareille réponse que faisait tout bas votre courage aux objections de votre prudence. Aussi, votre courage l'a emporté.

J'ai voulu, mon cher Prince, en vous signalant jour par jour l'esprit des journaux sur votre fait d'armes, beaucoup moins vous enorgueillir que vous montrer, ce que vous savez de reste, que nous ne vivons pas dans un pays de sauvages et qu'il y a encore au fond des âmes un sentiment, très équitable et très monarchique, qui les prédispose en faveur des princes. L'effet produit par votre dépêche a été grand; la presse n'a fait que le traduire. M. le général Jamin ayant communiqué, dès le premier jour, la lettre qu'il venait de recevoir de son fils, toute la Chambre en a été émue et remuée, et le débat de la loi des Monnaies presque interrompu. Dans le public, même émotion; on vous a su gré de votre décision énergique et de votre langage modeste; on vous a su gré de nous avoir rendu un de ces glorieux bulletins d'autrefois; enfin, on s'est félicité, dans les rangs conservateurs, de ce gage nouveau donné par votre belle conduite à la stabilité de la dynastie. Tel est, mon cher Prince, le résumé très succinct de l'impression qui s'est produite ici sous toutes les formes. Je ne vous parle pas des militaires; ils sont ravis. « Il faut être du métier, me disait hier Dumas, pour comprendre

le mérite de la décision qu'a montrée le Duc d'Aumale. Ce n'est pas de l'audace, c'est de la stratégie, et celle qu'on fait au milieu des coups de fusil est, croyez-le, la plus difficile du monde. » Je ne suis pas juge, mais je le crois volontiers, et sur parole; j'apprécie parfaitement la différence qu'il y a entre la charge qui vous a emporté à l'Affroun, et celle que vous avez commandée à Taguin. Vous étiez un lieutenant de hussards dans l'une, et un général dans l'autre. Aussi les vieux grognards vous admirent fort, et je ne saurais vous répéter tout ce qui se dit sur votre compte dans les salons. Vous savez le facile entraînement de l'enthousiasme parisien; il ne faut pas trop s'y fier, et pourtant il y a, dans ce premier mouvement, quelque chose de trop sérieux pour que vous n'en teniez pas très bon compte aux sentimens de vos compatriotes, qui méritent que vous les aimiez comme ils vous aiment.

Paris, 6 juin 1843.

J'ai reçu hier votre aimable et excellente lettre du 26 mai (1), mon cher Prince, et je vous en remercie de tout mon cœur. Le courrier du 2 juin vous a porté mes félicitations pour votre beau fait d'armes; j'y pourrais ajouter aujourd'hui tout ce que j'entends dire à votre honneur depuis huit jours; c'est un concert d'éloges unanimes, et qui retentit très doucement au cœur de vos amis. Hier je vis le maréchal Valée à Nogent : « Cette affaire le vieillit de dix ans, me dit-il; le général Bugeaud l'a compromis, très utilement, il est vrai; mais je n'en sais aucun gré à sa pré-

Médéah, 26 mai 1843.

(1) « Vous mettez tant de soin et d'exactitude à me tenir au courant de tout ce qui se passe, mon cher ami, qu'il faut que toutes mes épîtres, si courtes et si brèves, commencent par une phrase de remerciemens. Vos longues lettres m'intéressent et m'amusent beaucoup; c'est un résumé complet de toutes les nouvelles importantes, et il faut avoir été longtemps hors de chez soi pour savoir combien un journal si bien et si régulièrement tenu peut avoir de charme... J'ai lu dans les journaux quelques fragmens de *Lucrèce* pendant ma dernière course. Cela m'a plu beaucoup; j'aime la manière virile et sévère de ce jeune auteur; je trouve dans ses vers un certain parfum cornélien qui m'a charmé. Je ne sais si c'était le plaisir que j'éprouvais à m'arracher quelques momens à des préoccupations bien graves; mais j'ai rarement éprouvé une émotion littéraire plus vive et plus agréable.

Vous savez que, grâce à Dieu et aux braves gens que je commandais, j'ai obtenu un succès que je n'avais jamais espéré et auquel les Arabes croient à peine, tant il leur semble grand et surprenant. Je me porte à merveille, mais j'ai eu à supporter de grandes fatigues morales et physiques, et j'aurais besoin d'un peu de repos. Adieu.

Tout à vous, H. O. »

voyance : le Prince pouvait être pris ou tué. Plus le péril était grand, plus il y a de gloire pour lui d'en être sorti par un fait d'armes si éclatant. Maintenant, il faut qu'il revienne. » Et cependant, il paraît qu'on vous laisse encore là-bas pour quelques semaines. Votre lettre, celle de Jamin, m'avaient donné l'espoir d'un prompt retour. Quand vous vous dites fatigué et que vous demandez du repos, il faut vous croire. Il semble cependant, d'après vos lettres de famille, et surtout d'après celle du gouverneur, que votre séjour se prolongerait encore, et on dit même que vous allez être compris de nouveau dans une expédition vers les Ouenseris. Le prochain courrier nous expliquera sans doute ce qu'il y a encore d'obscur dans ces nouvelles. Puisse-t-il nous apprendre qu'on vous délivre, enfin, de cette responsabilité morale qui pèse sur vous depuis neuf mois, et qu'on n'abuse pas de votre patience, comme on a déjà abusé de votre zèle, de votre énergie, et de votre courage (1)...

Paris, 16 décembre 1843.

Je viens de recevoir la lettre du colonel Jamin qui m'apprend votre heureuse arrivée à Constantine (2). Vous voilà à l'œuvre. C'est à vous de développer les germes d'amélioration que vos prédécesseurs ont dû laisser dans votre gouvernement, et de les créer, s'ils n'existent pas. La civilisation de cette province est entre vos mains ; vous y jouissez d'une indépendance que vous n'avez jamais eue ailleurs. Vous y êtes placé assez loin du centre pour être, à chaque instant, dans la nécessité de prendre sur vous, et l'initiative, une spontanéité prudente, mais résolue, doivent remplacer, dans vos déterminations et dans vos actes, cette subordination exacte et patiente dont vous avez, jusqu'à ce jour, donné l'exemple à ceux qui vous obéiront aujourd'hui. Ce n'est pas à moi, à la distance où je suis du théâtre de votre activité présente, de vous tracer la règle de conduite que vous devez suivre, et je ne suis pas en peine, je l'avoue à votre honneur, de celle que vous adopterez. Mais n'oubliez pas, je vous en prie, mon cher Prince, toute cette portion de votre destinée civile qui

(1) Le Duc d'Aumale est rentré en France à la fin de juin 1843.

(2) Chargé, au mois de septembre 1843, du commandement supérieur de la province de Constantine, le Duc d'Aumale y était arrivé à la fin de novembre et s'occupait sans relâche de l'organisation de la province, création de villages, de routes, organisation des tribus, etc.

est un des plus nobles apanages de votre rang, et un des plus sérieux devoirs de votre mission; n'en méconnaissez pas la grandeur; accomplissez-la en vous montrant fidèle à l'exemple que vous ont laissé les jeunes patriciens que Rome envoyait en Afrique pour la civiliser, et dont vous retrouverez, à chaque pas, la trace, sous la couche grossière de barbarie que leurs successeurs y ont entassée et que votre mission est de détruire. J'interromps ma lettre pour vous dire que je viens de recevoir le paquet d'Afrique; c'est une grande joie pour moi, car j'y trouve une lettre de vous. Merci de ce que vous m'écrivez de bon et d'affectueux; merci de vos vœux pour ma santé; merci, enfin, de ce souvenir tout aimable que vous donnez à votre vieux maître au milieu des préoccupations et des soins d'un établissement nouveau; ne vous excusez jamais de ne m'écrire que quelques lignes: un mot de vous suffit, quand c'est votre cœur qui le dicte...

Paris, 24 janvier 1844.

Merci, mon cher Prince, de votre petit mot du 4 courant : je ne vous demande que signe de vie. J'ai eu communication, cette semaine, de deux lettres dont l'une raconte les fêtes du jour de l'an, et l'autre est relative aux mesures de haute administration que vous avez prises pour concentrer entre vos mains l'influence que vos prédécesseurs abandonnaient trop facilement aux chefs arabes établis à Constantine, et ces deux lettres m'ont ravi. Je sais qu'elles ont été mises sous les yeux de Leurs Majestés, qui s'en sont montrées fort satisfaites. Ce que vous avez fait à Constantine est très sensé, et je voudrais pouvoir le crier sur les toits, parce qu'il y a là la marque d'un bon esprit, d'une initiative aussi équitable que loyale, et que, dans notre pays, on est trop disposé à croire que les Princes ne savent que donner de bons coups de sabre. Je voudrais que la France pût assister, par la pensée, à vos lits de justice et pénétrer dans le secret de cette sollicitude que vous étendez sur un si vaste espace, et qui ne s'inspire, en Afrique, que d'idées françaises. C'est, du moins, ce que j'ai conclu de la lecture de ces deux lettres, et l'impression qu'elles ont produite est conforme à mon sentiment. On parle, maintenant, d'une expédition que vous seriez à la veille de faire et qui durerait deux mois : je n'ai pas besoin de vous dire que mes vœux vous y suivent, et l'espoir que le passé m'inspire, et que vous n'êtes pas en peine de justifier...

Paris, 12 février 1844.

Je ne veux aujourd'hui vous écrire que très peu de lignes, mon cher Prince, car cette lettre vous arrivera quelques jours seulement après l'arrivée de votre frère, le Duc de Montpensier, à Constantine, et je n'ai envie ni de lui faire concurrence pour les nouvelles toutes fraîches qu'il vous aura apportées de notre cher pays, ni de vous adresser des redites que vous n'avez pas le temps d'entendre. Je sais combien vous avez peu de loisirs, et le noble usage que vous faites de tous vos instans. Aussi vous ai-je su un gré infini de la lettre que vous m'avez écrite à la date du 25 (1) et dans laquelle vous entrez dans des détails si intéressans sur votre genre de vie, sur vos occupations, et sur vos projets. J'ai été, aussi, touché, plus que je ne puis le dire, de ce *post-scriptum* qui semble particulièrement adressé à votre ancien maître et où vous me dites : « Je fais une heure de lecture tous les soirs. » Vous saviez bien que rien ne pouvait m'être plus agréable qu'une telle assurance. Conservez bien cette bonne habitude : votre supériorité intellectuelle y est attachée. Obligé de faire de grandes

(1) Constantine, 25 janvier 1844.

« Vous êtes vraiment un correspondant admirable, mon cher ami, et je suis bien heureux de vous avoir pour me dispenser de lire les journaux que je n'ai pas le temps de regarder. J'ai de la besogne par-dessus les oreilles; mes prédécesseurs, pour lesquels j'ai beaucoup d'estime et d'affection, et qui ont fait beaucoup de bonnes choses, m'ont laissé le chaos à débrouiller; et, comme je suis mon ministre secrétaire d'État à tous les départemens, que je résume en ma personne les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, vous jugez si je suis occupé : treize heures de bureau ou d'audience par jour! Ah! je croyais avoir à travailler, quand j'étais en rhétorique; mais ce n'était rien. Enfin, je ne me plains pas, car ce que je fais m'intéresse, m'instruit, et l'espoir de faire un peu de bien me soutient dans mes momens de découragement. Et puis, le désert, où je vais aller, m'apparaît comme l'Eden; dans quelques jours mes travaux d'organisation seront terminés; tout sera en train, les villages, les routes, les statistiques, l'organisation des tribus, et tout le tremblement. Alors, je prends la clé des champs; je commence par aller à Biskara, à 70 lieues au Sud, constituer l'autorité de notre Cheik-el-Arab; après quoi, je parcours les tribus, pour redresser les torts, comme notre ami le héros de Cervantes, et pour tâcher de nous tirer un peu de la routine turque, qui ne sied pas à une nation grande et forte comme la France; nous ne voulons pas exploiter le pays, ni le mettre en ferme; nous voulons le gouverner, le gouverner avec sévérité, soit! mais avec justice. Du reste, je commence à passer pour un petit Salomon; on vient me demander la justice de quarante à cinquante lieues; et, à mes jours d'audience, qui reviennent trois fois par semaine, je suis quelquefois forcé d'entendre près de deux cents plaignans ou solliciteurs. Mais, adieu, j'espère que vous continuez à vous bien porter.

H. O.

Je lis chaque soir, une heure, dans mon lit. J'ai entrepris le Cours de Saint-Marc Girardin, qui m'intéresse beaucoup. »

dépenses d'esprit pour suffire aux devoirs de votre rang, si vous puisiez dans votre intelligence sans jamais y rien mettre par la réflexion, l'étude ou la lecture, un jour viendrait où vous seriez sans provisions. Lisez surtout des livres bien écrits, d'un style net et ferme, et, en général, les modèles. Ceux-là font penser. Leurs idées se communiquent plus facilement, parce qu'elles sont exprimées avec clarté, et elles se gravent plus profondément dans la mémoire, parce qu'elles ont plus de relief et de vigueur dans la forme. N'oubliez pas que tous les hommes de guerre qui ont été autre chose que des dévastateurs ont aimé les lettres; que tous ceux qui ont sérieusement agi sur leurs contemporains l'ont fait, surtout, par la supériorité de l'esprit, qui, au service de la force matérielle, a une puissance irrésistible. Cultivez donc cette heureuse nature que vous avez reçue du Ciel, et dont les premiers succès ont été, en tous genres, si brillans, et soyez sûr que cette bonne habitude que vous avez prise vous sauvera de ce grand écueil des natures faciles et des positions toutes faites, l'esprit de routine, auquel on s'abandonne quand l'intelligence n'est pas sollicitée sans cesse par cet utile travail qui est le résultat de la lecture...

Paris, 6 avril 1844.

Mon cher Prince,

Le courrier d'Afrique arrivé hier à Paris a causé une grande joie dans la famille royale, et je suis sûr que la lecture de vos depêches dans les journaux d'aujourd'hui sera suivie d'une satisfaction générale. Vous avez très noblement accompli cette partie de votre tâche, et vous avez raconté simplement, avec modestie, en vous effaçant, ce qui s'est fait sous votre direction, par vos ordres et quelquefois par votre exemple. La sagacité du public saura faire votre part dans ce bulletin que vous n'avez voulu rendre glorieux que pour votre jeune frère et pour votre armée. Il est arrivé, avec vos dépêches, une véritable inondation de lettres particulières qui se lisent dans Paris et qui sont le commentaire de votre rapport; vous jugerez, par celles que publient les journaux, si ce commentaire vous est favorable. Je n'ai connu que par les journaux de ce matin le détail des brillantes nouvelles dont votre excellente et aimable lettre du 26 mars contenait l'annonce. J'ai lu, je puis le dire, avec émotion, ce que vous racontez de votre jeune frère et des exploits de votre division. La

Reine me disait hier au soir : « Je tremble de joie, depuis ce matin. » Vous avez couru, votre frère et vous, un grand danger. Tout le monde vous loue ; quelques-uns trouvent que vous avez poussé jusqu'à la témérité le courage dont vous avez été malheureusement obligé de donner l'exemple (1) ; mais cette circonstance vous absoudra aux yeux des plus sévères. Quand le général ne peut vaincre qu'en payant de sa personne, il doit faire le coup de fusil comme le simple soldat, et c'est une des traditions de nos vieilles armées révolutionnaires. Combien de généraux qui ont fait, aux applaudissemens du pays et de l'histoire, sur un plus grand théâtre, à la vérité, mais avec des risques peut-être moindres, ce que vous avez fait, le 15 mars, à Mechounech ! Je soupçonne, ensuite, que vous avez saisi avec empressement cette occasion, peut-être unique, dans la campagne, de conduire au feu votre jeune frère et de présider à son baptême. Une pareille pensée vous absoudrait encore du reproche de témérité, car n'étiez-vous pas naturellement, et par désignation expresse de la confiance royale, le parrain du Duc de Montpensier ? Veuillez, je vous prie, dire de ma part à votre frère tout ce que j'ai ressenti de bonheur et d'orgueil français pour sa belle action. On annonce son prochain retour en France ; j'espère que sa blessure ne sera pas tellement cicatrisée que nous ne puissions la voir encore ; c'est une décoration qu'aucune autre ne pourra remplacer pour nous. Veuillez aussi féliciter le colonel Jamin, en mon nom, du danger auquel il a échappé et du glorieux stigmate qu'il a gardé de cette épreuve. Tout le reste est bien froid, mon cher Prince, après ces beaux récits que vous nous envoyez.

Paris, 12 avril 1844.

L'effet de votre dernière campagne a été excellent ici, mon

(1) Une lettre particulière, adressée à M. Cuvillier-Fleury, donne, sur cet incident, les détails suivans :

Batna, 22 mars 1844.

« ...Le 15, le Prince a échappé à un danger véritable, car, malgré une assez vive fusillade, il est arrivé, avec un petit nombre d'hommes, sur une hauteur occupée par des Arabes, et dont il s'empara, ayant auprès de lui le Duc de Montpensier. Cette action eût été téméraire, si elle n'avait été amenée par la retraite, un peu précipitée, d'une compagnie qui avait été envoyée contre cette position. L'action toute spontanée du Prince rétablit l'avantage de notre côté et, devant cet élan, les Arabes prirent la fuite. Toute la colonne fut présente à cette action d'éclat, et y a justement applaudi ; heureusement, les circonstances qui en ont été le principe ne se reproduiront pas, et, à l'avenir, notre cher Prince n'aura qu'à se renfermer, je l'espère, dans son rôle de Général. »

cher Prince, et je ne doute pas qu'il n'en soit de même parmi vos amis et vos ennemis de l'Algérie. On est, maintenant, fixé sur la témérité que quelques vieux grognards reprochaient au coup de main du 15 mars. Un extrait du journal du Duc de Montpensier, que M. de Latour a fait insérer dans *les Débats* du 11, a surtout contribué à donner à ce fait d'armes son véritable caractère. Aujourd'hui, on vous sait à la fois beaucoup de gré de la mesure avec laquelle vous avez raconté cet exploit, et de la vigueur avec laquelle vous l'avez dirigé. Seulement, tous ces éloges finissent par cette phrase qui semble stéréotypée : « Il ne faudrait pas recommencer cela souvent. » C'est précisément le mérite des choses extraordinaires et qui frappent l'esprit des hommes de ne pouvoir être recommencées souvent ; et on n'a pas besoin de recommander à un général d'armée, si on le suppose doué de sens commun, de ne pas exposer sans cesse, par un entraînement de courage puéril, sa vie et celle de ses soldats. Vous ne serez donc, j'en suis bien sûr, jamais téméraire que par nécessité, et alors la témérité est une grâce d'état, car elle sauve, au lieu de compromettre. Suivez en cela votre inspiration, qui, deux fois, vous a bien servi ; mais n'en abusez pas ; on n'a pas toujours la chance ; cela est vrai de la guerre comme du jeu ; aussi beaucoup de joueurs se ruinent, par excès de confiance dans la veine qui les a favorisés quelque temps, et beaucoup de généraux se sont perdus par idolâtrie pour leur étoile. Que la vôtre brille toujours dans la pure lumière de la raison, de l'humanité. et du bon sens !

Paris, 16 mai 1844.

Le courrier d'Afrique vient de nous apporter vos lettres, mon cher Prince ; j'en trouve une pour moi, datée de Tabbagart (1) et je vous en remercie. J'étais bien impatient d'avoir

(1) Bivouac de Tabbagart, ce 30 avril 1844.

« Nous venons d'avoir une assez chaude bagarre, mon cher ami ; je m'en suis tiré avec mon cheval blessé. Le brouillard nous a empêchés de profiter de tout le mal que nous avons fait à l'ennemi ; mais voici le temps beau, et nous allons reprendre notre belle. Je vous souhaite de vous porter aussi bien que moi. Adieu ; vous savez que mon temps n'est pas à moi. Tout à vous,

H. O. »

Les états de services du Prince résument dans les termes suivans la série des opérations exécutées dans cette campagne de 1844 :

« En 1844, dans les mois de février, mars, avril, mai, juin, il soumet et organise le Ziban et le Belezma (province de Constantine) ; combats du 15 mars à Méchou-

de vos nouvelles et bien inquiet du début de votre expédition, qu'on disait devoir être fort difficile; on prédisait juste. Il paraît que vous avez eu à donner un coup de collier vigoureux, si j'en crois vos pertes, car les détails nous manquent encore; j'irai les chercher ce soir à Neuilly, impatient de savoir, au juste, le danger que vous avez couru et de vous féliciter, du fond de mon cœur, de cette nouvelle faveur du Ciel qui vous a sauvé Les prudens, — et Dieu veuille que vous les écoutiez, — vous reprocheront encore d'avoir chargé à la tête d'un escadron, comme un officier d'état-major. Ce sont de belles témérités quand elles réussissent; mais songez à la partie que vous jouez, et quel est votre enjeu, comparé à celui des Arabes. N'avez-vous pas assez de sept à huit baptêmes que vous avez déjà reçus? Avec ce que vous avez fait et bravé, il y aurait de quoi baptiser militairement tous les princes de l'Europe. A la date du 3, vous alliez repartir pour flanquer le convoi qui devait rejoindre Tabbagart, et Jamin suppose que vous rencontrerez de nouveau ces redoutables Ouled Sulthan qui vous ont déjà fait tant de mal; cela ne nous remet pas beaucoup de tranquillité dans l'esprit; mais toujours craindre ne serait pas digne de vous; ainsi, je reprends confiance, à votre intention. Tout vous a réussi jusqu'à ce jour; pourquoi cette fin d'expédition ne serait-elle pas heureuse? Et puis, c'est la dernière, ce mot-là est bien doux à prononcer. Si vous saviez tous les « hélas! » que j'ai entendus aux Tuileries, quand on a su que vous recommenciez vos campagnes! On aime fort votre gloire, mais à condition que l'épreuve ne dure pas trop longtemps...

Paris, 12 juillet 1844.

J'arrive de Chantilly, mon cher Prince, et je veux seulement vous donner signe de vie. Chantilly est fort brillant; j'y ai trouvé un repos salutaire, et j'espère y remettre un peu ma santé toujours chancelante. Je serais allé aux eaux, si j'en connaissais de plus belles que les vôtres; mais je crains la société remuante

nech (il sauve la vie au capitaine Espinasse); des 24 avril, 1er, 8 et 13 mai chez les Ouled Sulthan (a son cheval blessé par un Kabyle qui le tirait à bout portant et qu'il écarte d'un coup de sabre); occupe Biskra, et fonde Batna. En octobre, il quitte la province dans un état parfait de tranquillité. »

M. le général Espinasse n'a jamais oublié le combat de Méchounech : lorsque, après l'attentat d'Orsini, il fut appelé, par l'Empereur, au ministère de la Sûreté générale, il ne mit, aux assurances de son dévouement, qu'une seule réserve, formulée en ces termes : « Toujours l'épée en bas devant le Duc d'Aumale. »

qu'on y trouve, et je ne suis pas assez malade pour braver l'ennui d'une saison d'hiver au cœur de l'été. Je vais donc passer ce mois-ci sous vos beaux ombrages ; il me semble que je m'y porterai deux fois mieux qu'ailleurs, si, toutefois, j'y retrouve ce que je crois avoir perdu, un estomac. Ne perdez jamais le vôtre; il en coûte trop pour le remplacer.

On a nommé un bibliothécaire à Chantilly. Saviez-vous cela? J'en doute fort, car la nécessité de cette place n'a pas dû vous être démontrée : un voyage de Barbier, par mois, aurait fait l'affaire, s'il ne s'agissait que de dresser un inventaire ; et, s'il s'est agi d'introduire un nouvel employé dans votre intérieur, il me semble qu'on aurait pu faire un meilleur choix. Je ne connais rien de M. X, si ce n'est qu'il est parfaitement inconnu. Une place de bibliothécaire auprès d'un Prince devrait toujours être donnée à un homme de lettres. Il y en a tant qui sont honorables, sans fortune, et qu'un pareil emploi rapprocherait utilement de votre personne ! Je ne vous cache pas, mon cher Prince, que je m'étais flatté que cette place serait réservée, par une de ces prévoyances qui ne doivent être étrangères ni à votre esprit ni à votre cœur. Il me semblait que vos souvenirs, vos anciennes relations de collège (1), que vos rapports nouveaux avec beaucoup d'hommes distingués, qu'une dette d'amitié à acquitter, qu'un service à rendre, que tous ces motifs auraient dû vous prédisposer à cette réserve, et je suis étonné qu'on y ait manqué malgré vous, car je ne m'expliquerai jamais comment vous auriez donné cette place si désirable, si enviée, qui aurait fait le bonheur d'un homme célèbre, comment, dis-je, vous l'auriez donnée à un inconnu, qui ne vous est de rien. La bibliothèque de Chantilly est une perle précieuse, le plus beau joyau de votre couronne d'encouragemens littéraires, et voilà qu'elle passe aux mains d'un inconnu ! Non, ce n'est pas vous qui avez voulu cela, et je reconnais, dans un pareil choix, le mépris habituel des intendans pour tout ce qui ne se traduit pas en beaux deniers comptans.

(1) La nomination contre laquelle M. Cuvillier-Fleury s'élevait avec tant de vivacité ne fut pas confirmée par le Duc d'Aumale : la Bibliothèque de Chantilly fut confiée à un ancien élève du collège Henri IV, Émile Augier, qui remerciait le Prince en lui disant : « J'ai reçu la récompense avant de l'avoir gagnée, et, s'il m'est réservé de tenir, un jour, une petite place dans les lettres, c'est à vous que je le devrai, car vous m'aurez donné la sécurité et le repos d'esprit sans lesquels il n'est pas d'études possibles. »

Le Roi avait été mieux inspiré quand il fit choix de Casimir Delavigne; M. le Duc d'Orléans n'avait pas consulté son caissier quand il nomma Augustin Thierry; et vous, mon cher Prince, quand vous apprendrez ce qui s'est fait, vous le regretterez amerement, parce que vous êtes fait pour sentir tout ce qui est noble, et parce que vous comprenez que votre jeune gloire doit tirer un grand éclat de l'appui que vous prêterez à l'intelligence et au mérite littéraire et scientifique, dans la personne des gens de lettres et des savans. N'avez-vous pas eu, un jour, la pensée d'entrer à l'Institut? Ah! croyez-moi, vous n'en avez jamais eu de plus raisonnable. Votre frère (1) ne s'est pas fait littérateur, non, sans doute, en écrivant une brochure sur la marine; mais, parce qu'il s'est servi un instant de cet instrument populaire et puissant qu'on appelle la presse; parce qu'il s'est fait écrivain pour défendre son opinion, sa bonne renommée s'en est augmentée et son importance s'en est tout à coup accrue dans des proportions immenses. Nous sommes toujours, croyez-le, le pays de l'esprit, personne moins que vous n'en peut douter. Mais, pour Dieu! qu'on ne fasse pas répéter, à propos de vous, le mot de Beaumarchais : « Il fallait, pour cette place, un politique parfait, ce fut un danseur qui l'obtint. » Je ne vous demande pas pardon de ma franchise : c'est le seul hommage que vous doive ma vétérance, et c'est celui qui, à mes yeux, vous honore le plus...

Paris, 16 août 1844.

... J'ai reçu ce matin votre affectueuse lettre, mon cher Prince, et je vous en remercie; je sais tout le prix de deux petites pages écrites par vous au milieu des occupations qui se partagent vos jours et peut-être une partie de vos nuits. Mais quand donc finira cet apprentissage de la vie administrative? Vous annoncez votre retour pour le milieu du mois d'octobre : c'est bien tard. Vous quitterez l'Afrique sans un grand chagrin, si j'en crois quelques expressions de votre lettre (2). Je crois que vous avez

(1) M. le Prince de Joinville.

(2) Constantine, 4 août 1844.

« ...S'il plaît à Dieu, je vous reverrai dans le courant du mois d'octobre; en attendant, je pioche, j'inspecte, j'organise, et je me donne un mal dont on ne me saura guère de gré. *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas!* adieu; je lis quelques lettres de Diderot tous les soirs avant de m'endormir. C'est délicieusement écrit. Tout à vous. H. O. »

raison : l'Afrique a été pour vous un piédestal admirable; elle vous a grandi, et beaucoup. Vous avez tort de croire qu'on ne vous a pas su gré de ce que vous y avez fait, et de ce que vous y faites encore. Ne prenez pas pour l'expression exacte du sentiment du pays à votre égard les sévérités ou les injures de la presse ultra-démocratique : à ce compte-là, il n'y aurait pas un homme de cœur, pas un bon citoyen, pas un fonctionnaire utile et dévoué, à commencer par le plus éminent et le plus auguste, qui n'aurait à se plaindre de l'ingratitude du pays. Croyez bien, au contraire, que votre noble conduite a été vivement appréciée par vos compatriotes : il n'y a qu'une opinion sur votre courage, sur vos qualités militaires, sur votre raison si mûre dans un âge si tendre, sur la persévérance de cette épreuve que vous vous êtes imposée, sur les fatigues et les dangers sans nombre auxquels vous avez volontairement exposé une vie qui pouvait être si douce et si brillante même pendant la paix. Je ne vous ai jamais flatté; mais ce n'est pas ma plume, naturellement amie et prévenue, qui vous rend en ce moment cette justice : sur mon honneur, cher Prince, c'est tout le monde ; tout le monde, c'est-à-dire tous ceux que l'esprit de parti n'aveugle pas, — et encore ai-je reçu, de la bouche de quelques-uns de ces hommes, des confidences qui vous honorent. Mais cette justice qu'on vous rend pour tout ce que vous avez fait, j'entends pour vos actes publics, on ne la refusera pas à cette partie moins brillante de votre gouvernement, j'entends l'administration civile et politique de la province, quand elle sera connue. Le gouvernement vous doit cela ; il faut qu'on sache avec quel zèle et quel succès vous avez accompli votre tâche d'administrateur. Quand on le saura, vous pourrez dire que votre mission est complètement achevée. Vous étiez allé en Afrique pour servir votre pays, mais l'Afrique devait servir aussi à votre bonne renommée : sous ce rapport, ne vous plaignez pas. Vous étiez beaucoup par le sang et la fortune ; mais, avant d'avoir touché le sol africain, vous n'étiez rien, dans l'opinion des hommes sérieux, qu'un écolier supérieur; vous aviez fait une belle rhétorique. Aujourd'hui, vous avez fait, et bien fait, une guerre difficile ; vous avez eu des succès que de vieux capitaines ont envié; vous avez éprouvé, si ce n'est des revers, du moins des contradictions sérieuses de la fortune, qui ont mis votre fermeté à l'épreuve: tout vous a profité même la polémique injurieuse que je vous ai dénoncée plu-

sieurs fois, et qui n'a d'ailleurs été imitée par aucun des journaux qui se respectent; de cette longue expérience, vous êtes sorti plus grand, plus fort, plus honoré que vous n'étiez; elle vous a mûri. Aujourd'hui, on compte sur vous en France; les hommes politiques se disent : « Pourquoi immobiliser le Duc d'Aumale en Afrique? Il nous le faut à Paris, en France, pour l'éventualité d'une régence. » Les militaires se disent : « Le Duc d'Aumale est notre homme, il est appelé à être le véritable chef de l'armée. » Partout on vous estime, et tous ceux qui vous ont approché vous aiment. Il n'y a dans tout cela, mon cher Prince, rien qui justifie le découragement ni la plainte. La fortune vous a splendidement traité; la naissance vous a fait prince français; Dieu vous a fait naître dans un siècle de lumières et dans un pays libre, où votre éducation ne vous distingue pas moins que votre rang; vous avez eu à la guerre un bonheur admirable; il n'y a pas un prince en Europe qui ait, aujourd'hui, une auréole de gloire militaire comparable à celle qui rayonne sur votre jeune front; il est vrai que nous sommes en paix avec le monde, et que la concurrence n'est pas grande; mais cela même est un bonheur de votre destinée, d'avoir acquis le renom d'un homme de guerre dans un temps de paix. Ne vous plaignez donc pas, mon cher Prince, de l'injustice de l'opinion; elle vous honore, elle vous apprécie et elle compte sur vous; mais ne vous défiez pas d'elle.

Pardonnez-moi cette longue tirade, je ne supporte pas l'idée que vous éprouviez, sans motif, une de ces souffrances que cause si légitimement à un cœur généreux l'injustice des hommes. Ayez confiance, encore une fois. On vous sait gré de ce que vous faites, car vous êtes devenu, à vingt-deux ans, et par l'effet de votre conduite sage et courageuse, un des hommes les plus importans de votre pays. On travaille toute une vie pour arriver à ce résultat, que l'on n'atteint pas toujours. Tenez-vous-en là pour le moment, et revenez en France, où vous jouirez de quelque chose qui vaut mieux encore que le respect dû à votre rang, de la considération méritée par vos services; M. Villemain, dans son discours à la Sorbonne, y a fait une allusion qui a été applaudie avec enthousiasme. On ne vous oublie pas, ni à l'Université ni ailleurs. Adieu, mon cher Prince, croyez à mon dévouement inaltérable.

22 juin 1846.

Mon cher Prince,

...On nous dit que vous revenez bientôt et que le Roi vous rappelle. Je désire que ce vœu du Roi soit exaucé sans qu'il en résulte aucune contrariété pour vous, et aucun changement sérieux dans vos plans, qui me paraissent compléter admirablement votre utile voyage. Tout le monde ici a rendu justice aux intentions qui l'ont inspiré et qui l'ont fait réussir au delà de toute espérance, car vous aviez affaire à des difficultés de toute sorte, et, malgré tout, vous avez été utile et vous avez parfaitement occupé votre place. Vous rapporterez de cette épreuve de bons souvenirs, celui d'un noble emploi de vos loisirs de prince pendant plusieurs mois d'une année que vous avez bien le droit de venir achever, maintenant, dans les joies de la famille, de la paternité, et de la propriété. Ces joies vous attendent; vous les trouverez, Dieu merci, complètes. Vous en jouirez d'autant plus que vous avez dû vous imposer des privations pour remplir votre devoir. Adieu, mon cher Prince, je n'aime pas à vous flatter, mais j'aime à vous redire la justice qu'on vous rend...

Pau, 8 septembre 1846.

Je vais faire connaître à Alfred de Wailly (1) le souvenir que vous avez gardé à *ce cher collège*, et les félicitations affectueuses que vous lui adressez par mon entremise; il en sera vivement touché. Conservez toujours ces bons sentimens, ils vous font honneur. C'est d'ailleurs, de votre part, une dette de reconnaissance. L'éducation universitaire, que, seul, vous avez eue complète, a été un bienfait pour vous; elle vous rend prêt pour toutes les circonstances par lesquelles votre vie peut être éprouvée. C'est cette admirable *disponibilité* de votre intelligence qui est votre force pour l'avenir, et qui vous permet aujourd'hui de vivre *heureux et tranquille*, comme vous voulez bien me l'écrire, en attendant le jour où il faudra payer de sa personne, esprit et corps, science et courage, prévoyance et activité; vous serez prêt pour ce moment-là, s'il arrive. Vous avez donc le droit de profiter de ces jours de bonheur rapide que le sort dispense aux princes; mais soyez sûr que votre sécurité présente tient

(1) M. de Wailly était le proviseur du collège Henri IV.

aussi bien, chez vous, à la conscience que vous avez d'avoir utilement employé votre première jeunesse qu'à la confiance où vous êtes que l'avenir ne vous trouvera ni dépourvu, ni impuissant. C'est là ce qu'il y a de sérieux dans ces souvenirs de collège que vous rappelez, et où je reconnais cependant que votre cœur a mis plus d'abandon que de calcul...

Paris, 1er avril 1854.

Merci, mon cher Prince, de tout ce que vous m'écrivez au sujet de mon accident... Mais en voilà bien assez; parlons de vous. Oh! qu'il fait triste de penser à tout ce que vous devez souffrir de ce grand mouvement militaire qui se prépare dans notre pays, et dont vous ne serez que spectateur, et encore, à distance! Certes l'exil n'a pas eu pour vous une plus cruelle épreuve que de condamner au repos cette épée dont vous avez fait un si noble usage, et de vous tenir loin de vos frères d'armes au moment où ils vont courir tant de dangers. C'est être exilé deux fois, et ce second exil, qui vous interdit le danger, vous est plus pénible cent fois, j'en suis sûr, que celui qui vous a enlevé vos honneurs et vos privilèges comme prince français. C'est là, du reste, une réflexion que tout le monde fait en pensant à vous, même ceux qui servent le gouvernement. Je ne fais donc que traduire le sentiment de tous, mais j'y joins l'expression bien légitime, je crois, d'une sympathie toute particulière; et puis, ne sais-je pas mieux que bien du monde, à quel point vous êtes plus Français que Prince!

6 avril 1854.

... L'article qui vous a plu, dans *les Débats*, sur la guerre qui commence (quand finira-t-elle?) était de Saint-Marc Girardin, signé par de Sacy. L'inspiration était de nous tous, car il n'y a pas un Russe, Dieu merci! parmi nous, et nous appuierons le gouvernement de l'Empereur de tous nos faibles moyens contre l'étranger. Cette politique a un double mérite, ou, pour mieux dire, un double avantage; elle est bien française, et bien orléaniste, n'est-ce pas?...

Twickenham, 9 avril 1854.

... Oui, vous me jugez bien; quand l'honneur de la France est engagé, tous mes vœux sont avec son drapeau, quelle que soit

la main qui le tienne. Mes sentimens pour le gouvernement ne changent pas; mais je souhaite, de grand cœur, que sa fortune, son habileté, sa prévoyance et ses ressources soient à la hauteur de l'immense entreprise où il s'est engagé...

H. O.

Orléans House, 30 septembre 1854.

Carissime, voilà bien longtemps que je ne vous ai écrit. et voilà déjà plusieurs jours que je veux le faire. Mais j'ai eu la maladresse de m'écorcher fortement le cou-de-pied et l'imprudence de n'y faire aucune attention, ce qui m'a valu un érysipèle dont je suis, grâce à Dieu, entièrement débarrassé. Or, voici ce que je voulais vous dire... Enfin, pourrez-vous, pour mon compte, féliciter et remercier Saint-Marc Girardin de son dernier article sur la guerre? Je pense comme il écrit. La guerre! voilà l'objet de mes préoccupations constantes; je vis sur la carte de Crimée; mais les Russes ne paraissent pas en train de nous donner grand sujet d'études stratégiques..

H. O.

Orléans House, 1er octobre 1854.

Quand je vous ai écrit hier, mon cher ami, je n'avais pas lu votre article sur *la Crimée* de Marmont; il est excellent, judicieux et courageux; je veux vous en faire mon compliment. Je viens de terminer la lecture des *Mémoires de Joseph*, je l'ai faite en conscience, et je crois que j'en tirerai quelque fruit. Partout où l'Empereur est directement en scène, dans les deux premiers volumes et dans la première moitié du dixième, l'intérêt est immense; les volumes d'Espagne sont de plus rude digestion; mais c'est ce que j'appelle l'école des erreurs, et elle a bien son utilité...

Voilà Sébastopol pris (1)! Nul n'a désiré plus que moi le succès des armes françaises; nul ne s'en réjouit plus. Mais, quand je reçois la nouvelle de ces batailles auxquelles je n'ai pas pris part, je voudrais être dans la Nouvelle-Zélande. Je vais faire tirer l'artillerie de Guégué (2).

H. O.

(1) Dans les derniers jours du mois de septembre 1854, le bruit avait couru de la prise de Sébastopol. Voyez la *Revue* du 15 octobre 1854, p. 391.

(2) Le Prince de Condé, fils aîné du Duc d'Aumale.

Paris, 6 octobre 1854.

... J'espère que cet érysipèle touche à sa fin; je n'aime pas cela, et je vois d'ici votre légitime impatience d'action au milieu des travaux que vous avez commandés pour votre établissement. Mais, hélas! que vous devez en éprouver une bien plus cruelle en songeant à tout le mouvement de guerre qui se fait en Europe et en Asie, et au milieu duquel vous n'êtes pas, si ce n'est par le cœur, et la pensée, et l'amer regret! Combien je m'associe aux souffrances morales que vous ressentez, et que vos deux lettres expriment si simplement et si noblement! Je les fais lire, depuis hier que je les ai, à tous nos amis, et il n'est personne qui n'en soit touché jusqu'aux larmes. Cette artillerie du Prince de Condé, célébrant la prise de Sébastopol, est une idée charmante et touchante. Vous savez, maintenant, ce qui en est, de cette victoire. Elle nous a été servie un peu *à la Tartare*. Le désappointement est grand; mais l'espoir dans le succès de nos armes n'est pas affaibli. Quant à moi, qui ne crois pas facilement, même au vrai, quand il est invraisemblable, le Tartare m'inspirait peu de confiance, et je n'ai été que médiocrement mystifié. Partout ailleurs la digestion du *puff* de Bucharest est plus difficile. Où en est-on maintenant? Je vous vois d'ici interrogeant vos cartes; cette poussée jusqu'à Balaklava paraît incompréhensible. Qu'en dites-vous? Et que dites-vous aussi de l'élargissement de Barbès? L'effet, ici, n'est pas ce qu'on en attendait. Hélas! si la prison ou l'exil devaient cesser pour tous ceux qui font des vœux pour l'honneur et le succès de nos armes, et qui les rédigent noblement, j'irais vous attendre à la frontière, votre lettre de ce jour à la main. Si je voyais mon ami Vieillard, je lui ferais lire ce que vous me dites de la prise de Sébastopol, et il comprendrait peut-être qu'il y a autant de sang français dans les veines d'un petit-fils de Henri IV que dans celles de Barbès. Mais brisons là-dessus, car la comparaison seule fait rougir.

Merci de l'approbation que vous avez donnée à mon article sur la guerre de Crimée du 30 septembre; non seulement mon cœur y était, car je suis très peu Russe, et je suis crânement Français; mais j'aime à ne pas manquer une occasion de montrer que nous sommes, nous autres partisans du gouvernement libre, aussi patriotes que personne; et j'aime aussi à croire que, de ces manifestations, il vous en revient toujours quelque chose,

à vous et aux vôtres, quand elles paraissent dans un organe de l'opinion monarchique qui ne passe pas pour être de vos ennemis. Merci donc de la justice que vous me rendez.

Twickenham, 9 octobre 1854.

Mon cher ami, le canard à la Tartare était un peu épicé; ici, il est apprécié comme un *Stock jobbing hoax*. Malheureusement, il a défloré la bataille de l'Alma, qui est une belle et glorieuse affaire, et qui valait bien la salve de Guégué. Les affaires ne me paraissent pas aller plus mal en Crimée, pour suivre une marche plus régulière. Voilà le pauvre Saint-Arnaud mort; je le regrette; il avait du cœur; je le plains de n'avoir pas été emporté trois jours plus tôt par un boulet; cependant, il est mort au champ d'honneur. Tout cela m'émeut profondément, et cette épreuve-ci, pour moi, passe toutes les autres (1). Ces zouaves, ces chasseurs, que nous avions formés avec tant de soin; ces généraux, dont le gouvernement de Juillet avait préparé la carrière avec tant d'impartialité et de désintéressement, ils battent les Russes sans nous!

H. O.

Paris, 16 octobre 1854.

Mon cher Prince,

Je vous écris au milieu de mon déménagement, dans un de ces momens où l'on ne trouve pas une plume, si, par hasard,

(1) A la même époque, la Duchesse d'Aumale écrivait à M. Cuvillier-Fleury :

Twickenham, 27 octobre 1854.

« Mon cher Monsieur Fleury,

Permettez à la femme d'un jeune général de venir vous remercier du fond de son cœur de votre excellent article qui nous a fait un plaisir extrême et qui m'a vivement touchée. Il est plein de cœur, rempli de grandes vérités et d'affection pour nous; aussi a-t-il été apprécié selon son mérite; la Reine et toute la famille unissent l'expression de leur reconnaissance à la mienne.

On a, dans ce moment, un véritable besoin de consolation; cette guerre, qu'Aumale suit avec un si vif intérêt, est une bien cruelle épreuve; je crois que mon pauvre mari n'a jamais souffert autant : il voit cette brave armée française, dont il a si souvent partagé les travaux et la gloire, engagée dans une grande guerre sans pouvoir s'associer à ses dangers et à son sort. Bien souvent je lui ai entendu dire : « Si je pouvais commander un régiment, j'en serais bien heureux ! » Il est, parfois, d'une tristesse fort peu en harmonie avec son caractère ordinairement si gai et si [illegible] sus des événemens. Je souffre pour lui, avec lui, et je comprends parfaite[illegible]t combien tout ce qui se passe doit être dur et pénible pour son cœur vraiment, et avant tout, français. »

on trouve une feuille de papier, et où l'esprit déménage encore plus que tout le reste; mais je ne veux pas vous faire attendre ma réponse à vos deux dernières lettres. Mon Dieu! qu'un sentiment vrai est toujours une véritable inspiration, et comme vous rendez bien ce que cette guerre de Crimée vous cause de patriotiques regrets, quand vous songez que vous n'êtes plus là pour partager les périls de vos camarades d'Afrique, « les premiers soldats du monde, » comme les nommait ce pauvre Saint-Arnaud. Tous vos amis s'associent bien vivement à ces regrets, et je ne sais personne qui ait résisté à l'émotion de cette phrase : « Ils battent les Russes sans nous! » Et puis, vous avez un mérite que n'ont pas, hélas! tous ceux que la Révolution de Février a jetés hors des affaires et hors du pays : vous ne faites de vœux, même dans l'exil, que pour le drapeau français, dût sa gloire se traduire en force pour le gouvernement qui vous a proscrit et dépouillé. Oh! c'est là un exemple qui mériterait d'être mieux compris et plus sincèrement imité...

J'ai vu Cousin, qui a reçu votre communication avec une gratitude visible; il a lu cette lettre de Mme de Longueville sans trop la comprendre et il vous en demandera l'explication. Je lui ai lu ce qui, dans votre lettre, se rapporte à la campagne de Crimée; il paraît que Thiers trouve que la bataille de l'Alma n'a pas été bien conduite; quant à Cousin, il n'y blâme qu'une faute, la double attaque en flanc. Qu'en dites-vous? J'espère que vous donnerez, un de ces jours, une petite leçon d'*Anthologie*, à Cousin, qui vous en donnera de *stratégie*. Tout le monde, ici, au surplus, s'est mis en campagne, et c'est toujours l'histoire des nouvellistes de Montesquieu et de La Bruyère : «... Ils ont des ponts sur toutes les rivières, des magasins pour toutes les armées. »

J'arrive des obsèques du maréchal Saint-Arnaud, que je suis allé voir chez mon beau-frère, au ministère des Affaires étrangères. C'était convenable; beaucoup de belles troupes, grand monde, affluence plutôt curieuse que triste (mais est-on jamais triste à Paris, excepté aux funérailles des hommes politiques? et, alors, c'est un parti qui est triste); du reste, on n'avait déployé aucun luxe exceptionnel; le char était simplement de première classe, et il y avait, à la suite de quatre belles voitures de l'Empereur, un certain nombre de fiacres où s'étaient empilés nos amis les Turcs, dans tout le négligé de leur douleur; des échantillons de la garde, qu'on a montrés au peuple; les guides, l'artillerie à

cheval et les grenadiers ont paru magnifiques; les voltigeurs, un peu jaunes; l'ensemble, pas assez simple...

Twickenham, 18 octobre 1854.

...Je trouve tout naturel que MM. Thiers et Cousin trouvent à redire aux opérations en Crimée; moi aussi, j'aurais bien mes critiques à faire; mais, dans ma situation, je trouve de meilleur goût de les garder pour moi. Et puis, quand on a connu le poids de la responsabilité, on devient indulgent pour ceux qui le portent. Si vous revoyez Thiers, demandez-lui de vous parler en détail sur ce qui s'est fait et se fait en Crimée; prenez des notes, et envoyez-les-moi; demandez-lui cela de ma part, je suis curieux de connaître son opinion. Nous avons soif de détails, et nous n'en avons pas, au moins sur l'armée française; car les Anglais s'en donnent, de nous conter les prouesses de leurs soldats. Mais, chez nous, il n'en est pas ainsi... Les difficultés sont grandes en Crimée; l'armée alliée y fait face avec la plus admirable valeur; je continue à croire au succès de l'entreprise, mais il sera payé cher. On aurait dû songer un peu plus tôt à pourvoir et à renforcer convenablement cette armée qui fait des prodiges... En voilà assez, mon cœur s'aigrit, tant je souffre de ne pas être au milieu de tous ces braves gens...

H. O.

Paris, 25 décembre 1854.

On est fort dans l'attente, ici, du discours d'ouverture de demain; l'emprunt de cinq cents millions par voie de souscription nationale paraît décidé, et, il y a quelques jours, M. Collet-Meygret ayant fait appeler Édouard Bertin pour lui donner un avis officieux à propos d'une phrase un peu vive d'Alloury qui précédait l'insertion d'un discours de M. Guizot, il ne lui a pas dissimulé que le gouvernement ne comptait plus beaucoup sur la paix, quoiqu'il continuât de la désirer ardemment, et qu'il espérait bien que tous les journaux se joindraient à lui pour entretenir les bons sentimens du pays contre les ennemis du drapeau français. M. Bertin lui a naturellement répondu que, sur ce point-là, il avait prêché un converti. Cela est vrai : devant l'étranger, nous sommes tous du même parti...

Orléans House, 6 janvier 1855.

Je vous ai déjà souhaité une fois la bonne année, mon cher ami, mais je recommence avec plaisir en vous remerciant de votre dernière lettre; je ne saurais vous dire trop souvent combien je forme de vœux pour votre bonheur et celui de tous les vôtres.

Nous avions deux petites affaires en retard; en voici la solution... Maintenant, je vous quitte, pour veiller aux apprêts d'un festin que je donne ce soir : nous tirons les Rois en famille. C'est bien bon; mais j'aimerais mieux quelques galettes de biscuit en Crimée que toutes les friandises de mon cuisinier...

H. O

Paris, 9 janvier 1855.

Mon cher Prince,

Vous recevrez par le même courrier cette lettre autographe de Mme de Sévigné qui a fait, grâce à la permission que vous m'aviez donnée d'en entretenir le public, pas mal de bruit ici. « Je suis fort honoré, quoiqu'un peu confus, me dites-vous, de la manière dont vous m'y avez fait intervenir. » Qu'est-ce à dire? Me le reprochez-vous? Me trouvez-vous indiscret? Ou seulement, est-ce votre modestie qui a souffert de voir imprimées toutes vives quelques lignes d'un excellent ton? Passez-moi le plaisir que j'ai toujours à parler de vous et des vôtres dans la mesure où je le puis. Il ne faut pas laisser oublier ses amis, même quand leur résignation semble y donner la main. « Je suis décidé à n'être pas mort, » disait récemment M. Guizot, à propos d'une citation qu'on avait faite de son discours à l'Académie des sciences morales, et qui avait fait aussi quelque bruit. Cette agitation toute littéraire, tout honnête, ces ressouvenirs d'une grande époque dans l'histoire du gouvernement constitutionnel, il ne faut pas craindre d'y coopérer, avec la mesure et le respect de la paix publique, qui est ce qui nous distingue des agitateurs et des démagogues. Vivre par la pensée et par l'esprit, et par ces convictions fidèles et persévérantes, c'est là ce qu'il n'est plus au pouvoir de personne d'empêcher en France. Tout le monde est soumis; personne ne proteste : que veut-on de plus?

Adieu, on est très préoccupé ici de la santé du Prince de Joinville et du voyage de Chomel à Claremont. Mais votre dîner

des Rois, qui vous inspire un si triste retour sur ces galettes de Crimée que vous aimeriez tant à manger en ce moment en guise d'ortolans, cette petite fête de famille nous donne bien à penser que vous n'avez pas d'inquiétude sérieuse. *Di fortunare velint!*

Paris, 16 janvier 1855.

Vous savez, mon cher Prince, que, si j'étais en ce moment à Twickenham, je n'aurais pas été le dernier à vous porter les vœux de mon vieil attachement à l'occasion de l'anniversaire de votre naissance, qui était toujours pour moi une date si sincèrement et si cordialement fêtée *melioribus annis!* Laissez-moi, quoique de bien loin, vous les adresser tout aussi vifs que si je les exposais de plus près, et croyez bien que la distance est plutôt faite pour augmenter mon dévouement à votre personne que pour l'affaiblir. Je sais avec quelle tristesse intérieure, pour votre cœur généreux, s'accumulent ainsi pour vous, sur la terre d'exil, des années que vous aviez autrefois consacrées en espoir au service de votre pays; ce n'est donc pas sans une profonde amertume que je fête, de mon côté, ce retour du 16 janvier; mais, si mélangés que soient mes sentimens, prenez-les pour ce qu'ils valent par leur sincérité et leur durée. Je sais bien qu'en effet le temps ne peut rien contre les souvenirs qui me rattachent, par une portion déjà si longue de ma vie, à vous et à votre famille, et honni soit qui mal y pense!

Les journaux anglais vous en disent plus que nous ne savons; mais ne trouvez-vous pas qu'ils en disent plus, sur leur propre pays, qu'il n'aurait été de l'intérêt de l'Angleterre?... La France aura gagné au parallèle. Elle s'est montrée non seulement plus militaire, mais plus charitable, plus libérale, plus soucieuse de la vie des hommes, plus tôt prête, plus prête à tout, plus héroïque, en un mot. C'est la vieille France, avec ce que la Révolution y a ajouté par le sentiment et par le respect de l'égalité. Je m'arrête, que de choses j'aurais à dire là-dessus! Mais vous en pensez plus que je n'en dirais...

Twickenham, 2 mars 1855.

Mon cher ami,

Il y a quelque temps, on m'a demandé des renseignemens sur les zouaves et les chasseurs à pied; j'ai rassemblé mes souvenirs, et j'ai trouvé qu'il y avait là la matière d'un petit travail

qui pourrait avoir un certain intérêt d'actualité. J'ai gardé pour moi mes renseignemens, et je me suis mis à l'œuvre. J'achève en ce moment *les Zouaves*, et je vous en ferai parvenir le manuscrit dans les premiers jours de la semaine prochaine, si, toutefois, j'en suis suffisamment satisfait. Serait-il possible de faire insérer cette esquisse dans la *Revue des Deux Mondes*, avec tel préambule que l'on voudra, et sous la signature V. de Mars ou toute autre? V. de Mars a pour lui le précédent de *l'Escadre de la Méditerranée*, et un autre plus récent, meilleur encore, qui, je crois, vous touche d'assez près. Mais je ne tiens pas au nom. Je n'ai pu terminer que *les Zouaves;* je vous les ferai parvenir dans les premiers jours de la semaine prochaine, et, si vous pouvez les faire insérer dans la *Revue* du 15, ce sera pour le mieux; nous n'avons pas de temps à perdre pour cela. De mon côté, je vais me mettre aux *Chasseurs*. Si *les Zouaves* ont paru le 15, on verra si *les Chasseurs* peuvent les suivre le 31; si on trouve préférable, et pour bonnes raisons, que *les Zouaves* attendent leurs rivaux de gloire, tous deux paraîtront ensemble le 31. Si enfin les colonnes de la *Revue des Deux Mondes* doivent rester fermées aux uns et aux autres, ils retourneront dans mon portefeuille. Je vous confie cette affaire, qui a bien son importance pour moi. Secret et promptitude. Serait-il possible d'avoir un tirage à part, à cent ou cent-cinquante exemplaires? On ne nommerait pas l'auteur, car je ne crois pas qu'il jouisse de la bienveillance du gouvernement: les éloges donnés à quelques-unes de ses mesures, à quelques-uns de ses hommes, seront un passeport à peine suffisant pour des éloges donnés à des institutions militaires qui n'émanent pas de lui, à des troupes qui ne sont pas son œuvre, à des noms qu'il voudrait ensevelir dans un éternel oubli. Mais je me lance là dans une digression au moins inutile; je crois qu'il n'y a aucun esprit de parti dans *les Zouaves;* je tâcherai de faire en sorte qu'il n'y en ait pas dans *les Chasseurs*. Cette seconde partie sera peut-être un peu plus didactique et moins anecdotique; quand vous l'aurez reçue, vous me direz bien franchement si elle vaut la peine d'être publiée.

Tous les épisodes des *Zouaves*, sauf celui de la casquette, se sont passés sous mes yeux: la campagne dans les neiges du Jurjura s'est faite sous mes ordres; la longue marche dans le désert s'est terminée par la prise de la Smalah, et c'est en revenant de

cette expédition que j'ai tant admiré le bon cœur de ces hommes si ardens (1).

H. O.

Twickenham, 11 juillet 1855.

Je viens un peu tardivement, mon cher ami, répondre à votre lettre du 4 ; je continue d'avoir très peu de temps à moi; d'abord plusieurs bonnes et aimables visites m'absorbent beaucoup; ensuite, j'ai fait la seconde partie du *Roi Jean;* bref, me voilà à vous écrire, ce qui me semble assez triste et ne remplace pas nos bonnes conversations (2). Remerciez Salvandy de l'aimable allusion que contenait son excellent discours et, à ce propos, n'oubliez pas de faire aussi tous mes complimens à M. de Sacy.

(1) La *Revue des Deux Mondes* a publié, en effet, *les Zouaves* dans sa livraison du 15 mars 1855; la seconde partie de l'étude du Duc d'Aumale : *les Chasseurs à pied*, a paru dans la livraison du 1er avril. Une édition complète en a été donnée par Michel Lévy au mois de mai 1855.

L'hospitalité de la *Revue* n'a jamais manqué aux proscrits; il y avait, alors, quelque hardiesse à l'accorder, même sous le voile de l'anonymat, à l'un d'eux, car le gouvernement impérial tolérait difficilement, dans la presse, ce qui rappelait l'existence des princes de la maison d'Orléans. Le zèle de ses agens, à cet égard, allait si loin, que, même encore en 1862, les préfets envoyaient des « communiqués » aux journaux assez téméraires pour prononcer le nom du Duc d'Aumale. Une lettre du général Le Flô, adressée au Prince, fournit une preuve assez piquante de cette intolérance. La famille royale avait été touchée des termes dans lesquels Victor Hugo venait de parler du Roi dans le roman des *Misérables;* le Duc d'Aumale en avait remercié Victor Hugo, à qui le général Le Flô s'était chargé de transmettre ce remerciement. En rendant compte de cette mission, il écrivait au Prince le 27 août 1862 : «... Je me suis empressé d'envoyer à Victor Hugo la lettre qui le concernait plus particulièrement; voici le petit billet qu'il m'a adressé à ce sujet; je crois ne pouvoir mieux faire que vous en transmettre l'original. Vous y verrez que l'auteur des *Misérables* a été très heureux, et je vous assure qu'il a été extrêmement flatté du témoignage de la satisfaction de la famille royale. Je viens de savoir qu'il a dû le dire à un de ses amis, rédacteur d'un petit journal de Mâcon, je crois, lequel, en ayant parlé dans ce journal en citant le nom du Prince, a reçu, du préfet de son département, un léger *communiqué*, l'engageant à n'avoir jamais à écrire, dans ses colonnes, sous quelque prétexte que ce soit, les noms des Princes d'Orléans. C'est se montrer bien susceptible, et indiquer d'étranges préoccupations... »

Voici, d'ailleurs, le billet de Victor Hugo :

Londres 31 juillet,

« Je vous remercie, mon cher Le Flô. Cette lettre m'a ému profondément. Je suis heureux d'avoir touché ce noble cœur. On a des abîmes entre soi, mais le rayonnement des âmes passe au-dessus.

« Je ne vous écris qu'une ligne. Ma femme vous répondra. Ceci n'est qu'un serrement de mains.

VICTOR HUGO. »

(2) M. et Mme Cuvillier-Fleury venaient de passer plusieurs semaines près du Prince, en Angleterre.

Je pense que je trouverai ici les lettres de Saint-Arnaud; les extraits que vous m'avez envoyés sont curieux. Toujours pas de projets fixes! toujours une préoccupation dominante et presque exclusive : la Crimée! Nos amis continuent à y être moissonnés par dizaines. Ici, tout le monde est triste...

H. O.

Paris, 15 juillet 1855.

Je vous écris, mon cher Prince, sous l'invocation de ce saint qui vous a donné son nom, qui a aussi nommé ma femme, qui préside, pour la quinzième fois, à l'anniversaire de mon mariage; je l'aime donc à plus d'un titre, ce saint Henri, et vous êtes accoutumé à prendre votre part des hommages et des vœux que je lui adresse du fond du cœur, chaque année. Recevez-les encore aujourd'hui. Mon dévouement à votre personne et à votre cause ne pouvait s'accroître; je sens que mon affection pour vous a encore augmenté, cette année, par la nouvelle expérience que je viens de faire des progrès de votre esprit et de votre raison. Tout le monde en parle, ici, et je n'en suis pas seulement fier, quoique je n'y sois plus pour rien; j'aime en vous ce goût d'études, de recherches, de perfectionnement en tout genre, de sociabilité intelligente, qui vous distingue parmi les grands de ce monde, où la vraie grandeur est si peu comprise et si peu pratiquée; laissez-moi vous dire aussi que je me suis senti plus d'une fois ému, et d'une émotion trop douce pour ne pas être entretenue avec soin, par les témoignages que vous m'avez donnés avec plus d'assiduité que jamais, de votre bon vouloir et de votre amitié. Plaise donc à Dieu vous rendre, en bénédictions, les vœux que je lui adresse pour vous par l'entremise de votre saint, car, si mon esprit est tant soit peu philosophe et impénitent, mon cœur ne l'est pas!...

CUVILLIER-FLEURY.

UNE APOLOGIE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

L'Expansion de la Nationalité française. Coup d'œil sur l'avenir, par M. J. Novicow, 1 vol. in-18; Paris, 1903. Armand Colin.

Elle est d'un Russe, qui, sans doute, en cette qualité de Russe, n'avait point d'intérêt national à l'écrire; et ce Russe est un « sociologue, » dont les intentions et le point de vue n'ont rien de commun avec celui d'un philologue ou d'un artiste : c'est ce qui fait l'intérêt et l'originalité de son livre. Quelles sont, à l'heure présente, et dans l'état du monde civilisé, les chances d'expansion ou de diffusion de la langue française? Le domaine en est-il pour se restreindre ou pour s'étendre encore? S'il doit s'accroître, comme l'estime M. J. Novicow, quelles qualités, ou quels défauts peut-être, seront dans l'avenir les « facteurs » de cet accroissement? et, de cet accroissement même, quel avantage enfin résultera-t-il pour la France et pour le bien de l'humanité? Telles sont les questions que M. J. Novicow se pose; et je dirais qu'il y répond d'une manière dont un Français ne lui saurait être qu'infiniment reconnaissant, si je ne craignais d'offenser sa haute impartialité de sociologue en parlant de reconnaissance. Les sociologues ne sont mus que par l'intérêt de la seule vérité scientifique, et, puisqu'on ne doit pas de remerciemens aux Pythagore ou aux Archimède, je blesserais cruellement M. Novicow si j'avais l'air de croire un seul instant qu'il eût mêlé,

dans son « Apologie de la Langue française, » la moindre sympathie personnelle pour la France et pour les Français.

C'est donc à titre de sociologue, de « membre, et d'ancien vice-président de l'Institut international de sociologie, » que M. J. Novicow s'est lassé d'entendre parler de la « décadence des races latines. » Et en effet, depuis quelques années, en France, comme en Italie d'ailleurs, et même en Espagne, dans nos journaux et dans nos Revues, nous n'entendons parler, ou plutôt nous ne parlons nous-mêmes que de notre « décadence. » C'est aussi bien que peu de thèmes prêtent à plus de variations. J'ai là, sous les yeux, tout un livre d'un publiciste italien, M. G. Sergi, sur *La Décadence des Nations latines*, où, parmi beaucoup de rhétorique et d'assez vaines déclamations, je ne nierai pas que l'on puisse glaner, de loin en loin, quelques utiles vérités. Ce n'est pas toutefois quand il parle du « militarisme, » ni non plus dans ce qu'il dit du « préjugé du patriotisme! » On peut lire encore, sur ce même sujet de la « Décadence des nations latines » un livre tout récent d'un écrivain français, M. Léon Bazalgette, intitulé : *Le Problème de l'Avenir latin*, avec cette épigraphe empruntée de Michelet : « Soyons intelligens!... » M. Léon Bazalgette, lui, ne voit d'avenir pour les races latines que dans leur « délatinisation ; » et cela équivaut presque à conseiller aux gens, pour se « perfectionner, » de commencer par se « déshumaniser. » Et pourquoi pas? si, comme le démontrait dernièrement M. Metchnikoff, nous n'aurions, pour nous assurer une santé meilleure, qu'à nous débarrasser de notre appendice vermiforme, de notre gros intestin, et de notre estomac? Tout le monde sait aujourd'hui que, par un jeu vraiment diabolique de la nature, notre estomac n'existe qu'en fonction des maladies qu'il nous procure. Semblablement, aux yeux de M. Bazalgette, notre « latinité, » — qu'elle soit au surplus dans notre sang, ou qu'on ne veuille voir en elle qu'une hérédité de culture acquise, — voilà notre misère! Tous nos malheurs, qui sont au dernier point, ne nous viennent que d'avoir été jadis « romanisés » à fond, ce qui veut dire, dans le langage de M. Bazalgette, « latinisés » et surtout « catholicisés. » Telle est aussi, d'ailleurs, l'opinion de M. G. Sergi, et, sous sa plume d'anthropologiste, les grands mots abondent, ou plutôt les gros mots, dès que le cours de son sujet l'amène à parler de l'Église. Il reprochait naguère à nos hommes d'État de ne pas procéder contre l'Église avec assez de vigueur,

— *troppo poco*, disait-il, *e troppo timidamente*. Il doit, je pense, être satisfait maintenant; et, sans doute, il attend que M. Zanardelli s'engage sur les traces de M. Émile Combes. Vous verrez que M. Zanardelli s'abstiendra prudemment, — et patriotiquement, — de le faire.

Mais ces considérations générales, qu'il est trop facile de développer, et au bout desquelles on n'a rien prouvé, pas même la décadence de la France ou de l'Italie, ne sont heureusement pas à l'usage de M. J. Novicow. Ses opinions sur le « catholicisme, » ou généralement sur la religion, et sur le « militarisme, » ne diffèrent point en substance, nous le savons, de celles de M. Bazalgette et de M. Sergi. Elles ne sont pas moins « radicales, » ni moins « avancées, » — ou moins « arriérées » peut-être, s'il serait, hélas! trop facile de montrer que son idéal social, et le leur, est celui du « divin Platon, » roi des sophistes et des Utopiens. Mais, comme sociologue, M. J. Novicow sait que les nations sont des organismes infiniment complexes, dont le progrès ou la décadence ne s'expliquent point d'une manière si simple; et il sait surtout ce qu'il entre de « relatif » dans la composition de ces idées elles-mêmes de décadence et de progrès. « Les phénomènes sociaux, dit-il avec raison, sont d'une extrême complexité. Ils sont conditionnés par un grand nombre de facteurs. » Et, en vérité, c'est ce que n'ignore personne, mais tout le monde fait comme s'il ne le savait point. L'une des nouveautés du livre de M. J. Novicow sur l'*Expansion de la nationalité française* est d'être de quelqu'un qui le sait, et qui se souvient qu'il le sait.

Que voulons-nous donc dire, Latins, en général, et Français, en particulier, quand nous parlons de notre « décadence; » et à quelle époque de notre histoire ou à quel idéal de vie nous référons-nous pour en juger? M. J. Novicow s'est bien gardé de poser la question en ces termes, et, il est vrai que, si l'on veut ne pas la résoudre, ou n'y rien répondre qui vaille, mais seulement donner libre cours à sa rhétorique, c'est ainsi qu'il faut la poser. On fait alors œuvre de « moraliste, » comme chez nous La Bruyère ou Montaigne, qui ne nous ont pas représenté, je crois, la France de leur temps sous les couleurs de l'espérance; on fait œuvre de « satirique, » à la manière de Boileau; on fait œuvre de philosophe et de philosophe pessimiste, comme l'auteur des *Pensées* ou comme celui des *Destinées:* on ne fait pas œuvre de socio-

logue. Laissons les mots et voyons les faits. En réalité, ce qui nous inquiète, M. J. Novicow l'a bien vu, c'est la diminution du pouvoir de la France dans le monde; c'est encore la diminution de notre « natalité, » quand nous la comparons à l'accroissement de la natalité germanique ou anglo-saxonne; c'est, enfin, le recul de notre langue. « Si nous sommes si fortement impressionnés, dit à ce propos M. J. Novicow, par le progrès des races anglo-saxonnes, c'est parce que nous constatons que l'anglais était parlé au XVIIIe siècle, par 22 millions d'hommes dans le monde, et qu'il l'est aujourd'hui par 130 millions. » Nous le sommes aussi de voir, que, de ces 130 millions, il y en a bien une dizaine que l'Angleterre a gagnés sur nous.

Ces inquiétudes sont-elles fondées? Pour « la diminution du pouvoir de la France dans le monde, » elle n'est que trop claire, hélas! à tous les yeux; et nous ne sommes assurément ni la France de Louis XIV ni celle de Napoléon. Nous savons aussi pourquoi nous ne la sommes plus; et, indépendamment de vingt autres raisons, celle-ci suffirait que 38 millions de Français ne sont pas à 128 millions d'Anglais [42], d'Allemands [53] et d'Italiens [33] dans la même proportion que 24 millions à 46 millions. Or, le nombre est le nombre; et c'est fort bien fait de dire qu'il n'en faut pas avoir la superstition, ni même, si l'on veut, « le respect, » mais il ne faut pas pourtant le mépriser, ni s'imaginer qu'il serait un élément négligeable de la force des nations. Ainsi posée, la question se ramène à la question de la natalité. « La natalité française, dit à ce propos M. J. Novicow, est la plus faible de l'Europe, et, dans ces dernières années elle a été dépassée plusieurs fois par la mortalité. L'excédent annuel des naissances sur les décès est presque nul, et, tandis que la population des autres pays augmente avec rapidité, celle de la France demeure stationnaire. » Mais il s'empresse aussitôt d'ajouter que, si le fait est certain, il n'est pas pour cela « nécessaire. » Les circonstances historiques, économiques et autres, qui ont déterminé l'abaissement en France du taux de la natalité, sont « changeantes » par définition : elles ne seront sans doute pas demain ce qu'elles étaient hier. Les États-Unis d'Amérique n'avaient en 1800 que 5 308 000 habitans; ils en ont aujourd'hui 76 000 000; si la population ne s'y était accrue que par le jeu de l'excédent des naissances sur les décès, on a calculé qu'elle ne serait que de 14 000 000. Inversement, si le taux de l'accroissement continuait

de baisser en France dans la même proportion qu'au courant du siècle qui vient de finir, la natalité tomberait à 11 pour 1000 aux environs de l'an 2000, dans cent ans, et, dans deux cents ans, en 2100, à 0 pour 1000. « Cela revient à dire que dans deux siècles les Français ne feront pas un seul enfant, » et M. J. Novicow n'a pas de peine à montrer l'absurdité de la conclusion. Aussi bien, dans ces pays eux-mêmes qu'on nous oppose, les naissances ont-elles passé : en Angleterre, de 36 pour 1000 en 1872 à 30,5 en 1894; et en Allemagne, de 40,1 en 1872 à 35,7 en 1894. La question n'est donc pas uniquement ce qu'on appelle « démographique. » On a prétendu fonder jusqu'à la morale sur la démographie : M. J. Novicow prétend, lui, et à notre avis, il démontre que la démographie ne saurait même pas servir de fondement à nos spéculations sur l'expansion d'une « race » ou d'une « nationalité. » D'autres « facteurs » interviennent, dont il faut tenir compte. Il y en a d'économiques, il y en a de politiques, il y en a d'intellectuels. C'est sur ces derniers qu'il insiste; et ce qu'il en dit constitue la plus belle apologie qu'on ait faite de notre langue, depuis les temps si lointains et cependant si proches de nous, où l'Académie de Berlin couronnait le *Discours* classique de Rivarol sur l'*Universalité de la Langue française.*

Car, d'abord, on n'en saurait concevoir, si je puis dire, de plus intrinsèque, ni qui explique la diffusion de notre langue par des raisons plus intérieures au génie de cette langue même. C'est une croyance assez répandue parmi nous que la grandeur politique de la France, préparée par Henri IV, accrue par les Richelieu et les Mazarin, les Turenne et les Condé, et portée enfin à son comble par Louis XIV, n'a pas été jadis tout à fait étrangère à l'expansion du français; et, en effet, il semble que, de cette croyance, ou, si l'on veut, de ce préjugé, l'histoire ne serait pas embarrassée de fournir au moins ce qu'on appelle un commencement de preuves. Telle n'est pas cependant l'opinion de M. J. Novicow. « Rosbach, dit-il à ce propos, qui a été une défaite honteuse pour l'État français, n'a pas arrêté l'expansion de la nationalité française [entendez de la *langue*]... et après Rosbach comme avant, l'aristocratie germanique a continué à parler le français, à imiter les usages et les mœurs de Versailles et à se délecter à la lecture de Voltaire et de Rousseau. » C'est peut-être, lui répondrons-nous, que, pas plus en histoire qu'en physique, les grandes causes ne produisent tout de suite et n'épuisent

immédiatement leurs effets. Ou encore, et s'il l'aime mieux, c'est que leur action se propage et se prolonge bien au delà du point et du moment précis où elles se sont manifestées. Rosbach n'avait pas effacé Fontenoy de l'histoire! Le souvenir de Louis XIV vivait toujours dans la mémoire de l'Europe. Et, généralement, comme Voltaire et Rousseau lui-même, c'était dans les tragédies de Racine, dans les *Oraisons funèbres* de Bossuet, dans les *Fables* de La Fontaine ou dans les romans de Lesage, que les lecteurs de Rousseau et de Voltaire avaient appris le français. Mais à quels excès la haine irraisonnée du « militarisme, » et de tout ce qu'on enveloppe indûment sous ce nom, ne peut-elle pas conduire un « sociologue! »

« Si l'on voulait établir un lien, dit M. J. Novicow, entre les victoires militaires et les victoires nationales, on pourrait presque dire qu'elles sont en raison inverse les unes des autres; » et il apporte l'exemple des Turcs! Sachons-lui gré de ce « presque; » et convenons avec lui qu'au fait la langue et la littérature turques ne sont pas très répandues dans le monde! Qu'est-ce que cela prouve? Il faut dire, plus simplement, qu'entre les victoires militaires, et les « victoires nationales, » — qui sont, dans le vocabulaire de M. J. Novicow, l'expansion d'un grand peuple et son influence croissante sur d'autres peuples, — il n'y a pas de liaison nécessaire, ni de coïncidence entière, ni même quelquefois de coïncidence du tout. Il y a plus de rencontres ou d'accidens en histoire que la « sociologie » n'en saurait expliquer! Il y a aussi de simples hasards. Toutes les qualités de la langue de Shakspeare et de Milton n'auraient pu faire qu'elle fût aujourd'hui parlée par 130 ou 140 millions d'êtres humains, si, de cette Grande-Bretagne, hier encore isolée du reste de l'univers, — *toto divisos orbe Britannos*, — les circonstances n'avaient pas fait, depuis tantôt cent ans, le centre, ou, comme on disait jadis, « l'ombilic » du monde civilisé. Mais enfin, et quoi qu'il en soit des victoires militaires et des victoires nationales, il ne peut pas nous déplaire, à nous Français, qu'ayant entrepris de faire l'apologie de la langue française, M. J. Novicow ne trouve qu'en elle, et en elle seule, dans sa nature propre et dans ses qualités essentielles, dans son pouvoir secret et dans ses vertus cachées, la raison de sa diffusion et, avec l'explication de sa fortune passée, la promesse ou la garantie de son expansion future.

Il passe rapidement sur les défauts qu'il lui reproche, et dont

les principaux seraient, à son avis, « la complication de notre syntaxe » et « l'absurdité de notre orthographe. » C'est aussi l'opinion de M. Jean Barès, de M. Georges Leygues, du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et de la « Ligue de l'Enseignement, » — celle que préside M. Ferdinand Buisson : — ce n'est pas l'opinion de l'Académie française, ni celle des écrivains en général, ni des poètes, ni la nôtre, si nous l'osons dire ; et nous avons eu jadis, ici même, l'occasion de nous expliquer sur ce point. On ne modifie point la syntaxe par décret ou par principes, ni l'orthographe : il faut ici laisser faire à l'usage et au temps. Mais nous ajouterons une observation. Ceux qui se récrient sur les difficultés, ou, comme ils s'expriment, sur les « chinoiseries » de l'orthographe et sur les subtilités de la syntaxe françaises, qui regrettent le temps qu'on y consacre dans nos écoles, et qui déplorent l'obstacle qu'elles opposent à la bonne volonté des étrangers, sont-ils bien sûrs que ces obstacles mêmes, et cette application, n'aient pas contribué pour une part au perfectionnement de la langue? En d'autres termes : si la langue française est ce qu'elle est, croit-on qu'elle ne le doive pas, pour une part, à l'étude attentive, méticuleuse et continue, dont elle est l'objet dès l'école primaire? Croit-on que les singularités de l'orthographe, en gravant dans les mémoires la figure entière des mots, ne contribuent pas à en préciser ou à en fixer la valeur d'usage?

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant!

Croit-on que les difficultés de la syntaxe, lesquelles ne résultent toujours que de quelque subtilité d'analyse, ne contribuent pas à développer, de génération en génération, ce caractère « analytique » dont M. J. Novicow accorde qu'il fait l'une des supériorités du français? « Que l'on écrive : *Les livres que j'ai lus* ou *les livres que j'ai lu*, cela ne fait aucune différence, puisque la prononciation est la même dans les deux cas : » ainsi s'exprime M. J. Novicow, lui centième ; et sans doute il a raison, mais cependant il a tort! Cela ne fait aucune différence *quant à la prononciation*, et encore faut-il distinguer, puisque enfin la justesse de tel vers de Racine ou d'Hugo dépendra de cet *S* de plus ou de moins ! Mais cela pourtant en fait une, *quant à tout le reste*, et une considérable, si l'invariabilité du participe, une

fois posée en règle absolue, dispense l'esprit d'analyser les rapports de ce participe avec le sujet et avec le complément du verbe. La locution, en ce cas, fait bloc. Il n'y a plus de distinctions ni de nuances. Les articulations de la pensée s'ankylosent. On retourne insensiblement, mais inévitablement, au « synthétisme, » et pourquoi pas à « l'agglutination? » c'est-à-dire au système où le verbe et le sujet, l'article et le régime, l'adverbe et la préposition, tout cela ne formant ensemble qu'une espèce de « magma, » la proposition entière s'exprime d'un seul mot? Contentons-nous ici d'avoir indiqué le problème. Entre les « chinoiseries » de l'orthographe et les difficultés de la syntaxe, d'une part, et, d'autre part, certaines qualités de la langue, il y a peut-être plus de relations qu'on ne pense. Les partisans à outrance de la réforme de l'orthographe, mais surtout de la syntaxe, y ont-ils toujours assez réfléchi ?

D'autres observations de M. J. Novicow soulèveront moins de critiques. « Les mots français, dit-il, sont généralement d'une dimension agréable, ni trop longs, ni trop courts. Il y a aussi une juste pondération des consonnes et des voyelles. L'italien pèche peut-être par trop de sonorité. » Voilà de ces choses que l'on ne saurait décemment se dire à soi-même, et qu'on est donc bien aise d'entendre dire par un étranger. Puisse du moins la remarque de M. J. Novicow nous mettre en garde contre la tendance que nous avons, depuis un siècle ou davantage, à former des mots nouveaux par allongement illégitime ou criminel des anciens : *Règle*, *Régler*, *Règlement*, *Réglementer*, *Réglementation*, et sans doute, un de ces jours, *Réglementationner* et *Réglementationnement!* « Un autre avantage du français, dit également notre auteur, c'est que ses consonnes et surtout ses voyelles sont d'une prononciation très facile. Beaucoup de Slaves et de Germains ont de la peine à prononcer le *th* anglais. Or, en français, il n'y a aucune consonne de ce genre... L'anglais a encore une série de sons vocaux qui ne se retrouvent dans aucune langue ». Ce sont là, continue-t-il, de grands et sérieux obstacles à l'expansion de l'anglais, qui augmentent d'autant « les chances du français. » Et, en effet, pour prononcer correctement l'anglais, ne dirait-on pas qu'il soit besoin d'une conformation particulière et spéciale des organes mêmes de la parole? « Il m'a toujours été impossible, dit M. J. Novicow, de prononcer le mot *Soap* comme les Anglais. » C'est peut-être qu'il n'a pas la mâchoire ou le

larynx faits comme eux. A quoi, pour en finir avec les qualités proprement linguistiques du français, il nous permettra d'ajouter que la prononciation en est singulièrement facilitée aux étrangers par la position constante de l'accent tonique. Doit-on prononcer *Pópolo*, avec l'accent sur la première syllabe, ou *Popólo*, avec l'accent sur la seconde, ou *Popoló*, avec l'accent sur la troisième? Un Français n'en est jamais bien sûr, et, en tout cas, il faut qu'il l'apprenne pour chaque mot de la langue italienne; mais un Italien sait bien vite qu'il lui faut poser, dans *Populatión*, l'accent sur la dernière, dans *Peúple* sur l'avant-dernière, et il le sait une fois pour toutes.

Une langue ne se sépare pas de la littérature à laquelle elle a donné naissance, ou plutôt, et, pour mieux dire, on ne saurait décider qui des deux aide plus efficacement à la diffusion de l'autre, si c'est la valeur d'une littérature qui fait la popularité d'une langue, ou si c'est la qualité d'une langue qui fait la fortune de sa littérature. M. J. Novicow n'a pas tranché la question, ou plutôt il ne l'a pas posée, et il s'est borné à prouver ou à s'efforcer de prouver que « la production littéraire de la France l'emportait sur la production des autres pays et par la quantité et par la qualité. » Les considérations qu'il fait valoir à cet effet sont d'ailleurs intéressantes à relever. Il est intéressant d'entendre un Russe mettre, par exemple, le roman français fort au-dessus, non seulement du roman anglais, mais du roman russe, du roman de Tourguénef, de Tolstoï et de Dostoïevski. Ce n'est pas qu'il s'en dissimule les défauts. « On reproche, dit-il, au roman français, dans ces dernières années surtout, d'être tombé dans un réalisme qui confine de bien près à la pornographie; » et il ne dit pas le contraire. Hélas! s'il le disait, c'est alors qu'il nous faudrait nous défier de son impartialité. Mais, fait-il assez justement observer, « si les étrangers préfèrent les romans inconvenans, cela montre, de leur part, une perversité dont il n'est pas juste de rendre la France responsable. » La France? Non, sans doute, ni le goût français; mais malheureusement quelques Français, qui font commerce de ce genre d'écrits, et ainsi qui nous abaissent, moyennant une juste rémunération, au rôle de pourvoyeurs de la lubricité britannique ou allemande. On en pourrait dire presque autant du théâtre français, « le seul, dit M. J. Novicow, qui se suffise entièrement à soi-même, » dont les productions « s'exportent » dans le monde entier, qui n'emprunte rien ou peu de chose aux autres théâtres,

mais qui, lui non plus, ne s'adresse pas toujours aux parties les plus nobles de l'intelligence. Mais, quand on a tout dit, et quand on le dirait plus sévèrement encore, il reste toujours que, pour justifier leur fortune, le théâtre ou le roman français *doivent* avoir des qualités que n'ont pas tous les autres, et, s'il nous est permis d'exprimer un regret, ce sera que M. J. Novicow n'ait pas essayé de les caractériser.

Il dit bien, à la vérité, que « les productions littéraires de la France ont un caractère international, parce qu'elles peuvent plaire à toutes les nations, » ce qui revient à dire que l'opium fait dormir « parce qu'il y a en lui une vertu dormitive, *quia est in eo virtus dormitiva;* » et la réponse, malgré Molière, n'est peut-être pas si sotte ! Mais il pouvait dire quelque chose de plus, et, par exemple, quelque chose d'analogue à ce passage du livre de M. Sergi (j'aime à rapprocher ces témoignages qui nous apprennent ce que les étrangers pensent de nous) : « Le génie français est moins apte à créer qu'à *transformer* et à *propager* les idées. La principale qualité qu'on ait coutume d'attribuer communément au peuple français, je veux dire la *sociabilité*, se retrouve encore ici et n'y est pas d'une médiocre utilité. Inconsciemment et involontairement, elle devient une tendance à répandre autour de soi les acquisitions que l'on a transformées. Dans cette sorte de transformation, tout, en effet, prend un air d'aisance, de légèreté, de grâce et d'agilité, qui sont les qualités les plus propres à favoriser la diffusion des inventions intellectuelles; et la limpidité d'une langue transparente comme le cristal, *trasparente come cristallo*, en s'y ajoutant, aide et concourt au même objet. »

Nous nous laisserions entraîner un peu loin, si nous voulions discuter, de mot à mot, cette « caractéristique » du génie français; et nos médiévistes, en particulier, pourraient s'étonner que l'on refusât le don de la « création » ou de l' « invention » au pays qui a ouvert cette source de poésie que sont les romans du cycle de *la Table Ronde*. Les historiens de la science, à leur tour, pourraient faire observer, non sans quelque raison, que l'histoire naturelle et la chimie modernes sont bien des « inventions » françaises. Mais, en somme, l'observation est juste, et il est vrai que, depuis le temps de la Renaissance, nous avons moins « inventé « que « transformé; » moins « créé » que « rendu viable » ce qui ne l'était pas toujours né; moins « innové »

qu' « humanisé, » dans le vrai sens du mot, ce qui se sentait trop des particularités de son origine. On en pourrait produire des exemples à l'infini. Et il est également très vrai que cette tendance n'est qu'une autre forme de « l'esprit de sociabilité. » Défaut ou qualité, nous aimons à penser en groupe ou en troupe, pour ne pas dire en foule, et nos idées ne nous plaisent qu'autant que nous les voyons partagées. Un Français n'écrit pas pour lui-même, pour sa propre satisfaction, à dessein d'exprimer ou d'*objectiver* sa personnalité dans son œuvre; et il n'écrit pas non plus pour cent cinquante ou deux cents personnes en Europe, qui seraient ses pairs ou ses supérieurs; il écrit pour tout le monde, et notamment en vue de convertir à ses idées ceux qui ne les ont point...

Mais à quoi bon redire péniblement ce que Joseph de Maistre, s'adressant aux Français, a si bien dit dans une page célèbre? « *Omnia quæ loquitur populus iste, conjuratio est :* le penchant, le besoin, la fureur d'agir sur les autres est le trait le plus saillant de votre caractère. On pourrait dire que ce trait est vous-mêmes. La moindre opinion que vous lancez sur l'Europe est un bélier poussé par 30 millions d'hommes; toujours affamés de succès et d'influence, on dirait que vous ne vivez que pour contenter ce besoin; et, comme une nation ne peut avoir reçu une destination séparée du moyen de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre langue, *par laquelle vous régnez bien plus que par vos armes*, quoi qu'elles aient ébranlé l'univers. » M. J. Novicow n'a pas voulu dire autre chose, en parlant du « caractère international » des « productions littéraires de la France; » et, comme la phrase que je souligne pourrait servir d'épigraphe à son livre entier sur *l'Expansion de la nationalité française*, il me saura gré, je l'espère, de la lui avoir rappelée.

M. J. Novicow fait encore une autre observation. « Il y a une vingtaine d'années, nous raconte-t-il, j'ai vu jouer à Athènes, par des amateurs, *l'Etincelle* de Pailleron. Ces comédiens improvisés étaient des gens cultivés, ayant vu le monde, et vivant en plein dans le courant de la vie moderne. *L'Etincelle* de Pailleron était beaucoup plus conforme à leur manière de sentir et de penser que ne pouvait l'être une comédie grecque moderne originale. » L'anecdote était intéressante; mais combien l'observation, très fine et très juste, qui la termine ou qui la résume, ne l'est-elle pas davantage! Que signifie-t-elle, en effet, sinon qu'avec la langue,

et par son intermédiaire, c'est, comme on dit de nos jours, une « mentalité » quasi française qui se répand ? Les amateurs que M. J. Novicow a vus jouer *l'Étincelle*, et les auditeurs de choix qui les applaudissaient probablement, se reconnaissaient eux-mêmes dans les personnages de Pailleron, ils se retrouvaient dans l'intrigue légère, dans le marivaudage parisien, dans la « psychologie » de sa comédie. Ils sentaient « à la parisienne » et ils pensaient « à la française. » Et, plus ou moins, n'est-ce pas le cas de tous ceux qui font leurs délices, à Berlin ou à Londres, à Rome ou à Saint-Pétersbourg, de la représentation d'un drame ou de la lecture d'un roman français? Leur plaisir opère en eux les effets de la sympathie. Des manières de sentir ou de penser s'établissent en eux qui, d'un goût passager, deviennent des habitudes, et selon le mot de M. J. Novicow, « les rendent *partiellement* Français. » C'est une importante conséquence de la diffusion de notre langue et du caractère de notre littérature. Ou encore, et plutôt, ne serait-ce pas là ce que nous cherchions tout à l'heure, j'entends la formule de la relation qui lie l'une à l'autre une littérature et une langue? On apprend une langue dans les chefs-d'œuvre de sa littérature, afin de pouvoir en jouir; et la connaissance de cette langue, à son tour, crée dans les esprits des exigences conformes ou analogues aux qualités qui ont fait dans l'histoire et qui font encore tous les jours la fortune de cette littérature.

En voulons-nous immédiatement la preuve? « Considérons donc, dit M. J. Novicow, la littérature scientifique... L'Allemagne l'emporte probablement par la quantité, mais la France reprend l'avantage par la qualité... Les Français reprennent l'avantage, grâce au talent avec lequel ils savent établir une juste pondération entre les parties, et grâce à la clarté de leur langue... Sachant également le français et l'allemand, on n'hésitera pas à prendre le traité de chimie ou de physique d'un auteur français, plutôt que celui d'un auteur allemand. » Et la conclusion est précisément celle que nous indiquions, à savoir que « les livres scientifiques français, ayant des qualités remarquables, poussent à l'étude de la langue dans laquelle ils sont écrits. » Autre moyen encore d'expansion et d'action! A mesure que les progrès eux-mêmes de la science font éprouver à tous ceux qui s'y intéressent le besoin d'une langue « universelle, » dont la connaissance puisse dispenser le physiologiste ou l'astronome

de commencer par en étudier sept ou huit, il est bien inutile d'inventer, à grands frais d'imagination, et non sans quelque ridicule, un « volapück, » ou un « espéranto » — pourquoi pas un « javanais? » — et il suffira dans l'avenir, au français, de développer les qualités qui furent et qui n'ont pas cessé d'être les siennes. Je ne verrais, pour l'en empêcher, et nuire à sa diffusion, que quelques poètes « obscurs », des « Verlainiens, » des « Mallarmistes, » quelques « stylistes » attardés aux théories de l'art pour l'art, des élèves des Goncourt ou de Théophile Gautier! Mais le nombre en est petit, les temps ne leur sont pas favorables; on ne croit guère à eux qu'en Amérique; et ils pourront bien agiter un moment la surface de l'onde, ils n'interrompront pas le courant qui, depuis trois cents ans, entraîne la langue française vers la clarté, vers l'action, et vers la propagande.

Discuterons-nous, après cela, les opinions de M. J. Novicow sur la propagation du français par l'intermédiaire de la « mode » et de la « cuisine? » « Les menus, presque universellement, sont écrits en français *dans le monde civilisé;...* » et, à ce propos, nous souvenant que M. J. Novicow est lui-même étranger, nous lui demanderons où, dans quel autre « monde » que le « civilisé » on rédige des « menus? » « La mode féminine vient actuellement de France, nous dit-il encore, les journaux des grandes faiseuses de Paris se répandent dans le monde entier. Les couturières et les dames, pour comprendre ces journaux, sont poussées à apprendre le français. » Et il paraît enfin « qu'un cotillon ne peut être conduit qu'avec des mots français! » Il n'y a pas en russe d'expression pour dire : « Balancez vos dames. » M. J. Novicow, sans insister sur ces menus faits, « qui paraissent vulgaires, mais qui ont une extrême importance, parce qu'ils composent la trame de la vie journalière, » a raison de les signaler. Si c'est jadis en apprenant le latin dans les livres et aux écoles, c'est peut-être surtout en vivant de la vie romaine que la Gaule celtique s'est latinisée : c'est en imitant, et en s'appropriant les habitudes, les usages, les mœurs, les plaisirs mêmes qui étaient ceux de Rome. Oui, certainement, ces menus faits ont plus d'importance qu'on ne serait tenté de le croire! La goutte d'eau creuse le roc. Les usages de la vie française, en s'exportant, si je puis ainsi dire, emportent avec eux l'usage habituel de la langue. N'apprît-on le français que pour danser le cotillon, ou pour se commander une robe, c'est toujours le français qu'on apprend,

non l'allemand ou l'anglais, qui sont des langues d'affaires ; et, à la vérité, ce français-là n'est pas celui de Voltaire ou de Pascal, mais, une fois qu'on le sait, on peut un jour lire *Candide* ou *l'Ingénu*, on peut même avoir la curiosité de lire les *Provinciales;* et, en attendant, c'est toujours un commencement de « francisation. » L'expansion de la langue française, dit M. J. Novicow, amènera le progrès des idées françaises, ce qui sera un événement des plus heureux; » et, ici encore, nous ne pourrions que nous accorder avec lui, si nous n'avions, tout Français que nous sommes, quelque méfiance de ces « idées françaises » dont il souhaite si vivement le progrès.

« On a beau dire, écrit-il aux dernières pages de son livre, le génie français est tout de même, à l'heure actuelle, le plus large et le plus libéral qui existe parmi les peuples civilisés... La France est le seul pays qui ait conscience d'avoir un rôle humanitaire... La France est la plus moderne des nations européennes, la plus orientée vers un avenir de droit et de justice, la plus résolument opposée aux idées de violence et d'agression, legs funeste d'un passé barbare. » Nous voudrions pouvoir souscrire à ces paroles, qui sont assurément flatteuses; mais, auparavant, nous aimerions savoir ce que c'est que le « legs funeste d'un passé barbare, » et ce que c'est aussi que « ce rôle humanitaire » auquel M. J. Novicow nous convie. Ou plutôt, nous le savons : dans la langue de M. J. Novicow, « le legs funeste d'un passé barbare, » c'est presque tout ce qui passe, de temps immémorial, pour faire la force des nations. Et, quant à notre rôle humanitaire, il consiste, pour M. J. Novicow, comme aussi bien pour toute une école de sociologie, non pas précisément, en toute occurrence, intérieure ou extérieure, à faire prédominer l'intérêt de l'humanité sur l'intérêt français, et donc à sacrifier le second au premier; mais à croire qu'ils coïncident, qu'ils ne peuvent pas ne pas coïncider; et à nous conduire comme s'ils coïncidaient. Ce n'est malheureusement pas ce que nous enseigne l'histoire, dont je conviens d'ailleurs qu'il ne faut pas que les enseignemens pèsent à jamais sur l'avenir, et dont les leçons ne sont pas tellement impérieuses que l'on n'y puisse quelquefois passer outre, mais dont il ne faut pas non plus dédaigner les avertissemens, et dont il faut nous souvenir qu'à chaque moment de la durée les annales représentent la totalité de l'expérience humaine. Le « legs funeste d'un passé barbare, » je crains, en vérité, que

ce ne soit, pour M. J. Novicow, comme pour M. G. Sergi, « le préjugé du patriotisme, » et je crains qu'il ne nous conseille tout simplement de nous en émanciper quand il nous invite à nous rendre pleinement consciens « de notre rôle humanitaire. » Nous, au contraire, nous croyons que le meilleur moyen qu'il y ait de servir la cause de l'humanité, c'est d'abord de servir celle de sa patrie.

La philanthropie n'est souvent qu'une manière de se dispenser, en les déplaçant, des obligations que la charité nous impose : pareillement « l'amour de l'humanité, » — nous en avons de mémorables exemples, — n'est souvent qu'une façon de se libérer de ses devoirs prochains, en les élargissant jusqu'aux confins de la terre habitable. On signe des pétitions en faveur de la Finlande, privée de quelques-unes de ses libertés, et on jette sur le pavé, comme en ce moment même, et en attendant que ce soit en prison, des Français qui n'ont commis d'autre crime, étant Français, que de se croire chez eux dans leur propre patrie. On organise des réunions, on essaie de soulever l'opinion publique en faveur des Arméniens, — et à Dieu ne plaise que j'en décourage personne! — mais les mêmes hommes ne se font nul scrupule, s'ils ne s'en font pas gloire, d'enlever à d'inoffensives religieuses l'unique moyen qu'elles eussent de gagner leur pain quotidien. Et on bouleverserait le monde, si l'on en avait le pouvoir, pour assurer l'indépendance du Crétois ou du Macédonien, mais on fait le coup de poing dans les églises de France pour empêcher des Français d'y parler... de quoi? de la République? du gouvernement? du ministère? Non! pas même cela, mais de la « Vierge Mère » et de la « Fréquente Communion! » C'est ainsi qu'il y a quelque cent ans les sinistres politiciens de la Terreur entendaient « le rôle humanitaire » de la France, et « s'orientaient, — à travers le sang de leurs concitoyens, — vers un avenir de droit et de justice. » N'étaient-ils pas eux-mêmes la justice et le droit? Mais comment M. J. Novicow, qui les juge d'ailleurs avec une courageuse sévérité, quand il les définit par la « grossièreté de leurs appétits » et « l'étroitesse de leur intelligence, » comment n'a-t-il pas vu que tel était au moins l'un des effets de l'illusion humanitaire? Pour ceux qui sont atteints de cette maladie, l'humanité se divise en deux parts, dont l'une, celle que son rêve aveugle, a tous les droits contre l'autre, jusques et y compris celui de l'anéantir, puisque enfin c'est celle-ci

qui seule fait obstacle à la réalisation immédiate ou prochaine du rêve. Il semble que la France ait assez chèrement payé le droit de se défier d'un rêve qui fut celui de Marat, de Robespierre, et de Rousseau!

Mais cette erreur, si c'en est une, — et nous le croyons, — n'est pas la plus grave que M. J. Novicow ait commise en son livre; et ce qui le vicie tout entier, c'est l'équivalence qu'il a d'abord établie, dans son *Introduction* même, entre la « diffusion d'une langue » et « l'expansion d'une nationalité. » « Bien que la langue littéraire, y disait-il, et la nationalité soient loin d'être des termes synonymes, cependant la langue est le signe le plus apparent de la nationalité... On peut donc mesurer *grosso modo* les progrès de la nationalité par l'extension de la langue. » Oui, peut-être, *grosso modo*, mais très *grosso modo!* Il écrit encore, dans sa *Conclusion :* « Rien ne prouve que la natalité française restera éternellement aussi faible que de nos jours. Mais, quand bien même il en serait ainsi, la natalité des Frances africaines et américaines portera le nombre des Français, à la fin du xxe siècle, à près de cent millions d'hommes, rien que par l'excédent des naissances sur les décès. D'autre part, les Français d'Europe pourront facilement absorber, tous les ans, une centaine de milliers d'étrangers, ce qui, dans le même laps de temps, pourra augmenter la population de la France d'une dizaine de millions. En troisième lieu, il est parfaitement dans le domaine des réalités que 200 millions d'hommes, dans le domaine colonial de la France, adoptent le français comme langue de culture intellectuelle. Enfin, il est presque certain que 4 millions d'Européens appartenant à l'élite de la société deviendront *partiellement* Français. Et toutes ces probabilités, basées non sur des fictions, mais sur des faits positifs et réels,... ouvrent d'immenses perspectives à la nationalité française. »

Acceptons-en l'augure, pour faire plaisir à M. J. Novicow, et tenons ses calculs, qu'on appellerait mieux des « spéculations, » pour des « faits positifs et réels. » Lassés, dit-on, de la monotonie de l'existence qu'ils vivent à Londres ou à Berlin, un Anglais ou un Allemand viennent « s'amuser » à Paris! Avons-nous lieu d'en être si fiers? Pareillement devons-nous l'être de ce que nos vaudevilles ou nos opérettes fassent le tour du monde? et, quand on veut lire « un mauvais livre, » si « quatre millions d'Européens, appartenant à l'élite de la société, » le choisissent français,

est-ce un motif de nous enorgueillir? Il faudrait peut-être prendre garde à ne pas mettre notre vanité dans ce qui devrait faire notre honte. Mais, négligeant la question morale, quel bien, quel avantage nous reviendra-t-il, — j'entends à la « nationalité française, » à la France, à la vraie France, à la France de l'histoire, à la France qui fut celle de Charlemagne et de saint Louis, de Jeanne d'Arc et d'Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon, — si « quatre millions d'Européens » qui parleront couramment notre langue, qui en apprécieront toutes les qualités, ou qui même l'écriront, et d'une manière, comme le grand Frédéric, à prendre et à tenir un rang parmi nos bons écrivains, nous sont hostiles, et nous ont été donnés par la nature, ou imposés par l'histoire comme rivaux d'influence et de pouvoir dans le monde? Quel avantage encore, si « 200 millions d'hommes, dans l'empire colonial de la France, adoptent le français comme langue de culture intellectuelle, » 200 millions d'Annamites ou de Malgaches, de Kabyles ou d'Arabes, et que, nous échappant des mains, ou même demeurant sous notre suzeraineté nominale, ils pensent en français des choses berbères ou indo-chinoises? L'Espagne contemporaine tire-t-elle grand avantage de ce que l'on parle espagnol à Buenos-Ayres et à Mexico? Je ne dis rien des « centaines de millions d'étrangers que nous pourrions absorber tous les ans, » si ce n'est que leur absorption ne laissera pas de modifier la « mentalité » française. Croit-on, vraiment, s'il existe aux États-Unis une « mentalité » américaine, que l'on puisse définir et caractériser par des traits précis et certains, croit-on qu'elle soit « anglo-saxonne? » En tout cas, ce que nous osons dire, c'est qu'elle ne le demeurera qu'autant que continuera d'exister, de ce côté-ci de l'Atlantique, une véritable Angleterre, une Angleterre forte et puissante, l'Angleterre d'Édouard VII et de Victoria. Sachons-le donc bien : c'est une chose que de parler espagnol ou anglais; c'en est une autre que de penser à l'anglaise ou à l'espagnole. La diffusion des idées ou de la « mentalité » française n'a presque rien de commun, et en tout cas n'a pas de commune mesure avec la diffusion de la « langue. » En nous lisant, on nous juge; on distingue, on sépare nos idées de l'expression que nous en donnons; et si M. J. Novicow nous dit que ce genre de critique n'est à l'usage que d'une élite, nous lui ferons observer qu'en tout cas des Anglais ou des Russes, des Italiens, des Allemands, à plus forte raison des Soudanais ou des Tonkinois, ne

sauraient retenir de nos « idées françaises » que ce qui s'adapte à leur mentalité historique et ethnique. C'est ce que M. J. Novicow a décidément oublié dans son livre.

Je n'aime pas beaucoup, en « sociologie, » ni même en histoire, les exemples qu'on emprunte à l'antiquité : ils n'en sont presque point, tant de choses ayant changé depuis Alexandre et César! Mais il en est cependant un que je ne puis ici m'empêcher de rappeler, et c'est celui de la « diffusion du grec, » aux environs du premier siècle de l'ère chrétienne, dans le monde méditerranéen. Elle offre en effet plus d'une analogie avec la diffusion de la langue française, et nous pouvons croire, si nous le voulons, que ces analogies procèdent de ce que nos vieux hellénistes, les Budé ou les Estienne, appelaient « la conformité du langage français avec le grec. » Les Évangiles sont en grec, et aussi les *Pensées* de Marc-Aurèle. Le grec était donc devenu la langue, non seulement de quelques millions d'hommes appartenant « à l'élite de la société, » mais aussi la langue populaire de ceux dont on pourrait dire qu'ils formaient « l'empire colonial » de Rome, et bientôt après de Byzance. On écrivait en grec l'histoire même romaine. On philosophait en grec. Les romans qu'on lisait étaient grecs. La vie latine s'était imprégnée des usages de la vie grecque. On avait des précepteurs grecs dans toutes les grandes familles. Quand on faisait des tragédies, c'étaient déjà des sujets grecs, *Agamemnon*, *Médée*, *Hippolyte*, qu'on mettait à la scène. S'il avait existé quelque part une académie pour mettre le sujet au concours, on eût pu savamment, et à bon droit, discourir de « l'universalité de la langue grecque. » Mais la Grèce, où était-elle? qu'était-elle dans le même temps? et quel avantage « la nationalité grecque » avait-elle tiré de la « diffusion de la langue grecque? » Elle avait conquis son vainqueur, mais de cette victoire elle était morte, et, si je puis ainsi dire, sa nationalité s'était comme dissoute en s'universalisant. La langue grecque pouvait avoir toutes les qualités, sans en excepter celle de convenir merveilleusement aux exercices de la sophistique, et on pouvait d'ailleurs avoir semé l'univers « d'idées grecques; » elle n'avait ni sauvé, ni préservé, ni maintenu « la nationalité grecque. » Preuve évidente et mémorable, à notre avis, qu'il n'y a presque pas de commune mesure entre « la diffusion d'une langue » et l' « expansion d'une nationalité. » Et c'est ici que, revenant à la distinction que M. J. Novicow a essayé d'établir entre les « vic-

toires militaires » et les « conquêtes nationales, » nous en pourrions sans doute, et aisément, montrer la vanité. Mais nous nous contenterons de dire, — ce qui sera moins ambitieux ou même presque naïf, — que, l'expansion d'un grand peuple étant suivie quelquefois de la diffusion de sa langue, elle ne l'est pas toujours. Cela dépend des qualités de la langue. Cela dépend aussi des circonstances, qu'il est d'ailleurs toujours intéressant et instructif d'analyser, mais qui semblent, dans l'état présent de nos connaissances, échapper à toute espèce de loi, même « sociologique. » Et nous maintiendrons enfin qu'une langue eût-elle encore plus de qualités que M. J. Novicow n'en reconnaît à la nôtre, il n'est jamais inutile à sa diffusion d'être parlée par des millions d'êtres humains qui l'aient d'abord apprise des lèvres de leur mère ou de leur nourrice, et qui soient les citoyens d'un pays populeux, prospère et puissant. Ce n'est pas d'apercevoir, aux vitrines d'un libraire de Berlin ou de Saint-Pétersbourg, nos romans étalés, et ce n'est pas d'entendre, dans quelque « beuglant » d'Hanoï ou de Tananarive, nos refrains de café-concert, qui nous consolera de n'être plus ce que nous fûmes, ni qui nous rendra les moyens de le redevenir!

Ceci dit, et ces réserves faites, il n'en reste pas moins, du livre de M. J. Novicow, deux choses, et d'abord ce que nous avons nous-même essayé d'en mettre principalement en lumière : une excellente apologie de la langue française. Étant d'un Russe, nous avons tout lieu de la tenir pour impartiale, et ce Russe, comme la plupart de ses compatriotes, sachant l'allemand et l'anglais aussi bien que le français, nous avons lieu de la croire solide. Si M. J. Novicow connaît les « qualités » du français, il connaît aussi les défauts de notre langue; il connaît les qualités de la langue de Shakspeare et de celle de Gœthe; et les préférences qu'il exprime en faveur du français, ne sont donc point des « préférences, » l'expression de son goût personnel ou de ses sympathies, mais les conclusions de son expérience linguistique, et la totalisation, si je puis ainsi dire, de ses observations raisonnées. En outre, et dépouillée ou libérée qu'elle est de toute préoccupation d'art ou de philologie, cette apologie est d'un utilitaire, qui ne veut considérer dans une langue, qui n'en admire et qui n'en loue, que les facilités qu'elle offre à l'expression de la pensée. Si d'autres causes, plus littéraires, ont pu contribuer à la diffusion de la langue française, M. J. Novicow n'a pas cru qu'il

fût de son objet de les examiner. La seule question a été, pour lui, de savoir quelles raisons positives un Européen de culture moyenne, un jaune de l'Annam, un noir du Soudan, s'ils veulent apprendre une autre langue que la leur, auront, dans leur intérêt même, d'en choisir une plutôt qu'une autre. Et, s'il estime qu'en général cette langue sera le français, son dessein n'a été que de préciser les motifs de ce choix en les rapportant aux qualités du français. Nous l'avons dit, et nous le répétons : c'est ici le côté neuf de cette apologie de la langue française. Et c'est aussi pourquoi, dans les quelques points où elle se rencontre avec les autres, elle les confirme, mais, en ce qu'elle contient de différent et d'original, elle les complète. Les grammairiens et les « stylistes » eux-mêmes liront l'apologie de M. J. Novicow avec d'autant plus d'intérêt, et en feront d'autant plus de profit que l'on n'a jamais songé moins à eux que M. J. Novicow. Il est bon que, de temps en temps, les profanes se hasardent ainsi sur le terrain des spécialistes ou des professionnels, et on a observé qu'en général ces excursions ne laissaient pas d'être utiles au progrès de leurs « spécialités. »

Nous ne pouvons encore qu'approuver M. J. Novicow quand il exprime éloquemment le vœu que le « français, — pour toutes les raisons qu'il en a données, — devienne « la langue officielle du groupe de civilisation européen. » Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire pour cela de réformer ou de bouleverser notre orthographe, ni, comme il nous le conseille encore, d'écrire « *en vue* de nos lecteurs étrangers. » Notre langue y perdrait en saveur originale ce qu'elle y gagnerait peut-être en clarté superficielle. Une langue n'est pas une algèbre. Et, de même que les sciences, en dépit de Condillac, sont quelque chose de plus que « des langues bien faites, » les langues, elles aussi, sont quelque chose de plus que la science de parler le plus brièvement et le plus clairement possible. Les langues littéraires ont à faire œuvre d'art. Le meilleur livre français sera toujours le plus français, et non le plus cosmopolite. Mais, si M. Novicow veut dire que l'aptitude générale de la langue française, s'étant déterminée dans le sens de ses qualités les plus propres à la propagande, et que ces qualités ayant fait la fortune de notre littérature, nous serions de grands maladroits, et même des coupables, de travailler à les détruire sous prétexte « d'écriture artiste » ou de « nationalisme intransigeant, » il a raison, et dans cette mesure

nous partageons tout à fait son avis. Je mettrais volontiers les excès du romantisme au nombre des causes qui ont gêné, dans le cours du XIXe siècle, la diffusion de la langue française.

Et enfin, comment nous séparerions-nous du livre de M. J. Novicow sans le remercier d'être la protestation qu'il est contre la thèse de la « décadence des races latines? » Si le pouvoir de la France a diminué dans le monde, écrit-il à propos, « on s'est empressé d'attribuer le fait à la dégénérescence physique et intellectuelle de la race, qu'on a qualifiée du terme de « décadence des races latines. » Cette grosse mystification a eu un succès énorme! Elle est devenue un des clichés les plus en vogue dans ces dernières années, et, par une espèce d'auto-suggestion des plus bizarres, on a pris cette insanité pour un fait réel. Un grand nombre de Français et même de Belges sont convaincus que les races latines sont déchues et que les races germaniques ne le sont pas. » Cette protestation d'un « Slave » touchera-t-elle d'ailleurs M. Léon Bazalgette, qui est un Français, et M. G. Sergi, qui est un Italien? Je ne sais! et, au contraire, je crains qu'ils ne tiennent fermement à leur idée de la « décadence des races latines, » pour la beauté des choses qu'ils en ont dites. Mais leur idée n'en sera pas pour cela plus conforme à la réalité des faits, et nous sommes heureux que telle soit l'opinion de M. J. Novicow. Car, ce terme de « décadence » ne pouvant avoir qu'une valeur relative, on s'amusera de constater que, si l'Italien et le Français, trop modestes peut-être, se jugent en décadence, c'est exactement par rapport au même idéal dont le Russe estime, au contraire, que nous nous rapprocherions tous les jours, par un mouvement d'expansion et de progrès continus. Nous, cependant, laissons-les dire, et, en attendant que l'avenir ait tranché le débat, soyons fermement convaincus que le premier degré de la « décadence » est d'y croire, et, pour cette seule raison, qui peut suffire à nous dispenser de toutes les autres, n'y croyons pas! La sociologie nous le permet, et la Russie nous y invite.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE PROCÈS DE SORCELLERIE

DU

MARÉCHAL DE LUXEMBOURG

II [1]

LE PROCÈS

VI

La nouvelle de l'arrestation s'était répandue dans Paris avec une vitesse foudroyante. Le jour même, à dix heures du soir, Mme de Sévigné dépêchait vers sa fille pour lui mander l'incroyable événement : « Quand il y a des grandes nouvelles, il faut les écrire... M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille, et se croit assez innocent pour prendre ce ton. On parle de Mme de Tingry et de plusieurs autres encore; mais c'est un chaos (2)... » Condé, dans sa retraite de Chantilly, est instruit le lendemain matin par un message de M. de Ricous, le dévoué serviteur de la maison de Luxembourg. Il y répond séance tenante ; le ton un peu réservé de sa lettre le révèle incertain des vrais motifs de cette disgrâce : « J'ai vu (3), par votre lettre d'aujourd'hui, ce que vous me mandez au sujet de M. de Luxembourg. Vous ne devez pas douter que j'aie un sensible déplaisir de son malheur... Ne laissez pas de témoigner combien je suis

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.
(2) Lettre du 24 janvier 1680. Édition Monmerqué.
(3) Condé à Ricous, 25 janv. Archives de Chantilly.

fâché de tout ce qui est arrivé. Cependant vous me ferez plaisir de me mander tout ce qui se passera dans toute cette affaire-là. Si je le puis servir en quelque chose, mandez-le-moi (1). » Ce qui domine partout, dans ces premiers instans, c'est la stupéfaction, l'ardente curiosité, l'empressement à savoir les détails et les causes. « Il y a deux jours que l'on est assez comme le jour de Mademoiselle et de Lauzun. On est dans une agitation, on envoie aux nouvelles, on va dans les maisons pour apprendre (2)... » On reconnaît la plume alerte de la marquise de Sévigné; elle ajoute à ce vif croquis des considérations morales : « Voilà, ma fille, un grand sujet de réflexions. Songez à la fortune brillante de cet homme, à l'honneur qu'il avait eu de commander les armées du Roi, et le voilà! Songez à ce que ce fut pour lui d'entendre fermer ces gros verrous; et, s'il a dormi par excès d'abattement, songez au réveil! On ne croit pas qu'il y ait du poison dans son affaire, mais tant d'autres sottises, qu'il ne peut jamais reparaître dans le monde après un tel malheur. »

Ces propos sont ceux de la Cour. L'émoi n'est guère moins grand dans la masse du public. « C'est la matière de tous les entretiens de Paris ; on ne parle d'autre chose, » témoigne le Père du Rosel (3). Une comédie d'actualité, *la Devineresse* ou *les Faux Enchantemens* (4), qui se jouait dans la capitale depuis deux mois et plus, dut à ces circonstances un regain de succès. « La prison de M. de Luxembourg, dit un contemporain (5), a redoublé le désir du public de voir la comédie de *la Devineresse;* et les comédiens furent obligés de renvoyer hier trois ou quatre cents personnes, pour n'avoir pas de quoi les placer. »

Si telle était l'effervescence parmi les simples spectateurs, que dire des parens, des amis, de toute la clientèle d'une si puissante maison? La sœur du maréchal, Isabelle de Montmorency,

(1) Le grand Condé ne cessa de prendre le plus vif intérêt au procès de son parent. Il n'est presque pas de jour, les premiers mois, où l'on ne trouve quelque billet de lui à ce propos ; la plupart se terminent par cette recommandation : « Brûlez mes lettres. » Il est heureux que cette injonction n'ait pas été obéie, car nous y eussions perdu une source précieuse d'informations sur cette singulière affaire.

(2) Lettre de Mme de Sévigné, du 26 janvier 1680.

(3) Lettre à Condé du 27 janvier. Archives de Chantilly.

(4) Pièce de Donneau de Visé et de Thomas Corneille, représentée pour la première fois par la troupe du Roi le 19 novembre 1679. Voir sur cette comédie le *Drame des poisons*, par M. Frantz Funck-Brentano, p. 295 et suivantes.

(5) M. Martin à Condé, 27 janv. 1680. Archives de Chantilly.

duchesse de Mecklembourg, seule de la famille proche se trouvait à Paris et fut avertie la première. On sait l'intimité qui la liait à son frère; elle s'élança vers la Bastille et supplia qu'on la laissât entrer. Mais la consigne était inexorable; elle s'en retourna sanglotante et, selon la coutume du temps, fut cacher sa douleur dans le fond d'un couvent (1), où ses amis, M. le Prince en tête, vinrent en foule apporter le témoignage de leur condoléance. La mère du duc de Luxembourg, la vieille comtesse de Boutteville, prévenue au château de Précy, accourut à Paris, tremblante, « à demi morte. » Elle s'enferma de même chez les filles du Saint-Sacrement. Veuve du fameux duelliste décapité par Richelieu, le drame sanglant de sa jeunesse obsédait sa mémoire. Lui faudrait-il, après cinquante ans écoulés, recommencer le même calvaire? Le fils, après le père, gravirait-il le sinistre échafaud? On verra qu'elle n'était pas seule à se poser cette question redoutable. La maréchale de Luxembourg, qui vivait loin du monde au fond de sa terre de Lorraine, fut la dernière au rendez-vous (2). Elle amenait avec elle ses fils; malgré leur grande jeunesse, ils ressentirent vivement le coup qui les frappait : « J'ai vu les pauvres petits messieurs de Luxembourg, qui sont dans une désolation horrible, » écrit un ami de Condé.

Toute cette famille, hâtivement assemblée, n'avait, de bonne foi, qu'un désir : servir la cause du prisonnier, faire éclater son innocence. Mais, comme il se voit trop souvent, les vaines paroles, les mesquines récriminations, les querelles intestines, paralysaient toute action efficace et faisaient perdre un temps précieux. Mme de Mecklembourg accusait en pleurant l'aveuglement, l'opiniâtreté de son frère : « Elle dit que, toutes les fois qu'elle lui a voulu parler de ce que l'on disait en Allemagne sur cette affaire (3), il la grondait. » La comtesse de Boutteville accablait de reproches la princesse de Tingry, qui était, disait-elle, « la cause de tous les malheurs. » La maréchale enfin, bavarde,

(1) Aux filles du Saint-Sacrement, rue Cassette. — L'hôtel de la duchesse de Mecklembourg se trouvait alors rue Taranne.

(2) Si peu mêlée que fût la maréchale de Luxembourg à l'existence de son époux, il ne s'en fallut guère qu'elle fût impliquée dans l'affaire Une note de La Reynie, du 28 janvier 1680, mentionne qu'il a reçu « l'avis de faire une enquête à Ligny sur le maréchal, sa femme et sa belle-sœur; » et La Reynie écrit en marge : « Observer Mme de Luxembourg, au lieu où elle est présentement. » (*Archives de la Bastille.*)

(3) Il s'agit des visites aux devineresses et des sorcelleries de Montemayor. (Ricous à Condé, 25 janvier 1680. Archives de Chantilly.)

brouillonne et bornée, se répandait en propos imprudens et s'en prenait à chacun tour à tour. Condé, seul de sang-froid parmi toutes ces femmes éplorées, avait peine à faire prévaloir la voix de la raison; il prodiguait les sages conseils, prêchait sans se lasser l'entente et la modération : « Pour ce qui est des plaintes qu'on commence à faire contre Mme de Tingry, dit-il judicieusement, je crois qu'il serait mieux de mettre à part tous les sujets qu'on en peut avoir, jusqu'à ce que l'affaire de M. de Luxembourg fût finie, et de rallier présentement tous les amis de part et d'autre pour servir ce pauvre homme dans cette malheureuse conjoncture. » Les « crieries » de la maréchale l'impatientent particulièrement : « Je vous prie de faire en sorte, écrit-il au fidèle Ricous, qu'elle ne fasse point paraître de l'aigreur dans ces affaires-là. Car tous ces discours qu'elle tient et ces mots à l'oreille ne servent de rien, et cela pourrait plutôt nuire que d'amener la justification de M. de Luxembourg. Il serait bon que vous lui fissiez entendre tout cela, afin que leurs ennemis ne pussent point tirer avantage de tout ce qu'elle pourrait dire (1). »

Ces avis venaient à propos. L'opinion, d'abord étonnée, se déchaînait maintenant violemment contre le maréchal. Toutes les rancunes, les jalousies anciennes, les griefs vrais ou supposés, se réveillaient, se dressaient contre lui. On l'accablait d'accusations ridicules ou abominables; et c'étaient des récits de forfaits et d'orgies, à côté desquels pâlissaient toutes les délations de Lesage. « Je fus hier en course pour en apprendre des nouvelles, mande Bourdelot à Condé (2). On dit cent mille ordures effroyables. On parle d'une procession blanche, d'un prêtre tout nu avec une étole, suivi de douze femmes nues, d'autres orgies ou sacrifices faits au diable. » Ce n'est pas assez d'affirmer qu'il est l'amant de sa belle-sœur, la princesse de Tingry, on sait encore de science certaine que Luxembourg a eu d'elle « trois enfans, qu'il a fait consumer dans le four de la Voisin. » D'autres, non moins bien informés, se souviennent qu'à Utrecht il s'est fait apporter un jour par un des intendans du Roi « une grosse somme, » qu'il a fait prélever sur l'argent des contributions; quarante-huit heures plus tard, cet intendant mourait empoisonné, et le duc « reprenait le récipissé » de la somme (3).

(1) Lettres des 31 janvier et 13 février 1680. Archives de Chantilly.
(2) 29 janvier. Archives de Chantilly.
(3) Lettres de Bussy à La Rivière, de M. Brayer à M. de Mazauges, etc.

Toutes ces horreurs ne sortent pas des bas-fonds de la populace : c'est la marquise de Sévigné, c'est Bussy-Rabutin, ce sont les amis de Condé, qui se font les échos de ces absurdes calomnies, qui les accueillent sans sourciller, comme paroles d'Évangile.

Aussi, bien des gens s'attendent-ils à un châtiment exemplaire, et l'on évoque déjà les plus tragiques souvenirs qui aient ensanglanté l'histoire des ancêtres du prisonnier : François de Boutteville, son propre père, exécuté en place de Grève; le chef illustre de sa race, le maréchal de Montmorency, dont la tête a roulé sur le pavé de Toulouse. On remonte jusqu'aux temps lointains où l'on « brûla le maréchal de Rais, qui était de la maison de Montmorency, » pour des sortilèges et des maléfices (1). « Les amis de M. de Luxembourg, ajoute froidement Bussy, disent qu'on ne punit plus de mort, au Parlement de Paris, le crime de sorcellerie. Il est vrai; mais on punit les maléfices, et l'on ferait mourir M. de Luxembourg, si par la sorcellerie il avait fait mourir quelqu'un. » — « Il pourrait bien faire, lui seul, l'exemple des gens de qualité devant la Chambre ardente, » écrit-on de Paris à M. de Mazauges. Certains vont jusqu'à dire que l'on a déjà fait justice, que l'exécution capitale a eu lieu secrètement au château de Vincennes (2). Et la comtesse de Rabutin résume tous les propos qui courent en cette phrase lapidaire : « On dirait que l'échafaud est *substitué* dans cette famille (3). »

Cette malveillance, ce pessimisme, s'augmentaient de la vive terreur jetée dans les esprits par le coup d'éclat de la Chambre. Pour que le Roi, se disait-on, se résolve à frapper ainsi les familiers de son palais, ses plus illustres serviteurs, combien faut-il que le mal soit profond, le péril redoutable? Le soupçon s'étendait partout : nulle maladie ne semblait naturelle; personne ne mourait subitement qu'on ne réclamât l'autopsie (4). « Ne vous paraît-il pas, disait Mme de Sévigné (5), que nous ne respirons ici que du poison? que nous sommes dans les sacrilèges et les avortemens? » Son fils, sous une forme plaisante, exprime la même

(1) Bussy à Mme de Rabutin, 28 janvier 1680. *Correspondance* de Bussy-Rabutin.

(2) *Relations véritables des Pays-Bas*. Bibliothèque de Bruxelles.

(3) Lettre du 26 janvier. *Correspondance* de Bussy.

(4) « Un homme étant tombé en apoplexie au faubourg Saint-Antoine, la justice, croyant qu'il était mort de poison, voulut le faire ouvrir; mais, au premier coup de rasoir, cet homme revint de son assoupissement. » (*Relations véritables* du 8 mars 1680.)

(5) Lettre du 29 janvier au comte de Guitaut. Édition Monmerqué.

pensée, quand il écrit à Mme de Grignan : « Me revoilà enfin, ma belle petite sœur, à côté de maman mignonne, que l'on ne m'accuse point encore d'avoir voulu empoisonner; et je vous assure que, dans le temps qui court, ce n'est pas un petit mérite. » L'affolement se propage au delà des frontières de France. Mmes de Soissons et d'Alluye, errant en fugitives parmi les villes de Flandre, sèment partout sur leurs pas la frayeur et la répulsion. A Bruxelles, le peuple ameuté les force à sortir de l'église, les poursuit par les rues avec des hurlemens, « une danse de chats liés ensemble, » un « sabbat si épouvantable, » qu'elles s'enfuient éperdues, croyant avoir, prétend la populace, une bande de démons à leurs trousses! A Namur, à Anvers, les bonnes gens crient à leur approche : « Nous ne voulons point de ces empoisonneuses! » On interdit aux malheureuses l'accès de ces deux villes. Ailleurs encore, on refuse de les recevoir dans « les grandes hôtelleries; » il leur faut, plus d'une fois, coucher dans des greniers, sur quelques bottes de paille. Un jour que Mme de Soissons est entrée dans un béguinage pour acheter des dentelles, quelqu'un la reconnaît, excite la foule par ses clameurs; « plus d'un millier » d'hommes et de femmes assiègent les portes du couvent, menaçant de « la déchirer. » Il faut pour la sauver l'intervention du gouverneur, qui la fait sortir à grand'peine. Et, dans l'Europe entière, c'est un même soulèvement de l'opinion publique. « Dans tous les pays étrangers, s'exclame Mme de Sévigné, désormais un Français voudra dire un empoisonneur. » — « En vérité, dit-elle encore (1), cela fait horreur à toute l'Europe; et ceux qui nous liront dans cent ans plaindront ceux qui auront été témoins de ces accusations! »

Fort heureusement pour Luxembourg, rien de ce qu'on vient de lire ne parvenait à ses oreilles; toutes rumeurs du monde extérieur mouraient au pied des murs de la Bastille. Au fond de son étroite cellule, il attendait les commissaires du Roi, le premier interrogatoire. Cette procédure soulevait d'ailleurs une question délicate. L'une des prérogatives des ducs et pairs de France était de ne pouvoir être jugés au criminel que par le Parlement, « toutes chambres assemblées. » Ce privilège datait de temps immémorial, et la haute noblesse du royaume y tenait

(1) Lettre du 29 janvier.

ardemment comme à l'un de ses droits essentiels. Le jour même qu'il apprit l'arrestation de Luxembourg, le premier président du Parlement de Paris, M. de Harlay, prévit la chance d'un épineux conflit. Esprit souple et prudent, habile courtisan du pouvoir, il écrivit aussitôt à Colbert pour demander une ligne de conduite. « Monsieur, lui disait-il (1), la qualité de M. de Luxembourg lui pouvant, dans la suite, faire présenter quelque requête au Parlement, pour y réclamer les juges qui sont accoutumés de connaître des procès criminels des pairs de France, je crois qu'il est de mon devoir de vous supplier de me faire savoir ce qu'il plairait au Roi que je fisse à ce sujet, si cela se présentait, désirant également obéir aux ordres de Sa Majesté et par mes services et par mon silence. »

La réponse du Roi fut formelle : il avait institué pour ces sortes d'affaires « une chambre qui était au-dessus de tous les parlemens ; » il entendait, en conséquence, que tous les accusés, sans aucune distinction de rang ou de fortune, les plus humbles comme les plus grands, subissent la même justice et fussent égaux devant la procédure comme devant la juridiction. Le maréchal fut instruit par Bézemaux de cette décision sans appel. Estimant toute résistance vaine, il résolut de s'y soumettre, en réservant seulement, par une protestation expresse, « les droits des pairs du royaume, ses confrères. » En dépit de cette précaution, la renonciation de Luxembourg à « ses juges naturels » souleva, parmi les ducs et pairs, des colères violentes, valut à son auteur d'ardentes inimitiés. Beaucoup y virent une trahison; et, quatorze ans plus tard, dans un factum livré à la publicité, le duc de Richelieu lui reprochera encore d'avoir, à ce moment, signé sa propre déchéance et « dégradé la dignité de pair. »

Peu d'instans s'écoulèrent avant qu'il eût à mettre sa résolution en pratique. Louvois, dès le 25 janvier, pressait les commissaires d'agir : « M. de Bézemaux, écrit-il à Bezons (2), a eu hier au soir un ordre pour que vous et M. de La Reynie puissiez interroger M. de Luxembourg et lui parler toutes et quantes fois que vous le désirerez. » Le lendemain, dans l'après-dînée, les deux commissaires de la Chambre se présentaient ensemble à la Bastille. Introduits près du prisonnier, ils procédaient sur l'heure

(1) Lettre du 25 janvier 1680. Archives nationales K. K. 598.
(2) Louvois à M. de Bezons. *Archives de la Bastille.*

à l'interrogatoire (1) : « Interrogé de ses nom, surnom, âge, qualité et demeure, après serment fait de dire vérité, a dit qu'il s'appelle François-Henry de Montmorency-Luxembourg, pair et maréchal de France, âgé de quarante-neuf à cinquante ans (2), demeurant rue Saint-Honoré, en son hôtel... » Ici, le maréchal, « avant que de répondre, » faisait entendre aux magistrats la déclaration solennelle qu'il avait préparée : « Ayant l'honneur d'être duc et pair de France, il pourrait prétendre, pour l'intérêt de messieurs ses confrères, de ne pouvoir être jugé que par messieurs du Parlement; mais, dès l'instant qu'il s'est aperçu que l'intention du Roi était qu'il fût jugé par messieurs les commissaires pour l'exécution des lettres de la Chambre, il a cru qu'il était de son respect envers Sa Majesté de s'y soumettre; et, faisant en cela acquit de son devoir, il est assuré d'y trouver la satisfaction d'avoir affaire à des juges de bien, et honnêtes, qui s'appliqueront à déterrer l'affreuse calomnie qui lui est imputée et qu'il a si peu méritée (3). » Ce texte est celui qui résulte du procès-verbal officiel, tel que M. de La Reynie, après avoir entendu l'accusé, « le dicta lui-même au greffier. » Et c'était bien, observe Luxembourg, « le sens de ce que j'avais dit, mais non pas les mêmes termes; et je ne les trouvais pas aussi bien que ceux dont je m'étais servi. Je ne m'attachai point cependant à les faire corriger, mon peu d'expérience à répondre en justice me faisant croire qu'il fallait avoir en cela de la déférence pour mes juges. »

La suite de l'interrogatoire ne nous apprend pas grand'chose de nouveau. Le maréchal raconta en détail les faits que nous savons déjà : son entrevue avec Lesage, dans la maison de Mme du Fontet; l'escamotage de son billet qui « contenait des folies qu'il avait fait accroire être des choses importantes; » le

(1) L'intitulé du procès-verbal officiel est conçu en ces termes : « Interrogatoire fait par nous, Claude Bazin, chancelier, seigneur de Bezons, et Gabriel Nicolas de La Reynie, conseillers du Roi, députés par le Roi pour l'exécution des lettres patentes du 7 avril dernier à M. le duc de Luxembourg, prisonnier au château de la Bastille, de l'ordre du Roi, et depuis arrêté recommandé, en vertu du décret contre lui décerné par arrêt de la Chambre séante au Château de l'Arsenal, le 23 du présent mois et an. Auquel interrogatoire a été par nous procédé, ainsi qu'il suit. Du 26 janvier, au château de la Bastille. » (Archives de la Préfecture de Police. Carton Bastille I.)

(2) Le maréchal se rajeunit un peu. La vérité est qu'il avait cinquante-deux ans sonnés.

(3) Archives de la Préfecture de Police. *Loc. cit.*

pouvoir confié à Bonnard « pour retirer les papiers de du Pin, et les étranges moyens mis en œuvre par l'intendant pour obtenir le gain du procès de son maître (1). » Les commissaires écoutèrent en silence, posant par intervalle des questions « pour la forme, » sans préciser à l'accusé les charges qui pesaient sur lui ni les preuves qu'ils croyaient avoir. « On lui a d'abord donné des faits faciles, assure M. de Mondion à Condé (2), pour l'engager à répondre devant les commissaires, et à ne pas se servir de son privilège. » Après quatre heures employées de la sorte, les magistrats se retirèrent. « Il se passa depuis lors, écrit le maréchal, cinq semaines, jour pour jour, sans que j'entendisse parler de ces messieurs. »

Il est intéressant de suivre dans les correspondances du temps, — au sujet d'une affaire qui passionne si vivement la curiosité générale, — les mouvemens d'opinion qui se succèdent au jour le jour. De la déposition dont on a lu plus haut le résumé, rien n'a, les premiers temps, transpiré hors de la Bastille. Le maréchal est au secret, Bézemaux impénétrable; les commissaires ont fait serment d'être muets comme la tombe. Ricous, envoyé par Condé pour essayer d'avoir quelques nouvelles, confesse franchement, au retour de l'expédition, sa complète ignorance : « J'arrive de la Bastille et de l'Arsenal. M. de Luxembourg a été interrogé quatre heures de temps. Depuis lors, personne n'a rien dit, et l'on ne sait pas s'il a bien ou mal répondu (3). » De l'incertitude du public, je trouve une preuve nouvelle dans les informations qu'adressent à M. le Prince, avec plus de zèle que de conscience, dix autres de ses correspondans. Ce ne sont que contradictions : « M. de Luxembourg, dit l'un, a fort bien répondu aux interrogatoires... et ce début ne fait pas grand honneur à MM. les commissaires. » — « Il s'est bien démêlé jusqu'à présent, » dit de même M. de Mondion. — « M. de Luxembourg, reprend l'autre, ne répond rien qui vaille; il avoue quasi tout ce qu'on lui demande, et l'on n'en a pas bonne opinion. » Quelques-uns lui reprochent d'avoir « refusé de répondre » au questionnaire des magistrats; et quelques autres sont

(1) Interrogatoire du 26 janvier 1680. Extraits tirés de la Bibliothèque du Corps législatif.

(2) Lettre du 28 janvier. Archives de Chantilly.

(3) 29 janvier. Archives de Chantilly.

certains « qu'il parle bien plus qu'il ne faut, » et qu'il « en dit plus qu'on ne veut (1). » En un mot, chacun glose, et personne ne sait rien.

Mais, au milieu de ce « chaos, » domine toujours en général la même note dénigrante. Les gens de Cour surtout colportent sur le prisonnier des bruits cruellement insultans, et travestissent son attitude sous les couleurs les plus invraisemblables. C'est à Mme de Sévigné que nous demanderons, une fois de plus, l'échantillon des propos à la mode : « M. de Luxembourg est entièrement déconfit. Ce n'est pas un homme ni un petit homme; ce n'est pas même une femme, c'est une femmelette. *Fermez cette porte; allumez du feu; donnez-moi du chocolat; donnez-moi ce livre; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné.* » Voilà ce qu'il a montré à Bézemaux (2) et à ses commissaires, avec une pâleur mortelle... Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, ajoute-t-elle, il vaut bien mieux gagner pays, comme le Roi avec beaucoup de bonté lui en avait donné les moyens. » Ces dernières lignes nous indiquent le thème favori du moment. A la crânerie de Luxembourg, allant lui-même se mettre à la Bastille, on compare la prudente « retraite » — personne ne dit la fuite — de Mmes de Soissons, d'Alluye, de Polignac; et la comparaison est tout en faveur des dernières. Elles n'ont pas voulu, répète-t-on, supporter « l'idée de la prison; » elles ont repoussé « la honte d'être confrontées à des gueuses et à des coquines; » de l'avis général, « il y a quelque chose d'assez naturel et d'assez noble à ce procédé. » La marquise, pour sa part, les approuve, dit-elle, tout à fait (3), et ne fait que traduire l'impression de la Cour. « Tout le monde, écrit Bourdelot à Condé, dit que M. de Luxembourg eût mieux fait de s'en aller à Namur avec Mme la comtesse de Soissons (4). »

Ce qu'on perçoit sans peine au fond de ces discours, ce n'est pas tant la conviction que le duc ait commis tous les forfaits dont on l'accuse, que la certitude où l'on est d'une irrémédiable

(1) Lettre de MM. Alleaume, de Gourville, de Mondion, de l'abbé de la Victoire, etc. Archives de Chantilly. — Lettres de M. Brayer, de Bussy-Rabutin, etc., etc.

(2) Il est à noter au contraire que M. de Bézemaux, le lendemain de l'arrestation, racontait à Ricous avoir passé trois heures auprès de Luxembourg, qui l'avait entretenu de ses récentes campagnes, dans la guerre de Hollande, avec autant de sang-froid que de liberté d'esprit. — Ricous à Condé, 29 janvier. Archives de Chantilly.

(3) Lettre du 29 janvier au comte de Guitaut.

(4) Lettre du 29 janvier, Archives de Chantilly.

disgrâce, et la hâte de se partager ses dépouilles, son riche héritage, emplois, honneurs, charges, grands commandemens (1). Innocent ou coupable, nul doute qu'il ne parvienne jamais à se relever de cette chute, à sortir sain et sauf d'un si lamentable naufrage. « Quand on ne trouverait pas de poison dans son affaire, professe le comte de Bussy-Rabutin, ses faiblesses sur les traités diaboliques ruineraient toujours sa fortune. » Et c'est encore Bussy qui, revenant sur ce sujet, coupera court à toute discussion par cet aphorisme bizarre, peut-être plus rempli de sens qu'on ne dirait à première vue : « C'est un crime, à un homme qui a un nom et un rang comme le sien, d'être assez malheureux pour obliger son maître à lui faire son procès, quand même il se trouverait innocent (2) ! »

VII

Dans la lettre à laquelle j'ai déjà fait plus d'un emprunt, Luxembourg reproche à ses juges le long mois de silence qui suivit, comme nous l'avons vu, son premier interrogatoire : « Ces messieurs, dit-il amèrement, jugèrent à propos de me laisser à la Bastille autant de temps qu'il leur faudrait pour chercher ou pour inventer contre moi des choses plus fâcheuses que celles dont ils avaient connaissance. » Sans faire un crime au prisonnier d'une impatience trop naturelle, constatons que ce temps d'arrêt ne fut pas un temps d'inaction pour les commissaires instructeurs. Pendant plusieurs semaines, ce ne sont que perquisitions, arrestations et investigations, dont sont l'objet tous ceux que l'on suppose ou témoins ou complices. La première victime de ce zèle fut Mme du Fontet. La pauvre créature fut arrêtée trois jours après le maréchal, conduite au château de Vincennes, étroitement enfermée, et si fort pressée de questions qu'elle semble avoir perdu le peu qu'elle avait de cervelle. Ses réponses vagues, incohérentes, sont d'une femme affolée, qui se débat, à l'aveuglette, dans un drame qu'elle ne comprend pas. Tantôt elle jure qu'elle ne sait rien et qu'elle ne peut éclairer la justice ; tantôt, « pour le service du Roi, » elle promet

(1) Le lendemain de l'arrestation, on escompte déjà la succession de sa charge de capitaine des gardes du corps ; et le maréchal de Créqui se met sur les rangs, ainsi qu'un parent de Louvois, le chevalier de Tilladet.

(2) Lettre des 28 janvier et 9 mars 1680. *Correspondance de Bussy-Rabutin.*

de tout dire, et cette révélation consiste à répéter encore qu'elle n'a rien vu, rien entendu, qu'elle ne connaît rien de la scène entre Luxembourg et Lesage (1). De guerre lasse, après trois séances, les deux magistrats renoncèrent à la tourmenter davantage. On l'oublia dans sa prison; ce ne fut que seize mois plus tard que l'on s'avisa par hasard de la remettre en liberté (2).

Quinze jours après « la du Fontet, » vint le tour de Montemayor. L'accusation comptait beaucoup sur lui, comme sur le confident du duc en « toutes les choses de la magie. » L'ayant filé longtemps sans résultat, l'exempt Desgrez (3) fut le cueillir à son logis, le 10 février, à cinq heures et demie du matin. « Il n'était pas levé, mande l'exempt à Louvois; je suis entré et je l'ai arrêté. Comme il s'habillait, il a tiré de sa poche deux ou trois lingots, que je crois d'étain, qu'il dit avoir fondus hier au soir, pour faire une épreuve... Je m'en suis saisi et, après qu'il a été habillé, je l'ai fouillé et lui ai trouvé bien des petits paquets de poudre. Entre autres, il y en a un qu'il dit être un sel de buglose, de cerfeuil, de pimprenelle et de bourrache; mais je crois, Monseigneur, que c'est tout autre chose. Dans son cabinet, je lui ai trouvé une cassette où il y a une quantité de drogues et d'esprit de mercure, qui est un dangereux poison, lesquels j'ai scellés avec une quantité de papiers, et ai tout porté à Vincennes. » L'arrestation de ce louche personnage alarma fort, les premiers temps, les partisans du maréchal. « Je suis fâché, écrit le grand Condé (4), qu'on ait arrêté Montemayor, parce qu'il est à craindre qu'il ne dise quelque chose de mal à propos contre M. de Luxembourg. Vous me ferez plaisir de me faire savoir les choses sur lesquelles on l'interrogera, et les réponses qu'il y fera. » La crainte des uns, l'espoir des autres, furent également trompés. Montemayor, devant les commissaires, déploya de grandes attitudes, fit parade de sa science, étala ses belles relations, mais ne dit pas un mot contre le maréchal. Il n'en fut pas moins condamné, pour magie et pour maléfices, à la réclusion perpétuelle; on le retrouve dix ans plus tard, au fort de Salces, dans le Roussillon, toujours hâbleur,

(1) Interrogatoire des 28 janvier et 12 mars 1680. *Archives de la Bastille.*

(2) Arrêtée le 24 janvier 1680, la marquise de Fontet fut relâchée le 14 juillet 1681. Archives de la Préfecture de Police. Carton Bastille I.

(3) Celui-là même qui avait jadis arrêté Mme de Brinvilliers, et l'un des meilleurs limiers de la police du temps.

(4) Lettre du 13 février à Ricous. Archives de Chantilly.

toujours outrecuidant, type achevé du faiseur et du chevalier d'industrie (1).

L'enquête n'eut garde d'oublier « tant de personnes de qualité » que la Chambre avait « décrétées d'ajournement personnel. » Dans cette catégorie, l'une des plus compromises était la princesse de Tingry, la demi-sœur de la duchesse de Luxembourg, intéressée comme telle dans l'affaire des bois de Ligny, et dont le nom s'était trouvé mêlé aux pactes signés par Bonnard avec « l'Esprit du mal. » Religieuse à l'âge de douze ans, maîtresse des novices à dix-huit, puis défroquée, relevée de ses vœux, chanoinesse de Poussay, dame du palais de la Reine, dès lors assidue à la Cour, « dont elle ne bougeait pas, » Marie-Louise-Claire de Luxembourg, plus connue sous le nom de princesse de Tingry, n'avait la mine ni le renom d'une personne bien équilibrée. Les Mémoires nous la représentent comme excentrique en ses allures, variable en son humeur, sujette à des colères subites, que s'amusait à provoquer la taquinerie malicieuse de ses proches. Elle avait été fort jolie, et tant soit peu galante, si l'on en croit les médisans. Certains propos donnent à penser qu'elle aurait eu jadis, malgré la parenté, quelques faiblesses pour Luxembourg. Quoi qu'il en soit, de longues années avaient passé depuis cette aventure (2), effaçant le souvenir des péchés de jeunesse, emportant également tout vestige de beauté. « Je n'aurais jamais soupçonné la princesse de Tingry de galanterie, écrivait à présent La Rivière à Bussy (3); sa figure m'avait garanti sa réputation et, si j'avais eu une maîtresse comme elle, je n'aurais jamais craint pour rivaux que des aveugles! » Quand, par la suite, M. de La Reynie interrogera le maréchal sur son intimité avec cette belle-sœur surannée : « Pour son amitié, je crois l'avoir tout entière, lui répliquera railleusement Luxembourg; mais, si j'en désirais autre chose, je m'en aviserais un peu tard. » Pourtant, et tout inoffensive fût-elle, du jour qu'on la sut impliquée dans le procès de Luxembourg, la calomnie se déchaîna contre elle avec une violence inouïe. Il circula d'effroyables histoires d'avortemens, d'enfans égorgés et

(1) Lettre du gouverneur de Perpignan. *Archives de la Bastille. La Chambre de l'Arsenal*, par P. Clément. *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1864.

(2) Dans son interrogatoire, elle se donne quarante ans, mais il est très certain qu'elle en avait bien davantage.

(3) 9 février 1680. *Correspondance de Bussy-Rabutin.*

jetés dans le fourneau de la Voisin, « séchés, réduits en poudre, » éparpillés parmi les cendres (1). Tout Paris répéta ces absurdités monstrueuses.

Rien n'égala la honte, la surprise, l'épouvante de Mme de Tingry, quand elle se vit l'objet d'un décret de la Chambre ardente, et qu'elle connut les bruits qui couraient sur son compte. « Elle est dans son lit qui se désespère, mande Ricous à Condé (2). Je lui ai dit, ce matin, qu'elle avait deux exemples à suivre : Mme la Comtesse (de Soissons), si elle était tant soit peu coupable, M. de Luxembourg, si elle était innocente. Elle m'a dit qu'elle n'avait rien à se reprocher, qu'elle n'avait jamais vu ni ne connaissait personne de tous ces gens-là. » Mme de Sévigné rapporte aussi ses gémissemens, ses plaintes effarouchées : « Elle dit : « J'admire le monde! On croit que j'ai couché avec M. de Luxembourg, et que j'ai eu des enfans de lui. Hélas! Dieu le sait! » Et la marquise, qui pourtant ne l'aime guère, ne peut, tout en raillant, s'empêcher de la plaindre. En un tel état d'affolement, ses amis craignaient de sa part des dépositions imprudentes, dangereuses et pour elle-même et pour le maréchal. Condé, qui la connaissait bien, n'était nullement tranquille et l'engageait fort à se taire devant les magistrats : « Il ne faut pas qu'elle réponde un seul mot, qu'elle n'ait pris auparavant l'avis d'un bon conseil... Vous pouvez l'assurer, ajoute-t-il pour encouragement, que je n'ai rien cru de toutes les sottises que l'on a dites d'elle, et que j'ai bien au contraire toute la bonne opinion qu'on peut avoir d'une personne de sa qualité et de son mérite. »

L'effet des conseils de prudence ne se fit pas longtemps attendre. Le 29 janvier, en effet, un ordre de la Chambre mandait à l'Arsenal la princesse de Tingry, avec la duchesse de Bouillon (3), pour être, ce même jour, ouïes et interrogées, la première sur l'affaire de Bonnard et du Pin, la deuxième au sujet d'une délation de la Voisin, portant que la duchesse lui était venue demander « un peu de poison » pour se défaire « d'un vieux mari qui la faisait mourir d'ennui, » ainsi qu'une « invention pour en épouser un plus jeune. » La maréchale de

(1) Bourdelot à Condé. 29 janvier. Archives de Chantilly. — Lettres de Sévigné, de Bussy-Rabutin, etc.

(2) 25 janvier. Archives de Chantilly.

(3) Marie-Anne Mancini, née en 1649, mariée à Godefroy de La Tour, duc de Bouillon, C'était une femme spirituelle et lettrée, grande amie de La Fontaine, qui admirait et la prônait fort. Elle mourut à Paris en 1714.

La Ferté (1), accusée de complicité avec la duchesse de Bouillon, décida de se rendre également à la Chambre, bien qu'elle n'y fût point convoquée. La maréchale jouissait d'une réputation équivoque, et ses galanteries lui valaient une célébrité peu flatteuse ; mais il était bien établi qu'elle n'avait pas vu la Voisin. « Ravie d'être innocente une fois dans sa vie, elle a voulu à toute force jouir de cette qualité, » assure Mme de Sévigné. Les « nobles familles » de ces dames se résolurent à les accompagner jusqu'à l'entrée de l'Arsenal. Ce fut un beau spectacle et une brillante journée. Les ducs de Chaulnes et de Chevreuse escortaient, chacun d'un côté, la princesse de Tingry ; la duchesse de Bouillon était « conduite par le prince de Conti, » auquel faisaient cortège le vieux duc de Bouillon, époux de l'inculpée, et le duc de Vendôme, qu'on disait être son amant (2). La maréchale de La Ferté donnait la main à son mari, qui répétait à tout venant que sa femme n'avait d'autre tort que d'avoir « demandé des secrets pour gagner au jeu, » et que, « si elle n'avait cette passion, elle n'en aurait point d'autre, » assurance qui mettait toute l'assistance en joie. Derrière ces personnages marchait en procession « tout ce qui se trouvait à Paris de gens de qualité, tout le monde murmurant contre les commissaires (3). »

La duchesse de Bouillon fut appelée la première. « Elle entra comme une petite reine, » ôta son gant, fit voir « une très belle main, » et répondit franchement à tout, « jusqu'à son âge. » Mme de Sévigné, qui nous donne ces détails, est tout émue d'admiration. Au surplus, la duchesse se défendit fort habilement, d'un ton calme et hardi, parfois avec esprit, toujours avec hauteur. On connaît la réponse qu'elle fit à La Reynie, demandant si jamais elle avait vu le diable : « Non, Monsieur, mais je le vois en ce moment ; il est laid, vieux et déguisé en conseiller d'État. » Cette petite comédie dura « cinq quarts d'heure à la montre. » Alors, se levant pour sortir : « Vraiment, dit-elle à voix haute, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises ! » Ses parens, ses amis, toute l'aristocratique chambrée, étaient transportés d'enthousiasme ; on la reçut « avec adoration. »

(1) Madeleine d'Angennes de la Loupe, morte en 1714 à l'âge de quatre-vingts ans. Elle était la sœur de la comtesse d'Olonne, qui n'était pas moins galante qu'elle.

(2) Lettre de Bourdelot et de Ricous à Condé, des 29 et 30 janvier 1680. Archives de Chantilly.

(3) *Ibid.*

La princesse de Tingry ne se montra pas « si gaillarde, » nous apprend encore la marquise. Il est vrai qu'elle était beaucoup plus innocente. Le résumé que nous avons de l'interrogatoire la révèle toute troublée, hésitante et méfiante, flairant partout des pièges, niant tout de parti pris, même les choses les plus évidentes et les moins reprochables. Elle alla jusqu'à contester l'attachement qu'on lui connaissait pour son beau-frère de Luxembourg, prétendant que « depuis quelque temps elle était fort mal avec lui, » qu'elle le voyait à peine (1). Les commissaires furent sans pitié pour cette pauvre femme effarée et lui firent payer l'insolence de la précédente accusée. Pendant une heure et demie et plus, on la harcela de questions sur Bonnard, sur du Pin, sur la Bosse et la Vigoureux, sur le commerce supposé de Luxembourg avec Lesage. On n'en put rien tirer qui vaille, et l'on dut la laisser aller. En larmes, défaillante, elle se réfugia dans l'hôtel de son parent, le duc de Chaulnes, où elle tomba malade de frayeur et de saisissement. On ne l'en tint pas quitte pour cette déposition. Deux fois encore, elle fut assignée à la Chambre, retournée sur le gril, menacée même, si l'on en croit Bussy, d'être « remise en son couvent, » si elle persistait à se taire. Il y fallut à la fin renoncer; et, quelques mois après, un arrêt de la Chambre la déchargeait de toute accusation et proclamait sa complète innocence (2). La duchesse de Bouillon, avec tout son esprit, sortit moins heureusement d'affaire. Enivrée du succès de sa déposition, elle colporta partout ses réponses, ses bons mots, les leçons qu'elle avait infligées à ses juges, annonça même son intention de « faire imprimer à ses frais son interrogatoire, » pour l'envoyer à l'étranger. Bref, elle fit si bien que le Roi, peu satisfait du ridicule qu'elle jetait sur ses magistrats, lui fit porter un beau matin une lettre de cachet et l'exila dans sa terre de Nérac, où elle put méditer à l'aise sur le danger des propos indiscrets.

Un des derniers interrogés fut le marquis de Feuquières, inculpé de complicité avec le maréchal. Il paraît avoir pris la chose avec beaucoup de belle humeur et de philosophie : « Cette affaire, écrit-il, serait un désagrément terrible si l'on était seul; mais la compagnie diminue le désagrément. » Sa défense fut

(1) Lettres du duc de Chaulne et de l'abbé de la Victoire à Condé, des 29 et 31 janvier. Archives de Chantilly.

(2) 15 mai 1680. Archives de la Préfecture de Police.

remplie d'adresse et de prudence. Il expliqua comme Luxembourg la scène chez Mme du Fontet, réfuta point par point les accusations de Lesage, s'exprimant sur soi-même avec modération, avec chaleur sur son ami, pour lequel il témoigne une affection sincère : « Je suis outré de douleur, s'écrie-t-il, quand je songe qu'un homme comme celui-là peut avoir seulement trouvé des calomniateurs assez noirs pour l'accuser, ce que je puis pénétrer de son affaire étant si faux, que l'enfer ne l'est pas davantage! » Sauf ces éclats d'indignation, son attitude en cette mésaventure fut plutôt celle du dédain orgueilleux : « Je fus interrogé, mande-t-il le lendemain à son père (1), sur une quantité d'articles tous aussi peu considérables les uns que les autres. Quand j'aurais répondu *oui* à tout, il n'y aurait pas encore de quoi fouetter un laquais! »

L'affaire jusqu'à présent n'avait pas fait un pas. L'enquête n'avait fourni nul élément nouveau, nulle preuve qui confirmât les allégations de Lesage; ce dernier demeurait l'unique soutien de l'accusation et le « seul coq de cette paroisse, » selon l'expression d'un témoin. Pourtant rien n'ébranlait la confiance des deux commissaires en cet édifiant personnage. Il n'était guère de jour qu'on n'eût recours à ses lumières, pour « éclaircir, comme l'écrit Bezons à Louvois (2), beaucoup de choses dans lesquelles il paraissait y avoir de la contradiction. » Le drôle d'ailleurs ne se fait pas prier : il parle, il dicte ou il écrit, avec une abondance, une verbosité surprenantes (3), tantôt ressasse le même roman en y brodant des détails inédits, tantôt varie son thème par des histoires nouvelles, comme celle d'un tapissier, « compère de la Bosse et de la Vigoureux, » que celles-ci, dit-il, ont placé dans la maison du maréchal, avec mission d'empoisonner Mme de Luxembourg, sur l'ordre exprès de son époux. Impassibles, les commissaires recueillent pieusement ces confidences, les transmettent à Louvois avec une gravité parfaite : « Cet interrogatoire, affirme M. de Bezons après une de ces longues séances, ne diminue pas les charges contre M. de Luxembourg, et confirme par beaucoup de particularités ce dont nous n'avions que de médiocres indices. » En conséquence de quoi, il annonce l'intention de

(1) 1er février 1680. *Lettres des Feuquières.*

(2) Lettre du 9 février. *Archives de la Bastille.*

(3) Mémoires de Lesage à Louvois des 31 janvier et 4 février 1680. Archives de la Guerre, t. 672. — Interrogatoires des 9 février, 6 mars, etc., etc. *Archives de la Bastille.*

pousser bientôt Luxembourg sur son projet d'empoisonner du Pin (1).

Pour débrouiller ce dernier point, on comptait fort sur la Voisin, grande spécialiste en la matière, et sans les conseils de laquelle, dans toute la capitale, il ne se donnait pas une pincée d'arsenic. De semaine en semaine on avait remis son jugement, dans l'attente de révélations que l'on espérait décisives. Il fallait toutefois aboutir. Le 19 février, on lui appliqua la question, puis on l'interrogea pendant deux jours consécutifs. Les lettres de Condé témoignent que les amis du maréchal n'étaient pas sans quelque inquiétude sur ce qui sortirait de ces dépositions : « Mandez-moi, dit-il à Ricous (2), ce qui se sera passé dans le temps que la Voisin aura été sur la sellette, et si elle aura dit quelque chose contre M. de Luxembourg. » Mais rien encore ne vint de ce côté. La Voisin discourut beaucoup, chargea nombre de gens illustres, — dont le poète Racine, — mais elle ne souffla mot du duc de Luxembourg (3). Même, pressée par les magistrats sur le compte de Montemayor, elle assura ne l'avoir jamais vu, et n'en avoir « ouï parler que comme d'un homme qui tirait des figures. » Le 22 février, elle fut brûlée en place de Grève, après avoir été promenée de Vincennes à Paris, vêtue de blanc, une torche dans la main, repoussant avec violence le confesseur et le crucifix, jurant et blasphémant jusqu'à sa dernière heure. Mme de Sévigné, avec force dames élégantes, fut voir passer la condamnée, et se divertit du spectacle : « Un juge, — écrit-elle à sa fille, — à qui mon fils disait l'autre jour que c'était une étrange chose de la faire brûler à petit feu, lui dit : « Ah! Monsieur, il y a certains petits adoucissemens, à cause de la faiblesse du sexe. — Eh! quoi, Monsieur, on les étrangle? — Non, mais on leur jette des bûches sur la tête, et les garçons du bourreau leur arrachent la tête avec des crocs de fer. Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense. » Pas plus en montant au bûcher qu'au cours de la torture ou dans la funèbre

(1) « Je sais de très bonne part, écrit encore Condé, que M. de Luxembourg doit être interrogé sur le sujet du poison. Ainsi il ne faut pas se rassurer si tôt. » Lettre du 8 février à Ricous. Archives de Chantilly.

(2) 17 février 1680. Archives de Chantilly. « Si vous avez quelque chose de particulier à me faire savoir là-dessus, reprend-il deux jours plus tard, ne me l'écrivez pas par la poste, mais il sera bon de m'envoyer un exprès. »

(3) Interrogatoire des 19 et 20 février. *Archives de la Bastille.* — Nouvelles de Paris envoyées à Condé. Archives de Chantilly.

veillée, la sorcière ne dit une seule phrase qu'on pût interpréter comme une accusation contre le maréchal. Ce fut pour les magistrats instructeurs une déception nouvelle.

Il était à prévoir que cette pénurie de témoins fît impression sur l'opinion publique. A la première excitation succéde d'abord une période de calme, de silence. Mme de Sévigné voit déjà l'affaire « aplatie, » noyée dans l'indifférence générale : « On ne dit plus rien de M. de Luxembourg. Vraiment j'admire comme les choses passent; c'est un vrai fleuve qui emporte tout (1). » A dire vrai, le public attend les preuves et les révélations promises, et s'étonne fort de ne rien voir venir. « On ne trouve aucune preuve contre M. de Luxembourg, lit-on dans une gazette flamande (2), et l'on a entendu dire au Roi, lorsqu'il prit médecine devant son voyage, qu'il ne voyait pas une personne de qualité qu'on pourrait condamner à mort. » De la surprise à l'impatience, puis à la déception, le pas est aisément franchi. Dès maintenant, on perçoit quelques symptômes de réaction contre la hâte, la prévention des juges, « qui ont fait tant de bruit, nommé scandaleusement de si grands noms pour si peu de chose ! » Condé, sortant de sa première réserve, proclame hautement sa foi dans « l'innocence complète » de son cousin, le voit déjà « se tirant glorieusement » des pièges tendus par ses ennemis. Les parens proches du prisonnier cherchent à profiter de ce revirement des esprits. La mère, la sœur, la femme du maréchal se transportent à Saint-Germain, demandent audience à Louis XIV, qui leur fait « de grandes honnêtetés. » Même, assure-t-on, le Roi « s'est montré fort touché de ce que Mme de Luxembourg s'est jetée trois fois à ses pieds, et perdit la parole, » implorant pour unique faveur d'entrer à la Bastille, de voir un moment son époux. Le Roi, doucement, conseilla la patience, laissant entendre que bientôt on obtiendrait sans doute une satisfaction plus complète. Les trois femmes revinrent à Paris, le cœur plein d'espérance (3).

Mais Louvois n'était pas d'humeur à lâcher si promptement sa proie. Encouragés par lui sous main, endoctrinés par ses

(1) Lettres des 7 et 9 février.

(2) *Relations véritables des Pays-Bas*, mars 1680.

(3) Lettres de Bourdelot, du P. Bergier, de Condé, etc. de février 1680. Archives de Chantilly. — *Relations véritables des Pays-Bas, passim.*

exhortations, poussés sans doute aussi par l'amour-propre de métier et l'entêtement professionnel, les commissaires s'acharnaient à leur tâche. Il fallait, à tout prix, que le maréchal fût coupable. « On dit qu'on ne trouve pas grand'chose contre M. de Luxembourg, écrit Bussy-Rabutin, et cela fait qu'on le recherche depuis peu sur la concussion et la fausse monnaie; car cela serait bien honteux à la Chambre d'en avoir le démenti. » Bussy, du fond de sa province, voyait clair et raisonnait juste. A défaut de poison, et la magie semblant bien difficilement saisissable, on se rabat sur des faits d'un autre ordre. On fouille dans le passé pour y découvrir des griefs: une taxe perçue indûment sur les habitans de Ligny, la séquestration arbitraire d'un bourgeois détenu au cachot pour n'avoir point voulu payer, la fausse monnaie surtout, qui fait l'objet d'une instruction spéciale et minutieuse. Dans une petite maison d'Arcueil, où l'on croit avoir vu jadis entrer le maréchal, la police a trouvé des instrumens suspects et « de la poudre métallique (1). » On n'a d'ailleurs nul autre indice; ajoutons même qu'on n'en aura jamais; mais il n'en faut pas plus pour une inculpation nouvelle; tous les limiers de La Reynie sont lancés sur cette piste, et battent activement les buissons. « Assurément, dit Ricous à Condé, on ne le ménagera sur rien, et d'une souris on lui fait un éléphant! »

Tout cela ne laisse point d'alarmer la conscience de certains des juges de la Chambre. L'un d'eux, — dont on regrette de ne pas connaître le nom, — s'honore un jour par une protestation: « Notre commission est pour les poisons, dit-il à La Reynie; d'où vient que nous écoutons autre chose? » La Reynie fut surpris, et lui dit: « Monsieur, nous avons des ordres secrets. — Monsieur, dit l'autre, faites-nous-en une loi, et nous obéirons comme vous; mais, n'ayant pas vos lumières, je crois parler selon la justice et la raison de dire ce que je dis (2). » Le résultat de cette réclamation fut que Louvois fit donner à la Chambre une « ampliation de pouvoirs » pour connaître des impiétés, des avortemens et de la fausse monnaie. « Voilà de quoi la perpétuer! » observe avec raison Feuquières.

(1) Interrogatoire du 2 mars. *Archives de la Bastille.* — Lettre de l'abbé de la Victoire, du 9 mars. Archives de Chantilly. — *Lettres de Bussy-Rabutin.*

(2) Lettre de Mme de Sévigné, du 14 février.

VIII

Le maréchal, pendant ce temps, soumis étroitement au secret, ne sachant rien des phases de l'affaire, s'irritait fort de ces retards et s'en prenait à M. de Bézemaux, le seul qui pût entendre et transmettre ses plaintes : « Je le chargeai de dire à ces messieurs (1) l'étonnement où j'étais de ce qu'ils ne m'interrogeaient point, que je savais qu'on ne pouvait être retenu où j'étais que de deux manières : ou par la volonté du maître, ou par l'ordre de la justice ; que, quant à la première, je ne croyais pas avoir déplu au Roi et que ce n'était pas pour cela que j'étais à la Bastille ; et que, puisqu'il y avait décret contre moi, donné en justice, cette même justice voulait qu'on apportât plus de diligence à reconnaître ou mes crimes ou mon innocence. » S'échauffant par degrés, il se laissait aller à menacer ses juges, s'ils le laissaient languir davantage en prison, d'intenter contre eux une action en déni de justice. Bézemaux, embarrassé, ne savait que répondre. Luxembourg réclamait alors la permission d'écrire à M. de Louvois, « pour qu'il parlât au Roi de ces délais cruels ; » mais le ministre déclinait toute communication directe avec le prisonnier, et l'invitait à recourir à l'intermédiaire de Bézemaux. Le maréchal ressentit vivement cet outrage : « Je répliquai que j'étais accoutumé à écrire moi-même à M. de Louvois et que, s'il fallait que j'en perdisse l'habitude, je ne donnerais ce soin à nul autre. »

L'espoir l'abandonnait, quand, le samedi 2 mars, sans aucun avis préalable, on lui vint dire que les deux commissaires étaient « au pied de son degré, » demandant s'il était « en état de les recevoir. » — « Je laisse à penser, s'écrie-t-il, s'ils furent les bienvenus ! » La Reynie et Bezons entrèrent aussitôt dans la chambre. Ce furent d'abord « de grandes et profondes révérences, » des excuses d'avoir tant tardé, des assurances réitérées d'avoir conduit l'enquête avec autant de diligence que le comportait cette affaire. « Je ne crus pas leur en devoir de grands remerciemens... Mais, ce qui prouve ma bêtise, c'est que je les croyais encore gens de bien et d'honneur et que je pensais que, puisque je voulais me justifier devant des juges, ceux-là m'étaient aussi bons que d'autres. »

(1) MM. de La Reynie et de Bezons.

On procéda promptement à l'interrogatoire, qui, cette fois, fut sérieux et dura toute l'après-dînée. Il roula sur l'affaire Bonnard, sur le projet d'empoisonner du Pin, ainsi que sur les mystérieux engins trouvés dans la maison d'Arcueil et sur « les fausses monnaies » que le duc, devait, disait-on, « faire débiter à l'armée, pendant l'occupation d'Utrecht (1). » Luxembourg répondit à tout sans embarras ni réticences, avec une précision et une netteté parfaites (2). On le poussa encore sur les femmes Bosse et Vigoureux, sur la Voisin et la Deslandes, sur « une vingtaine d'hommes et de femmes » qu'il n'avait jamais vus et de certains desquels il n'avait même pas ouï parler. « Je n'avais sur cela, écrit-il, qu'à dire la vérité, qui était que je ne connaissais pas un de ces gens-là. Je le dis en peu de paroles ; mais ils me tournèrent fort, ayant bien envie de me faire tomber dans quelque piège. » Trois heures s'écoulèrent de la sorte ; après quoi, nouvelles révérences des magistrats à l'accusé, force protestations de « respect et de dévouement, » promesses de ne rien négliger de « ce qui pourrait servir à la justification espérée. » « Ce jour-là, remarque Luxembourg, ils furent bien plus honnêtes qu'ils ne l'avaient été la première fois ; et je ne sais si c'était parce qu'ils jugeaient dès lors que mon affaire ne pouvait mal aller, ou s'ils le faisaient pour me surprendre. » Quoi qu'il en soit, deux mois allaient encore couler sans que le prisonnier vît revenir les commissaires.

Ce second interrogatoire eut néanmoins un résultat : les magistrats se décidèrent enfin à rechercher Bonnard et à l'appeler en témoignage. On le trouva sans peine ; on le fit parler sans effort. A la première question qu'on lui posa, le malheureux confessa tout, son long commerce avec Lesage, les messes noires et les maléfices, les « conjurations » faites au nom de Luxembourg et de la princesse de Tingry, et, — comme écrit Gourville — « déchargea entièrement son maître » de toute complicité dans cette triste aventure. L'arrestation suivit l'aveu ; l'intendant, peu après, fut décrété de prise de corps, écroué à Vincennes, où on le réunit à Lesage et Botot (3). « Ainsi, — dit M. de Pomponne, en annonçant l'événement à Feuquières, — toute cette affaire s'évanouit et sera apparemment bientôt terminée à l'entière

(1) Interrogatoire du 2 mars. *Archives de la Bastille.*
(2) Ricous à Condé, 3 mars. Archives de Chantilly.
(3) Archives de la Préfecture de police.

satisfaction de M. de Luxembourg. » Condé, sur ces nouvelles, jugeait l'instant venu de frapper un coup décisif. Malgré l'âge et la goutte, il quittait Chantilly, accourait dans la capitale : « Dites à Mme de Mecklembourg, écrit-il à Ricous (1), que je serai lundi prochain de bonne heure à Paris, où je serai bien aise de la voir chez elle en particulier, avec M. Hotman (2) s'il y a moyen, étant à propos que je m'entretienne avec lui... J'irai voir aussi Mme de Boutteville, ajoute-t-il; cependant, comme je ne serais pas bien aise que tout le monde sût que je vais à Paris, il n'est pas nécessaire d'en parler. »

De ces conciliabules il sortit quelques jours après un Mémoire habile et hardi, signé des noms de la duchesse de Luxembourg et de la comtesse de Boutteville, « épouse et mère du suppliant. » La Chambre, lit-on dans cette pièce (3), « sait que l'interrogatoire que l'accusé a subi confirme son innocence et découvre l'artifice criminel de ses calomniateurs, de sorte que sa liberté, au moins pour les conférences avec ceux qui auraient voulu le visiter, semblait lui être acquise dès ce temps-là, suivant toutes les règles et lois de la procédure criminelle. Eh bien ! loin d'avoir sa liberté, tout accès lui est encore renié, de manière qu'il n'a pu recevoir aucun des secours légitimes et nécessaires aux accusés, ni travailler à sa défense. » Que si la Chambre, malgré tout, persistait à maintenir l'interdit sur le prisonnier, sa famille réclamait alors le droit de déposer, à ses dépens et à ses risques, une demande « en inscription de faux contre certain écrit daté du 10 mars 1679 (4), et contre les autres pièces prétendues écrites et signées de lui, qui se trouvent au procès. » Elle se proposait également d'intenter des poursuites contre ceux des accusateurs qui seraient convaincus de faux témoignage.

Toute légitime qu'elle fût, soutenue par le prince de Condé, appuyée d'un « placet » que l'on fit parvenir au Roi, cette requête ne fut pas admise et resta sans réponse. Bien plus, on apprit peu après que le Roi se rendait pour trois semaines à Fontainebleau, que Louvois l'y accompagnait, et que la Chambre avait l'ordre formel de « ne rien terminer » qu'ils ne fussent tous

(1) 13 mars. Archives de Chantilly.

(2) Avocat et homme de confiance de Condé et de Luxembourg.

(3) A Nosseigneurs de la chambre royale séante à l'Arsenal, Mss. Bibliothèque Nationale. Fonds Clérambault, 1192.

(4) C'est le fameux *pouvoir* contenant le pacte avec le diable.

deux de retour. Le maréchal, en attendant, devrait être l'objet d'une surveillance de plus en plus sévère. Sa garde fut doublée, et le major de la Bastille eut la consigne de coucher dans la même tour que l'accusé et vis-à-vis sa porte (1). Il semblait que l'on redoutât quelque tentative d'évasion. Lorsque, aux approches de Pâques, Luxembourg insista pour voir un confesseur, la chose parut si grave qu'on crut devoir en référer au Roi. L'autorisation fut donnée à titre exceptionnel, et Louvois écrivit au gouverneur de la Bastille pour spécifier que Bourdaloue ne serait admis qu'une seule fois près de son pénitent. « Permission à M. de Luxembourg de se confesser au Père Bourdaloue, qui demeurera le temps qu'il voudra avec ce prisonnier; après quoi, ne plus laisser entrer le Père Bourdaloue, jusqu'à autre ordre de Sa Majesté (2). »

Que l'édifiante requête du maréchal cachât quelque désir secret de se faire mieux voir en haut lieu, dans une Cour où perçait déjà l'influence religieuse de Mme de Maintenon, l'affirmer ou le nier serait également téméraire. Il semble certain, en tout cas, que le séjour de la Bastille ait ramené le sceptique et le « libertin » d'autrefois vers des pensées sérieuses, réveillé quelque chose en lui de la vieille foi de son enfance. Nous l'avons vu déjà, le jour de son arrestation, s'agenouiller au pied de l'autel; maintenant, dans sa cellule, il lit l'*Imitation*, la *Vie des Saints*, d'autres livres de dévotion. Il fait « tout son carême » avec une rigueur scrupuleuse. « Il paraît bien converti, » écrit La Rivière à Bussy. Et si l'on s'étonnait qu'une fois hors des cachots, il soit vite retombé, comme le constate le Père La Rüe (3), dans « tous ses égaremens » passés, ne serait-ce point ici le lieu de répéter la phrase de Mme de Motteville à propos d'un cas analogue : « Le duc de Beaufort avait vécu dévotement dans sa prison, car c'est l'ordinaire des hommes de chercher Dieu dans le malheur, et de l'oublier dans la prospérité (4). »

Dévot ou non, une aussi longue épreuve agissait fortement sur le moral du prisonnier, aussi bien que sur sa santé. « M. de Bézemaux, écrit un correspondant de Condé (5), a dit à l'un de

(1) Lettres de M. Brayer à M. de Mazauges. *Archives de la Bastille.*
(2) Louvois à Bézemaux, mars 1680. *Archives de la Bastille.*
(3) *Oraison funèbre du Maréchal de Luxembourg.*
(4) *Mémoires* de Mme de Motteville.
(5) M. de Mondion à Condé, 7 avril. Archives de Chantilly.

mes amis que M. de Luxembourg est extraordinairement triste. » Il souffre cruellement du défaut d'air et d'exercice; de pénibles « incommodités » minent peu à peu son organisme, une fluxion, de grands maux de reins, des suffocations douloureuses. Il réclame l'aide d'un « chirurgien, » qui lui est refusée tout net. Même on pousse plus loin la rigueur : un certain soir, pris d'oppression, se sentant prêt à défaillir, il fait demander à Bézemaux la licence de « porter sa chaise à une fenêtre vis-à-vis de sa chambre, pour respirer durant un quart d'heure un air plus libre, » en la présence du gouverneur et de « tous ses officiers. » Bézemaux doit confesser que sa consigne expresse interdit formellement l'octroi d'une aussi grande faveur. A ce régime, l'état du prisonnier s'aggrave, au point qu'on s'en préoccupe à la Cour : « Il serait désagréable pour le Roi, qui est un prince doux et humain, remarque Bussy-Rabutin (1), que M. de Luxembourg mourût à la Bastille, comme M. Foucquet dans Pignerol. » Bézemaux en écrit à Louvois, lui fait part de ses inquiétudes; et le ministre, pris de peur, accorde enfin au maréchal la liberté de la terrasse, « chose rare et recherchée, » assurent les mémoires de Jean Rou. « J'ai reçu, mande Louvois au gouverneur (2), la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 8 de ce mois. Le Roi trouve bon de me commander d'expédier l'ordre que vous trouverez ci-joint, par lequel Sa Majesté vous permet de faire promener M. de Luxembourg, deux heures par jour, sur la terrasse de la Bastille. Je crois qu'il est inutile de vous recommander de l'exécuter exactement aux conditions que le Roi vous prescrit. » La nouvelle se répand rapidement dans Paris; chaque jour, à l'heure indiquée, une grande foule de badauds se porte au faubourg Saint-Antoine, pour regarder de loin, se profilant solitairement sur le sommet du vieux donjon, la grêle et caractéristique silhouette du vainqueur de Guillaume d'Orange (3).

Cet empressement suffit à démontrer combien, après trois mois et plus, le public restait passionné par cet étrange et ténébreux procès. Le mystère des enquêtes irritait la curiosité; au silence obstiné des juges, les nouvellistes suppléaient par des inventions fantaisistes; des « papiers écrits à la main » circu-

(1) Lettre du 20 avril. *Correspondance de Bussy-Rabutin.*
(2) 10 avril 1680. Archives de la Guerre, t. 640.
(3) Le P. Talon à Condé, 2 mai. Archives de Chantilly.

laient dans Paris, sous ce titre alléchant : *Consécration du maréchal de Luxembourg entre les mains du diable.* « L'on y marque, écrit le P. Talon (1), le temps où se fit ce sacrifice, le lieu et les autres circonstances de cette belle action, avec les clauses en vingt-huit points du pacte avec *l'Esprit.* » Il existe encore aujourd'hui quelques spécimens de cette pièce, qui fut traduite dans toutes les langues, et répandue à profusion chez toutes les nations de l'Europe. Pierre Bayle (2), à cette même heure, retiré dans la ville de Rouen, lançait sous un nom supposé une « harangue en quatre points, » où Luxembourg était censé plaider lui-même sa cause et justifier par des raisons burlesques son traité satanique ; puis, sous un autre nom, Bayle publiait, quinze jours plus tard, une critique de ce même discours, « encore plus satirique que la satire elle-même (3). » Quoique ce procédé parût peu généreux envers un homme emprisonné, sous le coup d'une peine capitale, ces libelles, où l'auteur donnait un libre cours aux rancunes protestantes, eurent un grand succès de lecture et firent sensation dans Paris. On se les arrachait dans les salons et dans les ruelles.

L'opinion néanmoins n'en était pas influencée. Les lenteurs de l'information valaient aux magistrats une juste impopularité : « On se lasse furieusement de leurs procédures; on n'a jamais vu des lenteurs si extraordinaires ! » s'écrie le gazetier de Bruxelles. La Reynie notamment voyait, de jour en jour, se former et grossir un mouvement contre lui : « Il me semble, mande M. de Gourville à Condé (4), que M. de La Reynie ne s'acquiert pas, en tout cela, la réputation qu'il avait pu espérer. » Feuquières déblatère contre lui avec une curieuse véhémence : « C'est, dit-il, un fol enragé, » mais, malgré sa fureur « de ne point trouver de criminels dans tout le vacarme qu'il a fait, il aura bien de la peine à faire prendre des résolutions à la Chambre. » Mme de Sévigné, — qui, dans sa légèreté charmante, dit successivement blanc ou noir selon les impressions du jour, — renchérira bientôt sur ce sévère langage : « La réputation de M. de La Reynie est abominable... Sa vie justifie qu'il n'y a point d'em-

(1) Lettre à Condé, du 27 avril. Archives de Chantilly.

(2) Né en 1647, mort en 1706. C'est l'auteur du célèbre *Dictionnaire historique et critique.*

(3) *Vie de Bayle,* par Desmaizeaux. Les deux pièces parurent en avril 1680.

(4) 27 avril. Archives de Chantilly.

poisonneurs en France (1). » Les vœux qu'elle formule à présent pour l'acquittement de Luxembourg ne sont pas moins sincères que ses précédens anathèmes. La présidente Leféron, cliente assidue de la Voisin, n'ayant été frappée que d'une condamnation légère (2) : « Mme de Dreux, s'exclame joyeusement la marquise, ne sera pas plus mal traitée, ni *notre pauvre frère de la Bastille*. Quel scandale pour rien ! »

IX

L'équité naturelle du Roi et son ferme bon sens hâtèrent le dénouement. Dès qu'il reconnut le danger de prolonger l'agitation et de perpétuer le scandale, il intima l'ordre à Louvois d'activer la marche des choses et de faire aboutir cet interminable débat. Le 1er mai, une note officieuse remise à La Reynie appelait son attention sur « la nécessité de faire travailler au procès du nommé Lesage (3). » A quatre jours de là, nouvelle sommation à Boucherat : « Sa Majesté, lui dit Louvois, m'a fait l'honneur de me commander de vous faire savoir que son intention est que la Chambre juge M. de Luxembourg aussitôt après le jugement de Bonnard et de Botot... Sa Majesté désire qu'après l'affaire de M. de Luxembourg finie, la Chambre diffère de s'assembler jusqu'à ce que Sa Majesté vous donne les autres ordres qu'elle jugera à propos. » L'effet fut immédiat, comme le constate deux jours après l'une des gazettes du temps : « On travaille à force à l'affaire de M. de Luxembourg, et les juges après cela prendront six mois de vacances. »

Effectivement, dès le 5 mai, les commissaires de l'Arsenal, se transportant à la Bastille, reprenaient la série des interrogatoires. Dans cette séance, et pour la première fois, il fut enfin question du *pouvoir* remis à Bonnard, seule base matérielle du procès (4). On sortit la pièce du dossier ; puis, au bout de la table, « à quatre pas » de l'accusé, le greffier la prit à la main, la tourna vers le maréchal. Les commissaires lui demandèrent s'il la reconnaissait. Luxembourg, malgré la distance, put distinguer

(1) 2 juin 1680. Édition Monmerqué.

(2) Elle fut condamnée, le 7 avril, au bannissement hors de Paris, et à 1 500 livres d'amende.

(3) *Archives de la Bastille.*

(4) Je suis, pour cette scène, le récit fait par Luxembourg, avec les détails qu'y ajoute la note de Mme de Ville-Evrard.

sa signature et le déclara sans détour; aussitôt le greffier replaça l'écrit sur la table. Les magistrats, sur le moment, ne firent nul commentaire; mais aux questions qu'ils lui posèrent bientôt, la méfiance du duc s'éveilla. Se levant brusquement, il allongea le bras, se saisit du *pouvoir*, pour l'examiner de plus près. Ce qu'il vit au premier coup d'œil le pétrifia d'étonnement : dans « le blanc » qui restait entre la date et la signature, une phrase était intercalée, écrite « d'une autre main et d'une encre plus blanche, » une phrase si visiblement ajoutée que les mots chevauchaient sur la ligne finale et sur le nom de Luxembourg. On y lisait l'injonction à Bonnard de faire « toutes les conjurations nécessaires » au gain du procès engagé, et la « donation à Satan, » pour réaliser cet objet.

Ce qui suivit cette découverte, l'indignation de l'accusé, les reproches qu'il fit à ses juges, on se le représente sans peine. Il termina sa philippique en réclamant « qu'on allât quérir un expert, » à l'opinion duquel il déclara se rapporter d'avance. Sans répondre, Bezons fit un signe au greffier, qui sortit de la chambre et rentra peu d'instans après. Un homme l'accompagnait, un homme à l'aspect misérable, pâle, amaigri, la barbe longue et hérissée, si changé que le maréchal eut peine à le reconnaître. C'était Bonnard, réduit à cet état par six semaines du régime de Vincennes. Il roulait des yeux effarés et semblait frappé d'hébétement. Sans regarder les commissaires, il alla droit au maréchal, lui fit une révérence profonde. Le duc l'apostropha d'abord avec une certaine violence : « Oserez-vous bien, lui cria-t-il, soutenir vos dires et m'accuser en face? » L'intendant protesta : « Moi, vous accuser! Je ne l'ai point fait, et je ne saurais le faire... Je l'ai dit à M. de La Reynie dès que je fus mis à Vincennes. » — « En cet endroit, rapporte Luxembourg, M. de Bezons le menaça du doigt, et lui commanda de se taire. » Mais, bravant les défenses réitérées des magistrats, le maréchal prit alors la parole : s'adressant au témoin, il reprit tour à tour les divers chefs d'accusation : — conjurations, messes noires, pactes, poison, fabrication de fausse monnaie, — demandant chaque fois à Bonnard si, dans tous ces méfaits, il avait eu son maître pour complice, et recevant chaque fois une réponse négative. A la fin de cette scène l'intendant, confus, accablé, « tomba aux pieds » du prisonnier, le conjurant avec sanglots de lui pardonner les tourmens dont il avait été la cause. « Je vis

bien, écrit Luxembourg, que cet aveu sincère ne plaisait pas à M. de Bezons, à en juger par la mine qu'il fit. Pour M. de La Reynie, il n'en fit aucune. »

Les confrontations commencées se poursuivirent le surlendemain. Dès le matin, les commissaires se présentaient à la Bastille. Le maréchal, encore au lit, s'habilla pour les recevoir. Ils entrèrent dans la chambre; on introduisit sur leurs pas un homme vêtu d'habits de prêtre, auquel fut demandé s'il connaissait le prisonnier. L'inconnu regarda longuement : « Non, répondit-il à la fin. — Prenez garde, insista Bezons, vous connaissez pourtant Monsieur. » Sur une dénégation nouvelle : « Comment, reprit le magistrat, ne connaissez-vous pas bien M. le duc de Luxembourg? » Et il tenta de soutenir au témoin qu'il avait bien des fois rencontré, entretenu le duc à l'Hôtel de Toulouse. « Le prêtre répliqua qu'il n'y avait jamais été qu'une fois, nomma l'homme qu'il y avait vu (1), assura que je n'y étais point, et que, là ni ailleurs, il ne m'avait vu ni rencontré de sa vie. » On eut beau le pousser, le « tourner de toutes les manières, » on n'en put tirer autre chose. Le prêtre fut emmené, sans qu'on eût dit son nom. Ce fut alors le tour d'un homme d'une cinquantaine d'années, de mine basse et d'allures vulgaires, auquel les enquêteurs posèrent les mêmes questions. Celui-ci répondit d'abord qu'il reconnaissait l'accusé; mais, l'ayant mieux considéré, il se rétracta sur-le-champ, disant qu'il l'avait pris pour M. le comte de Gassilly (2). Malgré des efforts laborieux, rien ne l'en fit démordre. « Le reste de cette confrontation ne fut que bagatelles. » Après qu'il fut sorti, le maréchal fut informé que ce second témoin était Mathurin Vigoureux, mari de l'empoisonneuse et complice de ses crimes (3). Comme on approchait de midi, les commissaires s'en furent dîner; deux heures sonnaient quand ils se remirent en besogne.

Les gens jusqu'alors entendus n'étaient que de simples comparses ; il fallait à présent confronter Luxembourg avec son seul

(1) C'était le marquis de Feuquières, comme il résulte de la déposition antérieure des femmes Bosse et Vigoureux.

(2) Le comte de Gassilly est en effet dénoncé par plusieurs détenus de Vincennes comme l'un des habitués du logis de la Voisin, qui lui procurait des filles, et à laquelle il faisait faire toutes sortes de conjurations (Interrogatoire de Lesage, de la Vigoureux, etc. *Archives de la Bastille*).

(3) Mathurin Vigoureux, après deux années de réclusion, fut relâché, le 18 août 1682, avec ordre de se retirer à Nogent-le-Rotrou. — Archives de la Préfec. de Police.

accusateur, le magicien Lesage. On l'avait extrait le matin du château de Vincennes, pour le conduire à la Bastille; au pied de l'escalier, il attendait son tour. On ordonna de l'introduire : comme il semblait troublé, les gardes, avant de le laisser entrer, lui firent avaler coup sur coup « trois grands verres » de vin pur : cette précaution suffit à lui rendre tout son aplomb. De tous les témoins assignés, Lesage fut en effet le seul qui tint ce que l'on attendait de lui. Avec une audace impudente, il réédita ses histoires, soutint que Luxembourg l'employait de longue date, avait recours à lui pour des conjurations et pour des maléfices (1); puis il reprit sur nouveaux frais la fameuse entrevue chez Mme du Fontet, défilant une fois de plus la série des demandes qu'on devait, à l'entendre, « proposer à *l'Esprit :* » mort de la maréchale, mort du duc de Créqui, mariage du fils de Luxembourg avec Mlle de Louvois, gouvernement d'une place ou d'une province, succès capables d'effacer les souvenirs de l'échec subi à Philipsbourg — vœux les uns criminels, les autres ambitieux, et quelques-uns puérils.

Je ne saurais reproduire en détail toutes les répliques du maréchal à ces imputations. Disons seulement qu'il se montra toujours calme et maître de soi, dédaigneux et railleur avec le magicien, quelquefois même avec les juges. Il semble ne s'être échauffé qu'au sujet du prétendu souhait de voir mourir sa femme : « Je n'ai jamais eu à me plaindre d'elle, s'écria-t-il avec quelque émotion. Comment donc aurais-je pu avoir une intention méchante à son endroit? » Il relève avec ironie le désir qu'on lui prête d'un gouvernement militaire : « Je n'aurais pas cru qu'il fallût que je me donnasse au diable pour cela! Je m'y serais plutôt donné de chagrin, si l'on ne m'avait fait que gouverneur d'une place ou d'une province. » Le ton se fait plus haut lorsqu'il s'agit du mariage de son fils (2) avec l'héritière de Louvois : « Le scélérat, dit-il aux commissaires, ne sait sans

(1) Lesage donne pour preuve de ses relations avec le maréchal une lettre datée du 28 avril 1677 et trouvée chez la Vigoureux, par laquelle le magicien faisait savoir qu'il avait « terminé le travail commandé. » Cette lettre, assure-t-il, devait être remise au duc de Luxembourg, mais la Vigoureux la garda. Elle ne portait d'ailleurs ni adresse ni suscription, et il fallut se contenter, quant au destinataire, de l'affirmation de Lesage. (Voyez à ce sujet les interrogatoires des 9 février, 6, 22 et 27 mars 1680. *Archives de la Bastille.*)

(2) Le fils aîné de Luxembourg, à l'époque où fut écrit le billet chez Mme du Fontet, était âgé de treize ans, ce qui rend peu vraisemblable qu'on se fût occupé dès lors de le marier.

doute pas que je suis d'une maison où l'on n'achète pas les alliances par des crimes... et que, quand Mathieu de Montmorency épousa une reine de France (1), mère d'un roi mineur, il ne s'est pas donné au diable pour conclure le mariage, puisque la chose se fit par une résolution des États Généraux, qui la déclarèrent nécessaire pour acquérir au Roi les services des seigneurs de Montmorency (2). »

Ce sont là, si l'on veut, des objections de sentiment; mais il existe un indice plus certain de la fourberie de Lesage. La scène chez Mme du Fontet remonte aux premiers jours de l'année 1676, comme en témoigne sans réplique la présence du marquis de La Vallière (3), qui mourut quelques mois plus tard. Or ce fut au milieu d'août de cette même année 1676 qu'eut lieu l'affaire de Philipsbourg, qu'avait citée étourdiment Lesage. Comment Luxembourg eût-il pu demander en janvier la revanche d'un échec qu'il essuya six mois après? C'est la preuve matérielle du mensonge de l'accusation; c'est l'imposture prise en flagrant délit; et l'on a peine à s'expliquer que les deux commissaires n'aient point soupçonné dès l'abord, à cette grossière invraisemblance, la fable inventée après coup pour les besoins de la cause.

Au surplus, Lesage se chargea de démontrer lui-même l'inanité de ses allégations. Comme la confrontation approchait de son terme, le magicien, pour corser le récit, crut devoir ajouter que le prêtre Davot assistait Luxembourg dans ses conjurations et dans ses pactes sacrilèges. Sur démenti de l'accusé, il cita des détails : Davot, dit-il, avait « plus de soixante fois » rendu visite au maréchal; ce dernier, en cas de succès, lui avait promis « cent mille francs, » sur lesquels il avait « versé cent louis d'avance... » Lesage, ainsi lancé, se préparait à continuer, quand les magistrats le firent taire et donnèrent ordre qu'on l'emmenât; et comme Luxembourg, irrité, réclamait avec insistance qu'on fît venir sur-le-champ ledit prêtre, « M. de Bezons se mit à sourire, » en fixant son collègue d'un regard interrogateur. La Reynie répondit par un signe d'assentiment; sur quoi Bezons

(1) Mathieu Ier, seigneur de Montmorency, épousa en secondes noces Alix de Savoie, reine de France, veuve de Louis VI le Gros. Ce mariage eut lieu en 1138.

(2) « Ce fut même par honnêteté, ajoute le maréchal, que je mis le mot de *services*, car je crois que dans la déclaration il y avait celui de *protection*. »

(3) Cette présence est attestée notamment par la lettre de Feuquières, du 16 mars 1680, par l'interrogatoire du même, du 1er février, par celui de Mme du Fontet du 28 janvier, etc., etc. *Archives de la Bastille*.

informa Luxembourg que ce Davot était « le même prêtre auquel ou l'avait confronté le matin, et qui avait affirmé ne l'avoir jamais vu de sa vie. » Ainsi s'écroulait, pièce à pièce, l'échafaudage fragile construit avec tant de labeur.

Les derniers témoins entendus ne le furent guère que pour la forme. Ce fut d'abord la marquise du Fontet, plus que jamais craintive et gémissante, et qui ne fit que confirmer les assertions du maréchal; et l'on termina la séance par la comparution du vicomte de Montemayor, dont les explications ne furent pas plus compromettantes. Des longs discours de l'astrologue, je ne citerai que le trait final : comme La Reynie le questionnait sur la confiance de Luxembourg en ses talens divinatoires, le témoin répondit que le duc, à la vérité, riait parfois de ses prédictions, mais que d'autres, moins incroyans, le consolaient de ces moqueries; et, d'un ton détaché, il ajouta que récemment encore, depuis qu'il était à Vincennes, il avait eu de M. de Louvois l'ordre de travailler pour lui « sur ce qui regardait l'avenir » et de « lui rendre compte du résultat de ses calculs, » — révélation inattendue qui mit Luxembourg en gaîté et les magistrats mal à l'aise.

X

Sur ces mots, fut déclarée close l'enquête, depuis plus de trois mois poursuivie. Les choses, de ce moment, marchèrent, selon la volonté du maître, avec une vitesse surprenante. On commença par expédier Lesage. Le lendemain même, il fut mis en jugement. Aussi criminel, à coup sûr, que la Voisin et ses autres complices, le public attendait qu'il eût un sort pareil, bûcher, roue ou potence; toutefois, par une faveur qu'on s'expliquera sans peine, il ne fut condamné qu'à la détention perpétuelle. Nous le trouvons, quelques années plus tard, dans la prison de Besançon, intriguant comme par le passé, essayant même encore de dénonciations nouvelles, mais rabroué maintenant avec une rudesse méritée (1). Si l'on s'en rapporte aux on-dit, il aurait, malgré tout, obtenu finalement sa grâce et terminé ses jours paisiblement à l'étranger; mais je n'ai trouvé aucune trace, dans les pièces authentiques, de cette mesure de clémence scandaleuse.

(1) Lettre de Louvois au gouverneur de la forteresse de Besançon, du 6 avril 1683. *Archives de la Bastille.*

Bonnard fut jugé le 8 mai; il renouvela tous ses aveux et fit paraître un sincère repentir, « Il a justifié son maître, écrit Mme de Sévigné (1); il a fait amende honorable. Tout ce qu'on peut dire là-dessus, c'est que c'est un très bon ou un très mauvais valet! » Il n'en fut pas moins condamné aux galères à perpétuité (2), mis séance tenante « à la chaîne, » puis embarqué dans la rade de Marseille, où il rama (3), le restant de ses jours, sur les vaisseaux du Roi.

Le terrain ainsi déblayé, restait l'accusé principal. La séance de la Chambre ardente où serait rendu le jugement fut fixée au 14 mai. Deux jours avant cette échéance, Louis XIV avertit lui-même le gouverneur de la Bastille : « M. de Bézemaux, écrivit-il (4), la Chambre royale, qui se tient à l'Arsenal, pouvant avoir besoin de mon cousin le duc de Luxembourg, je vous fais cette lettre pour vous dire qu'en ce cas je désire que vous l'accompagniez, avec quelques-uns des officiers de votre garnison, jusqu'à la Chambre, et qu'ensuite vous le rameniez à mon château de la Bastille. » Quelque soin qu'on eût pris de la tenir secrète, la nouvelle s'était répandue. Condé, prévenu à Chantilly, accourait à Paris et passait tour à tour « chez chacun des juges de la Chambre, » pour leur recommander la cause de son parent, démarche qui, dans l'occurrence, pouvait paraître superflue, mais dictée par l'usage et la civilité du temps.

Enfin se leva l'aube du jour si longtemps attendu. Le mardi 14, de bon matin, le carrosse de Bézemaux vint, dans la cour de la Bastille, quérir le maréchal. L'accusé y monta, suivi du gouverneur; un petit groupe d'officiers à cheval entoura la voiture, et l'on partit pour l'Arsenal. En approchant, on vit, massée à la porte du tribunal, une nombreuse foule de gens qui attendaient le prisonnier : c'étaient ses parens, ses amis, les alliés à tous les degrés de la maison de Montmorency. M. le Prince était au premier rang, avec son fils, le duc d'Enghien. Luxembourg, en passant près d'eux, les salua de la tête, mais ne s'arrêta point et continua son chemin en silence, afin, dit-il plus tard, qu'on ne pût l'accuser, « d'avoir mendié ni les conseils, ni l'appui de per-

(1) Lettre du 17 mai 1680. Édition Monmerqué.
(2) Archives de la Préfecture de Police.
(3) Son complice Botot eut à subir neuf ans de la même peine.
(4) Lettre du 12 mai. *Archives de la Bastille.*

sonne (1). » Lorsqu'il franchit le seuil de l'Arsenal, la Chambre, au grand complet, était déjà depuis un moment en séance; le sieur Robert, procureur général, achevait de donner connaissance des conclusions définitives de son réquisitoire. Favorables à l'accusé, elles se résumaient à la fin en cette formule d'usage: « Il n'empêche pour le Roi Montmorency, duc de Luxembourg, être déchargé de l'accusation (2). » Cette lecture à peine terminée, on fit entrer le maréchal.

Dès qu'il apparut dans la salle, tous les juges se levèrent, et se découvrirent devant lui. Il marcha vers la barre, s'y tint debout, attendant les questions. L'interrogatoire fut conduit par Louis Boucherat, président de la Chambre; il fut d'ailleurs sommaire, ne roula que sur peu de points, tout étant d'avance éclairci. L'accusé répondit avec une brièveté pareille; on sentait, des deux parts, qu'on n'agissait que pour la forme. A l'instant de se retirer, Luxembourg s'arrêta, fit un pas vers le tribunal, puis d'une voix ferme et haute: « Messieurs, dit-il aux magistrats (3), je ne me suis rendu volontairement à la Bastille que pour me justifier des accusations fausses, horribles et absurdes, intentées contre moi. Si vous trouvez que je ne les ai pas détruites d'une manière victorieuse, je n'ai qu'une grâce à vous demander: c'est de resserrer mes liens, jusqu'à ce que toute la nation sache bien que je n'eus jamais de faiblesses indignes de mon rang envers les misérables avec lesquels on m'a accusé d'être en étroite liaison. » Sur ces mots, il sortit, regagna son carrosse, il fut ramené vers la Bastille, où on l'écroua derechef.

Aussitôt son départ, les juges opinèrent tour à tour. L'avis, dit-on, fut unanime. Luxembourg, d'une seule voix, fut déchargé de toute accusation. L'arrêt rendu et rédigé sur l'heure, le chevalier de Valençay fut dépêché vers Fontainebleau; il avait pour mission de porter le jugement au Roi et de lui demander une « lettre de cachet, » pour élargir le maréchal. La décision royale ne fut connue que le lendemain, par un billet adressé à Bézemaux: Louis XIV lui prescrivait d'ouvrir à son prisonnier les portes de la Bastille, mais, joignant à cet ordre un correctif inattendu, il y mettait pour condition que Luxembourg quittât Paris, et s'en allât

(1) *Relations veritables des Pays-Bas.* — *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux, t. V. — *Lettres de Bussy-Rabutin.*

(2) *Archives de la Bastille.*

(3) *Histoire de la maison de Montmorency, passim.*

dans quelqu'une de ses terres, « avec défense d'approcher de la capitale de plus près que vingt lieues (1). » C'était la disgrâce officielle, et presque un désaveu de l'absolution de la Chambre.

La surprise fut extrême, à la Cour comme dans le public. L'arrêt était déjà connu; déjà l'on commentait partout « la justification complète » de la victime d'une odieuse calomnie; on escomptait son retour triomphal; les félicitations pleuvaient à l'hôtel Luxembourg et chez les membres de la famille. « Tout le monde y a été trompé, et lui plus que les autres! » s'écrie le comte de Bussy-Rabutin.

Aussi épluche-t-on les motifs de cette mesure étrange au lendemain même de l'acquittement, et des rumeurs circulent, pour la plupart injustes et blessantes. De ces mouvemens, de ces fluctuations, une dernière fois Mme de Sévigné nous fournira l'exemple. « M. de Luxembourg est sorti de la Bastille plus blanc qu'un cygne; il est allé pour quelque temps à la campagne, » telle est la note du premier jour. Aussitôt que, dans sa province, elle sait la nouvelle de l'exil : « On dit que notre pauvre frère n'est pas du tout si blanc qu'un cygne, et que ces Messieurs qui sont allés à Marseille (Bonnard et Botot) ont dit beaucoup de choses... » Et la marquise cite ce perfide propos qu'elle attribue au président Boucherat : « Nous jugeons sur des preuves, mais il ne faut au Roi que des indices (2). » Certains autres, en ce coup brutal, croient discerner l'influence de Louvois, suivant malgré tout sa vengeance (3). Parmi tant de contradictions, le mot juste est dit, semble-t-il, par Bussy-Rabutin : « Pour moi, écrit-il froidement, j'ai toujours cru que M. de Luxembourg ne rentrerait pas de sitôt dans ses charges. Je connais la Cour, par ma propre expérience. Son esprit est de ne remettre pas en place les gens qu'elle croit avoir offensés. »

Nul, il en faut convenir, ne fait preuve d'un plus beau sang-froid que le héros de la mésaventure. Le mercredi 15 mai, le

(1) *Archives de la Bastille.*

(2) Lettres des 18 mai et 2 juin 1680.

(3) Quel qu'ait été, dans cette mesure rigoureuse, le rôle secret de Louvois, il est juste de constater qu'il désavoua toute participation au renvoi du maréchal, témoin cette lettre qu'il écrivit à l'exilé, qui lui avait annoncé son départ : « J'avais appris avec beaucoup de plaisir votre justification; mais la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 15 de ce mois, m'apprend qu'elle a été suivie d'un ordre de vous éloigner de la Cour, dont j'ai été fort affligé... » (Lettre du 28 mai 1680. Archives de la Guerre, t. 642.)

jour où s'ouvre devant lui le guichet de la forteresse, sans bruit, sans récriminations, il quitte la capitale et prend le chemin de Piney, seigneuriale résidence qu'il possédait à quelques lieues de Troyes. Là, dans une calme et silencieuse retraite, il fixe ses pénates, « attendant fort tranquillement, — écrit le marquis de Pas (1), — et comme un homme tel qu'il est, l'issue de son affaire. » Il se plaisante lui-même doucement : « Je suis, dit-il en souriant, hors de procès et hors de Cour ! » C'est qu'il sait bien, au fond, qu'il a sauvé sa mise et qu'il obtiendra sa revanche. S'il lui en coûte, pour le présent, la faveur éphémère du maître, il garde en main le meilleur atout de son jeu, sa victorieuse épée, dont, au jour du péril, on ne se passera pas sans peine. Confiant en son étoile, il patiente en attendant l'heure qui ne saurait manquer de sonner tôt ou tard ; et, dans ce consolant espoir, rapidement s'effacent de son âme les cruels souvenirs du passé. Au cours du récit détaillé que, pour occuper ses loisirs, il trace de sa captivité, à peine relève-t-on, par endroits, quelque légère pointe d'amertume

En même temps, il est vrai, s'envolent les belles résolutions, la dévotion, la vertu, la sagesse ; il cesse promptement d'être un objet d'édification pour ses proches. Toutefois, de l'épreuve temporaire il subsiste un effet durable, qui n'échappe pas à l'attention de ses contemporains. Le dur soldat d'antan, implacable aux misères et aux larmes des peuples, destructeur par plaisir, bouffonnant au plus fort du massacre et de l'incendie, le Luxembourg qu'a connu la Hollande, a disparu de la scène de ce monde et n'y reparaîtra jamais. Durant ses longs mois de Bastille, entre les murs de son étroit cachot, le grand seigneur tombé a, pour la première fois, connu l'humiliation, l'abandon et le dénûment ; la souffrance humaine a cessé d'être, à ses yeux, une chose vague et lointaine, faite pour les humbles, les petits, mais non pour les hommes de son rang. Au fond d'un cœur longtemps inexorable, s'est insensiblement éveillée la Pitié.

PIERRE DE SÉGUR.

(1) Lettre du 1er juillet 1680. *Lettres des Feuquières.*

LE TRAVAIL

DANS

LA GRANDE INDUSTRIE

II

LA MÉTALLURGIE (1)

I

L'AGE DES OUVRIERS
LA DURÉE, LA PEINE, LE PRIX, LES CONDITIONS DU TRAVAIL

I

A considérer dans l'ensemble les ouvriers de la métallurgie, il est difficile d'en faire la répartition par âge entre les diverses catégories ou spécialités professionnelles. Pour les mines de houille, il existe, du moins au commencement et vers la fin de la vie de l'ouvrier, — surtout au commencement, avant la vingtième année et le service militaire, — comme de grandes couches de jeunes gens et d'hommes déjà presque vieux occupés aux mêmes besognes : — jeunes et au fond, aides, ravanceurs, hercheurs, rouleurs; — vieillis et au jour, escailleurs, manœuvres, commissionnaires, etc. Ici, dans la métallurgie, rien de pareil, ou à peu près rien; d'abord, sauf les « traîneurs de barres au puddlage, » les leveurs de portes » attachés aux différens ateliers, et quelques « traceurs » ou « apprentis ajusteurs, » la

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1902.

métallurgie, en général, emploie peu de jeunes gens; et, d'autre part, chaque ouvrier y demeure, tant qu'il le veut ou qu'il le peut, sans jamais sortir de sa catégorie ou spécialité. Il n'y a donc point entre les catégories ou spécialités de répartition par âge voulue et délibérée, mais seulement cette répartition naturelle et automatique que le temps opère lui-même.

Voici l'usine que nous avons désignée sous le nom d'usine A. On y comptait, au mois d'octobre 1902, 1 704 ouvriers qui, par âge, de la jeunesse à la vieillesse, et il serait à peine excessif de dire d'un extrême à l'autre extrême, de quinze à quatre-vingts ans, se répartissaient ainsi :

Classement des 1 704 ouvriers, par âge, et de 5 en 5 ans :

15 à 20	20 à 25	25 à 30	30 à 35	35 à 40	40 à 45	45 à 50	50 à 55	55 à 60	60 à 65	65 à 70	70 à 75	75 à 80
183	155	295	241	224	225	136	98	75	47	15	7	3

Et voici ce que disent ces chiffres, en prenant pour point de départ le premier nombre, celui des ouvriers âgés de quinze à vingt ans, qui représente l'apport de l'élément nouveau, l'appoint de la génération nouvelle. Entre vingt et vingt-cinq ans, l'obligation du service militaire abaisse ce nombre, comme il est dans l'ordre; et si elle ne l'abaisse pas davantage, c'est que, sans tenir compte des exemptions, dispenses ou ajournemens, au delà de vingt ans et presque de vingt à vingt et un ans, entre la conscription et l'incorporation, il y a un intervalle, un délai; il y a une marge qui ne reste pas inoccupée; c'est aussi qu'après vingt-trois ans ou vers vingt-quatre ans, et en tout cas de vingt-quatre à vingt-cinq ans, lorsqu'un contingent quitte l'usine, un autre, une partie d'un autre y est rentrée, et ce qui doit revenir est revenu. De vingt-cinq à trente ans, la ligne monte rapidement, la courbe s'élance comme en fusée et atteint son point le plus haut; elle redescend, elle s'infléchit un peu de trente à trente-cinq ans; encore un peu de trente-cinq à quarante; elle s'aplanit là, semble prendre son niveau et le garder de quarante à quarante-cinq ans; puis brusquement, et par bonds, qui de cinq ans en cinq ans diminuent chaque fois environ de moitié les chiffres correspondant à cinquante, à cinquante-cinq, à soixante, à soixante-cinq, à soixante-dix, à soixante-quinze, à quatre-vingts ans, en sept étapes revient toucher terre aux approches de zéro.

On se souvient peut-être, mais il n'est pas inutile de le répéter, que nous avons déjà fait exactement la même constatation, précisément dans la même région, et sur un nombre d'ouvriers à peu près égal, pour les mines de houille de M. et de la B... (1); ce qui, d'ailleurs, n'a rien qui puisse surprendre, puisque à travers toutes les variations et toutes les différences professionnelles, la vie se joue, appliquant inexorablement à tous les hommes sa loi universelle de sénescence et de disparition que ne sauraient mettre en échec les circonstances particulières à tel ou tel métier. La même constatation, nous la ferons encore, si nous considérons, au lieu de l'âge des ouvriers, la durée de leurs services à l'usine, qui les répartit comme il suit:

Classement des 1 704 ouvriers par ancienneté dans l'usine :

0 à 5 ans.	5 à 10	10 à 15	15 à 20	20 à 25	25 à 30	30 à 35	35 à 40
619	412	336	105	118	69	43	2

et cette constatation, en ce point aussi, est pareille pour la métallurgie et pour les mines. On sent que la même loi fatale et universelle, une espèce de loi de la pesanteur, emporte ces groupes humains et règle leur chute en la précipitant d'une étape à une autre étape, et comme d'un palier à un autre palier du temps; chute dont la vitesse s'accroît en raison et en proportion du temps même, si bien que de plus haut ils tombent, ou de plus loin, c'est-à-dire plus ils sont anciens, plus ils tombent vite. Pour les mines de houille, nous avons observé, et précisément dans cette même région, sur un nombre d'ouvriers à peu près égal, qu'au-dessus d'une certaine durée, prenons au-dessus de vingt ans, les chiffres qui expriment soit l'âge, soit l'ancienneté de services, diminuent de cinq ans en cinq ans, d'une dizaine, sans arrêt ni relèvement : si, de trente-cinq à quarante ans, le nombre commence par un 3 (une trentaine d'ouvriers), de quarante à quarante-cinq ans, il ne commence plus que par un 2 (une vingtaine seulement), à quarante-cinq par un 1 (rien qu'une dizaine), et, passé cinquante-cinq ans, cette dernière dizaine elle-même, il s'en faut bientôt de moitié, puis de plus de moitié, puis de bien plus, puis de presque tout qu'elle se complète (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1902. *Le travail dans la grande industrie*; — I. *Les Mines de houille*; — II. *L'Age des ouvriers, le temps de travail et la peine*, p. 349.

(2) *Ibid.*

Le temps est donc le grand et presque l'unique répartiteur des ouvriers entre les diverses catégories ou spécialités de la métallurgie. Les « traîneurs de barres au puddlage, » les « leveurs de portes, » les « traceurs » même, et les « apprentis ajusteurs, » qui sont presque tous des jeunes gens (1), sont mêlés, dans les ateliers et les équipes, à des hommes dont l'âge est très différent du leur et très différent de l'un à l'autre.

Par spécialités ou catégories, on trouve comme « âge moyen, » dans l'usine A, aux *aciéries :*

Chef-fondeur, cinquante ans. — Fondeur, quarante et un ans. — Aide-fondeur, trente-trois ans. — Leveur de porte, dix-huit ans. — Chef gazier, quarante-cinq ans. — Aide, quarante-trois ans. — Grésilleur, trente-trois ans. — Manœuvres pour le chargement, trente-trois ans.

De même au *puddlage*, où sont employés les « traîneurs de barres, » l'âge moyen est par spécialités :

Contre-maître, cinquante-six ans. — Peseur, vingt-cinq ans. — Maîtres puddleurs, quarante-sept ans. — Aides, trente-quatre ans. — Troisièmes ou rouleurs de boules, vingt-sept ans. — Cingleurs, cinquante-huit ans. — Lamineurs, quarante-trois ans. — Machinistes, trente-huit ans. — Rouleurs de fonte, cinquante-deux ans. — Casseurs de fer, cinquante ans. — Pointeur, quarante-cinq ans.

C'est aux tôleries, au cisaillage des tôles et aux forges que travaillent les « traceurs. » Ici encore, ils sont associés à des ouvriers d'âge très différent, et eux-mêmes ne sont pas tous des jeunes gens, puisque la moyenne est, aux *tôleries :*

Chef-cisailleur, trente-huit ans. — Aides, trente-six ans. — Manœuvres, trente-quatre ans. — Traceurs, trente-six ans (2). — Peseur, trente-six ans. — Chargeur, quarante-six ans. — Répareurs, trente-cinq ans. — Recuiseurs, trente-trois ans. — Pointeurs, trente-huit ans.

Enfin, à l'atelier de l'*ajustage* et des blindages, où sont les « apprentis-ajusteurs, » ils ont, à côté d'eux, des compagnons dont l'âge moyen est :

(1) L'usine C a un atelier spécial d'apprentis, dirigé par un contre-maître, où se forment 22 jeunes gens ; les autres (il y en a en tout 93 au-dessous de 18 ans) sont aux ateliers de construction et à la forge de réparations.

(2) Aux forges, le « traceur » est âgé de trente-neuf ans.

Contre-maître, quarante-quatre ans. — Tourneurs, trente-deux ans. — Raboteurs, trente et un ans. — Fraiseurs, trente-sept ans. — Perceurs, quarante et un ans. — Manœuvres, trente-trois ans. — Ajusteurs, trente-ans. — Pointeurs, trente-quatre ans.

Mais que parle-t-on d' « âge moyen? » Il ne saurait pas plus y avoir une moyenne pour l'âge que pour le salaire, et l'on ne « vit » pas plus une moyenne, qu'on ne la mange. Chacun vit pour son compte, ne vit qu'une vie, et ne la vit qu'une fois, n'est jeune qu'une fois, ne vieillit qu'une fois. L'âge moyen n'a donc pas plus de réalité que le salaire moyen : et, comme l'ouvrier qui gagne six francs n'en donne pas deux à celui qui n'en gagne qu'un pour que la moyenne soit de trois, ainsi celui qui n'a que vingt ans n'en reprend pas dix à celui qui en a quarante pour faire une moyenne de trente. Si l'on veut toucher la réalité, on ne doit par conséquent pas s'arrêter à l'âge moyen, on doit aller la chercher où elle est, et elle n'est, cette réalité de l'âge des ouvriers de chaque catégorie, que dans l'âge réel de chacun des ouvriers qui la composent.

A l'usine B..., les 30 puddleurs ont de vingt-neuf à soixante-quatre ans; les 16 aides-puddleurs, de vingt-quatre à quarante-huit ans; les 12 troisièmes-aides de dix-huit à soixante ans. Seuls les 6 cingleurs sont en pleine force, de quarante à cinquante-quatre ans, et, si l'on veut, les 3 casseurs, de trente-deux à cinquante-deux ans; les 2 pilonniers sont des jeunes gens, de dix-sept et de dix-neuf ans. Eux exceptés, il n'est pas jusqu'aux manœuvres, traîneurs et balayeurs, rouleurs de houille et de crasses, rouleurs de fonte, parmi lesquels il n'y ait des hommes de tout âge, entre dix-sept et soixante-six ans.

De même, aux aciéries Martin de cette usine B. Le personnel comprend entre autres ouvriers, 8 fondeurs. qui ont de vingt-cinq à cinquante-huit ans ; 8 gaziers, qui ont de vingt-sept à soixante ans; 3 marqueurs, qui ont de dix-neuf à soixante-neuf ans; 10 outilleurs, qui ont de dix-sept à soixante-quatorze ans (je relève les plus grandes différences d'âge); les aides et manœuvres, là aussi, vont de l'adolescence à la vieillesse ; ils sont 27, qui ont de vingt et un à soixante-trois ans.

De même encore aux grosses forges : les 22 chauffeurs ont de vingt-huit à soixante-neuf ans; les 59 marteleurs et aides-marteleurs, de vingt-quatre à cinquante-sept ans ; les 15 forgeurs,

de vingt-quatre à soixante et onze ans; les 18 frappeurs, de dix-neuf à soixante-neuf ans. Et de même enfin, aux ateliers de montage et finissage, où les 28 ajusteurs ont de vingt à soixante-quatre ans; les 77 tourneurs, de vingt-deux à soixante-huit ans; les 17 raboteurs, de dix-neuf à cinquante-trois ans, etc, etc...

Le tableau dressé, sur notre demande, par la direction de l'usine C met, pour ainsi dire, en plein relief cette constatation que, dans la métallurgie, il n'y a point, entre les catégories ou spécialités, de répartition par âge, voulue et délibérée; qu'on s'y spécialise par rapport à la profession, mais non par rapport au temps; et que ces catégories sont vraiment des métiers, où l'on entre jeune, où l'on vit, et où l'on vieillit. En effet, des 2 534 ouvriers de l'usine C, si l'on prend les catégories les plus nombreuses : ajusteurs, tourneurs, raboteurs, machinistes, on compte :

Professions.	18 à 23 ans.	23 à 28	28 à 33	33 à 38	38 à 43	43 à 48	48 à 53	53 à 58	58 à 63	63 à 68	68 à 73
Ajusteurs (229). .	33	39	47	21	30	21	9	14	8	6	1
Tourneurs (227)..	41	41	47	31	33	7	12	6	6	3	»
Raboteurs (224)..	11	39	53	39	36	26	9	5	3	2	1
Machinistes (229).	10	31	34	46	34	33	9	10	7	7	3

Mais ces quatre catégories : ajusteurs, tourneurs, raboteurs, machinistes, sont vraiment des spécialités, des professions, des métiers : il y a plus et il en est ici du travail non spécialisé, non organisé, invertébré si je l'osais dire, du travail qui n'est qu'une dépense de force, de cette sorte d'*unskilled labour*, non enseigné et non appris, purement physiologique et mécanique, qui n'exige presque rien que le jeu de certains muscles, comme il en est du travail spécialisé, organisé, porté dans chaque catégorie à sa plus grande puissance de rendement et à son plus haut point de perfection par cette spécialisation, par cette organisation mêmes. Dans la métallurgie, le manœuvre ne fait pas ce que fait *le galibot*, par exemple, ou le hercheur à la mine, qui, avec l'âge, passe successivement aide, puis ouvrier à veine : il entre manœuvre, il reste manœuvre, — manœuvre au puddlage, aux aciéries, aux forges, — s'y spécialise autant que sa profession, qui n'est pas une profession, est susceptible d'être spécialisée, et c'est à peine si, une fois affecté à un atelier, il en change. L'usine C n'occupe pas moins de 900 manœuvres, ainsi répartis par âge :

18 à 23 ans.	23 à 28	28 à 33	33 à 38	38 à 43	43 à 48	48 à 53	53 à 58	58 à 63	63 à 68	68 à 73	Au-dessus de 73 ans.
36	81	122	99	72	61	51	73	38	39	23	5

Manœuvre dès qu'il travaille et manœuvre tant qu'il travaille : c'est un métier de plus à inscrire parmi les très nombreux métiers de la métallurgie.

Donc, spécialisation des ouvriers par métiers, mais non par âge, localisation de ces ouvriers dans l'espace, — c'est-à-dire dans l'atelier, — mais non dans le temps, — c'est-à-dire encore par âge ; — spécialisation professionnelle dès la sortie de l'apprentissage, et jusqu'à la sortie de l'usine, — c'est-à-dire souvent jusqu'à la sortie de la vie : telle est la première et capitale observation qui se dégage de l'examen des faits et des chiffres. On pourrait, on devrait peut-être en ajouter au moins une autre, au sujet de la stabilité ou de l'instabilité de la population ouvrière dans la métallurgie. Qui ne jetterait qu'un rapide coup d'œil sur les tableaux que nous avons reproduits, en voyant, de trente à quarante-cinq ans, la proportion demeurer à peu près la même, serait porté à s'imaginer que, comme cela paraît logique et naturel, quand l'ouvrier a atteint la force de l'âge, quand il est un homme fait, quand il a fondé une famille, cet ouvrier se fixe et s'enracine ; et l'on conclurait volontiers de la stagnation des chiffres à la stabilité de la population ouvrière âgée de trente à quarante-cinq ans. Mais on se tromperait. La population ouvrière ne serait absolument stable que si le travail était constant dans l'industrie métallurgique et distribué également entre les diverses usines ; s'il n'y avait pas de crises et s'il n'y avait pas la concurrence.

« Nous avons pour principe, remarque l'ingénieur-directeur de l'usine A, de ne pas renvoyer notre personnel lorsque le travail fait défaut, sauf pour faute grave. Mais, alors, nous supprimons tout embauchage, et les sortans ne sont pas remplacés. S'il nous était possible de faire pour 1899 (année de pleine activité et presque de surproduction) les mêmes relevés que pour 1902 (1), ils nous apprendraient quel est l'âge des ouvriers

(1) En 1899, l'usine A occupait non pas, comme en 1902, 1704 ouvriers, mais 2396, presque un quart de plus. Il eût été instructif de comparer les élémens des deux nombres pour les deux années. Malheureusement, on ne fit pas alors les relevés par âge que l'on a faits, à notre prière, en octobre 1902 ; et il serait très difficile de les faire rétrospectivement, aujourd'hui, avec une suffisante exactitude

sortans, et nous permettraient sans doute de constater (ce que nous croyons) que notre façon d'opérer, lorsque le travail manque ou se relâche, nous prive des meilleurs ouvriers, *de ceux qui, dans la force de l'âge, vont où le travail est plus abondant.* »

Cet exode, ce départ à la poursuite du travail plus abondant et par conséquent mieux rétribué, il semble que les chiffres eux-mêmes le dénoncent, en s'abaissant, pour l'usine A, vers trente ans, de 295 ouvriers à 241 et, vers quarante-cinq ans, de 225 à 136. Les manquans sont ceux qui se piquent ou sont obligés de penser que le pays est où l'on travaille, ceux qui s'en vont à la conquête d'un plus fort salaire ; et ce sont ceux qui sentent en eux le désir et la force de gagner par un plus grand travail un plus fort salaire : plus jeunes, ils n'ont pas ce souci ; plus vieux, ils n'en prennent plus la peine. Ils s'en vont donc au premier ralentissement, d'autres viennent à la première reprise, on embauche de nouveau, le vide se comble, et l'égalité se refait par équivalence. Il se retrouve autant ou à peu près autant d'ouvriers du même âge, l'âge mûr, où la population ouvrière se nivelle, entre trente et quarante-cinq ans, mais ce ne sont pas tous ni toujours les mêmes.

Le mot du vieux Guillaume Paradin ne s'est point vidé de toute vérité, et, « au voisinage de Saint-Étienne-de-Furens en Forez, » sur cette terre du Noir et du Rouge, qui est proprement le royaume de la houille et du fer, d'un bout à l'autre couvert d'usines, on peut voir encore, sinon « certaines races de pauvres étrangers forgerons, » ce qui serait trop dire, du moins certains ouvriers forgerons, aller et venir « ainsi qu'oiseaux passagers » après être demeurés plus ou moins longtemps en un lieu.

II

La deuxième question, à laquelle il faut maintenant répondre est celle-ci. Quelle est, dans la métallurgie, la durée de la journée de travail? Et elle comporte ou emporte quelques questions subsidiaires: le travail est-il continu; à combien d'équipes se fait-il ? De combien de repos est-il coupé chaque jour et chaque semaine?

En termes généraux, la réponse sera que, dans la métallurgie, la durée de présence à l'usine est de *douze* heures, — de six heures du matin à six heures du soir ou de six heures du

soir à six heures du matin, selon que l'équipe est de jour ou de nuit; — mais qu'il y a, au cours de ces douze heures de présence, une interruption de travail de deux heures, qui ramène à dix heures la journée de travail effectif. Cette interruption de deux heures se fait en deux fois, aux heures des repas : une demi-heure de huit heures du matin à huit heures et demie; une heure et demie de onze heures et demie à une heure de l'après-midi, pour le déjeuner, qu'on appelle à l'ancienne mode le dîner.

L'usine A pratique, en outre, le repos hebdomadaire, qui est pour elle le repos du dimanche. Les ateliers sont arrêtés le samedi soir, à six heures, et remis à l'œuvre, ordinairement, à six heures du matin, le lundi. Cependant on profite de la matinée du dimanche pour faire les réparations indispensables; et, d'autre part, les fours qui doivent travailler le lundi matin sont rallumés le dimanche soir et chauffés dans la nuit du dimanche au lundi. Enfin, une exception est nécessaire pour les fours Martin, dont l'arrêt présenterait toute sorte d'inconvéniens, et qui, par conséquent, travaillent sans interruption le dimanche comme les autres jours.

Si vous ne vous contentez pas d'un renseignement aussi général, et si nous parcourons le cahier où la direction de l'usine A a bien voulu consigner pour nous tous les détails susceptibles d'éclairer le sujet, nous relevons, exprimant la durée moyenne de la journée, suivant les spécialités ou catégories, trois chiffres : douze heures, onze heures et dix heures. C'est ainsi qu'aux aciéries tout le monde est marqué pour douze heures ; et tout le monde à la fonderie pour dix heures; au puddlage, à l'entretien, tout le monde dix heures; aux bandages, aux forges, tout le monde onze heures; aux tôleries, au laminage, tout le monde douze heures. Sur l'ensemble des fours, tandis que les quenouilleurs et les appareilleurs sont portés pour douze heures, les maçons, les décrasseurs et les déchargeurs de lingots ne le sont que pour dix. Au cisaillage des tôles, presque tous les ouvriers, chefs et aides-cisailleurs, manœuvres, traceurs, peseur, chargeur, réparateurs, figurent pour dix heures; seuls les remiseurs sont à douze heures. A l'ajustage et aux blindages, les tourneurs, raboteurs, fraiseurs, perceurs, onze heures; les contre-maîtres, manœuvres, ajusteurs, dix heures. Partout, les pointeurs figurent uniformément pour onze heures.

Ces différences, au surplus, sont plus apparentes que réelles.

Une note explique, en effet, que douze heures, onze heures, dix heures, représentent ici le *temps de séjour* dans l'usine, mais que la journée de travail effectif est toujours, dans tous les ateliers, pour tous les ouvriers, de dix heures seulement. Plutôt qu'à une différence dans le temps de travail, la différence des chiffres correspond à une différence dans le mode du repos ou du repas, que le personnel, inscrit au tableau pour dix heures, est libre d'aller prendre au dehors, tandis que le reste doit le prendre sur place, à l'usine même ; et cette différence, cette inégalité de traitement est commandée par les conditions du travail.

Les ouvriers astreints à douze heures de présence consécutive sont ceux qui opèrent avec la collaboration incessante du feu, aux aciéries, au puddlage, au laminage, aux bandages, et qui sont de ce fait obligés de prendre son heure, l'heure du feu, et non pas la leur. C'est le métal, et non leur dîner, que le four, de la gueule duquel ils ne peuvent s'éloigner, leur sert quand il est à point. Il faut qu'ils soient là pour le recueillir et l'ouvrer au moment précis où il est le plus favorablement ouvrable. Mais ni leurs douze heures de présence, ni même leurs dix heures de travail effectif ne sont d'ailleurs, — au moins ne sont pas pour eux tous, — des heures de travail continu.

Le tableau, très complet, de l'organisation du travail dans l'usine B le montre avec une clarté parfaite. Pour les fondeurs et les aides-fondeurs du haut fourneau, la journée est de douze heures, douze heures de présence, repos et repas entre les coulées ; de douze heures aussi pour les peseurs, chargeurs, rouleurs, repos et repas entre les charges. Au puddlage, repos aussi entre les charges pour les puddleurs et aides-puddleurs, dont la journée est de huit heures, comme pour les troisièmes aides, les cingleurs, les pilonniers, les traîneurs et balayeurs, qui, eux, ont la journée de douze heures. Aux aciéries Martin, les fondeurs, aides-fondeurs, chauffeurs, aides-chauffeurs, chargeurs et rouleurs, aides-chargeurs, gaziers, couleurs et aides-couleurs font douze heures, avec repos entre les charges ou coulées. A la tréfilerie, les chauffeurs et aides-chauffeurs du train-machine, le lamineur, les dégrossisseurs, les doubleurs, les démêleurs, les porteurs et tourniqueurs, les empileurs de machine figurent pour dix heures ; repos entre les charges. Les douze heures des fondeurs, arracheurs, démouleurs, gaziers de l'aciérie à creusets et de la cémentation s'interrompent de repos

entre les charges ou coulées. Pour tout le reste, la journée est de dix heures : repos et repas de huit heures à huit heures et demie et de onze heures et demie à une heure (je suppose qu'on doit l'entendre comme à l'usine A, où il s'agit, en ce cas, de dix heures de travail effectif, sur une journée fixée en principe à douze heures, mais dont on déduit, en deux fois, deux heures pour les repas, qui se prennent au dehors).

La brève notice de l'usine C dit simplement : « Les fondeurs de l'aciérie, les machinistes, les lamineurs, les chauffeurs font douze heures. Les puddleurs font huit heures. Les autres ouvriers font dix heures. Les ouvriers qui font dix heures ont un repos d'une heure et demie, de onze heures à midi et demi. Le travail est continu de jour et de nuit pour l'aciérie (deux postes de douze heures) et pour le puddlage (trois postes de huit heures).

L'usine B et l'usine C, comme l'usine A, ne travaillent pas le dimanche. Les feux sont éteints ou couverts. Sur l'emploi du epos hebdomadaire, une de ces usines fournit ce « renseignement de moralité » : — « Le repos du dimanche est généralement employé par nos ouvriers aux réunions de famille, promenades extérieures, etc. Ils ne se livrent guère aux jeux de hasard et d'argent, fréquentent quelque peu le cabaret, mais ne peuvent cependant, d'une façon générale, être considérés comme enclins à l'intempérance. Le sentiment de l'épargne est assez développé chez la plupart d'entre eux. »

D'ailleurs, enfin, on nous répond, et nous l'ajoutons pour comparaison : « Dans les chantiers à feu continu, douze heures de présence, coupées par des repos d'au moins deux heures au total ; chantiers de jour seulement : dix heures de présence. Le repos du dimanche est rigoureusement observé, sauf pour le service des hauts fourneaux, qui ne peut jamais s'arrêter, mais où l'organisation du travail permet pourtant à l'ouvrier de se reposer au moins un dimanche sur deux. Ce repos est employé en premier lieu à la culture du petit jardin qu'ont tous les ouvriers, ensuite à la promenade ou aux jeux sportifs. »

En somme, et quelques exceptions faites, hauts fourneaux d'une part, et, de l'autre, ateliers à feu continu, la durée de la journée de travail dans la métallurgie paraît pouvoir être déterminée par cette formule : douze heures de présence, dix heures de travail effectif, deux heures de repos quotidien, repos heb-

domadaire du samedi soir au lundi matin. Quant à l'organisation du travail, ou, pour ne rien grossir, quant à sa marche, la formule est: pour les hauts fourneaux et les ateliers à feu continu, travail également continu de jour et de nuit; aux autres ateliers, travail de jour seulement; au haut fourneau, aux aciéries, deux postes de douze heures; au puddlage, trois postes de huit heures chacun.

III

Mais voici une troisième question, qui n'est ni moins grosse ni moins importante. Le travail, dans la métallurgie, est-il particulièrement dur; et, s'il l'est, pour quelles catégories ou spécialités d'ouvriers l'est-il encore plus particulièrement? Il apparaît tout d'abord que le travail est moins dur aujourd'hui qu'il ne l'était jadis. Jadis, dans les forges, certains travaux exigeaient le développement d'une grande énergie musculaire en face d'une matière incandescente (j'emprunte les propres expressions d'un témoin) « qui rôtissait la peau. » Ainsi, au puddlage, « le cinglage des loupes sous le marteau frontal; » aux laminoirs, « le dégrossissage des lourds paquets ou lingots; » mais, depuis que l'on dispose d'un outillage perfectionné et que se sont multipliées presque à l'infini et disciplinées comme au signal les forces de la mécanique, l'effort est produit mécaniquement, on ne demande plus à l'homme, de producteur de force devenu ici comme ailleurs un simple conducteur de force, on ne lui demande plus que de guider les mouvemens de la matière incandescente qu'autrefois il devait mouvoir, agiter et transformer lui-même; si la fatigue ne lui est point entièrement ni suffisamment épargnée, du moins elle n'est plus guère le fait que de la chaleur seule, en sa perpétuelle et obligatoire collaboration avec le feu.

Cependant (et pour la raison contraire) le travail impose toujours une grande peine aux puddleurs et aides-puddleurs, qui non seulement ont à souffrir de cette chaleur intense en toute saison et à toute minute, accablante et débilitante, dissolvante par les jours d'été, mais qui sont en outre obligés de donner, eux, comme on le donnait autrefois, à la gueule béante du four, pour le brassage du métal en fusion, un effort musculaire prolongé, réduit tout auprès d'eux, pour d'autres besognes,

à un jeu de mécanique. Travail toujours pénible, et si pénible en vérité qu'il est de plus en plus difficile de recruter des ouvriers qui consentent à s'en charger. Et, comme, d'un autre côté, les procédés nouveaux permettent de produire l'acier presque à aussi bon compte que le fer, il résulte de ces deux causes combinées que le puddlage et les puddleurs tendent à disparaître. Mais, tant que le puddlage subsiste et tant qu'il reste des puddleurs, on ne saurait nier que ce soit un ouvrage particulièrement dur, qui met les ouvriers particulièrement à l'épreuve, le plus dur assurément de toute la métallurgie et peut-être de toute l'industrie.

Le travail est très dur aussi pour les fondeurs et les aides-fondeurs, qui, au moment de la coulée du métal, exposés qu'ils sont à une température très élevée, doivent se livrer en même temps à une action rapide entraînant nécessairement une grande fatigue corporelle. Par là, il s'établit comme une gradation de la peine dans le travail métallurgique. Au fond, le troisième cercle où halettent et ahanent tous ceux sur qui pèse de tout son poids cette double condition : une action rapide à une température très haute. Tous ceux qui travaillent autour des foyers ardens le métal rouge, tous ceux qui font le gros œuvre de l'œuvre de métallurgie : fondeurs et aides-fondeurs des hauts fourneaux; puddleurs et aides-puddleurs; fondeurs et aides-fondeurs des aciéries; lamineurs des tôleries; forgerons et aides-forgerons, etc. Dans le deuxième cercle, intermédiaire, ceux qui, sans être contraints à une action rapide, et sans avoir à développer autant de force musculaire, sont cependant soumis à la température déprimante des ateliers à feu continu. Au sommet enfin, dans le troisième cercle, où la peine est la plus légère, les ajusteurs, les tourneurs, les raboteurs, etc., ceux qui achèvent à froid l'ouvrage que les autres ont ébauché à chaud.

Une hiérarchie de la peine étant établie de la sorte, du plus dur au moins dur, entre les divers travaux pour les diverses catégories ou spécialités d'ouvriers de la métallurgie, quelle place occupe, à ce même point de vue et dans cette même hiérarchie de la peine, entre les diverses branches de la grande industrie, la métallurgie considérée en son ensemble? Si l'on admet que ce travail est « particulièrement dur » qui use les hommes particulièrement vite, et si l'on tient pour certaine la proportion donnée au tome IV des *Resultats statistiques du recen-*

sement des industries et professions (Dénombrement général de la population du 29 mars 1896), à laquelle nous nous sommes déjà référés pour ce qui touche le mineur houilleur, on constate que la métallurgie fournit un contingent de 7,93 pour 100 d'ouvriers âgés de cinquante-cinq à soixante-quatre ans. Et il faut lire ici la métallurgie tout entière, au sens le plus étendu, le travail de tous les métaux, puisque ce chiffre de 7,93 est obtenu par une moyenne prise entre 8,15 pour 100, qui s'applique à la métallurgie du fer et de l'acier, et 6,43 pour 100, qui représente la part de la métallurgie des « métaux ordinaires » (sans doute les « petits métaux, » cuivre, zinc, etc.?) (1). La seule métallurgie du fer et de l'acier, la métallurgie proprement dite, fournirait donc un contingent, ou plutôt une réserve, de 8,15 pour 100 d'ouvriers au-dessus de cinquante-cinq ans et au-dessous de soixante-cinq; beaucoup plus que les mines de houille, qui ne laissent que 6,11 pour 100; plus que les verreries et les fabriques de faïence et de porcelaine, pierres et terres au feu (7,71 pour 100); à peine moins que les industries textiles (8,81 pour 100).

Dans la hiérarchie interprofessionnelle, interindustrielle, de la peine, le travail du fer et de l'acier devrait en conséquence occuper l'avant-dernière ligne par ordre décroissant, c'est-à-dire que le travail des mines et celui des verreries seraient plus durs; qu'il n'y aurait de moins dur, parmi les industries comparables, que le travail des textiles. Il est vrai qu'en prenant les chiffres qui marquent la proportion des ouvriers âgés de soixante-cinq ans et au-dessus, la métallurgie monterait ou descendrait du deuxième rang au troisième : moins pénible, à cette mesure de l' « usure » plus ou moins rapide de la vie, qu'il ne l'est dans les mines de houille (métallurgie : 2,62; mines : 1,51 pour 100 d'ouvriers de soixante-cinq ans et au delà), le travail y serait un peu plus pénible, un peu plus *usant*, que dans les verreries et faïenceries (2,83 pour 100) et sensiblement plus que dans les industries textiles (3,88 pour 100).

(1) Et voilà bien encore une fois la difficulté de comparer des statistiques dont les cadres ne sont pas les mêmes! C'est ainsi qu'un peu plus bas, dans ce tableau : *Proportion pour 100 des employés et ouvriers, par catégories d'âge, pour chaque sous-profession* (t. IV des *Résultats statistiques du recensement des industries et professions*) on trouve, sous la rubrique : *Travail du fer, de l'acier, des métaux divers* (6,19 pour 100), *forges* (6,03), fabriques de tôlerie (6,36); mais quelles « forges » et quelle « tôlerie? » Sont-ce ou ne sont-ce pas de celles qui sont à l'ordinaire comprises, jusqu'à en constituer deux des ateliers principaux, dans l'industrie métallurgique?

Mais est-ce bien une mesure, et une mesure assez exacte, qui ne puisse être faussée ni altérée par rien? Au contraire, quelque circonstance, quelque habitude professionnelle ou industrielle, n'intervient-elle point, qui suffit à modifier la proportion? Et, par exemple, ne se sépare-t-on pas plus résolument, dans les mines, de vieux ouvriers que l'on garde, dans la métallurgie, soit en les employant à des besognes moins difficiles, soit, parfois, en les laissant dans l'équipe où ils ont toujours travaillé, quand même ils seraient pour elle comme un poids mort que pour un temps elle aurait à traîner? En tout cas, si la vie usée plus ou moins vite ne donne pas la mesure exacte de la peine, on ne saurait contester qu'elle en soit un indice approximatif.

Tel qu'il est et sans correction, cet indice permettrait de placer la métallurgie, sous le rapport de la peine qu'exige le travail, entre les mines de houille et les verreries, d'une part, les tissages, de l'autre : métier plus dur, en somme, que celui du tisseur, moins dur que ceux du mineur et du verrier. Et, si l'on n'oublie point que, dans ce métier même, le travail le plus dur est le travail au feu, si l'on observe qu'à quantités égales ou comparables entre les catégories ou spécialités, on trouve beaucoup moins d'ouvriers ayant dépassé soixante ans là où le travail doit se faire à chaud que là où il se fait à froid; si l'on complète cette observation en notant que le travail est en outre d'autant plus dur que l'effort musculaire est plus violent et l'action au feu plus rapide (1), on saura à peu près tout ce qu'il importe et tout ce qu'il est possible de savoir de la peine du travail dans la métallurgie et dans les différentes catégories ou spécialités de la métallurgie.

Non pas tout cependant, car il est essentiel, après avoir essayé de la mesurer en elle-même, de mesurer le salaire qui l'achète et qu'elle achète, par l'appât de quoi elle est imposée et pour l'achat de quoi elle est supportée.

(1) Nous avons toutes facilités pour faire cette observation sur les 2534 ouvriers de l'usine C. Cette usine emploie 17 fondeurs; *aucun* n'est âgé de plus de 53 ans; des 54 forgeurs et des 58 lamineurs, en tout 112, il y en a 2 âgés de plus de 63 ans; *aucun* au-dessus de 68 ans. — Les machinistes et chauffeurs, qui travaillent, eux aussi, *au feu*, mais plus lentement et, pour ainsi dire, à leur aise, s'usent moins vite. Sur 224 machinistes en tout, 10 ont de 53 à 58 ans; 7 de 58 à 68 ans 7 de 63 à 68 ans; 3 de 68 à 73 ans; et sur 139 chauffeurs : 5 de 53 à 58 ans; 4 de 58 à 63 ans; 4 de 63 à 68 ans; 2 de 68 à 73 ans.

IV

L'enquête du ministère du Commerce sur *les Salaires et la durée du travail dans l'industrie française* (1) évalue entre 4 et 5 francs le salaire moyen d'un ouvrier de la métallurgie, pour une journée de travail de dix heures et précisément en cette région de la Loire, Saint-Étienne et ses environs, où nous avons nous-même choisi nos trois exemples. A trois cents journées de travail par an, sans chômage ni mortes-saisons, le salaire annuel moyen serait donc de 1200 à 1500 francs. Mais, s'il n'est permis nulle part, en matière de salaires, de se contenter d'une moyenne, parce que, comme il ne faut pas se lasser de le répéter, « on ne mange point une moyenne » et qu'un salaire moyen est justement le seul salaire qui ne soit pas réel, cela est permis moins encore qu'ailleurs ici, dans la métallurgie, où les catégories et spécialités d'ouvriers sont si nombreuses et si diverses.

Ici, de toute nécessité, dès que l'on veut saisir et tenir quelque réalité, c'est le salaire réel, tel qu'il se compte et se paye, tel qu'il se verse et se touche; c'est lui, lui seul qu'on doit considérer, et non l'on ne sait quelle imagination, quelle abstraction de salaire moyen qui n'est ni touché ni versé, ni payé ni compté : c'est le salaire réel, en sa réalité unique et exclusive, faite d'autant de réalités qu'il y a de catégories ou de spécialités d'ouvriers. Et la notation, la fixation, en exigera sans doute une abondance de chiffres qui ne va jamais sans aridité. Nous prions qu'on nous les pardonne en songeant que, dans ce cas particulier, les chiffres sont de la vie, puisqu'il n'y a qu'eux qui puissent fournir une expression, sinon donner une impression de la vie. Au demeurant, ce salaire par catégories est lui-même un salaire moyen, car, pour atteindre vraiment la réalité, pour avoir vraiment le salaire réel, ce n'est pas seulement autant de chiffres que de spécialités ou de catégories, mais presque autant que d'ouvriers, que l'on serait obligé de relever : les différences professionnelles s'accentuent et s'accroissent des différences personnelles.

On peut établir ainsi, — c'est du moins ainsi que l'usine C l'a établi pour nous vers la fin de 1902, — le salaire moyen par catégories :

(1) T. IV. *Résultats généraux*, p. 112.

Catégories ou spécialités.	Salaire moyen quotidien.		annuel.	mensuel.	
	fr.	c.	francs.	fr.	c.
Ajusteurs. . . .	5	»	1 500	125	»
Tourneurs. . . .	7	»	2 100	175	»
Raboteurs. . . .	5	50	1 650	137	50
Fraiseurs	5	50	1 650	137	50
Chaudronniers. .	6	50	1 950	162	50
Mouleurs.. . . .	5	50	1 650	137	50
Modeleurs. . . .	5	50	1 650	137	50
Fondeurs. . . .	8	50	2 550	212	50
Forgeurs.. . . .	5	50	1 650	137	50
Machinistes. . .	5	»	1 500	125	»
Manœuvres.. . .	3	50	1 050	87	50
Ébarbeurs. . . .	4	50	1 350	112	50
Lamineurs. . . .	9	»	2 700	225	»
Chauffeurs. . . .	11	50	3 450	287	50
Cisailleurs. . . .	5	25	1 575	131	25
Traceurs.. . . .	5	»	1 500	125	»
Dresseurs. . . .	6	»	1 800	150	»
Puddleurs. . . .	6	»	1 800	150	»
Marteleurs. . . .	12	50	3 750	312	50
Perceurs.. . . .	4	25	1 275	106	25
Charpentiers. . .	5	50	1 650	137	50
Charrons.. . . .	5	»	1 500	125	»
Maçons..	5	»	1 500	125	»
Apprentis. . . .	1	»	300	25	»

Seuls, entre les hommes faits, si l'on s'en rapporte à ce tableau, les manœuvres, — pour un travail inorganique ou inorganisé, le moins organique ou le moins organisé de tous, — reçoivent un salaire inférieur à 4 francs ; les perceurs et les ébarbeurs, un salaire à peine supérieur. Les ajusteurs, les machinistes, les traceurs, les charrons, les maçons reçoivent 5 francs ; les raboteurs, les fraiseurs, les mouleurs, les modeleurs, les forgeurs, les cisailleurs, les charpentiers touchent un peu plus ; les dresseurs, les puddleurs, les chaudronniers un peu plus encore ; avec les tourneurs, nous entrons déjà dans les hauts salaires (au-dessus de 2 000 francs par an) ; nous y sommes à plein avec les fondeurs, les lamineurs, les chauffeurs et les marteleurs ; ce qui fait quatre ou cinq catégories ou spécialités sur vingt-trois ou vingt-quatre ; et celles, tout justement, où sont les plus grandes soit la dépense de force, l' « usure » de vie, soit la spécialisation, l'éducation professionnelle.

Mais la nomenclature dressée par l'usine C est peut-être un peu simplifiée ; certainement c'est la plus simple des trois, et ses vingt-trois ou vingt-quatre catégories ne sont rien auprès des cent dix-huit que porte le tableau des salaires de l'usine A, auprès des cent quatre-vingt-dix qui figurent au tableau de l'usine B. Sur le tableau de l'usine A, il n'y a de salaires au-dessous de 4 francs que ceux des leveurs de porte des aciéries, des tôleries et du laminage (qui sont ce que dans les mines on appellerait des *gamins*); des manœuvres de la fonderie ; des rouleurs de fonte du puddlage ; des manœuvres du cisaillage et de l'ajustage.

Voilà pour les bas salaires ; pour les hauts salaires, en les faisant commencer au-dessus de 7 francs, les bénéficiaires en sont : le chef-fondeur des aciéries (qui touche ou touchait, au moment de notre enquête, 13 francs par jour) ; les fondeurs (9 francs) ; le chef-couleur (7 francs) ; les modeleurs de la fonderie (9 francs) ; les maîtres-puddleurs (10 fr. 50) et les cingleurs du puddlage (7 francs) ; les chauffeurs des tôleries (10 fr. 60) ; le chef-lamineur (13 fr. 50) et le second lamineur (8 fr. 75) ; les chefs-cisailleurs et les remiseurs du cisaillage (7 francs) ; le chef-forgeron (13 fr. 20) ; les forgerons (10 fr. 85) ; le chef-gabarieur (7 fr. 70) ; le traceur (7 fr. 15) ; les chauffeurs (8 francs) ; le pointeur des forges (7 fr. 15) ; le surveillant du laminage (7 fr. 20) ; les chauffeurs du laminage (9 francs), le chef lamineur et le second lamineur (10 francs) ; les chauffeurs des bandages (8 fr. 75) ; les marteleurs (7 fr. 20) ; le lamineur (11 francs) ; le compasseur (7 fr. 08) ; le contre-maître de l'ajustage (8 francs) ; le chef-chaudronnier de l'entretien (9 francs) ; le chef-forgeron (7 fr. 50) ; le chef-maçon et le chef-électricien (8 fr. 50) ; le chef-monteur (9 francs) : soit, sur 118 spécialités, *trente et une* (dont quelques-unes réduites à un seul ouvrier) qui gagnent une haute paie.

Le même pointage, opéré sur les listes de l'usine B, à laquelle sont adjointes une tréfilerie et une fabrique d'outils, donnerait 22 catégories (entre 190 environ) jouissant d'un salaire égal ou supérieur à 7 francs : puddleurs ; fondeurs, chauffeurs, gaziers, couleurs des aciéries ; chauffeur du train-machine et lamineur de la tréfilerie ; fondeurs et arracheurs de l'aciérie à creusets et de la cémentation ; lamineurs, chauffeurs, marteleurs et étireurs des laminoirs ; forgeurs, étireur, meuleur et limeur de la mar-

tellerie ; forgeurs d'enclumes, chauffeurs, marteleurs, lamineur de bandages aux grosses forges ; traceurs du montage-finissage; ensemble, 181 ouvriers sur un total de 2105. Au contraire, 56 catégories sur 190 environ et 827 ouvriers sur un total de 2105 ne touchent qu'un salaire égal ou inférieur à 4 francs par jour. Le reste, c'est-à-dire un peu plus de la moitié du personnel ouvrier de l'usine B, reçoit un salaire qui varie, suivant les catégories, et presque suivant les personnes, autant qu'il y a d'unités, et presque de fractions, entre 4 francs au minimum et un maximum de 6 fr. 90.

Toutes les manières d'établir le salaire se rencontrent d'ailleurs dans la métallurgie. A l'usine C, les mouleurs, modeleurs, fondeurs, forgeurs, machinistes, manœuvres, ébarbeurs, cisailleurs, traceurs, dresseurs, perceurs, charpentiers, maçons, apprentis, sont engagés à la journée; les marteleurs sont les uns à la journée, les autres au mois; les ajusteurs, tourneurs, raboteurs, fraiseurs, chaudronniers, lamineurs, chauffeurs, puddleurs, sont souvent à prix faits.

A l'usine A, le personnel entier des aciéries est à la tâche; il en est de même du personnel des fours, sauf les déchargeurs de lingots, qui sont à la journée ; à la fonderie, tout le monde travaille à la journée; au puddlage, les maîtres-puddleurs, leurs aides, les troisièmes ou rouleurs de boules, les cingleurs, les lamineurs, les rouleurs de fonte, les casseurs de fer sont à la tâche; le peseur, le machiniste et le pointeur sont à la journée. Les deux ateliers des tôleries et du cisaillage des tôles sont à la tâche : l'atelier des forges est à la journée. Tout l'atelier du laminage est à la tâche, excepté le surveillant et le machiniste. Tout l'atelier des bandages et tout l'atelier de l'entretien sont à la journée. A l'ajustage et aux blindages, les tourneurs, raboteurs, fraiseurs, perceurs sont à la tâche ; le contre-maître, les manœuvres, les ajusteurs et les pointeurs sont à la journée.

Quant à notre troisième usine, l'usine B, les leveurs et empileurs du haut fourneau sont à la tâche, les autres sont à la journée. Au puddlage, les puddleurs, les aides-puddleurs et les casseurs sont à la tâche, le reste à la journée. Aux aciéries Martin, la plupart des spécialités sont à la tâche ; cependant les pocheurs, le poseur, les marqueurs et ébarbeurs, les outilleurs, les maçons, les troisièmes-aides et manœuvres, sont à la journée. Toute la moulerie d'acier, toute l'aciérie à creusets et la cemen-

tation, presque toutes les grosses forges, presque toute la carrosserie, tout l'entretien, les chaudières et machines à vapeur, sont à la journée ; la tréfilerie, à part les recuiseurs et décapeurs, les trempeurs et galvaniseurs, le tonnelier, les outilleurs, les magasiniers et manœuvres, donne le travail à la tâche ; à la tâche aussi, les laminoirs, l'étirage et le ressuage, à part les mêmes magasiniers et manœuvres, les mêmes casseurs, les rouleurs de houille, les tourneurs de cylindres ; à la tâche encore, toute la martellerie et la fabrique d'outils agricoles ; tout l'atelier des enclumes ; la fabrique de ressorts, l'atelier de montage et de finissage, mêlent en proportions à peu près égales la tâche et la journée.

Tout près de là, dans les ateliers analogues de l'usine A ou de l'usine C, il peut en être et l'on vient de voir qu'en effet il en est différemment : les arrangemens varient donc d'une usine à l'autre, et ce ne sont donc que des arrangemens qui ne naissent que des conventions des parties plutôt qu'ils ne dépendent des conditions mêmes de l'industrie et du travail métallurgiques.

A la tâche ou à la journée, une fois qu'il est établi, comment, à quel terme, en quel délai le salaire est-il payé? L'usine C répond d'un mot : « La paie se fait par quinzaine. » A l'usine A, « deux paies par mois : le 1er du mois, paie d'acomptes sur le gain probable du mois précédent; le 16, paie du solde du gain réel de ce même mois. » Comme explication : « Il faut environ une quinzaine pour relever les journées d'un mois, calculer les résultats du travail à la tâche, préparer enfin les feuilles de paie (c'est ce qui fait que le solde du gain ne peut être versé que le 16 du mois suivant). La valeur des acomptes remis le 1er est d'environ la moitié du gain probable. » L'usage, à l'usine B, est semblable : « En principe, la paie n'a lieu qu'une fois par mois, le samedi soir après le 7 du mois suivant. Pourtant, le deuxième samedi qui suit celui de la paie, soit quinze jours après, il est délivré des acomptes à tous les ouvriers qui en font la demande et jusqu'à concurrence de la moitié de leur gain présumé pour le mois courant. — Nos ouvriers, ajoute le directeur, profitent en grand nombre de cette disposition, ce qui, en pratique, se traduit par deux paies chaque mois dans nos usines. »

Un mois, ou même quinze jours seulement, l'attente est peut-être longue, pour un budget d'ouvrier, qui trop souvent

n'est rendu plus élastique ni par beaucoup d'économies, ni par beaucoup de crédit : il est, par conséquent, intéressant de savoir s'il est consenti des avances. A cette question, l'usine A n'a point répondu. — « Parfois, » répond l'usine C. Elle avait d'abord dit : « Aucune, hors le cas de force majeure. » Ce que l'usine B, au surplus, confirme et complète : « Il n'est que très rarement consenti des avances à notre personnel; mais, dans des cas particuliers, et en dehors des époques de paie indiquées ci-dessus, il est accordé des acomptes sur tout ou partie du salaire gagné. »

Maintenant, — et c'est la dernière question, — le salaire du métallurgiste est-il un salaire fixe, ferme, que rien n'augmente et que rien ne diminue; qui, lorsqu'il est débattu et gagné, est payé intégralement, ni plus ni moins? En plus, y a-t-il quelque bénéfice ou, comme disait Le Play, quelque « subvention? » En moins, est-il sujet à des retenues ou des amendes?

Aux aciéries de l'usine A, les ouvriers qui travaillent à la tâche ont une prime mensuelle sur la fabrication. Cette prime est en moyenne de 2 pour 100; mais les chefs-fondeurs en touchent une plus élevée, et qui s'élève avec la production de leur four (on sait que les fondeurs ont la surveillance et la direction d'un four, les chefs-fondeurs de tous les fours d'un atelier).

Pour les diminutions de salaire, retenues et amendes, à l'usine C, on n'opère de retenues « qu'en vertu de saisies-arrêts, soit le dixième des salaires. » A l'usine A, « il n'y a de retenues que celles destinées à la caisse de secours (pour maladie) et celles imposées par huissier. Les amendes sont nulles ou à peu près, et le montant en est versé à la caisse de secours. » L'usine B n'autorise et ne pratique aucune cession ou retenue sur les salaires. « L'ouvrier pour lequel nous recevons une saisie-arrêt est mis en demeure d'en faire donner main-levée dans le délai de huit jours, faute de quoi il est congédié à l'expiration de ce délai. Les amendes sont de 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 50 et n'excèdent pas ce dernier chiffre. Les motifs en sont généralement le retard habituel aux heures d'entrée, la sortie des ateliers avant l'heure fixée, ou des infractions légères aux règlemens de l'usine. Le produit total et annuel de ces amendes peut monter à environ 200 francs; il tend à diminuer de plus en plus, et il est versé entièrement à la caisse de secours de l'usine. »

Les moyens disciplinaires les plus fréquemment employés

sont l'avertissement et la réprimande, sauf en des cas graves et assez rares où l'ouvrier est renvoyé ou mis à pied. Et l'ingénieur-directeur de l'usine A nous en donne franchement la raison : « Le système des amendes nous a toujours paru mauvais; l'ouvrier ne sait pas où va l'argent d'une amende; soupçonneux et réellement offensé, il réclame beaucoup plus pour une amende insignifiante que pour une punition efficace. » Conclusion non moins nette : « Lorsqu'un ouvrier a démérité, il est mis à pied (suspendu) ou renvoyé. »

Par quoi, et tout naturellement, nous nous trouvons conduits du salaire au contrat de travail. L'usine métallurgique a sa loi, qui est son règlement, et il est impossible qu'il n'y en ait pas une dans ces agglomérations de plusieurs milliers d'hommes dont chacune à elle seule forme une petite société où chacun, comme dans la grande, lutte pour la vie. Il s'en faut heureusement, du reste, que cette loi soit inflexible et que rien n'en vienne tempérer la dureté ni assouplir la rigidité.

V

En principe, le règlement de l'usine fait loi : il n'intervient pas, entre la direction qui embauche et l'ouvrier qui s'embauche un contrat de travail particulier. Avant de s'embaucher, le nouvel arrivant reçoit un exemplaire du règlement; et, par le fait même qu'il s'embauche, il accepte de s'y conformer. C'est tout; et, hors cela, et lorsque cela même ne lui convient plus, il est libre.

« Le contrat de travail est librement consenti pour une durée indéterminée (usine B). Les ouvriers gardent, de même que nous, le droit de reprendre leur liberté en tout temps, sans avoir besoin de faire connaître les motifs de la résiliation du contrat, mais avec l'obligation réciproque de préavis. » Ce préavis est ordinairement ou devrait être de huit jours : « Si la Société veut se priver des services d'un ouvrier, elle le prévient huit jours à l'avance ou lui paie une indemnité égale à son salaire moyen du dernier trimestre écoulé. » Si c'est, au contraire, l'ouvrier qui veut quitter l'usine, en droit il serait tenu à la même obligation de préavis, mais, par dérogation, l'on admet, à l'usine B, qu'il prévienne seulement deux jours à l'avance. En cas d'infraction au règlement ou de faute grave, — dont la direction est l'unique juge, — tout préavis est supprimé; mais, dans tous

les cas, et dans celui-là comme dans les autres, l'ouvrier, en s'en allant, touche les salaires qui lui sont dus.

L'usine A et l'usine C en usent pareillement. « L'ouvrier renvoyé doit être prévenu huit jours d'avance, à moins qu'il n'ait commis une faute grave. Alors il quitte l'atelier tout de suite. » Il le sait, et il y est fait : c'est la coutume, il ne proteste pas : « Nous avons très peu de réclamations (usine C). » A l'usine A, on n'est pas éloigné de penser que, du moment que l'on veut se séparer, le plus tôt est le mieux pour les deux parties : Nous n'avons aucun contrat de travail, et, là comme ailleurs, nous cherchons la plus grande liberté pour tous. L'ouvrier embauché peut sortir quand il veut, en général sans huitaine, à moins qu'il ne demande lui-même à la faire : *le travail, pendant la huitaine, est toujours mauvais.* L'ouvrier sort donc librement, mais nous évitons ensuite de reprendre ceux qui sont sortis. »

La rupture du contrat de travail n'étant pas ce qu'il y a de moins important pour l'ouvrier ou même de moins grave dans le contrat de travail, il valait la peine d'y insister un peu plus qu'on n'insistera sur les clauses de l'embauchage, qui sont les clauses habituelles d'âge, d'aptitude et de santé. Mais ce n'est ni l'instant ni le lieu de décider si cette liberté à laquelle il paraît que l'on tienne souverainement et que l'on se flatte de vouloir « la plus grande pour tous » est une liberté égale pour les deux parties contractantes : on discute depuis longtemps là-dessus, on discutera pendant longtemps encore, à perte de vue, et bien en vain ; car, alors même que la liberté ne serait pas égale, tant que les circonstances de l'industrie sont ce quelles sont, qu'y peut-on ?

Et ce n'est pas non plus le lieu ni l'instant d'exposer par quels moyens, avec une sollicitude dont il le faut louer, le patronat métallurgique, individuel ou collectif, personnel ou anonyme s'efforce d'adoucir la rigueur des choses et de remédier aux misères qui sont, comme on l'a dit, « la forme de l'humaine » et surtout, si j'ose le dire, de « l'ouvrière » condition. Je le sais, je l'ai vu, je ne l'oublie pas, et je me ferai un devoir d'en rendre témoignage. Mais, à la fin de ce chapitre où nous avons passé successivement en revue la répartition des ouvriers par âge, la durée, la peine, le prix et la police ou la discipline du travail, il semble que, de la masse des faits observés, deux faits surtout se dégagent et dominent.

Le premier, c'est que, dans la métallurgie, les ouvriers pour qui la peine est la plus lourde sont ceux qui doivent fournir l'action la plus rapide, à la température la plus forte. Le second fait, c'est que, dans la métallurgie, une assez petite partie des ouvriers (pas tout à fait le dixième, d'après le tableau de l'usine B) gagne et touche de hauts salaires : un peu moins de moitié touche un salaire dont nous ne voulons ni devons avancer qu'il est insuffisant, puisque, pour l'affirmer avec quelque certitude, il en faudrait rapprocher le prix des objets les plus nécessaires, mais que nous pouvons dès maintenant et à coup sûr qualifier de salaire bas et faible (au-dessous de 4 francs par jour et quelquefois bien au-dessous); l'autre moitié, ou un peu plus, touche un salaire, moyen en ce sens qu'il tient le milieu entre le plus haut et le plus bas, normal par comparaison avec les salaires payés dans les autres branches de la grande industrie.

Les ouvriers qui touchent le haut salaire, fondeurs, couleurs, puddleurs, etc., sont, de nuit et de jour, en perpétuelle et continuelle collaboration avec le feu, et, comme ils sont à la pire peine, il est juste qu'en récompense ils soient au meilleur profit. Mais sont-ils les seuls? Et, cette élite ôtée, parmi la foule des ouvriers à bas ou moyen salaire, n'y en a-t-il point, et de plus nombreux, qui soient eux aussi à une très grande peine, qui aient eux aussi à donner un effort prompt ou violent dans une chaleur épuisante?

Sans doute je connais la formule, et comme le barême qui sert au calcul des salaires. « La majeure partie des ouvriers et des aides sont payés suivant leur production; » et je ne prétends pas qu'on la puisse changer, et je n'en nie pas la justesse; mais toute sa justesse fait-elle une justice?

Après six mois bientôt, quand je me retrouve par le souvenir en ces immenses ateliers emplis de souffles et de lueurs, quand revit devant moi la vision flamboyante, par quel miracle d'endurcissement ne me dirais-je pas ce que je me disais en les voyant : « Qu'est-ce que ceux-là produisent, ceux-là, par exemple, qui, cachés derrière les montans du laminoir, jettent sur la plaque rouge, au fur et à mesure que les cylindres la ramènent, des fagots de bruyère mouillée dont les étincelles leur sautent au visage en une pluie brûlante? Rien évidemment, ou bien peu de chose. Si donc on ne leur doit que ce qu'ils produisent, on leur doit bien peu, presque rien. Mais compter ce qu'ils produisent

n'est pas tout compter : qu'est-ce qu'ils dépensent? qu'est-ce qu'ils usent? A chaque va-et-vient de la plaque embrasée, à chaque poignée de brindilles qu'ils lancent, à chaque coup de feu qu'ils essuient, ils dépensent tant de leurs forces, ils usent tant de leur vie, et cette quantité de forces dépensées, cette quantité de vie usée, on la leur doit aussi justement, de toute justice, qu'on leur doit, en toute justesse, leur quantité de production.

J'entends les objections : — Oui, sans doute, mais la concurrence? Oui, mais les nécessités de l'industrie? — Eh bien! la concurrence s'y plierait, l'industrie y plierait ses nécessités; et après tout, et avant tout, la force humaine, la vie humaine, ne sont-elles pas, elles aussi, des nécessités de l'industrie? Le produit du travail est une marchandise qu'on vend, le travail lui-même est une marchandise qu'on achète : pourquoi la dépense de force, la consommation de vie ouvrière, l'apport et l'incorporation de matière humaine à la matière marchande, ne seraient-ils pas un élément, un facteur du prix d'achat et du prix de vente? Ainsi qu'on fait entrer « l'usure » de l'outillage dans l'évaluation du prix de revient, pourquoi n'y ferait-on pas entrer « l'usure » de la main-d'œuvre? Pourquoi ne le ferait-on pas? Et si l'on le faisait, la formule, pour être un peu moins mécanique, un peu moins économique, un peu plus physiologique, un peu plus sociologique, en serait-elle cependant faussée? Le barème des salaires n'en serait-il pas plutôt corrigé et redressé? Car, alors, il n'est pas sûr qu'il y aurait, dans ses chiffres, moins de justesse, mais il est sûr, en revanche, qu'il y aurait plus de justice. — Là-dessus, et tout de suite, je m'arrête. J'allais oublier que ce n'est ici qu'une enquête où je me suis promis de demeurer impassible et indifférent, et de constater sans conclure. J'ai simplement à rapporter les faits; non à construire une théorie. Si j'ai été ému, si j'ai failli crier, c'est qu'il m'a semblé que les faits parlaient vraiment et criaient eux-mêmes cette conclusion.

CHARLES BENOIST

L'EAU DANS LE PAYSAGE

ET

LES SALONS DE 1903

Les tendances les plus nouvelles qu'on puisse démêler chez les exposans, aux deux Salons de 1903, sont assurément les enquêtes des paysagistes, et, parmi les paysagistes, des peintres de la rivière, du torrent, du canal ou de la mer. Jamais les phénomènes pittoresques de l'Eau, de ses mouvemens et de ses reflets, n'avaient été si laborieusement étudiés. Jamais, à ce point de perfection, certains aspects de la nature qu'on croyait insaisissables n'avaient été saisis, ou quelques formules conventionnelles qu'on croyait inévitables rectifiées. Et il se trouve que cette recherche si originale est universelle.

Avenue d'Antin, dès qu'on a pénétré dans la salle II, on est entouré d'eaux : eaux multicolores de M. La Touche, eaux tourbillonnantes, eaux frissonnantes ou flaques d'eau reflétantes de M. Thaulow, eaux infinies de M. Mesdag, et la vision continue sur les cimaises de la salle suivante, avec les eaux royales des bassins de M. Le Camus et les eaux populaires des canaux de M. Marcette. Le flot bat encore les parois de la salle IV : ce sont les eaux bretonnes de M. Chevalier et les eaux méditerranéennes de M. Auburtin, de la salle VI, avec le miroir des mers sous l'arc-en-ciel peint par M. Harrison et les frissonnantes eaux d'hiver de nos plaines françaises peintes par M. Damoye. Dans la salle VIII, ce sont, dans les ports du Havre ou de Trouville,

de M. Maurice Courant, les eaux inquiètes et remuées par l'aviron, et les eaux immobiles de Venise, de M. Iwill, nonchalantes et endormies sous le soleil, et les eaux maraîchères de M. Perret. Et voici, enfin, salle XII, l'eau des mers bretonnes étendue à l'horizon par M. Morrice et les eaux mortes de Bruges observées par M. Duhem, et les eaux nourrissantes de l'abreuvoir reproduites par M. Griveau. Salle XIV, les canaux belges de M. Gilsoul et les rivières de M. Lhermitte; salle XV, les deux vues d'eaux hollandaises par M. Roger, les deux lacs antiques de M. Ménard et les cinq vues de falaises de M. Boulard; salle XVI, les eaux observées par M. Waimann et par M. Meslé, et salle XVII, comme au début du Salon, comme dans la salle II, voici que les quatre ponts de M. Albert Moullé, les deux canaux de Venise, de M. Albert Smith, le pont de M. Cléry, les cinq marines bretonnes de M. Legoût-Gérard et les saisissantes visions du port de Hambourg, de M. Ulmann, ferment ce cycle d'eaux et de reflets qui, d'un bout à l'autre de ces salles, posées au bord des cimaises, entourent le *Salon*, comme une île.

Au *Salon* de l'avenue Nicolas II, embarrassé de plus de toiles et alourdi par plus de retardataires, le phénomène est moins évident. Cependant, dès la première salle, le principal paysage, l'*Étang des carpes à Fontainebleau*, de M. Tenré, est une étude d'eaux, d'eaux pleines de nuages lumineux et de jaunes massifs d'arbres où des cygnes blancs passent. Cette recherche est très visible dans la grande étude de tourbillons du *Moulin abandonné* de M. Aston Knight, dans les reflets de l'*Étude* (N° 320) de M. Camoreyt, dans l'admirable *Baie de Carqueiranne* de M. Paulin Bertrand, dans la vue du Niagara, le *Horseshoe* de M. Paul Jobert, dans les tourbillons de l'*Au bord de l'Eau* de M. Cadwallader Washburn et dans l'*Étang* (N° 299) de M. Paul Buffet, et dans le *Vieil étang de Ville-d'Avray* de M. Grosjean, et le *Canal de Bruges* de M. Warren Eaton, et le *Lac d'Amour* de M. Franc Lamy, et dans l'excellente impression de reflets intitulée : *Un hameau en Bretagne*, de M. Abel Bertram, et dans bien d'autres toiles encore un peu perdues parmi les sujets plus éclatans ou les figures plus notoires qu'exposent à notre curiosité des peintres de la vie mondaine.

Plus humbles que leurs confrères, plus attentifs à surprendre les secrets de la vie universelle, les paysagistes nous apportent, sur la lente et féconde action des canaux, sur les bienfaits des

rivières et les menaces des torrens, une foule de notes, d'aperçus infiniment variés. Eaux charretières des ports, et eaux danseuses des torrens; eaux chanteuses des sources et eaux jaculatoires des geysers; eaux projetées en panaches par les fontaines et eaux étendues en nappes par les cascades ou tordues en cordes, par les cascatelles, et enfin eaux disciplinées de la grande armée de l'Océan, s'avançant vagues par vagues selon un ordre prévu et venant finir sur les plages, comme une charge finale de cavalerie, à l'heure et au point fixés par un programme mystérieux et éternel, — telles sont les choses diverses que nos meilleurs paysagistes ont choisies cette année comme objets de leur contemplation.

Choisissons-les aussi comme objet de notre visite. Laissons la foule assiéger la vitrine où reposent des argumens en faveur d'un faux célèbre et s'entasser devant quelqu'une de ces familles illustres que les peintres à la mode se plaisent à représenter dans des parcs seigneuriaux ou dans des salons somptueux. L'art n'a rien à faire dans ces curiosités. Non plus dans ces images de feuilletons ou ces illustrations de magazines transposées avec un inutile talent sur des toiles immenses. Elles occupent tant de place sur les murs du Grand Palais, mais si peu dans le reliquaire de nos souvenirs! Rejoignons plutôt la troupe modeste et silencieuse des paysagistes.

On les oublie tout à fait, d'ordinaire. Ils vivent par force loin des coteries, hors des bureaux d'esprit et de gloire. Ils sont l'ordre contemplatif de la Peinture. Mais, à cette obscurité ou à ce recueillement, l'art gagne tout ce qu'il perd à l'agitation de leurs confrères. Comme le Paysage est un genre peu achalandé, ils ne se hâtent pas de produire. Ils savent qu'ils vendront difficilement ce qu'ils peignent : ils peignent donc seulement quand ils ont quelque plaisir à le faire, — ou quelque témoignage à porter devant nous d'un effet de nature qui les a séduits. Ils peuvent se tromper, balbutier, en parlant : du moins ils ne parlent que lorsqu'ils ont quelque chose à dire. *Let thy heart be without words rather than thy words without heart* est un axiome qu'ils n'ont peut-être pas lu dans Bunyan, mais que la vie s'est chargée de leur enseigner. Par là, ils nous touchent. Leur âme légère s'éprend de mille phénomènes imperceptibles et pourtant précieux. Si, cette année, et depuis quelque temps déjà, ils se sont arrêtés de préférence au bord des rivières, sur la berge des

canaux ou sur la mer, ce n'est point qu'un engouement subit ait poussé la foule à le leur demander. C'est qu'ils ont cru découvrir dans les figures de l'eau courante quelques beautés nouvelles, ce que nous croyons, les soirs d'hiver, voir monter dans les flammes de notre foyer : des figures mystérieuses et fugitives, sans cesse renouvelées. Mieux que les choses mêmes, ils ont aimé à étudier le reflet des choses dans le miroir des eaux immobiles, comme leur confrère M. Lobre les étudie dans les glaces du Palais de Versailles. Leurs découvertes incessantes et leur joie de les montrer sont parmi les plus douces des chimères humaines. C'est donc à elles que nous allons nous attacher, après avoir observé dans leur ensemble et rapidement décrit les tendances générales de la Peinture actuelle dans les deux *Salons*.

I

Elles sont les mêmes que les caractéristiques des précédens *Salons*, seulement soulignées par la répétition des mêmes traits, leur multiplication, leur persistance. Ce qui s'esquissait se dessine, ce qui s'élaborait se résout. Des évolutions que la critique moderniste se refusa longtemps à reconnaître, par exemple l'abandon de l'impressionnisme et le retour aux effets de clair-obscur, sont devenues aujourd'hui si visibles qu'il faut bien se résoudre à les enregistrer. Des tentatives bruyantes qu'on avait signalées, il y a quelque dix ans, comme le prologue d'un nouvel art ou d'un sentiment nouveau de la vie, telles que la modernité des scènes de l'Évangile transportées chez nos contemporains et nos compatriotes, ont tout à fait avorté, et sauf *Notre-Dame de l'École*, de M. Maurice Denis, on n'en trouve plus, dans les deux *Salons*, le moindre souvenir. Le Symbolisme, lui aussi, qui sembla, un instant, assez puissant pour chasser de l'art les réalités de la vie, n'a plus que de rares fidèles. A part le tableau anglais *Balcony at Siena* de M. Shackleton surmontant la saisissante figure froide comme une formule d'algèbre, que M. Agache a nommée la *Justice*, voici que les essais de synthèse philosophique ont tout à fait disparu. L'Art chrétien n'a pas longtemps subi le patronage équivoque du symbolisme et rien n'est plus simple, plus sobre, plus naturel à la fois et plus religieux que le *Repos à Béthanie* de M. Burnand, au fond de la salle VIII, avenue d'Antin. Néo-christianisme, symbolisme, poin-

tillisme, tous ces nouveaux venus auxquels furent promis par les prophètes de la littérature tant de brillantes destinées, s'en sont allés sans avoir fourni au patrimoine de l'art l'égal du portrait de M. Bertin d'Ingres ou du *Marais dans les Landes* de Rousseau.

D'autres tendances, au contraire, nées à la même époque, mais sans bruit, sans système, et à peine conscientes, d'un état d'esprit général et d'une pareille curiosité, se prolongent. La plus générale est l'indifférence pour les spectacles historiques, les mouvemens de foule et de guerre, le mélodrame que longtemps on appela l'histoire des nations. Pas un instant depuis quinze ans, cette indifférence n'a cessé de grandir. Il n'est pas, dans les deux *Salons*, un seul tableau de bataille digne d'attention. L'histoire contemporaine, ce qu'on appelle « les événemens, » est de moins en moins perceptible dans les belles œuvres de nos peintres ou de nos sculpteurs. Le miroir de l'art n'en saisit plus l'image. Où a-t-on vu l'assassinat de l'impératrice Elisabeth, par exemple, ou encore celui du roi d'Italie? Où les drames de la guerre du Transvaal et de la défense des Légations? Grâce à quel maître et dans quel chef-d'œuvre sont mémorables les fêtes des couronnemens, les rencontres des souverains ou les grands orages parlementaires qui souvent agitèrent toute la nation et parfois le monde tout entier? — Non, rien de tout cela, mais un père rentrant du travail, à genoux, rit à son enfant, près d'un baquet, et voilà un tableau pour M. Buland, — ou bien des pêcheurs remontent du port, des laboureurs s'en reviennent, le soir, leur journée faite; une sœur de Saint-Vincent-de-Paul visite des malades, de vieux ménages s'en vont à petits pas sur le chemin désormais sans but de leur vie, tout ce qu'indiquent des titres comme ceux-ci : *Retour des champs*, de M. Suzos-Coté, *Soir paisible* de M. Chigot, *Fin de journée* de M. Girardon, la *Sortie du Communal* de M. Debat-Ponsan, les *Ramendeuses de Bretagne*, de Mme Guyon, les *Dentellières de Malines* de M. Struys, — voilà ce qui suffit à toucher et à retenir de plus en plus les âmes contemporaines. Même moins encore : un canal, un vieux pont où nul ne passe, une vieille porte où nul ne s'accote, un bout de rue déserte, une boutique non achalandée où vieillissent et moisissent d'incertaines denrées dont le boutiquier lui-même doit avoir perdu le souvenir. Et M. Le Sidaner ou M. Paul Buffet trouvent que c'est assez pour nous retenir. Ces évocateurs subtils choisissent l'heure où la Nature se resserre et se referme, comme

une maison, aux approches du crépuscule, où la lumière semble tamisée par les stores, le vent par les vitres, les pas par les tapis. Il y a en effet une obscure poésie dans l'apparition d'une vieille porte, d'un seuil usé, d'une grille ébréchée, d'une entrée de parc, ou de cottage, qu'avait bien exprimée Frédéric Walker dans son fameux tableau *The old gate :* la première bienvenue de la maison où l'on revient après le long voyage, le dernier adieu du foyer que l'on quitte quand il s'est éteint, le témoin des années écoulées et des amis disparus. Voilà ce que M. Thaulow, en sa *Porte de marbre*, M. Godeby, dans un *Après le labour, près du clocher*, M. Montcourt dans sa *Rue Cassette*, et surtout M. Marché, dans sa *Vieille Porte*, à la campagne, semblent s'être donné le mot pour exprimer. Aux grands spectacles, qui mettent en scène des personnages célèbres et indifférens, l'artiste préfère ces coins d'intimités où ne paraît personne, mais que chacun de nous peuple indéfiniment au gré de ses souvenirs.

En même temps, aux jeux éclatans du plein soleil, il préfère les effets de clair-obscur. Et c'est la seconde tendance caractéristique de la peinture contemporaine. Sans doute, elle n'est pas absolument générale, car une des meilleures œuvres des deux *Salons*, la grande *Fauchaison* de M. Henri Martin, demeure toute pénétrée de l'idée juste du plein air et tout enrichie de ses découvertes. Mais le phénomène est bien visible. Partout ailleurs triomphent les *Ténébreux*, depuis le *Benedicite* des Dames de l'Hospice de Beaune, par M. Bail, qui est presque un chef-d'œuvre, jusqu'aux figures de M. Maurer et aux paysages de M. Ménard et de M. Griveau. M. Roll, lui-même, l'auteur du *Centenaire* à Versailles et des *Joies de la vie*, à l'Hôtel de Ville, le maître incontesté des carnations claires sous le soleil et dans la brise de Normandie, M. Roll s'est renfermé dans son atelier, a tiré les rideaux et a cherché, dans des effets de lampe cachée par une main, la poésie de sa *Maternité*. Ainsi l'excès du blanc de céruse et du papillotement coloré rejette les artistes dans l'excès du brun et de la concentration artificielle de l'effet. L'éclaircissement de la palette étant parvenu à l'absence de couleurs, par leur réunion dans le blanc, nous assistons à un obscurcissement systématique de la palette. Et ce n'est nullement là un mouvement nouveau, car il date bien de cinq ou six années, mais c'est depuis peu une tendance assez universelle pour modifier du tout au tout l'aspect de nos *Salons*.

Tout aussi générale est celle qui substitue peu à peu au portrait individuel le portrait de *la Famille*. Et elle s'accorde bien avec certains sentimens modernes. Faire le portrait de l'enfant est une idée d'époque pessimiste. Aux époques pessimistes, inquiètes, où l'on doute de son œuvre, et c'est le cas sans doute de notre société contemporaine, l'enfant est appelé dans le portrait de la famille. Il l'envahit et en semble le véritable héros. Les parens n'apparaissent plus qu'accompagnés, protégés en quelque sorte par les enfans pressés autour d'eux, et, comme une revanche sur le mal qu'ils pensent du présent ou une excuse, ils semblent dire : « Oui, mais voici l'avenir ! » Jamais cette tendance n'avait été si générale, ni si frappante, que sur les murs des deux *Salons* de 1903.

Chacune de ces tendances est, d'ailleurs, commune à la peinture française et à la peinture étrangère. Ou plutôt il n'y a pas de « peinture étrangère, » mais il y a tant de peintres étrangers et qui ont si bien surpris les secrets ou prolongé l'effort de nos maîtres, qu'ils apparaissent parfois comme les triomphateurs de nos expositions nationales. Et c'est la dernière caractéristique des *Salons* de 1903. Si l'on retirait de l'avenue d'Antin les *Préparatifs pour la course de taureaux* de M. Zuloaga, qui est Espagnol, et les *Trois demoiselles Hunters* de M. Sargent, qui est Américain ; si l'on décrochait les paysages de M. Thaulow, qui est Norvégien, et les marines de M. Harrison, qui est Anglais ; si l'on oubliait le *Portrait de Sem* de M. Boldini, qui est Italien, et le *Christ à Béthanie* de M. Burnand, qui est Suisse, et les intimités de M. Walter Gay et les scènes familiales de Mlle Roederstein et le portrait de femme de M. John Lavery, et cet admirable bonhomme, le *Vieux Radar* de M. Wageman, — un des plus beaux morceaux de peinture qu'on ait vus depuis longtemps, et la manifestation à Barcelone, de M. Casas, et les toiles de MM. Frieseke, Morrice, Maurer, Gilsoul, — il resterait sans doute quelques œuvres fort honorables, mais ce qui fait cette année l'intérêt, l'éclat, la nouveauté du *Salon* de l'avenue d'Antin aurait disparu.

Au *Salon* de l'avenue Nicolas II, il n'en est pas de même. Et M. Henner, M. Bonnat, M. Roybet, M. Hébert, M. Harpignies demeurent, en dépit de toutes les fluctuations de la mode et de tous les engouemens des blasés, des maîtres auxquels personne en Europe ne peut être préféré. Cependant, il est étrange combien

souvent il arrive, lorsqu'une note personnelle et neuve attire le regard, et qu'on s'approche du cadre pour lire la signature, qu'on découvre un nom étranger ! De qui est ce magnifique paysage. *Au bord de la Somme?* De M. Alfred East. Et cet autre? De M. Eaton. De qui ce garde de la Tour de Londres, renouvelé de Millais, avec une puissance nouvelle? De M. Garratt. Et cette *Dentellière de Malines?* De M. Struys? Cet admirable portrait de la duchesse de Palmella? De Mlle Juana Romani. — Ce sont ces étrangers pour la plupart formés à Paris, et tous inspirés de nos maîtres français, mais nés hors de nos frontières et de races différentes de la nôtre, qui donnent aux Salons et surtout à celui de la *Société nationale* leur saveur. L'art français l'emporte encore sur tous ses concurrens, mais grâce à sa « légion étrangère... »

Ainsi, que nous considérions les tendances les plus générales ou les particularités les plus minimes de l'art du peintre, nous trouvons qu'elles sont communes à toutes les écoles comme à tous les pays. Et cela est visible jusque dans cette préoccupation de peindre l'*Eau* que nous apercevons cette année, dans presque tous les paysages des salons, ce souci de pénétrer plus avant dans les secrets de la Nature et de fixer un de ses charmes les plus changeans.

II

Ce souci est nouveau. C'est même le plus nouveau de l'Art avec celui des mouvemens rapides du cheval. Il y ressemble, d'ailleurs, et comme il est certain que les chevaux de Meissonier et de M. Aimé Morot ont dû l'exactitude et la nouveauté de leurs mouvemens aux expériences de M. Muybridge et de M. Marey, il est probable que M. Thaulow n'eût pu réaliser les merveilleux courans ou remous, ou tourbillons de ses *Laveuses à Quimperlé* en 1902, ou de sa *Marée basse*, cette année, si nous ne vivions dans un temps où, sans le vouloir, sans même le savoir, chacun de nous est pénétré des enseignemens de la photographie instantanée. Ces enseignemens sont même plus utilisables par l'artiste quand ils disent la course de l'eau, que lorsqu'ils retracent celle de l'homme ou du cheval, parce que les mouvemens que la photographie décèle et les formes qu'elle enregistre dans les ondes de remous et leurs losanges ou dans

les langues liquides ne sont pas si rapides que l'œil, en s'y appliquant, ne puisse les percevoir, et, par conséquent, les reconnaître dans la représentation qu'on lui en fait. Ils ne durent guère moins d'un dixième de seconde, qui est la limite en deçà de laquelle notre œil ne perçoit plus la modification des formes et beaucoup d'entre ces figures durent infiniment plus. Quelques-unes s'étalent paresseusement, font et défont sans hâte leur broderie. C'est pourquoi un peintre de chevaux ou d'hommes à la course ne peut faire passer dans l'Art qu'un centième ou peut-être qu'un millième des attitudes nouvelles découvertes par la science; mais un paysagiste de remous, ou de vagues, ou de tourbillons ou de cascades, peut venir raconter à nos yeux presque tout ce que la chambre noire a enregistré : il sera compris.

L'eût-il été autrefois? Peut-être, mais il ne le cherchait pas. Le paysage ancien a dédaigné l'étude de l'eau courante. On y peignait un Neptune plus volontiers qu'une marine, une nymphe plus souvent qu'une rivière. A peine un frottis régulier simulait l'eau parmi les rochers comme il la simule encore aux pieds de *la Vague* de M. Bouguereau. Les primitifs n'ont peint l'eau que lorsqu'ils ne pouvaient point faire autrement: afin d'y tremper le vaisseau où s'entassent les têtes rieuses des onze mille vierges, sur la châsse de Sainte-Ursule, ou la nef qui doit emporter vers des îles meilleures Pâris et Hélène, sur le *cassone* de Benozzo Gozzoli. La mer était signifiée par un ton verdâtre, et un semis d'accens circonflexes régulièrement espacés d'un ton plus faible ou plus fort témoignaient aux spectateurs bénévoles la présence des vagues. Pareillement, les classiques, si attentifs à tout découvrir et à tout révéler des attitudes humaines, l'étaient, comme on le sait, infiniment moins des effets naturels, et parmi ces effets, aucun ne leur parut moins digne d'attention que ceux de l'eau en mouvement. Rien n'est plus faible dans les admirables canaux de Venise de Canaletto ou de Guardi que le canal lui-même. Rien n'est plus conventionnel dans tout l'œuvre de Poussin que son *Déluge*, et Claude Lorrain, en reproduisant toujours le même effet de soleil reflété dans la mer, n'a pas plus cherché à exprimer l'épaisseur fluide et la mobilité de l'eau qu'un peintre d'intérieur lorsqu'il représente le reflet d'une lampe ou du jour sur un parquet bien ciré. Seuls, les Hollandais le voulurent, le tentèrent et, dans une large mesure, y réussirent.

Mais l'eau, même chez leurs peintres de marines, même chez Van de Velde et van Goyen, ne fut jamais leur sujet principal. Le sujet principal, chez les Hollandais, c'est le ciel. Les grands nuages échafaudés dans l'air limpide partant des basses lignes de l'horizon, puis passant par-dessus les arbres, par-dessus les clochers, par-dessus les mâts jusqu'à l'extrémité supérieure de la toile, tout baignés de lumière à leurs sommets et traînant leurs flancs dans l'ombre et l'ambre, voilà ce qui les a séduits dans le paysage de leur pays et voilà ce qu'ils ont étudié de façon à désespérer tous leurs successeurs. L'eau qui clapote au-dessous n'est qu'un repoussoir.

Notre grande école de paysage moderne elle-même n'a pas étudié la vie particulière des ondes mouvantes ou reflétantes. Elle s'en est tenue à l'aspect horizontal des surfaces liquides étendues sous les arbres ou sous le soleil. Regardez dans la salle Thomy-Thierry, au Louvre, les admirables exemples de l'art de Rousseau, de Dupré, de Daubigny. Il n'y a pas là une étude d'eau courante, sauf l'*Inondation* de Huet. Ces maîtres ont peint admirablement au fond de leurs paysages les lignes horizontales de l'étang ou de la mer : il ne se sont pas penchés sur le bord. Ils ont tous cherché la construction du paysage, et il est difficile de construire un paysage d'arbres, de montagnes, ou de plantes et de moissons, si l'on se penche sur l'eau, pour en surprendre toutes les physionomies. L'eau était pour eux une ligne d'horizon, une finale, un accord tenu à la fin des harmonies du paysage : elle n'était pas elle-même une symphonie. Tel l'inoubliable *Marais dans les Landes*, de Rousseau, à la salle des États au Louvre, ou, à la salle Thomy-Thierry, son *Matin*. Même après l'école de Barbizon, il y avait encore tout un domaine du paysage à découvrir et toute une science à fonder.

Cette science est extrêmement difficile. L'eau n'est pas seulement un miroir, c'est un être vivant. Elle ne fait pas que répéter : elle interprète, elle transpose, elle transforme parfois les figures ou les monumens qui se tiennent sur ses bords, les grandissant et les détaillant comme un acteur détaille une tirade, ou bien en omettant tout bonnement un morceau, les défigurant au gré de ses colères ou les assouplissant au gré de ses alanguissemens, mêlant à la substance de l'objet reflété quelque chose de sa propre substance et à son immobilité quelque chose de son propre mouvement. Elle efface et elle transfigure : elle éteint et elle

colore, se plissant au moindre souffle d'air, dépliant et repliant les paysages reflétés à sa surface comme la main d'une élégante plie et déplie le paysage peint sur les feuilles de son éventail. Elle a sa nature propre, sa couleur à elle, qu'il faut faire voir, son fond qu'elle laisse parfois transparaître au-dessous de ses stries superficielles et à travers même ses reflets verticaux. Il faut donc montrer d'abord ce qui se peint en elle verticalement. Ensuite, ce qui se passe à sa surface, horizontalement, et enfin, elle-même, c'est-à-dire sa substance et quelquefois son fond, ce qu'elle a en elle, en sa profondeur et selon les couches d'ondes sous l'onde accumulées. Ce dernier aspect n'est pas toujours visible. Si un étang reflète un paysage et des objets très lumineux et colorés, par exemple un ciel bleu et des nuages clairs, le fond de l'eau sera tout à fait invisible et la couleur spécifique de l'eau éteinte. Mais il suffit que l'objet reflété soit obscur comme un massif d'arbres noirs, pour qu'aussitôt le fond de la rivière apparaisse dans le reflet lui-même et pour que la couleur de l'eau vienne s'y mêler.

Il faut donc d'abord représenter la *matière* de l'eau et pour cela lui trouver une matière. C'était un axiome autrefois chez les artistes que chaque objet différent devait être peint d'une façon différente, qu'une maison, par exemple, devait se distinguer par sa facture d'un arbre et un mouton d'une pièce d'eau ou d'une locomotive; qu'il n'y avait pas seulement un ton « local, » mais que la facture même devait varier selon l'objet qu'elle était censée réaliser. On n'appliquait pas la couleur pour figurer un mur comme pour figurer des feuilles d'arbre ni pour un visage comme pour un parquet de bois. La matière représentante devait varier comme la matière représentée. La touche était posée à plat ou en virgule, ou plus sèche ou plus humide, par longues traînées ou par points, par raies verticales ou par traits horizontaux ou en coups de sabre, en « banderoles, » ou bien blaireautée en fourchette, ou encore appuyée comme une pression sur un bouton électrique, ou légère comme des passes magnétiques, selon qu'il s'agissait de signifier la ronde bosse d'un rocher ou la plate épaisseur d'une muraille, ou l'échevèlement d'un arbre dans le vent. L'Impressionnisme a changé tout cela. Son principe étant de peindre l'enveloppe lumineuse des objets plutôt que les objets mêmes, il a tout fait vibrer dans un égal scintillement. Dans ses œuvres les plus fameuses, tout est peint de la même manière.

Une locomotive paraît floconneuse comme un nuage; une maison frissonnante comme un arbre et un bonhomme tient à la fois du nuage et de la maison. Une touche partout égale, que l'objet soit liquide, solide ou aérien, le calfeutre d'une sorte de ouate colorée. C'est très visible dans les vues du *Lac de Genève* de M. Lebourg, au Salon de l'avenue d'Antin. Tant qu'il ne s'agit que d'une impression d'ensemble, comme celle qu'on peut avoir d'un pays, lancé dans une machine à 80 kilomètres à l'heure, cela peut suffire, mais ne peut plus être admis lorsqu'on veut faire d'un des élémens principaux du paysage, par exemple de l'Eau, une monographie.

La matière et la couleur de l'eau étant trouvées, il faut faire voir ce qui nage et passe à sa surface. Il y a des cas où la matière liquide est invisible. Dans le recueillement d'un bassin de parc, couvert d'ombre, où tout se reflète exactement comme dans un miroir noir : les statues, les vasques, les arbres, les rocailles, les mousses, on n'aurait aucune idée que cette vision renversée est une pure image. Alors montent du fond invisible des eaux endormies, les feuilles étranges des nénuphars, des sagittaires, des plantains, des myriophylles, des cornifles et toute la famille des lentilles d'eau ou canetilles, qui viennent nager à la surface comme des ballons captifs retenus par le fil de leur tige, et coupent, de leurs feuilles horizontalement étalées, la vision verticale et illusoire des reflets.

Dans l'agitation des eaux courantes, la surface n'est plus indiquée par les plantes parasites des eaux inutiles, mais par les broderies que l'eau en mouvement fait et défait sans cesse et qui la font ressembler souvent à quelque vieux morceau de point d'Alençon aux mailles irrégulières. Mais ce qui serait irrégulier pour une œuvre de main humaine représente, dans un phénomène naturel, une surprenante régularité. Ce qui fait que l'œil reconnaît ou qu'il ne reconnaît pas, dans une peinture, la ressemblance de ces mille figures insaisissables, inconnues, qu'il entrevoit dans la rivière fuyante, comme les faces d'une foule qui s'écoule avec des gestes et des cris confus, c'est bien qu'elles ont ou qu'elles n'ont pas certains traits persistans, sous leur multiforme complexité. Un de ces traits, le voici : chaque accident du rivage, chaque tronc d'arbre ou angle de terrain, le plus minuscule promontoire, le moindre éboulis, chaque pieu planté sur le bord ou pile de pont, un paquet d'herbes arrêté par une branche, le

moindre caillou travaille à cette broderie liquide. En s'opposant au courant, il divise la nappe d'eau en deux lignes qui, aussitôt l'obstacle passé, cherchent à regagner le centre du courant, se rejoignent, se dépassent, en se croisant et en formant un premier losange, vont se heurter des deux côtés à des courans plus forts ou au rivage qui les rejettent violemment vers le centre, se croisent encore, en une seconde figure de rhombe, et, de là, repartent dans une infinie diversité de formes, dominées par la force qui les attire toujours vers le centre, en dépit des obstacles, et marque ainsi la direction du courant. En même temps, l'inclinaison des lignes en marque la vitesse. Hokousaï, dans certaines vues du Fuji-Yama, n'a pas manqué de noter ces figures générales de l'eau en mouvement, à chaque pieu qui lui fait obstacle : les losanges. Et le peintre n'a pas besoin de les avoir étudiés scientifiquement, ni de faire sentir le moins du monde leurs apparences géométriques : il suffit qu'il ne les peigne pas dans son atelier, de recette, mais qu'il les observe sur place, pour sentir peu à peu la régulière harmonie de cette trame inlassablement tissée par les infiniment petits du rivage, d'après d'inviolables lois.

L'observation immédiate des choses réputées les mieux connues est pour les artistes ce qu'est pour les philosophes la revision des idées les plus généralement reçues. Elle conduit toujours à quelque découverte nouvelle ou à quelque nouvelle précision, et en Art, sinon en philosophie, à quelque nouvelle beauté. Telle est l'étude des chutes d'eau depuis la plus humble auxiliatrice de moulin jusqu'à la cataracte du Niagara, de la cascatelle des Alpes ou des barrages des plaines tombant en nappes étalées : le spectacle naturel qui attire le plus les foules, d'autant qu'il s'y mêle souvent un autre élément d'admiration universelle : les couleurs du prisme. Eh bien, l'eau tombant par grandes masses ou ruisselantes de grandes hauteurs a été fort mal rendue par les paysagistes anciens. Ruysdaël et Hobbéma en donnent bien une idée approximative. Mais la division de la nappe en veines triangulaires, sa chute, en cordons tremblotans, l'élargissement de ces cordons en nappes saccadées, intermittentes, le bouillonnement au bas de la chute où toutes les molécules parties d'en haut se retrouvent après une course folle en zigzags, tout cela n'a jamais été exprimé avant notre époque. Je n'en citerai qu'un exemple. Le plus souvent l'eau d'une

cascade tombant du haut d'un rocher est figurée par une série de traits verticaux ou obliques, comme si l'on voulait représenter les fils d'un métier de haute lisse, ce qui est tout à fait contraire à la nature. En réalité, l'eau tombe par nappes, par paquets, qui se tiennent cohérens dans le sens horizontal, mais non pas dans le sens vertical et, si rapide que soit leur succession, elle ne l'est pas assez pour que l'œil ne perçoive, à tout instant, des solutions de continuité qui donnent à la cascade cet aspect saccadé, vibratoire, et, pour tout dire, vivant, qui fait son charme. Le même phénomène est visible dans les jets d'eau qui s'élèvent non point par lignes ininterrompues comme des tiges de lys, mais par paquets liquides, successifs, comme une série de bouquets blancs lancés dans une bataille de fleurs. Le peintre, en figurant l'eau non telle que l'éducation le lui apprit, mais telle que son œil la voit, lui restitue la vie que la formule des lignes verticales avait arrêtée.

Une difficulté de plus apparaît lorsque le mouvement de l'eau se combine avec les reflets, et que dans l'intervalle des rides régulières ou des moirures, il se produit une succession d'images interrompues, qui donnent au paysage renversé dans l'eau une apparence prismatique et fantastique. Supposons un arbre reflété dans une eau çà et là plissée par le vent. Là où le reflet vertical atteint la strie lumineuse horizontale, il s'arrête. Immédiatement au-dessous de la strie lumineuse, le reflet de l'arbre recommence à plonger dans l'eau et il recommence au point précis où la ride l'a interrompu, ce qui fait qu'il s'allonge de toute l'épaisseur de la ride. Si beaucoup de rides sur l'eau viennent ainsi interrompre le reflet d'un objet, ce reflet, s'allongeant de toutes les rides additionnées, pourra être infiniment plus long que l'objet lui-même. C'est ce qu'on voit parfaitement observé dans les reflets des arbres du tableau intitulé *la Péniche*, de M. Thaulow. C'est d'ailleurs, ce qui est évident, quand un objet rond — le soleil, la lune, une lampe — se trouve reflété par une eau striée de plis nombreux : il paraît ovale et parfois même ressemble à une colonne de feu s'effondrant, de flot en flot, jusque sur le rivage. Moins observé pour les autres objets naturels, arbres, maisons, figure humaine, le phénomène cependant est tout aussi accentué.

Après les reflets, les ombres. Une opinion assez accréditée est qu'il ne peut y avoir d'ombres sur l'eau. C'est tout à fait faux. Si

l'eau était parfaitement limpide comme un miroir, sans doute, les objets placés entre le soleil et sa surface n'y projetteraient point d'ombre. Un miroir ne reçoit pas d'ombre. Comme une âme pure, il ignore ce que les choses projettent de sombre autour d'elles. Mettez un objet opaque entre votre fenêtre et une feuille de papier blanc placée horizontalement. Cette feuille recevra une ombre portée. A la place du papier posez un miroir : l'ombre portée aura disparu. L'objet interposé aura perdu son ombre. Mais l'eau est loin d'être toujours agencée comme un miroir et il arrive souvent qu'assez calme et limpide pour refléter les objets proches, elle soit cependant assez trouble et colorée pour recevoir une ombre. Il peut même y avoir, à la fois, ombre et reflet projetés par le même objet, comme cela se voit souvent sous une barque au soleil. Et si l'eau reçoit et charrie des ombres, il faut les montrer.

Il faudra donc la montrer diverse, changeante comme une âme humaine, tantôt bouleversant les images que la terre et le ciel lui confient, tantôt calme, confiante, répétant docilement toutes les formes des nuages, des boulingrins, des statues posées sur ses bords, laissant traîner des herbes à sa surface, portant les plantes qu'elle nourrit comme une bonne mère, ou bien, à Venise, égrenant chaque pierre d'un palais, reflet par reflet, comme un joaillier fait glisser, une à une, les perles d'un collier précieux pour les faire mieux valoir : ou encore, sa fantaisie aidant, laissant des cygnes blancs flotter sur les nuages noirs qu'elle reflète ou des gondoles s'insinuer parmi les fenêtres et les balcons des monumens qu'elle renverse dans son miroir. Telle est la tâche du paysagiste moderne.

III

L'a-t-il remplie? Une simple visite aux *Salons* de 1903 suffit pour en juger. Deux toiles, au moins, la *Péniche* et *Marée basse* de M. Thaulow apparaissent comme ce qui a été jusqu'ici, dans ce domaine, le plus parfaitement réalisé. L'une représente les remous de l'eau trouble et maculée dans un coin de canal, au confluent de la mer, l'autre un canal de Flandre, en pleine campagne sous le ciel bleu. Une péniche y passe, une rangée d'arbres penchés par le vent s'y reflète, la surface de l'eau s'y moire sous le souffle de l'air, et aux endroits où elle perd sa limpidité,

elle prend le ton du ciel. Ces deux sujets seraient sans accent et ces deux toiles sans objet si l'artiste n'avait reproduit, comme en un portrait, *la physionomie de l'eau*. Plus on la regarde, plus on constate que les trois aspects qui la composent : l'aspect de surface avec les rides, les tourbillons et les remous, l'aspect vertical avec les reflets de la barque, des arbres, de la voile et du ciel et enfin l'aspect de fond avec la matière même de l'eau, sont admirablement rendus. On sent la masse, la fluidité et la profondeur, là où les meilleures œuvres des écoles impressionnistes ne nous procuraient qu'une sensation : celle de papillotement. Il est difficile, d'ailleurs, aux écoles qui proscrivent l'empâtement et préconisent la peinture sans préparation et sans dessous, d'aborder ces effets de masse fluide, et il semble qu'une préparation et des dessous très solides soient quasi indispensables pour les obtenir.

Moins heureuse, mais infiniment méritoire aussi est la tentative de M. Aston Knight de reproduire les remous de l'eau d'une rivière après les barrages, autour d'un *Moulin abandonné*, avenue Nicolas II (n° 1010). C'est, avec les toiles de M. Thaulow, la contribution la plus sérieuse à l'étude et à l'histoire de l'eau en mouvement. Les mille aspects de la surface révélés par la photographie y sont visibles, avec ce courant central apparu comme une rivière plus rapide, dans la rivière même et que la présence d'un obstacle produit avant et après lui, dans le cours naturel d'une masse d'eau.

L'aspect familier des vagues étales de la mer quoique plus facile à reproduire parce qu'il se ressemble toujours, ne tente pas très souvent les peintres. Ces lames apaisées qui viennent mourir sur les plages en y promenant circulairement leurs langues humides comme pour y effacer une tache sans cesse renaissante, avec leur léger bourrelet d'écume, prennent trop aisément l'aspect de glaces rondes posées les unes sur les autres. La difficulté croît encore s'il faut qu'elles reflètent un ciel mi-partie orageux et mi-ensoleillé, — et enfin s'arrondissant, sur le tout, un arc-en-ciel, — comme dans le tableau de M. Harrison au *Salon* de l'avenue d'Antin. C'est là, pourtant, ce qui rend saisissante et précieuse sa recherche. L'arc-en-ciel est presque la seule figure de formes absolument géométriques et de couleurs absolument pures qu'on puisse observer dans la Nature. Il en est d'autres, sans doute, comme les cristallisations, mais moins visibles et

moins importantes. D'ordinaire, la Nature dissimule son harmonie sous d'apparentes confusions et ses lois sous d'apparentes libertés. Un torrent n'obéit pas à des lois moins rigoureuses qu'un arc-en-ciel, mais il ne les révèle qu'après une longue observation. Ici, la Nature semble nous faire, tant sur les couleurs que sur la forme déterminée par l'intersection du cône lumineux avec le plan du nuage d'ombre, une leçon de physique et de géométrie, crûment, avec pédanterie : une figure « au tableau. »

Aussi, est-ce une vision brutale et sans grand agrément, sauf si elle signifie pour nous, comme pour le patriarche, la fin d'un orage et le renouvellement d'un pacte divin. Heureusement, ce qui est si défini dans le ciel, devient, dans la mer, un feu-fantôme. Les lois qui régissent les reflets de chacune des couleurs de « l'écharpe d'Iris » en font une riche parure pour les eaux qui les reçoivent, et il n'est pas de palais merveilleux qui donne à la surface d'un canal ce qu'apporte d'irisations douces et de fleurs éparses, l'arc-en-ciel à la surface calmée des mers. Maintes et maintes fois les passagers des mers du Nord ont vu ce que M. Harrison, avec un prestigieux bonheur, leur met aujourd'hui sous les yeux.

Et chaque jour, les habitans de la Riviera voient l'effet que M. Paulin Bertrand, dans sa *Baie de Carqueiranne*, au *Salon* de l'avenue Nicolas II, a su nous restituer. Ce ne sont plus les grands spectacles de la haute mer, l'étendue déserte où flottent les écharpes des fantômes du ciel : c'est le rocher où vient se briser la dernière lame et les recoins et les creux où l'eau qui a dépassé la limite, un jour de tempête, est retenue prisonnière et sous le soleil, s'assoupit, s'endort et meurt. Mille petites vies animales naissent et se nourrissent de ces délaissés. Au-dessus du rocher, les pins s'abaissent. Et, à quelques pas, se déroule, blanchissante d'écume, la vague qui ira baigner des presqu'îles et des îles chantées par les poètes. Ce n'est pas un effet de plein soleil, mais de lumière voilée comme il en est si souvent sur ce coin du Midi. Sur les arbres, sur les roseaux et la mer, brille une fine poussière d'argent, et le scintillement propre aux eaux méditerranéennes a été justement rendu.

Ces eaux sont si changeantes! Il ne semblerait pas, après avoir vu la *Baie de Carqueiranne* de M. Paulin Bertrand, qu'en observant la *Marine* (n° 53) de M. Auburtin, avenue d'Antin, on se trouvât devant la même mer. C'est la même cependant et

l'effet est d'une justesse aussi absolue. Les théoriciens qui ont voulu réduire à telle formule de luminosité moderniste le paysage contemporain n'ont jamais observé deux fois la Méditerranée. En mille endroits de la côte, et particulièrement sous l'Estérel, on ressent l'éblouissement multicolore que procure la toile de M. Auburtin. Les rochers d'un jaune et d'un rouge intransigeant plongeant, à cru, dans une eau d'un bleu violent où serpentent des traînées de vert vif, donnent cette sensation de feu d'artifice, — ou de fontaine lumineuse, — et dès que le soleil s'éteint et qu'on descend sous les rochers de façon à ne plus voir le fond de la mer, mais seulement sa surface, l'eau telle que l'a peinte M. Auburtin s'efface et l'eau, telle que l'a peinte M. Bertrand, apparaît.

Après les grandes agitations de la mer ou du torrent, il y a encore une vie multiforme et indéfiniment curieuse à observer dans les eaux paisibles de nos plaines françaises. Celles de la *Marne* par M. Lhermitte, dans son grand tableau exposé avenue d'Antin, n'ont malheureusement rien du charme des rivières de France, de ces rivières qu'un étranger, Turner, a pris si longtemps pour thèmes de ses rêveries : ni la justesse du ton, ni la fluidité de la matière, ni l'harmonie des verts sur les bords. Un effet dispersé, une lumière fausse, des arbres sans consistance, des eaux sans mouvement, tels sont ces *Bords de la Marne*. Il n'est d'erreurs intéressantes que de grands artistes, et la difficulté de peindre l'eau courante n'est prouvée que par l'échec d'un maître aussi admirable qu'est, cette année encore, M. Lhermitte. Qu'on tourne le dos à cette vue de la Marne, qu'on regarde la *Moisson dans la plaine*, qui lui fait face (n° 849). Jamais, peut-être, le peintre des Paysans n'avait plus fortement, plus sobrement, exprimé la vie rurale et, dans toute notre école de paysagistes on ne trouverait peut-être pas, du même sujet, une aussi définitive expression. Le succès de M. Lhermitte, dans les œuvres de cet ordre, est si accoutumé que l'habitude émousse notre admiration. Mais les choses ne doivent pas être admirées seulement pour leur nouveauté : elles doivent l'être aussi pour leur puissance. Qu'on se place en face de cette œuvre, avec des yeux neufs, avec le souvenir vivant et présent de ce que sont nos plaines françaises, par une chaude journée d'été, sous un ciel voilé, chargé de nuages, les moissonneurs perdus dans la masse lourde et dorée des blés, où l'on fauche et ramasse à pleins

bras le pain de l'avenir, les coteaux bleuissant au loin, l'oblique rayon de soleil filtrant à travers les nuages et colorant de sa lueur jaune, passagère, la charrette chargée, qui traîne ses épis à terre comme un monstrueux bison sa fourrure, et l'on sentira la vérité profonde et le charme harmonieux de ce petit tableau qu'on peut, qu'on doit appeler hautement un chef-d'œuvre.

Revenant à cette physionomie des rivières calmes de nos plaines, M. Damoye nous en a montré le mouvement. Grises, pâles, frissonnantes sous un ciel d'hiver, glissant parmi des arbres dépouillés, dans des campagnes endormies, les eaux qu'il a peintes révèlent en chacun de leurs globules autant de force que les eaux méditerranéennes de M. Auburtin et les mers du Nord de M. Mesdag : elles courent vers leur but avec le frémissement de la vie.

Et voici, au contraire, les Eaux mortes! ces miroirs humides qui reposent au fond d'un cadre de pierres : Béguinages, Hospices, Musées, dans cette étrange ville de Bruges, où rien ne bouge plus, que les nuages. Est-ce la réunion des Primitifs, l'été dernier, qui fit se pencher sur ce miroir tant de contemplateurs comme M. Warren Eaton ou M. Franc Lamy ou M. Duhem, cherchant ce que devient une maison, un cygne, un nuage, un rayon de soleil, une destinée, dans les mornes profondeurs d'un *Lac d'Amour?* Toujours est-il qu'ils ont exprimé mieux que leurs devanciers quelque chose de ces eaux : anonymes eaux, eaux passives, qui prennent le nom des maisons ou des villes bâties sur leurs bords, qui ne portent pas le nom d'un courant, qui ne naissent pas d'une montagne, qui ne vont pas vers un océan, qui, à aucun moment, ne dansent en cascades, ni ne tourbillonnent, ni ne pleurent, ni ne chantent et ont besoin pour se colorer et se réjouir qu'une figure paraisse à quelque fenêtre et se penche sur elles avec cette interrogation inutile qu'on fait à un confident sans personnalité.

Voici encore des Eaux plus passives, s'il est possible, les eaux purement décoratives des bassins de Majorque, peintes par M. Rusinol, dont la forme est tracée par le dessinateur des jardins, comme celle d'un quinconce ou d'une corbeille de fleurs, bonnes à répéter seulement le plus docilement possible la chanson fugitive des feuilles, ou l'inflexible leçon des ifs taillés sur leurs bords. Ici, la peinture n'en est pas plus malaisée que

celle des glaces de Versailles où M. Lobre fait voir les mille reflets d'un buste de marbre jauni ou d'un lustre de cristal rose, et, pour jouir d'un coin de Nature, il faut à notre œil de plus utiles et plus vivantes eaux.

Enfin, voici l'Eau la plus dédaignée, la plus piétinée, la plus humble : la flaque d'eau dans l'ornière du chemin. Rien ne l'a préparée, sinon la pluie et les pieds des chevaux; personne n'y prend garde, sinon pour l'éviter. Le passant qui suit la route défoncée n'a pas un instant la pensée qu'il puisse y avoir là un motif d'art, et, si l'on le priait de la représenter sur une toile, il le ferait par une tache d'un brun sale, par de la boue. Qu'un artiste s'arrête, la regarde attentivement : il y verra autre chose.

M. Thaulow y a vu le soleil couchant et des arbres et tout un coin de l'immense nature. Et il l'a peinte avec le même soin et le même bonheur que cette *Porte de Marbre*, qui donne son nom au tableau. L'antithèse est saisissante. Ici, du marbre, ce qu'il y a de plus précieux dans le monde, la matière dont on fait les autels, les figures des héros et des dieux; là, ce qu'il y a de plus vil, ce qu'on jette au paria : de la boue. Mais le marbre dur et glacé ne reflète rien. Il se tient dans la nature comme ce qui est parvenu depuis des siècles à la plus haute dignité dans le règne de la pierre, mort, froid, figé dans son isolement, n'acceptant rien de la végétation qui l'entoure, s'échauffant à peine au soleil qui l'éclaire, ne participant plus à la vie de tout ce qui autour de lui fleurit, se fane, s'effeuille et meurt...

Mais cette flaque d'eau, au pied de la *Porte de Marbre*, il ne faut pas la dédaigner. Il y a en elle un pouvoir sublime qui est tout le pouvoir dont se puisse enorgueillir la pauvre âme humaine : c'est de refléter le ciel. Autant qu'un miroir de Venise dans son cadre damasquiné, cette eau de pluie, dans sa gaine de boue, peut réfléchir les rayons d'en haut. Il y a en elle la capacité de recevoir l'image des corps des dieux, si des dieux viennent à planer au-dessus. Il y a en elle de quoi reproduire les plus glorieuses teintes du soleil et des nuages, c'est-à-dire, en somme, de tout ce que nous avons imaginé de plus beau pour accompagner les visions des saints ou des puissans de ce monde : la splendeur des nuages rouges au couchant. Tout cela se voit, ici, dans deux ou trois centimètres de peinture, en ce coin de tableau, sur ce chemin ombragé, le long d'un vieux mur de parc, déjà semé de feuilles mortes, vu au moment où la rouille

des grands marronniers s'enflamme aux derniers rayons du soleil.

Botticelli, assure-t-on, avait coutume de dire que l'étude du paysage était vaine, « car il suffisait de jeter contre le mur une éponge imbibée de différentes couleurs pour obtenir sur ce mur une tache dans laquelle on peut toujours distinguer un paysage. » — Boutade ou axiome, quelle que fût, pour l'auteur lui-même, la portée de ce mot, il représente assez l'opinion de la plupart des peintres de la figure humaine, habitués à construire des nez, des yeux, des mains, des deltoïdes, à l'égard de ceux qui ne savent que figurer des nuages et des eaux, et il marque plaisamment leur dédain. Les peintres de figures le font paraître, d'ailleurs, encore mieux, dès qu'ils s'avisent, par passe-temps ou gageure, de rivaliser avec les Rousseau, les Corot, les Daubigny. En effet, il semble bien qu'ils jettent « contre un mur une éponge imbibée de diverses couleurs. » Seulement cela ne fait pas du tout un paysage. Cela fait un fort mauvais tableau. Ce n'est pas ainsi que s'y prend le vrai paysagiste, l'observateur attentif. Il ne voit pas moins de traits particuliers dans les arbres que dans les figures, ni de rides significatives sur la face de l'eau que sur une face humaine. Ces lois de proportions et de directions des lignes, pour être plus mystérieuses dans la Nature, n'en sont pas moins intéressantes, ni, pour être plus fugitives, moins précieuses. Nous venons de voir tout ce qu'il faut d'attention, de patience et d'amour pour exprimer seulement la physionomie d'un coin de rivière ou de fleuve, et c'est aux meilleurs paysages des *Salons* de 1903 que nous devrons cet enseignement.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LES ALCOOLS AROMATISÉS

Bulletins de l'Académie de Médecine, juillet 1902-mars 1903. — H. Triboulet et F. Mathieu, *l'Alcool et l'alcoolisme*, 1900. — R. Romme, *l'Alcoolisme et la lutte contre l'alcool*. — S. D. Lalou, *Contribution à l'étude de l'essence d'absinthe*. — J. Dupont et L. Pillet, *les Huiles essentielles et leurs principaux constituans*.

La nouvelle loi sur le régime des boissons (loi du 29 décembre 1900) contient un article 13 disposant que « le gouvernement interdira par décret la fabrication, la circulation et la vente de toute essence reconnue dangereuse et déclarée telle par l'Académie de médecine. » Pour répondre à cette disposition légale, au mois de novembre 1902, le ministre de l'Intérieur invitait l'Académie à déterminer, parmi les essences utilisées, celles qui, par leur caractère particulièrement toxique ou par l'abus qui pourrait en être fait, devraient être l'objet soit d'une proscription absolue, soit d'une réglementation spéciale. Ce sont les termes mêmes de la lettre ministérielle.

C'est ainsi que le corps savant médical, — devant qui la question de l'alcoolisme est toujours pendante, — s'est trouvé saisi, officiellement cette fois, d'une question connexe, celle de l'absinthisme — ou, autrement dit, de l'abus des apéritifs et des liqueurs à essences.

Déjà, dans des discussions antérieures l'Académie avait eu l'occasion de condamner l'abus des spiritueux qui est un des fléaux de notre temps. Elle en avait signalé les conséquences au point de vue des plus grands intérêts qui s'imposent à la vigilance du médecin : ceux de la santé publique et de la vigueur de la race. Elle était appelée maintenant à donner une sanction à ses avis maintes fois répétés. La discussion qui s'est engagée à ce propos nous fournit une occasion naturelle de présenter à nos lecteurs, dans une sorte de résumé récapitulatif, l'état de la question.

I

Disons d'abord que l'Académie de médecine n'a pas répondu à l'invitation expresse du gouvernement. Elle a renoncé à présenter les deux listes, qu'on lui demandait, d'essences susceptibles, les unes d'une prohibition absolue, les autres d'une simple réglementation, suivant leur degré de toxicité. Elle a refusé d'établir une échelle des culpabilités, de condamner quelques-unes des substances qui servent à aromatiser les boissons alcooliques et d'innocenter les autres. Elle a préféré les condamner toutes en bloc et condamner avec elles leur support commun, qui est l'alcool. Au nom d'une médecine puritaine et d'une hygiène rigoureuse, elle a déclaré que tous ces breuvages étaient uniformément détestables et que le meilleur n'en valait rien. Après trois mois de réflexions, d'examen, de discussions approfondies et de débats parfois orageux, la savante compagnie a adopté le 23 mars dernier et transmis au gouvernement les conclusions et le vœu suivans :

« L'Académie déclare que toutes les essences, naturelles ou artificielles, ainsi que les substances extraites, incorporées à l'alcool ou au vin, constituent des boissons dangereuses et nuisibles. Elle déclare que le danger de ces boissons, résultant à la fois des essences et de l'alcool qu'elles renferment, elles mériteraient toutes, quelle que soit leur base, d'être proscrites; et que, tout au moins, il y a lieu de les surtaxer d'une façon telle que cette surtaxe devienne prohibitive. L'Académie signale, en particulier, le danger des apéritifs, c'est-à-dire des boissons à essences et alcool ingérées à jeun. Le fait que ces boissons sont prises avant les repas rend, en effet, leur absorption plus rapide

et leur toxicité plus active. Enfin l'Académie émet le vœu qu'il soit pris des mesures efficaces pour diminuer le nombre des débits de boissons. » — C'était une manière de se dérober.

La déception fut vive dans le camp des anti-alcoolistes. Ils auraient voulu que l'Académie désignât nominativement à la vindicte publique, et livrât au bras séculier quelques-uns de ces breuvages dits apéritifs, vermouths, et surtout absinthes, dont la consommation a pris dans notre pays un développement inquiétant. Au lieu de cela, la savante compagnie lie la question de l'alcool à la question de l'absinthe; elle prononce une excommunication générale, qui englobe, avec les liqueurs dont le rôle est d'inaugurer le repas, vermouths, amers, bitters, byrrhs, quinquinas, absinthes, celles qui en clôturent l'ordonnance, anisette, curaçao, chartreuse, bénédictine, kummel, noyau. La plupart des vins liquoreux, et des eaux-de-vie naturelles elles-mêmes, cognac, fine champagne, armagnac, calvados, kirsch, prunelle, rhum, tafia, whisky, gin, se trouvent également compris dans cette condamnation d'un caractère universel et platonique. Quant au conseil d'établir des droits énormes sur ces boissons, sur ces vins et ces alcools aromatisés, il est, à la vérité, de ceux que les gouvernemens, avides de ressources nouvelles, sont toujours disposés à accueillir, mais à la condition, précisément, de ne point donner à ces surtaxes le caractère prohibitif souhaité par les médecins et qui risquerait d'en tarir la source. Enfin, le souhait de voir limiter le nombre des débits de boissons, qui mérite d'ailleurs toute approbation, est absolument vain et irréalisable dans l'état présent.

C'est donc un avortement complet. Il était inévitable. Pour en comprendre les raisons, il suffit de rapprocher des débats académiques sur les dangers de l'alcool, ceux qui, au même moment, se déroulaient à la Chambre, sur la réglementation des bouilleurs de cru. Le sens en était clair; c'est que l'alcool est intangible. C'est la liqueur sacrée. Le pays, la masse de la nation, les députés, le gouvernement lui forment une garde du corps. Ni les uns, ni les autres n'ont l'exact sentiment de l'existence et du caractère pressant du péril alcoolique. Ils n'ont aucune intention de sacrifier le plus petit profit commercial, fiscal, ou électoral pour en diminuer les ravages. La méconnaissance des intérêts supérieurs de la race et de l'humanité n'a jamais été poussée plus loin.

Les médecins académiciens se sont rendu compte de cette

mauvaise volonté universelle. Ils ont compris toute la vanité des négociations qu'on leur proposait. Et au lieu de faire d'inutiles concessions de principes, ils se sont enfermés dans l'intransigeance de leurs doctrines. C'était le parti le plus digne. Il y a en France 5 ou 6000 distillateurs, fabricans d'apéritifs et environ 750 000 bouilleurs de cru. On y compte 822000 débitans, dont un grand nombre trouvent auprès des gros distillateurs le crédit et l'appui nécessaires pour leur commerce. D'autre part on prétend qu'un tiers des Français a pris l'habitude de fréquenter les cafés et les bars et d'y consommer les apéritifs, les vins et les alcools aromatisés. Comment imaginer qu'un gouvernement d'opinion, et des députés dans l'étroite dépendance de leurs mandans, puissent s'exposer au mécontentement d'une telle masse d'électeurs?

Quant à l'État, il a une raison de plus de ne rien entreprendre contre la consommation de l'alcool. C'est que l'alcool est la ressource de ses budgets. Établit-on un dégrèvement sur quelque article, vite on demande à la surtaxe de l'alcool une plus-value compensatrice. « Je plains le ministre des Finances, disait un orateur du Sénat, car il me semble que le moraliste et le financier doivent se livrer, dans son âme, un combat véritablement tumultueux. L'avenir nous dira quel est celui des deux qui sortira le plus meurtri de la lutte. — N'en doutez pas, répondit le rapporteur de la Commission : ce sera le moraliste. » — Aucun doute, en effet, n'était possible. A la vérité, sous la pression de cette puissance qui tout de même a un écho dans toutes les âmes, l'Idée morale, le gouvernement et la Chambre avaient résolu de faire quelque chose contre le fléau. Sans trop nuire à l'alcool sacro-saint, on pouvait mettre quelques entraves à la consommation des absinthes. Et c'est ce que l'on se proposait de faire au moyen du fameux article 13, en interdisant « la fabrication, la circulation et la vente des essences dangereuses. »

On entend bien ces mots : il s'agit des essences seulement. Il n'était pas question de frapper la boisson elle-même formée par ces essences. On aurait seulement gêné l'un des modes suivant lesquels on la prépare. Il y a, en effet, deux manières de préparer l'absinthe. La première consiste à mettre dans l'alambic, en une fois, la macération dans l'alcool des sommités d'absinthe, des graines d'anis, de badiane et de coriandre, et à distiller On

aurait pu continuer à préparer la boisson verte de cette façon. — La seconde manière consiste à procéder en deux temps; le distillateur tire d'abord des sommités et des graines les essences qui y sont contenues, puis il les livre au fabricant qui les mélange à l'alcool. C'est ce procédé rapide, d'ailleurs tout à fait équivalent à l'autre, qui eût été interdit.

Voilà à quoi se réduisait cette pompeuse réforme! Et pour qu'on n'en doute point, il suffit de relire la séance du Sénat du 26 décembre 1900. « Vous n'interdirez, dit M. de Lamarzelle, que les poudres et les essences? — Nous n'interdirons exclusivement que les essences, répond le ministre. » Et l'instructif dialogue continue. « Alors, si l'Académie de médecine déclare que telle absinthe ou tel amer constitue un véritable poison, vous ne les interdirez pas? — Nullement, dit le ministre. » Et deux jours plus tard, à la Chambre, comme l'un des députés qui avaient proposé et fait adopter l'article 13, déclarait qu'il ne devait pas y avoir de malentendu, que ce qu'il s'agissait de gêner et d'interdire, c'étaient bien les boissons elles-mêmes et non point les essences, le ministre des Finances déclarait s'en tenir au texte délibéré et voté. « C'est ce texte que j'appliquerai. » En d'autres termes, on ne touchera pas aux boissons, mais uniquement aux essences, à l'état d'essences (1).

Il est donc permis de dire qu'avant d'échouer devant l'Académie, la prétendue réforme était déjà annihilée, décapitée. Et ce nouvel exemple, après beaucoup d'autres, montre qu'il n'y a donc à peu près rien à attendre de l'État pour la limitation de l'alcoolisme. Le principal souci de l'État, c'est le souci financier. L'État ne peut pas souhaiter que l'on boive moins d'alcool ou qu'on le boive moins fort. Le président du syndicat des distillateurs d'essences, M. L. Pillet, a cité un exemple bien instructif de cette tendance fatale. Lorsque, en 1899, la taxe municipale sur l'alcool fut augmentée de 80 francs par hectolitre, les distillateurs réduisirent le degré alcoolique des liqueurs afin de n'en point augmenter le prix. Mais l'administration qui percevait sur le degré et non sur le volume ne l'entendit pas ainsi; elle

(1) Il faut noter, en outre, qu'une loi a déjà rangé l'absinthe parmi les substances vénéneuses et en a réglementé l'usage. Mais elle est restée à l'état de lettre morte. C'est la loi du 26 mars 1872. L'article 4 dispose que « la préparation concentrée connue sous le nom d'essence d'absinthe ne sera plus fabriquée et vendue qu'à titre de substance médicamenteuse. »

émit la prétention d'imposer aux industriels un « degré marchand » et les empêcher de vendre des eaux-de-vie titrant moins de 45° d'alcool! Il ne fallait pas que le petit verre fût moins toxique, et le buveur moins empoisonné, si le fisc devait y perdre.

C'est que les médecins et les moralistes sont seuls à penser que l'alcool et les essences soient des poisons. Le public ne le croit pas. Les gens raisonnables ne contestent pas que l'ivrognerie ne soit un fâcheux défaut, et que l'abus des boissons alcooliques n'entraîne beaucoup d'inconvéniens; mais ils ne comprennent pas ce que les médecins veulent dire en assimilant l'alcool à un toxique. Pour eux, une substance toxique est une substance nuisible à toute dose et qui ne saurait être absorbée impunément : il ne tiennent compte ni de l'effet à longue échéance, ni de l'accumulation des altérations minimes. — Même malentendu lorsque le médecin prétend démontrer la nocivité des alcools et des essences par des expériences exécutées sur les animaux, et conclure d'injections opérées sous la peau ou dans les veines d'un lapin à l'action de la substance introduite dans l'estomac de l'homme. « Vraiment, disait M. E. Combes devant le Sénat, c'est raisonner contre les règles de la logique que de vouloir transporter à l'homme, par analogie, les symptômes constatés sur l'animal, quand le mode d'opérer est si différent, et qu'il suffit, à lui seul, à changer les résultats de l'opération! »

D'autre part, les médecins et les hygiénistes, à leur tour, ne veulent pas apercevoir l'infinie complexité du problème de l'alcoolisme. Ils ne se demandent pas pourquoi l'homme boit des spiritueux, pourquoi il fréquente les cafés, les débits et les bars. Ils ne cherchent point par quels autres moyens on pourrait satisfaire ce qu'il y a de légitime dans les aspirations ou les instincts qui poussent le buveur au cabaret et à la consommation des spiritueux. Ils ne se disent pas que dans l'organisation actuelle de notre société les solutions radicales, telles que la suppression des débits ou seulement la limitation prohibitive de leur nombre, semblent impossibles à appliquer. On ne supprime une habitude qu'en en créant une autre qui réponde aux mêmes besoins.

Mais, s'il est très difficile d'opposer une digue efficace aux ravages de l'alcool, en général, il a paru plus facile de s'attaquer à cette forme particulière de l'alcoolisme que l'on a nommée l'absinthisme et qui est l'abus des absinthes ou, en général des liqueurs à essences. Il importe de rappeler l'extension qu'a prise

cette habitude nouvelle des apéritifs, la clientèle qui lui est plus ou moins spéciale, les caractères de l'intoxication qui lui sont propres et qui la distinguent plus ou moins de l'intoxication alcoolique, les moyens, enfin, si l'on n'en peut supprimer l'abus, d'en atténuer les effets.

II

L'usage des boissons à essences, des alcools aromatisés, des apéritifs pris avant le repas, des absinthes en particulier, est une habitude relativement nouvelle. On sait que les anciens ne connaissaient guère, en fait de boissons fermentées, que les liqueurs naturelles, — le vin, la bière, le jus des fruits, — et que lorsqu'ils en abusaient, c'était surtout dans l'entraînement des repas. L'alcool, les eaux-de-vie n'ont été connus qu'assez tard, à une époque mal précisée. M. Berthelot a donné un savant historique de la découverte de ce liquide subtil, volatil, inflammable, que l'on peut extraire du vin au moyen de l'alambic, et qui a reçu au cours des temps les noms d'eau ardente, d'eau-de-vie, et enfin d'esprit-de-vin et d'alcool. Cette liqueur est véritablement une essence, l'essence du vin ou de la vigne, la première boisson à essence.

Jusqu'au XVIe siècle, cet alcool resta une sorte de médicament, de potion pharmaceutique. Il commença alors seulement à se répandre dans les armées. Les officiers anglais avaient pris, dit-on, pendant leurs campagnes dans les Pays-Bas, le goût du « vin brûlé, » du *brandwine*, et de retour dans leurs foyers ils propagèrent l'usage de ce cordial, de ce *brandy* qui les avait aidés à supporter les fatigues de la guerre. C'est en Angleterre que les premières distilleries françaises, celle de Nantes et de Strasbourg, exportèrent leurs produits.

Au XVIIIe siècle, l'eau-de-vie s'introduisit plus profondément dans les habitudes. Toutefois l'usage n'en devint tout à fait général qu'à la suite de la découverte et de la diffusion des eaux-de-vie de grains. C'est vraiment de l'établissement des distilleries de grains, vers 1780, que datent les débuts de l'alcoolisme dans les pays du Nord. En France, l'invasion du mal a été plus tardive. Les eaux-de-vie de grains, les alcools de betteraves et de mélasses n'entrèrent dans la consommation qu'en 1834. On les voit commencer à peser sur le marché en 1853 lorsque les ravages de

l'oïdium réduisent de 800000 hectolitres à 165000 la production des eaux-de-vie de vin : ils l'envahissent et l'inondent après 1876, lorsque le phylloxera fait tomber à rien (27000 hectolitres, en 1879) la production des eaux-de-vie naturelles. Le bon marché de ces alcools d'industrie en facilite la diffusion universelle ; les impuretés qui les souillent obligent les distillateurs à en masquer le mauvais goût par l'adjonction de substances aromatiques ou amères, tirées de plantes diverses, aloès, rhubarbe, gentiane. Et c'est ainsi que prit naissance l'industrie des boissons à essences. La consommation s'en propagea avec une rapidité extrême.

A Paris et dans les grandes villes, la faveur alla d'abord aux *mêlés*, formés par l'addition à l'alcool de cassis, d'anisette ou de liqueur de menthe. Dans l'Est et dans le Lyonnais, c'est le vulnéraire ou l'eau d'Arquebuse qui est le cordial universel, la panacée de tous les maux, contusions, coups, émotions, faiblesse; on l'absorbe à tout propos, tantôt pure, tantôt étendue dans une infusion de café, ou mélangée à l'eau de noix sous le nom populaire de « ganache. » Cette eau d'arquebuse ne contient pas moins de dix-huit essences mélangées à l'alcool. C'est une absinthe plus redoutable encore que l'absinthe ordinaire. Et comment s'en défierait-on? N'est-elle pas fabriquée avec les plantes aromatiques, les simples, qui croissent dans les champs et dans les bois de nos pays?

Mais la plus répandue, et de beaucoup, parmi toutes ces liqueurs à essence c'est l'absinthe. On devrait dire « les absinthes, » car il en existe autant de variétés, qu'il y a de marques commerciales. Il n'y a pas moins de recettes diverses de préparation que de fabricans. Chacun a sa formule. La liqueur d'absinthe n'est pas formée avec l'unique essence qui porte ce nom : elle est un mélange d'essences diverses au nombre de neuf ou dix. La plus caractéristique est extraite des feuilles ou des sommités fleuries d'une plante herbacée de la famille des composées, l'armoise, *Artemisia absinthium*, dont toutes les parties répandent une odeur balsamique et ont un goût aromatique très amer. Cette amertume semblait devoir l'exclure de la préparation des boissons, et le mot même d'absinthe veut dire « qui ne saurait être bu. » Mais il intervient, dans la préparation de l'apéritif absinthe, beaucoup d'autres plantes, et par conséquent d'autres essences : la petite absinthe, l'absinthe maritime, la badiane, l'hysope, la mélisse, les racines d'angélique, le fenouil et surtout les

graines d'anis et de coriandre, qui doivent prédominer. — On fait macérer environ 12 kilos de ce mélange de feuilles, de racines et de graines dans 50 litres d'alcool faible; et après douze heures de séjour on soumet à la distillation. — C'est là le procédé de l'absinthe naturelle. — Le plus souvent la préparation est simplifiée. On se contente d'incorporer à froid l'alcool aux essences fournies par le commerce de la distillation, à raison de 5 à 20 grammes du mélange par litre d'alcool. C'est ce que l'on nomme la fabrication de l'absinthe artificielle. Quant aux proportions du mélange, elles varient pour chaque marque.

Cette liqueur a été longtemps en usage dans l'armée d'Afrique avant de passer sur le continent. Elle s'est infiltrée petit à petit dans la population civile, et sa consommation n'a pas tardé à prendre un développement énorme. Déjà, en 1872, il était tel qu'il alarmait les hygiénistes, et que devant leurs réclamations, les nécessités budgétaires aidant, les pouvoirs publics, par la loi du 6 avril 1872, se décidèrent à frapper la liqueur d'absinthe du droit énorme de 175 francs par hectolitre. La vente de l'essence concentrée était réservée aux pharmaciens. Des conseils généraux, celui du Finistère, par exemple, avaient, dès cette époque, réclamé une interdiction absolue.

La mesure ne fut pas appliquée et le progrès de la consommation continua à s'accélérer. La statistique des contributions indirectes fait voir que dans l'espace de onze ans, de 1885 à 1896 la consommation a passé de 10 755 hectolitres à 182 565. Dans le même temps, une autre boisson analogue à l'absinthe, mais où prédominent les principes aromatiques amers, le *bitter*, augmentait de 30 214 hectolitres à 40 000.

L'Algérie vient en tête, à cet égard. C'est là que prospère au plus haut degré le trafic de l'absinthe et du bitter. Non pas que ces liqueurs soient préparées sur place au moyen des espèces végétales indigènes, ni surtout au moyen des bulbes d'asphodèle, comme on l'a prétendu. Non : l'absinthe qui se boit dans les cafés d'Alger, d'Oran ou de Philippeville, est celle que l'on sert dans les cafés de Paris; elle vient de la métropole. Il en est de même, d'ailleurs, dans toutes nos colonies. Partout où des militaires et des fonctionnaires civils français sont assis à la terrasse d'un café, on peut voir, à l'heure qui précède le déjeuner et le dîner, les verres de la verte liqueur s'aligner sur les tables. Le promeneur en hume de loin le parfum caractéristique. Le ta-

bleau est le même partout où nous colonisons. Le mercanti, crédité par le distillateur, suit invariablement les colonnes de nos soldats; dès que ceux-ci s'arrêtent, il s'installe. Le premier commerçant établi est le débitant d'alcool et d'absinthe.

Il semble que le goût de l'absinthe soit peut-être un peu moins répandu dans le monde des ouvriers que dans celui des employés et des petits bourgeois. C'est une boisson relativement chère, qui ne se boit, une fois versée, qu'avec une lenteur et des précautions rituelles, un peu en dehors des habitudes de brusquerie du travailleur manuel. L'existence normale de beaucoup de gens comporte, dans l'état actuel des mœurs et des habitudes, une station ou plusieurs stations quotidiennes dans les cafés de tout ordre. Ces établissemens sont à la fois des lieux de réunion, de conversation et de délassement, où l'on joue et où l'on fume en s'alcoolisant lentement. Ce sont aussi des rendez-vous d'affaires pour les commerçans. Le fonctionnaire y passe un moment après cinq heures, entre la fermeture du bureau et le moment du dîner: il y prend un apéritif en jouant ou causant avec des camarades et des collègues. Les habitudes sont les mêmes pour l'employé de bureau ou de commerce. Célibataire, il n'a pas d'autre occasion de satisfaire son besoin de sociabilité, de se retrouver avec ses semblables, d'échanger avec eux quelques idées ou quelques observations. Marié, ses conditions d'existence sont trop restreintes et son foyer offre trop peu d'attraits pour qu'il y convie ses connaissances. Pour la même raison, les relations de famille à famille sont peu développées. De là, fréquentation du café, de la taverne, du bar, qui n'offrent l'hospitalité que sous la condition qu'on y consomme des spiritueux ou des apéritifs, suivant l'heure. Telle est, en quelque sorte, la condition psychologique de l'alcoolisme et de l'absinthisme. — En outre le distillateur, en mêlant des aromates et des parfums aux boissons, les rend agréables au goût et ajoute à l'alcool des séductions qui asservissent la sensualité du buveur. Ainsi s'explique la faveur et la diffusion croissante de ces apéritifs.

III

Les essences qui s'adressent au goût, ne sont pas plus simples que celles qui s'adressent à l'odorat. Ce ne sont point, en général, des principes immédiats définis: ce sont des mé-

langes plus ou moins savamment dosés. La règle comporte, il est vrai, d'assez nombreuses exceptions apparentes. L'acétate et le valérate d'amyle reproduisent assez fidèlement le parfum de certaines poires, l'isovalérate d'amyle celui de quelques pommes, le butyrate d'éthyle celui de l'ananas, l'aldéhyde benzoïque celui des amandes amères, l'aldéhyde salicylique celui de la reine des prés ; mais ces corps ne donnent qu'une impression approchée de celles que procurent les fleurs et les fruits naturels. Elles n'en offrent ni le moelleux, ni la finesse, ni le fondu. Il leur manque quelque chose et souvent plusieurs choses. Il faut, pour approcher des modèles de la nature, adjoindre des accessoires à l'élément principal et constituer ainsi des mélanges complexes. A l'aldéhyde benzoïque, par exemple, il faut adjoindre une trace d'acide prussique si l'on veut imiter la véritable essence d'amandes amères.

L'ingéniosité des fabricans de parfums et de boissons à essences trouve là à s'exercer. La nature elle-même leur donne l'exemple : pour former le parfum de la rose, elle s'adresse à une matière première, le géraniol, plus abondante encore dans les fleurs de géranium ; elle y mélange une autre substance alcoolique, que certains chimistes ont appelée rhodinol, et que d'autres, plus récemment, ont identifiée avec l'essence qui s'extrait de la citronnelle : en y joignant enfin un autre corps résineux, le stearoptène, analogue à la paraffine, et quelques autres substances encore en quantités impondérables, elle constitue l'exquis parfum de la reine des fleurs. Le chimiste, imitant ce travail, peut aussi en utilisant le géranium et la citronnelle, fabriquer une essence de rose qui, à la finesse près, ressemble à celle que produisent les roses mêmes que l'on récolte en Bulgarie, et en Perse, et, en France, dans les environs de Grasse et de Cannes. Ce n'est pas un mince sujet d'étonnement pour le touriste que de rencontrer aux environs d'Alger ou de Bône des champs immenses de géraniums destinés à la production de l'essence de rose.

Les fabricans d'essences destinées à la consommation agissent de même. Ils ne se proposent pas, sans doute, d'imiter quelque breuvage aromatique dont la nature offrirait le modèle, puisqu'il n'en existe point de ce genre. Mais, en variant les proportions des plantes ou des essences, ils cherchent à réaliser des préparations toujours plus moelleuses et plus fines. Lorsqu'ils sont parvenus à un résultat satisfaisant, ils s'y tiennent et, ainsi,

se trouve créée une nouvelle marque commerciale. Mais celle-ci n'est pas aisée à maintenir. Le distillateur qui veut livrer au commerce une liqueur dont les qualités ne varient pas d'un moment à l'autre, d'une opération à l'autre, s'astreint à n'avoir qu'un seul stock de réserve, qu'une seule cuvée dans laquelle il ajoute sans cesse la préparation du jour à celle de la veille.

On conçoit que toutes ces espèces d'absinthes offertes au consommateur ne diffèrent cependant que peu quant à leur composition chimique. Elles se rapprochent plus ou moins de la formule indiquée par M. Pouchet et par M. Lalou. Pour un litre d'alcool à 70° centésimaux, on emploie au maximum 20 grammes d'essences, à savoir : 6 grammes d'essence d'anis, 4 de badiane, 2 grammes de chacune des essences de coriandre et de fenouil, 1 gramme de celles de menthe, d'hysope, d'angélique et de mélisse, et seulement 2 grammes d'essence d'absinthe ! Ainsi, la liqueur d'absinthe contient neuf fois plus d'essences étrangères que de véritable essence d'absinthe.

IV

L'étude des propriétés physiques et chimiques des essences utilisées dans la fabrication des liqueurs a fourni une base utile à l'examen de leur action sur les organismes vivans. Ces produits odorans, volatils et inflammables appartiennent au groupe des huiles essentielles. Elles ne forment point un groupe naturel et n'ont guère en commun que leurs caractères physiques. Elles ne sont pas miscibles à l'eau, bien qu'elles soient susceptibles d'être entraînées par la vapeur dans l'opération de la distillation. Elles tachent le papier comme l'huile ordinaire, mais avec cette différence que la tache disparaît par le chauffage, tandis que celle du corps gras persiste. — Leur étude chimique commencée, il y a un demi-siècle, par Cahours, Laurent et Gerhardt avait ensuite été négligée et interrompue. Elle a été reprise, il y a une quinzaine d'années, en Allemagne par Wallach, von Baeyer, Tiemann, Wagner et, en France, par un groupe de chimistes parmi lesquels il faut citer MM. Bouveault, Barbier, Bouchardat, Dupont et Charabot. De grands progrès ont été accomplis : des alcools nouveaux, à noyau terpénique, ont été caractérisés, tels le linalol, le géraniol, le citronnellol ; des espèces chimiques ont été découvertes, des faits nombreux mis en

lumière; et, en fin de compte, l'étude des essences, en général, est arrivée à former un des chapitres les plus étendus de la chimie organique et des plus importans, soit au point de vue de la science pure, soit au point de vue de l'industrie.

La plupart des essences qui jusque-là avaient été considérées comme des principes immédiats uniques et définis ont été reconnues être des mélanges complexes de substances ayant des fonctions chimiques différentes. Ce sont par exemple, des mixtures d'aldéhydes et d'acides comme l'essence que l'on extrait des amandes amères; de phénols et d'hydrocarbures comme l'essence de girofle. MM. Charabot, Dupont et L. Pillet ont précisément fondé leur classification des essences sur la fonction chimique de l'élément qui y domine. Parmi les essences qui entrent dans la composition de la liqueur d'absinthe, l'essence de coriandre est formée pour les neuf dixièmes d'un alcool terpénique, le linalol; l'essence de menthe, d'un corps analogue, le menthol. L'essence d'anis et l'essence de badiane ont pour constituant principal un phénol; l'essence d'angélique est surtout formée d'un carbure terpénique; l'essence de fenouil et l'essence d'absinthe d'une cétone.

L'essence d'absinthe est préparée en France, en Algérie, en Espagne et en Amérique, par la distillation des sommités fleuries de l'*Artemisia absynthium;* elle est fortement colorée en bleu ou en vert. Elle résulte du mélange d'un assez grand nombre d'élémens dont on a réussi, assez récemment, à débrouiller la complexité. Le principal est la thuyone, substance cétonique qui intervient pour plus de moitié dans sa composition. Il s'y ajoute 10 pour 100 d'un alcool (le thuyol) et presque 20 pour 100 des éthers acétique, valérianique et palmitique de cet alcool; le reste est formé de carbures résineux. Dans une thèse récemment soutenue à la Faculté des sciences, M. Charabot a montré combien, dans la plante même, sont variables les proportions de ces divers composans, suivant la période et les circonstances de la végétation. C'est l'oxydation de l'alcool thuyol qui fournit la thuyone. Or, cette oxydation est couverte par le phénomène inverse de l'activité assimilatrice de la chlorophylle dans les périodes de végétation énergique et le thuyol augmente alors par rapport à la thuyone. L'effet contraire a lieu dans les périodes où la végétation de la plante se ralentit.

Ces explications techniques étaient nécessaires pour faire com-

prendre l'embarras des physiologistes lorsqu'on leur demande de déterminer avec une précision scientifique l'action de la boisson absinthe sur l'organisme. Cette boisson contient en effet un mélange d'essences où l'essence d'absinthe proprement dite intervient au plus pour un dixième, et où la proportion de chacune des autres est variable. De plus, cette essence d'absinthe, déjà submergée dans la boisson commerciale par l'abondance des élémens étrangers, n'offre pas, elle-même, de fixité dans la proportion de ses constituans propres, la thuyone, le thuyol et les carbures résineux. Il y a là assez d'indéterminées pour rendre compte de l'incertitude des observations et de l'inconstance des résultats. Pour y échapper, une seule ressource s'offrait aux expérimentateurs. C'était, avant d'interpréter les résultats produits par l'action du mélange, de se livrer à un examen méthodique des effets exercés par chacun des élémens de la boisson d'absinthe, pris isolément.

V

En vue d'éclairer les observations des médecins sur les conséquences de l'abus des apéritifs et de la liqueur d'absinthe, en particulier, on a donc pratiqué l'examen méthodique des différens élémens qui entrent dans la fabrication de ce breuvage composite. — Le premier en ligne et le plus abondant, c'est l'alcool ordinaire, l'alcool éthylique. Quelle est la part de l'alcool dans l'ivresse produite par l'absinthe? Quelle est la part de chaque essence composante, l'anis, la badiane, la mélisse, l'hysope? Et, pour la plus caractéristique de ces essences, celle d'absinthe proprement dite, quelle est l'action physiologique du thuyol, celle de la thuyone, celle des hydrocarbures résineux? C'est là ce qu'ont essayé de démêler quelques expérimentateurs habiles, en opérant sur les animaux ou en observant sur l'homme. M. Magnan le premier, en 1872, a fait une étude expérimentale de l'essence d'absinthe, étude qu'ont reprise plus tard divers observateurs; M. Lalou, a examiné les élémens chimiques de l'essence et particulièrement le plus caractéristique, la thuyone; MM. Cadéac et Meunier, Laborde, Daremberg, Lalou, ont fait une enquête comparative sur les autres essences conjointes.

Il a fallu sérier ces questions. La première et la plus impor-

tante est celle de la part qui incombe à l'alcool dans la production des effets physiologiques ou des désordres provoqués par l'usage tantôt modéré tantôt excessif de la liqueur d'absinthe.

C'est un point sur lequel les médecins ont été longtemps divisés. Il y a toute une école qui prétend que les effets des boissons alcooliques dérivent de l'alcool lui-même et non pas des aromates qui les parfument. Sans nier les propriétés spécifiques énergiques de ces substances aromatiques, ils font observer qu'elles sont, par rapport à l'alcool qui leur sert d'excipient, en quantité infime, et que l'indigence de l'aromate est telle qu'elle ne peut être compensée par l'énergie de son action. Cette opinion est passée, chez un certain nombre de médecins, à l'état d'axiome ou de postulat. Un verre de liqueur d'absinthe de 30 centimètres cubes contient de 14 à 24 centimètres cubes d'alcool pur (suivant qu'il s'agit de la qualité ordinaire ou de la qualité surfine dite suisse); la quantité totale des essences dans la plus riche de ces liqueurs n'atteint pas 85 milligrammes et celle de l'essence d'absinthe proprement dite 10 milligrammes, c'est-à-dire environ une trentaine de gouttes. Or, les expériences directes ont montré que la toxicité de 24 centimètres cubes d'alcool pur était incomparablement plus élevée que celle de 30 gouttes d'essence. C'est là la conclusion de toutes les expériences de toxicité.

Les recherches expérimentales mettent donc en évidence le caractère dangereux de l'alcool le plus pur. A la vérité, elles manifestent aussi la qualité toxique des substances étrangères qui y sont mêlées soit à dessein (aromes divers), soit par insuffisance de rectification (impuretés); mais à la dose où ces substances secondaires sont surajoutées, leur influence est pratiquement nulle.

Cette conclusion semble à peu près mise hors de conteste par les expériences de comparaison du degré de toxicité des alcools bruts avec celui des alcools rectifiés. Il fut un temps, et c'était au début de ces études toxicologiques, où l'on professait universellement l'opinion que les alcools d'industrie possédaient, comme poisons, une puissance infiniment supérieure à celle de l'alcool éthylique rectifié et pur. On se contente de dire maintenant que leur toxicité est seulement un peu plus grande, et que la différence est, pratiquement, insensible. MM. Dujardin-Beaumetz et Audigé, en 1879, ont constaté qu'il fallait injecter sous

la peau d'un chien 7gr,75 d'alcool éthylique pur par kilogramme du poids de l'animal pour amener la mort de celui-ci dans un délai de vingt-quatre à trente-six heures. Ce chiffre représentait *la dose toxique limite* de l'alcool ordinaire pur. Ils essayèrent de la même manière les autres alcools et les substances qui s'adjoignent à l'alcool éthylique pur dans les alcools marchands mal rectifiés, c'est-à-dire les alcools supérieurs, aldéhydes et acétones. Ils virent que ces corps accessoires possédaient une malfaisance plus grande que l'alcool éthylique pur, et que par exemple il suffisait de 3gr,80 d'alcool propylique pur, 1gr,50 d'alcool amylique pur, 1 gramme d'aldéhyde pour produire l'effet que produisaient tout à l'heure les 7gr,75 d'alcool éthylique ordinaire. En d'autres termes les doses toxiques limites étaient représentées pour ces différentes substances par les nombres 7,75, 3,80, 1,50 et 1 gramme. Et ainsi était rendue manifeste et en quelque sorte évaluée numériquement la nocivité comparée de ces divers agens.

Ces expériences et toutes celles qui furent exécutées ultérieurement sur un plan analogue n'ont été comprises ni du public ordinaire ni même du public instruit. Elles ne l'ont été ni dans leur principe, ni dans leurs résultats, ni dans les applications qu'elles comportent. Sans s'inquiéter de ces malentendus les expérimentateurs n'ont pas cessé de poursuivre leurs études dans la même direction en perfectionnant la méthode et les procédés afin de les mettre à l'abri de toute critique. Il faut citer, parmi les savans qui y ont le mieux réussi, M. Antheaume et MM. Joffroy et Serveaux. Leurs études ont été publiées de 1895 à 1898. Ces savans ont pris toutes les précautions que l'on peut souhaiter pour rendre leurs résultats irréprochables et comparables entre eux. Leurs opérations ont porté sur le chien, le lapin et le cobaye. M. Picaud, en 1897, a étendu ce genre d'investigations aux oiseaux, aux batraciens et aux poissons.

MM. Joffroy et Serveaux faisaient l'essai de toxicité en introduisant le liquide directement dans les veines, en l'y faisant pénétrer à une vitesse constante et de manière à éviter tout phénomène de coagulation : ils poussaient l'injection jusqu'à la mort de l'animal. La quantité de liqueur qui produisait ce résultat, en tenant compte du poids de l'animal et en l'évaluant par kilogramme du poids de celui-ci, représentait ce que ces auteurs ont appelé « l'équivalent toxique expérimental » de la substance. En

arrêtant l'injection à la quantité nécessaire pour que l'animal, au lieu de mourir sur le coup, succombe seulement à bref délai, on obtient ce que les mêmes auteurs ont appelé « l'équivalent toxique vrai. » On a pu dresser, grâce à des expériences de ce genre, un tableau des équivalens toxiques des divers élémens qui entrent dans la constitution des boissons alcooliques en usage, soit qu'il s'agisse de substances introduites à dessein, soit qu'il s'agisse des impuretés qu'une rectification incomplète laisse subsister dans ces liquides.

Il ressort, de l'examen de ces tableaux, des conséquences intéressantes au point de vue de la physiologie pure. C'est d'abord que l'équivalent toxique d'un même alcool a sensiblement la même valeur, quel que soit l'animal qui ait servi à l'expérience. Il faut noter ce résultat parce qu'il a sa signification lorsque l'on veut passer aux applications à l'homme. A moins de supposer que l'homme échappe aux lois qui régissent le reste de l'animalité, on est bien forcé d'admettre que, si l'expérience que tant de raisons interdisent d'exécuter sur lui était réalisée, elle donnerait encore le même résultat.

Il est très remarquable, en second lieu, que les équivalens toxiques soient très peu différens pour les boissons les plus diverses, lorsque celles-ci contiennent la même quantité d'alcool. Il semble que la toxicité de toutes les eaux-de-vie soit exactetement la même. Qu'il s'agisse d'eaux-de-vie fines ou d'alcools grossiers, l'équivalent est numériquement très voisin. Le cognac jeune, l'armagnac vieux, le calvados de Normandie, le marc de Bourgogne, la prunelle, le kirsch, à égalité de degré alcoolique, ne diffèrent presque pas les uns des autres quant à leur puissance toxique. Ce résultat, bien qu'il heurte un préjugé très enraciné, est d'ailleurs conforme à des expériences plus anciennes. Il s'accorde avec l'observation de Stenberg, qui n'avait pu découvrir de différence dans l'action exercée chez le lapin par l'alcool employé pur ou additionné de 4 pour 100 d'alcool de pommes de terre. Chez le chien, d'après Strassmann, l'adjonction de 1 pour 100 de ce même composé amylique (c'est-à-dire de l'une des impuretés les plus grossières de l'eau-de-vie de pommes de terre) à l'alcool éthylique pur, accentue à peine les effets de ce dernier. Les observations d'un physiologiste berlinois bien connu, M. Zuntz, établissent de même que, chez l'homme, le mélange, à l'eau-de-vie, de 3 à 4 pour mille du même produit, ce qui suffit

à la rendre presque insupportable au goût, reste inappréciable à tous autres égards.

Ces faits ne valent évidemment que pour les conditions dans lesquelles ils ont été obtenus. Il est permis de dire que, dans ces limites d'interprétation, ils détruisent la légende de l'innocuité des eaux-de-vie naturelles, de la supériorité des eaux-de-vie fines, et aussi de la bénignité de l'alcool éthylique pur. Il n'est pas douteux, à la vérité, que le furfurol, les aldéhydes, l'éther, les alcools supérieurs, c'est-à-dire tous les produits qu'une rectification incomplète laisse subsister dans les alcools d'industrie, possèdent une toxicité propre assez considérable. Des expériences de la même nature que les précédentes l'établissent, d'ailleurs, nettement : les équivalens toxiques du furfurol, de l'aldéhyde, de l'acétone, sont respectivement 0,24 ; 1,14 ; et 5,27, tandis que celui de l'alcool éthylique serait de 10.

D'après cela, l'alcool chargé d'impuretés, d'éthers plus ou moins aromatiques, d'alcools supérieurs, doit être plus nocif que l'alcool plat. Il en est ainsi, en effet ; mais les quantités de ces impuretés aromatiques qui entrent dans la composition des boissons en usage sont si minimes que leur influence est insignifiante et disparaît devant celle de l'alcool lui-même. En toute rigueur, si l'on veut tenir compte de ces différences, il faudra dire que les meilleures eaux-de-vie, les plus fins cognacs, lesquels contiennent plus de produits parfumés que les alcools plus ou moins insipides livrés par l'industrie, sont aussi plus nocifs. Pour agréables au goût que soient ces bouquets, ils n'en contribuent pas moins à accroître légèrement la toxicité de ces produits de choix. M. Daremberg a pu soutenir sans paradoxe que la fine champagne qui paraît sur les meilleures tables, est plus dangereuse que celle qui se débite sur le zinc des assommoirs.

En résumé, la toxicité d'une liqueur spiritueuse dépend bien plus de la quantité d'alcool que des matières étrangères qu'elle contient. Ce qui crée le péril des breuvages alcooliques, c'est l'alcool lui-même.

Beaucoup de médecins admettent que ce qui est vrai des eaux-de-vie, l'est aussi des liqueurs à essences, des apéritifs, des amers et des absinthes. Leur danger viendrait surtout de l'alcool. L'intoxication par l'essence ne serait qu'un épiphénomène de celle par l'alcool. L'analogie des liqueurs à essences avec les eaux-de-vie à bouquets plaide en faveur de cette assimilation.

Les corps parfumés qui s'ajoutent à l'alcool, lorsqu'on le distille sur des plantes aromatiques, ne sont pas d'une autre espèce que les bouquets que le marc de raisin jeté dans l'alambic ajoute à l'eau-de-vie. Il n'a pas été fait, à la vérité, de détermination des équivalens toxiques pour les différentes liqueurs du commerce. Il est impossible d'en faire pour les différentes essences elles-mêmes, puisque, étant insolubles dans le sang, elles ne peuvent y être introduites directement sans créer un danger mécanique. — La méthode ne s'applique plus. Il faut alors en revenir, comme l'a fait M. Lalou, au procédé naturel d'introduction dans l'estomac. On sait pourtant, d'après les essais de MM. Joffroy et Serveaux, que l'équivalent toxique de l'essence d'absinthe correspond à une nocivité assez élevée; mais on sait aussi que l'essence n'intervient que pour une faible proportion dans la composition de la liqueur.

Tous ces renseignemens ont été fournis par des expériences de laboratoire exécutées sur les animaux. Quelle application en peut-on faire à l'homme?

Les personnes qui sont étrangères aux procédés de raisonnement et aux méthodes des sciences biologiques considèrent avec une sorte d'ahurissement la prétention émise par les expérimentateurs d'expliquer par des injections de doses massives de liquide dans les veines d'un lapin ou d'un cobaye l'effet produit sur l'homme par des doses modérées de la même liqueur introduite dans l'estomac. — Il semble, en vérité, comme l'a dit M. Combes devant le Sénat, que ce soit « raisonner contre les règles de la logique. » Mais ce n'est qu'une apparence. La différence des doses, du mode d'introduction de la substance, de la nature de l'animal, interdisent évidemment de conclure que l'un des tableaux symptomatiques soit le calque fidèle de l'autre.

Aussi n'est-ce point ce que l'on fait. Les physiologistes sont spécialement attentifs à observer les conditions sous lesquelles ils sont autorisés à étendre les conclusions de leurs expériences d'une espèce animale à une espèce différente et d'une manière de procéder à une autre.

On peut croire qu'il ne leur viendrait pas à l'esprit d'étudier, par exemple, sur le cobaye ou sur le lapin les troubles de l'idéation ou de la conscience produits par l'alcool ou l'absinthe. Mais ils se croiront parfaitement en droit d'étudier au moyen d'un mammifère ou d'un autre indifféremment l'action exercée par les

toxiques alcool et essence sur le sang, sur les tissus ou sur les organes de l'économie. Ils savent, d'autre part, qu'en injectant dans les vaisseaux une substance telle que l'alcool ou l'absinthe, qui ne subit pas d'altération digestive ou autre dans l'intestin, ils ne font que lui épargner un détour, des retards ou des pertes, puisque, en définitive, il est dans la destinée des substances absorbables, d'entrer tôt ou tard dans le sang. On ne fait donc pas autre chose que d'abréger les délais, de supprimer les pertes, de rendre le développement des phénomènes plus sûr, plus rapide, plus violent et par là, plus saisissant et plus intelligible : mais, on n'en altère point la nature. C'est simplement une image que l'on grossit pour la mieux voir.

On peut cependant adresser à ce mode de recherche un reproche plus fondé. L'effet que l'on manifeste, dans ces expériences de laboratoire, c'est l'action immédiate d'une dose plus ou moins forte d'alcool ou d'absinthe faisant irruption dans l'organisme. Or, ce n'est pas cet effet là qui nous intéresse le plus, dans le cas de l'homme, parce qu'en effet il ne risque point de nous échapper. Il nous est facile d'observer la scène rapide de l'ivresse produite par l'absinthe. Il est plus difficile et cependant plus essentiel de connaître le désordre à lointaine échéance produit par l'absorption quotidienne de la liqueur à doses modérées. Or, le premier phénomène ne nous renseigne pas sur le second. Il faudra donc recourir à des expériences instituées autrement ou à l'observation clinique pour être éclairé sur ce qui nous importe, c'est-à-dire sur l'empoisonnement lent, chronique, insidieux, produit par l'habitude des spiritueux.

Les faits d'ingestion de grandes quantités d'alcool ou d'absinthe sont rares. Ils sont généralement suivis de mort. Un fort de la halle vide d'un seul trait une demi-bouteille d'eau-de-vie et meurt en une demi-heure. Le charretier dont Briand raconte l'histoire gage d'avaler deux bouteilles d'alcool en moins de deux heures, il meurt au dernier verre. — Ce sont là des cas exceptionnels. Au contraire, la consommation à doses petites et répétées est le cas général, et il importe au médecin et à l'hygiéniste de connaître les effets lents de cette habitude commune. Nous avons dit que ceux-ci ne peuvent pas se déduire de ceux-là : les deux ordres de faits sont sans relation nécessaire. Il arrive même qu'ils soient contradictoires : les exemples abondent. Le furfurol, pour ne citer que ce cas, produit une intoxication aiguë

extrêmement violente; il est presque inoffensif lorsqu'il est absorbé à doses minimes, espacées et répétées.

Puisque l'intoxication brusque ne peut fournir de renseignemens certains sur l'intoxication lente, il faudrait donc étudier celle-ci d'une manière directe au moyen de l'expérience. Des essais de ce genre ont été réalisés, et nous pouvons signaler entre autres ceux qui ont été exécutés très soigneusement par M. S. Lalou, précisément avec l'essence d'absinthe. Ils prouvent que, par une sorte de mithridatisation à rebours, les effets nocifs de cette substance vont en s'accumulant et que la résistance des animaux à l'empoisonnement diminue de plus en plus.

VI

Les désordres provoqués par les spiritueux, présentent une évolution régulière, invariable d'une liqueur à l'autre. Ce développement typique comprend trois degrés et forme, en quelque sorte, trois cycles superposés. — Le premier c'est la crise d'ivresse simple due à un abus de boisson accidentel : elle débute le plus souvent par des phénomènes d'excitation dans lesquels se révèle, par la diversité des manifestations, — agitation physique, exaltation cérébrale, gaîté ou tristesse, colère ou sensiblerie, — la diversité des tempéramens des buveurs ou celle des liqueurs enivrantes. Mais un caractère constant de cette scène, c'est que toujours elle se termine dans la prostration. Son début peut être incertain et l'excitation peut faire défaut : sa terminaison est invariable ; c'est la dépression, l'obtusion des sens, la sensibilité émoussée, la baisse de la température, la torpeur, le sommeil de plomb de l'ivrogne qui « cuve son vin. » Cette crise est passagère et ne laissera pas de traces si elle n'est pas suivie de rechutes. — Les désordres alcooliques du second degré sont dus à un abus accidentel, mais commis cette fois par un buveur avéré : alors les phénomènes sont plus graves; c'est le délire alcoolique complet, ou enfin le *delirium tremens*. — Enfin, le troisième échelon, l'alcoolisme chronique, provoqué par l'habitude persistante des boissons spiritueuses, est caractérisé par l'imprégnation toujours entretenue, fût-ce d'ailleurs par des doses insuffisantes pour produire les accidens aigus des deux cycles précédens. Les ravages n'ont pas alors le caractère bruyant de

l'ivresse simple, ou du délire alcoolique : ils s'accomplissent lentement, dans le silence de la vie végétative, et aboutissent à la déchéance physique, à la dénutrition, à la dégénérescence graisseuse des organes ou à la sclérose conjonctive.

Tel est, réduit à ses traits essentiels, le tableau général de l'alcoolisme avec ses trois degrés : l'alcoolisme passager, l'alcoolisme avéré et l'alcoolisme chronique. Il exprime indifféremment la destinée du buveur d'absinthe et d'apéritifs, celle du buveur d'eaux-de-vie ou celle du buveur de vin. Et c'est pour cela que beaucoup de médecins, négligeant les variantes que l'usage de tel ou tel spiritueux peut apporter dans les détails, ne veulent admettre qu'un processus unique, l'alcoolisme sans épithète. Cette constance des désordres, en dépit de la variété des liqueurs spiritueuses qui les provoquent, ne peut évidemment être attribuée qu'à l'élément constant qu'elles possèdent en commun, c'est-à-dire à l'alcool éthylique ordinaire. Cette symptomatologie régulière dénonce l'alcool. Elle caractérise et décèle l'empoisonnement alcoolique. — On conçoit que beaucoup de médecins ne cherchent pas à raffiner sur ce point, qu'ils s'en tiennent à cette notion fondamentale et que dans les troubles produits par l'abus des alcools naturels ou industriels, rectifiés ou bruts, aromatisés ou non par les essences, ils n'accusent et ne condamnent que l'alcool. C'est l'alcool lui-même, l'alcool éthylique, l'alcool le plus pur, le plus rectifié, qui est responsable de tous les méfaits produits par les boissons alcooliques, que ce soient les boissons fermentées dites naturelles, telles que le vin, la bière, le cidre ; les liqueurs distillées telles que les eaux-de-vie ; les liqueurs à essence ; les vins aromatisés ou les liqueurs sucrées de toute espèce qui entrent dans la consommation. Appuyés sur ce principe, ils n'ont pas d'autre ennemi que l'alcool, ils considèrent tous les autres comme négligeables et déclarent que rien n'aura été fait tant que celui-là n'aura pas été réduit. Cette opinion a trouvé son écho dans les récentes discussions de l'Académie de médecine.

Une autre école de médecins et de cliniciens savans a voulu aller plus loin dans l'analyse et pousser la recherche au delà de cette vérité élémentaire, que l'alcool est l'agent nocif par excellence des boissons alcooliques et que l'alcoolisme est une intoxication générique. Ils ont créé des espèces dans le genre. On peut apercevoir en effet que les trois cycles de l'alcoolisme présentent

des variantes, revêtent des traits spéciaux suivant la nature du liquide absorbé. Un clinicien exercé peut discerner à diverses nuances les effets du vin, ceux des eaux-de-vie et ceux des liqueurs à essence et les séparer cliniquement. C'est ce qu'a fait M. Lancereaux. Il a distingué trois variétés d'alcoolisme : l'intoxication par le vin ou *œnilisme;* l'intoxication par les alcools proprement dits, eaux-de-vie, rhums, ou *alcoolisme;* l'intoxication par l'absinthe et les liqueurs similaires ou *absinthisme*. Ces intoxications sont dites *aiguës* lorsqu'elles sont provoquées par un excès unique et disparaissent avec lui, et l'on peut établir entre elles une nouvelle distinction suivant que cet excès unique se produit chez un sujet qui en est ou non coutumier. Enfin, ces intoxications dues à l'usage immodéré des boissons sont *chroniques* « lorsqu'elles parviennent à imprimer à l'organisme des modifications sérieuses et durables. »

Ce qui diminue l'intérêt pratique de ces distinctions, c'est l'existence ordinaire des formes mixtes où les traits des tableaux cliniques se mélangent. Il est rare, en outre, que les buveurs se restreignent à une seule catégorie de boissons et lors même que cela arrive, il y a dans celle-ci bien des substances accessoires communes aux deux autres. Il y a dans les eaux-de-vie des bouquets, des éthers, des alcools, qui sont de véritables essences; et il y en a aussi dans le vin. Les relations sont particulièrement étroites entre les vins et les eaux-de-vie : on sait à quel point celles-ci participent de la composition du vin qui les fournit.

L'œnilisme n'est peut-être pas très distinct de l'alcoolisme, et on peut les confondre tous deux sous ce nom commun. Mais l'absinthisme paraît décidément très discernable de l'alcoolisme. M. Lancereaux et ses élèves ont signalé les traits qui lui sont propres dans ses trois phases.

VII

L'ivresse aiguë de l'absinthe n'est pas celle de l'alcool; elle est convulsive et accompagnée de perte de connaissance presque complète. Les phases chroniques ne diffèrent pas moins de part et d'autre : en particulier les tares héréditaires transmises par le buveur d'absinthe à sa descendance (épilepsie) sont beaucoup plus précises que celles qui sont léguées par l'alcoolique.

Les caractères de l'ivresse absinthique avaient, dès le début, frappé l'attention des médecins aliénistes. Habitués à l'observation des crises d'hystérie et d'épilepsie, MM. Motet, Marcé, Challand et Magnan en retrouvaient les traits dans les scènes de l'intoxication par abus d'absinthe. En fait, quelques minutes ou quelques heures, après une absorption excessive d'absinthe, le buveur tombe en proie à l'agitation : puis il pousse des cris et perd à moitié connaissance. Il est pris alors d'une véritable attaque de convulsions : les muscles du cou se raidissent, puis ceux du dos, les mâchoires se serrent : enfin des secousses éclatent, se succédant comme des décharges. C'est le tableau d'une crise de grande hystérie plutôt que d'épilepsie, car il ne manque aux traits de l'attaque du haut mal que le cri du début, la perte absolue et complète de connaissance et la phase asphyxique de la fin. — Rien de pareil ne se montre dans l'ivresse alcoolique.

On a reproduit expérimentalement ces intoxications. L'ivresse de l'alcool et celle de l'absinthe ont les mêmes traits chez le chien et chez l'homme. Le chien alcoolisé montre de l'excitation, de la gaieté; il jappe, il saute, il aboie; puis sa marche devient incertaine, il titube, il fléchit son train de derrière, perd l'expression du regard, tombe et s'endort lourdement. A côté et simultanément, on peut avoir le spectacle d'un chien qui a reçu de l'absinthe. Les muscles du dos se contractent énergiquement comme chez le tétanique et courbent le corps en arc : les mâchoires se serrent, les pattes s'étendent. Puis survient la période des secousses convulsives. — En somme l'absinthe jette le chien dans l'épilepsie : l'alcool le fait tomber dans la torpeur.

L'intoxication chronique de l'absinthe se caractérise par la précocité plus grande de son apparition et par les troubles nerveux qui ont un caractère plus marqué et plus exclusif que dans le cas de l'abus de l'alcool. Il y a une exaltation vive de la sensibilité. En somme l'absinthe est un poison convulsivant qui concentre son action sur le système nerveux, tandis que l'alcool est en définitive stupéfiant, et porte aussi bien son action sur les viscères, foie, estomac, intestin, que sur le cerveau.

Les effets de la liqueur d'absinthe ne sont donc pas dus seulement à l'alcool, mais véritablement et pour une part appréciable aux essences qui entrent dans sa composition. Il restait à savoir, — et c'est précisément la question que le ministre posait à l'Académie, — quelles sont parmi ces essences celles qui pos-

sèdent le plus haut degré de nocivité. C'est, en première ligne et tout à fait hors de pair, l'essence de grande absinthe. On avait prétendu que d'autres lui disputaient le pas. MM. Cadéac et Meunier attribuent à l'anis et à la badiane, fort abondans dans la liqueur, un rôle prédominant. Il n'en est rien : c'est bien l'essence d'*Artemisia* qui a la maîtrise. Parmi les variétés que l'on prépare en diverses régions, l'essence d'absinthe de Paris s'est montrée, dans les recherches de M. Lalou, notablement plus active que l'absinthe du Midi. Celle-ci n'est employée que dans les liqueurs ordinaires et de qualité médiocre. La première est réservée pour les produits de choix. Les essences les plus chères comme les eaux-de-vie les plus chères sont donc aussi les plus toxiques.

L'analyse a été poussée plus loin, par le même expérimentateur. Il a examiné les élémens mêmes de l'essence, et particulièrement la thuyone qui en est le constituant principal. C'est un convulsivant énergique : il est à peu près aussi toxique que l'essence elle-même à égalité de quantité. L'essence lui doit évidemment la majeure partie de son activité. La conclusion se trouve corroborée incidemment par le fait que d'autres essences, — d'ailleurs étrangères à la confection de la liqueur d'absinthe, — se sont montrées très toxiques lorsqu'elles contenaient de la thuyone. Et, par exemple, l'essence de tanaisie qui renferme plus de thuyone que l'absinthe, environ 70 pour 100 est aussi plus malfaisante. Le surplus de l'énergie nocive de l'essence doit être attribué au thuyol et à ses éthers; les derniers élémens, les carbures résineux, semblent n'avoir qu'un rôle très effacé.

Les autres essences, conjointes de celles d'absinthe dans la liqueur de ce nom, participent aussi à sa toxicité. Les unes, celles d'hysope et de fenouil, agissent dans le même sens, produisant l'excitation de la moelle épinière et faisant éclater les convulsions du tétanos et de l'épilepsie. Les autres se manifestent plutôt par des phénomènes de paralysie et de torpeur, et par là se rapprochent plus ou moins de l'alcool.

Cette division en poisons convulsivans et poisons stupéfians présente un caractère général. Elle permet un premier classement parmi les nombreuses essences (il y en a une cinquantaine) et les extraits qui sont employés à la confection des diverses liqueurs. — Le premier groupe est le plus dangereux; en tête se trouvent placées les essences de reine des prés, de wintergreen,

de tanaisie et celle de sauge, qui entre dans la composition du vulnéraire ou eau d'Arquebuse ; au troisième rang arrive l'essence d'absinthe, — plus bas le fenouil, l'hysope et ensuite les quinquinas. — Le second groupe est défini d'une manière moins précise. On y trouve : le laurier qui renferme sinon une essence véritable, au moins un alcaloïde qui est paralysant à un degré comparable au curare; l'essence de noyau (aldéhyde benzoïque) qui provoque un état syncopal et des vertiges; l'essence de menthe et celle de mélisse dont l'abus a produit, au témoignage de beaucoup de médecins, des paralysies graves qu'on faisait disparaître en en suspendant l'usage : les essences d'anis et de badiane qui tiennent un rang assez élevé dans cette série.

Il sera parfaitement possible de dresser, quelque jour, les deux listes, par ordre de toxicité décroissante, réclamées à l'Académie de médecine par le ministre de l'Intérieur. Dès à présent, l'Académie eût pu établir ces classemens si elle l'eût voulu. Si la chose n'a pas été faite, c'est que la prudente compagnie s'est rendue aux sages avis de quelques-uns de ses membres, de M. Laveran, de M. Joffroy et des chimistes qui, peu persuadés des résultats favorables de cette désignation, en ont aperçu, au contraire, facilement les conséquences fâcheuses et les abus possibles.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

On attendait la rentrée des Chambres sans impatience, mais avec curiosité. Qu'allait-il se passer au théâtre du Palais-Bourbon? Il ne fallait évidemment pas s'attendre à une pièce originale; mais, parmi les anciennes, laquelle allait-on reprendre? Au moment où la session s'est rouverte, les doutes à cet égard étaient déjà dissipés. Des incidens graves s'étaient produits dans plusieurs paroisses de Paris. Depuis quelques jours, la presse radicale-socialiste avait ressuscité la vieille question de la séparation de l'Église et de l'État. Cette question avait joué, il y a quinze ou vingt ans, un certain rôle dans les luttes électorales; mais elle avait fini par passer de mode. Il y a, comme cela, des questions qui, après avoir occupé le devant de la scène, sont remisées au magasin des accessoires, où elles dorment plus ou moins longtemps. On croyait, à dire vrai, que le sommeil de celle-ci durerait davantage, et cela pour un motif que nous n'hésiterons pas à avouer: c'est qu'on prenait le parti socialiste au sérieux.

Lorsque ce parti a annoncé son avènement avec fracas, Dieu sait à quel point le programme du parti radical était usé! Ce programme comprenait en première ligne la séparation de l'Église et de l'État, puis la revision de la Constitution, la suppression du Sénat ou la diminution de ses droits, et autres prétendues réformes de l'ordre purement politique. Que de bruit, que d'efforts n'a-t-on pas faits pour le réaliser, mais toujours en pure perte! Cette période de notre histoire parlementaire a été d'une parfaite stérilité. « Nous nous levons alors, » ont pu dire les socialistes, comme le Cid. Ils sont venus, en effet, avec un programme qu'ils présentaient comme nouveau. Du coup, toute la défroque du radicalisme a été mise de côté. Qu'importait au pays les rapports de l'Église et de l'État? Le moindre grain de mil faisait

beaucoup mieux son affaire; et les socialistes lui apportaient la corne d'abondance. On s'est cru à la porte du paradis terrestre; il suffisait de la pousser et d'entrer; comment ne s'en était-on pas avisé plus tôt? Le point culminant de cette évolution dans les esprits a été atteint aux élections de 1898. Il y a eu alors un beau moment de confiance. Les socialistes sont devenus l'élément le plus important de la majorité parlementaire, et bientôt même ils sont entrés dans le ministère. Depuis, le pays attend la réalisation des belles promesses qu'ils lui avaient faites et, comme ma sœur Anne, ne voit rien venir. M. Jaurès était bien descendu d'une sorte de Mont-Sinaï au milieu de la foudre et des éclairs, et avec une belle allure, en vérité! mais il n'y avait rien d'écrit sur les tables de la loi qu'il portait entre les mains. On s'est aperçu alors qu'il y avait eu injustice, au moins comparative, à taxer les radicaux d'impuissance : combien plus qu'eux les socialistes méritaient ce reproche ! Jamais faillite n'avait été plus complète. Il fallait, à tout prix, couvrir cet échec : comment faire? M. Jaurès a bien imaginé de nous reparler de l'affaire Dreyfus; mais personne ne s'en soucie et ne lui répond. C'est ainsi qu'on a été ramené à fouiller dans le passé et à offrir au pays du vieux-neuf. Le programme radical, si déprécié naguère, a repris, comme on dit dans le détestable jargon du jour, un regain d'actualité, et la séparation de l'Église et de l'État est revenue à la mode.

Ce n'est pas que le gouvernement en soit partisan : il sait fort bien qu'il n'y a pas de plus redoutable aventure. Mais il a des amis qui ne s'arrêtent pas à ses scrupules et qui espèrent bien les vaincre de manière ou d'autre. Ils ont commencé une campagne pour obtenir la dénonciation du Concordat. M. de Pressensé a déposé une proposition de loi sur la matière, œuvre de sectaire sur laquelle nous aurons sans doute à revenir un jour, et il l'a publiée dans les journaux pendant les vacances afin de produire quelque effet sur l'opinion. L'effet a d'ailleurs été nul : l'œuvre est compacte et massive, elle a besoin d'être délayée. Mais il s'est trouvé des apôtres d'un autre genre, partisans et praticiens de ce qu'on a appelé la propagande par le fait, et de ce qu'ils appellent, eux, pour montrer qu'ils sont lettrés, la propagande par le geste. Leur geste consiste à envahir les églises et à troubler l'exercice du culte sous prétexte d'en faire la police, devoir qui ne les regarde pas, mais qu'ils n'ont que plus de mérite à remplir : ils corrigent par leur vigilance l'inertie de la police officielle. Leur premier exploit a eu lieu à l'église d'Aubervilliers. Au moment où le prédicateur ouvrait la bouche, ils lui ont coupé la parole

et ont provoqué un tumulte qui a bientôt pris le caractère le plus violent. La foule, surprise et indignée, a été sur le point de faire un mauvais parti aux émeutiers. La police est accourue, un peu tard, pour rétablir l'ordre et y est parvenue difficilement : elle n'a pas cru pouvoir le faire sans obliger le prédicateur à descendre de chaire. On ne s'en est pas tenu là. Le dimanche suivant, rendez-vous a été pris par les émeutiers dans un certain nombre d'églises, notamment à Plaisance et à Belleville ; mais ils y ont trouvé à qui parler. La police était avertie cette fois, les catholiques l'étaient aussi. Si la première partie de la manifestation a été la même qu'à Aubervilliers, le dénouement y a été tout autre : les émeutiers ont été mis à la porte sans le moindre égard, et quelques-uns même ont été rudement secoués. Ils ne recommenceront probablement pas. Mais aussi, qu'allaient-ils faire au pied des autels? Ils sont, disent-ils, partisans de la séparation de l'Église et de l'État : au lieu de l'imposer aux autres par la force, que ne l'appliquent-ils pour leur propre compte? Puisqu'ils ne sont pas catholiques, que vont-ils faire dans les églises? Nous soupçonnons fort, par les manifestations mêmes qu'ils viennent de faire, que, sous prétexte de séparer l'Église de l'État, ils entendent établir sa dépendance immédiate et procéder bientôt à sa destruction. On a pu voir comment ils comprenaient la liberté religieuse. Disons tout de suite quel parti le gouvernement a pris dans cette affaire : il a supprimé le traitement des curés d'Aubervilliers, de Belleville et de Plaisance. Eh quoi! dira-t-on, il n'a pas poursuivi les auteurs du désordre? Une instruction a été ouverte, mais elle est restée jusqu'ici sans résultat.

Au fond, les émeutiers d'Aubervilliers et de Plaisance croyaient, ou plutôt savaient pouvoir compter sur les indulgences du gouvernement, et cette confiance ne les a pas trompés. Ils ont trouvé dans l'impunité qui a suivi leur première escapade un précieux encouragement à en opérer la récidive. Qu'avaient-ils fait, après tout? Ils avaient pris la défense d'une circulaire de M. Combes, celle qui interdit la chaire aux congréganistes sécularisés. On sait que la plupart des évêques ont protesté contre l'injonction de M. le président du Conseil et déclaré nettement qu'ils ne s'y soumettraient pas. M. Combes a une fâcheuse tendance à mettre ses circulaires à la place de la loi et à leur attribuer le même effet, ce qui est un abus. Il n'y a pas de loi qui interdise à telle catégorie de prêtres de prêcher : or, les congréganistes qui ont cessé de l'être en vertu d'une sécularisation régulière sont des prêtres comme les autres. Les circulaires antérieures et les règlemens d'administration publique qui ont pourvu à l'exécution de

la loi du 1er juillet 1901 leur ont ordonné de rejoindre leur diocèse d'origine et de se mettre à la disposition de leur évêque : s'ils l'ont fait, qu'a-t-on à leur demander de plus? Est-ce que M. Combes pourrait, par simple circulaire, leur défendre de dire la messe? Il ne peut pas davantage leur défendre de prêcher : en le faisant, il empiète sur le droit des curés. Nous n'avons pas à discuter ici la manière dont ceux-ci ont usé de ce droit, mais seulement à le reconnaître. Quoi qu'il en soit, c'est du prétexte que leur avait fourni M. Combes qu'ont usé les émeutiers dans les églises d'Aubervilliers, de Belleville et de Plaisance. Ils ont contesté aux prédicateurs le droit de monter en chaire : nous leur contestons à eux-mêmes celui de se substituer aux commissaires de police et aux sergens de ville. Il y a là de leur part usurpation de fonctions.

Tous ces incidens, dont quelques-uns ont failli très mal tourner, avaient précédé de quelques jours la rentrée des Chambres. Les radicaux-socialistes prétendaient que la question de la séparation de l'Église et de l'État se trouvait posée par cela même et qu'il était urgent de la résoudre. Ils ne s'étaient pas contentés de faire du tapage dans quelques églises de Paris ou des environs, ils avaient essayé, ce qui était cette fois un procédé de propagande parfaitement légal, d'agiter les esprits en province au moyen de réunions et de conférences. Une date avait été choisie pour ces manifestations : elles se sont réduites à quelques discours insignifians. Mais les radicaux-socialistes sont passés maîtres dans l'art de faire valoir tout ce qu'ils font : aussi ont-ils assuré qu'ils avaient produit un effet immense, et que Chambre des députés, Sénat, Gouvernement, n'avaient plus qu'à s'incliner devant la volonté populaire. Dès le premier jour de la reprise de la session, M. le président du Conseil a dû répondre à une interpellation sur l'ensemble de sa politique religieuse, et plus particulièrement sur la séparation de l'Église et de l'État. On l'a mis en demeure de se prononcer nettement pour ou contre, et certes il ne l'a pas fait ; mais la Chambre l'a fait à sa place, ce qui est bien plus important. Livrée à elle-même, elle s'est prononcée contre la séparation. Voici comment les choses se sont passées.

Nous ne nous perdrons pas dans le récit de la séance : elle n'a eu qu'un médiocre intérêt. M. le président du Conseil y a fait entendre les mêmes déclarations, vagues et imprécises, qu'il avait déjà produites devant le Sénat. Comme philosophe, il est pour la séparation, mais, comme homme politique, il en juge la réalisation immédiate impossible, ou du moins très dangereuse. Cependant, il croit devoir s'en

servir comme d'une menace contre le Vatican au dehors et contre ses adversaires au dedans, et de là vient la fausseté de sa situation. Après avoir reconnu les périls de la réforme, il déclare que, si grande qu'en soit la folie, il n'hésitera pas à la faire, pour peu qu'on lui cause des ennuis. Il parle dans un sens, et il conclut dans l'autre. Il aime à dire que l'état actuel est intolérable et qu'il faut en sortir à tout prix; il indique même par quelles voies on pourrait le faire; après quoi, il s'arrête, laissant à chacun de ses auditeurs le soin d'en penser ce qu'il voudra. Cela donne une prodigieuse confusion à sa pensée. Il voudrait sans doute, par ce moyen, conserver par devers lui les avantages de tous les systèmes qu'il a successivement envisagés, et échapper à leurs inconvéniens : à peine avons-nous besoin de dire qu'il aboutit précisément au résultat inverse. Son dernier discours a mécontenté tout le monde, les partisans de la séparation et ses adversaires, les modérés et les radicaux : il n'y a eu le lendemain qu'une voix dans la presse pour le condamner. On a jugé que, sur une question aussi grave, le chef du gouvernement devait avoir un avis et non pas deux, ou trois, ou plus encore. Un dialecticien dans son cabinet de travail peut envisager successivement toutes les solutions, passer de l'une à l'autre et en montrer le fort et le faible : un président du Conseil est tenu à plus de décision dans l'esprit. Il doit songer que chacune de ses paroles a une portée politique immédiate, soit au dedans, soit au dehors; qu'elle encourage ou qu'elle décourage certaines espérances; qu'elle correspond à telles idées et quelquefois à telles passions. Aussi, lorsqu'il dit le pour et le contre, le oui et le non, le blanc et le noir, laisse-t-il dans les esprits non seulement un trouble bien naturel, mais encore de l'irritation. On aurait eu de la peine à deviner, en fin de compte, quelle était la vraie pensée de M. Combes, si la discussion ne s'était pas terminée par des ordres du jour entre lesquels il lui a fallu, bon gré, mal gré, faire un choix. Il s'est décidé à en faire un, et, comme c'était le moins mauvais, il s'en est fallu de peu qu'il ne fût renversé.

L'ordre du jour auquel il a donné la préférence avait été rédigé par MM. Étienne, Dubief et Sarrien, c'est-à-dire par les présidens de trois groupes de la majorité. Mais il y a un quatrième groupe dans la majorité; qu'était-il devenu? Il a pour président M. Jaurès; pourquoi M. Jaurès n'a-t-il pas mis sa signature à côté de celle de MM. Étienne, Dubief et Sarrien? Symptôme grave! Si le bloc s'égrène, ce n'est plus le bloc. Si un de ses élémens essentiels s'en détache pour évoluer seul, c'est un changement profond : un peu plus tôt ou un peu plus tard, la

situation générale ne manquera pas de s'en ressentir. On a vu clairement l'autre jour que la majorité ministérielle était divisée sur la question de la séparation de l'Église et de l'État, la plus importante de toutes celles qui sont posées en ce moment, et cela sans doute explique l'attitude équivoque et le langage embrouillé de M. le président du Conseil. MM. Étienne, Dubief et Sarrien approuvaient les déclarations du gouvernement et se déclaraient confians dans sa fermeté « pour réprimer les empiétemens du cléricalisme et assurer l'exécution des lois et le libre exercice des cultes. » C'était là un ordre du jour de confiance; les modérés ne pouvaient pas le voter. On n'aurait ni compris, ni admis qu'ils témoignassent leur confiance dans le gouvernement pour assurer l'exercice de la liberté des cultes, après les incidens impunis d'Aubervilliers, de Plaisance et de Belleville. Le reste de la formule est de pur style : ce sont de ces mots dans lesquels les parlemens se complaisent lorsqu'ils ne veulent rien dire.

Mais l'ordre du jour Étienne était encore plus remarquable par ce qu'il ne disait pas que par ce qu'il disait. De la dénonciation du Concordat, pas un mot, et on peut bien penser que ce silence était intentionnel. C'est pour ce motif que le groupe socialiste avait refusé sa signature. Ce groupe, à défaut des réformes qu'il a promises, veut donner au pays la séparation de l'Église et de l'État. Il veut surtout continuer l'agitation antireligieuse. Aussi a-t-il présenté son propre ordre du jour par la main de M. Hubbard. Cet ordre du jour contient une injonction impérative; il est ainsi conçu : « La Chambre, résolue à poursuivre une politique de complète liberté de conscience, invite le gouvernement à dénoncer le Concordat, et confiante dans sa fermeté, etc. » M. Étienne et M. Hubbard représentaient deux politiques opposées. M. Combes s'est prononcé pour la première; il s'en est suivi un désordre indescriptible. Les socialistes, habitués à être mieux traités, ont fait entendre des clameurs indignées. Dans le premier moment de leur colère, ils annonçaient l'intention de repousser l'ordre du jour Étienne. Alors, que devenait le ministère ? Il était battu, il était obligé de s'en aller. Sentant bien qu'ils avaient besoin de retrouver leur sang-froid, les socialistes ont demandé une suspension de séance. Elle leur a été refusée; mais, comme le scrutin a donné lieu à un pointage, elle a eu lieu tout de même; il est d'usage que, pendant un pointage, la séance soit suspendue. L'embarras des socialistes était à son comble. S'ils étaient vainqueurs, — et ils ne pouvaient l'être qu'avec le concours du centre et de la droite, — le gouvernement était renversé. S'ils étaient battus, ils se trouvaient, par leur

propre faute, en dehors de la majorité. Rendons-leur justice : de toutes les qualités qui les distinguent aujourd'hui, et qui sont si différentes de celles dont ils se glorifiaient autrefois, le dévouement ministériel a pris la première place, toute la place peut-être. Ils sont ministériels avant tout et ils l'ont prouvé avec un éclat incomparable, car, battus, non seulement sur leur ligne de bataille, mais encore dans leur ligne de retraite, ils ont néanmoins voté pour le gouvernement. Ils l'ont fait l'oreille basse, mais ils l'ont fait.

A la reprise de la séance, M. Hubbard a demandé une chose bien modeste, si modeste que nous ne sommes pas encore revenus de notre étonnement qu'il ne l'ait pas obtenue. En dehors de M. de Pressensé dont nous avons parlé plus haut, d'autres députés encore ont présenté des projets de séparation de l'Église et de l'État : autour d'une question pareille, il se forme toujours avec le temps comme une végétation parlementaire. M. Hubbard a proposé que tous ces projets fussent renvoyés, avec déclaration d'urgence, à la commission des Associations. Cela ne tirait nullement à conséquence. Il n'y avait là, somme toute, qu'une politesse faite à M. Hubbard, et, dans sa personne, à une opinion soutenable en soi, intéressante par tout ce qui s'y rattache, et qui compte un nombre considérable de partisans. La motion de M. Hubbard allait être mise aux voix sans discussion, lorsque M. Thierry, dénonçant le marchandage qui s'était fait avec le gouvernement pendant la suspension de séance, a sommé M. le président du Conseil d'énoncer son opinion. M. Combes a dû s'exécuter. Il a dit que le gouvernement, tout en faisant ses réserves sur le fond de la question, ne s'opposait pas à la procédure proposée, et il a ajouté quelques phrases à effet sur la bonne volonté qu'on trouverait toujours en lui chaque fois qu'il s'agirait de reconstituer la majorité. M. le président du Conseil, sans y insister pourtant beaucoup, conseillait à la Chambre de voter la motion Hubbard. Eh bien! la Chambre ne l'a pas votée : elle l'a repoussée par une trentaine de voix, et on ne saurait, dans les circonstances actuelles, se méprendre sur le sens de ce vote, ni en exagérer l'importance. La Chambre, malgré les sollicitations des radicaux et des socialistes, et malgré l'invite que le gouvernement lui avait adressée pour qu'elle y cédât ; la Chambre a résisté et a prouvé par là que, se rendant compte de la volonté du pays et de ses intérêts les plus profonds, elle n'était nullement disposée à préparer la séparation de l'Église et de l'État. Sans attendre que la question lui fût soumise dans son ensemble, comme elle le sera sans doute un jour ou l'autre, elle s'est refusée à manifester, même par une indication plato-

nique et par une démarche qui ne l'engageait à rien, nous ne disons pas une préférence, mais même un intérêt quelconque pour la solution chère à M. Hubbard et à ses amis.

Il serait exagéré de dire que le nuage qui obscurcissait le ciel et qui semblait contenir tant d'orages se soit définitivement dissipé. Les radicaux-socialistes sont tenaces; ils reviendront à la charge et nul ne peut préjuger de l'avenir. Mais les partisans de la séparation de l'Église et de l'État ont livré une première bataille et ils l'ont perdue. Ils avaient choisi leur heure et leur terrain ; tout a tourné contre eux. S'ils ont quelque intelligence politique, ils reconnaîtront qu'ils ont fait fausse route ; qu'ils ont employé des procédés grossiers ; que l'invasion des églises et les atteintes brutales portées à la liberté des cultes sont de détestables moyens de propagande ; qu'ils ont révolté l'opinion au lieu de l'entraîner ; enfin, que leurs plus beaux gestes ont paru de mauvais goût. Ils avaient mérité cette leçon, ils l'ont reçue. Pour ce qui est de M. Combes, s'il considérait la menace de la suppression du Concordat comme une arme utile entre ses mains, il a pu reconnaître à son tour que la lourdeur maladroite avec laquelle il la brandissait avait fait peur à d'autres encore que ceux qu'il se proposait plus spécialement d'intimider. C'est une leçon aussi pour lui, et lui aussi l'a méritée. Quant à l'arme en question, le tranchant s'en est un peu émoussé dans ces exercices imprudens. Aussi comprenons-nous la fureur des radicaux-socialistes. Leurs journaux ont adressé à M. Combes les reproches les plus acerbes. Toutefois, après avoir soulagé leur colère par la violence avec laquelle ils l'ont exprimée, ils ont déclaré qu'ils ne seraient pas assez sots pour renverser un ministère qui faisait si bien leurs affaires et dont ils ne trouveraient peut-être jamais l'équivalent. M. Combes reste donc solide ; pourtant il est diminué. Un président du Conseil l'est toujours lorsqu'il ne fait pas ce qu'il a voulu faire, et que la Chambre agit à sa tête, en passant par-dessus la sienne.

Au surplus, quelle imprudence que d'exciter les passions antireligieuses ! Une fois déchaînées, il est difficile de les arrêter et même de les modérer. M. Waldeck-Rousseau a pu s'en apercevoir, car lui non plus n'a pas fait ce qu'il avait voulu faire. M. Combes est débordé à son tour. Du moins le ministère précédent pouvait-il se vanter, et il ne s'en faisait pas faute, d'avoir rétabli l'ordre dans la rue. S'il avait employé des moyens disproportionnés à l'étendue réelle du danger et à la difficulté du but à atteindre, il avait atteint le but et supprimé le danger. M. Combes, qui aimait autrefois à se dire le continuateur de

M. Waldeck-Rousseau, a compromis son œuvre sur ce point : les rues de Paris ont été extrêmement troublées ces jours derniers. Il y a eu beaucoup de têtes fendues, entre autres celle d'un commissaire divisionnaire, M. Bouvier. Tout cela parce qu'une association de jeunes gens catholiques, le *Sillon*, a donné une réunion publique, comme c'était son droit. Nous souhaitons que les catholiques usent en ce moment de leur droit avec prudence, mais on ne saurait leur en refuser l'exercice. Dès que leur réunion a été annoncée, et qu'on a su qu'elle se tiendrait salle des Mille-Colonnes, dans le quartier de Montparnasse, le journal *l'Action*, qui s'est fait le porte-parole des libres penseurs radicaux-socialistes, et qui compte parmi ses principaux rédacteurs les émeutiers de l'église d'Aubervilliers, a invité ses amis à s'y rendre. Un grand nombre ont accouru; il en est venu de tous les points de Paris, et beaucoup plus que la salle n'en pouvait contenir. La réunion a eu lieu; aucun désordre ne s'est produit à l'intérieur la liberté de la parole et la sécurité des personnes ont été assurées par la police que faisaient eux-mêmes les membres de l'association. Le président, M. Sangnier, a pris le premier la parole et n'a pas eu beaucoup de peine à provoquer l'émotion de l'assemblée en protestant contre l'odieuse politique qui se fait aujourd'hui. Néanmoins cette même assemblée, quelque surexcitée qu'elle fût après ce discours, a écouté en silence les deux orateurs de la libre pensée, MM. Charbonnel et Henry Bérenger. Le premier est un ancien abbé qui a jeté sa soutane aux orties; le second est un jeune écrivain qui est devenu radical, socialiste, libre penseur et tout ce qui s'ensuit. Ils ont pu dire tout ce qu'ils avaient à dire l'un et l'autre sans interruption, ni provocation.

Mais, lorsque la séance a été levée et que la foule s'est écoulée dans la rue, elle y a trouvé une autre foule, celle des gens qui n'avaient pas pu entrer. Ils s'étaient littéralement emparés de la voie publique, y avaient établi plusieurs barrages, et, après avoir hué ceux qui sortaient de la réunion et qui leur paraissaient suspects de ne pas penser aussi librement qu'eux, ils se sont mis à les poursuivre et à les frapper. Au bout de quelques instans, les pharmacies des environs et l'hôpital le plus voisin ont été remplis de blessés. On s'attaquait, on se défendait à coups de canne : bientôt, les cannes ne suffisant pas, on a brisé tout ce qui se rencontrait sous la main, par exemple les grilles de fonte qui entourent le pied des arbres, et on en a fait des casse-tête. D'un autre côté, les membres du *Sillon* se rendaient au siège de leur association, où devait se tenir une réunion privée :

ils ont été rejoints, des rixes ont eu lieu, on dit même que des coups de revolver ont été tirés. Grâce à Dieu, il n'y a pas eu mort d'homme. La police a fait de son mieux, comme le prouvent les blessures reçues par plusieurs de ses principaux agens; mais, ne s'attendant à rien de pareil, elle n'était pas en force. En réalité, la rue a pendant quelques heures appartenu à l'émeute. Il est possible que tout cela ne soit qu'un commencement; il est désirable que les mesures nécessaires soient mieux prises désormais, et que le retour d'aussi regrettables incidens devienne impossible. Quoi qu'il en soit, Paris a revu des échauffourées dont il s'était heureusement déshabitué, et qui rendent, pour le moment, sa sécurité assez précaire.

A qui le devons-nous? A ceux qui devraient assurer cette sécurité. C'est leur politique qui est cause de tout le mal. Si Dieu a pu dire à la mer : Tu n'iras pas plus loin! ni M. Combes, ni M. Waldeck-Rousseau ne peuvent en dire autant au mouvement qu'ils ont provoqué. Il s'agissait, au début, de supprimer quelques congrégations et quelques établissemens congréganistes : on a supprimé toutes les congrégations d'hommes et on va passer maintenant aux congrégations de femmes. Tout cela était fait, disait-on, dans l'intérêt du clergé séculier, et au nom du Concordat, dont il fallait mieux assurer le respect : le désordre est porté aujourd'hui dans les églises paroissiales, et M. Combes ne trouve rien de mieux à faire que de supprimer le traitement des curés. N'est-ce pas le clergé séculier cette fois, n'est-ce pas l'exercice du culte tel que le Concordat l'a prévu et organisé qui sont en cause? Mais le Concordat lui-même est battu en brèche. M. Combes ne veut pas sa dénonciation; il en a parlé néanmoins comme d'une solution possible, probable, prochaine, avec une telle imprudence et légèreté d'esprit qu'on lui a répondu en demandant la dénonciation immédiate. Si la chose a mieux tourné qu'il n'était permis de l'espérer, ce n'est pas la faute de M. Combes; la Chambre a eu plus d'esprit politique que lui. Et ce n'est pas la première fois que nous le constatons : la Chambre soutient encore le ministère actuel, elle en attend un autre.

En arrivant à Sofia, le prince Ferdinand a fait précisément ce à quoi on s'attendait le moins : il a changé son ministère. Les motifs qui l'y ont déterminé restent inconnus du public et sont assez difficiles à démêler. On a dit que le prince n'était pas bien avec ses ministres, et que l'un d'eux en particulier lui avait manqué de respect avant son voyage. Ce ne sont pas là des raisons suffisantes : la première tien-

drait du caprice, et la seconde servirait seulement à expliquer le départ du ministre dont le prince avait à se plaindre. Il reste dans cette révolution de palais quelque chose de mystérieux, et, comme on s'inquiète toujours de ce qu'on ne comprend pas, les nouvelles de Sofia ont causé quelque préoccupation à l'Europe. Le prince a combattu ce sentiment en multipliant les assurances pacifiques : il n'y a aucune raison de croire qu'elles ne soient pas sincères.

Le nouveau président du Conseil est le général Petroff. Il aurait voulu, paraît-il, faire un ministère de concentration patriotique : c'est l'expression dont se servent les dépêches, elle ne signifie d'ailleurs rien de clair. Un ministère dans lequel on aurait réuni des représentans de tous les partis aurait été un nid à conflits : il n'y a pas à regretter que cette combinaison ait échoué. Le général Petroff s'est alors vu obligé de donner à son cabinet un caractère mieux défini : il s'est entouré de stamboulovistes et d'hommes peu connus en dehors des frontières de la Bulgarie, peut-être même des barrières de Sofia, dont le principal mérite est de jouir de la confiance du prince. C'est quelque chose sans doute, mais ce quelque chose ne nous renseigne pas sur la politique que le prince se propose de suivre, c'est-à-dire sur ce que nous voudrions savoir. Lorsqu'il y a des partis organisés dans un pays, on reconnaît tout de suite, d'après les partis auxquels le souverain s'adresse, la marche qu'il entend suivre. La qualité de stamboulovistes, attribuée aux ministres qui ne doivent pas leur nomination à la seule faveur du prince, rappelle le fameux dictateur d'autrefois. Quelle était donc sa politique ? On nous dit qu'elle était très loyaliste à l'égard de la Porte. Stambouloff, en effet, a cherché à se mettre d'accord avec Constantinople ; mais il n'a pas cherché du tout à rester d'accord avec la Russie. Bien au contraire, il a fait une politique violemment anti-russe, et il n'a pu la soutenir qu'avec une dictature de fer et de sang. Nous sommes convaincus que les stamboulovistes d'aujourd'hui, ceux du moins qui viennent d'entrer dans les conseils du prince, ont de tout autres sentimens à l'égard de la Russie ; ils le disent, et cela est vraisemblable, nous dirons même certain ; mais, après avoir changé sur un point aussi important, ils ne sont plus guère reconnaissables, et leur qualité de stamboulovistes cesse de nous renseigner. S'il est vrai, comme les dépêches l'assurent, que le prince ait voulu, par les choix qu'il a faits, prouver au sultan sa fidélité, il n'avait pas besoin de s'éloigner du Tsar pour cela, car rien en ce moment ne saurait être plus agréable au gouvernement russe que de voir le prince Ferdinand donner pleine satisfac-

tion au gouvernement ottoman. Que reprochait-on au cabinet Daneff à Saint-Pétersbourg, et même ailleurs, sinon de ne pas surveiller suffisamment la frontière, et d'y laisser passer des bandes, des armes, des munitions, des explosifs? Si le ministère Petroff inaugure une politique plus correcte et plus ferme, on ne lui en saura certainement pas plus de gré à Constantinople qu'à Saint-Pétersbourg. Il n'était pas nécessaire pour cela de recourir aux stamboulovistes.

Le plus probable est que le prince a jugé que ses anciens ministres étaient usés. Leur popularité était descendue à un étiage très faible. Le malheur est que le discrédit où ils étaient tombés ne tenait pas à leurs personnes, mais à la politique qu'ils suivaient, et si les nouveaux ministres suivent la même, avec la seule différence qu'ils s'y prendront mieux, nous craignons qu'ils ne soient pas plus heureux que leurs devanciers. Au fond, il y a en Bulgarie, en ce qui concerne la Russie, une grande déception et un grand mécontentement. Malgré les assurances contraires qui avaient été multipliées à Saint-Pétersbourg, la Bulgarie n'avait pas pu se faire à l'idée qu'on la laisserait à ses seules forces. Il faut bien qu'elle se rende aujourd'hui à l'évidence. Le prince Ferdinand a trop d'esprit politique pour modifier sa politique générale. Ne voulant pas donner à l'opinion des satisfactions de choses, il a essayé de lui donner des satisfactions de personnes. Cette politique est connue; elle réussit quelquefois; elle est toujours dangereuse.

Il n'y a pas de meilleure explication du changement de gouvernement auquel le prince a procédé. Il paraît désireux de s'entendre, sous des formes nouvelles, encore mieux que par le passé, avec la Porte et d'obtenir d'elle quelques adoucissemens aux rigueurs exercées contre les Bulgares en Macédoine. Si c'est bien là sa politique, elle est raisonnable, et, bien qu'il veuille paraître la suivre avec plus d'indépendance à l'égard de la Russie, il sera d'autant plus agréable à celle-ci qu'il s'y conformera plus exactement.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE MAITRE DE LA MER

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI. — ALARIC OU CHARLEMAGNE?

« Qui distinguera d'emblée le son des trompettes, quand les trompettes sonnent pour Alaric aussi bien que pour Charlemagne? » — Millicent Fianona se la répétait mentalement, cette phrase du livre où elle ne lisait plus. Assise dans l'encoignure d'un *bow-window*, au premier étage du Grand-Hôtel de Saint-Hélier, elle laissait ses regards errer sur la mer qui battait le vieux môle, déferlait contre les assises du Château-Élisabeth.

Un mois s'était écoulé depuis la soirée de l'Opéra. Juillet dispersait la société parisienne sur les plages. Les Lauvreins s'installaient à Dinard : avant de les y rejoindre, comme elle l'avait promis, Mme Fianona faisait un court séjour à Jersey. Une raison majeure l'appelait dans l'île : elle y était venue rechercher le frère de son père, un ancien officier de l'armée des Indes retraité aux environs de Saint-Hélier. Le major y soignait ses rhumatismes sous la tutelle ombrageuse de deux cousines, vieilles demoiselles méthodistes qui s'étaient constituées gardiennes du corps et de l'âme de leur parent. Elles virent d'un œil alarmé l'arrivée de l'étrangère, fille d'un homme bizarre, expatrié par amour, sévèrement jugé dans une famille dont il s'était peu soucié. Suspecte et condamnée d'avance, « la fille de

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

l'Italienne, » comme elles la nommaient avec un accent de réprobation ! Ces mots évoquaient dans leurs esprits rigides toute sorte d'images sensuelles et diaboliques, toutes les troubles impuretés du sang amalécite. Dûment chapitré par les directrices de sa conscience, le major reçut sa nièce avec cette sécheresse anglaise qui rendrait jalouse une bille de bois de teck. Un cœur anglais où brûle le feu d'un sentiment sincère fondrait toutes les banquises des mers arctiques; lorsqu'il se ferme et se fait volontairement hostile, ce même cœur congèlerait le Vésuve en pleine éruption. La jeune veuve exposa la situation critique où elle se trouvait depuis la mort de son mari, elle essaya d'y intéresser le seul protecteur naturel qui lui restât. Elle obtint de cet oncle quelques considérations pratiques sur l'ignorance des éleveurs de bétail, dans l'Argentine et ailleurs, lorsqu'ils ne s'inspirent pas des bonnes méthodes anglaises; et quelques réflexions désobligeantes sur les personnes, comme il y en a tant, qui ont reçu l'inestimable privilège de naître d'un sang anglais, avec un confortable approvisionnement de raison anglaise, et qui ne savent pas user de cette prérogative pour gouverner un mari chimérique, dans les unions mal assorties où les précipite un blâmable dérèglement de leur imagination. — Millicent se retira, toute meurtrie par tant d'injustice et de dureté. Rentrée à l'hôtel après cette pénible entrevue, elle cherchait du réconfort dans la lecture de son livre préféré.

C'était le poème d'Élisabeth Browning, *Aurora Leigh :* testament d'âme qu'on dirait écrit par une fille spirituelle de Shelley, à la lueur des flammes ardentes et sonores, près du bûcher où se consumait le poète. Millicent l'aimait entre tous, ce livre qui lui racontait sa propre histoire. Comme Aurora, elle avait été, toute jeune, arrachée de cette Italie où elle tenait par les racines du cœur, où son heureuse enfance s'était épanouie dans l'air qu'il lui fallait pour fleurir. Depuis lors, elle n'avait pas refleuri. Les journées, les années, étaient tombées sur elle comme la pluie silencieuse dans la nuit. Deux fois orpheline, loin de la terre maternelle qui gardait les tombes de ses parens, dépaysée d'âme sous les cieux et dans les conditions de vie où le sort l'égarait, Millicent y avait connu ce long ennui du vide dont elle entendait la plainte dans l'éloquente confession d'Aurora. Son mari, diplomate correct et froid, toujours assombri dans le privé par les tracas d'affaires qui attristaient leur

foyer, n'avait pas su éveiller la femme endormie dans cette jeune fille. Elle sommeillait, soumise sans révolte à la règle d'une existence sévère, où l'inquiétude du lendemain éteignait toute joie. Elle n'avait frayé dans l'Argentine qu'avec des sociétés futiles : le peu de communication qu'elle y trouvait contribuait à la replier sur elle-même. Loin de la séduire, les hommages grossiers de quelques bellâtres l'avaient dégoûtée sans l'instruire de ce qu'ils appelaient l'amour. Réfugiée dans sa musique comme en un palais de songe, elle y échappait aux soucis cuisans qui faisaient l'entretien habituel de Fianona, elle y trompait des aspirations que tout étouffait dans la vulgarité de son milieu : ses rêves imprécis trouvaient des satisfactions suffisantes dans la caresse immatérielle des mélodies.

La mort de son mari l'avait laissée aux prises avec des embarras dont elle connut bientôt toute la gravité. Restée seule et sans guide, elle essaya de liquider les entreprises hasardeuses où le défunt s'était engagé. La jeune veuve ne possédait aucune des aptitudes d'une femme d'affaires : après une année d'inutiles tourmens, elle dut s'avouer que la tâche était au-dessus de ses forces ; elle partit en confiant à l'associé de Fianona le soin de réaliser la petite fortune qu'elle espérait sauver. Au lendemain de ces rudes secousses, au moment où son existence prenait une figure nouvelle, alors qu'elle revenait libre et sans but à ce vieux monde, le monde de son enfance, une révolution s'était faite dans l'âme de Millicent : éclosion tardive d'une plante longtemps comprimée. La vie réclamait ses droits imprescriptibles. Une femme voulait sortir de l'enfant passive, assoupie jusqu'alors dans sa tranquille torpeur. Elle avait pris conscience de cette mue sur le bateau qui la ramenait en Europe. Un long voyage en mer, c'est pour nos contemporains le seul équivalent des retraites que faisaient les gens des siècles passés, quand ils allaient s'éprouver au cloître. Durant les heures désœuvrées de la traversée, sur la cellule flottante où il est affranchi des servitudes coutumières, l'esprit trouve le loisir de s'écouter penser. Millicent laissait à terre et oubliait pour un temps les préoccupations angoissantes des derniers mois ; elle courait à l'inconnu avec une sorte d'exaltation effrayée.

Ses méditations solitaires furent bientôt diverties. A Rio de Janeiro, M. Robinson prit passage sur le paquebot de la Compagnie hambourgeoise. Le grand spéculateur venait d'installer

un service au Brésil, il allait traiter d'autres affaires à Paris et à Londres. Assis à table entre le commandant et Mme Fianona, il se méprit sur la nationalité de la jeune femme qui causait en anglais avec le marin; il lui adressa la parole en ces termes :

— Agréable et riche, le pays que je viens de voir; gâté malheureusement par sa population; et empoisonné par cette écume d'émigrans italiens, une race dégénérée que je ne puis souffrir.

— Empoisonné aussi par quelques pirates yankees, répliqua Millicent. Je plains les gens de ce pays, s'ils sont forcés de voisiner avec ces sauvages brutaux. — Et elle se renferma dans le silence.

Quand il se fut renseigné, Archibald voulut réparer sa lourde maladresse et en commit une pire : il acheta chez la fleuriste du bord tout le stock de fleurs disponibles, il les fit porter dans la cabine de Mme Fianona. Elle les renvoya avec ces mots sur sa carte : « Deuxième offense; c'est le *trust* des maladresses. » Le lendemain, M. Robinson l'aborda courtoisement sur le pont.

— Je n'avais vu chez vous que l'Anglaise, madame; avec elle, si vous le permettez, je m'entendrai certainement; elle intercédera pour moi près de l'Italienne, qui me pardonnera peut-être

Mme Fianona désarma, d'assez mauvaise grâce d'abord; bientôt, satisfaite de tenir à sa merci l'agresseur qui plaidait coupable, elle s'amusa franchement des efforts qu'il faisait pour se réhabiliter. Vingt-quatre heures plus tard, les deux ennemis de la veille étaient très bons amis. M. Robinson paraissait se plaire dans la société de la jeune femme; Millicent lui sut gré d'être la pierre de touche où elle vérifiait un pouvoir de séduction qu'elle n'avait jamais essayé. Jusqu'alors, les hommes vulgaires qui l'entouraient ne lui avaient révélé ce pouvoir que par d'odieux désirs, tribut grossier payé à son sexe et non à sa personne. Pour la première fois, elle goûtait le plaisir flatteur d'intéresser une haute intelligence, un personnage qui marquait dans l'élite humaine. Comme il arrive en pareil cas, son charme opérait d'autant mieux qu'elle y prenait confiance et s'abandonnait à la joie spontanée de l'exercer.

La conversation de M. Robinson lui ouvrait des horizons ignorés. Ce monde des intérêts matériels, qu'elle avait pris en horreur, parce qu'il ne lui était apparu que par ses côtés mes-

quins et souffreteux, se métamorphosait en féerie prodigieuse dans les vastes perspectives où l'imagination d'Archibald la transportait. Il en changeait les anciens aspects, il y réglait à sa fantaisie l'ordre des événemens futurs ; il y disposait du sort des hommes, pauvres créatures dépendantes des biens qu'il redistribuait. Et ce fils des Titans, qui jouait avec le globe comme un enfant avec son ballon, elle avait le sentiment délicieux de le retenir près de sa jupe, de lui faire oublier un instant le jouet magnifique. Elle eût aimé captiver en lui ce par quoi il la captivait : l'ardente volonté, la puissance élémentaire qui soulevait les montagnes d'or, comme le feu souterrain celles de la chaîne des Andes. Elle se rappelait, près de cet homme, des sensations déjà éprouvées, un jour qu'elle visitait une grande usine à la Plata : l'attrait inconscient qui lui faisait promener ses mains sur les cuivres, sur les aciers polis des machines, comme pour participer aux effluves de la force mystérieuse, si calme et si redoutable, qui mettait en branle tous ces énormes rouages. Quand les études physiologiques seront plus avancées, elles nous découvriront sans doute d'exactes correspondances entre les phénomènes du monde physique et ceux du monde mental. Un puissant courant électrique produit un *champ magnétique*, il aimante les corps voisins et crée un pôle d'attraction. Rapprochée d'une énergie dominatrice, Mme Fianona recevait cette aimantation, elle était attirée vers ce pôle.

Mit-elle un peu de coquetterie dans un commerce chaque jour plus intime, plus plaisant pour l'un et pour l'autre? Elle le pouvait sans danger. M. Robinson ne se départit pas un instant d'une réserve qui écartait tout soupçon de galanterie. Ses attentions disaient ouvertement à Millicent qu'il la trouvait aimable, intéressante ; elle ne surprit jamais, — elle guetta peut-être inutilement, — le mot, le regard qui lui eussent dit qu'il la trouvait jolie femme, et désirable.

Bien entendu, les autres passagers ne s'arrêtèrent pas à ces nuances. L'intimité des deux voyageurs donnait belle matière à gloser : les imaginations méchantes sont simplistes, et la légende s'épaissit vite autour des moindres actes de l'homme en vue. Puisque l'irrésistible nabab honorait de sa recherche la jeune femme, il voulait être, il serait bientôt un amant heureux ; il l'était certainement, après quinze jours de traversée, il ne pouvait point ne pas l'être. Ainsi en avaient décidé les argus du bord ;

ainsi était née l'historiette calomnieuse que le léger Félines colportait avec une si ferme assurance

Ignorante des mauvais bruits, Mme Fianona continua ces agréables relations à Paris, sous l'égide de la duchesse de Lauwreins. Elles furent moins faciles et plus rares, dans ce Paris où M. Robinson était accaparé de tous côtés, visé par des femmes moins discrètes dans leurs attaques, assassiné d'invitations chez les plus belles, les plus élégantes. Millicent regrettait parfois les libres causeries du paquebot, les longues journées où cet homme attachant lui appartenait tout entier. Elle n'eût pas été femme, si elle se fût retenue de faire valoir, devant le monde et dans ses entretiens avec Archibald, un titre de possession antérieur, presque un droit acquis sur son compagnon de voyage. Il n'eût pas été homme si certains mouvemens d'humeur, à défaut d'autres indices, ne lui avaient point appris qu'on tenait à ce droit.

Depuis la soirée de l'Opéra, un autre intérêt s'était fait sa petite place dans les songeries de Millicent. Si absorbée qu'elle fût par la musique, l'émotion subite de son voisin, ce jeune officier, ne lui avait pas échappé. Émotion durable, et que Tournoël ne sut pas dissimuler, quand il rencontra le surlendemain Mme Fianona chez les Lauvreins, où évidemment il la cherchait. Le capitaine avait sollicité la permission de lui rendre visite. A deux reprises, pendant la quinzaine qui précéda le départ de l'étrangère, il était venu à l'hôtel où elle logeait, il s'y était rencontré chaque fois avec d'autres visiteurs. Elle l'avait accueilli gracieusement, s'efforçant de le mettre à l'aise. Peine perdue : il parlait peu, ne savait pas s'en aller, s'éternisait sur le fauteuil où il était visiblement très heureux et très malheureux; il laissait deviner les gauches anxiétés de l'homme qui voudrait arrêter la pendule, chasser des fâcheux qu'il a peur de voir sortir, sachant qu'après leur départ il ne dirait rien de ce qu'ils l'ont empêché de dire. Millicent avait entendu ce silence.

Nouvelle et décisive épreuve de son pouvoir de séduction : plus concluante, celle-ci, car c'était bien la femme, toute la femme, qui troublait si fort le jeune officier. Célèbre, lui aussi, mieux encore, glorieux; conquête enviable pour la plus difficile. Aventures lointaines et dangers héroïquement affrontés, il était paré de tous les prestiges qui gagnent à un Othello les bonnes grâces des Desdémone; jeune, enfin, de cœur et de visage, fait pour intéresser les femmes par le mâle caractère d'une figure où le feu

intérieur de la pensée éclairait des traits avenans. Ce soldat avait accompli de grandes choses, il en avait souffert, il suscitait les fiertés et la tendre commisération de son peuple. C'était aussi une force; différente de celle qu'on subissait chez M. Robinson, moins accablante pour les imaginations, plus engageante pour les cœurs. Millicent ne pouvait s'empêcher de les mettre en balance, ces deux forces qui avaient un instant gravité vers sa personne : il lui semblait que la première l'attirait en l'effrayant, lui donnait à la fois désir et crainte de se laisser dominer par une énergie dévoratrice de l'univers; tandis qu'elle eût voulu dominer, diriger à son gré la seconde, celle qui ne lui résisterait pas, qui lui demanderait encouragement et secours pour grandir à l'égal de l'autre.

Les deux images repassaient devant ses yeux, dans cette solitude de Jersey qu'une amère déconvenue faisait si hostile. Elle trompait son affliction en s'abandonnant aux pensées qui l'avaient occupée durant ces dernières semaines. Elle comparait, s'interrogeait; sollicités tour à tour par les deux attractions contraires, ses sentimens oscillaient. Musicienne habituée aux variations prolongées sur un thème, elle transposait à son usage la phrase qu'elle venait de lire dans *Aurora Leigh :* phrase dont le sens obscur s'éclairait par le contexte du poème, et mieux encore par les applications qu'en faisait Millicent : « Qui distinguera d'emblée le son des trompettes, quand les trompettes sonnent pour Alaric aussi bien que pour Charlemagne? »

Elles sonnaient à cet instant pour Archibald. Les journaux de Londres, ouverts sur la table de l'hôtel, étaient pleins de son nom. Le spéculateur avait déchaîné, puis apaisé une révolution dans la puissante corporation des *Dockers*. Leurs procédés, qu'il jugeait trop arriérés, retardaient le déchargement de ses navires : il voulait américaniser les quais de la Tamise, y installer des élévateurs, substituer des machines au travail des bras. Les *Dockers* s'étaient soulevés contre le despote étranger qui menaçait leur privilège et leur existence; son ascendant avait vaincu la révolte de ces ouvriers; leur bon sens pratique s'était rendu aux raisonnemens du maître qui les tenait en son pouvoir. Un autre journal dépeignait l'émoi de la population à Liverpool : des experts de l'U. S. T. étaient partis pour Holyhead; ils étudiaient un projet qui ferait de ce havre, au détriment de Liverpool, le point d'arrivée des paquebots américains : d'où

grande rumeur et vives alarmes dans la cité maritime.

Ainsi, l'ombre gigantesque de l'homme qui occupait Millicent se profilait auprès d'elle sur ces papiers, sur ce coin de terre. Et la jeune femme froissait avec complaisance un télégramme reçu le matin de Southampton : M. Robinson annonçait sa visite pour ce même jour, en compagnie de quelques personnes de Londres qu'il avait priées à une courte excursion sur son yacht. Était-ce pour ce motif qu'*Aurora* gisait dans l'abandon, délaissée par des yeux qui interrogeaient l'horizon de mer? Mme Fianona y vit bientôt apparaître une colonne de fumée, puis la silhouette élégante et robuste du *Neptune*, le yacht de l'Américain. Le guidon de l'U. S. T. flottait à la pomme du grand mât. Les invités de M. Robinson descendirent sur la jetée, s'acheminèrent vers l'hôtel. Dissimulée dans son observatoire, Millicent put observer à loisir les personnes qui accompagnaient son ami : femmes de la haute société londonienne, pour la plupart des Américaines mariées en Angleterre; très gaies, très pimpantes dans leurs toilettes de voyage qui voulaient être simples et trahissaient une grande recherche de luxe.

Archibald vint saluer Mme Fianona avec ses façons habituelles de bon camarade, comme s'il l'eût quittée la veille : il la pria de se joindre à la petite bande; on allait luncher au château de Montorgueil. Le manoir féodal de Jean sans Terre, farouche relique enchâssée dans le roc sur un piton qui commande la mer, est le but favori des touristes. Ceux du *Neptune* avaient décidé de s'y rendre avant de rembarquer : ils ne faisaient que toucher terre à Jersey; ils devaient pousser le soir même jusqu'à Dinard, où un grand match de tennis les appelait le lendemain. Millicent eût préféré causer avec le conseiller qu'elle avait souvent entretenu de ses ennuis, et lui raconter le mauvais accueil de cet oncle qui les aggravait; elle n'en trouva pas l'occasion. Préoccupée de ce souci domestique, un peu vexée par l'effacement de sa mise qui contrastait avec l'élégance de ces dames, comme sa tristesse avec leur gaîté, elle se mêla sans plaisir à une société où elle se sentait étrangère. On ne parlait autour d'elle que des petits commérages de la saison de Londres, on en régalait M. Robinson. Il s'égayait de l'animation de ses compagnes; une jeune miss d'une beauté provocante s'appuyait sur lui pour gravir les pentes rocheuses qui conduisent à la terrasse de Montorgueil. On luncha joyeusement sur un des

sinistres bancs de pierre où les Carteret expédiaient leurs justices sommaires : après le repas, la compagnie s'engagea dans les escaliers intérieurs de la tour, gagna la plate-forme du donjon.

Là-haut, les bavardages mondains firent trêve, effarouchés par la saisissante grandeur du panorama, couverts par la voix profonde des eaux qui ceignent sur trois côtés la base du promontoire. La plainte du refrain de mer montait contre la paroi du précipice, arrivait assourdie entre les draperies de lierre des murailles, venait expirer dans les pertuis des barbacanes. Sur le frissonnement lointain des abîmes où plongeait la vue, l'oreille devinait la répercussion infinie de cette même plainte, plus solennelle au large, dans l'attente des ténèbres qui vont s'abattre sur la face de la mer. Assombrie au baisser du soleil, elle prenait la teinte que les forgerons appellent couleur d'eau, violet luisant du fer poli qui a passé au feu. A l'extrême horizon blanchissaient les falaises de France : l'incertain liséré des côtes normandes se confondait avec un ourlet de nuages, pelotonnés au bas du ciel; l'œil y distinguait encore une pâle aiguille qui trouait l'amas des nuées, la flèche de la cathédrale de Coutances.

Sur cette aire de faucons, d'où les fils des Vikings guettaient leurs proies maritimes, M. Robinson, accoudé contre un créneau, aspirait les souffles du large; son regard embrassait l'étendue des eaux avec une expression de convoitise que Millicent connaissait bien; elle l'avait souvent observée durant leur traversée : lorsque cet homme contemplait la mer, il semblait que ses yeux caves fissent effort pour l'engouffrer tout entière, et qu'en dehors d'elle rien n'existât plus pour eux. La jeune femme s'approcha.

— Je vois qu'elle est toujours en vigueur, la vieille loi qui défendait d'introduire un étranger dans cette forteresse autrement que les yeux bandés; si bien bandés qu'ils n'aperçoivent même plus le chagrin d'une amie.

— Eh quoi! repartit Archibald, auriez-vous quelque sujet de peine? Il n'y paraissait pas, la dernière fois que je vous vis : vous causiez très gaîment avec le capitaine de Tournoël; vous sembliez prendre grand intérêt à ses récits.

— Est-ce un reproche? fit-elle.

— Bien au contraire. Ce garçon me plaît. Je connais tout son mérite, gâté par quelques travers d'esprit qu'une saine influence pourrait corriger. Il subit une épreuve, je crains que son énergie n'y faiblisse. Ce serait grand dommage qu'une si

belle force se perdît. Quiconque le soutiendra, l'encouragera, fera une bonne œuvre, une œuvre utile pour tous. J'attends beaucoup de cet homme d'élite, j'ai des vues sur lui, je vous en reparlerai. Si vous pouvez prendre quelque empire sur le capitaine, vous ferez un noble emploi des qualités d'intelligence et de cœur que j'ai tant appréciées chez vous, chère madame.

Les Anglaises se précipitèrent à ce moment vers M. Robinson pour le complimenter sur la bonne grâce de son yacht. Le *Neptune* balançait ses mâts au-dessous du donjon, dans le petit havre de Sainte-Catherine où l'on devait rembarquer : vu de cette hauteur, le solide navire paraissait un jouet d'enfant, coquet à ravir dans le raccourci de ses lignes. On redescendit au pied de la falaise. Archibald donna le signal du départ, il dit à Mme Fianona qu'il se promettait de la retrouver prochainement en France. Millicent vit le *Neptune* s'éloigner, décroître au crépuscule : les fanaux s'allumèrent, ces feux fuyans s'évanouirent dans la brume. — Elle revint seule de Gorey à Saint-Hélier, d'assez méchante humeur.

— Ainsi, pensait-elle, il ne m'a parlé que pour me donner le conseil peu déguisé d'aller me jeter à la tête d'un autre! S'il croit qu'il aurait grand effort à faire pour m'en persuader!...

Et sa pensée se reportait sur cet autre, à qui on la renvoyait cavalièrement. Il n'aurait pas repoussé, lui, les avances amicales qu'elle s'en voulait d'avoir faites à Robinson ; avec quelle gratitude heureuse il les eût accueillies! Elle n'en savait rien, elle en était sûre. — Il subissait une épreuve, avait dit Archibald. Quelle épreuve? Pauvre garçon! Il souffrait, il avait besoin de soutien, lui, si courageux... C'était donc pour ce motif qu'il paraissait navré, lors de sa dernière visite? Pour ce motif, et pour un autre; parce qu'elle allait partir. — Elle essayait de se remémorer chaque détail de leurs rencontres. Puis, la petite fille qui persistait dans cette femme à peine éveillée réfléchit longuement, sérieusement, sur une singularité dont elle avait été très frappée pendant les visites de Tournoël. — Pourquoi donc a-t-il le côté droit de la moustache d'un blond plus foncé que l'autre?... C'est joli, d'ailleurs... — Et, ses idées revenant à Robinson, un flot d'irritation lui remontait au cœur contre l'indifférence, la dureté de cet homme.

— Il n'a même pas pensé à me demander si je voulais prendre passage sur son bateau pour retourner avec eux à Dinard! Il

était bien trop occupé de ses Anglaises : il aurait eu honte de moi en si belle compagnie.

Millicent oubliait qu'elle n'aurait pas pu accepter l'invitation; un devoir la retenait encore à Jersey. Elle n'avait pas pris congé de son oncle, elle s'était promis de tenter le lendemain un dernier effort auprès de lui. — Cette entrevue fut aussi glaciale que la première : même visage de bois, même cuirasse de défiance et de réprobation. La jeune femme comprit l'inutilité d'une plus longue insistance : autant eût valu attaquer de ses faibles mains les assises de granit qui portaient cette île. Elle fit ses adieux au major, aux deux dragons qui le défendaient contre les embûches des suppôts de Bélial. Et ce fut avec soulagement qu'elle s'éloigna, le jour d'après, sur le courrier de Saint-Malo qui la ramenait chez ses amis.

La duchesse l'attendait au débarcadère. Millicent coupa court aux complimens pour lui dire :

— Vous devez être satisfaite, chère amie ; voilà votre grand compatriote revenu : je me fie à vous pour ne plus le laisser repartir.

— Vous tombez bien ! s'écria Mme de Lauvreins. Si vous croyez qu'on le tient jamais ! Il n'était pas ici depuis vingt-quatre heures qu'un télégramme l'appelait d'urgence à Brême : une convention à signer, une nouvelle flotte qu'il veut avaler, je crois. Oh ! c'est un homme très capable : si expéditif, si pratique !

Ces mots furent dits par la petite duchesse américaine avec le même accent de fierté patriotique qu'aurait eu son mari, s'il eut parlé d'un maréchal de France revenu vainqueur d'une campagne. — Mme Fianona s'informa de leurs connaissances parisiennes, pour en venir au nom qu'elle voulait amener.

— Et le capitaine de Tournoël, que devient-il ? L'avez-vous revu souvent ?

— Une seule fois, répondit Peg en riant ; — le temps de s'assurer que vous n'étiez plus à Paris, et qu'il n'avait par conséquent plus de motif pour nous honorer de ses visites. Ah ! ma chère, je crois bien que vous lui avez inoculé une fièvre plus maligne que celles d'Afrique !

— Je ne lui veux pourtant pas de mal, dit Millicent. — Et son regard partit très loin, dans une de ces fuites chercheuses qui en faisaient l'indéfinissable charme.

VII. — ON A VOLÉ LE BOULEVARD!

Que ne pouvaient-ils se faire entendre à Paris, les mots emportés au vent de la Rance! Ils auraient allégé les ennuis d'un cœur qu'ils eussent doucement surpris.

Louis de Tournoël pensait à Mme Fianona plus souvent qu'il ne voulait se l'avouer. Il avait suffi de quatre ou cinq rencontres pour créer en lui l'image qui grandit, s'embellit, se divinise de tout le bonheur qu'on attend d'elle; l'image qui envahira peu à peu tout l'être sensitif, interceptera bientôt toutes les autres visions du monde. Dans son inexpérience naïve de la femme, il demeurait persuadé qu'on n'avait rien deviné de ses sentimens; et il jugeait ceux de Mme Fianona d'après la logique spéciale aux amoureux timides. — Indifférente, inattentive à l'émoi qu'il ressentait près d'elle, la jeune étrangère l'était à coup sûr, puisqu'elle le recevait avec d'autant plus de gaîté qu'il arrivait plus soucieux et plus grave; puisqu'il ne comptait pas plus que les autres visiteurs, ces importuns dont elle s'occupait de préférence. — Ce dernier axiome, Tournoël l'inférait de la moindre parole adressée par Millicent à d'autres personnes; et, l'ayant admis comme évident, il ne le discutait plus. — Elle paraissait presque heureuse de la présence de ces tiers; oui, heureuse et amusée du supplice qu'ils infligeaient à leur victime silencieuse. — Ceci ne s'accordait guère avec la première hypothèse, l'inattention au mal dont souffrait cette victime : mais la logique amoureuse déduit à sa façon. — Si elle s'était souciée de lui le moins du monde, serait-elle partie ainsi, à la hâte, sans motif, sans même lui donner une occasion de s'expliquer, sans l'entendre une fois seul à seule, ne fût-ce que par curiosité, sinon par intérêt? Elle était partie pour l'Angleterre : pour le pays où Robinson l'avait devancée, où elle allait sûrement le rejoindre... Était-ce donc vrai? Était-ce possible? On le disait tant... Allons! n'y pensons plus, — décidait le jeune homme, en attendant l'heure prochaine où il y repenserait de nouveau; — oublions cette faiblesse d'un instant. Imbécile d'avoir rêvé que cette créature d'exception pouvait être pour moi!... C'est pourtant vrai qu'elle ne ressemble à aucune autre. Elle appelait, de plus loin, des choses si profondes en moi, qui n'avaient jamais été remuées... Bah! l'oasis est petite, le désert est grand. En route!

L'heure presse, la France attend que j'achève mon œuvre : et je l'achèverai, envers et contre tous. Pas de temps à perdre avec les dames de Buenos-Ayres, ou de Venise, ou de Sospel... C'est étrange : il me semble les revoir, ces roses des Alpes ; déjà, alors, à mesure qu'elles s'effeuillaient, quelque chose me manquait, quelque chose de moi qui était entré en moi par la porte qu'on ne sait pas. Je crois bien que j'ai gardé le bidon de mon homme : détourné un effet d'équipement !... Suis-je bête ! Finie, la petite musique. A la besogne ! Allons les relancer encore une fois, au ministère.

Il y allait, pour y retrouver les mêmes déboires, le même sentiment amer de son impuissance. Condamnés sans appel, ses projets comme sa personne. La France l'attendait à l'œuvre, s'était-il dit à ses heures d'illuminisme. Pure hallucination. La France n'attendait rien ; elle somnolait, oublieuse déjà du petit sursaut d'orgueil et de pitié qu'il avait provoqué chez elle. De quoi se fût-il plaint ? Paris lui avait fait bonne mesure : deux grands mois d'attention enthousiaste, pour un héros de qui si peu de gens pouvaient dire où et comment son héroïsme s'était manifesté. D'autres événemens passionnaient l'opinion, drames et comédies d'un intérêt plus proche ; d'autres premiers rôles s'emparaient de la vedette, personnages sympathiques par leurs mérites ou leurs canailleries. Des signes certains révélaient à Tournoël la rapide usure de sa popularité. Les journaux ne reproduisaient plus ses traits ; à peine s'ils lui accordaient de loin en loin quelques lignes, de celles qu'on dirait imprimées automatiquement par de vieux clichés, mis en réserve pour la saison d'été. Cette saison elle-même hâtait l'oubli : en fin de juillet, la gloire déguerpit avec ceux qui la distribuent, les acteurs prudens renoncent à jouer devant une salle vide. L'officier se sentait devenir ce qu'a dit un poète : du spectacle d'hier l'affiche déchirée... Quelques semaines encore, et le petit capitaine irait reprendre sa place à la tête d'une compagnie, dans une garnison de province ; il y ferait sans conviction le fastidieux métier dont ses camarades parlaient avec un dégoût croissant ; il y vieillirait dans l'éternelle paix, sans espoir, sans avenir, attendant l'heure de la retraite en passant des revues de détail.

Et, pendant ce temps, d'autres agissaient. Tournoël recevait d'Afrique des renseignemens particuliers qui le consternaient. Stimulés par sa tentative, nos rivaux se rapprochaient du Tchad ;

ils relevaient leur prestige dans les régions où l'heureux coup de main de l'officier français l'avait ruiné; une expédition s'y avançait, qui rendrait effectifs leurs droits platoniques sur le Bornou; avant peu, leur pavillon flotterait sur les eaux du grand lac. Ces nouvelles que nous lisons distraitement dans le journal, tant sont vagues les notions qu'elles éveillent chez nous, la mémoire du capitaine les traduisait en images précises, émouvantes: il voyait les lieux, les routes, le point important qu'atteindrait bientôt la colonne; il la voyait marcher, cette colonne.

Le jour où nous le retrouvons à Paris, Tournoël s'était attardé au ministère de la Marine; il y avait rejoint un ami revenu la veille du Niger. Toutes les informations dont il eût voulu douter, ce lieutenant de vaisseau les confirmait, avec des détails qui en aggravaient la signification. Au cours de leur causerie, un autre camarade était survenu: ce dernier rapportait des bruits entendus aux bons endroits.

— Naturellement, disait-il, notre ami Tournoël est le seul à ignorer ce qu'on chuchote dans les bureaux des Colonies. N'osant pas marcher au grand jour, militairement, nos profonds politiques concéderaient l'exploitation du Ouadaï à je ne sais quelle société commerciale, industrielle, qui déblaierait le terrain et s'emparerait des positions. Cette tactique peut avoir du bon; mais on parle d'influences louches qui rendent la combinaison très suspecte, et qui rallient pourtant de hauts patronages. Ce qu'il y a de sinistrement comique dans l'affaire, c'est que les capitaux, des capitaux considérables, dit-on, seraient étrangers. Derrière les quelques Français qu'on nomme, et qui sont notoirement des hommes de paille, il n'y aurait en réalité qu'un grand capitaliste d'outre-mer: une puissance occulte, qui paraît attacher un prix singulier à cet établissement au Ouadaï. Pourquoi? A quelles fins? Ne serait-ce pas pour s'introduire sous le masque dans nos futurs territoires, à l'orient du Tchad, pour y amorcer en secret une action parallèle à celle que l'Angleterre prononce ouvertement sur la rive occidentale? Des gens défians l'insinuent: tout est si ténébreux dans la politique africaine! Quel comble, si nos gouvernans, par peur d'envoyer des chiens de garde dans la bergerie, en facilitaient l'entrée à des loups déguisés en moutons

Tournoël recueillait avidement ces paroles, il les rattachait

aux assauts qu'il avait subis, deux mois auparavant. C'était sans aucun doute le projet conçu par M. Robinson qui prenait corps, gagnait des complicités dans les sphères dirigeantes. Déjà, lors de leur conversation sous le globe, l'insistance opiniâtre du grand accapareur lui avait donné à réfléchir ; de vagues soupçons l'alarmaient : la passion du gain ne se doublait-elle pas chez cet homme de quelque arrière-pensée ? Et cette terre promise dont il se sentait responsable, lui, l'inventeur, les imprudens qui l'en chassaient voulaient la remettre en des mains aussi peu sûres ! — Son imagination s'échauffa sur ces craintes, pendant le repas solitaire qu'il prit au sortir de la Marine. Comme il remontait ensuite la rue Royale, l'appel d'une voix connue le fit se retourner, à l'angle du boulevard de la Madeleine. C'était la voix de Moucheron, assis en compagnie de quelques confrères à une table du café Durand.

Ces hommes jouissaient de l'heure, qui était douce, avant d'aller s'enfiévrer sur le travail nocturne des journaux. Ces Parisiens regardaient passer Paris. Il passait avec une liberté rieuse de jeune faune, dans le crépuscule finissant de cette longue soirée de juillet. Elle semblait mourir à regret, comme si elle eût eu conscience de son charme. Les premiers éclats de l'acétylène piquaient des touches de lumière sur les cuivres des automobiles, sur les harnachemens des trotteurs bien attelés. Des files de voitures roulaient vers le Bois, d'autres en ramenaient les promeneurs anuités qui s'égrenaient dans les restaurans. Au fond des victorias, les femmes prenaient leurs poses nonchalantes des soirs d'été ; moulées sous les étoffes claires et légères, amusées par le désir qu'elles semaient dans l'atmosphère brûlante, elles se donnaient aux yeux. D'une portière à l'autre, des mondaines, parées pour une fête à Puteaux, dévisageaient avec complaisance les filles qui affichaient un luxe hardi. Dans les fiacres, des couples s'enlaçaient, des commis en goguette chantonnaient ; voiturées de cinq et six personnes d'où fusaient de petits rires aigus, quand une femme se tassait sur la banquette entre deux hommes. Les musiques tsiganes s'échappaient des cafés, traînaient dans l'air immobile, avec les lourds parfums, les rumeurs d'une foule égayée par la féerie qu'elle se donne à elle-même. Tout conseillait à cette foule le plaisir, le relâchement de la saison indulgente où Paris se libère des contraintes extérieures ; la Ville de joie dénouait sa ceinture avec une licence

tranquille, mesurée, avec l'aménité souriante qui écarte de ces heures molles toute idée de bacchanale.

Sur l'invitation pressante de Moucheron, le capitaine s'assit un instant à la table du café. Émile narrait à ses confrères les derniers hauts faits de M. Robinson, revenu d'Allemagne la veille. On s'entretenait de la grève et de la soumission des Dockers, épisode significatif de la conquête du vieux monde par le financier du nouveau. Un journaliste donnait comme fort avancées les négociations relatives à l'Aber-Vrach, cette baie du Finistère où l'U. S. T. projetait, disait-on, d'établir la tête de ligne des services transatlantiques. D'autres émunéraient les grosses affaires parisiennes où ils voulaient voir la main de M. Robinson, l'argent de ses associés, de ses compatriotes. Chacun apportait son « tuyau : » les bailleurs de fonds américains, dissimulés dans la coulisse, raflaient tout : les eaux, la lumière, la force électrique, les entreprises de transports, les grands magasins. Un émerveillement craintif se trahissait dans l'exagération des propos : ces hommes paraissaient hantés par un spectre nouveau ; ils en parlaient comme les petits enfans parlent de l'Ogre. A les entendre, une énorme vague d'argent liquide, venue d'au delà de l'Océan, allait submerger ce joyeux Paris qui se trémoussait dans le soir tombant.

— Bah ! fit Moucheron ; et, d'un geste emphatique, il étendit le bras vers la Madeleine ; — bah ! Ils peuvent bien nous prendre tout le reste, ils n'avaleront pas le boulevard. Le boulevard ! Ils n'en ont pas en Amérique, ni en Angleterre, ni ailleurs. Rome, entamée par les barbares, gardait son Forum d'où elle leur donnait des lois ; les Musulmans, refoulés hors d'Europe, gardent leur Mecque d'où ils nous menacent ; nous avons mieux, nous avons le boulevard ! Épine dorsale du monde civilisé, centre nerveux d'où rayonnent tous les mouvemens d'idées, toutes les illuminations de l'esprit. L'humanité ne peut pas s'en passer : d'ici, nous continuons à règner sur elle. Chaque brute qui s'éveille au loin, à Chicago comme à Irkoutsk, rêve du boulevard parisien. Quand la France n'aurait plus que cette citadelle où se réfugier, l'univers devrait encore compter avec la première puissance de l'esprit.

L'accent d'Émile était sincère : un vieux Romain n'eût pas parlé de son Forum avec plus d'orgueil, plus de vénération. Un sourire sceptique apparut sur le visage de Tournoël ; il se leva :

— Mon cher Moucheron, faites-moi le plaisir de m'accompagner un moment sur votre boulevard : je me charge de vous y montrer des choses qui vous étonneront.

— Par exemple ! Elle est bien bonne. En Afrique, je ne dis pas, mon capitaine ; mais sur le boulevard, vous ne m'apprendrez rien. J'en connais chaque centimètre.

— Venez toujours. Quelques pas seulement.

Émile suivit l'officier. Ils prirent la rue Basse-du-Rempart.

— Attention, dit Tournoël. Regardez les maisons du haut en bas ; nommez les enseignes françaises. Je me réserve d'appeler les étrangères.

Moucheron obéit ; il commença de relever sur les boutiques et les balcons tous les vocables de langue française, noms de commerçans et désignations de leurs commerces. Un, deux, trois... Le capitaine l'interrompait, proclamait à son tour les noms, enseignes, annonces, qui appartenaient à d'autres idiomes, à d'autres nationalités. La nuit était venue ; les vitrines s'illuminaient, les noms brillaient, écrits en lettres de feu entre les cordons de gaz ou d'électricité ; de longues annonces flamboyantes sabraient les façades, des réclames lumineuses apparaissaient au faîte des maisons. Tournoël s'emparait de la plupart des noms qui surgissaient de l'ombre, éblouissans, énormes. Sa voix les appelait, toujours plus nombreux, à mesure que les deux promeneurs avançaient. Ils allèrent ainsi jusqu'à la rue Drouot.

— Revenons par l'autre trottoir, dit l'officier.

Piqué au jeu, Moucheron continua son recensement de ce côté. Tournoël l'arrêta.

— Ne vous fatiguez pas. J'ai dressé pour vous cette statistique. — Vous alignerez à votre compte environ 140 noms français, disons 150 pour faire large mesure. Je mettrai en regard plus de 80 enseignes étrangères, soit de langue, soit de nationalité ; et sur ce nombre, plus de 50 anglo-saxonnes : moitié anglaises, moitié américaines. Mais ce n'est pas assez de compter ; mesurez. Comparez les dimensions, l'éclat, le luxe des magasins étrangers : ils éclipsent leurs voisins, ils étalent plus que trois ou quatre de nos vieilles boutiques. Qui allume sur le boulevard ces incendies, feux reflétés par de faux diamans, projections électriques où fulgurent les appels des sociétés d'outre-mer ? Des Américains. Nouveaux venus, ils hypnotisent le client par l'éblouissement.

— C'est la revanche du Peau-Rouge, interrompit Moucheron.

Les Indiens de Gustave Aymard tombaient à genoux devant le premier Européen qui faisait jaillir le feu d'une allumette phosphorique : procédé infaillible pour subjuguer ces sauvages. Ils nous arrivent à leur tour avec leurs grandes allumettes électriques; et c'est nous, maintenant, qui sommes médusés.

— Plaisantez, reprit Tournoël, mais regardez. Partout, dans ces flammes qui clignotent sur les murs, la sollicitation des agences, des assurances, des compagnies maritimes ou financières de Londres et de New-York. Partout, les succursales de leurs journaux. Ils enserrent les vôtres; et quand les vôtres ne sont pas fastidieux comme des feuilles de province, — de la petite province parisienne, — quand ils enregistrent par hasard quelques palpitations de la vie universelle, c'est qu'elles leur sont transmises par ces fils anglo-américains. — Partout l'idiome des conquérans; même sur nos boutiques nationales, les désignations, les réclames anglaises s'accolent aux françaises; tailleurs, coiffeurs, joailliers, pharmaciens anglicisent leurs professions, leurs annonces. Les *bars* et les *drinks* se substituent à nos cafés, à nos estaminets. Bientôt, mon ami, il vous faudra un dictionnaire de poche pour vous promener sur le boulevard. Et j'ai choisi le boulevard parce que vous en aviez plein la bouche : si nous faisions la même épreuve dans l'avenue de l'Opéra, plus récente, la proportion des étrangers augmenterait encore. Pensez-vous qu'elle restera stationnaire? Calculez d'après la crue des vingt dernières années : tablons sur la simple progression arithmétique, — je suis bon prince, — sans accélération du mouvement; dans vingt ans, si Dieu nous prête vie, nous arpenterons un boulevard qui ne différera guère de Piccadilly. — Ah! mon pauvre Moucheron, il est à demi conquis, votre Forum, il le sera bientôt tout entier : tandis que vous y flâniez en vous grisant de vos bons mots, des mains pratiques vous l'ont subtilisé.

— C'est pourtant vrai! s'écria le journaliste. Curieux! Comment n'avais-je pas remarqué cela, moi qui vis sur ce boulevard?

— Précisément parce que vous y vivez. On pourrait changer sous les pieds d'un homme la terre de la route où il passe chaque jour : il ne s'en apercevrait pas. Pour moi qui reviens après des années d'absence, qui compare avec mes souvenirs de Saint-Cyrien, le changement est stupéfiant : je ne reconnais plus cette ville à demi dénationalisée. Que serait-ce, si j'étais un de ces vieillards que nous croisons? Pas plus que vous, peut-être, ils

ne s'aperçoivent de la transmutation, quotidienne comme leur promenade sur cet asphalte.

Émile n'en revenait pas de sa découverte. L'impulsif et mobile garçon enchérissait à son tour sur les remarques de l'officier.

— Regardez encore ce grand magasin... et celui-ci. . Les abords de l'Opéra, rutilans d'enseignes flamboyantes : la plupart anglo-américaines... Vos chiffres doivent-être au-dessous de la vérité. Et, jusque dans les authentiques maisons françaises, si nous cherchions derrière les anciennes raisons sociales, nous trouverions souvent, assure-t-on, un propriétaire, un syndicat anglais, américain. Il n'y a plus qu'eux !

Il allait, ses yeux quêteurs explorant les façades, son nez flaireur humant l'odeur étrangère qu'il croyait sentir à chaque porte. En revenant au café où l'attendaient ses camarades, avant même de les avoir rejoints, il les apostropha d'un ton tragique :

— Que faites-vous donc là? Vous ne savez pas la nouvelle? On a volé le boulevard !

— Hein ? Quelle nouvelle ? — A ce mot magique, des reporters s'étaient déjà levés, prêts à courir vers leurs bureaux de rédaction.

— Ils ont volé le boulevard, vous dis-je.

N'eût été la réputation bien établie de ce mystificateur d'Émile, d'aucuns y fussent allés voir, mus par la crédulité professionnelle.

— Et qui donc? firent en souriant les plus rassis.

— Tous ! Tous les barbares ! Il n'y a plus qu'eux sur le Forum. — Vite, à nos journaux : le voilà, l'article à faire.

Avec des mots et des gestes tumultueux, Moucheron leur expliqua la révélation qu'il venait de recevoir. Ahuris d'abord, tous les confrères se vantèrent bientôt de l'avoir faite depuis longtemps, cette observation qui crevait les yeux. Une voix caverneuse vibra dans une barbe blanche fluviale, la voix d'un vétéran de la presse, contemporain des grands journalistes nourris chez Brébant :

— Que diriez-vous, si vous aviez connu notre boulevard, celui de Tortoni? Il n'y avait d'anglais que le café de ce nom, qui ne l'était pas, et six boutiques au plus, de la Madeleine à l'Ambigu. On était chez soi, alors, entre Français; une quintessence de Français : Wolff, Scholl, Koning...

— Vous n'avez pas su voir! grogna un antisémite. Laissez-nous donc tranquilles, avec vos Anglo-Saxons! C'est les Juifs qui ont volé le boulevard, comme tout le reste : si vous aviez bien regardé, vous en auriez déniché un derrière chaque vitrine.

— Ils ne sont pas absens, repartit Moucheron. Mais c'est Babel qui m'est apparue; et les enfans de Sem n'étaient pas seuls dans Babel. Je vous dis que le gros de l'armée d'invasion est anglais, le front d'attaque américain.

On disserta sur le phénomène, très menaçant, tous en tombaient d'accord. — C'est intolérable! clamaient les nationalistes, en majorité dans le cercle. Et chacun de proposer son remède; l'un, des lois sévères sur la naturalisation; l'autre, des impôts spéciaux sur les personnes, les industries étrangères; tous, la guerre sans merci contre des gouvernans suspects, vendus à l'étranger. — Et d'abord, des mesures draconiennes contre les Juifs, rugissait l'antisémite.

Tournoël écoutait avec une impatience visible; il ne sut pas se contenir plus longtemps.

— Pardonnez-moi, messieurs; mais je pense aux petites digues de sable que les enfans élèvent sur la plage, quand la marée monte. A mon sens, les mesures que réclament certains d'entre vous ne pourraient rien contre la force des choses; les unes seraient puériles, les autres iniques; et toutes également inefficaces. Je ne sache pas que la muraille de Chine ait protégé les Chinois. Depuis quand la défensive réussit-elle en France? L'offensive est notre tactique naturelle. Ces vagues formidables qui balayent sur la grève le sable de l'enfant, des hommes les arrêtent, pourtant, lorsqu'ils vont construire bien avant dans la mer un solide brise-lames. Traitez-moi de maniaque tant qu'il vous plaira : mais je ne cesserai pas de crier que le vrai remède est ailleurs, là où nous le voyons, nous autres coloniaux. Vous voulez défendre notre sol contre les races envahissantes, l'Anglo-Américain d'aujourd'hui, le Slave de demain, le Japonais et le Chinois d'après-demain, peut-être?...

— Contre le Juif de toujours! interrompit avec véhémence l'antisémite.

— Soit, reprit Tournoël. Envahissez donc à leur exemple les mondes lointains : allez-y chercher les richesses et surtout les énergies qu'ils en rapportent. L'armée d'invasion vous gêne sur ce boulevard? Mais elle se forme et s'alimente au loin; elle

s'abat sur chaque point faible qu'elle découvre; et il faut bien croire que c'en est un, le cœur de Paris où vous placez votre force de résistance. Allez défier cette armée sur les avancées où elle se recrute : vous la vaincrez ensuite plus facilement ici. Elle serait bien empêchée de vous disputer vos rues, si vous lui disputiez énergiquement l'Afrique et l'Asie. C'est à des centaines, à des milliers de lieues d'ici qu'il faut inquiéter vos concurrens parisiens, reforger comme eux des armes et des hommes pour prendre sur eux votre revanche. Comprenez donc que la vigueur des nations est dans le sang jeune, qui se renouvelle aujourd'hui sur les terres jeunes. Plus vous vous replierez sur vous-mêmes, plus vite vous serez mangés. Si vous n'entendez pas la leçon de l'histoire, vous apprendrez trop tard, à vos dépens, que les races mieux entraînées dévorent fatalement les races qui le sont moins. Trop facile à pronostiquer, dans ce cas, l'avenir de votre boulevard, et de votre ville : en dépit de vos lois, de vos taxes, cette ville qui prétendrait s'imposer au monde sans le connaître, sans faire l'effort viril de le dompter en le pénétrant, cette capitale d'un peuple qui n'aurait plus de force d'expansion, ce Paris aimable et tentateur ne serait bientôt qu'une colonie des grandes races colonisatrices. *Di avertant omen*, comme nous disions au collège!

Il salua, s'éloigna. Les journalistes se regardèrent. Un d'eux traduisit en riant leur pensée commune :

— Il est orfèvre, M. Josse. Drôle d'idée, aller reconquérir au lac Tchad la place de l'Opéra!

Un second se pencha vers son voisin, en confidence, l'air sérieux et affligé :

— On me l'avait bien dit, qu'il était un peu dreyfusard!

— Oh! fit le voisin, tout saisi : — Serait-il possible? Le brave, le glorieux capitaine, notre espoir!

— Dame! vous l'avez entendu. Le pire cosmopolite ne parlerait pas autrement.

Moucheron les avait quittés, il hâtait le pas pour rejoindre Tournoël. L'officier lui était sympathique : mais qui n'était pas sympathique à Moucheron, et à qui ne l'était-il pas? Le Méridional ne pouvait tolérer qu'on broyât du noir dans le rayon de sa gaîté : il se savait créé pour dissiper les tristesses, comme le soleil les nuages.

— Je vous rattrape, mon capitaine. Vous avez aujourd'hui

votre foie d'Afrique, il sécrète de la bile. Nous allons soigner ça. J'ai deux billets pour les Variétés, je vous emmène. Soirée de clôture : la pièce est amusante; vous découvrirez là une colonie de femmes délicieuses, et costumées!... Moins qu'un pagne! Ça vous rappellera le Soudan.

Tournoël se laissa faire. A l'entr'acte, ils allèrent fumer sur le balcon des Variétés. L'officier regardait au-dessous de lui le torrent humain qui coulait dans ce lit d'ombre, avec des remous dans les flaques de lumière, devant le théâtre, les cafés : torrent jaseur et flâneur, d'où montait un bourdonnement de vie satisfaite.

— Eh bien! fit Moucheron, confessez que Paris a du bon. Comme on le hume, d'ici, comme on le possède tout entier! Ne vous semble-t-il pas que ce soit de la mousse de champagne qui coule sur le boulevard?

Tournoël hocha la tête.

— Ce qui vous égaie m'attriste, ce qui vous séduit m'effraie. Combien d'âmes vides de vraie joie dans cette foule! Où est le lien de tous ces passans? Quelle idée commune dans leurs esprits? Quelle foi dans leurs cœurs? Je me souviens d'un soir de lune, au bord du Tchad, près de Madérem, sur une plaine coupée de beaux bois, dessinée comme un parc seigneurial : un paysage de rêve, où couraient des troupeaux d'antilopes; je présidais un palabre de Kanembou, sous le dais de feuillage d'un grand doum. Je l'avais là, l'ivresse que vous trouvez ici, l'orgueil de posséder joyeusement ce qu'on aime. Ah! comme je me sentais plus chez moi! Ici, parmi ces hommes, je me sens étranger; tout autant que si j'errais dans Pékin ou dans Bangkok; étranger aux sentimens, aux conceptions de tous ceux qui déambulent sous nos pieds. Vous l'avouerai-je? Ils ne m'intéressent pas. Rien de commun entre eux et moi. J'étais trop bête, de me tourmenter pour un tas de choses qui leur sont indifférentes. J'en ai assez. Je n'irai plus me faire casser la tête pour ce peuple avachi.

— C'est vous qui parlez ainsi? fit Émile. — Il protestait, plaisantait. Tournoël le laissait dire, regardait plus attentivement la foule.

Çà et là, il reconnaissait des types familiers à ses yeux depuis l'enfance : sur ce visage, le caractère de la province dont il entendait l'accent; sur cet autre, l'empreinte de la profession : un commissionnaire auvergnat, un marchand de bœufs normand, un chanteur ambulant. Plus loin, des ouvriers qui s'aéraient

au sortir de l'atelier, figures intelligentes de travailleurs fiers de leur travail; un trottin espiègle, mésange envolée vers son faubourg, mignonne joie de la rue qu'elle traversait en accrochant les lumières dans l'or de son chignon ébouriffé. Elle prit la feuille d'un camelot qui courait, crevait les tympans en hurlant son papier; elle sourit à un petit lignard ébaubi, qui traînait ses godillots à la devanture d'une brasserie.

Peu à peu, dans l'imagination de l'officier, cette foule du boulevard se prolongeait jusqu'aux remparts de l'immense ville; elle se continuait au delà, à travers les campagnes, sur les guérets où des moissonneurs s'opiniâtraient à dresser la meule de gerbes après la chute du jour; et plus loin encore, jusqu'aux grèves où des pêcheurs appareillaient cette nuit pour gagner et risquer leur maigre vie. Elle descendait dans la mine où l'équipe nocturne attaquait bravement la tranche de houille. Elle grimpait des champs aux montagnes, aux coteaux cévenols où l'industrieux vigneron broyait le rocher pour conquérir un arpent de ceps, aux pâtis des Alpes où le berger veillait près de son troupeau, aux crêtes des Vosges où le bûcheron abattait les sapins, l'œil rêveur dans l'éclaircie ouverte sur les plaines que son pied ne foulera plus. — Il la voyait s'allonger dans le temps comme dans l'espace, la dure et souple race de ces hommes, ouvriers toujours laborieux pour les divers maîtres qui les grugeaient, soldats toujours vaillans et gais derrière les chefs qui les emmenaient à travers le monde. Il se les représentait dans leurs dernières transformations, déguenillés et furieux sous les carmagnoles, lorsqu'ils couraient aux frontières; stoïques sous les bonnets à poil, lorsqu'ils semaient leurs cadavres dans les sables d'Égypte ou les neiges de Russie. Il les retrouvait plus proches, mêmes cœurs, même allure crâne sous d'autres habits, voltigeurs basanés par le soleil d'Afrique, zouaves délurés de Crimée et d'Italie; et ceux enfin qui l'avaient bercé, près de la vareuse du mobile et du chassepot accrochés au mur, ceux qui ramentevaient tristement, alors qu'il jouait entre leurs genoux, les inutiles souffrances endurées sur la Seine, sur la Loire. Vivaces encore, vieilles souches prêtes à redonner leurs surgeons sous la cognée, ils se promettaient de recommencer, ils élevaient le petit pour qu'il recommençât.

Vue ainsi, maintenant, cette foule lui apparaissait comme la chair de sa chair. Un flot d'infinie et stupide tendresse, — il la

qualifiait mentalement de la sorte, — montait du fond de ses entrailles, demandait à se répandre sur ces passans inconnus. Tendresse et désir de se sacrifier pour eux. Il eût voulu barrer de son corps la pente où il lui semblait que le torrent dévalait, contraindre tous ces passans à rebrousser chemin vers les sommets, dussent-ils lui broyer le cœur et marcher dans son sang : joyeux de mourir sous leurs pieds, pourvu qu'il les vît remonter, s'épanouir dans le grand orgueil de jadis, encore une fois objets d'envie au monde et dominateurs de ce monde.

Une invincible pudeur l'empêchait de communiquer le revirement de son âme. Moucheron n'avait pas cessé de l'interpeller: Tournoël se contenta de lui dire en souriant :

— Et pourtant je ne leur veux pas de mal !

Y aurait-il à travers l'espace de mystérieux transports des pensées? Subiraient-elles à travers les cœurs des transpositions plus mystérieuses encore? Ces mots qu'une autre disait au loin, ces mots sortis d'un cœur tout préoccupé de lui, le sien les retrouvait à cette heure sans les avoir entendus; il en usait, lui aussi, pour exprimer en l'atténuant son besoin d'amour incontenté, transformé en élan de passion héroïque. Il renvoyait à la masse humaine l'écho du soupir lointain qu'il ignorait.

Si le capitaine de Tournoël eût pu entendre d'autres paroles qu'on échangeait plus près de lui, en ce même moment, elles l'eussent singulièrement confirmé dans les pressentimens et les craintes qui l'avaient assailli tout le jour.

VIII. — INCOMPATIBILITÉ DE M. HUVIER DES FONTENELLES ET DE L' « OCEANIC »

Rentré de la veille à Paris, M. Robinson était seul ce même soir dans son bureau de la rue Scribe. Joë, qui venait de le quitter, lui avait trouvé un air distrait: « l'air de Monsieur quand il s'en va sur les mers, » disait le fidèle secrétaire. — Probablement l'effet, pensait-il, d'une contrariété éprouvée par Archibald dans la matinée : contrariété assez vive pour que cet homme si maître de lui fût sorti un instant de son calme habituel. Joë s'exagérait l'importance d'un incident minuscule, oublié déjà par le financier : mais peut-être est-il bon de revenir brièvement sur cet incident; rien n'est indifférent dans l'existence d'un grand homme.

Avant de partir pour l'Allemagne, l'Américain s'était ouvert à Moucheron d'un projet dont la réussite lui tenait à cœur : la fondation à Paris d'un journal qui doublerait sa feuille de New-York. Il avait chargé ce bon maquignon d'Émile de lui dénicher un directeur qualifié : un personnage ayant quelque surface et très entendu dans les choses de la presse. A l'arrivée du train de Cologne, Moucheron avait dit au « patron, » en le saluant à la gare : — J'ai votre affaire. Je vous amènerai demain matin un homme politique de grand poids, journaliste expérimenté; son nom sera une garantie sérieuse pour votre papier franco-américain.

Le lendemain, dès la première heure, Émile se présentait rue Scribe, suivi de son phénix.

— M. le sénateur Huvier des Fontenelles, — annonça-t-il sur le pas de la porte, en s'effaçant respectueusement pour laisser entrer son compagnon.

L'Américain vit apparaître une figure pisciforme, qu'on eût dite taillée dans une longue tranche de gélatine inconsistante. Les favoris d'un gris jaunâtre, ballans sur les bajoues, ressemblaient à des nageoires remontées; les yeux glauques, à fleur de tête, avaient ce regard voilé qui témoigne d'une contemplation habituelle des choses troubles, dans la lumière diffuse d'un aquarium. L'ancien président de la « Gauche ouverte, » — un groupe parlementaire dissous depuis longtemps, — portait comme un ostensoir cette tête consciente de son importance sociale : elle participait de la nature et de la dignité de l'énorme serviette noire, bourrée de paperasses, qu'il serrait sous son aisselle. Tête et serviette, récipiens jumeaux, meublés des mêmes formulaires, du même bagage idéologique perpétuellement transvasé de l'un dans l'autre ; riches herbiers où toute la végétation vivante des sociétés venait se dessécher en notations abstraites, en matière scripturaire sans rapport aucun avec les phénomènes déconcertans de la vie.

M. Robinson exposa nettement à son visiteur ce qu'il attendait de lui.

— M. Moucheron m'a dit, monsieur, que vous aviez une longue expérience du journalisme; il m'assure que vous vous chargeriez volontiers de diriger à Paris un grand organe nouveau.

M. Huvier des Fontenelles prit son air le plus doctoral

— J'ose croire que mes anciennes campagnes au *Globe* et au *Parlement* ont été pour quelque chose dans l'estime dont mon pays m'a donné tant de marques. Plus récemment, *la Voix libérale* a fourni sous ma direction une carrière honorable; elle en poursuivrait le cours, si des amis trop tôt découragés avaient compris quels sacrifices il faut consentir en ces jours de lutte pour le triomphe des idées essentielles...

— Très bien, très bien, interrompit M. Robinson. On vous a instruit de mes intentions. Mon journal, *The Oceanic Herald*, est aujourd'hui le plus grand informateur des nations de langue anglaise. Vous savez qu'il paraît en triple édition à New-York, à Londres, à Sidney, et qu'il défie toute concurrence pour l'universalité, pour la rapidité des informations. Je veux faire de l'*Oceanic* un organe mondial. J'entends l'adapter aux exigences du public dans les divers pays où mes affaires ont pris de l'extension. L'édition espagnole prospère à Buenos-Ayres. L'édition allemande, créée l'an dernier à Hambourg, me donne toute satisfaction. J'aurai à bref délai une édition arabe au Caire et à Constantinople, une édition chinoise à Shangaï. Je me reproche vraiment d'être en retard avec votre France, avec votre grand Paris. Je fais appel à votre concours pour réparer cette fâcheuse négligence. Il me faut ici un *Messager de l'Océan*.

— Peuh! opina Moucheron, mauvais titre: trop vieillot. J'aimerais mieux: *la Voix de l'Océan*.

— Soit, approuva M. Robinson.

— *La Voix...*, fit avec un soupir M. Huvier des Fontenelles. Presque une résurrection de ma chère feuille! Ne pensez-vous pas qu'il y aurait avantage à reprendre en entier mon ancien titre, *la Voix libérale?*

— Comprends pas bien, dit l'Américain. Pas de mots, des choses. L'Océan est une chose : ma chose. Traitons d'abord la question financière. C'est très simple. J'applique à l'édition parisienne de l'*Oceanic* le système qui m'a réussi pour les autres. Pendant deux ans, j'ouvre un crédit illimité au journal naissant: je paie sans compter toutes les dépenses, publicité, rédaction, informations. On tire comme si l'on avait déjà cent mille abonnés ou acheteurs. Je donne ma feuille pour presque rien, pour rien s'il le faut, aux intermédiaires qui la placent dans Paris, dans les grands centres industriels, dans tous les ports de France. Après ces deux années de lancement, je ne donne plus un sou.

Le journal doit vivre, largement, par la clientèle d'affaires qu'il a groupée. Les compagnies maritimes, les industriels, les commerçans couvrent tous les frais du puissant instrument de publicité qui sert leurs intérêts.

— Ingénieux, très ingénieux, murmura sans conviction M. Huvier des Fontenelles. Mais vous me pardonnerez d'émettre un doute, justifié par mon expérience personnelle : ne craignez-vous pas qu'un journal aussi coûteux n'ait grand'peine à se soutenir, le jour où il serait réduit pour vivre aux seules annonces ?

— Qui vous parle d'annonces ? Je parle d'un syndicat de grands intérêts rattaché à mes propres entreprises, qui subventionnerait l'outil indispensable de son développement.

— La combinaison est neuve chez nous. On ne peut rien dire avant que la sanction de l'expérience...

— Elle est acquise partout où j'ai essayé ! Si les élémens doivent manquer chez vous, je renonce à fonder ici un journal. Pas la peine. On fait l'économie d'un remorqueur sur une rade où personne ne navigue. Deux mots maintenant de la rédaction. Pour une grande part, ce sera naturellement la reproduction de mes éditions anglaises. Je mets à votre service mes fils télégraphiques, mes câbles, mon reportage universel. Pour la partie locale, c'est affaire à vous de l'adapter aux curiosités de votre public : des informations substantielles, des faits, encore des faits. Vous tiendrez certainement compte des goûts de ce public : vous vous assurerez le prochain roman du romancier le plus en vogue, la primeur des pièces théâtrales de la saison, les déclarations capitales de vos hommes d'État avant qu'elles soient prononcées. Simple question d'argent : et je donne carte blanche.

Un peu rasséréné, M. Huvier des Fontenelles s'inclina.

— Je reconnais là, monsieur, les vastes conceptions d'un homme qui voit toutes choses de haut. Il ne nous reste donc qu'à préciser le point essentiel, le programme de l'organe libéral qui essaiera de rallier à ses opinions tous les bons esprits...

— Le programme ? fit M. Robinson : mais il tient en deux mots. Mon journal parisien devra, comme les autres, servir mes intérêts.

— Sans doute, reprit le politicien. Qu'un généreux bailleur de fonds réserve une large publicité aux affaires dont il s'occupe, rien de plus légitime. Mais il reste à définir ce qui est la raison d'être d'un journal : les saines doctrines que vous nous aiderez certainement à défendre, comme votre devancier, l'illustre

Franklin, aidait nos philosophes dans leur combat pour l'affranchissement de l'esprit humain. Je suis persuadé d'avance que nous tomberons d'accord sur ces doctrines, patrimoine du grand parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir, et qui s'inspire de l'âme même de la Révolution, de cette âme passionnément libérale, résolument laïque, profondément humaine. — Je précise, continua M. Huvier des Fontenelles, — et il frappa sur sa serviette, comme s'il allait en extraire ces précisions. — Une juste conciliation des droits de l'État et de la liberté individuelle; une sage acceptation des progrès réalisables; un ferme attachement à la moyenne de l'opinion modérée; bref, ni réaction, ni révolution... Je me fais bien comprendre, n'est-ce pas?

— Pas du tout, répondit d'un air ennuyé M. Robinson. Ne disiez-vous point que vous vous inspiriez de la Révolution? Et vous ajoutez l'instant d'après que vous n'en voulez plus!

— Certes, monsieur, je m'en inspire: pour en prévenir le retour, puisque nos pères l'ont faite... En matière de politique extérieure, notre programme ne serait pas moins net: un patriotisme vigilant et pacifique, la sagesse d'une paix volontairement consentie, un effort constant vers la réalité vivante du droit, ni aventures, ni abdication nationale... Ne vous semble-t-il pas que cette ligne politique...

— Ligne politique? Comprends pas! — Ligne politique? Des bêtises! — interrompit l'Américain qui perdait décidément patience. — Des informations, vous dis-je, des faits, encore des faits. Qui vous demande autre chose? Voulez-vous donc assommer votre public, et en indisposer par-dessus le marché une bonne part?

— Cependant, monsieur, on nous jugera d'abord sur notre doctrine...

M. Robinson regardait son interlocuteur comme il eût fait son bottier, si ce fournisseur fût venu l'entretenir de questions théologiques en lui prenant mesure d'une paire de souliers.

— Nous ne nous entendons pas, monsieur. Que diable! Un journal est une affaire commerciale, et pas autre chose. Quand je vais commander une carabine chez mon armurier, un filet chez un fabricant d'engins de pêche, est-ce que je m'informe de leurs opinions politiques?

M. Huvier des Fontenelles se rengorgea dans sa dignité.

— Quelle assimilation, monsieur! Nous pensons encore que la

presse est un sacerdoce, et je me permets d'insister sur la nécessité d'une ligne politique...

— Nous en recauserons, fit M. Robinson, qui avait repris son flegme coutumier. — Enchanté d'avoir fait votre connaissance, cher monsieur.

Il entraîna vers la porte M. Huvier des Fontenelles, majestueux dans sa retraite comme il l'avait été dans son entrée. Dès que le législateur et sa serviette eurent disparu, M. Robinson revint vers Moucheron : les yeux d'Émile pétillaient d'une joie malicieuse.

— Mon cher Moucheron, vous auriez pu vous dispenser de m'amener cette vieille bête. Je crois vraiment qu'il me prenait pour une assemblée publique.

— Un peu vieux jeu, monsieur, j'en conviens. Mais c'est un homme considérable, très décoratif comme directeur d'un journal. C'est pourquoi j'avais pensé à lui.

— Vous aviez pensé qu'il fallait me présenter des fossiles, afin que je finisse, de guerre lasse, par vous confier cette direction du journal que vous guignez pour vous-même. Cela pourra venir, mon garçon, mais vous n'êtes pas encore assez solide. Nous chercherons ailleurs.

M. Robinson avait perdu une heure de sa matinée. Et il n'aimait point perdre des heures. Joë se trompait pourtant en attribuant à cette petite déconvenue la préoccupation qu'il avait vue tout le jour sur les traits d'Archibald. Elle était due à une cause plus sérieuse.

IX. — UN PROPHÈTE

Un réflecteur concentrait sur le globe la lumière d'une forte lampe électrique. La soirée s'avançait. Debout près de la sphère, M. Robinson examinait les points desservis par la nouvelle compagnie maritime qu'il venait d'incorporer au *trust*. Sur le parcours, il piquait des épingles sommées du pavillon de l'U. S. T. Mais cette occupation l'absorbait moins que de coutume. Visiblement impatient, il sonna, questionna l'huissier :

— Vous êtes bien sûr que personne n'est venu me demander? J'attends un visiteur : vous l'introduirez dès qu'il se présentera.

Son opération achevée, le financier prit une lettre ouverte

sur le bureau et se mit à la relire. Cette lettre, datée du mois précédent, portait le timbre du Cap.

« Je ne sais, cher monsieur, si je pourrai vous joindre à Londres en juillet prochain. J'arrive de la Rhodesia, je suis retenu au Cap, et je devrai séjourner une semaine en Égypte. C'est à Paris, m'écriviez-vous, qu'il faudra peut-être vous chercher. Qu'un télégramme me prévienne à Marseille, et je m'arrêterai quelques heures à Paris pour vous voir. Il est indispensable que je vous voie. L'esprit de vérité fera ma parole brûlante pour vous convaincre.

« Vous n'êtes qu'à demi convaincu, cher monsieur Robinson, la force de l'Idée vous étreint : vous résistez encore à ses conséquences dernières. Vous croyez à ce qui fut la foi de tous les héros de notre race, depuis le premier et le plus grand prophète de cette foi, Olivier Cromwell ; vous croyez à la réalité d'une mission providentielle chez la race qui parle l'anglais. Vous avez compris et vous traduisez dans vos actes les justes paroles de votre Emerson : « Les Saxons ont été pendant mille ans la « race dominante, sans autre cause que l'indépendance pécu- « niaire. Ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir : le pouvoir de donner « corps à leur pensée, de la faire vivre en chair et en os ; pour « tout homme d'esprit clair, telle est la fin pourquoi l'univers « existe. » — Il vous apparaît maintenant qu'au point de richesse et de puissance où la volonté divine nous a tous élevés, l'heure est venue de préparer la confédération des peuples anglo-saxons. C'est notre devoir envers le monde, puisque nous avons l'impériale responsabilité de ce monde, la mission de l'élever en dignité. Il ne pourra progresser dans la paix que sous notre sceptre de rectitude et d'équité. Il le sait, il attend de nous les bienfaits que nous seuls pouvons lui donner. Si l'on instituait un plébiscite entre tous les fils d'Adam, s'ils devaient désigner parmi les races humaines la plus apte à faire régner sur eux la justice, la liberté, la paix, chacun nommerait d'abord sa propre race, naturellement; mais le second vote irait sans nul doute à l'anglo-saxonne.

« Elle doit s'unir pour répondre au vœu universel. Vos préjugés particularistes bataillent encore contre l'évidence. Le peuple américain n'est pas mûr, dites-vous, pour cette union étroite où s'accompliront nos grandes destinées communes. Vous

faites injure au bon sens de ce peuple. Ses yeux s'ouvriront à la lumière : elle éclaire déjà nos yeux anglais, dès qu'ils regardent l'univers avec une intelligence positive de l'avenir

« Comment ne verraient-ils pas ce qui est écrit en lettres de feu dans tous les faits récens de l'histoire? Sous les pavillons anglo-saxons vivent et travaillent un tiers des hommes de race blanche, une moitié des hommes de couleur qui habitent la planète. Nous l'avons enserrée dans le filet de nos câbles; nous avons noué autour de ses flancs la ceinture électrique où circule notre pensée. Nous sommes les suprêmes gardiens des routes liquides. Nous possédons tous les réservoirs de l'or, sauf la Sibérie. Nous avons créé la plus grande somme de force organisée que l'on ait jamais vue à la disposition d'une seule race ; nous avons groupé toutes les ressources de l'activité humaine pour une fin déterminée.

« Notre puissance matérielle est pourtant peu de chose en regard de notre puissance morale. Selon le mot profond de Wise, nous sommes une combinaison évangélique. Gladstone exprimait autrement la même vérité, lorsqu'il disait : « Notre race peut réclamer le droit de fonder une sorte d'Église universelle en politique. » Dans l'unité de cette Église civique disparaissent les dissidences négligeables des sectes, des constitutions, des intérêts divergens. Elle apporte aux hommes le Dieu vivant, défiguré partout ailleurs par de grossières superstitions; elle leur donne la justice et la liberté, l'ordre et le bien-être. L'antagonisme des intérêts vous semble irréductible, homme de peu de foi : pensez-vous que cet accident puisse rompre ces liens permanens, la communauté d'origine, de langue, d'esprit politique, de sentiment religieux? D'Édimbourg à San Francisco, du Cap à Sidney, ne sommes-nous pas tous, au même degré, les fils de la Bible et de la Grande Charte, de Shakspeare et de Cromwell? Regardez le monde moderne : tout l'effort de notre temps pousse vers l'unification des races de même origine, de même langage. Et la plus cohérente échapperait seule à cette loi? — Rêve encore lointain, dites-vous. Je vous répéterai ce que Russel-Lowell écrivait à Stead, dans sa lettre sur ce même sujet : « Toutes les bonnes choses que nous avons dans le monde au-« jourd'hui ont commencé par être des rêves. »

« Mais l'union n'est pas un rêve : elle est un fait de réalisation prochaine. Vous souvient-il du discours aux étudians de

Glascow où lord Rosebery évoquait le magnifique tableau de ce qui aurait pu être? L'exode à travers les mers du plus grand souverain, de la plus grande flotte, du plus vénérable gouvernement de l'univers, émigrant solennellement dans l'autre hémisphère, sous l'étreinte vigoureuse d'un monde plus jeune : l'Angleterre demeurant un reliquaire historique, la garde avancée en Europe de l'empire du Nouveau Monde... Le noble lord énumérait les avantages de cette extraordinaire révolution, il disait : « Pour assurer ces bienfaits inappréciables, j'aurais accepté de « voir le Parlement fédéral anglais siéger sur le territoire de la « Colombie. » Un fait est possible, il est déjà vivant, lorsque des hommes en parlent d'un cœur si enthousiaste et n'y opposent plus que les froides chicanes de la raison. — « Notre idéal sera « un jour la réalité, il se concrétera dans la précision d'un fait « politique ; tout tend à la matérialisation de cette idée généreuse. » Qui disait cela naguère? M. Balfour. Vous ne le traiterez pas de rêveur, je suppose; ni non plus lord Derby. Nous étions encore enfans, vous et moi, quand cet homme d'État positif écrivait au docteur Dillon : « L'idéal le plus élevé que je puisse prévoir dans « l'avenir pour mes concitoyens, c'est l'époque où nous serons « admis dans l'Union américaine, pour ne former qu'une grande « fédération. »

« Cecil Rhodes ne doutait pas, lui, le plus grand ouvrier du destin anglais. La leçon des faits l'avait corrigé peu à peu de son aversion première pour le partenaire américain, de sa confiance aveugle dans l'exclusive suprématie britannique. A ses yeux, la réunion de toutes les nations de langue anglaise était un but si grand qu'elle devait justifier le sacrifice des intérêts distincts, et même la réduction de l'Angleterre au rôle d'un vieux manoir de famille, d'un musée où la race viendrait se retremper avec piété. Il ne pouvait penser sans colère au schisme du XVIIIe siècle, aux hommes d'État ignorans et stupides qui en portent la responsabilité. On eût bien fait de les assassiner s'écriait-il souvent. Il en était venu à accepter l'absorption de l'Empire dans l'Union américaine, pour rebâtir la Cité de Dieu, comme il me le disait en 1889, pour reconstituer un équivalent de l'Église du moyen âge, sur des fondemens aussi larges que l'Humanité. C'est alors qu'il s'ouvrit à moi de son projet favori : l'établissement de l'*Association des Auxiliaires*, la société secrète qu'il voulait instituer sur le plan et avec les règles essentielles

de l'Ordre des jésuites : elle devait se recruter principalement parmi les multimillionnaires de langue anglaise, travailler dans le monde entier au grand œuvre : la fusion et l'extension de la race dominatrice. — Depuis lors, je me suis dit souvent que cet homme de génie avait eu la prescience de votre venue, cher monsieur Robinson.

« Des milliers d'Anglais éminens pensent comme lui ; comme notre Chamberlain, lorsqu'il s'écriait devant son auditoire de Toronto : « Je refuse de parler des États-Unis comme d'une « nation étrangère. Nous sommes tous de la même race et du « même sang ; nous sommes les branches d'une même famille. » Mais vous doutez que leur pensée se propage sur votre continent. Eh quoi ! n'y entendez-vous pas les voix autorisées qui leur font écho ? Je n'en veux citer que deux : vous ne les récuserez pas. Vos lettres m'ont fait connaître votre admiration pour le capitaine Mahan : son livre est votre boussole, ses maximes règlent vos entreprises. Ignorez-vous qu'il est des nôtres, le restaurateur de la marine américaine, l'oracle de tous les hommes de mer anglo-saxons ? N'auriez-vous pas lu ses plaidoyers pour le renforcement de la Fédération impériale, pour la réunion anglo-américaine ? Rappelez-vous enfin les professions de foi retentissantes d'un de vos pairs, le riche et sage Carnegie. Relisez les affirmations de son dernier article : « Que les hommes disent ce « qu'ils veulent, mais j'affirme qu'aussi sûrement que le soleil « dans les cieux brilla sur l'Angleterre et l'Amérique unies, « aussi certainement il se relèvera un matin et brillera encore « joyeusement sur les États, unis à nouveau, de l'Union améri- « caine et britannique... Et cela va se produire beaucoup plus « vite que vous autres du vieux monde ne l'imaginez. L'idée de « réunion serait accueillie avec enthousiasme aux États-Unis. « Aucun parti n'y ferait opposition : chacun tenterait de sur- « passer les autres en approbation. » — Que répondrez-vous à ces assertions formelles d'une de vos grands capitaines d'industrie, d'un Carnegie ?

« Non, ce n'est point un rêve, la paix romaine rétablie sur le globe par le justicier saxon. Elle se réalisera, la prophétie de John Harrington dans son *Océanie* : « Que penseriez-vous, « si le monde revoyait encore l'aigle romaine ? Elle rajeuni- « rait et reprendrait son vol. Si vous ajoutez à la propagande « de la liberté civile celle de la liberté de conscience, cet em-

« pire, ce patronage du monde est le royaume de Christ. »

« A vous, cher monsieur, de prendre la première place dans ce chœur des hommes de bonne volonté. Vous servez déjà la foi dont vous doutez encore, vos actes utiles devancent l'adhésion entière de votre esprit. J'espère qu'il me sera donné bientôt de déterminer cette adhésion complète... »

A ce point de sa lecture, M. Robinson fut interrompu. La porte s'ouvrait, donnait passage au visiteur attendu.

C'était un homme de haute taille, le visage tout en front, avec un tic dans la mâchoire qui découvrait par instans des dents féroces de jeune loup. Derrière le monocle incrusté dans l'arcade sourcilière, l'œil gauche brillait d'un éclat d'escarboucle : un globe blanchâtre roulait dans l'orbite de l'autre œil, probablement éteint par quelque maladie. Une longue barbe fauve tombait très bas sur la poitrine, y déroulait ses volutes avec une opulence capricieuse à rendre jaloux le *Moïse* de Michel-Ange. Et c'était bien à un prophète de l'ancienne Loi qu'il faisait tout d'abord penser, ce borgne athlétique, barbu, haut en couleur, avec une flamme d'inspiration dans son unique regard, et quelque chose d'ingénu, pourtant, dans la conformation du crâne, dans le sourire de la bouche formidablement armée. On s'étonnait de lui voir, au lieu de la draperie classique ou du sayon d'un Jean-Baptiste, ces attributs trop modernes : le monocle, le costume de voyage en cheviote, le plaid à carreaux qu'il portait sur le bras gauche.

L'œil étincelant se posa sur le maître du logis

— M. Archibald Robinson, je pense ?

— Parfaitement. M Hiram Jarvis ?

— Lui-même. Enfin !

Les deux hommes s'avancèrent l'un vers l'autre ; ils se prirent les mains avec la cordialité d'étreinte, avec le rayonnement expansif de vieux amis qui se retrouvent après une longue séparation. M. Robinson attira son visiteur vers un fauteuil où il le fit asseoir : ils se turent un moment, comme oppressés par l'affluence des paroles qu'ils avaient à se dire, et tout entiers à la joie silencieuse de se trouver réunis.

Ces deux hommes ne s'étaient jamais vus.

Il serait superflu de présenter longuement M. Hiram Jarvis. Qui ne connaît le rôle, restreint en apparence, considérable en

réalité, que cet esprit d'avant-garde joue dans la presse et dans la politique anglaises? Fils d'un père écossais et d'une mère américaine, directeur d'un *magazine* où il développe ses idées originales, tantôt il endoctrine et stimule ses compatriotes, tantôt il court le monde, approchant tous les princes, tous les ministres; il les interroge, il leur en impose par sa liberté de langage; sous les façons du grand reporter moderne, les potentats croient revoir un de ces anciens *nabis* qui morigénaient les rois de l'Orient. Il a été l'un des premiers instigateurs de cet impérialisme qu'il voulait pacifique, dont il déplore et finit par absoudre les emportemens belliqueux. — « Il est très particulier, » disent en souriant les gens de sens rassis; et leur prétention est de ne pas compter avec ses idées, avec la petite clientèle de ses fanatiques. Mais le mysticisme pratique d'Hiram Jarvis a des prises profondes sur les cœurs anglais; tel article de lui influence la Cité, les Communes, la Cour, plus que ne veulent en convenir ceux qui le suivent en le traitant d'illuminé.

M. Robinson rompit le silence. Ses paroles tombèrent lentement, martelées par une conviction intime.

— Je relisais votre lettre. Mon premier mot doit être un remerciement. Vous avez donné un sens à ma vie, un emploi rationnel à cette lourde fortune qui me pesait. Du jour où j'ai commencé de lire vos écrits, je me suis dit : Voilà mon homme, celui dont la pensée orientera mon action vers le but qu'elle cherchait. J'ai fait plus d'une tentative pour vous rencontrer, monsieur Jarvis. Il y a trois ans, je me trouvais à Londres, quand un de vos courageux articles attira sur votre tête cette inepte condamnation. J'allai vous chercher à la prison de Holloway : on m'en refusa l'entrée. Alors, je me décidai à vous écrire.

— Et moi, monsieur, j'avais l'œil fixé sur vous. Je voyais votre puissance tourner dans le vide, comme la pierre lancée par la fronde dont parle le Psaume. Je pressentais en elle un instrument élu pour accomplir les destinées de la race.

— Vous n'avez jamais cru, n'est-ce pas, que je fusse un stupide accapareur d'argent? Ma volonté s'est appliquée d'abord à la conquête de la richesse : j'y trouvais le même plaisir athlétique qu'au *foot-ball* : une dépense joyeuse de mon énergie. Puis, j'ai aimé le dollar comme un bon ouvrier aime son outil, pour le travail qu'il exécutera avec cet outil. On a dit de moi, par manière d'éloge, que je conduis mes dollars et ne me laisse

point conduire par eux. Ce ne fut pas toujours vrai. Pendant longtemps, ils m'ont conduit vers un but que j'ignorais.

— Les dollars sont parfois intelligens, interrompit M. Jarvis. Ils sont alors les serviteurs d'une pensée préétablie.

— Vous savez, reprit M. Robinson, comment j'ai découvert et acquis dans l'Ouest d'immenses gisemens de charbon; comment, de petit employé, ils m'ont fait gros capitaliste. Il fallait transporter mon charbon vers les usines de l'Est, vers les côtes. J'ai dû construire des voies ferrées, acquérir ensuite celles de mes concurrens. Je l'ai fait d'abord en maugréant contre cette nécessité. Mes chemins de fer ont accumulé dans les ports mon charbon, et aussi les produits des usines que je créais pour utiliser ce combustible. Je me vis contraint d'affréter des bâtimens, pour exporter dans le vieux monde ce stock de surproduction; contraint encore de neutraliser la concurrence des anciennes lignes maritimes en les groupant sous mon pavillon.

— Oui; vous avez marché comme Napoléon, entraîné par la tyrannie de ses victoires du Rhin au Danube, du Danube au Niémen; forcé de s'agrandir chaque jour pour ne pas tout reperdre.

— On croit que j'ai pesé sur les compagnies européennes pour les embrigader malgré elles. Quelle erreur! La plupart sont venues d'elles-mêmes me prier de les réunir, de les protéger ainsi contre la concurrence qui les ruinait.

— Toujours comme Napoléon : les petits États allemands, menacés par les gros, venaient lui demander d'être le Protecteur de la Confédération germanique.

— Jusqu'à ce moment, poursuivit le financier, la variété de ces opérations suffisait à occuper mon esprit. Je passais de l'une à l'autre : ce qui était plus nouveau était plus excitant. Mais un jour vint où le rendement brut de mon activité ne paya plus l'effort qu'elle m'imposait. Seul, après la mort de ma compagne, privé d'enfans, je n'avais pas à qui transmettre une fortune chaque jour accrue. Le soir, je descendais profondément dans mon cœur : je me rappelais le mot que prononçaient les Papes, aux cérémonies de leur intronisation, quand ils jetaient des poignées d'or à la foule : « L'or et l'argent ne sont pas faits pour mon plaisir. » Je voyais grandir avec mes acquisitions les terribles responsabilités du pouvoir politique et social qu'elles me conféraient. Puissant est celui qui produit et transporte en grand

le blé, le charbon, le fer; il déchaîne les grèves et les guerres, il les fait cesser; il arrête ou précipite les mouvemens de la vie : vrai maître du sort des hommes, plus peut-être que les tyrans de jadis. Je me sentais devenir roi. A quoi servirait ma royauté? On dit que nous sommes un grand État capitaliste : on se trompe. Cet État qui ne serait fondé que sur l'argent ne peut pas exister. Pour tout Américain digne de ce nom, l'argent n'est qu'un moyen. La vérité, c'est que notre État capitaliste est le serviteur et l'auxiliaire d'une patrie réelle, d'une race, d'un sentiment qui lie des millions de cœurs. Nos affaires, qui paraissent colossales à ceux du vieux monde, seraient bien mesquines, si elles n'étaient en réalité les affaires de toute la race anglo-saxonne. — Cela, je commençais à le sentir confusément ; vos écrits, vos lettres me l'ont clairement révélé.

— Vous ne doutez donc plus? s'écria M. Jarvis. — Le jeu plus saccadé de ses maxillaires exprimait chez lui le contentement. — Vous comprenez maintenant la grandeur et l'urgence de la tâche où je vous conviais!

— Oui; mais je ne vais ni aussi vite, ni aussi loin que vous. La voix de l'intérêt immédiat est toute-puissante sur l'esprit pratique de notre peuple : et les intérêts américains sont souvent opposés aux vôtres. De plus, ce peuple se sent appelé à un rôle prépondérant dans le siècle qui s'ouvre. Il ne souffrirait pas qu'on entravât ses membres, qu'on enchainât sa force de Titan. Sous les rudes étoiles qui nous gouvernent, les fils de la vieille Angleterre ont changé plus que vous ne croyez, cher monsieur. Ils ont perdu le souci des choses qui vous tiennent le plus à cœur; et s'ils réclament une place parmi les nations qui façonnent le destin de l'humanité, c'est pour y marquer leur propre figure, pour s'y procurer ce qu'ils désirent passionnément; une histoire américaine, une gloire américaine, un patriotisme américain.

— Ils entendront l'intérêt commun de la race! Ils s'élèveront au patriotisme de race! répondit avec feu le prophète barbu. — Faut-il vous répéter les noms, les déclarations expresses de ceux qui l'entendent déjà? Carnegie, si explicite dans mon sens, n'est-il pas un conducteur d'hommes, lui aussi, et ne connaît-il pas les hommes américains?

Le roi des capitalistes eut un sourire de condescendance :

— Carnegie s'est acquis une honnête petite aisance. Il peut philosopher à loisir. Il n'a pas mes lourdes responsabilités. —

Vous souvient-il, ajouta M. Robinson, des mots qui furent l'occasion du schisme entre Israël et Juda? Les jeunes gens de l'entourage de Roboam lui faisaient dire : « Le plus petit de mes doigts est plus gros que le dos de mon père. » La jeune Amérique pense de même, lorsqu'elle se compare à la grand'maman anglaise.

— Donnez-moi le livre des Chroniques, et je vous répondrai, repartit M. Jarvis. — Il avait aperçu la Bible sur le bureau ; il l'ouvrit : le talon de chèque vint sous sa main, il lut le texte relevé au crayon sur ce papier :

... Après cela, les enfans de Juda et les enfans d'Israël se réuniront ensemble : ils s'établiront un même chef et ils s'élèveront de la terre...

— Qu'ai-je besoin de répondre? s'écria-t-il avec un accent de triomphe. Celui qui a recueilli cet oracle est conquis à la vérité. Sa raison timide se défend encore, son cœur est gagné. Pour en être sûr, il m'eût suffi de regarder les images de vos conseillers : les héros modernes de la race vous ont parlé ! — Il montra du doigt les portraits appendus au mur. — Livingstone, Gordon, Rhodes... l'Apôtre, le Paladin, le Créateur d'empires. Écoutez ce qu'il vous enseigne, le grand calomnié. A l'exemple de Jéhovah, il insuffla son âme dans la boue qu'il avait pétrie. Il l'avait pétrie, hélas ! avec du sang et des larmes : pour en extraire de l'or, pensaient les juges superficiels. Cet or, il ne l'amassait que pour bâtir dans sa création le temple de l'Esprit. Ce rude artisan, qui travaillait brutalement sur une matière brute, était un fervent adorateur de l'Esprit. Le monde sait maintenant à quoi Rhodes destinait ses richesses, jusqu'au dernier schelling : à créer de la civilisation, de la pensée, de la lumière dans le chaotique empire qu'il avait suscité du néant. — Vous êtes un de ses frères d'âme, Archibald Robinson. Je l'ai vu se débattre contre ses préjugés britanniques, comme vous contre vos préjugés américains; il a hésité longtemps, lui aussi, avant de se rendre à la grande Idée. Comme vous, il la servait activement avant d'y croire.

— Je ferai de même, Hiram Jarvis. Je vous ai dit mes objections. Mais vous l'avez deviné, je souhaite autant que vous cet avenir, si je n'ose l'espérer aussi prochain, aussi certain qu'il vous semble. Nous verrons peut-être encore des luttes fratricides entre les membres de la famille anglo-saxonne. Ils ont des

oreilles, et ils ne nous entendront pas. Qu'importe? Les défaites des individus font la victoire de la race. Agissons comme si l'idéal devait être demain le réel. D'ailleurs, je vous le répète, cet idéal que je tiens de vous a donné un sens et un but à ma vie. C'est une raison suffisante d'agir selon vos inspirations. Ne vous ai-je pas obéi, quand vous m'avez persuadé de tout subordonner à la conquête commerciale des mers?

— Ce n'est pas à moi, c'est à la plus claire des lois de l'histoire que vous avez obéi. Le Pouvoir de la Mer! Ce livre, régulateur de l'effort anglo-saxon, vous l'a enseigné. — M. Jarvis poussait sur la table le livre du capitaine Mahan. — Illusions éphémères, tentes dressées pour une nuit, les grands établissemens que les conquérans ont faits sur la terre. Le siège de la longue Puissance est sur l'Océan. Aussi longtemps qu'ils tinrent la mer, les petits États défièrent les grands empires et commandèrent au monde : la petite Grèce, Tyr, Amalfi, Pise, Gênes, Venise, le Portugal, la Hollande... Si Rome a triomphé de Carthage, si elle est devenue l'Empire romain, c'est qu'elle avait ravi la mer à son ennemie. L'Espagne de Charles-Quint s'effondra misérablement lorsqu'elle perdit la maîtrise de la mer. Napoléon rassembla l'Europe sous ses aigles : il ne possédait rien, parce que l'inexorable mer nous restait. Ce n'est pas le Russe qui l'a vaincu, c'est notre pouvoir maritime. Wellington ne fut qu'un projectile lancé par nos vaisseaux.

— Véritable leçon de l'histoire, appuya l'Américain. Le nouveau César germanique l'a comprise : voyez ses efforts pour nous disputer ce pouvoir!

— Grâce à la constance de nos pères, continua M. Jarvis, nous avons su rester les maîtres de la mer dans toutes les vicissitudes des temps; c'est pourquoi nous sommes aujourd'hui sur ce globe les maîtres d'un tiers de la surface solide. Mais le poids des masses océaniques devient trop lourd pour la petite île qui le portait seule. Il faut que tous nos enfans nous aident; il faut que notre grande fille, celle qui fait face aux deux océans, jette son filet sur les eaux où les mailles du nôtre sont trop lâches. Mahan l'a bien vu : et l'ayant vu, ce bon Saxon est des nôtres; il réclame avec nous l'Union.

— Mahan a raison, reprit M. Robinson. Mais ce qu'il n'a point vu, c'est la subordination de son pouvoir militaire au pouvoir économique. Ses vaisseaux de guerre, et les vôtres, ne sont que les con-

voyeurs dociles de mes flottes commerciales. Où je les appellerai, ils viendront, comme les chiens suivent le chasseur qui les siffle. Si je ne les appelais pas ils n'auraient point de raison d'être, on n'en construirait bientôt plus. Sur mer comme sur terre, les affaires gouvernent le monde. Elles commandent au pouvoir politique, aux armées et aux marines dont il dispose.

— Bien dit, cher monsieur; et c'est pourquoi je ne cesse de vous crier, au nom des intérêts impériaux de la race : Emparez-vous des ports, des flottes marchandes, partout où vous prévoyez un grand développement du trafic. Sur les rivages déserts où afflueront un jour les richesses des continens, ébauchez les cités maritimes de l'avenir; relevez de leurs ruines celles que l'incurie des anciens possesseurs vous abandonne. Quel pavillon flottera sur les cuirassés qui viendront garder vos prises? L'Union Jack? Les Bandes et les Étoiles? Je ne sais; mais je sais que des pavillons anglo-saxons produiront leur force sur toutes les terres et les eaux où vous produirez de la richesse.

— Vous demandez beaucoup à un seul homme. Ne craignez-vous pas d'égarer ses efforts, lorsque vous le pressez en outre de détourner une part de son activité sur le lac Tchad et l'Afrique centrale?

— Je lui demande l'effort le plus urgent. Eh quoi! n'auriez-vous pas deviné toute ma pensée?

— L'affaire est bonne, dit le financier, elle paiera. Des renseignemens récens m'en ont convaincu. Déjà les maisons de Philadelphie et de Cleveland fournissent aux chemins de fer africains des rails, des wagons, des machines. Notre métallurgie ne sait plus où placer sa surproduction; elle trouvera un débouché dans mon nouveau domaine. C'est une question de vie ou de mort pour mes usines. Mais il y a pour moi quelques obscurités dans la lettre que vous m'écriviez à ce sujet.

— Je vous écrivais de la Rhodesia, reprit avec animation le prophétique personnage. J'y voyais naître les États-Unis du xxe siècle. Une nouvelle nation s'agglomère sur des territoires riches, sains, hospitaliers, six ou sept fois grands comme les Iles Britanniques. Avant dix ans, le Transcontinental du Cap au Caire y fera circuler une vie intense. La Rhodesia, le Rand, immense chaudière de distillation où le sang de toutes les races vient se précipiter dans le sang de notre race. Buluwayo, le vil-

lage nègre d'hier, prend déjà la figure d'une nouvelle Washington. Vos concitoyens y seront bientôt plus nombreux que les miens. Cette deuxième Amérique sera l'un des points de soudure où s'accomplira la fusion impériale de nos deux familles. Mais, pour que cette nation nouvelle prospère comme a fait la vôtre, il faut qu'elle puisse, comme vous, s'épandre librement sur un continent où nul voisin ne l'inquiétera. Il faut que l'Afrique tout entière devienne un fief anglo-saxon. Il le faut, pour que nous remplissions tout notre devoir envers ses habitans. Nous seuls pouvons vivifier les Indes Noires, y faire régner l'ordre, la justice, la paix anglaise.

— En effet, approuva M. Robinson ; et là seulement nous pourrons travailler sans craindre pour le fruit de nos travaux. En Europe, il se peut que les marchés nous soient fermés par l'hégémonie de l'Allemagne, par sa concurrence industrielle. En Asie, il se peut que le flot russe submerge un jour vos vastes établissemens. L'Afrique est notre champ d'expansion le plus sûr, un camp retranché où rien ne menacera de longtemps l'émigrant saxon.

— En êtes-vous bien certain? s'écria M. Jarvis. — L'œil presbyte s'éclaira, dilaté par les visions lointaines qui l'emplissaient. La voix se fit plus véhémente pour des vaticinations plus hardies. — Ce domaine privilégié, notre négligence l'a laissé entamer. Le bassin du Congo nous a déjà échappé. Des intérêts mercantiles nous ont retenus sur le Bas-Niger, alors qu'il fallait occuper sans retard nos territoires du Soudan central, planter notre bannière sur les bords du Tchad. D'autres nous ont devancés. Quelques Français aventureux ont contourné la mer intérieure qu'ils voudraient accaparer : ils la relieront à leurs possessions du Congo; Français et Belges, frères par le sang, se donneront un jour la main sur les deux rives du grand fleuve équatorial. Peu redoutables aujourd'hui, ces pionniers le deviendront plus tard, si je ne me méprends point sur la loi qui régira désormais le destin de la race gauloise. Sous la poussée irrésistible des races septentrionales, l'axe de la puissance franque se déplacera peu à peu vers le Sud; en des temps qui échappent à nos calculs, nos arrière-neveux verront peut-être cet axe reporté d'Europe en Afrique : la famille gauloise trouvera sur ce continent un abri où se reformer. Pouvez-vous envisager de sang-froid la constitution d'un grand empire franc au centre de

l'Afrique? Avec ce coin de fer dans notre cœur, plus de sécurité pour les futurs États-Unis, entre le Cap et le Zambèse; menacée sur tout son flanc, notre route impériale du Nil! Les luttes séculaires qui ont ensanglanté le vieux monde se renouvelleraient fatalement sur le sol africain, entre les mêmes rivaux : on y reverrait peut-être des guerres de Cent ans!

— Dangers bien lointains, fit l'Américain, avec une pointe d'ironie dans la voix.

Le monocle de M. Jarvis tomba de son retranchement. Le tic de la mâchoire découvrit les dents jusqu'aux racines. Brusque et sérieux, il reprit :

— Archibald Robinson, êtes-vous allé à Rome?

— Oui, l'an dernier.

— Avez-vous vu le pape de Rome?

— J'eus la curiosité de le voir. Ma demande fut bien accueillie. Si je ne me trompe, le désir de cette entrevue était réciproque.

— Quelle impression vous a-t-il laissée?

— Comment vous dire? Un grand vieil aigle qui planait, passait toujours au-dessus de ma tête, regardait toujours plus loin que le point où ma pensée s'arrêtait. Il m'interrogeait sur le mouvement des idées religieuses dans mon pays, il disait son opinion : à toutes mes objections respectueuses, il répondait en s'élançant par-dessus le fait actuel, comme si le présent était chose négligeable; il allait chercher les conséquences de ce fait dans un lointain avenir. On eût dit qu'il disposait tranquillement de cet avenir. Nous ne pouvions nous entendre, nous n'avions pas, lui et moi, la même mesure du Temps. Imaginez que vous ayez à régler le programme de votre journée de travail, où vous comptez par heures, avec un partenaire qui ne saurait compter que par années, par siècles. J'ai compris alors l'erreur des jugemens portés sur cet homme par ceux qui font de la politique, tandis qu'il prétend orienter l'histoire, à longue échéance.

— C'est cela, reprit M. Jarvis. — Eh bien! voilà ce qui nous manque, cher monsieur, ce qui manque à notre Église civique, d'ailleurs si supérieure à la sienne : un long-voyant, un directeur suprême qui travaille chaque jour pour les siècles futurs. Rhodes l'avait bien senti, lorsqu'il voulait organiser la milice dont je vous ai parlé. Le nouvel empire romain, celui que nous fondons, doit avoir comme l'autre ses augures : des vigies volon-

taires, qui éclairent à grande distance la marche de la race. Je m'efforce d'en être une.

— A mon sens, dit M. Robinson, un péril plus immédiat devrait vous inquiéter. Vous redoutez une France africaine, dans un avenir hypothétique : la France où nous sommes a cessé de vous préoccuper. Qui vous garantit qu'un flot de vie énergique et formidable n'y reviendra pas avant peu, qu'il ne jaillira pas précisément de ce réservoir africain où l'élite française l'aura puisée ?

Le visage du Voyant prit une expression de commisération dédaigneuse.

— Nous n'appréhendons plus rien en Europe de la nation qui se meurt ici. Abattue par une défaite dont elle ne s'est pas relevée, déchirée par ses divisions, enragée de querelles théologiques, elle a perdu le tranchant combatif. A cette heure où un grand tressaillement impérialiste soulève toutes les autres races, elle n'en ressent même pas le contre-coup. Que craindrait-on d'un peuple qui ne sait pas choisir entre l'autorité et la liberté ? D'un peuple qui n'a plus d'aptitude pour le commerce maritime, qui laisse périr les derniers débris de sa marine marchande, de son pouvoir sur la mer ? Comme l'a très bien dit cet Allemand, Friedrich List, une nation sans marins, c'est un oiseau sans ailes.

La longue main de l'Américain fit un geste de dénégation :

— J'ai regardé attentivement ce pays, cher monsieur. Peut-être est-il trop malade pour retrouver la santé au dedans de lui-même, sans une infusion de sang nouveau. Mais une terre étrangère et une tâche nouvelle redonnent parfois à l'homme la vigueur de sa jeunesse. Cette race a des ressources vitales que l'observateur superficiel ne soupçonne pas. Qu'elle se retrempe dans l'action, et vous serez surpris par l'élan qu'elle y reprendra.

M. Jarvis réfléchit un instant. Échauffé par l'idée que son interlocuteur lui suggérait, il repartit :

— Vous pourriez avoir raison. Le siècle dernier nous a montré les singuliers effets de ce choc en retour sur la vie française. Il semble qu'une prédestination ait fait de l'Afrique la terre où la France répare ses forces épuisées. Elle agonisait dans le désordre et l'anarchie, quand l'Afrique lui renvoya le génie de la résolution, sous la figure de Bonaparte ; et, avec lui, des vétérans invincibles, de jeunes chefs, le noyau de ces armées

qui écrasèrent l'Europe. Nous savons ce qu'il nous en a coûté : quinze ans de luttes où la puissance anglaise faillit sombrer à jamais. — Et vous croyez possible une régénération nouvelle par un nouveau baptême africain?

— Peu nombreux encore sont ceux qui le reçoivent; mais ils deviendront des fermens actifs, les conducteurs de la masse inerte. J'ai pu observer de près l'un de ces hommes, exemplaire intéressant des vertus et des facultés que l'école africaine développe. Il n'est pas le seul : qu'ils apprennent à se connaître, à se serrer les uns contre les autres, que la fortune serve l'un d'entre eux, et vous n'aurez pas trop de toute votre puissance pour défendre votre prodigieux empire contre les revanches d'un autre Napoléon.

— Si vous dites vrai, s'écria l'Anglais, raison de plus pour prévenir cette calamité, pour capter la source de vie où ils retremperaient leurs armes!

— Je n'ai aucun mauvais dessein contre la nation française, fit évasivement l'Américain. Je l'aime, elle est une parure nécessaire de l'humanité, le foyer d'où rayonnent sur nos races plus rudes les arts, les élégances raffinées, les feux charmans de l'esprit.

— Sans doute, sans doute, appuya M. Jarvis, mais sa part est assez belle ainsi. Il faut la protéger elle-même, et les autres avec elle, contre son insupportable turbulence, l'empêcher de redevenir un épouvantail pour tous ses voisins. N'est-ce pas pour elle que le prophète Jérémie a dit : « Babylone est une coupe d'or qui a enivré toute la terre; toutes les nations ont bu de son vin, et elles en ont été agitées. » Il faut la maintenir à la place où nous l'aimons, sous la suprématie mondiale qui appartient indubitablement à notre race. N'est-ce pas votre avis, cher monsieur?

— J'en conviens.

— Chargez-vous donc de la tâche que j'ai rêvée pour vous. Essayez de regagner l'avance que nous avons laissé prendre à nos rivaux. Disputez-leur un des joyaux de l'Afrique, une seconde Rhodesia, peut-être : le sol que vous savez assez riche pour vous payer de vos peines, la mer intérieure où ils veulent installer le centre de leur domination. Savez-vous comment il s'appela d'abord, ce fameux lac Tchad?

— Non.

— Il s'appela le lac Waterloo. Il reçut ce nom de Denham, le compagnon de Clapperton, le premier Européen qui vit ces eaux. Nom prédestiné ! Justifiez-le.

M. Robinson sourit.

— Vous oubliez que je ne suis pas un conquérant. La folie de cette sorte d'hommes n'a pas prise sur moi. Je ne suis qu'un capitaine d'industrie, fort de la confiance de ses associés.

— Ce qu'étaient Clive et Warren Hastings, interrompit M. Jarvis. La Compagnie des Indes fut-elle autre chose qu'un *trust* d'affaires comme le vôtre? Elle ne cherchait que de beaux dividendes. Sans y penser, malgré eux, par la force des choses, ces marchands conquirent le vaste empire anglo-indien, ils l'arrachèrent des mains de leurs compétiteurs français. Vous ferez comme eux, si vous le voulez. Ah! pourquoi faut-il que nos rivaux aient au Soudan des droits théoriques, garantis par notre lâche consentement?

— N'est-ce que cela? s'écria M. Robinson. — Ces derniers mots le ramenèrent au sentiment orgueilleux de son pouvoir; et la vue de l'obstacle irrita cette froide frénésie qui était le principal mobile de ses actes, lorsqu'il risquait les plus grosses parties par défi, pour la joie de vaincre une difficulté. — N'est-ce que cela? Ces droits ne m'embarrasseront guère, si je fais charger les soldats nouveaux, mes dollars ! Ils coloniseront le bassin du Tchad, mes bons petits soldats ! Quand j'y serai propriétaire des bateaux, du sol, des mines, quand j'y aurai construit le port, les villes, les routes, peu m'importeront les décrets qu'on y enverra de Paris, inutiles chiffons de papier : peu m'importera la couleur du drapeau déployé pour quelque temps sur mon bien, celle des uniformes qui habilleront les pantins dont je ferai mouvoir les ficelles. J'aurai un suzerain lointain, soit; mais les eaux, les terres, les forêts, les marchandises seront miennes : miennes, la langue que parleront mes employés, les idées qu'ils répandront; miens, les indigènes qui vivront sur mes concessions, les sentimens qu'on inculquera à leurs enfans; mien, le Dieu qu'ils apprendront à prier. — Nôtres, devrais-je dire, puisque je travaillerai pour la race, conjointement avec vos concitoyens, mes voisins. Et si l'on prétendait m'évincer des établissemens créés par mon argent, me troubler dans mes droits d'honnête commerçant, toute ma nation se lèverait pour me défendre, toute notre race derrière ma nation. — N'est-ce

pas ainsi, cher monsieur, que vous acquérez les pays où l'on a l'imprudence de molester un sujet britannique?

M. Jarvis s'était levé. Son tic redoublait de fréquence. Le monocle, définitivement expulsé, ne voilait plus la flamme qui pétillait dans son œil. Penché sur la table, une main ouverte sur la Bible du *Mayflower*, il s'écria :

— Mon cher Archibald, — laissez-moi vous appeler ainsi, — je croyais trouver un élève : je rencontre un maître qui me dépasse. Que l'Esprit de la race vous soutienne dans votre noble entreprise! Puissiez-vous y réussir au delà de vos souhaits et des miens!

M. Robinson hocha la tête :

— Je ne suis pas certain de réussir. Mes projets sont à la merci d'un homme, le seul à cette heure qui puisse en assurer la réalisation; le seul qui sache tous les secrets de ces pays inconnus; l'unique maître devant lequel se courbent les indigènes. Cet homme me résiste : son opposition énergique peut ruiner nos espérances.

— N'avez-vous pas cent moyens de la réduire? L'argent..

— L'argent n'a pas de prise sur lui.

— L'ambition?...

— La sienne est d'une qualité particulière : désintéressée, chimérique, contenue par des règles étroites comme celles qu'observe un religieux... Je pense à d'autres ressorts. On doit toujours trouver le ressort qui fait mouvoir un homme. La femme...

M. Jarvis fronça le sourcil, récita gravement la sentence du Sage : « Ne donnez pas à la femme pouvoir sur votre âme, de peur qu'elle ne vous enlève votre force et que vous ne soyez confondu. Quiconque s'engage avec elle n'en reviendra point et ne rentrera pas dans les sentiers de la vie. » — Si notre pauvre Rhodes n'a pas achevé ses grands desseins, — il regarda le portrait avec componction, — c'est qu'il eut le malheur de faiblir devant la femme. Il est mort prématurément, victime des artifices de la femme. Gardez-vous de l'éternelle ennemie, cher Archibald.

L'œil scruta le visage de M. Robinson avec une interrogation inquiète, comme s'il voulait lire au fond de cette âme. L'Américain soutint tranquillement ce regard inquisiteur. Il dit :

— La femme est un instrument dangereux, dont il faut savoir user sans se blesser.

— Adieu, fit solennellement M. Jarvis. Cette heure comptera parmi les plus mémorables : autant que l'heure où Rhodes et Stead se rencontrèrent enfin. Comme nous, ils se cherchaient sans se connaître : l'impérialisme anglo-saxon naquit d'une réciproque effusion de leurs cœurs. A nous de continuer ce qu'ébauchèrent nos précurseurs : une seconde fois l'Idée et l'Action se réunissent pour enfanter des prodiges. Adieu. Je ne sais quand je vous reverrai. Je vais en Russie, j'y porte à des oreilles préparées les paroles de la paix chrétienne que notre règne doit assurer à la terre. A mon retour, vous serez sans doute reparti pour l'Amérique. Que le Seigneur bénisse vos efforts comme il a béni ceux de Caleb et de Josué!

Ils se serrèrent longuement les mains. Hiram Jarvis redressa son grand corps, rechargea son plaid sur le bras gauche, sortit.

M. Robinson s'assit à son bureau, ouvrit la vieille Bible, lut quelques versets. Soudain, son front se releva, plissé par un souci qui lui revenait en mémoire. Il pressa deux fois un timbre électrique. C'était le signal qui appelait Joë. L'honnête secrétaire montra dans l'embrasure de la porte un visage légèrement bouffi par le premier sommeil.

— Joë, vous n'oubliez pas qu'on vend après-demain mon chemin de fer du Nébraska. Arnold Wilkinson le rachètera, c'est convenu entre nous. Demain, les porteurs d'actions jetteront sur la place de New-York leur papier avili. Je rachète ferme tous les titres offerts à la Bourse. Câblez en conséquence à l'agent, dès ce soir. Ce sera, je pense, une opération très avantageuse. — Allez, mon garçon.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LE HAUT COMMANDEMENT

DES ARMÉES

Dans la prochaine guerre, les armées seront amenées par les chemins de fer, en quelques jours, face à face à quatre ou cinq journées de marche. Elles ne tarderont pas à se rencontrer. La période grave, presque toujours décisive, des grandes batailles, se déroulera dans les deux ou trois semaines qui suivront la déclaration de la guerre.

Il importe qu'un peuple soit prêt à agir de toute son énergie dans cette période, initiale et capitale, de la guerre. Les élémens qui y joueront le plus grand rôle sont : la rapidité, la régularité de la mobilisation et de la concentration des armées ; le nombre et la valeur des troupes présentes sous les drapeaux au moment de la déclaration de la guerre ; et, par-dessus tout, l'énergie, le sang-froid du haut commandement et du gouvernement, au milieu des événemens qui vont se précipiter, et se succéder presque sans intervalle.

Toute négligence dans l'organisation et la préparation du haut commandement, comme dans les prévisions relatives au rôle du gouvernement, peut avoir des conséquences désastreuses pour le pays. Il importe d'étudier à fond cette question, en se mettant au-dessus des intérêts particuliers, et en se préoccupant exclusivement de la grandeur du pays.

Sans doute, la forme de notre gouvernement actuel crée des difficultés toutes spéciales. Mais il ne faut pas oublier que ces difficultés ont déjà été résolues ; et que, sous notre première République, le gouvernement a su non seulement exciter l'enthousiasme, le patriotisme du pays et de l'armée, mais encore

imprimer à nos généraux une impulsion d'une virilité, d'une énergie inoubliables, et sortir victorieux d'une lutte contre l'Europe tout entière.

Mais, à cette époque, nos adversaires opéraient lentement. La guerre n'avait pas encore pris le caractère foudroyant que lui a donné, depuis, Napoléon. Les masses mises en mouvement étaient loin d'atteindre celles de nos armées actuelles ; elles étaient composées de divisions commandées directement par le général en chef : on n'y voyait ni corps d'armée, ni, à plus forte raison, d'armées opérant sons un même chef. Il n'y a pas d'enseignement à tirer de cette période, pour la conduite de plusieurs armées opérant sous un seul commandement.

Il en est de même de l'histoire de Napoléon ; car, pendant presque toute sa carrière, Napoléon a commandé directement ses corps d'armée. Ce n'est qu'en 1812 qu'il a divisé ses troupes en trois grandes masses : à droite, une armée de 140 000 hommes sous le roi de Westphalie, avec mission d'attirer les Russes vers Varsovie; au centre, 80 000 hommes commandés par le prince Eugène pour appuyer éventuellement la première armée; à gauche, dans la main de l'Empereur, la grande masse de 300 000 hommes, manœuvrant pour prendre à revers l'armée russe, si le roi de Westphalie réussissait à l'attirer de son côté. Malheureusement, les lieutenans de Napoléon avaient été, jusque-là, habitués à recevoir des ordres d'exécution minutieux. Dans les campagnes précédentes, Napoléon « savait seul ce qu'il voulait faire. » Il n'avait eu ni élèves, ni confidens. Lorsqu'en 1812, ses chefs d'armées improvisés se sont trouvés en présence d'instructions qui ne pouvaient plus renfermer que des indications, des directions générales, ils ont hésité; ils ont manqué d'initiative, et leurs états-majors aussi. En parlant de celui du roi de Westphalie, Napoléon a écrit lui-même : « L'état-major est organisé de manière qu'on n'y prévoit rien. »

Nous ne pouvons donc encore tirer aucun enseignement de cette organisation hâtive; sinon que ce serait une faute capitale que de vouloir, dans nos prochaines guerres, improviser le haut commandement des armées et leurs états-majors.

Il faut chercher ailleurs des exemples. Le haut commandement des armées allemandes en 1870, et le grand état-major allemand dirigé par le maréchal de Moltke, vont nous les fournir.

I. — ORGANISATION ALLEMANDE. — LE MARÉCHAL DE MOLTKE

I

Le maréchal de Moltke a eu, sur la préparation et sur l'exécution des opérations de la guerre de 1870, une influence prépondérante. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il paraît utile de jeter un coup d'œil sur l'origine du maréchal, sur sa carrière militaire, sur sa situation vis-à-vis de son souverain.

Le maréchal de Moltke est né, le 26 octobre 1800, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, d'une vieille famille allemande. La branche cadette de cette famille s'était établie en Danemark; le jeune de Moltke y fut attiré, et servit d'abord dans l'armée danoise. Mais, bientôt, dès l'âge de vingt-deux ans, il entre comme lieutenant d'infanterie dans l'armée prussienne. De vingt-trois à vingt-six ans, il suit les cours de l'Académie de guerre. Puis il est nommé successivement professeur; employé au bureau topographique ; au grand état-major. Comme capitaine, à trente-cinq ans, il part pour la Turquie, y reste en mission pendant quatre ans, et y participe à la campagne de Syrie contre les Égyptiens. Rentré en Prusse, il est attaché à l'état-major du IVe corps à Magdebourg ; puis agrégé au grand état-major ; aide de camp du prince Henri de Prusse à Rome ; chef de division au grand état-major; chef d'état-major du IVe corps. En 1855, il est nommé aide de camp du prince Frédéric, depuis l'empereur Frédéric III. C'est le point de départ de sa fortune militaire. Il a cinquante-cinq ans. Jusque-là, depuis l'âge de vingt-trois ans, sa carrière s'est écoulée tout entière dans l'état-major. A ce moment, ses hautes qualités ont dû percer et faire grande impression sur le prince Frédéric ; et surtout sur son père, le prince royal de Prusse, le futur roi et empereur Guillaume Ier; car, lorsque celui-ci reçut de son frère, le roi Frédéric-Guillaume IV, la mission de diriger les affaires de la monarchie prussienne, le 23 octobre 1857, il nomma, six jours après, le général de Moltke, chef du grand état-major, quoiqu'il n'eût encore qu'un an de grade de général-major.

Le grand état-major joue dans l'organisation de l'armée prussienne un rôle des plus importans. Il a été créé en 1820 par Scharnhorst. Jusqu'au général de Moltke, il n'a eu en vingt-

six ans que trois chefs : Müffling, Krauseneck et Reyher. Le chef du grand état-major est, en réalité, le chef d'état-major du souverain, qui est à la fois le chef du gouvernement et le chef suprême de l'armée, le généralissime; il est chargé de préparer l'emploi des forces de la nation, dont le ministre de la Guerre n'est que l'administrateur.

C'est au chef du grand état-major qu'il appartient de proposer au souverain les plans de la préparation à la guerre, et de la guerre elle-même ; de diriger l'instruction des officiers du service d'état-major, pour qu'il y ait unité de doctrine dans l'armée; de proposer les perfectionnemens nécessités par les événemens, ou par les inventions pouvant avoir une influence sur la guerre; de surveiller les armées étrangères, de connaître, au jour le jour, leurs progrès, leurs tendances, leurs projets. Pour cela, il dispose en tout temps du grand état-major, composé des officiers qui, à la guerre, formeront l'état-major du généralissime et les états-majors des armées; de sorte qu'il peut instruire, préparer à loisir, connaître à fond les officiers, qui seront sous ses ordres directs, à la guerre, pour assurer la haute direction des armées; ainsi que ceux qui seront employés à diriger chacune de ces armées.

Pendant la guerre, le chef du grand état-major accompagne le souverain et l'aide à diriger l'ensemble des opérations.

A partir de sa nomination à cette haute fonction, le général de Moltke ne cesse, d'année en année, de perfectionner l'état-major et la préparation à la guerre de l'armée prussienne; et, en même temps, d'étudier des projets d'opérations contre les nations voisines; contre la France surtout, avec laquelle il prévoit et il espère que les Allemands auront à se mesurer tôt ou tard (1). Au début, ses projets contre la France sont plutôt défensifs; cependant, dans son mémoire, daté de Berlin, novembre 1861, sur l'importance stratégique des forteresses allemandes, il insiste sur les avantages d'une concentration sur le Main, tant au point de vue offensif qu'au point de vue défensif. « L'offensive, partant du Main, dit-il, est dirigée contre la partie de la frontière française la plus faiblement fortifiée. Si nous pouvons

(1) Sa grande préoccupation est toujours la France. Dans un mémoire du 3 juin 1862, « Offensive contre l'Autriche, la Bavière et la France » (5e volume de sa *Correspondance*, p. 24), on trouve cette phrase : « Le résultat à atteindre, c'est d'unir de force toute l'Allemagne contre la France. »

conquérir l'Alsace et la Lorraine, provinces jadis allemandes, il est bien à penser que nous les garderons (1)... » Et ce mémoire date de 1861 ! Il se termine du reste par un conseil de prudence : « On ne peut méconnaître la solidité extraordinaire de notre théâtre d'opérations du Rhin. Elle ne pourrait être compromise que si nous prenions une offensive prématurée sur la rive gauche, avec des forces insuffisantes... »

Plus tard, les conceptions du maréchal de Moltke deviennent de plus en plus offensives. En 1870, elles le sont exclusivement.

Au point de vue de la mobilisation, les circonstances lui donnent d'excellentes occasions de vérification, de perfectionnement : en 1859, pendant la guerre d'Italie, c'est la préparation complète d'une mobilisation contre nous, qui va être exécutée, mais que la fin inopinée de la campagne vient ajourner. Cette expérience n'en donne pas moins des indications très utiles au grand état-major. En 1863, contre le Danemark, les choses vont déjà mieux. En 1866, contre l'Autriche ; et, hélas ! en 1870, contre la France, mieux encore.

En même temps que le Prince régent de Prusse nomme Moltke chef du grand état-major, il donne au général-major de Roon, du grand état-major, les fonctions de ministre de la Guerre. Plus tard, il charge Bismarck des Affaires étrangères.

Le choix de ces trois hommes, auxquels il ne cesse d'accorder sa confiance, et qui l'aident à grandir la Prusse et à fonder l'Empire allemand, suffirait pour faire du roi, de l'empereur Guillaume Ier un des plus grands souverains de l'histoire. Au point de vue de l'armée, il faut encore joindre à ces titres sa sollicitude constante pour le perfectionnement de ses troupes, les sentimens d'honneur et de devoir, dont il était comme la royale personnification aux yeux de ses officiers et de ses soldats, et qu'il a su leur inculquer à un si haut degré.

L'armée prussienne avait un culte pour son vieux et glorieux souverain ; elle le lui montrait en toutes circonstances, surtout aux grandes manœuvres, qu'il a dirigées lui-même jusque dans les dernières années de sa vie.

Une des dernières manœuvres auxquelles il a assisté, a eu lieu, en 1884, dans les plaines du Rhin, entre Düsseldorf et

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke.* Édition Henri Charles-Lavauzelle, 1er vol., p. 47.

Cologne. Une mission française assistait à ces manœuvres (1); elle avait pour chef le général Hanrion, qui commandait à ce moment la division de Nancy. Le vieil Empereur avait quatre-vingt-sept ans; il montait encore à cheval. A la grande parade du VIIIe corps, dans les environs de Cologne, on le vit quitter sa place, pendant le défilé des troupes, pour se porter au petit galop au-devant des hussards du Roi, dont il était le colonel honoraire, et défiler, à la tête de ce régiment, devant l'Impératrice, au milieu des hourras enthousiastes de la foule. Après la critique de la dernière manœuvre, il monta à cheval, suivi d'un nombreux état-major, qui formait comme une mer de casques à pointe; et s'approchant des missions étrangères qu'on avait réunies pour prendre congé de lui, il leur dit, en français, en souriant avec bonhomie et finesse : « J'espère que ces messieurs ont bien vu, et qu'ils pourront rendre compte que tout est en ordre dans mon armée. » Les missions étrangères n'avaient qu'à s'incliner. Les officiers allemands qui l'entouraient paraissaient ravis du compliment indirect que leur adressait leur vieux souverain.

L'Empereur actuel, alors le prince Guillaume, était là, élégant dans sa tenue de major de hussards, brillant cavalier sur un très beau cheval gris, très gracieux pour la mission française, quand on la lui présenta, serrant les mains avec énergie, et disant : « Nous avons un grand respect pour votre armée. »

Le maréchal de Moltke assistait à ces manœuvres, en simple spectateur. Il avait quatre-vingt-quatre ans. Il était grand, sec, anguleux, le visage glabre, la mâchoire forte. Ce qui frappait surtout, c'était la modestie, l'attitude d'effacement voulu de ce grand homme qui a joué un rôle si important dans l'histoire de son pays, et malheureusement dans la nôtre. Son entrée à Düsseldorf fut saisissante.

Les officiers des missions étrangères venaient de terminer leur repas, à l'hôtel Breidenbacher, lorsqu'on entendit, dans la grande rue sur laquelle s'ouvre l'hôtel, des acclamations frénétiques qui se rapprochaient. Les officiers coururent au balcon. Dans la rue noire de monde, et au milieu des hourras, on voit s'avancer un fiacre, dans lequel se tenait un officier de cavalerie

(1) Je faisais partie de cette mission comme colonel du 25e régiment d'artillerie, stationné à Châlons-sur-Marne.

en grande tenue ; et, sur le siège, à côté du cocher, un vieux général, coiffé de la casquette prussienne, à large bandeau. C'était le maréchal de Moltke.

Pendant les manœuvres, il montait un simple cheval de troupe ; il n'avait pas de suite et se tenait généralement à l'écart. Dans les réceptions de la Cour, il s'effaçait dans une embrasure, pendant qu'on faisait cercle pour saluer l'Empereur.

La constatation de cette grande modestie permet, peut-être, de deviner quelle a dû être la nature des relations de service du maréchal de Moltke avec son souverain. Il est probable que l'empereur Guillaume a su apprécier de bonne heure non seulement la haute valeur de son chef d'état-major, mais son tact, sa retenue. Certain de le voir rentrer dans le rang, s'effacer à temps, et respecter toujours le prestige de la couronne, il a pu lui laisser une initiative sans bornes. Une confiance absolue et réciproque a dû s'établir bientôt entre Guillaume Ier et son chef d'état-major, qui, du reste, devait, plus que tout autre, à son souverain, sa fortune militaire. Cette confiance réciproque ne s'est jamais relâchée.

Comment travaillaient-ils ensemble ? Il est probable que, si, dans toutes les circonstances, Moltke savait présenter à temps à l'Empereur des solutions bien préparées, bien étudiées, de son côté, le souverain qui connaissait si bien les hommes, devait aussi savoir apprécier les événemens à leur juste valeur; et que la netteté, la sûreté de ses décisions, ont dû jouer un grand rôle sur la marche des événemens.

La correspondance militaire du maréchal de Moltke va nous permettre maintenant de montrer, tout au moins dans leurs grandes lignes, non pas le rôle complet, mais les procédés d'action du grand état-major prussien, pendant la campagne de 1870-1871. Nous nous servirons aussi de renseignemens publiés en Allemagne sur l'intervention du grand état-major pendant cette guerre.

Mais, auparavant, il n'est pas inutile de rappeler, pour réagir contre le découragement, que si les opérations des Allemands ont réussi avec une correction magistrale, cela tient en grande partie, à ce qu'elles n'ont subi aucune entrave sérieuse de la part de leur adversaire.

Au début, lorsque l'armée allemande est en face de nos troupes régulières, si vaillantes cependant, notre gouvernement

manque complètement de décision et d'énergie. Notre haut commandement hésite, et subit immédiatement la pression de la volonté de l'adversaire ; lorsqu'il est forcé d'accepter la bataille, c'est pour se défendre passivement ; pour le maréchal Bazaine, l'art de la guerre paraît se résumer à occuper des positions, et à lutter pour les conserver.

C'est presque toujours sur place, en ripostant avec énergie, mais de pied ferme, que nos troupes attendent le choc de l'ennemi. On leur a, pour ainsi dire, interdit d'avoir de l'initiative. Pendant trois ans avant la guerre, on n'a cessé de leur répéter qu'il fallait renoncer à leur tendance à aller de l'avant (1), qui cependant leur avait valu des succès glorieux non seulement en Afrique, mais en Crimée, en Italie ; qu'avec les nouvelles armes, leur habitude d'attaquer, sans ordres, dès qu'elles étaient déployées, présentait les plus grands dangers, et qu'elles devaient attendre les ordres du haut commandement pour prendre l'offensive. Elles ont attendu en 1870, courageuses, étonnées de ne pas marcher sur l'ennemi ; et jamais les ordres d'attaquer ne sont venus.

Plus tard, après Sedan, lorsque la France se soulève et qu'elle met tout son cœur à lutter, il est trop tard. Notre gouvernement ne dispose plus que de troupes insuffisamment préparées. Les Allemands bien disciplinés, bien aguerris, remarquablement dirigés, ont sur nos formations improvisées une supériorité écrasante, qui simplifie leurs opérations, et qui imprime à leurs combinaisons une certitude presque absolue.

Le rôle de leurs armées est donc très intéressant à étudier au point de vue des marches, des manœuvres de grandes masses, et surtout au point de vue de l'état-major. Mais il l'est moins au point de vue de l'art de la guerre, de la lutte de deux volontés disposant à peu près des mêmes moyens, cherchant journellement à se gêner, à se contrecarrer, à se détruire mutuellement, jusqu'à ce que l'une d'elles soit brisée. Au début, la volonté

(1) Voir *les Observations sur l'instruction sommaire pour le combat* (Ministère de la Guerre, 1867). A partir de la publication de ces *Observations* jusqu'en 1870, de nombreuses conférences ont été faites, partout dans l'armée, pour développer, inculquer, — exagérer — les nouveaux principes. Il s'agissait surtout de réagir contre l'initiative trop grande de l'infanterie. Appliqués par un chef actif, entreprenant, ayant de la volonté, comme le maréchal Pélissier ou le maréchal Niel, ces principes auraient pu être utiles. Ils se sont retournés contre nous, et nous ont nui, avec la tactique passive du maréchal Bazaine.

n'existait que d'un côté. A la fin, la volonté de notre gouvernement, tout en étant ardente, trop ardente même peut-être, n'a plus à sa disposition que des moyens insuffisans. Ce n'est plus que la guerre de troupes régulières, déjà surexcitées par de grandes victoires, contre des milices.

Et néanmoins, dans ces armées improvisées, on peut citer partout des actes d'admirable dévouement. Y a-t-il rien de plus héroïque que la charge d'infanterie, dont la petite église de Loigny rappelle si éloquemment le douloureux, mais glorieux souvenir? que ces zouaves pontificaux, ces mobiles des Côtes-du-Nord, ces francs-tireurs de Tours et de Blidah, entraînés, dans la soirée du 2 décembre, par le commandant du 17e corps, le général de Sonis? Il s'agissait d'enlever Loigny et de dégager deux bataillons du 37e de marche qui luttaient, bravement et en désespérés, dans le cimetière du village. Malgré l'artillerie qui balaie la grande plaine, malgré la fusillade, nos vaillantes troupes atteignent Loigny; mais elles y sont écrasées par des forces supérieures. En quelques minutes, le général de Sonis a la cuisse fracassée, son chef d'état-major est atteint d'un éclat d'obus; le général de Charette est grièvement blessé et laissé pour mort au milieu des cadavres de ses zouaves, qui perdent plus des deux tiers de leur effectif...

Il n'était pas inutile de faire cette constatation, de rappeler ces souvenirs. Ils ne peuvent que contribuer à nous faire envisager l'avenir avec confiance; à nous persuader que, le jour où nous aurons à notre tête des chefs d'armée voulant, sachant prendre, dès le début de la guerre, une offensive hardie, vigoureuse, l'armée de la France se retrouvera avec ses admirables qualités d'entrain, d'ardeur, d'initiative, et qu'elle saura effacer les tristes et injustes souvenirs de 1870.

II

La mobilisation et la concentration de l'armée allemande, pour la guerre de 1870, ont été assurées de Berlin même. Le roi de Prusse (1) et le général de Moltke ne se mirent en route que le 31 juillet, pour transporter le grand quartier général des armées à Mayence, où il fut établi le 2 août.

(1) Ce n'est qu'à la fin de la guerre que le roi Guillaume Ier a été couronné Empereur, et le général de Moltke, fait maréchal.

Le 3 et le 4 août, divers ordres sont donnés par le général de Moltke aux commandans en chef des Ire, IIe et IIIe armées pour le commencement des opérations. En même temps, le général de Moltke écrit au général-lieutenant de Blumenthal, chef d'état-major de la IIIe armée, commandée par le prince royal Frédéric, une lettre personnelle datée de Mayence, le 4 août 1870 (1) :

« J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence, en réponse à la dépêche qu'elle a bien voulu m'adresser hier au soir, que les idées qui y sont développées concordent parfaitement avec les vues et les intentions que l'on a ici.

« Liberté complète est laissée à la IIIe armée dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée. Une coopération directe avec la IIe armée n'est pas possible, en raison même de la constitution des montagnes de la Hardt. L'harmonie dans les opérations ne peut s'obtenir que d'ici même, en tenant compte des mesures prises par l'ennemi.

« Il serait très désirable que Son Altesse Royale abordât le plus tôt possible le corps de Mac-Mahon et éventuellement celui de Failly. C'est à Haguenau au plus tard qu'on verra si ces troupes françaises ont été, elles aussi, dirigées sur la ligne Saint-Avold-Sarreguemines. Dans ce cas, pousser plus au sud serait vouloir donner un coup d'épée dans l'eau, et un changement de direction vers la Sarre supérieure semblerait indiqué... »

La lettre continue par des indications sur le rôle des deux autres armées et même sur la coopération des trois armées : « L'entrée en ligne simultanée des trois armées dans la bataille décisive est le but désiré; et c'est dans cette intention que l'on cherchera d'ici à en régler les mouvemens. »

Voilà donc, en dehors des ordres donnés par le Roi au prince Frédéric, commandant la IIIe armée, le chef d'état-major de cette armée plus complètement encore et directement renseigné par le chef du grand état-major, non seulement sur les désirs du généralissime en ce qui concerne la IIIe armée, mais sur le but général des opérations des trois armées. Il est ainsi entièment guidé pour agir, en raison des événemens tels qu'ils vont se présenter, dans le sens de ces désirs et de ce but général. En un mot, — de notre langage militaire, — il est « orienté. » Nous

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke.* Ier vol., p. 243. Henri Charles-Lavauzelle, éditeur.

verrons ce procédé se renouveler souvent pendant la campagne. Dans une lettre, datée de Mayence le 5 août (1), le général de Moltke écrit au général de Steinmetz, commandant la Ire armée :

« Je suis parfaitement d'accord avec Votre Excellence au sujet de l'importance qu'il y a pour les commandans d'armée à connaître et à posséder exactement les motifs servant de base aux ordres de Sa Majesté... »

Le soir du même jour, le général de Steinmetz se plaint au Roi de l'insuffisance des instructions du général de Moltke; il termine son télégramme en disant : « Il me manque toute base pour pouvoir agir à propos. »

Dès le début des opérations, il y avait de l'aigreur dans les relations de Steinmetz et de Moltke. Le général de Steinmetz a soixante-quatorze ans; il s'était couvert de gloire en 1866, et avait été surnommé « le lion de Nachod. » Il apporte dans ses fonctions de commandant en chef, vis-à-vis du général de Moltke, une susceptibilité dont nous verrons d'autres exemples, et qu'on ne trouve jamais chez les princes commandant les autres armées. Cela tient, sans doute, au caractère irritable du vieux Steinmetz; mais peut-être aussi à ce que les autres commandans d'armée sont, par leur situation même de princes, tellement au-dessus de ces rivalités mesquines, que ni l'intervention directe dans leurs troupes du grand état-major et de son chef, ni les correspondances latérales de chef d'état-major à chef d'état-major, ne peuvent leur porter ombrage.

Le grand état-major n'intervient ni dans le combat du 2 août à Wissembourg, ni dans les batailles livrées le 6 août à Reichshoffen contre Mac-Mahon et à Spickeren contre Frossard.

Le 7 août, nouvelle lettre personnelle du général de Moltke à Blumenthal, chef d'état-major de la IIIe armée, pour le féliciter au sujet de la victoire du 6 août et pour l'orienter sur la suite des opérations. Sont orientés de même, mais par ordre de Sa Majesté, les commandans des Ire et IIe armées.

Le 8 août, télégramme (2) aux trois commandans d'armée, destiné à augmenter l'autorité et les facilités de service du général de Moltke :

« Sa Majesté a prescrit que toutes les demandes d'ordre militaire, comptes rendus etc., qui lui seraient envoyés par

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, Ier vol., p. 247.
(2) *Ibid.*, Ier vol., p. 261.

les commandans d'armée, devraient être expédiés à mon adresse. »

Les réclamations du général de Steinmetz continuent. Un projet de lettre de Sa Majesté à ce général, écrit par Moltke probablement le 8 août, se termine ainsi : « Je considère comme sans fondement les réclamations faites par vous à la IIe armée... Celle-ci a été conduite d'une manière absolument conforme à mes intentions. »

Les 8, 9, 10 août, ordres du Roi pour suivre l'armée française qui paraît se retirer vers la Moselle.

Le 11 août, à 10 heures du matin, lettre personnelle (1) du général de Moltke au général de Stiehle, chef d'état-major de la IIe armée, commandée par le prince Frédéric-Charles :

« Merci pour tous vos renseignemens, d'autant plus que nous n'en recevons aucun de la Ire armée (général de Steinmetz). Je ne suis pas seulement en état de vous dire où se dirigent aujourd'hui ses corps d'armée. Les démarches voulues ont été faites pour remédier à cet état de choses.

« La position (des Français) derrière la Nied n'est peut-être bien, malgré tout, qu'une position d'observation, les forces principales restant derrière la Moselle. Je soumets toutefois à votre appréciation s'il n'y aurait pas lieu d'arrêter le IIIe corps pour laisser serrer les autres. »

Le même jour, une instruction (2), datée du quartier général de Saint-Avold à 7 heures du soir, dit aux commandans en chef des Ire et IIe armées : « Il n'est pas invraisemblable qu'une fraction importante des forces ennemies se trouve en avant de Metz sur la rive gauche de la Nied française. Il est par suite nécessaire de concentrer étroitement les Ire et IIe armées. » Suivent les ordres du Roi pour cette concentration, destinée à permettre d'attaquer l'armée française dans sa position de Pont-à-Chaussy sur la Nied. Le haut commandement allemand se croit à la veille d'une grande bataille.

Le même jour, 11 août, vers 10 heures du matin, de son quartier général de Puttelange, le prince Frédéric-Charles, commandant la IIe armée, avait écrit au général de Moltke une lettre (3) bien intéressante, puisqu'elle exposait les idées du

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, Ier vol., p. 271.
(2) *Ibid.*, Ier vol., p. 272.
(3) *Ibid.*, Ier vol., p. 274.

prince sur l'emploi des forces allemandes contre les Français. Quoique la rencontre n'ait pas eu lieu, il est intéressant de citer ce plan de bataille qui est très complet, et qui émane du chef d'armée qui a déjà joué un si grand rôle contre l'Autriche, dans la guerre de 1866 :

« Excellence, je vous ai déjà fait connaître de Sarreguemines que l'ennemi semble s'être réuni en grandes masses derrière la Nied française, en deçà de Metz. Je m'empresse, à mon arrivée ici, de vous faire part de mon opinion. Il y a apparence que cette réunion des masses ennemies conduira à une bataille... Vous apprécierez s'il n'y aurait pas lieu... de mettre la Ire armée en mouvement dans des conditions telles que, en liaison avec mon IIIe corps, elle en prolonge, au besoin, en partie le front, et puisse surtout exécuter avec des forces importantes, sur le flanc gauche de l'ennemi, un mouvement tournant à large envergure. Je ne disposerai devant le front de l'adversaire que la quantité de troupes qui paraîtra nécessaire pour le maintenir, comme a fait mon armée à Sadowa, et l'empêcher de couper notre centre. Je dirigerai l'effort principal contre le flanc droit de l'ennemi; j'y prendrai l'offensive en forces, en faisant suivre au moins un corps en réserve des troupes enveloppantes... Nous pourrons faire de jour le déploiement sur le front de l'ennemi; les mouvemens préparatoires sur les flancs doivent être faits, autant que possible, de nuit et sur des chemins reconnus à l'avance. Il faudra ne pas allumer de feux et commencer le combat avec le jour, pas après cinq heures. Dieu nous aidera! »

Le maréchal Bazaine s'étant replié sur Metz, la bataille n'eut pas lieu. Le 12 août, à 4 h. 30 du soir, on expédie du grand quartier général de Saint-Avold aux trois commandans d'armée les ordres (1) pour la suite des opérations :

« Autant que les nouvelles reçues permettent de l'apprécier, les forces principales de l'ennemi se retirent derrière la Moselle par Metz.

« Sa Majesté donne les ordres suivans :

« La Ire armée se portera demain, 13, vers la Nied française, le gros sur la ligne des Étangs, Pange, et couvrira la gare de Courcelles. La cavalerie reconnaîtra vers Metz et franchira la Moselle en aval. La Ire armée couvrira ainsi le flanc droit de la IIe.

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, Ier vol., p. 278.

« Cette dernière se portera sur la ligne Buchy, Château-Salins et poussera ses avant-postes sur la Seille. Elle cherchera, si possible, à s'assurer les passages de Pont-à-Mousson, Dieulouard, Marbache, etc. La cavalerie reconnaîtra au delà de la Moselle.

« La IIIe armée continuera la marche en avant vers Nancy, Lunéville. Des ordres seront donnés prochainement pour son emploi ultérieur... »

Le 13 août à 9 heures du soir, du grand quartier général de Herny, ces ordres sont complétés (1) ainsi qu'il suit pour les Ire et IIe armées :

« D'après les nouvelles reçues jusqu'ici, des fractions ennemies importantes se trouvaient encore ce matin en deçà de Metz, à Servigny et à Borny.

« Sa Majesté prescrit, par suite, à la Ire armée de rester, demain 14 août, dans sa position sur la Nied française, en poussant des avant-gardes pour observer si l'ennemi se retire ou bien passe à l'offensive.

« En prévision de cette dernière éventualité, la IIe armée portera, demain, le IIIe corps tout d'abord jusqu'à la hauteur de Pagny seulement, et le IXe corps vers Buchy dans la direction de la Moselle. Ils seront ainsi à la distance d'un mille, et à même, en partant à temps, de coopérer à une action sérieuse devant Metz. D'autre part, la Ire armée est en situation d'empêcher par une attaque de flanc tout mouvement de l'ennemi vers le sud... »

Les Ire et IIe armées étaient ainsi, par ces deux ordres successifs, complètement orientées pour la journée du 14 août. C'est ce jour-là qu'a lieu la bataille de Borny, la première rencontre sanglante des armées allemandes avec l'armée du maréchal Bazaine. La correspondance militaire du maréchal de Moltke ne donne aucun renseignement sur cette bataille ; mais une publication allemande : « Jours critiques, » par le colonel prussien « Cardinal von Widern, » analysée en 1901 par notre Revue militaire officielle des armées étrangères, fournit des indications complètes et bien intéressantes sur l'intervention du grand état-major pendant cette journée.

Le grand état-major avait envoyé, le 14 août de bonne heure, un de ses officiers, le lieutenant-colonel von Brandenstein, visiter les avant-postes de la Ire armée (2). Brandenstein constate

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, Ier vol., p. 281.

(2) La Ire armée, commandée par le général de Steinmetz, comprenant les 1er, 7e et 8e corps prussiens.

que les instructions du grand quartier général ne sont pas complètement suivies : que les avant-gardes ne sont pas poussées en avant pour observer si l'ennemi se retire ou veut prononcer une attaque ; que les corps de la Ire armée ne se tiennent pas prêts à intervenir pour le cas où la IIe armée serait attaquée ; que le général de Steinmetz est à Varize trop loin de ses troupes.

Brandenstein met au courant de la situation le général de Manteuffel, commandant le Ier corps d'armée ; celui-ci ne croit pas pouvoir attaquer : ce serait désobéir aux ordres de son chef ; mais il se rend à ses avant-postes et fait prendre les armes à tout son corps d'armée.

Brandenstein court à Varize ; il trouve le général de Steinmetz intraitable. Il se porte vers le VIIe corps, et entend des coups de canon. C'est le général von der Goltz, commandant l'avant-garde du VIIe corps, qui, voyant de toutes parts les troupes françaises se replier vers la Moselle, vient de prendre l'initiative de les attaquer. Brandenstein le rencontre et apprend sa résolution d'attaquer ; il court aussitôt donner l'alarme aux deux divisions du VIIe corps qui ne tardent pas à intervenir. Le général von Zastrow, commandant le VIIe corps, prend le commandement de ce côté.

En même temps, Brandenstein envoie un officier prévenir le commandant du Ier corps, Manteuffel, qui répond aussitôt : « Je me porte en avant avec tout mon corps d'armée. » Le IXe corps de l'armée du prince Frédéric-Charles fait aussi preuve d'une grande initiative.

Au contraire, le VIIIe corps, qui forme la réserve de la Ire armée, ne bouge pas ; son chef résiste aux demandes des deux autres corps d'armée. Plus tard, à 9 heures du soir, il arrête même une de ses brigades, mise en mouvement sur les ordres directs du général de Steinmetz, en trouvant que c'était fatiguer inutilement ses troupes.

Steinmetz s'était en effet décidé à monter à cheval à 7 heures du soir, et en même temps faisait porter rapidement l'ordre de rompre le combat. Il rencontre le général de Manteuffel à 8 heures trois quarts, à Noisseville, et lui reproche amèrement sa désobéissance. Il le rend responsable des pertes énormes subies par ses troupes, et, finalement, lui donne l'ordre formel de se replier sur ses emplacemens de la matinée.

L'officier qu'il a envoyé vers le VIIe corps pour faire rompre

le combat et reprendre les emplacemens du matin, rencontre le général von Zastrow à 9 heures du soir, mangeant sommairement au château de Pange avec quelques officiers, dont le lieutenant-colonel de Brandenstein. Après s'être consulté avec celui-ci, le général von Zastrow fait répondre à Steinmetz qu'il ajournait au lendemain matin l'exécution de son ordre. Voilà un général en chef bien obéi !

L'attaque avait été menée vigoureusement sur toute la ligne par les Allemands; mais leurs efforts ne tardèrent pas à être arrêtés par la résistance énergique des Français, qui malheureusement avaient reçu du maréchal Bazaine (1), dès l'engagement du combat, l'ordre formel de ne pas avancer d'une semelle.

L'ordre fut exécuté; nos troupes, qui pour la plupart voyaient le feu pour la première fois, furent admirables de sang-froid; on sentait qu'elles brûlaient du désir d'aller de l'avant. Le maréchal Bazaine disposait du 3e corps, de la Garde, du 6e, et même du 4e corps, qui, sur l'initiative de son vaillant chef le général de Ladmirault, revint sur ses pas et prolongea la ligne du 3e corps. Quelle admirable occasion d'écraser quelques corps allemands, de les punir de leur attaque audacieuse ! Mais il était écrit que le maréchal Bazaine ne saurait profiter d'aucune des belles occasions des 14, 16 et même 18 août; et que les qualités, bien réelles, de sa vaillante armée ne seraient pas utilisées.

Les événemens condamnèrent donc la prudence du vieux Steinmetz; ils donnèrent raison au représentant du grand état-major, au lieutenant-colonel de Brandenstein. Le Roi aussi lui donna raison : des le 15 au matin, il était à Pange et, devant le général de Steinmetz, félicitait hautement les généraux allemands de leur initiative.

Steinmetz assista encore aux batailles du 16 et du 18 août; puis son armée fut fondue dans l'armée d'investissement de Metz, confiée au prince Frédéric-Charles. Il retourna en Allemagne comme gouverneur de Posen et de Silésie.

La correspondance du maréchal de Moltke ne donne aucun détail sur la bataille du 16 août, livrée sur la rive gauche de la Moselle à l'armée de Bazaine, vers Rezonville et Vionville.

(1) J'ai entendu moi-même, au début de la bataille, auprès d'un bataillon de chasseurs qui venait d'ouvrir le feu, le maréchal Bazaine s'écrier sur un ton de grande colère : « J'avais donné l'ordre qu'on n'acceptât pas le combat... Je défends formellement qu'on avance d'une semelle. »

Cette bataille est due à l'initiative, très risquée encore, mais remarquable de hardiesse et de persévérance, du général von Alvensleben, commandant le IIIe corps, aidé par deux divisions de cavalerie, par le Xe corps et quelques autres élémens de la IIe et de la Ire armée. Quand le prince Frédéric-Charles, commandant en chef de la IIe armée, apprend la situation périlleuse du IIIe corps, il monte à cheval, fait 21 kilomètres en une heure et demie, atteint le champ de bataille à 4 heures et demie, vers le bois Saint-Arnould, et, sans hésiter, donne l'ordre de continuer l'offensive. Son intervention empêche les Allemands de céder.

Le 17 août, les Ire et IIe armées allemandes sont concentrées sur les emplacemens de la bataille de la veille. Le 18 août, a lieu la grande bataille de Saint-Privat. Les ordres donnés par le Roi pour cette journée comprennent les prescriptions relatives à un mouvement général en avant, qui s'exécute par masses de division, le 18 au matin, mais sans but déterminé ; car on ignore où sont les Français. Puis, à 10 h. 30, de la hauteur au sud de Flavigny, est expédiée l'instruction (1) suivante au commandant de la IIe armée :

« D'après les renseignemens reçus, on peut admettre que l'ennemi veut se maintenir sur le plateau entre le Point-du-Jour et Montigny-la-Grange.

« Quatre bataillons ennemis se sont avancés dans le bois des Génivaux. Sa Majesté estime qu'il y a lieu de mettre le XIIe corps et la Garde en marche dans la direction de Batilly, afin, soit d'atteindre l'ennemi près de Sainte-Marie-aux-Chênes, dans le cas où il se retirerait vers Briey, soit de l'attaquer d'Amanvilliers, dans le cas où il resterait sur la hauteur. L'attaque devrait être donnée simultanément par la Ire armée venant du bois de Vaux et de Gravelotte, par le IXe corps contre le bois des Génivaux et Vernéville, et par l'aile gauche de la IIe armée venant du nord. »

Et c'est à peu près tout. Le reste est dû à l'initiative du prince Frédéric-Charles et de ses commandans de corps d'armée, notamment de la Garde et du XIIe corps saxon. Pendant cette bataille formidable, le maréchal Bazaine n'est pas sorti de son logement ou du plateau de Plappeville.

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, Ier vol., p. 297.

III

Dès le 19 août, les Ire et IIe armées allemandes sont réorganisées. Sept corps d'armée et demi constituent l'armée d'investissement de Metz, sous le commandement du prince Frédéric-Charles. Une nouvelle subdivision d'armée est formée par trois corps d'armée placés sous les ordres du prince de Saxe. Le général de Steinmetz abandonne son commandement.

Le 21 août, lettre personnelle du général de Moltke (1) au général de Stiehle, chef d'état-major du prince Frédéric-Charles :

« ... Je me bornerai à attirer votre attention sur le point suivant : une trouée exécutée éventuellement par l'armée investie dans la direction du nord-est serait pour nous ce qu'il y aurait de moins dangereux, tandis qu'un mouvement analogue vers le sud-est serait très gênant. Il aurait pour résultat d'interrompre la ligne Frouard-Strasbourg, d'une si grande importance en vue de la marche sur Châlons. L'effectif de l'armée d'investissement ayant été porté à sept corps d'armée et demi, il y aura lieu de faire une résistance acharnée sur la rive droite également, tout au moins dans la direction du sud. »

Par ces quelques mots très brefs, le chef d'état-major du prince Frédéric-Charles est entièrement renseigné sur les conditions essentielles, — en ce qui concerne l'ensemble des opérations des armées allemandes, — auxquelles devra satisfaire l'armée d'investissement de Metz.

Le même jour, 21 août, ordre faisant continuer vers l'ouest la marche de la IIIe armée et de l'armée du prince de Saxe, la IIIe armée formant échelon en avant. Les deux armées doivent atteindre la ligne Vitry-le-François-Sainte-Menehould, le 26 août.

Pendant l'exécution de cette marche, le grand état-major allemand reçoit des indications de plus en plus sérieuses au sujet du départ de l'armée de Mac-Mahon, de Châlons sur Reims ; puis, notamment par un article du journal *le Temps*, sur la manœuvre destinée à faire secourir à la hâte Bazaine par cette armée. Rien n'est encore sûr ; on ne peut pas agir ; mais il importe de se préparer pour éviter toute perte de temps, quand le moment de l'action sera arrivé. La correspondance du maréchal

(1) *Correspondance militaire*, 1er vol., p. 302.

de Moltke fait ressortir, à l'occasion de cette préparation, un travail d'état-major bien intéressant à étudier.

Nous n'en retiendrons, pour ne pas sortir du cadre de notre étude, que l'excellente mesure prise pour assurer la concentration de l'armée du prince de Saxe. Cette concentration ne pouvait être entreprise « que sur des renseignemens qu'a dû recevoir S. A. R. le prince de Saxe et dont on ne saurait attendre ici l'arrivée. (Instruction du 25 août 1870) (1). » Dans la nuit même, un lieutenant-colonel du grand état-major fut envoyé au quartier général du prince de Saxe, pour exposer la manière de voir et les projets du grand état-major, et pour aider à prendre une décision fondée à la fois sur ces projets, et sur les renseignemens qu'il devait trouver en arrivant, et qui étaient encore inconnus du grand état-major.

La conversion des deux armées et la marche vers le nord s'exécutent. Le 29 août au soir, on s'attend, au grand quartier général allemand, à une bataille générale pour le lendemain contre l'armée de Mac-Mahon. De là l'ordre suivant (2), daté de Grandpré, à onze heures du soir :

« Toutes les nouvelles reçues aujourd'hui s'accordent à montrer que l'ennemi se trouvera demain matin avec ses forces principales entre Beaumont et le Chesne, et éventuellement au sud de cette ligne.

« Sa Majesté prescrit de l'attaquer.

« La subdivision d'armée de Son Altesse Royale le Prince royal de Saxe franchira à 10 heures la ligne Beauclair-Fossé, en se dirigeant sur Beaumont. Elle disposera des routes à l'est de la grand'route Busancy-Beaumont. La Garde, qui pour le moment passera en réserve, devra avoir évacué cette route pour 8 heures du matin.

« La IIIe armée rompra de bonne heure, et dirigera son aile droite sur Beaumont par Busancy. Elle se tiendra prête à appuyer avec deux corps l'offensive de Son Altesse Royale le Prince royal de Saxe, tandis que les autres corps se dirigeront d'abord plutôt vers le Chesne.

« Sa Majesté partira d'ici pour Busancy à 10 heures du matin. »

Le corps français du général de Failly est seul atteint à la

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, Ier vol., p. 318.
(2) *Ibid.*, Ier vol., p. 333.

suite de l'exécution de cet ordre. Il est battu et repoussé avec de grandes pertes.

La bataille de Sedan est préparée par l'ordre suivant (1), daté du quartier général de Busancy, à 11 heures du soir, dès le 30 août 1870 :

« Quoiqu'on n'ait pas encore reçu de compte rendu indiquant en quels points les corps d'armée ont terminé le combat, il n'en est pas moins certain que partout l'ennemi s'est replié et a été battu.

« Il faut demain, dès le grand matin, continuer le mouvement en avant, attaquer vigoureusement l'ennemi partout où il se trouve de ce côté de la Meuse, et le refouler dans l'espace le plus étroit possible entre ce fleuve et la frontière belge.

« La subdivision d'armée de Son Altesse Royale le Prince royal de Saxe a en particulier pour mission d'empêcher l'aile gauche de l'ennemi de s'échapper vers l'est. Il y aura lieu de faire passer, si possible, deux corps d'armée sur la rive droite de la Meuse pour attaquer l'ennemi sur ses flancs et sur ses derrières, dans le cas où il prendrait position en face de Mouzon.

« La IIIe armée agira de son côté contre le front et l'aile droite des Français. Établir sur la rive gauche le plus d'artillerie possible pour troubler les colonnes adverses qui camperaient dans la vallée de la Meuse, et sur l'autre rive en aval de Mouzon.

« Si l'ennemi pénétrait sur le territoire belge sans être immédiatement désarmé, on devrait l'y poursuivre sans hésiter.

« Sa Majesté partira d'ici pour Sommauthe à 8 h. 30 du matin. »

Les autres indications pour la bataille de Sedan ont été données verbalement.

A partir de cette triste époque, les armées régulières françaises ont disparu. Les circonstances deviennent plus faciles encore pour les Allemands. La correspondance du maréchal de Moltke donne de nombreux sujets d'étude, bien intéressans, bien utiles, au sujet de l'investissement de Paris ; des opérations contre Metz, puis contre Orléans, sur la Loire, dans le Nord, dans l'Est. Mais les citations que nous avons déjà faites suffisent largement pour montrer les procédés dont s'est servi le grand état-major allemand.

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, Ier vol., p. 334.

Nous nous bornerons, pour ne pas allonger notre travail, à montrer encore, par quelques exemples peu nombreux, les soins du général de Moltke pour la direction des petites, comme des grandes opérations, dans les dernières périodes de la guerre.

Du 15 octobre, télégramme (1) daté de Versailles au général de Werder qui opère dans l'Est :

« Sa Majesté ordonne d'attaquer l'ennemi sans autre préoccupation. Ses forces ne peuvent comprendre que des dépôts et des gardes mobiles et en particulier, au maximum, 36 pièces. Une base et des chemins de fer ne sont pas indispensables. »

Le général de Werder avait demandé à modifier sa marche et à s'appuyer à la voie ferrée de Neufchâteau à Chaumont.

Le 16 octobre, télégramme (2) au même général :

« ... Ne prenez pas la ville de Vesoul comme point de direction de votre marche ultérieure, mais bien le lieu où se trouve l'ennemi. »

Du 26 octobre, de Versailles, instruction (3) à tous les commandans en chef :

« Dans ces derniers temps, ont paru, à plusieurs reprises, dans plusieurs journaux allemands, des lettres qui émanent indubitablement de correspondans placés à quelques quartiers généraux; elles indiquent spécialement la position des troupes devant Paris, et font connaître aussi les opérations projetées. Cela doit être absolument défendu... »

Dans une lettre personnelle (4) du général de Moltke au général de Stiehle, chef d'état-major du prince Frédéric-Charles, — datée de Versailles le 14 novembre, — et destinée à l'orienter complètement pour l'intervention de la IIe armée vers Orléans et la Loire, on trouve la remarque suivante :

«... Il faut rendre justice aux puissantes ressources de ce pays et au patriotisme des Français : après avoir vu emmener en captivité toute l'armée française, la France a pu mettre en campagne dans un temps très court, étant données les circonstances, une nouvelle armée qui mérite toute attention... »

Le 7 novembre, des ordres sont donnés pour organiser une subdivision d'armée, sous le commandement du grand-duc de

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, IIe vol., p. 419.
(2) *Ibid.*, p. 420.
(3) *Ibid.*, p. 444.
(4) *Ibid.*, p. 480.

Mecklembourg-Schwerin, à l'effet de s'opposer à la marche éventuelle d'une armée de secours française voulant dégager Paris.

Le 17 novembre, le général de Moltke (1) écrit de Versailles au colonel Krenski, chef d'état-major de cette subdivision d'armée. Il ne s'agit pas, lui dit-il, « d'affecter à la défense de chacune des routes une fraction spéciale; on compte, au contraire, que vous prendrez l'offensive sur la route par laquelle s'avancerait la plus forte colonne ennemie. Vos succès sur une seule route empêcheront tout mouvement de l'adversaire sur les autres...; » et plus loin : « Le point délicat de votre mission est de découvrir exactement le centre de gravité contre lequel vous prendrez l'offensive avec toutes vos forces; alors je me porte garant de vos succès.

« *P.-S.* — C'est avec joie que je viens d'apprendre que demain vous attaquez Dreux. »

Cette lettre paraît avoir eu pour but de remettre la subdivision d'armée du grand-duc dans la bonne voie. A-t-elle réussi? On peut en douter; car, dès le 26 novembre, le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin recevait de Versailles le télégramme suivant (2) :

« A son rapport d'aujourd'hui, Sa Majesté le Roi a ordonné qu'en raison de l'importance particulière que vont prendre actuellement les opérations de la subdivision d'armée, placée sous les ordres de Votre Altesse Royale, le lieutenant général de Stosch, à qui Sa Majesté a daigné confier ses intentions, remplirait jusqu'à nouvel ordre les fonctions de chef d'état-major de la subdivision d'armée.

« Je ne crois pas devoir manquer d'ajouter respectueusement qu'un ordre spécial de Sa Majesté sera adressé à Votre Altesse Royale. »

N'était-ce pas dire : Laissez agir votre nouveau chef d'état-major. Sa manière de faire sera celle du Roi lui-même.

Nous arrêterons là nos citations. Elles sont assez probantes pour montrer la clarté, la netteté, la remarquable prévoyance des ordres et instructions du maréchal de Moltke, et pour faire voir comment il s'est servi du grand état-major, en vue d'assurer la direction des opérations des armées allemandes. Après avoir été, pendant près de douze ans, auprès de son souverain,

(1) *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, IIe vol., p. 491.
(2) *Ibid.*, IIe vol., p. 507.

l'organe essentiel, incessant, de la préparation à la guerre et surtout à la guerre contre la France, il est l'âme de la haute direction pendant la guerre elle-même.

Les états-majors des armées, choisis, formés, instruits de longue main par ses soins, sont remarquablement préparés pour éviter toute erreur d'interprétation dans l'exécution de ses instructions; pour faire tendre toutes les volontés, toutes les énergies vers le but qu'il indique au nom du souverain-généralissime. En outre, les chefs des états-majors des armées sont ses élèves du grand état-major, ses amis; dans les circonstances difficiles, il correspond directement avec eux pour mieux les orienter sur les intentions du haut commandement. Les officiers qu'il envoie suivre les opérations des armées, sont toujours écoutés, parce que toute l'armée sait que leurs indications seront approuvées par le souverain.

Il y a là une organisation du service d'état-major dont la perfection, la puissance n'ont jamais été surpassées à aucune époque de l'histoire, et qui, en Allemagne, facilite singulièrement la question du haut commandement, et la désignation des chefs des armées. Cette organisation peut être caractérisée en quelques mots : prépondérance de l'état-major, fondée sur la confiance absolue du souverain-généralissime dans son chef d'état-major.

II. — ORGANISATION FRANÇAISE

I

L'organisation du haut commandement et du grand état-major, en Allemagne, n'est possible que parce que le gouvernement et le commandement suprême des armées, en paix comme en guerre, se confondent dans la personne de l'Empereur. Ce système ne pourrait être appliqué à notre République que si l'on confiait à un Dictateur, — comme le faisait la République romaine, — tous les pouvoirs civils et militaires pendant la durée de la guerre. Et même, avec un Dictateur, serait-il possible d'admettre la prépondérance de l'état-major?

Dans tous les cas, vis-à-vis d'un gouvernement, responsable lui-même envers le Parlement et le pays, il faut des commandans en chef, entièrement, nettement responsables. Donner à l'état-major une responsabilité spéciale, immédiate, aux armées, se-

rait organiser la dualité du commandement, et par suite l'indécision, le trouble dans la direction des opérations. Pour nous, l'état-major ne peut-être que l'instrument du commandement; mais il est son aide le plus essentiel, le plus précieux : il doit être perfectionné sans relâche.

Ce n'est pas là la seule conséquence de notre régime politique. Les démocraties sont inquiètes; elles ont des tendances à suspecter les hommes que leurs talens et les circonstances mettent en relief; non pas parce qu'elles ne reconnaissent pas leurs qualités et leurs services, mais parce qu'elles craignent pour la République. On ne vote plus avec des coquilles; mais le vieil ostracisme d'Athènes existe toujours, quoique à l'état latent. Il faut en tenir compte quand on s'occupe de l'organisation du haut commandement dans une République.

Le problème du haut commandement est donc particulièrement délicat chez nous. Pour le résoudre, il faut coordonner les conditions difficiles, parfois contradictoires, inhérentes à la fois au rôle de tout gouvernement pendant la guerre, à l'action du haut commandement, au fonctionnement des états-majors. Ces difficultés, toutes grandes qu'elles soient, ont déjà été vaincues sous notre première République, mais après une période de tâtonnemens et de fautes, qui a duré jusqu'à la fin de la Terreur, en 1794, et qu'il importe de rappeler afin d'éviter de tomber dans les mêmes erreurs.

Vers le milieu de 1793, la situation de la France était navrante. Sur toutes nos frontières, nos armées étaient refoulées. Dumouriez venait de passer à l'ennemi. A l'intérieur, l'insurrection éclatait de toutes parts, en Vendée, à Lyon, à Marseille. La Convention se raidit contre le péril; elle renouvelle le Comité de salut public et y fait entrer les représentans du peuple les plus renommés par leur ardeur politique, par leur énergie, par leurs talens. Carnot est spécialement chargé des choses de la guerre avec Prieur de la Côte-d'Or et Robert Lindet. Le gouvernement est déclaré révolutionnaire jusqu'à la paix. Le conseil exécutif composé des ministres, les généraux, les corps constitués sont placés sous la surveillance du Comité de salut public, qui domine ainsi, pendant l'année de la Terreur, la France entière, disposant sans contrôle des personnes, des existences, des fortunes, des armées, des généraux...

Les instrumens qui permettent au Comité de salut public

d'exercer ce pouvoir effrayant, illimité, sur toute l'étendue du pays, et d'imprimer, à toutes nos frontières, une impulsion d'une énergie sombre, terrible, sont les représentans du peuple en mission soit dans les départemens, soit aux armées.

Ces représentans agissent par groupes de deux. Quelquefois plusieurs groupes sont réunis. Ils doivent rendre compte de leur mission une fois par semaine à la Convention, tous les deux jours au Comité de salut public. Ils peuvent être relevés tous les mois. Ils doivent se concerter avec les généraux; veiller à l'approvisionnement des armées; exercer une surveillance incessante sur les fournisseurs, comme sur la conduite des généraux, des officiers, et des soldats. Leurs pouvoirs sont illimités. Ils peuvent suspendre les autorités civiles et militaires et les remplacer. Leurs arrêtés sont des lois provisoires; nul pouvoir autre que la Convention ne peut y porter atteinte.

La Convention ayant déclaré que la terreur est la base du gouvernement, les représentans s'appliquent à épouvanter. A toutes les armées, ils suspendent, font arrêter et envoyer des généraux aux tribunaux révolutionnaires. Le remarquable ouvrage de M. H. Wallon, sur *les Représentans du peuple en mission*, donne à cet égard des renseignemens saisissans. Pour nous, nous nous bornerons à nous occuper ici des événemens qui se passent en Provence et sur la frontière des Alpes, comme étant tout spécialement intéressans au point de vue de notre étude.

Dans cette région, les exécutions de généraux avaient commencé dès la fin de 1792, avant la création du Comité de salut public; elles avaient été faites par la Convention elle-même, qui, après quelques hésitations, avait décrété d'accusation le général de Montesquiou-Fezensac, dont les opérations heureuses et bien menées avaient, cependant, permis l'annexion de la Savoie. Le général Anselme, qui commandait, lui aussi, très énergiquement dans le comté de Nice, et qui en avait facilité la prise de possession, ne fut pas plus heureux. Deux simples dragons de son armée vinrent l'accuser, à la barre de la Convention, de ne pas savoir maintenir la discipline dans ses troupes! Il ne tarda pas à être arrêté.

L'armée du Midi est alors coupée en deux : les troupes de Montesquiou, dans les Alpes de la Savoie et du Dauphiné, forment l'armée des Alpes, qui est donnée au général Keller-

mann, le héros de Valmy. Celles du général Anselme, dans le comté de Nice, forment l'armée d'Italie, sous le commandement du général Biron, appelé de l'armée du Rhin.

Le général Kellermann ne tarde pas à donner de l'ombrage. Dans une lettre à la Convention, du 10 avril 1793, il propose de laisser les Piémontais s'épuiser contre nos places fortes et se ruiner en hommes et en dépenses, pendant que lui-même rassemblera ses troupes dans de bonnes positions pour les dresser et « les instruire aux grands mouvemens de l'armée. » Après quoi, il marchera à l'ennemi, livrera bataille, et reprendra facilement les places perdues. Sa lettre est interceptée à Lyon par ordre des représentans, en mission de ce côté, qui concluent que Kellermann est un traître : les uns, parce que les troupes qu'il veut exercer, n'en ont pas besoin puisqu'elles ont fait la campagne précédente; les autres, parce que Kellermann veut livrer « une superbe bataille » pour traiter ensuite de la paix avec les Prussiens, dont il a conquis les bonnes grâces à Valmy (Lettres au Comité de salut public des 13 et 14 avril 1793). Kellermann est mandé à Paris; mais, défendu par d'autres représentans, il réussit à se faire maintenir à son poste.

A l'armée d'Italie, Biron déploie, pendant les trois premiers mois de 1793, et malgré l'hiver, une grande activité; puis il est, à son grand regret, enlevé à son commandement et envoyé en Vendée, où, écœuré par le désordre, par l'indiscipline des volontaires, il ne tarde pas à donner sa démission.

Le général Brunet le remplace à l'armée d'Italie et fait preuve d'énergie, ainsi que ses lieutenans Sérurier et Masséna. La position formidable de l'Aution est attaquée à fond, avec une vigueur remarquable, à trois reprises différentes. Elle reste à l'ennemi; mais le Mangiabo, Breil et Brouïs sont à nous; et de plus, la droite de l'armée des Alpes a pu profiter de ces efforts, pour s'emparer de la Haute-Tinée. Malgré ces preuves de valeur très réelle, Brunet est destitué. Dénoncé à la Convention par les représentans du peuple, pour n'avoir pas voulu leur envoyer des renforts à l'effet de réprimer l'insurrection de Marseille, et s'être ainsi refusé « aux grandes mesures de salut public, » il est condamné à mort et exécuté le 14 novembre 1793.

Vers la même époque, et malgré des succès contre les Piémontais, Kellermann est jeté en prison et y reste pendant un an.

Cependant, à Marseille, l'insurrection est réprimée. Lyon est repris. Le siège de Toulon est poussé énergiquement. Les représentans du peuple interviennent dans les opérations militaires, non seulement pour les activer, mais pour les diriger; pour mettre en relief un jeune officier d'artillerie dont ils font probablement adopter le plan d'attaque par la pointe de l'Éguilette. Voici l'appréciation du général du Teil, commandant l'artillerie du siège, sur cet officier, dans son rapport au ministre de la Guerre : « Je manque d'expression pour dépeindre le mérite de Buonaparte; beaucoup de science, autant d'intelligence et trop de bravoure, voilà une faible expression des mérites de ce brave officier. C'est à toi, Ministre, à les consacrer à la gloire de la République. »

A l'armée des Alpes, après l'arrestation de Kellermann, on voit se succéder, en quatre mois, quatre commandans en chef : Doppet, Carteaux, Pellapra, enfin Alexandre Dumas, — le père et l'aïeul de nos deux grands écrivains, — qui entre en fonctions le 21 janvier 1794. Sur les ordres réitérés du Comité de salut public, le général Alexandre Dumas essaie une première fois d'enlever le Mont-Cenis et le Petit Saint-Bernard. La neige le fait échouer. Il recommence à la fin d'avril, et réussit. De ce côté, la grande crête des Alpes est à nous.

A l'armée d'Italie, Dumerbion, qui succède à Brunet, voit ses troupes diminuées de 3 000 hommes, qu'on envoie devant Toulon. Les Autrichiens reprennent l'offensive. Nos soldats, conduits par Dugommier et Masséna, font des prodiges de résistance aux fatigues et de vaillance.

Après la prise de Toulon, les représentans du peuple font nommer Bonaparte général de brigade, commandant l'artillerie de l'armée d'Italie ; et bientôt, sous leur impulsion, on renonce à attaquer uniquement de front la position de l'Aution-Saorge; on essaie de la tourner par un fort détachement s'enfonçant en Italie par le littoral, pour se rabattre ensuite sur les derrières des Autrichiens. L'opération est confiée à Masséna; elle réussit. La grande crête des Alpes nous appartient alors du Mont-Blanc à la mer. En même temps, Robespierre le jeune et Ricord font étudier, probablement par Bonaparte, et soumettent au Comité de salut public des plans d'opérations pour la coopération des armées d'Italie et des Alpes. Sur ce théâtre d'opérations, comme sur le Rhin, comme à toutes les armées, les représentans du

peuple interviennent dans la direction et l'exécution même des opérations, soit en leur propre nom, soit au nom du Comité de salut public.

Immédiatement après la révolution de Thermidor et la chute de Robespierre, les représentans à l'armée des Alpes, Salicetti, Albitte et Laporte, écrivent, le 6 août 1794, à la Convention, pour dénoncer leur collègue Ricord et le général Bonaparte :

« La tête du tyran (Robespierre) est tombée et le voile se déchire... Il faut que vous sachiez que Buonaparte et Ricord lui-même ont avoué à Salicetti qu'on ne ferait que semblant d'attaquer Cony, mais qu'il n'en fallait rien dire aux représentans... On voulait préparer des revers à l'armée des Alpes.

« Tel est, citoyens, le plan bien connu aujourd'hui de Robespierre (le jeune) et de Ricord : il cadre parfaitement avec tous les mouvemens de l'ennemi. Buonaparte était leur homme, leur faiseur de plans auxquels il nous fallait obéir. Buonaparte s'est rendu à Gênes, autorisé par Ricord. Pourquoi ?...

« Il importe d'abord d'écarter Ricord et Buonaparte; nous allons prendre sur nous de nous assurer de leurs personnes et de leurs papiers, et de vous les envoyer à Paris. »

Bonaparte est en effet arrêté ; mais bientôt la correction de sa conduite est démontrée par les papiers saisis chez lui. Il est relâché.

Quelques mois auparavant, en mars 1794, le général Hoche avait été enlevé à l'armée de la Moselle sur la plainte des représentans du peuple. On n'avait pas osé l'arrêter au milieu des troupes qu'il venait de conduire à la victoire, et on l'avait expédié en Provence, sous le prétexte de lui donner le commandement de l'armée d'Italie. Dès son arrivée, on l'avait arrêté et envoyé à la Conciergerie. Il ne fut sauvé que par la révolution de Thermidor.

Pendant que les représentans du peuple font cette besogne au nom du Comité de salut public, les ministres ont eux aussi leurs agens sur les lieux. Au commencement d'octobre 1793, le ministre de la Guerre prévient le Comité de salut public que ses agens à l'armée des Alpes sont les citoyens Chevrillon et Prière. Ce dernier, Prière, écrit au ministre, dès le 3 octobre, dans une lettre datée de Digne, et avec une orthographe de cuisinière, pour lui parler un peu de tout, même des cloches des églises, « qu'il fait dessendre d'après le décret... et qui descendes. »

Mécontent de ne pas recevoir de renseignemens plus utiles, le ministre, Bouchotte, écrit en marge de cette lettre (1) : « Une des choses les plus importantes de la mission des agens du conseil est de prendre des renseignemens, et surtout près des soldats, sur les officiers qui ne méritent pas la confiance publique et sur ceux qui ont du patriotisme et de la loyauté. — Écrivés une circulaire là-dessus aux agens. » (Dépôt de la Guerre, armée des Alpes.)

Le 23 octobre (1), deux autres agens, Bruslé et Verzade, qui opèrent à Nice, écrivent au ministre de la Guerre :

« Nous venons de recevoir la lettre par laquelle vous nous demandés de nous informer auprès des soldats de tous les officiers à destituer et à avancer. Nous nous concerterons avec les patriotes du club, qui est en grande partie composé de soldats, pour satisfaire promptement à votre demande !... »

La Terreur prend fin avec Thermidor. Pendant cette sombre période, la politique du Comité de salut public s'est inspirée de Machiavel; elle a tout sacrifié, personnes, liberté, justice, à l'intérêt de l'État, au salut de la Patrie. Tout a plié sous ses ordres. Aux armées, les généraux se sont vus placés dans une cruelle alternative; certains d'être guillotinés s'ils n'exécutaient pas à la lettre les ordres qu'on leur donnait au nom du Comité de salut public, ou s'ils ne réussissaient pas en les exécutant, ils se sont résignés à obéir, et ils l'ont fait avec une énergie, une vaillance sans pareilles.

La direction des opérations leur a échappé. Elle a appartenu exclusivement, pendant la Terreur, au Comité de salut public et à ses représentans. Le grand principe de l'unité de direction, qui seul permet de réussir à la guerre, n'a donc pas été violé. Mais que seraient devenues nos armées, si, au lieu de la guerre lente de l'époque, de la défensive, les adversaires de la France avaient appliqué les principes énergiques d'offensive hardie, violente, qui ont été mis en relief deux ans plus tard, dans l'immortelle campagne de 1796, par le jeune officier d'artillerie inventé, au siège de Toulon, par les représentans du peuple? Devant des situations qui, au lieu de rester les mêmes pendant

(1) Ces lettres, comme toutes celles que nous citons sur cette époque, sont extraites de l'ouvrage de M. Wallon : *les Représentans du peuple en mission en l'an II*. Les documens sur lesquels s'appuie M. Wallon, existent soit aux Archives nationales, soit au Dépôt de la Guerre, soit au *Moniteur*. M. Wallon en indique le classement exact.

des mois, se seraient transformées, modifiées profondément de jour en jour, d'heure en heure, par l'initiative de l'ennemi, quel résultat auraient pu donner l'intervention à distance du Comité de salut public et ses ordres datant de plusieurs journées? Dans de pareilles conditions, tendues à l'excès, où les événemens se seraient précipités, où toute hésitation, toute fausse indication aurait pu amener un désastre, les représentans du peuple auraient-ils osé prendre la responsabilité des ordres; substituer leur volonté à celle des chefs de l'armée; ou les troubler, les contrecarrer au moment où ils auraient eu besoin de leur sang-froid, de leur intelligence, de leur expérience, de toute leur force de caractère, pour peser les derniers renseignemens et prendre définitivement les résolutions décidant du sort de leurs troupes et de la Patrie?

Avec le système de guerre actuel, de pareilles interventions amèneraient fatalement la défaite. Et du reste, dans les glorieuses années qui suivent la Terreur, Carnot renonce à avoir des représentans auprès des commandans en chef. Il reconnaît combien il est indispensable de laisser à ceux-ci la pleine initiative pour les moyens d'exécution, et se contente de leur indiquer, parfois avec trop de détails, le but général.

D'un autre côté, qu'a pu être la discipline des troupes au milieu des encouragemens à la délation, dont nous avons donné quelques exemples; au milieu des arrestations incessantes de généraux distingués comme Montesquiou, Anselme, Brunet, Kellermann, Hoche, Bonaparte lui-même? Si le pays a été sauvé, c'est parce que le dévouement ardent des troupes et des populations s'est substitué à la discipline; parce que nous avons été, à ce moment-là, la nation armée, enthousiaste de patriotisme et de liberté, en face des armées lentes, routinières, de la vieille Europe. Mais, n'oublions pas que dorénavant nous aurons à lutter contre des nations armées comme nous, ne négligeant rien de leurs forces vives; et que tout relâchement dans la discipline, toute défaillance au point de vue de la cohésion, de la solidarité, de l'esprit de camaraderie entre les officiers, de la confiance réciproque qui doit exister entre les chefs et les soldats, nous conduirait fatalement aux plus grands désastres.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à retenir de l'action du Comité de salut public, même pendant l'année de la Terreur? Si: il faut y voir une nouvelle preuve de l'influence de l'énergie du gou-

vernement sur la marche des opérations des armées. Sur ce théâtre du Sud-Est, dont nous venons de parler, les attaques succèdent aux attaques. Rien n'arrête nos généraux, ni les fatigues de la montagne, ni les rigueurs du temps, ni les revers. Tous successivement font preuve d'une vigueur très grande. L'impulsion du gouvernement les pousse à agir sans relâche, à affronter toutes les difficultés, tous les périls.

A une autre époque de notre histoire, où le gouvernement fit sentir, avec fermeté, son action sur la haute direction de la guerre, sous le cardinal de Richelieu, en 1640, Arras était assiégé par trois armées françaises, commandées par les maréchaux de Chaulnes, de Châtillon, de la Meilleraye. Les Espagnols marchèrent au secours de la place. Les maréchaux tinrent conseil à l'effet d'examiner s'ils devaient sortir des lignes pour livrer bataille. Ils ne purent s'entendre, et, — d'après les Mémoires de Puységur (1), — ils dépêchèrent au cardinal, à Doulans, pour lui demander des ordres, M. de Fabert, le futur maréchal de France. Le cardinal de Richelieu leur répondit : « ... Lorsque le Roi vous a confié le commandement de ses armées, il vous en a crus capables. Il lui importe peu que vous sortiez ou que vous ne sortiez pas de vos lignes; mais vous répondez de vos têtes, si vous ne prenez pas la ville. »

Arras fut pris. La boutade du cardinal, — toute rude, toute cruelle qu'elle soit, — montre en quelques mots les devoirs essentiels de tout gouvernement pour la guerre :

Désigner les chefs d'armée ;

Leur indiquer le but à atteindre;

Se garder d'intervenir dans les moyens d'exécution, qui doivent rester entièrement à la disposition des chefs militaires;

Rendre ceux-ci responsables de la conduite de leurs opérations. — Cette idée de responsabilité des chefs militaires ne date pas de Richelieu. Dans ses Mémoires, Xénophon fait dire à Socrate : « Puisque la fortune de la République repose souvent sur les généraux, il faut punir sévèrement ceux qui, tout en ayant brigué cet emploi, ont négligé de se rendre capables de l'exercer. »

(1) *Mémoires de Puységur*, Ier vol., *Siège d'Arras*. Le marquis de Puységur faisait partie de l'armée du siège. Il était capitaine. Il fut nommé maréchal de camp le 6 janvier 1651, et ne dépassa pas ce grade.

II

Le devoir le plus impérieux du gouvernement, celui qui engagera le plus directement, envers le Parlement et le pays, la responsabilité du cabinet qui sera au pouvoir au moment de la guerre, est la désignation définitive des chefs des armées. C'est vis-à-vis de ce cabinet que les chefs militaires vont, à leur tour, être responsables de la conduite de leurs opérations. C'est à lui qu'il doit appartenir d'arrêter leur nomination en dernier ressort. Le choix des cabinets précédens peut et doit lui servir d'indication ; mais il ne peut ni le lier, ni le couvrir (1).

Pendant les guerres de notre première République, rien n'avait limité le choix du gouvernement; rien ne l'avait empêché de désigner, pour commander les armées, les généraux de division les plus capables, les plus énergiques, quelle que fût leur ancienneté. Le gouvernement avait conservé dans la main ce puissant stimulant de la liberté entière de son choix, bien fait pour exciter les généraux à se maintenir bien entraînés physiquement et intellectuellement pendant la paix, et à se distinguer, à se surpasser pendant la guerre. La lettre de service avait suffi largement pour donner de l'autorité à des chefs improvisés, comme Jourdan, Hoche, Masséna, Bonaparte, qui avaient su se faire obéir par des généraux plus âgés, plus anciens qu'eux, et les mener à la victoire.

Mais, à cette époque, — il importe de ne pas l'oublier, — la guerre se faisait lentement ; les troupes avaient le temps de se discipliner, de s'aguerrir pendant les campagnes mêmes ; les chefs improvisés avaient le temps de réfléchir, de s'asseoir dans leur commandement; le Comité de salut public avait pu tâtonner et même faire des fautes au début de sa mission. Aujourd'hui, il n'en sera plus ainsi ; les événemens se précipiteront aussitôt après la déclaration de la guerre. C'est une question de vie ou de mort que de tenir entièrement prêts à agir, dès la première heure des hostilités, non seulement les troupes, mais les états-majors et les chefs des armées.

(1) L'opinion publique peut être prise en considération par le gouvernement ; mais elle ne doit pas non plus, le couvrir. La désignation de Bazaine, en 1870, est due à une manifestation de l'opinion publique. La responsabilité du gouvernement doit rester entière.

Ces chefs doivent avoir été prévenus, à l'avance, de la haute mission qui leur est réservée. Il est indispensable de leur donner le temps et les moyens de réfléchir, de se préparer à leur grand rôle. Toutefois, pour sauvegarder les intérêts de la France, qui sont si gravement engagés par ces désignations; pour ménager les susceptibilités de notre régime républicain ; pour conserver le stimulant de la liberté entière du choix du gouvernement, il paraît indiqué de ne donner, pendant la paix, qu'un caractère provisoire aux désignations des chefs d'armée, et de laisser au gouvernement la faculté de les examiner, et de les remanier, s'il le juge nécessaire, au début de chaque année.

La désignation la plus grave est celle du commandant en chef des armées du Nord-Est, responsable de la conduite des opérations sur le théâtre principal, décisif de la guerre; de celui qui est appelé « le généralissime, » peut-être avec raison, puisqu'il est sans contredit le premier de nos généraux, puisque le sort du pays dépendra de sa valeur et de son énergie.

Rien ne saurait être négligé pour entourer cette désignation de toutes les garanties possibles, et pour grandir, dès le temps de paix, tout en ne lui donnant qu'un caractère provisoire, la situation et l'autorité du chef appelé à jouer un pareil rôle.

Il doit être consulté nécessairement sur le choix de son major-général, et sur celui de ses lieutenans, les commandans d'armée. Pour ceux-ci, — l'histoire de nos guerres le montre surabondamment, — l'activité physique, jointe, bien entendu, aux autres qualités nécessaires, doit être une condition indispensable. Ils en ont besoin, plus encore que les commandans de corps d'armée eux-mêmes, en raison de l'étendue de leur champ d'action.

Comme eux, le généralissime aura besoin d'activité physique; mais il devra surtout se distinguer par ses hautes qualités de jugement, de bon sens, d'intelligence, et par-dessus tout de caractère, de force d'âme, de volonté. Le jour où nous aurions trouvé l'officier général présentant ces garanties à un très haut degré, et inspirant une entière confiance, il serait déplorable de le voir enlever à ses fonctions par la limite d'âge. Le gouvernement doit avoir le droit de le conserver, tant qu'il le juge utile pour le pays.

Il importe aussi de remarquer que le sort de la nation ne peut pas être laissé à la merci de maladies et d'accidens; et que par

suite le généralissime, comme les commandans d'armées, doivent être doublés, dès le temps de paix, de remplaçans éventuels.

Ce n'est pas seulement avant la guerre, par la désignation des chefs des armées, par l'indication du but à atteindre sur les différens théâtres d'opérations, que l'action du gouvernement doit se faire sentir ferme, énergique, prévoyante; c'est aussi pendant le cours des opérations. Avec les masses considérables mises en mouvement, l'orientation de la guerre ne tardera pas à être modifiée par les événemens, par les batailles. Il importe que le gouvernement puisse, sûrement et sans perdre de temps, prescrire les mesures exigées par ces modifications sur les différens théâtres d'opérations. Pour lui permettre de satisfaire à ce rôle, analogue à celui qui a été si brillamment rempli par le grand Carnot dans les guerres de la première République, il est indispensable que le gouvernement dispose, dès la déclaration de la guerre, d'un organe ayant de l'expérience, de la compétence, de l'autorité; entièrement prêt à l'aider dans cette grande mission.

Cet organe ne peut être que l'état-major général de l'armée, réduit sans aucun doute par les départs pour les armées, mais conservant à sa tête au ministère de la Guerre, en guerre comme en paix, le chef d'état-major de l'armée. Après avoir préparé la guerre dans ses grandes lignes comme dans ses menus détails, le chef d'état-major de l'armée sera, pendant la guerre même, un aide précieux, indispensable pour le gouvernement. Parmi ses importantes attributions, celle qui demandera le plus de tact et de fermeté sera celle de rappeler, — parfois au milieu des inquiétudes, et de la surexcitation, de l'opinion publique, — combien il est indispensable d'éviter tout ce qui pourrait, pendant l'action, contrecarrer l'initiative, ou troubler le sang-froid des commandans en chef; et de persister à leur témoigner l'entière confiance du gouvernement, jusqu'au jour où, après des signes bien nets de défaillance ou de négligence, l'intérêt de la patrie exigerait leur remplacement.

Pendant la paix, le chef d'état-major de l'armée est l'aide du ministre de la Guerre pour préparer en tout temps l'emploi des forces de la nation pour la guerre. Il est spécialement chargé de la direction du service d'état-major, de la répartition et de l'instruction des officiers de ce service. A cet égard, un de ses devoirs les plus importans doit être la préparation à la guerre des états-majors des armées et groupes d'armées.

Il ne suffit pas, en effet, que les chefs des armées soient désignés à l'avance et mis à même de se préparer; il faut aussi que, dès le début des opérations, ils trouvent dans leurs états-majors des officiers entièrement prêts à faire connaître leur volonté et à en surveiller l'exécution; rompus à tous les détails qu'entraîne le commandement des armées modernes; connaissant à fond leurs théâtres probables d'opérations; bien préparés à donner, sans perte de temps et en toute connaissance de cause, les renseignemens dont un chef, quelles que soient sa propre préparation et ses capacités, aura toujours besoin pour faire marcher, vivre, combattre ses troupes.

Les officiers qui composent les états-majors d'armée doivent avoir l'habitude de travailler ensemble, de comprendre vite et bien les ordres de leurs chefs; ils doivent être connus d'eux, afin de pouvoir être employés dans des missions exceptionnelles, chacun suivant ses facultés. Le service des états-majors d'armée doit être assez préparé pour que, dès les premiers jours de la guerre, les chefs d'état-major ne soient pas absorbés par des préoccupations de détail; qu'ils aient l'esprit libre; que leurs facultés puissent se tendre vers l'avant; et qu'ils soient, dès le début de la guerre comme toujours, les aides, les confidens de leurs généraux pour les opérations destinées à joindre et à battre l'ennemi.

Le rôle du chef d'état-major de l'armée n'est pas sans avoir, on le voit, une importance capitale pour les destinées du pays. Ce rôle veut de l'expérience, du jugement, de l'intelligence, du caractère, une grande puissance de travail. Là encore, le jour où nous aurions trouvé l'homme répondant bien à ces fonctions, il faudrait pouvoir le conserver précieusement sans limite d'âge.

III

Nous avons essayé de montrer ce que devraient être, sous notre régime actuel, le rôle du gouvernement et la préparation du haut commandement et des états-majors des armées; mais quelles mesures a-t-on prises jusqu'à présent? Nous allons l'examiner rapidement, et enfin conclure, en faisant des propositions fermes pour perfectionner ce qui existe aujourd'hui.

Jusqu'à l'année dernière, au moment de la guerre, l'état-

major de l'armée se vidait; le chef d'état-major de l'armée quittait ses fonctions auprès du ministre de la Guerre pour devenir le major-général du groupe des armées du Nord-Est. Le gouvernement ne disposait plus, pour assurer la haute direction de la guerre, que d'un personnel dont la compétence et l'autorité étaient considérablement diminuées. Aujourd'hui, le chef d'état-major de l'armée conserve ses fonctions en guerre comme en paix. C'est un grand progrès qu'il importe de maintenir.

Les états-majors des armées sont désignés d'avance, mais ils n'existent pas dans la loi. Il faut les y mettre, et prendre les mesures nécessaires pour qu'on puisse les réunir facilement et souvent, afin de les préparer entièrement à leur grand rôle, et de les rompre à leur service de guerre, à leurs opérations probables, non seulement autour de la base de concentration, mais au delà de nos frontières.

Le haut commandement est mieux préparé. Les chefs des armées sont désignés dès le temps de paix. Ils résident à Paris comme membres du Conseil supérieur de la guerre. Le commandant en chef éventuel du groupe des armées du Nord-Est est vice-président de ce Conseil. Tous trouvent à l'état-major de l'armée les facilités nécessaires pour se préparer à leur grand rôle. Leurs inspections d'armées les mettent à même de connaître leurs commandans de corps d'armée, leurs officiers généraux, leurs chefs de corps; de surveiller, de diriger des manœuvres, et de conserver ainsi le contact de la troupe.

Il y a quatre ans, on a voulu les éloigner de Paris et les replacer à la tête de corps d'armée, pendant la paix; sauf à leur faire abandonner ces commandemens à la déclaration de la guerre. L'avantage, qu'on leur donnait ainsi de conserver en permanence le contact de la troupe, ne laissait pas que de présenter des inconvéniens sérieux à la mobilisation. De plus, on diminuait leurs facilités à se préparer à leur grande mission; car leur temps était absorbé par les mille détails, inhérens au commandement d'un corps d'armée, et sans influence utile pour la préparation à la guerre d'un chef d'armée.

Outre les généraux désignés pour commander les armées, le Conseil supérieur de la guerre comprend, aujourd'hui, un certain nombre de membres qui n'auraient pas d'emploi immédiat à la guerre et qui sont simplement à la disposition du ministre. Il y a là une exagération qui ne paraît pas justifiée. Le Conseil su-

périeur n'en fonctionnera que mieux s'il ne comprend, sous la présidence du ministre de la Guerre, que les généraux désignés pour commander les armées, le chef d'état-major général de l'armée, et le major-général des armées du Nord-Est. Il y aura tout avantage à utiliser l'activité des officiers généraux désignés pour remplacer, au besoin, les commandans d'armée, en les laissant à la tête de corps d'armée, tout en leur imposant le devoir de se préparer à leur rôle éventuel de chef d'armée.

Notre organisation actuelle ne s'éloigne donc que peu de la vérité; mais elle présente un vice capital. Elle n'est régie que par des décrets; il y en a eu déjà plus de dix; le dernier date de quelques semaines; et par suite elle est soumise à toutes les fluctuations de la politique, aux idées préconçues des ministres qui passent et repassent à la tête du département de la Guerre.

Cette question est d'une gravité exceptionnelle. Le salut du pays en dépend. Elle a été mûrie par de nombreux essais, par une expérience suffisamment prolongée. Il est temps que la loi intervienne; et elle le peut maintenant en toute sûreté.

Voici, à titre de renseignement, et comme conclusion de notre étude, quelques indications sur les projets de loi qui nous paraîtraient répondre aux besoins de la France :

A. Proposition de loi sur l'état-major de l'armée.

I. — Pour préparer en tout temps l'emploi des forces de la nation à la guerre; pour aider le gouvernement à surveiller et à diriger l'ensemble des opérations pendant la guerre même, le ministre de la Guerre dispose de l'état-major de l'armée.

II. — Les attributions de cet état-major sont les suivantes :

1° En temps de paix (énoncer les attributions déterminées actuellement par nos règlemens, en y ajoutant :

La concentration, en cas de guerre, des armées et groupe d'armées sur les différens théâtres d'opérations; la désignation des premiers objectifs de la guerre;... la préparation et la coordination des travaux du Conseil supérieur de la guerre; la réunion des documens nécessaires aux officiers généraux désignés pour commander éventuellement les armées; les études relatives à la préparation à la guerre des états-majors de ces armées et groupe d'armées.)

2° En temps de guerre :

La préparation des mesures destinées à imprimer, sans re-

lâche, à la guerre une impulsion ferme, énergique, prévoyante, tout en assurant la pleine initiative dont doivent jouir les commandans en chef pour les moyens d'exécution; la coordination des efforts à faire sur les différens théâtres d'opérations; les mesures à prendre pour éviter les indiscrétions nuisibles à l'action des armées; la nouvelle orientation à donner aux opérations en raison des événemens de la guerre; l'indication des nouveaux objectifs; la création des nouvelles armées.

III. — Le général de division placé à la tête de l'état-major de l'armée prend le titre de chef d'état-major de l'armée. Il est nommé, et il peut être maintenu dans sa haute fonction sans limite d'âge, par décret rendu en Conseil des ministres sur la proposition du ministre de la Guerre.

IV. — Le chef d'état-major de l'armée est chargé, sous l'autorité du ministre, de la direction du service d'état-major; du choix, du classement et de l'instruction des officiers de ce service. Il veille à ce que, tant dans les divers états-majors qu'à l'École supérieure de la guerre, il y ait unité de vues et de doctrines.

V. — Chaque année, le chef d'état-major de l'armée réunit, pendant trois mois, les états-majors d'armée et de groupe d'armées, pour leur faire exécuter des travaux ayant trait à leurs théâtres probables d'opérations, et destinés à les rompre au service qu'ils auront à exécuter pendant la guerre.

Pendant un quatrième mois, ces états-majors sont mis à la disposition des inspecteurs d'armée.....

B. Proposition de loi sur le haut commandement et le Conseil supérieur de la guerre :

I. — Au début de chaque année, le ministre de la Guerre soumet au gouvernement la liste des généraux de division qui lui paraissent susceptibles de commander les armées ou groupes d'armées, prévus par le plan de mobilisation, ainsi que la liste de leurs remplaçans éventuels.

Les officiers généraux qui figurent sur ces listes sont prévenus confidentiellement. Ils ont le devoir de se préparer à ces hautes fonctions. Le chef d'état-major de l'armée met à leur disposition les renseignemens convenables.

II. — Les lettres de service nommant définitivement les commandans d'armée ou groupe d'armées, et leurs remplaçans éventuels, ne sont délivrées qu'au moment de la guerre et pour la durée des hostilités.

III. — En temps de paix, l'inspection des armées est assurée, au point de vue de la préparation à la guerre, et conformément aux ordres du ministre, par les officiers généraux désignés, en première ligne, pour commander ces armées. Ces officiers généraux prennent le titre d'inspecteurs d'armée

IV. — L'officier général, désigné pour commander le groupe des armées du Nord-Est, prend le titre d'inspecteur en chef d'armées. Il a rang et préséance sur les inspecteurs d'armée; et ceux-ci sur les commandans de corps d'armée.

V. — La réunion des inspecteurs d'armée constitue, sous la présidence du ministre de la Guerre, le Conseil supérieur de la guerre.

L'inspecteur en chef d'armées est vice-président de ce Conseil.

Sont également membres de ce Conseil : le chef d'état-major de l'armée, remplissant les fonctions de rapporteur; et l'officier général désigné pour être major-général du groupe des armées du Nord-Est, etc

GÉNÉRAL ZURLINDEN.

UNE INDUSTRIE NOUVELLE

LE TOURISME EN SUISSE ET EN FRANCE (1)

Le 31 octobre 1899, le consul des États-Unis à Genève, M. Ridgely, écrivait à son gouvernement les lignes suivantes : « On estime que, depuis le 1er janvier 1899 jusqu'à la date présente, au moins *deux millions cinq cent mille* voyageurs ont visité la Suisse et que chacun d'eux a laissé dans le pays un bénéfice de *quatre-vingts* francs, soit un total de *deux cent millions* de francs. Comme la population de la Suisse est seulement de 2933300 habitans, il n'est pas difficile d'apprécier la signification de ces chiffres. La richesse par tête, en Suisse, a été estimée jusqu'ici à 72 fr. 50; l'afflux de monnaie dont il a été parlé plus haut la relève immédiatement à 152 fr. 50, c'est-à-dire, d'une des contrées les plus pauvres, fait une des contrées les plus riches. »

Cette citation résume d'une façon saisissante les avantages matériels que la Suisse doit à l'intelligente mise en valeur de ses beautés naturelles. Le sol, dans la plus grande partie du territoire, y était ou pauvre ou inutilisable. Dans l'impossibilité de lui faire rendre de forts revenus agricoles, les Suisses ont su en tirer parti en fondant une industrie inconnue avant le XIXe siècle, *l'industrie hôtelière*, — c'est le nom qu'elle porte chez eux,

(1) *Ouvrages consultés :* — G. Peyer, *Geschichte des Reisens in der Schweiz*, Bâle, 1885, in-8°. — Coolidge, *Swiss travel and Swiss Guide-Books*, Londres, 1889, in-8°. — Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, 3e édition, Zurich, Paris et Genève, 1818, 3 vol. in-8°. — Éditions successives des guides Joanne, Bædeker et Murray. — Rapports annuels et publications de la Société suisse des hôteliers. — Revue du Touring-Club de France, etc.

— *l'industrie du tourisme*, dirions-nous plus volontiers. Ils ont su drainer ainsi l'or étranger, et un économiste a pu écrire avec raison que c'était « en grande partie au tourisme, pris dans la plus large acception du mot, et à la vente en détail aux étrangers, » que la Suisse, comme la France et l'Italie, devait sa bonne situation monétaire (1).

Comment cela s'est-il fait? Quelle est l'organisation actuelle de cette industrie? La France peut-elle à son tour l'organiser chez elle et en tirer profit? Telles sont les trois questions auxquelles je veux essayer de répondre.

Convertir, commercer, conquérir; étendre ses idées, ses échanges, ou ses terres; ce sont ces trois motifs qui, dès la préhistoire, ont poussé les hommes à braver les fatigues et les dangers des voyages. Ces raisons ont été parfois isolées, parfois réunies, comme chez Colomb découvrant l'Amérique ou Vasco de Gama doublant le cap des Tempêtes; la conquête a précédé l'évangélisation, ou celle-ci a ouvert la route au commerce, mais peu importe. Il n'en reste pas moins que c'est à la foi, à l'amour du gain, ou à l'esprit d'aventure, que l'on doit les premiers voyageurs. La simple curiosité n'est venue qu'après.

Celle-ci, d'ailleurs, n'aurait pas suffi à elle seule pour faire de l'hospitalité primitive une véritable industrie, source de revenus considérables. Les simples curieux sont assez rares, leur passage rapide, leurs dépenses généralement modestes; de plus, par cela même qu'ils sont des curieux, ils cherchent sans cesse des impressions nouvelles et ne reviennent guère aux endroits qu'ils ont déjà visités. Il est vrai, leurs conversations, leurs écrits font connaître à d'autres les pays qu'ils ont parcourus. Mais, si ces pays n'ont d'intéressant que leur commerce ou leur industrie, ils n'y attireront guère que d'autres curieux de passage, économistes ou agronomes. Pour qu'une région soit à la fois un but de voyage et un lieu de séjour, il faut qu'elle promette le plus précieux des biens humains, la santé. Si des eaux thermales et minérales y sourdent des profondeurs du sol, si le climat y est doux et sain, malades ou fatigués viennent y chercher la santé du corps; si l'œuvre des hommes, complétant ou remplaçant celle de la nature, a élevé des monumens, réuni des chefs-d'œuvre, accru la beauté du paysage de la magie des souvenirs,

(1) Voyez *le Temps* du 7 avril 1902.

c'est la santé de l'âme que l'on demande à ces lieux de rêve. Ainsi donc des missionnaires, des marchands, des soldats découvrent un pays; des curieux le font connaître; la nature ou l'art y retient des visiteurs. Devant les premiers, la contrée parcourue était restée indifférente, sinon hostile; pour les derniers, elle se met en frais. Le sentiment de l'hospitalité envers l'étranger lui en fait un devoir, l'orgueil d'attraits qu'elle méconnaissait l'y encourage; son intérêt l'y pousse. L'afflux des voyageurs avait exigé un effort; cet effort, en se précisant et se continuant, les attire à son tour. Bientôt des habitudes s'établissent de part et d'autre, ce qui était occasionnel devient normal, la règle a succédé à l'accident et une industrie nouvelle est créée.

C'est exactement ce qui s'est passé en Suisse.

Les Romains, là comme partout, avaient élevé des autels aux divinités bienfaisantes des sources, dont beaucoup furent par eux reconnues et captées. Ils tracèrent une route de Milan à Bâle par le Grand Saint-Bernard, Vevey et Avenches, qui figure à l'*Itinerarium Antonini* et à la *Table de Peutinger*. Mais il ne semble pas qu'ils aient goûté la beauté de la montagne. Leurs villas se mirèrent aux eaux des lacs, s'assirent sur les collines riantes, s'abritèrent à l'ombre des vergers de la plaine. C'est à Nyon, au bord du Léman, qu'en 56 avant J.-C., César établit leur première colonie.

Après eux, pendant tout le moyen âge et jusque vers le XVIIe siècle, la Suisse ne fut visitée que par des missionnaires, des soldats ou des marchands. Les premiers évangélisent l'Helvétie, y fondent des monastères, comme à Saint-Maurice (302) ou à Saint-Gall (vers 700); les lieux où ils ont vécu deviennent l'objet de pèlerinages, tels que Beatenberg ou Einsiedeln. Les seconds la ravagent; Frédéric Barberousse traverse le pays à deux reprises, en 1166 et 1174, et les invasions de Léopold d'Autriche et de Charles le Téméraire viennent se briser contre la volonté héroïque des premiers Suisses. A la suite des moines et des soldats, les marchands vont partout.

Pour eux, pour les pèlerins qui, de France, des Flandres ou de l'Allemagne, s'en allaient vers Rome se fondaient les hospices du Grand Saint-Bernard (vers 859), du Petit Saint-Bernard (XIe siècle), du Simplon (avant 1235), du Saint-Gothard (1331), du Grimsel (1479). C'était le charitable et très modeste début de la florissante industrie hôtelière qui enrichit actuellement la

Suisse. Il n'en éveilla pas moins la concurrence. Quand Frédéric Borromée, en 1602, envoya un prêtre pour desservir la chapelle de l'Hospice du Saint-Gothard et voulut agrandir ce dernier, il se heurta à l'opposition des habitans d'Airolo, qui se jugeaient frustrés ainsi d'une partie de leurs ressources.

C'est qu'en effet les voyageurs en Suisse commençaient à devenir plus nombreux. Si les missionnaires avaient fait leur œuvre; si la Suisse, libre et respectée, n'était plus en proie aux armées étrangères, le commerce s'était développé. On revenait aux sources minérales et thermales. Æneas Sylvius, le futur pape Pie II, allait aux bains de Bade en Argovie. Un employé spécial y était chargé de la police; armé d'une longue férule, il n'hésitait pas à s'en servir et, au besoin, faisait enfermer « dans la tour du chien ou dans le pigeonnier » tout « fauteur de désordre ou donzelle impudique. » Louèche, en Valais, était également très fréquenté. L'évêque Jean de Pèleran y avait bâti un établissement; le fameux cardinal Mathieu Schinner y fit, en 1501, construire une maison à la place où se trouve actuellement l'Hôtel de France. En 1630, l'abbé de Pfeffers, Hœslin, aménagea à nouveau les sources découvertes en 1242 par le chasseur Vogler : on y comptait déjà trois cents baigneurs et, depuis, elles ont fait la fortune de Ragatz.

On aurait tort d'ailleurs de penser que les hommes du moyen âge furent aussi insensibles aux beautés de la montagne que paraissent l'avoir été les anciens. Il n'y a, pour se convaincre du contraire, qu'à observer la façon dont ils choisissaient le site de leurs châteaux ou de leurs églises; il n'y a qu'à se souvenir que les peintres ou imagiers de cette époque ne croyaient pas pouvoir donner à leurs tableaux, ou même à leurs portraits, un arrière-plan plus beau que des profils de montagne.

Mais c'est surtout au grand mouvement d'idées provoqué par la Renaissance que la Suisse dut d'être mieux connue. Enivré de l'antiquité retrouvée, l'esprit humain veut soulever le voile de l'Isis mystérieuse, il veut connaître les secrets de la nature, et la montagne lui apparaît comme leur terrible gardienne. En 1518, le duc Ulrich de Wurtemberg, puis Joachim de Watt, font, pour la première fois, l'ascension du Pilate, auquel la légende de Ponce-Pilate, enseveli sous les eaux sombres du lac de Brundlealp, prêtait une redoutable auréole. Rellicanus célèbre en vers latins celle du Stockhorn (1536), et, dès 1514, la *Des-*

criptio de situ Helvetiæ de Glareanus avait été mise en chansons et chantée par les jeunes gens. Des étrangers, diplomates comme Marsius (1555-1559) ou Scotti, simples voyageurs comme Montaigne (1580-1581), Burnet (1686) et Addison (1699), visitent et décrivent la Suisse. Deux des juges de Charles Ier, Ludlow et Broughton, viennent mourir à Vevey, où ils sont enterrés. En 1544, le professeur bâlois Sébastien Münster donnait quelques cartes, d'ailleurs assez grossières, de la Suisse. En 1575, Simler (1); en 1578, Tschudi, dans ses quatre grandes cartes; puis, en 1642, Mathias Merian et Martin Zeiller (2), font paraître les livres que l'on peut considérer comme les ancêtres de Joanne, de Bædeker et de Murray. Ce ne sont pas cependant, à proprement parler, des guides. L'histoire et les hommes y tiennent plus de place que les curiosités naturelles. Dans son *Mercurius Helveticus* (1688), J. Wagner ne parle ni de Grindelwald, ni d'Interlaken, ni de Zermatt. Mais, au début du XVIIIe siècle, se publient deux ouvrages qui, souvent réimprimés, plus souvent encore copiés, vont commencer à attirer l'attention sur les beautés de la Suisse. Ce sont les *Délices de la Suisse* d'Abraham Ruchat (1714) et les *Itinera alpina* de Scheuchzer (1720), tous deux ornés de planches et de cartes; le premier, mal ordonné et souvent mal informé, mais d'une lecture attrayante et commode à consulter, grâce à son index; le second, résumé d'observations personnelles et consciencieuses, aussi complet, aussi exact que le permettait l'état de la science à son époque.

Le congrès diplomatique tenu à Bade en Argovie (1714) contribua aussi à la connaissance de la Suisse. Des fêtes extrêmement brillantes y furent données, et plus d'un bon Suisse se désola à l'idée que l'élégance et le luxe français, « le goût frivole et insouciant de cette nation » s'introduisaient ainsi dans sa patrie. « Le sang me monte au visage, écrit l'un d'eux, quand je relis les louanges que firent des Suissesses les gentilshommes français; ces belles Suissesses arrivaient à ne plus dire : *jà* ou *nein*, mais *oui* ou *non* en français, et, par ma foi, plus souvent *oui* que *non!* »

Le résultat de ces événemens et de ces publications ne se fit pas attendre. On compte à peine une vingtaine de relations de voyage en Suisse aux XVIe et XVIIe siècles, il en paraît plus de cent

(1) *Commentarius de Alpibus*, Zurich, 1575, in-8°, réimp. par les Elzévirs en 1633.
(2) *Topographia Helvetiæ, Rhetiæ et Valesiæ*, Francfort, 1642, in-folio.

au siècle suivant, sans omettre le poème de Haller sur les Alpes (1732) et les idylles de Gessner. Si ces ouvrages deviennent plus nombreux encore à la veille de la Révolution, c'est surtout grâce à trois hommes, auxquels la Société suisse des Hôtels devrait élever des statues, car elle leur doit plus qu'à personne, J.-J. Rousseau, Gibbon et de Saussure.

Déjà, dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, le premier avait opposé à la peinture des salons de Paris une description, d'ailleurs flattée, de la vie des montagnards suisses. *La Nouvelle Héloïse* (1760) fit connaître les charmes des rives du Léman, comme *les Confessions*, ceux du lac de Neuchâtel. Tous ceux qui avaient pleuré aux lettres des deux amans voulurent voir les lieux où était née, où s'était développée leur liaison : Meillerie, où Saint-Preux connaît Julie, Clarens, où il la retrouve mariée. En cette fin d'un siècle où l'amour tint tant de place, bien des couples passionnés et tendres voulurent mirer leurs lèvres unies aux ondes pures du lac, et y retrouver, par une nuit d'été, « un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait. »

Les souvenirs laissés par Gibbon sont moins poétiques. Envoyé par son père à Lausanne, en 1754, il y séjourna cinq ans chez le pasteur Pavilliard, qui sut le ramener au protestantisme. Mais c'est surtout à partir de 1782 que sa présence fit connaître le pays et y conduisit des visiteurs. Tandis qu'il y écrivait les derniers volumes de son Histoire, la meilleure société locale se groupait autour de lui, amenant des hôtes de marque, le prince Henri de Prusse, les Necker, Sébastien Mercier, l'abbé Raynal. Gibbon contribua à la réputation du célèbre médecin Tissot, qui, à son tour, attira une clientèle lointaine. Lausanne, petit centre protestant, devint ainsi à la mode ; on allait y étudier la théologie, y consulter, y apprendre le français. Aussi le souvenir de l'historien anglais s'y conserva-t-il, et, en 1816 encore, Byron allait visiter la demeure de son compatriote, et envoyait en souvenir à son libraire Murray une branche de l'acacia de Gibbon.

Mais Jean-Jacques et Gibbon, Sainte-Beuve (1) l'a très finement remarqué en ce qui concerne le premier, n'avaient guère connu que la région la plus basse de la Suisse, celle qui « finit où finissent les noyers » et que l'on retrouve dans beaucoup de

(1) *Causeries du Lundi*, t. VIII, pp. 336-337.

pays un peu accidentés de la zone tempérée. C'était du reste le goût du temps; les contrées tourmentées étaient réputées tristes et rudes, et, sur les vignettes des Bibles datant de cette époque, le Paradis était représenté comme un jardin à la française, soigneusement orné, taillé, ratissé. La montagne et les neiges éternelles ne furent vraiment révélées au public que par Saussure. Ses *Voyages dans les Alpes*, parus de 1779 à 1794 (2e édition à Genève, 1787-1796, 8 vol. in-8°), résumé de toute une vie d'amant de la nature et de savant, marquent une date capitale dans l'histoire de l'alpinisme. Le premier, Saussure montra tout ce que la science pouvait devoir à l'étude de la montagne, comme le premier il sentit et fit sentir l'austère et grandiose poésie des cimes. Il est encore utile de consulter son livre; il sera toujours lu avec un infini plaisir de ceux qui aiment la montagne.

Grâce à ces trois hommes, grâce également aux *Lettres sur la Suisse*, bien qu'elles fussent surtout politiques, de W. Coxe, la Suisse, à la veille de la Révolution, commençait à être connue. Ce grand bouleversement aurait pu arrêter le mouvement dès sa naissance; ce fut le contraire qui eut lieu. Aux voyageurs pour leur plaisir s'en ajoutèrent d'autres, les voyageurs par force, émigrés, déportés et soldats. Beaucoup des membres de l'ancienne noblesse française avaient, dès 1789, franchi la frontière. Plus tard, près de six mille prêtres, déportés en vertu des décrets de la Législative et de la Convention, vinrent les y rejoindre. Plus tard encore, la Suisse était à son tour conquise par nos armes et devenait le champ clos où se mesuraient l'Europe et la Révolution (1799). Mais, nobles émigrés, prêtres déportés ou soldats républicains, tous étaient également nourris de Rousseau, capables de comprendre et d'admirer les beaux spectacles de la nature, et, quand, après 1815, les temps furent plus calmes, beaucoup revinrent aux lieux dont, à travers les émotions et les dangers, ils avaient conservé le souvenir. Avant 1789, avons-nous dit, plus de cent relations de voyage avaient paru sur la Suisse; avec la Restauration, on va voir le résultat de cette propagande écrite et orale. Le romantisme aidera au mouvement; il va devenir à la mode d'aller en Suisse après Montesquieu, Gœthe, Mme Roland, Dolomieu, Chateaubriand, Mme de Staël, Shelley, Byron, et, dès 1815, commence à se dessiner l'effort qui créera en Suisse, avant la fin du XIXe siècle, une industrie nouvelle.

Tout y concourut. En même temps qu'une ère de paix s'ouvrait qui permettait les voyages, elle fermait à une notable partie de la population suisse masculine le débouché qu'elle trouvait dans la location de ses services militaires à l'étranger. Ne pouvant devenir laboureurs, les soldats mercenaires se firent hôteliers.

Cette pensée devait leur venir tout d'abord. De tout temps, en effet, la rigueur du climat, les difficultés d'accès, avaient obligé les habitans de la Suisse à organiser des abris pour les voyageurs sur les points les plus fréquentés. Nous avons vu qu'au moyen âge, où tout était religieux, ces préoccupations s'étaient traduites sous la forme religieuse par la fondation d'hospices. A côté d'eux, s'établit plus tard l'industrie privée. Elle se perfectionna bien lentement. En 1314, une ordonnance du gouvernement de Zurich recommande aux hôteliers de se faire remettre par leurs hôtes les couteaux qu'ils peuvent avoir, « avant que la chaleur du vin ne les incite à mal faire. » Un règlement bernois de 1521 oblige les hôteliers à donner un repas avec poisson et viande pour deux groschen et un souper pour un groschen. Erasme nous a laissé un tableau pittoresque de ce qu'étaient les hôtelleries suisses à cette époque. « Personne ne vous recevait à votre arrivée. Après avoir appelé pendant quelques instans, une tête apparaissait à une lucarne et, sur la demande d'entrer, il vous était répondu par un simple signe de main. Quand on avait pénétré dans la cour de l'auberge, il fallait soigner soi-même sa monture... On entrait dans la salle commune, tout botté, couvert de son manteau de voyage, le plus souvent crotté, poussiéreux ou ruisselant de pluie. On se déchaussait et dévêtissait à loisir, en présence de toutes les personnes présentes; l'un faisait sécher ses bottes; l'autre changeait de linge; un troisième se peignait. On ne mange pas avant neuf heures du soir, quelquefois dix heures, car on attend tout le monde avant de se mettre à table. Quand on est assis, l'aubergiste réclame le prix de votre gîte et de votre repas, et personne ne conteste l'écot demandé. On ne peut guère se coucher avant les autres. Quand tous les voyageurs sont décidés à se reposer, on montre à chacun son nid, qui n'est rien moins qu'un lit et dont les draps n'ont souvent pas été lavés depuis six mois. »

Les progrès furent longtemps peu rapides. Cependant, en 1779, Bourrit signale avec éloges l'auberge de Kandersteg, que chaque famille du village tient à tour de rôle pendant deux ans.

Les Stockalper avaient déjà édifié à Gondo, près du Simplon, leur curieuse auberge, tour carrée de huit étages à fenêtres grillées, où l'on séjournait en cas de tempête. Il y avait une *Gasthaus* à Grindelwald dès 1781, à Lauterbrünnen dès 1784. Vers la même époque, Saussure note que les capucins du Saint-Gothard, qu'il visita en 1783, commençaient à avoir l'habitude de recevoir des étrangers. Ils ne demandaient rien. « On évalue sa dépense sur le pied de ce qu'on aurait payé dans une bonne auberge, et on laisse ostensiblement sur son assiette ce à quoi l'on s'est taxé. »

Il y avait également des capucins au Righi et, à côté d'eux, d'autres auberges tenues par des particuliers. Frédérika Brun fut la première personne qui ait eu l'idée d'aller y séjourner quelque temps. Elle y passa neuf jours avec ses enfans, au commencement de septembre 1795, à l'auberge du Cheval Blanc. En 1816, on construisit le premier hôtel du Kulm et, en 1820, le Belvédère; le vieux père Martin Bürgi fut le premier hôtelier du sommet, où il recevait les visiteurs en culotte et en bas bleus, sa grosse figure épanouie d'empressement et de bonne humeur. L'hôtel du Faulhorn fut achevé en 1832. De tout côté les anciens hôtels furent rebâtis et de nouveaux construits. La Suisse devenait de plus en plus à la mode, et, dès 1832, Alexandre Dumas, dont les *Impressions de voyage* sont souvent plus exactes qu'on ne le croit communément, signalait le développement pris par Interlaken, « point de réunion des voyageurs qui arrivent pour voir ou qui reviennent après avoir vu. »

L'industrie hôtelière aurait, dès lors, acquis en Suisse le développement qu'elle a pris plus tard, si deux causes ne s'y étaient opposées : les difficultés de communication d'abord, et surtout la cherté de la vie. Les voyageurs sont unanimes sur ce dernier point, depuis miss Helena Williams et Ebel, jusqu'à Joanne. « Les voyages de Suisse sont remplis de plaintes sur la cherté des auberges, et certes elles sont fondées, » dit la première; « on est quelquefois étrangement écorché, » les muletiers ont « des prétentions extravagantes, » les bateliers sont « de mauvaise foi, » dit le second. Joanne fait les mêmes observations; à Zurich, la malpropreté et la cherté de l'Hôtel de l'Épée « ont excité pendant longtemps... les trop justes réclamations de tous les voyageurs. » Tout se paie, depuis les airs nationaux que chante avec sa nombreuse famille le régent Kehrli, maître d'école de Brienz

et gérant de l'Hôtel de l'Ours, jusqu'aux couvertures qu'emportent, afin de se garantir du froid matinal, les voyageurs s'arrachant à leur lit pour voir, au Righi, le lever du soleil. Joanne, qui avait fait ses premiers voyages en Suisse avant la construction des nouveaux hôtels, quand, à Zermatt, on logeait chez le curé, a signalé, dans sa première édition (1841), la transformation qui commençait à s'opérer et qui ne lui plaisait guère. « Depuis quelques années, dit-il, de riches capitalistes ont fait construire, dans les principales villes de la Suisse, des espèces de palais avec écuries et remises, où un gérant responsable exploite les voyageurs au profit d'une société d'actionnaires. Ces palais sont élégamment et richement meublés; ils renferment des cuisines aussi curieuses à voir que celle des Invalides à Paris; des salles à manger spacieuses et décorées avec luxe, une garnison imposante de domestiques parlant toutes les langues connues, en cravate blanche, et habillés de noir de la tête aux pieds, des belvédères au-dessus du toit et une foule d'autres agrémens de cette espèce. La populace et les badauds de la ville s'assemblent le soir devant les fenêtres pour contempler l'illumination de la table d'hôte. Mais... les voyageurs, simples et modestes, auxquels le gérant responsable de ces entreprises en commandite daignera accorder l'hospitalité, ne tarderont pas à se convaincre, une fois leur curiosité satisfaite, que les palais ne doivent être habités que par des souverains et par de grands seigneurs. » Et il établissait que les prix variaient de 14 à 16 francs par jour pour les hôtels de premier ordre; de 8 à 11 francs pour les autres, ce qui était élevé pour l'époque.

Dans sa deuxième édition, parue en 1853, on trouve des remarques identiques. « Les hôtels de seconde classe, entraînés par le mauvais exemple de la cupidité, commencent à se donner des airs de première classe. La bougie ne leur suffit plus; eux aussi, ils tarifent le service à leur profit, élèvent de 50 centimes ou de un franc le prix de la table d'hôte, et ne font boire à leurs hôtes que des vins de la plus mauvaise qualité, afin de les contraindre à prendre des vins *extra*, dont le moins cher, fort ordinaire d'ailleurs, se vend trois francs la bouteille. Cette innovation ne date que de quelques années. Que nous présage l'avenir? Certes on est mieux logé, mieux nourri, et en revanche plus mal soigné, dans les hôtels suisses, aujourd'hui qu'il y a vingt ans, mais on y paie tout le double. Il est grand temps vraiment que l'avidité

de MM. les aubergistes se trouve satisfaite. Déjà un grand nombre de voyageurs abandonnent les hôtels des villes pour les auberges des villages où, tout en dépensant moitié moins, ils ont l'agrément d'être bien accueillis et de passer leur soirée et leur matinée à la campagne. »

La modification désirée allait se produire. On peut déjà constater que les prix avaient relativement baissé depuis Ebel, qui déclarait, en 1817, qu'un voyageur « modeste et économe » pouvait « se tirer d'affaire » avec un demi-louis par jour. Vers 1855 ou 1860, les hôteliers suisses allaient commencer à s'efforcer d'attirer les voyageurs, à la fois par la bonne tenue de leurs établissemens et par la modicité relative de leurs tarifs. Il y eut à cela deux raisons : d'abord les plaintes justifiées dont les auteurs de récits de voyage et de guides se faisaient l'écho; ensuite l'extension des chemins de fer, qui amena en Suisse toute une catégorie nouvelle de visiteurs, beaucoup plus nombreux, mais beaucoup moins riches.

Avant le développement des chemins de fer, en effet, un voyage en Suisse était non seulement pénible, mais de plus très coûteux. Dès 1722, des jeunes gens de famille de Zurich prirent l'habitude de s'organiser en caravane, ordinairement sous la conduite d'un ecclésiastique, pour voyager en Suisse. Töpffer, on le voit, n'a pas inventé les voyages en zigzag. En 1731, une de ces excursions, dirigée par un sieur Schmuz, établit son itinéraire par Glaris, Altdorf, Brünnen, Einsiedeln, Lucerne, Thoune, Berne et Fribourg. La dépense globale du voyage, pour 9 personnes et 2 domestiques, se monta à 465 *gulden*. Schmuz demanda en outre, pour sa peine et pour le pourboire des domestiques, 2 *gulden* de plus à chacun, ce qui portait la part de chaque voyageur à 59 *gulden* environ, soit en moyenne 2 *gulden* par personne et par jour. Un trajet identique se ferait aujourd'hui beaucoup plus rapidement, plus confortablement et surtout à meilleur compte.

Si l'on n'était plus obligé de se faire porter en litière par 16 vigoureux gaillards d'Uri, moyen auquel dut avoir recours, en 1504, le légat Raymond de Petrandi, il fallait le plus souvent aller à cheval, parfois à pied, par des chemins médiocres quand ils n'étaient pas détestables. On citait comme un événement extraordinaire la traversée du Saint-Gothard, en phaéton léger, par le naturaliste anglais Graville, le 25 juillet 1775. Les voi-

tures, les bateaux, même à la fin du XVIIIe siècle, étaient encore fort chers. Toutes les grandes routes alpines ne furent établies qu'au début du XIXe siècle. Celles du Simplon et du Süsten, tracées sous la domination française, la première de 1800 à 1815, la seconde en 1811, servirent d'exemple.

Dès 1818, cependant, une agence de voyages en Suisse, dirigée par Emery, s'établissait à Londres. On peut juger des conditions matérielles du voyage d'après le contrat signé par Agassiz, qui se rendit de Londres à Lausanne en 1829. « Je m'engage, disait le loueur, à fournir une bonne voiture, pour conduire de Londres à Lausanne M. Agassiz, avec deux dames, une jeune demoiselle, deux petits enfans et deux domestiques, en prenant à ma charge tous frais de route, savoir : nourriture, déjeuners, dîners, soupers au désir de la famille, avec le meilleur vin ordinaire, logemens, passage de mer, frais de douane, ponts, barrières, chevaux de renfort, pour la somme de 95 livres sterling. Monsieur, avec sa famille, pourra rester deux jours à Paris, sans payer autre chose que sa propre dépense, mais les logemens seront à ma charge. La famille aura quatre bons lits, et une chambre en particulier, pendant tout le voyage, pour leurs repas, qui seront ordonnés par Monsieur, s'il le désire. La voiture sera entièrement à la disposition de la famille de Monsieur. Le voyage se fera en seize jours de marche... Les domestiques des hôtels et le cocher seront payés par M. Agassiz. » Aujourd'hui, le même voyage demande à peine trente-six heures et ne coûte pas 200 francs par personne.

Les chemins de fer et la navigation se développèrent concurremment avec les routes. Le premier tronçon de voie ferrée fut le chemin de fer de Saint-Louis à Bâle, ouvert le 15 juin 1844. La ligne de Zurich à Bade le fut le 7 août 1847, mais ce n'est guère qu'en 1860 que le réseau suisse se trouva établi dans ses lignes principales.

Sur les lacs, un seul service fonctionna longtemps : celui du bateau qui, depuis la fin du XVIIIe siècle, allait de Thoune à Brienz quatre fois par semaine. Mais, en 1823, le *Guillaume-Tell* flotta pour la première fois sur le lac de Genève, et des services réguliers furent ensuite successivement organisés sur les lacs de Constance (1824), de Neuchâtel (1826), de Zurich, de Lucerne, de Thoune (1835), de Brienz (1839), de Zug (1852), etc.

Vers 1860, la Suisse était donc en possession des premiers

élémens de son outillage pour l'industrie nouvelle du tourisme, et déjà les voyageurs trouvaient dans ce pays des facilités qui n'existaient, à cette époque, nulle part ailleurs. Les premiers hôtels, dont nous avons indiqué plus haut la fondation, avaient vu s'établir à côté d'eux de nombreux concurrens. Dans l'Oberland, Interlaken avait déjà perdu sa physionomie de village suisse, ses maisons de bois, et ressemblait de plus en plus à une cité anglaise. On avait élevé les hôtels de l'Uetliberg (1839), du Giessbach, de la Petite-Scheidegg (1842), de Mürren (1857). Le Beatenberg commençait à être fréquenté. A Montreux, on achevait la ligne de chemin de fer, ouverte en 1861, qui allait réunir « la Nice de la Suisse » à Clarens, Glion, Territet, les Avans, par une suite ininterrompue de *boarding-houses* et de villas. Zermatt recevait environ un millier de voyageurs dans ses deux hôtels du Monte-Rosa, fondé en 1838, et du Mont-Cervin, fondé en 1852. Les stations du Burgenstock et de l'Engelberg permettaient déjà de séjourner dans la région du lac des Quatre-Cantons. Si Davos restait encore ignoré, une compagnie s'assurait, dès 1855, le monopole cinquantenaire des sources de Saint-Maurice.

Des publications nombreuses continuaient à faire connaître la Suisse à l'étranger. Après Heidegger (1), après le livre d'Ebel, peu facile à manier, même dans son édition de 1818 en trois volumes in-8°, après Glutz-Blotzheim (2), Joanne, Bædeker et Murray, faisaient paraître leurs excellens volumes, qui, remaniés et tenus à jour, sont encore les compagnons indispensables du voyage en Suisse. Une foule de publications moins didactiques, parmi lesquelles il faut se garder d'oublier celles d'Alexandre Dumas et de Töpffer, récits de voyage, albums illustrés, etc., inspirèrent le désir de connaître de près les beautés de la nature alpestre. Il y eut là, aux environs de 1860, un moment unique dans lequel tout concourut, création d'hôtels, développement des chemins de fer, publications, pour créer un grand mouvement des étrangers vers la Suisse, mouvement auquel la création du Club Alpin suisse (1863) allait donner un organe et une direction.

Le grand mérite des Suisses fut alors de comprendre que, pour accroître l'importance de ce mouvement et assurer sa durée, il fallait renoncer à faire du voyage et du séjour un luxe coûteux, mais, au contraire, les rendre accessibles au plus grand

(1) *Handbuch für die Reisenden durch die Schweiz*, Zurich, 1787-1789, in-8°.
(2) *Guide pour les voyageurs en Suisse*, Zurich, 1823, in-8°.

nombre possible de personnes. La quantité des voyageurs devait compenser largement les prix élevés payés autrefois par un petit nombre. Dès 1843, quelques hôteliers s'étaient entendus pour appliquer un tarif unique d'environ dix francs par personne et par jour. Depuis cette date, — à part les établissemens de grand luxe ou dans une situation d'accès particulièrement difficile, qui sont toujours très chers, — les hôtels suisses se recommandent, au contraire, par leur bon marché relatif, surtout si l'on séjourne un peu longuement. Le calcul fait par les Suisses, avec un esprit aussi pratique qu'avisé, s'est donc réalisé pleinement, comme on en peut juger en étudiant l'état actuel de l'industrie du tourisme dans ce pays.

La situation géographique de la Suisse la prédestinait à devenir un grand carrefour, le jour où les progrès de l'industrie permettraient de surmonter les obstacles qui tiennent à la topographie tourmentée de son sol. Si le massif des Alpes suisses tombe presque à pic au midi, il est d'un abord relativement facile de tous les autres côtés. A l'ouest, les retranchemens parallèles du Jura sont traversés par des *cluses* et peuvent se tourner, au nord et au sud, par les deux trouées de Belfort et de Genève. Au nord, les vallées profondes du Rhin et de ses affluens ouvrent des routes pittoresques jusqu'au cœur du pays. A l'est, l'accès, pour être moins facile, est encore très praticable. Placée à la fois sur la route qui va, de l'Angleterre et de la France, vers l'Orient, et sur celle qui mène de l'Allemagne vers l'Italie, la Suisse s'est vue, dès lors, traversée par deux lignes très importantes de chemins de fer et voisine de deux autres non moins considérables. De l'ouest à l'est, une ligne mène, de Londres, par la Belgique ou la France, à Bâle, d'où l'on gagne Vienne par Innsbrück. Perpendiculairement à celle-ci, la ligne du Saint-Gothard constitue l'artère essentielle de communication entre le Nord et le Sud de l'Europe. A droite et à gauche, les grandes lignes du Mont-Cenis, bientôt celle du Simplon, et de Vienne à Venise par Trieste, complètent le système. Ces quatre lignes drainent sur tout le continent européen les touristes vers les Alpes ; c'est sur elles, que, plus ou moins directement, viennent s'embrancher les diverses voies ferrées qui constituent le réseau spécialement suisse.

Mais ce n'est pas tout d'aller facilement dans un pays : il faut encore, pour qu'on y aille et surtout pour qu'on y revienne, que

le séjour en soit agréable. La géographie, comme la topographie, avait favorisé la Suisse ; elle a eu le mérite d'en profiter par la bonne organisation de ses hôtels, de ses moyens de communication et des différentes parties de l'industrie du tourisme.

En 1899, on comptait en Suisse 1 896 hôtels pour étrangers, dont 951 ouverts toute l'année et 945 seulement pendant la saison. De ces hôtels, 490 avaient moins de 20 lits ; 1 204 avaient de 20 à 100 lits ; 202 dépassaient ce chiffre. Ils disposaient ensemble de 104 876 lits de voyageurs, — dont 62 686 dans les seuls établissemens de saison, — plus 12 279 lits de réserve, — dont 7 734 dans les établissemens de saison — et 37 299 lits pour les familles ou le personnel ; soit un total général de 154 454 lits. Quand moins de 28 pour 100 des lits ont été occupés constamment, la saison est réputée mauvaise. Elle devient bonne quand ce chiffre s'élève à 32 pour 100, excellente dès qu'il dépasse 36 pour 100. C'est le cas qui se produit quand la saison se prolonge un peu tard. *Bénéfice de septembre, bénéfice net :* ont coutume de dire les hôteliers suisses. Mais, même sans la prolongation aléatoire de septembre, les lits des hôtels suisses ne manquent pas d'occupans, puisqu'en 1899, — année bonne, il est vrai, car le coefficient d'occupation était de 34 pour 100, — le nombre des touristes en Suisse a été d'environ 2 559 000.

Cette prospérité des hôtels de la Suisse est due à bien des causes, mais surtout à leur situation topographique, à leur propreté, à leur bon marché et à leur bonne organisation.

D'abord, ils sont en général bien situés, en dehors des agglomérations, en face de beaux panoramas, recevant à flots l'air et la lumière, munis de terrasses et de vérandas, souvent en pleine campagne et à de hautes altitudes. Sur 1 896, 673 sont à une altitude de plus de 500 mètres ; 531, à plus de 1 000 ; 34 dépassent 2 000. Ces derniers, sauf 2, sont tous des établissemens de saison, comme la grande majorité du reste de ceux situés à plus de 1 000 mètres. Ainsi, au grand air, au milieu des prairies, des forêts, des eaux vives, parfois tout près des neiges éternelles, non seulement la vue est charmée, mais la cure d'air, le délassement physique et moral s'opèrent naturellement.

La propreté extrême des hôtels y aide puissamment. Dans la plupart d'entre eux, l'ameublement est sommaire, mais confortable et hygiénique, l'eau à discrétion, le linge abondant et irréprochable. Après le départ de chaque voyageur, non seule-

ment la literie est complètement renouvelée, mais les planchers et les boiseries sont lessivés soigneusement. Presque partout l'établissement est muni de lavabos et de cabinets méticuleusement tenus.

Cette tenue rigoureuse s'allie à un bon marché réel. C'est une erreur, en effet, que de croire à l'extrême cherté des hôtels suisses. Si, dans certains grands hôtels des centres à la mode, Interlaken par exemple, ou dans les établissemens bâtis sur des sommets isolés et éloignés des villes, les prix sont souvent fort élevés, il n'en est pas de même pour la grande majorité des autres hôtels. Dans ceux de premier ordre, les prix sont les mêmes que dans ceux du même genre en France ; dans ceux de second ordre et dans beaucoup de pensions de saison, ils sont notablement inférieurs. Cela est surtout vrai si l'on séjourne plus de cinq ou huit jours. On trouve alors des hôtels ou pensions fort convenables et bien fréquentés pour les prix de 6, de 5 et même 4 francs par jour. Il est vrai que, dans la Suisse allemande, le vin n'est pas compris et que, partout, la nourriture, saine et abondante, est généralement peu délicate et peu variée. C'est par là, du reste, que pèchent la plupart de ceux des hôtels suisses que leur clientèle ordinaire n'a pas habitués à une grande exigence sur ce point.

Cette clientèle, qui se compose en moyenne de 33 pour 100 d'Allemands, de 20 pour 100 de Suisses, de 17 pour 100 d'Anglais, de 11 pour 100 de Français, de 5 pour 100 d'Américains et d'un petit nombre de Belges, Hollandais, Russes, Italiens ou Autrichiens, s'attache surtout à la bonne organisation du service. Or, à cela, les Suisses y ont pourvu par la *Société suisse des hôteliers*, dont dépendent le *Bureau central de Bâle* et l'*École professionnelle d'Ouchy-Lausanne*.

Le 11 février 1882, 65 hôteliers, réunis dans la grande salle du Casino à Berne, décidèrent la création d'une Société suisse des hôteliers. A la fin de la première année, le nombre des membres s'élevait à 169; il atteignait, en 1900, le chiffre de 810, représentant 65 100 lits et jouissant d'une fortune sociale de 80 918 francs. En octobre 1891, la Société acquit les droits juridiques par l'enregistrement dans le Registre suisse du commerce. Au mois de février 1892, fut créé son organe social indépendant, la *Revue suisse des hôtels*. Cette revue, feuille hebdomadaire, pour laquelle l'abonnement annuel a été fixé au prix minime de

5 francs, publie des articles sur toutes les questions concernant l'industrie hôtelière et un supplément consacré aux offres et demandes d'emploi. Elle est éditée par le Bureau central officiel de la Société, établi à Bâle.

La fondation de ce Bureau avait eu lieu à Bâle en février 1891. Il se proposait un quintuple but : 1° placement du personnel d'hôtel ; 2° sauvegarde des intérêts du mouvement des étrangers en Suisse par des pétitions, préavis et autres démarches relatives à des questions de douane, d'amélioration des moyens de communication et généralement à toutes les questions intéressant la Société ou la profession ; 3° organisation de la réclame ; 4° établissement de relevés statistiques sur la valeur et l'importance de l'industrie hôtelière en Suisse au point de vue économique, industriel, commercial et agricole ; relevés destinés à servir de base pour les négociations douanières et à encourager la production indigène en ce qui concerne l'alimentation ; 5° exécution des décisions du Comité de la Société.

L'office de placement fut supprimé dès 1896, et remplacé avec succès par la feuille d'annonces de la Revue. Un *Livret noir* fut créé, signalant aux sociétaires les employés et domestiques douteux.

Parmi les mesures de protection de l'industrie hôtelière, il faut signaler : les contrats spéciaux passés avec les compagnies d'assurances ; la protestation au département des Postes et Télégraphes contre la responsabilité imposée aux hôteliers pour les envois de valeur déposés dans leurs bureaux à l'adresse des voyageurs ; les pétitions au département des Chemins de fer pour la prolongation de la durée de validité des billets d'aller et retour et pour la mise en vigueur des horaires d'été dès le 1er mai ; la part prise à la discussion du projet d'enquête fédérale sur les métiers et de la loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires, etc.

Au point de vue de la réclame, l'œuvre principale du *Bureau central* a été la publication du livret-guide : *Les hôtels de la Suisse*. La première édition de ce livret-guide (1896) fut tirée à 150 000 exemplaires, dont 60 000 en anglais, 50 000 en allemand et 40 000 en français. On y trouve, précédée d'une curieuse introduction de M. Guyer-Freuler sur les droits et devoirs réciproques des hôteliers et des voyageurs, la liste de plus d'un millier d'hôtels avec une vue de la plupart et l'indication dé-

taillée des prix. Les localités indiquées dans le livre sont reportées sur une carte itinéraire de la Suisse. Une deuxième édition, tirée à 25 000 exemplaires anglais, 20 000 allemands, 15 000 français, et distribuée gratuitement, fut publiée en avril 1897. On y avait ajouté l'indication de l'altitude pour chaque hôtel et de grandes vues d'ensemble hors texte; l'illustration générale était d'ailleurs plus soignée. Elle l'est davantage encore dans la troisième édition, parue en 1901, en nombre d'exemplaires égal à la seconde. La carte de la Suisse, tirée à trois couleurs, donne le figuré du terrain. On a ajouté, de plus, la liste des postes diplomatiques et consulaires en Suisse et le tarif suisse des télégraphes.

Mais ce n'est pas tout d'organiser sa réclame, il faut encore se défendre contre les attaques. Un *Livre rouge* signale aux membres de la Société des hôtels les agences de voyages et de réclames sujettes à caution. Au besoin, la Société n'hésite pas à mettre à l'index les publications qui la critiquent trop vivement. Le *New-York Herald* en a fait l'expérience en 1896. « Pour répondre aux attaques perfides lancées par le *New-York Herald* contre l'ensemble des hôteliers, dit le xve Rapport de gestion du Comité de la Société, le Bureau central... a invité les principaux hôtels à prendre l'engagement écrit d'ignorer absolument cette feuille, soit pour les annonces, soit pour l'abonnement. Plus de 800 hôtels ont déféré à cette invitation, donnant ainsi la preuve la plus éclatante de leur esprit de solidarité. C'était la seule réponse convenable à opposer aux attaques inqualifiables du *New-York Herald.* » Et, comme les hôteliers suisses ne craignent pas d'insister sur leurs sentimens et qu'ils ignorent l'art des réticences, le rapport a soin d'ajouter : « Quelle que soit l'impression produite sur ladite feuille par cette manifestation, nous n'éprouvons pour elle que le mépris le plus profond et le plus dédaigneux. » Le *Swiss and Nice Times* a partagé, en 1899, l'infortune du *New-York Herald.*

Le livret-guide des hôtels est, à la fois, un moyen de réclame et une œuvre de statistique. Dans ce dernier ordre d'idées, le Bureau a publié annuellement des relevés du mouvement des étrangers. Ajoutons, de plus, qu'il a été fréquemment mis à contribution, pour toutes les questions concernant l'industrie hôtelière, non seulement par les sociétaires, mais encore par les autorités, les consulats, les voyageurs, etc.

Après le Bureau central, c'est à l'École professionnelle que la Société suisse des hôteliers a donné tous ses soins. La création en fut proposée, en 1891, à l'Assemblée générale de Lucerne et les cours s'ouvrirent, dès l'automne de 1893, à l'Hôtel d'Angleterre, à Ouchy-Lausanne. Les études y sont remarquables par leur caractère essentiellement pratique. Elles comprennent d'abord un enseignement général : cours de langues (allemand, anglais, français), de calcul, de calligraphie, de géographie, de comptabilité et tenue des livres. Elles comportent ensuite des leçons d'un ordre infiniment plus technique.

Dans le cours de « Science des voyages, » on s'attache à mettre les futurs garçons d'hôtel en mesure de renseigner tout étranger sur les curiosités de la ville ou du pays dans lequel il doit résider, à leur bien faire comprendre ce qu'en général veulent voir les touristes et comment ils veulent le voir, quelles sont en pareille matière leurs habitudes et leurs préférences suivant leur rang social et leur nationalité. « Pour mettre au courant les élèves, dit le professeur dans le rapport de 1895, j'ai commencé par leur faire visiter la ville de Lausanne et principalement les curiosités qui s'y trouvent, en leur conseillant de procéder de la même manière à l'endroit où ils seront établis, afin de pouvoir renseigner clairement un étranger. Au moyen de la carte murale, je leur ai fait faire des voyages circulaires, d'abord dans les environs et ensuite sur le lac et autour du lac, en se servant du Guide officiel de la compagnie de navigation sur le lac Léman. En procédant de la même manière, et à l'aide de guides de chemins de fer, nous avons visité les principaux endroits fréquentés par les étrangers, en donnant des explications sur les villes et stations balnéaires de la Suisse et des pays environnans. Ensuite, toujours au moyen des guides, nous avons fait des voyages circulaires en Italie, en France, en Allemagne et en Angleterre. Tout en cherchant les heures de départ et d'arrivée, nous calculions les prix des différens trajets, en tenant compte des classes de chemins de fer et de bateaux. Ceci a été fait principalement afin que les élèves apprennent à se servir des divers horaires vite et bien. » Ces travaux sont faits par écrit et le professeur les complète par quelques notions sur les monnaies et le change et aussi sur les arrangemens des hôteliers avec des différentes entreprises de voyages.

Un autre cours traite de la « Connaissance des marchandises. »

Son programme mérite d'être cité *in extenso*, car il fait toucher du doigt le caractère, à la fois général et pratique, de cet enseignement professionnel. Voici l'exposé des matières du cours de 1896 : « 1° Table générale du marché, indiquant les saisons où paraissent la viande de boucherie, la volaille, le gibier, le poisson et les légumes ; le temps de leur durée, l'époque à laquelle ils sont le meilleur marché ; le temps où les végétaux paraissent hors de saison et le moment où l'on peut se les procurer. 2° Composition et explications détaillées des menus de lunch, déjeuners à la fourchette au gras et au maigre, dîners de table d'hôte avec et sans entrées, dîners d'ambigus et de banquets, soupers et dîners de noce. 3° Explication par recettes des différens mets. 4° Connaissance des différentes pièces de boucherie, bœuf, veau, mouton, volaille et gibier. 5° Découpage de la viande, de la volaille et du gibier. 6° Découpage du poisson. 7° Connaissance des substances alimentaires qui entrent dans la préparation des dîners. 8° Projections culinaires. »

D'autres leçons présentaient un caractère encore plus technique. Elles avaient trait : 1° à l'organisation des hôtels (modèles de correspondance, devis et évaluations, service de la cave, construction d'un hôtel et distribution pratique des locaux, précautions à prendre quand on acquiert un hôtel en activité) ; 2° aux devoirs professionnels (hygiène, convenances et bonne tenue, manière de se vêtir et civilité « telle qu'elle doit être pratiquée par un jeune homme bien élevé, » service en général, réception du touriste à la gare et à l'hôtel, comment on doit annoncer une visite au touriste résidant à l'hôtel, comment on doit le recevoir à la salle à manger, le servir à table d'hôte et au restaurant, notions générales sur les rapports de chaque jour entre touristes et garçons d'hôtel, festins, banquets, dîners de gala, etc.).

Ces cours théoriques sont constamment accompagnés d'exercices pratiques. S'agit-il d'expliquer le service au restaurant ? un des élèves s'assied à une table, représentant le voyageur qui fait une commande à la carte. Un autre élève reçoit cette commande. Il doit écrire un bon en règle, comme cela se fait dans les hôtels, expliquer les différens offices de ce bon et dire dans les mains de quels employés il doit passer, tandis que les autres élèves ont à donner des renseignemens sur les mets et les vins commandés. Les repas de l'École sont toujours servis par les élèves eux-

mêmes, sous la direction de l'un d'eux comme chef. En outre, ils aident au service dans les hôtels environnans. Des excursions, où l'on visite des établissemens se rattachant à l'industrie hôtelière, chais, brasseries, etc., complètent cet enseignement organisé avec un sens pratique vraiment admirable. Grâce à lui, tous les progrès accomplis par l'industrie hôtelière suisse à la suite d'une expérience quasi centenaire, se répandent peu à peu jusque dans les établissemens les plus modestes. C'est donc à la Société des hôteliers et à ses deux principales créations, le Bureau central et l'École professionnelle, que la Suisse devra de continuer à attirer les touristes par la bonne organisation de ses hôtels.

Mais, si bien que l'on se trouve dans un hôtel, encore faut-il pouvoir y parvenir facilement et commodément. Presque autant que les hôtels, les moyens de transport jouent un grand rôle pour le développement du tourisme dans un pays. Là aussi, la Suisse a fait un sérieux effort.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte des chemins de fer de ce pays pour s'apercevoir que, eu égard aux accidens de son sol, il est un des mieux pourvus du monde en voies ferrées. Sur les grandes lignes que nous avons déjà signalées, lignes d'un intérêt européen, vient s'embrancher tout le réseau des lignes locales. La montagne est comme pénétrée de ses ramifications, que continuent encore les funiculaires ou les chemins de fer à crémaillère. Ceux-ci dépassent souvent l'altitude de 2 000 mètres; bientôt ils atteindront le sommet de la Jungfrau (4 166 mètres). L'Oberland bernois, à lui seul, n'en compte pas moins de dix.

L'organisation de ces chemins de fer n'est pas supérieure à celle de la France ou de l'Allemagne, comme personnel, matériel et vitesse, bien que le contrôle des billets accompli uniquement dans les trains constitue un agrément appréciable. Mais ils présentent des avantages sérieux au point de vue du tourisme. C'est d'abord la durée de validité des billets d'aller et retour, dits *billets de double course*, valables trois jours pour une distance de moins de 10 kilomètres et dix jours pour toute autre distance. C'est ensuite le système très pratique des billets circulaires avec itinéraires au gré des voyageurs, dits *billets combinables*, qui permettent d'autant mieux d'organiser ses excursions de la façon la plus commode et la plus variée, que, par des conventions spéciales, ils se rattachent au réseau des pays limitrophes. C'est surtout les cartes, délivrées en commun par un certain nombre

de compagnies de chemins de fer et sociétés de navigation à vapeur, sous le nom d'*abonnemens généraux*, cartes qui donnent le droit d'effectuer sur leur parcours un nombre de courses illimité. Ces abonnemens généraux sont valables sur les lignes les plus fréquentées du pays, et d'un bon marché réel. La carte, valable pour un mois, ne coûte, en première classe, que 110 francs; pour deux personnes, voyageant ensemble pendant un an, le prix est de 900 francs. J'ajouterai que la demi-place, accordée aux enfans jusqu'à l'âge de dix ans, contribue à attirer en Suisse les familles, à l'époque des vacances.

Les chemins de fer se complètent par les bateaux à vapeur et les voitures. Les services des premiers se combinent avec les deux autres, et leur flottille, généralement confortable, dessert régulièrement les lacs de Genève, de Neuchâtel, de Morat, de Bienne, de Thoune, de Brienz, des Quatre-Cantons, de Zug, de Zurich, de Constance, de Greifen, de Hallwill, d'Ager, de Joux et les lacs italiens.

Les voitures privées, en Suisse, sont assez chères. Mais les diligences postales, qui desservent les routes dans les pays où ne pénètre pas la voie ferrée, sont très commodes. Comme sur les chemins de fer, on y a appliqué le système des billets d'aller et retour, valables trois jours avec une réduction de 10 pour 100, et des abonnemens, valables pour trois mois avec une réduction de 20 pour 100. L'administration des postes fournit également des voitures et des chevaux de poste sur les principales routes de la Suisse, à condition de les commander au bureau de poste une heure à l'avance. C'est ce qu'on appelle, en Suisse, l'*Extraposte*.

La Suisse avait été, jusqu'à ces derniers temps, assez peu hospitalière aux nouveaux modes de locomotion, cyclisme et automobilisme. Sous l'impulsion du Touring-club suisse, cet état de choses est en train de changer. Grâce aux démarches de cette société, d'accord avec celles des pays voisins, les cyclistes, membres d'un Touring-club étranger, peuvent entrer en Suisse sans déposer, pour leur machine, le montant des droits de douane. Enfin, elle a organisé l'an dernier la délivrance d'un *triptyque* pour automobiles, valable six mois, donnant, à la frontière suisse, l'entrée en franchise des droits de douane aux chauffeurs qui en adressent la demande au Touring-club suisse par l'intermédiaire du secrétariat de leur société.

Hôtels et transports sont complétés par une série d'autres

avantages très appréciables pour les voyageurs. La poste n'est pas chère (5 et 10 centimes pour les lettres, 5 centimes pour les cartes postales), et les colis postaux, beaucoup mieux organisés qu'en France, sont expédiés et délivrés directement par l'administration des Postes, *dans le même délai que les lettres*. Au point de vue télégraphique et téléphonique, la Suisse est le pays le mieux outillé de l'Europe. Les télégrammes ne sont pas obligatoirement déposés à un guichet souvent encombré; ils peuvent être mis sous une enveloppe, portant le mot « télégramme » et contenant le prix en timbres-poste, et jetés ainsi dans une boîte aux lettres.

Partout le voyageur trouve, et souvent gratis, les renseignemens nécessaires. La Société des hôteliers, le Club alpin suisse, le Touring-club suisse, les compagnies de transport, ont multiplié les agences de renseignemens. Aux guides excellens de Joanne, Bædeker et Murray, s'ajoutent des guides spéciaux, comme le *Guide routier de la Suisse*, de Spiess, le *Touren-Buch de Schaffhouse*, etc. Il n'est pas de société de développement, pas d'hôtel un peu important, qui ne distribue gratuitement une foule de brochures, généralement très pratiques, souvent artistiquement éditées, à la fois guide très utile pour le touriste et excellent moyen de réclame. J'ai sous les yeux celle que donne à ses hôtes le Grand-Hôtel des Alpes de Reichenbachfall. La localité en occupe le centre : c'est la part de la réclame; mais la carte, imprimée en quatre couleurs au 1/150000e, est très claire et vraiment pratique : c'est la part de l'utilité.

La cartographie suisse est, du reste, une des meilleures de l'Europe. L'Atlas topographique de la Suisse, de Siegfried, à l'échelle de 1/25000e pour la plaine et de 1/50000e pour la montagne, est une œuvre admirable. Son utilité est encore augmentée par son bon marché, — 1 franc la feuille, — et par la mise en vente de tirages spéciaux pour les régions plus particulièrement consacrées aux excursions. Le voyageur peut consulter en outre la carte au 1/100000e de Dufour et, pour l'Oberland bernois, la carte des distances au 1/200000e de Kümmerli, qui indique les heures de marche.

Enfin, tous ces avantages sont complétés par une excellente organisation du corps des guides et porteurs, due surtout au Club alpin suisse. Fondé en 1863, ce dernier ne s'est pas borné à des publications et à des excursions. Il a constitué le corps

des guides patentés, dans lequel ne sont admis que des hommes ayant subi un examen préalable. Régis par un règlement particulier, munis d'un livret spécial, avec leur signalement, sur lequel le voyageur inscrit ses attestations, les guides suisses forment une corporation des plus honorables. Leur tarif, fort équitable, est publié en trois fascicules : 1° Alpes valaisannes et vaudoises; 2° Alpes bernoises; 3° Alpes de la Suisse centrale et orientale, qui sont mis en vente et peuvent être achetés séparément.

Un grand effort, on le voit, a été fait par la Suisse. Nous avons établi, au début de ce travail, qu'il avait été fécond. Résumons-en, encore une fois, les résultats. Les capitaux engagés dans les hôtels, immeubles, meubles et approvisionnemens, représentent environ 600 millions. Après avoir payé, à environ 28000 employés, près de 20 millions de salaires, après avoir fait la part des annuités de réparation et de vacances, comme aussi de l'amortissement du capital, les hôtels de la Suisse rapportent environ 30 millions de bénéfices nets. Le taux de l'intérêt s'établit donc à 5 pour 100 et paraît assez faible. Mais, si l'on tient compte des bénéfices que procurent en outre à la Suisse les transports, les salaires des guides et porteurs, les achats de toute nature, les dépenses diverses que font les touristes, on se rendra compte que c'est au moins 100 millions que vaut chaque année à ce pays l'exploitation méthodique des voyageurs étrangers.

A la fin de son très intéressant livre sur l'histoire des voyages en Suisse, G. Peyer se pose la question suivante : l'affluence étrangère en Suisse se maintiendra-t-elle ? Et il répond : que des symptômes indéniables paraissent indiquer, sinon une diminution, au moins une non-augmentation dans le nombre des étrangers voyageant en Suisse. « Nous n'avons pas la preuve, dit-il, que les générations futures se plairont en Suisse comme les générations actuelles, ou que notre pays demeurera dans l'avenir l'idéal de la beauté naturelle. Il se peut aussi que l'opinion des médecins se transforme, et qu'au lieu de recommander l'air des montagnes, ils conseillent le séjour au bord de la mer. L'extension, la rapidité et le confort des moyens de locomotion, pourront causer un dommage sérieux à l'industrie des étrangers en Suisse ; on ira, comme déjà on commence à le faire, dans les Alpes autrichiennes, dans les Carpathes, en Suède, en Norvège, etc. »

Qu'il me soit permis d'ajouter : on ira en France, et on aura raison.

Nul pays, en effet, n'offre, dans un espace relativement étroit, une pareille variété de beautés naturelles unie à une semblable profusion de monumens de l'histoire et de l'art. Si l'on aime la montagne, on n'a pas seulement les Alpes de Savoie ou du Dauphiné, égales, sinon supérieures, aux Alpes suisses; on peut hésiter entre elles et les Pyrénées, comme on peut choisir entre les cimes arrondies des Vosges, que les sapins centenaires revêtent d'un manteau royal, et les puys volcaniques de l'Auvergne, autour desquels rayonnent les vallées vertes, écrins de velours où les églises romanes s'enchâssent comme autant de joyaux. Si l'on préfère la mer, où donc trouver une pareille étendue de côtes, d'un pittoresque si divers, blanches falaises de la Normandie, granits déchiquetés de la Bretagne, plages ensoleillées de la Gascogne, calanques parfumées de la Corse et de la Côte d'Azur? Et si l'on cherche enfin tout bonnement la campagne, où donc est-elle plus changeante et plus riante? Forêts séculaires de l'Ile-de-France, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet; coteaux plantureux de la Bourgogne; gorges et grottes fantastiques de l'Ardèche et du Tarn; sol âprement tourmenté du Rouergue, du Limousin, du Quercy; bords exquis de la Loire, où, dans le jardin de France, les pierres ciselées des châteaux des Valois gardent encore un frisson de volupté élégante et cruelle; Normandie fraîche et grasse; Morvan sauvage et sombre, — notre vieux sol gaulois a tous les aspects, tous les charmes, toutes les séductions. L'œuvre de l'homme s'y est, de longue date, ajoutée à la nature. La France a des villes où l'antiquité reste vivante, comme Arles et Nîmes; elle a des basiliques romanes, comme Caen, Vézelay, Poitiers, Périgueux, Issoire, Le Puy, Toulouse; elle a ces merveilles de l'art gothique, Rouen, Reims, Amiens, Chartres, Bourges, Beauvais; ces imposantes ruines féodales de Provins, de Gisors, de Murols et de Coucy.

Notre pays peut, quand il le voudra, retirer du tourisme un produit double ou triple de celui qu'en retire la Suisse. Pour cela, il n'a qu'à suivre, en le perfectionnant encore, le système qui a si bien réussi à nos voisins, qu'à améliorer ses hôtels, ses moyens de communication, toutes les branches de l'art de voyager.

La première question qui se pose est celle des hôtels. Non pas qu'en France il n'y en ait d'excellens; mais l'hôtel à la fois propre, confortable, et d'un prix abordable y reste encore beaucoug trop rare. Les hôtels français peuvent en effet se ramener à trois types : l'hôtel de grand luxe, l'hôtel ordinaire, et l'auberge. Le premier, généralement très cher, répond aux besoins et aux goûts de sa clientèle. Situé d'ailleurs uniquement dans les grandes villes ou les stations balnéaires et thermales à la mode, il répond pleinement à sa fonction; il n'a pas à changer et ne changera pas. Il en est de même, à l'autre bout de l'échelle, des auberges qui, dans les villes, abritent une clientèle d'ouvriers et de paysans. Mais telle n'est pas la situation de l'hôtel ordinaire, dans les villes moyennes ou petites, et de l'auberge dans les bourgs et les villages. C'est là qu'il faut faire, si l'on veut exploiter le tourisme en France, des réformes radicales.

Le fond de la clientèle des hôtels ordinaires en France est constitué par les voyageurs de commerce. Les nécessités de leur profession dictent leurs besoins. Ce qu'ils demandent surtout à un hôtel, c'est d'être central, pour être plus à portée de leurs acheteurs; d'avoir des propriétaires et un personnel accueillans, auprès desquels ils se renseigneront au besoin; enfin, de leur donner, pour un prix modique, une table d'hôte abondante et, si possible, délicate, où ils pourront se retrouver et s'informer entre confrères. Peu exigeans en général pour la chambre, ils ne le sont pas du tout pour l'entretien et le service.

Tout autres sont les désirs du touriste. Il recherchera, au contraire, un hôtel paisible et, par conséquent, éloigné du centre des affaires; il ne demandera des propriétaires et du personnel qu'une correction courtoise sans familiarité; il préférera, s'il voyage en famille ou à plusieurs, une table séparée simplement servie à la table d'hôte banale; il voudra un salon décent pour y recevoir une visite, le cas échéant; il sera surtout exigeant pour la propreté méticuleuse non seulement de sa chambre, mais des pièces communes de l'hôtel, des escaliers, des corridors, et surtout, oh! surtout, des lavabos et water-closets; il tiendra à ce que le service soit irréprochable. Toutes les fois qu'on le pourra, il faudra donc prendre son parti entre la clientèle ordinaire des hôtels et la clientèle des touristes, savoir que l'une exclut généralement l'autre, et choisir entre les deux.

Mais cela n'est pas toujours possible, dans les hôtels de pe-

tite ville et dans les auberges en particulier. En ce cas, il n'y a pas à hésiter. Ce que nos hôtels et nos auberges doivent réformer avant tout, ce n'est pas le vivre, presque partout suffisant et souvent excellent, c'est le couvert. Dans celui-ci, deux choses sont à considérer, l'installation et l'entretien. Si la première est parfois convenable, le second laisse presque toujours énormément à désirer. Ce n'est pas tout d'avoir un lit avec des draps propres, il faut qu'il en soit de même de toute la literie; il faut que la table de toilette soit large et commode, l'eau et le linge abondans, les sièges et les portemanteaux solides ; il faut que la pendule donne l'heure et que les sonneries d'appel marchent; il faut que les portes et fenêtres ferment bien; il faut surtout que chaque objet soit d'une propreté resplendissante. Le touriste n'exige que les meubles essentiels, mais il veut les sentir soignés journellement. Il préfère avec raison un parquet ciré bien net à un tapis sale, un simple fauteuil canné à un voltaire crasseux. Surtout il faut que cette propreté ne s'arrête pas à la chambre. Je me souviens encore de l'impression exquise que j'ai eue en entrant, à l'auberge du Sappey, dans une simple salle récemment blanchie à la chaux, avec, pour tout ornement, quelques branches de sapin accrochées aux murs, et en m'asseyant devant une modeste table en bois blanc, mais que recouvrait un linge d'une propreté immaculée. Combien j'étais loin de la classique salle à manger des hôtels de petite ville, avec ses faux-bois prétentieux où des générations de voyageurs et de domestiques ont laissé leurs traces, avec les nids à poussière de ses tentures défraîchies, avec sa table d'hôte en pseudo-vieux chêne, recouverte d'une nappe douteuse! Qu'on ne s'y trompe pas, le développement du tourisme en France est, par-dessus tout et avant tout, une question de propreté.

On le comprend et on a déjà beaucoup fait pour y remédier, grâce à trois sociétés dont les efforts sont des plus méritoires, le *Touring-Club de France*, le *Comité d'action pour favoriser les voyages en France* et le *Syndicat des grands hôtels*. Sous l'active et énergique impulsion de son Conseil d'administration, présidé par un homme dont l'esprit est aussi avisé que pratique, M. Ballif, le premier a accompli une œuvre véritablement merveilleuse. Au point de vue spécial des hôtels, il a établi un type de chambre hygiénique qui est déjà adopté dans beaucoup d'endroits; il a surtout fait la plus utile des réformes en distri-

buant gratuitement des appareils sanitaires à tous les propriétaires d'hôtels et d'auberges qui faisaient preuve de bon vouloir. Quant au Syndicat des grands hôtels de Paris, il vient, avec le patronage du précédent et sous l'intelligente initiative de son président, M. Brunel, de procéder à la fondation d'un *Syndicat général des hôteliers de France* et d'une école professionnelle d'hôteliers. Pour les hôtels donc, le mouvement est donné ; il n'y a qu'à le suivre avec méthode et persévérance.

Mais, s'il reste encore des progrès à accomplir de ce côté, nous sommes peut-être moins loin du but en ce qui concerne les moyens de communication. On a une tendance, en France, à se plaindre constamment des compagnies de chemins de fer. C'est une des formes de ce travers de notre caractère national qui nous pousse à nous dénigrer nous-mêmes. Si l'on cherchait bien, d'ailleurs, on s'apercevrait rapidement que, de même que les touristes les plus exigeans à l'hôtel sont ceux dont la vie familiale est le plus médiocre, de même ceux qui abaissent nos chemins de fer devant la prétendue supériorité de l'étranger n'ont jamais franchi la frontière ni connu un wagon anglais, allemand ou suisse autrement que par les affiches illustrées des agences de voyages. On oublie, en matière de voies ferrées, que nous avons les express les plus rapides; que, si, dans certaines compagnies, le matériel est encore trop arriéré, dans d'autres, comme l'Orléans et le P.-L.-M., il est égal pour les secondes et les premières, supérieur pour les troisièmes, au meilleur matériel étranger, et que, partout, on tend à le perfectionner; on oublie que notre personnel est, à de rares exceptions près, parfaitement obligeant et serviable; on oublie surtout la franchise des 30 kilos de bagages, grâce à laquelle on évite cet encombrement par les valises et les paquets, un des désagrémens du voyage en Suisse ou en Italie, dont rien en France ne saurait donner l'idée.

Est-ce à dire qu'il ne reste pas des réformes à faire, des améliorations à apporter? Assurément non. Le matériel roulant peut et doit se perfectionner encore. Mais les perfectionnemens doivent surtout porter sur les facilités données aux voyageurs. Comme le disait récemment un ancien ministre des Travaux publics, M. Pierre Baudin : « Si importans qu'aient été les progrès accomplis au cours de ces dernières années dans l'art de transporter *la marchandise encombrante et récalcitrante*, *la marchandise qui réclame*, les administrateurs des réseaux de chemins

de fer ne doivent pas être embarrassés quand l'ambition leur vient de mériter un peu de popularité. » Que, comme en Suisse, ils prolongent jusqu'à dix ans l'âge donnant droit à la demi-place. Qu'ils augmentent la durée de validité des billets d'aller et retour. Qu'ils réduisent au minimum le formalisme qui préside à la délivrance et au contrôle des tickets. Qu'ils développent le plus possible les divers systèmes de billets circulaires, de famille, d'excursions, etc.; surtout, qu'ils généralisent, dans des conditions pratiques et économiques, la carte de circulation déjà en usage sur le réseau de l'État. Je ne saurais, comme M. Pierre Baudin, leur promettre à coup sûr la popularité, chose capricieuse et généralement aveugle, mais du moins je crois pouvoir leur assurer de sérieuses augmentations de recettes.

Du reste, à côté des chemins de fer, il y a les routes, qui, par ce temps de cyclisme et d'automobilisme, tendent à reprendre une réelle faveur. Là, plus encore, nous n'avons rien à envier à l'étranger. Les routes de France ne sont pas seulement les plus pittoresques, elles sont les mieux tracées, les mieux construites et les mieux entretenues du monde. Aux efforts de notre admirable corps d'ingénieurs et de conducteurs des Ponts et Chaussées, le Touring-Club et l'Automobile-Club joignent les leurs. Par leurs soins, des poteaux indicateurs sont plantés; des bancs rustiques, des abris, installés; la route de la nouvelle Corniche est due à l'initiative du Touring-Club, comme on lui doit les essais sur le goudronnage des routes et cette œuvre, si juste et si humaine, la caisse de secours des cantonniers.

Mais, si nous avons, au point de vue des routes, une supériorité acquise qui ne peut que se maintenir, il nous reste beaucoup à faire sur d'autres points. Les voitures privées, en France, sont en général confortables et à meilleur marché qu'en Suisse: mais nos voitures publiques sont médiocres. C'est à l'automobilisme, cette industrie essentiellement française, qu'il appartient d'apporter le remède. Pourquoi les grandes maisons d'automobiles n'organiseraient-elles pas, dans les régions pittoresques de la France non encore desservies par les chemins de fer, des services réguliers pendant la saison du tourisme? Ce pourrait être pour elles une affaire rémunératrice; ce serait à coup sûr une excellente réclame.

Un effort plus grand encore doit être tenté, si nous voulons égaler la Suisse en ce qui concerne les Postes, les Télégraphes

et les Téléphones. Le développement des réseaux, l'abaissement des tarifs, l'augmentation du nombre des bureaux auxiliaires, le transport des colis postaux avec la même vitesse que les lettres, sont des mesures qui seront accueillies avec reconnaissance par toutes les classes de la population; elles sont indispensables au développement du tourisme.

Avec de bons hôtels, de bons transports, des facilités de correspondance, le touriste a l'essentiel. Il lui est pourtant presque aussi nécessaire d'être bien renseigné. Nous avons en France une fort bonne collection de guides, fondée par un homme qui fut un très méritant précurseur, M. Adolphe Joanne, et dignement continuée par son fils. La partie française de cette collection, constamment perfectionnée et tenue à jour, n'a rien à envier aux Bædeker et aux Murray. Ses rédacteurs pourraient cependant recourir plus souvent à l'obligeance éclairée des savans et des érudits locaux. C'est à eux, justement, qu'a fait appel M. M. Boule pour la collection dont le livre sur *Le Cantal*, publié en commun par nous deux en 1898, a été l'origine et dont il a pris la direction, en 1900, avec un volume de MM. Cord et Viré sur *La Lozère et les Causses*. D'autres publications, Guides Conty, Guides Miriam, sont aussi très recommandables, et je me reprocherais de ne pas avoir un mot d'éloge pour les livres, si agréables et si documentés, de M. Ardouin-Dumazet.

Nos cartes ne valent pas nos guides. La carte de l'État-major au 1/80 000e constituait, à son établissement, un monument incomparable de la cartographie française. L'étranger nous a depuis dépassé, et ce n'est pas la carte de l'Intérieur au 1/100 000e, si imparfaite comme figuré du terrain, qui nous fera reprendre notre rang. Espérons que les travaux de notre service géographique de l'armée nous doteront enfin de la nouvelle carte au 1/50 000e si impatiemment attendue. Signalons sa nécessité urgente à nos cartographes, et aussi l'importance qu'aurait pour le tourisme la publication de parties séparées de cette carte, embrassant toute une région particulièrement pittoresque et fréquentée.

Quand, à ces diverses réformes, nous aurons ajouté, pour toutes nos régions montagneuses, un bon corps de guides et de porteurs, tel que celui qui existe déjà à Chamounix, nous n'aurons rien à envier à la Suisse au point de vue de l'outillage de l'industrie du tourisme.

Si ces réformes sont faites, et si l'industrie nouvelle du tou-

risme s'organise ainsi en France méthodiquement et pratiquement, quel peut en être le résultat? Il y aura d'abord un résultat matériel. Si l'on considère, en effet, qu'outre ses massifs montagneux, la France a ses côtes, on peut supposer hardiment qu'elle arrivera à retirer du tourisme le double de ce qu'en retire la Suisse, soit environ 200 millions par an. Il y aura ensuite un résultat moral. Lorsque les étrangers ne se contenteront plus de venir s'amuser dans les milieux cosmopolites de Paris ou des villes d'eaux, lorsqu'ils verront de plus près notre pays, avec les qualités de travail, d'épargne et d'intelligence de ses habitans, ils prendront une autre idée de nous. Ils ne nous en aimeront peut-être pas plus, mais ils nous en estimeront et nous en respecteront davantage. Nous avons tout à gagner à être mieux connus.

Est-ce à dire que nous devons purement et simplement imiter la Suisse? Certes non. Sachons profiter de ce qu'elle a fait, en restant nous-mêmes. Ayons des hôtels tenus comme les siens, mais gardons notre cuisine, saine et fine à la fois; offrons à nos hôtes non pas seulement le banal menu que l'on trouve partout, mais les mets locaux que chacune de nos provinces a conservés comme une agréable tradition. Soyons méthodiques comme la Suisse, mais sachons l'être avec souplesse et distinction. Souvenons-nous que la France est la terre de la bonne grâce et du sourire. Pour tout résumer d'un mot, recevons l'étranger, non pas avec l'empressement correct et banal d'un hôtelier, mais avec la courtoisie à la fois cordiale et réservée d'une vieille race, qui, sachant ce que vaut son domaine, en fait galamment les honneurs.

LOUIS FARGES.

DEUX FORTERESSES

DE LA

" PLUS GRANDE BRETAGNE "

GIBRALTAR ET MALTE

La nature, en modelant la face de la terre, semble avoir disposé la Méditerranée pour devenir le siège d'un grand empire maritime. De fait, presque tous les peuples qui ont exercé la royauté des mers étaient riverains du vaste bassin où l'Europe, l'Afrique et l'Asie viennent se réunir au bord des mêmes eaux et sous le même ciel. Aux Phéniciens, aux Grecs, aux Carthaginois et aux Romains, succédèrent les Vandales et les Byzantins, les Arabes et les Turcs, Venise et Gênes, l'Espagne et la France. Et lorsque, au XVIIIe siècle, la suprématie maritime sortit de la Méditerranée pour passer décidément à la Grande-Bretagne, le rôle de cette mer, dans la vie économique et politique du monde, resta si grand, malgré les découvertes des navigateurs qui ouvraient des routes nouvelles sur les océans, que les Anglais se hâtèrent de prendre pied sur ses rivages : au traité d'Utrecht, ils gardèrent Gibraltar et Minorque, et, pendant les guerres de la Révolution, ils enlevèrent Malte et occupèrent Corfou.

La Méditerranée n'était cependant, à cette époque, qu'un lac avec une seule issue du côté de l'ouest; les côtes africaines et asiatiques, hantées par les pirates barbaresques, étaient à peine entr'ouvertes aux négocians chrétiens. Mais l'activité du commerce dans les ports européens, la grandeur des intérêts en jeu,

l'attrait enfin des souvenirs historiques de Rome, de la Grèce et de l'Orient, faisaient, malgré tout, de la domination de la mer intérieure la condition et le signe de l'hégémonie maritime. L'ouverture du canal de Suez, de nos jours, a profondément modifié la direction des grandes voies commerciales; de cul-de-sac qu'elle était, la Méditerranée devint le couloir le plus fréquenté du globe; son importance militaire et économique s'en trouva, du coup, prodigieusement augmentée.

Maîtriser les routes maritimes, c'est, pour l'Angleterre moderne, une nécessité absolue, la première des maximes de sa politique. Le maintien de sa prospérité est étroitement lié à la durée de sa prééminence sur les eaux; elle ne saurait se passer, même temporairement, de vendre au loin les produits de son industrie et de recevoir les denrées qu'elle consomme et les matières premières dont s'alimentent ses usines. A mesure que la concurrence grandit et que les débouchés anciens se ferment, elle a un besoin plus impérieux de disposer librement de la route de la Méditerranée, qui conduit à ces Indes, le plus riche joyau de son domaine colonial, et à cette Chine, qui s'ouvre de plus en plus au commerce étranger. La nécessité d'être fort dans la Méditerranée s'est encore accrue, pour le Royaume-Uni, du jour où l'habileté de ses hommes d'État et la faiblesse de notre gouvernement lui ont donné, en Égypte, des Indes nouvelles; désormais, sur la Méditerranée, il posséda non plus seulement quelques points stratégiques, mais un grand et riche pays qui doit devenir le débouché de toute l'Afrique anglaise, l'aboutissement de la grande ligne du Cap au Caire. Ainsi l'occupation de l'Égypte, décidée surtout pour mettre la main sur le canal de Suez, est devenue elle-même, pour l'Angleterre, un motif nouveau de surveiller, plus étroitement que jamais, la Méditerranée, et de fortifier le rocher de Gibraltar et l'île de Malte, qui en gardent, l'un l'issue, l'autre le milieu.

« La guerre est une affaire de positions, » disait Napoléon Ier. Sur le théâtre étroit où se succèdent les épisodes d'une bataille ou d'une campagne, les accidens du relief, la nature du sol, la direction des cours d'eau et des chemins, déterminent quelques points stratégiques essentiels : le succès est à celui qui sait les reconnaître et les occuper à temps avec des forces supérieures. Il en est de même sur le vaste champ de bataille du monde, où les nations se disputent sans merci la prépondérance écono-

mique et politique, et se préparent sans cesse à ces luttes plus courtes, mais plus décisives, que l'on appelle des guerres. La Méditerranée, avec ses ramifications profondes, ses caps et ses îles, ses larges bassins séparés par des étranglemens, présente plusieurs de ces clés stratégiques dont toutes les grandes nations maritimes se sont, tour à tour, emparées. Les temps s'écoulent, les dominations succèdent aux dominations et les peuples à d'autres peuples, mais les positions géographiques restent; elles jalonnent, sur les eaux, les mêmes routes nautiques et, sur les côtes, elles désignent, pour devenir des ports ou des forteresses, les mêmes emplacemens. Les Phéniciens, les Carthaginois, ont jadis occupé Malte et Chypre, Minorque et Gibraltar, comme l'ont fait, dans les temps modernes, les Anglais. N'ayant pas, sur la route de Suez à l'Atlantique, le siège principal de sa puissance, la Grande-Bretagne a dû s'assurer, dans la Méditerranée, des points fortifiés pour marquer les étapes de ses escadres et leur permettre de se réparer et de se ravitailler en toute sécurité. Dans l'organisation actuelle de la puissance britannique, Gibraltar et Malte remplissent cette fonction.

Comment les Anglais ont établi et maintiennent leur autorité sur ce rocher et sur ce petit archipel, comment ils s'y accordent avec les indigènes, quelle place tiennent ces deux minuscules possessions dans la vie générale de l'Empire, c'est ce dont nous avons cherché à nous rendre compte.

I

Pour comprendre toute l'importance et toute la force de la position de Gibraltar, pour saisir d'un coup d'œil les élémens de la « question du Détroit, » point n'est besoin de lire de gros livres ou d'invoquer les traités : il suffit de passer une heure au pied du phare qui s'élève à la « pointe d'Europe, » à l'extrémité sud du rocher. De tous les côtés de l'horizon, des fumées surgissent, de grands vapeurs convergent vers les passes qui séparent l'Afrique et l'Europe; ceux qui viennent de l'est, des ports de la Méditerranée, des Indes ou de la Chine, d'Australie ou du lointain Pacifique, se croisent là avec ceux qui arrivent d'Angleterre ou des États-Unis, de France ou d'Allemagne, de l'Amérique du Sud ou de l'Afrique occidentale. Tous, près de deux cents par jour en moyenne, défilent entre les deux colonnes

d'Hercule et passent en vue de Gibraltar. A vingt et un kilomètres, Ceuta, ville espagnole sur la côte marocaine, avec sa montagne ronde et la langue de terre où se dissimulent ses maisons et ses casernes, fait vis-à-vis à Gibraltar, ville anglaise sur la rive espagnole; plus à l'ouest, le Djebel-Mousa ou Mont-aux-Singes, le front perdu dans les nuages, profile sa haute silhouette, tandis qu'en face, la pointe de Tarifa montre, au ras des flots, la tour blanche de son phare. Plus loin encore, tandis que la côte d'Espagne oblique vers le nord, le cap Malabata cache l'entrée de la baie de Tanger. Par les belles nuits, le spectacle est plus saisissant encore : de tous côtés scintillent des lumières qui décèlent le glissement silencieux des grands vapeurs; le feu rouge de Tarifa et le feu blanc de Gibraltar guident leur marche dans les ténèbres. Au loin, le phare du cap Spartel annonce à ceux qui arrivent de l'Atlantique sud, fatigués d'une longue traversée, qu'ils sont aux portes de la Méditerranée.

Le rocher de Gibraltar est donc un observatoire sur une grande route; accroupi, comme un lion dont il a, de loin, l'aspect, il semble guetter au passage les bateaux qui entrent et qui sortent. Le long de son flanc occidental, la baie d'Algésiras, vaste et profonde, offre un bon mouillage, et, du côté de l'Espagne, la montagne n'est rattachée au continent que par une étroite langue de sable qu'elle domine du haut de ses 425 mètres. Une pareille position devait tenter tous les peuples navigateurs; les Phéniciens, qui, dans toute la Méditerranée, ont laissé la trace de leurs courses audacieuses, se sont établis, les premiers, au pied du mont Calpe, en même temps qu'ils créaient un refuge et une sorte d'entrepôt dans ce petit îlot de Peregil, où la sagacité du dernier commentateur de l'*Odyssée* a retrouvé la grotte de Calypso (1). Le conquérant berbère Tàrik, dès qu'il eut pris pied sur le sol européen, construisit un château sur la montagne à laquelle son nom est resté attaché; Guzman, duc de Medina-Sidonia, s'en empara en 1462 pour le compte des rois catholiques, et Charles-Quint y éleva une puissante forteresse, qui passait pour un des boulevards les plus solides de la monarchie. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, les Anglais soutinrent l'archiduc Charles d'Autriche contre Philippe V, et, un jour de l'année 1704, l'amiral Rooke surprit Gibraltar et l'enleva. Les

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1902.

Anglais ne l'ont jamais rendu; ils en ont fait une des plus fortes places de la Méditerranée, et, depuis deux siècles qu'ils y sont cramponnés, aucun siège n'a réussi à le leur reprendre.

C'est un lieu commun d'appeler Gibraltar la clé de la Méditerranée; et cependant il n'est plus vrai de dire aujourd'hui que la forteresse anglaise en ferme, à proprement parler, l'entrée. Au temps de la navigation à voiles, la direction des vents et la violence des courans (1) obligeaient les navires qui voulaient sortir de la Méditerranée ou y pénétrer, à courir des bordées dans le détroit et à passer sous le canon du rocher, sous peine d'être jetés sur le récif de la Perle, qui termine la côte occidentale de la baie d'Algésiras, où tant de bâtimens ont été et vont encore, par les temps de brouillard, se briser. Il n'en est plus de même pour les bateaux à vapeur; ils peuvent longer la côte africaine, où les eaux sont partout profondes, et échapper au feu de l'artillerie la plus perfectionnée. Si, en effet, le détroit, dans sa partie la plus étranglée, n'a que 14 kilomètres de large, entre la « punta Canales, » un peu à l'est de Tarifa, et la « punta Ciris, » il en a 21 entre Gibraltar et le Monte-Acho (Ceuta); si les gros canons peuvent, à la rigueur, envoyer un obus à cette distance, leur tir est, en pratique, absolument inefficace, et une escadre pourrait défiler sous leurs feux sans courir aucun risque; l'expérience a prouvé qu'elle pouvait passer sans être même aperçue : c'est ce qui est arrivé, lors des manœuvres navales de 1900, dirigées par l'amiral Gervais; toute sa flotte traversa le détroit, feux éteints, sans être signalée par les sémaphores.

Ainsi, Gibraltar, dépourvu de vaisseaux de guerre, ne pourrait opposer aucun obstacle à la traversée du détroit; aussi bien telle n'est pas sa destination; son rôle est de servir de « point d'appui » aux armées navales anglaises, et c'est à ce titre qu'il est redoutable et qu'il commande réellement l'entrée du canal. Cependant aucune escadre n'en fait son port d'attache, comme à Malte; il n'y a, en permanence, derrière le « nouveau môle, » qu'une douzaine de torpilleurs, deux destroyers et une canonnière garde-côtes; mais, souvent, l'escadre très mobile que les Anglais appellent *Channel-Squadron*, vient y mouiller et y séjourner. N'est-ce pas là, en effet, qu'elle serait le mieux placée pour in-

(1) Un courant de surface, d'une vitesse de 4 kilomètres à l'heure, va de l'Océan dans la Méditerranée, tandis qu'un courant de fond glisse, en sens inverse, sous le premier.

terdire l'entrée de la Manche à notre flotte de la Méditerranée?

Gibraltar, c'est un bloc de calcaire hérissé de canons et de fortifications; du côté Est, l'abrupt domine à pic la mer; du côté Ouest, une petite ville de 20000 habitans s'est accrochée au rocher. Si elle ne se développe pas davantage, c'est faute d'espace, faute d'eau, et surtout faute de liberté, car tout, ici, est sacrifié à la défense, et la ville est soumise au plus rigoureux régime militaire; sa vie est celle d'une forteresse, presque d'une prison; elle n'a pas, comme Malte, une population originale; elle est à demi anglaise et à demi espagnole; 6000 Maltais, sujets du roi d'Angleterre, y exercent les petits métiers et de nombreux Juifs y font le commerce; à peine quelques négocians anglais y représentent-ils l'élément britannique civil. Pendant le jour, les principales artères, allongées parallèlement à la crête du rocher, sont animées, et l'on pourrait se croire dans quelque ville semi-orientale et semi-anglaise, aux rues étroites, très propres, très bien policées, bordées de chaque côté de boutiques maltaises et d'échoppes mauresques; mais, la nuit, le pas lourd et cadencé des patrouilles trouble seul le silence. Tous les jours, au coucher du soleil, un coup de canon annonce la fermeture des portes, qui ne se rouvrent qu'à l'aube; chaque soir, surtout depuis que les grands travaux du nouveau port attirent beaucoup d'ouvriers, un véritable exode se produit à l'heure du crépuscule; une longue file d'Espagnols, d'étrangers de toute race, où se pressent 1500 ou 2000 personnes, s'avance sur la route qui traverse le mince pédoncule reliant Gibraltar au continent; ce pitoyable troupeau dépasse le double cordon de sentinelles qui se regardent, dans un perpétuel tête-à-tête, à travers les 500 mètres de la zone neutre, et franchit les bâtimens de la douane où tous, hommes et femmes, un par un, sont fouillés sans merci; la cohue se disperse à travers la Linea de la Concepcion. C'est le nom d'une ville, ou plutôt d'un grand village de 30000 âmes, qui s'est fondé là, avec tout ce qui n'a pas trouvé place sur le rocher. Ville de journaliers, de maraîchers, de contrebandiers, d'anciens forçats, très fréquentée par les soldats anglais en maraude, la Linea, avec ses rues cahoteuses, puantes et bourbeuses, ses maisons chétives, ses cabarets et ses bouges, avec son air de misère physique et morale, fait un contraste violent avec la propreté et l'ordre des rues de Gibraltar: il serait d'ailleurs très injuste de juger de l'Espagne par ce bourg cosmopolite; la petite ville de San-

Roque, à quelques kilomètres de là, bien que l'on y sente encore la proximité de la frontière, est plus coquette et plus originale : là vraiment commence l'Espagne.

Sur le rocher de calcaire aride, l'ingéniosité du gouverneur George Don a créé un délicieux jardin et une promenade, l'Alameda, dont les ombrages verdoyans s'étendent au sud de la ville, au delà de la porte du Prince-Édouard ; une végétation luxuriante s'y développe, les plus beaux arbres et les fleurs les plus charmantes du domaine méditerranéen y poussent. C'est là que les habitans, les officiers et les soldats viennent chercher, l'été, un abri contre les ardeurs du soleil. Le climat de Gibraltar est, en effet, très désagréable : en hiver, les vents d'est lui apportent des brouillards opaques, qui rappellent aux Anglais ceux de Londres; des courans glacés descendent des sommets neigeux de la Sierra de Ronda; l'été, au contraire, la ville, en espalier sur le flanc occidental, est exposée à toute la chaleur des rayons du soleil, réfractés sur les parois blanches du rocher. Les habitans se réfugient en territoire espagnol ou cherchent la fraîcheur, pendant le jour, dans l'Alameda ou sur la route de l'Est, où s'élève le cottage du gouverneur.

Gibraltar est peu commerçante : les négocians qui y résident s'occupent surtout de la ravitailler; ils font venir d'Espagne et de Tanger tout ce qui est nécessaire à la vie sur un rocher qui ne produit rien. Quel commerce, d'ailleurs, pourrait y prospérer? Aucun chemin de fer n'y accède, et il faut traverser la baie d'Algésiras pour rejoindre la ligne qui communique avec l'intérieur de l'Espagne ; les étrangers ne sont tolérés sur le rocher qu'avec des permis de séjour de un ou de cinq jours, et il est très difficile d'obtenir un permis de trois mois. Il n'y a pas, dans la presqu'île, d'autre propriétaire que l'État anglais; les maisons, les terrains qu'il concède à un particulier, lui reviennent, de droit, au bout de trente ans. Les habitans n'ont aucune part au gouvernement de la ville; c'est un conseil de cinq membres, nommés par la Couronne, qui gère, avec le lieutenant-gouverneur, les affaires municipales. L'autorité du gouverneur, actuellement sir George White, le défenseur de Ladysmith, est absolue et entière.

Les anciens remparts, les vieux bastions qui ont, lors du « grand siège, » de 1779 à 1783, repoussé l'effort des Français et des Espagnols, et supporté le bombardement des fameuses

batteries flottantes du chevalier d'Arçon, ne serviraient plus guère aujourd'hui qu'à empêcher un débarquement par surprise. De même, les célèbres galeries, percées en tunnel dans la masse calcaire, et qui montent en pentes douces le long du flanc nord du rocher, n'ont plus de valeur militaire; les embrasures, taillées à même le roc, offrent d'admirables points de vue sur la mer et la côte espagnole, mais, à l'exception de quelques pièces modernes de 57 mm. à tir rapide qui commandent toute la zone neutre, leurs vieux canons sont aujourd'hui plus pittoresques que dangereux; les parois du rocher ne résisteraient pas à l'ébranlement des détonations de la grosse artillerie. C'est sur les flancs et la croupe de la montagne, à Highest-Point, à la Tour O'Hara, à Signal-Station, où des routes nouvelles grimpent en lacets le long du rocher, que les canons les plus puissans ont été placés, et c'est de là qu'ils dominent au loin la mer. Près de deux cents pièces de gros calibre, dit-on, garniraient formidablement tout le pourtour de la presqu'île.

Une garnison de plus de 10 000 hommes, souvent renforcée, est répartie dans les belles et spacieuses casernes de la ville et de « Buena-Vista. » L'Angleterre a toujours, à Gibraltar, plus de troupes qu'il n'en faudrait pour défendre l'étroit rocher; on y a entassé, dans ces dernières années, de l'artillerie de campagne et tout le matériel nécessaire à une expédition. Gibraltar n'est donc pas seulement un point d'appui et une forteresse; c'est aussi une « base d'opérations, » d'où un corps expéditionnaire peut toujours être prêt, dans un délai très bref, à s'élancer. En prévision d'un siège ou d'une campagne, d'énormes approvisionnemens de vivres et de munitions sont accumulés dans d'immenses caves creusées dans le rocher; un tunnel traverse la montagne, d'est en ouest, en son milieu. De gigantesques citernes, taillées dans le calcaire, recueillent toute l'eau qui ruisselle le long des pentes; les roches, sur toute la partie nord-ouest, ont été dénudées, nettoyées, pour faciliter la collection des eaux de pluie. Ainsi, le rocher de Gibraltar est, si l'on ose dire, un rocher d'opéra; de tous côtés il est « truqué. »

Pour la flotte, l'Amirauté a établi à Gibraltar les ateliers et les magasins nécessaires aux plus urgentes réparations et au ravitaillement en vivres, en munitions, en charbon pour les bâtimens de guerre : un stock énorme de houille, que l'on n'évalue pas à moins de 100 000 tonnes, est à la disposition des escadres

britanniques ; on réquisitionnerait, en outre, en cas de guerre, tout le charbon que le commerce entasse sur les pontons qui encombrent la rade ; la vente du combustible aux vapeurs qui passent était autrefois très considérable, elle a diminué de moitié par suite de la concurrence d'Alger ; beaucoup de bateaux ne touchent plus qu'à Alger, où ils trouvent du fret, au lieu de s'arrêter à Gibraltar et à Malte.

Jusqu'à ces derniers temps, les bâtimens mouillés dans la baie, aux abords du rocher, n'étaient abrités que par le Vieux-Môle, qui s'avance à peine de 200 mètres dans la mer, à l'extrémité nord de la ville, et par le Nouveau-Môle qui, parallèle au précédent, s'amorce au nord de Rosia-Bay et, se prolongeant dans la mer, de 400 mètres, abritait les bassins des docks. Mais il n'existait, à Gibraltar, à proprement parler, aucun port, ni marchand, ni militaire ; une escadre mouillée dans la baie se trouvait exposée aux coups de vent du sud-ouest et n'était pas protégée contre les attaques des torpilleurs ; Gibraltar n'avait pas non plus de bassin de radoub pour réparer les avaries des navires de guerre. L'amirauté résolut de faire disparaître ces causes de faiblesse : le budget naval voté en 1895 prévit que, dans le plus bref délai possible, un port serait creusé et fermé par des digues ; les travaux furent aussitôt commencés. On prolonge le Nouveau-Môle dans sa direction primitive, vers le nord-ouest, et, le Vieux-Môle, prolongé lui aussi, mais tournant à angle droit vers le sud, s'avance au-devant de l'autre ; une digue détachée relie les deux môles et laisse, à ses extrémités, deux larges passes qui seront désormais les seules issues du port. En même temps, des dragues puissantes approfondissent partout le bassin à 10 mètres et l'on creuse en hâte trois formes de radoub. Les travaux sont actuellement en bonne voie d'achèvement ; on en escompte la fin pour 1904 et 1905, et, déjà, les jetées sont suffisantes pour protéger les bâtimens amarrés dans le port nouveau. L'Angleterre comptait donc avoir prochainement, autour de son rocher de Gibraltar, un établissement naval de premier ordre, prêt à défier toute attaque, derrière son rempart de roches et grâce à ses canons géans ; toujours inquiète pour sa flotte et pour sa prééminence navale, elle regardait avec complaisance s'élever les digues nouvelles et se préparer, pour l'avenir, un formidable outil de guerre ; elle se reposait en toute tranquillité, sachant le détroit bien gardé, quand on lui apprit tout à coup

que ce Gibraltar, dont elle était si fière et sur qui elle fondait sa sécurité, ne serait, en cas de conflit, qu'un nid à obus, intenable, et qu'il faudrait, tout d'abord, se hâter d'en faire sortir les bâtimens de guerre.

II

Qu'une voix s'élève, en Angleterre, au Parlement ou dans la presse, pour signaler, soit le progrès menaçant d'une flotte rivale, soit les succès grandissans d'une concurrence commerciale, soit quelques lacunes de l'organisation maritime de l'Empire, aussitôt la nation entière s'émeut et croit déjà voir, aux portes de Londres, la ruine et l'invasion. La fortune de la Grande-Bretagne, éparse sur tous les océans, est exposée à tant de hasards et de périls que l'on s'explique la nervosité inquiète de l'opinion publique; elle résulte des conditions mêmes de l'existence économique et militaire du Royaume-Uni. On sait le beau tapage qu'ont fait, dans ces dernières années, « la bataille de Dorking » et la fameuse brochure *Made in Germany*. M. Thomas Gibson Bowles a, lui aussi, à propos de Gibraltar, obtenu un succès du même genre ; il a sonné l'alarme avec une inlassable persévérance; il a multiplié les « questions » à la Chambre des communes; il s'est adressé au grand public par sa retentissante brochure *Gibraltar: a national danger*. M. Gibson Bowles est, qu'on nous passe l'expression, un enfant terrible ; les ministres ont beau lui faire de gros yeux, il parle, et, en dépit des admonestations, il récidive. L'opposition, ainsi comprise, a sa part dans la direction des affaires publiques d'un grand pays ; en faisant appel à l'opinion, elle oblige les hommes responsables à prendre une décision et à agir, elle est pour le gouvernement tantôt un aiguillon et tantôt un frein; mais des indiscrétions comme celles de M. Gibson Bowles ont aussi leurs dangers ; en politique, il est certains faits « sur lesquels il ne faudrait absolument pas attirer l'attention publique » et certaines questions auxquelles le silence même est la plus significative des réponses.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, le monde entier est maintenant renseigné sur la force réelle de Gibraltar. — Les élémens du problème qui passionne depuis plus d'un an l'opinion publique du Royaume-Uni sont très simples. Au moment même où l'on travaillait à faire du fameux rocher, non plus seulement un

« point d'appui » pour la flotte, mais un établissement maritime complet, on s'aperçut que le port, la ville, les casernes, les forts, tout est situé à bonne portée, pour des pièces modernes de gros calibre, placées, en territoire espagnol, sur tout le pourtour de la baie d'Algésiras. La Sierra Carbonera, qui domine, au nord, la Linea, n'est guère qu'à 6 kilomètres du Vieux-Môle et, de la pointe Carnero et des collines qui bordent la baie jusqu'aux quais de la ville, la distance varie entre 5 500 et 9 000 mètres. A pareille portée, sur un but immobile, le tir de la grosse artillerie est d'une terrible efficacité.

Depuis longtemps, le péril était connu des hommes compétens. Dès 1890, sir Charles Dilke, dans ses *Problems of Great-Britain*, avait montré que la valeur militaire de Gibraltar se trouvait, par suite des progrès de l'artillerie, très notablement amoindrie. Mais, soit que le cabinet de Londres comptât sur la neutralité de l'Espagne, soit qu'il crût que le gouvernement espagnol s'abstiendrait de placer des canons sur les points menaçans, soit enfin qu'il eût en réserve des moyens connus de lui pour empêcher, en cas de guerre, les Espagnols d'occuper les alentours de la baie, il n'hésita pas à commencer les grands travaux actuellement en cours. Pendant le conflit hispano-américain, des canons furent amenés jusqu'à Algésiras et quelques-uns même jusqu'aux emplacemens qu'ils auraient dû occuper; mais ils ne furent pas mis en batterie. Il en a été de même chaque fois qu'il a été question de fortifier les environs de Gibraltar. L'Amirauté britannique pouvait croire, d'ailleurs, tant que les enseignemens de la guerre sud-africaine n'avaient pas modifié les idées classiques sur la mobilité de la grosse artillerie, que, si les Espagnols venaient à installer quelques redoutes à proximité du rivage, elles seraient promptement réduites au silence par le tir des canons de Gibraltar; mais les Boers ont démontré qu'il n'est pas nécessaire que l'artillerie soit établie d'avance derrière des épaulemens; avec des pièces de six pouces, très mobiles, ils envoyaient des obus, à 10 kilomètres, avec une grande précision. Des canons, mis en batterie sur quelques points non préparés d'avance, et fréquemment changés de place, seraient, avec les poudres actuelles, invisibles et pratiquement invulnérables, et ils auraient vite fait de démolir les établissemens militaires de la presqu'île; les bateaux sur rade n'auraient que la ressource de lever l'ancre en toute hâte. Gibraltar

ne serait plus qu'un rocher fortifié, mais incapable soit de recueillir ou de réparer une escadre, soit d'interdire le passage.

Telles sont les craintes que la campagne de M. Gibson Bowles a fait partager à toute l'Angleterre. A la demande du député libéral, une commission composée de l'amiral Rawson, de sir William Nicholson, de M. Mathews et de M. Gibson Bowles lui-même, fut envoyée sur place pour se rendre compte de l'étendue du péril. Ses constatations confirmèrent de tous points les inquiétudes exprimées par l'honorable député. Restait à trouver les remèdes. Fallait-il continuer l'œuvre entreprise, achever de dépenser les 112 millions de francs prévus par le projet de M. Goschen, pour avoir le port et les trois bassins de radoub? M. Gibson Bowles ne le pensait pas; il réclamait de toutes ses forces l'abandon immédiat de travaux qui ne serviraient qu'à augmenter les surfaces vulnérables; mieux valait, selon lui, réaliser ainsi immédiatement une économie sur l'exercice en cours, et employer tout l'argent voté à créer un port et tout un établissement naval sur la face orientale du rocher. C'est là un remède héroïque, mais un remède extrêmement difficile à appliquer, très coûteux et qui, à supposer qu'il soit réalisable, ne donnerait de résultat que dans une dizaine d'années. On sait, en effet, que du côté de l'est, la montagne plonge tellement à pic dans la mer, qu'il n'a pas même été possible d'y établir une route au delà de la Grotte des Singes (1); que les fonds deviennent très vite plus considérables qu'à l'ouest; que les vents d'est y soufflent très souvent avec une grande violence et gêneraient le travail; qu'enfin, si l'on parvenait, à grands frais, à créer un port, on ne trouverait de place ni pour loger des bassins de radoub, ni pour installer, à l'abri des obus, tous les ateliers et magasins nécessaires. Des études ont été faites, et la question est toujours en suspens; mais, en attendant, du côté ouest, les travaux continuent activement, malgré l'opposition de M. Gibson Bowles, et l'on escompte pour 1904 l'achèvement des nouveaux môles, et pour 1905 la mise en service des bassins.

Mais jusqu'à ce qu'il puisse disposer de ce Gibraltar transformé, l'Empire britannique a besoin, pour sa défense, de garantir la ville et le port contre tout danger et d'y ménager à ses flottes un asile inviolable. Il ne peut y parvenir qu'en s'assurant,

(1) C'est à Gibraltar que l'on trouve les seuls singes sauvages d'Europe, une cinquantaine d'individus.

par la force ou par la diplomatie, soit la possession, soit au moins la neutralité des rivages qui avoisinent le rocher, c'est-à-dire le pourtour de la baie d'Algésiras et les côtes marocaines du détroit. De là l'intérêt que le gouvernement de Londres prend à tout ce qui touche l'Espagne; de là les préparatifs faits à Gibraltar pour maîtriser au besoin les hauteurs qui commandent la baie; de là, enfin, l'activité de la politique anglaise au Maroc. Ainsi, le fait que Gibraltar ne peut redevenir véritablement redoutable et fermer le détroit que s'il s'entoure, sur la côte espagnole ou sur celle du Maroc, d'autres forteresses accessoires, crée, dans la politique générale du monde, une complication et un danger.

Que de puissans moyens d'action soient prêts à Gibraltar, pour s'emparer rapidement de la Sierra Carbonera et des hauteurs qui entourent Algésiras, que les plans soient depuis longtemps arrêtés, c'est ce que l'on soupçonnait et ce dont M. Gibson Bowles, par ses questions indiscrètes, nous a rendus certains. La guerre, si elle venait à éclater entre l'Angleterre et une ou plusieurs autres puissances maritimes, serait une lutte décisive et si terrible que, dans l'immense conflit, l'hostilité de l'Espagne ne balancerait pas l'avantage d'être, à Gibraltar, en pleine sécurité. La topographie des environs d'Algésiras favorise d'ailleurs singulièrement les projets de l'état-major britannique et explique que l'on s'y soit arrêté, en dépit des difficultés diplomatiques qui en pourraient résulter : un vaste cirque de montagnes s'étend tout autour de la baie et la sépare de l'Andalousie ; il n'existe, pour parvenir à Algésiras, qu'une seule voie ferrée et une seule grande route. Le chemin de fer, de Bobadilla, où il se soude aux lignes andalouses, franchit les défilés de la Sierra de Ronda ; rien de plus facile, dans ce pays accidenté, le long de cette voie coupée de ponts et de tunnels, que d'interrompre la circulation; or, cette ligne appartient à une compagnie anglaise. La route, d'Algésiras se dirige vers l'ouest, franchit, entre deux montagnes abruptes, le défilé de Guadalmecin, aboutit à Tarifa et de là à Cadix. En dehors de ces deux voies de communication, il n'existe, dans la Sierra, que des sentiers muletiers, fréquentés par les contrebandiers, mais impraticables à une armée. Les routes coupées ou dominées par des redoutes, Algésiras se trouverait complètement isolée du reste de l'Espagne; avec 25 ou 30 000 hommes et des canons pour occuper les crêtes et les avenues de la position, les Anglais pourraient créer là, en quelques

jours, un formidable camp retranché, « des lignes de Torres-Vedras restreintes, mais inébranlables (1), » contre lesquelles l'armée espagnole, une fois prête à entrer en campagne, même secourue par des alliés européens, viendrait se briser ou tout au moins s'immobiliser longtemps. Les Anglais ont à Gibraltar des pièces de montagne, des mulets, tout un matériel inutile à la défense du rocher; outre la garnison, ils peuvent aisément, en trois ou quatre jours, faire venir des renforts de Malte ou d'Angleterre, emprunter à la flotte des compagnies de débarquement; ils ne trouveraient, pour s'opposer à leur tentative que deux bataillons à effectifs réduits, quelques centaines d'hommes! Les plans de l'opération sont depuis longtemps étudiés. Les officiers de la garnison de Gibraltar dirigent volontiers leurs excursions ou leurs promenades sur les hauteurs qui dominent la route de Tarifa ou vers la Sierra Carbonera; dans les joyeux pique-niques qu'ils organisent, les appareils photographiques, les instrumens d'optique et les cartes ne sont jamais oubliés. On vient d'achever, à Algésiras, un immense et luxueux hôtel, dont les dimensions, hors de proportion avec le nombre des voyageurs, ont provoqué bien des commentaires.

Que ferait l'Espagne, si son territoire n'était pas respecté? Son honneur ne lui permettrait pas de consentir à la complaisance que la diplomatie anglaise lui demanderait peut-être. A tous les points de vue, le gouvernement de Madrid serait bien inspiré en augmentant la garnison d'Algésiras et en plaçant, sur les hauteurs qui bordent la baie, assez de canons pour empêcher une surprise, repousser un débarquement et résister jusqu'à la mobilisation de l'armée nationale. Faute de ces précautions, l'Espagne peut se trouver entraînée, soit à une guerre, soit à une abdication cruelle; elle choisirait la première, mais elle y perdrait ce qui lui reste de ses colonies et, tout d'abord, Ceuta, dont les quelques canons modernes ne résisteraient pas longtemps au bombardement d'une escadre.

Occuper Ceuta, tenir en face de Gibraltar, soit au Monte-Acho, soit au Djebel-Mousa, l'autre pilier de la gigantesque porte, serait, pour la puissance anglaise dans la Méditerranée, un merveilleux complément; elle aurait vraiment en mains, cette fois,

(1) Cette expression très juste est de M. Robert de Caix, dans son article des *Questions diplomatiques et coloniales : l'Angleterre et la question du Maroc*, 1er juillet 1901.

les clés du détroit; les feux croisés des canons des deux rives en fermeraient efficacement l'issue. Nous avons vu d'autre part que c'est Tanger qui nourrit la garnison anglaise et la population de la ville. Que la côte marocaine du détroit vienne à tomber entre les mains d'une grande puissance militaire, et voilà Gibraltar menacé de famine! On comprend maintenant pourquoi le seul fait d'occuper depuis deux siècles un rocher sur l'une des rives du détroit oblige les Anglais à ne pas se désintéresser des affaires marocaines. A maintes reprises, ils sont intervenus, soit pour tenter de s'établir eux-mêmes sur la rive sud du détroit, soit pour en éloigner une autre puissance : ce sont eux qui, en 1860, ont arrêté net la marche victorieuse de Prim et d'O'Donnell sur Tanger. Mais, en revanche, ni l'Espagne, ni la France, ni aucune autre grande puissance ne pourrait admettre « un changement qui fût de nature à affecter, d'une façon quelconque, la liberté nécessaire du détroit de Gibraltar (1). » Lorsque la Grande-Bretagne, en 1808 et à plusieurs reprises en ces dernières années, l'Espagne en 1887, firent des tentatives plus ou moins déguisées pour planter leur drapeau sur l'îlot de Peregil, les diplomaties étrangères intervinrent pour les obliger à y renoncer.

La stricte justice internationale exigerait sans doute que l'Espagne rentrât en possession de ce roc de Gibraltar, qui fait partie de son sol et où elle a, au cours des siècles, fortement marqué son empreinte; mais, si un jour doit venir où l'Angleterre perdra tout ensemble la royauté des mers et la possession de Gibraltar, ce temps ne semble pas encore proche. C'est, pour le moment, un fait, que la Grande-Bretagne, maîtresse de Gibraltar, malgré l'amoindrissement de la valeur militaire de la forteresse, la France, grande puissance méditerranéenne et africaine, l'Espagne, riveraine du détroit, ont, autour de Gibraltar, des intérêts opposés, mais non pas inconciliables. En un curieux article, *le Spectator*, reprenant un thème qu'il avait déjà développé, cherchait, l'année dernière, les moyens les plus propres à rassurer les intérêts anglais et à donner satisfaction, au Maroc, aux exigences de la politique française, et il suggérait de constituer l'Espagne gardienne de la neutralité du détroit. Gibraltar

(1) Discours de M. Delcassé, à la Chambre des députés, le 11 mars 1903. — Voyez, sur la question de Peregil, la toute récente brochure de M. Rouard de Card : *l'Ile de Peregil, son importance stratégique, sa neutralisation* (Pedone).

ne ferme plus et ne fermera jamais les portes de la Méditerranée; les Anglais les moins férus d'impérialisme s'y sont déjà résignés; volontiers ils se contenteraient, au risque de déplaire à M. Gibson Bowles, d'y conserver un port de commerce et un point d'appui pour leurs escadres, d'autant plus qu'en temps de guerre, le centre des opérations navales de la flotte britannique ne serait pas ce rocher, sans port naturel et exposé au bombardement, mais bien Malte, entourée de tous côtés par l'immensité des flots, avec ses bassins magnifiques, ses magasins et ses arsenaux.

III

La presqu'île de Gibraltar n'est qu'un accident de la côte espagnole, un rocher dont l'escarpement, plongeant à pic sur le détroit, a fait la fortune. Au contraire, le petit archipel maltais a sa physionomie originale, sa population, sa langue, ses annales; dans la vie générale de la Méditerranée, il a son rôle à lui, qui n'est pas seulement un rôle militaire.

Après quelques jours passés dans l'île, si, d'impressions parfois contradictoires, l'on cherche à dégager les traits caractéristiques du paysage et du caractère maltais, un doute vient sur le véritable état civil des habitans : sont-ils Africains ou Européens? Sont-ils Anglais, ou seraient-ils Italiens, Français, Arabes même, ou tout simplement Maltais? Ils sont un peu tout cela sans être complètement ni l'un ni l'autre : ils sont des Méditerranéens. Située à mi-chemin entre les côtes de Syrie et celles d'Espagne, ancrée, comme un vaisseau de guerre, au milieu du large canal qui sépare l'Afrique de la Sicile et de la Grèce, proche voisine de Carthage et de Syracuse, de Nauplie et de Tripoli, de Tarente et de Cyrène, Malte est au centre géométrique et géographique de la mer intérieure; on dirait, malgré ses étroites dimensions, qu'elle résume, qu'elle synthétise en elle la vie méditerranéenne, avec ses races et ses langues si diverses, avec sa lutte séculaire de la Croix contre l'Islam, avec sa laborieuse activité, en même temps qu'avec sa grâce voluptueuse.

Lorsqu'elle surgit, avec ses deux acolytes, Gozzo et Comino, aux yeux du voyageur qui arrive, toute blanche, toute miroitante au milieu des eaux d'un bleu d'ardoise qui l'assiègent de tous côtés, ses hautes falaises calcaires, ses plateaux dénudés, sans végétation, rappellent les promontoires de la Grèce, les côtes

de la Sicile ou de la Tripolitaine. Tout n'y est, au premier abord, que stérilité et désolation; mais, dans le repli des vallons, à l'abri des murs en pierre sèche, se cachent des jardins délicieux où mûrissent les beaux fruits que le soleil dore de ses rayons ardens. Méditerranéenne, Malte l'est aussi par son climat doux et souriant, mais perfide et sujet à de brusques accès de colère, où le sirocco souffle, du fond du Sahara, en rafales violentes, qui dessèchent et qui brisent, et qui donnent aux choses cette teinte grise sur laquelle ne tranche pas le feuillage pâle des oliviers.

Depuis que des navires se hasardent sur les flots, Malte a été un point de repère et un port de relâche sur la route des peuples et des civilisations. Son histoire se confond avec celle de la Méditerranée; au croisement des grandes voies maritimes, l'archipel a vu, après toutes les guerres qui ont décidé de l'empire des mers, venir à lui des conquérans, de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, mais il les a subis sans s'assimiler à eux, et bien qu'aucun coin de terre, peut-être, n'ait aussi souvent changé de maître, il a toujours gardé sa physionomie propre. S'il n'a jamais connu l'autonomie, jamais non plus il n'a accepté la servitude; il a été comme un creuset où se sont formées, du mélange de toutes les autres, une race et une langue originales. Sachant leur domaine trop exigu pour constituer un royaume et trop bien situé pour ne pas tenter les convoitises, les Maltais se sont résignés à l'inévitable; mais ils se sont attachés, avec d'autant plus de force, à garder intacts leur idiome, leur religion et leurs mœurs; ils y tiennent comme au symbole et à la sauvegarde de leur individualité nationale.

Et cependant, que de fois, au cours des siècles, des voiles inconnues n'ont-elles pas amené, dans les baies maltaises, un ban nouveau de peuples, venus parfois des plus lointains pays, Arabes au visage bronzé par le soleil du désert ou Normands aux blonds cheveux, descendus des fiords du Nord! Si haut qu'on remonte dans l'antiquité, l'histoire et l'archéologie nous montrent l'archipel occupé par des étrangers. Vers l'an 1600, les Phéniciens de Sidon se risquèrent dans le bassin occidental de la Méditerranée et s'établirent à Malte, qui devint l'un des centres de leurs opérations de commerce; en plusieurs endroits, des ruines attestent encore leur séjour; à Gozzo, se dresse la *Gigantea*, une de ces tours, faites de blocs énormes, posés les uns sur les autres sans ciment, qu'ils élevaient pour honorer Baal et, en

même temps, pour guider la manœuvre des pilotes. Vers 736, les Grecs, disciples et héritiers des Phéniciens, les supplantèrent à Malte, jusqu'à ce qu'au début du IVe siècle, le retour offensif du sémitisme la fit tomber sous le joug des Carthaginois. Victorieuses à leur tour, deux siècles après, les trirèmes de Rome s'emparèrent de Melita : elle fait partie, dès lors, de l'immense empire qui embrasse toute la Méditerranés; elle devient une station navale pour les flottes romaines, un port de relâche très fréquenté.

C'est pendant cette longue période, qu'une nuit d'automne de l'année 56, un vaisseau d'Alexandrie, qui arrivait de Lystre, en Lycie, poussé par une violente tempête du nord-est, vint s'échouer sur la côte septentrionale de l'île, où son équipage et ses passagers, en tout 273 personnes, furent recueillis. Or, il y avait à bord un juif de Tarse, nommé Paul, qui se rendait à Rome, sous la garde d'un centurion, pour y être jugé par César; bien accueilli chez « le premier de l'île, » nommé Publius, il y séjourna durant trois mois, guérissant les malades, prêchant l'évangile du Christ, convertissant les habitans à la foi nouvelle (1). Jamais, dans la fertile Malte, graine confiée à la terre n'a germé comme la semence jetée par ce naufragé; de tous les conquérans successifs qui ont passé sur l'île, celui-là est le seul dont le règne ait été durable et que les Maltais n'aient point oublié. Convertis, pour la plupart, dès le premier siècle, ils sont restés, malgré la longue domination des Arabes, profondément attachés au catholicisme. Croyans d'une foi simple et ardente, comme des hommes actifs, à qui la vie de marin ou de marchand ne laisse pas le loisir d'imaginer des systèmes et d'épiloguer sur des mots, pieux, comme tous les peuples méridionaux, d'une dévotion un peu démonstrative, un peu en dehors, ils tiennent le catholicisme comme indissolublement lié à la conservation de leur âme nationale ; passionnément dévoués au Saint-Siège, ils respectent dans leur évêque, qui est en même temps archevêque de Rhodes, la première autorité de l'île. Ainsi, ni les siècles, ni les révolutions n'ont pu prévaloir contre la parole apportée, un jour de tempête, par l'apôtre.

Après six siècles de « paix romaine, » de nouveaux peuples fondirent sur l'île paisible : les Vandales s'en emparèrent en 454,

(1) *Actes des Apôtres*, XXVII et XXVIII.

puis les Ostrogoths; mais, en 553, Bélisaire, au nom de Justinien, l'enleva à ces maîtres éphémères. Longtemps la croix byzantine régna sur la grande mer intérieure, luttant avec succès contre les barbares du Nord et du Sud, jusqu'au jour où les flottes arabes vinrent à bout de celles de l'empire. En 870, Malte tomba aux mains des musulmans; elle devint l'une de ces places d'armes d'où ils s'élançaient pour la conquête et pour le pillage et où ils se retiraient au retour de l'hiver ou aux approches de l'ennemi. Du contact prolongé de cette civilisation nouvelle avec la vieille population, africaine ou phénicienne d'origine, sortit la race maltaise, telle qu'elle est encore aujourd'hui, avec sa langue, où tant de mots attestent la longue influence de l'arabe, et avec les contrastes étranges de son caractère.

Au XIe siècle, la Méditerranée change d'aspect; l'offensive énergique des peuples d'Europe refoule l'Islamisme en Afrique : en 1090, sur le rocher de Malte, les Normands supplantent les Arabes; l'archipel rentre dans la vie générale de la chrétienté, il partage le sort de Naples et de la Sicile; d'abord normand, puis français avec les princes angevins, aragonais enfin après qu'il eut été conquis, en 1284, par Roger de Loria, il devient une parcelle de l'immense empire de Charles-Quint, qui, en 1525, en fait donation aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, chassés de Rhodes par les Turcs.

Alors commence, pour Malte, la période de gloire et de rayonnement dont le souvenir est inséparable de son nom. L'Europe du XVIe et du XVIIe siècle est absorbée par ses querelles intestines : le fracas des armes couvre le cri de détresse des peuples asservis au joug musulman. Cependant, parfois, la plainte des captifs enchaînés dans les bagnes parvient jusqu'aux oreilles des nations chrétiennes et, au fond de leur conscience, éveille des souvenirs et suscite des remords; elles jettent alors un regard de confiance et d'orgueil vers la petite île, où la fleur de leur noblesse bataille contre les pirates barbaresques et les flottes du Grand-Seigneur; le devoir qu'elles n'accomplissent plus elles-mêmes, elles sont heureuses que le Saint-Siège le confie à la vaillance des chevaliers; pendant que l'Europe est divisée contre elle-même et s'allie avec le Turc, ils sont ses délégués à la Croisade. Et, d'avoir si longtemps représenté une idée, il est resté à Malte une auréole de gloire.

Le progrès du scepticisme philosophique, au XVIIIe siècle, et

le recul de la puissance ottomane, avaient ôté à l'ordre de Malte ses raisons d'exister, quand la flotte de Bonaparte, en route pour l'Égypte, se présenta devant l'île. Il est dangereux, pour une grande institution, de survivre sans se renouveler aux causes qui l'ont fait naître; les chevaliers, en juin 1798, le sentaient, et l'indifférence générale fut la première complice de la trahison qui ouvrit aux soldats de la Révolution les portes de la « plus forte place de l'Europe. » Le dernier vestige des Croisades disparut, ce jour-là, de la scène politique. — Du moment qu'il ne s'agissait plus que de domination maritime et d'exploitation commerciale, l'heure de la Grande-Bretagne était venue; elle occupa Malte, le 8 septembre 1800, après un siège de deux ans, et s'en fit confirmer la possession en 1814. Elle se hâta d'y établir le siège de sa puissance dans la Méditerranée, d'y créer une redoutable forteresse, une « base d'opérations, » menaçante non plus pour les Barbaresques ou les Turcs, mais bien pour ses rivaux européens. Un siècle s'est écoulé, et, devant l'ancien palais des Grands-Maîtres, le factionnaire britannique, sanglé dans sa tunique rouge, abrité sous les larges bords du casque blanc à pointe dorée, se promène toujours, du même pas tranquille et automatique, sous l'œil indifférent des Maltais.

Toutes ces Maltes successives, toutes ces dominations qui se sont superposées dans l'archipel, y survivent dans des monumens ou dans des ruines. La vieille ville, la *Città Vecchia*, est perchée au centre de l'île, sur le sommet du plateau; comme les acropoles grecques, elle domine les escarpemens abrupts d'une croupe calcaire. On éprouve, à errer dans le lacis des ruelles étroites de la *Notabile*, l'impression troublante que donnent les choses très anciennes, les vieilles villes d'Orient, ensevelies et mortes, mais dont tous les murs parlent et dont les moindres pierres ont un sens. Au petit musée, des outils de silex et de cuivre oxydé, des lampes, des monnaies, des statues viennent apporter le témoignage des divers âges de l'antiquité. La cathédrale de San Paolo est bâtie sur l'emplacement même de la petite grotte où la tradition veut que saint Paul ait habité et qui subsiste, très vénérée, dans la crypte de l'église. Les rues tortueuses, les maisons à terrasses, blanchies à la chaux, presque sans ouvertures à l'extérieur, dénotent la longue influence de la civilisation et des habitudes arabes, tandis qu'au détour d'un étroit boyau, trois exquises fenêtres gothiques, à colonnettes

minces et sveltes, font penser aux plus délicates créations de l'art normand sicilien. En bas, à La Valette, dont on aperçoit les clochers et les palais, le port, l'activité commerciale donnent à la ville une animation extraordinaire; ici, au contraire, tout semble dormir; les Maltais enrichis par une vie d'aventures à travers le monde méditerranéen viennent s'y retirer, s'y reposer loin du bruit; les mendians dorment au soleil; tout est calme et immobile : Città Vecchia est un souvenir et sa poésie est celle du passé.

La Malte moderne est descendue des hauteurs et s'est rapprochée de la mer; c'est en 1535, après le rude siège que les chevaliers soutinrent contre Soliman, que le Grand-Maître Jean de La Valette fonda la ville qui porte son nom. Assise sur une langue de terre qui s'avance entre les deux profondes échancrures qui lui servent de ports, elle apparaît, de la pleine mer, haute et fière au-dessus des flots, avec la formidable ceinture de remparts qui l'entoure. Pour le visiteur, comme pour l'histoire, La Valette est la ville des chevaliers.

Avant-garde de la chrétienté en face de l'Islam, ils ont multiplié, autour de la ville et des faubourgs, les lignes de fortifications. Le calcaire de l'île, très tendre, facile à tailler à la hache, à diviser en blocs énormes, se prêtait à cette incroyable prodigalité d'ouvrages défensifs qui donne à La Valette un cachet si particulier: doubles et triples enceintes, fossés d'une profondeur effrayante, taillés verticalement dans le roc, courtines criblées de meurtrières, tourelles de guet suspendues au-dessus des flots, bastions énormes que flanquent d'autres bastions et que précèdent d'autres ouvrages de toute forme et de toute époque, c'est une véritable débauche de défenses, un musée de poliorcétique ancienne où les officiers du génie venaient autrefois étudier des types rares ou uniques. Les canons anciens, ceux qui ont menacé Bonaparte et tenu tête aux Anglais, ont été retirés des remparts qu'ils hérissaient d'une triple rangée de bouches à feu, mais l'aspect de la ville est encore si imposant que l'on comprend l'étonnement des soldats français d'y être entrés si facilement, et le mot de Caffarelli : « Il est bien heureux, disait-il, qu'il se soit trouvé dans la ville quelqu'un pour nous ouvrir les portes. »

A la cathédrale de San-Giovanni, c'est encore la gloire de l'Ordre qui resplendit; La Valette, en 1576, a élevé l'église dans

le goût du temps: trop dorée, trop chargée de peintures et d'ornemens rococo, elle manifeste bien, par ses défauts mêmes et par la richesse exubérante de sa décoration, la puissance et la magnificence des chevaliers; le pavé, fait de marbres et de mosaïques, répète les noms et retrace les armoiries des dignitaires et, dans les huit chapelles latérales, appartenant aux huit nations dont se composait l'Ordre, les Grands-Maîtres dorment, dans leurs sarcophages de marbre ou de porphyre. Aux jours de grande solennité, Saint-Jean déploie la merveille de son trésor, une suite de splendides tapisseries des Gobelins, cadeau royal de Louis XIV à un Grand-Maître.

Pénétrons maintenant dans le palais du gouverneur; l'affreux badigeon blanc qui recouvre la façade est seul moderne; mais, à l'intérieur, sauf dans la partie réservée aux bureaux du gouvernement, l'illusion est complète : on dirait que le Grand-Maître Hompesch vient de quitter sa somptueuse demeure pour céder la place à Bonaparte; des hommes d'armes, immobiles, veillent toujours dans les longues galeries; partout des peintures racontent les exploits des chevaliers, les combats épiques des galères contre les brigantins de Bizerte ou d'Alger, les épisodes du « grand siège » de 1565. Dans une immense salle, qui servait jadis aux fêtes solennelles, s'alignent aujourd'hui les armures des preux, les hallebardes, les canons, dont quelques-uns apportés de Rhodes, les couleuvrines, les cuirasses, les larges épées, toutes les reliques de trois siècles de batailles. Parmi ces souvenirs glorieux, les Grands-Maîtres eux-mêmes apparaissent, depuis l'Isle-Adam jusqu'au malheureux Hompesch; debout dans leurs armures splendides, l'écu attaché au bras gauche, rangés en bataille, ils semblent attendre le réveil des temps héroïques. Mais, brusquement, la série des nobles armoiries peintes sur les boucliers s'interrompt, et c'est l'emblème révolutionnaire de la République française qui succède au blason du dernier Grand-Maître.

Le visiteur français, lorsqu'il a erré quelque temps dans ces galeries, est saisi d'une étrange hallucination : la France, partout la France ! C'est elle, dans cette ville des chevaliers, qu'il retrouve dans les églises, dans les palais, dans les musées. A San-Giovanni, à San-Paolo de Città Vecchia, des mosaïques de marbre dessinent sur le parvis les blasons des plus grandes familles de la vieille noblesse française; des tombeaux, des

inscriptions célèbrent les exploits des l'Isle-Adam, des La Valette, des Rohan, des Wignacourt et de tant d'autres, jusqu'à cet admirable Suffren, qui fut bailli de Malte et battit les Anglais. San-Giovanni se pare avec orgueil des tapisseries de Louis XIV, la salle du Grand Conseil est décorée, elle aussi, d'autres Gobelins, envoyés par le Grand Roi et, dans une galerie voisine, à la place d'honneur, le portrait en pied de Louis XV fait face à celui de Louis XVI. C'est en vain que, dans ces annales peintes sur les murailles, on chercherait le nom d'un Grand-Maître anglais; d'esprit pratique et de patriotisme étroit et exclusif, l'Angleterre n'est pas une nation de croisade, comme la France ou l'Espagne. Dans ce bassin de la Méditerranée, où son commerce l'emporte sur tous les autres et où dominent ses flottes, appuyées sur Gibraltar et sur Malte, ce n'est pas son nom que redisent les pierres et que proclament les monumens, ce n'est pas sa gloire qui vit dans la mémoire des populations, ce n'est pas son secours qu'invoquent les persécutés. Dans tout cet Orient, où le chrétien latin est toujours, dans la langue populaire, le « Franc, » où le drapeau fleurdelisé a été si longtemps le seul à flotter librement et où le drapeau tricolore, lorsqu'il apparaît, produit encore une émotion joyeuse, partout, même là où elle a été supplantée, comme en Égypte et à Malte, c'est le génie de la France que l'on retrouve et qui a le plus profondément marqué son empreinte. Il faut faire le tour de la Méditerranée pour comprendre comment le plein épanouissement de son génie national a fait de la France une puissance supranationale, et comment l'extension de son influence, plus loin que ses frontières politiques, a été étroitement liée à sa fonction historique de défense et de propagation du catholicisme; entre ces deux forces qui ont, l'une et l'autre et l'une par l'autre, exercé une action directrice sur le monde européen, il y avait, il y a encore, en dépit de tout, une mystérieuse harmonie naturelle. Et c'est pourquoi l'ordre de Malte, dont toutes les nations saluaient le pavillon à croix rouge, et qui, au-dessus des querelles des peuples, resta l'incarnation d'une idée et le soldat d'une noble cause, porte, pour ainsi dire, le sceau de notre génie.

Mais le rayonnement de la gloire française s'éteint, à Malte, avec celle des chevaliers, dans la pénombre des cathédrales, dans le silence des musées et des grands palais vides. Le bruit de la rue, l'animation du port, les soldats qui passent, les

sirènes qui beuglent, les marchands qui s'agitent, tout ce qui vit, appartient aux maîtres du jour, à l'Anglais ou au Maltais.

IV

Il est difficile d'imaginer un contraste plus tranché que celui qui existe entre les 160 000 Maltais, qui vivent sur l'étroit territoire de l'archipel, et les 10 000 Anglais qui les gouvernent; entre les deux races, nulle intimité, nulle tentative de fusion; elles sont aussi séparées après un siècle qu'au premier jour: la Grande-Bretagne a besoin de l'île et du port pour la défense de son empire maritime et elle l'emprunte aux Maltais; en échange, elle les protège dans leur commerce extérieur, elle leur donne l'ordre, la paix, une bonne police, et, pourvu qu'ils ne contrarient pas sa politique et n'entravent pas les travaux de défense, elle respecte, en général, leurs coutumes et leurs institutions séculaires. Les Anglais ne s'implantent pas là où ils dominent: ils se contentent d'y régner et d'y être forts. Si, demain, ils se décidaient, tout d'un coup, à abandonner l'île et embarquaient sur leur flotte leurs soldats, leurs fonctionnaires, tous leurs nationaux, il ne resterait d'eux, en dehors des forts et des bâtimens militaires de toute sorte, qu'un champ de courses, péniblement nivelé sur le sol rocheux, quelques emplacemens pour le tennis et le golf, et, dans la salle du Grand Conseil, les noms et les armoiries des gouverneurs britanniques, faisant suite à ceux de Bonaparte et des Grands-Maîtres.

Active, commerçante et industrieuse, la population des îles s'accommodait assez volontiers, jusqu'à ces derniers temps, du régime britannique. Elle tient, de ses origines phéniciennes et africaines et de ses affinités avec les Arabes, un fatalisme résigné; ayant vu grandir et tomber tant de dominations, elle semble dire: qu'importe le maître d'aujourd'hui, pourvu que Malte soit tranquille et prospère? Il passera comme les autres ont passé! Pendant l'année 1901, en l'honneur du nouveau siècle, presque toutes les maisons de La Valette, surtout dans les faubourgs pauvres de Vittoriosa et de Bourmola, avaient inscrit au-dessus de leurs portes, sur une pancarte de bois ou de carton: *Christus regnat*, *Christus imperat*, ou bien: *Heri et hodie, ipse et in sæcula;* et cette affirmation du règne immuable de Dieu, au lendemain de l'avènement d'Édouard VII, semblait prendre un sens ironique,

narguer les pompes officielles et proclamer, pour les plus puissans rois de la terre, l'indifférence dédaigneuse des indigènes. Tant que ses traditions et ses coutumes sont respectées, le Maltais manifeste volontiers, avec une exubérance très méridionale, nous sommes tentés de dire très « méditerranéenne, » sa ferveur loyaliste. La délivrance de Ladysmith provoqua deux jours d'une joie délirante; la voiture du gouverneur fut dételée au milieu des acclamations et des cris d'enthousiasme; lors de la mort de la reine Victoria, le peuple donna des marques d'une affliction qui paraissait sincère; mais, bientôt, des incidens survinrent qui prouvèrent la mobilité des sentimens des Maltais et leur attachement à tout ce qu'ils considèrent comme leurs droits et leurs libertés.

Ce fut le voyage de M. Joseph Chamberlain à Malte qui jeta les premiers fermens de mésintelligence et ouvrit le conflit. Dans un discours, le ministre des Colonies parla des sacrifices que certaines possessions impériales étaient obligées de faire aux intérêts généraux de la défense de l'Empire et il annonça que des mesures allaient être prises pour hâter l'anglicisation de l'île et pour imposer la langue de la métropole, comme langue officielle, à l'égal du maltais et à l'exclusion de l'italien. Il faut savoir, en effet, que, si le maltais est la langue courante de l'archipel, l'italien était, jusqu'à présent, la langue littéraire, celle des tribunaux et du Conseil législatif : il s'agissait donc, moins d'interdire aux Maltais leur dialecte national, que d'arrêter les progrès de l'italianisme. Il fut décidé que la justice pourrait être rendue en anglais quand un sujet anglais serait en cause et que, après un délai de quinze ans, à courir du 22 mars 1899, l'anglais serait la seule langue admise dans les tribunaux. L'anglais, l'italien et le maltais étaient, jusque-là, enseignés simultanément à tous les enfans dans les écoles primaires; il en résultait que les élèves qui sortaient de l'école ne savaient bien ni l'anglais, ni l'italien, et que, s'ils avaient ensuite de multiples occasions de parler l'italien et de s'y perfectionner, ils restaient ignorans de l'anglais. Il fut donc arrêté que, désormais, les enfans, pendant les deux premières années scolaires, n'apprendraient que le maltais, et qu'ensuite leurs parens décideraient laquelle des deux autres langues, anglais ou italien, ils voudraient leur faire étudier. C'était, en fait, supprimer l'enseignement obligatoire de l'italien, et l'on espérait que, entre la langue de la métropole et celle de

l'Italie, la plupart des parens adopteraient la première. L'annonce de ces mesures provoqua, à La Valette, le plus vif mécontentement : les Maltais, proches voisins de la Sicile et des provinces méridionales de la péninsule, ont nécessairement, avec elles, de fréquens rapports commerciaux; l'Italie est, en quelque sorte, leur métropole intellectuelle. D'ailleurs, c'est surtout le fait que l'on changeait quelque chose à ses institutions traditionnelles qui soulevait l'indignation de la population. De nouveaux incidens survinrent qui entretinrent l'agitation et aggravèrent les difficultés. Le serment prêté par Édouard VII à son avènement où, selon l'antique formule, le Roi jura de combattre la superstition catholique, blessa au vif les sentimens des Maltais. Pour comble, on apprit un jour que, par ordre gouvernemental, la nouvelle voie qui va de la « Porta Rereale » à la Floriana porterait le nom de « Chamberlain-Avenue. » Les Maltais y virent une provocation et une vengeance du ministre qu'ils appellent volontiers leur tyran. Les membres élus du Grand Conseil protestèrent et, pour témoigner quand même de leur loyalisme, ils proposèrent de donner à l'avenue le nom du duc d'York, dont on annonçait la prochaine arrivée. Cette visite du duc et de la duchesse d'York, le 25 mars 1901, fut, pour le Grand Conseil (1), une occasion de manifester sa mauvaise humeur; il vota bien 500 livres pour les frais de la réception princière, mais il en profita pour formuler ses doléances et pour se plaindre que la métropole ne s'occupât des Maltais que pour les molester; les fêtes officielles furent brillantes, mais la population s'abstint ce jour-là, — nous en avons nous-même été témoin, — des vivats et des applaudissemens dont elle est ordinairement si prodigue.

Pour protester contre les mesures relatives aux langues et contre les nouvelles taxes imposées par le gouvernement, le Conseil législatif recourut à l'obstruction; le Colonial-Office, en réponse, au nom des intérêts généraux de l'Empire compromis par cette agitation, intolérable dans une forteresse, usa du droit de légiférer par voie d'*Ordres en Conseil* que lui donne, dans les circonstances critiques, la constitution maltaise de 1887. Malte, en fait, se trouvait placée sous le régime arbitraire des décrets.

(1) Le gouverneur est assisté d'un Conseil exécutif et d'un Conseil législatif, composé de six membres nommés et de quatorze membres élus par un suffrage restreint.

Pétition des habitans au roi, refus de voter le budget, incidens violens, comme le jet, par un inconnu, d'un liquide corrosif au visage de la statue élevée à la reine Victoria, au milieu d'un enthousiasme général, à l'occasion du jubilé, rien sans doute n'aurait retardé l'application des mesures décidées par M. Chamberlain, si, à l'opposition des indigènes, n'étaient venues se joindre de sérieuses considérations politiques.

La campagne entreprise à Malte par M. Chamberlain contre la langue italienne avait aussitôt provoqué, dans la péninsule, une vive irritation qui se traduisait par des articles très vifs dans la presse patriote. La société « Dante Alighieri, » pour la propagation de l'italien à l'étranger, s'émut de l'ostracisme dont la langue qu'elle se donne la mission de répandre, était l'objet dans un archipel si voisin de la Sicile: elle décida d'y redoubler d'activité et d'y créer de nouveaux sous-comités. En même temps « l'Alliance maltaise, » une association née des troubles et désireuse de marquer à la fois son ressentiment contre M. Chamberlain et ses défiances vis-à-vis de l'Italie, se donnait pour objet de multiplier les relations de toute nature entre Malte et la Tunisie-Algérie et de développer l'enseignement du français dans l'île.

Ces incidens étaient, en eux-mêmes, de peu de gravité; mais ils survenaient au moment où « le rapprochement franco-italien » pouvait paraître de nature à modifier les conditions de la politique dans la Méditerranée. Est-ce cette considération qui inspira au Cabinet britannique le désir de ne pas froisser le patriotisme italien? ou bien jugea-t-on à Londres qu'au moment où l'Angleterre avait, par le monde, de si graves difficultés, il ne valait pas la peine, pour le maigre et douteux résultat d'angliciser une petite île, de faire tant de bruit et d'agitation, et de risquer même des complications diplomatiques? Il est difficile de le dire; mais, le 29 janvier 1902, M. Chamberlain, répondant à la Chambre des communes à une question de M. Boland, tout en affirmant que l'ordre serait énergiquement maintenu à Malte, annonçait le retrait partiel des mesures qui avaient provoqué toute cette agitation :

Notre conduite, disait le ministre des Colonies, semble avoir été incomprise en Italie, où elle a causé du déplaisir et de l'irritation; il serait déplorable qu'un malentendu altérât ou diminuât le moins du monde les sympathies qui ont existé et qui, nous l'espérons, existeront longtemps entre l'Angleterre et l'Italie. Quant à la proclamation relative à la substitution de

l'anglais à l'italien, si, par un compromis, nous pouvions dissiper le déplaisir causé à nos bons alliés les Italiens, nous retirerions cette proclamation, nous la retirerions sans discussion, confians dans l'avenir.

En effet, pour témoigner de ses bonnes dispositions à l'égard de ses « bons alliés » d'Italie, M. Chamberlain annonçait que les décisions relatives à l'emploi de l'italien dans les tribunaux étaient rapportées et que, en ce qui concerne l'enseignement dans les écoles, le maltais ne serait plus enseigné tout seul que pendant la première année, au lieu des deux premières. Ce recul indéniable de l'autoritaire ministre des Colonies, produisit, en Italie, la meilleure impression et amena, à Malte, une détente dans les esprits; mais, outre qu'une partie des mesures dont se plaignaient les habitans restait en vigueur, les passions avaient été trop surexcitées pour pouvoir s'apaiser d'un seul coup. Au printemps de 1902, de nouveaux incidens, la démission des membres maltais du Conseil, la suspension des pouvoirs de ce Conseil pendant un mois, prolongèrent la querelle et continuèrent l'agitation. Les conseillers électifs de l'île refusèrent, à l'unanimité, de célébrer le couronnement d'Édouard VII et, dans la communication qu'ils adressèrent à ce sujet au gouverneur, ils déclarèrent qu'au lieu de se réjouir, ils avaient plutôt sujet de porter le deuil, à cause des procédés tyranniques de M. Chamberlain; les notables décidèrent même, d'une seule voix, qu'ils s'abstiendraient d'assister au *Te Deum* que l'archevêque se proposait de faire chanter le jour du couronnement. Le Roi lui-même, lors de son récent passage, a été accueilli, par ce peuple si prompt à l'enthousiasme, avec une froideur significative.

Cette explosion du mécontentement de tout un peuple, cette mésintelligence qui révèle un dissentiment profond, ne serait cependant qu'un des plus minces incidens provoqués par la politique d'unification et de concentration impériale que poursuit M. Chamberlain, s'il avait eu pour théâtre quelque lointain archipel; mais, au centre même de cette Méditerranée sonore, où les échos, d'île en île et de cap en cap, se répercutent si vite et s'enflent à mesure qu'ils se transmettent, ils ont eu, dans tous les ports où les Maltais sont très nombreux, un retentissement extraordinaire; ils ont montré que l'Angleterre, si elle agit volontiers comme chez elle, dans la Méditerranée, est loin cependant d'y être chez elle; elle n'a, avec les peuples qui en habitent

les rives, aucune affinité de langue ou de race : elle ne les comprend pas plus qu'elle n'est comprise d'eux ; elle y est puissante par le nombre de ses cuirassés et la solidité de ses forteresses, mais elle n'y a, nulle part, de racines. C'est pourquoi l'expérience d' « anglicisation » tentée à Malte, sous les yeux et à quelques heures de navigation de la Sicile, de l'Italie et de la Tunisie, présentait, pour la politique anglaise, de sérieux inconvéniens ; elle a montré un désaccord radical entre ces deux forces obligées de vivre ensemble et de s'accommoder l'une de l'autre : Malte citadelle anglaise et Malte maltaise.

Si faible que soit le nombre des habitans de l'archipel, la résistance d'une race énergique et décidée à garder sa personnalité est toujours un facteur dont il est imprudent de ne pas tenir compte, et il eût été sans doute plus facile et plus sûr de gagner les Maltais que de les contraindre. S'il est naturel que l'Angleterre cherche à implanter sa langue et ses lois dans ses colonies, il est plus légitime encore que les Maltais tiennent à garder leurs coutumes et leur indépendance relative ; car non seulement l'île est leur patrie, mais elle est leur création. Malte n'était autrefois que stérilité et sécheresse ; c'est à force de labeur et de patience que les habitans ont transformé son sol rocailleux en une terre féconde ; les pierres, enlevées une à une, entassées en murs épais, ont fait place à des champs, et, là où l'humus manquait, les Maltais l'ont fait venir des régions fertiles de l'Etna et importé sac par sac (1). Aujourd'hui Malte est *il fiore del mundo ;* le voyageur qui passe n'aperçoit que le gris monotone des murailles qui enclosent les cultures et parfois le feuillage sombre d'un figuier, tordu et couché par le vent ; mais, à l'abri des murs, verdoient, au printemps, des champs de céréales et de *sulla* (2), qui se transforment, l'été, en plantations de cotonniers. Dans les coins les mieux arrosés et les moins exposés aux souffles du large, se cachent d'admirables jardins, comme celui de San-Antonio, où s'élève, parmi les fleurs et les arbres verts, la villa du gouverneur ; dans ces fraîches oasis, mûrissent des oranges, et surtout ces délicieuses mandarines qui sont la gloire de l'île

Agriculteurs tenaces, les Maltais ont toujours eu aussi la réputation de hardis matelots ; il faut les voir, dans leur port, sur

(1) A une certaine époque, les bâtimens qui désiraient trafiquer dans le port de Malte devaient apporter, en guise de lest, une certaine quantité de sacs de terre.

(2) Sorte de trèfle, qui atteint plus de un mètre de haut.

leurs canots à pagaie et à proue recourbée en bec de cygne, se faufilant au milieu des gros bâtimens; sur leur île sans cesse battue des flots, ils sont comme un équipage à son bord; ils sont marins de naissance et par nécessité. Actifs et intelligens, habitués par de longs siècles de domination étrangère à feindre et à dissimuler, ils ont l'instinct et le goût du négoce. Cette vocation commerciale et la surabondance de la population les ont poussés hors de chez eux; admirablement adaptés aux conditions de vie et de travail du monde méditerranéen, ils ont essaimé dans les deux bassins de la mer intérieure; on les retrouve dans tous les ports, exerçant les mêmes métiers, matelots, conducteurs de barques, marchands. Nous les avons signalés à Gibraltar; à Tripoli, ils sont aussi nombreux que les Italiens; à Tunis, on en compte plus de 20 000; dans tous les ports de la Régence, à Sousse, à Bizerte, il y a une colonie maltaise. En Algérie, ils étaient, en 1901, 13 598, sans compter près de 3500 « naturalisés, » répartis surtout dans les villes maritimes de l'Est, à Bône, Philippeville, Djidjelli, Bougie, Alger. Ils préfèrent au travail manuel toutes les formes du trafic; agriculteurs chez eux, ils ne le sont guère à l'étranger. Commerçans habiles et heureux, parfois peu scrupuleux sur le choix des moyens, ils monopolisent presque, dans quelques villes du littoral, certains métiers, notamment ceux qui ont rapport à l'alimentation; ils sont épiciers, laitiers, marchands de fruits, de légumes, de poissons, débitans de tabac, restaurateurs, cochers; prolifiques et laborieux, partout ils réussissent, partout ils se multiplient.

Ainsi la France, dans ses domaines africains, est, après la Grande-Bretagne, la puissance qui compte le plus grand nombre de sujets maltais; ils constituent un des élémens importans de la population de l'Afrique du Nord et entreront, pour une part notable, dans la formation de cette race nouvelle qui s'élabore dans nos possessions barbaresques. Habitués à se plier à tous les régimes, ils sont, en Algérie comme en Tunisie, des sujets dociles, mais très attachés à leurs coutumes et à leur langue, bien qu'ils apprennent volontiers la nôtre. Entre les Maltais d'Algérie et de Tunisie et ceux de l'archipel, les relations et les échanges sont constans. Tel, qui vit sous la loi française, a ses parens, ses frères, ses amis, à Malte, et c'est dans son île natale que souvent il retournera, sur ses vieux jours, et, qu'avec ses économies, il fera bâtir une de ces maisons élégantes et cossues qui donnent

à La Valette et à ses faubourgs l'aspect d'une ville uniquement peuplée de riches. Beaucoup, cependant, en Algérie surtout, se fixent à demeure. Ils vivent volontiers sous la loi de la France, et ils ne se cachent pas de nous préférer aux Anglais et aux Italiens; ils ont gardé un fâcheux souvenir des quelques années de l'occupation française, mais ils comparent volontiers, au sort actuel de leur île, ce qu'elle serait devenue sous notre domination : une petite Corse dont les habitans seraient Français.

L'homme de ce siècle qui, sans doute, a eu au plus haut degré le sens de la politique française dans la Méditerranée, celui qui a souhaité avec le plus de passion et travaillé, peut-être, avec le plus de succès à l'accroissement de notre prestige et de notre influence, le cardinal Lavigerie (1), a été aussi celui qui a le premier compris tout l'avantage qu'il y aurait pour la France à s'attacher cette race répandue dans toute la Méditerranée et très nombreuse dans notre empire africain. Il s'entourait volontiers de prêtres maltais; ils constituaient, autour de lui, si l'on ose dire, un état-major pour sa politique méditerranéenne. Le grand cardinal aimait en eux leur souplesse et surtout leur dévouement passionné à la foi catholique et au Saint-Siège; il pensait que, dans une colonie menacée par l'affluence des Italiens du Sud, l'élément maltais pourrait faire, aux Siciliens et aux Napolitains, un contrepoids d'autant plus utile que, malgré le voisinage des deux pays, il n'y a guère de sympathie entre les deux races; enfin, il croyait voir, dans le Maltais, un peuple d'origine africaine, demi-arabe, qui aurait pu devenir le meilleur intermédiaire entre les Français et les indigènes. Aussi, à Malte, Mgr Lavigerie était-il le plus populaire des hommes. Lorsqu'il y vint, en juillet 1882, les habitans lui firent un accueil splendide; sa voiture fut dételée, traînée au milieu d'un enthousiasme frénétique. D'instinct, les Maltais vénéraient et acclamaient l'homme en qui ils sentaient un ami de leur race, celui que l'on devrait appeler le Cardinal de la Méditerranée, tant il en a compris l'âme et aimé les rivages. N'est-ce pas lui qui, parmi tant d'idées fécondes, eut un jour celle de rendre à la vie et à sa destination primitive cette organisation d'apparat qu'est aujourd'hui l'ordre de Malte et de l'envoyer poursuivre, dans l'Afrique centrale, la libération des captifs et la lutte contre l'Islam?

(1) Voyez le vivant portrait qu'a tracé de lui M. Charles Benoist dans *Souverains, Hommes d'État, Hommes d'Église* (Lecène et Oudin).

Ces liens nombreux d'intérêts et d'affection qui unissent les Maltais aux pays qui les avoisinent, cette sympathie que procure à la France la comparaison du régime qu'elle applique en Tunisie avec celui que l'Angleterre cherche à inaugurer à Malte, nous font mieux comprendre le sens et l'importance des troubles que les allures autoritaires de M. Chamberlain ont provoqués dans l'archipel. La question des langues est essentielle pour une population commerçante et cosmopolite ; et la résistance des Maltais restés dans l'île est encouragée et soutenue, — comme il arrive pour l'Irlande, — par leurs compatriotes établis dans les pays voisins. Il ne faut d'ailleurs rien exagérer : si les derniers incidens ont ébranlé le loyalisme des Maltais, s'ils les ont incités à chercher autour d'eux, dans cette Méditerranée qui est leur vraie patrie, d'où pourrait venir, le cas échéant, un secours libérateur, ils n'ont pas sérieusement menacé la domination de la Grande-Bretagne, ni compromis sa puissance dans la Méditerranée. L'inimitié des Maltais n'est pas un péril, mais elle est un symptôme : l'Angleterre n'est pas aimée dans la Méditerranée, mais elle n'a rien à y redouter, tant qu'elle y possédera la force.

V

Depuis Soliman, Malte a la réputation d'une place imprenable : Bonaparte ne l'a pas prise, on l'y a laissé entrer, et Vaubois ne l'a rendue que sous la pression de la famine. Pourrait-elle aujourd'hui être enlevée de vive force? La question est de celles que l'expérience seule peut résoudre. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est formidablement armée, prête à la guerre, et que l'Amirauté britannique ne cesse d'en augmenter les défenses. Tout le système, si pittoresque, des fortifications anciennes n'a plus, avec l'artillerie et les explosifs modernes, qu'une valeur militaire restreinte ; mais toute l'île n'est aujourd'hui qu'un vaste camp retranché, hérissé de batteries modernes qui, de tous les côtés, ont des vues sur la mer. En plusieurs endroits, les Anglais ont utilisé la solidité et l'épaisseur des vieux remparts pour les transformer en forts nouveaux et les compléter par des réduits blindés et des tourelles cuirassées. A l'extrémité de la langue de terre où s'élève La Valette, le fort Saint-Elme commande de ses canons et éclaire de ses feux l'entrée du grand port et du port de la Quarantaine (Marsamuschetto); le fort Ricasoli, du côté de

Vittoriosa, le fort Tigne, du côté de Sliena, lui font vis-à-vis et achèvent de fermer les issues des deux bassins. Dans toute l'île, il n'est pas une plage, où pourrait s'opérer un débarquement, qui ne soit défendue par des batteries, pas un secteur de mer qui ne soit battu par de grosses pièces, éclairé par des projecteurs électriques. Ce luxe de fortifications ne suffit pas encore à rassurer l'Amirauté : c'est que la côte tunisienne n'est qu'à 300 kilomètres de Malte et que, là-bas, Bizerte grandit et abrite toute une troupe de torpilleurs. Il suffit de se promener sur les remparts de La Valette pour constater que la flottille de Bizerte inquiète la marine britannique ; plusieurs batteries de pièces de 57 millimètres à tir rapide ont été disposées, sur les remparts mêmes, de manière à commander les deux goulets et à couler le torpilleur assez hardi pour tenter de les franchir et assez heureux pour échapper à l'explosion des torpilles dormantes. Entre le fort Ricasoli et le fort Saint-Elme une chaîne peut se tendre pour clore hermétiquement le grand port. Tant de précautions n'ont pas paru suffisantes : la loi relative aux constructions navales, votée à la fin de l'année 1901, prévoit la construction d'une digue, en avant de l'entrée du grand port, et, au pied des deux forts Saint-Elme et Ricasoli, de deux môles destinés à resserrer encore le passage ; les travaux de ces nouvelles jetées sont déjà très avancés ; édifiées par de grands fonds, elles coûteront très cher, mais elles protégeront le port de Malte contre les lames du large, elles le fermeront aux torpilleurs et aux « submersibles. » L'Angleterre ne compte par les millions quand il s'agit de sa puissance navale !

La Valette est une ville militaire : la garnison normale de l'île est de plus de 10 000 hommes ; elle est de force, non seulement à repousser une tentative de débarquement, mais à fournir les élémens d'un corps expéditionnaire prêt à agir rapidement sur un point quelconque de la Méditerranée. D'immenses baraquemens, construits dans l'intérieur de l'île, peuvent abriter des renforts plus nombreux encore. Malte est un point de concentration et une base d'opérations. A La Valette, le soir surtout, le soldat est le maître de la ville : fantassins de rouge habillés, cavaliers en kaki, la badine à la main, et, de travers sur la tête, l'invraisemblable petite calotte à jugulaire, tous frais et bien nourris, gais et bruyans, mais l'air un peu lourd et gauche, coudoient, dans les bars et sur les trottoirs, les marins, plus cor-

rects de tenue, plus militaires, plus disciplinés. Un régiment est recruté, officiers et soldats, parmi les Maltais ; il ne doit servir qu'à la défense des îles dont tous les habitans, de seize à soixante ans, sont inscrits dans la milice et tenus, en cas de guerre, au service militaire ; en outre, dernièrement, a été décidée la création d'une réserve composée de marins maltais, capables de remplir, si besoin était, les vides produits dans les équipages britaniques.

Malgré ses canons et ses soldats, Malte, laissée à elle-même, sans flotte dans ses ports, serait encore moins à craindre que Gibraltar. A 80 kilomètres de la Sicile, à 300 du cap Bon, elle ne commande pas le détroit, mais elle est le point d'appui, le centre d'approvisionnement et de réparation, la base d'opérations de la flotte de la Méditerranée. C'est là tout son rôle militaire, mais il est de première importance. De toutes les escadres actives que l'Angleterre entretient sur les mers, celle de la Méditerranée est la plus forte, celle qui a les meilleurs bateaux, les plus nouveaux ; elle se compose normalement de trois divisions de cuirassés, sans compter les croiseurs et les bâtimens plus petits. En outre, des torpilleurs et surtout un grand nombre de ces élégans et légers bateaux coureurs que les Anglais appellent « destroyers, » parce qu'ils les destinent à détruire les torpilleurs de leurs adversaires, sont attachés à Malte et stationnent au fond du Marsamuschetto. La plupart du temps l'escadre tout entière n'est pas réunie à Malte ; elle envoie volontiers l'une de ses divisions mouiller, soit dans la rade de Syracuse, soit dans celle de Corfou, où elle séjourne, comme si elle était dans un port anglais. Les ateliers, les magasins nécessaires pour réparer et ravitailler une flotte s'échelonnent le long des berges sinueuses du grand port ; plusieurs bassins de radoub s'y creusent ; bref, Malte possède tous les élémens qui constituent un grand arsenal maritime ; mais elle est obligée de suppléer à grand'peine aux ressources naturelles qui lui font défaut ; sans mines, sans « arrière-pays » qui puisse lui fournir des vivres et du combustible, elle a besoin d'avoir d'immenses magasins, des approvisionnemens énormes. Si bien cultivée qu'elle soit, Malte, où la population est très dense, est loin de produire ce qui est nécessaire à sa vie ; pas plus que Gibraltar, elle ne saurait subsister sans demander aux pays voisins, à Syracuse, à Tripoli, à Tunis, à l'Italie, à l'Angleterre, le bétail, le blé, le charbon, toutes les denrées qui lui sont indispensables. Mais, en

temps de guerre, ce ravitaillement par mer deviendrait difficile, peut-être impossible. Le gouvernement anglais y supplée en accumulant à grands frais, dans de gigantesques silos, des quantités prodigieuses de vivres, de provisions de toute nature; d'énormes trappes à la surface du sol décèlent seules, en certains points de la ville, l'existence de ces vastes magasins souterrains. Le stock de charbon est entassé au fond des deux ports, dans de très grands dépôts; une partie, chargée d'avance sur des chalands, est prête à venir se ranger le long des bâtimens; l'on installe actuellement des appareils nouveaux pour arriver à remplir très vite les soutes de toute une escadre. Lord Charles Beresford, membre de la Chambre des communes, bien qu'amiral en activité de service, a dénoncé, l'année dernière, comme la preuve d'une grave négligence, que, si la guerre avait éclaté en 1899, on n'aurait trouvé à Malte que 40000 tonnes de houille et 13000 à Gibraltar! On peut juger, d'après ces chiffres, de l'importance du stock que l'Amirauté est obligée d'entretenir à Malte; mais ses dépenses sont notablement amoindries par le fait que La Valette est un port de commerce très fréquenté et que la vente du charbon aux vapeurs qui passent renouvelle tout naturellement la provision de combustible frais et permettrait, en cas de conflit, de se procurer, par voie de réquisition, un supplément de plusieurs milliers de tonnes.

Mais, malgré le soin très onéreux qu'ont les Anglais de tenir au complet de guerre leurs provisions de charbon et de vivres, c'est ici qu'apparaît l'incurable faiblesse de Malte, comme celle de Gibraltar. Quelques précautions que l'on prenne, elles sont, l'une et l'autre, toujours menacées, en cas d'hostilités prolongées ou de blocus, de périr d'inanition; elles ne trouveraient, derrière leurs canons et leurs escadres, ni le patriotisme d'une population anglaise, ni les multiples ressources d'un grand pays. Intruse dans la Méditerranée, d'où sa race n'est pas indigène, et où elle ne se maintient que par le droit de la conquête et de la force, la Grande-Bretagne est acculée à la double nécessité d'y être toujours la maîtresse de la mer et de pouvoir compter toujours, au moins, sur la neutralité bienveillante de l'une des grandes puissances méditerranéennes, qui permette à ses flottes de se réfugier, de se ravitailler, de se réparer dans ses ports, et qui se charge de l'approvisionnement du rocher de Gibraltar et de l'archipel maltais. Ainsi, pour les Anglais, dans la Méditer-

ranée, la question militaire est intimement unie à une question politique : elle en dépend.

L'hégémonie militaire de la Grande-Bretagne, dans la Méditerranée, ne s'appuie pas sur une longue étendue de côtes, mais sur une longue ligne jalonnée de forteresses isolées : Gibraltar, Malte, Alexandrie, la baie de la Sude ; mais 1800 kilomètres, sans un rivage, sans un port anglais, séparent Malte de Gibraltar ; pour aller de l'une à l'autre, une flotte britannique serait forcée de défiler constamment le long des côtes françaises ; elle se trouverait, pendant presque toute la traversée, dans le triangle dont Toulon, Bizerte et Oran marquent les sommets et dont la Corse flanque l'un des côtés ; elle risquerait, à chaque instant, d'être attaquée de flanc par les torpilleurs de Mers-el-Kébir, d'Alger, de Bizerte ; si elle faisait un crochet vers le nord, elle rencontrerait ceux de Port-Vendres, de Marseille, de Toulon, d'Ajaccio et de Porto-Vecchio. Ces conditions défavorables seraient complètement retournées, si, dans l'intérieur du triangle, l'Angleterre possédait un troisième point d'appui, une troisième forteresse ; Port-Mahon, qui, pour l'Angleterre, fut sa Malte du XVIIIe siècle, est la meilleure position stratégique de la Méditerranée occidentale ; des hommes comme sir Charles Dilke, l'amiral lord Charles Beresford, le capitaine américain Mahan, n'ont pas hésité à conseiller au gouvernement de Londres de s'en emparer dès le début d'une guerre avec la France, en même temps que des alentours de la baie d'Algésiras. La jonction des forces espagnoles aux forces françaises, qui résulterait probablement d'un pareil attentat, semble à ces écrivains militaires un inconvénient trop faible pour balancer l'immense avantage de la sécurité assurée à Gibraltar et de la possession de Minorque.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, l'histoire montre que l'Angleterre n'a jamais maintenu sa puissance militaire dans la Méditerranée qu'en entraînant, dans l'orbite de sa politique, l'un ou l'autre des grands États qui en occupent les rivages et en détiennent les ports. Pendant les guerres de la première République, Nelson avait fait du royaume de Naples et de la Sicile sa base d'opérations ; et, dans ces dernières années, de ses « bons alliés » d'Italie, pour employer l'expression de M. Chamberlain, l'Angleterre attendait bien moins, en cas de guerre avec nous, une active collaboration de leurs escadres, que la libre disposition de leurs arsenaux, de leurs ports et la faculté d'y ravitailler,

sans risques, leur flotte, en vivres, en charbon, en matériel.

La Grande-Bretagne a pu demeurer la nation prééminente dans la Méditerranée tant que les côtes de l'Afrique du Nord ont appartenu à des États musulmans; mais, aujourd'hui, Bizerte pèse d'un poids très lourd dans la balance des forces et des intérêts; même l'annexion définitive de l'Égypte ne saurait compenser, pour l'Angleterre, l'avantage que donne à la France son empire algérien-tunisien : Alexandrie est trop loin de la Méditerranée occidentale où se joueraient, à l'heure décisive, les suprêmes parties. Plus que partout ailleurs, dans cette Méditerranée où les presqu'îles s'avancent à la rencontre les unes des autres et où tant d'îles s'égrènent entre les rivages opposés, l'hégémonie sur mer est liée à la coopération d'une forte armée de terre et d'une flotte puissante et, par suite, à la possession des côtes et des ressources de l'arrière-pays. Et c'est pourquoi l'Angleterre ne saurait garder la prépondérance qu'avec le concours de l'Italie et en la partageant, dans une certaine mesure, avec elle; sans une entente avec l'Italie et la neutralité de l'Espagne, Malte et Gibraltar ne seraient plus que des forteresses isolées, et, par cela même, vulnérables.

Une inscription pompeuse, sur la porte principale de La Valette, atteste que c'est « la voix de l'Europe (en 1814) et l'amour des Maltais » qui ont confirmé à l'Angleterre la possession de l'ancien domaine des chevaliers. La « voix de l'Europe, » qui s'exprime par les traités, n'est que la notation provisoire de l'équilibre des forces ; et quant à « l'amour des Maltais, » les derniers incidens ont montré sa fragilité. L'union de Malte avec la Grande-Bretagne n'est pas un mariage d'inclination; les puissances, en 1814, n'ont pas déféré aux vœux d'une population, elles ont régularisé un rapt. Malte est une belle fille qui, ne pouvant vivre seule, se donne aux triomphateurs, ou plutôt, c'est une captive que le vainqueur trouve parmi les trophées du champ de bataille : Gibraltar et Malte, « les clés de la Méditerranée, » appartiendront demain, comme aujourd'hui et hier, comme de toute antiquité, aux maîtres de la mer.

René Pinon.

POÉSIES

DÉCHIREMENT

Retirez-moi du cœur tous mes jardins d'enfance,
Tout ce qui coule encor de trop tendre en mon sang.
Maintenant que ma vie à sa langueur consent,
Je crains, ô souvenir, votre suave offense.

Les réveils d'autrefois! lorsque dans les rideaux
Le soleil avivait l'odeur de la cretonne,
Et qu'ébloui de joie et d'azur l'on s'étonne
De revoir le jardin et ses bordures d'eau·

Jardin tout engourdi de silence et de somme,
Où l'arbre est encor plein des frais soupirs du nord,
Où, dans l'air insensible et faible, rien encor
Ne bouge, ne travaille et n'appartient aux hommes

Jardin fleuri de buis, de verveine et de nard!
— Enfant qui t'asseyais sous les rhubarbes bleues,
Ton sort était léger comme le hochequeue,
Mais, ivre d'avenir, tu te disais : Plus tard!

Tu te disais : Plus tard, quand ce sera la vie!
Quand mes deux mains tiendront le bonheur vague et doux,
Quand mon cœur infini, mon front et mes genoux
Seront lourds de trésors et n'auront plus d'envie!

Cœur qu'un vent de désir chaque jour déplia,
Tu te disais : Plus tard, au temps des beaux voyages,
Respirer l'air, soufré par de secrets orages,
Dans des jardins pleins d'ombre et de magnolias!

— Enfans, regardez bien toutes les plaines rondes,
La capucine avec ses abeilles autour,
Regardez bien l'étang, les champs, avant l'amour,
Car après l'on ne voit plus jamais rien du monde.

Après l'on ne voit plus que son cœur devant soi,
On ne voit plus qu'un peu de flamme sur sa route,
On n'entend rien, on ne sait rien, et l'on écoute
Les pieds du triste Amour qui court ou qui s'assoit.

— Ah! si l'on t'avait dit que ce que l'on convoite,
Tandis qu'un beau Juin dehors baigne les prés,
C'est d'être tous les deux, dans l'ombre, à respirer
Les chers secrets dormant au creux des paumes moites.

Pauvre enfant qui jouais! ah! si l'on t'avait dit,
Quand ton arrosoir vert inondait les groseilles,
Que tes larmes plus tard, aux gouttes d'eau pareilles,
Crépiteraient ainsi par les soirs attiédis!

Si l'on t'avait appris qu'un cœur toujours malade,
Et blessé chaque soir d'ombre et de volupté,
Ne goûte qu'en mourant l'odeur des roses thé
Dans l'air chaud, remué par les cris des pintades;

Ah! si l'on t'avait dit, lorsque sous ton chapeau,
Tu riais de tenir du soleil dans tes lèvres,
Que l'été te serait un jour comme une fièvre,
Et qu'enfin ce serait atroce qu'il fît beau!

Chère douleur! ô seul brisement délectable,
C'est donc vous que du fond des enfantines paix,
Nous attendions, nous appelions, que j'appelais
Quand les trop doux matins défaillaient sur le sable;

Vous par qui l'on sanglote et vous par qui l'on rit,
— Rire d'inconsolable et mortelle allégresse! —
O douleur, gardez-nous, que nous soyons sans cesse
Renversés en travers de vos genoux meurtris.

Qu'importe l'épuisante et l'ardente démence!
L'âpre gloire se tient près des plus faibles cœurs,
Faisons de notre vie, illustre par ses pleurs,
Une ville bâtie au bord d'un fleuve immense...

PARFUMS DANS L'OMBRE

Par ce soir fin, traînant et plat,
De la tristesse pleut des branches,
On respire, dans l'air qui penche,
Une odeur de secret lilas.

Ce lilas, derrière les grilles
D'un petit jardin triste et doux,
Donne un parfum plus fort, plus fou
Que ne font toutes les vanilles.

— Lilas qui passerez bientôt,
Votre cœur, plus qu'aucun cœur d'homme,
Vaut qu'on le révère et le nomme
Pour son délire et son fardeau.

Arbre mourant qui se consume
D'amour pour l'air des belles nuits,
Amant plein de divins ennuis
Couché sur l'insensible brume,

Vous qui sentez d'âpres langueurs
Vous percer jusqu'aux tendres moelles,
Et qui jetez jusqu'aux étoiles
Le désespoir de votre odeur,

Vous qui donnez en pure perte
De tels élans, de tels sermens,
Et votre fol énervement
Aux brises de la nuit inerte,

Vous dont l'extase est un tel cri
Que le rossignol même écoute
Le sanglot que fait sur la route
Un parfum si lourd, si meurtri,

Voyez comme je suis pareille
A tous vos pétales blessés,
Moi dont chaque nerf insensé
Est plus piquant qu'aucune abeille.

— Ah! comment ne viennent-ils pas,
Les rêveurs, en pèlerinage,
Ce soir, ainsi que des rois mages,
Vers ma vie et vers ce lilas!

Ah! quelle insurmontable ivresse,
Dont on n'aurait jamais joui,
— O mon lilas évanoui,
Vaut votre odeur et ma tristesse!

Toutes les barques d'Orient
Pleines de roses et d'épices,
Dans l'air suave, ardent et lisse,
Font un sillage moins criant

Que ne fait sur la douce allée
L'arome du commun lilas,
Et que ne fait dans le soir las
Une âme toujours désolée.

— Ces frissons mous, ces pleurs démens,
Ces jets de soupir et de rêve,
Ce tendre cœur des fleurs, qui crève,
Ces bienheureux titubemens,

Ces lacs d'odeur dans les branchages,
Et cette belle humilité
Du soir, molli de volupté,
Qui veut qu'on l'use et le saccage,

Étés! vous les verrez encor,
Vous en qui l'infini respire,
Mais moi! qui dira mon délire
Le jour où mon corps sera mort...

C'EST VRAI, JE ME SUIS BEAUCOUP PLAINTE...

C'est vrai, je me suis beaucoup plainte
De l'amer bonheur de mes jours,
Des étés avec leurs jacinthes
Qui me brisaient le cœur d'amour.

Je me suis plainte, âpre et pâlie,
De vous, cher univers troublant,
Et de cette mélancolie
Qui tombe, au soir, des rosiers blancs.

Je me suis plainte et désolée
De n'avoir aimé qu'en pleurant
La chaude torpeur de l'allée
Où des groseilliers sont en rangs

De ne m'être assise qu'émue
Aux chaises de fer des jardins,
A l'heure où la feuille remue
Son ombre sur les cailloux fins,

De n'avoir, quand le verger brillé,
Contemplé qu'en souffrant de tout
La paix des doubles camomilles
Dans le massif luisant et doux.

Je me suis plainte, ô Juillet tendre,
Chaque fois que vous reveniez
Vous rafraîchir et vous étendre
A l'ombre du faux-ébénier.

Mais maintenant bien autre chose
Tourmente ce cœur éploré,
Je ramène sur moi vos roses
Pour que mes bras soient déchirés,

Je courbe au-dessus de ma bouche
Tous les vents avec leurs parfums
Afin que mon âme se couche
Dans un arome de miel brun,

Et je ne veux pas d'autre force
Que ma fatigue et son ardeur,
Qu'aucune ombre, qu'aucune écorce
Ne protège un si faible cœur,

Qu'aucune flèche, aucune flamme,
Qu'aucune aride pâmoison
Ne soit épargnée à cette âme
Qui veut défaillir de frisson,

Et qu'aucun clocher dans le monde
Ne soit si haut, ne soit si fort,
Ni si fêlé de lourdes ondes
Que ce cœur meurtri d'échos d'or...

— Ah! aimer tout ce qui tourmente!
L'été avec ses lis ouverts,
Et la fraîche odeur astringente
Qui monte, au matin, des prés verts.

Aimer les trompettes, les flûtes,
Être prêt à s'évanouir
Quand le son qui se répercute
Bosselle l'âme de plaisir.

— Ma vie, ô vie ample et facile,
Me pardonnerez-vous cela:
Je ne veux pas être tranquille,
Je vous mènerai, ô cœur las,

Dans toutes les grottes de larmes,
Dans des endroits chauds et glacés,
Et sur des routes de vacarme
Où vos deux pieds seront percés,

Je vous mènerai, chère vie,
Dans de si torrides étés
Que vous crierez, inassouvie,
Et les genoux épouvantés;

Ma belle vie échevelée,
Si sensible et fine de peau,
Vous serez roulée et foulée,
Vous serez en plaie et lambeaux;

Mais je vous dirai : ô mon être,
Portez mieux ce destin fatal;
Peut-être il nous reste à connaître
Quelque amour qui fera plus mal...

STANCES

A Anne-Jules de Noailles.

Mon enfant, vous marchez dans les mêmes chemins
Où j'allais à votre âge,
Les herbes ne sont pas plus basses que mes mains
Et que votre visage,

Vous croyez que le vent et les vagues de l'eau
Sont les seules tempêtes,
Il est des cris plus longs et des plaisirs plus beaux
Que le ciel sur nos têtes,

Tout vous est incertain et tout vous est réel,
L'âme et l'azur des sèves ;
Un jour vous ne tiendrez que le miel et le sel
Des larmes et des rêves.

Ces rêves si dolens, si tendres et si durs
Dont je suis comme morte,
Mon enfant, entreront chez vous malgré le mur,
Les rideaux et la porte.

Même si je restais auprès de votre lit
Et contre vos fenêtres,
Je n'empêcherais pas que le soir amolli
Arrive et vous pénètre,

Même si je mettais sur vos yeux mes deux mains,
Vous sentiriez l'espace
Empli des lourds désirs et du sanglot humain
De toute votre race.

Votre cœur est plus frais que celui des lis gais
Et de la jeune abeille,
Mais un jour, vos chers poings ardens et fatigués
Presseront votre oreille,

Ce sera le geste âpre, aride, épouvanté,
Qui s'irrite et qui jure,
Dont j'ai, à chaque fois qu'est revenu l'été,
Déchiré ma figure ;

Pareille à vous, j'étais, dans le matin uni
D'une faiblesse extrême,
Quand je me suis blessée à ce mal infini
Qui nous vient de nous-même,

Et peut-être aurez-vous, un jour proche et doré,
Cette ardente secousse,
Puisque tout mon passé est malgré vous entré
Dans vos veines si douces...

C^sse^ Mathieu de Noailles.

UN AN DE CROISIÈRE

EN EXTRÊME ORIENT

I

DE PORT-SAÏD A SINGAPORE

A BORD DU YACHT « VICTORIA » (1)

Toulon, 10 octobre 1899. — Il y a quelques semaines, rentrant d'un assez long voyage, j'écrivais à un ami retenu sur des rives lointaines et qui escomptait par avance les plaisirs de la rentrée au pays :

« ... Je ne sais si tu ne te fais pas des illusions sur la joie du retour. Je crois que, pour jouir de la vie parisienne, il faut en être intoxiqué comme pour goûter le tabac ou l'opium. Sinon tout vous semble mesquin, puéril, idiot : les choses, les idées et les hommes. Tu auras été habitué à tout voir d'un peu loin, d'un peu haut. Ici on regarde tout au microscope ou avec des verres de couleur.

« ... Et cette grande liberté de la brousse, comme elle vous manque lorsqu'on l'a une fois connue ! Le douanier te guettera à l'arrivée ; la Santé te fera enrager dans le port ; le cocher du pre-

(1) Le *Victoria* est un yacht à vapeur de 1900 tonneaux, marchant à une vitesse moyenne de 11 à 12 nœuds et calant 5m,80. Son personnel comprend environ 60 hommes d'équipage, 4 officiers, un officier mécanicien, un médecin. Loué en Angleterre par le prince et la princesse de B., il portait en outre comme passagers : le prince R. de B., la comtesse C. de B., le baron de N., MM. G. et S. et le comte de M. — Parti de Toulon le 10 octobre 1899, le *Victoria* rentra à Marseille le 8 octobre 1900 après avoir visité successivement Aden, Ceylan, les îles Andaman, la Birmanie, l'archipel Mergui, la presqu'île de Malacca, Bornéo, les îles Sulu, les Philippines, Hong-Kong, Fou-Tcheou, le Japon, Vladivostok, la Corée, Port-Arthur Takou, Shanghaï, le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, Java, l'île Garcia et les Seychelles.

mier fiacre que tu prendras t'insultera. Sur tous les murs tu ne verras que des interdictions : défense de passer, défense de marcher, défense de stationner, défense d'afficher, défense de... etc. Les sergens de ville te bousculeront, les passans te coudoieront, les camelots t'assourdiront et mille imbéciles t'interviewront. Et tu regretteras bientôt les forêts sauvages et les grands espaces, les pays où l'homme est esclave et non citoyen, et jusqu'aux singes assourdissans qui ont du moins le mérite de n'être pas des hommes. »

C'était bien là, sous une forme un peu paradoxale, l'expression de ma pensée et du dégoût que me faisaient éprouver le factice de la vie sociale et mondaine, le convenu des idées ressassées, des convictions toutes faites, des actes monotones, semblables et prévus. Il me semblait qu'après avoir galopé librement par le monde, j'étais redevenu le cheval de cirque condamné à tourner chaque soir dans le même sens, sur la même piste, devant le même public blasé.

Aussi est-ce avec une joie réelle qu'à peine revenu je me vois reparti, voguant de nouveau vers les contrées ensoleillées, en laissant derrière moi Paris dévasté où se prépare, dans l'activité fiévreuse des grèves, la grande foire de demain. Je me réjouis d'échapper à l'Exposition, aux parties fines dans les restaurans baroques, à la cohue de faux exotiques et de vrais rastaquouères qui vont inonder la capitale. Sans doute nous reviendrons à temps pour assister à la fin de cette kermesse internationale. Et nous pouvons espérer, vers l'époque de la clôture, trouver les préparatifs terminés, et voir se dresser sur les rives de la Seine toute une ville en simili-pierre, en simili-bois, en simili-bronze, constituant un simili-art dont nous sommes fiers, je ne sais pourquoi. Il est vrai que pendant ce temps, préoccupés exclusivement du succès de la fête, nous aurons sans doute accepté quelque autre Fachoda. Mais la France ne s'en apercevra pas dans le joyeux étourdissement de ses bouis-bouis et de ses danses du ventre. Et nous qui aurons vu ailleurs la place infime que nous tenons dans le monde, le dédain qu'on professe pour notre puissance nous qui aurons souffert de l'orgueil méprisant des uns, de la pitié dédaigneuse des autres, si nous venons dire que tout va mal, que nous courons à la décadence et à la ruine, on nous rira au nez en nous répondant par le nombre des entrées à l'Exposition universelle.

Ne jouons donc pas le rôle de Cassandre, puisque aussi bien, on ne l'écoute jamais. Contentons-nous de jouir des paysages, du soleil et des fleurs, et quand vient la tristesse, laissons-nous bercer par elle au bruit monotone de la mer.

PORT-SAÏD

En quelques jours nous avons traversé cette Méditerranée qui n'a d'égale dans le monde ni pour l'éclat de son ciel, ni pour la transparence de ses eaux, ni pour ses côtes si diverses, verdoyantes, rocheuses ou arides. Ce furent la Corse à peine aperçue un moment dans les brumes du soir; la Sardaigne dénudée et rouge dont les rochers aux formes sauvages cachent des canons et des forts; le Stromboli fumant dans son bonnet de nuages; la Sicile à qui je jette chaque fois que je passe près d'elle un regard d'amoureux, pour ses ruines et ses paysages, pour ses cathédrales gothiques, pour ses fleurs et pour ses temples. Enfin, ce fut la Crète dont nous longeons toute une journée la côte abrupte et stérile, les hautes montagnes où brillent des neiges. Nous voici à Port-Saïd, ville laide et plate, caravansérail de l'Orient, amalgame monstrueux des peuples les plus divers réunis pour toutes les besognes, tous les commerces, et tous les vices.

Demain nous serons dans la Mer-Rouge, nous sentant enfin hors de chez nous, en route pour les pays lointains, respirant dans le vent chaud du désert comme des émanations étranges des contrées barbares qu'il a traversées. Et nous dirons adieu, adieu pour longtemps, à cette Méditerranée délicieuse que nous quittons comme on quitte un ami.

N'est-elle pas notre vraie patrie intellectuelle? Ne baigne-t-elle pas du Nord au Sud, du Couchant à l'Orient, tout ce que nous aimons avec nos cœurs, avec nos cerveaux ou avec nos sens? Patrie liquide et changeante, attrayante et parfois cruelle, qui a servi de lien à tous les peuples dont nous descendons, de centre à toutes les idées qui ont formé les nôtres. C'est sur ces bords qu'ont été conçus, c'est bercés sur ses flots que nous sont venus tous nos arts, toutes nos sciences, toutes nos philosophies, toutes nos religions. Par le lointain et constant échange des idées et des races, par un long atavisme d'admirations, de compréhensions et de haines communes, les hommes d'aujourd'hui sont tributaires de tout ce qui s'est dit, fait, écrit, construit ou pensé sur ses rives.

Adieu pourtant à tout cela, adieu à notre manière de penser, d'admirer, d'aimer. Voguons vers d'autres races, vers des hommes jaunes aux yeux bridés qui ne ressemblent point aux nôtres, qui ont aussi une civilisation, des sciences, des arts, qui nous méprisent, et que nous ne comprendrons jamais.

EN MER

Depuis six jours, nous avons quitté Aden ; dans quarante-huit heures nous arriverons à Colombo. Ces longues traversées sont un peu monotones. Je les aime cependant pour le repos qu'elles apportent, pour la grande barrière qu'elles dressent entre le monde et moi. Qui donc dans les jours de tristesse, de déceptions et de douleurs, quand la vie où on ne découvre plus ni joie ni espérance pèse sur le cœur comme un fardeau trop lourd, qui donc n'a fait le rêve d'être éternellement bercé sur une mer sans limites, à l'abri des peines comme des plaisirs?

J'aime à me retirer à l'arrière du navire, à l'heure du coucher du soleil, et à laisser mes regards errer sur les flots calmes. Les nuages bizarrement découpés avec des formes de montagnes ou de monstres, se frangent d'or et de pourpre. Le ciel s'embrase du couchant à l'Orient, et la mer a des reflets étranges, tantôt rouge comme du sang, tantôt si pâle et décolorée qu'elle semble faite de nacre blanche ou d'opales mortes. Je m'étends à demi sur une natte, la pipe aux dents, l'œil dans l'espace. J'oublie l'heure et les choses présentes, le bateau qui me porte, les lieux où je cours. Je deviens immatériel et vague, petit et immense, je crois faire partie de la mer et du ciel; et j'ai la sensation de rentrer pour toujours, de m'anéantir et de me perdre, dans cet infini d'où je suis sorti sans le vouloir et où je retournerai malgré moi.

Puis c'est le soir, très tard, quand les autres passagers sont couchés. La nuit est sombre et pure, sans nuages et sans lune. Des étoiles scintillent dont j'ignore le nom. Le navire glisse sur les flots avec un halètement monotone de grosse bête essoufflée. Sur la moire opaque de la mer le sillage trace une longue frange d'argent. Une brise me frôle, humide et chaude comme la respiration d'un monstre endormi. Et je reste des heures accoudé sur le bastingage, contemplant ce spectacle connu, respirant encore, respirant toujours cet air lourd des

nuits tropicales qui donne comme l'opium le sommeil et le rêve.

Ma pensée erre, inconsciente et vague, des pays dorés de l'Orient aux rivages brumeux du Nord. Comme en un mirage, j'entrevois des arbres verts sur un sol rouge, de minces Cinghalais à la démarche féminine, des Chinois le corps demi-nu qui traînent en courant de petites voitures, des sauvages debout, appuyés sur leurs lances, au bord d'un grand fleuve aux eaux calmes. Puis tout se mêle dans mon esprit; l'agitation bruyante, la lumière crue et chaude des rues de Saïgon ou de Singapore font place à la demi-teinte triste et pâle de la France en novembre. C'est le boulevard où les réverbères s'allument, où la foule se presse à la devanture éclairée des boutiques. Des voitures passent au grand trot faisant gicler la boue avec leurs roues de caoutchouc. C'est un profil de femme entrevu derrière la glace d'un coupé, une tête frêle, mince et pâle, avec beaucoup de fourrures qui l'entourent et un grand chapeau fleuri. Au fait là-bas quelle heure est-il? Je regarde ma montre. Ici minuit et demi. Cela fait en France 8 heures à peu près. Je vois ma mère chérie, solitaire aujourd'hui, assise dans son petit salon où elle fait quelque ouvrage, en s'efforçant d'y appliquer son esprit qui, lui aussi, vole au loin.

Celle-là pense à moi à coup sûr. Je voudrais qu'à travers l'espace, par-dessus ces flots indifférens qui nous séparent, elle sente qu'à cette heure même, le voyageur qu'elle pleure, songe à elle, qu'il la plaint et la bénit.

Une autre figure aussi m'apparaît bien distincte. Je vois une robe élégante, une taille souple, un collier de perles sur des épaules blondes. Il me semble dans le souffle du large respirer un parfum connu... Suis-je donc venu jusqu'ici pour penser à ces choses? Fuyons la mer, la nuit, les étoiles et la brise, puisque de tout cela surgissent encore ses rêves. Allons dormir et tâchons de croire que les Océans noient les souvenirs et que la distance tue l'amour!

CEYLAN

Trois ou quatre heures avant d'arriver à Colombo l'approche de la terre se signale par quelque chose de gris et de vague aperçu très haut au-dessus de l'horizon, au-dessus des nuages, dans le ciel même : c'est le pic d'Adam. Bientôt le rivage se

dessine, bas et plat, uniformément garni d'une forêt de cocotiers qui se mirent dans les flots. A perte de vue, aussi loin que peut aller le regard, on voit cette même végétation monotone, d'un vert sombre, qui semble sortir directement de la mer. Et cela, qui n'est pas beau en soi, donne cependant une impression très particulière à ceux qui en ont pour la première fois le spectacle, car cela ne ressemble à aucune de nos côtes d'Europe ou du Nord de l'Afrique, à rien de déjà vu. C'est l'entrée dans le monde tropical; c'est la révélation de ces terres lointaines avec leur végétation spéciale, leur faune et leur flore étranges, leur exubérante vitalité.

Maintenant qu'il me paraît aussi naturel de me promener dans les rues de Colombo que sur le boulevard de la Madeleine, maintenant que je me sens ici chez moi, que je reconnais les marchands parsis qui m'obsèdent de leurs offres de pierres précieuses, les boys des hôtels, les jardins et les arbres, je suis obligé de me reporter en arrière, de songer à mon premier passage dans cette île pour retrouver l'impression évanouie de dépaysement et d'exotisme.

Je crois bien que la sensation qui vous saisit d'abord est celle de cette atmosphère tropicale, lourde, tiède et humide qu'on a justement comparée à une atmosphère de serre chaude. Mais il y a en plus les mille parfums de cette terre, l'odeur indigène, indéfinissable et obsédante, les relens qui s'exhalent de ce sol toujours mouillé et toujours chaud d'où il monte comme une vapeur, et cet air épais auquel on s'habitue très vite, mais qu'on trouve d'abord irrespirable et inquiétant. Le terrain est rouge, d'un rouge de brique et, les jours de pluie, la boue liquide qui tache les vêtemens blancs y laisse des traces presque sanglantes. Sur ce fond d'une couleur violente les arbres aux grandes feuilles d'un vert sombre se découpent avec dureté, font sous les rayons perpendiculaires du soleil de midi des ombres noires et précises. Et il y a de longues avenues plantées d'arbres géans, de banians et de manguiers, où on a l'impression de pénétrer dans quelque église gothique, tant en plein jour il y fait presque nuit.

Tout cela influe sur l'esprit et sur les sens. On se sent aveuli et lâche, efféminé comme ces minces Cinghalais qui vont par les rues avec leur démarche traînante, leurs grands yeux de gazelles effarouchées. Volontiers on passerait ses jours étendu sur les terrasses du Grand Oriental ou du Galle Face, dans ces confor-

tables fauteuils dont les longs bras servent à étendre les jambes, buvant dans de grands verres couverts de buée des boissons acides et glacées. Partout des pankas que tire quelque boy où des hélices électriques font passer des courans d'air frais. Le service est fait sans bruit par des gens qui glissent plutôt qu'ils ne marchent, par des boys vêtus de blanc, silencieux et les pieds nus. Et c'est une grande douceur de se laisser vivre sans pensée et sans rêve, comme une plante ou un mollusque, dans ce pays où la vie déborde, où on se sent si peu de chose dans l'activité féconde de la nature, dans la lutte éternelle que l'on comprend mieux qu'ailleurs entre l'amour qui crée aujourd'hui et la mort qui prépare la création de demain.

Colombo est une grande ville construite un peu au hasard et sans plan très déterminé. La partie industrielle et commerciale qui avoisine le port n'offre pas d'intérêt. Mais la ville indigène, coupée d'avenues ombreuses et de lacs bordés d'arbres où des gens se baignent tout le jour, est jolie et a du caractère. Dans le voisinage de Cinamon Garden, des villas luxueuses et coquettes, séparées par des jardins, abritent toute la colonie européenne. Il y a là des nids délicieux, perdus dans la verdure et les fleurs, où l'on rêverait de cacher quelque temps, loin du monde, un bonheur ignoré.

Mais le plus joli site de Ceylan, celui où semble s'être concentrée toute la poésie des tropiques mêlée à de vieux souvenirs, c'est Kandy. En quittant Colombo, la ligne traverse d'abord de grandes plaines cultivées et fertiles. Dans la mer vert pâle des rizières, les bois de cocotiers forment des îles sombres. Puis ce sont des bambous touffus au feuillage clair qui alternent avec des bananiers aux larges feuilles déchiquetées. Bientôt la voie s'élève, commence à gravir les montagnes de l'île. Le paysage est pittoresque. Le train suit des lacets successifs qui modifient à chaque instant l'aspect. Dans la verdure des pentes boisées, des roches dénudées font de larges taches rouges, tandis qu'au fond de précipices que nous dominons de 500 pieds, paraissent, microscopiques et claires, de petites rizières qui s'y sont nichées. Au loin, par delà les abîmes de lianes et de fougères, par delà les grands arbres des cimes, surgissent des montagnes plus hautes, toutes bleues dans le ciel d'or du couchant. Et je comprends l'enthousiasme que ce trajet a excité chez presque tous ceux qui ont commencé par là leurs pérégrinations dans les

contrées tropicales. Je ne lui reproche, quant à moi, que d'être peut-être trop joli, de sembler un peu soigné et modifié par la main de l'homme, de manquer de cette poésie intense et grandiose qu'ont les vierges forêts avec leurs fourrés inextricables, leurs arbres géans couverts de lianes, les bruits sinistres et étranges dont elles retentissent la nuit. Le sifflet du chemin de fer, les sentiers sous les branches, les cabanes et les rizières enlèvent pour moi à ce pays une partie du charme que j'aimerais à y chercher.

KANDY

Que dire de Kandy, si ce n'est qu'il y a un lac dans un creux de montagnes avec des arbres et des petits temples se mirant dans l'onde transparente, et que cela est délicieux ? Tout le charme de cet endroit est fait d'une poésie intraduisible, du calme, de la tiédeur de l'air, de la forme des montagnes, de la pureté des eaux. Il n'y a pas de grand spectacle qui vous saisisse et vous surprenne, pas de monumens grandioses, pas de ruines. Mais c'est une harmonie intime de la nature et du ciel, une atmosphère de nonchalance, de repos et de rêve qu'on ressent sans se l'expliquer. Et cette vallée de Kandy restera dans ma mémoire comme le lieu de prédilection où se devrait retirer celui que la vie a lassé et blessé pour y attendre la mort sans amertume et sans regret.

Il me souvient d'être sorti un soir pour faire à pied le tour du lac. Il n'y avait pas un souffle dans l'air. L'eau était blanche comme du lait, immobile et sans ride. La lune éclairait le ciel d'une lueur si vive qu'il en était presque blanc et qu'on n'y voyait nulle étoile. Les grands arbres du bord qui trempent leurs racines dans le lac y projetaient une ombre noire, et quand on sortait de sous leur voûte, on était soudain inondé d'une lumière blafarde et intense qui surprenait. Au pied d'un banian sacré, un bonze debout entretenait un grand feu. Immobile il me regarda passer, drapé dans sa longue robe jaune qui semblait rouge sous les reflets du brasier. Non loin de là le petit temple très saint qui contient la dent de Bouddha faisait une tache claire parmi les arbres de la rive. Et je compris pour la première fois, sous cette pâle lumière, auprès de cette eau tranquille, dans ce silence d'une nuit de cet éternel été, la conception religieuse de ce

philosophe qui ne vivait qu'en lui-même sans que les événemens extérieurs pussent l'atteindre ou le toucher. Religion sceptique, sans enthousiasme et sans ardeur, qui convient à ce pays où il est si aisé de se laisser vivre, et qui ne saurait suffire à nos contrées du Nord où la lutte est si âpre, où il faut tant travailler pour son bonheur ou son pain.

16 novembre. — Nous avons résolu, deux de mes compagnons et moi, de faire l'ascension du pic d'Adam et de redescendre de là sur Ratnapura. On nous dit que c'est impossible. Nous verrons bien. Munis seulement des bagages strictement nécessaires nous prenons une voiture à Hatton pour nous rendre à un Rest-House qui se trouve au pied du pic. Le trajet est joli, sur une petite route tortueuse, parmi les éternelles plantations de thé. Nos chevaux vont uniformément au galop dans les descentes les plus raides comme dans les côtes les plus dures. Un coureur nous accompagne, accroché à la voiture. Dans les instans difficiles, il se jette à la tête des chevaux et les bouscule de toutes ses forces pour les empêcher de sauter dans le précipice et nous avec eux. C'est une délicate attention dont nous lui sommes reconnaissans.

Nous arrivons pour déjeuner au pied du pic. Le temps est magnifique et la montagne dresse dans le ciel bleu son énorme piton conique. La légende bouddhiste ainsi que la légende mahométane veut que Ceylan ait été le paradis terrestre où nos premiers parens, — selon la naïve expression d'une pancarte du Rest-House, — *lived and loved*, vécurent et aimèrent. Chassé, après la faute, des lieux où il avait été heureux, Adam s'arrêta sur ce sommet pour considérer une dernière fois le paradis perdu. Et sur ce roc abrupt d'où il dominait l'île entière, le pied de notre premier père laissa une trace profonde que les peuples vénèrent aujourd'hui ; puis tristement il gagna l'Inde par la suite d'écueils qu'on appelle le pont d'Adam. « O fugitives joies de l'Éden chèrement payées par tant de malheurs (Milton). »

J'ai vu l'empreinte du pied ancestral. Un petit toit la recouvre et la protège des intempéries. Elle m'a donné une grande idée de ce que devait être la taille de notre aïeul. Je pourrais sans difficulté m'étendre dans son soulier !

A certaines époques de l'année, des milliers de pèlerins, bouddhistes de l'Inde, de la Chine et du Thibet, mahométans malais, arabes ou persans, grimpent sur cette montagne pour y

vénérer l'empreinte sacrée. Ils y trouvent, par un heureux système de compensations, avec le souvenir de la faute originelle, la rémission de leurs fautes passées. Je ne sais si cette grâce s'étend aux chrétiens et si nos péchés nous ont été pardonnés, mais nous l'avons bien mérité.

Après avoir passé tout l'après-midi à réunir des coolies, nous nous mettons en route à deux heures du matin. La première partie de la montée se fait par un excellent sentier au milieu des plantations de thé.

Nous avons un clair de lune superbe. Sur les flancs où notre chemin serpente, on voit de-ci de-là les restes énormes de troncs qu'on n'a pu arracher. On les a coupés à quelques mètres du sol. Et ces souvenirs sont lamentables d'un temps où les pentes du pic sacré étaient couvertes d'arbres vénérables presque aussi antiques que lui. Cependant, deux heures avant d'arriver à la cime, les plantations cessent. Le désordre des grandes forêts reparaît et le sentier rétréci n'est plus qu'un chemin de chèvres parmi les rocs entassés. L'ascension alors devient pénible. Mais aussi quelle récompense ! Il est six heures moins un quart quand nous arrivons au sommet. Au-dessous du roc suprême qui porte l'empreinte, se trouve une sorte de plate-forme circulaire de dix mètres carrés environ et une pagode microscopique et pauvre où vit un bonze. Derrière les hautes chaînes de l'intérieur de l'île, le ciel s'éclaire de reflets jaunes et rouges. Bientôt un premier rayon paraît barrant seul l'espace d'un sillon de feu. Un paysage immense surgit peu à peu de la nuit, dédale compliqué de montagnes et de plaines, de gorges et de vallées. Quelques nuages restés au flanc des monts simulent des rivières qui coulent ou des lacs. Et, de cette hauteur, l'île semble entièrement boisée, couverte uniformément d'une immense forêt qui tapisse les pentes, les vallons et les cimes.

Le soleil est déjà tout à fait levé quand, faisant le tour de la plate-forme, nous allons regarder de l'autre côté. Ici, par-dessus quelques contreforts moins hauts qui s'échelonnent à nos pieds, la riche plaine du rivage apparaît avec sa verdure, ses palmiers et ses rizières, et plus loin encore, dans une demi-teinte sombre d'eau et de brume, c'est l'Océan immense qu'on devine plus qu'on ne le voit et dont les limites imprécises se confondent avec le ciel. Je ne crois pas qu'il m'ait été donné de voir un panorama plus splendide. Longtemps, malgré le froid très vif qui

nous saisit, nous restons immobiles et muets devant ce spectacle, regardant diminuer et se raccourcir peu à peu l'ombre portée très nette que le pic projette dans la campagne aux premiers rayons du soleil.

Mais nous avons encore un long chemin à parcourir. Nous avalons une tasse de thé préparée par le bonze et nous nous remettons en route.

La descente de ce côté est encore plus raide que la montée ne l'était de l'autre. Des chaînes ont été fixées dans les flancs de la montagne et on s'en sert pour s'accrocher le long de rochers à pic dans lesquels on a taillé des marches minuscules que les pieds des générations ont usées. Puis c'est la grande forêt avec un sentier toujours fait de rocs éboulés et d'énormes racines. Les jarrets sont brisés par le perpétuel effort auquel les condamnent ces gradins branlans faits pour des géans. Notre guide, qui ne dit pas un mot d'anglais, ignore manifestement le chemin. Tout le jour nous continuons cette descente, n'ayant pour étancher notre soif que deux bouteilles de bière et quelques noix de coco trouvées enfin dans un village cinghalais. Nous apprenons tardivement que S... s'est égaré de son côté avec tous les bagages et qu'il est resté coucher dans une hutte indigène. N... et moi arrivons enfin à dix heures du soir à Ratnapura épuisés de fatigue et dévorés par les sangsues qui ont pénétré par tous les interstices de nos vêtemens.

RATNAPURA

20 novembre. — Ratnapura est une jolie petite ville, dans un site pittoresque, au bord d'une rivière. Nous y sommes installés depuis quelques jours, partageant notre temps entre le repos et la chasse. Aujourd'hui nous avons été assez loin, dans des plaines inondées, tuer des bécassines. Nous rentrons à la tombée de la nuit.

Dans des charrettes minuscules que traînent des petits bœufs, nous roulons sur la grande route entre deux fourrés de cocotiers, d'aréquiers et d'arbres en fleurs. Ces petits bœufs sont étranges, aimables et drôles, avec une bosse sur les épaules. Le joug n'est fixé par rien. Il repose sur le cou. C'est la bosse qui pousse dans les montées; ce sont les cornes qui retiennent dans les descentes. Et on va comme cela au trot, quelquefois au galop,

avec des secousses dont toute la charrette tressaille. Le conducteur, assis sur les brancards, excite sa bête en lui donnant d'incessans coups de pied, et en lui chatouillant la croupe avec la main. Les rizières succèdent aux bois, les bois aux rizières. Des cases sont enfouies sous le feuillage. Des enfans tout nus jouent au bord de la route. Des femmes nous regardent passer avec leurs grands yeux effarouchés, ramenant sur leur poitrine le morceau de linge exigé par la pudeur britannique. Il fait délicieusement doux et tiède. L'air est saturé de parfums, tantôt enivrans, tantôt suffocans et bizarres. La nuit tombe, rapide et sombre, rayée d'éclairs silencieux. C'est quelque orage déchaîné là-bas, au loin, dans la montagne.

Maintenant nous roulons, toujours très vite, dans la nuit. De temps en temps, par l'ouverture d'une maison indigène, un filet de lumière jaillit sur la route. On a la vision rapide de gens accroupis, de femmes attisant un feu sur lequel bout quelque chose, d'enfans assis et jouant. Des lucioles innombrables volent dans les arbres, traversent le chemin, viennent se heurter à nous. C'est dans la forêt prochaine l'étincellement d'un million d'étoiles, toujours mobiles, toujours changeantes, s'éteignant sans cesse pour se rallumer encore. Feux follets rasant le sol, se posant sur les branches, rayant en tous sens l'obscurité de la nuit. Dans les marais, dans les fossés pleins d'eau, dans l'humidité universelle de cette terre, des animaux chantent, cigales, grenouilles ou cri-cri. Parfois le bruit s'apaise, cesse presque, pour repartir soudain avec une vigueur nouvelle si intense qu'il semble que de chaque feuille, de chaque herbe vient un son. Et l'on cherche quel peut être dans la nature le chef d'orchestre assez habile pour mener, avec un tel ensemble, d'aussi innombrables, d'aussi invisibles musiciens!

Le chemin étant devenu mauvais il nous faut aller au pas. Des coolies rencontrés, portant des fardeaux sur leur tête, se sont mis à nous suivre à la file. Quelques-uns ont des torches qu'ils agitent dans la nuit. Ils vont silencieux, sans échanger de paroles, sans qu'on entende sur le sol le choc de leurs pieds nus. Mais nous repartons au galop et bientôt nous les perdons de vue, entrevoyant seulement, quelques instans encore, à travers les arbres, l'éclat d'une torche qui flambe au vent. De nouveau nous ne sommes plus éclairés que par les lucioles et aussi par les étoiles qui s'allument une à une dans le ciel éclairci.

POINTE DE GALLE

30 novembre. — Hier nous avons jeté l'ancre à Pointe de Galle sous un déluge. Ce matin, au réveil, nous avons retrouvé la même pluie qui tombe encore sans discontinuer avec une violence inconnue à nos pays du Nord. Et c'est dommage, car Galle doit être un endroit ravissant quand il fait beau, quand le grand soleil éclaire les cocotiers de la plage et illumine les montagnes qui enserrent la baie.

Dans l'après-midi cependant, une éclaircie étant survenue, nous nous décidons à aller à terre. Galle est une vieille ville. Ce fut un des premiers points occupés dans l'île de Ceylan par les Portugais d'abord, par les Hollandais ensuite. La domination anglaise ne date que de la fin du XVIIIe siècle. D'antiques remparts dominant la mer, des portes larges et sombres, quelques lourds bâtimens, anciens arsenaux sans doute, aux arcades noires et chancelantes, une église en ruine, tels sont les vestiges qui subsistent encore du passage sur cette terre des compagnons de Camoëns. Un cimetière avec des inscriptions à demi effacées sur les dalles, au milieu de ronces et de fougères, est la seule trace que j'aie pu retrouver de l'occupation hollandaise. Mais les Portugais partagent avec les Espagnols la propriété de laisser une empreinte profonde partout où ils ont séjourné. Les uns comme les autres sèment avec abondance une race de métis qui subsiste pendant des siècles, se rapprochant de plus en plus par l'extérieur de l'indigène pur sang, mais conservant dans son langage, dans sa religion et dans ses mœurs, quelque chose de l'origine primitive. J'ai connu ainsi à Colombo un tailleur, d'ailleurs déplorable, qui ressemblait à un Tamil, mais qui se vantait d'être Portugais et de s'appeler da Silva.

Nous errons par les rues boueuses, nous arrêtant de temps en temps devant un marché ou une échoppe. En somme rien de curieux pour des habitués des pays exotiques. Cependant une maison proprement tenue, entourée de palmiers, attire notre attention. A tout hasard nous entrons et demandons à visiter le jardin. C'est l'habitation d'un riche Cinghalais. Le propriétaire est absent, mais nous sommes reçus par ses filles, ses nièces, toute une maisonnée de jeunes personnes noirâtres, plus ou moins habillées à l'européenne. Tout ce monde parle l'anglais à

merveille et même un peu le français. On nous offre du thé et des fruits, on nous joue du piano, on nous chante des chansons tamiles avec une petite voix nasillarde et juste. Finalement nous repartons, emportant dans nos bras des cadeaux bizarres : un petit travail en coquillages, une noix de coco sculptée et des brassées de fleurs rouges.

ILES ANDAMAN

14 décembre. — Trois jours d'une navigation cahoteuse et nous voici à Port-Blair. On y parvient par d'étroits bras de mer qui serpentent dans un dédale d'îles entièrement couvertes d'épaisses forêts. Les Anglais sont cantonnés dans un petit îlot, peigné, ratissé, bien tenu, où ils ont des maisons de bois aérées et spacieuses, des tennis et un club. De là ils ne communiquent qu'autant qu'ils le veulent bien avec la grande terre où sont déportés des condamnés indiens et birmans. Les bagnes pour hommes et pour femmes sont proprement et largement installés avec des ateliers de toutes sortes. Les malfaiteurs les plus dangereux ont des chaînes rivées aux pieds et à la ceinture. Ils ont également, accrochée au cou, une plaque de bois où sont gravés des numéros dont le premier indique la nature de leur crime. C'est ainsi que j'ai pu constater, dans une excursion où Mme de B... faisait usage d'un palanquin, qu'elle était portée par quatre assassins.

La grande Andaman, qui se trouve en face de Port-Blair, renferme une baie profonde et sinueuse, pénétrant dans l'intérieur des terres avec des aspects de lac. Ce doit être, en même temps qu'une des moins fréquentées, une des plus belles rades du monde. Le voisinage seul des pénitenciers est défriché. Partout ailleurs c'est la grande forêt vierge où errent des sauvages. Le gouverneur ayant mis aimablement à notre disposition une chaloupe à vapeur et un de ses secrétaires, nous visitons tout en détail avec la plus grande facilité.

Dans un recoin de la baie, un peu de fumée qui monte entre les arbres et quelques pirogues échouées sur le sable nous signalent un campement de naturels. Nous abordons. Ces indigènes sont tout petits et noirs; ils s'enduisent le corps de couches graisseuses de différentes couleurs. Les femmes n'ont pour costume qu'une ceinture en écorce avec un bouquet de

feuilles dans le... dos. Les hommes ont moins encore, c'est-à-dire rien du tout. Nous leur achetons des arcs et des flèches dont ils se servent d'ailleurs avec une extrême adresse. Nous nous procurons aussi quelques costumes complets pour dames. Ce n'est pas encombrant à rapporter. Ces braves gens sont, paraît-il, anthropophages. Les Anglais s'en réjouissent, car lorsqu'un de leurs prisonniers s'échappe, il est certain de tomber dans la marmite d'un sauvage. Aussi les évasions sont-elles excessivement rares. Ces geôliers-là sont vigilans et ne coûtent rien. Quand les indigènes sont en deuil, ils se teignent plus ou moins le corps en blanc selon le degré de parenté. On nous signale une dame complètement peinturlurée comme si elle avait pris un bain de céruse. C'est une veuve qui a perdu son mari l'autre semaine. Le pauvre homme est actuellement suspendu à un arbre du rivage. On attend que les corbeaux et les fourmis aient complètement nettoyé son squelette. Quand l'opération sera parfaite, la femme prendra ses ossemens pour s'en faire des bracelets et portera son crâne en sautoir pour y mettre du tabac. En attendant, remplie de la philosophie des races primitives, elle fume sa pipe avec tranquillité.

Le gouverneur a organisé en notre honneur une « large party » à laquelle sont conviés les officiers, les fonctionnaires et leurs femmes, toute une petite colonie peu habituée à recevoir des visites dans leur vie de Robinsons. Nous nous embarquons dans des chaloupes et des canots avec une escorte de cipayes. D'abord on remonte des cours d'eau ombreux où de grands oiseaux s'envolent à notre approche; puis, par des sentiers de montagne, au milieu de la belle végétation tropicale, nous arrivons à un site sauvage où un lunch est préparé. Et l'on sable gaîment le champagne, devant la nature vierge, à l'ombre des grands arbres, pendant que les éléphans porteurs, maintenant au repos, dodelinent de la trompe, et nous considèrent avec curiosité de leurs petits yeux clignotans.

BIRMANIE

Rangoon est situé à une trentaine de milles de la mer sur une rivière qui communique avec une des bouches de l'Irawady. C'est une situation analogue à celle de Saïgon. Analogue aussi est le pays, formé d'alluvions du grand fleuve, plat et monotone, cou-

vert de rizières, avec des palétuviers le long des cours d'eau. Parfois dans cette plaine rase un monticule s'élève, reste d'un îlot jadis battu par les flots. Au milieu des arbres qui le couvrent une pagode se dresse avec son dôme en forme de cloche et ses hampes dorées où se balancent de longues bandes d'étoffes qui portent des invocations à Bouddha. Le vent les agite et fait monter ainsi, au dire des bonzes, d'incessantes prières vers le créateur.

Dès qu'on aborde dans ce pays, un trait caractéristique vous frappe tout d'abord : c'est le nombre incroyable de pagodes qui couvrent son sol, répandues dans les villes et les campagnes, couronnant les mamelons, jalonnant le sommet des montagnes, surgissant, comme poussées par une force naturelle, dans les forêts et au bord des fleuves.

Quoique différant à l'infini par la nature des matériaux dont ils sont construits, par les ornemens qui les couvrent, par leur position et leur grandeur, tous ces temples ont une disposition commune qui consiste dans un monument central très élevé, en forme de cloche, terminé par un piton ouvragé. Le tout est généralement doré ou blanchi à la chaux. Cela s'appelle une dagoba et est censé renfermer des reliques insignes de Bouddha, ou de quelque grand saint. Autour de la masse centrale se trouve une large promenade circulaire entourée d'une foule de petites chapelles, en bois ou en pierre, dorées ou peintes, où des Bouddhas de différentes sortes attendent les cliens. Ces derniers sont nombreux. Les yeux fixés sur l'idole, ils prient avec les marques de la dévotion la plus profonde ; des hommes sont penchés, le front sur les dalles, et des femmes, assises sur leurs talons, élèvent vers le ciel, dans une attitude charmante, leurs mains jointes qui portent des branches de mimosa.

On reste confondu devant ces marques de piété et de foi, les mêmes en somme chez tous les croyans, qu'ils soient dévoués à Bouddha, à Mahomet ou à Jésus. On se demande si Dieu ne voit point du même regard de favorable pitié tous ces fronts inclinés vers la même poussière, tous ces cœurs qui souffrent des mêmes tristesses, gémissent des mêmes maux, aspirent aux mêmes joies, toutes ces bouches qui l'implorent sous des noms différens dans toutes les langues de la terre. On sent que la seule grande erreur, c'est l'orgueil humain, appuyant ses négations sur sa médiocre science, sa lamentable philosophie, sa chancelante raison, et que la grande vérité universelle est dans l'humilité des âmes confes-

sant leur faiblesse, demandant au Dieu qu'elles ignorent de les prendre en pitié. Pour moi, je ne puis douter que l'Être suprême voie avec indulgence cette religion si douce, toute de philosophie et de rêve, dont les prescriptions ne sont que des conseils, et dont l'idéal est le repos. Religion vieille et un peu sceptique de peuples qui, à force de vivre, ont perdu beaucoup d'illusions et beaucoup d'espoirs, et qui, à contempler les douleurs d'ici-bas, se sont mis à douter du bonheur éternel! Et regardant passer près de moi un vieux bonze vêtu de jaune dont le crâne rasé reluit au soleil, je me prends à souhaiter qu'il me pût communiquer une part de sa paisible foi satisfaite de si peu de chose dans l'avenir comme dans le présent.

Rangoon est une grande cité moderne. Les rues, larges et alignées au cordeau, ont une régularité toute britannique. Mais quelque anglaise que soit la ville, elle n'en possède pas moins un cachet original qui lui vient de cette foule birmane, toujours grouillante et toujours gaie, où les hommes sont vêtus de couleurs claires, d'écharpes de soie rose, jaune ou bleue, où les femmes se promènent gravement, la figure maquillée, les sourcils marqués au pinceau, les cheveux relevés à la chinoise, en fumant avec gourmandise d'énormes cigarettes enveloppées de feuilles vertes. Tous ces gens ont pris l'habitude des choses d'Occident qui leur paraissent confortables. Les riches marchands birmans ont leur coupé traîné de deux poneys avec un domestique debout par derrière. Le peuple circule en fiacre ou en tramway, ôtant respectueusement ses babouches pour monter en voiture. L'aspect général est poli et aimable. Les femmes sont souvent jolies et paraissent coquettes. Elles quêtent les regards des hommes et portent dans leur belle chevelure noire des grappes de fleurs qui pendent de côté au-dessus de l'oreille.

Les Birmans aiment beaucoup le théâtre. Il y en a plusieurs à Rangoon, qui donnent chaque nuit d'interminables représentations. Le spectacle consiste en longs discours et en danses qui nous ont paru assez dénuées de grâce. Quant à démêler le fil de la pièce, il n'y faut point songer. Le public, assis par terre, apporte tout ce qui lui est nécessaire pour manger et même pour dormir. C'est à cette dernière solution que je me serais immanquablement rallié si notre présence au théâtre s'était un tant soit peu prolongée.

L'inspection des monumens se réduit tout naturellement en

Birmanie à la visite des pagodes. La plus belle pagode de Rangoon est bâtie sur une montagne, aux portes de la ville, au-dessus de deux petits lacs qui lui font une jolie perspective de jardins anglais bien tenus. C'est un monument vénéré, remontant, dit-on, à la plus haute antiquité, quelque chose comme quinze siècles avant Jésus-Christ. Mais les perturbations de toutes sortes, les révolutions et les guerres, l'ont plus d'une fois détruit. Tel qu'il est, ce temple date seulement de quatre cents ans. La dagoba centrale, entièrement dorée, est surmontée d'un clocheton d'or massif qui étincelle à plus de 100 mètres de hauteur. Tout autour est une immense esplanade, encombrée de petites chapelles et de petits temples, de maisons en bois sculpté pour les prêtres, d'abris protecteurs pour les énormes cloches sacrées. Des arbres séculaires poussent entre les dalles qu'ils disjoignent et versent sur les fidèles leur ombre bienfaisante. On fait de tout dans ce sanctuaire : on prie, on dort, on mange et on joue au ballon. On y parvient par un long escalier couvert, aux marches glissantes et vermoulues, qui contient de chaque côté d'innombrables échoppes où se vendent des objets de piété, des cierges, des fleurs sacrées, des bâtonnets d'encens et aussi des gongs, des joujoux grossiers, des soies birmanes et des serviettes anglaises. Nous y rencontrons de longues files de pèlerins, des petites femmes qui fument et qui sourient, et de nombreux mendians qui nous poursuivent de leurs demandes et de leurs plaintes.

MANDALAY

Il faut dix-neuf heures de chemin de fer pour se rendre de Rangoon à Mandalay. Heureusement on passe la majeure partie de ce temps à dormir dans des wagons confortables et bien aménagés pour la nuit. Le trajet en lui-même, dans une vallée éternellement plate, est peu intéressant. Il n'en est pas de même de Mandalay, capitale des souverains birmans, où le dernier d'entre eux régnait encore, il y a vingt ans. Au centre, se trouve une immense enceinte entourée d'un mur crénelé et de fossés pleins d'eau larges de 60 mètres. C'était la cité royale où le monarque avait ses palais, ses temples, ses courtisans et ses soldats. Tout autour se trouve la ville proprement dite, faite de grandes avenues plantées d'arbres, se coupant à angles droits, et allant, pour ainsi dire, indéfiniment dans la campagne. Cette grande agglo-

mération de 200 000 habitans n'a pour ainsi dire pas l'air d'une ville. Les maisons y sont cachées sous les arbres. On dirait des routes dans une forêt. L'ancienne citadelle royale est maintenant occupée par la population anglaise. Le gouverneur est logé dans une partie du palais, le télégraphe est dans la salle du trône et le club dans les appartemens de la reine.

Mandalay n'est pas une très ancienne cité. Il y a un peu plus d'un siècle la capitale s'appelait Amarapura et était située à quelques kilomètres au sud de la ville actuelle. C'est maintenant un immense amas de ruines bordant le grand fleuve dans la jungle et dans la forêt. On s'y sent ému par cette sorte d'attrait qu'excite toujours l'évocation d'un mystérieux passé. Cela est loin cependant des splendeurs d'Angkor. Ces monumens birmans de brique et de plâtre ne sont point bâtis pour l'éternité. Mais on n'en a pas moins l'esprit saisi par la vue de ces ruines innombrables, poussant — si je peux m'exprimer ainsi — à même la brousse, par ces débris enfouis sous les grands arbres, par ces statues de marbre toutes blanches encore sous les lianes qui les recouvrent. Dieux anciens, dieux endormis, offrant un étrange symbole de la doctrine du Nirvana éternel, et devant qui on trouve parfois quelques fleurs fanées, quelques bâtons d'encens à demi consumés, offrande pieuse que fit en passant un adorateur inconnu.

Il y a cent cinquante ans Amarapura était dans toute sa splendeur; le roi y avait sa cour, riche alors et fastueuse; des bonzes emplissaient ses temples; des éléphans caparaçonnés d'or, des bayadères aux somptueux costumes, des marchands venus avec leurs caravanes du Thibet ou de la Chine, parcouraient ses rues, ses places et ses bazars. Puis un jour, un caprice du souverain décréta l'abandon de la ville. Et le peuple docile, abandonnant son foyer et ses dieux, alla un peu plus loin planter ses pénates, construire de nouvelles maisons, de nouveaux palais et de nouveaux temples. Coutume bizarre dont on trouve de nombreuses traces sur tout le territoire birman et qui devait avoir son origine dans quelque superstition. Je me souviens d'avoir constaté des faits analogues, sur une plus petite échelle, chez les sauvages du Laos. Une épidémie se déclare-t-elle dans une tribu, une guerre a-t-elle une issue malheureuse, une récolte est-elle dévastée par la pluie ou emportée par l'ouragan, le village est aussitôt abandonné et reconstruit ailleurs, fortifié de nou-

velles palissades, entouré de nouveaux champs. Et on rencontre ainsi, dans toute la chaîne qui sépare le Laos de l'Annam, des quantités de villages abandonnés et déserts où il m'est arrivé parfois de chercher un abri.

Plus encore que Rangoon, Mandalay est la ville des pagodes. Il y en a des centaines, peut-être des milliers. L'une d'elles, qui occupe un énorme espace, comprend, outre la dagoba centrale, quatre cent cinquante chapelles séparées, toutes semblables, symétriquement rangées autour d'elle. Et on dirait, quand on les contemple de haut, une forêt de pierre s'étendant au loin. Mais parmi tous les sanctuaires que j'ai visités à Mandalay et qui sont, pour la plupart, intéressans à différens titres, il en est un qui est une merveille : c'est la pagode de la Reine. Les voyageurs qui la voudront voir devront se hâter. Elle est fragile et s'effrite déjà sous la pluie et le vent. On dirait que la souveraine qui l'a édifiée avait le sentiment de sa déchéance prochaine. A quoi bon bâtir pour l'avenir, quand soi-même on va périr, quand il ne restera rien de votre puissance, de votre dynastie, de vos croyances, de tout ce que vous avez aimé?

Aussi hâtivement se fit-elle faire un bijou en bois sculpté, chef-d'œuvre de délicatesse et de grâce, trace passagère de son règne, dernier hochet de sa royauté. Cette pagode est si légère qu'il semble qu'elle sera emportée au premier orage. A la partie centrale, neuf toits de moins en moins larges se surmontent les uns les autres pour finir à une grande hauteur par une pointe effilée. Deux édifices analogues et moins élevés forment les parties latérales. Une galerie circulaire avec un balcon sculpté fait le tour du monument qui est supporté par de minces colonnes, simples troncs d'arbres plantés en terre. Pas un pouce de ce bois qui ne soit ajouré comme une dentelle, ciselé comme un bijou. Les colonnes sont peintes en rouge; les bois différens donnent des teintes différentes et les toits sont en or. Tout cela est aérien et léger. L'air y circule, le soleil s'y joue, produit des effets d'ombre qui contrastent avec des éclats aveuglans. Et vraiment cette pagode doit être une gageure ou un rêve. Le rêve d'une jolie femme qui a voulu laisser pour quelque temps après elle, dans un monument périssable, un reflet de sa grâce et de sa beauté.

Après quinze jours de vie errante sur le haut Irawady, nous

voici derechef à Rangoon, retrouvant comme toujours après une absence assez longue notre « chez nous » avec plaisir. Tandis que nous reprenons la mer, je me prélasse dans ma cabine qui commence à prendre son cachet personnel, grâce à quelques achats et à quelques larcins dans les ruines. J'aime à y passer une partie du jour tant que je n'en suis pas chassé par l'obligation de chercher sur le pont, à défaut de fraîcheur, un peu d'air renouvelé et de vent qui passe. Les murs de mon *home* sont tapissés de choses diverses et bizarres. Des flacons de toilette pendent dans des enveloppes de toile. Une étagère porte des livres où Musset coudoie Lamartine, Balzac, Chateaubriand, Baudelaire; Joseph de Maistre y fraye avec Renan. Des armes sont accrochées de tous côtés, fusils de chasse et revolvers d'ordonnance, sabres shans, flèches sauvages, kriss malais, arcs et lances. Des pipes chinoises s'y dissimulent derrière des soies birmanes, non loin d'un parapluie acheté aux Trois-Quartiers. Dans un coin, un bouddha de marbre songe au Nirvana éternel, et un petit bonze en bois sculpté, assis sur une boîte de cigares, regarde pieusement le ciel.

MAULMEIN

14 janvier 1900. — A 2 heures de l'après-midi nous arrivons à Maulmein. La ville est située sur la Salwein, à peu près à la même distance de la mer que Rangoon. Mais la rivière, encombrée d'îles couvertes de forêts, avec des rives ombreuses et des montagnes qui ferment l'horizon, est bien plus pittoresque que le bas Irawady.

Maulmein s'étend au bord de la Salwein, jusqu'à son confluent avec le Galeï. Comme d'ordinaire, cette grande ville de 40 000 habitans est à peine visible, perdue qu'elle est dans la végétation et les jardins. Une ligne de collines élevées, parallèle au fleuve, la divise en deux parties. Sur les deux sommets principaux, de grandes pagodes s'élèvent, dressant dans le ciel leurs dômes d'or. On a, de ces points dominans, une vue étendue et superbe sur la nappe étincelante du fleuve dont le cours sinueux est difficile à démêler au milieu des îles verdoyantes dont il est semé. En face, c'est la vieille ville de Martaban, antique cité aujourd'hui déchue, mais que jalonnent, au-dessus du feuillage, les flèches dorées de ses temples.

Tandis que nous errons dans les bazars et les échoppes, des musiques, des tam-tams, des clameurs, nous attirent vers une bonzerie. Dans un grand enclos planté d'arbres, une foule se presse, présentant cet admirable effet de couleur des foules de ce pays, ce merveilleux enchevêtrement des turbans et des jupes. des soies qui flottent en draperies ou en écharpes, avec leurs tons clairs, roses, vert pâle, oranges, jaunes, saumons. Cette foule est en liesse. Aux sons d'une musique bizarre des danseuses s'agitent, vêtues d'oripeaux éclatans. Des bonzes circulent paisibles, habillés de jaune, la tête rasée. Quelques-uns d'entre eux, derrière une ficelle, barrière morale, gardent les offrandes qu'on leur a faites, paquets de fruits et de victuailles, légumes frais, boîtes de conserves, bouteilles de vin, bidons de pétrole. Au milieu du jardin s'élève un édifice provisoire en bambou revêtu de papiers peints qui représentent des mystères bouddhistes. Au moyen de toute une machinerie de cordes, un grand char attelé de quatre chevaux de bois peut, à travers les airs, parvenir au sommet de cet étrange monument.

Nous nous avançons vers un coin où la foule est plus pressée et plus bruyante : une douzaine d'hommes portant sur leurs épaules une grande boîte d'argent, dansent une danse bizarre, semblent surtout obéir à la préoccupation de secouer le plus possible la boîte et son contenu. Mais une horde de femmes se précipite. Un combat s'engage au milieu des cris et des éclats de rire. Force reste au beau sexe. Et les voilà parties à travers les jardins, gambadant et chantant, et toujours secouant sur leurs épaules la lourde caisse qu'elles ont enlevée. Nous demandons ce que peut contenir ce reliquaire et d'où vient toute cette joie. Oh, mon Dieu! c'est bien simple. Le chef des bonzes est mort ces jours-ci. Ce soir on va placer son corps sur le sommet de l'édifice en bambou, et on brûlera le tout. Et ce que l'on secoue dans cette boîte, ce qui fait, au milieu de la foule, des processions bruyantes, ce qu'on agite sans cesse sur les épaules d'hommes qui dansent ou de femmes qui rient, c'est le corps de celui dont l'âme est partie retrouver Bouddha. Pauvre vieux bonze qui avait mené sans doute une existence de privations et de prières, vivant d'aumônes, loin des femmes dont l'écartait la chasteté sacerdotale, il aura eu, du moins, des obsèques animées et une carburation pleine de gaîté.

Près de Maulmein, dans des rochers abrupts qui dominent

la plaine, se trouvent, en divers endroits, des grottes naturelles, temples des anciens jours encore en vénération aujourd'hui. De vieux Bouddhas de pierre ou de brique, quelques bas-reliefs naïfs taillés à même le roc, et beaucoup de chauves-souris, voilà à peu près tout ce que le visiteur peut admirer maintenant dans ces saints lieux.

16 janvier. — Ce matin nous sommes passés près de l'île de Tavoï, dans le détroit qui la sépare de la côte. C'est une terre montagneuse aux cimes élevées qui se perdent dans les nuages. Des forêts magnifiques couvrent les pentes, viennent baigner jusque dans la mer. Un enchevêtrement de gorges et de crêtes, de baies et de caps, donne à cette terre un cachet pittoresque. Une infinité de petits îlots, rochers verdoyans tombés dans l'Océan, lui font une ceinture attrayante de montagnes en miniature et de détroits ombreux.

A deux heures nous mouillons devant Mergui. Une heure et demie de steam-launch nous est nécessaire pour atteindre le petit port dont nous sommes distans de six milles et repoussés par un fort courant. Mergui est une ville de 15 000 habitans bâtie tout le long de la mer. Les maisons construites sur pilotis semblent flotter à marée haute. La population est un mélange de Birmans, de Malais et de Chinois. Les pagodes birmanes occupent, comme toujours, les hauteurs, tandis que les temples chinois, aux idoles monstrueuses et grimaçantes, sont réunis au bord des flots. Il n'y a guère d'Européens à Mergui, et aucun grand bateau ne s'y arrête. Le gouverneur anglais, complètement ahuri de notre visite, ne sait auquel entendre. Il se demande s'il doit nous rendre des honneurs ou nous confier à la police. Nous lui évitons la peine de prendre une décision en nous rembarquant.

18 janvier. — Aujourd'hui nous naviguons parmi les îles innombrables de l'Archipel Mergui comme dans une succession de lacs dont on ne quitte l'un que pour pénétrer dans un autre. La mer n'a pas une ride. Elle est déserte aussi. On n'y voit ni un navire ni une barque. Les grands bois qui couvrent toutes ces côtes restent silencieux. Des sauvages y habitent cependant. Ils vivent de pêche et sont fort craintifs. Nous en avons vu à Mergui quelques spécimens un peu frottés de civilisation. Quant à ceux de la région que nous parcourons, ils se sauvent sans doute bien vite et se cachent dès qu'ils aperçoivent ce grand navire in-

connu, dont les intentions doivent leur sembler suspectes. Nous mouillons le soir aux îles Christmas.

19 janvier. — Toujours même navigation. Vers quatre heures l'ancre est jetée dans une petite crique de l'île Sullivan. Vite un canot à la mer. Puis, descendant tous à terre avec des fusils et des haches pour frayer notre passage dans la forêt, nous débarquons sur le sable à l'embouchure d'un petit cours d'eau. La grande forêt inviolée, avec ses arbres aux troncs blancs et lisses, ses fougères et ses lianes, vient plonger ses dernières racines dans les flots. Nous remontons la rivière, sautant de roche en roche, brisant à coups de hache les lianes qui barrent le chemin. Il règne un silence imposant. Seule, de temps en temps, une bande de singes, que notre présence gêne sans les effrayer, pousse de grands cris dans les arbres. Nous méprisons leurs clameurs et ne voulons pas, en leur envoyant des balles, leur donner mauvaise opinion des hommes. Un coup de fusil retentit cependant. C'est N... qui s'est trouvé nez à nez avec un cobra sur lequel il a failli marcher. Comme la mauvaise bête se dressait en sifflant, il l'a tuée à bout portant. Voilà un meurtre que les habitans de l'île Sullivan — si jamais il y en a — ne nous reprocheront pas.

Mais il se fait tard, et la nuit, dans ces climats, tombe avec une effrayante rapidité. C'est presque à tâtons que nous rejoignons notre barque. Mme de B... et Mme C..., moins bien garanties que nous sans doute, sont mordues par plusieurs sangsues. Ces animaux leur font horreur. Pour les calmer, je leur raconte que, plusieurs fois dans ma vie, j'en ai été littéralement couvert; mais cela leur semble, je crois, une bien faible consolation.

Et cependant, malgré les sangsues et les serpens, nous nous sentons tous saisis par le charme sauvage de ces îles désertes, par leur grand silence et leur paix. Tout homme a dans le cœur un Robinson qui sommeille. Tandis que nous regagnons lentement notre navire, bercés par la mer calme sous les cieux étoilés, nous rêvons de nous établir, quelque jour, sur une de ces grèves, d'y vivre indépendans et solitaires, oublieux et oubliés. Oh! ne plus mener cette vie factice de nos villes, ne plus se laisser emporter dans un tourbillon que nul ne guide, ne plus mentir, ne plus aimer, ne plus souffrir, sans doute ce n'est pas le bonheur! Mais c'est peut-être la manière la plus sensée de concevoir l'existence pour quiconque connaît l'écœurement des

passions, l'inanité des désirs, pour quiconque sait que toutes les joies se paient de tristesses amères et que les songes même ont leur réveil.

Pendant quatre jours, nous voguons au milieu de ces îles sur une mer idéalement pure et calme. Nous naviguons tant qu'il fait clair, puis, un peu avant le coucher du soleil, nous mouillons dans quelque baie, nous descendons à terre en canot, nous faisons dans les belles forêts sombres des voyages d'exploration. Malgré les nombreuses traces de gibier rencontrées, nous ne sommes pas favorisés comme chasse. Les fourrés sont trop épais pour qu'il soit facile d'y découvrir les bêtes sauvages qui y dorment. Du reste, nous ne nous y attachons guère. On dirait que nous avons quelque scrupule à troubler ces solitudes, à effrayer ces animaux qui ont le bonheur de vivre loin des hommes.

Enfin, nous reprenons le contact du monde civilisé en venant jeter l'ancre dans la rade de George's Town à Poulo-Penang. Plus nous redescendons vers l'équateur, plus la température devient molle et chaude. Dans le journée, le ciel est souvent chargé de gros nuages noirs; l'air est épais et humide; mais les nuits sont délicieuses et relativement fraîches.

Nous contemplons, le soir de notre arrivée à Penang, un des plus beaux phénomènes de phosphorescence que j'ai vus de ma vie. La mer était comme embrasée. De véritables vagues lumineuses venaient heurter le navire et jaillissaient en mille étincelles. Des barques nombreuses accourues autour du yacht pour vendre des fruits ou des vivres, agitaient ces flots d'or, faisaient flamber devant leur étrave ou au remous de leurs rames, de longues flammes vertes. Et nul feu d'artifice, nul feu de Bengale, produits de l'industrie des hommes, ne peuvent donner l'impression féerique de cette rade immense sillonnée d'éclairs, illuminée intérieurement par les milliards de polypes suspendus dans ses eaux.

George's Town est une grande ville chinoise et malaise s'étendant au bord de la mer et dominée par de hautes montagnes couvertes de forêts. Par une route bien entretenue, on arrive à un jardin botanique situé dans un site pittoresque et que surplombe un rocher d'où tombe une cascade. Non loin de là, l'eau est recueillie dans un bassin naturel où l'on prend des bains d'une délicieuse fraîcheur. Un sentier très bien entretenu monte dans la forêt, au milieu d'arbres couverts d'orchidées, jusqu'à

un sommet où se trouve un petit hôtel qui sert de sanatorium. On y a une vue merveilleuse sur toute l'île de Penang, sur le détroit qui la sépare de la presqu'île et, plus loin, sur le Maidland et les hautes montagnes qui barrent l'horizon du côté de l'Orient. A vos pieds, les arbres qui couvrent les pentes ont, par la diversité de leurs essences, les teintes variées de nos bois en automne. De-ci de-là, au milieu de l'Océan de verdure, un flamboyant fait une large tache rouge comme une tache de sang.

George's Town est le premier type que nous rencontrons dans ce voyage, de la grande colonie chinoise établie sous la loi et la domination d'un autre peuple. Singapore, Cholen près de Saïgon, Manille et Batavia, pour ne citer que quelques noms, sont des exemples plus connus qui appartiennent à la même catégorie. Une fois dépaysé, le Chinois conserve toutes ses qualités natives d'ordre, d'économie, de travail, d'audace, mais il les développe au centuple quand il est débarrassé des préjugés et de la mauvaise administration de son pays. Il s'implante là où il est venu aborder et s'empare peu à peu de tout le commerce et de toute l'industrie. Les Chinois établis en attirent d'autres. Bientôt se fonde toute une colonie, humble d'abord, modeste et pauvre, apportant de ses lointaines provinces la forme de ses maisons, ses sociétés coopératives, sa coiffure et son costume, ses temples et ses dieux. Mais bientôt la richesse habilement drainée afflue dans les taudis. Des palais remplacent les masures. La foule, en augmentant de nombre et de force, devient exigeante et turbulente. Les chefs de congrégations, gros seigneurs puissamment riches qu'on rencontre conduisant leur phaéton avec deux valets de pied par derrière et qui donnent des dîners où on ne boit que du vin de Champagne, deviennent des autorités reconnues avec lesquelles les gouverneurs doivent compter. Et tous ces pays d'Extrême-Orient sont acculés à ce dilemme : ou de végéter sans progrès, ou de se développer rapidement par les Chinois, mais aussi pour eux. Ainsi il paraît que le rôle des Européens soit destiné peu à peu à se réduire à celui d'administrateurs consciencieux et zélés d'une fortune qui ne leur appartiendra plus.

MALACCA

26 janvier. — Nous nous arrêtons quelques heures à Malacca, jolie petite ville que dominent, sur une colline, les ruines d'une

vieille église. Une inscription ancienne y constate que c'est là que fut enterré saint François Xavier avant le transport de son corps à Goa. Nous faisons une promenade en pousse-pousse dans la ville et les environs. La campagne, couverte de cocotiers et d'aréquiers, sous lesquels des cases s'abritent, a beaucoup de rapports avec le voisinage de Colombo. La ville est une ville chinoise sans caractère, rappelant, en plus petit, Penang ou Singapore.

SINGAPORE

Quand, sortant du dédale d'îles verdoyantes qui parsèment le canal de Malacca, on pénètre dans l'immense rade de Singapore, on est saisi, si le vent vient de terre, par une odeur écœurante et bizarre que l'on respire avec cette force pour la première fois. C'est un mélange de musc, d'opium, d'encens, de saleté et de sueur, c'est l'odeur chinoise, en un mot, qui semble monter de cette grande ville, de cette agglomération de 200000 Célestes et se répand dans l'air, dans la campagne et sur la mer. Et cela est, en quelque sorte, le symbole de l'omnipotence chinoise sur cette terre anglaise où les Européens, cantonnés dans une petite ville spéciale, sont entourés de tous côtés par la cité jaune qui les surveille et les étreint. Quand on a quelque peu causé avec des gens informés, on apprend que cette puissance des Chinois n'est pas seulement une apparence, mais que le commerce, l'industrie, les capitaux sont entre leurs mains. Et ils ont conscience de ce qu'ils sont et de ce qu'ils peuvent. Les coolies des pousse-pousse, les boys des hôtels, les bateliers du port sont insolens et querelleurs, toujours prêts à se réclamer contre vous de vos propres lois. Singapore, comme Hong-Kong et Shangaï, est une des grandes écoles où nous dressons la race jaune et lui forgeons les armes dont elle se servira quelque jour contre nous.

En attendant, c'est une colonie prospère et un des ports libres les plus importans de l'Extrême-Orient.

Dès qu'on sort de la ville, soit pour se rendre au jardin botanique, soit pour errer sur les routes bien entretenues de l'île, on rencontre la végétation tropicale dans toute sa splendeur et sa vitalité. Situé presque sous l'équateur, Singapore n'a pas les saisons tranchées qui caractérisent les contrées plus au

Nord ou plus au Sud. La température y est uniformément chaude et lourde; les pluies y tombent avec abondance toute l'année. Et l'on voit presque toujours dans l'air de gros orages qui se forment, d'épais nuages noirs qui s'amoncellent et finissent par se résoudre en torrens d'eau. Ce doit être, à la longue, un des climats les plus pénibles et les plus anémians du monde. Mais les arbres, les herbes, les lianes et les fougères s'en trouvent bien. Tout cela pousse pêle-mêle avec une vigueur folle, recouvrant ce qui n'est pas cultivé, et pour ainsi dire défendu chaque jour, d'un impénétrable manteau,

Dans la ville chinoise aux maisons peintes en bleu, règne une grande activité. Tous les métiers se donnent rendez-vous dans les échoppes et sous les arcades. D'innombrables fils du Ciel traînent, en courant, de petites voitures. Ils sont vêtus d'un mauvais caleçon de toile, ont les jambes et le torse nus; leur peau brune ruisselante de sueur étincelle au soleil. De tout cela monte, avec une particulière intensité, cette odeur spéciale qui nous accueillit à l'arrivée, et dont les relens fades viennent, la nuit même, par les hublots ouverts, troubler notre sommeil. Il faut s'y faire : nous aurons plus tard, dans les rues de Canton ou de Fou-Tcheou, l'occasion d'aspirer des parfums plus violens encore.

Singapore est vraiment, comme on l'a dit, la porte de l'Extrême-Orient. C'est un avant-goût de Hong-Kong et de Shangaï; c'est le trait d'union entre l'Inde et la Chine. Toutes les races semblent s'y donner rendez-vous. Le marchand parsi est encore installé dans le hall des hôtels; de grands et maigres hindous, drapés d'étoffes claires, errent sur les quais du port, et dans certaines rues de la ville, le Japon fait son apparition sous forme de mousmés grasses qui, du pas de leur porte, lancent des œillades aux passans.

MARSAY.

LES ORIGINES POPULAIRES

DU

CONCORDAT [1]

On a beaucoup écrit sur le Concordat. De M. d'Haussonville à M. Boulay de la Meurthe, du P. Rinieri au cardinal Mathieu, l'on s'est mis à la piste des multiples personnages, négociateurs de carrière ou négociateurs d'occasion, qui travaillèrent à rasseoir l'Église de France : l'histoire diplomatique du Concordat est bien près d'être achevée. Mais une autre histoire restait à faire. Avant d'être élaboré près des tapis verts ou dans les coulisses politiques, le Concordat fut voulu, exigé, rendu nécessaire par le vœu d'un peuple. On avait dit à ce peuple, sous le régime révolutionnaire, qu'il avait enfin le droit de parler; et, bien que le bourreau fût là, toujours prêt à clore les lèvres gênantes, ce peuple avait senti qu'il y avait quelque chose de changé; que, sans être dupe du verbiage dont on l'abreuvait, il pouvait du moins aspirer à jouer un rôle dans sa propre histoire, à aiguiller ses propres destinées; et qu'enfin l'opinion, qui jadis était élite, s'était faite masse. Or, le premier usage que cette opinion fit d'elle-même fut de réclamer la restauration d'un culte régulier, la réédification d'un établissement ecclésiastique sérieux; et ce pour quoi fermentait cette masse, toute chaotique encore, c'était pour avoir où s'agenouiller, où se confesser, où prier. La genèse du Concordat dans la conscience française, ainsi pourrait s'intituler le volume nouveau que vient de publier M. l'abbé Sicard. Nous tenant à l'écart des conseils de l'État et des conseils de l'Église, nous nous mettons aux écoutes du peuple,

(1) Abbé Sicard, *les Évêques pendant la Révolution*, t. III : *De l'Exil au Concordat*. Paris, Lecoffre, 1903.

comme Napoléon, par une attention de génie, s'y mit lui-même. A la faveur d'une telle audience, nous commençons à voir autre chose, dans le Concordat, qu'un compromis un peu factice entre deux puissances qui semblent concevoir l'entente et la paix comme une organisation de la défiance réciproque. Nous y saluons le couronnement d'un vaste désir national; la sanction légale de l'attachement d'un pays à une foi; l'adaptation de certaines exigences, issues de la tradition, à certaines circonstances issues de la Révolution; la tentative, aujourd'hui centenaire, que fit une âme indestructible pour s'incarner en un corps nouveau. Nous assistons à la génération spontanée du Concordat : c'est le grand attrait de ce livre, — sans vouloir parler ici de l'intérêt singulièrement puissant qui s'y viendrait ajouter si l'on affrontait le risque de travestir l'histoire en voulant en tirer une sorte de leçon de choses pour la politique contemporaine. Mais nous ne solliciterons point M. l'abbé Sicard à intervenir parmi nos débats de l'heure présente : ses pages sereines méritent une mention sereine; et de voir s'épanouir sous nos yeux, en plusieurs années de vie intense, cette religiosité populaire qu'avaient cruellement mortifiée la Législative et la Convention, c'est un spectacle assez inédit et d'une assez haute portée pour que nous nous fassions sincèrement, et sans furtive arrière-pensée, les contemporains de l'époque où nous reporte M. l'abbé Sicard, — de l'époque où le vieux siècle n'avait pas encore un an, où même il n'était pas encore né.

L'Église de France n'était pas seulement décimée par la guillotine; elle était, aussi, divisée contre elle-même. Le très petit nombre d'évêques qui étaient demeurés sur la terre natale envisageaient et jugeaient les nouveautés d'un autre œil et avec un autre esprit que ne le faisaient leurs collègues réfugiés à l'étranger. Ce qu'il y a d'« impie » dans l'exil, pour reprendre le mot du poète, c'est que d'ordinaire, quand le fugitif prend congé de sa patrie, sa montre s'arrête : le temps marche, l'exil dure, et toujours sa montre est arrêtée; et je ne sais quelle rouille parasite, installée dans les rouages, empêchera peut-être de la remonter au retour. Exiler un homme de ce point de l'espace qui s'appelle une patrie, c'est, en quelque façon, l'exiler de ce moment de la durée qui s'appelle le lendemain ou le surlendemain; c'est le mettre en retard sur sa génération, et c'est l'immobiliser à distance des grands courans de la vie. Ainsi advint-il à l'épiscopat émigré.

La France, pour ces prélats, se confondait avec le roi : la tradition

religieuse et la tradition politique avaient été victimes de la même tourmente; l'une et l'autre, associées en une commune détresse, ne devaient-elles pas être associées en un commun relèvement? Aussi vit-on, sous la Législative, la majorité des prélats exilés se déclarer hostiles au « serment de liberté et d'égalité, » et juger en termes très sévères les ecclésiastiques demeurés en France qui condescendaient à le prêter. Sous la Convention, ils interdirent, pareillement, le serment de soumission aux lois de la République, et allèrent jusqu'à prétendre qu'une lettre de Pie VI, qui semblait autoriser ce serment, n'était pas authentique. Sous le Consulat, la promesse de fidélité à la constitution de l'an VII fit à plusieurs d'entre eux l'effet d'un péché contre Dieu en même temps que contre le roi.

Des avocats surgissaient, cependant, pour attester qu'en conscience ces engagemens successifs pouvaient être prêtés : ils s'appelaient Émery, supérieur général de Saint-Sulpice; de Bausset, évêque d'Alais; La Luzerne, évêque de Langres. « La liberté politique, disait sous la Législative M. Émery, n'est autre chose que cet état où l'on dépend de la loi, et où l'on n'est point gouverné par des volontés arbitraires. On ne peut entendre autre chose par égalité que la répartition des impôts entre les citoyens sans aucun privilège, l'admissibilité à tous les emplois et à toutes les dignités. Un tel serment n'a aucun trait à la religion; il semble même qu'on pourrait, le prêter dans un État purement monarchique. » — « Les hommes éclairés, expliquait Bausset sous la Convention, ont eu constamment la sagesse de ne point chercher à soulever le voile qui couvre l'origine des gouvernemens, et, par une espèce de consentement tacite, ils n'ont jamais cessé de professer que la première de toutes les lois était de se soumettre à l'*ordre établi*, soit qu'on l'approuve, soit qu'on ne l'approuve pas... Lorsqu'un gouvernement est reconnu par la plus grande partie des autres gouvernemens, lorsqu'il traite avec eux et avec ses ennemis même comme *puissance*, lorsqu'une autorité est reconnue dans les actes extérieurs par l'universalité ou la grande majorité des citoyens, en un mot, lorsqu'elle a toute l'action qui caractérise les véritables effets de la souveraineté, la notoriété d'un pareil fait suffit pour déterminer la soumission qu'elle exige. » « Il faut observer, écrivait sous le Directoire de Belloy, évêque de Marseille, que la religion est par elle-même indifférente à la forme de gouvernement, ou royaliste ou républicain, c'est-à-dire qu'elle ne commande aucun des deux. Il faut également observer qu'un gouvernement ne pouvant être à la fois royaliste et républicain, l'adoption de l'un des deux est nécessairement le rejet de l'autre. » Et de Belloy

— c'était en 1797 — s'appuyait sur ces remarques pour engager son clergé à prêter le serment de « haine à la royauté. » « En supposant même, reprenait Bausset au sujet de la promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII, que des considérations purement politiques puissent prévaloir sur la plus sacrée de toutes les obligations, celle qui attache essentiellement les prêtres à l'exercice de leur ministère, il faudrait au moins que ces opinions politiques fussent d'une nature si certaine, si évidente, si démontrée, qu'elles ne permissent ni le doute ni la discussion, et qu'elles commandassent impérieusement l'assentiment de l'esprit. » Ainsi parlait Bausset, le propre biographe de Bossuet : en ces matières politiques où l'évêque de Meaux introduisait l'Écriture Sainte, il faisait s'insinuer, lui, une sorte de doute méthodique.

D'une part, les théologiens et prélats intransigeans, imbus de cette idée que l'Église est par essence une école de respect à l'endroit des pouvoirs légitimes, perpétuaient une solidarité assez étroite entre la cause de l'autel et la cause du trône ; d'autre part, Émery, La Luzerne, Belloy, Bausset, représentaient cet esprit d'adaptation par lequel l'Église s'encadre, avec une harmonieuse souplesse, dans les divers régimes politiques ou sociaux. Entre les uns et les autres, ce n'était point le conflit de deux théologies : car, théologiquement parlant, les uns et les autres raisonnaient avec correction. Ils étaient en désaccord, en fait, sur la façon d'interpréter le formidable soubresaut qui venait d'ébranler le monde ; et ce qui se débattait entre eux, sans que les uns ni les autres osassent formuler en termes aussi nets ce problème troublant, c'était de savoir si la Révolution était, oui ou non, un fait acquis.

S'il y avait un endroit en Europe où l'on ne pouvait, à cette question, répondre par un oui, cet endroit devait être la cour du futur Louis XVIII. On y considérait la doctrine politique de la légitimité comme si étroitement attachée au *Credo* chrétien, qu'on n'éprouvait aucune gêne à traiter les évêques en fourriers de la monarchie, et qu'on ne prenait aucunes formes oratoires pour la rédaction de leurs feuilles de route. Le roi fit à cet égard trois essais successifs. De Vérone, en mars 1796, il écrivit aux évêques pour leur proposer la formation d'un conseil de dix évêques dépositaires des pouvoirs de l'épiscopat, choisis par leurs collègues à la pluralité des suffrages, et chargés de « fixer l'opinion commune du clergé de France sur les matières les plus importantes au rétablissement de la religion, diriger les pasteurs de second ordre, solliciter la sanction du Saint-Siège aux

principes qu'ils auraient arrêtés, et concerter avec le roi les mesures les plus propres à accélérer la restauration des autels et du trône. » Cette proposition, qui eût subordonné l'Église de France à une sorte de Conseil des Dix, étranger à toute règle canonique, rencontra peu d'assentimens. Mais au début de l'année suivante, Louis XVIII, sans se lasser, réclama l'intervention des évêques pour la bonne composition des assemblées primaires : il leur fit demander, écrit M. Sicard, « d'envoyer des missionnaires dans leurs diocèses, comptant bien que ces apôtres de l'Évangile seraient en même temps les messagers de la royauté. »

Certains zèles épiscopaux lui furent tout de suite pleinement acquis : le prétendant, se sentant encouragé, commença d'élaborer un plan beaucoup plus vaste. En octobre 1797, il créait lui-même, de sa propre autorité, un comité des Cinq, qui devait, à la façon du Comité des Dix naguère projeté, régir l'épiscopat. Les archevêques de Reims et de Toulouse, les évêques de Saint-Pol-de-Léon, Clermont et Boulogne, en étaient les membres. Dans la note qu'il leur adressait, Louis XVIII les investissait d'une « mission secrète et bien plutôt politique que religieuse » ; il leur demandait de choisir des prêtres sûrs pour en faire les « apôtres de la royauté, » pour « soutenir, fortifier, diriger l'opinion » en faveur de la monarchie. « Je désire, écrivait-il, que les ecclésiastiques soutiennent parmi mes sujets l'esprit monarchique en même temps que l'esprit religieux, qu'ils les pénètrent de la connexion intime qui existe entre l'autel et le trône, et de la nécessité qu'ils ont l'un et l'autre de leur appui mutuel, qu'ils leur disent bien que l'Église catholique, sa discipline, sa hiérarchie, cet ordre merveilleux qui, pendant tant de siècles, l'ont conservée pure de toutes erreurs, ne se lie bien qu'à la monarchie et ne peut exister longtemps sans elle; enfin, qu'ils leur démontrent que, comme sans la religion ils ne peuvent compter sur le bonheur dans l'autre vie, de même, sans la monarchie, ils n'en peuvent espérer aucun dans celle-ci. »

C'était aller trop loin : la théologie, sur les lèvres mêmes des évêques les plus royalistes, allait s'insurger contre le roi. Les cinq prélats qu'il avait l'air de sacrer comme les plus authentiques d'entre ses féaux se permirent de débrouiller, en leurs réponses, les confusions compromettantes auxquelles s'abandonnait la plume royale. « Il est de la plus grande importance, observait M. Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, que les ministres de la religion aient une marche absolument isolée de tout intérêt temporel. L'autorité de la

religion perdrait de son poids si l'on paraissait y mêler des vues politiques. » — « Il n'est pas possible, insistait M. Asseline, évêque de Boulogne, d'enseigner au peuple que la religion catholique ne se lie bien qu'à la monarchie et ne peut exister longtemps sans elle, parce que la vérité est que la religion catholique, depuis qu'elle est établie, s'est bien liée à des formes de gouvernement républicain et a subsisté longtemps avec elles. » — M. de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, parlait exactement comme M. Asseline, et M. de Bonal, évêque de Clermont, écrivait que « le concours de deux missions, évangélique et royaliste, les anéantirait infailliblement toutes deux. » Quant à M. de Fontange, archevêque de Toulouse, on ne constate dans les archives que son silence.

Ainsi les prélats dans lesquels Louis XVIII mettait sa plus grande confiance, et qui d'ailleurs justifiaient cette confiance en prohibant ou en blâmant tout serment impliquant l'acceptation du nouvel état de choses, avaient néanmoins un mouvement de recul lorsque le roi leur demandait de mettre formellement l'Église à son service. Ils n'admettaient pas, eux royalistes et même serviteurs zélés et actifs du roi, qu'en 1797, — quatre ans seulement, pourtant, après l'échafaud de la place du Trône, — on fît la théorie d'une Église royaliste; il leur semblait qu'en se courbant sous une telle théorie leur mitre baissait d'altitude. Ils n'admettaient pas davantage, d'ailleurs, que les « soumissionnaires » appuyassent sur les constans principes de l'Église certaines maximes d'adhésion aux pouvoirs nouveaux : ce n'était plus leur mitre, alors, qui leur paraissait diminuée; c'était leur blason qui leur paraissait terni. Gentilshommes trop scrupuleux pour oser accepter d'autres emblèmes que les fleurs de lis, et prêtres trop corrects, cependant, pour oser adjoindre au vieux *Credo* catholique un chapitre politique inédit, ils avaient plutôt, dans cette période de crise, une attitude qu'une doctrine, plutôt même des attitudes qu'une attitude.

Ils étaient d'avance condamnés à l'insignifiance. Trop tièdes au gré du roi, trop antirévolutionnaires au gré du peuple, ils ne firent rien ni n'empêchèrent rien, et sans doute laissèrent monter vers le ciel leurs actions de grâces surprises lorsqu'ils apprirent que, sans le roi, le peuple sauvait l'Église et que Bonaparte, organe du peuple, la restaurait.

Depuis la loi du 3 ventôse an III (21 février 1795), la liberté des cultes existait, sous la forme d'une véritable séparation de l'Église et

de l'État : les prêtres n'avaient aucun traitement, les signes extérieurs de religion étaient interdits, les communes n'avaient point le droit d'acquérir ou de louer des temples. Un décret du 30 mai 1795 améliora la situation en mettant à la disposition des communes les temples non aliénés, sous cette réserve qu'ils seraient ouverts à toutes les confessions. Naturellement, le maintien des décrets contre les prêtres déportés — décrets qui ne disparurent qu'au 24 août 1797, — enlevait à ces lois de liberté religieuse une bonne part de leur valeur; et l'esprit même qu'affectaient à l'endroit du culte un certain nombre des proconsuls envoyés dans les départemens demeurait assez inquiétant. Tel d'entre eux, par exemple, ne craignait pas, dans une proclamation, de stigmatiser « l'effigie ridicule de celui que des imposteurs présentaient comme un Homme-Dieu, » et voulant aux dépens du dimanche faire l'éloge du décadi, il ajoutait : « Ce n'est plus une vierge enfantant sans douleur un Homme-Dieu, c'est le peuple, toujours pur et incorruptible, mettant au monde la liberté. » Mais peu importait aux populations : il suffisait qu'elles se pussent prévaloir de la lettre des lois, pour qu'immédiatement leur piété, reléguée depuis quelques années dans ces catacombes que sont les âmes et qu'aucun pouvoir humain ne saurait empêcher d'être lumineuses, aspirât à faire rentrée dans le monde, et à s'épanouir derechef sous le soleil.

Aux portes mêmes de la Convention, Paris manifestait : les boutiques se fermaient, le dimanche, pour attester que les églises devaient se rouvrir ; le culte fut repris, en 1795, dans quinze d'entre elles, et les citoyens d'alentour apportaient des chaires, des confessionnaux, des cierges. La Convention, sous la poussée du peuple, remettait Dieu dans ses temples ; et le peuple faisait de son mieux pour remettre Dieu dans ses meubles. « On prendrait maintenant Paris, écrivait un journaliste, pour un grand couvent de capucins, tant il y a partout des crucifix d'ivoire, de plâtre, de bronze, de bois, d'argent et d'or, étalés à toutes les boutiques. »

Nombreuses étaient les localités où l'on recommençait le culte avec des vases sacrés de fer-blanc ou de plomb, sans linges, sans ornemens. On accueillait avec joie les prêtres déportés qui se risquaient à revenir et qui, déguisés en ferblantiers ou en marchands ambulans, parcouraient les campagnes pour porter quelque secours aux âmes désertées et préparer la résurrection de la vieille liturgie. Des policiers survenaient, parfois, pour traquer ces insermentés. Mais les populations se prêtaient mal aux recherches domiciliaires ; et dans la hâte

qu'elles éprouvaient d'avoir des sacremens, elles détestaient les chicanes qui les en sevraient. Il y avait, çà et là, un tel besoin de se remettre à prier ensemble, qu'une sorte de sacerdoce profane s'inaugurait : un villageois, au nom de tous les autres, lisait publiquement les prières de la messe. Les proconsuls de la Convention s'exprimaient avec amertume contre ces « cultivateurs indignes d'un si beau nom, » contre ces « régens de village qui devraient donner l'exemple de toutes les vertus républicaines » et qui, tout au contraire, présidaient à des patenôtres; était-ce la peine d'avoir affranchi l' « Homme, » de l'avoir paré d'un bel écriteau portant le mot de liberté, pour que ce citoyen libre s'en allât tout de suite faire l'office de curé? On citait même un diocèse, celui de Saint-Claude, où ces « chefs de paroisse » civils étaient agréés par l'autorité ecclésiastique pour diriger l'office.

De nombreux missionnaires parcouraient les campagnes, pour seconder et guider la spontanéité des laïques. « Nous éviterons, disait le *Manuel des Missionnaires*, ce qui pourrait indisposer contre nous les officiers publics... Il vaut mieux nous taire et souffrir en silence que de nous répandre en paroles dont le moindre mal serait l'inutilité. Nous assurerons mieux les fruits de notre ministère si nous nous interdisons absolument de parler contre les lois et le gouvernement, de parler politique, et de paraître empressés de répandre ou même de savoir des nouvelles; si nous gardons un profond silence sur la persécution que nous avons soufferte et sur la résistance que nous y avons opposée, sur les vices et les défauts de ceux qui ont détruit le bon ordre, et sur les raisons qu'on avait de leur résister. Ces sortes de discours ne serviraient qu'à exciter des disputes, des murmures, et à nourrir des haines et des animosités qu'on ne saurait trop s'empresser d'étouffer... La même règle de prudence exige que nous soyons soumis à toutes les lois, que nous exercions les fidèles à la même soumission, et surtout que nous n'agitions pas les questions dangereuses et délicates de la légitimité des lois. » Voilà la pratique que s'imposaient les missionnaires : vivant en contact direct avec le peuple, dont ils connaissaient les susceptibilités nouvelles, ils voyaient naturellelement plus clair et plus lucide que les évêques émigrés, qui depuis longtemps n'avaient pas pris la température de cette grande fiévreuse qu'était la France. Confrontez avec ces conseils du *Manuel des Missionnaires* la lettre où s'épanchait l'évêque de Luçon, et dans laquelle il disait : « Les nouvelles que nous recevons de France nous donnent les plus grandes espérances pour le triomphe de la religion; mais nous ne voyons pas encore aussi clair sur le triomphe de la monarchie. »

Tandis que les missionnaires avaient pour observatoire le confessionnal, l'évêque de Luçon lui, avait pour observatoire la lointaine solitude de Ravenne, où s'ennuyait son exil. Absens, les évêques régnaient; ils pouvaient même, absens, avoir l'illusion de gouverner : mais l'esprit de la nouvelle Église de France se formait sans eux et en dehors d'eux.

Il fallait que le peuple eût lui-même relevé ses autels pour que l'épiscopat fût admis à les revenir bénir; il fallait que l'Église de France renaquît dans les âmes avant de reprendre figure d'institution; il fallait enfin que la jeune démocratie préparât les voies au retour de la hiérarchie.

Le 18 brumaire survint : en une pâmoison, cette démocratie se donna, séduite par l'espoir d'un régime stable reposant sur une autre assise que celle de la monarchie héréditaire. L'âme française saluait en Bonaparte son verbe; elle attendait de ce verbe les paroles de paix religieuse dans lesquelles se devaient condenser les innombrables soupirs des consciences. Mais par là même que le 18 brumaire avait cette portée politique, par là même qu'il paraissait assurer à l'œuvre historique de la Révolution française une prolongation régulière et durable, il était pour Louis XVIII et pour les évêques fidèles au trône une terrible occasion d'inquiétudes et de scrupules. On vit s'engager une lutte entre les évêques qui voulaient rentrer en reconnaissant l'ordre de choses nouveau, et le roi qui les voulait retenir auprès de lui, comme des confesseurs émigrés et attardés de la vieille foi monarchique; mais cette lutte intéressait peu les populations; elle se cantonnait sur des sommets où la vie nationale avait cessé d'avoir ses sources. Ce qui était plus important que ces débats un peu prétentieux, c'étaient les pétitions naïves, obsédantes, tantôt caressantes et tantôt impérieuses, qui circulaient dans les villages, se couvraient de signatures, et prenaient ensuite le chemin de l'étranger, pour rappeler à quelque vieux curé, jadis disparu mais nullement oublié, que ses paroissiens l'attendaient, qu'il fallait qu'il reconnût Bonaparte, et qu'il revînt. Ainsi se griffonnaient, dans les villages de France, des brouillons un peu frustes de Concordats.

Les lois interdisaient encore l'usage des cloches pour le culte; mais le peuple, au lendemain du 18 brumaire et par la vertu même de l'acte du Premier Consul, se sentait au-dessus des lois de persécution. Aussi beaucoup de communes firent-elles à leur tour leur petit coup d'État, dans lequel les « sonneurs, » qui mettaient les cloches en

branle pour les cérémonies religieuses, obtinrent le plein succès des grenadiers de Bonaparte, et dans lequel les « anti-sonneurs, » qui représentaient le parti de la tracasserie légale, finirent par se terrer à la façon des Cinq-Cents. Et tandis que les cloches des lieux publics de culte faisaient plus de bruit que les anciens Jacobins ne l'eussent souhaité, on assistait, d'autre part, à la multiplication des oratoires privés : les prêtres qui n'étaient pas tout à fait en règle avec le Code y célébraient la messe sous la protection de la tolérance qu'accordait le Premier Consul et des libertés supplémentaires que les populations s'accordaient elles-mêmes; le réveil religieux allait croissant. Les chrétientés ressuscitées avaient des allures de sauvageonnes : les évêques, au loin, en demeuraient surpris; les préfets, tout près, en étaient troublés. Bonaparte sentit qu'il fallait organiser ce réveil, et le Concordat se prépara.

L'épiscopat et le peuple, pendant de longues années, avaient été trop éloignés l'un de l'autre pour se pouvoir entendre, et dès lors pour s'écouter : de là à se méconnaître, il n'y avait qu'un pas. Aussi le Pape et le Premier Consul firent-ils de l'Église de France une table rase; et, sur cette table rase, ils réédifièrent. Un certain nombre d'évêques durent faire le douloureux sacrifice de se démettre de leur office, de rendre leurs églises veuves. Déracinés de leur temps par le malheur même des temps, ils n'avaient plus rien à faire qu'à prier, comme de petits enfans, pour une Église dont ils ne comprenaient plus la vie nouvelle. Ils avaient enseigné jadis à leurs ouailles que cette Église était immortelle, et l'événement les justifiait avec une éloquence cruelle pour eux-mêmes. Car ils la voyaient vivre, ils la voyaient surtout vouloir vivre, alors que partout ailleurs, autour d'eux et même en eux, tout leur semblait mort.

GEORGES GOYAU.

REVUE LITTÉRAIRE

TRENTE ANS DE POÉSIE FRANÇAISE

On a souvent déploré que l'art, la littérature et surtout la poésie n'eussent rien à gagner aux fêtes du commerce et de l'industrie connues sous le nom d'Expositions universelles. Ce n'est pas tout à fait exact. A l'Exposition de 1867 nous devons l'excellent rapport que rédigea Théophile Gautier sur les *Progrès de la poésie*. De même, au lendemain de notre dernière Exposition, M. Catulle Mendès a été chargé de composer un *Rapport sur le mouvement poétique français, de 1867 à 1900* (1). Lorsqu'il eut achevé son travail, M. Mendès fut pris d'un scrupule, et songeant que le ministre auquel il avait affaire était par ailleurs un poète, il lui vint une crainte sur l'accueil réservé à son œuvre. « Il me serait moins précieux qu'elle fût agréée par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, si elle n'était approuvée par l'auteur du *Coffret brisé* et de la *Lyre d'airain...* » c'est par ce compliment que se termine l'épître dédicatoire adressée par M. Catulle Mendès à M. Georges Leygues. A ce propos nous ne pouvons nous empêcher de faire une remarque. C'est que Racine et Boileau ne ménageaient certes pas la louange à Louis XIV; mais du moins ils ne se croyaient pas obligés d'admirer ses vers.

Le rapport de M. Catulle Mendès se présente sous des apparences assez volumineuses. Il ne faut pas nous laisser effrayer par ces apparences; car plus de la moitié du volume est remplie par un « Dictionnaire » où le nom de chacun des poètes du XIXe siècle est suivi de

(1) Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur le mouvement poétique français de 1867 à 1900, par M. Catulle Mendès. — Imprimerie nationale.

la liste de ses ouvrages et d'appréciations dues à tous les commentateurs; ces extraits de livres, journaux et revues ne sont là que pour tenir de la place; M. Catulle Mendès a cru avec trop de modestie qu'il pouvait substituer avantageusement à sa plume de critique les ciseaux de l'*Argus de la presse*. S'il s'agissait ici de l'ouvrage d'un critique de profession, nous aurions sans doute à relever certaines opinions singulières de l'auteur sur divers points de l'histoire de notre littérature, et nous pourrions nous étonner de la forme souvent déconcertante qu'il leur a donnée. Mais lui aussi, comme son ministre, M. Mendès est poète : il est lyrique, fantaisiste, boulevardier. De là sans doute ce généreux emploi de l'hyperbole, ces envolées soudaines, ces attendrissemens subits, ces accès de colère imprévus, ce mélange de grandiloquence et de familiarité. Ces pages sont la preuve éclatante que pour avoir été parnassien on n'est pas forcé d'être impassible. Au surplus nous avons hâte d'arriver au sujet même du travail de M. Mendès.

C'est l'un des plus considérables qu'il y ait dans l'histoire littéraire contemporaine, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de suivre le développement de la poésie française pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle. M. Mendès avait à reprendre les choses au point où les avait laissées Théophile Gautier. A cette date de 1867 vient de commencer le mouvement poétique qu'on désigne sous le nom de parnassien. M. Mendès y a été mêlé. Il pouvait donc nous en entretenir avec une compétence toute particulière. Comme d'ailleurs les destinées du groupe parnassien sont aujourd'hui pleinement accomplies et que l'école a depuis lors cédé la place à une autre qui elle-même appartient déjà au passé, il avait le recul nécessaire pour embrasser d'ensemble et à son juste point de vue cette période de notre littérature. Il fallait sans doute remonter à quelques années en arrière pour rechercher les origines du mouvement; après quoi il restait à énumérer les tendances qui lui ont donné sa valeur et sa portée, à nous les montrer dans leur plein épanouissement pour les suivre enfin dans leur déclin et nous faire assister à la désorganisation de la formule, au desséchement de l'arbre à bout de sève. Il n'était pas sans intérêt non plus de savoir à quelles causes un parnassien d'antan attribue la réaction qui s'est faite contre l'école parnassienne, et dans quelle mesure il juge légitime la tentative des symbolistes. Telles sont bien les questions que devra examiner quiconque traitera de l'histoire de la poésie dans la seconde moitié du XIXe siècle et auxquelles on cherchera une réponse dans le rapport de M. Mendès; je crains seulement qu'on

ne les trouve alors un peu moins claires qu'elles ne l'étaient auparavant.

On ne reprochera d'ailleurs pas à M. Mendès de s'être trop jalousement cantonné dans l'époque moderne et dans le coin qui lui est familier. Soucieux de retracer dans son ensemble le développement de notre poésie, il remonte dans le passé aussi loin qu'il est possible, c'est-à-dire jusqu'à la *Chanson de Roland* et même à la *Cantilène de Sainte Eulalie*. C'est pour lui le moyen d'exposer une théorie qu'il croit neuve et dont la hardiesse ne laisse pas de lui causer quelque effroi. Il est d'avis que, notre tradition nationale ayant été brusquement interrompue par la Renaissance, il a fallu attendre la révolution faite au nom de Shakspeare, de Byron et de Gœthe pour assister à l'avènement d'une littérature vraiment française. C'est le vieux paradoxe jadis soutenu par Mme de Staël, et, depuis, tant de fois réfuté. Il est sans doute superflu de le discuter, s'il est assez généralement admis que, dans toute l'histoire de notre littérature, il n'est pas de période plus purement française que celle qui va de 1660 à 1680, et si Molière, Racine, Boileau, La Fontaine ont donné de l'esprit français l'image la plus complète et la moins mêlée de tout alliage étranger. Mais pour M. Mendès, comme la France date de 1789, la poésie française date de 1830 : nous la devons au romantisme. Et le romantisme emplit à lui seul tout le siècle. Et Victor Hugo est à lui seul tout le romantisme. Et l'œuvre de Victor Hugo contient à elle seule toute la poésie française, tout son passé, tout son présent, tout son avenir.

Je ne crois pas qu'on eût encore poussé l'hugolâtrie aussi loin ; c'est un des traits par où le livre de M. Mendès atteint le plus sûrement à l'originalité. « Victor Hugo sera successivement le Mirabeau, le Vergniaud de la Révolution littéraire ; il deviendra enfin le Danton de l'ode et le Napoléon de l'épopée. C'est pourquoi la question rigoureusement temporelle de son éclat premier est, en somme, dénuée d'importance. Il est bien sûr qu'il a instauré le lyrisme français en sa magnificence unanime et parfaite. Il est bien certain qu'il a créé le drame moderne qui n'a pas encore cessé d'être notre drame. Mais si n'était vrai ni cela ni ceci, il n'importerait guère. Il est si grand dans ce siècle qu'il le tient, le domine, le possède tout entier ; du point où nous sommes, c'est lui que nous voyons luire au commencement et qui, à la fin, rayonne encore ; tel est l'éblouissement de sa lumière que nous ne pouvons concevoir d'autre aurore, ni admettre d'autre couchant. C'est ainsi qu'il semble que le soleil resplendisse déjà

quand il n'est pas encore monté à l'horizon, et qu'il resplendisse encore, même quand il n'y est plus... Cette œuvre !... Elle donne le vertige. S'élever ou se pencher vers l'œuvre de Victor Hugo, — car son immensité est en haut, en bas, partout, — c'est considérer le gouffre de la beauté. Ce gouffre, etc. » Toutes ces métaphores ne valent pas une raison. Mais d'ailleurs, sous ce luxe d'images, la pensée de l'écrivain reste très nette. C'est d'abord qu'avant la venue de Victor Hugo il n'y avait rien, que Victor Hugo a fait jaillir de son cerveau la poésie tout armée et qu'on a eu jusqu'ici le plus grand tort de prétendre qu'il ait pu devoir quoi que ce soit à ses plus illustres prédécesseurs. M. Mendès se donne infiniment de mal pour établir que le romantisme de Hugo est pour le moins contemporain de celui de Lamartine et de Vigny ; quelque peine qu'il ait prise, d'ailleurs, à rapprocher ou à brouiller les dates, je crains qu'il n'y ait perdu son effort et son temps ; les dates sont les dates, et elles établissent qu'au moment où parurent les *Méditations* et les *Poèmes antiques et modernes*, Hugo n'était encore qu'un imitateur de Lebrun ; au surplus une loi de son génie a voulu que les voies où il s'est engagé lui eussent été d'abord ouvertes par d'autres ; et il n'en est pas moins grand pour cela.

Ensuite, et depuis le jour où Victor Hugo eut enfin pris conscience de lui-même. M. Mendès ne laisse plus aux poètes d'autre droit que d'être les disciples dociles du « maître » et les fils respectueux du « père. » Il s'attriste et il se scandalise s'il voit quelques-uns d'entre eux faire effort pour se soustraire à cette domination et se montrer, eux aussi, jaloux de leur originalité. Pareille défection ne peut cacher que de mauvais desseins et provenir que de mobiles médiocrement avouables : c'est une espèce de sacrilège. Le mot ne paraît pas trop fort à M. Mendès pour apprécier la réaction qui se manifeste vers 1850 contre le romantisme de Victor Hugo. « Oui, c'est une chose qui n'a pas encore été dite, mais qu'il faut dire cependant, bien qu'on s'en puisse attrister : trois jeunes hommes, poètes magnifiquement doués et qui devaient bientôt jeter un si grand lustre sur la seconde moitié du siècle ne furent pas éloignés d'abord de désavouer en celui où elle s'incarnait la révolution poétique dont ils étaient les fils ou les petits-fils. Ce reniement ils l'enveloppèrent des plus parfaites apparences de respect... Mais malgré ce qu'il gardait de religion extérieure, ce reniement n'en existait pas moins assez féroce. Comment expliquer cette sacrilège hostilité intime, recouverte de semblans de piété, faisant songer à des prêtres qui, tout en accomplissant les rites

du culte, ne croiraient pas en leur Dieu ?... Je crois qu'il faut chercher la cause de cette sorte de réaction dans la naturelle impatience qu'éprouvent à subir les sublimités et les renommées antérieures de jeunes âmes éperdues de tout créer et de mériter toutes les gloires... Ils s'attachèrent minutieusement, par un appétit d'originalité, qu'ils auraient pu satisfaire sans tant de malice, à différer de Victor Hugo. » Tel était le noir complot de ces trois conjurés : Banville, Leconte de Lisle, Baudelaire. En se choisissant un coin à part dans le vaste domaine poétique, ils n'étaient guidés que par une seule préoccupation : l'espoir de n'y être pas gênés par le voisinage de leur maître. Hâtons-nous de constater que c'est un poète qui prête à des poètes de si vilains desseins. Si un critique s'était avisé d'une interprétation aussi peu relevée, et si par exemple Sainte-Beuve eût insinué quelque malice de ce genre, quel n'eût pas été le courroux de M. Mendès, et de quel ton n'eût-il pas rappelé au respect ce juge imprudent de l'âme des poètes !

Des trois rebelles, M. Mendès ne nous dissimule pas que le plus coupable fut encore Leconte de Lisle. Bien entendu, il lui décerne les plus magnifiques éloges et il l'accable sous les fleurs ; mais il ne lui en témoigne pas pour cela moins d'animosité : il se souvient en effet d'avoir salué en lui un maître, et il se plaint que ce maître ait été un tyran. « Le joug de son génie nous fut assez dur et étroit. Il eut plus qu'aucun autre... la puissance involontaire sans doute, dissimulée d'ailleurs sous tant d'indulgence, d'obliger les jeunes esprits à l'idéal qu'il avait conçu. Il répugnait, hélas ! aux nouveautés, aux personnalités qui auraient pu contredire la sienne ; son amour de l'antiquité et de l'exotisme, la certitude d'avoir inauguré, à peine un peu trop tard, un âge poétique, son dédain de la vie et son appétit de la mort, furent les trop puissans éducateurs de jeunes âmes qui, par l'adoration de son œuvre, s'accordaient à ce qu'il y avait de vaste sans doute, de borné pourtant, en sa conception du monde poétique. »

Il est assez piquant de rapprocher ces déclarations si nettes, des déclarations non moins nettes et justement opposées où le même M. Mendès se plaisait naguère à reconnaître au même Leconte de Lisle précisément cette ouverture d'esprit, cette tolérance, et cette largeur d'idéal qu'il lui conteste aujourd'hui. C'est bien lui qui écrivait dans la *Légende du Parnasse contemporain* : « Surtout ne concluez pas de mes paroles que Leconte de Lisle ait jamais été un de ces génies exclusifs, désireux de créer des poètes à leur image et n'aimant dans leurs fils littéraires que leur propre ressemblance ! Tout au con-

traire. L'auteur de *Kaïn* est peut-être de tous les inventeurs de ce temps celui dont l'âme s'ouvre le plus largement à l'intelligence des vocations et des œuvres les plus opposées à sa propre nature. » Il est impossible de se contredire plus complètement. Certes on peut s'être trompé, et il est beau de l'avouer. Toutefois, à l'époque où il écrivait la *Légende du Parnasse contemporain*, M. Mendès n'était plus un débutant; il avait atteint l'âge où on jouit de la pleine maturité de son jugement, et il avait lui-même assez de notoriété pour s'être acquis le droit de s'exprimer librement. D'autre part, Leconte de Lisle était encore vivant, et il eût été de mauvais goût de lui asséner un éloge où il eût pu voir une ironie. Il y a là quelque mystère, et nous n'arrivons pas tout à fait à nous expliquer comment la vérité de 1884 a pu devenir si complètement l'erreur de 1902.

Ainsi pour M. Mendès l'histoire de la poésie pendant tout le XIXe siècle offre tout au plus au regard des curieux, quelques querelles de famille où de passagères velléités de révolte sitôt réprimées ne troublent jamais foncièrement l'entente cordiale et l'unanime accord. Le mouvement poétique suit, en dépit de quelques déviations accidentelles, une ligne droite. Ce qui empêche M. Mendès de s'apercevoir de l'énormité de sa méprise, c'est qu'il isole soigneusement la poésie de l'ensemble de la littérature et qu'il la sépare de tous les autres genres. Au contraire il eût fallu montrer les rapports qu'elle soutient avec eux, comment tour à tour elle influe sur eux ou subit leur influence et dans quelle étroite dépendance elle ne saurait manquer d'être vis-à-vis des courans généraux qui, à travers le siècle, ont emporté les esprits dans des directions si différentes. Tout se tient dans l'histoire littéraire, morale, sociale d'un temps. Et sans doute il n'est pas nécessaire, à propos de poésie, de parler de tout et du reste; mais l'œuvre des poètes ne saurait être détachée du milieu où elle s'est produite, et la tâche de l'historien consiste d'abord à distinguer les époques, à en montrer la succession, la continuité ou l'opposition, la ressemblance ou les contrastes. Alors seulement et les limites une fois indiquées, il lui reste à faire à chaque individu la place qui lui appartient.

Certes, à partir de 1820 ce sont les poètes qui ont d'abord donné le ton, et leur lyrisme a pénétré le roman, le théâtre, l'histoire, la philosophie même et la critique. Élan magnifique, mais vite arrêté et suivi d'un mouvement en sens opposé. Vers 1850, le romantisme a fait au théâtre l'éclatante banqueroute que l'on sait; aux romans de la première manière de George Sand qui n'étaient que l'expression des révoltes individuelles de l'auteur, ont succédé ceux d'une manière

plus large, plus détachée des considérations personnelles ; Balzac vient d'achever la publication d'une œuvre dont la valeur est surtout objective, et il a dans une préface, moins retentissante mais non pas moins importante que la *Préface de Cromwell*, proclamé le devoir qu'a l'écrivain d'écrire sous la dictée de la société et, de modeler les lois de son art sur les lois mêmes de la nature. La philosophie inaugure des méthodes nouvelles et ne se contente plus des procédés d'un subjectivisme arbitraire. L'érudition multiplie ses conquêtes. Les sciences par leurs progrès s'imposent à l'attention des plus distraits. C'est dire que le vent a tourné, que l'orientation des esprits est changée. On ne pense plus que le Moi puisse continuer d'être le centre autour duquel gravite toute la littérature. En d'autres termes, l'âge romantique est terminé et le lyrisme tel qu'il se personnifie dans l'œuvre de Victor Hugo a fait son temps.

Dans un mouvement aussi général et aussi puissant, il était bien impossible que la poésie à son tour ne fût pas entraînée. Le fait est que dans un court espace de temps se succèdent des manifestations significatives. Pour être bien sûr de ne pas mettre dans ses vers les anecdotes de sa propre sensibilité, Théodore de Banville n'y met rien du tout. Gautier dans ses *Émaux et Camées* « traite sous forme restreinte de petits sujets tantôt sur plaque d'or ou de cuivre, avec les vives couleurs de l'émail, tantôt avec la roue du graveur de pierres fines, sur l'agate, la cornaline ou l'onyx. » Surtout, dans ses *Poèmes antiques*, Leconte de Lisle donne l'expression la plus complète de cet art qui se cherchait. L'émotion provoquée par l'apparition de ces poèmes fut très vive dans le monde des lettres ; Théophile Gautier nous en a laissé le témoignage ; il atteste qu'on ne se méprit pas sur la portée du mouvement nouveau qui s'annonçait en poésie ; on vit aussitôt contre qui il était dirigé, et aussi bien les jeunes gens n'hésitèrent pas à suivre le maître nouveau de préférence à l'ancien. « Rien de plus hautainement impersonnel, de plus en dehors du temps, de plus dédaigneux de l'intérêt vulgaire et de la circonstance, écrit l'historien des *Progrès de la Poésie*. Après une période où la passion avait été en quelque sorte divinisée, où le lyrisme effaré donnait ses plus grands coups d'ailes, parmi les nuages et les tonnerres, où les poètes hasardeux montant Pégase à cru lui jetaient la bride sur le col et ne se servaient que des éperons, c'était une nouveauté étrange que ce jeune homme venant proclamer presque comme un dogme l'impassibilité et en faisant un des principaux mérites de l'artiste... Leconte de Lisle a réuni autour de lui une école, un cénacle comme vous voudrez l'appe-

ler, de jeunes poètes qui l'admirent avec raison, car il a toutes les hautes qualités d'un chef d'école, et qui l'imitent de leur mieux. » Ce qui achève de prouver la force irrésistible du courant, c'est qu'à son tour et à sa manière, Victor Hugo s'y est prêté. Car c'est interpréter la composition de son œuvre de la façon la plus fausse, que d'y voir le développement continu d'un même principe intérieur. Au contraire Hugo reçoit du dehors toutes les impulsions, et son mérite incomparable consiste dans la force souveraine avec laquelle il se les approprie. Puisqu'il en a lui-même convenu, on ne voit pas quelle raison la critique pourrait avoir de lui donner sur ce point un démenti et pourquoi elle se travaillerait à le connaître moins bien qu'il ne s'est lui-même connu. Il a été « l'écho sonore que Dieu mit au centre de tout. » Il a répété toutes les voix du siècle. En écrivant *la Légende des siècles* il est difficile et il serait vain de contester qu'il ait subi l'influence de Leconte de Lisle, comme il avait précédemment subi l'influence de tant d'autres et de moins grands. Dans la mesure où cela lui est possible, il fait son effort pour réaliser une poésie objective.

Au surplus il s'en faut que la cause de l'art impersonnel fût définitivement gagnée. Le réalisme ne va pas, lui non plus, suivre dans ses progrès une ligne droite et ininterrompue. Le romantisme aura son retour offensif. Dans l'histoire de la littérature comme dans l'autre, il faut toujours compter avec l'imprévu, c'est-à-dire avec l'intervention de l'homme de génie. Tout en se mettant à la mode nouvelle, Victor Hugo reste essentiellement lyrique, et dans l'éloignement où l'exil le confine, son lyrisme devient plus impérieux que jamais. « Le Père était dans l'île ; » mais de l'île où risquait de l'oublier le culte de ses dévots, il se rappelait à l'attention par les explosions magnifiques de ses colères et de ses enthousiasmes. Le lyrisme des *Châtimens*, des *Contemplations*, et même de *la Légende des siècles* faisait échec au réalisme des Gautier, des Leconte de Lisle, des Bouilhet. C'est sous cette double influence qu'a débuté le groupe des Parnassiens.

Dans la formation du groupe parnassien M. Catulle Mendès revendique une part, qui ne semble pas avoir été très considérable, mais qui est réelle. C'est lui qui, jeune homme de dix sept ans, tout frais débarqué de sa province, fonda avec Louis-Xavier de Ricard la *Revue fantaisiste* d'où est sorti *le Parnasse contemporain* de 1865. C'est donc ici que nous l'attendons et nous sommes tout prêts à nous en rapporter à lui pour connaître l'état d'esprit, les tendances, les projets des jeunes poètes. Il va au-devant de nos désirs quand il écrit : « Il faut ici une fois pour toutes s'expliquer sur le mouvement appelé parnas-

sien de qui l'origine, l'importance et les bornes n'ont jamais été précisément marquées. » Le seul reproche que nous serions tentés de lui faire, c'est de n'avoir pas accompli avec toute la précision qu'il promet et qu'on eût souhaitée, ce travail d'exacte délimitation. Notons d'ailleurs que sur le sens du mouvement parnassien, M. Mendès n'a jamais varié, et que le témoignage qu'il apporte aujourd'hui concorde de tous points avec celui qu'il donnait naguère. Jamais il n'a admis que les Parnassiens eussent songé à innover en poésie. Il n'accepte pas pour eux l'honneur d'avoir voulu former une école : groupe, si l'on veut, mais école non pas. Il constate que les poètes associés pour publier leurs vers en commun avaient les tempéramens les plus divers et entendaient conserver toute leur liberté. « Leur œuvre, qu'on incline à présenter comme collective, est infiniment éparse et diverse. » S'ils acceptaient les conseils de leurs aînés, ils n'acceptaient de mot d'ordre de personne ; et si, comme il arrive inévitablement à de très jeunes gens, ils imitaient volontiers les meilleurs faiseurs de vers, ils prétendaient ne pas aliéner leur indépendance. Au reste, ils n'avaient nullement ce dédain du public qu'on leur a prêté et dont on les a si souvent raillés. Bien loin de se réfugier dans un isolement hautain, ils regardaient du côté de la foule ; et dès qu'ils en ont trouvé les moyens, ils se sont empressés de lui aller dire leurs vers. Ils n'étaient reliés que par un seul désir, celui de livrer le bon combat contre « tous les faux élégiaques, tous les faux humanitaires, tous les débraillés, tous les mauvais poètes. » Ils voulaient « faire l'émeute des vers, des véritables vers, contre ce roi, le Sentimentalisme élégiaque, et cette reine, la Faute de français. » Entre eux tous, il n'y avait qu'un trait en commun, qui était le respect de la forme.

Ces déclarations sont bonnes à retenir, et on peut en faire état pour noter dans le premier *Parnasse* une sorte de caractère éclectique. Le romantisme y était représenté, en effet, par les deux Deschamps et par Auguste Vacquerie. L'école de 1850 y figurait au grand complet avec Théophile Gautier, Banville, Leconte de Lisle, Baudelaire. C'étaient enfin les nouveaux venus : Heredia, Coppée, Sully Prudhomme, Léon Dierx, Stéphane Mallarmé. L'un d'eux, Paul Verlaine, énonçait avec ferveur les règles d'un art poétique qu'il est curieux de transcrire aujourd'hui :

L'art ne veut point de pleurs et ne transige pas,
Voilà ma poétique en deux mots : elle est faite
De beaucoup de mépris pour l'homme et des combats
Contre l'amour criard et contre l'ennui bête.

Que les plus jeunes des Parnassiens n'aient pas su très exactement ce qu'ils voulaient faire, puisque M. Mendès nous l'affirme, nous n'essaierons pas d'y contredire. Après tout, l'âge de plusieurs d'entre eux nous en serait un assez sûr garant, puisque alors M. Sully Prudhomme avait vingt-six ans, M. de Heredia et M. Coppée vingt-trois, et Verlaine vingt-et-un. Toutefois, ici encore M. Mendès tient trop peu de compte des tendances générales qui en 1865 se faisaient sentir en littérature. Les jeunes poètes pouvaient les subir sans bien s'en rendre compte : une école qui se forme ne met pas nécessairement une pancarte à sa porte ; et si divers de tempérament que soient les écrivains qui se groupent, ils subissent néanmoins une même pression. Or à l'époque où débutent les Parnassiens, le roman est devenu celui de Flaubert, la critique celle de Taine, la comédie, celle de Dumas fils et d'Augier. C'est le temps des plus grandes espérances ou des plus ambitieuses prétentions de la science. Cette fois, le courant réaliste est nettement déterminé : il ne fera plus que grossir, s'enfler au delà de toute mesure et jusqu'à devenir le naturalisme. La conception du monde est positiviste ; tout ce qui ne tombe pas sous les sens est suspect de ne pas exister ; c'est l'observation, c'est l'analyse qui deviennent les principaux instrumens de travail du littérateur. Il est extraordinaire que M. Catulle Mendès n'ait pas vu, ou qu'il ne veuille pas admettre à quel point l'œuvre de l'école parnassienne est en harmonie avec l'ensemble de la littérature de cette époque. Certes les Parnassiens les plus éminens sont très différens par la nature de leur esprit ; mais à mesure qu'ils développent leur originalité ils se déterminent tous dans le même sens. Et leur conception de la poésie avait bien pu jadis être incertaine et flottante : à mesure qu'elle se précise, elle apparaît identique. Rien de plus instructif que de comparer à *la Légende des siècles*, *les Trophées* de M. de Heredia. Autant Victor Hugo restait maître souverain de sa matière et créait l'histoire à sa fantaisie, à son humeur et à sa taille, autant l'auteur des *Trophées* se subordonne à l'objet et reste, dans son métier de poète, fidèle à la discipline sévère qu'il a reçue à l'École des chartes. Sully Prudhomme apporte dans l'analyse intérieure une précision et une scrupuleuse exactitude dont il n'y avait pas encore d'exemple dans notre poésie ; ou même il s'efforce de faire du vers lui-même un moyen de recherche philosophique. Et le poète des *Humbles* ou des *Croquis parisiens*, se fait le peintre des hommes et des choses de son temps, par des procédés tout voisins de ceux qu'emploiera l'école du document humain.

Restait à montrer comment l'école parnassienne a péri et pour

quelles causes la faveur du public s'est détournée d'elle. Car s'il est intéressant de voir naître dans ses origines un mouvement littéraire, il ne l'est pas moins d'étudier comment il s'achève, et c'est, en tous les ordres d'idées une importante question de savoir « comment les dogmes finissent. » Ces changemens, que M. Mendès n'attribue qu'à la fantaisie de quelques écrivains, et à leur « appétit d'originalité, » ont des causes profondes dont la première est que les principes littéraires périssent par leur propre exagération. Si, à une certaine date, il avait été très opportun de ramener en poésie le souci de l'impersonnalité, et de restituer la forme dans ses droits, un jour vint où il ne fut pas moins à propos de rappeler que la poésie ne vit pas uniquement d'érudition, d'analyse et d'observation et qu'elle en arrive ainsi peu à peu à se vider de ce qui est l'âme même de toute poésie. C'était le temps où, dans toutes les provinces de la littérature on supportait impatiemment le joug devenu trop étroit et trop pesant du positivisme. On s'apercevait qu'il y a quelque ironie à prétendre jamais qu'on ait chassé le mystère des choses. On se rendait compte que, par delà la réalité tangible, et en dehors des prises de l'observation scientifique, il reste un domaine immense, celui de l'inexpliqué et de l'inconnaissable. La dureté de la conception naturaliste faisait place à une espèce d'attendrissement qui se décorait du beau nom de religion de la souffrance humaine. L'esthétique trop précise de la peinture cédait la place à celle plus vague de la musique. On avait besoin de rêve, on allait, par réaction, jusqu'à trouver du charme à l'indécis et à l'imprécis. De là le mouvement symboliste qui n'a été que la forme prise dans l'ordre de la poésie par le besoin d'affranchissement et de réaction contre le naturalisme, universellement ressenti à la fin du siècle.

M. Mendès n'est pas tendre pour l'école qui a remplacé la sienne. Il n'y voit guère qu'une insurrection tumultueuse et survenant au moment où notre poésie était la plus parfaite. Ce moment de perfection de notre poésie, M. Mendès le place, de façon assez étrange, pendant les années qui suivirent nos désastres. Mais « il y eut un incident. Lieutenant d'artillerie dans l'armée péruvienne, M. Della Rocca de Vergalo, né à Lima, exilé de son pays, vivait à Paris ; c'était un excellent homme plein de chimères ; et comme il était Péruvien, il fonda une poésie française, déclarant tout net que désormais notre poésie serait vergalienne ou qu'elle ne serait pas. Ces étrangers ne doutent de rien. A vrai dire, ce serait une assez médiocre facétie que de considérer M. Della Rocca de Vergalo, cet ingénu excessif, comme le

créateur ou le premier chef de l'école dite décadente ou symboliste. Pourtant il faut bien reconnaître que le premier il s'avisa de certaines innovations où s'accorderont bientôt quelques-uns et non les moindres de la génération poétique presque récente encore. » La tentative de poésie nouvelle fut-elle donc une invention péruvienne, ou belge, ou américaine? Toujours est-il qu'il ne semble à M. Mendès ni qu'elle fût viable, ni qu'elle eût aucune espèce de fondement. Ou bien les symbolistes prenaient le mot de symbole dans le sens qu'il a toujours eu et alors ils n'inventaient rien. Ou bien ils lui prêtaient une acception nouvelle et ils n'ont pas su exécuter ce qu'ils avaient entrevu. Pour ce qui est de leurs réformes métriques, elles allaient directement contre la tradition et elles constituaient une manière d'attentat contre le seul système de versification qu'une longue habitude autorise dans notre pays. Après la tentative symboliste comme avant, la poésie n'a autre chose à faire qu'à reprendre la grande voie romantique qu'elle n'aurait jamais dû quitter et dont, au surplus, elle avait, au cours du siècle, à peine dévié.

On voit maintenant pourquoi l'auteur du *Rapport*, au lieu d'avoir aidé à élucider l'histoire du mouvement poétique pendant la seconde moitié du siècle, nous semble avoir contribué à fausser l'idée qu'on peut se faire du développement de la poésie à travers le siècle tout entier. Que le romantisme ait donné l'essor à notre poésie lyrique, cela ne fait pas question; et de même il est hors de doute que chez les plus déterminés des réalistes, toute trace de l'influence romantique n'a jamais disparu. Que Victor Hugo, par la puissance de son génie et par la fécondité de sa production, domine toute la poésie du siècle, et qu'en quelque manière tous les écrivains en vers lui soient redevables, nul ne songe à le contester. Mais l'œuvre même de Victor Hugo est traversée de souffles divers. Mais au milieu du XIXe siècle, le courant romantique est interrompu. Mais, dans les dernières années du siècle, la ligne se brise encore une fois. C'est ce qu'il eût fallu mettre en lumière, et, quoi que puisse penser d'ailleurs l'auteur du *Coffret brisé* de la méthode suivie par le rédacteur du *Rapport sur le mouvement poétique*, c'est ce à quoi continueront de tâcher la critique et l'histoire en dépit de la critique officielle et de l'histoire d'État.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

JANE WELSH CARLYLE
D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX

New Letters and Memorials of Jane Welsh Carlyle, annotated by Thomas Carlyle and edited by Alexander Carlyle, 2 vol. in-8°, illustrés. Londres, John Lane, 1903.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oublié l'attachant récit que leur a fait naguère Mme Arvède Barine, d'après des documens qui venaient de paraître en Angleterre, du martyre domestique de Mme Carlyle (1). Ils ont gardé présente devant leurs yeux l'image de cette pauvre femme, remarquablement belle, intelligente, et bonne, qui, ayant daigné se donner à un homme d'une condition fort au-dessous de la sienne, avait été condamnée par lui au rôle d'une servante, ou encore d'une esclave prisonnière, s'était vue contrainte à habiter, seule avec lui, le désert sinistre et malsain d'une ferme d'Écosse, puis, transportée de force à Londres, non seulement y était restée soumise toute sa vie à la même servitude, mais avait dû encore assister sans se plaindre aux relations familières de son terrible maître avec une grande dame toujours prête à l'humilier de son mépris, jusqu'à ce qu'enfin elle eût « succombé à la peine, » attestant une fois de plus, par son exemple, ce que comportait de souffrances matérielles et morales l'honneur d'être la femme d'un homme de génie. Et bien qu'une telle image ait tout de suite péniblement surpris ceux qui avaient eu l'occasion de connaître Carlyle, force leur était de la tenir

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1884.

pour vraie : car elle ne résultait pas du témoignage, toujours plus ou moins suspect, d'un biographe, mais du témoignage même de Mme Carlyle, expressément énoncé à la fois dans ses lettres et son journal intime. Lettres et journal avaient été publiés, au lendemain de la mort de Carlyle, et conformément à la volonté de celui-ci, par son plus intime élève et ami, l'historien James Anthony Froude. Le témoignage était formel : aucune objection ne pouvait prévaloir contre lui. Les admirateurs de Carlyle en étaient réduits à chercher en sa faveur des circonstances atténuantes, à soutenir notamment qu'il ne s'était jamais rendu compte de la cruauté du traitement qu'il infligeait à sa femme, ou encore qu'il avait agi envers elle d'après des principes moraux respectables, en somme, malgré les suites fâcheuses de leur rigidité. Je dois même ajouter que, d'année en année, l'opinion du public anglais tendait à considérer la conduite de Carlyle avec plus d'indulgence. D'autres témoignages, non moins authentiques, surgissaient de divers côtés, qui montraient que le grand homme avait été, sa vie durant, non seulement un modèle de droiture et de probité, mais aussi un excellent fils, un frère plein de tendresse et de sollicitude, un ami parfait, capable du plus généreux dévouement pour les quelques personnes qu'il avait aimées. Sous le paysan égoïste et sauvage que l'on s'était d'abord figuré qu'il était, on avait vu apparaître, peu à peu, la touchante figure d'une sorte de bourru bienfaisant, peut-être un peu trop bourru, à la vérité, mais avec un beau cœur de poète tout parfumé de douceur et de compassion. Et l'on s'était dit que, l'homme étant ainsi fait, sa manière d'agir à l'égard de sa femme devait avoir une excuse, encore qu'on ne parvînt pas à la découvrir. On avait eu l'impression qu'il y avait là un mystère, dont l'explication risquait d'ailleurs d'échapper toujours aux futurs biographes de Carlyle, puisqu'elle avait échappé au plus autorisé d'entre eux, et au mieux renseigné (1). Mais les faits n'en restaient pas moins établis; et, tout en excusant Carlyle, on était bien forcé d'admettre et de déplorer le « martyre » de la pauvre femme qui, pendant quarante ans, avait été la compagne de sa vie.

Or nous savons aujourd'hui, et avec autant de certitude que peuvent en comporter les sujets de ce genre, que le soi-disant « martyre » de Mme Carlyle est simplement une légende, sortie tout entière de l'imagination de son biographe. La clef du mystère, nous la possé-

(1) J'avais moi-même, à propos d'une série de lettres de Carlyle à sa sœur, essayé de montrer ce que la prétendue tyrannie conjugale du grand écrivain avait d'invraisemblable et d'énigmatique (dans la *Revue* du 15 janvier 1899).

dons désormais ; et nous n'avons plus même à nous mettre en quête d'une excuse pour justifier la conduite de Carlyle à l'égard de sa femme, car cette conduite ne semble pas avoir jamais rien eu qui méritât d'être justifié. Un nouveau témoignage vient de se produire, à l'encontre de celui qui nous avait trompés il y a vingt ans : et ce témoignage émane, lui aussi, de Mme Carlyle. C'est elle-même qui se charge de nous montrer que, si peut-être nous avons eu raison de la plaindre, certainement nous avons eu tort d'accuser son mari. Une nouvelle série de ses lettres, et de nouveaux extraits de son journal, que publie aujourd'hui un neveu de Carlyle, la révèlent pleinement à nous dans l'intimité de son cœur ; et nous y découvrons, du même coup, l'histoire complète d'une des plus étonnantes aventures littéraires qu'ait produites, à coup sûr, notre malheureuse habitude de vouloir pénétrer de force dans la vie privée des hommes de génie.

Dans son testament, écrit en février 1873, Carlyle avait dit :

D'un manuscrit intitulé : *Lettres et Mémoires de Jane Welsh Carlyle*, qui se trouve parmi mes papiers, mon bon et fidèle ami J.-A. Froude prendra soin en mon lieu, ainsi qu'il me l'a affectueusement promis; à lui donc je le laisse, en le priant solennellement de faire à son sujet ce qu'il jugera le meilleur et le plus sage, comme du reste je suis certain qu'il le fera. J'ai joint une foule de menus souvenirs autobiographiques à ce manuscrit, par manière d'annotations, mais sans y attacher d'importance que pour autant qu'ils peuvent servir à élucider ou à compléter le texte; et quant à une biographie véritable de moi, je préférerais qu'on n'en écrivît point. J.-A. Froude, John Forster, et mon frère Jean auront à examiner soigneusement le susdit manuscrit avec ses appendices ; la réunion de leurs précieuses droitures et impartialités leur permettra de juger mieux que je ne saurais le faire quel parti pourra être tiré de ce manuscrit. En tout cas, celui-ci n'est pas prêt le moins du monde pour la publication ; et je n'ai aucune idée arrêtée sur la question de savoir comment le tout ou des parties auront à être publiés, ni après quel délai, sept ans, dix ans? Mais, sur tous ces sujets, je m'en remets à l'expérience pratique de J.-A. Froude, et souscris d'avance à sa décision. Je lègue à ma nièce, Mary Carlyle Aitken, une copie incomplète du susdit manuscrit, qui se trouve parmi mes papiers avec les originaux des lettres de ma femme.

Malheureusement, lorsque Carlyle mourut, en 1881, son frère Jean et son ami Forster (le célèbre biographe de Goldsmith et de Dickens) étaient morts : de telle sorte que les manuscrits de Mme Carlyle se trouvaient entièrement confiés à « l'impartialité, » et à « l'expérience pratique » de James Anthony Froude. Celui-ci était un des hommes les plus intelligens de son temps, et, comme l'on sait, un admirable écri-

vain (1). Il ne manquait pas non plus de « droiture, » bien que ses compatriotes lui reprochassent de n'être que modérément scrupuleux en fait de véracité. Désintéressé, généreux, toujours plein de passion sous l'apparence affectée de son scepticisme, il n'avait qu'un défaut, mais qui se trouvait être, dans l'espèce, d'une gravité exceptionnelle : il était fou. Sur ce point ses admirateurs eux-mêmes s'accordaient avec ses ennemis, dont le nombre dépassait peut-être encore celui des ennemis de Carlyle. L'historien d'Henry VIII et d'Élisabeth était victime de ce qu'un critique a appelé « la folie de l'inexactitude. » Il ne pouvait pas copier un document sans y introduire des variantes qui souvent en altéraient le sens. Décrivant une ville qu'il venait de visiter, il la représentait comme perchée sur une montagne tandis qu'elle s'étalait dans une plaine, ou comme arrosée par un fleuve dont elle était séparée par des centaines de lieues. Sans compter une fantaisie constamment en travail, et un goût naturel du paradoxe dont je ne crois pas qu'aucun autre écrivain, même anglais, ait offert l'exemple.

Tout cela, on doit l'avouer, constituait un fâcheux ensemble de conditions pour une œuvre aussi délicate que la mise au jour des documens intimes légués par Carlyle. Et voici que, pour comble de malechance, Froude se rappela tout à coup, en présence de ces documens, un des mots favoris de son cher vieux maître Il se souvint que celui-ci, au cours de leurs promenades, lui avait maintes fois parlé de « ses remords » à l'endroit de sa femme. Maintes fois, en effet, le vieillard, que la mort de sa compagne avait laissé inconsolable, lui avait dit qu'il se repentait de n'avoir pas suffisamment apprécié les qualités d'esprit et de cœur de sa bien-aimée Jeannie, pendant qu'il avait eu le bonheur de l'avoir près de lui. « Où est sa pareille au monde ? s'écriait-il. Et je l'ai eue à moi, et je n'ai pas pu la préserver d'amères souffrances ! » Quand il passait avec Froude dans un endroit où il était allé avec sa femme, « il découvrait sa tête grise, sous le vent et la pluie, et ses traits prenaient une expression d'infinie détresse. »

Il était vieux, malade, et ne pouvait s'accoutumer à sa solitude. Le « remords » dont il parlait était d'ailleurs un des sentimens où il se laissait aller le plus volontiers. Avec ses habitudes d'exagération poétique, « remords » avait été de tout temps pour lui le synonyme de « regret. » Il écrivait dans son journal que, Froude étant un jour venu le voir pendant qu'il relisait les lettres de sa femme, il se

(1) Sur la personne et l'œuvre de Froude, voyez la *Revue* du 1er janvier 1895.

voyait contraint, « avec remords, » à se séparer d'elle. Et quant à la détresse que lui inspirait la vue des lieux où il s'était promené avec elle, nous savons par son propre témoignage qu'il l'éprouvait toute pareille dans les lieux qui lui rappelaient ses parens, ses sœurs, tous ceux qu'il avait aimés et qui l'avaient quitté. Mais il n'en a point fallu davantage pour exciter l'imagination maladive de son exécuteur testamentaire. Aussitôt, et pour toujours, avec l'obstination passionnée d'un maniaque, Froude s'est figuré que Carlyle se repentait vraiment de sa conduite à l'égard de sa femme, que son « remords » était celui d'un criminel poursuivi par la hantise de son crime, et que la publication des papiers de sa femme avait surtout à ses yeux la portée d'une confession publique et d'une expiation. « Tout à coup, nous dit-il lui-même, s'abattit sur Carlyle, comme un éclair descendant du ciel, la terrible révélation qu'il avait sacrifié la santé et le bonheur de sa femme, et que, dans son égoïsme, il avait oublié ses obligations les plus sacrées envers elle. La faute était grave : le remords qu'il en eut lui fut une véritable agonie. »

L'hypothèse conçue, restait à trouver des argumens pour la confirmer. Faute de pouvoir les trouver auprès des amis de Carlyle, dont aucun ne se souvenait d'avoir jamais aperçu la moindre trace d'un véritable « remords » dans les propos du vieux maître, Froude eut la malencontreuse idée de s'adresser à une amie de Mme Carlyle, miss Géraldine Jewsbury, auteur d'une foule de romans aujourd'hui oubliés. Il le fit, je crois bien, avant même d'avoir lu complètement les lettres qu'il avait entre les mains : car, s'il les avait lues, il y aurait vu à chaque page l'opinion qu'avait Mme Carlyle de miss Jewsbury. Le 12 juillet 1844, Mme Carlyle, qui était en visite à Seaforth, chez ses amis les Paulet, écrivait à son mari « qu'un nouveau supplice lui était venu de la jalousie de tigre de Géraldine Jewsbury. » Puis elle ajoutait : « Vous aurez peine à croire qu'il y ait là matière à autre chose qu'à rire : mais je vous assure qu'elle a entièrement gâté mon repos depuis vingt-quatre heures, et non seulement le mien, mais celui de Mme Paulet et de toute la maison... Elle m'a reproché de *vouloir la sacrifier* à Mme Paulet et à mes cousines... Rien que des éclats d'impertinence et de folie du matin au soir, le tout terminé par une grande scène dans ma chambre, où j'étais allée me mettre au lit... En vérité, je ne suis pas sûre du tout qu'elle ne soit pas en train de devenir folle; et Mme Paulet me dit qu'elle éprouve à son sujet la même inquiétude. » Quelques jours après, Mme Carlyle étant à Liverpool chez ses cousines, miss Jewsbury était venue « avec toute une troupe » pour l'emmener

de force. « D'accepter la séance qu'elle avait préparée pour moi, c'était plus que ma patience ne pouvait supporter... J'ai vraiment détesté Géraldine pour sa cruelle conduite envers mon oncle et Jeannie. » Le lendemain, heureusement, miss Jewsbury avait laissé un peu de repos à son amie, pour s'en retourner à Seaforth et « y flirter avec un M. X., une brute d'homme à qui elle essaie à tout prix d'inspirer une grande passion. » Le 28 novembre 1856, Mme Carlyle, écrivant à une amie de sa mère, la suppliait de ne pas lire les lettres qu'elle pourrait recevoir de miss Jewsbury. « Elle a par nature un défaut que son métier de romancière a encore aggravé : le désir d'éprouver et de produire des émotions violentes. » Le 25 août 1857, Mme Carlyle écrivait d'Écosse à son mari, resté à Londres, qu'elle venait de recevoir une lettre de Géraldine, où celle-ci « faisait tout son possible » pour la tourmenter. « Elle s'est complu à vous représenter plein d'entrain et de bonne humeur, insistant là-dessus comme si elle avait voulu me faire sentir combien vous étiez plus heureux quand je n'étais pas là. » Une autre fois encore, Mme Carlyle appelait miss Jewsbury « la plus commérante et la plus intrigante » de toutes les personnes qu'elle connaissait. Et dans une de ses dernières lettres, elle disait : « Géraldine a été très aimable pour moi, mais, mon Dieu ! que d'affaires elle fait pour la moindre chose, et combien elle manque de tout sens commun ! » Telle était cette dame, dont Froude a cru devoir solliciter la collaboration pour son récit de la vie domestique de Mme Carlyle ! C'est sur son témoignage qu'il s'est constamment appuyé, pour prouver que Carlyle avait commis une « faute grave » à l'égard de sa femme : et cela contrairement à l'opinion formelle de Carlyle lui-même, qui traitait de « papotages mythiques » ceux des prétendus souvenirs de miss Jewsbury qu'il avait pu connaître.

Quant aux lettres de Mme Carlyle, Froude ne paraît avoir vu en elles que des matériaux pouvant être utilisés au profit de l'ingénieux roman qu'il venait d'inventer. Tout en feignant de les publier telles que les lui avait remises son illustre ami, il en a d'abord supprimé une bonne moitié : il a supprimé toutes celles qui contredisaient son roman, et celles aussi qui, consacrées à d'autres sujets, ne pouvaient pas servir à le justifier. Il y a, en outre, naturellement, prodigué les menues erreurs et les inexactitudes matérielles : le professeur Eliot Norton, qui a eu en main les manuscrits lors de la publication du premier volume de Froude, n'a pas relevé moins de cent trente-six fautes dans les cinq premières pages. Mais ce n'est pas tout. Avec une liberté qui mériterait les qualifications les plus sévères, si l'on ne devinait qu'elle

est simplement le fait d'un maniaque, Froude a constamment altéré la signification, et le texte même, des lettres que Carlyle lui avait léguées. Des centaines d'exemples ne suffiraient pas à donner une juste idée de la façon dont il a travesti la vérité pour faire dire, de force, à Mme Carlyle qu'elle était une victime de l'égoïsme de son mari. Il a commencé par imaginer de toute pièce un amour d'enfance de son héroïne pour l'ami de Carlyle, Irving, qui, après lui avoir donné des leçons, l'avait quittée quand elle avait onze ans. Il a soutenu, tout en ayant entre les mains la preuve du contraire, que Mme Carlyle avait été élevée dans le luxe, qu'elle avait été traînée malgré elle à Craigenputtock, qu'elle y avait été « condamnée » à cuire le pain et à traire les vaches : tout cela formellement contredit par nombre de lettres, que Carlyle avait annotées pour la publication, et que Froude a eu soin de supprimer tout entières.

Il a supprimé également les nombreux passages où Mme Carlyle expliquait à ses amis qu'elle préférait n'avoir à son service qu'une seule domestique, pour pouvoir plus à l'aise diriger son ménage. Il a supprimé les passages où Mme Carlyle expliquait que c'était elle-même qui, l'été, renvoyait son mari, afin de pouvoir procéder à un nettoyage général de sa maison. Et il a affirmé, on s'en souvient, que Carlyle exigeait de sa femme qu'elle n'eût qu'une seule domestique, et qu'il s'enfuyait tous les étés, laissant à sa malheureuse femme l'ennui du nettoyage. D'autres fois, pour pouvoir prétendre que Carlyle avait négligé d'écrire à sa femme, il a supprimé d'un seul coup plusieurs lettres où celle-ci remerciait son mari de sa ponctualité à lui écrire tous les jours. D'autres fois encore, Mme Carlyle ayant parlé de la « démoralisation du mariage » à propos d'un homme qui avait empoisonné sa femme, Froude a supprimé tout le contexte, de façon que Mme Carlyle semblât parler à propos de son propre mari. Et je n'ai pas besoin de dire qu'il a inévitablement supprimé tous les endroits où Mme Carlyle célébrait la tendre bonté de Carlyle pour elle-même ou pour ses parens, vingt endroits du genre de celui-ci, qui se trouve dans une lettre de Mme Carlyle à la mère de son mari : « Ma mère, qui a demeuré quelque temps chez nous, a été très heureuse, et très sensible aux bons soins de Carlyle pour elle. Elle m'a dit de lui qu'il avait été pour elle tout ce que son cœur pouvait désirer. Hélas ! quand serez-vous en droit de dire la même chose de moi ! »

Mais le principal effort de Froude semble s'être porté sur l'épisode des relations de Carlyle et de sa femme avec lady Ashburton Il s'est mis en tête de nous prouver que Carlyle avait contraint sa femme à

connaître cette dame, que celle-ci l'avait souvent traitée avec une hauteur humiliante, qu'elle l'avait même un jour fait voyager avec ses domestiques, et qu'une rupture avait failli se produire, de ce fait, entre elle et son mari. Or, des lettres de Mme Carlyle, — que Froude n'a point publiées, mais qu'il a certainement connues, — établissent qu'il n'y a point dans tout cela un mot qui soit vrai. Elles nous font voir que Mme Carlyle a été présentée à lady Ashburton par un ami commun, Monckton Milnes, pendant un séjour de Carlyle en Écosse, que depuis lors elle n'a point cessé de fréquenter cette dame en l'absence de son mari, que jamais elle n'a été traitée par elle qu'avec une extrême amabilité, que Carlyle l'a toujours laissée « absolument libre » d'agir avec elle comme elle le voudrait, et que c'est elle-même qui, lors du fameux voyage, a préféré à la compagnie de lady Ashburton celle de son médecin dans un autre wagon. Mais, au reste, je ne saurais songer à relever ici les fausses affirmations de Froude touchant cet épisode, qui lui est évidemment apparu comme la scène dominante de tout son roman.

Et ce roman est bâti tout entier à l'aide des procédés que je viens de signaler. Non seulement Froude n'a tenu aucun compte des recommandations de Carlyle; non seulement il a publié des pièces dont Carlyle, en termes exprès, avait défendu la publication; non seulement il a poussé le manque de tact jusqu'à faire imprimer ses « révélations » trois mois à peine après la mort de l'homme qui lui avait ingénument confié le soin de sa mémoire : il a encore constamment travesti et défiguré les documens qu'il détenait, avec l'incessante préoccupation d'en tirer un témoignage de l'égoïsme de Carlyle, de sa brutalité, de son impitoyable tyrannie à l'égard de sa femme. Aussi le neveu de Carlyle, pour réhabiliter la mémoire de son oncle, n'a-t-il eu qu'à publier, presque sans commentaire, les lettres et les fragmens de lettres que Froude avait supprimés. Les deux volumes qu'il vient de nous offrir ne sont ainsi qu'une sorte de supplément aux recueils que nous possédions déjà de la correspondance de Mme Carlyle : mais un supplément précieux à tous les points de vue, et dont un des principaux effets va être de modifier de fond en comble la portée et le caractère des recueils précédens.

Il serait injuste de ne pas reconnaître, toutefois, que Mme Carlyle elle-même a collaboré, pour une certaine part, avec Froude et miss Jewsbury, à la confection du roman de son « martyre. » Le fait est que, surtout dans ses dernières lettres, elle se plaignait souvent de

son mari. Elle se plaignait de lui, par exemple, par ce qu'il travaillait trop assidûment à son *Frédéric*, ou parce qu'il s'était trompé sur la date de l'achèvement de ce livre, ou parce qu'il ne consentait pas à se laisser photographier, ou encore parce que, au contraire, il avait autorisé un peintre à faire son portrait. Parfois même ses doléances allaient plus loin : souffrant d'une grippe, ou d'un rhumatisme, elle accusait son mari d'être absorbé par *Frédéric* au point de ne pas se rendre compte de la gravité de son état. Mais Froude, qui insiste beaucoup sur cette seconde catégorie de plaintes, ne peut certes pas avoir ignoré leur monstrueuse injustice, puisque, aux mêmes dates, des lettres de Carlyle à ses amis attestent éloquemment l'extrême inquiétude où il était de la santé de sa femme. Je cite cet exemple au hasard : j'en aurais une foule de pareils à citer. Quand Mme Carlyle se plaint de son mari, toujours nous avons la preuve certaine que sa plainte est injuste : et le plus souvent cette preuve se trouve dans ses propres lettres, précédentes ou suivantes. Et, d'ailleurs, son mari est peut-être la seule personne au monde dont elle ait quelquefois parlé autrement que pour s'en plaindre : car cette femme remarquable avait à un degré vraiment singulier le besoin naturel de se plaindre de tout et de tous. Vient-elle demeurer chez des amis riches? Elle se plaint aussitôt de leur sottise et de l'ennui qu'elle éprouve chez eux. En des termes qui ne laissent point d'être pénibles à lire, elle se plaint de sa mère, de son oncle, de ses tantes, de tous les parens de son mari dont, par hasard, elle se voit forcée de subir la compagnie. Elle s'obstine, malgré l'avis de son mari, à aller passer des semaines chez cette lady Ashburton chez qui Froude prétend que Carlyle l'a traînée de force; et, dès qu'elle y est, elle se plaint de lady Ashburton, de ses invités, de la nourriture et du logement.

J'aurais voulu, ici encore, citer quelques exemples : mais je m'aperçois qu'il y en a trop : on en trouverait un, en moyenne, à chacune des six cents pages du recueil publié par M. Alexandre Carlyle. Voici seulement deux ou trois passages où Mme Carlyle parle de sa mère, dont Froude accuse Carlyle de l'avoir séparée. Le 27 mai 1834, elle écrit à son mari que sa mère lui a proposé de voyager avec elle, mais qu'elle s'est « fortement opposée » à cette proposition. « J'ai assez à faire en ce moment, ajoute-t-elle, sans avoir encore à subir des scènes. » Le 2 août 1836, elle écrit à son mari : « Vous connaissez les façons de ma mère. Elle est toujours prête à tout donner, excepté ce qu'on lui demande; toujours prête à tout faire, excepté ce qu'on la prie de faire. Du lait frais, par exemple, je puis en avoir autant que je veux, mais

seulement *avant* mon déjeuner, ou *après* mon thé; et quant au petit verre d'eau-de-vie, sans lequel je ne puis boire mon lait, elle me l'offre, me le verse de force, dans mon pudding, dans mon eau, partout, excepté dans mon lait, depuis que j'ai témoigné le désir de l'avoir dans mon lait. » Et, trois ans plus tard : « Ma mère continue d'être la plus insupportable des femmes ; mais je la laisse faire et ne m'en soucie pas. Une fois par jour, généralement après le déjeuner, elle tente une attaque sur moi. Mais, en trois mots, je lui donne à sentir que je n'entends pas être molestée : étant bien résolue à tout faire plutôt que de me soumettre encore à de pareils traitemens. » Et quant à la façon dédaigneuse et féroce dont elle parle en toute occasion de la famille de son mari, de son frère Jean, d'une sœur pauvre chez qui elle a consenti à s'arrêter pour quelques heures, de cela je ne puis me résoudre à citer des exemples : le lecteur risquerait, se méprenant sur la signification de ces fâcheuses paroles, d'y voir autre chose qu'une simple manie naturelle de se plaindre. Le frère de Carlyle ayant perdu sa jeune femme, Mme Carlyle ne va-t-elle pas jusqu'à reprocher à celle-ci d'avoir, à dessein, « gaspillé » sa propre vie et celle de l'enfant qui allait naître d'elle? « Sans doute, elle devait mourir de sa maladie; mais si elle était restée chez elle, au lieu de passer son temps à chercher des maisons, elle aurait pu du moins mettre son enfant au monde. » C'est là toute l'oraison funèbre qu'elle consacre à sa jeune belle-sœur !

Elle dit quelque part de miss Jewsbury que celle-ci « est en train de tourner à la vieille fille méchante. » Je ne vois pas, en vérité, de mot qui puisse mieux la définir elle-même, telle que nous la montrent ses lettres et son journal intime. Telle, du reste, elle était apparue à tous ceux qui avaient eu l'occasion de l'approcher. Il n'y a pas jusqu'à Froude qui ne nous avoue qu'avec toutes ses qualités elle était « dure comme la pierre. » Browning, qui la connaissait bien, l'appelait « une femme dure, n'aimant personne, et impossible à aimer. » Et, en vérité, quand on a lu la série de ses lettres, c'est la profonde, fidèle, et invincible affection de Carlyle pour elle qui finit par apparaître comme l'unique mystère de leurs relations.

On a répété qu'elle était fort intelligente : et peut-être l'était-elle vraiment, mais d'une intelligence toute positive, sèche et dure comme son cœur. Jamais elle n'a eu de goût pour une belle œuvre, ni pour une grande idée. La nature lui faisait horreur. « Vous aimez à dire que Dieu a fait la campagne, et que l'homme a fait la ville, écrivait-elle à son mari : mais je vous assure que le diable a pris une grosse part à

l'une et à l'autre. » Sa lecture favorite était, avec les romans du jour, le compte rendu des séances de la cour d'assises. Et, quand la cour d'assises chômait, Mme Carlyle lisait, relisait des histoires de crimes anciens; elle occupait ses nuits à dévorer de vieux volumes de la chronique de Newgate. Elle ne cessait point de se quereller avec ses fournisseurs, et aimait à se vanter des victoires qu'elle remportait sur eux. Ses bonnes, aussi, ont dû tenir dans sa vie une place énorme, à en juger par celle qu'elles tiennent dans ses lettres. Mais l'on peut dire que le principal effort de son intelligence consistait à briller dans la conversation. Elle en avait un désir si constant et si naturel qu'elle ne pouvait se trouver dans un wagon, dans une diligence, dans une salle d'attente, sans engager aussitôt l'entretien avec ses voisins et sans chercher à les émerveiller de ses traits d'esprit. Vingt fois, écrivant à son mari, elle se glorifie de complimens que lui ont faits des compagnons de voyage inconnus. Dans les salons, elle souffre cruellement dès qu'elle n'est pas seule à être écoutée. « Une seule personne brillante à la fois, dit-elle, c'est charmant ; mais une maison toute pleine de personnes brillantes me donne toujours l'envie de partager le goût de George Sand pour la stupidité. » Sa mauvaise humeur contre lady Ashburton ne vient, — aucun doute désormais n'est possible là-dessus, — que de ce qu'elle a trouvé chez cette dame des talens de conversation supérieurs aux siens : et lorsque, plus tard, la seconde lady Ashburton lui prodigue, ainsi qu'à son mari, les mêmes amabilités que leur avait prodiguées la première, elle avoue qu'elle est ravie, parce que celle-là s'occupe davantage de faire briller ses visiteurs que de « se montrer elle-même et d'être admirée. » Revoyant un certain Rennie, qui a été amoureux d'elle dans son enfance, elle note dans son journal : « Il m'a regardée, à un moment, comme s'il trouvait vraiment que je parlais bien. » Et, une autre fois, elle se plaint qu'un de ses visiteurs ne lui ait parlé que de lui, « tandis qu'autrefois les hommes écoutaient avec un intérêt réel ou simulé ce qu'il me plaisait de leur dire de moi. »

Volontaire, capricieuse, gâtée par les flatteries de ses parens, et davantage encore peut-être par celles de son mari, elle en était arrivée à ne plus pouvoir supporter la moindre contrainte. « Je crains que lady Ashburton n'ait un penchant à faire la loi, disait-elle; et moi, de mon côté, j'ai un véritable génie pour ne point subir qu'on me fasse la loi. » Ou bien : « Je défie le monde entier de me citer un seul cas où j'aie fait une chose quelconque, après avoir d'abord refusé de la faire. » Elle avait besoin de dominer, toujours et partout : et

son mari s'était de bonne heure accoutumé à lui obéir. A soixante ans, Carlyle, qui couchait seul au second étage, n'avait pas la permission de fumer dans sa chambre : il était forcé de descendre au fumoir, la nuit, quand il ne pouvait pas dormir ; et souvent sa femme se plaignait à ses amis du bruit qu'il faisait dans les escaliers. Comme je l'ai dit, elle le « renvoyait, » littéralement, tous les étés, pour procéder à ce nettoyage annuel de sa maison qui paraît avoir été un des grands bonheurs de sa vie. En vain la priait-il de l'accompagner en Écosse, ou, plus tard, en Allemagne, lorsqu'il préparait sa biographie du grand Frédéric. Elle lui répondait : « Les lacs m'ennuieraient, dans les dispositions utilitaires où je suis en ce moment. Et puis ces Spedding, chez qui vous allez, sont assurément d'excellentes gens, mais, comme disait Sterling des Barton, si *diablement peu stimulans!* » Quant au projet de voyage en Allemagne, elle lui écrivait : « Je vote pour que vous fassiez ce voyage sans moi. Je n'aurais que de l'ennui à être là-bas, avec l'idée de notre maison, ici, toute sens dessus dessous... Vous m'emmènerez une autre fois, si vous jugez que le pays vaille, pour moi, la peine d'être vu. » Et Carlyle partait seul, pendant qu'elle se délassait de son nettoyage par des séjours prolongés chez lady Ashburton : et, tous les jours, en de longues lettres, il lui décrivait ses sensations d'Allemagne, en échange du récit qu'elle lui faisait des confidences ou des révoltes de sa cuisinière.

« Je me suis mariée par ambition, écrivait-elle en 1856 ; mon mari a dépassé tout ce que mes plus folles espérances pouvaient attendre de lui : et cependant je suis malheureuse ! » Malheureuse, elle semble bien l'avoir été, en effet, étant née avec un besoin foncier de souffrir : mais nous savons du moins, désormais, que ce n'est pas de Carlyle que lui est venu son malheur. Et nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'elle aurait eu, malgré tout, une vie plus heureuse si, au lieu de ne s'être mariée que « par ambition, » elle avait, dès le début, essayé d'aimer l'homme qui, de toute son âme, ne demandait qu'à l'aimer. Son exemple, Dieu merci, n'est plus pour nous prouver qu'il n'y a pas au monde de profession plus pénible que d'être la femme d'un homme de génie : il nous prouve seulement que, même dans cette profession-là, les plus brillantes qualités intellectuelles ne valent pas la simplicité de cœur, la tendresse, et l'amour. « Ah ! madame, disait à Mme Carlyle le vieux Sterling, quel dommage pour vous que vous ayez tant d'esprit ! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Un incident dont les suites auraient pu être graves, si on n'avait pas apporté à le régler autant de prudence que de fermeté, s'est produit il y a quelques jours à Figuig, sur la frontière de l'Algérie et du Maroc. Ces incidens de frontière sont peu de chose si on ne leur donne pas plus d'importance qu'ils n'en ont en réalité; ils peuvent prendre, dans le cas contraire, des proportions illimitées. Nous venons de bombarder Zenaga; mais, avant d'accomplir cet acte de force, rendu nécessaire par une agression criminelle, nous avons eu soin de dire qu'il ne s'agissait là que d'une mesure de police. Nous n'avons qu'une chose à faire à Figuig, y rétablir l'ordre de manière à garantir la sécurité de notre frontière, qui, depuis quelque temps surtout, a été presque continuellement troublée.

Il était impossible que M. Jonnart, dès son arrivée à Alger, ne se préoccupât pas de cette situation. Il a jugé n'avoir rien de mieux à faire que de se transporter lui-même sur les lieux, et de juger les faits *de visu*. Mais, dans l'état où étaient les choses, il était difficile qu'une petite troupe française se rendît jusque sous les murs de Figuig sans que les fusils partissent tout seuls. Les gens de Figuig ont vu venir du monde; ils ont aperçu des armes; quelques coups de feu, peu nombreux, il est vrai, ont été tirés de la place; mais on en a tiré un beaucoup plus grand nombre à gauche et à droite de la route, lorsque notre petite troupe a dû battre en retraite, et c'est ce qui a donné à l'affaire le caractère odieux d'un guet-apens. L'amel de Figuig était venu au-devant de M. le gouverneur général, dont il a sollicité le concours pour affermir son autorité; il l'a engagé à pour-

suivre sa route vers Figuig, l'assurant qu'il n'y avait à cela aucun danger. L'amel est le représentant du Sultan, et il ne le représente que trop bien dans son impuissance. Il ne peut se soutenir à Figuig qu'avec notre assistance, et c'est sans doute pour ce motif qu'il a voulu nous engager à fond avec lui. Singulière situation, il faut l'avouer, que celle de cette ville marocaine où le représentant du Sultan est considéré comme un intrus, et en est réduit, pour assurer sa propre sécurité, à solliciter l'appui de l'étranger. En somme, Figuig et les oasis qui l'entourent sont des repaires de bandits, qui exercent leur profession dangereuse, — dangereuse pour eux comme pour les autres, — sans se soumettre à aucune autorité. Mais tout cela était connu. L'incident de Zenaga était inévitable : la présence de M. le gouverneur général lui a donné une importance exceptionnelle. Il nous était impossible, d'en rester là. Les gens de Figuig et de Zenaga ayant cru qu'ils avaient remporté un avantage signalé, il fallait leur montrer qu'ils s'étaient grossièrement trompés, et que nous avions des canons qui portaient encore plus loin que leurs fusils. Le maintien de notre prestige nous en faisait un devoir impérieux. On a souvent abusé de ce mot de prestige; on s'en est servi pour justifier, sous prétexte de représailles indispensables, toutes sortes d'aventures. Il correspond cependant à une réalité, à une force que nous ne devons pas laisser entamer, surtout sur notre frontière algérienne. L'agression de Zenaga appelait une répression immédiate et énergique. Nous aurions même désiré qu'elle se produisît plus vite; mais il a fallu quelques jours pour la préparer.

Nous avons donc bombardé Zenaga, et même plusieurs des ksour environnans. L'action militaire a été ce qu'elle devait être, c'est-à-dire foudroyante : terrible leçon pour des gens qui n'avaient pas encore éprouvé la puissance explosive de nos obus Quant au dénouement, il ne peut être que la soumission absolue des djemaa de Figuig. Le général O'Connor a tenu le langage qui convenait aux circonstances : il s'est déclaré résolu à faire tout ce qu'il faudrait pour assurer définitivement la sécurité de la frontière. Il ne semble pas que l'occupation de Figuig soit indispensable pour atteindre ce but. Elle ne serait pas sans inconvéniens au point de vue politique, et, au point de vue pratique, il ne nous servirait pas à grand'chose d'avoir reporté notre frontière un peu plus loin vers l'Ouest. Nous aurions reculé la difficulté sans la résoudre, d'autant plus que, si nous devons un jour faire pénétrer notre influence au Maroc, ce n'est pas par ce côté que nous aurons à opérer. Mais il ne s'agit de rien de tel en ce moment. Nous

avons été attaqués, nous répondons à cette attaque de manière à en prévenir à jamais le retour, voilà tout. L'occasion est bonne pour faire sentir le poids de nos armes aux pillards de Figuig; elle n'est bonne qu'à cela. Le gouvernement paraît l'avoir senti. M. le président du Conseil, interrogé à la Chambre des députés, a tenu un langage très sage, auquel il faut seulement lui demander de rester fidèle. Au surplus, ce langage avait été tenu, dès le premier moment, par M. le gouverneur général de l'Algérie. Nous ne commettrons pas l'imprudence de poser la question du Maroc à propos d'un incident auquel le hasard de la présence de M. Jonnart a donné plus d'importance qu'il n'aurait dû en avoir, mais qui, ramené à ses véritables proportions, montre seulement que les autorités chérifiennes sont impuissantes à faire la police sur la frontière, et que nous devons y pourvoir nous-mêmes. Le traité de 1845 nous en donne le droit, par le droit de suite; notre supériorité militaire nous en donne le moyen. Le danger ne commencerait pour nous que si nous nous laissions entraîner à une expédition véritable, dont le moindre défaut serait d'être inutile et le moindre inconvénient de nous coûter très cher.

L'Italie vient de traverser une crise d'irrédentisme qui a éclaté subitement, et n'est peut-être pas encore tout à fait terminée. Elle n'en est pas loin toutefois. Le gouvernement devait prendre, et a pris effectivement des mesures pour en empêcher le développement. Si peu qu'elle ait duré, elle a suffi à jeter des lumières dans les profondeurs de l'opinion italienne. Ce mot est peut-être excessif. Nous ne savons pas au juste si l'irrédentisme est aujourd'hui chez nos voisins un sentiment vraiment profond; mais il est à coup sûr très vif. On aurait tort de croire que le feu soit éteint; il est seulement assoupi.

Malgré la révolution prodigieuse qui s'y est faite depuis moins de cinquante ans et qui a créé son unité, l'Italie ne regarde pas ses destinées comme accomplies. Tout le monde sait que certaines provinces autrichiennes sont considérées par elle comme lui appartenant. Ce sont : le Tyrol, que la géographie semble lui attribuer en effet, et Trieste où la majorité de la population est italienne. C'est donc à la fois au nom de la géographie et au nom de la race que l'Italie forme à l'endroit de ces parties du territoire autrichien comme une revendication secrète, mais qui se réveille à l'occasion, comme le fait l'a montré. L'occasion est venue d'incidens qui se sont produits à l'Université d'Innsbrück. Les populations italiennes de l'Autriche demandent depuis longtemps, mais depuis quelque temps avec une énergie plus

grande, la création d'une Université italienne, comme en ont obtenu d'autres races de l'Empire, prétention qui ne semble avoir rien d'exagéré si l'on tient compte du nombre d'Italiens qu'il y a dans l'empire, de leur intelligence et de leur activité. Mais le gouvernement autrichien redoute, ce qui est assez naturel de sa part, d'augmenter encore, par une concession de ce genre, le particularisme de l'élément italien. Aux prises avec tant de races différentes, dont les exigences le harcèlent sans cesse, il cède lorsqu'il ne peut pas faire autrement; mais il s'applique à donner chaque fois le moins possible, sachant bien que la concession du jour servira à préparer la réclamation du lendemain. Le gouvernement autrichien n'a consenti jusqu'à présent qu'à créer quelques chaires italiennes dans les Universités existantes : c'est ce qu'il a fait notamment à Innsbrück. Il est malheureusement dans sa destinée de ne pouvoir contenter les uns sans mécontenter les autres. S'il donne une satisfaction aux Italiens, il déplaît aux Allemands. Chacune des races de l'empire voudrait avoir tout pour elle.

A Innsbrück donc, quelques cours italiens ont été ouverts. A l'inauguration de l'un d'eux, celui du professeur Lorenzoni, des troubles ont eu lieu : les étudians italiens ont été plus ou moins molestés par les étudians allemands. Ces désordres n'ont pas été matériellement très graves, et sans doute on ne leur aurait pas attribué, à une autre époque, d'autre importance que celle d'un accident local; mais aujourd'hui il n'en a pas été ainsi. L'indignation s'est répandue en Italie et y a pris feu comme une traînée de poudre. Les manifestations se sont succédé dans un grand nombre de villes : elles ont commencé à Venise, et ont gagné ensuite le reste de la péninsule. Les étudians de race italienne ayant été malmenés en Autriche, les étudians d'Italie ont pris les premiers fait et cause pour eux; mais leurs maîtres, loin de les retenir, les ont généralement imités, et le mouvement n'a pas tardé à se généraliser. Le caractère en a été partout le même. Des cris de colère et de haine ont été proférés contre l'Autriche; son ambassade à Rome et ses consulats en province ont dû être protégés par la police; et, dans les clameurs qui se sont élevées, la personne même de l'empereur François-Joseph n'a pas été toujours respectée. Le gouvernement a fait ce qu'il a pu pour arrêter le mouvement, et il a réussi à le suspendre. Mais c'est un gouvernement d'opinion, et il s'est trouvé dans la nécessité d'agir avec ménagement afin de ne pas surexciter les esprits qu'il voulait apaiser. Une maladresse de sa part aurait pu avoir des conséquences

d'autant plus graves que l'Autriche est pour lui un pays « ami et allié. » Nous n'avons pas besoin de signaler à l'attention ce côté paradoxal de la situation.

Lorsque l'Italie a été attirée et entraînée dans la Triple Alliance par l'habileté supérieure du prince de Bismarck, celui-ci poursuivait des buts divers. Il voulait d'abord se donner un allié de plus, ce qui n'est jamais négligeable; mais il voulait aussi, parce que sa politique y était intéressée, obliger l'Autriche et l'Italie à vivre à côté l'une de l'autre en bonne intelligence. Il a persuadé à l'Italie qu'elle risquait d'être, à un moment donné, attaquée par l'Autriche, et que le meilleur moyen d'échapper à ce danger était de contracter, sous ses propres auspices, une alliance avec elle. Il a persuadé encore plus facilement à l'Autriche, qui n'avait aucun mauvais dessein contre l'Italie, que l'alliance lui serait profitable, puisqu'elle lui donnerait toute sécurité du côté de sa voisine, dont il serait d'ailleurs facile de détourner l'imagination dans un autre sens. En effet, on s'est appliqué à faire croire à l'Italie que le danger véritable, le seul qu'elle eût à craindre, lui venait de la France. La France était pour elle l'ennemie! Après notre prise de possession de la Tunisie, elle en a été convaincue. M. de Bismarck, l'homme du monde qui a le mieux pratiqué le vieil axiome qu'il faut diviser pour régner, avait offert la Tunisie à la fois à la France et à l'Italie, avec d'autant plus de générosité qu'elle ne lui appartenait pas et qu'il ne pouvait y avoir aucune prétention personnelle. Au fond, il aimait mieux que ce fût la France qui la prît, parce qu'il jugeait à propos de nous assurer des satisfactions dans la politique coloniale : c'était encore, à ses yeux, une diversion utile à notre activité, qui, sans cela, aurait pu se porter ailleurs. Nous n'avons pas eu à nous plaindre de son attitude à notre égard à ce moment : elle a été bienveillante et a presque pris des apparences cordiales. Mais, à la manière dont il avait arrangé les choses, il était inévitable que la Tunisie fût occupée par l'Italie ou par nous, et, que l'affaire tournât dans un sens ou dans l'autre, le résultat qu'il poursuivait était obtenu, la France et l'Italie étaient brouillées pour un certain nombre d'années, et la seconde devait se rattacher plus étroitement, plus intimement, plus aveuglément à une alliance qu'on lui présentait comme une sauvegarde dans le présent, et un instrument de revanche dans l'avenir. Pendant ce temps l'Autriche était parfaitement tranquille, du moins en ce qui concerne l'Italie, et c'était là une des fins de la politique allemande, qui avait besoin de l'Autriche pour d'autres vues. L'irrédentisme italien, lorsqu'i

s'éveillait, portait les siennes sur certains points où le maintien du *statu quo* n'était pas seulement un intérêt autrichien, mais un intérêt germanique. Nous voulons parler de Trieste, qui est le débouché sur la Méditerranée du germanisme tout entier. Il n'est pas probable que Trieste tombe un jour quelconque entre les mains de l'Italie avec le consentement de l'Allemagne : la réalisation d'une telle éventualité est impossible, à moins de bouleversemens dans le monde qui échappent pour le moment à toutes les prévisions. Quoi qu'il en soit, les calculs de M. de Bismarck, conçus avec la force de prévision qui caractérisait son robuste esprit, se sont réalisés de point en point. L'Italie et l'Autriche ont vécu longtemps côte à côte sans se rappeler qu'elles pouvaient avoir des intérêts opposés. L'Autriche était tout absorbée par sa politique intérieure, la plus compliquée qui soit en Europe; et l'Italie s'appliquait, avec une activité très appréciée à Berlin, à hérisser de fortifications sa frontière du côté de la France. Cela lui a coûté beaucoup d'argent et ne servira vraisemblablement jamais à rien. En revanche, sa frontière est complètement dégarnie du côté de l'Autriche, et nous espérons qu'elle n'aura jamais à le regretter. Elle a jugé que la Triple Alliance était pour elle une garantie suffisante. Soit; mais alors il ne faut pas se laisser gagner par de nouvelles crises d'irrédentisme. Il fant couper à tout prix cette fièvre dans le présent, et suivre un régime sévère pour en empêcher le retour.

De plus en plus, l'Italie se rassure en ce qui concerne la France. Elle a reconnu, elle a senti la sincérité des assurances que nous lui avons données, et le prochain voyage du roi Victor-Emmanuel à Paris est une manifestation nouvelle de cette confiance qui, nous n'en doutons pas, ira encore en s'affermissant. La Triple Alliance subsiste; mais l'atmosphère où elle était née, ou plutôt dont elle était née, est aujourd'hui modifiée dans quelques-uns de ses élémens essentiels, et l'orientation des esprits s'en est aussi trouvée changée. Il serait disproportionné d'expliquer par là l'accès d'irrédentisme qui s'est emparé de l'Italie, et dont il ne faut pas grossir l'importance; mais nous constatons des symptômes, sans avoir la prétention de prédire ce qui en sortira, ni même s'il en sortira quelque chose, au moins de sitôt. L'avenir est incertain; le présent ne ressemble plus de tous points au passé, et visiblement le monde mue. La situation de l'Orient est de nature, elle aussi, à donner sous peu des préoccupations à la diplomatie. Peut-être le mouvement macédonien avortera-t-il pour cette année; mais il renaîtra. L'Europe a raison de reculer devant ce problème que les révolutionnaires bulgares vou-

draient lui imposer *ex abrupto*, sans que la solution en ait été préparée en rien. L'entente de l'Autriche et de la Russie nous a peut-être épargné un grand péril. Toutefois on aurait tort de croire que le problème pourra toujours être traité par prétérition. Le moment viendra où les puissances seront obligées de prendre parti dans un sens déterminé, et il est infiniment probable que l'Italie ne restera pas alors l'esprit inerte et les bras croisés. Que fera-t-elle? Nous n'en savons rien; le sait-elle elle-même? Ni elle, ni, au surplus, aucune autre puissance n'a dès maintenant des projets arrêtés en vue d'éventualités peut-être lointaines. Qui sait pourtant si elles ne se présenteront pas plus tôt qu'on ne s'y attend? Des incidens comme celui qui vient de se produire à Belgrade, et dont nous parlerons plus loin, montrent combien la situation est instable. L'Europe, aujourd'hui, ne rêve que tranquillité, sécurité, paix, et nous souhaitons qu'elle conserve des biens aussi précieux : mais le moment approche peut-être où le plus sûr moyen de les conserver sera de satisfaire certaines aspirations dans ce qu'elles auront à la fois de légitime et d'impérieux.

Ces réflexions, qui nous sont venues à l'esprit à propos de la crise irrédentiste, s'en écartent quelque peu. Les choses n'en sont pas encore là. Il n'en est pas moins vrai que cette crise n'aurait pas pu se produire en Italie il y a peu d'années encore, et qu'elle révèle un état de choses assez nouveau. Il y a dans l'âme des peuples des forces endormies et inconscientes, qui peuvent rester telles très longtemps. Lorsqu'elles se réveillent tout d'un coup, et comme en sursaut, c'est qu'il y a des causes latentes qui y travaillent. Les évolutions sont lentes dans le monde politique comme dans la nature; mais elles y sont aussi continues, et il faut en surveiller et en signaler tous les signes extérieurs.

M. Chamberlain vient de causer à l'Angleterre et au monde, sans parler de son parti, une nouvelle surprise, qui passera plus difficilement que les autres. C'est un homme d'un esprit hardi que M. Chamberlain, et absolument dénué de tout ce qu'on appelle préjugés ou traditions. C'est aussi un grand révolutionnaire. A tous ces titres, rien n'est plus surprenant que de le voir occuper aujourd'hui la place principale et jouer le rôle prépondérant dans le parti conservateur. Il y est, par son caractère et par sa situation, un paradoxe vivant. Sa qualité dominante est la volonté. Lorsqu'il s'est mis une idée en tête, rien ne peut l'en déloger : elle s'empare de son intelligence tout entière ; elle y devient une idée fixe, avec tous les avantages et tous les inconvéniens que

présentent les idées de ce genre. Il veut alors l'imposer à tout le monde et ne recule pour cela devant aucun moyen.

Le succès a jusqu'à ce jour paru justifier ses audaces. Non seulement il a fait marcher son parti comme il l'a voulu, mais le parti adverse, le parti libéral lui-même, a subi son influence, et on a vu des libéraux, parmi les plus illustres, faire avec lui assaut d'impérialisme. Quelque opinion qu'on ait sur son compte, il faut avouer qu'il a mis très profondément sa marque personnelle sur son pays, au point de le rendre méconnaissable. Impérialiste et révolutionnaire avec M. Chamberlain, l'Angleterre a changé toutes les idées qu'on avait sur elle. Cependant elle est restée libre-échangiste : depuis plus d'un demi-siècle les principes du libre-échange règnent sur elle. C'est que les Anglais sont gens pratiques; ils ne jugent pas un système en lui-même, mais d'après ses résultats, et les résultats du libre-échange ont rendu leur pays le plus riche du monde. Nous ne prenons pas en ce moment parti pour une doctrine. Il est possible qu'un système économique convienne à un pays et non pas à un autre, et qu'il n'y ait pas ici de vérité absolue. Mais qui pourrait nier que le libre-échange n'ait merveilleusement servi à la prospérité de l'Angleterre et à sa grandeur? Il y a bien peu de temps encore, aucun Anglais, à quelque parti qu'il appartînt, n'aurait osé en mettre en doute les avantages. C'est pourtant ce que M. Chamberlain a fait dans un discours qu'il a prononcé à Birmingham le mois dernier. Sans doute, il n'a pas attaqué de front le libre-échange; il n'a pas dirigé contre lui une attaque directe; mais il a dessiné devant les yeux émerveillés de son auditoire un vaste plan d'union douanière dans lequel entreraient toutes les colonies anglaises, en vue de resserrer les liens, trop lâches à son gré, qui unissent les membres d'un empire immense, prodigieux, éparpillé sur toute la surface du globe, et qui a besoin de prendre une conscience plus ferme de son unité. A dire vrai, ce besoin ne s'était nullement fait sentir jusqu'à ce jour. On admirait dans l'empire britannique la liberté dont chacune de ses parties jouissait, la variété d'institutions qui en résultait avec un fond commun de *self-government* qu'on retrouvait partout, la diversité qu'on relevait dans les tarifs douaniers comme ailleurs, et, malgré cela, ou à cause de cela même, la solidité de cet édifice, le plus imposant qu'on ait encore vu dans l'histoire du genre humain.

Mais ces apparences ne satisfaisaient pas M. Chamberlain. On savait déjà qu'il était unioniste; on ne savait pas à quel point il l'était! Il a quitté autrefois le parti libéral parce que M. Gladstone

voulait donner plus de libertés locales à l'Irlande et lui rendre en partie le gouvernement d'elle-même. M. Chamberlain désapprouvait tout cela. Il était partisan de l'union quand même, de l'union absolue : aujourd'hui il veut l'étendre à l'empire tout entier. Il ne s'agit pour le moment que de l'union économique, mais ce n'est sans doute qu'un commencement. La pensée de M. Chamberlain est essentiellement politique, et ce serait lui donner des proportions mesquines que de la restreindre à celles du domaine économique. Toutefois M. Chamberlain a commis une faute; il a commencé par où il aurait dû finir. Il aurait fait accepter à l'Angleterre toutes les autres sortes d'unions avant l'union douanière. En lui proposant celle-là, il a heurté ses convictions et ses habitudes invétérées. Il a été séduit par le souvenir du Zollverein allemand : mais quelle analogie y a-t-il entre les pays germaniques, placés tous à côté les uns des autres dans la même région du continent européen, et les terres britanniques, disséminées à des milliers de lieues les unes des autres sur la planète entière? Les premiers avaient vraiment des intérêts communs, non pas les seconds. M. Chamberlain ne paraît avoir vu dans le Zollverein qu'une chose, à savoir qu'il a préparé l'unité politique de l'Allemagne; et, comme il poursuit lui-même un rêve d'unité gigantesque, ce grand, mais décevant exemple s'est emparé de son imagination. Son esprit est simple, logique, fidèle à quelques axiomes directeurs. Il va droit à son but suivant une marche rectiligne. Il n'a d'autre tort que de négliger les obstacles : nous croyons même qu'il ne les aperçoit pas.

L'effet produit en Angleterre par son discours de Birmingham a été immense. Il était facile de s'y attendre. On a compris tout de suite de quoi il s'agissait. Proposer des droits préférentiels pour les colonies qui entreraient dans l'union douanière, c'était s'engager à frapper de droits plus élevés les produits des autres pays. Or, le commerce que fait actuellement l'Angleterre avec ses colonies est tout au plus le tiers de celui qu'elle fait avec le reste du monde. Sans doute ce commerce augmenterait, si le système de M. Chamberlain l'emportait, mais il est impossible de dire dans quelle proportion, et, en tout cas, ce serait jouer très gros jeu que de risquer deux tiers contre un. Ce côté de la question mérite une étude technique qu'il nous est impossible de faire ici. La conséquence inévitable du système serait le renchérissement des objets de consommation de première nécessité, révolution profonde dans la vie du pauvre, dont le déjeuner est en principe exempt d'impôts. Chose singulière, et qui,

au premier moment, a dérouté les esprits en Angleterre : le jour même où M. Chamberlain prononçait son discours de Birmingham, M. Balfour en tenait un autre tout à fait différent à Londres. Une députation d'agriculteurs était venue lui demander le maintien des droits sur les blés, établis après la guerre sud-africaine et pour en payer les frais. Les agriculteurs sont partout protectionnistes, ou le deviennent facilement : la démarche de ceux-ci en est la preuve. Mais que leur répondait M. Balfour ? Qu'il était impossible de considérer des droits sur les blés comme devant figurer d'une manière permanente dans le système fiscal de l'Angleterre : en conséquence, il se refusait à leur donner satisfaction. Toutefois, il y avait de singulières réticences dans son langage, et il prenait la précaution de dire qu'il n'y avait pas de régime économique immuable. Si c'était une concession faite aux idées nouvelles de M. Chamberlain, elles n'ont pas été sur le premier moment bien comprises, car tout le monde a signalé la contradiction qui existait ou qui semblait exister entre les deux ministres. On s'est demandé s'ils étaient d'accord, ou si M. Chamberlain, usant, comme il l'a fait quelquefois, d'une initiative impérieuse, espérait entraîner ses collègues sans les avoir consultés. La question a été posée à la Chambre des communes par sir Charles Dilke. M. Balfour et M. Chamberlain ont pris successivement la parole, et on n'a pas tardé à reconnaître qu'ils étaient du même avis, le premier faiblement et le second fortement, différence à laquelle on est habitué. M. Chamberlain s'était montré frappé à Birmingham des effets politiques du Zollverein allemand ; M. Balfour, parlant devant la Chambre des communes, s'est montré frappé à son tour de la grandeur économique croissante des États-Unis et de l'Allemagne, et il faut bien reconnaître que, si le libre-échange a été jusqu'ici profitable à l'Angleterre, le système protecteur n'a pas nui, tant s'en faut, à la puissance expansive de l'Allemagne et des États-Unis. A côté de cette comparaison, M. Balfour a fait une réflexion. Il a dit que, lorsque l'Angleterre était entrée autrefois dans les voies du libre-échange, elle espérait y être suivie par tous les autres pays de l'univers, qui voudraient tous profiter des bienfaits de cette doctrine. Cette espérance ne s'est pas réalisée, et c'est la protection qui règne sur l'univers. Dans ces conditions, a demandé M. Balfour, l'Angleterre doit-elle continuer à servir de « cible passive » à tout le monde ? Ce n'est pas généralement sous cette image qu'on se représente l'Angleterre, et personne n'avait cru que les produits du dehors, qu'elle accueillait si volontiers, la percassent comme autant de flèches meurtrières. Quant à M. Chamberlain,

il s'est contenté d'exécuter une fanfare sonore, en ajoutant qu'un débat digne du sujet aurait lieu prochainement et qu'il donnerait alors tous ses argumens.

Il fera bien de le faire, car l'opinion lui est pour le moment bien défavorable. M. Balfour ayant annoncé que ce n'était pas la Chambre actuelle qui aurait à la résoudre, on a compris que la question économique avait été choisie par le gouvernement pour servir de plate-forme aux élections futures, et peut-être prochaines. Il s'en faut de beaucoup que le parti conservateur ait souri à cette perspective. Des dissidences se sont aussitôt produites dans la majorité ministérielle et dans le ministère lui-même. Les libéraux, au contraire, se sont déclarés enchantés. Ils acceptent avec empressement le combat sur le terrain où M. Chamberlain le porte; ils le commencent déjà. Sir Henry Campbell Bannerman a prononcé un important discours pour combattre la révolution douanière de M. Chamberlain. Quant à lord Rosebery, fidèle à ses habitudes, il a pris une situation intermédiaire entre tous les systèmes, et ne s'est d'abord prononcé pour aucun : puis, il a flairé le vent et est revenu au libre-échange. C'est dans le parti conservateur surtout que M. Chamberlain semble avoir introduit la discorde. Nous ne savons pas si son union douanière réussirait, dans le cas où elle prévaudrait, à fortifier l'unité de l'empire; ce qui est sûr, c'est que l'annonce seule a suffi à désagréger le parti ministériel. M. Chamberlain a trouvé d'abord plus d'adhésions que nous ne l'aurions cru. Il y a partout des intérêts qui souffrent et croient qu'ils souffriraient moins sous le régime protectionniste. Dans le désarroi du premier moment, beaucoup ont obéi à des impressions de ce genre. Mais, de plus en plus, on revient comme par une pente naturelle aux vieilles idées et traditions. Enfin, le 9 juin, M. Ritchie, chancelier de l'Échiquier, s'est prononcé, en pleine séance de la Chambre, contre une politique qu'il jugeait « préjudiciable aux véritables intérêts de la mère patrie et des colonies. » Il a ajouté que les membres du Conseil qui s'étaient montrés enclins à un changement de politique avaient émis des opinions personnelles qui n'engageaient pas le gouvernement, et qu'au surplus ils s'étaient bornés à dire que la question méritait d'être étudiée. M. Balfour a balbutié des explications analogues, et M. Chamberlain s'est tu. On attendait ces grands et puissans argumens qu'il avait annoncés : il ne les a pas produits. Harcelé par les orateurs libéraux, et notamment par M. Asquith, qui le sommaient de s'expliquer, il est resté à son banc l'œil fixe et les lèvres serrées. Évidemment le gouvernement battait

en retraite, et M. Chamberlain restait un peu comme une épave abandonnée.

Que fera-t-il? Les journaux ont parlé de sa démission; mais il ne semble nullement disposé à la donner. S'il renonce aux idées qu'il a exposées avec tant de fracas, il sera très diminué. S'il n'y renonce pas et s'il prépare en leur faveur un retour offensif, le ministère sera disloqué. Au fond, M. Chamberlain n'appartient à aucun parti. Il a quelque chose de personnel, de volontaire et de dominateur qui le rend impropre à toute discipline, si ce n'est à celle qu'il impose. Il a désagrégé le parti libéral en le quittant: peut-être finira-t-il par désagréger le parti conservateur où il est entré.

Dans la nuit du 10 au 11 juin, un drame épouvantable a eu lieu à Belgrade. Le roi Alexandre, la reine Draga, les sœurs de la reine, dit-on, et certainement son frère, le lieutenant Lougnévitza, plusieurs ministres, d'autres personnes encore, — car la liste funèbre reste ouverte, — ont été assassinés. La nouvelle s'en est répandue le lendemain dans le monde entier, où elle a causé plus de stupeur que de véritable étonnement. L'acte sauvage qui vient d'être accompli à Belgrade ne saurait être trop sévèrement flétri au nom de la morale éternelle qui condamne le meurtre et ne saurait l'excuser en aucun cas. Mais il faut bien dire que le roi Alexandre est allé lui-même au-devant de sa destinée. C'était un être peu intelligent, déséquilibré, faible de caractère, violent par accès, et susceptible par tous ces défauts de tomber sous la pire des dominations. Il a subi, pour son malheur, celle d'une femme ambitieuse, la reine Draga, qui l'a conduit droit à sa perte. Il a été aussi la victime de son éducation première, dont nous ne voulons rien dire pour ne pas augmenter la douleur de sa mère, qui doit être respectée. Quant à son père, le roi Milan, nous avons assez souvent parlé de lui. Il aurait fallu une tête plus saine et une conscience plus ferme que celle d'Alexandre, pour résister aux exemples et aux scandales qu'il a eus tout jeune sous les yeux. Son règne a été une prodigieuse manifestation d'incohérence, mêlée de coups de force. Il n'avait que vingt-sept ans : la Serbie était condamnée avec lui à un supplice qui pouvait durer longtemps, et, par surcroît d'aberration, il s'était donné, dit-on, pour successeur ce frère de la reine, ce lieutenant Lougnévitza, qui devait périr avec lui. Ses défauts et ceux de la reine n'étaient pas corrigés par de la bonté. On sentait chez l'un et chez l'autre des dispositions à cette sorte de dureté qui accompagne souvent les désordres moraux. Un complot militaire

a supprimé en quelques heures de nuit tous ces médiocres acteurs qu'il aurait fallu déposer. On les a tués à coups de fusil et à coups de hache, et nous plaignons le prince Pierre Karageorgevitch qui est appelé à monter sur le trône à travers ces mares de sang. Il y a eu déjà beaucoup de sang versé entre ces deux familles ennemies, les Obrenovitch et les Karageorgevitch. C'est une sombre histoire que la leur. On pouvait espérer que le xxe siècle ne verrait pas se reproduire les tragédies d'autrefois ; mais ce n'est peut-être pas seulement en Serbie que la civilisation est comme un vernis superficiel et que la barbarie reste au fond.

Le prince Pierre Karageorgevitch était loin de Belgrade, lorsque a eu lieu cette odieuse boucherie : il n'en est pas responsable, bien qu'il se trouve en profiter. Le dernier des Obrenovitch meurt sans enfans : c'est une dynastie qui s'éteint, et les rivalités du passé ne se reproduiront pas dans l'avenir. D'après les premiers récits qui nous sont parvenus, la conspiration a été l'œuvre de quelques officiers. Elle s'explique trop facilement par la situation intérieure de la Serbie, par l'impopularité mêlée d'exaspération où étaient tombés le roi et la reine, par la menace qui pesait sur un trop grand nombre de têtes autour d'eux, pour qu'on en cherche la cause ailleurs. L'incident est tout local dans son origine ; il le restera sans doute dans ses effets. L'accord qui s'est maintenu jusqu'ici entre l'Autriche et la Russie à propos des affaires balkaniques n'en sera pas troublé, nous voulons le croire, car, s'il l'était, les conséquences en seraient très graves. C'est bien assez que nous ayons à déplorer le sang qui vient d'être versé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUINZIÈME VOLUME

MAI — JUIN 1903

Livraison du 1er Mai.

Pages.

SADOWA, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 5

ELIAS PORTOLÙ, troisième partie, par Mme GRAZIA DELEDDA. 41

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE L'ANGLICANISME. — LES DÉBUTS DU *Broad Church* (1845-1865), par M. PAUL THUREAU-DANGIN, de l'Académie française. . 77

LES GALIONS DE VIGO (1702), par M. CALMON-MAISON. 112

LE RÉGIME DE L'ALGÉRIE AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE. — III. LA SITUATION ÉCONOMIQUE, LA COLONISATION, par ***. 150

LA JEUNESSE DE DEUX IDÉALISTES : SIGISMOND KRASINSKI ET HENRY REEVE, par M. LOUIS LEGER, de l'Académie des Inscriptions. 191

LE CIMETIÈRE CATHOLIQUE DE PÉKIN, par M. VILLETARD DE LAGUÉRIE. . . 212

REVUE MUSICALE. — MUSIQUE HÉROÏQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 220

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 229

Livraison du 15 Mai.

LETTRES AU DUC D'AUMALE, première partie (1837-1841), par CUVILLIER-FLEURY. 241

ELIAS PORTOLÙ, dernière partie, par Mme GRAZIA DELEDDA. 279

LA POLITIQUE FRANÇAISE APRÈS SADOWA, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 312

LE PROCÈS DE SORCELLERIE DU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG (1680). — I. L'ARRESTATION, par M. PIERRE DE SÉGUR. 349

Pages.

L'Irlande et l'Impérialisme britannique, par M. Louis-Paul DUBOIS 390
Shakspeare et la musique, par M. Camille BELLAIGUE. 428
Revue dramatique. — *Les Affaires sont les affaires*, a la Comédie-Française; — *Crainquebille*, a la Renaissance; — *La Rabouilleuse*, a l'Odéon, par M. René DOUMIC. 446
Revues étrangères. — Gladstone et Disraëli, d'après un témoin de leur vie, par M. T. DE WYZEWA. 458
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Juin.

Le Maître de la mer, première partie, par M. le vicomte Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 481
Lettres au duc d'Aumale, dernière partie (1842-1855), par M. CUVILLIER-FLEURY. 542
Une Apologie de la langue française d'après un livre récent, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 580
Le Procès de sorcellerie du maréchal de Luxembourg. — II. Le Procès, par M. Pierre DE SÉGUR.. 601
Le Travail dans la grande industrie. — II. La Métallurgie. — II. L'Age des ouvriers, la durée, la peine, le prix, les conditions de travail, par M. Charles BENOIST. 637
Les Salons de 1903. — L'Eau dans le paysage, par M. Robert DE LA SIZERANNE. 662
Questions scientifiques. — Les Alcools aromatisés, par M. A. DASTRE. . 683
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Juin.

Le Maître de la mer, deuxième partie, par M. le vicomte Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 721
Le Haut Commandement des armées, par M. le général ZURLINDEN. 768
Une Industrie nouvelle. — Le Tourisme en Suisse et en France, par M. Louis FARGES. 807
Deux Forteresses de la « plus Grande Bretagne. » — Gibraltar et Malte, par M. René PINON. 838
Poésies, par Mme la comtesse Mathieu DE NOAILLES. 875
Un an de croisière en Extrême Orient. — I. De Port-Saïd a Singapore, par M. le comte DE MARSAY. 884
Les Origines populaires du Concordat, par M. Georges GOYAU. 912
Revue littéraire. — Trente ans de poésie française, par M. René DOUMIC. 922
Revues étrangères. — Jane Welsh Carlyle, d'après des documens nouveaux, par M. T. DE WYZEWA. 934
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 946

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 43463.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1222